

http://www.numelyo.bm-lyon.fr

Sainte Bible en latin et en françois, avec des notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du commentaire de Dom Augustin Calmet,... De Mr. l'Abbé de Vence,... Ouvrage enrichi de cartes géographiques & de fi

Auteur :

Date :1767-1773

Cote : SJ E 244/101 T. 10

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001101713217

Droit d'utilisation : © Creative Commons - Paternité. Pas d'utilisation commerciale. Pas de modification.



Bibliotheca · S. J.
Les Fontaines
CHANTILLY



A-4-7
E-244/101

SAINTE BIBLE
EN LATIN
ET
EN FRANÇOIS,
AVEC DES NOTES LITTÉRALES,
CRITIQUES ET HISTORIQUES,
DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS,

TIRÉES du Commentaire de Dom AUGUSTIN CALMET, Abbé de Senones, de Mr. l'Abbé DE VENCE, & des Auteurs les plus célebres ; pour faciliter l'intelligence de L'ECRITURE-SAINTE.

Ouvrage enrichi de Cartes Géographiques & de Figures.

SECONDE ÉDITION revue, corrigée & augmentée de diverſes Notes & Diſſertations nouvelles.

TOME DIXIEME.

CONTENANT JÉRÉMIE, BARUCH ET EZÉCHIEL.

Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, & de lege tua docueris eum. Pſalm. XCIII. 12.

A PARIS,

Chez { ANTOINE BOUDET, Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques.
La Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

A AVIGNON,

Chez FRANÇOIS-BARTHELEMI MERANDE, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

LA nouvelle diſtribution des Volumes a déjà procuré à cette Edition pluſieurs avantages qui manquoient à la premiere ; elle nous donne encore ici celui de réunir dans un ſeul Tome *Jérémie* & *Ezéchiel*, deux Prophetes qui ont exercé leur miſſion à peu près dans le même temps & ſur les mêmes objets. Jérémie qui a précédé, annonce la captivité de ſon peuple, la ruine de Jéruſalem, le rétabliſſement de ſa nation, le regne du Meſſie ; Ezéchiel qui vient enſuite, paroît au temps de la captivité, & au milieu des captifs : il annonce dans la Chaldée, ainſi que Jérémie dans la Judée, la ruine de Jéruſalem, le rétabliſſement de ſa nation, le regne du Meſſie. L'un & l'autre prophétiſent ſur les peuples qui environnoient les Juifs : les Ammonites & les Moabites, les Jelamiens & les Philiſtins. Jérémie prophétiſe ſur les Babyloniens ; Ezéchiel, ſur les Tyriens : l'un & l'autre ſur les Egyptiens.

A la tête de Jérémie, on trouvera la *Diſſertation de Dom Calmet ſur les Réchabites* ; à la tête d'Ezéchiel, celles du même Auteur *ſur le retour des dix tribus* & *ſur Gog & Magog.*

Dès la premiere édition de cette Bible, nous avons donné une *Diſſertation ſur les CCCXC ans dont il eſt parlé dans la Prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel ;* nous y ajoutons ici un *Supplément* à l'occaſion de ce que le P. Houbigant a dit

depuis ſur le même ſujet dans ſes Notes. Nous ajoutâmes à la *Diſſertation* de D. Calmet *ſur Gog & Magog*, une *ſeconde Partie* contenant la *Réfutation de cette Diſſertation par M. l'Abbé de Vence* ; & une *troiſieme tendante à juſtifier la Diſſertation de Dom Calmet* : nous ajoutons aujourd'hui à cette troiſieme Partie un *Supplément* pour ſervir de réponſe aux nouvelles objections formées contre le ſentiment de Dom Calmet par le P. Houbigant, & par M. l'Abbé Joubert ; & à cette occaſion, nous eſſayons de développer les divers points de vue ſous leſquels on peut conſidérer cette Prophétie.

Nous donnâmes auſſi une *Diſſertation ſur la coudée Hébraïque*, pour ſervir à l'intelligence du texte d'Ezéchiel, Chapitre XL. & ſuivant. M. Bellenger, Docteur de Sorbonne, qui avoit travaillé particuliérement ſur Hérodote, avoit attaqué Dom Calmet ſur ce qu'il attribue à Hérodote de dire qu'il y avoit deux ſortes de coudées chez les Babyloniens ; & à Ezéchiel, que la coudée dont il ſe ſervoit étoit plus grande d'un palme que celle qui étoit uſitée à Babylone. Nous examinons ces deux points ; nous reconnoiſſons qu'Hérodote ne compare pas deux coudées Babyloniennes ; mais nous ſoutenons qu'il compare une meſure Babylonienne avec une meſure Grecque : nous reconnoiſſons qu'Ezéchiel ne compare pas la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne, ni même avec aucune autre coudée, mais qu'il parle ſeulement d'une canne ou toiſe ſubdiviſée en coudées & en palmes : ceci nous donne lieu de diſcuter tout ce qui regarde les meſures de longueur

depuis ſur le même ſujet dans ſes Notes. Nous ajoutâmes à la *Diſſertation* de D. Calmet *ſur Gog & Magog*, une *ſeconde Partie* contenant la *Réfutation de cette Diſſertation par M. l'Abbé de Vence* ; & une *troiſieme tendante à juſtifier la Diſſertation de Dom Calmet* : nous ajoutons aujourd'hui à cette troiſieme Partie un *Supplément* pour ſervir de réponſe aux nouvelles objections formées contre le ſentiment de Dom Calmet par le P. Houbigant, & par M. l'Abbé Joubert ; & à cette occaſion, nous eſſayons de développer les divers points de vue ſous leſquels on peut conſidérer cette Prophétie.

Nous donnâmes auſſi une *Diſſertation ſur la coudée Hébraïque*, pour ſervir à l'intelligence du texte d'Ezéchiel, Chapitre XL. & ſuivant. M. Bellenger, Docteur de Sorbonne, qui avoit travaillé particuliérement ſur Hérodote, avoit attaqué Dom Calmet ſur ce qu'il attribue à Hérodote de dire qu'il y avoit deux ſortes de coudées chez les Babyloniens ; & à Ezéchiel, que la coudée dont il ſe ſervoit étoit plus grande d'un palme que celle qui étoit uſitée à Babylone. Nous examinons ces deux points ; nous reconnoiſſons qu'Hérodote ne compare pas deux coudées Babyloniennes ; mais nous ſoutenons qu'il compare une meſure Babylonienne avec une meſure Grecque : nous reconnoiſſons qu'Ezéchiel ne compare pas la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne, ni même avec aucune autre coudée, mais qu'il parle ſeulement d'une canne ou toiſe ſubdiviſée en coudées & en palmes : ceci nous donne lieu de diſcuter tout ce qui regarde les meſures de longueur

uſitées chez les Hébreux, de montrer que la coudée Hébraïque étoit égale à la coudée Egyptienne & à la coudée Babylonienne, & de juſtifier l'évaluation de la coudée Hébraïque telle qu'elle a été donnée par Dom Calmet. J'ajoute à la fin du volume, dans cette nouvelle édition, un *Supplément aux Notes des Chapitres XLV. & XLVIII.* d'Ezéchiel ſur les dimenſions du terrein deſtiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince : partie difficile, ſur laquelle, après avoir expoſé dans les Notes le ſentiment de Dom Calmet, je propoſe dans le Supplément un autre point de vue.

Je m'occupe inceſſamment du ſoin de me rendre aux inſtances réitérées qui me ſont faites, de donner des Notes plus étendues & plus intéreſſantes. Je m'y porte d'autant plus volontiers, que je l'aurois fait dès la premiere édition, ſi je n'euſſe rencontré alors des obſtacles qui me forcerent de ramper. On auroit voulu que *l'Abrégé des vingt-cinq volumes du Commentaire de Dom Calmet* eût été réduit à *huit ou dix ;* & néanmoins on vouloit y conſerver ſes *Préfaces & Diſſertations* en entier, & on me permettoit d'y en ajouter de nouvelles : de maniere qu'il falloit réduire les *Notes* à une conciſion ſi grande, que le plus ſouvent la *Paraphraſe* ſuffiſoit. Les premieres *Notes* que je produiſis furent trouvées trop longues ; il fallut les réduire à deux ou trois, quatre ou cinq lignes. Je ſentis toute la ſéchereſſe de ce travail : je voulus en dédommager mes Lecteurs par des *Préfaces* plus amples & des *Diſſertations* nouvelles. Cette marche fut applaudie, & inſenſiblement nous vînmes de *dix* volumes à *douze*, & juſqu'à *quatorze*. Lorſque

je voulus relire l'Ouvrage pour le livrer à l'impreſſion ; je fus moi-même peu ſatisfait de cette aridité ; je voulus faire encore une tentative pour m'élever à des objets plus intéreſſants : on me fit alors les plus vives inſtances pour me perſuader de laiſſer les *Notes* comme elles étoient. Il fallut céder, & s'en tenir aux *Préfaces* & *Diſſertations* deſtinées à ſuppléer aux Notes.

Aujourd'hui au contraire un Anonyme dont je loue le zele & dont je reſpecte les avis, m'écrit juſqu'à trois fois au nom de mes Lecteurs, pour me demander avec les plus vives inſtances ce que je ſens moi-même être bien certainement le plus intéreſſant & le plus utile. On peut être aſſuré que je ferai tous mes efforts pour répondre à de ſi juſtes deſirs. J'ai déjà commencé de le faire en travaillant ſur Iſaïe ; & l'Anonyme, dans ſa derniere lettre, me témoigne que ces premiers efforts lui paroiſſent capables de plaire à mes Lecteurs, & de leur faire eſpérer mieux encore pour la ſuite : je travaille à ſatisfaire leur attente. Si, comme il l'obſerve, j'ai donné ſur Iſaïe moins de Notes que le Volume n'auroit pu en contenir : j'eſpere que du moins on conviendra que le Volume que je préſente ſur Jérémie & ſur Ezéchiel ne pouvoit pas en contenir plus ; & voilà préciſément pourquoi je n'ai pas voulu charger de beaucoup de Notes nouvelles le Volume d'Iſaïe. Je n'aurois pas pu ſuivre le même ton dans celui-ci ſans le rendre énorme. Mais on n'y perdra rien. Je prépare un *Supplément aux Notes ſur les Prophetes.* Ce morceau entiérement neuf embraſſera le corps entier des Prophéties, &

renfermera un *Abrégé du Commentaire de S. Jérôme ſur les Prophetes.* J'achéverai par-là de montrer combien il eſt vrai que je ſuis diſciple de S. Jérôme, & j'eſpere que mes Lecteurs auront lieu d'être ſatisfaits, en me voyant marcher ſur les traces de ce ſaint Docteur, & expoſer à leurs yeux ſa méthode & ſes principes. Je ſupplie donc mes Lecteurs de me pardonner ſi je ne ſatisfais point encore leur louable & ſainte avidité pour les Notes intéreſſantes qu'ils attendent de moi. Je ne differe que pour leur offrir plus avantageuſement ce qu'ils me demandent.

TABLE DES PIECES

Contenues dans ce dixieme Volume.

Les pieces marquées par des étoiles ſont de la main de l'Editeur ; celles qui en ont deux ont déjà paru dans la premiere édition : celle qui porte cette marque †, eſt en partie de D. Calmet, de M. l'Abbé de Vence & de l'Editeur.

PRéface ſur Jérémie. *Page* 1
Diſſertation ſur les Réchabites. 46
JÉREMIE : Texte, Paraphraſe & Notes. 59
Préface ſur les Lamentations de Jérémie. 381
LAMENTATIONS DE JEREMIE : Texte, Paraphraſe & Notes. 389
Préface ſur Baruch. 421
BARUCH : Texte, Paraphraſe & Notes. 439
Préface ſur Ezéchiel. 476
** Diſſertation ſur les CCCXC. ans dont il eſt parlé dans la Prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel : *avec un Supplément neuf.* 512
Diſſertation ſur le retour des dix tribus. 540
† Diſſertation ſur Gog & Magog : *avec un Supplément neuf.* 549
** Diſſertation ſur la Coudée Hébraïque. 607
EZECHIEL : Texte, Paraphraſe & Notes. 639
Carte qui repréſente la diſtribution de la terre de Chanaan ſuivant la viſion du Chapitre XLVIII. d'Ezéchiel. 942
* Supplément aux Notes des Chapitres XLV. & XLVIII. ſur les dimenſions du terrein deſtiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince. 944

PRÉFACE

PREFACE
SUR
JÉRÉMIE.

JÉRÉMIE qui eſt le ſecond des quatre grands Prophetes ſelon l'ordre des temps, nous apprend lui-même *(a)* qu'il étoit *fils d'Helcias l'un des Prêtres qui habitoient à Anathoth dans la terre de Benjamin.* Les Rabbins croient que cet *Helcias* eſt le Grand-Prêtre qui exerçoit la ſacrificature ſous le regne de Joſias. Ce ſentiment a été ſuivi par quelques Anciens & par quelques Modernes. (*b*) Mais ſi Helcias pere de Jérémie avoit été revêtu de la dignité de Souverain Pontife, il ſemble que le Prophete n'auroit pas manqué de lui donner cette qualité. D'ailleurs, ſelon l'hiſtorien Joſeph, les Grands-Prêtres étoient obligés de faire leur réſidence à Jéruſalem; le pere de Jérémie au contraire demeuroit à Anathoth, & étoit un des Prêtres établis dans cette ville: *De Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth*: cette expreſſion donne aſſez à entendre qu'il n'étoit pas Grand-Prêtre.

Anathoth étoit une ville ſacerdotale de la tribu de Benjamin, comme on le voit par le témoignage de Joſué, & l'Auteur du I. Livre des Paralipomenes. (*c*) Elle paroît être la même que Nob ou Nobé, (*d*) où demeuroit Achimélech avec ſa famille, lorſque David s'y retira. (*e*) En effet lorſqu'il eſt parlé du maſſacre impie qui fut fait dans cette ville par l'ordre de Saül, il eſt dit que cette ville étoit une ville ſacerdotale. (*f*) Et lorſque Salomon relegue Abiathar fils d'Achimélech dans la terre de ſes peres, il eſt dit qu'il le renvoie à Anathoth. (*g*)

(*a*) *Jerem.* I. 1. = (*b*) *Chald. Clem. Alex. Strom. l.* 1. *Hieron. ſeu alius Aut. Tradit. Heb. in libris Paralip. Paul. Burg. Maldon. Sixt. Senenſ.* = (*c*) *Joſ.* XXI. 18. *&* 1. *Par.* VI. 60. = (*d*) C'eſt le ſentiment de N. Samſon, ſuivi par M. Robert, dans ſa carte de la Judée. = (*e*) 1. *Reg.* XXI. 1. *& ſeqq.* Elle eſt nommée *Nos* dans l'Hébreu, & *Nobé* dans la Vulgate. = (*f*) 1. *Reg.* XXII. 19. *Nobe autem civitatem Sacerdotum percuſſit ore gladii.* = (*g*) 3. *Reg.* II. 26. *Vade in Anathoth ad agrum tuum.*

Anathoth eſt donc la même que Nobé: & en effet on ne trouve point Nobé dans le dénombrement des villes ſacerdotales, ſi ce n'eſt que l'on reconnoiſſe que Nobé eſt la même qu'Anathoth: ce qui donne lieu de conjecturer que dans le Livre de Néhémie, où on trouve au nombre des villes de Benjamin, *Anathoth, Nob*, (*a*) il faudroit lire en un ſeul mot *Anathoth-Nob*, (*b*) qui étoit vraiſemblablement le nom de la ville ſacerdotale nommée tantôt *Nob* & tantôt *Anathoth*. Euſebe (*c*) dit qu'Anathoth étoit à trois milles de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, environ à la diſtance d'une lieue. S. Jérôme (*d*) ajoute qu'elle étoit au Nord de cette ville.

Le Seigneur adreſſa ſa parole à Jérémie au temps de Joſias fils d'Amon Roi de Juda: (*e*) il commença de lui parler *en la treizieme année du regne de ce Prince;* & il continua *ſous le regne de Joakim fils de Joſias*, & *juſqu'à la fin de l'onzieme année de Sédécias* autre *fils de Joſias*, c'eſt-à-dire, *juſqu'au temps de la tranſmigration de Jéruſalem au cinquieme mois* de l'année ſainte, onzieme de l'année civile. C'eſt encore ce que Jérémie même nous apprend. Joſias eut pour ſucceſſeur Sellum qui eſt auſſi nommé Joachaz, & à qui ſuccéda Joakim, qui eut pour ſucceſſeur Joachin nommé auſſi Jéchonias, à qui ſuccéda Sédécias. Jérémie ne parle point de Joachaz ni de Jéchonias: le premier ne régna que trois mois; le ſecond ne régna que trois mois & dix jours: peut-être que ce Prophete n'eut aucune révélation dans le court intervalle de ces deux regnes. Après la ruine de Jéruſalem, les Juifs qui ſe retirerent dans l'Egypte, y emmenerent avec eux Jérémie; & ce Prophete eut encore là quelques révélations, ſelon que lui-même nous l'apprend dans la ſuite de ce Livre. (*f*)

Le Seigneur adreſſa donc d'abord *ſa parole à Jérémie* en la treizieme année du regne de Joſias, *& lui dit: (g) Je vous ai connu avant que je vous euſſe formé dans les entrailles de votre mere; & je vous ai ſanctifié avant que vous fuſſiez ſorti de ſon ſein. Je vous ai établi Prophete pour les nations.* Quelques anciens Peres & grand nombre d'Interpretes, (*h*) ſemblent avoir cru, fondés ſur cet endroit, que Jérémie avoit été ſanctifié, & purifié de la tache du péché originel dès le ſein de ſa mere, de la même maniere que S. Jean-Baptiſte, à qui l'Egliſe applique les mêmes paroles. S. Auguſtin remarque expreſſément, (*i*) que S. Jean-Baptiſte & Jérémie ont été ſanctifiés dès le ſein de leurs meres, & purifiés dès-lors de la tache du péché originel qu'ils avoient contracté: *Jeremias & Joannes, quamvis ſanctificati in uteris matrum, traxerunt tamen originale peccatum.* D'autres Peres & pluſieurs Inter-

---

(*a*) *Neh.* XI. 32. = (*b*) C'eſt la penſée de N. Sanſon. = (*c*) *Euſeb. in locis.* = (*d*) *Hieron. in Jerem.* I. = (*e*) *Jerem.* I. 2. 3. = (*f*) *Jerem.* XLIII. & XLIV. = (*g*) *Jerem.* I. 4. 5. = (*h*) *Origen. Homil.* X. *in Jerem. Ambroſ. Apolog. in David. c.* 11. *n.* 57. *obſcurè. Nazianz. Orat.* 1. *Apolog. Bernard. ſeu alius Aut. Serm. de privileg. S. Joan. Bapt. Hieron. hic Thom. Rabam. Hugo. Dionyſ. Liran. Cornel. à Lapide.* = (*i*) *Aug. L.* IV. *Operis imperf. contra Julian. c.* 34. *p.* 1218. *nov. edit.*

pretes (*a*) croient que dans cet endroit le mot *ſanctifier*, ne ſignifie qu'une ſimple préparation ou une deſtination à un emploi. Il eſt vrai que dans l'Ecriture, il ſe prend ſouvent en ce ſens : par exemple, lorſque Dieu dit aux Iſraélites : (*b*) *ſanctifiez-moi tous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux :* c'eſt-à-dire, réſervez-les-moi, conſacrez-les-moi. Et il paroît auſſi que l'Eſprit-Saint explique lui-même dans le ſens de conſécration ce qui eſt dit ici de Jérémie, lorſque par la bouche de l'Auteur de l'Eccléſiaſtique, il dit (*c*) que Jérémie a été *ſanctifié prophete dès le ſein de ſa mere* : c'eſt à la lettre l'expreſſion de cet Auteur : ce qui ſignifie que Jérémie a été *conſacré Prophete dès le ſein de ſa mere*, comme l'exprime notre Vulgate. Mais cette conſécration même paroît ſuppoſer quelque choſe de plus qu'une ſimple deſtination au miniſtere prophétique. Car cette ſimple deſtination ne renferme rien qui ne ſoit commun à tous les Prophetes ; en ſorte qu'on peut dire de tous qu'ils ont été deſtinés au miniſtere prophétique, non ſeulement avant qu'ils fuſſent nés, mais avant même qu'ils fuſſent conçus. Lors donc que par une diſtinction ſinguliere, le Seigneur dit lui-même à Jérémie : *Avant que vous fuſſiez ſorti du ſein de votre mere, je vous ai ſanctifié, je vous ai conſacré, & je vous ai établi Prophete :* lorſque par la bouche de l'Auteur de l'Eccléſiaſtique il nous répete que Jérémie a été *ſanctifié* ou *conſacré Prophete dès le ſein de ſa mere* : il y a bien lieu de croire qu'il veut marquer non une ſimple deſtination, mais une vraie conſécration : c'eſt-à-dire, que par un privilege ſingulier Dieu fit pour Jérémie ce qu'il fit dans la ſuite pour S. Jean-Baptiſte ; il le ſanctifia dès le ſein de ſa mere, & le diſpoſa dès-lors au miniſtere qu'il devoit exercer dans la ſuite : *Antequam exires de vulva ſanctificavi te, & Prophetam in gentibus dedi te.*

Je vous ai établi Prophete parmi les nations : ou plutôt ſelon l'expreſſion de l'Hébreu : *Je vous ai établi Prophete pour les nations* : PROPHETAM *gentibus dedi te.* Jérémie fut ſuſcité pour annoncer les jugements que le Seigneur devoit exercer non ſeulement ſur les enfants de Juda, mais encore ſur la plupart des nations infideles qui les environnoient, ſur les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, les Syriens, les Phéniciens, les Philiſtins, les Egyptiens, les Arabes & les Babyloniens. Jérémie eſt le Prophete des Gentils, de même que S. Paul eſt leur Apôtre : *Prophetam gentibus dedi te.*

Le Seigneur ayant fait connoître à Jérémie le miniſtere auquel il l'avoit deſtiné & conſacré, *Jérémie lui dit* : (*d*) *Hélas, Seigneur Dieu, je ne ſais point parler : car je ne ſuis qu'un enfant.* On ne ſait pas au

(*a*) *Theodoret. hic Hieron. in Galat.* 1. *Chald. Sanct. Tir. Menoch. alii recentiores.* Dom Calmet regarde auſſi cette interprétation comme la plus vraiſemblable. = (*b*) *Exod.* XIII. 2. = (*c*) *Eccli.* XLIX. 9. Καὶ αὐτὸς ἐν μήτρᾳ ἡγιάσθη προφήτης. Vulg. *Qui à ventre matris conſecratus eſt propheta.* = (*d*) *Jerem.* I. 6.

juſte quel étoit alors l'âge de Jérémie. Les uns lui donnent quatorze ou quinze ans : (*a*) d'autres lui en donnent moins, & d'autres plus. Quand on lui en donneroit vingt, ou même davantage, il n'y auroit nul inconvénient, puiſque l'Ecriture donne le nom d'enfant à des perſonnes aſſez avancées en âge, (*b*) & que depuis la treizieme année de Joſias juſqu'à la priſe de Jéruſalem, il n'y a que quarante ou quarante & un ans. Quand donc on ſuppoſera que Jérémie ſera mort à quatre-vingts ans, il pouvoit en avoir trente ou trente-cinq, lorſque Dieu commença de lui parler. Ce qu'on lit ici dans la Vulgate : *A, a, a, Domine Deus, neſcio loqui*, (*c*) n'eſt point le bégaiement d'un enfant qui ne ſauroit s'exprimer : c'eſt une interjection & une plainte ; comme s'il diſoit : Hélas, hélas, hélas, Seigneur, je n'ai nul talent pour parler aux hommes de votre part. L'Hébreu même n'exprime qu'une ſeule interjection qui eſt traduite par *Heu* dans le Livre des Juges, où il eſt dit que Gédéon s'écrie à la vue de l'Ange : (*d*) *Heu, mi, Domine Deus* : c'eſt-à-dire, *Hélas, Seigneur Dieu* : C'eſt ici préciſément la même expreſſion.

Le Seigneur lui répondit : (e) Ne dites point : Je ne ſuis qu'un enfant : mais allez par-tout où je vous enverrai, & dites tout ce que je vous ordonnerai de dire : (f) Ne craignez point de paroître devant eux, parce que je ſuis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur. Lorſque le Seigneur promet à ſon Prophete d'être toujours avec lui pour le délivrer ; il ne lui promet pas de le préſerver de toute perſécution, mais de l'y ſoutenir, & de l'en faire ſortir victorieux. *Le Seigneur étendit ſa main,* (*g*) *toucha la bouche de Jérémie, & lui dit : Je mets préſentement mes paroles dans votre bouche, voici que je vous établis aujourd'hui,* (L'Hébreu pourroit ſe traduire : *Je vous établis aujourd'hui Voyant,* (*h*) c'eſt-à-dire, Prophete,) *ſur les nations & ſur les royaumes, pour arracher & pour détruire, pour perdre & pour diſſiper, pour édifier & pour planter.* Le Seigneur le choiſit pour lui faire annoncer ce qui devoit arriver non ſeulement à la maiſon de Juda, mais encore à la plupart des peuples & des royaumes voiſins. Ce n'étoit pas le Prophete qui devoit lui-même arracher & détruire, édifier & planter : mais il étoit établi pour annoncer que Dieu arracheroit & détruiroit, édifieroit & planteroit, ſelon ce que Dieu

---

(*a*) *Caſtrenſ. Tirin.* Le Pere de Carrieres adopte cette opinion dans ſa Préface & dans ſa Paraphraſe ſur ce texte de Jérémie. Ce que nous diſons ici ſur ce point eſt tiré en partie du Commentaire même de D. Calmet, & fait connoître ſon opinion. = (*b*) Voyez *Geneſ.* XXII. 5. XXXVII. 29. 30. LXI. 12. LXIV. 20. *Exod.* XXXIII. 11. 1. *Reg.* XVII. 33. *& alibi.* = (*c*) *Ita Munſt. Mont. Pag. alii Interp. paſſim.* = (*d*) *Judic.* VI. 22. = (*e*) *Jerem.* I. 7. 8. = (*f*) La Vulgate porte : *Quoniam ad omnia quæ mittam te ibis, &c.* Mais l'Hébreu peut auſſi ſe traduire : *Sed ad omnia quæ mittam te, vade, &c.* La même particule qui ſignifie *quoniam*, ſignifie auſſi *ſed* ; & le futur ſe prend ſouvent pour l'impératif. = (*g*) *Jerem.* I. 9. 10. = (*h*) Le mot Hébreu ראה que les Septante & la Vulgate expriment par Ἰδὲ, *Ecce*, comme s'il ſignifioit à la lettre *Vide*, pourroit auſſi ſignifier *Videntem*. Et le nom *Videns* étoit l'ancien nom que l'on donnoit aux Prophetes. 1. *Reg.* IX. 9.

lui-même dit ailleurs par la bouche du même Prophete, en parlant des deux maiſons d'Iſraël & de Juda : (*a*) *Comme je me ſuis appliqué à les arracher, à les détruire, à les diſſiper, à les perdre, & à les affliger, de même je m'appliquerai à les édifier & à les planter.* Jérémie étoit établi principalement pour annoncer le double jugement de juſtice & de miſéricorde que le Seigneur devoit exercer ſur la maiſon de Juda, c'eſt-à-dire, la grande déſolation qui devoit ſe répandre ſur la maiſon de Juda au temps de Nabuchodonoſor, & le rétabliſſement des deux maiſons d'Iſraël & de Juda réunies au temps de Cyrus. Le Seigneur inſiſte particuliérement ſur la déſolation dont Jérémie devoit être le Prophete : *Je vous établis pour arracher & pour détruire, pour perdre & pour diſſiper* : & il ne touche qu'en deux mots le rétabliſſement que Jérémie devoit auſſi annoncer : *Je vous établis pour bâtir & pour planter.* La déſolation de la maiſon de Juda, par les armes de Nabuchodonoſor, eſt le principal objet de la prophétie de Jérémie. Il eſt le Prophete de cette déſolation, beaucoup plus que du rétabliſſement qui devoit y ſuccéder ſous le regne de Cyrus.

Le Seigneur lui dit encore : (*b*) *Ceignez vos reins, levez-vous, & allez leur dire tout ce que je vous commanderai. N'appréhendez point de paroître devant eux*, & ne craignez point *que je vous briſe devant leur face.* (*c*) *Car je vous établis aujourd'hui comme une ville forte, comme une colonne de fer, & comme un mur d'airain contre toute cette terre*, (*d*) *devant les Rois de Juda, devant ſes Princes, devant ſes Prêtres, & devant ſon peuple. Ils combattront contre vous, & ils n'auront point l'avantage ſur vous, parce que je ſuis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.* Il ſemble que Jérémie étoit à Anathoth lorſqu'il reçut ſa Miſſion, puiſque le Seigneur lui dit de ſe lever pour aller faire entendre ſes paroles aux oreilles de Jéruſalem, (*e*) & tous ceux des enfants de Juda qui y venoient, ſelon ce qu'il lui dit bientôt après : (*f*) *Vade, & clama in auribus Jeruſalem.* Toute la ſuite du Livre de Jérémie renferme non ſeulement ſes prophéties, mais encore l'hiſtoire de ce Prophete, & de tous les combats qu'il eut à ſoutenir de la part des Juifs, & au milieu deſquels il fut toujours conſervé par la protection du Seigneur, ſelon ce que le Seigneur lui dit ici : *Bellabunt adversùm te, & non prævalebunt.*

Mais toutes les Prophéties contenues dans ce Livre ne s'y trouvent pas rangées ſelon l'ordre des temps, ſoit que l'Auteur de ce recueil ait négligé de leur donner cet ordre, ſoit que cet ordre ait été troublé & dérangé dans la ſuite par quelques accidents, ou par la mépriſe &

(*a*) *Jerem.* XXXI. 28. = (*b*) *Jerem.* I. 17. 18. 19. = (*c*) La Vulgate porte : *Nec enim timere te faciam vultum eorum.* L'Hébreu peut ſe traduire : *Ne frangam te ante faciem eorum.* = (*d*) Vulg. *ſuper* (Hébr. alit. *adversùs*) *omnem terram.* = (*e*) *Jerem.* I. 17. = ( ) *Jerem.* II. 2.

la négligence des Copiſtes. Il y a même de la variété entre l'arrangement que donnent à ces prophéties les exemplaires du Texte Hébreu & de la Verſion Vulgate, & celui que leur donnent les exemplaires de la Verſion des Septante: mais dans ceux-ci mêmes, l'ordre des temps n'eſt point obſervé; ce qui peut ſervir à prouver que ce différent arrangement n'a point eté fait à deſſein ni dans les uns ni dans les autres, mais qu'il eſt plutôt venu de quelque accident qui peut remonter juſqu'au temps où l'on écrivoit ſur des rouleaux: car il pouvoit arriver que ces rouleaux ſe brouillaſſent; & alors tout l'ordre d'un livre ſe trouvoit dérangé.

Nous donnerons d'abord ici l'analyſe de ce Livre tel que nous l'avons dans les exemplaires du Texte Hébreu & de la Verſion Vulgate. Enſuite nous expoſerons en peu de mots la différence qui ſe trouve dans l'Edition Romaine de la Verſion des Septante quant à l'arrangement des Prophéties contenues dans ce Livre. Après cela nous eſſayerons de rappeller ſuccinctement ces Prophéties à l'ordre des temps dans leſquels elles ont été prononcées, ce qui pourra contribuer à l'éclairciſſement même de ces prophéties.

Le Chapitre I. contient la miſſion de Jérémie. En la treizieme année du regne de Joſias, Jérémie reçoit du Seigneur ſa miſſion. Le Seigneur lui montre deux ſymboles, dont le premier ſignifie qu'il exercera bientôt ſes vengeances ſur la maiſon de Juda; & le ſecond, que la déſolation dont la maiſon de Juda eſt menacée viendra de l'Aquilon, c'eſt-à-dire, de la Chaldée, dont les peuples, quoique ſitués à l'Orient de la Judée, y étoient regardés comme Septentrionaux, parce qu'ils ne pouvoient y entrer que par le côté du Septentrion. Le Seigneur envoie Jérémie annoncer ces maux à ſon peuple.

Au Chap. II. commence une prophétie qui continue juſqu'au ℣. 5. du Chap. III. inclufivement. Elle peut être de la treizieme année du regne de Joſias: du moins elle paroît antérieure à la réforme que ce Prince mit dans ſes Etats en la dix-huitieme année de ſon regne. Le Seigneur ordonne à Jérémie de faire entendre ſa voix aux oreilles de Jéruſalem, pour lui rappeller les effets de la miſéricorde de ſon Dieu ſur la nation dont elle eſt le centre. Le Seigneur adreſſe ſa parole aux deux maiſons de Jacob: il ſe plaint de leur infidelité; il rappelle le jugement qu'il a déjà excercé ſur la maiſon d'Iſraël, & il menace d'exercer de même ſon jugement ſur la maiſon de Juda: il reproche aux enfants de Jacob leur vaine confiance dans le ſecours des hommes; il leur reproche leur infidélité & leur indocilité: il leur déclare que comme ils ont été confondus, en ſe confiant dans l'Aſſyrien, ils ſeront de même confondus, en ſe confiant dans l'Egyptien. Il invite les enfants de Juda à revenir ſincérement à lui.

Au ℣. 6. du Chap. III. commence une Prophétie qui continue juſqu'à la fin du Chap. VI. & qui pourroit être rapportée à la dix-huitieme an-

née de Joſias, (a) lorſque la maiſon de Juda revint au Seigneur, non de tout ſon cœur, mais d'une maniere feinte. (*Cap. III. ℣. 10.*) Le Seigneur ſe plaint de l'infidélité de la maiſon de Juda, devenue plus coupable que la maiſon d'Iſraël dont elle a imité les prévarications. (Chap. III. *℣. 6.* & ſuiv.) Il ordonne au Prophete de rappeller la maiſon d'Iſraël. Il promet de raſſembler les enfants d'Iſraël diſperſés. Il leur donnera des paſteurs fideles. Jéruſalem ſera couverte de gloire : toutes les nations viendront y rendre hommage au Seigneur. Les deux maiſons d'Iſraël & de Juda ſeront réunies. Le Prophete au nom du peuple reconnoît l'iniquité de la maiſon d'Iſraël. Le Seigneur continue d'annoncer les heureuſes ſuites du retour de la maiſon d'Iſraël. (Chap. IV.) Puis il exhorte ceux de Juda à ſe convertir & à prévenir ſa colere. Il annonce la déſolation terrible qui va tomber ſur eux. A la vue de ces maux, le Prophete éprouve de vives douleurs dans ſes entrailles, & ſon cœur eſt ſaiſi de trouble. Le Seigneur promet de ne pas perdre entiérement ſon peuple. La fille de Sion éprouve auſſi elle-même des douleurs ſemblables à celles d'un premier enfantement, & tombe en foibleſſe à la vue du carnage de ſes enfants. Le Seigneur promet de pardonner à Jéruſalem, s'il s'y trouve un ſeul juſte : (Chap. V.) les Princes comme le peuple ſont également pervertis. Le Seigneur reproche aux enfants de Juda leur infidélité, & leur incrédulité à la voix des Prophetes. Il leur annonce les maux qui doivent fondre ſur eux. Il promet encore une ſeconde fois de ne pas exterminer entiérement ſon peuple. Il ſe plaint de la dureté & de l'injuſtice de ce peuple. Il avertit les enfants de Juda de ſe préparer à ſoutenir la déſolation qui les menace. (Chap. VI.) Il ſe plaint de l'infidélité de Jéruſalem ; il annonce les maux qui vont fondre ſur elle. Il exhorte les enfants de Juda à s'inſtruire de la bonne voie, & à y marcher. Il établit parmi eux des ſentinelles qui ne ſont point écoutés. Il va punir l'indocilité de ce peuple. Les enfants de Juda tombent dans l'abattement, & reſſentent de vives douleurs. Jérémie eſt établi ſur ce peuple pour l'éprouver.

Au Chapitre VII. commence une autre prophétie qui paroît s'étendre juſqu'à la fin du Chap. X. & qui peut être rapportée encore à la dix-huitieme année de Joſias. Le Seigneur avertit les enfants de Juda de ne pas mettre leur confiance dans l'avantage qu'ils ont de poſſéder au milieu d'eux ſon temple, tandis qu'ils le déshonorent par leurs crimes. (Chap. VII.) Il les menace d'abandonner le temple de Jéruſalem, comme il a abandonné le tabernacle de Silo. Il défend à Jérémie de prier pour ce peuple. Il avertit les enfants de Juda que leurs ſacrifices leur ſont inutiles s'ils n'obéiſſent à ſes volontés. Il exhorte Jéruſalem aux gémiſſements & aux larmes. Tout le pays va être déſolé. Les os des Rois de Juda, des Princes & des Prêtres, des Prophetes & du peuple, ſeront jettés hors

(a) Voyez la *Diſſertation ſur les* 390 *ans dont il eſt parlé dans le Chapitre IV. d'Ezéchiel*, à la tête du Livre de ce Prophete.

de leurs ſépulchres & expoſés ſur la face de la terre. (Chap. VIII.) Ce peuple plus aveugle que les bêtes mêmes, ne connoît pas le jugement terrible qui le menace. Les faux ſages de ce peuple ſeront ſévérement punis. Dieu enverra contre la maiſon de Juda des ennemis redoutables. A la vue de ces maux le Prophete reſſent de vives douleurs. La fille de Sion pouſſe de triſtes gémiſſements dans le lieu de ſa captivité. Le Prophete pénétré d'affliction demande s'il n'y a donc ni réſine ni Médecin dans Galaad pour guérir la plaie de ſon peuple. Il déplore le carnage des enfants de Juda. (Chap. IX.) Il ſouhaite d'être éloigné d'eux à cauſe de leur péché. Le Seigneur va changer leur pays en une affreuſe ſolitude. Il cherche un homme ſage qui comprenne ſes jugements. Des femmes dont la fonction étoit d'exciter les larmes dans les cérémonies lugubres, ſont appellées pour gémir ſur la déſolation des enfants de Juda. Nulle reſſource que dans l'humble aveu de la miſéricorde & de la juſtice du Seigneur. Il va viſiter dans ſa colere les circoncis & les incirconcis, les enfants de Juda, & les peuples infideles qui habitent autour d'eux. Le Seigneur exhorte toute la maiſon d'Iſraël, tous les enfants de Jacob, à ne point prendre part à l'Idolatrie des nations dans leur captivité. (Chap. X.) Les idoles ſont vaines : le Seigneur eſt le ſeul Dieu véritable. Il avertit Jéruſalem de ſe préparer à la déſolation dont elle eſt menacée. Jéruſalem déplore ſes propres malheurs. Elle conjure le Seigneur de détourner d'elle ſa colere.

Au Chap. XI. commence une prophétie qui paroît être contenue au Chap. ſuivant, & qui peut avoir été prononcée en la dix-huitieme année de Joſias, à l'occaſion de l'alliance qui fut alors renouvellée avec le Seigneur par les ſoins de Joſias. Le Seigneur envoie Jérémie pour exhorter les habitants de Juda & de Jéruſalem à obſerver ſon alliance. (Chap. XI.) Il ſe plaint de leur infidélité. Il les menace de ſes vengeances. Il défend à Jérémie de prier pour eux. Les habitants d'Anathoth forment le deſſein de faire mourir Jérémie : le Seigneur menace de les exterminer au jour de ſes vengeances. Le Prophete ſe plaint à Dieu de la proſpérité des méchants. (Chapitre XII.) Le Seigneur lui annonce les perſécutions qu'il aura à ſouffrir. Le Seigneur va abandonner ſon héritage entre les mains de ſes ennemis à cauſe des péchés de ſon peuple. Les enfants de Juda & les peuples qui l'environnent, vont être enlevés de leur pays, & ils y ſeront enſuite ramenés : ſi alors ces peuples ſe convertiſſent au Seigneur, il les établira au milieu de ſon propre peuple ; s'ils refuſent d'écouter ſa voix, il les perdra.

Quelques-uns croient que le ℣. 18. du Chap. XIII. eſt adreſſé à Jéchonias & à Nohesta ſa mere : & pluſieurs penſent que ce qui eſt rapporté au commencement du Chapitre, eſt arrivé ſous le regne de Joakim pere de Jéchonias, en ſuppoſant que Jérémie ait fait deux fois le voyage de la Judée juſqu'à l'Euphrate, trajet que l'on évalue à environ 150 lieues. D'autres prétendent que ce que Jérémie rapporte de ce voyage ſe paſſa en

en viſion. Et Bochart penſe que le lieu nommé en cet endroit dans l'Hébreu *Pherath* n'eſt pas le fleuve de l'*Euphrate*, mais le lieu nommé *Ephrata* qui eſt le même que Bethléhem à deux lieues de Jéruſalem. Le ℣. 18. pourroit être adreſſé à Joakim & à Noheſta ſon épouſe : en ſorte que tout ce Chapitre ſe rapporteroit au regne de Joakim, & même aux premieres années de ce Prince, avant que Nabuchodonoſor fût venu dans la Judée. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'acheter une ceinture & de la mettre autour de ſes reins. Enſuite il lui commande d'aller à l'Euphrate, (ou au lieu nommé *Pherath* ou *Ephrata*,) & d'y cacher cette ceinture dans le trou d'un rocher. Quelque temps après il lui ordonne d'y retourner, & d'en retirer cette ceinture. Elle ſe trouve pourrie & hors d'état de ſervir. Le Seigneur explique ce que ſignifient ces ſymboles. Il ordonne à Jérémie d'annoncer ſes vengeances aux enfants de Juda, & de les exhorter à la pénitence. Il lui commande d'annoncer au Roi & à la Reine, (℣. 18.) que bientôt ils perdront leur couronne. (Joakim la perdit par une mort funeſte; & Noheſta ſon épouſe, par la captivité.) Le Seigneur continue de reprocher aux enfants de Juda leur infidélité, & de leur annoncer ſes vengeances.

Au Chap. XIV. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. ſuivant. Le ℣. 1. du Chap. XIV. annonce que ce fut au ſujet ou à l'occaſion d'une ſéchereſſe, dont la Judée fut affligée alors, ou dût être affligée dans la ſuite, & qui y produiſit la famine : & le ℣. 18. donne lieu de croire que ce fut vers le temps du dernier ſiege de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, ſous le regne de Sédécias. Mais tout ce diſcours pourroit être prophétique, & le ℣. 13. donne lieu de penſer qu'on pourroit rapporter ce diſcours aux premieres années du regne de Joakim, lorſque les faux Prophetes diſoient qu'on ne verroit point l'épée de l'ennemi, que le roi de Babylone ne viendroit point. Le Prophete décrit la conſternation où devoit être la Judée au temps de cette ſéchereſſe & de cette famine qu'elle devoit éprouver. (Chap. XIV.) Il implore la miſéricorde du Seigneur au nom de ſon peuple. Le Seigneur lui défend de prier pour ce peuple : il ne recevra ni leurs jeûnes ni leurs ſacrifices. Les faux Prophetes promettent fauſſement la paix : (℣. 13.) ils périront eux-mêmes par l'épée & par la famine. Jérémie pleure les maux de ſon peuple. Les uns périront par l'épée de l'ennemi, d'autres par la famine, d'autres ſeront emmenés en captivité. (℣. 18.) Jérémie renouvelle auprès du Seigneur ſes inſtances au nom des enfants de Juda. Le Seigneur déclare que quand Moyſe & Samuel intercéderoient pour ce peuple, il demeureroit *inflexible* à leurs prieres. (Chap. XV.) Les enfants de Juda ſeront livrés à l'épée de l'ennemi. Le Prophete ſe plaint de ce qu'en annonçant ces triſtes prédictions, il eſt devenu un ſujet de contradiction à ſon peuple. Il implore le ſecours du Seigneur. Le Seigneur lui promet de le remplir de force, & de le délivrer des mains de ſes ennemis.

Au Chap. XVI. commence une prophétie qui paroît être continuée

juſqu'au ℣. 18. du Chap. XVII. incluſivement. Cette prophétie pourroit être encore rapportée au commencement du regne de Joakim. Le Seigneur défend à Jérémie de ſe marier, & de prendre part ou au deuil ou à la joie des autres; (Chap. XVI.) parce que les vengeances du Seigneur vont tomber ſur ce peuple. Les enfants de Juda ont abandonné le Seigneur, & ont fermé l'oreille à ſa voix; il va les chaſſer & les envoyer dans une terre étrangere, d'où il les raménera enſuite dans leur pays. Il va envoyer contr'eux les Chaldéens qui viendront d'abord comme des pêcheurs pour les prendre dans leurs filets; & enſuite il les enverra comme des chaſſeurs qui les pourſuivront juſques dans les plus ſombres retraites. Mais lorſque le Seigneur raménera & rétablira les enfants de Juda, les nations reconnoîtront ſa puiſſance, & la vanité de leurs idoles. Le péché de Juda eſt écrit avec une plume de fer. (Chap. XVII.) Jéruſalem ſera livrée à ſes ennemis en punition de ſes crimes. Maudit eſt celui qui met ſa confiance dans l'homme: heureux celui qui la met en Dieu. Le cœur de l'homme eſt impénétrable: Dieu ſeul peut le connoître & le guérir. Les impies demandent avec inſulte à Jérémie où eſt l'accompliſſement des menaces qu'il leur a faites. Le Prophete implore contr'eux le ſecours du Seigneur.

On pourroit rapporter au même temps la prophétie qui eſt contenue dans les neuf derniers verſets du Chap. XVII. & dont l'occaſion fut le violement public de la loi du Sabbat. Le Seigneur exhorte les enfants de Juda à ne point violer la ſainteté du Sabbat; il leur promet de récompenſer leur fidélité; il les menace de punir ſévérement leur infidélité.

La prophétie du Chap. XVIII. a quelque rapport avec celle du Chap. XIX. & celle-ci ſe trouve liée avec celle du Chap. XX. qui pourroit ſe rapporter aux premieres années du regne de Joakim: en ſorte que les prophéties contenues dans ces trois Chapitres pourroient avoir été prononcées vers ce temps là. Le Seigneur envoie Jérémie chez un Potier; (Chap. XVIII.) le Prophete trouve cet homme occupé à ſon travail, & diſpoſant de ſon argile comme il lui plaît. Le Seigneur déclare qu'il peut de même traiter ſon peuple comme il lui plaira, ſelon le bien ou le mal qu'il verra en lui. Il ſe plaint de l'infidélité de ſon peuple. Les enfants de Juda conſpirent contre Jérémie. Il réclame la juſtice du Seigneur. Le Seigneur ordonne au Prophete de prendre un vaſe d'argile, & de mener avec lui les anciens des Prêtres & du peuple dans la vallée des enfants d'Ennon; (Chapitre XIX.) de leur annoncer là les maux terribles qui alloient tomber ſur Jéruſalem, & qui devoient changer cette vallée en un lieu de carnage; & de briſer ce vaſe à leurs yeux, pour leur être un ſigne des maux qui alloient tomber ſur ce peuple & ſur cette ville. Jérémie revenant de ce lieu, va annoncer à tout le peuple à l'entrée du temple, les maux qui devoient tomber ſur eux. Phaſſur Prêtre & Intendant du temple, ayant entendu Jérémie parler ainſi, le frappe & le fait mettre en priſon. (Chap. XX.) Dès le lendemain, il le délivre. Jérémie délivré pro-

phétiſe contre Phaſſur même. Il ſe plaint au Seigneur de l'opprobre où il ſe trouve expoſé. Il met ſa confiance en Dieu, dont il réclame la juſtice. Pénétré de la plus vive douleur, il s'afflige d'être né; & il regarde comme funeſte & malheureux pour lui le jour où il eſt ſorti du ſein de ſa mere.

Juſqu'ici l'ordre des prophéties de Jérémie paroît aſſez ſuivi. Les douze premiers Chapitres peuvent ſe rapporter aux dix-neuf dernieres années du regne de Joſias: & les huit Chapitres ſuivants juſqu'au XX. incluſivement, peuvent ſe rapporter aux trois premieres années du regne de Joakim. Mais ici l'ordre commence d'être évidemment troublé. Le ℣. 1. du Chap. XXI. nous annonce que la prophétie contenue dans ce Chapitre eſt du regne de Sédécias; & la ſuite donne lieu de croire qu'elle eſt de la dixieme année du regne de ce Prince, lorſque Nabuchodonoſor après avoir marché contre le Roi d'Egypte, revint mettre le ſiege devant Jéruſalem. Alors Sédécias ayant envoyé vers Jérémie afin qu'il conſultât le Seigneur, le Seigneur déclare par la bouche de ſon Prophete, qu'il fera périr le peuple par la peſte, par l'épée, & par la famine; & que les reſtes ſeront livrés à Nabuchodonoſor qui en fera un affreux carnage. Il avertit *le peuple* qu'il ne lui reſte d'autre reſſource que de ſe rendre aux Chaldéens: & il déclare au Roi de Juda que l'unique moyen qu'il ait pour éviter les vengeances du Seigneur, c'eſt de rendre la juſtice en prenant la défenſe des opprimés.

Au Chap. XXII. commence un diſcours qui paroît être continué juſqu'au ℣. 8. du Chap. XXIII. incluſivement, & qui eſt adreſſé à Joakim: on peut encore le rapporter aux premieres années du regne de ce Prince, & avant l'arrivée de Nabuchodonoſor. Jérémie exhorte Joakim & ſon peuple, à être dociles à la voix du Seigneur, & à agir ſelon la juſtice & l'équité, pour éviter les maux dont ils ſont menacés. Il leur déclare qu'il ne faut point pleurer Joſias mort dans la piété; mais qu'il faut gémir ſur Sellum qui a été emmené captif par le Roi d'Egypte, & qui mourra dans cette terre étrangere. Il tourne ſes reproches contre Joakim, dont il annonce la fin malheureuſe. Jéruſalem ſera abandonnée de ſes alliés. Jéchonias fils de Joakim ſera livré aux Chaldéens, mourra dans une terre étrangere, & n'aura point de ſucceſſeur ſorti de lui. Le Seigneur ſe plaint des Paſteurs, c'eſt-à-dire, des chefs de ſon peuple, qui ont diſperſés les brebis de ſon troupeau. Il promet de raſſembler ſes brebis, & de leur donner des Paſteurs fideles, & un Roi juſte qui ſortira de la race de David: (c'eſt le Meſſie.) Il promet de raſſembler les enfants d'Iſraël de tous les pays où ils auront été diſperſés.

Au ℣. 9. du Chap. XXIII. commence un diſcours qui eſt adreſſé aux faux Propheres, & qui continue juſqu'à la fin du Chapitre. On peut le rapporter comme le précédent aux premieres années de Joakim. Jérémie expoſe l'affliction, la douleur & le trouble qu'il éprouve en conſidérant les arrêts terribles de la juſtice du Seigneur. Le Seigneur ſe plaint de la cor-

ruption des Prêtres & des Prophetes : il annonce leur ruine. Il compare l'infidélité des Prophetes de Samarie avec l'infidélité des Prophetes de Jéruſalem : il annonce de nouveau la perte de ceux-ci. Il avertit ſon peuple de ne point écouter les paroles de ces faux Prophetes qui promettent en vain la paix. Il déclare que ſes jugements redoutables s'exécuteront, & que ſes deſſeins ne ſeront reconnus, que lorſqu'ils ſeront accomplis. Il continue de ſe plaindre de ces Prophetes qui prophétiſent d'eux-mêmes. Il leur oppoſe la force & l'efficacité de ſa parole. Il les menace de ſes vengeances. Il ſe plaint du mépris que l'on fait de ſa parole. Il menace des effets de ſa colore tous ceux d'entre le peuple, d'entre les Prophetes & d'entre les Prêtres, qui perſévéreront dans ce mépris.

Jérémie même nous apprend que la prophétie du Chapitre XXIV. eſt du commencement du regne de Sédécias, après que Nabuchodonoſor eut transféré Jéchonias avec ſes Princes & une partie du peuple, & qu'il les eut emmenés de Jéruſalem à Babylone. Le Seigneur fait voir à Jérémie deux paniers de figues, l'un dont les figues étoient bonnes, l'autre dont les figues étoient mauvaiſes. Il lui explique cette viſion : les bonnes figues repréſentent ceux de Juda qui ont été transférés à Babylone avec Jéchonias, & ſur qui le Seigneur exercera ſa miſéricorde en les rappellant à lui, & les rétabliſſant dans leur héritage. Les mauvaiſes figues repréſentent ceux qui ſont reſtés dans le pays de Juda, ou qui ſe ſont retirés en Egypte, & ſur qui le Seigneur exercera ſa juſtice par des châtiments éclatants.

La prophétie du Chap. XXV. eſt datée de la quatrieme année de Joakim : la 23e. année de la miſſion de Jérémie étoit commencée ſelon ce qui eſt dit au ℣. 3. (*a*) & Nabuchodonoſor n'étoit point encore entré dans la Judée, ſelon ce qui eſt dit au ℣. 9. Jérémie annonce à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jéruſalem, que parce qu'ils n'ont point écouté ſa voix ni celle de tous les autres Prophetes qui leur ont parlé de la part du Seigneur, le Seigneur va prendre & envoyer contr'eux le Roi de Babylone qui les ſubjuguera, eux & tous leurs voiſins; qu'ils demeureront aſſujétis à ce Prince & à ſes ſucceſſeurs pendant ſoixante & dix ans; après quoi la colere du Seigneur tombera ſur les Babyloniens mêmes qui auront été les inſtruments de ſa vengeance. Ce Prophete rapporte que ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu du Seigneur, (℣. 15. & ſuiv.) il avoit préſenté le calice de ſa colere à Jéruſalem, aux Egyptiens, aux Philiſtins, aux Iduméens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Tyriens, aux inſulaires, à tous les peuples de l'Arabie, à

(*a*) Voyez ce qui ſera dit ſur cela dans la *Diſſertation ſur les* 390 *ans dont il eſt parlé dans la Prophétie du Chap. IV. d'Ezéchiel.* Elle ſera placée à la tête du Livre de ce Prophete.

tous ceux de l'Aquilon : (pluſieurs croient que cela ſe paſſa dans une viſion :) le Seigneur ajoute que le Roi de Séſach, c'eſt-à-dire, le Roi de Babylone, en boira après eux. Il continue d'annoncer les vengeances qu'il va exercer ſur la terre, & il déclare qu'il commencera par frapper ſon peuple même.

La prophétie du Chap. XXVI. eſt datée du commencement du regne de Joakim : mais cela ne doit pas ſe prendre à la rigueur ; car le ℣. 21. prouve qu'il y avoit déjà quelque temps que Joakim étoit ſur le trône. Il paroît ſeulement que cette prophétie eſt antérieure à l'arrivée de Nabuchodonoſor. Le Seigneur envoie Jérémie dans le parvis du temple pour y annoncer de nouveau aux habitants de Juda, que s'ils ne ſont dociles à la voix du Seigneur, Jéruſalem ſera réduite au même état que Silo. Les Prêtres & les Prophetes, avec le peuple, ſe ſaiſiſſent de Jérémie pour le faire mourir. Les Princes de Juda viennent prendre connoiſſance de cette affaire. Jérémie parle pour ſa défenſe : les Princes & le peuple déclarent aux Prêtres & aux Prophetes qu'ils le trouvent innocent. Quelques-uns des anciens alleguent en faveur de Jérémie l'exemple du Prophete Michée qui avoit prophétiſé ſous Ezéchias. Un autre Prophete nommé Urie avoit été pourſuivi & mis à mort par l'ordre de Joakim. (Cet exemple eſt contraire à Jérémie, & pluſieurs croient qu'il fut propoſé par ſes adverſaires ; d'autres penſent que ce furent les défenſeurs même de Jérémie qui pour oppoſer Ezéchias dont la mémoire étoit en bénédiction, à Joakim qui s'étoit rendu odieux par ſes violences, comparent la conduite d'Ezéchias à l'égard du Prophete Michée, avec celle de Joakim à l'égard du Prophete Urie, pour en conclure qu'il valoit mieux imiter la clémence & la piété d'Ezéchias.) Ahicam qui avoit été dans un emploi diſtingué ſous Joſias, prend la défenſe de Jérémie, & empêche qu'on ne le faſſe mourir.

La prophétie du Chap. XXVII. eſt datée du commencement du regne de Joakim ; mais la ſuite montre qu'elle appartient plutôt au regne de Sédécias. Quelques-uns ont voulu concilier cela en diſant que Jérémie eut ordre de préparer ſous le regne de Joakim, les liens & les jougs qu'il ne devoit envoyer que ſous le regne de Sédécias. Mais le Syriaque & l'Arabe liſent dans la date de cette prophétie le nom de *Sédécias*, au lieu du nom de *Joakim*. Alors tout s'accorde ; & quelques-uns préferent cette lecture qui forme ainſi un ſens plus naturel. Cette prophétie eſt liée avec celle du Chap. ſuivant : & le ℣. 1. du Chap. ſuivant montre qu'elles ſont l'une & l'autre de la 4e. année du regne de Sédécias. Le Seigneur ordonne à Jérémie de prendre & de mettre ſur ſon col des liens & des jougs, & de les envoyer aux Rois d'Edom, de Moab, d'Ammon, de Tyr, & de Sidon, par les ambaſſadeurs qui étoient venus de leur part à Jéruſalem vers le Roi Sédécias. Il leur déclare qu'il a livré toutes leurs terres à Nabuchodonoſor. Il leur promet la paix s'ils ſe ſoumettent à ce Prince, & il les menace de ſes vengeances s'ils refuſent de lui obéir.

Le Prophete exhorte de même Sédécias à ſe ſoumettre au Roi de Babylone. Il s'éleve contre les faux Prophetes qui ſéduiſoient le peuple en lui promettant qu'il ne ſeroit point aſſujéti à Nabuchodonoſor, & que les vaſes du temple qui avoient été emportés à Babylone, en ſeroient bientôt rapportés. Il déclare que les vaſes mêmes qui ſont reſtés à Jéruſalem ſeront emportés comme les autres, & demeureront à Babylone juſqu'au jour où les captifs ſeront rappellés.

La prophétie du Chap. XXVIII. eſt datée de la même année, quatrieme du regne de Sédécias. Hananias faux Prophete prédit en préſence des Prêtres & de tout le peuple, que dans deux ans les vaſes emportés à Babylone ſeront rapportés à Jéruſalem, & que Jéchonias reviendra avec tous les captifs. Jérémie conſent qu'Hananias ſoit regardé comme un vrai Prophete, ſi cette prédiction s'accomplit. Hananias pour confirmer ſa prédiction, rompt le joug que Jérémie portoit. Le Seigneur ordonne à Jérémie de déclarer à Hananias, qu'au lieu d'un joug de bois, un joug de fer ſera impoſé par le Roi de Babylone ſur tous les peuples contre leſquels le Seigneur avoit parlé; & que lui Hananias mourroit dans cette même année, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur. Et en effet Hananias mourut deux mois après.

La prophétie du Chap. XXIX. eſt datée du regne de Sédécias, lorſque ce Prince envoya à Babylone vers Nabuchodonoſor, après que Jéchonias & une partie du peuple eurent été transférés de Jéruſalem à Babylone; ce qui inſinue que cette prophétie peut être rapportée aux premieres années de Sédécias, & avant qu'Ezéchiel eût commencé de prophétiſer en Chaldée, où il avoit été emmené avec Jéchonias. Jérémie écrit aux captifs de Babylone, & les avertit de la part du Seigneur de s'établir dans ce pays; de n'y pas laiſſer éteindre leur race; de prier pour la paix de cette ville où ils ont été transférés, de ne point ſe laiſſer ſéduire par les faux Prophetes. Le Seigneur promet de ramener les captifs dans leur pays après les ſoixante & dix ans de captivité, qu'il avoit déjà annoncés. Il menace de ſes vengeances ceux qui ſont reſtés dans la Judée, & qui n'ont point écouté la voix de ſes Prophetes. Il annonce le ſupplice que ſouffriront Achab & Sédécias, faux Prophetes qui ſéduiſoient les captifs à Babylone. Séméïas autre faux Prophete d'entre les captifs ayant écrit à Sophonias Intendant du temple, pour ſe plaindre de cette Lettre de Jérémie; le Seigneur annonce le châtiment dont il punira ce faux Prophete.

Au Chap. XXX. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. ſuiv. Cette prophétie a rapport au ℣. 10. du Chap. XXIX. où Jérémie a prédit la fin de la captivité: elle peut être rapportée au même temps. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire ce qu'il va lui découvrir touchant la délivrance & le retour des captifs de ſon peuple. (Chapitre XXX.) Une déſolation terrible ſe répandra ſur la Chaldée: les Babyloniens ſeront ſaiſis d'effroi: ce ſera un temps d'affliction pour les enfants de

Jacob même ; mais bientôt après ils ſeront délivrés ; & ils ſerviront le Seigneur & le chef qui leur ſera donné de la race de David. Le Seigneur délivrera les enfants de Jacob, & les raménera dans leur pays. Il les a frappés avec ſévérité à cauſe de la multitude de leurs iniquités ; mais le jour viendra où il abandonnera au pillage ceux qui les ont affligés. Sion ſera rappellée ; Jéruſalem ſera rebâtie ; ſes enfants ſeront élevés en gloire ; un chef ſortira du milieu d'eux ; le Seigneur ſera leur Dieu. Mais les jours de ſa miſéricorde ſeront précédés de ceux de ſa juſtice : le Seigneur exercera ſes vengeances ſur les impies qui ſont au milieu de ſon peuple. On ne comprendra ſes deſſeins que lorſqu'ils ſeront accomplis. Le Seigneur promet de ſe réconcilier avec toutes les tribus d'Iſraël. (Chap. XXXI.) La vierge d'Iſraël paroîtra en pompe ; les montagnes de Samarie ſeront cultivées de nouveau. Ephraïm viendra adorer le Seigneur ſur la montagne ſainte de Sion. Le Seigneur invite toute la maiſon de Jacob à célébrer la délivrance des reſtes d'Iſraël. Les enfants d'Iſraël ſeront raſſemblés & viendront louer le Seigneur dans Sion. Rachel aïeule d'Ephraïm a pleuré la captivité de ſes enfants ; mais elle les verra revenir dans leur pays. Ephraïm reconnoît ſon iniquité, & implore la miſéricorde du Seigneur. Le Seigneur ſe laiſſe attendrir ſur Ephraïm, & l'exhorte à gémir ſur ſes anciens déſordres. Pour l'exciter à ſe convertir, le Seigneur le rend attentif à un prodige de ſa puiſſance : (C'eſt la naiſſance du Meſſie :) Iſraël bénira la terre de Juda : Juda habitera de nouveau dans ſa propre terre. Le Seigneur rétablira les deux maiſons d'Iſraël & de Juda. Les enfants ne porteront plus les iniquités de leurs peres. Le Seigneur fera une alliance nouvelle avec la maiſon d'Iſraël comme avec la maiſon de Juda. Le Seigneur n'abandonnera pas éternellement Iſraël ; Jéruſalem ſera rebâtie, & fondée pour toujours.

La prophétie du Chap. XXXII. eſt datée de la dixieme année de Sédécias, lorſque Nabuchodonoſor revenu de l'Egypte eut remis le ſiege devant Jéruſalem. Jérémie étoit alors retenu dans le parvis de la priſon du palais par ordre de Sédécias. Il achete par l'ordre de Dieu le champ d'un de ſes parents : il ordonne à Baruch de prendre ſoin que le contrat de cet achat puiſſe être conſervé ; & il déclare que Juda rentrera en poſſeſſion de ſon pays. Il invoque le Seigneur ; il conſidere la grandeur & la puiſſance de cet Etre ſuprême, les merveilles qu'il a opérées en faveur d'Iſraël, l'ingratitude & l'infidélité de ce peuple, les vengeances que Dieu exerçoit alors ſur eux, & l'ordre que le Seigneur lui donnoit toutefois d'acheter ce champ. Le Seigneur lui déclare qu'en effet il abandonne Jéruſalem & Juda entre les mains des Chaldéens, pour punir l'infidélité de ſon peuple ; mais qu'enfin il raſſemblera ce même peuple, le rétablira dans ce même lieu, fera avec lui une alliance éternelle, & le comblera de ſes biens.

La prophétie du Chap. XXXIII. paroît avoir été prononcée peu de temps après la précédente : Jérémie étoit encore retenu dans le parvis de

la priſon. Le Seigneur promet de refermer les plaies de Jéruſalem, de remener les captifs de ſon peuple, de leur pardonner leurs péchés, & de les combler de ſes biens. Il promet de ſuſciter de la race de David un Prince qui régnera ſelon la juſtice, de ne jamais laiſſer éteindre ni la race de David, ni la race de Lévi, mais de les multiplier l'une & l'autre comme le ſable de la mer. A la vue des jugements que le Seigneur avoit exercés ſur les deux maiſons d'Iſraël & de Juda, pluſieurs regardoient ſon peuple comme entiérement rejetté : mais le Seigneur proteſte que jamais il n'abandonnera la poſtérité de Jacob, & que jamais il ne rejettera la race de David.

La prophétie du Chap. XXXIV. eſt antérieure aux deux précédentes : elle eſt de la neuvieme année de Sédécias, lorſque Nabuchodonoſor preſſoit Jéruſalem & les autres villes de la Judée. Le Seigneur fait annoncer à Sédécias, qu'il le livrera, lui & la ville de Jéruſalem entre les mains de Nabuchodonoſor : il lui promet néanmoins qu'il ne mourra point par l'épée. Quelque temps après, l'année ſabbatique étant ſurvenue, Sédécias ordonna que la liberté fut rendue, ſelon la loi, aux eſclaves Hébreux ; les Juifs obéirent ; & les eſclaves furent mis en liberté. Mais enſuite Nabuchodonoſor ayant levé le ſiege, pour marcher contre les Egyptiens, les Juifs reprirent leurs eſclaves au mépris de la loi. Le Seigneur leur reproche par ſon Prophete cette nouvelle infidélité, & leur déclare que parce qu'ils ont ainſi refuſé de laiſſer la liberté à leurs eſclaves, il va les renvoyer eux-mêmes libres en les livrant à l'épée, à la famine & à la peſte, & entre les mains de leurs ennemis ; il ajoute que le Roi de Babylone qui a levé le ſiege, reviendra, ſe rendra maître de Jéruſalem, la brûlera, & réduira en ſolitude la terre de Juda.

La prophétie du Chap. XXXV eſt datée du regne de Joakim : il y a lieu de croire qu'elle eſt de la quatrieme année de ce Prince, lorſque Nabuchodonoſor s'avançoit contre Jéruſalem. Les Réchabites qui juſques-là avoient habité ſous des tentes, ſelon les loix de Jonadab leur pere, étoient alors entrés dans Jéruſalem pour ſe mettre à couvert de l'armée des Chaldéens. Jérémie par l'ordre du Seigneur, va les trouver & leur préſente du vin. Ils refuſent d'en boire, parce que cela leur avoit été défendu par Jonadab. Le Seigneur ſe ſert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des enfants de Juda. Il menace ceux-ci de ſes vengeances, & promet à ceux-là de conſerver leur race. Les Réchabites dont il eſt ici parlé, feront le ſujet d'une Diſſertation.

Diſſertation ſur les Réchabites.

La prophétie du Chap. XXXVI. eſt datée de la quatrieme année de Joakim : elle paroît être de la fin de cette quatrieme année, peu de temps avant le jeûne que ce Prince fit publier en la cinquieme année au neuvieme mois, & que pluſieurs croient avoir été publié à l'occaſion de l'anniverſaire de la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, qui ſe rendit maître de cette ville en la quatrieme année de Joakim. Ainſi cette prophétie ſe trouvera poſtérieure à la priſe de Jéruſalem. Jérémie étoit

étoit alors obligé de ſe tenir renfermé, pour éviter de tomber entre les mains de ſes ennemis. Le Seigneur lui ordonne d'écrire tout ce qu'il avoit dit touchant Iſraël & Juda & tous les autres peuples, depuis le commencement de ſa miſſion juſqu'alors. Baruch l'écrit ſous la dictée de Jérémie, & va par l'ordre du Prophete en faire la lecture dans le temple en préſence de tout le peuple, au jour du jeûne qui fut publié au neuvieme mois en la cinquieme année de Joachim. Les Princes de Juda font venir Baruch devant eux; & ſur leur demande, il leur fait la lecture de ce Livre. Les Princes l'avertiſſent de ſe cacher lui & Jérémie, & vont trouver le Roi. Ce Prince commence de ſe faire lire ce Livre: mais bientôt après il le déchire & le jette au feu, & donne ordre d'arrêter Baruch & Jérémie. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire de nouveau les mêmes prophéties, & lui déclare le jugement qu'il exercera ſur Joakim, pour le punir d'avoir fait brûler ce Livre.

Au Chap. XXXVII. Jérémie raconte quelques faits qui arriverent lorſque Nabuchodonoſor vint mettre le ſiege devant Jéruſalem en la neuvieme année de Sédécias, & lorſqu'après avoir marché contre les Egyptiens il revint devant cette ville, en la dixieme année de ce Prince. Sédécias ayant ſuccédé à Jéchonias, n'obéit point, ni lui ni ſon peuple, aux avertiſſements du Seigneur. Nabuchodonoſor vient aſſiéger Jéruſalem. Sédécias envoie demander à Jérémie le ſecours de ſes prieres. Nabuchodonoſor leve le ſiege pour marcher contre les Egyptiens. Jérémie prédit ſon retour & la ruine de Jéruſalem. Ce Prophete voulant ſortir de Jéruſalem pour aller dans ſa patrie, eſt arrêté & mis dans un cachot. Au retour de Nabuchodonoſor, Sédécias conſulte de nouveau Jérémie, & le fait élargir dans la priſon.

La prophétie du Chap. XXXVIII. paroît être de la dixieme ou onzieme année de Sédécias. Elle a rapport à celle du Chap. XXI. & elle paroît être la derniere que Jérémie ait prononcée avant la priſe de Jéruſalem. Les Princes de Juda offenſés de ce que Jérémie conſeilloit au peuple de ſe retirer vers les Chaldéens, & aſſuroit que la ville ſeroit priſe par l'armée du Roi de Babylone, demandent à Sédécias la mort de ce Prophete. Sédécias le livre entre leurs mains; & ils le jettent dans une baſſe foſſe de la priſon. Abdémélech eunuque Ethiopien l'en retire avec la permiſſion de Sédécias, & le remet dans le veſtibule de la priſon. Sédécias conſulte ſecrétement Jérémie; ce Prophete lui conſeille de ſe rendre aux Chaldéens. Sédécias recommande à Jérémie le ſecret de cet entretien: Jérémie le lui garde, & demeure dans le veſtibule de la priſon juſqu'à la priſe de la ville.

Le Chap. XXXIX. contient l'hiſtoire de la priſe de Jéruſalem ſous le regne de Sédécias. Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem en la neuvieme année de ce Prince, la ville fut priſe par les Chaldéens en la onzieme année du même Prince. Sédécias & les Grands qui s'enfuyoient, ſont arrêtés. On les mene à Nabuchodonoſor, qui étoit à Réblata en

Syrie. Nabuchodonoſor, après avoir fait mourir les enfants de Sédécias devant leur pere, lui fait arracher les yeux, & le fait charger de chaînes pour le faire conduire enſuite à Babylone. Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens, emmene tous ceux d'entre le peuple qui étoient reſtés dans Jéruſalem, ou qui s'étoient rendus à lui, & ne laiſſe dans la Judée que les plus pauvres du pays. Il épargne Jérémie par l'ordre de Nabuchodonoſor. Ici le Prophete rapporte la promeſſe que le Seigneur avoit faite à Abdémélech de lui conſerver la vie dans la priſe de la ville.

Les cinq Chapitres ſuivants contiennent l'hiſtoire de ce qui arriva depuis la priſe de Jéruſalem, juſqu'à la retraite des Juifs en Egypte, & les prophéties que Jérémie prononça dans ces derniers temps, qui terminerent ſa miſſion. Nabuzardan rend la liberté à Jérémie, (Chap. XL.) & lui laiſſe le choix ou de venir à Babylone ou de reſter dans le pays. Jérémie reſte dans le pays, & ſe retire auprès de Godolias que Nabuchodonoſor avoit établi gouverneur de la Judée. Les Juifs qui avoient pris la fuite, & s'étoient diſperſés, ſe raſſemblent auprès de Godolias. Johanan l'un des principaux d'entr'eux avertit Godolias des mauvais deſſeins d'Iſmaël iſſu de la race royale. Godolias refuſe de le croire. Iſmaël tue Godolias. (Chap. XLI.) Il s'avance contre quatre-vingts hommes qui venoient préſenter leurs offrandes au Seigneur. Il les tue, & n'en épargne que dix. Il emmene priſonniers tous ceux qui étoient à Maſpha. Johanan le pourſuit. Iſmaël s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramene les priſonniers. Ils prennent la réſolution de ſe retirer en Egypte, dans la crainte que les Chaldéens ne vengeaſſent ſur eux la mort de Godolias. Ils viennent trouver Jérémie, (Chap. XLII.) afin qu'il conſulte pour eux le Seigneur, promettant de ſuivre fidélement ſa volonté. Le Seigneur leur déclare par la bouche de Jérémie, que s'ils reſtent dans la Judée, il les affermira : il les exhorte à ne pas craindre le Roi de Babylone, parce que le Seigneur eſt avec eux pour les défendre. Il les avertit que s'ils s'opiniâtrent à ſe retirer en Egypte, ils s'y trouveront accablés des mêmes malheurs qu'ils veulent éviter. Jérémie les exhorte à obéir au Seigneur, leur reproche leur indocilité, leur annonce les malheurs qui en ſeront la peine. Les Juifs accuſent Jérémie de menſonge. (Chapitre XLIII.) Ils ſe retirent en Egypte contre l'ordre de Dieu, & emmenent avec eux Jérémie & Baruch. Jérémie étant à Taphnis, prédit par l'ordre du Seigneur que Nabuchodonoſor déſolera l'Egypte, brûlera ſes temples, & emménera ſes dieux captifs. Le Seigneur envoie Jérémie aux Juifs qui étoient répandus dans l'Egypte; (Chap. XLIV.) & par l'ordre du Seigneur, ce Prophete leur reproche leur idolatrie, leur déclare qu'ils périront par l'épée, & par la famine, & qu'il n'y aura de ſauvés de cette ruine, que ceux qui la préviendront en retournant dans la Judée. Les Juifs lui répondent qu'ils perſiſteront dans leur idolatrie, malgré ſes remontrances. Il leur annon-

ce de nouveau les vengeances du Seigneur ; & pour ſigne de l'accompliſſement de ces menaces, il prédit que Pharaon Ephrée Roi d'Egypte tombera entre les mains de ſes ennemis.

La prophétie du Chap. XLV. eſt datée de la quatrieme année de Joakim, lorſque Baruch eut écrit les prophéties de Jérémie. Le Seigneur, par la bouche de Jérémie reprend Baruch, qui s'affligeoit de ne point trouver de repos ; il lui promet de lui conſerver la vie pendant que les autres ſeront accablés de maux.

Depuis le commencement du Chap. XLVI. juſqu'au ℣. 33. du Chap. XLIX. ſont contenues pluſieurs prophéties qui paroiſſent être celles que le Prophete rappelle dans la prophétie du Chap. XXV. ℣. 13. La premiere eſt antérieure à l'expédition de Nabuchodonoſor ſur Charcamis, en la quatrieme année de Joakim, & on peut la rapporter à la premiere année de ce Prince, lorſque Néchao retourna en Egypte après avoir laiſſé une forte garniſon dans Charcamis. Les autres peuvent avoir la même époque. Au Chap. XLVI. ſe trouvent d'abord deux prophéties qui regardent l'Egypte. La premiere eſt contenue dans les douze premiers verſets. Elle annonce l'expédition de Nabuchodonoſor ſur les Egyptiens à Charcamis. Cette prophétie fut accomplie dans la quatrieme année de Joakim. La ſeconde prophétie eſt contenue dans les ſeize derniers verſets : elle peut être du même temps que la premiere. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonoſor ſur l'Egypte même. Cette ſeconde guerre n'arriva qu'environ trente-cinq ans après la premiere, ſous le regne de Pharaon Ephrée ou Apriès, environ ſeize ans après la priſe de Jéruſalem. Jérémie après avoir annoncé la déſolation de l'Egypte par Nabuchodonoſor, annonce ſon rétabliſſement ſous Cyrus : & en même temps il annonce le rétabliſſement de la maiſon de Jacob, c'eſt-à-dire, des deux maiſons d'Iſraël & de Juda réunies ſous le regne de ce même Prince.

La prophétie du Chap. XLVII. regarde les Philiſtins ; & au ℣. 1. il eſt dit qu'elle fut prononcée avant que les Egyptiens euſſent pris Gaza. Pluſieurs croient que cette expédition des Egyptiens doit être rapportée à la dixieme année de Sédécias, lorſque le Roi d'Egypte ſe mit en marche pour venir au ſecours de ce Prince. D'autres croient qu'elle doit être rapportée au temps de Néchao, ſoit lorſqu'il ſe mit en marche pour aller à Charcamis, ſoit lorſqu'il en revint. Dans cette derniere ſuppoſition elle pourra avoir la même époque que les deux précédentes, & on pourra la rapporter à la premiere année de Joakim. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonoſor ſur les Philiſtins, & la déſolation de leur pays après la priſe de Jéruſalem pendant le ſiege de Tyr.

La prophétie du Chap. XLVIII. regarde l'expédition de Nabuchodonoſor ſur les Moabites pendant le ſiege de Tyr. Jérémie annonce leur captivité & leur retour. Les trente-trois premiers verſets du Chapitre XLIX. regardent diverſes autres expéditions de Nabuchodonoſor pen-

dant le ſiege de Tyr : 1°. contre les Ammonites dans les ſix premiers verſets, 2°. contre les Iduméens, depuis le ℣. 7. juſqu'au ℣. 22. 3°. contre Damas, depuis le ℣. 23. juſqu'au ℣. 27. 4°. contre Cédar, depuis le ℣. 28. juſqu'au ℣. 33. Toutes ces prophéties peuvent être de la premiere année de Joakim.

Au ℣. 34. du même Chap. XLIX. commence une prophétie datée du commencement du regne de Sédécias. Elle regarde l'expédition de Nabuchodonoſor ſur les Elamites : l'expreſſion du ℣. 36. où il eſt dit que le Seigneur ſuſcitera les quatre vents des quatre coins de la terre, contre les Elamites, donne lieu de croire que ce fut une des dernieres expéditions de Nabuchodonoſor, lorſque par ſes conquêtes il eut formé une armée compoſée de troupes de toutes les nations qu'il avoit ſoumiſes.

Enfin la prophétie contenue dans les Chapitres L. & LI. annonce l'expédition de Cyrus contre Babylone, la priſe de cette ville, la déſolation de cette province, la ruine de cet empire, la délivrance, le retour & la réunion des deux maiſons d'Iſraël & de Juda. La date de cette prophétie ſe trouve au ℣. 59. du Chap. LI. elle eſt de la quatrieme année de Sédécias : elle fut envoyée alors par Jérémie à Babylone. Ce dernier Chapitre eſt terminé par ces mots : *Hucuſque verba Jeremiæ* : c'eſt-à-dire : *Juſqu'ici ſont les paroles de Jérémie.* Ces mots qui ſe trouvent dans l'Hébreu comme dans la Vulgate ne ſont point dans les exemplaires des Septante, où ces deux derniers Chapitres occupent une autre place.

Cette concluſion donne lieu de douter que le Chap. LII. ſoit de Jérémie. Ce Chapitre eſt purement hiſtorique, & ne contient preſque autre choſe que ce qui eſt rapporté au IV. Livre des Rois depuis le ℣. 18. du Chap. XXIV. juſqu'au ℣. 24. du Chap. XXV. c'eſt-à-dire, une récapitulation de ce qui arriva dans la Judée ſous le regne de Sédécias ; le dénombrement des Juifs qui furent emmenés à Babylone, en la ſeptieme, dix-huitieme & vingt-troiſieme année de Nabuchodonoſor ; & l'élévation de Joachin ou Jéchonias tiré de priſon par Evilmérodach, après trente-ſept ans de captivité. Ce dernier fait qui eſt auſſi rapporté à la fin du IV. Livre des Rois paroît être poſtérieur au temps de Jérémie. Quelques-uns attribuent tout ce Chapitre à Eſdras.

IV. Diſpoſition des Prophéties de Jérémie dans l'Edition Romaine de la Verſion des Septante.

L'Edition Romaine de la Verſion des Septante s'accorde avec le Texte Hébreu & avec la Verſion Vulgate juſqu'au ℣. 13. du Chap. XXV. en ſorte que la prophétie contenue dans les treize premiers verſets de ce Chapitre finit par ces mots du ℣. 13. *Et adducam ſuper terram illam omnia verba mea quæ locutus ſum contra eam, omne quod ſcriptum eſt in Libro iſto.* Le reſte du ℣. 13. & le ℣. 14. ſont omis. Enſuite ſe trouve la prophétie contre les Elamites, qui eſt au Chap. XLIX. de la Vulgate ; les deux prophéties contre l'Egypte, qui ſont au Chap. XLVI. la prophétie contre Babylone, contenue aux Chapitres L. & LI. la prophétie contre les Philiſtins qui eſt au Chap. XLVII. les quatre premie-

res prophéties du Chap. XLIX. contre les Iduméens, contre les Ammonites, contre Cédar, contre Damas; la prophétie contre les Moabites qui eſt au Chapitre XLVIII. Enſuite vient le ℣. 15. du Chapitre XXV. & toute la ſuite du Texte juſqu'au Chap. XLV. incluſivement, après lequel eſt placé le Chapitre LII. Ainſi toute la différence qui ſe trouve entre cette Verſion & la Vulgate, conſiſte en ce que cette Verſion place au milieu du Chap. XXV. de la Vulgate, les ſix Chapitres qui ſe trouvent dans la Vulgate entre le XLV. & le LII. & elle diſtribue dans un autre ordre les prophéties contenues dans ces ſix Chapitres. Cette intercalation dérange le nombre de tous les Chapitres poſtérieurs au XXV. Ainſi pour l'utilité de ceux qui voudroient conſulter cette Verſion, nous allons donner ici une Table qui repréſentera le nombre des Chapitres de cette Verſion, qui répondent à ceux de la Vulgate & de l'Hébreu.

Nombres des Chapitres de l'Hébreu & de la Vulgate.	Nombres des Chap. de la Verſ. des Sept. ſelon l'Edit. Rom.
XXV. juſqu'au ℣. 13.	XXV. juſqu'au ℣. 13.
XXV. depuis le ℣. 15.	XXXII.
XXVI.	XXXIII.
XXVII. juſqu'au ℣. 19.	XXXIV.
depuis le ℣. 19.	manque.
XXVIII.	XXXV.
XXIX.	XXXVI.
XXX.	XXXVII.
XXXI.	XXXVIII.
XXXII.	XXXIX.
XXXIII. juſq. ℣. 14.	XL.
depuis le ℣. 14.	manque.
XXXIV.	XLI.
XXXV.	XLII.
XXXVI.	XLIII.
XXXVII.	XLIV.
XXXVIII.	XLV.
XXXIX.	XLVI.
onze verſets depuis le ℣. 3. juſqu'au ℣. 14.	manquent.

Nombres des Chapitres de l'Hébreu & de la Vulgate.	Nombres des Chap. de la Verſ. des Sept. ſelon l'Edit. Rom.
XL.	XLVII.
XLI.	XLVIII.
XLII.	XLIX.
XLIII.	L.
XLIV.	LI. juſqu'au ℣. 30.
XLV.	LI. depuis le ℣. 30.
XLVI.	XXVI.
XLVII.	XXIX. juſqu'au ℣. 7.
XLVIII. juſq. ℣. 44.	XXXI.
depuis le ℣. 44.	manque.
XLIX. juſq. ℣. 5.	XXX. juſqu'au ℣. 5.
le ℣. 6.	manque.
dep. 6. juſqu'à 22.	XXIX. depuis le ℣. 7.
dep. 22. juſqu'à 27.	XXX. depuis le ℣. 33.
dep. 27. juſqu'à 33.	XXX. dep. 5. juſq. 33.
dep. 33. juſqu'à la fin.	XXV. depuis le ℣. 13.
L.	XXVII.
LI.	XXVIII.
LII.	LII.

V. Diſtribution des Prophéties de Jérémie, ſelon l'ordre des temps auxquels elles ont pû être prononcées.

Il nous reſte maintenant de repréſenter, autant qu'il ſera poſſible, la ſuite de ces prophéties, ſelon l'ordre chronologique également troublé dans la Verſion Grecque & dans la Verſion Latine conforme en ce point à l'Hébreu. Pluſieurs de ces prophéties ont leurs dates qui nous ſerviront à les remettre dans leur rang: mais pluſieurs auſſi ſont ſans date, ou leurs dates ſont marquées d'une manière trop indéterminée, & ce n'eſt que par conjecture, qu'on peut juger du rang qu'elles doivent avoir. Nous avons déjà fait remarquer que rien n'oblige de changer l'ordre des vingt premiers Chapitres; & il paroît auſſi que les quinze

derniers doivent être laiſſés au rang & dans la diſtribution que les Exemplaires de l'Hébreu & de la Vulgate leur donnent. Ainſi entre les cinquante-deux Chapitres qui compoſent le Livre des prophéties de Jérémie, il n'y en a que dix-ſept dont l'ordre ſoit évidemment troublé : ou plutôt il n'y en a que neuf qui ſemblent être hors de leur place, comme on le verra dans la table ſuivante, où ils ſeront marqués d'une étoile.

On peut diſtribuer les prophéties de Jérémie en cinq claſſes, dont la 1re. contiendra les prophéties du regne de *Joſias ;* la 2de. les prophéties du regne de *Joakim ;* la 3e. les prophéties du regne de *Sédécias ;* la 4e. les prophéties poſtérieures à *la ruine de Jéruſalem ;* la 5e. les prophéties *particulieres*, ſavoir, celle qui regarde Baruch, & celles qui regardent les nations étrangeres.

I. En la treiziéme année de *Joſias* eſt l'époque de la miſſion de Jérémie contenue au Chapitre..... I.

Dans les dix-huit dernieres années de ce Prince peuvent être placées les Prophéties contenues dans les onze Chapitres ſuivants : ſavoir..... II. & III. 1–5. / III. ℣. 6. & ſuiv. VI. / VII. . . . . X. / XI. . . . . XII.

II. Dans les trois premieres années du regne de *Joakim*, peuvent être placées les Prophéties contenues dans les huits Chapitres ſuivants, ſavoir..... XIII. / XIV. . . . . XV. / XVI... XVII. 1-18. / XVII. 19. & ſuiv. / XVIII. . . . . XX.

Au même-temps peuvent auſſi être rapportées les Prophéties contenues dans les Chapitres..... XXII. & XXIII. / XXVI

Au commencement de la 4e. année de ce Prince, doit être placée la Prophétie du Chapitre..... XXV. *

Dans cette 4e. année peut être placée la Prophétie du Chapitre..... XXXV. *

A la fin de cette 4e. année, & au commencement de la 5e. doit être rapporté le Chapitre..... XXXVI * avec les deux premiers verſets du Chapitre XXXVII. qui forment la tranſition de cette ſeconde partie à la ſuivante.

III. Au commencement du regne de *Sédécias* ſe rapporte la Prophétie contenue au Chapitre.... XXIV. *

Dans les trois premieres années peuvent être placées les Prophéties des Chapitres..... XXIX. / XXX & XXXI.

A la 4e. année de ce Prince doivent être rapportées les Prophéties contenues dans les Chapitres..... XXVII. * / XXVIII. *

A la 9e. année doit être rapportée la Prophétie du Chapitre. . . . . XXXIV.

A la 9e. & à la 10e. année doit être rapporté le Chapitre. . . . . XXXVII.
depuis le ℣. 3. juſqu'à la fin

A la 10e. année ſe rapportent les Prophéties contenues dans les Chapitres. . . . . { XXXII. * XXXIII. *

On peut y joindre celle du Chapitre . . . . . XXI. *

A la 10e. ou 11e. ſe rapporte la Prophétie du Chapitre. . . . . XXXVIII.

A la 11e. ſe rapporte le Chapitre. . . . . XXXIX.

IV. Les Prophéties poſtérieures à la *ruine de Jéruſalem* ſont contenues dans les cinq Chapitres ſuivants. . . . . { XL. . . . . XLIV.

V. Les Prophéties *particulieres* ſont contenues dans les ſept Chapitres ſuivants : ſavoir. . . . . .

Celle qui regarde Baruch, dans le Chapitre... XLV.

Celles qui regardent les nations infideles, dans les Chapitres. . . . . XLVI. . . . . LI.

A la fin du Livre ſe trouve la récapitulation hiſtorique de ce qui arriva depuis le commencement du regne de Sédécias, juſqu'à l'élévation de Jéchonias dans ſa captivité ; c'eſt ce qui forme le Chapitre. . . . . LII.

L'infidélité de la maiſon de Juda au temps de ſes derniers Rois, le châtiment que Dieu devoit exercer ſur elle par les armes de Nabuchodonoſor, enfin ſa délivrance & ſon rétabliſſement ſous le regne de Cyrus : ce ſont les principaux objets que nous offre le ſens immédiat & littéral des prophéties de Jérémie. Mais d'autres objets encore, & même des objets plus importants & plus intéreſſants, ont occupé le Prophete ; & il en parle quelquefois d'une maniere aſſez claire.

VI. Myſteres & inſtructions renfermées dans les Prophéties de Jérémie. Ce Prophete annonce l'avénement & le regne du Meſſie. Il eſt lui-même dans pluſieurs circonſtances la figure du Meſſie. Il annonce l'alliance nouvelle dont le Meſſie devoit être le Médiateur.

Jérémie annonce clairement le regne du Meſſie. *Le temps vient, dit le Seigneur* par la bouche de ce Prophete, (*a*) le temps vient *où je ſuſciterai à David un germe juſte ; un Roi régnera qui ſera ſage, qui agira ſelon l'équité, & qui rendra la juſtice ſur la terre. En ce temps-là, Juda ſera ſauvé, & Jéruſalem (b) habitera dans une pleine confiance : & voici le nom qu'ils lui donneront : Le Seigneur qui eſt notre juſte :* ou ſelon la force de l'Hébreu : JEHOVA, l'Etre ſuprême, *qui eſt notre Juſtice.* Cette prophétie ſe rapporte au Meſſie, c'eſt-à-dire, à J. C. d'une

(*a*) *Jerem.* XXIII. 5. 6. & XXXIII. 15. 16. = (*b*) Au Chap. XXXI. on lit *& Iſrael* : mais au Chap. XXXIII. on lit *& Jeruſalem.*

maniere ſi claire & ſi évidente, qu'on ne peut même l'expliquer littéralement d'aucun autre. En vain quelques Juifs & quelques Auteurs trop attachés aux explications Rabbiniques, prétendent-ils l'appliquer à Zorobabel. Il eſt vrai que ce Prince étoit de la race de David; il fut chef de ſa nation; il gouverna dans la juſtice; de ſon temps, la maiſon de Juda fut délivrée de ſa captivité, & Jéruſalem commença de ſe rétablir. Mais Zorobabel n'eut jamais le titre de Roi: la délivrance de la maiſon de Juda au temps de ce Prince fut fort imparfaite: Jéruſalem n'habita point alors dans une entiere confiance: & jamais on ne put attribuer à un ſimple homme le nom incommunicable de l'Etre ſuprême, JEHOVA *qui eſt notre juſtice.* Auſſi le Paraphraſte Chaldéen & pluſieurs Rabbins reconnoiſſent que cette prophétie regarde le Meſſie, & les Peres de l'Egliſe ſuivis de la plupart des Commentateurs Chrétiens, conviennent qu'elle regarde J. C. même qui eſt le Meſſie promis. *Vous concevrez dans votre ſein*, dit l'Ange parlant à Marie, *(a) & vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jeſus: il ſera grand, & ſera appellé le Fils du Très-haut: le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David ſon pere. Il régnera éternellement ſur la maiſon de Jacob, & ſon regne n'aura point de fin.* Et l'Ange qui parle à Joſeph lui dit auſſi: *(b) Ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme: car ce qui eſt né dans elle, a été formé par le S. Eſprit; & elle enfantera un fils que vous appellerez Jeſus, parce que ce ſera lui qui ſauvera ſon peuple en le délivrant de ſes péchés.* Pilate demandant à J. C. s'il étoit Roi, J. C. lui répond: *(c) Vous le dites: Je ſuis Roi.* Toute la plénitude de la Divinité habite ſubſtantiellement en lui: *(d)* & il nous a été donné de Dieu pour être notre ſageſſe, notre juſtice, notre ſanctification & notre rédemption. *(e)*

Dans un autre endroit, le même Prophete s'exprime en ces termes: *(f) Le Seigneur a créé ſur la terre un prodige nouveau: une femme environnera un homme.* Les Peres & les Interpretes Chrétiens l'expliquent communément de l'Incarnation du Fils de Dieu. La ſainte Vierge devenue mere par un prodige ſans exemple, & d'une maniere toute ſurnaturelle, environne un homme, c'eſt-à-dire, J. C. qui ſous la forme d'un enfant, eſt le plus ſage & le plus puiſſant de tous les hommes, étant lui-même la force & la ſageſſe du Pere, la ſplendeur de ſa gloire & le caractere de ſa ſubſtance, & portant toutes choſes par ſa parole toute-puiſſante. Il y a même quelques Juifs qui conviennent que cette prophétie regarde le Meſſie.

Le Roi Hérodes le grand voyant que les Mages s'étoient moqués de lui, entra dans une extrême colere; & ayant envoyé des gens ar-

(a) *Luc* 1. 31. *& ſegq.* = (b) *Matt.* 1. 20. 21. = (c) *Joan.* XVIII. 37. = (d) *Coloſſ.* II. 9. = (e) 1. *Cor.* 1. 30. = (f) *Jerem* XXXI. 22.

més,

més, il fit tuer tous les enfants qui étoient dans Bethléhem, & dans tout le pays d'alentour, âgés de deux ans & au-deſſous, ſelon le temps qu'il avoit appris des Mages. *Alors*, dit S. Matthieu, *(a) on vit accomplir ce qui avoit été dit par le Prophete Jérémie : (b) Un grand bruit a été entendu dans Rama ; on y a entendu des plaintes & des cris lamentables ; Rachel pleurant ſes enfants, & ne voulant point recevoir de conſolation de leur perte.* Cette parole de Jérémie regardoit, ſelon la lettre, la captivité des Iſraélites du Royaume des dix tribus. Dans le deuil de Rachel aïeule d'Ephraïm ſur la captivité & la diſperſion de ſes enfants qui lui ſont enlevés, S. Matthieu voit une image de la déſolation des meres Juives affligées par le maſſacre de leurs enfants au temps de Jeſus-Chriſt.

Jérémie a été lui-même dans pluſieurs circonſtances la figure de J. C. Le Seigneur en lui donnant ſa miſſion lui dit : *(c) Je vous ai connu avant que je vous euſſe formé dans les entrailles de votre mere, & je vous ai ſanctifié avant que vous fuſſiez ſorti de ſon ſein. Je vous ai établi Prophete pour les nations.* Et Iſaïe parlant au nom du Meſſie dit : *(d) Ecoutez, iſles, & vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille : Le Seigneur m'a appellé dès le ſein de ma mere ; il a fait mention de mon nom lorſque j'étois encore dans ſes entrailles : il a rendu ma bouche comme une épée perçante ; il m'a protégé ſous l'ombre de ſa main, & il m'a dit... lui qui m'a formé dès le ſein de ma mere pour être ſon ſerviteur, afin que je ramene Jacob vers lui :... C'eſt peu que vous me ſerviez pour rétablir les tribus de Jacob, & pour convertir à moi les reſtes d'Iſraël : je vous ai établi pour être la lumiere des nations, & le ſalut que j'envoie juſqu'aux extrémités de la terre.* Ce Texte, qui s'entend indubitablement de J. C. eſt ſi ſemblable aux paroles que le Seigneur adreſſe à Jérémie, qu'il eſt aiſé de reconnoître que la Miſſion de ce Prophete eſt une image de celle de notre Sauveur.

Il en eſt de même de l'exercice de ſon miniſtere, où il exprime d'une maniere admirable, le zele, les ſouffrances, la douceur & la patience de l'Homme-Dieu. *J'étois*, dit-il, *comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime. (e)* C'eſt ce qu'Iſaïe avoit prédit de J. C. *(f) Il a été mené à la mort comme un agneau.* » Et toutes les Egliſes conviennent, dit S. Jérôme, que ce que dit ici » Jérémie, doit être entendu de J. C. même qui s'exprime ainſi par » la bouche du Prophete : *(g) Omnium Eccleſiarum iſte eſt conſenſus,* » *ut ſub perſona Jeremiæ, à Chriſto hæc dici intelligant.* » Le Prophete continue : *(h) Je n'avois point ſu les entrepriſes qu'ils avoient formées contre*

(a) *Matt.* II. 17. 18. = (b) *Jerem.* XXXI. 15. = (c) *Jerem.* I. 5. = (d) *Iſai.* XLIX. 1. *& ſeqq.* = (e) *Jerem.* XI. 19. = (f) *Iſai.* LIII. 7. = (g) *Hieron. hic.* = (h) *Jerem.* XI. 19.

moi, en diſant : Mettons du bois dans ſon pain ; (ou, *Appliquons le bois à ſon corps ;* (*a*)) *exterminons-le de la terre des vivants, & que ſon nom ſoit effacé de la mémoire des hommes.* C'eſt encore ce qu'Iſaïe avoit annoncé du Meſſie : *(b) Il a été retranché de la terre des vivants.* Et les Peres ont reconnu dans les paroles de Jérémie une prophétie du crucifiement de J. C.

S. Paul nous montre dans le Livre de Jérémie une prophétie très-expreſſe & très-claire touchant l'alliance nouvelle. *Jeſus-Chriſt a obtenu,* dit cet Apôtre, *(c) une ſacrificature d'autant plus excellente, qu'il eſt le médiateur d'une meilleure alliance, & qui eſt établie ſur de meilleures promeſſes. Car s'il n'y avoit eu rien de défectueux à la premiere alliance, Dieu n'auroit pas penſé à y en ſubſtituer une ſeconde. Et cependant il parle ainſi en blâmant ceux avec qui la premiere avoit été faite : il viendra un temps, dit le Seigneur,* par la bouche de Jérémie, (*d*) *auquel je ferai une nouvelle alliance avec la maiſon d'Iſraël comme avec la maiſon de Juda ; non ſelon l'alliance que j'ai faite avec leurs peres au jour où je les pris par la main pour les faire ſortir de l'Egypte ; parce qu'ils ne ſont point demeurés dans cette alliance que j'avois faite avec eux ; c'eſt pourquoi je les ai mépriſés, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maiſon d'Iſraël, après que ce temps-là ſera venu, dit le Seigneur : J'imprimerai mes loix dans leur eſprit, & je les écrirai dans leur cœur ; & je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple ; & chacun d'eux n'aura plus beſoin d'enſeigner ſon prochain & ſon frere en diſant : Connoiſſez le Seigneur, parce que tous me connoîtront depuis le plus petit juſqu'au plus grand. Car je leur pardonnerai leurs iniquités, & je ne me ſouviendrai plus de leurs péchés.* (Tout cela eſt de la prophétie de Jérémie.) *Or en appellant cette alliance une alliance nouvelle, il a montré que la premiere ſe paſſoit & vieilliſſoit : & ce qui paſſe & vieillit, eſt proche de ſa fin.* Plus loin le même Apôtre ajoute : (*e*) *Par une ſeule oblation, Jeſus-Chriſt a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a ſanctifiés. Et c'eſt ce que le Saint-Eſprit nous déclare lui-même : car après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux après que ce temps-là ſera venu, dit le Seigneur ; j'imprimerai mes loix dans leur cœur, & je les écrirai dans leur eſprit ; il ajoute : Et je ne me ſouviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités. Or quand les péchés ſont remis, on n'a plus beſoin d'oblation pour les péchés.*

S. Matthieu, S. Marc & S. Luc nous apprennent que lorſque J. C.

(*a*) Le mot Hébreu pris ici pour *in panem ejus*, ſe confond aiſément avec un autre qui peut ſignifier *in carnem ejus* : on en trouve la preuve dans Sophonie, 1. 17. où un mot fort ſemblable à celui-ci eſt pris en ce ſens dans la Vulgate même. = (*b*) *Iſai.* LIII. 8. = (*c*) *Hebr.* VIII. 6. *& ſeqq.* = (*d*) *Jerem.* XXXI. 31. *& ſeqq.* = (*e*) *Hebr.* X. 14. *& ſeqq.*

étant entré dans le temple, eut chaſſé ceux qui y vendoient & qui y achetoient, il ajouta : (a) *N'eſt-il pas écrit : Ma maiſon eſt une maiſon de priere ? & vous en faites une caverne de voleurs.* De ces deux paroles, la premiere ſe trouve dans Iſaïe, (b) la ſeconde dans Jérémie, par la bouche duquel le Seigneur dit : *(c) Ma maiſon eſt-elle donc devenue une caverne de voleurs ?* L'infidélité des Juifs au temps de Jérémie étoit une figure de l'infidélité de ce même peuple au temps de J. C. & les vengeances que Dieu exerça ſur eux par les armes des Chaldéens étoient une image de celles qu'il exerça enſuite ſur eux par les armes des Romains après la mort de cet Homme-Dieu.

VII. Suite des myſteres & inſtructions renfermées dans les prophéties de Jérémie. Parallele entre les vengeances que Dieu a exercées ſur les Juifs par les armes des Chaldéens, & celles qu'il a exercées ſur le même peuple par les armes des Romains.

En effet il eſt aiſé de remarquer pluſieurs rapports entre ces deux grands événements. Dans l'un, Dieu vengea la ſainteté de ſon nom, profanée depuis long-temps par l'idolatrie, à laquelle ce peuple avoit un penchant énorme ; il vengea le ſang de ſes prophetes & de ſes ſerviteurs qui avoit été répandu au temps du Roi Manaſſé. Dans l'autre tout le poids de ſa colere tomba ſur les meurtriers du Saint & du Juſte, ſur les ennemis déclarés de ſa Religion, & perſécuteurs infatigables de ſes diſciples, ſur des hommes enfin coupables aux yeux de la Vérité d'une idolatrie d'autant plus abominable qu'elle étoit moins ſenſible ; & qu'attachés extérieurement au culte du ſeul vrai Dieu, ils lui refuſoient cependant l'hommage de leur juſtice, qu'ils ne vouloient devoir qu'à eux-mêmes. Ils refuſoient de croire au Meſſie véritable qui leur étoit donné de Dieu, & ils mettoient leur eſpérance dans la fauſſe idée qu'ils ſe formoient du Meſſie que Dieu leur avoit promis.

Dieu fit prédire aux Juifs à diverſes repriſes l'expédition des Babyloniens ſur Jéruſalem. Iſaïe & Michée dès le temps d'Ezéchias, Sophonie ſous le regne de Joſias, Jérémie dans le même temps & ſous les regnes ſuivants, avertirent les Juifs des malheurs extrêmes que Dieu leur préparoit s'ils ne retournoient à lui. Les calamités qu'ils ſouffrirent depuis la mort de Joſias, à cauſe de leurs révoltes réitérées contre le Roi de Babylone, auquel l'ordre de Dieu les avoit aſſujétis ; la Judée ravagée par ſes ennemis ; Jéruſalem aſſiégée & priſe déjà par deux fois ; Jéchonias même emmené captif avec les plus conſidérables des habitants ; tout cela joint à la voix des Prophetes, leur annonçoit la funeſte cataſtrophe qui devoit éteindre le royaume, & diſperſer le peuple de Juda. La derniere ruine des Juifs a de même été précédée de pluſieurs avertiſſements, & de ſignes éclatants qui étoient autant d'arrêts que Dieu prononçoit à ce malheureux peuple, & les préludes d'une déſolation la plus grande dont on ait jamais entendu parler. J. C. le maître & le docteur des Prophetes, s'adreſſant aux

(a) *Matt.* XXI. 13. *Marc* XI. 17. *Luc.* XIX. 46. = (b) *Iſai.* LVI. 7. = (c) *Jerem.* VII. 11.

Juifs peu de jours avant ſa paſſion, leur avoit annoncé que bientôt le ſang innocent répandu ſur la terre depuis la mort du juſte Abel, retomberoit ſur eux, & que le pays qu'ils habitoient demeureroit déſert. Lorſqu'il fit ſon entrée dans Jéruſalem, il verſa des larmes ſur cette ville, en lui annonçant qu'elle alloit être détruite, & qu'il n'y reſteroit pas pierre ſur pierre. En allant au Calvaire, il ſe tourne vers les femmes qui pleuroient ſur lui; il les avertit de pleurer plutôt ſur elles-mêmes & ſur leurs enfants; il leur déclare que le temps approche où l'on appellera heureuſes les entrailles qui n'auront point porté de fruit. Il n'oublia pas une des principales cauſes qui devoit entraîner ce peuple à ſa perte entiere; c'étoit la ſéduction des faux Prophetes. Ils avoient trompé ce peuple au temps de Jérémie, en le flattant de fauſſes eſpérances juſqu'à la derniere extrêmité. J. C. avertit ſes diſciples que le même malheur arrivera aux Juifs de ſon temps; il leur déclare qu'il s'élévera un grand nombre de faux Prophetes qui ſéduiront beaucoup de monde. Les diſciples de J. C. firent aux Juifs les mêmes prédictions que leur divin Maître: & la Tradition nous a conſervé entr'autres celle de S. Pierre & de S. Paul. (*a*) Etant à Rome & près d'y ſouffrir le martyre, ils annonçoient aux Juifs qu'ils alloient être punis; que dans peu de temps, Dieu leur enverroit un Roi qui les ſoumettroit à main armée, ruineroit leurs villes, & les réduiroit à une telle famine, qu'ils ſe mangeroient les uns les autres; que ceux qui reſteroient, ſeroient captifs de leurs ennemis; qu'ils verroient violer leurs femmes & leurs filles, écraſer leurs enfants, ravager tout par le fer & par le feu, & que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leur pays. Enfin l'Hiſtorien Joſeph (*b*) rapporte pluſieurs prodiges qu'on regardoit comme les triſtes pronoſtics de quelque grand malheur dont le lieu ſaint & Jéruſalem étoient menacés. Mais il ne s'eſt jamais rien vu de ſi étonnant que cet autre fait rapporté par le même Hiſtorien. Quatre ans avant la guerre déclarée, un payſan ſe mit à crier: *Malheur, malheur à Jéruſalem.* Il ne ceſſoit ni jour ni nuit: & il redoubloit ſes cris les jours de fête. Il fut pris, interrogé, & condamné au fouet par les Magiſtrats: à chaque demande & à chaque coup, il répondit ſans jamais ſe plaindre: *Malheur à Jéruſalem.* Renvoyé comme un inſenſé, il courut tout le pays, en répétant ſans ceſſe ſa triſte prédiction. Il continua durant ſept ans à crier de cette ſorte, ſans que ſa voix s'affoiblit. Au temps du dernier ſiege de Jéruſalem, il ſe renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, & criant de toute ſa force: *Malheur au temple, malheur à la ville, malheur à tout le peuple.* A la fin il ajouta: *Malheur à moi-même*; & en même-temps il fut emporté

(*a*) *Lact. Inſt. l.* IV. *c.* 21. = (*b*) *Joſ. de bello, l.* VII. *c.* 12.

d'un coup de pierre lancée par une machine. Ne diroit-t-on pas, (c'eſt la réflexion (*a*) de l'illuſtre Boſſuet,) que la vengeance divine s'étoit comme rendue viſible en cet homme, qui ne ſubſiſtoit que pour prononcer ſes arrêts, qu'elle l'avoit rempli de ſa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ſes cris ; & qu'enfin il devoit périr par un effet de cette vengeance qu'il avoit ſi long-temps annoncée, afin de la rendre plus ſenſible & plus préſente, quand il en ſeroit non ſeulement le prophete & le témoin, mais encore la victime?

C'étoient les fréquentes révoltes des Juifs, impatients de ſecouer le joug des Chaldéens, qui leur avoient attiré les malheurs dont l'Ecriture nous fait le récit. Il en a été de même dans les temps qui ſuivirent la mort de J. C. & la naiſſance du Chriſtianiſme. Ce peuple inquiet, & entêté plus que jamais de l'honneur d'être le peuple de Dieu, & des conquêtes futures de ſon prétendu Meſſie, qui devoit ſubjuguer toutes les nations, ne pouvoit ſouffrir la domination Romaine. Il prenoit feu pour la moindre choſe ; & dans ſes fréquentes ſéditions, il ſe portoit aux derniers excès, s'il n'étoit réprimé par la force des armes & par la terreur des ſupplices. A la fin pouſſés à bout par les injuſtes vexations de quelques gouverneurs, ils ſe révolterent contre les Romains ; & ce fut ce qui alluma cette guerre qui devint ſi funeſte à toute la nation. Ceſtius-Gallus gouverneur de Syrie, voyant par-tout les Juifs en armes, entreprit de les réduire, prit & ſaccagea pluſieurs villes, & mit enfin le ſiege devant Jéruſalem où étoient les plus mutins. Il ſe rendit maître d'une partie de la ville ; mais n'ayant pas ſu profiter de ſes avantages, il ſe retira avec perte, & renonça à ſon entrepriſe. Veſpaſien, & Tite ſon fils aîné, furent envoyés en Judée. Après qu'ils en eurent pris les plus fortes places, Tite marcha enfin à Jéruſalem, & en forma le ſiege, pendant lequel les Juifs ſouffrirent des maux qu'on ne peut lire ſans horreur; & qu'on ne voudroit pas croire, ſi les faits n'étoient atteſtés par un Hiſtorien tel que Joſeph, Juif de naiſſance & de religion, qui ne raconte preſque que ce qu'il a vu, & dont on ne peut révoquer en doute la bonne-foi. Ainſi la juſtice divine qui s'étoit ſi manifeſtement déclarée dans la premiere deſtruction de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, s'eſt encore rendue ſans comparaiſon plus ſenſible & plus effrayante dans la ſeconde par Tite, parce que les crimes étoient plus atroces, & les criminels plus endurcis.

Pour mieux entendre l'ordre des conſeils de Dieu, dit le grand Evêque de Meaux, (*b*) poſons avant toutes choſes cette vérité ſi ſouvent établie dans les ſaintes lettres, que l'un des plus terribles effets de la vengeance divine, eſt lorſqu'en punition de nos péchés précé-

(*a*) Hiſt. Univ. part. 2. c. 8. — (*b*) Hiſt. Univ. part. 2. c. 8.

dents, elle nous livre à notre ſens réprouvé; en ſorte que nous ſommes ſourds à tous ſes ſages avertiſſements, aveugles aux voies de ſalut qui nous ſont montrées, prompts à croire tout ce qui nous perd, pourvu qu'il nous flatte, & hardis à tout entreprendre, ſans jamais meſurer nos forces avec celles des ennemis que nous irritons. Ainſi périrent pour la premiere fois, ſous la main de Nabuchodonoſor roi de Babylone, Jéruſalem & ſes Princes. Foibles, & toujours battus par ce Roi victorieux, ils avoient ſouvent éprouvé qu'ils ne faiſoient contre lui que de vains efforts, & avoient été obligés à lui jurer fidélité. Le Prophete Jérémie leur déclaroit de la part de Dieu, que Dieu même les avoit livrés à ce Prince, & qu'il n'y avoit de ſalut pour eux, qu'à ſubir le joug. Il diſoit à Sédécias & à tout ſon peuple : (a) *Soumettez-vous au roi de Babylone, afin que vous viviez : pourquoi cette ville ſera-t-elle réduite en un déſert ?* Mais ils ne crurent point à ſa parole. Pendant que Nabuchodonoſor les tenoit étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avoit entouré leur ville, ils ſe laiſſoient enchanter par leurs faux Prophetes, qui leur rempliſſoient l'eſprit de vaines eſpérances, & qui leur parloient hardiment au nom de Dieu, quoique Dieu ne les eut point envoyés. Le peuple ſéduit par leurs fauſſes promeſſes, ſouffroit la faim & la ſoif, & les plus dures extrêmités; & il fit tant par ſon audace inſenſée, qu'il n'y eut plus pour lui de miſéricorde. La ville fut renverſée; le Temple fut brûlé; tout fut perdu. Mais quel prodige de ſéduction, de témérité, d'endurciſſement ne vit-on pas dans ce même peuple à la derniere ruine de Jéruſalem? Quoique leur rébellion eut attiré ſur eux les armes Romaines, & qu'ils ſecouaſſent témérairement un joug ſous lequel tout l'Univers avoit plié, Tite ne vouloit pas les perdre : au contraire, il leur fit ſouvent offrir le pardon, non ſeulement au commencement de la guerre, mais encore lorſqu'ils ne pouvoient plus échapper de ſes mains. Il avoit déjà élevé autour de Jéruſalem une longue & vaſte muraille, munie de tours & de redoutes, auſſi fortes que la ville même, quand il leur envoya Joſeph leur concitoyen, un de leurs Capitaines, un de leurs Prêtres, qui avoit été pris dans cette guerre en défendant ſon pays. Que ne leur dit-il pas pour les émouvoir? Par combien de fortes raiſons les invita-t-il à rentrer dans l'obéiſſance? Il leur fit voir le ciel & la terre conjurés contr'eux, leur perte inévitable dans la réſiſtance, & tout enſemble leur ſalut dans la clémence de Tite. *Sauvez*, leur diſoit-il, *(b) la cité ſainte ; ſauvez-vous vous-mêmes ; ſauvez ce Temple, la merveille de l'Univers, que les Romains reſpectent, & que Tite ne voit périr qu'à regret.* Mais comment ſauver des gens ſi obſtinés à ſe perdre? Séduits par leurs faux

(a) *Jerem.* XXVII. 12. 17. (b) *Joſ. de bello, lib.* VI. *c.* 4.

Prophetes, ils n'écoutoient pas ces ſages diſcours. Ils étoient réduits à l'extrêmité : la faim en tuoit plus que la guerre, & les meres mangeoient leurs enfants. Tite touché de leurs maux, prenoit le ciel à témoin qu'il n'étoit pas cauſe de leur perte. Au milieu même de ces malheurs, ils ajoutoient encore foi aux fauſſes prédictions qui leur promettoient l'Empire de l'Univers. Bien plus, la ville étoit priſe ; le feu y étoit déjà de tous côtés ; & ces inſenſés croyoient encore les faux Prophetes, qui les aſſuroient que le jour du ſalut étoit venu, afin qu'ils réſiſtaſſent toujours, & qu'il n'y eût plus pour eux de miſéricorde. En effet, tout fut maſſacré : la ville fut renverſée de fond en comble ; & à la réſerve de quelques reſtes de tours, que Tite laiſſa pour ſervir de monument à la poſtérité, il n'y demeura pas pierre ſur pierre. Ainſi la même vengeance qui avoit autrefois paru ſous Sédécias, éclata alors ſur Jéruſalem. Tite n'eſt pas moins envoyé de Dieu que Nabuchodonoſor. Les Juifs périſſent de la même ſorte. On voit dans Jéruſalem la même rébellion, la même famine, les mêmes extrêmités, les mêmes voies de ſalut ouvertes, la même ſéduction, le même endurciſſement, la même chûte ; & afin que tout ſoit ſemblable, le ſecond Temple eſt brûlé ſous Tite, préciſément au même mois & au même jour, que l'avoit été le premier ſous Nabuchodonoſor. (a) Il falloit que tout fut marqué, & que ce peuple ne pût douter de la vengeance divine.

Il y a pourtant entre ces deux chûtes de Jéruſalem & des Juifs, de mémorables différences, mais qui toutes vont à faire voir dans la derniere une juſtice plus rigoureuſe & plus déclarée. Nabuchodonoſor fit mettre le feu au Temple : Tite n'oublia rien pour le ſauver, quoique ſes Conſeillers lui repréſentaſſent, que tant qu'il ſubſiſteroit, les Juifs qui y attachoient leur deſtinée, ne ceſſeroient jamais d'être rébelles. Mais le jour étoit venu : malgré les défenſes que Tite avoit prononcées devant les Romains & devant les Juifs, & malgré l'inclination naturelle des ſoldats, qui devoit les porter plutôt à piller, qu'à conſumer tant de richeſſes ; un ſoldat pouſſé, dit Joſeph, par une inſpiration divine, ſe fait lever par ſes compagnons à une fenêtre, & met le feu dans ce temple auguſte. Tite accourt : Tite commande qu'on ſe hâte d'éteindre la flamme naiſſante. Tite parle en vain : la flamme prend par-tout en un inſtant, & cet admirable édifice eſt réduit en cendres. Si l'endurciſſement des Juifs ſous Sédécias étoit l'effet le plus terrible, & la marque la plus aſſurée de la vengeance divine ; que doit-on penſer de l'aveuglement qui a paru au temps de Tite ? dans la premiere ruine de Jéruſalem, les Juifs s'entendoient du moins entr'eux : dans la derniere, Jéruſalem attaquée au dehors par les Ro-

(a) *Joſ. ibid. c. 10.*

mains, étoit déchirée au dedans par trois factions ennemies. Si la haine qu'elles avoient toutes pour les Romains, alloit juſqu'à la fureur; elles n'étoient pas moins acharnées les unes contre les autres : les combats qu'elles avoient à ſoutenir contre l'ennemi commun, leur coûtoient moins de ſang, que ceux qu'elles ſe livroient entr'elles. Un moment après les aſſauts ſoutenus contre l'étranger, les citoyens recommençoient leur guerre inteſtine : la violence & le brigandage régnoit par-tout dans la ville. Elle périſſoit; elle n'étoit plus qu'un grand champ couvert de morts; & les chefs des factions y combattoient pour l'empire. N'étoit-ce pas une image de l'enfer, où les damnés ne ſe haïſſent pas moins les uns les autres, qu'ils haïſſent les démons leurs ennemis communs, & où tout eſt plein d'orgueil, de confuſion & de rage?

Confeſſons donc que la juſtice que Dieu fit des Juifs par Nabuchodonoſor, n'étoit qu'une ombre de celle dont Tite fut le miniſtre. Quelle ville a jamais vû périr onze cents mille hommes en ſept mois de temps, & dans un ſeul ſiege? C'eſt ce que virent les Juifs au dernier ſiege de Jéruſalem. Les Chaldéens ne leur avoient fait ſouffrir rien de ſemblable : & néanmoins ces barbares ne pouvoient s'empêcher de reconnoître la main de Dieu qui frappoit ce peuple perfide. *Le Seigneur ton Dieu*, dit Nabuzardan, parlant à Jérémie, *(a) a accompli tout ce qu'il avoit prédit contre cette ville, à cauſe de vos péchés.* Il ne faut donc plus s'étonner ſi Tite victorieux, après la priſe de Jéruſalem, ne vouloit pas recevoir les congratulations des peuples voiſins, ni les couronnes qu'ils lui envoyoient pour honorer ſa victoire. Tant de mémorables circonſtances, la colere de Dieu ſi marquée, & ſa main qu'il voyoit encore ſi préſente, le tenoient dans un profond étonnement; & c'eſt ce qui lui fit dire, qu'il n'étoit qu'un foible inſtrument de la vengeance divine. Il n'en ſavoit pas tout le ſecret; & ce Prince, aſſez éclairé pour connoître que la Judée périſſoit par un effet manifeſte de la juſtice de Dieu, ne l'étoit pas aſſez pour ſavoir quel crime Dieu avoit voulu punir ſi terriblement. C'étoit le meurtre de ſon Fils unique, le plus grand de tous les crimes, crime juſqu'alors inoui, qui auſſi a donné lieu à une vengeance dont le monde n'avoit jamais vu d'exemple.

VIII. Suite des myſteres & inſtructions renfermées dans les Prophéties de Jérémie. Remarques d'Origene.

Mais les vengeances que Dieu exerça ſur la maiſon de Juda par les armes de Nabuchodonoſor, peuvent encore être conſidérées ſous un autre point de vue également inſtructif & intéreſſant. Jérémie même nous l'inſinue en comparant plus d'une fois l'infidélité de la maiſon d'Iſraël, avec l'infidélité de la maiſon de Juda; & les vengeances que Dieu avoit exercées ſur la maiſon d'Iſraël par les armes des Aſſyriens,

(a) *Jerem.* XLI. 2. 3.

avec

avec celles qu'il étoit près d'exercer ſur la maiſon de Juda, par les armes des Chaldéens. Origene & S. Jérôme nous apprendront les inſtructions que nous pouvons tirer de ce parallele.

nes & de S. Jérôme ſur l'allégorie des deux maiſons d'Iſraël & de Juda conſidérées comme figure des deux peuples, c'eſt-à-dire, Iſraël figure du peuple Juif, & Juda figure du peuple Chrétien.

Au Chapitre III. Jérémie rapporte que ſous le regne de Joſias, le Seigneur lui parla ainſi : (a) *N'avez-vous point vu ce qu'a fait la rébelle Iſraël ? Elle s'en eſt allée ſur toutes les hautes montagnes, & ſous tous les arbres chargés de feuillages, & elle s'y eſt abandonnée à ſa fornication. Et après qu'elle a fait tous ces crimes, je lui ai dit : Revenez à moi ; & elle n'eſt point revenue. Et la perfide Juda ſa ſœur, voyant que j'avois répudié la rébelle Iſraël, & que je lui avois donné l'écrit de divorce : Juda, dis-je, cette perfide, n'a point eu de crainte ; mais elle s'en eſt allée, & elle s'eſt corrompue auſſi elle-même ; elle a ſouillé la terre par le débordement de ſa proſtitution, & elle s'eſt corrompue avec la pierre & le bois. Et après tous ces crimes, cette perfide Juda n'eſt point revenue à moi de tout ſon cœur, mais d'une maniere feinte, dit le Seigneur. Et le Seigneur me dit*, continue le Prophete : *La rébelle Iſraël paroîtra juſte, ſi on la compare avec la perfide Juda.* » Si nous » comprenons bien, dit Origene, *(b)* quelles ſont les deux maiſons » d'Iſraël & de Juda dont parle le Prophete, reconnoiſſons qu'il faut » entendre des Juifs, ce qui eſt dit de la maiſon d'Iſraël : *Je l'ai ré-* » *pudiée, & je lui ai donné l'écrit de divorce.* Car Dieu a vraiment » répudié les Juifs.... Enſuite nous venons auſſi nous-mêmes à notre » rang, & nous ſommes Juda, étant ainſi appellés à cauſe de notre » Sauveur qui eſt né de la Tribu de Juda. Nous nous ſommes d'a- » bord convertis au Seigneur. Mais nos derniers temps ſeront ſembla- » bles à ceux des Juifs, ſi même ils ne doivent être pires. C'eſt ce » qui ſe vérifiera à la fin des ſiecles, ainſi que Jeſus-Chriſt nous le » fait aſſez entendre dans l'Evangile, lorſqu'il dit, *(c)* que *parce que* » *l'iniquité ſe ſera multipliée, la charité de pluſieurs ſe réfroidira ;* & » qu'*il n'y aura que ceux qui perſévéreront juſqu'à la fin, qui ſeront ſau-* » *vés ;* & qu'*il ſe fera alors des ſignes & des prodiges tels que les Elus* » *mêmes, ſi cela étoit poſſible, ſeroient ſéduits.* Et afin que nous n'igno- » rions pas quel ſera pour lors notre état, le Sauveur parle de ſa ve- » nue, *(d)* comme ſi à peine devoit-il ſe trouver alors un ſeul hom- » me animé de la foi, dans des Egliſes ſi nombreuſes.... Si donc le » Seigneur après avoir dit par la bouche du Prophete : *J'ai répudié* » *Iſraël* à cauſe de ſes péchés, & je l'ai envoyée en captivité ; ajoute :

(a) *Jerem.* III. 6. *& ſeqq.* = (b) *Origen. Homil.* IV. *in Jerem. edit. Huetii.* 1679. Le même principe ſe trouve répété dans l'Homélie IX. ſur le même Prophete : Κύριος Ἰούδα ἐσμὲν ἡμεῖς διὰ τὸν Χριστόν· πρόδηλον γὰρ ὅτι ἐξ Ἰούδα ἀνατέταλκεν ὁ Κύριος ἡμῶν. *Viri Judæ, nos ſumus propter Chriſtum ; nec enim dubium eſt quòd ex Juda Dominus noſter ortus ſit.* = (c) *Matt.* XXIV. 12. *&* 13. *&* 24. = (d) *Luc.* XVIII. 8.

» *Et Juda voyant ce qui eſt arrivé à Iſraël, s'eſt auſſi corrompue elle-*
» *même ;* on ne peut douter que ce ne ſoit nos péchés qu'il a eus en
» vue. Car lorſque nous liſons ce qui eſt arrivé aux Juifs, nous ne
» craignons point, & nous ne diſons point : Si Dieu n'a pas épargné
» les branches naturelles, à combien plus forte raiſon ne nous épar-
» nera-t-il pas? Si Dieu, plein de miſéricorde & de bonté, a cepen-
» dant retranché ceux qui ſe glorifioient d'être les branches de l'olivier
» franc, & de tenir à la racine des Patriarches, Abraham, Iſaac &
» Jacob, à combien plus forte raiſon doit-on craindre qu'il ne nous
» épargne pas.? ... Lors donc que Dieu dit par le Prophete : *N'avez-*
» *vous point vu ce qu'a fait la rébelle Iſraël ?* entendez par *Iſraël* le
» peuple Juif. . . . Et lorſqu'il ajoute : *La perfide Juda a vu la pré-*
» *varication d'Iſraël*, &c. c'eſt à nous que s'adreſſe ce reproche, à
» nous, dis-je, qui ne gardons point l'alliance que nous avons faite
» avec Dieu, & qui ne conſidérons point que les Juifs ſont déchus de
» cette alliance, quoiqu'ils fuſſent enfants d'Abraham, & qu'ils euſſent
» reçu les promeſſes .... Nous qui ſommes devenus *Juda*, nous li-
» ſons l'Ecriture : nous voyons qu'Iſraël a été ſurpriſe dans les infidé-
» lités de ſes adulteres ; que Dieu l'a rejettée, & qu'il lui a donné l'é-
» crit de divorce à cauſe de ſes fornications. Nous devrions donc nous
» inſtruire par le jugement que Dieu a exercé ſur elle ſelon ſes péchés
» en la livrant à la captivité & à l'épée de ſes ennemis. Cela devroit
» nous porter à rentrer en nous-mêmes ; & chacun de nous devroit ſe
» dire : Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, combien
» moins nous épargnera-t-il ? S'il a rejetté ceux qui deſcendoient des
» Patriarches, parce qu'ils étoient devenus pécheurs, que ne ſouffrirons-
» nous pas, nous qui avons été appellés d'entre les Gentils ? Mais nous
» ne faiſons point de réflexion ſur ces choſes..... Si cependant
» les Juifs ont éprouvé de ſi grands malheurs, à combien plus forte
» raiſon, ſi nous péchons, ſerons-nous enveloppés dans des malheurs
» encore plus grands ? »

Au Chapitre VII. Jérémie rapporte que le Seigneur lui ayant adreſſé la parole, lui dit : *(a) Tenez-vous à la porte de la maiſon du Seigneur ; publiez-y ces paroles, & dites : Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Redreſſez vos voies, corrigez votre conduite ; & j'habiterai dans ce lieu avec vous :* (ou, *je vous ferai habiter dans ce lieu.*) *Ne mettez point votre confiance en des paroles de menſonge, en diſant : Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur. Car ſi vous avez ſoin de redreſſer vos voies, & de corriger votre conduite ; ſi vous rendez juſtice à ceux qui*

(a) *Jerem.* VII. 2 & *ſeqq.*

plaident enſemble ; ſi vous ne faites point de violence à l'étranger, au pupille & à la veuve ; ſi vous ne répandez point en ce lieu le ſang innocent, & ſi vous ne ſuivez point les dieux étrangers pour votre malheur, je demeurerai avec vous (ou, *je vous ferai demeurer*) *de ſiecle en ſiecle, dans ce lieu & dans cette terre que j'ai donnée à vos peres. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de menſonge où vous ne trouverez aucun ſecours. Car vous volez, vous tuez, vous commettez des adulteres, vous jurez fauſſement, vous ſacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui vous étoient inconnus ; & après cela vous venez vous préſenter hardiment devant moi dans cette maiſon, ſur laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites : Nous vous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. Ma maiſon ſur laquelle mon nom a été invoqué devant vos yeux, eſt-elle donc devenue une caverne de voleurs ? J'ai vu moi-même ces choſes, dit le Seigneur. Mais allez à Silo, au lieu qui m'étoit conſacré, où j'avois établi mon nom au commencement ; & conſidérez comment je l'ai traitée à cauſe de la méchanceté d'Iſraël mon peuple. Maintenant donc parce que vous avez fait toutes ces choſes, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute ſorte d'application, ſans que vous m'ayez écouté, & que je vous ai appellé, ſans que vous m'ayez répondu : je traiterai cette maiſon où mon nom a été invoqué, & en laquelle vous mettez toute votre confiance ; ce lieu que je vous ai donné après l'avoir donné à vos peres ; je le traiterai comme j'ai traité Silo : & je vous chaſſerai loin de ma face, comme j'ai chaſſé tous vos freres, toute la race d'Ephraïm.* » Ce » que le Seigneur diſoit alors aux Juifs : *Redreſſez vos voies, & ne mettez point votre confiance en des paroles de menſonge, en diſant : Le Temple du Seigneur*, il nous l'adreſſe auſſi à nous-mêmes, dit S. Jérôme ; (*a*) & il nous avertit de ne point mettre notre confiance dans » les ſuperbes édifices conſacrés à ſa gloire au milieu de nous, & de » ne point dire : *Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le* » *Temple du Seigneur*. Le vrai Temple du Seigneur eſt celui où habite une vraie foi, & où ſe trouve une vie ſainte & l'aſſemblage » de toutes ſortes de vertus. Enſuite le Seigneur ajoute : *Si vous avez* » *ſoin de redreſſer vos voies* ; ſi vos penſées ne ſe laiſſent point aller à » ſuivre l'erreur & le menſonge ; ſi vous pratiquez la juſtice, & ſi » vous ne commettez point le mal ; *ſi vous ne répandez point le ſang* » *innocent* en ſcandaliſant les ſimples & les foibles ; *ſi vous ne ſuivez* » *point les dieux étrangers*, en adorant les dogmes pervers que votre » cœur s'eſt fabriqué *pour votre malheur ; j'habiterai avec vous dans ce* » *lieu* que vous appellez le Temple de Dieu, *& dans cette terre* que » j'ai donnée à vos peres, c'eſt-à-dire, aux Apôtres & aux hommes » Apoſtoliques ; ou même je vous affermirai dans cette terre où vous

(*a*) *Hieron. in Jerem.* VII. *tom.* 3. *col.* 564. *& ſeqq. nov. edit.*

» demeurez depuis le commencement, & *je vous y ferai habiter* juſqu'à » la fin . . . *Vous mettez votre confiance*, dit le Seigneur, *en des paroles* » *de menſonge, où vous ne trouverez aucun ſecours. . . . Car vous volez*, » *vous tuez, vous commettez des adulteres, vous jurez fauſſement, vous* » *ſacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui vous étoient* » *inconnus. Et après cela vous venez vous préſenter hardiment devant moi,* » *dans cette maiſon ſur laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites :* » *Nous nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces* » *abominations.* Perſonne ne doute, dit S. Jérôme, *nemo dubitat*, per- » ſonne ne doute que dans un ſens ſpirituel ces choſes arrivent en effet » dans l'Egliſe, lorſque les méchants conſidérant la félicité dont ils » jouiſſent dans le ſiecle préſent, comptent pour rien tous leurs pé- » chés, & croient que Dieu n'en prend pas connoiſſance, parce que » ſa vengeance ne les punit pas auſſi-tôt. . . . *Ma maiſon ſur laquelle* » *mon nom a été invoqué devant vos yeux, eſt-elle donc devenue une ca-* » *verne de voleurs?* dit le Seigneur. L'Egliſe de Dieu, devient, ſi on » peut le dire, une caverne de voleurs, *Eccleſia Dei vertitur in ſpe-* » *luncam latronum*, lorſqu'on trouve au milieu d'elle, c'eſt-à-dire, » parmi ceux qu'elle porte dans ſon ſein, des vols, des homicides, » des adulteres, des ſacrileges, des parjures, des inventions d'erreur, » & toutes ſortes d'autres crimes. . . *J'ai vu moi-même toutes ces cho-* » *ſes*, dit le Seigneur : mes yeux ont contemplé ce que vous pen- » ſiez m'être caché. . . *Mais allez à Silo*, dit le Seigneur, . . . *& con-* » *ſidérez comment je l'ai traité à cauſe de la méchanceté d'Iſraël mon* » *peuple.* Il leur apprend à juger du préſent par le paſſé : & parce » qu'ils diſoient : *Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le* » *Temple du Seigneur*, & qu'ils ſe glorifioient de l'éclat de cette mai- » ſon précieuſe, il leur rappelle ce qui étoit arrivé à Silo, où avoit » été d'abord le tabernacle de Dieu, & dont il eſt écrit dans un » Pſaume : (a) *Il a rejetté le tabernacle de Silo :* afin qu'ils compren- » nent que comme ce lieu eſt tombé en ruine, & a été réduit en » cendres, de même auſſi le Temple ſera renverſé, parce que ceux » qui y entrent & qui y habitent, ont été trouvés coupables de ſem- » blables crimes. Comme donc Silo a été un exemple pour le Tem- » ple, de même le Temple en ſera un pour nous, lorſque ſera ve- » nu le temps où ſe vérifiera cette parole : (b) *Quand le Fils de* » *l'homme viendra, penſez-vous qu'il trouve de la foi ſur terre?* . . . . . » *Maintenant donc*, continue le Seigneur, *parce que vous avez fait toutes* » *ces choſes, & que je vous ai parlé ſans que vous m'ayez écouté. . . .* » *je traiterai cette maiſon. . . & ce lieu. . . comme j'ai traité Silo ; & je* » *vous chaſſerai. . . comme j'ai chaſſé toute la race d'Ephraïm.* Dieu les

(a) *Pſal.* LXXVII. 60. = (b) *Luc.* XVIII. 8

» ayant appellés, & s'étant, pour ainſi dire, levé au milieu de la » nuit, pour les retirer eux-mêmes de leurs ténebres, ſans qu'ils euſ- » ſent écouté ſa voix, il les menace de faire à l'égard du Temple de » Jéruſalem, ce qu'il a fait à l'égard de Silo, où avoit été d'abord » ſon tabernacle, afin que comme il y avoit de part & d'autre une » infidélité ſemblable, il y eut auſſi de part & d'autre une ſemblable » punition. Et comme le Seigneur avoit rejetté la race d'Ephraïm, » c'eſt-à-dire, les dix Tribus qui étoient déſignées ſous le nom d'*Iſ-* » *raël*, & qui comptoient à la tête de leurs Princes, Jéroboam fils » de Nabat qui étoit de la Tribu d'Ephraïm, appellée auſſi Tribu de » Joſeph : il déclare qu'il abandonnera auſſi Jéruſalem même, & la » Tribu de Juda, à laquelle étoit jointe la Tribu de Benjamin. Ainſi » il a rejetté Silo ; & il rejettera auſſi le Temple : il a rejetté les dix » Tribus ; il rejettera de même les deux autres. Et comprenons que » tout ce qui eſt dit à ce peuple, eſt dit auſſi de nous, ſi nous imi- » tons ſes prévarications. » *Quidquid illi populo dicitur, intelligamus* » *& de nobis, ſi ſimilia fecerimus.* » Le principe que poſe ici ce ſaint Docteur, il le répete en pluſieurs endroits, & il en fait même en quelque ſorte le fondement de ſon Commentaire ſur Jérémie, dans lequel il eſt continuellement occupé à nous montrer que ce qui eſt dit de Juda & de Jéruſalem, peut auſſi regarder l'Egliſe de J. C., *(a)* c'eſt-à-dire, ceux qui ſont dans l'Egliſe de J. C. qui toujours ſainte, toujours pure, toujours ſubſiſtante, toujours indéfectible, renferme dans ſon ſein des membres morts, des Chrétiens prévaricateurs ſur qui tombent les reproches & les menaces que les Prophetes adreſſoient aux perfides enfants de Juda, aux criminels habitants de Jéruſalem. Les nations qui ſont entrées dans l'Egliſe, ſont donc repréſentées par les enfants de Juda, qui ſont le principal objet des prophéties de Jérémie : & en ce ſens, il eſt exactement vrai que Jérémie a été établi Prophete pour les nations : *Prophetam gentibus dedi te :* En parlant aux enfants de Juda, c'eſt à nous-mêmes qu'il parle. Il eſt le Prophete des Gentils comme S. Paul en eſt l'Apôtre.

IX. Suite des myſteres & inſtructions.

C'étoit à la maiſon de Juda que la maiſon d'Iſraël devoit un jour ſe réunir ; & c'eſt auſſi au peuple Chrétien que le peuple Juif doit ſe réunir un jour : alors les deux maiſons ne formeront plus qu'une ſeu-

(a) *Hieron. in Jerem.* IV. *Tom. III. col.* 546. *Hoc autem præcipitur viris Juda & Jeruſalem, qui veram ſectantur fidem, & habitant in Eccleſiâ. Et col.* 547. *Hoc audiat Juda, hoc Jeruſalem, in quâ confeſſio fidei eſt, & in quâ pax Chriſti habitat. Et col.* 550. *&* 551. *Quidquid juxta hiſtoriam de Jeruſalem diximus & Judæa, referamus ad Eccleſiam Dei. Et col.* 551. *Quidquid, ut ſupra diximus, in hiſtoria intelligitur contra Jeruſalem, refertur ad Eccleſiam. Et col.* 558. *Hæc omnia referamus ad Eccleſiam. Et col.* 560. *Quidquid juxta litteram intelligimus ſuper Jeruſalem, juxta intelligentiam ſpiritualem referamus ad Eccleſiam. Et alibi paſſim.*

renfermées dans les Prophéties de Jérémie. Remarques de S. Jérôme ſur pluſieurs textes de Jérémie, où ce ſaint Docteur reconnoît la promeſſe du rappel futur des Juifs.

le famille, les deux peuples ne formeront plus qu'un ſeul peuple; & il n'y aura plus qu'un troupeau de même qu'il n'y a qu'un Paſteur. S. Jérôme nous fait auſſi remarquer en pluſieurs endroits du Livre de Jérémie la promeſſe de ce temps heureux. A la ſuite de la prophétie du Chapitre III. que nous avons rapportée, le Seigneur après avoir montré combien l'infidélité de la maiſon de Juda ſurpaſſe l'infidélité de la maiſon d'Iſraël, ajoute en parlant à Jérémie : *(a) Allez, faites retentir ces paroles vers le Nord, & dites : Revenez, rébelle Iſraël, dit le Seigneur, & je ne détournerai point mon viſage de vous... Mais reconnoiſſez votre iniquité; car vous avez péché contre le Seigneur votre Dieu... Revenez, enfants rébelles, dit le Seigneur; car je ſuis votre époux; & je vous prendrai, un d'une ville, & deux d'une famille, & je vous ferai entrer dans Sion.* S. Jérôme après avoir expliqué cela dans un premier ſens, ajoute : (*b*) » Il y en a d'autres qui entendent cela » de ce qui arrivera à la fin des temps, lorſque la plénitude des na- » tions étant entrée, tout Iſraël ſera ſauvé. » Et lui-même continue d'expliquer dans ce ſens la ſuite de la prophétie. Car le Seigneur ajoute : *(c) Comme une femme qui mépriſe un homme dont elle eſt aimée, de même la maiſon d'Iſraël m'a mépriſé, dit le Seigneur.* » C'eſt la voix » de Jeſus-Chriſt, dit S. Jérôme; & c'eſt le peuple Juif qu'elle re- » garde... Car c'eſt ainſi que la maiſon d'Iſraël, c'eſt-à-dire, le peu- » ple Juif a mépriſé pour ſa perte le Seigneur qui eſt ſon Dieu & » ſon Sauveur. » Le Seigneur continue : *(d) Revenez, enfants rébelles; & je guérirai vos bleſſures.* Auſſi-tôt le Prophete reprend au nom des enfants d'Iſraël : *Nous voici : nous revenons à vous : car vous êtes le Seigneur notre Dieu... C'eſt vraiment dans le Seigneur notre Dieu, que ſe trouve le ſalut d'Iſraël.* » Entendons auſſi cela, dit S. Jérôme, du » peuple Juif qui revient au Seigneur. » Le Prophete continue au nom de la maiſon d'Iſraël : (*e*) *Nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous & nos peres, depuis notre jeuneſſe juſqu'à ce jour, & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu.* Sur quoi S. Jérôme s'exprime ainſi : » Qu'Iſraël diſe cela, Iſraël qui n'a point écouté » le Seigneur ſon Dieu... Car Iſraël a vraiment abandonné le Sei- » gneur ſon Dieu en abandonnant J. C. contre qui il a péché, non » ſeulement au temps où ce Dieu Sauveur s'eſt montré revêtu de no- » tre chair, mais avant ſon avénement même. De-là vient qu'ils diſant, » *nous & nos peres depuis notre jeuneſſe juſqu'à ce jour. Et nous n'avons* » *point écouté la voix de notre Dieu*, qui parloit à nos peres, & leur » diſoit : (*f*) *Si vous croïez Moyſe, vous me croiriez auſſi parce que* » *c'eſt de moi qu'il a écrit.* »

(*a*) *Jerem.* III. 12. *& ſeqq.* = (*b*) *Hieron. in Jerem.* III. *Tom. III, col.* 544. *& ſeqq.* = (*c*) *Jerem.* III. 20. = (*d*) *Ibid.* ℣. 22. *& 23.* = (*e*) *Ibid.* ℣. 25. = (*f*) *Joan.* V. 46.

Au Chap. XVI. Jérémie rapporte cette conſolante promeſſe : *(a) Le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de l'Egypte ; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de la terre de l'Aquilon, & de toutes les régions de la terre où je les aurai chaſſés, & je les ramenerai dans leur terre, dans la terre que j'ai donnée à leurs peres.* » Il eſt manifeſte, » dit S. Jérôme, (*b*) que le Prophete prédit ici le rétabliſſement du » peuple d'Iſraël, & la miſéricorde qui devoit ſe répandre ſur ce » peuple après ſa captivité. Selon la lettre, cette prédiction a été ac- » complie en partie au temps de Zorobabel, & du Pontife Jeſus fils » de Joſédech, & au temps d'Eſdras : mais dans le ſens ſpirituel, le » Prophete marque ce qui doit être accompli d'une maniere plus par- » faite & plus véritable, au temps du Meſſie, au temps de J. C. *Il* » *viendra*, dit-il *un temps où on ne dira plus, que le peuple a été re-* » *tiré de l'Egypte* par Moyſe & par Aaron ; *mais qu'il a été ramené de* » *la terre de l'Aquilon*, par la liberté que Cyrus Roi de Perſe rendra » aux captifs. Et qu'il a été ramené *de toutes les régions de la terre* : » ce qui ne peut s'entendre du temps de Cyrus, mais de l'extrêmité » des ſiecles, où cette parole ſera vérifiée, ſelon ce que dit l'Apô- » tre : (*c*) *Après que la plénitude des nations ſera entrée, tout Iſraël ſera* » *ſauvé.* »

La même promeſſe eſt répétée preſque dans les mêmes termes au Chap. XXIII. *(d) Le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de l'Egypte ; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré & ramené la race de la maiſon d'Iſraël de la terre de l'Aquilon, & de toutes les régions de la terre où je les avois chaſſés ; & ils habiteront dans leurs terres.* Sur quoi S. Jérôme s'exprime ainſi : (*e*) » Le ſens eſt qu'on ne dira plus que le peuple de Dieu » a été délivré de l'Egypte par Moyſe, mais qu'il a été délivré par » J. C. de toutes les régions de la terre où il avoit été diſperſé. Et » dès maintenant, cela eſt accompli en partie dans le monde ; mais » cela ne ſera entiérement accompli que quand ils viendront de l'O- » rient & de l'Occident, du Septentrion & du Midi, & s'aſſeieront » avec Abraham, Iſaac & Jacob ; en ſorte que la plénitude des na- » tions étant entrée, tout Iſraël ſoit ſauvé. »

Au Chap. XXXI. Jérémie rapporte encore cette autre promeſſe du Seigneur : (*f*) *Le temps vient, dit le Seigneur, où je ſémerai la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda ; je les ſémerai d'hommes & de bêtes : & comme je me ſuis appliqué à les arracher, à les détruire, à les diſſiper,*

(*a*) *Jerem.* XVI. 14. & 15. = (*b*) *Hieron. in Jer.* XVI. *Tom. III. col.* 606. = (*c*) *Rom.* XI. 25. 26. = (*d*) *Jerem.* XXIII. 7. 8. = (*e*) *Hieron. in Jerem.* XXIII. *Tom. III. col.* 635. = (*f*) *Jerem.* XXXI. 27. 28.

à les perdre & à les affliger ; ainſi je m'appliquerai à les édifier & à les planter, dit le Seigneur. Sur quoi S. Jérôme fait cette importante remarque : (*a*) » Les Juifs & nos Judaïzants croient que ces promeſ-» ſes, & toutes les autres ſemblables, ne ſeront accomplies que dans » ce regne de mille ans, dont S. Jean parle dans l'Apocalypſe : *Omnes* » *hujuſcemodi repromiſſiones juxta Judæos & noſtros Judaizantes, in mille* » *annorum regno putantur eſſe complendæ.* Mais pour nous, *Nos autem....* » nous ſoutenons qu'elles ont été accomplies dans un ſens ſpirituel, » au premier avénement de J. C. toutefois accomplies non entiére-» ment, mais en partie; car, comme dit l'Apôtre, (*b*) nous ne voyons » maintenant que comme dans un miroir & en énigme, & nous n'a-» vons pas encore cette connoiſſance entiere que nous devons avoir un » jour : mais lorſque nous ſerons entrés dans l'état parfait, alors tout » ce qui eſt imparfait, ſera détruit & aboli : *In primo adventu Chriſti* » *ſpiritualiter impleta defendimus, & impleta ex parte, non ex toto, quia* » *nunc in ſpeculo videmus, & in ænigmate, & neſcimus ſicut oportet nos* » *ſcire : cùm autem quod perfectum eſt venerit, tunc quod ex parte eſt deſ-* » *truetur.* Et certes nous croyons qu'elles recevront leur entier accom-» pliſſement au ſecond avénement de J. C. lorſqu'il paroîtra dans ſa » majeſté, en ſorte que la plénitude des nations étant entrée, tout » Iſraël ſoit ſauvé ; & que les promeſſes ſoient accomplies non plus » en partie dans chacun de ceux qui croient, mais que Dieu ſoit lui-» même alors tout en tous : *Aut certè in ſecundo complenda credimus,* » *quando in ſua majeſtate Dominus apparebit, & ſubintraverit plenitudo* » *gentium, ut omnis Iſrael ſalvus fiat, & nequaquam ex parte per ſingu-* » *los, ſed ſit Deus omnia in omnibus.* »

X. Circonſtance de la vie de Jérémie, rapportée dans le II. Livre des Maccabées. Mort de ce Prophete Opinion de quelques Anciens ſur le prétendu retour de ce Prophete. Jérémie apparoît à Judas Maccabée. Ce Prophete eſt honoré comme Prophete, Vierge & Martyr.

Le Livre des prophéties de Jérémie contient preſque tout ce que l'on ſait de l'hiſtoire de ce Prophete. Il y a ſeulement une circonſtance qui ne ſe trouve rapportée que dans le ſecond livre des Maccabées. (*c*) On y lit que ce Prophete commanda à ceux qui alloient de Judée en un pays étranger, où ils étoient transférés, de prendre auparavant le feu ſacré, qui étoit ſur l'autel ; ils le cacherent ſecrétement dans une vallée où il y avoit un puits qui étoit profond & à ſec, & le mirent là pour être gardé ſûrement : & ce lieu demeura inconnu juſqu'à ce qu'au retour de la captivité, Néhémie étant venu en Judée envoya les petits-fils de ceux qui avoient caché ce feu, pour le chercher ; & ils ne trouverent qu'une eau épaiſſe qui fut miraculeuſement rallumée par les rayons du ſoleil. Il eſt dit auſſi (*d*) que Jérémie par un ordre particulier qu'il avoit reçu de Dieu, commanda qu'on emportât avec lui le Tabernacle & l'Arche, juſqu'à ce qu'il fut arrivé à

(*a*) *Hieron. in Jerem.* XXXI. *Tom. III. col.* 635. = (*b*) 1. *Cor.* XIII. 9. *& ſeqq.* = (*c*) 2. *Macc.* I. 19. *&* II. 1. = (*d*) *Ibid.* II. 4. *& eqq.*

la

la montagne ſur laquelle Moyſe avoit monté, & d'où il avoit vu l'héritage du Seigneur. Et ce Prophete y étant arrivé, y trouva une caverne, où il mit le Tabernacle, l'Arche & l'Autel des parfums, & il en boucha l'entrée. Quelques-uns de ceux qui l'avoient ſuivi, s'étant approchés pour remarquer ce lieu; ils ne purent le trouver. Et Jérémie l'ayant ſu, les blâma, & dit que ce lieu demeureroit inconnu, juſqu'à ce que Dieu eut raſſemblé ſon peuple diſperſé, & qu'il lui eut fait miſéricorde; qu'alors le Seigneur feroit voir ces choſes; que la majeſté du Seigneur paroîtroit de nouveau, & qu'il y auroit une nuée, ſelon qu'elle avoit paru à Moyſe, & qu'elle fut manifeſtée, lorſque Salomon demanda que le temple fût ſanctifié & conſacré au grand Dieu. Ce ſera le ſujet d'une Diſſertation particuliere qui ſera placée à la tête des Livres des Maccabées, & où on examinera ſi l'Arche d'alliance fut remiſe dans le temple après la captivité de Babylone.

Le genre, le temps & le lieu de la mort de Jérémie, ne ſont pas bien connus. Pluſieurs (*a*) tiennent qu'il fut lapidé à Taphnis par les Juifs qui ne pouvoient ſouffrir ſes reproches & ſes menaces : & que ſon tombeau devint illuſtre dans cette ville par le grand nombre de miracles qui s'y firent. C'eſt particuliérement de la mort de ce Prophete qu'on explique ces paroles de l'Epitre aux Hébreux : (*b*) *Ils ont été lapidés.* L'époque de la prophétie de Baruch fait voir que Baruch étoit à Babylone en la cinquieme année, depuis la ruine de Jéruſalem; (*c*) ce qui donne lieu de croire que Jérémie mourut dans l'intervalle de ces cinq années. La Chronique d'Alexandrie dit que Jérémie étant dans l'Egypte avoit prédit aux Prêtres de ce pays, que leurs idoles ſeroient renverſées par un tremblement de terre, lorſque le Sauveur du monde ſeroit né & couché dans une creche; que depuis ce temps ils firent repréſenter une vierge & un enfant couché dans une creche, à qui ils rendirent des honneurs divins; qu'un des Ptolémées en ayant demandé la raiſon aux Prêtres, ils lui répondirent que la choſe avoit été prédite ainſi par Jérémie à leurs ancêtres. Elle ajoute qu'Alexandre le Grand étant un jour allé au tombeau de ce Prophete, & ayant appris ce qu'il avoit prédit touchant ſa perſonne, le fit tranſporter à Alexandrie, & lui érigea un tombeau magnifique. (*d*) Ces particularités ſont fort ſuſpectes, n'étant appuyées du témoignage d'aucun autre Hiſtorien. D'ailleurs il ne paroît pas que Jérémie ait prédit le regne

---

(*a*) *Hebræorum traditio. Tert. adv. Gnoſtic. c. 8. Hieron. contra Jovinian. l. 11. Pſeudo-Epiph. de vitâ & morte Proph. Doroth. in Synopſ. Iſidor. de vitâ & morte Prophet. & alios.* = (*b*) *Hébr.* xi. 37. = (*c*) *Baruch.* i. 2. 3. = (*d*) Jean Moſc dans ſon Pré ſpirituel, chap. 77. dit la même choſe, & ajoute que Jérémie étoit fort honoré dans le quartier d'Alexandrie nommé le *Tetraphyle.*

d'Alexandre ; ce ſeroit plutôt Daniel, lorſqu'il parle des grandes monarchies, & Iſaïe lorſqu'il parle de Tyr.

Quelques anciens (*a*) ont cru que Jérémie étoit encore en vie auſſi bien qu'Elie, parce que l'Ecriture ne dit rien de ſa mort, & parce que les Apôtres répondirent à J. C. qui leur demandoit ce qu'on penſoit de lui, que les uns le prenoient pour Elie, & d'autres pour Jérémie. (*b*) Dans cette ſuppoſition, ces Anciens expliquoient de ce Prophete & d'Elie, ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe : *Je donnerai à mes deux témoins de prophétiſer pendant douze cents ſoixante jours.* Mais de ce que l'Ecriture ne rapporte pas la mort de Jérémie, on ne peut pas en conclure qu'il ne ſoit pas mort : & lorſque les Apôtres répondent à J. C. que les uns le prenoient pour Elie, & d'autres pour Jérémie, ils ajoutent que d'autres le prenoient pour Jean-Baptiſte, qui étoit bien certainement mort, & d'autres pour quelqu'un des Prophetes, qui avoient auſſi eux-mêmes ſubi la mort comme les autres hommes. D'ailleurs l'opinion commune de la tradition eſt que les deux témoins dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, ſont Elie & Hénoch, dont on ſait certainement qu'ils ne ſont point morts, mais qu'ils ont été enlevés, & qu'ils ſeront envoyés un jour, l'un pour rétablir les tribus de Jacob, & l'autre pour prêcher la pénitence aux nations. (*c*)

L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées rapporte (*d*) que Judas Maccabée étant attaqué par Nicanor général de l'armée de Syrie, eut en ſonge une viſion dans laquelle il vit Onias qui avoit été Grand-Prêtre, (c'étoit Onias III.) étendre ſes mains & prier pour tout le peuple Juif ; enſuite parut un autre homme vénérable par ſon âge, tout éclatant de gloire, & environné d'une grande majeſté ; & Onias dit en le montrant : C'eſt-là le véritable ami de ſes freres & du peuple d'Iſraël : c'eſt-là Jérémie le Prophete de Dieu, qui prie beaucoup pour ce peuple & pour toute la ville ſainte. En même temps Jérémie étendit la main, & donna à Judas une épée d'or en lui diſant : Prenez cette épée ſainte, comme un préſent que Dieu vous fait, & avec lequel vous renverſerez les ennemis d'Iſraël qui eſt mon peuple.

L'Egliſe honore ce Prophete comme un des plus grands ſaints de l'ancien Teſtament, ayant réuni dans ſa perſonne les qualités de Prophete, de Martyr, & même de Vierge, & ayant été ſanctifié dès le ſein de ſa mère. Le Seigneur lui avoit dit : *(e) Vous ne prendrez point de femme, & vous n'aurez point de fils ni de filles en ce lieu.* Il étoit alors dans la Judée ; & il y a quelque apparence que ce fut dans les premieres années de Joakim, & avant l'irruption de Nabuchodonoſor.

(*a*) *Victorin. in Apoc.* XI. 3. *Et quidam apud Hilar. in Matth.* XX. = (*b*) *Matth.* XVI. 14. = (*c*) Voyez la *Diſſertation ſur le Patriarche Hénoch*, à la tête de la Geneſe. = (*d*) 2. *Macc.* XV. 11. *& ſeqq.* = (*e*) *Jerem.* XVI. 2.

On en conclut que juſques-là Jérémie avoit vécu dans le célibat & la virginité ; & on croit qu'il y perſévéra juſqu'à la mort. (*a*)

XI. Autres ouvrages qui ont été compoſés par Jérémie, ou qui lui ont été attribués.

Outre les prophéties recueillies dans le Livre qui porte le nom de ce Prophete, il a encore compoſé quelques autres Ouvrages, comme les Lamentations que nous liſons encore aujourd'hui ſous ſon nom, & qui paroiſſent avoir été compoſées après la ruine de Jéruſalem, à l'occaſion de cette déſolation même qui en eſt l'objet littéral & immédiat. Nous avons auſſi de ce Prophete une Lettre qui ſe trouve à la fin du Livre de Baruch, & qui eſt adreſſée aux Juifs qui alloient être emmenés captifs à Babylone, après la ruine de Jéruſalem. L'Auteur du II. Livre des Paralipomenes, (*b*) parle d'un cantique de deuil que Jérémie compoſa ſur la mort de Joſias, mais qui n'eſt point venu juſqu'à nous. On trouve le nom de Jérémie à la tête des Pſaumes LXIV. & CXXXVI. dans quelques Exemplaires Grecs, & dans ceux de la Vulgate : mais on ne peut pas en conclure que ce Prophete ſoit l'Auteur de ces deux Pſaumes. Le nom de ce Prophete ne s'y trouve point dans les exemplaires Hébreux ; & d'ailleurs ce Prophete pourroit avoir ſeulement adreſſé aux captifs ces Pſaumes compoſés peut-être même long-temps avant lui. Quelques-uns attribuent à Jérémie la compilation des III. & IV. Livres des Rois, parce que le dernier Chapitre du Livre de ce Prophete, eſt preſque ſemblable au dernier Chapitre du IV. Livre des Rois. Mais il eſt bien plus probable que ce dernier Chapitre du Livre de Jérémie a été tiré des Livres des Rois, ou des Mémoires mêmes ſur leſquels les Livres des Rois ont été formés. Les Juifs de Jéruſalem dans leur lettre à ceux d'Egypte, écrite en l'année 188e. de l'Ere des Seleucides, 124 avant l'Ere Chr. Vulg. & rapportée dans le ſecond Livre des Maccabées, parlent de certains Ecrits de Jérémie qui ſubſiſtoient alors, (*c*) & où ſe trouvoient les circonſtances que nous avons rapportées plus haut touchant l'Arche & le feu ſacré. Il paroît que la lettre de Jérémie qui ſe trouve à la fin du Livre de Baruch, faiſoit partie de ces Ecrits. Les Peres (*d*) ont accoutumé de citer auſſi ſous le nom de Jérémie le Livre même de Baruch : mais ils ne prétendent pas pour cela que ce que nous avons ſous le nom de Baruch ait été compoſé par Jérémie : c'eſt que Baruch étoit Secrétaire de Jérémie ; que ſes Ecrits ſont placés immédiatement après ceux de ce Prophete ; & que le Chapitre dernier du Livre de Baruch contient cette lettre de Jérémie dont nous venons de parler.

Dans l'Evangile de S. Matthieu, on trouve citées ſous le nom de Jérémie, ces paroles : (*e*) *Ils ont reçu les trente pieces d'argent, qui*

(*a*) *Hieron. in Jezem.* XXIII. *Iſidor. de vitâ & morte Proph. & alii.* = (*b*) 2. *Par.* XXXV. 25. = (*c*) 2. *Macc.* II. 1. *& ſeqq.* = (*d*) *Aug. de Civit.* XVIII. 33. *Chryſ. contra Jud.* II. 6. *Clem. Alex. Pædag.* I. 18. *Ambroſ. Hexaemer.* III. 14. *Baſil. Epiph. & alii.* = (*e*) *Matt.* XXVII. 9. 10.

étoient le prix de celui qui a été mis à prix, & dont ils avoient fait le marché avec les enfants d'Iſraël, & ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné. Ces paroles ne ſe trouvent point dans le Livre de Jérémie, mais dans celui de Zacharie, Chap. XI. ℣. 11. & ſuivants. Les Juifs ont remarqué tant de caracteres de reſſemblance entre ces deux Prophetes, qu'ils ont dit que l'eſprit de Jérémie s'étoit repoſé ſur Zacharie. Quelques Interpretes ont conjecturé que S. Matthieu avoit pris ces paroles de quelque Livre de Jérémie que nous n'avons plus ; d'autres penſent que le nom de *Jérémie* s'eſt gliſſé dans ce texte de S. Matthieu, au lieu du nom de *Zacharie*. On peut voir les Commentateurs ſur ce texte de S. Matthieu. Quelques Anciens ont auſſi attribué à Jérémie ces paroles que S. Paul cite dans ſon Epître aux Ephéſiens : (*a*) *Levez-vous, vous qui dormez, & ſortez d'entre les morts, & le Chriſt vous éclairera.* S. Irénée, (*b*) & S. Juſtin le Martyr (*c*) citent auſſi comme de Jérémie ces paroles : *Et commemoratus eſt Dominus Sanctus Iſrael mortuorum ſuorum, qui dormierunt in terra ſepultionis, & deſcendit ad eos evangelizare ſalutem quæ eſt ab eo ut ſalvaret eos.* S. Juſtin accuſe les Juifs de les avoir retranchées de leurs Exemplaires, & il ſoutient qu'on les trouve encore dans quelques-uns. Il ſemble que S. Pierre faſſe alluſion à ce paſſage dans ſa premiere Epître, Chap. III. ℣. 19.

XII. Remarques ſur le ſtyle de ce Prophete.

Le ſtyle de Jérémie, au ſentiment de S. Jérôme, (*d*) eſt bas en comparaiſon de celui d'Iſaïe, d'Oſée, & de quelques autres Prophetes ; il croit que ce défaut lui vient, de ce qu'étant né dans la ville d'Anathoth, il n'avoit pu acquérir cette élévation, cette élégance, cette pureté de ſtyle, qui ne ſe trouve d'ordinaire que dans les villes capitales, & dans la Cour du Prince. Mais la ſimplicité de ſon ſtyle eſt bien récompenſée par la profondeur & la majeſté des ſens qu'il renferme, ſelon la remarque du même Pere : *Qui quantum in verbis videtur ſimplex & facilis, tantùm in majeſtate ſenſuum profundiſſimus eſt.* Cunæus (*e*) avance que toute la beauté de Jérémie, conſiſte dans une certaine négligence noble, & un mépris de l'arrangement des mots : *Jeremiæ omnis majeſtas poſita in verborum neglectu eſt, adeò illum decet ruſtica dictio.* Grotius remarque que ſon talent étoit de toucher, & d'exciter la compaſſion. Il le compare à Simonides qui eſt loué pour ſes Ouvrages triſtes & lugubres : *Triſtius lacrymis Simonideis.* Quelques-uns (*f*) ont cru trouver de l'élévation & de la grandeur dans ce Pro-

---

(*a*) *Epheſ.* v. 14. = (*b*) *Iren. l.* IV. *c.* 39. *& alibi.* = (*c*) *Juſtin. Dialog. cum Tryph.* = (*d*) *Hieron. Præfat. in lib.* VI. *Comment. in Jerem.* = (*e*) *Cunæus de Repub. Hebr. l.* III. *c.* 7. = (*f*) *Sanct. Prolegom.* 2. *Dupin. Fraſſen.* Mais M. Simon, Lettres choiſies, Tom. III. Lettre 7. au Supplément, & Differt. critiques ſous le nom de Rouſin, à Francfort, 1688. ſoutient que ſi l'on avoit une plus profonde connoiſſance de la langue Hébraïque, on n'en jugeroit pas ainſi.

phete. D'autres y remarquent de la douceur, des ſentiments tendres, des mouvements vifs & preſſants : *Jeremiæ manſuetudinem, affectus teneros, fervidoſque motus :* ainſi s'exprimoit M. Fleuri dans une Préface Manuſcrite ſur les Prophetes, citée par D. Calmet.

XIII. Parallele entre Iſaïe & Jérémie.

Iſaïe avoit prophétiſé les malheurs d'Iſraël & de Juda : les malheurs annoncés par Iſaïe ſur Iſraël étoient accomplis ; & Jérémie en rappelle le ſouvenir en renouvellant l'annonce de ceux qui devoient tomber ſur Juda.

Iſaïe avoit annoncé les expéditions de Sennachérib & de Nabuchodonoſor ſur la Judée. L'expédition de Sennachérib s'étoit faite peu de temps après, & lorſqu'Iſaïe vivoit encore : Jérémie recommence d'annoncer celle de Nabuchodonoſor ; & il continue d'en prédire ſucceſſivement toutes les circonſtances.

Iſaïe après avoir prédit les violences des Babyloniens, avoit annoncé auſſi leur ruine. Jérémie renouvelle cette prédiction, & y inſiſte encore plus qu'Iſaïe ; il en marque même le temps.

Iſaïe avoit prédit Cyrus, & le Meſſie dont Cyrus devoit être la figure. Jérémie n'inſiſte pas ſur Cyrus ; mais il prédit expreſſément le Meſſie.

Enfin Iſaïe & Jérémie annoncent également le myſtere de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, quelquefois immédiatement & ſans voiles, plus ſouvent ſous l'ombre des figures & des allégories : & c'eſt ſous ce dernier point de vue, que l'on découvrira toute l'étendue de cette parole myſtérieuſe que le Seigneur adreſſe à Jérémie, *Prophetam gentibus dedi te.*

DISSERTATION

SUR

LES RECHABITES.

I. Idée que l'Ecriture nous donne des Réchabites.

L'Écriture dit aſſez peu de choſe des Réchabites : mais ce qu'elle en dit, nous en donne une haute idée. C'étoient des hommes d'une vie exemplaire, d'une abſtinence rigoureuſe, d'une grande retraite, & d'une déſappropriation preſque entiere. Leur demeure étoit à la campagne, & ſous des tentes, négligeant le ſéjour des villes, & fuyant le commerce du monde ; ſans biens, ſans terres, ſans maiſons, ſans retraite fixe. On les regarde comme les imitateurs de la vie des Prophetes, & les modeles que ſe ſont propoſés les Eſſéniens & les Thérapeutes parmi les Hébreux, & les Solitaires dans l'Egliſe Chrétienne. (*a*) L'amour & l'eſtime que nous avons pour l'état que nous profeſſons, doit nous rendre précieux tout ce qui y a du rapport. Il nous eſt glorieux de trouver dans ce qu'il y a de plus ſaint & de plus diſtingué dans l'ancien Teſtament ; dans les Elie, dans les Eliſée, dans les enfants des Prophetes, dans les Réchabites, & dans ſaint Jean-Baptiſte, l'origine de notre Inſtitut, & les premiers Chefs de notre Profeſſion.

II. Diverſité de ſentiments ſur l'origine des Réchabites.

Il y a quelques diverſités de ſentiments ſur l'origine des Réchabites. Quelques-uns les font ſortir de la Tribu de Juda. C'eſt l'opinion de Théodoret, (*b*) qui dans la ſuppoſition que tous ceux dont on lit le dénombrement au ſecond Chapitre du premier Livre des Paralipomenes, étoient de la Tribu de Juda, en a conclu que les Réchabites qui s'y trouvent, en étoient auſſi. Mais on a d'ailleurs des preuves que les

---

(*a*) *Hieronym. ad Paulin. Ep.* 49. *al.* 13. *Noſter Princeps Elias, noſter Eliſæus; noſtri duces illi filli Prophetarum qui habitabant in agris & ſolitudinibus . . . de his ſunt & filii Rechab, qui vinum & ſiceram non bibebant, &c.* = (*b*) *Theodoret. in* 1. *Par. initio. Vide* 1. *Par.* II. 55.

Réchabites étoient *Cinéens* d'origine, & qu'encore qu'ils demeuraſſent dans le partage de Juda, ils n'étoient point pour cela de cette Tribu.

D'autres (*a*) ont cru qu'ils étoient Lévites, ou même Prêtres; parce qu'il eſt dit dans Jérémie, (*b*) *que l'on verra toujours des deſcendants de Jonadab attachés au ſervice du Seigneur.* Quelques Rabbins conjecturent que les Réchabites ayant épouſé des filles des Prêtres ou des Lévites, les enfants qui en étoient ſortis, ſervoient dans le Temple, comme s'ils euſſent été véritablement du nombre des Lévites. Mais ſi les Réchabites ont ſervi au rang des Lévites, ce ne peut être que par un privilege & une diſtinction particuliere : car on comptoit pour rien d'être né ſeulement d'une femme de la race de Lévi; il falloit pour être reçu dans le rang des Miniſtres du Temple, avoir pour pere un Prêtre ou un Lévite.

D'autres (*c*) croient que les Réchabites ſervoient dans le Temple, non en qualité de Prêtres ou de Lévites; mais comme ſimples Miniſtres; comme les Gabaonites, (*d*) les Nathinéens, (*e*) & ceux qui ſont nommés *les ſerviteurs donnés par Salomon*; (*f*) leſquels étoient deſtinés à ſervir les Prêtres & les Lévites dans les emplois les plus laborieux du Temple, comme de porter du bois & de l'eau. Ils étoient dans le Temple, ce qu'étoient les eſclaves dans les maiſons des riches.

Les Réchabites avoient à la vérité un emploi plus relevé, que ni les Gabaonites, ni les Nathinéens; puiſqu'ils chantoient les louanges du Seigneur : (*g*) mais enfin ils étoient toujours ſous la main & dans la dépendance des Prêtres & des Lévites. Quand je dis qu'ils étoient Chantres dans la maiſon de Dieu, je parle ſuivant la Vulgate, & ſelon pluſieurs Interpretes, qui liſent : *Canentes, atque reſonantes, atque in tabernaculis commorantes. Hi ſunt Cinæi, qui venerunt de calore patris domûs Rechab.* Et l'Hébreu peut fort bien ſe traduire en ce ſens. Mais d'autres Interpretes le traduiſent par : (*h*) *Les Portiers, les obéiſſants*, ou les ſerviteurs, *& ceux qui logent ſous des tentes. Ce ſont eux qu'on nomme Cinéens, qui ſont deſcendus de Chamath, chef de la maiſon de Réchab.* L'office de Portiers regardoit les Lévites : (*i*) mais ils pouvoient avoir des Miniſtres inférieurs, qui les ſervoient & qui les aſſiſ-

---

(*a*) *Hegeſip. apud Euſeb. hiſt. lib.* 2. *c.* 23: = (*b*) *Jerem.* XXXV. 19. = (*c*) *Vide Sanct. & Cornel. ad Jerem.* XXXV. (*d*) *Joſue* IX. 27. = (*e*) 1. *Par.* IX. 2. *&* 1. *Eſdr.* II. 43. 58. 70. VII. 7. 24. VIII. 20. = (*f*) 1. *Eſdr.* II. 55. 58. *&* 2. *Eſdr.* VII. 57. 60. XI. 3. = (*g*) 1. *Par.* II. 55. = (*h*) 1. *Par.* II. 55. Hebr. juxta quoſdam : *Janitores, & obedientes, & in tabernaculis commorantes : hi ſunt Cinæi qui venerunt à Chamath patre domûs Rechab.* = (*i*) 1. *Par.* IX. 17. XVI. 38. XXIII. 5. XXVI. 1. *& ſeqq. &* 2. *Par.* VIII. 14. XXIII. 19.

roient dans ſes fonctions ; car dans le Temple, il y avoit outre les Prêtres & les Lévites, pluſieurs ſerviteurs d'un moindre rang, comme on l'a déjà dit : par exemple, Samuël, qui étoit de la Tribu d'Ephraïm, (*a*) Anne la Prophéteſſe, de la Tribu d'Aſer, (*b*) les Gabaonites & les Nathinéens, (*c*) qui n'étoient pas même Iſraélites, mais d'origine Chananéenne. Toutes ces perſonnes ſervoient dans le Temple, chacun dans ſon rang, & dans l'emploi qui lui étoit confié.

D'autres croient que les Réchabites n'étoient ni Chantres, ni Portiers, mais Scribes : ils traduiſent ainſi l'hébreu : (*d*) *Il y eut auſſi les familles des Scribes qui demeuroient à Jabès, ſavoir, les Thirathéens, les Sémathéens & les Sucathéens ; ce ſont ceux qu'on nomme Cinéens, qui ſont deſcendus de Chamath chef de la maiſon de Réchab.*

III. Syſtême ſingulier du P. Bolduc ſur les Réchabites.

Bolduc (*e*) a imaginé ſur les Réchabites, le ſyſtême le plus extraordinaire qu'on puiſſe imaginer. Il va chercher leur origine dès avant le déluge, dans Enos & ſes deſcendants. Après le déluge, ils furent nommés *Cinéens*, puis *Cénézéens*, puis *Hébreux*, ou deſcendants d'Héber, puis *Nazaréens*, enſuite *Enfants des Prophetes*, & enfin *Réchabites*. Et d'où leur vient ce nom de *Réchabites ?* L'étymologie en eſt remarquable. Eliſée ayant vu ſon maître Elie qui montoit au Ciel, lui cria : (*f*) *Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Iſraël, & ſon conducteur.* Le Roi Joas étant allé viſiter Eliſée, Diſciple d'Elie, dans ſa derniere maladie, lui dit la même choſe, en pleurant : (*g*) *Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Iſraël, & ſon conducteur.* Cette expreſſion, *Chariot d'Iſraël*, en hébreu, c'eſt *Récheb Iſraël. (h)* Voilà ſelon le P. Bolduc, l'origine du nom des Réchabites : *Fils des deux Réchebs d'Iſraël*, c'eſt-à-dire, des deux chariots d'Iſraël, d'Elie & d'Eliſée.

Jean de Jéruſalem (*i*) dit qu'ils étoient Diſciples d'Eliſée ; & les Livres des Paralipomenes (*k*) diſent, ſelon Bolduc, qu'ils étoient auſſi Diſciples d'Elie. La preuve eſt ſinguliere, & mérite d'être remarquée ; *Voilà*, dit l'Ecriture, *qui étoient les Cinéens, qui ſont ſortis de la chaleur du pere de la maiſon de Réchab.* Qui eſt cette chaleur du pere de la maiſon de Réchab, ſinon Elie, dont il eſt dit dans l'Eccléſiaſtique : (*l*) *Le Prophete Elie parut comme un feu, & ſa parole fut comme un flambeau ardent ?*

(*a*) 1. *Reg.* I. 1. & III. 1. = (*b*) *Luc.* II. 36. = (*c*) 1. *Eſdr.* VIII. 17. 3. *Reg.* IX. 20. 21. = (*d*) 1. *Par.* II. 55. Hebr. juxta quoſdam : *Cognationes quoque ſcribarum habitantium in Jabes, Thirathæi, & Semathæi & Sucathæi : hi ſunt Cinæi qui venerunt à Chemath patre domûs Rechab.* = (*e*) *Jacob. Bolduc. Capuc. de Eccleſiâ ante legem. lib.* 3. *cap.* 16. *p.* 472. 473. = (*f*) 4. *Reg.* II. 12. אבי אבי רכב ישראל ופרשיו = (*g*) 4. *Reg.* XIII. 14. = (*h*) רכב ישראל, *Currus Iſraël.* = (*i*) *Joan. Hieroſolym. de inſtitut. Monach. cap.* 25. = (*k*) 1. *Par.* II. 55. = (*l*) *Eccli.* XLVIII. 1.

Ce

Ce n'eſt pas aſſez à cet Auteur d'avoir fait ſortir les Réchabites du chariot d'Elie ; il fait venir *les Phariſiens* de ſes chevaux. Les mêmes qui avoient été appellés *Réchabites*, furent dans la ſuite nommés *Phariſiens*, par alluſion au nom de *Pharaſchim*, les chevaux du chariot d'Elie. Les Phariſiens étoient, ſelon lui, de vrais Réchabites qui s'abſtenoient de vin. La preuve qu'il en donne, eſt qu'ils reprochoient à notre Sauveur qu'il bûvoit du vin : (*a*) *Homo vorax, & potator vini.* J. C. étoit de la ſecte des Eſſéniens, & ſes adverſaires étoient de celle des Réchabites ou Phariſiens, qui changerent ſouvent de nom depuis leur origine ſous Enos. Avec de pareilles ſuppoſitions, il n'eſt rien qu'on ne puiſſe trouver dans l'Ecriture.

IV. Les Réchabites deſcendent des Cinéens. Quels étoient les Cinéens.

Mais la véritable origine des Réchabites, ſont les *Cinéens*, (*b*) petit peuple qui habitoit dans l'Arabie, ou dans le pays de Madian. Jéthro beau-pere de Moyſe, & Hobab fils de Jéthro, ſont nommés *Cinéens*. (*c*) Ils quitterent leur pays avec leurs femmes & leurs enfants, & ſe joignirent aux Hébreux dans le déſert, & entrerent avec eux dans la terre promiſe. (*d*) Leur demeure fut ſur le bord occidental de la mer Morte, aux environs d'Engaddi, (*e*) dans le partage de Juda, d'où ils s'avancerent aſſez avant dans l'Arabie; puiſque du temps de Saül, ils étoient joints aux Amalécites, (*f*) & que ce Prince les fit avertir de ſe retirer, de peur qu'ils ne fuſſent enveloppés dans la perte d'Amalec. Avant qu'ils entraſſent dans la terre de Chanaan, ils habitoient ſur le bord oriental ou méridional de la mer Morte, & parmi les Madianites ; puiſque Balaam avoit leur pays ſous ſes yeux, étant ſur les montagnes de Moab. (*g*)

Je croirois même que les *Cinéens* en hébreu, ſont la même choſe que les *Troglodytes* en grec ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſignifient des peuples, dont la demeure eſt dans le creux des rochers, ou même ſous la terre. Balaam *(h)* apoſtrophe ainſi la famille des Cinéens : *Ta demeure eſt dans un lieu fort, & tu mets ton nid dans le rocher : toutefois, ô Cinéen, tu ſeras expoſé aux ravages, juſques-là que l'Aſſyrien t'emménera en captivité.* S. Jérôme (*i*) nous décrit les peuples qui ſont au midi de la Ju-

---

(*a*) *Matt.* XI. 19. = (*b*) *Ita Hebræi. D. Thom. Hugo. Liran. Dionyſ. Cornel. alii.* = (*c*) *Judic.* I. 16. = (*d*) *Num.* X. 29. = (*e*) *Judic.* I. 16. *De civitate palmarum.* La ville des Palmiers paroît être la même qu'Engaddi, nommée auſſi Hazazon-Thamar: en Hébreu *Thamar* ſignifie Palmier. = (*f*) 1. *Reg.* XV. 6. = (*g*) *Num.* XXIV. 21. = (*h*) *Num.* XXIV. 21. 22. *Robuſtum quidem. eſt habitaculum tuum : ſed ſi in petra poſueris nidum tuum, & fueris electus de ſtirpe Cin, quandiù poteris permanere? Aſſur enim capiet te.* Hebr. *Robuſtum quidem eſt habitaculum tuum ; & poſitus in petra nidus tuus : ſed erit in combuſtionem, Cinæe, uſquedum Aſſur captivum te abducat* vel fortè, *æſtutia Aſſur captivum te faciet.* Voyez ce qui a été dit de ce texte. *Num.* XXIV. 22. = (*i*) *Hieron. in Abdiam.* 1. *Omnis auſtralis regio Idumæorum, de Eleutheropoli uſque Petram & Ailam in ſpecubus habitatiunculas habet : & propter nimios calores ſolis, ſubterraneis tuguriis utitur.*

dée, comme des Troglodytes logés dans des creux de rochers, ou dans des foſſes ſouterraines. Bellon (*a*) les décrit de même. Leur nom de *Cinéens* inſinue cela; il déſigne des hommes nichés, & comme cachés dans des nids.

Ainſi on ne doit pas être ſurpris de les voir déſignés ſous les différents noms de *Cuſchim*, de *Madianites*, de *Cinéens*, de *Salméens*, ou *Salmonéens*. Le Chaldéen leur donne toujours ce dernier nom. Ils n'étoient point de la race d'Iſraël, mais de celle de Chuſch ou de Madian, ou même de celle de Chanaan; puiſqu'on les trouve nommés parmi les peuples dont le Seigneur devoit donner l'héritage à Abraham. (*b*) Séphora épouſe de Moyſe, eſt nommée Cuſchite, (*c*) & Jéthro ſon pere eſt qualifié Cynéen, (*d*) & Prêtre de Madian. (*e*) Il y avoit des Troglodytes ſur les bords de la mer Rouge, de la mer Morte, & dans preſque toute l'Arabie Pétrée. Les Cinéens n'ayant point de maiſons ni de demeure fixe, étoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre; tantôt dans un rocher, & tantôt ſous une tente, ou ſous un bois de Palmier. Héber le Cinéen habitoit ſous des tentes, au milieu de la terre de Chanaan, du temps de Barac & de Débora. (*f*) Au retour de la captivité, on en voit aux environs de Jabès de Galaad. (*g*) Un peu avant le ſiege de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, ils étoient près de cette ville ſous leurs tentes. (*h*) Ils n'entrerent dans Jéruſalem que lorſqu'ils ne purent plus demeurer en ſureté au dehors & à la campagne. Tout cela nous donne à connoître un peuple, qui vivoit comme font encore aujourd'hui les Sarraſins ou les Arabes Scénites, ſans villes, ſans maiſons, ſans demeure fixe. C'eſt ainſi que vécurent les Hébreux dans le déſert pendant quarante ans, & les Patriarches tout le temps de leur pélerinage dans la terre promiſe.

Les Cinéens étoient donc de la race de Hobab ou de Jéthro, beaupere de Moyſe; & leur demeure ordinaire depuis l'entrée des Iſraélites dans la Terre promiſe, fut aux environs de la mer Morte. Ils ne furent diſtingués des Iſraélites que par leur vie champêtre, & par le mépris qu'ils faiſoient des maiſons & des villes.

V. Etabliſſement de l'Inſtitut des Réchabites par Jonadab qui vivoit au temps de Jéhu roi d'Iſraël.

Quelques-uns (*i*) ont cru qu'Hobab, ou Jéthro même, étoit l'Auteur de l'Inſtitut des Réchabites; que *Réchab* étoit un de ſes noms; que Jonadab connu du temps de Jéhu, étoit ſon fils; c'eſt-à-dire, un de ſes deſcendants, ſelon le ſtile de l'Ecriture; que l'on voit des traces de l'obſervance des Réchabites, dans la perſonne d'Héber le Ci-

(*a*) *Bellon. obſervat. lib. 2. c. 61.* = (*b*) *Geneſ.* XV. 19. = (*c*) *Num.* XII. 1. *Æthiopiſſam* (Hebr. *Cuſchæam.*) = (*d*) *Judic.* I. 16. = (*e*) *Exod.* III. 1. = (*f*) *Judic.* IV. 11. *& ſeqq.* = (*g*) 1. *Par.* II. 55. = (*h*) *Jerem.* XXXV. 10. 11. = (*i*) *Arias Mont. in Judic.* 1. *Vide Sanct. ad Jerem.* XXXV. *n.* 5. 6. 7. *& Serar. Triharef. lib.* 3. *c.* 9. *Minerval. c.* 13. 14. 15.

néen, qui demeuroit ſous des tentes, & dans la maiſon duquel il n'y avoit apparemment point de vin; puiſque Jahel donna à boire du lait à Siſara. Sanctius va plus loin; il conjecture que les Madianites mêmes, du nombre deſquels étoient les Cinéens, & Jéthro, ſuivoient preſqu'en tout les coutumes des Réchabites.

Sérarius (*a*) diſtingue des Réchabites de deux ſortes : les anciens, & les nouveaux. Ceux-là ſont les ſucceſſeurs immédiats de Jéthro, qui vivoient à la campagne, ſans demeure fixe, ſans poſſeſſions, s'exerçants dans les pratiques de vertu & de piété. Les autres ſont plus nouveaux, & Diſciples de Jonadab, un des deſcendants de Jéthro, & fils de Réchab, lequel ajoûta quelque choſe aux anciennes coutumes des Cinéens. Suivant cette hypothèſe, il faudroit faire remonter bien haut l'origine de cette maniere de vie.

Mais on tient communément que Jonadab fils de Réchab *(b)* fut celui qui le premier ajouta à leur ancienne maniere de vivre, celle de ne pas boire de vin, & de ne pas cultiver les champs; mais de ſe contenter des fruits de la terre, & de ce que leurs troupeaux pouvoient leur fournir pour la vie. (*c*) Ce Jonadab vivoit du temps de Jéhu roi d'Iſraël; & c'eſt en ce temps-là qu'on doit placer la vraie origine de l'inſtitut des Réchabites. *Jonadab fils de Réchab, notre pere*, diſent-ils, *nous a ordonné, & nous a dit : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfants; vous ne bâtirez point de maiſons; vous ne ſemerez aucun grain, & ne planterez point de vignes, & n'en poſſéderez aucune. Mais vous habiterez dans des tentes toute votre vie, afin que vous viviez long-temps dans le pays où vous êtes comme étrangers.* Telle étoit la regle des deſcendants de Réchab : car pour les autres familles des Cinéens, elles n'avoient point ces obligations. Elles vivoient ſimplement en Nomades, ſans maiſons, & ſans habitation fixe, comme pluſieurs autres peuples de ces cantons.

Jonadab inſtituteur des Réchabites, étoit ſans doute un homme d'un très-grand mérite, & d'une vertu fort reconnue, puiſqu'il eut le crédit de faire recevoir ſes regles à ſes Diſciples, dont le nombre n'étoit pas petit dans Iſraël & dans Juda. On ne ſait en quel lieu étoit ſa demeure la plus ordinaire; car il n'en avoit point de fixe, non plus que ſes Sectateurs. Nous liſons dans les Livres des Rois, que Jéhu ayant été ſuſcité de Dieu pour venger les crimes de la maiſon d'Achab, vint à Samarie pour y faire périr tous les Prêtres & les faux Prophetes de Baal. En chemin il rencontra Jonabad; il le ſalua, il lui demanda : (*d*) *Votre cœur eſt-il droit à mon égard, comme le mien l'eſt au*

(*a*) *Serar. loco citato.* = (*b*) 4. *Reg.* x. 15. = (*c*) *Jerem.* xxxv. 6. 7. = (*d*) 4. *Reg.* x. 15. 16.

vôtre ? Etes-vous dans mes intérêts ? & êtes-vous autant de mes amis, que je ſuis des vôtres ? Jonadab lui répondit qu'il étoit à lui ; & en même temps Jéhu lui donnant la main, le fit monter avec lui ſur ſon char, & lui dit : *Venez avec moi, & ſoyez témoin du zele que j'ai pour le Seigneur.* Il le conduiſit ainſi à Samarie ; & y étant arrivé, Jéhu mit à mort tout ce qu'il y trouva de la race d'Achab, & fit périr tous les Prêtres de Baal.

VI. Hiſtoire des Réchabites, depuis l'établiſſement de leur inſtitut, juſqu'au retour de la captivité.

L'obſervance des Réchabites ſe ſoutint dans toute ſa vigueur pendant plus de trois cents ans, juſqu'à la captivité de Babylone. Sous le regne de Joakim Roi de Juda, & la derniere [ou plutôt dès la quatrieme] année (*a*) de ſon regne, Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, les Réchabites ne pouvant plus en aſſurance demeurer à la campagne, ſe retirerent dans la ville, ſans toutefois quitter leur coutume de loger ſous des tentes. Jérémie (*b*) durant le ſiege, reçut ordre du Seigneur d'aller trouver les Diſciples de Réchab, de les conduire dans le Temple, de les faire entrer dans un des celliers, où l'on gardoit le vin pour les ſacrifices, & de leur en préſenter à boire. Jérémie exécuta cet ordre, & leur préſenta des vaſes pleins de vin ; mais ils répondirent : *Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab fils de Réchab notre pere, nous a défendu d'en boire, & nous lui avons obéi juſqu'aujourd'hui, nous & nos femmes, nos fils & nos filles. Et lorſque Nabuchodonoſor eſt venu dans notre pays, nous avons dit : Venez, entrons dans Jéruſalem, pour nous mettre à couvert de l'armée des Chaldéens & de l'armée de Syrie ; & nous ſommes demeurés depuis dans Jéruſalem.*

» Alors le Seigneur fit entendre ſa parole à Jérémie, & lui dit : » Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu des armées, le Dieu d'Iſraël : » Allez, dites au peuple de Juda, & aux habitants de Jéruſalem : Ne

---

(*a*) [Nabuchodonoſor aſſiégea deux fois Jéruſalem ſous le regne de Joakim, comme le remarque D. Calmet même dans ſon Commentaire ſur Jérémie, XXXV. 1. la premiere fois en la quatrieme année du regne de ce Prince ; & la ſeconde vers la fin du regne du même Prince. D. Calmet croit que c'eſt au temps du ſecond ſiege qu'arriva ce que Jérémie rapporte des Réchabites. Et il déclare lui-même ſur le ℣. 11. que ce qui le détermine à l'entendre ainſi, c'eſt ce qui eſt dit des troupes des Syriens jointes alors à celles des Chaldéens, parce que dans le IV. Livre des Rois, XXIV. 1. 2. il eſt dit que Joakim étant demeuré pendant trois ans aſſujéti au Roi de Babylone, ſe révolta, & qu'alors le Seigneur envoya contre lui des troupes des Chaldéens, des Syriens, des Moabites & des Ammonites qui ravagerent le pays de Juda. Mais les Syriens avoient pu ſe joindre aux Chaldéens dès la premiere expédition de Nabuchodonoſor ; & il eſt fort vraiſemblable que dès-lors les Réchabites furent obligés d'entrer dans Jéruſalem qui fut aſſiégée & priſe par ce Prince en la 4e. année de Joakim : ce qui donne lieu de croire que dès-lors arriva le fait rapporté par Jérémie.] = (*b*) *Jerem.* XXXV. 1. *& ſeqq.*

» voulez-vous point vous corriger, & n'obéirez-vous jamais à ma pa-
» role, dit le Seigneur ? Les paroles de Jonadab fils de Réchab, par
» leſquelles il commanda à ſes enfants de ne point boire de vin, ont
» fait ſur eux une telle impreſſion, qu'ils n'en ont point bu juſqu'à
» cette heure, pour obéir au commandement de leur pere. Mais pour
» moi je vous ai parlé, & je n'ai pas manqué de vous inſtruire de
» bonne heure ; cependant vous ne m'avez pas obéi. Je vous ai en-
» voyé les Prophetes mes ſerviteurs, & je vous ai dit par leur bou-
» che : Convertiſſez-vous, & que chacun quitte ſa voie corrompue ;
» redreſſez vos affections & vos deſirs ; ne ſuivez point les Dieux étran-
» gers, & ne les adorez point ; & cependant vous n'avez pas voulu
» m'écouter ; pendant que les enfants de Réchab ont exécuté inviola-
» blement l'ordre que leur pere leur avoit donné. C'eſt pourquoi voici
» ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je ferai tomber
» ſur Juda & ſur Jéruſalem tous les maux dont je les ai menacés ;
» parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté ; je les ai
» appellés, & ils ne m'ont point répondu. Et enſuite Jérémie adreſ-
» ſant ſa parole aux Réchabites, leur dit : Voici ce que dit le Seigneur :
» Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre pere, & que
» vous avez obſervé ſes ordonnances, la race de Jonadab fils de Ré-
» chab ne ceſſera point de produire des hommes, qui ſe tiendront tou-
» jours en ma préſence. »

On explique différemment cette derniere promeſſe. Les uns (*a*) l'entendent des offices de Judicature, auxquels on veut que les Réchabites ayent été employés ; d'autres, (*b*) du Nazaréat perpétuel, auquel ils étoient engagés, comme le montre leur abſtinence du vin ; d'autres, (*c*) de l'office de Chantres, auquel on veut qu'ils ayent été deſtinés, conformément au Texte Latin du premier Livre des Paralipomenes. (*d*) Mais l'opinion la plus ſuivie eſt qu'en conſéquence de cette déclaration du Seigneur, les Réchabites furent reçus dans le Temple, pour y exercer l'office de Portiers, ſous les Lévites, à qui cet emploi appartenoit de droit. Le genre de vie des Réchabites les rendoit plus propres à ce miniſtere, que beaucoup d'autres ; parce qu'ils n'entroient dans aucune maiſon, & ne couchoient ſous aucun toit, mais dans des tentes. Pour l'uſage du vin, il étoit défendu aux Prêtres & aux Lévites dans la Maiſon du Seigneur, pendant qu'ils étoient actuellement de ſervice. La déclaration de la volonté de Dieu par la bouche de Jérémie, étoit une raiſon ſuffiſante pour admettre les Réchabites

(*a*) *Dionyſ. Carthuſ. in Jerem.* XXXV. = (*b*) *Cornel. à Lapid. in Jerem.* XXXV. = (*c*) *Sanctius ibidem.* = (*d*) 1. *Par.* II. 55.

dans ces ſortes d'emploi, quoiqu'ils ne fuſſent pas de la race de Lévi.

Ils ne furent pas long-temps en paix dans leurs fonctions. [Jéruſalem ayant été priſe, le Roi Nabuchodonoſor emmena une partie du peuple à Babylone. Du nombre de ces captifs, furent Daniel & ſes compagnons, & apparemment les Réchabites ; puiſque nous liſons à la tête du Pſaume LXX. qu'ils étoient du nombre des premiers captifs ; (*a*) c'eſt-à-dire, de ceux qui avoient été emmenés en captivité, ſous le regne de Joakim. Car on reconnoît trois captivités de Juda ſous Nabuchodonoſor : la premiere ſous le regne de Joakim ; la ſeconde ſous le regne de Jéchonias ; la troiſieme & derniere ſous le regne de Sédécias. (*b*)] Au reſte il eſt bon de remarquer que le titre du Pſaume LXX. ne ſe lit ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, mais ſeulement dans les Septante, & dans les Verſions qui les ont ſuivis. S. Jérôme (*c*) l'a entendu comme ſi cette premiere captivité étoit celle qu'ils ſouffrirent, en quittant la liberté de la campagne, pour s'enfermer dans la ville de Jéruſalem, lorſque Nabuchodonoſor vint l'aſſiéger : (*d*) *Hanc primi captivitatem ſuſtinuiſſe dicuntur, quòd poſt ſolitudinis libertatem, urbe quaſi carcere ſint recluſi.*

VII. Suite de l'hiſtoire des Réchabites, depuis le retour de la captivité, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains.

Mais ſoit à la premiere, ou à la derniere captivité ; il eſt indubitable qu'ils furent tranſportés à Babylone comme les autres, & qu'ils en revinrent avec les enfants de Juda, comme il paroît par le premier Livre des Paralipomenes, (*e*) où nous liſons que *la race des Scribes, qui demeuroient à Jabès, nommés portiers, obéiſſants, & demeurants ſous des tentes, ſont les Cinéens, deſcendus de Chamath, pere de la maiſon de Réchab.* Ils continuerent apparemment après leur retour, à exercer dans le temple les mêmes fonctions qu'ils y avoient exercées avant la captivité.

(*a*) *Pſalm.* LXX. 1. *Filiorum Jonadab, & priorum captivorum.* = (*b*) [Nous avons cru devoir retoucher cet article, où Dom Calmet tomboit en quelque ſorte en contradiction avec lui même. Car après avoir dit ſelon ſa premiere hypotheſe que Jéruſalem ayant été priſe, & Joakim mis à mort, le roi Nabuchodonoſor établit Jéchonias qui imita l'impiété de Joakim, & ne régna que trois mois & dix jours ; que Nabuchodonoſor ayant attaqué de nouveau Jéruſalem, prit cette ville, enleva tous les plus riches vaiſſeaux du Temple, fit conduire le roi & tous les principaux du peuple à Babylone, ne laiſſant dans le pays que les plus pauvres du peuple ; & que du nombre de ces captifs furent Mardochée & Ezéchiel, *& apparemment les Réchabites* : il ajoute auſſi-tôt *puiſque nous liſons à la tête du Pſ.* LXX. *qu'ils étoient du nombre des premiers captifs* : ce qui eſt contraire à ſa premiere hypotheſe : car *les premiers captifs* furent ceux qui furent pris ſous le regne de Joakim, en la quatrieme année de ce Prince, comme D. Calmet même le reconnoît dans l'Argument qu'il a mis à la tête du Pſ. LXX. où diſtinguant les trois captivités que nous avons ici diſtinguées, & ſuivant l'opinion même que nous avons ſuivie, il dit que *les Réchabites entrerent dans Jéruſalem un peu avant que Nabuchodonoſor prit la ville ſur Joakim, & que par conſéquent ils purent être du nombre des premiers captifs emmenés à Babylone.*] = (*c*) *Hieron. ad Paulin. Tom. IV. col.* 565. = (*d*) *Jerem.* XXXV. 11. = (*e*) 1. *Par.* II. 55.

Mais on ignore pourquoi ils ſe placerent à Jabès, ville de Galaad, au-delà du Jourdain.

On doute même ſi dans ce paſſage des Paralipomenes, le nom de *Jabès* ſignifie une ville. L'Auteur des Traditions Hébraïques ſur les Paralipomenes, croit qu'il marque un homme, & un Docteur fameux, que les Cinéens ſuivoient, & qui avoit été leur Maître dans la ſcience de la Loi. On trouve un homme illuſtre du nom de *Jabès*, dans le Chap. IV. ℣℣. 9. 10. du même Livre. Quelques-uns ont cru (*a*) que ce Jabès étoit Othoniel même, qui ſelon les Juifs, étoit le Précepteur & le Maître des Cinéens ou des Réchabites.

Quoi qu'il en ſoit, depuis le retour de la captivité de Babylone, il n'eſt plus parlé des Réchabites dans l'Ecriture, & très-peu dans les autres Livres qui nous reſtent. Joſeph n'en dit rien du tout; quoiqu'il rapporte ce que nous avons dit de Jéhu, & de Jonadab ſon ancien ami, qu'il fit monter dans ſon char pour le mener à Samarie. Hégéſippe cité par Euſebe, (*b*) raconte que comme on conduiſoit S. Jacques au ſupplice, un des Prêtres de la race des Réchabites, cria aux Juifs qui vouloient le lapider: *Qu'allez-vous faire ? Le Juſte prie pour vous.* Cette circonſtance de *Prêtres fils* ou deſcendant *de Réchab*, ſe lit dans Ruffin, & dans tous les Exemplaires Grecs. Scaliger & quelques autres (*c*) l'ont attaquée; & il faut convenir que cette expreſſion n'eſt point exacte. Les Réchabites n'étoient ni Prêtres ni Lévites. Mais peut-être qu'Hégéſippe a ſimplement voulu dire qu'un Réchabite, Miniſtre ou Portier du Temple, avoit dit cela. Il a donné par abus le nom de *Prêtres* à tous ceux qui ſervoient dans la Maiſon du Seigneur, ſans diſtinguer leurs différents offices, dégrés, ou fonctions. Ou ce Prêtre ſuivoit l'inſtitut des Réchabites, quoiqu'il ne fût pas de leur race : car on ne doute point qu'ils n'ayent eu dans l'ancienne Loi des imitateurs, (*d*) comme ils en ont eu ſous la nouvelle dans la perſonne des Religieux & des Solitaires.

Quelques-uns croient que les *Aſſidéens*, dont-il eſt parlé du temps des Maccabées, (*e*) étoient les ſucceſſeurs & les imitateurs des Réchabites. Mais nous ſommes perſuadés que les Aſſidéens étoient en bien plus grand nombre que les Réchabites. Le nom d'*Aſſidéens* ſe donnoit à toutes les perſonnes qui faiſoient une profeſſion particuliere de dévotion & de piété. C'eſt en ce ſens qu'il ſe rencontre ſouvent dans le Texte Hébreu des

---

(*a*) *Petr. Martyr. in Judic.* 1. *Rodolph. Hoſtinian. de origine Monachatûs, cap.* 7. *Vide Serarii Minerval. c.* 21. = (*b*) *Hegeſipp. apud Euſeb. Hiſt. Eccleſ. lib.* 2. *cap.* 23. Εἷς τῶν ἱερέων τῶν υἱῶν Ῥηχάβ, υἱοῦ Ῥαχαὴμ, τῶν μαρτυρουμένων ὑπὸ Ἱερεμίου τοῦ Προφήτου. *Vide Valeſii not. in hunc locum.* = (*c*) *Scalig. Animad. Euſeb. & in Elencho trihæreſii cap.* 25. *Cornel. à Lapide in Jerem.* XXXV. = (*d*) *Vide Theodoret in Jerem.* XXXV. *ult. Hugo in eundem locum.* = (*e*) 1. *Maccab.* II. 42. VII. 17. *& 2. Macc.* XIV. 6.

Pſaumes & des Paralipomenes. Et qui oſeroit ſoutenir que tous ceux qui conſacroient leur vie aux exercices de la Religion, ſuivoient l'inſtitut des Réchabites ? D'autres (*a*) les confondent avec les Eſſéniens ; mais leurs genres de vie ſont trop diſſemblables. Les Eſſéniens vivoient à la campagne, occupés à cultiver la terre ; (*b*) ils n'avoient point de biens propres, & mettoient tout en commun ; ils n'avoient ni femmes, ni eſclaves ; ils faiſoient leurs offrandes au Temple, mais n'y ſacrifioient point, parce que leurs cérémonies étoient plus pures & plus ſaintes que celles du commun des Hébreux ; ils faiſoient eux-mêmes leurs ſacrifices à part : ils avoient des Officiers qui prenoient ſoin de leurs revenus, & qui les leur diſtribuoient, ſelon le beſoin de chacun. Ils ne demeuroient pas tous dans une certaine ville ; mais ils étoient diſperſés dans pluſieurs lieux, où ils recevoient leurs freres dans une parfaite union. Or tout cela eſt contraire à l'inſtitut des Réchabites, qui, comme on l'a vu ci-devant, avoient des femmes & des enfants, & ne cultivoient ni ne poſſédoient ni champs ni vignes, & ne demeuroient ni dans les villes ni dans les maiſons ; ils étoient ſi éloignés de faire leurs cérémonies à part, & hors du Temple, que pluſieurs d'entr'eux exerçoient même l'office de portiers dans la Maiſon du Seigneur. Joſeph ne dit point que les Eſſéniens ayent eu de l'éloignement du vin, comme en avoient les Réchabites, ſuivant les Loix de leur inſtitut.

VIII. Témoignage ſuſpect du voyageur Benjamin, touchant l'état des Réchabites au douzieme ſiecle depuis J. C.

L'Hiſtoire ne nous apprend pas ce que devinrent les Réchabites, durant la derniere guerre des Juifs, & après la priſe de Jéruſalem par les Romains. Le voyageur Benjamin aſſure qu'il vit à Théima un grand nombre de Réchabites, auxquels il donne un grand & vaſte pays, dont ils ſont les maîtres. Mais cet Auteur eſt peu exact, & il pourroit bien nous en faire accroire dans ce qu'il dit de ces prétendus Réchabites. Voici ſes paroles. (*c*)

» De Pundébith ſur l'Euphrate, j'allai dans le pays de *Séba*, nommé » aujourd'hui *Aliman*, ayant au Nord le pays de *Sennaar*, auquel il » confine. Après vingt & un jours de marche par des ſolitudes, j'arrivai » dans le pays où demeurent les Juifs nommés *fils de Réchab*, autrement » *peuple de Théima* ; car Théima eſt le commencement de leur Etat, » qui eſt à préſent gouverné par le Prince *Hanan*. La ville de Théima » eſt grande, & bien peuplée. Le pays a vingt jours de marche de » long, entre les montagnes ſeptentrionales ; il eſt rempli de bonnes » & fortes villes, & n'obéit à aucun Prince étranger. Les habitants de » ce pays font des courſes ſur leurs voiſins, & même ſur les peuples » éloignés qui habitent ces ſolitudes, juſqu'aux Arabes leurs alliés ; car

(*a*) *Ita ex Nilo & Suida, Serar. lib.* 3. *trihæreſ. cap.* 9. = (*b*) *Joſeph. antiq. lib.* XVIII. *cap.* 2. *& de Bello, lib.* II. *cap.* 2. = (*c*) *Benjamin. iter. pag.* 75. 76.

» il

» il y a des Arabes demeurant dans des tentes, n'ayant point de mai-» ſons fixes, dans tout le pays d'Alimân, leſquels vont piller les terres » de leurs voiſins. Pour ce qui eſt des Juifs, dont nous parlions tout » à l'heure, ils cultivent des champs, & nourriſſent des troupeaux, » ayant un bon & vaſte pays; ils donnent la dîme de tout leur revenu » pour l'entretien des diſciples des ſages, qui vaquent continuellement » à la prédication; & pour la nourriture des Phariſiens, qui déplorent » le malheur de Sion, & la chûte de Jéruſalem, n'uſant jamais ni de » vin ni de chair, allant toujours vêtus de noir, n'ayant point d'autres « demeures que les cavernes & les antres; jeûnant tous les jours, à l'ex-» ception du Sabbat, & continuellement appliqués à la priere, pour » obtenir de Dieu la liberté & le retour de la captivité d'Iſraël.

» Tous les autres Juifs de Théima & de Thélimas ſont les mêmes » prieres au Seigneur, & ils ſont au nombre d'environ cent mille hom-» mes. Ils ont pour Prince *Salomon* frere de *Hanan*, dont on a parlé; » tous deux de la race royale de David, comme le prouve leur hiſtoire » généalogique qu'ils ont en main. Ils vont ordinairement avec des habits » de deuil, & déchirés, & jeûnent quarante jours pour tous les Juifs » qui ſont en captivité. La Province comprend environ quarante villes, » deux cents bourgs, & cent châteaux. La capitale du pays eſt Thénaï, » & le nombre des Juifs qui habitent dans la Province, eſt d'environ » trois cents mille. La capitale dont on a parlé, eſt environnée de » bonnes murailles, qui renferment au dedans de la ville des champs, » où l'on ſeme du froment en quantité; car elle a quinze milles de long, » & autant de large, (c'eſt-à-dire, cinq lieues de diametre, & en-» viron quinze lieues de tour.) On y voit le palais du Prince Salomon » avec de très-beaux jardins. » Voilà quel eſt le pays des Réchabites, ſelon le voyageur Benjamin, témoin oculaire, qui vivoit au douzieme ſiecle.

On connoît dans l'Arabie la ville de *Théma*, fondée apparemment par Théma, fils d'Iſmaël; (*a*) Job en fait mention, (*b*) auſſi-bien que les Prophetes Iſaïe (*c*) & Jérémie: (*d*) mais on n'a aucune preuve que cette ville ſoit de la grandeur dont parle Benjamin, ni qu'elle ſoit la demeure des Réchabites. Nul autre que Benjamin n'en parle. Et une ville, un Etat de cette importance, ne ſeroient point inconnus aujourd'hui. Je crains qu'on ne place dans les eſpaces imaginaires ce pays de Théima, ayant de longueur vingt jours de marche, & étant gouverné par des Princes Souverains qui commandent à quarante villes, à deux cents bourgs, à cent châteaux, & à trois cents mille Juifs. Il ſeroit étrange

(*a*) *Geneſ.* xxv. 15. = (*b*) *Job.* vi. 19. = (*c*) *Iſai.* xxi. 14. *Terram Auſtri.* (Hébr. *Terram Thema.*) = (*d*) *Jerem.* xxv. 23.

qu'un auſſi beau pays fut inconnu à nos Hiſtoriens, à nos Géographes; & à nos Voyageurs. Si ce n'eſt peut-être que ces villes & ces Réchabites ayent été détruits & exterminés depuis le douzieme ſiecle. Le genre de vie de tout ce peuple, ſes habits, ſa profeſſion, ſont encore des caracteres qui rendent peu croyable ce que nous en dit cet Auteur. Chacun peut en croire ce qu'il jugera à propos; nous ne décidons rien: mais nous demeurerons dans le doute juſqu'à de nouvelles preuves de l'exiſtence des Réchabites, dans la nation des Juifs d'aujourd'hui, ou même dans ceux du douzieme ſiecle.

JÉRÉMIE.

CHAPITRE PREMIER.

Miſſion de Jérémie. Maux qui doivent fondre ſur la terre de Juda.

1. VERBA Jeremiæ filii Helciæ, de Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.

2. Quod factum eſt verbum Domini ad eum in diebus Joſiæ filii Amon regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.

3. Et factum eſt in diebus Joakim filii Joſiæ regis Juda, uſque ad conſummationem undecimi anni Sedeciæ filii Joſiæ regis

1. PROPHÉTIE de Jérémie fils d'Helcias, *l'un* des Prêtres qui demeuroient à Anathoth *ville ſacerdotale* " *ſituée* dans la terre de Benjamin. AV. L'ERE CHR. VULG. 629.

2. Le Seigneur lui adreſſa ſa parole" au temps de Joſias fils d'Amon Roi de Juda, la treizieme année de ſon regne.

3. Il lui parla encore" au temps de Joakim fils de Joſias Roi de Juda; *& il continua de lui découvrir ſes volontés*, juſqu'à la fin de la onzieme année de Sédécias fils de Joſias Roi de Juda, & juſqu'au temps de la tranſmigration *des Juifs, qui*

℣. 1. Voyez au Livre de Joſué XXI. 18.

℣. 2. Au lieu de ces mots, *Quod factum eſt verbum Domini ad eum*, l'Hébreu peut ſe traduire : *Ad quem factum eſt verbum Domini in diebus, &c.*

℣. 3. A la lettre *Et factum eſt* : on ſous-entend l'expreſſion *verbum Domini ad eum*, du ℣. précéd. Le P. Houbigant ſuppoſe qu'elle a été omiſe par les Copiſtes.

furent enlevés de Jéruſalem, *& emmenés captifs à Babylone* au cinquieme mois."

4. Le Seigneur m'adreſſa donc *alors* ſa parole, & me dit :

5. Je vous ai connu, *& je vous ai aimé*, avant que je vous euſſe formé dans les entrailles de votre mere; je vous ai ſanctifié avant que vous fuſſiez ſorti de ſon ſein; " & *dès-lors* je vous ai établi Prophete, *pour aller annoncer mes volontés* parmi les nations. "

6. Je *lui* dis : Ah, ah, ah, " Seigneur, Dieu, vous voyez que *je ſuis incapable d'un tel miniſtere*; je ne ſais point parler, parce que je ne ſuis *encore* qu'un enfant, *ayant à peine quinze ans.* "

7. Le Seigneur me dit : Ne dites point : Je ſuis un enfant; car vous irez par-tout où je vous enverrai, & vous porterez toutes les paroles que je vous commanderai de dire.

8. *N'apprehendez point ceux vers qui je vous enverrai*, & ne craignez point de paroître devant eux, parce que je ſuis avec vous, pour vous délivrer *de leurs mains*, dit le Seigneur, & *pour empêcher qu'ils n'ayent l'avantage ſur vous.*

Juda, uſque ad tranſmigrationem Jeruſalem, in menſe quinto.

4. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

5. Priuſquàm te formarem in utero, novi te : & antequàm exires de vulva; ſanctificavi te, & Prophetam in gentibus dedi te.

6. Et dixi, A, a, a, Domine Deus : ecce neſcio loqui, quia puer ego ſum.

7. Et dixit Dominus ad me : Noli dicere : Puer ſum : quoniam ad omnia quæ mittam te, ibis; & univerſa, quæcumque mandavero tibi, loquêris.

8. Ne timeas à facie eorum : quia tecum ego ſum, ut eruam te, dicit Dominus.

Ibid. Jérémie prononça encore quelques prophéties après cette tranſmigration. Voyez la Préface.

℣. 5 Voyez ce qui eſt dit ſur cela dans la Préface.

Ibid. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : pour *annoncer les deſſeins que j'ai formés ſur* les nations. Les Prophéties de Jérémie ne regardent pas ſeulement Iſraël & Juda, mais encore divers autres peuples, tels que les Egyptiens, les Philiſtins, les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les Syriens, les Elamites, les Chaldéens. Elles regardent auſſi les nations que Dieu avoit réſolu d'appeller à la foi, & qui ayant été ſubſtituées aux Juifs, ſont elles-mêmes ſouvent repréſentées ſous le ſymbole des enfans de Juda & des habitans de Jéruſalem. Jérémie eſt le Prophete des Gentils comme Saint Paul en eſt l'Apôtre.

℣. 6. Hébr. autr. Helas !

Ibid. Hébr. autr. parce que je ſuis jeune. Voyez dans la Préface ce qui eſt dit ſur l'âge de Jérémie.

9. Et miſit Dominus manum ſuam, & tetigit os meum : & dixit Dominus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo :

9. Alors le Seigneur étendit ſa main, toucha ma bouche, & me dit : Je mets préſentement mes paroles dans votre bouche :

10. ecce conſtitui te hodie ſuper gentes & ſuper regna, ut evellas, & deſtruas, & diſperdas, & diſſipes, & ædifices, & plantes.

10. je vous établis aujourd'hui " ſur les nations & ſur les royaumes, pour *leur déclarer que je vais* arracher & détruire, perdre & diſſiper *les uns*, édifier & planter *les autres ſur les ruines des premiers, ſelon que le demanderont les regles de ma ſageſſe & de ma juſtice.* *Infr.* XVIII. 7.

11. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens : Quid tu vides, Jeremia ? Et dixi : Virgam vigilantem ego video :

11. Le Seigneur me parla encore, & me dit : Que voyez-vous, Jérémie ? Je lui répondis : Je vois une une verge qui veille, *c'eſt-à-dire, une branche d'amandier " qui ſe hâte de produire les fruits qu'elle a promis.*

12. & dixit Dominus ad me : Benè vidiſti, quia vigilabo ego ſuper verbo meo ut faciam illud.

12. Le Seigneur ajouta : Vous avez bien vu. *Sachez donc que je ferai comme cette verge ;* car je veillerai " auſſi pour accomplir ma parole.

13. Et factum eſt verbum Domini ſecundò ad me, dicens : Quid tu vides ? Et dixi : Ollam ſuccenſam ego video, & faciem ejus à facie Aquilonis.

13. Le Seigneur me parla une ſeconde fois, & me dit : Que voyez-vous ? Je lui répondis : Je vois une chaudiere bouillante, qui vient " du côté de l'aquilon.

14. Et dixit Dominus

14. Le Seigneur me répondit : *Ce que* *Infr.* IV. 6.

℣. 10. Hébr. autr. Je vous établis aujourd'hui Voyant *ou Prophete* ſur les nations, &c.

℣. 11. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Je vois une branche d'amandier. » En Hébreu, l'amandier ſe nomme d'un nom qui marque la vigilance : & ce nom a rapport à la nature même de cet arbre qui, comme plus vigilant que les autres, ſe hâte de produire ſes fleurs & ſon fruit.

℣. 12. c. à. d. je vais me hâter d'accomplir ma parole, de même que l'amandier, ſelon ſa nature marquée par ſon nom même, ſe hâte de produire ſon fruit.

℣. 13. Autrement & ſelon l'Hébreu à la lettre : une chaudiere ſoufflée, & tournée du côté de l'aquilon. » Cette chaudiere repréſentoit la Judée & Jéruſalem même, (*Ezech.* XXIV. 3. *& ſeqq.*) le vent qui ſouffloit du Septentrion repréſentoit Nabuchodonoſor. Voyez le ℣. ſuivant. La Chaldée étoit au nord oriental de la Judée ; & c'étoit par le côté du nord que l'on entroit en Judée, en venant de Chaldée.

vous voyez vous apprend que c'eſt *de la Chaldée, qui eſt du côté* de l'aquilon *à l'égard de la Paleſtine*, que viendront fondre " ſur tous les habitants de cette terre les maux *dont je ſuis prêt à l'affliger.*

15. Car je vais appeller tous les peuples des royaumes *qui ſont du côté* de l'aquilon, dit le Seigneur ; & ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jéruſalem, tout autour de ſes murailles, & dans toutes les villes de Juda.

16. Et je prononcerai avec eux mes jugements contre toute la malice de ceux qui m'ont abandonné, " qui ont ſacrifié aux dieux étrangers, & qui ont adoré *des idoles qui étoient* les ouvrages de leurs mains.

17. *Mais avant de faire ſouffrir à mon peuple ces châtiments qu'il a ſi juſtement mérités, je veux l'en avertir, afin qu'il puiſſe les éviter.* Vous donc, *Jérémie*, ceignez vos reins, *relevez votre robe*, & allez promptement *vers ces ingrats & ces infideles*, & dites-leur tout ce je vous commande. N'appréhendez point de paroître devant eux, parce que *vous n'en recevrez aucun mal* ; je ferai *même* que vous n'en aurez aucune crainte. "

ad me: Ab Aquilone pandetur malum ſuper omnes habitatores terræ.

15. Quia ecce ego convocabo omnes cognationes regnorum Aquilonis, ait Dominus : & venient, & ponent unuſquiſque ſolium ſuum in introitu portarum Jeruſalem, & ſuper omnes muros ejus in circuitu, & ſuper univerſas urbes Juda.

16. Et loquar judicia mea cum eis, ſuper omnem malitiam eorum qui dereliquerunt me, & libaverunt diis alienis, & adoraverunt opus manuum ſuarum.

17. Tu ergo accinge lumbos tuos, & ſurge, & loquere ad eos omnia quæ ego præcipio tibi. Ne formides à facie eorum : nec enim timere te faciam vultum eorum.

℣. 14. On lit dans l'Hébreu, TFTK, *aperietur* ; les Septante ont lu ici le même mot qu'au ℣. précédent : TFUK, *ſufflabitur*. C'eſt de l'Aquilon que le mal ſera ſouflé, *viendra fondre comme une tempête*, ſur tous les habitants de cette terre.

℣. 16. Hébr. autr. Et je leur prononcerai, *aux habitants de cette terre*, mes jugements. (*Infr.* IV. 12. XXXIX. 5.) à cauſe de toute leur malice, parce qu'ils m'ont abandonné, qu'ils ont offert de l'encens à des dieux étrangers, & qu'ils ont adoré, &c.

℣. 17. Hébr. autr. N'appréhendez point *de paroître* devant eux ; *& ne craignez point* que je vous briſe devant eux.

18. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, & in columnam ferream, & in murum æreum, ſuper omnem terram, regibus Juda, principibus ejus, & ſacerdotibus, & populo terræ.

18. Car je vous établis aujourd'hui *comme* une ville forte, une colonne de fer, & un mur d'airain ſur toute la terre, à l'égard des Rois de Juda, de ſes Princes, de ſes Prêtres, & de ſon peuple. *Infr.* VI. 27.

19. Et bellabunt adverſùm te, & non prævalebunt: quia ego tecum ſum, ait Dominus, ut liberem te.

19. Ils combattront contre vous, & ils n'auront point l'avantage ſur vous; parce que je ſuis avec vous, pour vous délivrer *de tous leurs efforts*, dit le Seigneur.

CHAPITRE II.

Plaintes du Seigneur contre les enfants d'Iſraël. Prédictions des maux qui devoient fondre ſur eux.

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

1. LE Seigneur me parla *encore*, & me dit:

2. Vade, & clama in auribus Jeruſalem, dicens: Hæc dicit Dominus: Recordatus ſum tuî, miſerans adoleſcentiam tuam, & charitatem deſponſationis tuæ, quando ſecuta es me in deſerto, in terra quæ non ſeminatur.

2. Allez, & criez aux oreilles de Jéruſalem; dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Je me ſouvins de vous, & j'eus compaſſion de votre jeuneſſe, *lorſque, dans les premiers temps où vous commenciez de vous former, vous gémiſſiez ſous la tirannie des Egyptiens; je me ſouvins alors* de l'amour que j'eus pour vous, lorſque *vous ſéparant des autres nations, en la perſonne d'Abraham votre pere*, je vous pris pour mon épouſe; *je me ſouvins, dis-je, de cet amour; & je vous fis ſortir de l'Egypte par une multitude de prodiges inouis. Je m'en ſouvins encore* quand vous me ſuivîtes dans le déſert, dans une terre qui n'étoit point ſemée, *& que je vous fis trouver l'abon-*

dance au milieu de cette terre ſtérile."

3. *Alors* Iſraël fut conſacré au Seigneur; il fut *choiſi pour être* les prémices de ſes fruits, *& ſon peuple bien-aimé. Alors cette parole fut prononcée en faveur d'Iſraël :* Tous ceux qui le dévorent, ſont un crime ;" & les maux viendront fondre ſur eux, dit le Seigneur.

4. Ecoutez *donc maintenant* la parole du Seigneur, maiſon de Jacob, & toutes les familles de la maiſon d'Iſraël."

Mich. VI. 3. 5. Voici ce que dit le Seigneur: Quelle injuſtice vos peres ont-ils trouvée en moi, *qui les ait obligés à m'abandonner pour ſuivre des dieux étrangers ?* Car ils ſe ſont éloignés de moi, & ils ont ſuivi la vanité, *en adorant de vaines idoles ;* & *par ce vain culte*, ils ſont devenus vains eux-mêmes.

6. Et *inſenſibles à tous mes bienfaits*, ils n'ont point dit : Où eſt le Seigneur, qui nous a fait monter de la terre d'Egypte, qui nous a *heureuſement* conduits par le déſert, au travers d'une terre inhabitée & inacceſſible, d'une terre ſeche & aride, qui étoit l'image de la mort, " d'une terre par où jamais homme n'a paſſé, & où jamais homme n'a

3. Sanctus Iſrael Domino, primitiæ frugum ejus: omnes qui devorant eum, delinquunt : mala venient ſuper eos, dicit Dominus.

4. Audite verbum Domini, domus Jacob, & omnes cognationes domûs Iſrael :

5. Hæc dicit Dominus : Quid invenerunt patres veſtri in me iniquitatis, quia elongaverunt à me, & ambulaverunt poſt vanitatem, & vani facti ſunt ?

6. Et non dixerunt : Ubi eſt Dominus, qui aſcendere nos fecit de terra Ægypti: qui traduxit nos per deſertum, per terram inhabitabilem & inviam : per terram ſitis, & imaginem mortis, per

℣. 2. Autrement & ſelon l'Hébreu : Je me ſouviens de vous, *& je me rappelle* la miſéricorde *que j'exerçai envers vous*, lorſque vous étiez jeune ; *je me rappelle* l'amour que j'eus pour vous, lorſque je vous pris pour mon épouſe ; *je me rappelle* le temps où vous me ſuiviez dans le déſert, dans une terre qui n'étoit point ſemée.

℣. 3. Cette parole renferme une illuſion à la loi touchant les premices conſacrées au Seigneur. *Levit.* XXII. 10. 16. On lit dans l'Hébreu TBUATH pour TBUATU, *frugum ejus* ; c'eſt-à-dire, le pronom féminin pour le pronom maſculin ; les Rabbins en conviennent.

℣. 4. Dans le ſens littéral & immédiat *les familles de la maiſon d'Iſraël* forment elles-mêmes toutes enſemble *La maiſon de Jacob.* Dans le ſens ſpirituel, *la maiſon de Jacob*, dont le nom ſignifie ſupplantateur, peut repréſenter particuliérement la Gentilité chrétienne, diſtinguées des *familles de la maiſon d'Iſraël* ſelon la chair, qui ſont les douze tribus de la nation Juive.

℣. 6. Hébr. autr. au travers d'une terre abandonnée & *dangereuſe où ſe rencontrent* des foſſes *& des abymes*, d'une terre aride & *couverte* des ombres de la mort, *où nul homme ne pourroit vivre.*

terram

terram, in qua non ambulavit vir, neque habitavit homo ?

demeuré ?

7. Et induxi vos in terram Carmeli, ut comederetis fructum ejus, & optima illius ; & ingreſſi contaminaſtis terram meam, & hæreditatem meam poſuiſtis in abominationem.

7. *C'eſt ce que j'ai fait pour vous, ô Iſraël :* & *de plus*, je vous ai fait entrer dans une terre *abondante & délicieuſe comme celle* du Carmel, " pour en manger les fruits, & pour jouir de ſes biens : & après y être entrés, *au lieu d'être reconnoiſſants de ces bienfaits*, vous avez ſouillé ma terre, & vous avez fait de mon héritage un lieu d'abomination *par l'idolatrie que vous y avez introduite, & par tous les autres crimes que vous y avez commis.*

8. Sacerdotes non dixerunt : Ubi eſt Dominus ? & tenentes legem neſcierunt me, & paſtores prævaricati ſunt in me : & Prophetæ prophetaverunt in Baal, & idola ſecuti ſunt.

8. Les Prêtres, *qui devoient s'oppoſer à ces déſordres*, n'ont point dit : Où eſt le Seigneur ? Les dépoſitaires de *ma* loi ne m'ont point connu ; les Paſteurs *de mon peuple* ont été *eux-mêmes* les violateurs de mes préceptes ; les Prophetes ont prophétiſé au nom de Baal, & ils ont *adoré* & ſuivi des idoles."

9. Propterea adhuc judicio contendam vobiſcum, ait Dominus, & cum filiis veſtris diſceptabo.

5. C'eſt pourquoi, *mon peuple, je vous ai punis, & vous voyez que je vous ai punis très-juſtement : mais* j'entrerai encore en jugement avec vous, dit le Seigneur, & je ſoutiendrai la juſtice de ma cauſe contre vos enfants ; *je ferai voir leur injuſtice & leur ingratitude." Elle eſt telle qu'il ne s'en trouve point de pareille parmi les peuples les plus barbares.*

✝. 7. C'étoit une montagne de la Paleſtine, célebre par ſa fertilité.

✝. 8. Hébr. litt. ils ont ſuivi ceux qui ne pouvoient leur être utiles ; *ils ont adoré de vaines idoles.*

✝. 9. Hébr. autr. j'entrerai encore en jugement avec vous, avec vos enfants, & avec les enfants de vos enfants ; *je ferai tomber ſur vous & ſur eux la peine de votre ingratitude* On lit dans la Vulgate, *cum filiis veſtris*, & dans l'Hébreu, *cum filiis filiorum veſtrorum* : cette derniere expreſſion ſuppoſe qu'originairement le texte réuniſſoit les deux, *cum filiis veſtris & cum filiis filiorum veſtrorum.*

10. *En effet*, paſſez aux iſles de *la mer Méditerranée*, *appellées les iſles de* Céthim, " & voyez *ce qui s'y fait ;* envoyez *chez les Arabes qui habitent* en Cédar, & conſidérez bien *ce qui s'y paſſe ;* & voyez s'il s'y eſt fait quelque choſe de ſemblable.

11. *Voyez* s'ils ont changé leurs dieux, qui certainement ne ſont point des dieux : & cependant mon peuple a changé *ſon Dieu qui faiſoit toute* ſa gloire, en une idole *dont il ne peut recevoir aucun ſecours.* "

12. O cieux, frémiſſez d'étonnement *à la vue d'un tel déſordre :* pleurez, portes du ciel, & ſoyez inconſolables, dit le Seigneur. "

13. Car mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moi qui ſuis une ſource d'eau vive, *qui les ai comblés de toutes ſortes de biens ;* & *prenant pour dieux de vaines idoles*, ils ſe ſont creuſé des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retenir l'eau, *ni leur procurer aucun avantage ; & par là, ils ſe ſont attiré une foule de malheurs qu'ils ne devoient point éprouver.*

14. *En effet*, Iſraël eſt-il un eſclave, ou un enfant d'eſclave ? pourquoi donc a-t-il été expoſé en proie ?

15. *Car ſes ennemis plus cruels que* des lions ſe ſont jettés ſur lui en rugiſſant ; ils l'ont attaqué avec de grands

10. Tranſite ad inſulas Cethim, & videte : & in Cedar mittite, & conſiderate vehementer : & videte ſi factum eſt hujuſcemodi.

11. Si mutavit gens deos ſuos, & certè ipſi non ſunt dii : populus verò meus mutavit gloriam ſuam in idolum.

12. Obſtupeſcite, cœli, ſuper hoc ; & portæ ejus, deſolamini vehementer, dicit Dominus:

13. Duo enim mala fecit populus meus : me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, & foderunt ſibi ciſternas, ciſternas diſſipatas, quæ continere non valent aquas.

14. Numquid ſervus eſt Iſrael, aut vernaculus ? quare ergo factus eſt in prædam ?

15. Super eum rugierunt leones, & dederunt vocem ſuam, poſuerunt

℣. 10. *Cethim*, marque particuliérement la Macédoine ; mais ici on le prend pour tous les peuples ſitués au-delà de la mer, & à l'occident de la Paleſtine, de même que *Cedar*, qui marque l'Arabie, ſe prend ici pour tous les peuples ſitués à l'orient de la Judée.

℣. 11. C'eſt le ſens de l'Hébreu. *Supr.* ℣. 8.

℣. 12. Hébr. autr. Cieux, frémiſſez d'étonnement ſur ceci, & ſoyez ſaiſis d'horreur ; ſoyez dans une extrême déſolation, dit le Seigneur. Ou ſelon les Septante : & ſoyez ſaiſis de la plus grande horreur. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de SHAU, *vaſtamini*, ou *deſolamini*, ils ont lu SHASH, *multùm*, ſuivi de *vehementer* ; ce qui équivaut le ſuperlatif *vehementiſſimè*.

terram ejus in ſolitudinem : civitates ejus exuſtæ ſunt, & non eſt qui habitet in eis.

16. Filii quoque Mempheos & Taphnes conſtupraverunt te uſque ad verticem.

17. Numquid non iſtud factum eſt tibi, quia dereliquiſti Dominum Deum tuum eo tempore, quo ducebat te per viam?

18. Et nunc quid tibi vis in via Ægypti, ut bibas aquam turbidam? & quid tibi cum via Aſſyriorum, ut bibas aquam fluminis?

19. Arguet te malitia tua, & averſio tua increpabit te. Scito & vide, quia malum & amarum eſt reliquiſſe te Dominum Deum tuum, & non eſſe

cris : ſa terre a été réduite en un déſert, ſes villes ont été brûlées, " & il n'y a plus *maintenant* perſonne qui y demeure.

16. Les enfants de Memphis & de Taphnès, *villes célebres de l'Egypte*, vous ont déshonorée, *ô Jéruſalem, depuis la plante des pieds* juſqu'à la tête : *ils vous ont dépouillée de tous vos ornements.*"

17. Et d'où cela vous eſt-il arrivé, ſinon de ce que vous avez abandonné " le Seigneur votre Dieu, lorſqu'il vous conduiſoit lui-même dans votre chemin, *qu'il régloit heureuſement toutes vos démarches, & qu'il faiſoit réuſſir tous vos deſſeins?*

18. Et maintenant, *au lieu de retourner à lui*, qu'allez-vous chercher dans la voie de l'Egypte? *eſt-ce* pour y boire de l'eau bourbeuſe *du Nil?* & qu'allez-vous chercher dans la voie des Aſſyriens? *eſt-ce* pour y boire de l'eau du fleuve *de l'Euphrate?*" *Que n'allez-vous plutôt à celui qui eſt la ſource de l'eau vive, & qui eſt toujours prêt de vous combler de biens?*

19. *Mais un jour* votre malice vous accuſera, & votre éloignement *de moi* s'élévera contre vous. *Vous verrez alors les malheurs que vous vous attirez par cette mauvaiſe conduite. Prévenez-les aujourd'hui;* ſachez & comprenez *dès-à-préſent* quel mal c'eſt pour vous, & com-

℣. 15. On lit dans l'Hébreu NSTH pour NSTU, *exuſtæ ſunt*, ſelon la Vulgate & ſelon les Rabbins; peut-être auſſi pour NSUT, *vaſtatæ.*

℣. 16. On lit dans l'Hébreu IRAUC, *confregerunt te*, peut-être pour IRAVC, *nudaverunt te* : vous ont découvert la tête ; *ou* vous ont dépouillée juſqu'a la tête, *comme une eſclave.*

℣. 17. On lit dans l'Hébreu AZBC, *relinquere te*, pour BAZBC, *in relinquendo te*, c'eſt-à-dire, *quia reliquiſti*, comme l'exprime la Vulgate.

℣. 18. Autrement : *pourquoi allez-vous* boire de l'eau bourbeuſe *du Nil?.. pourquoi allez-vous* boire de l'eau du fleuve *de l'Euphrate? pourquoi allez-vous chercher le ſecours de l'Égyptien & de l'Aſſyrien?* On lit à la lettre dans l'Hébreu, *l'eau du Sichor*, que l'on croit être le Nil, ainſi nommé à cauſe de ſes eaux bourbeuſes. Voyez dans Joſué, XIII 3.

bien il vous eſt amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu, & de n'avoir plus" ma crainte devant les yeux, dit le Seigneur le Dieu des armées : *car c'eſt ce que vous avez fait.*

timorem meî apud te, dicit Dominus Deus exercituum.

20. Vous avez briſé mon joug dès le commencement, " vous avez rompu mes liens, vous avez dit : Je ne ſervirai point *le Seigneur.* Et ſemblable à une femme impudique *qui s'abandonne ſans retenue & ſans pudeur*, vous vous êtes proſtituée *à toutes les idoles des nations, & vous êtes allée les adorer* ſur toutes les collines élevées, & ſous tous les arbres chargés de feuillages."

Inſr. III. 6.

20. A ſæculo confregiſti jugum meum, rupiſti vincula mea, & dixiſti : Non ſerviam. In omni enim colle ſublimi, & ſub omni ligno frondoſo, tu proſternebaris meretrix.

21. Pour moi, je vous avois plantée *comme* une vigne choiſie, où je n'avois mis que de bon plant : " comment donc êtes-vous devenue à mon égard un plant bâtard, ô vigne étrangere ? " *C'eſt une tache qu'il vous ſera difficile d'effacer.*

Iſai. V. 1. *Matt.* XXI. 33.

21. Ego autem plantavi te vineam electam, omne ſemen verum : quomodo ergo converſa es mihi in pravum, vinea aliena ?

22. *Car* quand vous vous laveriez avec du nître, & que vous vous purifieriez avec une grande abondance d'herbe de borith, " vous demeurerez *toujours* ſouillée devant moi dans votre iniquité, " dit le Seigneur Dieu, *à qui rien n'eſt caché.*

22. Si laveris te nitro, & multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus Deus.

℣. 19. Le mot *eſſe* n'eſt point exprimé dans l'Hébreu ; mais il y eſt au moins ſous-entendu, & peut-être omis par les Copiſtes.

℣. 20. Autr. depuis long-temps.

Ibid. On lit dans l'Hébreu : AT SAH ZNH, *tu peragrans meretrix*, pour AT ISAH ZNH, *tu proſternens te meretrix*, comme le ſuppoſe la Vulgate ; ou ATISA BZNUTI, *proſternar in fornicatione mea*, comme le ſuppoſe la Verſion des Septante, qui alors traduit au ſens de *ſed*, la particule que la Vulgate rend ici par *enim* ; & en effet elle eſt ſuſceptible des deux ſens : Je ne ſervirai point *le Seigneur* : mais j'irai me livrer à la fornication ſur toute colline élevée & ſous tout arbre touffu.

℣. 21. Hébr. je vous avois plantée toute de ſorec, d'une ſemence fidele, *d'un plant excellent.* » Le ſorec étoit une ſorte de vigne fort eſtimée. *Iſ.* V. 2.

Ibid. On lit dans l'Hébreu, *mihi degeneres* (LI SURI) *vitis alienæ* ; peut-être pour *in averſionem*, (LSRH,) *vitis aliena*, ou LMRRI, *in amaritudinem*, comme le ſuppoſe la Verſion des Septante, qui n'exprime point le pronom *mihi* : comment êtes-vous devenue rebelle (*ou* amere) vigne étrangere ?

℣. 22. D. Calmet croit que l'herbe nommée en Hébreu *borith* eſt la ſoude.

Ibid. Autrement & ſelon l'Hébreu : la tache de votre iniquité demeurera *toujours* devant moi.

23. Quomodo dicis : Non ſum polluta ; poſt Baalim non ambulavi : vide vias tuas in convalle ; ſcito quid feceris : curſor levis explicans vias ſuas.

23. Comment *donc* dites-vous : Je ne me ſuis point corrompue ; je n'ai point couru après Baal ? Voyez les traces de vos pas, qui ſont encore *imprimées* dans la vallée *d'Hennon, où vous alliez adorer cette idole.* Conſidérez ce que vous y avez fait, *& les ſacrifices abominables que vous lui avez offerts. Jéruſalem eſt, par ſon empreſſement pour les dieux des nations, comme* un chevreuil " qui pourſuit ſa courſe avec une extrême légéreté.

24. Onager aſſuetus in ſolitudine, in deſiderio animæ ſuæ attraxit ventum amoris ſui : nullus avertet eam : omnes qui quærunt eam, non deficient : in menſtruis ejus invenient eam.

24. C'eſt un âne ſauvage, accoutumé à vivre dans le déſert *ſans joug & ſans diſcipline*, qui, ſentant de loin ce qu'il aime, court après avec ardeur, ſans que rien puiſſe l'en détourner." Tous ceux qui la cherchent, n'auront point de peine *à la rencontrer ;* car ils la trouveront *plongée* dans ſes ſouillures, " *& occupée au culte ſacrilege de ſes idoles, malgré toutes les remontrances que je lui ai faites : car je n'ai rien oublié pour l'en détourner.*

25. Prohibe pedem tuum à nuditate, & guttur tuum à ſiti. Et dixiſti : Deſperavi, nequaquam faciam : adamavi quippe alienos, & poſt

25. *En effet, je vous ai dit : N'uſez point vos ſouliers*, empêchez que votre pied ne marche nud, & que votre gorge ne devienne toute ſeche de ſoif, *à force de courir en Egypte chercher du ſecours.* Et vous avez répondu : J'ai perdu toute eſpérance *d'en recevoir de vous :* " je ne

℣. 23. C'eſt ainſi que S. Jérôme même explique ſa Verſion. L'Hébreu ſe pourroit traduire : *vous qui êtes devenue* ſemblable à une femelle de chameau qui court de tous côtés *dans la chaleur qui la tranſporte.* Ou en joignant ce membre au ℣. ſuivant. C'eſt une femelle de chameau qui court de tous côtés ; c'eſt une ânesſe ſauvage, &c.

℣. 24. Autr. c'eſt une ânesſe ſauvage, &c. » La ſuite montre qu'il s'agit ici de la femelle qui court après le mâle. On lit dans l'Hébreu NPSU pour NFSH, *animæ ſuæ*, c'eſt-à-dire, le pronom maſculin pour le pronom féminin ; les Rabbins en conviennent ; mais alors au lieu de LMD, *doctus* ou *aſſuetus*, il faudroit lire LMDH, *docta* ou *aſſueta* ; on y lit auſſi TANTH, *occaſionis ſuæ*, pour TAUTH, *deſiderii* ou *amoris ſui.*

Ibid. Autr. Ils la trouveront, *& elle ſe proſtituera* même dans le temps de ſes impuretés.

℣. 25. Hébr. autr. *je vous ai dit* : empêchez que votre pied ne ſoit découvert ; *& ne vous abandonnez point à la proſtitution de l'idolatrie ; empêchez* que votre goſier ne ſoit deſſéché par la ſoif ; *& ne vous livrez point à la furieuſe altération d'un amour impur pour de fauſſes divinités.* Et vous avez répondu : C'en eſt fait ; *il n'y a plus d'eſpérance ni de retour* : non ; *je ne ſerai point ce que vous me dites ;* car j'aime, &c. Le mot *faciam* n'eſt point

ferai point *ce que vous me dites ; j'irai vers les dieux d'Egypte :* car j'aime les *dieux* étrangers avec paſſion, & ce ſont eux que je veux ſuivre.

eos ambulabo.

26. *Mais*, comme un voleur eſt confus lorſqu'il eſt ſurpris, ainſi la maiſon d'Iſraël, ſes Rois, ſes Princes, ſes Prêtres & ſes Prophetes ont été couverts de confuſion.

26. Quomodo confunditur fur quando deprehenditur, ſic confuſi ſunt domus Iſrael ipſi & reges eorum, principes, & ſacerdotes, & prophetæ eorum,

Iuſr. XXXII. 33. 27. *Car* ayant dit au bois, Vous êtes mon pere ; & à la pierre, Vous m'avez donné la vie ;" ils m'ont tourné le dos, & non le viſage. Auſſi *lorſqu'*au temps de l'affliction, ils viendront me dire, Hâtez-vous de nous délivrer ;

27. dicentes ligno, Pater meus es tu ; & lapidi, Tu me genuiſti : verterunt ad me tergum, & non faciem ; & in tempore afflictionis ſuæ dicent : Surge, & libera nos.

28. *je leur répondrai* : Où ſont vos dieux que vous vous êtes faits ? qu'ils ſe hâtent *eux-mêmes* de vous délivrer, " maintenant que vous êtes dans l'affliction. *Vous ne devez pas manquer de ces ſortes de protecteurs :* car il s'eſt trouvé dans vous, ô Juda, autant de dieux que de villes ; *c'eſt ce qui eſt connu de tout le le monde.*

Infr. XI. 13.

28. Ubi ſunt dii tui quos feciſti tibi ? ſurgant & liberent te in tempore afflictionis tuæ : ſecundùm numerum quippe civitatum tuarum erant dii tui, Juda.

29. Pourquoi *donc* voulez-vous entrer avec moi en jugement, *& vous juſtifier en ma préſence ?* Vous m'avez tous abandonné, dit le Seigneur.

29. Quid vultis mecum judicio contendere omnes dereliquiſtis me, dicit Dominus.

30. *Et* c'eſt en vain que j'ai frappé vos enfants, *pour les ramener à moi* ; ils n'ont point reçu *avec fruit* le châtiment *que je*

30. Fruſtrà percuſſi filios veſtros ; diſciplinam non receperunt : devora-

exprimé dans l'Hébreu, ou l'Interprete Syrien ſuppoſe ABTI, *acquieſcam* : Je n'acquieſcerai point à ces ordres.

℣. 27. Les Rabbins prétendent qu'au lieu de ILDTNI, *genuiſti me*, il faut lire ILDTNU, *genuiſtis nos*. L'Interprete Chaldéen l'exprime ainſi, & au lieu de ABI, *pater meus*, il ſuppoſe de même ABINU, *pater noſter*.

℣. 28. Hébr. autr. Qu'ils ſe hâtent *eux-mêmes*, s'ils peuvent vous délivrer.

vit gladius veſter prophetas veſtros, quaſi leo vaſtator, generatio veſtra.

leur ai envoyé. *Au contraire, croiſſant toujours en malignité*, votre épée s'eſt énivrée du ſang de vos prophetes, *qui vous reprenoient de ma part ; de ſorte que* votre race eſt comme un lion qui ravage tout."

31. Videte verbum Domini: Numquid ſolitudo factus ſum Iſraeli, aut terra ſerotina? quare ergo dixit populus meus: Receſſimus; non veniemus ultrà ad te?

31. Ecoutez " *donc, peuple infidele, écoutez* la parole du Seigneur: Suis-je devenu pour Iſraël un déſert *ſtérile*, & une terre tardive, *qui ne produit point de fruit en ſon temps ?" ai-je manqué de lui donner les biens qu'il attendoit de moi? Non, ſans doute.* Pourquoi donc mon peuple m'a-t-il dit: Nous nous retirons; nous ne viendrons plus à vous? *Quel aveuglement!*

32. Numquid obliviſcetur virgo ornamenti ſui, aut ſponſa faſciæ pectoralis ſuæ? populus verò meus oblitus eſt meî diebus innumeris.

32. Une fille peut-elle oublier *un ſeul moment* les ornements dont elle ſe pare, ou une épouſe l'écharpe qu'elle porte ſur ſon ſein? & cependant mon peuple m'a oublié durant des temps infinis," *moi qui étois ſon plus riche & ſon plus bel ornement.*

33. Quid niteris bonam oſtendere viam tuam ad quærendam dilectionem, quæ inſuper & malitias tuas docuiſti vias tuas;

33. *Après cela*, pourquoi voulez-vous juſtifier votre conduite, pour rentrer en grace *avec moi, comme ſi vous étiez innocent? Vous ne vous êtes pas contenté de faire le mal*: vous avez même enſeigné aux autres le mal que vous faites;"

℣. 30. Hébr. autr. votre épée a dévoré vos prophetes comme un lion *furieux* qui porte la mort. O race! vous *hommes infideles*, écoutez la parole du Seigneur, &c. On lit dans l'Hébreu HDUR ATM, *generatio vos*, & cela eſt joint au ℣. ſuiv. Le mot HDUR, pourroit auſſi ſignifier *habitationem*, ce mot ſe joindroit au ℣. précéd. en ce ſens, *quaſi leo devaſtans habitationem.* Alors le ℣. ſuivant pourroit commencer par UATM, *Vos autem.*

℣. 31. On lit dans l'Hébreu RAU, *videte*, peut-être pour DAU, *ſcitote*, ſachez ce que dit le Seigneur.

Ibid. Hébr une terre ténébreuſe *& tardive, un terrain mal expoſé.*

℣. 32. Cette parole caractériſe aſſez ſenſiblement la longue infidélité des Juifs incrédules depuis Jeſus-Chriſt, leſquels ſont déſignés au ℣. précédent par le nom d'*Iſraël.*

℣. 33. Hébr. autr. C'eſt pourquoi auſſi j'ai fait voir que vos voies étoient mauvaiſes *& corrompues.* On lit dans l'Hébreu LMDTI, *docui*, au lieu de LMDT, *docuiſti.* On y lit RAVT, *malas* ou *malitias*, ou *ſocias*, pour RAUTC, *malitias tuas*, ou *ſocias tuas.* On y lit auſſi LGN GM, *inſuper etiam*, peut-être pour LC UGM, *tibi ; & etiam*, en ce ſens: Pourquoi voulez-vous juſtifier votre voie pour vous faire aimer, tandis que vous avez enſeigné vos voies à vos compagnes?

34. & l'on a trouvé dans vos mains " le ſang " des ames pauvres & innocentes *que vous avez égorgées. Oui*, je les ai trouvé *moi-même* aſſaſſinées, non dans les foſſes, *comme ſi vous les aviez tuées en ſecret*, mais dans les mêmes lieux dont j'ai parlé auparavant, *c'eſt-à-dire, ſur les collines, où vous les aviez immolées publiquement à vos idoles.* "

35. Et *après avoir commis ces crimes énormes*, vous *m'*avez dit : Je ſuis ſans péché, je ſuis innocente : " que votre fureur " s'éloigne de moi. Je vais donc entrer en jugement avec vous, puiſqu'*étant auſſi criminelle que vous l'êtes*, vous dites *encore hardiment* : Je n'ai point péché.

36. *Race méchante & corrompue*, combien êtes-vous devenue mépriſable, en retombant *ainſi* dans vos premiers égarements? Vous ſerez confondue par l'Egypte, comme vous l'avez déjà été par l'Aſſyrie.

37. Car vous ſortirez de l'Egypte *toute épleurée*, tenant vos mains ſur votre tête *dans l'excès de votre douleur*, parce que le Seigneur briſera " *l'Egypte*, cet appui où vous avez mis votre confiance, & que vous n'en pourrez tirer aucune avantage, *ni en recevoir aucun ſecours.*

34. Et in alis tuis inventus eſt ſanguis animarum pauperum & innocentum ? non in foſſis inveni eos, ſed in omnibus quæ ſuprà memoravi.

35. Et dixiſti : Abſque peccato & innocens ego ſum : & propterea àvertatur furor tuus à me. Ecce ego judicio contendam tecum, eo quòd dixeris non peccavi.

36. Quàm vilis facta es nimis, iterans vias tuas ! & ab Ægypto confundêris, ſicut confuſa es ab Aſſur.

37. Nam & ab iſta egredieris, & manus tuæ erunt ſuper caput tuum : quoniam obtrivit Dominus confidentiam tuam, & nihil habebis proſperum in ea.

℣. 34. On lit dans l'Hébreu à la lettre, *inventi ſunt ſanguis.* C'eſt que ſelon le génie de la langue Hébraïque, au lieu de DM, *ſanguis*, on a du lire originairement DMI, *ſanguines.*

Ibid. C'eſt le ſens des Septante. Selon la Vulgate & ſelon l'Hébreu : dans les pans de vos habits.

Ibid. Hébr. autr. mais dans tous ces lieux *où vous avez répandu publiquement leur ſang.*

℣. 35. L'Hébreu porte ſimplement : je ſuis innocente.

Ibid. Hébr. liit. que ſa colere.

℣. 37. Hébr. parce que le Seigneur a réprouvé.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Le Seigneur invite les enfants d'Iſraël à revenir vers lui. Infidélité de Juda. Rappel d'Iſraël : ſon retour. Réunion des deux maiſons d'Iſraël & de Juda. Gloire de Jéruſalem.

1. VUlgò dicitur : Si dimiſerit vir uxorem ſuam, & recedens ab eo, duxerit virum alterum : numquid revertetur ad eam ultrà ? numquid non polluta & contaminata erit mulier illa ? tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus, & ego ſuſcipiam te.

1. ON dit d'ordinaire : Si " une femme, après avoir été répudiée par ſon mari, & l'avoir quitté, en épouſe un autre, ſon mari la reprendra-t-il encore ? & cette femme n'eſt-elle pas *conſidérée de lui comme étant* impure & déshonorée ?" Pour vous, *ô fille d'Iſraël, que j'avois priſe pour mon épouſe, vous ne vous êtes pas contentée de me quitter, & de prendre un autre mari ; mais* vous vous êtes corrompue avec " pluſieurs qui vous aimoient : cependant revenez à moi, dit le Seigneur, & je vous recevrai.

2. Leva oculos tuos in directum, & vide ubi non proſtrata ſis : in viis ſedebas, expectans eos quaſi latro in ſolitudine : & polluiſti terram in fornicationibus tuis, & in malitiis tuis.

2. *Si vous doutez de ce que je dis touchant l'excès de votre corruption*, levez les yeux en haut, " & voyez où vous ne vous êtes point proſtituée, *& quelles idoles vous n'avez point adorées.* Vous étiez aſſiſe dans les chemins, les attendant, comme un voleur " *attend les paſſants* à l'écart ; " & vous avez ſouillé la terre par vos fornications & par vos méchancetés.

℣. 1. On lit dans l'Hébreu LAMR, *dicendo* ; peut-être pour VIAMR, *dicitur autem.* Les cinq premiers verſets de ce Chapitre ſont la ſuite de celui qui précede.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HARS, *terra*, pour HASH, *mulier.*

Ibid. La prépoſition *cum* manque dans l'Hébreu. Les Septante ont pris l'expreſſion du texte dans un autre ſens, *cum paſtoribus multis.* Le mot RAIM, diverſement prononcé peut ſignifier *paſtores*, ou *ſocii*, pris pour *amatores.* La même équivoque va revenir au ℣. 3. & le mot RAIM, *paſtores*, ſe trouvera au ℣. 14.

℣. 2. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Hébr. litt. comme un Arabe. Le vol étoit ſi commun de la part de ce peuple, que le nom d'Arabe ſe prend au ſens de voleur.

Ibid. Hébr. litt. dans le déſert.

3. C'eſt ce qui a été cauſe que l'eau du ciel a été retenue, & que les pluies de l'arriere-ſaiſon ne ſont point tombées *ſur vos terres.*" *Mais au lieu d'être touchée des crimes qui vous avoient attiré ces maux*, vous avez pris le front d'une femme débauchée, vous n'avez point voulu rougir, *ni vous corriger. Tel a été l'excès de votre malice & de votre dureté : cependant ſi vous voulez revenir à moi, je vous recevrai.*

3. Quam ob rem prohibitæ ſunt ſtillæ pluviarum, & ſerotinus imber non fuit : frons mulieris meretricis facta eſt tibi, noluiſti erubeſcere.

4. Appellez-moi donc, & invoquez-moi au moins maintenant, " *que vous avez reſſenti les effets de ma juſte colere, & que vous pouvez encore éprouver les effets de ma bonté : Dites-moi* : Vous êtes mon pere ; vous êtes celui qui m'avez conduit lorſque j'étois vierge. "

4. Ergo ſaltem amodò voca me : Pater meus, dux virginitatis meæ tu es :

5. Serez-vous donc fâché pour toujours ? & votre colere durera-t-elle éternellement ? " Mais *au lieu de vous efforcer d'attirer ſur vous ma miſéricorde, en parlant ainſi avec douceur & humilité*, vous avez parlé *avec audace*, vous avez commis toutes ſortes de crimes, & vous vous y êtes abandonnée de tout votre

5. Numquid iraſcêris in perpetuum, aut perſeverabis in finem ? Ecce locuta es, & feciſti mala, & potuiſti.

℣. 3. L'Hébreu dit ſimplement, *& prohibitæ ſunt*, &c. La Verſion des Septante porte : *& habuiſti paſtores multos in offenſionem tui.* Ce qui donne lieu de préſumer qu'au lieu de ces mots VIMNA RBBIM *& prohibitæ ſunt pluviæ*, ils ont lu UHRAIM RBIM, *& paſtores multi*, ou *amatores multi* ; le même mot diverſement prononcé, peut ſignifier l'un & l'autre. Il paroit auſſi qu'au lieu de UMLQUS LUA MIH, *& ſerotinus imber non fuit*, ils ont lu LMUQS LC HIU, *in laqueum tibi facti ſunt.* Le ſens ſeroit donc : la multitude de ceux qui vous aimoient, vous eſt devenue un piege, vous avez pris le front, &c.

℣. 4. Hébr. autr. *Ne m'appellerez-vous donc point, &* ne m'invoquerez-vous point, au moins maintenant, &c. *ne me direz-vous point*, &c. On lit dans l'Hébreu : irrégulièrement QRATI, pour QRAT, *vocasti* ou *vocabis.*

Ibid. Hébr. litt. lorſque j'étois jeune : » On pourroit auſſi traduire l'Hébreu : vous êtes le conducteur de ma jeuneſſe, *c'eſt-à-dire, celui qui m'a priſe pour épouſe, lorſque j'étois jeune.* » *Sup.* II. 2. Voyez une expreſſion ſemblable, *Prov.* II. 17.

℣. 5. Hébr. litt. Gardera-t-il *ſon reſſentiment* pour toujours ? conſervera-t-il *ſa colere* éternellement ? On y lit contre l'uſage HINTUR, *numquid ſervabit*, peut-être pour HTTUR, *numquid ſervabis* : & enſuite ISMR, *cuſtodit*, peut-être pour TSMR, *cuſtodies.* Ou en liſant HINTR, *ſervabitur*, le ſens ſeroit *Numquid ſervabitur in perpetuum, & cuſtodietur in ſempiternum ?* C'eſt-à-dire : *le ſouvenir de mon crime* ſera-t-il toujours gardé ? *Le reſſentiment en* ſera-t-il toujours conſervé ? Voyez au ℣. 12. une expreſſion ſemblable.

pouvoir."

6. Et dixit Dominus ad me in diebus Joſiæ regis: Numquid vidiſti quæ fecerit averſatrix Iſrael? abiit ſibimet ſuper omnem montem excelſum, & ſub omni ligno frondoſo, & fornicata eſt ibi.

6. Le Seigneur me dit auſſi au temps du Roi Joſias : N'avez-vous point vu ce qu'a fait la rébelle d'Iſraël ? Elle s'en eſt allée ſur toutes les hautes montagnes, & ſous tous les arbres chargés de feuillages ; & elle s'y eſt abandonnée à ſa fornication honteuſe, *en s'abandonnant au culte ſacrilege de ſes vaines idoles.* *Supr.* II. 20.

7. Et dixi, cùm feciſſet hæc omnia : Ad me revertere : & non eſt reverſa.

7. Et après qu'elle a fait tous ces crimes, je lui ai dit : Revenez à moi, & elle n'eſt point revenue : *de ſorte que j'ai été obligé de la rejetter.*

8. Et vidit prævaricatrix ſoror ejus Juda, quia pro eo quòd mœchata eſſet averſatrix Iſrael, dimiſiſſem eam, & dediſſem ei libellum repudii: & non timuit prævaricatrix Juda ſoror ejus, ſed abiit, & fornicata eſt etiam ipſa.

8. Et la perfide Juda ſa ſœur, voyant" que j'avois répudié la rébelle " Iſraël, & que je lui avois donné l'écrit de divorce, *en la livrant aux Aſſyriens* ; Juda, *dis-je*, cette perfide, n'a point eu de crainte ; mais elle s'en eſt allée, *elle m'a quitté*, & elle s'eſt corrompue, *en s'abandonnant auſſi* elle-même *au culte des idoles.*

9. Et facilitate fornicationis ſuæ contaminavit terram, & mœchata eſt cum lapide & ligno.

9. Elle a ſouillé toute la terre par le débordement de ſa proſtitution, & elle s'eſt corrompue avec la pierre & le bois, *dont elle a fait des idoles qu'elle a pris pour ſes dieux.*

10. Et in omnibus his non eſt reverſa ad me prævaricatrix ſoror ejus

10. Et après tous ces *crimes*, *qui avoient attiré une foule de maux ſur la rébelle Iſraël*, la perfide Juda ſa ſœur

* *Ibid.* Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : Si vous parliez de la ſorte, quoique vous euſſiez commis tant de crimes, vous pourriez néanmoins me fléchir & *m'appaiſer.* Peut-être qu'au lieu de DBRTI, ou DBRT, comme le liſent les Rabbins, *locuta es*, il faudroit lire RBBT, *multiplicaſti*, en ce ſens : Mais voici que vous avez multiplié vos crimes, & que vous les avez portés à l'excès.

℣. 8. L'Hébreu joint au ℣. précédent ces mots *Et vidit prævaricatrix ſoror ejus Juda.* Enſuite ſe trouve le mot VARA, & *vidi*, peut-être pour OTRA, *Et vidit.* La perfide Juda ſa ſœur a vu *ſon dérèglement opiniâtre.* Elle a vu que, &c.

Ibid. Le terme Hébreu peut ſignifier une épouſe infidele qui quitte ſon époux.

n'eſt point revenue à moi de tout ſon cœur, mais d'une maniere feinte, dit le Seigneur.

11. Et, *pour me faire comprendre juſqu'où elle avoit porté l'excès de ſes crimes*, le Seigneur me dit : La rébelle Iſraël a paru juſte, ſi on la compare avec la perfide Juda.

12. Allez *donc trouver la rébelle Iſraël*, & criez vers le Nord, *où elle eſt maintenant captive ;* faites-*lui* entendre ces paroles, *pour piquer la perfide Juda d'une ſainte jalouſie* : Revenez *à moi*, rébelle Iſraël, dit le Seigneur ; & je ne détournerai point mon viſage de vous, " parce que je ſuis ſaint, *& plein de miſéricorde*, " dit le Seigneur, & que ma colere ne durera pas éternellement. "

13. Mais, *pour vous rendre digne du pardon qui vous eſt offert*, reconnoiſſez votre iniquité, *confeſſez vos péchés qui ſont très-grands :* car vous avez violé la loi du Seigneur votre Dieu ; vous vous êtes proſtituée à des *dieux* étrangers, ſous tous les arbres chargés de feuillages *que vous aviez conſacrés à leur honneur ;* & vous n'avez point écouté ma voix, dit le Seigneur.

14. *Ne demeurez plus dans cet endurciſſement ;* convertiſſez-vous, enfants *rébelles :* " revenez *à moi*, dit le Seigneur, *& je vous recevrai*, parce que je ſuis votre époux ; " & *que je vous aime tendrement. C'eſt pourquoi* je vous prendrai, *vous tous qui reviendrez à moi, en quelque petit nom-*

Juda in toto corde ſuo ; ſed in mendacio, ait Dominus.

11. Et dixit Dominus ad me : Juſtificavit animam ſuam averſatrix Iſrael, comparatione prævaricatricis Judæ.

12. Vade, & clama ſermones iſtos contra Aquilonem, & dices : Revertere, averſatrix Iſrael, ait Dominus ; & non avertam faciem meam à vobis : quia ſanctus egò ſum, dicit Dominus, & non iraſcar in perpetuum.

13. Verumtamen ſcito iniquitatem tuam, quia in Dominum Deum tuum prævaricata es : & diſperſiſti vias tuas alienis ſub omni ligno frondoſo, & vocem meam non audiſti, ait Dominus.

14. Convertimini, filii revertentes, dicit Dominus ; quia ego vir veſter : & aſſumam vos unum de civitate, & duos de cognatione, & introdu-

℣. 12 Hébr. autr. Je ne ferai point tomber ſur vous le regard de ma colere. On lit dans l'Hébreu LUA AFIL FNI BCM, *non incidere faciam faciem meam in vos :* la Vulgate ſuppoſe ULA AFN FNI MCM, *& non avertam faciem meam à vobis.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : parce que je ſuis miſéricordieux.

Ibid. Hébr. autr. & que je ne garderai pas toujours *mon reſſentiment. Supr.* ℣. 5.

℣. 14. C'eſt le ſens de l'Hébreu : Revenez, enfants rébelles, dit le Seigneur.

Ibid. Hébr. autr. votre maître.

cam vos in Sion.

*bre que vous ſoyez, quand il n'y en auroit qu'*un d'une ville, & deux d'une famille, *ou d'une tribu ;* & je vous ferai entrer dans Sion, *comme je ferai un jour entrer les reſtes de votre nation dans mon Egliſe.*

15. Et dabo vobis paſtores juxta cor meum, & paſcent vos ſcientiâ & doctrinâ.

15. *Alors* je vous donnerai des paſteurs ſelon mon cœur, qui vous nourriront de la doctrine & de la ſcience *du ſalut.*

16. Cúmque multiplicati fueritis, & creveritis in terra in diebus illis, ait Dominus: non dicent ultrà: Arca teſtamenti Domini; neque aſcendet ſuper cor, neque recordabuntur illius, nec viſitabitur, nec fiet ultrà.

16. Et lorſque vous vous ſerez multipliés, & que vous vous ſerez accrus ſur la terre, " dit le Seigneur, on ne dira plus : Voici l'arche de l'alliance du Seigneur. Elle ne reviendra plus dans l'eſprit, on ne s'en ſouviendra plus, on ne la recherchera plus, & on ne la rétablira plus, *parce que la vérité aura fait diſparoître la figure pour jamais."*

17. In tempore illo vocabunt Jeruſalem ſolium Domini: & congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jeruſalem, & non ambulabunt poſt pravitatem cordis ſui peſſimi.

17. En ce temps-là, *la nouvelle* Jéruſalem ſera appellée le trône de Dieu; toutes les nations viendront s'y aſſembler au nom du Seigneur; *elles n'adoreront plus les dieux étrangers,* & elles ne ſuivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal.

18. In diebus illis ibit domus Juda ad domum Iſrael, & venient ſimul de terra Aquilonis, ad terram quam dedi patribus veſtris.

18. En ce temps-là, la maiſon de Juda ira trouver la maiſon d'Iſraël; " & *oubliant leurs anciennes inimitiés,* ils retourneront enſemble, de la terre de l'aquilon, *où ils auront été emmenés captifs,* à la terre que j'ai donnée à vos peres, & *dont je ſouhaitois ne les faire jamais ſortir.*

℣. 16. D. Calmet fait voir dans une Diſſertation compoſée exprès, que l'Arche de l'alliance ne fut point remiſe dans le temple, après le retour de la captivité. Cette Diſſertation ſera placée à la tête des deux livres des Maccabées. La Prophétie de Jérémie regarde particuliérement le temps du Meſſie, le temps de Jeſus-Chriſt qui eſt venu remplir la vérité des figures anciennes.

℣. 18. Hébr. litt. la maiſon de Juda & la maiſon d'Iſraël marcheront l'une avec l'autre, & reviendront enſemble, &c. *Ambulabunt domus Juda cum domo Iſrael, & venient ſimul, &c.*

19. *Car* pour moi, je *leur* avois dit: Je penſe à vous mettre au nombre de mes enfants, " à vous donner une terre deſirable, & l'excellent héritage *qui fait la richeſſe & la force* de la multitude des Gentils." Vous m'*y* appellerez votre pere, diſois-je alors, & vous ne ceſſerez jamais de me ſuivre, *& je ne ceſſerai auſſi jamais de vous protéger.* "

19. Ego autem dixi: Quomodo ponam te in filios, & tribuam tibi terram deſiderabilem, hæreditatem præclaram exercituum gentium? Et dixi: Patrem vocabis me, & poſt me ingredi non ceſſabis.

20. Mais la maiſon d'Iſraël, *au lieu de répondre à ces deſſeins de bonté que j'avois ſur elle*, n'a eu que du mépris pour moi, dit le Seigneur, comme une femme qui dédaigne un homme qui l'aime; " *de ſorte que j'ai été contraint de faire éclater contre elle ma colere & ma vengeance.*

20. Sed quomodo ſi contemnat mulier amatorem ſuum, ſic contempſit me domus Iſrael, dicit Dominus.

21. *Ainſi* on a entendu des voix *confuſes* dans les chemins; " *on y a entendu* les pleurs & les hurlements " des enfants d'Iſraël *chaſſés de leur pays*, parce qu'ils ont rendu leurs voies criminelles, & qu'ils ont oublié le Seigneur leur Dieu, *qui les y avoit établis.*

21. Vox in viis audita eſt, ploratus & ululatus filiorum Iſrael: quoniam iniquam fecerunt viam ſuam, obliti ſunt Domini Dei ſui.

22. *Mais* convertiſſez-vous, enfants *rébelles*, "revenez *à moi qui ſuis toujours votre pere*; & je guérirai le mal que vous vous êtes fait, en vous détournant de moi.

22. Convertimini, filii revertentes, & ſanabo averſiones veſtras.

LE PROPHETE AU NOM DU PEUPLE. Nous voici, *Seigneur* nous revenons,

Ecce nos venimus ad

℣. 19. Autr. Pour moi je *lui* avois dit: Je penſe à multiplier vos enfants.

Ibid. Hébr. autr. un glorieux héritage, la multitude des nations.

Ibid. On lit dans l'Hébreu, TQRAV, *vocabitis*, pour TQRAI, *vocabis*; & de même à la lettre, *à poſt me non recedetis*, TSUBU, pour TSUBI, *recedes*: les Rabbins en conviennent.

℣. 20 Le terme Hébreu dans les deux membres de ce verſet, ſignifie particuliérement l'infidélité. On lit dans l'Hébreu au commencement de ce verſet AEN, *ſed*, pour AC C, *ſed quomodo.*

℣. 21. Hébr. autr. ſur les hauteurs. » On y montoit dans les calamités, pour s'y répandre en lamentations.

Ibid. On lit dans l'Hébreu BCI TKNUNI, *fletus precum*, pour BCIT UNHI, *fletus & lamentum.* Voyez au ℣. 9. une expreſſion ſemblable.

℣. 22. C'eſt le ſens de l'Hébreu: Revenez, enfants rébelles, & je guérirai, &c. On lit dans l'Hébreu irréguliérement ARPH, pour ARFA, *ſanabo.*

te : tu enim es Dominus Deus noſter.

23. Verè mendaces erant colles, & multitudo montium : verè in Domino Deo noſtro ſalus Iſrael.

24. Confuſio comedit laborem patrum noſtrorum ab adoleſcentia noſtra, greges eorum, & armenta eorum, filios eorum, & filias earum.

25. Dormiemus in confuſione noſtra, & operiet nos ignominia noſtra : quoniam Domino Deo noſtro peccavimus nos, & patres noſtri, ab adoleſcentia noſtra uſque ad diem hanc : & non audivimus vocem Domini Dei noſtri.

à vous ; car vous êtes le Seigneur notre Dieu.

23. Nous reconnoiſſons maintenant que *ces dieux que nous adorions ſur* toutes les collines & les montagnes n'étoient que menſonge. " Nous reconnoiſſons que le ſalut d'Iſraël eſt véritablement dans le Seigneur notre Dieu, & *que les idoles ſont ſa ruine & ſa perte.*

24. *Car nous avons vu* dès notre jeuneſſe *que* le culte honteux des idoles " a dévoré les travaux de nos peres ; il a conſumé leurs grands & petits troupeaux, leurs fils & leurs filles, *qu'ils ont immolés à ces ouvrages de leurs mains.*

25. *Ainſi* nous dormirons dans notre confuſion, & nous ſerons couverts de notre honte, " parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous & nos peres, depuis notre jeuneſſe juſqu'à ce jour, & que nous n'avons point entendu la voix du Seigneur notre Dieu, *qui nous a preſſés ſans ceſſe de retourner à lui.*

℣. 23. On lit dans l'Hébreu HGBAUT, *à collibus*, pour HGBAUT, *colles* : on y lit enſuite HMUN, *turba*, peut-être pour LAUN, *in vanitatem*, par oppoſition au membre précédent, en ce ſens : *Verè in mendacium colles, in vanitatem montes* : les collines n'étoient que menſonge, & les montagnes que vanité. On trouve une expreſſion ſemblable dans Amos, v. 5.

℣. 24. Le texte porte à la lettre, la confuſion ; mais ce mot peut ſe prendre ici pour l'idole ſelon l'uſage des Hébreux, qui par horreur pour le nom même de l'idole de *Baal*, y ſubſtituoient le mot *Boſeth* qui ſignifie confuſion.

℣. 25. Hébr. autr. *Ainſi* nous ſommes demeurés couchés *& enſevelis* dans notre confuſion, & nous avons été couverts de notre honte, &c. Ces paroles peuvent exprimer le répentir dont ſeront pénétrés les Juifs au temps de leur converſion. Origene expliquant ce Chapitre, remarque que l'infidele *Iſraël* d'abord répudiée & enſuite rappellée, peut ici repréſenter la nation Juive d'abord incrédule & réprouvée, & enſuite rappellée & convertie ; & que la perfide *Juda* ſa ſœur, ſur qui tombent les reproches du Seigneur ; peut repréſenter les Chrétiens prévaricateurs qui n'ont pas profité de l'exemple du châtiment que Dieu a exercé ſur les Juifs incrédules.

CHAPITRE IV.

Promeſſes du Seigneur en faveur d'Iſraël. Il exhorte ceux de Juda à prévenir ſa colere. Il annonce la déſolation terrible qui eſt près de fondre ſur eux. Douleurs que reſſent le Prophete à la vue de ces maux. Le Seigneur promet de ne pas perdre entiérement ſon peuple.

1. ISraël, ſi vous revenez *de vos égarements*, dit le Seigneur, convertiſſez-vous à moi *de tout votre cœur.* " *Si cela eſt ainſi*, & ſi vous ôtez de devant ma face *ces vaines idoles qui ont été* la cauſe de vos chûtes, vous ne ſerez point ébranlé, *vous ne ſortirez point de votre pays, & vous n'irez point en captivité.*

1. SI reverteris, Iſrael, ait Dominus, ad me convertere: ſi abſtuleris offendicula tua à facie mea, non commoveberis.

2. *Voici ce que vous ferez pour me prouver la ſincérité de votre converſion.* Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité, & dans la juſtice, en diſant, Vive le Seigneur; & les nations, *touchées de votre ſageſſe & de votre probité*, béniront le Seigneur, & publieront ſes louanges. "

2. Et jurabis: Vivit Dominus, in veritate, & in judicio, & in juſtitia: & benedicent eum gentes, ipsúmque laudabunt.

Oſée, x, 12. 3. *Or il eſt de la derniere importance pour vous, enfants de Juda, de prévenir ainſi par une converſion ſincere & véritable les maux dont vous êtes menacés.* Car " voici ce que dit le Seigneur aux habitants de Juda & de Jéruſalem: Préparez-vous avec ſoin *dans votre cœur* une terre nouvelle; *arrachez-en les*

3. Hæc enim dicit Dominus viro Juda & Jeruſalem: Novate vobis novale, & nolite ſerere ſuper ſpinas.

℣. 1. Hébr. autr. Si vous revenez *de vos égarements*, dit le Seigneur, vous demeurerez auprès de moi, *& vous y trouverez le repos*; & ſi vous ôtez de devant ma face ces abominations, *vos idoles*, vous ne ſerez point errant *parmi les nations & hors de votre terre.* C'eſt-à-dire, que dans l'Hébreu au lieu de TSUB, *convertêris*, ou *revertêris*, on auroit pu lire TSB, *ſedebis*, ou *habitabis*, qui ſeroit parallele à l'expreſſion du ſecond membre, *non commoveberis*, ou plus littéralement ſelon l'Hébreu, *non vagaberis.*

2. Hébr. autr. Et les nations ſe béniront & ſe loueront en lui.

℣. 3. Les deux premiers verſets de ce chap. peuvent être regardés comme une ſuite du chapitre précédent, & comme adreſſés aux Iſraélites captifs; après quoi le Prophete s'adreſſe aux habitants de Juda: Et certes voici ce que dit le Seigneur, &c. L'Hébreu pourroit ſignifier: Mais voici ce que dit le Seigneur, &c.

4. Circumcidimini

mauvaiſes inclinations que vous avez fortifiées par vos péchés ; & ne ſemez pas ſur *vos vieilles habitudes , que vous avez laiſſé croître comme* des épines.

4. Circumcidimini Domino, & auferte præputia cordium veſtrorum, viri Juda, & habitatores Jeruſalem : ne fortè egrediatur ut ignis indignatio mea & ſuccendatur, & non ſit qui extinguat, propter malitiam cogitationum veſtrarum.

4. Soyez circoncis de la circonciſion du Seigneur ; " retranchez de vos cœurs ce qu'il y a de charnel, habitants de Juda & de Jeruſalem, de peur que mon indignation n'éclate tout d'un coup *contre vous*, & ne s'embraſe comme un feu, à cauſe de la malignité de vos penſées, & que perſonne ne puiſſe l'éteindre.

5. Annuntiate in Juda, & in Jeruſalem auditum facite : loquimini, & canite tubâ in terra : clamate fortiter, & dicite : Congregamini, & ingrediamur civitates munitas.

5. *C'eſt ce qui va arriver à ce peuple infidele & inſenſible à toutes mes remontrances, dit le Seigneur.* Annoncez *donc* à Juda, faites entendre dans Jéruſalem, parlez *devant tous*, & publiez par-tout à ſon de trompe ; criez à haute voix, & dites : Aſſemblez-vous tous ; *joignons-nous enſemble*, & retirons-nous dans les villes fortes, *pour nous mettre à couvert de la fureur de nos ennemis.*

6. Levate ſignum in Sion ; confortamini, nolite ſtare : quia malum ego adduco ab Aquilone, & contritionem magnam.

6. Levez l'étendart en Sion ; *aſſemblez des troupes ;* fortifiez-vous ; " ne vous arrêtez point : *mais travaillez promptement & ſans relâche à vous mettre en lieu de ſûreté*, parce que je ferai venir de l'aquilon un mal *horrible* & un grand ravage, *dit le Seigneur : & je le ferai venir bientôt ;* Supr. 1. 14.

7. Aſcendit leo de cubili ſuo, & prædo gentium ſe levavit : egreſſus eſt de loco ſuo, ut ponat terram tuam in ſolitudi-

7. *car* le lion *qui doit cauſer ce mal, & faire ce ravage*, s'eſt *déjà* élancé hors de ſa taniere ; *Nabuchodonoſor*, le brigand & *le deſtructeur*" des nations s'eſt élévé ; il eſt ſorti hors de ſon pays, pour réduire votre terre en un déſert, & vos villes ſe-

℣. 4. Lit. Soyez circoncis au Seigneur, *aux yeux du Seigneur.*
℣. 6. Hébr. autr. raſſemblez-vous.
℣. 7. C'eſt le ſens de l'Hébreu : le deſtructeur des nations.

ront détruites, ſans qu'il y demeure aucun habitant.

8. C'eſt pourquoi, *peuple ingrat & infidele*, couvrez-vous de cilices, pleurez, & pouſſez en haut vos cris & vos hurlements, *gémiſſez avec moi des maux qui vont fondre ſur nous*, parce que nous n'avons point détourné de deſſus nous la colere & la fureur du Seigneur, *comme il nous y avoit exhortés.*"

9. En ce temps-là, dit le Seigneur, le cœur du Roi *de Juda* ſera comme mort, auſſi bien que le cœur des princes: les prêtres ſeront dans l'épouvante, & les prophetes dans la conſternation."

10. *En entendant cette parole du Seigneur, je me trouvai ſaiſi de crainte, & accablé de douleur*, & je *lui* dis: Hélas, hélas, hélas, " Seigneur Dieu: avez-vous donc trompé ce peuple & *la ville de* Jéruſalem, en *leur* diſant *par la bouche de ſes faux Prophetes*: Vous aurez la paix?" & cependant l'épée va les percer juſques au fond du cœur.

11. *Et le Seigneur continuant de me découvrir les malheurs qui devoient accabler cette nation infidele, ajouta*: En ce temps-là, on dira à ce peuple & à Jeruſalem: Un vent brûlant ſouffle dans les routes du déſert de la fille de mon peuple, "

nem: civitates tuæ vaſtabuntur, remanentes abſque habitatore.

8. Super hoc accingite vos ciliciis, plangite & ululate: quia non eſt averſa ira furoris Domini à nobis.

9. Et erit in die illa, dicit Dominus: Peribit cor regis, & cor principum: & obſtupeſcent ſacerdotes, & prophetæ conſternabuntur.

10. Et dixi: Heu, heu, heu, Domine Deus, ergóne decepiſti populum iſtum & Jeruſalem, dicens: Pax erit vobis: & ecce pervenit gladius uſque ad animam?

11. In tempore illo dicetur populo huic & Jeruſalem: Ventus urens in viis, quæ ſunt in deſerto viæ filiæ populi mei, non

℣. 8. Autr. parce que la colere & la fureur du Seigneur ne s'eſt point détournée de deſſus nous.

℣. 9. Les termes de l'Hébreu dans ces deux derniers membres ſignifient proprement l'étonnement: les Prêtres ſervent dans l'étonnement & les Prophetes dans la ſurpriſe, *parce que les uns ni les autres ne s'attendoient à ces malheurs.*

℣. 10. Ces trois interjections n'en ſont qu'une dans l'Hébreu.

Ibid. L'Hébreu à la lettre pourroit ſe traduire. Vous avez donc trompé ce peuple & Jéruſalem, en diſant, &c. *c. à. d. Vous avez donc permis que les faux Prophetes ayent ſéduit ce peuple & Jéruſalem, en diſant, &c.*

℣. 11. Hébr. autr. Un vent ſec ſouffle ſur les hauteurs du déſert qui conduit vers la fille de mon peuple. La préposition *in* eſt omiſe dans l'Hébreu.

ad ventilandum & ad purgandum.

non pour vanner & pour purger *le bled, mais pour perdre ce peuple & pour le diſperſer.*

12. Spiritus plenus ex his veniet mihi: & nunc ego loquar judicia mea cum eis.

12. *Car* une grande tempête viendra de ces routes me ſervir *contre ce peuple*, " & alors je leur ferai connoître la ſévérité de mes jugements, " *qu'ils ne veulent pas croire maintenant.*

13. Ecce quaſi nubes aſcendet, & quaſi tempeſtas currus ejus: velociores aquilis equi illius: væ nobis quoniam vaſtati ſumus.

13. *Un peuple furieux viendra bien-tôt;* il s'élévera *contre eux, & il couvrira leur terre* comme une nuée: ſes chariots ſeront plus rapides que la tempête, & ſes chevaux ſeront plus vîtes que les aigles. Malheur à nous, *diront alors les habitants de Jéruſalem & le peule de Juda;* tout ce que nous avons eſt au pillage. *Mais ce ſera inutilement, au lieu qu'à préſent ils pourroient le dire avec fruit.*

14. Lava à malitia cor tuum, Jeruſalem, ut ſalva fias: uſquequò morabuntur in te cogitationes noxiæ?

14. Jéruſalem, purifiez *donc maintenant* votre cœur de ſa corruption, afin que *vous évitiez ces maux, & que* vous ſoyez ſauvée. Juſqu'à quand les penſées mauvaiſes demeureront-elles en vous? *Vous en verrez bientôt la punition.*

15. Vox enim annuntiantis à Dan, & notum facientis idolum de monte Ephraim.

15. Car une voix apporte déjà de Dan" des nouvelles *de l'approche des ennemis*, & fait connoître *l'arrivée de* l'idole *de Bel* " *qui marche à leur tête, & qui vient* du côté du mont d'Ephraïm. "

16. Dicite gentibus: Ecce auditum eſt in Jeruſalem, cuſtodes venire de terra longinqua, &

16. *Qu'ils ne s'imaginent pas, ces ennemis, que leurs deſſeins me ſoient inconnus, & que je n'aye pu en avertir mon peuple.* Dites *donc* aux nations qu'on a fait en-

℣. 12. Autrement & ſelon l'Hébreu à la lettre un vent plein *& violent* viendra de ces hauteurs me ſervir *contre ce peuple.*

Ibid. Autr. & alors je leur prononcerai leur jugement.

℣. 15. Dan étoit une ville ſituée au pied du mont Liban, à l'extrêmité ſeptentrionale de la Paleſtine, c. à. d. du côté par où devoit venir l'ennemi.

Ibid. Le Dieu Bel ou Bélus étoit particuliérement celui que les Babyloniens adoroient. L'Hébreu pourroit ſe traduire: & annonce le déſaſtre, du côté, &c. Peut-être que dans le premier membre les Copiſtes auroient omis le mot sd, *vaſtitatem*: Une voix annonce de Dan le ravage, & avertit du déſaſtre qui approche du côté des montagnes d'Ephraïm.

Ibid. Le mont d'Ephraïm étoit ſitué entre Dan & Jéruſalem, ſur la route que l'ennemi devoit ſuivre.

tendre à Jéruſalem qu'il vient des gendarmes d'une terre reculée, qui ſe jetteront ſur les villes de Juda avec de grands cris. " *Mais elle n'a point profité de cet avis, elle ne s'eſt point miſe en peine d'appaiſer ma colere : ainſi j'ai moi-même fait marcher contre elle ces ennemis.*

dare ſuper civitates Juda vocem ſuam.

17. Ils environneront Jéruſalem *jour & nuit*, comme ceux qui gardent un champ, parce qu'elle a irrité ma colere, dit le Seigneur.

17. Quaſi cuſtodes agrorum facti ſunt ſuper eam in gyro: quia me ad iracundiam provocavit, dicit Dominus.

Sap. 1. 3. 5. 18. Vos actions & vos penſées *criminelles* vous ont attiré ces maux, *ô Jéruſalem ;* c'eſt-là *le fruit de* votre malice : *elle s'eſt trouvée digne de ces châtiments*, parce qu'elle eſt pleine d'amertume, & qu'elle a pénétré juſqu'au fond de votre cœur. "

18. Viæ tuæ & cogitationes tuæ fecerunt hæc tibi : iſta malitia tua, quia amara, quia tetigit cor tuum.

19. Mes entrailles *ſont émues*, mes entrailles ſont percées de douleur, *à la vue de ces maux qui fondront ſur vous, ô fille de Sion* : mon cœur eſt ſaiſi de trouble au dedans de moi : " je ne puis demeurer dans le ſilence, parce que j'ai entendu " le bruit des trompettes & le cri de la mêlée.

19. Ventrem meum, ventrem meum doleo, ſenſus cordis mei turbati ſunt in me : non tacebo, quoniam vocem buccinæ audivit anima mea, clamorem prælii.

20. On a vu venir malheur ſur malheur : toute la terre *de Juda* a été détruite : " mes tentes ont été abattues tout

20. Contritio ſuper contritionem vocata eſt, & vaſtata eſt omnis terra:

℣. 16. Hébr. autr. On parle des nations *qui s'avancent* : déjà s'éleve contre Jéruſalem le bruit *d'une multitude* de gardes qui viennent d'une terre éloignée ; & ils font retentir leurs cris *en marchant* contre les villes de Juda. Voyez au ℣. ſuiv. pourquoi ils ſont ici appellés *gardes*.

℣. 18. Hébr. autr. Cette amertume & ces coups qui pénetrent juſqu'au fond de votre cœur, ſont le fruit de votre malice.

℣. 19. Hébr. autr. Mes entrailles, mes entrailles : je ſouffre au dedans de moi ; mon cœur eſt ſaiſi de trouble : je ne puis, &c. On lit dans l'Hébreu AUKULH, pour AURILH, *doleo* ; les Rabbins en conviennent.

Ibid. On lit dans l'Hébreu SMATI, pour SMAT, que les Rabbins prennent au ſens de *audiſti* ; mais qui peut également ſe prendre au ſens du participe féminin *audiens* ; pour *audit* : mon ame entend, c'eſt-à-dire ; j'entends.

℣. 20. Autr. ravagées.

repentè vaſtata ſunt tabernacula mea, ſubitò pelles meæ.

d'un coup, & mes pavillons renverſés.

21. Uſquequò videbo fugientem, audiam vocem buccinæ?

21. Juſqu'à quand verrai-je des hommes qui fuient? " juſqu'à quand entendrai-je le bruit des trompettes *d'un ennemi victorieux*?

22. Quia ſtultus populus meus me non cognovit: filii inſipientes ſunt, & vecordes: ſapientes ſunt ut faciant mala, benè autem facere neſcierunt.

22. *Tous ces maux ſont venus, dit le Seigneur*, parce que mon peuple eſt inſenſé, & qu'il ne m'a point connu: ce ſont des enfants qui n'ont point de ſens, ni de raiſon; ils ne ſont ſages *& induſtrieux* que pour faire le mal, & ils n'ont point d'intelligence pour faire le bien.

23. Aſpexi terram, & ecce vacua erat, & nihili; & cœlos, & non erat lux in eis.

23. J'ai regardé la terre, & je n'y ai trouvé qu'un vuide & qu'un néant: " j'ai conſidéré les cieux, & ils étoient ſans lumiere.

24. Vidi montes, & ecce movebantur: & omnes colles conturbati ſunt.

24. J'ai vu les montagnes, & elles trembloient: j'ai vu les collines, & elles étoient ébranlées. "

25. Intuitus ſum, & non erat homo: & omne volatile cœli receſſit.

25. J'ai jetté les yeux *de toutes parts*, & je n'ai point trouvé d'homme; tous les oiſeaux même du ciel s'étoient retirés.

26. Aſpexi, & ecce Carmelus deſertus: & omnes urbes ejus deſtructæ ſunt à facie Domini, & à facie iræ furoris ejus.

26. J'ai vu les campagnes les plus fertiles " changées en un déſert, & toutes les villes détruites devant la face du Seigneur, & par le ſouffle de ſa colere: *mais cette colere ſera encore accompagnée de miſéricorde.*

27. Hæc enim dicit Dominus: Deſerta erit

27. Car voici ce que dit le Seigneur: Toute la terre ſera déſerte; " & néan-

℣. 21. Hébr. autr. Juſqu'à quand verrai-je l'étendart *des ennemis*?

℣. 23. Hébr. autr. & je n'y ai trouvé qu'un cahos *affreux*. » Ce ſont les mêmes termes que ceux que Moyſe emploie pour exprimer l'état informe & confus de la matiere au commencement du monde. *Gen.* 1. 2.

℣. 24. Hébr. autr. agitées.

℣. 26. Litt. le Carmel, *c. à d. des campagnes auſſi fertiles & auſſi belles que le Carmel, montagne de la Paleſtine, célebre par ſa fertilité.*

℣. 27. Hébr. autr. déſolée.

moins je ne la perdrai pas entiérement.

28. *Cependant* la terre fondra en larmes, & le cieux ſe couvriront de deuil, " à cauſe de la parole que j'ai prononcée *contre mon peuple, & qui s'accomplira infailliblément : car* j'ai formé mon deſſein, je ne m'en ſuis point répenti, & je ne le rétracterai point.

29. Toute la ville fuit déjà au bruit de la cavalerie, & de ceux qui lancent des fleches : ils ſe retirent aux lieux les plus hauts, " & ils montent ſur les pointes des rochers : toutes les villes *du pays* ſont abandonnées ; & il n'y a plus d'hommes pour les habiter.

30. Mais pour vous, *ô fille de Sion*, que ferez-vous dans ce pillage où vous ſerez expoſée ? " *Comment vous ſauverez-vous ?* Quand vous vous revêtiriez de pourpre, quand vous vous pareriez d'or & de tous vos ornements, " & que vous vous peindriez le viſage avec du vermillon, " en vain vous travailleriez à vous embellir : ceux qui vous aimoient *auparavant*, n'auront plus pour vous que du mépris : ils ne chercheront que votre mort, *& ils extermineront tous les enfants qui ſont au milieu de vous.*

31. Car j'entends la voix comme d'une femme qui eſt en travail, qui eſt déchirée par les douleurs de l'enfantement : "

omnis terra ; ſed tamen conſummationem non faciam.

28. Lugebit terra, & mœrebunt cœli deſuper : eo quòd locutus ſum, cogitavi, & non pœnituit me, nec averſus ſum ab eo.

29. A voce equitis & mittentis ſagittam, fugit omnis civitas : ingreſſi ſunt ardua, & aſcenderunt rupes : univerſæ urbes derelictæ ſunt, & non habitat in eis homo.

30. Tu autem vaſtata, quid facies ? cùm veſtieris te coccino, cùm ornata fueris monili aureo, & pinxeris ſtibio oculos tuos, fruſtrà componeris ; contempſerunt te amatores tui, animam tuam quærent.

31. Vocem enim quaſi parturientis audivi, anguſtias ut puerperæ : Vox

℣. 28. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 29. Hébr. autr. dans l'épaiſſeur des forêts.

℣. 30. On lit dans l'Hébreu ATI, pour AT, *tu* : les Rabbins en conviennent : mais on y lit auſſi SHUD au maſculin pour SHUDH au féminin, *vaſtata*.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu, quand vous vous pareriez d'ornements d'or.

Ibid. Litt. quand vous vous peindriez les yeux avec de l'antimoine. Hébr. litt. quand vous vous fendriez, &c. » L'antimoine eſt d'un grand uſage dans l'Orient pour peindre & noircir les yeux, & pour élargir les paupieres, afin de faire paroître les yeux plus grands & mieux fendus.

℣. 31. Hébr. d'un premier enfantement, *dont les douleurs ſont plus aiguës.*

filiæ Sion intermorientis expandentíſque manus ſuas : Væ mihi, quia defecit anima mea propter interfectos.

j'entends la voix de la fille de Sion, qui eſt toute mourante, qui étend les mains, & *qui crie :* Malheur à moi, puiſque mon ame m'abandonne, à cauſe du carnage *de mes enfants que je vois tuer de mes propres yeux.*

CHAPITRE V.

Corruption générale des habitants de Jéruſalem. Le Seigneur reproche aux enfants d'Iſraël leur infidélité & leur incrédulité. Il annonce la punition de leurs crimes : Il promet de ne pas exterminer entiérement ſon peuple.

1. Circuite vias Jeruſalem, & aſpicite, & conſiderate, & quærite in plateis ejus, an inveniatis virum facientem judicium, & quærentem fidem : & propitius ero ei.

2. Quòd ſi etiam, Vivit Dominus, dixerint : & hoc falsò jurabunt.

3. Domine, oculi tui reſpiciunt fidem : percuſſiſti eos, & non doluerunt : attriviſti eos, & renuerunt accipere diſciplinam : induraverunt facies ſuas ſupra petram, & noluerunt reverti.

1. *En ce temps-là, le Seigneur me dit :* " Allez dans toutes les rues de Jéruſalem ; voyez & conſidérez *tous ceux qui y paſſent :* cherchez *auſſi* dans toutes ſes places, ſi vous trouverez un ſeul homme qui agiſſe ſelon la juſtice, & qui cherche la vérité : " & *ſi vous en trouvez un ſeul*, je pardonnerai à toute la ville. *Mais vous n'y en trouverez point.*

2. *Car la corruption y eſt ſi grande & ſi univerſelle*, que, ſi quelqu'un *de ſes habitants* jure par moi, en diſant, Vive le Seigneur ; ils ſe ſerviront de ce ſerment même, pour *aſſurer* quelque fauſſeté.

3. *Alors je dis : Vos jugements ſont juſtes*, Seigneur : vos yeux regardent *favorablement ceux qui aiment* la vérité ; "*& vous n'avez trouvé que menſonge & tromperie parmi ce peuple : c'eſt pourquoi* vous les avez frappés ; & *ce qui eſt terrible pour eux*, ils ne l'ont point ſenti : vous les avez briſés de coups, & ils n'ont point voulu ſe ſoumettre au châtiment, *ni en profiter :*

℣. 1. C'eſt la continuation du diſcours précédent. Le Seigneur adreſſe ici ſa parole non ſeulement à Jérémie, mais à tous ceux qui, comme lui, étoient demeurés fideles au Seigneur. Les expreſſions ſont au pluriel : *Circuite, aſpicite, &c.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 3. C'eſt encore le ſens de l'Hébreu ; qui porte à la lettre : Seigneur, vos yeux ne ſont-ils pas *tournés* vers la vérité ?

ils ont rendu leur front plus dur que la pierre, & ils n'ont point voulu revenir *à vous, en abandonnant leurs voies criminelles.*

4. Pour moi, *en voyant cette dureté du commun du peuple*, je diſois : Il n'y a peut-être que les pauvres qui ſont ſans ſageſſe, " qui ignorent la voie du Seigneur, & les ordonnances de leur Dieu.

4. Ego autem dixi: Forſitan pauperes ſunt & ſtulti, ignorantes viam Domini, judicium Dei ſui.

5. J'irai donc trouver les princes " *du peuple*, & je leur parlerai ; car ce ſont ceux-là qui connoiſſent la voie du Seigneur, & les ordonnances de leur Dieu. Mais j'ai trouvé que ceux-là ont conſpiré tous enſemble, avec encore plus de hardieſſe, " à briſer le joug *du Seigneur*, & à rompre ſes liens.

5. Ibo igitur ad optimates, & loquar eis ; ipſi enim cognoverunt viam Domini, judicium Dei ſui. Et ecce magis hi ſimul confregerunt jugum, ruperunt vincula.

6. C'eſt pourquoi le lion de la forêt les dévorera ; le loup, qui cherche ſa proie ſur le ſoir, les ravira ; le léopart tiendra toujours les yeux ouverts ſur leur ville, & déchirera tous ceux qui en ſortiront ; " parce que leurs iniquités ſe ſont multipliées, & que leurs déſobéiſſances n'ont point de fin.

6. Idcircò percuſſit eos leo de ſilva, lupus ad veſperam vaſtavit eos, pardus vigilans ſuper civitates eorum : omnis qui egreſſus fuerit ex eis, capietur : quia multiplicatæ ſunt prævaricationes eorum, confortatæ ſunt averſiones eorum.

7. Après cela, *dit le Seigneur*, que vous reſte-t-il, qui puiſſe attirer *ſur vous* ma miſéricorde ? Vos enfants m'ont abandonné, & ils jurent par ceux qui ne ſont point des dieux. Je les ai raſſaſié, *je les ai comblés de biens* ; & *ils m'ont irrité par leurs crimes : car* ils ſont devenus des adulteres ; ils ont été ſatisfaire leurs paſſions

7. Super quo propitius tibi eſſe potero ? filii tui dereliquerunt me, & jurant in his qui non ſunt dii : ſaturavi eos, & mœchati ſunt, & in domo meretricis luxuriabantur.

℣. 4. C'eſt le ſens de l'Hébreu qui porte à la lettre : Il n'y a peut-être que les pauvres qui ſoient devenus inſenſés, parce qu'ils ignorent, &c.

℣. 5. Litt. Les grands.

Ibid. L'Hébreu porte ſimplement : Mais j'ai trouvé que ceux-là mêmes ont conſpiré tous enſemble à briſer, &c.

℣. 6. Pluſieurs traduiſent l'Hébreu : le loup du déſert. » Ce lion, ce loup, ce léopard repréſentent Nabuchodonoſor.

8. Equi

honteuſes " dans la maiſon d'une proſtituée.

8. Equi amatores & emiſſarii facti ſunt : unuſquiſque ad uxorem proximi ſui hinniebat.

8. Ils ſont devenus comme des chevaux, qui courent & qui hanniſſent après les cavales;" chacun d'eux a pourſuivi de même avec une ardeur furieuſe la femme de ſon prochain. Ezech. XXII. 11.

9. Numquid ſuper his non viſitabo, dicit Dominus ? & in gente tali non ulciſcetur anima mea ?

9. Ne punirois-je *donc* pas ces excès, dit le Seigneur ? & ne me vengerois-je pas d'un nation ſi criminelle ? *Oui, je m'en vengerai.*

10. Aſcendite muros ejus & diſſipate ; conſummationem autem nolite facere : auferte propagines ejus, quia non ſunt Domini.

10. *Peuples de Chaldée*, montez ſur ſes murailles, *où elle met ſa confiance*, & renverſez-les : ne la perdez pas néanmoins entiérement ; *mais* arrachez les rejetons de ſa race, *exterminez ſes enfants*, " parce qu'ils ne ſont point *fideles* au Seigneur.

11. Prævaricatione enim prævaricata eſt in me domus Iſrael, & domus Juda, ait Dominus.

11. Car la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda ont violé l'obéiſſance qu'elles me devoient ; & leur perfidie eſt montée à ſon comble, dit le Seigneur.

12. Negaverunt Dominum, & dixerunt : Non eſt ipſe ; neque veniet ſuper nos malum : gladium & famem non videbimus.

12. Ils ont renoncé le Seigneur, & ils ont dit : Le Seigneur n'eſt point Dieu : " il ne nous arrivera aucun mal *quand nous l'abandonnerons* : nous ne verrons, ni la guerre, ni la famine, *dont on nous a menacés de ſa part.*

13. Prophetæ fuerunt

13. Les prophetes, *qui nous les prédi-*

℣. 7. Hébr. autr. Ils ſe ſont raſſemblés en foule.

℣. Hébr. autr. comme des chevaux bien nourris & prompts *à ſe jetter ſur les cavales.* On lit dans l'Hébreu MSCIM, *trahentes*, peut-être pour MSCIMIM, *matutinantes*, c'eſt-à-dire, *prompti.*

℣. 10. Autrement ſelon les Septante : laiſſez ſes fondements, parce qu'ils ſont au Seigneur. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de HSIRU, (par *ſamech*,) *auferte*, ils ont lu HSAIRU, (par *ſhin*,) *relinquite*, qu'au lieu de NTISUTIH *propagines ejus*, ils ont lu HSTUTIH, *fundamenta ejus* ; qu'ils n'ont point lu la particule LUA, *non* ; & peut-être qu'au lieu de HMH, *ipſi*, on auroit lu HNH, *ipſa*, en le rapportant à *fundamenta.* Ce ſens paroit aſſez convenir avec la défenſe précédente : *conſummationem autem nolite facere.* Nabuchodonoſor ne détruiſit point les fondements de Jéruſalem.

℣. 12. Hébr. autr. Ils ont menti au Seigneur, *ils l'ont méconnu, & lui ont manqué de fidélité* ; ils ont dit : Ce n'eſt point lui *qui parle par les Prophetes qui nous menacent de ſes vengeances.*

ſoient en ſon nom, ont prophetiſé en l'air; & Dieu n'a point parlé par leur bouche. Voici donc ce qui leur arrivera."

14. Voici ce que le Seigneur le Dieu des armées m'a dit *devoir leur arriver*: Parce que vous avez parlé de cette ſorte, *peuple de Juda & d'Iſraël*, je ferai, *ô Jérémie*, que mes paroles deviendront du feu dans votre bouche, que ce peuple ſera comme du bois, & que ce feu les dévorera; *& je le ferai dans peu.*

15. Maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur, je vais faire venir ſur vous un peuple des pays les plus reculés, un peuple puiſſant, un peuple ancien, un peuple dont la langue vous ſera inconnue, & vous ne ſaurez ce qu'il dira."

16. Son carquois ſera *pour vous* comme un ſépulcre ouvert, *qui vous dévorera*; tous *ſes ſoldats* ſeront vaillants, *& vous ne pourrez leur réſiſter.*

17. Il mangera vos bleds & votre pain, il dévorera" vos fils & vos filles, il pillera vos moutons & vos bœufs, il dépouillera vos vignes & vos figuiers *de leurs fruits*, & il viendra l'épée à la main détruire vos plus fortes villes, dans leſquelles vous mettiez votre confiance.

18. Et néanmoins, en ce temps-là même, dit le Seigneur, je ne vous exterminerai

in ventum locuti, & reſponſum non fuit in eis: hæc ergo evenient illis.

14. Hæc dicit Dominus Deus exercituum: Quia locuti eſtis verbum iſtud: ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, & populum iſtum in ligna, & vorabit eos.

15. Ecce ego adducam ſuper vos gentem de longinquo, domus Iſrael, ait Dominus: gentem robuſtam, gentem antiquam, gentem, cujus ignorabis linguam, nec intelliges quid loquatur.

16. Pharetra ejus quaſi ſepulchrum patens, univerſi fortes.

17. Et comedet ſegetes tuas, & panem tuum: devorabit filios tuos & filias tuas: comedet gregem tuum & armenta tua: comedet vineam tuam & ficum tuam: & conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio.

18. Verumtamen in diebus illis, ait Dominus,

℣. 13. Hébr. autr. La parole *de Dieu* n'étoit point dans leur bouche: que ces maux *dont ils nous menacent*, leur arrivent *à eux-mêmes.*

℣. 15. Ce peuple étoit celui de Chaldée.

℣. 17. On lit ici dans l'Hébreu le pluriel, IACLU, *devorabunt*, pour le ſingulier, IACL, *devorabit.*

non faciam vos in conſummationem.

19. Quòd ſi dixeritis: Quare fecit nobis Dominus Deus noſter hæc omnia? dices ad eos: Sicut dereliquiſtis me, & ſerviſtis Deo alieno in terra veſtra, ſic ſervietis alienis in terra non veſtra.

20. Annuntiate hoc domui Jacob, & auditum facite in Juda, dicentes:

21. Audi, populе ſtulte, qui non habes cor: qui habentes oculos, non videtis; & aures, & non auditis.

22. Me ergo non timebitis, ait Dominus? & à facie mea non dolebitis? Qui poſui arenam terminum mari, præceptum ſempiternum, quod non præteribit: & commovebuntur, & non po-

nerai pas entiérement.

19. Si *après cela, enfants de Juda*, vous dites: Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? *vous, Jérémie*, vous leur direz *de ma part*: " Comme vous m'avez abandonné, pour adorer un dieu étranger dans votre propre pays, ainſi vous ſerez aſſujétis à des étrangers dans une terre étrangere. *Infr.* XVI. 10.

20. Annoncez ceci à la maiſon de Jacob, faites-le entendre en Juda, & dites-leur:

21. Ecoutez, peuple inſenſé, qui êtes ſans entendement & ſans eſprit;" qui avez des yeux & ne voyez point; qui avez des oreilles, & n'entendez point.

22. Ne me reſpecterez-vous " donc point, dit le Seigneur? & ne ſerez-vous point ſaiſis de frayeur " devant ma face? *Ne craindrez-vous point de m'offenſer*, moi qui ai mis le ſable pour bornes à la mer, *qui lui ai preſcrit* une loi éternelle qu'elle ne violera jamais? " Ses vagues s'agiteront, & elles ne pourront aller au-delà; ſes flots s'éléveront avec furie, & ils ne

℣. 19. Ces mots, Si vous dites, &c. s'adreſſent aux enfants de Juda: & ceux-ci; Vous leur direz, &c. s'adreſſent au Prophete. La premiere phraſe eſt au pluriel, *ſi dixeritis*; la ſeconde, au ſingulier, *dices*. Peut-être qu'au lieu de TAMRU, *dicetis*, il faudroit lire LC IAMRI; *tibi dicent*; le ſens ſeroit: Le temps viendra où ils vous diront, *à vous Jérémie*, pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? *Alors* vous leur direz *de ma part*, &c. Ou plus ſimplement encore peut-être qu'au lieu de UAMRT ALIHM, *& dicit ad eos*, il faudroit lire UAMRTI ALICM, *& dicam ad vos*, en ce ſens: Le temps viendra où vous direz, Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? Alors je vous dirai: Comme vous m'avez abandonnés, &c.

℣. 21. Litt. ſans cœur, c. à. d. ſans intelligence: hébraïſme.

℣. 22. Litt. Ne craindrez-vous point? *Ibid.* C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulierement IABRNHU, POUR IABRNU, *præteribit illud*.

pourront paſſer ces limites. "

terunt : & intumeſcent fluctus ejus, & non tranſibunt illud.

23. Mais le cœur de ce peuple, *plus indocile que la mer même*, eſt devenu un cœur incrédule" & rébelle, *qui n'a point voulu ſe ſoumettre à mes ordres : ainſi* ils ſe ſont retirés *de moi*, & s'en ſont allés *après leurs idoles.*

23. Populo autem huic factum eſt cor incredulum & exaſperans, receſſerunt & abierunt.

24. Ils n'ont point dit en eux-mêmes : Craignons le Seigneur notre Dieu, qui donne en ſon temps aux fruits de la terre les premieres & les dernieres pluies, " & qui nous conſerve tous les ans une abondante moiſſon.

24. Et non dixerunt in corde ſuo : Metuamus Dominum Deum noſtrum, qui dat nobis pluviam temporaneam & ſerotinam in tempore ſuo ; plenitudinem annuæ meſſis cuſtodientem nobis.

25. *De ſorte que* vos iniquités, *peuple ingrat & infidele*, ont détourné mes graces " *de deſſus vous* ; & vos péchés ſe ſont oppoſés au bien que j'étois prêt à vous faire :

25. Iniquitates veſtræ declinaverunt hæc : & peccata veſtra prohibuerunt bonum à vobis :

26. parce qu'il s'eſt trouvé parmi mon peuple des impies, qui dreſſent des embuches *à leurs freres*, comme on en dreſſe aux oiſeaux, & qui tendent des filets pour ſurprendre les hommes.

26. quia inventi ſunt in populo meo impii inſidiantes quaſi aucupes, laqueos ponentes, & pedicas ad capiendos viros.

27. Leurs maiſons ſont pleines des fruits de leurs tromperies, comme un trébuchet eſt plein des oiſeaux qu'on y a pris : c'eſt ainſi qu'ils deviennent grands, & qu'ils s'enrichiſſent.

27. Sicut decipula plena avibus, ſic domus eorum plenæ dolo : ideò magnificati ſunt & ditati.

Ibid., On lit encore ici dans l'Hébreu irréguliérement IABRNHU, pour IABRUHU, *præteribunt illud.* Le *fluctus ejus* de cette phraſe paroît dominer non ſeulement ſur ces deux verſets, mais encore ſur les deux précédents dont le pluriel ne peut venir d'ailleurs : ce qui donne lieu de préſumer que les Copiſtes ont tranſpoſé ces deux phraſes, & qu'ainſi la lecture primitive auroit été : *& intumeſcent fluctus ejus., & non tranſibunt illud ; & commovebuntur & non poterunt.*

℣. 23. Hébr. autr. un cœur qui ſe retire & ſe révolte.

℣. 24. c. à. d. celles de l'automne & celles du printemps.

℣. 25. Litt. ces *bénédictions que je répandois ſur votre terre.*

28. Incraſſati ſunt & impinguati : & præterierunt ſermones meos peſſimè : cauſam viduæ non judicaverunt, cauſam pupilli non direxerunt, & judicium pauperum non judicaverunt.

28. Ils ſont gras, ils ſont vigoureux : & *devenus inſolents par cette proſpérité*, ils violent ma loi par les actions les plus criminelles ; ils n'entreprennent point la défenſe de la veuve, ils ne ſoutiennent point le droit du pupille, & ils ne font point juſtice aux pauvres. *Iſ.* 1. 23. *Zach.* VII. 10.

29. Numquid ſuper his non viſitabo, dicit Dominus ? aut ſuper gentem hujuſcemodi non ulciſcetur anima mea ?

29. Ne punirai-je *donc* point ces excès, dit le Seigneur ? & ne me vengerai-je point d'une nation ſi criminelle ?

30. Stupor & mirabilia facta ſunt in terra.

30. Il s'eſt fait *par elle* ſur la terre des choſes étranges, & qu'on ne peut écouter qu'avec le dernier étonnement.

31. Prophetæ prophetabant mendacium, & ſacerdotes applaudebant manibus ſuis ; & populus meus dilexit talia : quid igitur fiet in noviſſimo ejus ?

31. Les Prophetes débitoient des menſonges comme des prophéties ; les prêtres leur applaudiſſoient, " & mon peuple y trouvoit ſon plaiſir. Quelle ſera donc enfin la punition que je lui réſerve, " *ſi elle doit être proportionnée à ſes crimes* ?

℣. 31. Hébr. autr. deſcendoient auprès d'eux, *les approuvoient par une lâche complaiſance.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu le pronom ה, *ejus*, au féminin pour le pronom ו, *ejus*, au maſculin. Les Septante ſemblent n'y avoir lu aucun pronom.

CHAPITRE VI.

Déſolation de Jéruſalem & de Juda. Infidélité de ce peuple. Fauſſe paix qui lui eſt promiſe. S'inſtruire de la bonne voie, & y marcher. Sentinelles établies & non écoutées. Jérémie eſt établi ſur ce peuple pour l'éprouver.

1. ARmez-vous de force, enfants de Benjamin, au milieu de Jéruſalem; " faites retentir la trompette à Thécua, levez l'étendart ſur Béthacara, " parce qu'il paroît un mal du côté de l'aquilon, qui *vous* menace d'un grand ravage.

1. COnfortamini, filii Benjamin, in medio Jeruſalem, & in Thecua clangite buccinâ, & ſuper Bethacarem levate vexillum: quia malum viſum eſt ab Aquilone, & contritio magna.

2. Je puis comparer la fille de Sion à une *femme qui eſt* belle & délicate, *& qui n'a pas la force de réſiſter à ceux qui veulent l'outrager.*

2. Speciosæ & delicatæ aſſimilavi filiam Sion.

3. *Elle eſt ſemblable auſſi à une terre fertile, où* les paſteurs *attirés par l'abondance des paturages viennent* avec *empreſſement conduire* leurs troupeaux *: car les princes de Babylone* y viendront *de même avec leurs troupes*; ils dreſſeront leurs tentes autour de ſes murs, & chacun aura ſoin des gens qui ſeront ſous ſa charge. "

3. Ad eam venient paſtores & greges eorum: fixerunt in ea tentoria in circuitu: paſcet unuſquiſque eos qui ſub manu ſua ſunt.

℣. 1. On lit dans l'Hébreu : *de medio*, ce qui a donné lieu de ſuppoſer que le mot HAZU, pourroit ſignifier *fugite*. D'autres penſent qu'il pourroit mieux encore ſe rendre par *congregamini*, comme au chap. IV. ℣. 6. Peut-être qu'au lieu de MQRB, *de medio*, on auroit lu BQRB, *in medio*, comme le ſuppoſe la Vulgate.

Ibid. Le partage de Benjamin étoit au nord de Jéruſalem; Thécua & Béthacara étoient dans le partage de Juda au midi de Jéruſalem: Jéruſalem appartenoit à ces deux Tribus, & étoit la capitale de tout le Royaume. Béthacara étoit ſur une éminence entre Jéruſalem & Thécua.

℣. 2. & 3. Hébr. autr. Je puis comparer la fille de Sion à un pâturage délicieux. Les paſteurs y viendront avec leurs troupeaux; ils dreſſeront leurs tentes autour d'elle; & chacun d'eux y fera paître le troupeau qu'il conduit. » Ces paſteurs ſont les Princes de Babylone; leurs troupes ſont leurs troupeaux. On lit dans l'Hébreu HNUH UHMANGH, *paſcuum & delicatum*, peut-être pour LNUH HMANGH *paſcuo delicato*.

4. Sanctificate ſuper eam bellum: conſurgite, & aſcendamus in meridie: væ nobis, quia declinavit dies, quia longiores factæ ſunt umbræ veſperi.

4. Préparez-vous *tous* à lui déclarer la guerre, " *diront ces princes à leurs ſoldats*: Allons *ſans perdre un moment*, montons *ſur ſes murs* en plein midi ; *nous en verrons plus clair à lancer nos traits ſur eux. Mais* malheur à nous, parce que le jour s'abaiſſe, & que les ombres ſont devenues plus grandes ſur le ſoir.

5. Surgite, & aſcendamus in nocte, & diſſipemus domos ejus.

5. *Cependant ne perdons point courage.* Allons, montons *ſur ſes murailles durant* la nuit même, & renverſons *toutes* ſes maiſons *& ſes tours.* " *Nous ne ferons en cela qu'exécuter les ordres du Seigneur.*

6. Quia hæc dicit Dominus exercituum: Cædite lignum ejus, & fundite circa Jeruſalem aggerem: hæc eſt civitas viſitationis, omnis calumnia in medio ejus.

6. Car voici ce que *nous a* dit le Seigneur des armées : Coupez les arbres d'alentour, " & faites un rempart autour de Jéruſalem : c'eſt la ville deſtinée à ma vengeance, parce que toute ſorte de calomnie " regne au milieu d'elle.

7. Sicut frigidam fecit ciſterna aquam ſuam, ſic frigidam fecit malitiam ſuam: iniquitas & vaſtitas audietur in ea ; coram me ſemper infirmitas & plaga.

7. Comme la citerne rend froide l'eau qu'elle reçoit, ainſi *cette ville* a fait de ſang froid les actions les plus criminelles. " On n'entend parler en elle que d'injuſtice " & d'oppreſſion ; & le cri des perſonnes languiſſantes & couvertes de plaies *par ſes violences*, monte ſans ceſſe devant moi.

8. Erudire, Jeruſalem, ne fortè recedat anima mea à te, ne fortè ponam

8. Jéruſalem, rentrez en vous-même, " de peur que je ne me retire de vous, & que je ne vous réduiſe en un déſert, &

℣. 4. Litt. ſanctifiez la guerre contr'elle : » c. à. d. préparez-vous à lui déclarer la guerre. Cette expreſſion pourroit marquer particuliérement les actes de religion qui faiſoient partie de cette préparation.

℣. 5. C'eſt le ſens de l'Hébreu : ſes tours *ou ſes châteaux.*

℣. 6. On lit irréguliérement dans l'Hébreu ASH, au feminin, *lignum*, ou avec le pronom *Lignum ejus*, peut-être pour le pluriel ASIM, *ligna.*

Ibid. Hébr. autr. d'oppreſſion.

℣. 7. Hébr. autr. De même qu'un puits fait ſourdre ſes eaux, ainſi elle fait ſortir ſa malice, *comme d'une ſource toujours féconde.* On lit dans l'Hébreu BUR, *ciſterna* ; les Rabbins liſent BIR, au ſens de BAR, *puteus.*

Ibid. Hébr. autr. de violence.

℣. 8. Autrement & à la lettre : corrigez-vous.

en une terre inhabitée.

9. *Car* voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra tout ce qui ſera reſté d'Iſraël, comme on coupe dans une vigne juſqu'à la derniere grape de raiſin. Retournez, s'entre-diront les vendangeurs, " & mettez dans votre panier *ce que vous trouverez de reſte. Enlevez tout ce qui eſt à Jéruſalem, diront auſſi ſes ennemis. Mais toutes mes menaces ſont inutiles ; perſonne n'y fait attention.*

10. A qui *donc* adreſſerai-je ma parole ? & qui conjurerai-je de m'écouter ? " Leurs oreilles ſont incirconciſes, & ils ne peuvent entendre ; ils n'ont que du mépris pour la parole du Seigneur, & ils ne veulent point la recevoir.

11. C'eſt pourquoi je ſuis plein de la fureur du Seigneur ; je ne puis plus en ſoutenir l'effort ; *le zele de la gloire ne me permet pas de voir les outrages qu'on lui fait, ſans lui dire : Seigneur*, répandez en même-temps *votre indignation* " ſur les troupes des jeunes hommes, & ſur les petits enfants qui ſont dans les rues. *C'eſt ce que vous ferez, ô mon Dieu* ; car l'homme & la femme ſeront pris enſemble, celui qui eſt avancé en âge, " avec ceux qui ſont dans la derniere vieilleſſe.

12. Leurs maiſons, leurs champs, &

te deſertam, terram inhabitabilem.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Uſque ad racemum colligent, quaſi in vinea, reliquias Iſrael : converte manum tuam quaſi vindemiator ad cartallum.

10. Cui loquar ? & quem conteſtabor ut audiat ? ecce incircumciſæ aures eorum, & audire non poſſunt : ecce verbum Domini factum eſt eis in opprobrium, & non ſuſcipient illud.

11. Idcircò furore Domini plenus ſum, laboravi ſuſtinens : effunde ſuper parvulum foris, & ſuper conſilium juvenum ſimul : vir enim cum muliere capietur, ſenex cum pleno dierum.

12. Et tranſibunt do-

℣. 9. Litt. retournez comme un vendangeur, & mettez, &c. On lit dans l'Hébreu, ŞLŞLUT, *cartalkos*, peut-être pour ZLZLUT, *palmites* ; repaſſez votre main comme un vendangeur ſur les branches.

℣. 10 Autr. & qui atteſterai-je, *qui prendrai-je à temoin*, pour être entendu ?

℣. 11. Les Septante ont lu tout ceci en premiere perſonne, en le rapportant à Dieu même. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de VAT KMT IHUH, *& furore Domini*, ils ont lu VAT KMTI, *& furore meo ;* & au lieu de SPC, *effunde*, ils ont lu ASPC, *effundam* : Je ſuis donc plein de ma fureur ; je ne puis plus la retenir ; je vais la répandre en même temps ſur, &c.

Ibid. Peut-être qu'au lieu de ZQN, *ſenex*, il faudroit lire QTN, *minimus*, le plus jeune, par oppoſition avec celui qui eſt plein de jours.

mus

mus eorum ad alteros, agri & uxores pariter: quia extendam manum meam super habitantes terram, dicit Dominus.

leurs femmes même passeront à des étrangers : car j'étendrai ma main sur les habitants de la terre, dit le Seigneur,

13. A minore quippe usque ad majorem omnes avaritiæ student: & à propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.

13. parce que, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, & que, depuis le prophete jusqu'au prêtre tous ne pensent qu'à tromper avec adresse. *Isai.* LVI. 11. *Infr.* VIII. 10.

14. Et curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominia, dicentes: Pax, pax: & non erat pax.

14. Car *ces faux prophetes & ces prêtres infideles* pansoient les plaies de la fille de mon peuple *d'une maniere qui ne devoit tourner qu'*à leur confusion. " *En effet, au lieu d'y appliquer des remedes salutaires, en les reprenant fortement de leurs crimes, ils ne songeoient qu'à les rassurer contre mes menaces*, en *leur* disant : La paix, la paix *demeurera sur vous* ; lorsqu'il n'y avoit point de paix *à espérer pour eux.*

15. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt: quin potiùs confusione non sunt confusi, & erubescere nescierunt: quam ob rem, cadent inter ruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

15. *Aussi* ils ont été confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; ou plutôt " la confusion même n'a pu les confondre, & ils n'ont su ce que c'étoit que de rougir : c'est pourquoi ils tomberont parmi la foule des mourants, ils périront tous ensemble, au temps destiné à leur punition, " dit le Seigneur.

16. Hæc dicit Dominus: State super vias, & videte, & interrogate de semitis antiquis, quæ sit

16. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous sur les voies, considérez, & demandez quels sont les anciens sentiers pour connoître la bonne voie, & mar- *Matt.* XI. 29.

℣. 14. Hébr. autr. légérement, *comme un mal sans danger.*

℣. 15. Hébr. autr. Ont-ils eu de la confusion des choses abominables qu'ils ont faites? *Non*; ils n'ont eu nulle confusion, & ils n'ont point *su*, &c. On lit dans l'Hébreu HUBISU, que l'on suppose signifier *confusi sunt*; quoiqu'il signifie proprement *confusione affecerunt* : peut-être faudroit-il lire, HIBUSU, *numquid confusi sunt.*

Ibid. Hébr. litt. au temps où je les visiterai *en les punissant.* C'est-à-dire, qu'on y lit FQDTIM, (*quo*) *visitabo eos*, au lieu de EQDTM, *visitationis suæ.*

chez-y ; & vous trouverez *la paix &* le rafraîchiſſement de vos ames. Mais *au lieu de profiter de cet avis*, ils m'ont répondu : Nous n'y marcherons point.

via bona, & ambulate in ea : & invenietis refrigerium animabus veſtris. Et dixerunt : Non ambulabimus.

17. J'ai établi des ſentinelles " ſur vous : *leur ai-je dit encore ; & je vous ai dit*, Ecoutez le bruit de la trompette. Et ils ont répondu : Nous ne l'écouterons point.

17. Et conſtitui ſuper vos ſpeculatores. Audite vocem tubæ. Et dixerunt : Non audiemus.

18. C'eſt pourquoi, écoutez, nations, apprenez, peuples aſſemblés, avec quelle rigueur je veux les punir. "

18. Ideò audite, gentes ; & cognoſce, congregatio, quanta ego faciam eis.

19. Terre, écoutez-moi : je vais faire fondre ſur ce peuple toutes ſortes de maux, qui ſeront le fruit de leurs penſées *criminelles, & le châtiment qu'ils méritent*, parce qu'ils n'ont point écouté ma parole, & qu'ils ont rejetté ma loi.

19. Audi, terra : Ecce ego adducam mala ſuper populum iſtum, fructum cogitationum ejus : quia verba mea non audierunt, & legem meam projecerunt.

Iſai. 1, 11. 20. *Après cela*, pourquoi m'offrez-vous de l'encens du Saba ? " & pourquoi me faites-vous venir des parfums " des terres les plus éloignées ? Vos holocauſtes ne me ſont point agréables, vos victimes ne me plaiſent point.

20. Ut quid mihi thus de Saba affertis, & calamum ſuavè olentem de terra longinqua ? holocautomata veſtra non ſunt accepta, & victimæ veſtræ non placuerunt mihi.

21. Voici donc ce que dit le Seigneur : Je vais accabler ce peuple de malheurs : les peres tomberont avec leurs

21. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo in populum iſtum

℣. 17. Ces ſentinelles étoient les Prophetes que Dieu ſuſcitoit.

℣. 18. Le mot *faciam* n'eſt pas dans l'Hébreu : le mot ADH, exprimé par *congregatio*, peut également ſignifier *teſtimonium* ; Symmaque l'a pris ainſi : & au lieu de DAI, *cognoſce*, on auroit pu lire DAV, *cognoſcite*, en ce ſens : apprenez le témoignage qui s'éleve contr'eux.

℣. 20. L'encens du pays de Saba, en Arabie, étoit le meilleur qu'on connût.

Ibid. Litt. de la canne odorante ; » roſeau qui venoit auſſi d'Arabie,

ruinas, & ruent in eis patres & filii ſimul, vicinus & proximus peribunt.

22. Hæc dicit Dominus: Ecce populus venit de terra Aquilonis, & gens magna conſurget à finibus terræ.

23. Sagittam & ſcutum arripiet; crudelis eſt, & non miſerebitur; vox ejus quaſi mare ſonabit: & ſuper equos aſcendent; præparati quaſi vir ad prælium, adversùm te, filia Sion.

24. Audivimus famam ejus, diſſolutæ ſunt manus noſtræ: tribulatio apprehendit nos, dolores ut parturientem.

25. Nolite exire ad agros, & in via ne ambuletis: quoniam gladius inimici, pavor in circuitu.

26. Filia populi mei, accingere cilicio, & conſpergere cinere: luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum; quia repentè veniet vaſtator ſuper nos.

enfants, les proches périront avec leurs proches.

22. Car voici ce que dit le Seigneur: Une nation va venir de la terre de l'aquilon, & un grand peuple s'élévera des extrêmités du monde.

23. Il s'armera de fleches, " & il prendra ſon bouclier; " il eſt cruel & impitoyable; ſes troupes feront un bruit comme les vagues de la mer; ils monteront à cheval, & ils viendront les armes à la main fondre ſur vous, ô fille de Sion, comme un homme qui va combattre ſon ennemi.

24. Nous les entendons déjà venir de loin, & nos bras ſe trouvent ſans force; l'affliction " nous ſaiſit, & la douleur nous accable, comme une femme qui eſt en travail.

25. Ne ſortez point dans les champs, n'allez point dans les chemins; " parce qu'on n'y voit que les épées de l'ennemi, & que l'épouvante de toutes parts.

26. Fille de mon peuple, revêtez-vous de cilice, couchez-vous ſur la cendre, pleurez avec amertume, comme une mere qui pleure ſon fils unique; parce que celui qui nous doit perdre viendra tout d'un coup fondre ſur nous.

℣. 23. Hébr. litt. de ſon arc.
Ibid. Quelques-uns croient que le terme de l'Hébreu ſignifie un dard.
℣. 24 Hébr. autr. l'angoiſſe, *La détreſſe.*
℣. 25. On lit dans l'Hébreu au ſingulier féminin, AL TSAI.... AL TLCI, *ne exeas... ne ambules*, en le rapportant à *filia Sion*: mais les Rabbins mêmes avertiſſent de lire AL TSAU.... AL TLCU, *ne exeatis.... ne ambuletis.*

27. *Jérémie*, je vous ai établi ſur ce peuple, pour le mettre à la derniere épreuve pour ſonder leurs voies *& leurs deſirs*, & pour connoître *combien eſt grande la corruption qui regne parmi eux.*"

28. *Car* les princes mêmes d'entr'eux ſe ſont détournés du *droit* chemin;" leurs démarches ſont pleines de déguiſement; ce n'eſt que de l'airain, & que du fer; & ils ſe ſont tous corrompus.

29. Il a été inutile de ſouffler le creuſet *pour lee purifier*;" le plomb s'eſt conſumé dans le feu, *ſans qu'il y ſoit reſté ni or ni argent:*" en vain *auſſi* le fondeur les a mis dans le fourneau; leurs malices n'ont point été conſumées, *& ils ſont toujours demeurés dans leurs impuretés.*

30. Appellez-les *donc* un faux argent: *c'eſt ce qu'ils ſont en effet*, parce que le Seigneur les a rejettés.

27. Probatorem dedi te in populo meo robuſtum: & ſcies, & probabis viam eorum.

28. Omnes iſti principes declinantes, ambulantes fraudulenter, æs & ferrum: univerſi corrupti ſunt.

29. Defecit ſufflatorium, in igne conſumptum eſt plumbum, fruſtrà conflavit conflator: malitiæ enim eorum non ſunt conſumptæ.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

℣. 27. On lit dans l'Hébreu, BKUN, *propugnaculum*, pour BUKN, *probatorem*; & MBSR, *munitionem*, peut-être pour USPH, *& ſpeculatorem*: Je vous ai établi ſur ce peuple pour l'éprouver & pour l'examiner; vous connoîtrez & vous éprouverez leurs voies.

℣. 28. Hébr. autr. Ils ſont tous coupables de la plus criminelle rébellion: *Omnes iſti apoſtatæ apoſtatarum.*

℣. 29. Hébr. autr. Le ſoufflet eſt deſſéché, *uſé, à force de ſouffler le feu.*

Ibid. On ſe ſervoit alors du plomb, pour ſéparer & purifier les métaux dans le creuſet. On lit dans l'Hébreu MASTM, en un ſeul mot, pour MAS TM en deux mots, *ab igne conſumptum eſt*: & comme le nom ſuivant eſt féminin dans l'Hébreu, vraiſemblablement on liſoit le verbe au féminin TMH.

CHAPITRE VII.

Vaine confiance des Juifs dans le Temple du Seigneur, tandis qu'ils le déshonorent par leurs crimes. Le Seigneur défend à Jérémie de prier pour ce peuple. Sacrifices inutiles ſans l'obéiſſance.

1. VErbum quod factum eſt ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Sta in porta domûs Domini, & prædica ibi verbum iſtud, & dic: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredimini per portas has, ut adoretis Dominum.

3. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael: Bonas facite vias veſtras & ſtudia veſtra; & habitabo vobiſcum in loco iſto.

4. Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes: Templum Domini, templum Domini, templum Domini eſt.

5. Quoniam ſi bene direxeritis vias veſtras & ſtudia veſtra: ſi feceritis judicium inter virum & proximum ejus,

1. LE Seigneur parlant à Jérémie, lui dit:

2. Tenez-vous à la porte de la maiſon du Seigneur, prêchez-y ces paroles, & dites: Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées; le Dieu d'Iſraël: Redreſſez vos voies, corrigez votre conduite; & j'habiterai dans ce lieu avec vous. *Infr.* XVI 13.

4. Ne mettez point votre confiance en des paroles de menſonge, en diſant: *comme vos faux prophetes:* Ce temple eſt au Seigneur, ce temple eſt au Seigneur, ce temple eſt au Seigneur;" *& il ne permettra pas qu'il ſoit détruit, ni que le peuple qui l'y adore, ſouffre aucun mal.*

5. Car, ſi vous avez ſoin de redreſſer vos voies, & de corriger votre conduite, ſi vous rendez juſtice à ceux qui plaident enſemble,

℣. 3. Hébr. autr. & je vous ferai habiter dans ce lieu, *je vous y conſerverai*: C'eſt le ſens de la Verſion des Septante.

℣. 4. La Verſion des Septante n'exprime ici que deux fois ces mots, *Templum Domini.*

6. ſi vous ne faites point de violence " à l'étranger, au pupille & à la veuve, ſi vous ne répandez point en ce lieu le ſang innocent, & ſi vous ne ſuivez point les dieux étrangers pour votre malheur,

6. advenæ, & pupillo, & viduæ non feceritis calumniam, nec ſanguinem innocentem effuderitis in loco hoc, & poſt deos alienos non ambulaveritis in malum vobiſmetipſis:

7. je demeurerai avec vous " de ſiecle en ſiecle, dans ce lieu & dans cette terre que j'ai donnée à vos peres.

7. habitabo vobiſcum in loco iſto, in terra quam dedi patribus veſtris, à ſæculo & uſque in ſæculum.

8. Mais *maintenant* vous mettez votre confiance en des paroles de menſonge où vous ne trouverez aucun ſecours.

8. Ecce vos confiditis vobis in ſermonibus mendacii, qui non proderunt vobis;

9. *Vous vous y confiez* pour voler, " pour tuer, pour commettre des adulteres, pour jurer fauſſement, pour ſacrifiez " à Baal, pour aller chercher des dieux étrangers qui étoient inconnus, *& pour les adorer.*

9. furari, occidere, adulterari, jurare mendaciter, libare Baalim, & ire poſt deos alienos, quos ignoratis.

10. & *après cela*, vous venez vous préſenter hardiment devant moi, dans cette maiſon en " laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites: Nous nous trouvons à couvert *de tous maux*, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. "

10. Et veniſtis, & ſtetiſtis coram me in domo hac, in qua invocatum eſt nomen meum, & dixiſtis: Liberati ſumus, eo quòd fecerimus omnes abominationes iſtas.

℣. 6. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 7. Hébr. autr. je vous ferai habiter: C'eſt le ſens des Septante, comme au ℣. 3.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu HGNB, *an furari*, peut-être pour LGNB, *ad furandum*: & c'eſt le ſens de la Vulgate.

Ibid. Litt. pour offrir des libations, Hébr. litt. pour offrir de l'encens.

℣. 10. Hébr. litt. ſur laquelle mon nom a été invoqué, *qui a été conſacrée en mon nom.*

Ibid. C'eſt ainſi que pluſieurs traduiſent ce texte. L'Hébreu pourroit ſe traduire dans le ſens de la Vulgate même de cette ſorte: Vous dites: Nous nous trouvons à couvert; parce que nous avons commis toutes ces abominations. *Vous oſez dire juſques dans mon temple, que ce ſont des dieux étrangers qui vous ont garanti du danger.*

11. Numquid ergo ſpelunca latronum facta eſt domus iſta, in qua invocatum eſt nomen meum in oculis veſtris? ego, ego ſum: ego vidi, dicit Dominus.

11. Ma maiſon, en laquelle " mon nom a été invoqué, devant vos yeux *avec tant de religion & de piété*, eſt-elle donc devenue une caverne de voleurs, " *où les plus méchants hommes puiſſent trouver leur ſûreté? Non, vous n'y ſerez point à couvert de ma vengeance.* C'eſt moi, c'eſt moi qui ſuis *véritablement celui qui eſt.* " Je vous ai vu *commettre toutes vos abominations*, dit le Seigneur; *& je les punirai tres-certainement, ſans avoir égard à la ſainteté du lieu où vous vous croyez en ſûreté. Voulez-vous en être convaincus?* *Mat.* XXI. 13. *Marc.* XI. 17. *Luc.* XIX. 46.

12. Ite ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen meum à principio: & videte quæ fecerim ei propter malitiam populi mei Iſrael.

12. Allez à Silo, au lieu qui m'étoit conſacré, où j'avois établi ma gloire " dès le commencement, *en y plaçant mon tabernacle;* & conſidérez comment je l'ai traité, à cauſe de la méchanceté de mon peuple d'Iſraël.

13. Et nunc, quia feciſtis omnia opera hæc, dicit Dominus, & locutus ſum ad vos manè conſurgens & loquens, & non audiſtis; & vocavi vos, & non reſpondiſtis:

13. Maintenant auſſi, parce que vous avez fait toutes ces choſes, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute ſorte *d'application &* d'empreſſement, ſans que vous m'ayez entendu, que je vous ai appellés, ſans que vous m'ayez répondu; *Prov.* I. 24. *Iſai.* LXV. 12. 1. *Reg.* IV. 2. 10.

14. Faciam domui huic, in qua invocatum eſt nomen meum, & in qua vos habetis fiduciam; & loco

14. je traiterai cette maiſon où " mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez toute votre confiance, & ce lieu que je vous ai donné, après l'avoir donné à vos peres; *je les traiterai, dis-je,*

℣. 11. Hébr. ſur laquelle mon nom, &c. *Sup.* ℣. 10.

Ibid. Jeſus-Chriſt reproche aux Juifs de ſon temps d'avoir ainſi profané la maiſon de ſon pere, leur temple qui ne contenoit que la figure des myſteres dont nous poſſedons la verité. *Matt.* XXI. 13. *Marc.* XI. 17. *Luc.* XIX. 46.

Ibid. Hébr. autr. Et moi j'ai vû auſſi *toutes vos abominations.*

℣. 12. Litt. mon nom. Le tabernacle du Seigneur fut placé à Silo dans la tribu d'Ephraïm, dès le temps de Joſué, & il y demeura au moins juſqu'au temps du grand-Prêtre Héli, après la mort duquel l'Arche fut tranſportée à Cariathiarim, & delà enſuite à Jéruſalem.

℣. 14. Hébr. litt. ſur laquelle, &c. *Supr.* ℣. 10. 11.

comme j'ai traité Silo. "

15. Et je vous chaſſerai bien loin de ma face, comme j'ai chaſſé tous vos freres *d'Iſraël*, toute la race d'Ephraïm. " *C'eſt ce que j'ai réſolu, & c'eſt ce que je ferai très-certainement.*

Inſr. XI. 14. XIV. 27. 16. Vous donc, *Jérémie*, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple, ni de me conjurer, " & de me prier pour eux; & ne vous oppoſez point à moi, *dans le deſſein que j'ai de les perdre*, parce que je ne vous exaucerai point. " *Ils en ſont indignes.*

17. *En effet*, ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans les villes de Juda, & dans les places publiques de Jéruſalem ?

18. Les enfants amaſſent le bois, les peres allument le feu, & les femmes mêlent de la graiſſe avec de la farine, " pour faire ſes gâteaux à *la lune*, *qu'ils regardent comme* la Reine du ciel, pour ſacrifier à des dieux étrangers, & pour attirer ſur eux ma colere. "

19. Eſt-ce moi qu'ils irritent *par ces abominations*, dit le Seigneur ? & ne ſe *bleſſent-ils pas plutôt* eux-mêmes, " en ſe

quem dedi vobis & patribus veſtris, ſicut feci Silo.

15. Et projiciam vos à facie mea, ſicut projeci omnes fratres veſtros, univerſum ſemen Ephraim.

16. Tu ergo noli orare pro populo hoc, nec aſſumas pro eis laudem & orationem, & non obſiſtas mihi: quia non exaudiam te.

17. Nónne vides quid iſti faciunt in civitatibus Juda, & in plateis Jeruſalem ?

18. Filii colligunt ligna, & patres ſuccendunt ignem, & mulieres conſpergunt adipem, ut faciant placentas reginæ cœli, & libent diis alienis, & me ad iracundiam provocent.

19. Numquid me ad iracundiam provocant, dicit Dominus ? nónne

Ibid. Ces expreſſions donnent lieu de préſumer que dans la deſtruction du royaume d'Iſraël par les Aſſyriens, les derniers veſtiges du culte rendu au Seigneur à Silo furent effacés. Voyez ce qui a été dit ſur cela dans la *Deſſertation ſur l'Hiſtoire de Judith*, à la tête du Livre de Judith.

℣. 15. c. à d. le royaume des dix tribus, entre leſquelles celle d'Ephraïm tenoit le premier rang. S. Jérôme remarque que comme le châtiment dont la maiſon d'Iſraël fut frappée, fut un exemple pour la maiſon de Juda au temps de Jérémie, & pour les Juifs, au temps de Jeſus-Chriſt, de même le châtiment qui eſt tombé ſur les Juifs incrédules depuis Jeſus-Chriſt, eſt un exemple pour nous. *Sicut Silo templi exemplum eſt, ita Templum nobis. Hieron. hic.*

℣. 16. C'eſt le ſens de l'Hébreu qui ſe pourroit traduire : de pouſſer des plaintes & des cris.

Ibid. Hébr. litt. je ne vous écouterai point.

℣. 18. Hébr. autr. Les femmes pêtriſſent la pâte.

Ibid. Hébr. pour me faire de la peine, *me cauſer du chagrin.* Voyez le ℣. ſuiv.

℣. 19. Hébr. autr. Eſt-ce à moi qu'ils cauſent de la peine, *du chagrin* ? n'eſt-ce

ſemetipſos

semetipsos in confusionem vultûs sui ?

20. Ideò hæc dicit Dominus Deus : Ecce furor meus & indignatio mea conflatur super locum istum, super viros, & super jumenta, & super lignum regionis, & super fruges terræ, & succendetur, & non extinguetur.

21. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Holocautomata vestra addite victimis vestris, & comedite carnes.

22. Quia non sum locutus cum patribus vestris, & non præcepi eis, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocautomatum & victimarum ;

23. sed hoc verbum præcepi eis, dicens : Audite vocem meam, & ero vobis Deus, & vos eritis mihi populus : & ambulate in omni via, quam mandavi vobis, ut benè sit vobis.

couvtant *ainsi* de confusion ?

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Ma fureur & mon indignation s'est embrasée *à la vue de ces crimes, elle va fondre* " sur ce lieu *que vous avez profané ; elle fondra* sur les hommes, sur les animaux, sur les arbres des champs, sur les fruits de la terre ; & je mettrai le feu par tout, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez, *tant que vous voudrez*, vos holocaustes à vos victimes, & mangez, *pour vous sanctifier* de la chair *de vos sacrifices. Cela ne vous servira de rien :*

22. car je n'ai pas ordonné à vos peres, au jour où je les ai tirés " de l'Egypte, de m'offrir des holocaustes & des victimes ;

23. mais voici le commandement que je leur ai fait : Ecoutez ma parole, *leur ai-je dit* ; & je serai votre Dieu, & vous serez mon peuple ; & marchez dans toutes les voies que je vous prescrirai, afin que vous soyez comblés de biens. "

pas à eux-mêmes, en attirant la confusion sur leurs visages. On voit alors comment le même verbe régit les deux pronoms : *Numquid mihi molestiam inferunt ? nonne sibimetipsis?*

℣. 20. C'est le sens de l'Hébreu : Ma colere & mon indignation va fondre sur ce lieu, &c.

℣. 22. On lit dans l'Hébreu BHUSIA, *in educendo*, pour BHUSIAI, *cùm educerem* : les Rabbins en conviennent.

℣. 22. & 23. Les loix cérémonielles ne

24. Et après cela, ils ne m'ont point écouté ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix; mais ils ſe ſont abandonnés à leurs *mauvais* deſirs, & à la dépravation de leur cœur; ils ont retourné en arriere, au lieu d'avancer. *Ils ſe ſont toujours éloignés de moi*,

24. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem ſuam: ſed abierunt in voluntatibus, & in pravitate cordis ſui mali: factíque ſunt retrorsùm & non in ante,

25. depuis le jour où leurs peres ſont ſortis de l'Egypte juſqu'aujourd'hui. Cependant je leur " ai envoyé tous les prophetes mes ſerviteurs de jour en jour; je me ſuis hâté de les *leur* envoyer, *pour tâcher de les ramener à leur devoir.*

25. à die qua egreſſi ſunt patres eorum de terra Ægypti, uſque ad diem hanc. Et miſi ad vos omnes ſervos meos prophetas per diem conſurgens diluculo, & mittens.

26. Mais ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix; au contraire, ils ont endurci leur tête, & ils ont agi d'une maniere encore plus criminelle que leurs peres.

Infr. XVI. 12a

26. Et non audierunt me, nec inclinaverunt aurem ſuam: ſed induraverunt cervicem ſuam; & pejus operati ſunt, quàm patres eorum.

27. *Jérémie*, vous leur déclarerez toutes ces choſes, & ils ne vous écouteront point: vous les appellerez, & ils ne vous répondront point.

27. Et loquêris ad eos omnia verba hæc, & non audient te: & vocabis eos, & non reſpondebunt tibi.

28. Alors vous leur direz: Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur ſon Dieu, & qui n'a point vou-

28. Et dices ad eos: Hæc eſt gens, quæ non audivit vocem Domini

furent pas données en même-temps que les préceptes moraux. L'alliance fut ſcellée après la publication du décalogue; & les loix cérémonielles ne furent données qu'après l'infraction de l'alliance. Ce ne fut que comme un acceſſoire pour ſervir de remede au penchant des Iſraélites charnels en les aſſujétiſſant à des ſacrifices ſenſibles, comme plus propres à fixer des eſprits peu capables d'un culte tout ſpirituel.

℣. 25. Litt. je vous ai envoyé. » L'Hébreu lit auſſi dans le premier membre: depuis le jour ou vos peres, &c. & les deux membres pourroient ſe réunir: Depuis le jour où vos peres, &c. je vous ai envoyé, &c. Mais le ſens du ℣. ſuiv. s'y oppoſe & donne lieu de conclure que dans l'Hébreu, au lieu de ALICM, *ad vos*, vraiſemblablement on a lu originairement ALIHM, *ad eos*.

Dei ſui, nec recepit diſciplinam: periit fides, & ablata eſt de ore eorum.

29. Tonde capillum tuum, & projice, & ſume in directum planctum: quia projecit Dominus, & reliquit generationem furoris ſui;

30. quia fecerunt filii Juda malum in oculis meis, dicit Dominus: poſuerunt offendicula ſua in domo, in qua invocatum eſt nomen meum, ut polluerent eam:

31. Et ædificaverunt excelſa Topheth, quæ eſt in valle filii Ennom: ut incenderent filios ſuos & filias ſuas igni: quæ non præcepi, nec cogitavi in corde meo.

32. Ideò ecce dies venient, dicit Dominus, & non dicetur amplius, Topheth, & vallis filii Ennom, ſed vallis interfectionis: & ſepelient in Topheth, eo quòd non ſit locus.

lu recevoir ſes inſtructions. "Il n'y a plus de foi *parmi eux*; elle eſt bannie de leur bouche.

29. Coupez *donc* vos cheveux, *fille de Jéruſalem*, & jettez-les, *revêtez-vous de deuil*, " & pouſſez vos cris vers le ciel;" parce que le Seigneur a rejetté loin de lui, & a abandonné ce peuple qu'il regarde dans ſa fureur.

30. Car les enfants de Juda ont commis des crimes devant mes yeux, dit le Seigneur; ils ont mis leurs abominations" *& leurs idoles* dans la maiſon en " laquelle mon nom a été invoqué, pour la profaner.

31. Ils ont bâti *des autels ſur* les lieux hauts de Topheth qui eſt dans la vallée du fils d'Ennom, "pour y conſumer dans le feu leurs fils & leurs filles, qui eſt une choſe que je ne leur ai point ordonnée, & qui ne m'eſt jamais venue dans l'eſprit.

32. C'eſt pourquoi le temps va venir, dit le Seigneur, où on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni la vallée du fils d'Ennom, mais la vallée de carnage; & on enſévelira à Topheth *les corps morts des habitants de Jéruſalem*, parce qu'il n'y aura plus de lieu *pour les mettre*

℣. 28. Ou ſes corrections.

℣. 29. Couper ſes cheveux, étoit une marque de deuil.

Ibid. Hébr. autr. allez pouſſer vos cris ſur les hauteurs. » On alloit ainſi ſur les hauteurs pleurer les malheurs publics ou particuliers Le nom de Jéruſalem n'eſt pas exprimé: mais les verbes hébreux le ſuppoſent, étant tous au féminin.

℣. 30. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Hébr litt. ſur laquelle, &c. *Suprà* ℣. 10. 11. 14.

℣. 31. Topheth & la vallée d'Ennom étoient au midi de Jéruſalem arroſés des eaux du torent de Cédron.

33. Et les corps morts de ce peuple ſeront en proie aux oiſeaux du ciel, & aux bêtes de la terre, ſans qu'il y ait perſonne qui les en chaſſe.

33. Et erit morticinum populi hujus in cibos volucribus cœli, & beſtiis terræ, & non erit qui abigat.

Ezech. XXVI. 13. 34. Et je ferai ceſſer dans les villes de Juda, & dans les places publiques de Jéruſalem, les cris de réjouiſſance & les chants de joie, les cantiques de l'époux & les chanſons de l'épouſe; parce que toute la terre ſera déſolée.

34. Et quieſcere faciam de urbibus Juda, & de plateis Jeruſalem, vocem gaudii & vocem lætitiæ, vocem ſponſi & vocem ſponſæ: in deſolationem enim erit terra.

CHAPITRE VIII.

Châtiments du Seigneur ſur Jéruſalem. Impénitence de ce peuple. Faux ſages. Déſolation de la Judée. Affliction du Prophete. Gémiſſements de la fille de Sion. Réſine & Médecin de Galaad.

1. EN ce temps-là, dit le Seigneur, les os des Rois de Juda, les os de ſes princes, les os des prêtres, les os des prophetes, & les os des habitants de Jéruſalem ſeront jettés hors de leurs ſépulcres:

1. IN illo tempore, ait Dominus, ejicient oſſa regum Juda, & oſſa principum ejus, & oſſa ſacerdotum, & oſſa prophetarum, & oſſa eorum qui habitaverunt Jeruſalem, de ſepulchris ſuis:

2. & on les expoſera au ſoleil, à la lune, & à toute la milice du ciel, *c'eſt-à-dire, à tous les aſtres*, qu'ils ont aimés, qu'ils ont honorés, " qu'ils ont ſuivis, qu'ils ont recherchés, & qu'ils ont adorés *comme des dieux*: on ne les ramaſſera point, & on ne les enſévelira point;

2. & expandent ea ad ſolem, & lunam, & omnem militiam cœli, quæ dilexerunt, & quibus ſervierunt, & poſt quæ ambulaverunt, & quæ quæ-

℣. 1. On lit dans l'Hébreu *& ejicient*: mais cette conjonction eſt aſſez viſiblement une faute de Copiſtes, & les Rabbins en conviennent.

℣. 2. Litt. qu'ils ont ſervi.

fierunt, & adoraverunt: non colligentur, & non ſepelientur: in ſterquilinium ſuper faciem terræ erunt.

mais on les laiſſera ſur la terre comme du fumier.

3. Et eligent magis mortem quàm vitam, omnes qui reſidui fuerint de cognatione hac peſſima, in univerſis locis quæ derelicta ſunt, ad quæ ejeci eos, dicit Dominus exercituum.

3. Et tous ceux qui ſeront reſtés de cette race très-méchante, que j'aurai chaſſés en divers endroits, " dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils ſoient, ſouhaiteront plutôt la mort que la vie, *tant ils ſeront accablés de miſeres. Je voudrois les leur faire éviter.*

4. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus: Numquid qui cadit non reſurget? & qui averſus eſt, non revertetur?

4. C'eſt pourquoi vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur: Quand on eſt tombé, ne ſe roléve-t-on pas?" & quand on s'eſt détourné du droit chemin, n'y revient-on plus?

5. Quare ergo averſus eſt populus iſte in Jeruſalem averſione contentioſa? Apprehenderunt mendacium, & noluerunt reverti.

5. Pourquoi donc ce peuple de Jéruſalem s'eſt-il détourné de moi avec une averſion *ſi* opiniâtre?" Ils ſe ſont attachés au menſonge, *en s'attachant à leurs faux dieux*, & ils ne veulent point revenir *à moi, qui ſuis le Dieu véritable.*

6. Attendi, & auſcultavi: nemo quod bonum eſt loquitur; nullus eſt qui agat pœnitentiam ſuper peccato ſuo, dicens: Quid feci? omnes converſi ſunt ad curſum ſuum, quaſi equus impetu vadens ad prælium.

6. Je les ai conſidérés, je les ai obſervés, *& j'ai vu qu'*il n'y en a pas un qui parle ſelon la juſtice; il n'y en a pas un qui faſſe pénitence de ſon péché, en diſant, *Malheur à moi*; qu'ai je fait? *Au contraire*, ils courent tous *avec impétuoſité* où leur paſſion les emporte, comme un cheval qui court à toute bride au combat. *Ils ſont même dans leur fureur plus aveugles & plus inſenſibles que les bêtes:*

℣. 3. Litt. *in univerſis locis quæ derelicta ſunt, ad quæ ejeci eos.* Hébr. *in univerſis locis, derelicti quos ejecerim ibi.*

℣. 4. On lit dans l'Hébreu HIPLV *numquid cadent*, pour HIPUL, *numquid cadet*; & enſuite IQVMV AM, *reſurgent? numquid*, pour IQVM VAM, *reſurget? & numquid.*

℣. 5. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

7. *car* le milan " connoît, *par les changements qui arrivent* dans le ciel, quand ſon temps eſt venu ; la tourterelle, l'hirondelle & la cigogue " ſavent diſcerner la ſaiſon de leur paſſage : mais mon peuple n'a point connu le *temps du* jugement du Seigneur. "

7. Milvus in cœlo cognovit tempus ſuum ; turtur, & hirundo, & ciconia, cuſtodierunt tempus adventûs ſui : populus autem meus non cognovit judicium Domini.

8. *Après cela*, comment dites-vous : Nous ſommes ſages, & nous ſommes les dépoſitaires de la loi du Seigneur? *Vous vous trompez ;* la plume " des docteurs de la loi *qui ſont parmi vous*, eſt vraiment une plume d'erreur, & elle n'a écrit que le menſonge.

8. Quomodo dicitis : Sapientes nos ſumus, & lex Domini nobiſcum eſt? verè mendacium operatus eſt ſtylus mendax ſcribarum.

9. *Auſſi* les ſages *d'entre vous* ſont confus, ils ſont épouvantés, ils ne peuvent échapper, parce qu'ils ont rejetté la parole du Seigneur, & qu'ils n'ont plus aucune ſageſſe.

9. Confuſi ſunt ſapientes, perterriti & capti ſunt : verbum enim Domini projecerunt, & ſapientia nulla eſt in eis.

10. C'eſt pourquoi je donnerai leurs femmes à des étrangers, & leurs champs à d'autres qui en hériteront, parce que, depuis le plus petit juſqu'au plus grand, tous s'étudient à ſatisfaire leur avarice, & que, depuis le prophete juſqu'au prêtre, toutes leurs actions ne ſont que menſonge.

Iſa. LVI. 11. *Supr.* VI. 13.

10. Propterea dabo mulieres eorum exteris, agros eorum hæredibus : quia à minimo uſque ad maximum omnes avaritiam ſequuntur ; à propheta uſque ad ſacerdotem, cuncti faciunt mendacium.

11. Et ils entreprenoient à leur confuſion " ds guérir les bleſſures de la fille de mon peuple, en diſant : La paix, la paix *ſera avec vous ;* lorſqu'il n'y avoit

11. Et ſanabant contritionem filiæ populi mei ad ignominiam dicentes :

℣. 7. Le terme de l'Hébreu eſt celui qui eſt traduit ailleurs par le héron. *Pſ.* CIII. 17. Pluſieurs l'entendent de la cigogne. Le milan & la cigogne ſe retirent pendant l'hiver dans des pays plus temperés.

Ibid. Quelques-uns croient que le dernier terme de l'Hébreu ſignifie la grue.

Ibid. L'Hébreu pourroit ſignifier, la conduite que tient ſur lui le Seigneur.

℣. 8. Litt. le ſtilet.

℣. 11. Hébr. autr. Ils panſoient légérement les bleſſures, &c. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement VIRFU, pour VIRFAV, *Et ſanabant*, qui ſe trouve dans le paſſage parallele, ci-devant, VI. 14.

Pax, pax: cùm non eſſet pax.

point de paix *à attendre pour eux.*

12. Confuſi ſunt, quia abominationem fecerunt: quinimmò confuſione non ſunt confuſi & erubeſcere neſcierunt: idcircò cadent inter corruentes, in tempore viſitationis ſuæ corruent, dicit Dominus.

12 Ils ſont confus *maintenant*, parce qu'ils ont fait des choſes abominables; ou plutôt " la confuſion même n'a pu les confondre, & ils n'ont ſu ce que c'étoit que de rougir. Ainſi ils tomberont dans la foule des mourants, ils ſeront tous enveloppés dans une même ruine, au temps de leur punition, " dit le Seigneur.

13. congregans congregabo eos, ait Dominus: non eſt uva in vitibus, & non ſunt ficus in ficulnea, folium defluxit: & dedi eis quæ prætergreſſa ſunt.

13. *Car* je les réunirai, je les raſſemblerai tous *dans Jéruſalem*, " *pour les y faire périr tous enſemble*, dit le Seigneur. *Alors* les vignes n'auront point de raiſin, ni les figuiers de figues, les feuilles mêmes tomberont des arbres; & tout ce que je leur avois donné leur échappera des mains, " & *leur ſera enlevé par leurs ennemis.*

14. Quare ſedemus? convenite, & ingrediamur civitatem munitam, & fileamus ibi: quia Dominus Deus noſter ſilere nos fecit, & potum dedit nobis aquam fellis: peccavimus enim Domino.

14. *Alors les peuples de la campagne diront:* Pourquoi demeurons-nous *ici* aſſis, *ſans rien faire?* Allons, entrons tous enſemble dans les villes fortes, " & demeurons-y *en repos* & en ſilence; car le Seigneur notre Dieu nous a réduits à nous taire, *& à ne pouvoir rien entreprendre contre nos ennemis*, & il nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre le Seigneur. *Infr.* IX. 15.

15. Expectavimus pacem, & non erat bonum:

15. Nous attendions la paix, & il n'eſt rien venu de bon; nous eſpérions la gué- *Infr.* XIV. 19.

℣. 12. Hébr. autr. Ont-ils eu de la confuſion des choſes abominables qu'ils ont faites? *Non*: ils n'ont point eu de confuſion, & ils n'ont ſu, &c. Ce ſont les mêmes expreſſions qu'au Chap. VI. ℣. 15. avec cette différence qu'on lit ici dans l'Hébreu HBSU, que l'on prend pour HUBISU, au ſens de *confuſi ſunt*, peut-être pour HIBUS, *numquid confuſi ſunt.*

Ibid. Peut-être faudroit-il lire, comme dans le texte parallele, ci-devant, VI. 15 FQDTIM, (*quo*) *viſitabo eos*, au lieu de FQDTM, *viſitationis ſuæ*

℣. 13. l'Hébreu pourroit ſignifier; Je récolterai leurs récoltes, *c'eſt-à-dire* Je les récolterai, *je les moiſſonerai*, en les exterminant.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 14. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

riſon", & nous nous voyons dans la frayeur.

16. Le bruit de la cavalerie *de nos ennemis* s'entend déjà de Dan ; " toute la terre retentit des hanniſſements de leurs chevaux de bataille ; ils viendront *en foule*, & ils dévoreront tout le pays, tous les fruits de la terre, toutes les villes & les habitants.

17. *Voilà ce qui vous arrivera infailliblement : car* j'enverrai contre vous *des ennemis ſemblables à* des ſerpents, *& à* des baſilics, contre leſquels les enchanteurs ne pourront rien ; & ils vous déchireront par leurs morſures, dit le Seigneur, *ſans que vous puiſſez leur réſiſter, ni les fléchir.*

18. *Ainſi* ma douleur eſt au-deſſus de toute douleur ; mon cœur eſt tout languiſſant au-dedans de moi, *à la vue des maux qui vont fondre ſur mon peuple.* "

19. *Car* j'entends *déjà* la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée, *où elle eſt captive, & qui dit :* Le Seigneur n'eſt-il pas dans Sion ? le Roi de Sion n'eſt-il pas au milieu d'elle ? *Comment donc nous trouvons-nous ainſi abandonnés à la fureur de nos ennemis ? Mais le Seigneur lui répond : Si vous croyiez que je fuſſe au milieu de vous Jéruſalem*, pourquoi donc *vos habitants* m'ont-ils irité par leurs idoles, & par la

tempus medelæ, & ecce formido.

16. A Dan auditus eſt fremitus equorum ejus, à voce hinnituum pugnatorum ejus commota eſt omnis terra ; & venerunt, & devoraverunt terram & plenitudinem ejus, urbem & habitatores ejus.

17. Quia ecce ego mittam vobis ſerpentes regulos, quibus non eſt incantatio ; & mordebunt vos, ait Dominus.

18. Dolor meus ſuper dolorem ; in me cor meum mœrens.

19. Ecce vox clamoris filiæ populi mei de terra longinqua : Numquid Dominus non eſt in Sion, aut rex ejus non eſt in ea? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in ſculptilibus ſuis, & in vanitatibus alienis ?

℣. 15. On lit dans l'Hébreu irréguliérement MRFH, pour MRFA, *medelæ*.

℣. 16. Voyez au chap. IV. ℣. 15.

℣. 18. C'eſt le Prophete qui déplore le malheur de Jéruſalem. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *Conſolatio mea ſuper dolorem, ſuper me cor meum mœrens (eſt.)* Peut-qu'au être lieu du premier ALI, *ſuper*, il faudroit MALI, *deſuper me (eſt)*, c'eſt-à-dire, *longè (eſt) à me*. Le ſens alors ſeroit : *Conſolatio mea longè (eſt) à me ; dolor ſuper me (eſt) ; cor meum mœrens (eſt.)* La conſolation que je deſire, eſt bien loin de moi ; l'affliction eſt ſur moi ; & mon cœur eſt plongé dans la triſteſſe. On ſait que le verbe *eſt* eſt communément ſous-entendu dans l'Hébreu, comme il l'eſt auſſi deux fois ici dans la Vulgate.

vanité des dieux étrangers *qu'ils y ont adorés ?*

20. Tranſiit meſſis, finita eſt æſtas, & nos ſalvati non ſumus.

20. *C'eſt pour cela qu'ils ſeront réduits à dire :* La moiſſon s'eſt paſſée, l'été eſt fini, & nous n'avons point été ſauvés ; *car le ſecours qu'ils attendent de l'Egypte, qu'ils attendront encore long temps, ne viendra point.*

21. Super contritione filiæ populi mei contritus ſum, & contriſtatus ; ſtupor obtinuit me.

21. *Ainſi* la plaie profonde de la fille de mon peuple me bleſſe profondément ; j'en ſuis attriſté, j'en ſuis tout épouvanté.

22. Numquid reſina non eſt in Galaad ? aut medicus non eſt ibi ? quare igitur non eſt obducta cicatrix filiæ populi mei ?

22. N'y a-t-il point de baume " dans Galaad ? ne s'y trouve-t-il pas de médecin ? pourquoi donc la bleſſure de la fille de mon peuple n'a-t-elle point été fermée ? *C'eſt qu'elle ne l'a pas voulu ; car elle n'a point manqué de prophetes, qui l'ont inſtruite de ſes devoirs, & qui l'ont repriſe de ſes déſordres.*

℣. 22. Litt. de la réſine. » La réſine ou la térébenthine de Galaad étoit fort recherchée.

CHAPITRE IX.

Jérémie déplore le carnage des enfants de Juda. Nulle fidélité parmi eux. Le Seigneur cherche un homme ſage qui comprenne ſes jugements. Femmes appellées pour pleurer la déſolation de Juda. Vengeances du Seigneur ſur Juda, & ſur les peuples voiſins.

1. QUis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lacrymarum ? & plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.

1. QUi donnera de l'eau à ma tête, & à mes yeux une fontaine de larmes, " pour pleurer jour & nuit les enfants de la fille de mon peuple qui ont été tués ?

℣. 1 Hébr. autr. Qui changera ma tête en eaux, & mes yeux en une fontaine de larmes ?

2. Qui me fera trouver dans le déſert une cabane de voyageurs, afin que j'abandonne ce peuple, & que je me retire du milieu d'eux, *pour ne voir ni les crimes qu'ils commettent, ni les châtiments qu'ils méritent?* Car ils ſont tous des adulteres, c'eſt une troupe de violateurs de la loi.

2. Quis dabit me in ſolitudine diverſorium viatorum, & derelinquam populum meum, & recedam ab eis? quia omnes adulteri ſunt, cœtus prævaricatorum.

3. Ils ſe ſervent de leur langue comme d'un arc, afin d'en lancer des traits de menſonge, & non de vérité; ils ſe ſont fortifiés ſur la terre, " parce qu'ils ne font que paſſer d'un crime à un autre, & qu'ils ne me connoiſſent point, dit le Seigneur.

3. Et extenderunt linguam ſuam quaſi arcum mendacii & non veritatis: confortati ſunt in terra, quia de malo ad malum egreſſi ſunt, & me non cognoverunt, dicit Dominus.

4. *Il faut parmi eux* que chacun ſe garde de ſon prochain, & que nul ne ſe fie à ſon frere; parce que le frere ne penſe qu'à perdre ſon frere, & que l'ami uſe de tromperie " contre ſon ami.

4. Unuſquiſque ſe à proximo ſuo cuſtodiat, & in omni fratre ſuo non habeat fiduciam: quia omnis frater ſupplantans ſupplantabit, & omnis amicus fraudulenter incedet.

5. Chacun d'eux ſe rit de ſon frere, & ils ne ſe diſent point la vérité; car ils ont inſtruit leurs langues à débiter le menſonge, ils ſe ſont étudiés " à faire des injuſtices.

5. Et vir fratrem ſuum deridebit, & veritatem non loquentur: docuerunt enim linguam ſuam loqui mendacium: ut iniquè agerent, laboraverunt.

6. *Jérémie*, votre demeure eſt au milieu d'un peuple tout rempli de fourbe-

6. Habitatio tua in medio doli: in dolo renue-

℣. 3. On lit dans l'Hébreu à la lettre, *Et extenderunt apud linguam ſuam arcum ſuum, mendacium & non ad veritatem confortati ſunt in terra.* Au lieu de SQR, *mendacium*, l'Interprete Syrien liſoit LSQR, *ad mendacium*, ce qui rend cette expreſſion parallele à la ſuivante, *ad mendacium & non ad veritatem.* Le ſens ſeroit donc: Ils ſe ſervent de leur langue comme d'un arc: ils ſe ſont rendus puiſſants ſur la terre pour le menſonge & non pour la vérité: car ils ne font que paſſer, &c.

℣. 4. Hébr. autr. de diſtraction.

℣. 5. Autrement & ſelon l'Hébreu: ils ſe fatiguent à faire des injuſtices.

runt scire me, dicit Dominus.

7. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego conflabo, & probabo eos : quid enim aliud faciam à facie filiæ populi mei ?

8. Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est : in ore suo pacem cum amico suo loquitur, & occultè ponit ei insidias.

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus? aut in gente hujusmodi non ulciscetur anima mea ?

10. Super montes assumam fletum ac lamentum, & super speciosa deserti planctum : quoniam incensa sunt, eo quòd non sit vir pertransiens, & non audierunt vocem possidentis : à vo-

rie ; ce sont des trompeurs, " & ils ont refusé de me connoître, dit le Seigneur.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je vais les faire passer par le feu, & les éprouver *par les afflictions les plus sensibles* : car puis-je faire autre chose à l'égard *des enfants* de la fille de mon peuple ? " *Tout ce que j'ai fait jusqu'à présent pour les corriger, a été inutile.*

8. Leur langue est comme une fleche qui perce ; elle ne parle que pour tromper : ils ont la paix dans la bouche, en parlant avec leur ami ; & en même-temps ils lui tendent un piege en secret. *Ps.* XXVII. 3.

9. Ne punirai-je point ces excès, dit le Seigneur ? & ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle ? *Oui, le Seigneur s'en vengera.*

10. *C'est pourquoi* j'irai " répandre des larmes, & jetter de grands cris sur les montagnes, & dans les lieux " autrefois si agréables *& si fertiles. Je vois que* tout *y* a été brûlé : il n'y a plus personne qui y passe ; on n'y entend plus la voix de celui qui les possédoit, *& qui les cultivoit avec tant de soin :* " tout a quitté, & s'est retiré, depuis les oiseaux du

℣. 6. Les Septante ont lu ici *usura super usuram, dolus super dolum* : ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de SBTC *habitatio tua*, on auroit lu SBTUC, *redit usura*, ou plutôt selon l'Hébreu plus littéralement *fraus* ; car le mot BTUC pris pour *in medio*, peut également signifier *in fraudem* ; & alors la suite du texte signifie bien littéralement, *dolus in dolum*. Le sens seroit donc : ils font revenir sans cesse ruse sur ruse & tromperie sur tromperie : ils ont refusé de me reconnoître.

Ibid. Autr. ils ont malicieusement refusé de me connoître.

℣. 7. Les Septante ont lu *à facie malitiæ filiæ populi mei* : à la vue de l'iniquité de la fille de mon peuple. Il a été facile de confondre RAT, *malitiæ*, avec BT, *filiæ* : l'un a pu faire omettre l'autre.

℣. 10. Comme c'est Dieu qui parle dans le verset suivant, intimement lié avec celui-ci, il y a lieu de présumer qu'ici au lieu de ASA, *sumam*, on auroit pu lire HSA, *sume* : Allez répandre des larmes, &c.

Ibid. Litt. dans les déserts, *c. à. d. dans les plaines.*

Ibid. Hébr. la voix du bétail.

ciel juſques anx bêtes de la terre. *C'eſt ce qui arrivera bientôt à cette nation infidele : car le Seigneur à prononcé cet arrêt :*

11. Je ferai de Jéruſalem un amas de ſable, " & une caverne de dragons : je changerai les villes de Juda en une affreuſe ſolitude, ſans qu'il y ait plus perſonne qui y habite.

12. Qui eſt l'homme ſage qui comprenne ceci, à qui l'on puiſſe faire entendre la parole du Seigneur, afin qu'il l'annonce aux autres ; qui comprenne pourquoi cette terre a été déſolée, pourquoi elle eſt devenue ſeche & toute brûlée comme un déſert, ſans qu'il y ait perſonne qui y paſſe ?

13. C'eſt parce qu'ils ont abandonné la loi que je leur avois donnée, dit le Seigneur, qu'ils n'ont point écouté ma voix, qu'ils n'ont point marché ſelon que je leur avois preſcrit ;

14. mais qu'ils ont ſuivi les égarements de leur cœur, & qu'ils ont adoré Baal, ſelon qu'ils l'avoient appris de leurs peres.

15. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je vais nourrir " ce peuple d'abſinthe, je lui donnerai à boire de l'eau de fiel, *je les punirai dans toute la ſévérité de ma juſtice.*

Infr. xxiii. 15.

16. Je les diſperſerai parmi les nations

lucre cœli, uſque ad pecora, tranſmigraverunt & receſſerunt.

11. Et dabo Jeruſalem in acervos arenæ, & cubilia draconum : & civitates Juda dabo in deſolationem, eo quòd non ſit habitator.

12. Quis eſt vir ſapiens, qui intelligat hoc, & ad quem verbum oris Domini fiat ; ut annuntiet iſtud, quare perierit terra, & exuſta ſit quaſi deſertum, eo quòd non ſit qui pertranſeat ?

13. Et dixit Dominus : Quia dereliquerunt legem meam, quam dedi eis, & non audierunt vocem meam, & non ambulaverunt in ea.

14. Et abierunt poſt pravitatem cordis ſui, & poſt Baalim : quod didicerunt à patribus ſuis.

15. Idcircò hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael : Ecce ego cibabo populum iſtum abſinthio, & potum dabo eis aquam fellis.

16. Et diſpergam eos

¥. 11. L'Hébreu lit ſimplement ; un morceau *de ruines*

¥. 15. On lit dans l'Hébreu, *cibabo eos* ; mais ce pronom paroît être ſuperflu.

in gentibus, quas non noverunt ipſi & patres eorum: & mittam poſt eos gladium, donec conſumantur.

qui leur ſont inconnues, comme elles l'ont été à leurs peres; & je les pourſuivrai avec l'épée, juſqu'à ce qu'ils ſoient * entiérement détruits..

17. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael: Contemplamini, & vocate lamentatrices, & veniant: & ad eas quæ ſapientes ſunt, mittite, & properent:

17. Voici *donc* ce que dit le Seigneur de armées, le Dieu d'Iſraël: Cherchez avec ſoin, & faites venir les femmes qui pleurent *les morts*, envoyez à celles qui *y* ſont les plus habiles. "

18. Feſtinent, & aſſumant ſuper nos lamentum: deducant oculi noſtri lacrymas, & palpebræ noſtræ defluant aquis.

18. *Dites*: Qu'elles ſe hâtent de pleurer " ſur nous avec des cris lamentables; que nos yeux *à nous-mêmes* fondent en pleurs, & qu'il ſorte de nos paupieres des ruiſſeaux de larmes,

19. Quia vox lamentationis audita eſt de Sion: Quomodò vaſtati ſumus & confuſi vehementer? quia dereliquimus terram, quoniam dejecta ſunt tabernacula noſtra.

19. parce qu'on entend de Sion des plaintes & des cris lugubres: *chacun dit en pleurant: Seigneur*, à quelle déſolation ſommes-nous réduit? & quelle eſt la confuſion où nous nous voyons? Nous abandonnons notre propre pays, & nos maiſons ont été renverſées par terre.

20. Audite ergo, mulieres, verbum Domini; & aſſumant aures veſtræ ſermonem oris ejus: & docete filias veſtras lamentum, & unaquæque proximam ſuam planctum.

20. Ecoutez-donc, femmes *de mon peuple*, *écoutez* la parole du Seigneur; prêtez l'oreille à ſa voix: apprenez à vos filles à fondre en larmes, & enſeignez-vous les unes les autres à jetter des cris dans votre douleur, *en vous diſant mutuellement: Pleurez*;

℣. 16. Hébr. juſqu'à ce que je les aye entiérement détruits.

℣. 17. Litt. à celles qui ſont ſages. » Ces femmes ſages étoient apparemment celles qui ſe méloient de conſoler les parents, ou celles qui compoſoient le cantique de deuil, que les autres pleureuſes répétoient après elles.

℣. 18. On lit dans l'Hébreu irréguliérement VTSNH, pour VTSANH, *& aſſumant.*

21. parce que la mort eſt montée par nos fenêtres, qu'elle eſt entrée dans nos maiſons, *" pour nous y faire périr, & qu'elle en eſt ſortie*, pour exterminer nos enfants dans les rues, & nos jeunes hommes dans les places publiques. "

22. *Vous auſſi, Jérémie*, parlez *à ce peuple, & dites-lui:* Voici ce que dit le Seigneur: " Les corps morts des hommes tomberont ſur la face de la terre, comme le fumier, & comme les javelles tombent derriere les moiſſonneurs, ſans qu'il y ait perſonne pour les relever.

23. *Car* voici ce que dit le Seigneur: Que le ſage ne ſe glorifie point dans ſa
1. *Cor.* 1. 31. ſageſſe, que le fort ne ſe glorifie point
2. *Cor.* x. 17. dans ſa force, que le riche ne ſe glorifie point dans ſes richeſſes; *car toutes ces choſes ne les mettront point à couvert des maux dont ils ſont menacés.*

24. Mais que celui qui ſe glorifie, mette ſa gloire à me connoître & à ſavoir que je ſuis le Seigneur, qui fais miſéricorde, & qui exerce l'équité & la juſtice ſur la terre, parce que c'eſt-là ce qui me plaît, dit le Seigneur & *ce qui peut arrêter les effets de ma colere, que je ſuis près de répandre ſur tous les hommes.*

25. *Car* le temps vient, dit le Seigneur, où je viſiterai *dans ma colere* tous ceux qui ſont circoncis, & *ceux qui ſont incirconcis.* "

21. Quia aſcendit mors per feneſtras noſtras, ingreſſa eſt domos noſtras, diſperdere parvulos deforis, juvenes de plateis.

22. Loquere: Hæc dicit Dominus: Et cadet morticinum hominis quaſi ſtercus ſuper faciem regionis, & quaſi fœnum poſt tergum metentis, & non eſt qui colligat.

23. Hæc dicit Dominus: Non glorietur ſapiens in ſapientia ſua, & non glorietur fortis in fortitudine ſua, & non glorietur dives in divitiis ſuis.

24. Sed in hoc glorietur, qui gloriatur, ſcire & noſſe me, quia ego ſum Dominus, qui facio miſericordiam, & judicium, & juſtitiam in terra: hæc enim placent mihi, ait Dominus.

25. Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & viſitabo ſuper omnem qui circumciſum habet præputium,

℣. 21. Hébr. dans nos châteaux.

Ibid. Hébr. & elle eſt entrée dans nos maiſons *& dans nos châteaux*, pour exterminer nos enfants *mêmes*, en ſorte qu'il ne s'en trouvera plus dans les rues, & nos jeunes hommes, en ſorte qu'on n'en verra plus dans les places publiques.

℣. 22. Au lieu de ces mots DBR, CH, *Loquere, ſic*, qui ſe lient difficilement avec l'expreſſion, *Et cadet*, les Septante ſemblent avoir lu UHITH, *Et erit*, qui dans le ſtyle des Hébreux ſe lie avec *& cadet*, au ſens de *Et erit .. ut cadat.* Voici ce qui arrivera, dit le Seigneur: Les corps morts, &c.

℣. 25. L'Hébreu peut réunir les deux ſens; ſoit que l'on prenne ARLH, *in præputio*,

26. ſuper Ægyptum, & ſuper Juda, & ſuper Edom, & ſuper filios Ammon, & ſuber Moab, & ſuper omnes qui attonſi ſunt in comam, habitantes in deſerto : quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Iſrael incircumciſi ſunt corde.

26. *Je viſiterai* l'Egypte, Juda, " Edom, les enfants d'Ammon, Moab, & tous ceux qui *habitent aux extrémités du monde*, " *qui* ſe font couper les cheveux en rond *comme font les Arabes*, qui demeurent dans le déſert, parce que toutes *ces* " nations ſont incirconciſes *de corps* ; mais *je viſiterai* tous les enfants d'Iſraël, *parce qu'ils* ſont incirconcis de cœur.

pour *cum præputio*, c'eſt-à-dire, *præputiato* ; ſoit que peut-être on dût lire UARLH, *& præputium*, c'eſt-à-dire, *& præputiatum*. Le Verſet ſuivant réunit les circoncis avec les incirconcis.

℣. 26. Il y a lieu de préſumer que le nom de *Juda* a été ici tranſpoſé par les Copiſtes, & qu'il devoit être à la tête.

Ibid. Quelques-uns traduiſent ainſi l'Hébreu : tous ceux qui habitent aux extrêmités du pays, & qui demeurent dans le déſert. » La plupart préférent le ſens de la Vulgate & traduiſent ainſi l'Hébreu à la lettre : tous ceux qui ſe coupent les angles *de leurs cheveux, qui ſe coupent les cheveux en rond*, & qui demeurent dans le déſert, c. à. d. *les peuples de l'Arabie déſerte*. » Ces peuples ſe coupoient ainſi les cheveux, pour imiter leur dieu Bacchus. *Infr.* XXV. 23. *&* XLIX. 32.

Ibid Ce mot n'eſt pas exprimé dans le texte ; mais il paroît y être ſous-entendu ; & peut-être qu'il a été omis par les Copiſtes. Quelques-uns néanmoins ont cru que les peuples ici nommés étoient circoncis : on y a été induit par l'expreſſion équivoque du ℣. 25. Mais les Egyptiens ne l'étoient point ; les Iduméens ne le furent que long-temps après ; les Ammonites & les Moabites ne l'étoient point ; les Arabes Iſmaélites l'étoient, mais le texte ne dit point que ceux dont il eſt ici parlé, fuſſent Iſmaélites ; il étoit ſi naturel de les déſigner par ce nom s'ils étoient de cette famille, qu'il a y tout lieu de préſumer qu'ils n'en étoient point ; & il eſt bien remarquable qu'à la fin de ce verſet, le Prophete n'oppoſe aux nations incirconciſes dont il parle, que la ſeule *maiſon d'Iſraël* ; d'où il réſulte que toutes celles qu'il vient de nommer étoient incirconciſes.

CHAPITRE X.

Le Seigneur exhorte la maiſon d'Iſraël à ne point prendre part à l'idolatrie des nations dans ſa captivité. Il avertit Jéruſalem de ſe préparer à la déſolation dont elle eſt menacée. Jéruſalem conjure le Seigneur de détourner d'elle ſa colere.

1. ECoutez ce que le Seigneur *m'*a dit pour vous, maiſon d'Iſraël ; *car le Seigneur m'a chargé de vous annoncer ſa parole.*

1. AUdite verbum quod locutus eſt Dominus ſuper vos, domus Iſrael.

2, Voici *donc* ce que dit le Seigneur : Ne vous rendez point diſciples des erreurs des nations *parmi leſquelles vous ſerez captifs* ; & ne craignez point les ſignes du ciel, " comme ces nations les craignent :

2. Hæc dicit Dominus: Juxta vias gentium nolite diſcere, & à ſignis cœli nolite metuere, quæ timent gentes :

3. parce que les loix *& la religion* des peuples *de la terre, qui ne connoiſſent point le vrai Dieu*, ne ſont que vanité. *En effet*, un ouvrier coupe un arbre avec la coignée dans une forêt ; il le met en œuvre ;

Sap. XIII, 12. XIV. 8.

3. Quia leges populorum vanæ ſunt : quia lignum de ſaltu præcidit opus manûs artificis in aſcia.

4. il l'embellit, en le couvrant *de lames* d'or & d'argent, qu'il unit enſemble *avec des cloux* à coups de marteau, afin que nulle partie ne ſe ſépare :

4. Argento & auro decoravit illud : clavis & malleis compegit, ut non diſſolvatur.

5. & cette ſtatue *ainſi faite* demeure droite & *immobile* comme un *tronc de* palmier ; & elle ne parle point : on la porte, " *& on la met* où l'on veut, parce qu'elle ne peut marcher. Ne craignez donc point toutes ces idoles, parce qu'elles ne peuvent faire ni bien, ni mal.

5. In ſimilitudinem palmæ fabricata ſunt, & non loquentur : portata tollentur, quia incedere non valent. Nolite ergò timere ea, quia nec malè poſſunt facere, nec benè.

6. *Non*, Seigneur, il n'y a point *par-*

6. Non eſt ſimilis tuî,

℣. 2. c. à. d. les aſtres.

℣. 5. On lit dans l'Hébreu irréguliérement INSUA pour INSAU, *tollentur.*

Domine ;

Domine: magnus es tu, & magnum nomen tuum in fortitudine.

7. Quis non timebit te, ô rex gentium? tuum eſt enim decus: inter cunctos ſapientes gentium, & in univerſis regnis eorum nullus eſt ſimilis tuî.

8. Pariter inſipientes & fatui probabuntur: doctrina vanitatis eorum lignum eſt.

9. Argentum involutum de Tharſis aſſertur, & aurum de Ophaz; opus artificis, & manus ærarii: hyacinthus & purpura indumentum eorum; opus artificum univerſa hæc.

mi les nations de Dieu qui vous ſoit ſemblable; " *car leurs idoles ne ſont que foibleſſe & vanité: mais pour vous*, vous êtes grand, & votre nom eſt grand en vertu *& en puiſſance, non en idée ſeulement, comme celui des fauſſes divinités.* Mich. VII. 18.

7. Qui ne vous craindra *donc*, ô Roi des nations? *Vous êtes digne de tout notre reſpect & de nos adorations*, parce que c'eſt à vous *ſeul* que la gloire appartient; " & que parmi tous les ſages & *tous les ſavants qui ſont* dans tous les Royaumes du monde, " nul n'eſt ſemblable à vous. " Apoc. XV. 4.

8. Auſſi on les convaincra, *ces faux ſages*, qu'ils ſont *véritablement* des foux " & des inſenſés, car le bois qu'ils adorent, eſt la preuve de la vanité de leur doctrine. "

9. On apporte de Tharſis le meilleur argent, " & d'Ophaz l'or le plus pur; " la main de l'ouvrier & du ſtatuaire " le met en œuvre; l'hyacinthe & la pourpre éclatent dans les vêtements de leurs ſtatues. *Tout cela n'eſt que* l'ouvrage d'un homme habile dans ſon art, *moins reſpectable par conſéquent, que celui qui l'a fait.*

℣. 6. On lit dans l'Hébreu MAIN, *à nullo*, pour le ſimple AIN, *nullus*; on ſous-entend *eſt*. Cette lettre M n'eſt que la répétition de celle qui termine le verſet précédent. Comme cette lettre s'allonge quelquefois de maniere qu'elle tient la place de deux, on l'a quelquefois ainſi doublée. La même mépriſe revient préciſément dans le même mot & dans la même circonſtance au ℣. ſuiv.

℣. 7. Hébr. autr. parce que c'eſt à vous qu'il appartient *d'être craint*. On lit dans l'Hébreu IATH, *venit*, que l'on ſuppoſe ſignifier *convenit* ou *decet*. L'interprete Chaldéen y ajoute *regnum*, en Hébreu MLCUT; mais comme ce mot en Hébreu eſt féminin, il y a lieu de ſoupçonner qu'on liſoit NATH, *decet*, pris du verbe NAH, *decet*. Car c'eſt à vous qui convient de régner.

Ibid. Dans l'Hébreu le pronom *eorum* maſculin peut ſe rapporter au mot GUIM, *gentium*, qui eſt maſculin; & peut-être qu'au lieu de MLCUTM, *regnis eorum*, il faudroit MLCIHM, *regibus eorum*, en ce ſens: *inter cunctos ſapientes gentium, & inter cunctos reges eorum*, entre tous les ſages des nations & entre tous leurs rois.

Ibid. On lit encore ici dans l'Hébreu MAIN, *à nullo*, pour AIN, *nullus*.

℣. 8. Hébr. litt. des brutes.

Ibid. Hébr. autr. eſt la preuve de leur vanité, *de leur folie*. On lit dans l'Hébreu KBLIM, *vanitatum*, peut-être pour KBLIHM, *vanitatum eorum*.

℣. 9. Hébr. l'argent réduit en feuilles.

Ibid. D. Calmet croit que l'or d'Ophaz ou de phaz étoit le même que celui du fleuve Phiſon. *Gen.* II. 11.

Ibid. Litt. du fondeur.

10. Mais le Seigneur eſt lui-même le Dieu véritable, le Dieu vivant, le Roi éternel. Son indignation fait trembler la terre ; & les nations ne peuvent ſoutenir ſes menaces. " *Voilà ce que devroient ſavoir tous les peuples du monde, & ce que vous devez apprendre à ceux chez qui vous ſerez captifs.*

11. Vous leur parlerez donc de la ſorte : Que les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre, périſſent ſous le ciel, & ſoient exterminés de *deſſus* la terre. "

12. *Le Dieu que nous adorons, eſt celui* qui a créé la terre par ſa puiſſance, qui a affermi " le monde par ſa ſageſſe, qui a étendu les cieux par ſa ſouveraine intelligence. "

Gen. I. 1. *Infr.* LI. 15.

13. Au ſeul bruit de ſa voix, il fait tomber du ciel un déluge d'eaux, " il éleve des extrêmités de la terre les *vapeurs* " *qui forment les* nuées, il fait ſuivre de la pluie *les foudres* & les éclairs, & il fait ſortir les vents *du ſecret* de ſes tréſors : *c'eſt ce que ne ſauroient faire les idoles.*

Pſ. CXXXIV. 7. *Infr.* LI. 16.

14. *Ainſi* la ſcience de tous ces hom-

10. Dominus autem Deus verus eſt ; ipſe Deus vivens, & rex ſempiternus : ab indignatione ejus commovebitur terra ; & non ſuſtinebunt gentes comminationem ejus.

11. Sic ergò dicetis eis : Dii, qui cœlos & terram non fecerunt, pereant de terra, & de his quæ ſub cœlo ſunt.

12. Qui facit terram in fortitudine ſua, præparat orbem in ſapientia ſua, & prudentiâ ſuâ extendit cœlos.

13. Ad vocem ſuam dat multitudinem aquarum in cœlo, & elevat nebulas ab extremitatibus terræ : fulgura in pluviam facit, & educit ventum de theſauris ſuis.

14. Stultus factus eſt

℣. 10. Hébr. autr. ſa colere.

℣. 11. Dans le texte original, ce verſet eſt en Chaldéen ; & il paroît ici comme en parentheſe. Le ℣. 12. eſt la ſuite du ℣. 10. Peut-être que les Copiſtes ont tranſpoſé ce ℣. 11. qui conviendroit parfaitement avant le ℣. 10. On ſoupçonne que ce verſet a été mis en Chaldéen pour rendre plus ſenſible aux Juifs l'annonce de leur captivité en Chaldée. Le P. Houbigant conjecture que ce pourroit être une ſimple mépriſe de Copiſte, qui ayant ſous les yeux un exemplaire Hébreu & Chaldéen, aura confondu ici l'un avec l'autre.

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Litt. par ſa prudence. *Infr.* LI. 15.

℣. 13. Les mêmes expreſſions reviennent au Chapitre LI. ℣. 16. où la Vulgate dit : *Dante eo vocem, multiplicantur aquæ in cœlo* : ce qui donne lieu de ſoupçonner que dans l'Hébreu au lieu de LQUL TTU, *ad vocem dare ejus*, il faudroit lire LTTU QUL : *ad dare ejus vocem*, c'eſt-à-dire, *Dante eo vocem* ; & qu'au lieu de HMUN, *multitudinem* ou *fremitum*, il faudroit lire HMIUN *multiplicantur* ou *fremunt*. Au bruit de ſa voix, *de ſon tonnerre*, les eaux frémiſſent dans le ciel.

Ibid C'eſt le ſens de l'Hébreu : les vapeurs *qui forment les nuées*. On lit dans l'Hébreu MQSH ARS, *ab extremo terræ* ; les Rabbins veulent qu'on liſe au même ſens MQSH HARS ; la Vulgate ſuppoſe MQSI HARS, *ab extremitatibus terræ*

omnis homo à ſcientia ; confuſus eſt artifex omnis in ſculptili : quoniam falſum eſt quod conflavit, & non eſt ſpiritus in eis.

mes, *qui relevent la grandeur de ces dieux imaginaires*, les rend des inſenſés, *puiſqu'elle les empêche de reconnoître cet unique & véritable Dieu :* " & la ſtatue eſt la confuſion du ſculpteur, " parce que ce qu'il a fait, eſt une choſe fauſſe, *& qui porte fauſſement le nom qu'il lui donne. C'eſt* un corps ſans ame, *& non pas un Dieu.*

15. Vana ſunt, & opus riſu dignum : in tempore viſitationis ſuæ peribunt.

15. Leur ouvrage n'eſt que vanité ; ce n'eſt qu'une illuſion dont on doit rire : " *auſſi* ils périront tous lorſque Dieu les viſitera *dans ſa colere.*

16. Non eſt his ſimilis pars Jacob : qui enim formavit omnia ipſe eſt, & Iſrael virga hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen illi.

26. *Mais* celui que Jacob a pris pour ſon partage, ne reſſemble pas à ces idoles *impuiſſantes* ; c'eſt lui-même qui a créé toutes choſes. Iſraël eſt ſon peuple & ſon héritage, & ſon nom eſt le Seigneur, *le Dieu* des armées. *Cependant Iſraël l'a abandonné, pour ſuivre les dieux des nations.*

17. Congrega de terra confuſionem tuam, quæ habitas in obſidione.

17. Ville *de Jéruſalem*, qui *avez ainſi outragé votre Dieu*, *vous* ſerez bien-tôt aſſiégée *par vos ennemis.* " *Préparez-vous donc à une vigoureuſe défenſe* ; raſſemblez des champs *toutes vos richeſſes. Elles ſont maintenant votre gloire ; mais elles vont devenir* votre honte, *parce qu'elles vous ſeront enlevées par vos ennemis. Ils vous tranſporteront vous-mêmes hors de votre pays.* "

18. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego longè projiciam habitatores terræ in hâc vice : & tribulabo eos, ita ut inveniantur.

18. Car voici ce que dit le Seigneur : Je jetterai bien loin cette fois les habitants de cette terre, & je les affligerai de telle ſorte, que pas un n'échappera. "

℣. 14. Hébr. autr. Tous ces hommes ſont brutes & ſans ſcience ; & la ſtatue, &c.

Ibid. Ou ſelon l'Hébreu : du fondeur.

℣. 15. Hébr. autr. ce n'eſt qu'illuſion.

℣. 17. On lit dans l'Hébreu irréguliérement IUSBTI, pour IUSBT, *quæ habitas* : les Rabbins en conviennent.

Ibid. Hébr. autr. *Fille de Sion* qui habitez dans la ville forte ; raſſemblez du pays vos marchandiſes, *faites venir dans Jéruſalem tout ce que vous avez de meilleur dans le pays, parce que l'ennemi va ſe répandre dans vos campagnes, & déſolera tout.*

℣. 18. On lit dans l'Hébreu, *ut inveniant* : le même mot pourroit ſignifier *ut inveniantur* : mais il eſt difficile de lier ces deux mots avec l'expreſſion précédente. L'Interprete Syrien paroît avoir lu, *ut quærant me & inveniant me* ; c'eſt du moins ce qu'il exprime : Je les affligerai de telle ſorte qu'ils

19. *Alors Jéruſalem dira* : Hélas, malheureuſe que je ſuis ! je me ſens toute briſée, ma plaie eſt maligne *& incurable.* Mais je me ſuis dit à moi-même : C'eſt moi qui ſuis l'unique cauſe de mon malheur ; " il eſt juſte que je le ſouffre.

20. Ma tente a été reverſée, tous les cordages qui la tenoient ont été rompus ; mes enfants ſont ſortis de mon enceinte, " & ils n'y ſont plus ; il n'y a plus perſonne pour dreſſer ma tente, ni pour en élever les courtines.

21. Car tous les paſteurs, *qui devoient me conduire*, ont agi d'un maniere inſenſée ; ils n'ont point cherché le Seigneur : c'eſt pourquoi ils ont été ſans intelligence, " & tout leur troupeau a été diſperſé : *c'eſt ce qui va bientôt arriver.*

22. *Car déjà* un grand bruit s'entend de loin, un tumulte effroyable vient de la terre de l'Aquilon, *une armée nombreuſe s'avance* pour réduire les villes de Juda en un déſert, & les rendre la demeure des dragons.

23. Seigneur, je ſais que la voie de l'homme ne dépend point de l'homme, & que l'homme ne marche point, & ne conduit point ſes pas par lui-même : *ainſi c'eſt par votre ordre que ces ennemis marchent contre moi. Ne me livrez pas à eux.*

Pſal. VI. 1. 24. Châtiez-moi *vous-même*, Seigneur ;

19. Væ mihi ſuper contritione mea, peſſima plaga mea. Ego autem dixi : Planè hæc infirmitas mea eſt, & portabo illam.

20. Tabernaculum meum vaſtatum eſt, omnes funiculi mei dirupti ſunt, filii mei exierunt à me, & non ſubſiſtunt : non eſt qui extendat ultrà tentorium meum, & erigat pelles meas.

21. Quia ſtultè egerunt paſtores, & Dominum non quæſierunt : propterea non intellexerunt, & omnis grex eorum diſperſus eſt.

22. Vox auditionis ecce venit, & commotio magna de terra Aquilonis : ut ponat civitates Juda ſolitudinem, & habitaculum draconum.

23. Scio, Domine, quia non eſt hominis via ejus : nec viri eſt ut ambulet, & dirigat greſſus ſuos.

24. Corripe me, Domi-

ſeront obligés de me chercher, & alors ils me trouveront.

℣. 19. Autr. C'eſt-là ma maladie ; *voilà les maux dont on me menaçoit.*

℣. 20. On lit dans l'Hébreu ISANI, que l'on ſuppoſe être mis pour ISAU MMNI, *exierunt à me.* Peut-être faudroit-il lire ſimplement ISAUN, *exierunt.* Ma tente a été renverſée ... mes enfants *en* ſont ſortis, & ils n'y ſont plus.

℣. 21. Hébr. autr. C'eſt pourquoi ils n'ont point proſpéré.

ne, verumtamen in judicio; & non in furore tuo, ne fortè ad nihilum redigas me.

25. Effunde indignationem tuam ſuper gentes quæ non cognoverunt te, & ſuper provincias quæ nomen tuum non invocaverunt: quia comederunt Jacob, & devoraverunt eum, & conſumpſerunt illum, & decus ejus diſſipaverunt.

mais que ce ſoit dans votre juſtice, " & non pas dans votre fureur, de peur que vous ne me réduiſiez au néant, *& que je ne ſois plus en état de louer & de bénir votre ſaint nom.*

25. Répandez *plutôt* votre indignation ſur les nations qui ne vous connoiſſent point, & ſur les provinces " qui n'ont point invoqué votre nom, parce qu'elles ſe ſont acharnées ſur Jacob, qu'elles l'ont dévoré entiérement, qu'elles l'ont conſumé, & qu'elles ont détruit tout ce qu'il avoit de beau. " *Pſ.* LXXVIII. 6.

℣. 24 La juſtice n'eſt pas toujours oppoſée à la miſéricorde; elle marque ici la juſtice tempérée par la clémence. A la lettre: ſelon le jugement, non dans votre fureur; *c. à. d. ſelon l'ordre & l'équité de vos jugements, qui ne permettent pas que le péché demeure impuni; mais non dans la rigueur de cette juſtice, qui n'eſt plus arrêtée par la miſéricorde. Infr.* XXX. 11.

℣. 25. Hébr. les familles, *c'eſt-à-dire, les peuples.*

Ibid. Hébr. autr. & qu'elles ont déſolé le lieu de ſa demeure.

CHAPITRE XI.

Habitants de Juda & de Jéruſalem exhortés à obſerver l'alliance du Seigneur. Leur infidélité. Vengeances du Seigneur. Dieu défend à Jérémie de prier pour eux. Mauvais deſſeins qu'ils forment contre Jérémie. Prophétie contre Anathoth.

1. VErbum quod factum eſt à Domino ad Jeremiam, dicens:

2. Audite verba pacti hujus, & loquimini ad viros

1. VOici ce que le Seigneur dit à Jérémie, *& aux Prêtres qui étoient avec lui, pour le faire entendre à Jéruſalem:*

2. Ecoutez les conditions de l'alliance que je veux faire *avec mon peuple*: Parlez".

℣. 2. On lit dans l'Hébreu SMAU, *Audite*, vraiſemblablement pour SMUA, ou SMA, *Audi*; car le ℣. précéd. & le ſuiv prouvent que c'eſt à Jérémie ſeul que Dieu parle ici. Le mot UDBRTM, que l'on prend pour *& loquimini*, peut également ſignifier; *& loqueris eo.* Ecoutez les conditions de cette alliance, & expoſez-les à ceux de Juda, &c.

à ceux de Juda, & aux habitants de Jéruſalem,

3. & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Malheur à l'homme qui n'écoutera point *préſentement* les paroles de cette alliance

4. que je fis autrefois avec vos peres, au jour où je les tirai de l'Egypte, de la fournaiſe de fer *qui les conſumoit*, " au jour où je leur dis : Ecoutez ma voix, & faites tout ce que je vous ordonnerai ; alors vous ſerez mon peuple, & moi je ſerai votre Dieu.

5. *Je vous répete aujourd'hui la même choſe, dit le Seigneur : Ecoutez-moi, & faites ce que je vous ordonne*, afin que j'accompliſſe *de nouveau* le ſerment que je fis autrefois à vos peres, en leur jurant que je leur donnerois une terre où couleroit le lait & le miel, comme on le voit encore aujourd'hui. *Voilà ce que me dit le Seigneur* ; & je lui répondis en ces termes : Qu'il ſoit fait, " Seigneur, comme vous le dites.

6. Et le Seigneur me dit : Elevez votre voix, & faites entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda, & hors de Jéruſalem, " & dites-leur : Ecoutez les paroles de cette alliance, & obſervez-les *mieux que n'ont fait vos peres.*

7. Car j'ai conjuré vos peres avec les inſtances les plus preſſantes, depuis le jour où je les ai tirés de l'Egypte juſ-

Juda, & habitatores Jeruſalem ;

3. & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Iſrael : Maledictus vir qui non audierit verba pacti hujus,

4. quod præcepi patribus veſtris, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de fornace ferreâ, dicens : Audite vocem meam, & facite omnia quæ præcipio vobis, & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum:

5. Ut ſuſcitem juramentum quod juravi patribus veſtris, daturum me eis terram fluentem lacte & melle, ſicut eſt dies hæc. Et reſpondi, & dixi : Amen, Domine.

6. Et dixit Dominus ad me : Vociferare omnia verba hæc in civitatibus Juda, & foris Jeruſalem, dicens : Audite verba pacti hujus, & facite illa :

7. Quia conteſtans conteſtatus ſum patres veſtros in die quâ eduxi eos

℣. 4. c. à. d. de la ſervitude très-dure ſous laquelle ils gémiſſoient.

℣. 5. Litt. *Amen* : c'eſt-à-dire, *Fiat.*

℣. 6. Hébr. autr. & dans les rues de Jéruſalem.

de terra Ægypti uſque ad diem hanc : manè conſurgens conteſtatus ſum, & dixi : Audite vocem meam.

qu'aujourd'hui ; je les ai conjurés, *dis-je*, avec empreſſement, " & je leur ai dit : Ecoutez ma voix.

8. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem ſuam ; ſed abierunt unuſquiſque in pravitate cordis ſui mali : & induxi ſuper eos omnia verba pacti hujus, quod præcepi ut facerent, & non fecerunt.

8. Cependant ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma parole ; mais chacun a ſuivi les égarements de ſon cœur dépravé & corrompu : & *voulant tâcher de les ramener*, j'ai fait venir ſur eux tous les maux que je leur avois prédits dans cette alliance que j'avois faite avec eux, que je leur ai commandé d'obſerver, & qu'ils n'ont point obſervée ; *mais ces châtiments ont été inutiles.*

9. Et dixit Dominus ad me : Inventa eſt conjuratio in viris Juda, & in habitatoribus Jeruſalem.

9. Le Seigneur me dit enſuite : Ceux de Juda & les habitants de Jéruſalem ont fait une conjuration *contre moi.*

10. Reverſi ſunt ad iniquitates patrum ſuorum priores, qui noluerunt audire verba mea : & hi ergò abierunt poſt deos alienos, ut ſervirent eis ; irritum fecerunt domus Iſrael & domus Juda pactum meum, quod pepigi cum patribus eorum.

10. Ils ſont retournés aux anciennes iniquités de leurs peres, qui n'avoient point voulu obéir à ma parole, *& à l'ordre que je leur avois donné de n'avoir point d'autre Dieu que moi.* Ceux-ci ont couru de même après des dieux étrangers, pour les adorer ; " la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda ont *également* rompu l'alliance que j'avois faite avec leurs peres.

11. Quam ob rem hæc dicit Dominus : Ecce ego inducam ſuper eos mala, de quibus exire non poterunt : & clamabunt ad me, & non exaudiam eos.

11. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je ferai fondre ſur eux des maux dont ils ne pourront ſortir ; ils crieront vers moi, & je ne les exaucerai " point.

℣. 7. C'eſt le ſens de l'Hébreu.
℣. 10. Litt. pour les ſervir.

℣. 11. Hébr. litt. & je ne les écouterai point.

12. Et les villes de Juda, & les habitants de Jéruſalem iront crier aux dieux auxquels ils offrent des ſacrifices, " & ils ne les ſauveront point au temps de leur affliction, *quoique le nombre de ces dieux ſoit très-grand.*

12. Et ibunt civitates Juda, & habitatores Jeruſalem, & clamabunt ad Deos quibus libant, & non ſalvabunt eos in tempore afflictionis eorum.

Supr. II. 28. 13. Car pour vous, ô Juda, vous avez eu autant de dieux différents que de villes; & pour vous, ô Jéruſalem, vous n'avez point eu de rue qui n'eût ſon autel de confuſion, ſon autel pour ſacrifier " à Baal. "

13. Secundùm numerum enim civitatum tuarum, erant dii tui, Juda: & ſecundùm numerum viarum Jeruſalem, poſuiſti aras confuſionis, aras ad libandum Baalim.

Supr. VII. 16. *Infr.* XIV. 11. 14. Vous donc, *Jérémie*, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple; ne me conjurez point, " & ne me priez point pour eux, parce que je ne les écouterai " point au temps où ils crieront vers moi, au temps où ils ſeront le plus affligés. *Ils méritent que j'en uſe ainſi à leur égard.*

14. Tu ergò noli orare pro populo hoc, & ne aſſumas pro eis laudem & orationem: quia non exaudiam in tempore clamoris eorum ad me, in tempore afflictionis eorum.

15. *En effet*, d'où vient que *ce peuple, qui étoit* mon *peuple* bien-aimé, a commis pluſieurs crimes dans ma *propre* maiſon? *Peuple inſenſé*, la chair ſainte des victimes *que vous oſez encore m'offrir*, vous purifiera-t-elle de votre malice *& des abominations* où vous avez mis votre gloire? " *Non, elle ne vous purifiera point, & ne vous mettra point à couvert de ma vengeance.*

15. Quid eſt quòd dilectus meus in domo mea fecit ſcelera multa? numquid carnes ſanctæ auferent à te malitias tuas, in quibus gloriata es?

℣. 12. Hébr. litt. de l'encens.

℣. 13. Hébr. litt. pour brûler de l'encens.

Ibid. Le *Baalim* de la Vulgate eſt le pluriel du nom que l'Hébreu met ici au ſingulier *Baal.*

℣. 14. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui ſe pourroit traduire: ne pouſſez point des plaintes *& des cris*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 15. Hébr. autr. D'où vient que *Jéruſalem* ma bien-aimée a commis le crime dans ma maiſon? La multitude (*ou ſelon les Septante*, les prieres) & la chair ſainte feront-elles paſſer de deſſus vous, *effaceront-elles* votre iniquité? pour qu'après cela vous ayez *encore* oſé vous glorifier. On lit dans l'Hébreu LIDIDI, *dilecto meo*; les Septante ont lu LIDIDTI, *dilectæ meæ*; & en effet dans l'Hébreu tout ce qui ſuit eſt au féminin. On y lit, ASUTH, *facere eam*; les Sep-

16. Olivam

16. Olivam uberem, pulchram, fructiferam, ſpecioſam, vocavit Dominus nomen tuum: ad vocem loquelæ, grandis exarſit ignis in ea, & combuſta ſunt fruteta ejus.

16. Le Seigneur vous avoit établi comme un olivier fertile, " très-beau à la vue, & chargé de fruits : mais au bruit de ſa parole, " un grand feu s'eſt mis dans cet arbre, " & toutes ſes branches ont été brûlées.

17. Et Dominus exercituum qui plantavit te, locutus eſt ſuper te malum, pro malis domûs Iſrael & domûs Juda, quæ fecerunt ſibi ad irritandum me, libantes Baalim.

17. Le Seigneur des armées qui vous avoit planté *dans la terre comme un arbre choiſi*, a prononcé cet arrêt contre vous, *en diſant :* A cauſe des maux que la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda, ont commis pour m'irriter, en ſacrifiant " à Baal, "*j'enverrai contre eux des ennemis qui les conſumeront comme un feu dévorant.*

18. Tu autem, Domine, demonſtraſti mihi, & cognovi: tunc oſtendiſti mihi ſtudia eorum.

18. *C'eſt avec juſtice, ô mon Dieu, que vous exercerez ces jugements ſur ce peuple infidele :* Car vous m'avez fait voir, Seigneur, *quelles ſont leurs penſées*, & je *les* ai reconnues ; vous m'avez découvert leurs *mauvais* deſſeins *contre moi, & les maux qu'ils vouloient me faire, ſans que j'y euſſe donné lieu, ni que je penſaſſe à m'y oppoſer.*

19. Et ego quaſi agnus manſuetus, qui portatur ad victimam: & non cog-

19. *Car* pour moi, j'étois comme un agneau plein de douceur, " qu'on porte pour en faire une victime, & je n'avois

tante ont lu ASTH, *fecit*, au féminin. On lit dans l'Hébreu HRBIM, *numquid multi* ; les Septante ſemblent avoir lu HTKNH, *numquid preces*. On lit dans l'Hébreu CI RATCI *quia malitia tuâ* ; les Septante & la Vulgate ſuppoſent RATCH CI, *malitiam tuam, quia* ; après quoi l'Hébreu ajoute *tunc*, en ce ſens *quia tunc gloriata es*.

℣. 16. Hébr. litt. verd.

Ibid. On lit dans l'Hébreu à la lettre *pulchram fructu, formâ*, pour *fructu & formâ*, ou comme l'exprime l'Interprete Syrien *pulchram fructu, pulchram formâ* ; un olivier verd, beau par ſon fruit & par ſon port, ſe taille, ſes branchages.

Ibid. Hébr. autr. au ſon d'un grand bruit *de ſon tonnerre*, le feu s'eſt mis, &c. On lit dans l'Hébreu irréguliérement HMULH, pour HMLH, *loquelæ* ; & l'adjectif *grandis* qui ſuit s'y rapporte, étant au féminin dans l'Hébreu.

℣. 17. Hébr. litt. en brûlant de l'encens.

Ibid. Vulg. litt. *Baalim*. Hébr. litt. *Baal*. Voyez au ℣. 13.

℣. 19. Hébr. litt. comme un agneau inſtruit, *apprivoiſé & plein de douceur*, qu'on porte, &c. » Jérémie eſt ici la figure de J. C. même.

point ſu les entrepriſes qu'ils avoient formées contre moi, en diſant : Mettons du bois dans ſon pain, " exterminons-le de la terre des vivants, & que ſon nom ſoit effacé de la mémoire des hommes.

novi, quia cogitaverunt ſuper me conſilia, dicentes : Mittamus lignum in panem ejus, & eradamus eum de terra viventium, & nomen ejus non memoretur ampliùs.

20. Mais vous, Seigneur des armées, qui jugez ſelon l'équité, qui ſondez les reins & les cœurs, faites-moi voir les vengeances que vous devez prendre d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains " *la juſtice de* ma cauſe.

Infr. VII. 16. XX. 12.

20. Tu autem, Domine Sabaoth, qui judicas juſtè, & probas renes & corda, videam ultionem tuam ex eis : tibi enim revelavi cauſam meam.

21. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur aux habitants d'Anathoth, " qui cherchent à m'ôter la vie, & qui *me* diſent : Ne prophétiſez point au nom du Seigneur, de peur que vous ne mouriez de notre main.

21. Propterea hæc dicit Dominus ad viros Anathoth, qui quærunt animam tuam, & dicunt : Non prophetabis in nomine Domini, & non morieris in manibus noſtris.

22. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je viſiterai *dans ma colere* les habitants d'Anathoth ; les jeunes gens mourront par l'épée, leurs fils & leurs filles mourront de faim ;

22. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego viſitabo ſuper eos : juvenes morientur in gladio ; filii eorum & filiæ eorum morientur in fame.

Ibid. Hébr. litt. Corrompons du bois dans ſon pain. On a ſuppoſé que cela pourroit ſignifier : broyons & mettons dans ſon pain un bois capable de l'empoiſonner : Mais l'expreſſion de l'Hébreu BLKMV, priſe ici pour *in panem ejus*, pourroit également ſignifier *in carnem ejus*. On en trouve la preuve dans Sophonie, I. 17. où un mot ſemblable ULKMM, eſt pris en ce ſens dans la Vulgate même : *& corpora eorum*, plus littéralement, *& caro eorum*. Au lieu de NSKITH, *Corrumpamus*, les Septante & la Vulgate ſuppoſent NSLIKH, *mittamus*. Ce texte pouroit donc ſignifier : Appliquons le bois à ſa chair, *attachons ſon corps au bois*. C'eſt préciſement ce que les Juifs ont fait en demandant que Jeſus-Chriſt fût crucifié. S. Jérôme obſerve que le ſentiment commun de toutes les Egliſes eſt que Jérémie parle ici au nom de J. C., dont il étoit la figure : *Omnium Eccleſiarum eſt iſte conſenſus, ut ſub perſona Jeremiæ à Chriſto hæc dici intelligant. Hieron. hic.*

℣. 20. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 21. Anathoth étoit la patrie de Jérémie. *Supr.* I. 1.

23. Et reliquiæ non erunt ex eis : inducam enim malum ſuper viros Anathoth, annum viſitationis eorum.

23. & il ne reſtera rien d'eux, parce que je ferai fondre les maux *les plus terribles* ſur les habitants d'Anathoth, au temps deſtiné à leur châtiment.

CHAPITRE XII.

Le Prophete ſe plaint à Dieu de la proſpérité des méchants. Dieu lui annonce les perſécutions qu'il aura à ſouffrir. Déſolation de l'héritage du Seigneur. Vengeances du Seigneur ſur les peuples voiſins de Juda. Rétabliſſement de ces peuples. Dernieres vengeances ſur eux.

1. JUſtus quidem tu es, Domine, ſi diſputem tecum : verumtamen juſta loquar ad te : Quare via impiorum proſperatur : benè eſt omnibus, qui prævaricantur & iniquè agunt ?

1. SEigneur, ſi je diſpute avec vous, *& ſi j'oſe vous demander les raiſons de votre conduite*, ce n'eſt pas que je ne ſache que vous êtes juſte. Permettez-moi cependant de vous faire ces juſtes plaintes. Pourquoi les méchants marchent-ils avec tant de proſpérité dans leur voie? pourquoi tous ceux qui violent votre loi, & qui agiſſent injuſtement, ſont-ils heureux ? " *Job.* XXI. 7. *Hab.* I. 13.

2. Plantaſti eos, & radicem miſerunt ; proficiunt, & faciunt fructum : propè es tu ori eorum, & longè à renibus eorum.

2. *Car* vous les avez plantés *dans le monde*, & ils *y* jettent de profondes racines ; ils *y* croiſſent *en gloire & en richeſſes*, & ils *y* portent du fruit, *ayant en tout un heureux ſuccès. Cependant* vous êtes près de leur bouche, & loin de leurs reins ; *ils font profeſſion de vous reconnoître pour leur Dieu ; & ils vous renoncent par leurs inclinations & par leurs œuvres.*

3. Et tu, Domine, noſti me, vidiſti me, & probaſti cor meum tecum : congrega eos quaſi gre-

3. Mais *pour moi*, Seigneur, vous m'avez connu, vous m'avez vu, & vous avez éprouvé que mon cœur eſt tout à vous. " *Délivrez-moi donc des mains des méchants, qui me perſécutent :*

✝. 1. Hébr. autr. tranquilles, *en paix.*
✝. 3. Hébr. autr. Vous avez éprouvé mon cœur devant vous, *ſous vos yeux.*

& pour eux, aſſemblez-les *dans Jéruſalem* " comme un troupeau qu'on mene à la boucherie, & préparez-les " pour le jour auquel ils doivent être égorgés. *Que ce jour vienne au plutôt, Seigneur.*

4. Juſqu'à quand la terre pleurera-t-elle? juſqu'à quand toute l'herbe des champs ſera-t-elle deſſéchée, à cauſe de la méchanceté de ceux qui l'habitent? Il n'y a plus de bêtes, ni d'oiſeaux, *pour la nourriture des hommes*, parce qu'ils ont dit : *Le Seigneur* ne verra point quelle ſera la fin de notre vie; " *il n'y ſera aucune attention. Et ſur ce principe, ils ſe ſont abandonnés à toutes ſortes de crimes.*

5. *Voilà ce que j'ai dit au Seigneur, en voyant la proſpérité des méchants, & la paix dont jouiſſoient les habitants d'Anathoth qui cherchoient à m'ôter la vie; & voici ce que le Seigneur m'a répondu*: Si vous avez eu tant de peine à ſuivre à la courſe ceux qui étoient à pied, comment pourrez-vous courir contre ceux qui ſont à cheval? *Si* lorſque vous étiez dans *Anathoth votre patrie, qui devoit être pour vous* une terre de paix, *vous n'avez pu y demeurer* en aſſurance, que ferez-vous *quand vous ſerez à Jéruſalem*, parmi des gens auſſi fiers que le Jourdain lorſqu'il ſe déborde?

6. Car vos freres mêmes, & ceux de la maiſon de votre pere, ſe ſont unis pour vous combattre, & ils ſe ſont élevés contre vous avec de grands cris. *Combien donc aurez-vous plus à ſouffrir des habitants de Jéruſalem, qui vous regarderont comme un étranger? ils vous perſécuteront très-certainement.* C'eſt pourquoi ne les croyez point, lors même qu'ils

gem ad victimam, & ſanctifica eos in die occiſionis.

4. Uſquequò lugebit terra, & herba omnis regionis ſiccabitur, propter malitiam habitantium in ea? conſumptum eſt animal & volucre, quoniam dixerunt : Non videbit noviſſima noſtra.

5. Si cum peditibus currens laboraſti : quomodò contendere poteris cum equis? cùm autem in terra pacis ſecurus fueris, quid facies in ſuperbia Jordanis?

6. Nam & fratres tui, & domus patris tui, etiam ipſi pugnaverunt adversùm te, & clamaverunt poſt te plenâ voce: ne credas eis cùm locuti fuerint tibi bona.

Ibid. Hébr. enlevez-les comme un troupeau, &c.

Ibid. Litt. conſacrez-les.

℣. 4. Au lieu de AKRITNU, *noviſſimum noſtrum*, les Septante ont lu ARRUTNU; *ſemitas noſtras* : Il ne verra point nos ſentiers, *les voies par leſquelles nous marchons.*

vous parleront avec douceur; *car leur cœur eſt plein de haine & d'averſion pour vous.*

7. Reliqui domum meam, dimiſi hæreditatem meam: dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus.

7. *Auſſi pour les punir, dit le Seigneur,* j'ai quitté ma propre maiſon, j'ai abandonné mon héritage; j'ai expoſé celle qui m'étoit chere comme mon ame " entre les mains de ſes ennemis.

8. Facta eſt mihi hæreditas mea quaſi leo in ſilva: dedit contra me vocem; ideò odivi eam.

8. La terre que j'avois choiſie pour mon héritage, eſt devenue à mon égard comme un lion de la forêt; elle a jetté de grand cris contre moi: c'eſt pourquoi elle eſt devenue l'objet de ma haine, *& cela avec raiſon.*

9. Numquid avis diſcolor hæreditas mea mihi? numquid avis tincta per totum? venite, congregamini, omnes beſtiæ terræ, properate ad devorandum.

9. *En effet*, ai-je prétendu que l'héritage que j'ai choiſi *pour moi*, ſeroit comme un oiſeau de différentes couleurs, & diverſement peint dans tout ſon plumage? *Non certes. Cependant c'eſt ce qu'a été mon peuple, par le culte de ſes différents dieux.* " *C'eſt pourquoi*, bêtes de la terre, aſſemblez-vous toutes *contre Jéruſalem*, hâtez-vous " de *la* dévorer.

10. Paſtores multi demoliti ſunt vineam meam, conculcaverunt partem meam: dederunt portionem meam deſiderabilem in deſertum ſolitudinis.

10. *Cela ſera ainſi: je le vois, & je puis dire par avance*: Un grand nombre de *Rois puiſſants qui conduiſent une multitude de ſoldats, comme les* paſteurs *conduiſent leurs troupeaux*, a détruit ma vigne; " ils ont foulé aux pieds le lieu que j'avois pris pour mon partage; ils ont changé en une affreuſe ſolitude l'héritage que j'avois choiſi, & que j'avois rendu ſi beau.

11. Poſuerunt eam in

11. Ils ont renverſé la terre, " & elle

℣. 7. Hébr. litt. celle qui étoit l'amour de mon ame, *celle que j'aimois.*

℣. 9. Hébr. autr. Mon héritage ſera-t-il *donc* à mon égard *comme* un oiſeau de proie armé de ſerres? ſera-t-il *donc* de tous côtés couvert *comme* d'oiſeaux de proie? Venez, bêtes de la terre, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HTIU, *adducite*, pour ATIU, *accedite*: approchez pour *la* dévorer.

℣. 10. On a déjà vu les chefs de l'armée de Nabuchodonoſor comparés à des paſteurs qui marchent à la tête de leurs troupeaux. *Supr.* VI. 3.

℣. 11. On lit dans l'Hébreu SMH, *Poſuit eam*, pour SMUH, *Poſuerunt eam.*

pleure, voyant que je l'ai abandonnée : elle eſt dans une extrême déſolation, " parce qu'il n'y a perſonne qui ait le cœur attentif *à Dieu.*

diſſipationem, luxítque ſuper me : deſolatione deſolata eſt omnis terra, quia nullus eſt qui recogitet corde.

12. Ceux qui doivent la piller, viennent fondre ſur elle par tous les endroits du déſert ; " parce que l'épée du Seigneur va la dévorer d'une extrêmité à l'autre, & qu'il n'y aura point de paix pour tout ce qui reſpire en elle.

12. Super omnes vias deſerti venerunt vaſtatores, quia gladius Domini devorabit ab extremo terræ uſque ad extremum ejus : non eſt pax univerſæ carni.

13. Ils ont ſemé du froment, & ils ne moiſſonneront que des épines : ils ont reçu un héritage *de leurs peres*, & ils n'en tireront aucun fruit : vous ſerez confondus par la perte de vos fruits, à cauſe de la colere & de la fureur du Seigneur.

13. Seminaverunt triticum, & ſpinas meſſuerunt : hæreditatem acceperunt, & non eis proderit : confundemini à fructibus veſtris propter iram furoris Domini.

14. *Mais* voici *en même-temps* ce que dit le Seigneur contre *les Iduméens*, *les Ammonites & les Moabites*, tous ces méchants qui ſont mes voiſins, qui touchent à l'héritage que j'ai diſtribué à mon peuple d'Iſraël, *qui ſe joignent à ſes ennemis pour le détruire :* Je les arracherai de leur pays, & " j'arracherai la maiſon de Juda du milieu d'eux.

14. Hæc dicit Dominus adversùm omnes vicinos meos peſſimos, qui tangunt hæreditatem quam diſtribui populo meo Iſrael : Ecce ego evellam eos de terra ſua, & domum Juda evellam de medio eorum.

15. Et lorſque je les aurai ainſi déracinés de leur terre, je me tournerai vers eux, & j'aurai compaſſion d'eux, & je

15. Et cùm evulſero eos, convertar, & miſerebor eorum : & reducam

Ibid. Hébr. autr. Ils ont mis la terre en déſolation : elle verſe des l'armes ſur la déſolation *où ils l'ont miſe :* toute la terre eſt déſolée. Le mot ALI, pris pour *ſuper me*, ſe prend auſſi quelquefois pour la ſimple prépoſition *ſuper*, qui ſe joint alors au mot ſuivant : *luxit ſuper deſolatione.*

℣. 12. Hébr. autr. ſur toutes les hauteurs du déſert ; *ils iront juſques ſur les montagnes & dans les déſerts chercher ceux qui pourroient s'y être cachés.*

℣. 14. Autr. de même que j'arracherai, &c.

eos, virum ad hæreditatem ſuam, & virum in terram ſuam.

les raménerai chacun à ſon héritage & à ſa terre, *quand je raménerai mon peuple à la ſienne.*

16. Et erit: ſi eruditi didicerint vias populi mei, ut jurent in nomine meo, Vivit Dominus, ſicut docuerunt populum meum jurare in Baal: ædificabuntur in medio populi mei.

16. Alors, s'ils ſortent de leur ignorance *à l'égard du vrai Dieu*, & s'ils s'inſtruiſent des voies de mon peuple, s'ils apprennent à jurer par mon nom, comme ils ont appris à mon peuple à jurer par Baal, je les établirai au milieu de mon peuple.

17. Quòd ſi non audierint, evellam gentem illam evulſione & perditione, ait Dominus.

17. Si au contraire ils n'écoutent point ma voix, je détruirai ces nations juſqu'à la racine, & je les perdrai, dit le Seigneur.

CHAPITRE XIII.

Ceinture de Jérémie cachée & pourrie dans le trou d'une pierre: figure du peuple de Juda livré entre les mains des nations. Jérémie exhorte ce peuple à faire pénitence; leur reproche leur infidélité; leur annonce les vengeances du Seigneur.

1. HÆc dicit Dominus ad me: Vade, & poſſide tibi lumbare lineum, & pones illud ſuper lumbos tuos, & in aquam non inferes illud.

2. Et poſſedi lumbare juxta verbum Domini,

1. LE Seigneur me dit *un jour*: " Allez, achetez-vous une ceinture de lin, & vous la mettrez ſur vos reins, & vous ne la laverez point dans l'eau, " *afin que ſa malpropreté repréſente mieux l'impureté où étoit mon peuple, lorſque je le choiſis pour l'unir à moi.*

2. J'achetai donc une ceinture, ſelon que le Seigneur me l'avoit ordonné, &

℣. 1. Ce n'étoit pas de ces ſimples ceintures, ou même de ces écharpes, dont on ſe ceint par deſſus les habits; c'étoit une large ceinture faite à peu près comme une jupe de femme racourcie, & qui en ce temps-là tenoit lieu de haut de chauſſe aux hommes.

Ibid. Autr. & vous la mettrez ſur vos reins ſans l'avoir lavée.

je me la mis ſur les reins *ſans la laver.*

& poſui circa lumbos meos.

3. Le Seigneur me parla une ſeconde fois, & me dit :

3. Et factus eſt ſermo Domini ad me ſecundò, dicens :

4. Prenez cette ceinture que vous avez achetée, qui eſt ſur vos reins ; allez promptement au bord de l'Euphrate, & cachez-la dans le trou d'une pierre.

4. Tolle lumbare quod poſſediſti, quod eſt circa lumbos tuos, & ſurgens vade ad Euphraten, & abſconde ibi illud in foramine petræ.

5. Je m'en allai auſſitôt *avec cette ceinture*, & je la cachai près de l'Euphrate, comme le Seigneur me l'avoit commandé.

5. Et abii, & abſcondi illud in Euphrate, ſicut præceperat mihi Dominus.

6. Il ſe paſſa enſuite beaucoup de jours, & le Seigneur me dit : Allez promptement à l'Euphrate, & tirez delà cette ceinture que je vous ai commandé d'y cacher.

6. Et factum eſt poſt dies plurimos, dixit Dominus ad me : Surge, vade ad Euphraten : & tolle inde lumbare, quod præcepi tibi ut abſconderes illud ibi.

7. J'allai donc au bord de l'Euphrate ; & ayant creuſé dans la terre, je tirai cette ceinture du lieu où je l'avois cachée ; & je la trouvai ſi pourrie, qu'elle n'étoit plus propre à aucun uſage. "

7. Et abii ad Euphraten, & fodi, & tuli lumbare de loco, ubi abſconderam illud : & ecce computruerat lumbare, ita ut nulli uſui aptum eſſet.

8. Alors le Seigneur me dit :

8. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

℣. 4-7. Dans ces quatre verſets, l'Hébreu dit ſimplement *Phrath* : comme ce nom déſigne communément *l'Euphrate*, les Septante l'ont expliqué en ce ſens, & S. Jérôme l'a rendu de même dans la Verſion, qui eſt notre Vulgate. Mais comme ce fleuve étoit fort éloigné, & que d'ailleurs aucune expreſſion du texte ne déſigne ici un fleuve, quelques-uns penſent que ce pouvoit être un lieu ainſi nommé dans la Judée. Bochart ſoupçonne que ce pourroit-être *Euphratha*, le même lieu que Bethléhem, à deux lieues de Jéruſalem.

9. Hæc

9. Hæc dicit Dominus: Sic putreſcere faciam ſuperbiam Juda, & ſuperbiam Jeruſalem multam:

10. populum iſtum peſſimum, qui nolunt audire verba mea, & ambulant in pravitate cordis ſui: abierúntque poſt deos alienos ut ſervirent eis & adorarent eos: & erunt ſicut lumbare iſtud, quod nulli uſui aptum eſt.

11. Sicut enim adhæret lumbare ad lumbos viri, ſic agglutinavi mihi omnem domum Iſrael, & omnem domum Juda, dicit Dominus; ut eſſent mihi in populum, & in nomen, & in laudem, & in gloriam: & non audierunt.

12. Dices ergò ad eos ſermonem iſtum: Hæc dicit Dominus Deus Iſrael: Omnis laguncula implebitur vino. Et dicent ad te: Numquid ignoramus quia omnis laguncula implebitur vino?

13. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus: Ecce ego implebo omnes habitatores terræ hujus,

9. Voici ce que dit le Seigneur: C'eſt ainſi que je ferai pourrir l'orgueil de Juda, & l'orgueil exceſſif de Jéruſalem,

10. & tout ce peuple d'hommes très-méchants, qui ne veulent point écouter mes paroles, qui marchent dans les égarements de leur cœur, & qui courent après les dieux étrangers, pour les ſervir & les adorer: ils deviendront " *tous* comme cette ceinture qui n'eſt plus propre à aucun uſage. *C'eſt ce qu'ils méritent.*

11. Car comme une ceinture s'attache autour des reins d'un homme, *& qu'elle lui demeure étroitement unie*, ainſi j'avois étroitement uni à moi toute la maiſon d'Iſraël, & toute la maiſon de Juda, dit le Seigneur, afin qu'elles fuſſent mon peuple, & que j'y établiſſe mon nom, ma louange & ma gloire: & cependant elles ne m'ont point écouté.

12. Vous direz donc à ce peuple: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: *Il viendra un temps où* tous les vaiſſeaux *les plus fragiles & les plus mépriſables* ſeront remplis de vin. Et ce peuple vous répondra: Eſt-ce que nous ignorons que, *dans les années abondantes*, on remplit de vin toutes ſortes de vaiſſeaux, *grands ou petits?*

13. Vous leur répondrez: Voici ce que dit le Seigneur: Je remplirai *auſſi de vin* & d'ivreſſe tous les habitants de cette terre, les Rois de la race de Da-

℣. 10. On lit dans l'Hébreu VIRI, *& erit*, pour VIRIV, *& erunt*.

vid, qui ſont aſſis ſur ſon trône, les prêtres, les prophetes, & tous les habitants de Jéruſalem, *depuis le plus petit juſqu'au plus grand. Je leur ôterai la prudence, la ſageſſe, & la force de réſiſter à leurs ennemis.*

& reges qui ſedent de ſtirpe David ſuper thronum ejus, & ſacerdotes, & prophetas, & omnes habitatores Jeruſalem ebrietate:

14. Je les diſperſerai *parmi les nations*, & je ſéparerai le frere d'avec le frere, les enfants d'avec les peres, dit le Seigneur; je ne pardonnerai point, je n'uſerai point d'indulgence, je ne ferai point de miſéricorde; mais je les perdrai *ſans reſſource, dit le Seigneur.*

14. & diſpergam eos virum à fratre ſuo, & patres & filios pariter, ait Dominus; non parcam, & non concedam; neque miſerebor ut non diſperdam eos.

15. Ecoutez-moi donc, *peuple infidele*, prêtez l'oreille *à mes remontrances*, & ne vous élevez point d'orgueil *contre mes menaces*, parce que *c'eſt* le Seigneur *qui* a parlé, *& qui a prononcé l'arrêt de votre condamnation que je viens de vous annoncer.*

15. Audite, & auribus percipite; nolite elevari, quia Dominus locutus eſt.

16. *Au contraire*, rendez gloire au Seigneur votre Dieu, *en vous humiliant ſous ſa main toute-puiſſante; & entrant dans les ſentiments d'une ſincere pénitence, travaillez à le fléchir*, avant que les ténebres vous ſurprennent, avant que vos pieds ſe heurtent contre les montagnes couvertes de ténebres, " *par leſquelles on vous fera paſſer pour vous mener en captivité. Car il viendra un jour où* vous attendrez la lumiere; & Dieu la changera en une ombre de mort, & en une profonde obſcurité. "

16. Date Domino Deo veſtro gloriam, antequam contenebreſcat, & antequam offendant pedes veſtri ad montes caliginoſos: expectabitis lucem, & ponet eam in umbram mortis & in caliginem.

17. Si vous n'écoutez point ces aver-

17. Quòd ſi hoc non

℣. 16. c. à. d. dont le ſommet paroît caché dans les nuées; ou, qui dans votre déſolation vous ſeront auſſi affreuſes que ſi elles étoient couvertes des plus épaiſſes ténebres.

Ibid. L'Hébreu ajoute entre ces derniers mots un ſecond verbe ISIT, pour USIT, *& ponet*; ou USTM *& ponet eam*: mais ce mot ne ſe trouve ni dans la Vulgate ni dans la Verſion Syriaque, & il ne paroît pas néceſſaire. Ce n'eſt peut-être qu'une variante, ajoutée par les Copiſtes, qui peuvent avoir auſſi tranſpoſé les deux expreſſions ici employées: car communément les Hébreux mettent l'une devant l'autre ainſi: *in caliginem & in umbram mortis.*

audieritis, in abſcondito plorabit anima mea à facie ſuperbiæ : plorans plorabit, & deducet oculus meus lacrymam, quia captus eſt grex Domini.

tiſſements *que je vous donne, les maux que je vous prédis, vous arriveront infailliblement : & alors, retiré dans quelque lieu caché*, mon ame pleurera en ſecret ſur votre orgueil, " & il ſortira de mes yeux des ruiſſeaux de larmes, parce que tout le troupeau du Seigneur ſe trouvera pris. " *Prévenez donc ces malheurs par une vraie converſion.* Thren. 1. 1.

18. Dic regi & dominatrici : Humiliamini, ſedete : quoniam deſcendit de capite veſtro corona gloriæ veſtræ.

18. Dites au Roi & à la Reine : " Humiliez-vous, aſſeyez-vous *par terre dans la pouſſiere*, parce que *le moment approche où l'on dira avec vérité :* La couronne de votre gloire eſt tombée de votre tête. "

19. Civitates Auſtri clauſæ ſunt, & non eſt qui aperiat : tranſlata eſt omnis Juda tranſmigratione perfectâ.

19. Les villes du midi " ſont fermées, & il n'y a perſonne qui les ouvre ; tout Juda a été transféré ailleurs, tout eſt paſſé dans une terre étrangere.

20. Levate oculos veſtros, & videte, qui venitis ab Aquilone : ubi eſt grex qui datus eſt tibi, pecus inclitum tuum ?

20. Levez les yeux, ô *Jéruſalem*, " & conſidérez ceux qui viennent " *contre vous* de l'Aquilon ; *voyez quel ravage ils ont fait chez vous.* Où eſt *maintenant* ce troupeau qui vous avoit été confié, ce troupeau ſi excellent *que le Seigneur vous avoit donné* ?

21. Quid dices cùm

21. Que direz-vous, lorſque Dieu

℣. 17. On lit dans l'Hébreu GUH, *ſuperbiæ*, peut-être pour GLH, *tranſmigrationis* : ſur votre tranſmigration.

Ibid. Ou ſelon l'Hébreu : emmené en captivité.

℣. 18. On peut rapporter ceci à Joakim & à Nohesta ſon épouſe. Voyez la Préface. Les Septante traduiſent : au Roi & aux Princes.

Ibid. L'Hébreu peut ſignifier à la lettre, de vos couvre-chefs, *ou des ornements de votre tête.* Comme les Prêtres & les Lévites avoient des bonnets qui les diſtinguoient, les Princes pouvoient avoir auſſi des eſpeces de bonnets ſur leſquels fut appliquée la marque de leur puiſſance. Joakim perdit la couronne par une mort funeſte, & Nohesta par la captivité.

℣. 19. Jéruſalem & toutes les villes de Juda étoient ſituées au midi à l'égard de la Chaldée ; ou du moins à l'égard de l'arrivée des Chaldéens par le nord.

℣. 20. C'eſt le ſens de l'Hébreu. On lit dans l'Hébreu SAI... URAI, *Leva... & vide*, au féminin. Les Rabbins prétendent qu'il faudroit lire SAU.... URAU, *Levate... & videte*, parce qu'on lit AINICM, *oculos veſtros* : mais la ſuite du texte continue d'être au ſingulier féminin ; d'où il ſuit que, s'il y a ici quelque faute, elle conſiſte uniquement en ce qu'on a mis AINICM, *oculos veſtros*, pour AINIC, *oculos tuos.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : on y lit : *venientes.*

vous viſitera, *lorſqu'il viendra vous en demander compte ?* " *Vous ne pourrez vous excuſer de ſa perte :* car c'eſt vous-même qui avez appris à vos ennemis la maniere de vous combattre ; c'eſt vous qui les avez inſtruits contre vous-même, " *en les appellant à votre ſecours, & leur découvrant le penchant malheureux que vous avez pour les idoles.* Ne ſentirez-vous *donc* pas des douleurs ſemblables à celles d'une femme qui eſt en travail, *lorſque le Seigneur vous viſitera dans ſa colere* ?

visitaverit te ? tu enim docuisti eos adversùm te, & erudisti in caput tuum : numquid non dolores apprehendent te, quasi mulierem parturientem ?

22. Si vous dites en vous-même : Pourquoi tous ces maux ſont-ils venus fondre ſur moi ? *Je vous réponds par avance* : C'eſt à cauſe de la multitude de vos offenſes que votre honte a *été ainſi* découverte, & que vos pieds ont été ſouillés, *en paſſant le fleuve d'Euphrate pour aller en captivité :* " *car votre malice a été ſi grande, qu'elle eſt devenue ſans eſpérance de retour.*

Infr. XIX. 14.

22. Quòd ſi dixeris in corde tuo : Quare venerunt mihi hæc ? Propter multitudinem iniquitatis tuæ revelata ſunt verecundiora tua, pollutæ ſunt plantæ tuæ.

23. *En effet*, ſi un Ethiopien peut changer ſa peau ou un léopard la variété de ſes couleurs, vous pourrez auſſi faire le bien, vous qui n'avez appris qu'à faire le mal. *Telle eſt la malignité de mon peuple, dit le Seigneur.*

23. Si mutare poteſt Æthiops pellem ſuam, aut pardus varietates ſuas : & vos poteritis benefacere, cùm didiceritis malum.

24. *C'eſt pourquoi* je les diſperſerai en divers lieux, comme la paille que le vent emporte dans le déſert.

24. Et diſſeminabo eos quaſi ſtipulam, quæ vento raptatur in deſerto.

25. C'eſt-là le ſort qui vous attend, *peuple infidele ;* c'eſt le partage que vous recevrez de moi, dit le Seigneur : parce que vous m'avez oublié, & que vous

25. Hæc ſors tua, parſque menſuræ tuæ à me, dicit Dominus : quia oblita es meî, & confiſa es

℣. 21. On lit dans l'Hébreu IFQD, *viſitabit*, peut-être pour IFQDU, *viſitabunt*, lorſqu'ils vous viſiteront, *lorſque vos ennemis tomberont ſur vous.*

Ibid. Hébr. aunt. car c'eſt vous-même qui les avez inſtruits contre vous, & qui les avez rendus vos maîtres. On lit dans l'Hébreu ALFIM LRAS, *duces in caput*, peut-être pour UTALFIM LRASC, *& erexiſti eos in caput tuum.*

℣. 22. Hébr. litt. & que vos pieds ont ſouffert violence, *ont été dépouillés avec violence.* » Ou plutôt c'eſt un hébraïſme pour ſignifier l'outrage fait à la pudeur.

in mendacio.

26. Undè & ego nudavi femora tua contra faciem tuam, & apparuit ignominia tua,

27. adulteria tua & hinnitus tuus, ſcelus fornicationis tuæ: ſuper colles in agro vidi abominationes tuas. Væ tibi, Jeruſalem! non mundaberis poſt me? uſquequo adhuc?

avez mis votre confiance dans le menſonge.

26. C'eſt pourquoi j'ai relevé vos vêtements ſur votre viſage; " & on a vu votre honte,

27. vos adulteres, vos débordements, & le crime de vos fornications. J'ai vu vos abominations ſur les collines, & au milieu des champs; *j'ai vu les autels que vous y avez élevé en l'honneur de vos idoles.* Malheur *donc* à vous, Jéruſalem! ne ſerez-vous jamais pure, en vous attachant à me ſuivre *invariablement?* " juſqu'à quand demeurerez-vous *dans votre impureté? juſqu'à quand adorerez-vous ces faux dieux que vous vous êtes forgés?*

℣. 26. C'eſt le ſens de l'Hébreu.
℣. 27 Hébr. autr. Ne ſerez-vous jamais pure? juſqu'à quand encore *demeurerez-vous dans votre impureté?*

CHAPITRE XIV.

Séchereſſe & famine dans le pays de Juda. Priere de Jérémie au nom du peuple. Faux Prophetes qui ſéduiſent le peuple en lui promettant la paix. Jérémie renouvelle ſes inſtances au nom du peuple.

1. QUod factum eſt verbum Domini ad Jeremiam de ſermonibus ſiccitatis.

2. Luxit Judæa, & portæ ejus corruerunt, & obſcuratæ ſunt in terrâ, & clamor Jeruſalem aſ-

1. PArole du Seigneur à Jérémie, " touchant une ſéchereſſe, *qui devoit affliger la Judée.* "

2. La Judée eſt dans les larmes; les portes de Jéruſalem ſont tombées par terre, *ces ſalles magnifiques où l'on tenoit les aſſemblées*, ſont couvertes de téne-

℣. 1. On lit dans l'Hébreu comme dans la Vulgate, *Quod factum eſt verbum Domini*: le ſens eſt, *Verbum Domini quod factum eſt*: & vraiſemblablement ce ſont les Copiſtes qui ont tranſpoſé ces mots.
Ibid. Voyez ce qui a été dit de cette ſéchereſſe dans la Préface.

bres, " & le cri de la ville eſt monté *au ciel.*

3. Les plus grands ont envoyé à la fontaine " ceux qui étoient au-deſſous d'eux : ils y ſont venus pour puiſer de l'eau " & ils n'y en ont point trouvé ; ils ont reporté leurs vaiſſeaux vuides : ils ont été tout confus & affligés, & ils ont couvert leurs têtes *dans leur douleur.*

4. Les laboureurs ſont dans la conſternation, à cauſe de la ſtérilité de la terre, " & parce qu'il ne vient point de pluie ; ils ſe couvrent le viſage, *pour pleurer leur malheur.*

5. La biche s'eſt déchargée de ſon fan dans la campagne ; & *oubliant ſa tendreſſe naturelle*, elle l'a abandonné, " parce qu'elle ne trouve point d'herbe.

6. Les ânes ſauvages montent ſur les rochers, ils attirent *fortement* l'air *pour ſe rafraîchir*, comme *font* les dragons ; leurs yeux ſont tout languiſſants *& comme morts*, parce qu'il n'y a point d'herbe *pour les nourrir.*

7. Si nos iniquités rendent témoignage contre nous, *que nous avons mérité ces châtiments comme elles le font en effet*, faicendit.

3. Majores miſerunt minores ſuos ad aquam : venerunt ad hauriendum, non invenerunt aquam, reportaverunt vaſa ſua vacua : confuſi ſunt & afflicti, & operuerunt capita ſua.

4. Propter terræ vaſtitatem, quia non venit pluvia in terram, confuſi ſunt agricolæ, operuerunt capita ſua.

5. Nam & cerva in agro peperit & reliquit ; quia non erat herba.

6. Et onagri ſteterunt in rupibus ; traxerunt ventum quaſi dracones, defecerunt oculi eorum ; quia non erat herba.

7. Si iniquitates noſtræ reſponderint nobis : Domine, fac propter nomen

℣. 2. Hébr. autr. ſes orges languiſſent, & noirciſſent ſur la terre ; *ſes moiſſons périſſent ſous l'ardeur brulante qui les conſume ſur pied.* Dans l'Hébreu, les mêmes lettres SARIH, diverſement prononcées peuvent également ſignifier *portæ ejus & hordea ejus* ; cette derniere expreſſion paroît convenir mieux avec le verbe qui dans l'Hébreu ſignifie littéralement *Langueſcunt.*

℣. 3. Litt. aux eaux.

Ibid. Hébr. Litt. aux foſſes, *aux citernes où l'on conſervoit l'eau dans la ville.*

℣. 4. On lit dans l'Hébreu BABUR HADMH KTH, *propter terram confractam*, peut-être pour HABUR HADMH KSR, *proventus terræ defecit* : la récolte de la terre manque ; parce qu'il ne tombe point de pluie ſur la terre : les laboureurs ſont couverts de confuſion, *voyant leurs eſpérances fruſtrées ;* ils ſe couvrent la tête, *pour répandre en ſecret leurs larmes.*

℣. 5. On lit dans l'Hébreu : ILDH UAZUB, *peperit & relinquere*, ou *& relictus eſt*, en ſous-entendant ILDH, *pullus ejus.* Ce mot a pu être omis par les Copiſtes à cauſe de ſa reſſemblance avec celui qui précede. La biche s'eſt déchargée de ſon fan dans la campagne, & ſon fan eſt reſté abandonné, parce qu'il n'y a plus d'herbe.

tuum ; quoniam multæ ſunt averſiones noſtræ, tibi peccavimus.

tes-nous graces néanmoins, Seigneur, à cauſe de votre nom, *& pour empêcher qu'il ne ſoit blaſphémé par les nations qui vous accuſeroient, quoiqu'injuſtement, de foibleſſe ou de dureté, ſi vous abandonniez un peuple pour lequel vous avez toujours eu tant de bonté. Il eſt vrai que nous en ſommes indignes ;* car nos révoltes ſont grandes, & nous avons *grièvement* péché contre vous.

8. Expectatio Iſrael, ſalvator ejus in tempore tribulationis : quare quaſi colonus futurus es in terra, & quaſi viator declinans ad manendum ?

8. *Mais, ô unique* attente d'Iſraël, & ſon Sauveur au temps de l'affliction, voudriez-vous être " dans votre terre comme un étranger, *à qui elle n'appartiendroit pas*, ou comme un voyageur qui ſe détourne *de ſon chemin, & qui entre dans une hôtellerie* pour *n'y* demeurer *que peu de temps* ?

9. Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non poteſt ſalvare ? tu autem in nobis es, Domine, & nomen tuum invocatum eſt ſuper nos ; ne dereliquas nos.

9. Pourquoi ſerez-vous à notre égard comme un homme errant & vagabond, *qui n'a point de demeure fixe,*" ou comme un homme fort, *mais* qui ne peut pas ſauver *ceux qu'il veut* ? pour vous, Seigneur, vous êtes dans nous, *comme dans votre héritage* ; nous portons votre nom, *comme vous appartenant* : ne nous abandonnez point ; *vous êtes tout-puiſſant pour nous ſauver.*

10. Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes ſuos, & non quievit, & Domino non placuit : Nunc recordabitur iniquitatum eorum, & viſitabit peccata eorum.

10. *Mais* voici ce que dit le Seigneur à ce peuple qui aime à remuer ſes pieds, *& à courir d'idole en idole*, qui ne demeure point en repos, & qui n'eſt point agréable au Seigneur : Le Seigneur rappellera ſes iniquités dans ſon ſouvenir, & il viſitera ſes péchés *dans ſa colere.*

11. Et dixit Dominus ad me : Noli orare pro populo iſto in bonum.

11. Le Seigneur me dit encore : Ne me priez point de faire grace à ce peuple. *Supr.* VII. 16. XI. 14.

℣. 8. Litt. pourquoi ſerez-vous dans votre terre comme un étranger, &c.

℣. 9. Hébr. autr. comme un homme intimidé *par la préſence des ennemis*, comme un homme fort, *mais*, &c.

12. Lorſqu'ils jeûneront, je n'écouterai " point leurs prieres ; & quoiqu'ils m'offrent des holocauſtes & des ſacrifices, " je ne les recevrai point, parce que je veux les exterminer par l'épée, par la famine & par la peſte.

12. Cùm jejunaverint, non exaudiam preces eorum : & ſi obtulerint holocautomata, & victimas, non ſuſcipiam ea : quoniam gladio, & fame, & peſte conſumam eos.

13. Alors je dis : Ah, ah, ah, " Seigneur Dieu, *ayez pitié de ce peuple, qui eſt ſéduit par* les *faux* Prophetes, *qui leur parlent en votre nom ; car ils* leur diſent *ſans ceſſe :* Vous ne verrez point l'épée, *ni la guerre que Jérémie vous annonce ;* & la famine *dont il vous menace*, ne ſera point parmi vous : mais le Seigneur, *bien loin de vous affliger*, vous donnera en ce lieu une véritable paix.

Supr. ℣. 11. *Infr.* XXIII. 17.

13. Et dixi : A, a, a, Domine Deus : Prophetæ dicunt eis : Non videbitis gladium, & fames non erit in vobis ; ſed pacem veram dabit vobis in loco iſto.

14. Le Seigneur me répondit : Les Prophetes *qui parlent de la ſorte* prophétiſent fauſſement en mon nom ; je ne les ai point envoyés, je ne leur ai point ordonné *de dire* ce qu'ils diſent, & *même* je ne leur ai point parlé. Les prophéties qu'ils vous débitent, ſont des viſions pleines de menſonges : ils parlent en devinant ; ils publient les illuſions trompeuſes *de leur eſprit*, " & les ſéductions de leur cœur.

Infr. XXIX. 9.

14. Et dixit Dominus ad me : Falsò Prophetæ vaticinantur in nomine meo : non miſi eos, & non præcepi eis, neque locutus ſum ad eos : viſionem mendacem, & divinationem, & fraudulentiam, & ſeductionem cordis ſui prophetant vobis.

15. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur, touchant les Prophetes qui prophétiſent en mon nom, quoique je ne le aye point envoyés, en diſant, L'épée & la famine n'affligeront point cette terre : Ces Prophetes périront eux-

15. Idcircò hæc dicit Dominus de prophetis qui prophetant in nomine meo, quos ego non miſi dicentes : Gladius & fa-

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu : je n'écouterai point leurs plaintes, *leurs cris.*

Ibid. Hébr. litt. & des offrandes *de farine.*

℣. 13. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu : Helas !

℣. 14. On lit dans l'Hébreu irréguliérement UALUL, pour UALIL, *& vanitatem* ; ſelon les Rabbins ; ou peut-être ſimplement ALIL, *vanitatis*, en ce ſens, *& divinationem vanitatis* ; c'eſt-à-dire, *vanam* : des viſions de menſonge, de fauſſes divinations & les illuſions de leur propre cœur.

mes

mes non erit in terrâ hac : in gladio & fame conſumentur prophetæ illi.

16. Et populi quibus prophetant, erunt projecti in viis Jeruſalem præ fame & gladio, & non erit qui ſepeliat eos, ipſi & uxores eorum, filii & filiæ eorum : & effundam ſuper eos malum ſuum.

17. Et dices ad eos verbum iſtud : Deducant oculi mei lacrymam per noctem & diem, & non taceant : quoniam contritione magnâ contrita eſt virgo filia populi mei, plagâ peſſimâ vehementer.

18. Si egreſſus fuero ad agros, ecce occiſi gladio: & ſi introiero in civitatem, ecce attenuati fame: Propheta quoque & ſacerdos abierunt in terram quam ignorabant.

19. Numquid projiciens abjeciſti Judam? aut Sion abominata eſt anima tua? quare ergo percuſſiſti nos, ita ut nulla ſit ſanitas? expectavimus pa-

mêmes par l'épée & par la famine.

16. Et les corps morts de ceux à qui ils prophétiſent ſeront jettés dans les rues de Jéruſalem, après avoir été conſumés par la famine & par l'épée : ſans qu'il y ait perſonne pour les enſévelir. Ils y ſeront jettés, eux & leurs femmes, leurs fils & leurs filles ; & je ferai tomber ſur eux les maux qu'ils ont faits.

17. Et *en leur annonçant ces maux qui leur ſont préparés*, vous leur direz cette parole : Que mes yeux verſent jour & nuit des ruiſſeaux de larmes, & qu'ils ne ſe taiſent point, parce que la vierge, la fille de mon peuple, *Jéruſalem cette grande ville*, a été accablée ſous la grandeur de ſes ruines, & que ſa plaie eſt mortelle & *incurable*. *Thren.* 1. 16. II. 18.

18. Si je ſors à la campagne, je trouve des gens que l'épée a tranſpercés ; ſi j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui ſont conſumés par la famine : les Prophètes mêmes & les Prêtres ont été emmenés en une terre qui leur étoit inconnue. "

19. *Seigneur*, avez-vous rejetté & *abandonné* Juda pour toujours ? Sion eſt-elle devenue l'horreur de votre ame? Pourquoi donc nous avez-vous frappés d'une plaie qui eſt incurable ? Nous attendions " la paix, & la paix n'eſt point venue ; nous eſpérions la guériſon *Supr.* VIII. 15.

℣. 18. Hébr. autr. Les Prophetes mêmes & les Prêtres mêmes ſont étendus par terre palpitants, & ſans connoiſſance *ſuccombant eux-mêmes à la défaillance qui fait périr les autres.*

℣. 19. On lit dans l'Hébreu QUH, *expecta*, pour QUINU, *expectavimus.*

& nous voici dans le trouble.

cem, & non eſt bonum; & tempus curationis, & ecce turbatio.

20. Seigneur, nous reconnoiſſons nos impiétés & l'iniquité de nos peres : *nous avouons que nous ne ſouffrons ces maux que* parce que nous avons péché contre vous.

20. Cognovimus, Domine, impietates noſtras, iniquitates patrum noſtrorum, quia peccavimus tibi.

21. *Mais* ne nous laiſſez pas tomber dans l'opprobre, afin que votre nom ne ſoit pas déshonoré; & ne nous couvrez pas de confuſion, en permettant que le *temple, qui eſt le* trône de votre gloire, ſoit foulé aux pieds *par nos ennemis.* " Souvenez-vous de l'alliance que vous avez faite avec nous; & ne la rendez pas inutile, *en nous perdant entiérement. Nous ne pouvons mettre notre eſpérance qu'en vous ſeul.*

21. Ne des nos in opprobrium propter nomen tuum, neque facias nobis contumeliam ſolii gloriæ tuæ : recordare, ne irritum facias fœdus tuum nobiſcum.

22. *En effet*, y a-t-il quelqu'un parmi les faux dieux des nations qui faſſe pleuvoir, ou qui répande les eaux du ciel ſur la terre? " n'eſt-ce pas vous qui êtes le Seigneur notre Dieu, que nous attendons *pour nous ſecourir*? n'eſt-ce pas vous qui faites tout ce *qui ſe fait dans le ciel & ſur la terre? Après donc nous avoir fait ſentir les effets de votre colere, faites-nous ſentir ceux de votre miſéricorde.*

22. Numquid ſunt in ſculptilibus gentium qui pluant? aut cœli poſſunt dare imbres? nónne tu es Dominus Deus noſter, quem expectavimus? tu enim feciſti omnia hæc.

℣. 21. Hébr. autr. & ne permettez pas que le trône de votre gloire tombe dans l'aviliſſement, *dans le mépris.*

℣. 22. Autr. ou ſont-ce les cieux qui donnent les pluies?

CHAPITRE XV.

Le Seigneur refuſe de pardonner aux habitants de Juda. Le Prophete ſe plaint d'être devenu un ſujet de contradiction à ſon peuple. Il implore le ſecours du Seigneur. Le Seigneur lui promet de le remplir de force, & de le délivrer de ſes ennemis.

1. ET dixit Dominus ad me : Si ſteterit Moyſes & Samuel coram me, non eſt anima mea ad populum iſtum : ejice illos à facie mea, & egrediantur.

1. LE Seigneur me dit encore : Quand Moyſe & Samuel ſe préſenteroient devant moi *pour implorer ma miſéricorde*, mon cœur ne ſe tourneroit pas vers ce peuple : *c'eſt donc en vain qu'ils viennent eux-mêmes me prier.* Chaſſez-les " de devant ma face, & qu'ils ſe retirent.

2. Quòd ſi dixerint ad te : Quò egrediemur, dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Qui ad mortem, ad mortem : & qui ad gladium, ad gladium : & qui ad famem, ad famem : & qui ad captivitatem, ad captivitatem.

2. S'ils vous diſent : Où irons-nous? vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur : *Que celui* qui, *en punition de ſes péchés, eſt deſtiné* à mourir, meure ; *que celui* qui *eſt deſtiné* à périr par l'épée, périſſe par l'épée ; *& que celui* qui *eſt deſtiné* à périr par la famine, périſſe par la famine ; *enfin que celui* qui *eſt deſtiné* à aller en captivité, aille en captivité. *Ce ſont les maux qui arriveront à ce peuple.* Zach. xi 9.

3. Et viſitabo ſuper eos quatuor ſpecies, dicit Dominus : Gladium ad occiſionem, & canes ad lacerandum, & volatilia cœli & beſtias terræ ad devorandum & diſſipandum.

3. *Car* j'enverrai pour les punir quatre fleaux différents, " dit le Seigneur : L'épée pour les tuer, les chiens pour les déchirer, les oiſeaux du ciel & les bêtes de la terre pour les dévorer & les mettre en pieces :

℣. 1. Le pronom *illos* eſt omis eſt dans l'Hébreu : ce n'eſt qu'une lettre ם ; & il a été facile de l'omettre, parce qu'elle eſt répétée au commencement du verſet ſuivant.

℣. 3. Vulg. lit. *Viſitabo.* L'Hébreu peut également ſignifier, *Præficiam* : & c'eſt le ſens qui paroît convenir mieux ici : Je commettrai pour les punir quatre ſortes *d'inſtruments.*

4. Reg. XI. 2. 11.

4. & je les expoſerai à la perſécution pleine de fureur de tous les royaumes de la terre, *où ils ſeront diſperſés*, " à cauſe *des abominations* de Manaſſé fils d'Ezéchias Roi de Juda, & de tous les crimes qu'il a commis dans Jéruſalem; *abominations qu'ils ont imitées, & dont ils n'ont pas fait pénitence comme lui.*

5. Qui *donc* ſera touché de compaſſion pour vous, ô Jéruſalem ? qui s'attriſtera de vos maux ? qui priera pour obtenir votre paix ? *Perſonne. Tous reconnoîtront que vous méritez ces châtiments.*

6. *En effet*, vous m'avez abandonné, dit le Seigneur ; vous êtes retournée en arriere : c'eſt pourquoi j'étendrai ma main ſur vous, & je vous perdrai ; car je ſuis las de vous conjurer *en vain de revenir à moi.*"

7. Je prendrai le van *contre vos enfants, ô Jéruſalem*, & je les diſperſerai juſqu'aux extrêmités de la terre. " J'ai tué & j'ai perdu *une grande partie de* mon peuple ; & néanmoins *les autres ont perſiſté dans leur malice*, & ils ne ſont pas revenus *de l'égarement* de leurs voies.

8. J'ai fait plus de veuves parmi eux qu'il n'y a de grains de ſable dans la mer ; j'ai fait venir un ennemi pour les perdre, qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs meres ; " j'ai frappé leurs villes d'une terreur ſoudaine & *univerſelle.*"

4. Et dabo eos in fervorem univerſis regnis terræ : propter Manaſſen filium Ezechiæ regis Juda, ſuper omnibus quæ fecit in Jeruſalem.

5. Quis enim miſerebitur tuî, Jeruſalem, aut quis contriſtabitur pro te? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua ?

6. Tu reliquiſti me, dicit Dominus, retrorsùm abiiſti : & extendam manum meam ſuper te, & interficiam te : laboravi rogans.

7. Et diſpergam eos ventilabro in portis terræ : interfeci & diſperdidi populum meum, & tamen à viis ſuis non ſunt reverſi.

8. Multiplicatæ ſunt mihi viduæ ejus ſuper arenam maris : induxi eis ſuper matrem adoleſcentis vaſtatorem meridie : miſi ſuper civitates repentè terrorem.

℣. 4. Hébr. autr. Je les réduirai à un état d'agitation *& de diſperſion* dans tous les royaumes de la terre.

℣. 6. Hébr. litt. Je ſuis las de me repentir *de mes menaces*, *& d'en ſuſpendre l'exécution.*

℣. 7. & à la lettre, aux portes de la terre. Cela pourroit ſignifier : je les menerai aux extrêmités de leur pays pour les diſperſer de là au milieu des peuples.

℣. 8. On lit dans l'Hébreu AL AM EKUR, *ſuper matrem adoleſcentis* ; l'Interprete Syriaque liſoit, AL AM UAL EKUR, *ſuper matrem & ſuper adoleſcentem*, un ennemi qui a tué en plein midi la mere & les enfants *ſans diſtinction d'âge ni de ſexe.*

Ibid. Hébr. litt. *ſuper eam repentè civitatem & terrores.* Il y a lieu de préſumer qu'au

9. Infirmata eſt quæ peperit ſeptem, defecit anima ejus: occidit ei ſol, cùm adhuc eſſet dies: confuſa eſt, & erubuit: & reſiduos ejus in gladium dabo in conſpectu inimicorum eorum, ait Dominus.

9. Celle qui avoit eu tant d'enfants, a ceſſé *tout d'un coup* d'en avoir; " ſon ame eſt tombée dans la défaillance; le ſoleil s'eſt couché pour elle, " lorſqu'il étoit encore jour; elle eſt couverte de confuſion & de honte; & s'il " lui reſte encore quelques enfants, je les ferai paſſer au fil de l'épée à la vue de leurs ennemis, dit le Seigneur. 1. *Reg.* II. 5. *Amos.* VIII. 9.

10. Væ mihi, mater mea: quare genuiſti me, virum rixæ, virum diſcordiæ in univerſa terra? non fœneravi, nec fœneravit mihi quiſquam: omnes maledicunt mihi.

10. Hélas, ma mere, que je ſuis malheureux! Pourquoi " m'avez-vous mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de diſcorde dans toute la terre? Je n'ai point donné d'argent à intérêt, & perſonne ne m'en a donné; *ainſi je n'ai rien à démêler avec perſonne;* & cependant tous me couvrent de malédictions *& d'injures.* "

11. Dicit Dominus: Si non reliquiæ tuæ in bonum, ſi non occurri tibi in tempore afflictionis, & in tempore tribulationis, adversùs inimicum.

11. Alors le Seigneur me répondit: *Ne vous impatientez pas de ce que vous ſouffrez pour annoncer ma parole;* je vous jure que vous ſerez à la fin comblé de biens, " que je vous aſſiſterai dans l'affliction; & *que*, lorſqu'on vous perſécutera, *je vous ſoutiendrai* contre vos ennemis. *Pour eux, ils ne pourront réſiſter à ceux que je leur ſuſciterai.*

12. Numquid fœderabitur ferrum ferro ab Aquilone, & æs?

12. *En effet*, le fer *commun* peut-il s'allier avec le fer qui vient de l'aquilon? & l'airain *peut-il s'accorder avec l'acier?* "

lieu de ALIH, *ſuper eam*, il faudroit lire, ALIHM; *ſuper eos*; & qu'au lieu de AIR (par *aïn*,) *civitatem*, on auroit pu lire AID, (par *aleph*,) *calamitatem*: Je ferai tomber ſur eux ſubitement le déſaſtre & les frayeurs.

℣. 9. Litt. Celle qui avoit eu ſept enfants, eſt demeurée languiſſante *par la douleur de leur perte.* » Le nombre de ſept ſe prend indéfiniment.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement BAH SMSH, pour BA SIMSH, ſelon les Rabbins, *occidit ſol ejus*; ou peut-être BA HSMSH, dans le même ſens.

Ibid. Hébr. s'il leur reſte, &c.

℣. 10. Hébr. litt. parce que vous m'avez mis au monde, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement CLH MQLLUNI, pour CLM MQLLINI, *omnes maledicunt mihi.*

℣. 11. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement SRUTC, pour SARITC, ſelon les Rabbins & ſelon la Vulgate *reſiduum tuum*; ou peut-être ISRTIC, *direxi te*: Je vous jure que je vous conduirai à une heureuſe iſſue.

℣. 12. Hébr. autr. le fer & *ſur-tout* le fer de l'Aquilon, *c. à. d. l'acier*, peut-il s'al-

Non. Mais le plus fort conſume le plus foible : ainſi les Chaldéens détruiront entiérement les Juifs.

13. *Oui, peuple infidele*, j'abandonnerai au pillage dans tous vos confins vos richeſſes & vos tréſors ; *ils ſeront tous enlevés*, ſans que vous en receviez aucun prix, à cauſe de la multitude de vos péchés. "

14. Je ferai venir vos ennemis d'une terre que vous ne connoiſſez point ; " parce que le feu de ma fureur s'eſt allumé, & qu'il vous embraſera de ſes flammes.

15. Seigneur, vous qui connoiſſez *mon innocence & les maux que je ſouffre*, ſouvenez-vous de moi, viſitez-moi, & défendez-moi " contre ceux qui me perſécutent : n'entreprenez pas ma défenſe avec tant de patience *& de lenteur* : vous ſavez " que c'eſt pour vous que je ſouffre les opprobres *que l'on me fait.*

16. *Vous ſavez que* j'ai trouvé " vos paroles, *& que* je m'en ſuis nourri, & *que*

13. Divitias tuas & theſauros tuos in direptionem dabo gratis, in omnibus peccatis tuis, & in omnibus terminis tuis.

14. Et adducam inimicos tuos de terra quam neſcis : quia ignis ſuccenſus eſt in furore meo, ſuper vos ardebit.

15. Tu ſcis, Domine ; recordare meî, & viſita me, & tuere me ab his qui perſequuntur me, noli in patientia tua ſuſcipere me : ſcito quoniam ſuſtinui propter te opprobrium.

16. Inventi ſunt ſermones tui, & comedi eos,

lier à l'airain ? » L'acier de la Judée venoit du pays des Chalybes, ſitué du côté de l'aquilon à l'égard de la Judée ; c'eſt du nom même de ces peuples qu'eſt venu en latin le nom de l'acier ; *chalibs*. Peut-être qu'au lieu de HIRA, *numquid ſociabitur*, il faudroit lire AAIR, *ſuſcitabo*, qui répondroit au *dabo* du ℣. ſuiv. Peut-être qu'au lieu de la répétition du mot BRZL, *ferrum*, il faudroit lire BRZNIC, *in principes tuos* ; & alors peut-être qu'au lieu de KILC, *divitias tuas*, ou *exercitum tuum*, il faudroit lire BKILC, *in exercitum tuum*, en le joignant à ce verſet en ce ſens : *Suſcitabo in principes tuos ferrum ab Aquilone, & æs in exercitum tuum.* Je ſuſciterai contre vos Princes le fer de l'aquilon, & l'airain contre votre armée : *j'aménerai contre vous une puiſſance à laquelle vous ne pourrez réſiſter.*

℣. 13. L'Hébreu met la conjonction *&*, également avant les deux derniers *in* ; les Septante & la Vulgate ne la mettent qu'avant le dernier ; mais le ſens paroît exclure également les deux.

℣. 14. On lit dans l'Hébreu BARS, *in terra*, la Vulgate ſuppoſe MARS, *de terra*, comme néceſſaire avec UHABRTI, *& adducam*. Mais les Septante & l'Interprete Syrien ont lu UHABDTI, *& ſervire faciam*, qui convient parfaitement avec BARS, *in terra*. Je vous réduirai à ſervir vos ennemis dans une terre que vous ne connoiſſez pas.

℣. 15. Hébr. & tirez *vous-même* vengeance de ceux, &c.

Ibid. Litt. Sachez, *reconnoiſſez* que, &c.

℣. 16. Peut-être qu'au lieu de NMSAU, *inventi ſunt* ; il faudroit lire NMTQU, *dulces facti ſunt*. Vos paroles me ſont devenues douces.

& factum eſt mihi verbum tuum in gaudium & in lætitiam cordis mei: quoniam invocatum eſt nomen tuum ſuper me, Domine Deus exercituum.

votre parole eſt devenue la joie & les délices de mon cœur; *vous ſavez encore que*, parce que j'ai porté le nom de votre Prophete, " ô Seigneur Dieu des armées,

17. Non ſedi in concilio ludentium, & gloriatus ſum à facie manûs tuæ: ſolus ſedebam, quoniam comminatione repleſti me.

17. je ne me ſuis point trouvé dans les aſſemblées de ceux qui ſe divertiſſent; je ne me ſuis point *non plus* glorifié d'être envoyé de votre part, *je ne me ſuis point élevé de cet honneur:* mais je me ſuis tenu *retiré* & ſolitaire, parce que vous m'avez rempli de paroles menaçantes *contre mon peuple, qui m'ont attiré ſa haine, & l'ont éloigné de moi." C'eſt pour vous, Seigneur, que je ſouffre ces mauvais traitements.* *Pſal.* I, 1. XXV. 14.

18. Quare factus eſt dolor meus perpetuus, & plaga mea deſperabilis renuit curari? facta eſt mihi quaſi mendacium aquarum infidelium.

18. Pourquoi *donc* ma douleur eſt-elle devenue continuelle, *& ſans aucun ſoulagement de votre part?* pourquoi ma plaie eſt-elle déſeſpérée, & refuſe-t-elle de ſe guérir? Elle eſt à mon égard comme une eau trompeuſe, à laquelle on ne peut ſe fier: *" je n'en trouve point le fond, & je n'oſe me promettre de la voir ceſſer. J'ai parlé de la ſorte dans l'abattement de mon cœur.* *Infr.* XVII. 15.

19. Propter hoc hæc dicit Dominus: Si converteris, convertam te, & ante faciem meam ſtabis: & ſi ſeparaveris pretioſum à vili, quaſi

19. C'eſt pourquoi voici ce que m'a dit le Seigneur: *Jérémie*, ſi vous vous tournez vers moi, *par une exacte fidélité à tout ce que je demande de vous, & par une entiere confiance en ma bonté*, je ferai que vous changerez vous-même *de ſentiment*; & que, *perdant ces craintes &*

Ibid. Autr. parce que j'ai porté votre nom, *le nom d'homme de Dieu.* » On nommoit ainſi les Prophetes.

℣. 17. Hébr. autr. parce que vous m'avez rempli d'indignation *contre les iniquités du peuple.*

℣. 18. On lit dans l'Hébreu HIU THIH, *eſſendo eris*, peut-être pour KIH THIH, *vita mea erit.* On y lit CMU ACZB, *quaſi mendacium*, peut-être pour CMI ACZB, *quaſi aquas mendacii*; ce qui s'accorderoit avec l'expreſſion ſuivante de l'Hébreu *aquas (quæ) non fideles ſunt.* Pourquoi ma vie eſt-elle devenue comme une eau trompeuſe, comme une eau qui n'eſt pas fidele, *comme une eau prête à manquer? pourquoi ſuis-je expoſé à la mort, dont mes ennemis me menacent?*

ces vaines inquiétudes, vous demeurerez ferme devant ma face, *comme mon ſerviteur très-cher & très-fidele :"* & ſi vous ſavez diſtinguer ce qui eſt précieux de ce qui eſt vil, *en reconnoiſſant la différence qu'il y a entre la vérité de mes promeſſes & la vanité des menaces de vos ennemis*, vous ſerez alors comme la bouche de Dieu ; *vous parlerez avec force & avec intrépidité ;"* & ce ne ſera pas vous qui vous tournerez vers le peuple, *pour vous accommoder à ſes deſirs, & pour implorer ſon ſecours ;* mais ce ſera ce peuple qui ſe tournera vers vous, *pour obéir à vos paroles, & pour vous demander l'aſſiſtance de vos prieres & de vos conſeils.*

os meum eris : convertentur ipſi ad te, & tu non convertêris ad eos.

20. Et je vous rendrai à l'égard de ce peuple, comme un mur d'airain fort & *inébranlable* ; car ils vous feront la guerre, & ils n'auront ſur vous aucun avantage, parce que je ſuis avec vous, pour vous ſauver & pour vous délivrer, dit le Seigneur.

20. Et dabo te populo huic in murum æreum, fortem : & bellabunt adversùm te, & non prævalebunt : quia ego tecum ſum, ut ſalvem te, & eruam te, dicit Dominus.

21. Je vous dégagerai donc des mains des méchants, & je vous préſerverai de la puiſſance des forts *qui oſeront s'élever contre vous.*

21. Et liberabo te de manu peſſimorum, & redimam te de manu fortium.

✝. 19. Peut-être qu'au lieu de AM TSUB UASIBC, *ſi converteris, convertam te*, il faudroit lire AM TSB AUSIBC, *ſi ſedes, ſedere te faciam*, ſi vous demeurez en repos, je vous donnerai le repos ; *ſi vous banniſſez de votre cœur l'inquiétude, je vous procurerai le repos que vous deſirez.*

Ibid. L'Hébreu ſignifie à la lettre, *ſi eduxeris*, ſi vous faites ſortir le précieux du vil, *ſi du vil abaiſſement où vous êtes, vous faites ſortir le ſon précieux de mes oracles*, vous ſerez comme ma bouche.

CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

Le Seigneur défend à ſon Prophete de ſe marier, & de prendre part au deuil ou à la joie de ſon peuple, à cauſe des vengeances qui ſont près de tomber ſur eux. Captivité des enfants d'Iſraël ; leur délivrance. Double expédition de Nabuchodonoſor. Converſion des Gentils.

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Non accipies uxorem, & non erunt tibi filii & filiæ in loco iſto.

3. Quia hæc dicit Dominus ſuper filios & filias qui generantur in loco iſto ; & ſuper matres eorum, quæ genuerunt eos ; & ſuper patres eorum, de quorum ſtirpe ſunt nati in terra hac :

4. Mortibus ægrotationum morientur ; non plangentur & non ſepelientur, in ſterquilinium ſuper faciem terræ erunt : & gladio & fame conſumentur, & erit cadaver eorum in eſcam volatilibus cœli, & beſtiis terræ.

5. Hæc enim dicit Dominus : Ne ingrediaris domum convivii, neque vadas ad plangendum,

1. ALors le Seigneur me dit :

2. Vous ne prendrez point de femme, & vous n'aurez point de fils ni de filles en ce lieu.

3. Car voici ce que dit le Seigneur, touchant les fils & les filles qui naiſſent en ce lieu, touchant les meres qui les ont mis au monde, & les peres qui leur ont donné la vie :

4. Ils mourront de divers genres de maladies ; ils ne ſeront ni pleurés, ni enſévelis : ils ſeront expoſés comme un fumier ſur la face de la terre : ils ſeront conſumés par l'épée & par la famine ; & leurs corps morts ſeront en proie aux oiſeaux du ciel, & aux bêtes de la terre.

5. Car voici ce que dit le Seigneur : N'entrez point dans une maiſon de *deuil*, *ne vous trouvez point au* feſtin *qui s'y fait après les funérailles*, " & n'y allez point

℣. 5. C'eſt le ſens de l'Hébreu : dans une maiſon de feſtin funebres.

pour *y* pleurer *les morts*, ou pour conſoler ceux qui y ſont : parce que j'ai retiré ma paix de ce peuple, dit le Seigneur ; j'en ai retiré ma bonté & mes miſéricordes.

neque conſoleris eos : quia abſtuli pacem meam à populo iſto, dicit Dominus, miſericordiam & miſerationes.

6. Ils mourront *tous* en cette terre, grands & petits : ils ne ſeront ni enſévelis, ni pleurés : on ne ſe découpera point le corps pour faire leur deuil, & on ne ſe raſera point les cheveux, *pour marquer ſa triſteſſe.* "

6. Et morientur grandes & parvi in terra iſta : non ſepelientur neque plangentur, & non ſe incident, neque calvitium fiet pro eis.

7. On ne donnera point de pain à celui qui pleure un mort, pour le ſoulager *dans ſa douleur* ; & on ne lui donnera point à boire pour le conſoler de la mort de ſon pere & de ſa mere. " *Perſonne ne lui rendra ces offices de charité, parce que tous ſeront dans la même affliction.*

7. Et non frangent inter eos lugenti panem ad conſolandum ſuper mortuo : & non dabunt eis potum calicis ad conſolandum ſuper patre ſuo & matre.

8. N'entrez point *non plus* dans une maiſon de feſtin, *de noces, ou de réjouiſſance*, pour vous aſſeoir *avec ce peuple*, pour manger & pour boire avec eux, *ce ſont des impies, avec leſquels je veux que vous n'ayez aucun commerce, & que je ſuis ſur le point d'exterminer.*

8. Et domum convivii non ingrediaris, ut ſedeas cum eis, & comedas, & bibas :

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je ferai ceſſer dans ce lieu, en vos jours & à vos yeux,

9. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Ecce ego auferam

" ℣. 6. On lit dans l'Hébreu au ſingulier ITGDD, *incidatur*, & IQRH, *decalvabitur*, pour ITGDDU, *incidentur*, & IQRKU, *decalvabuntur*. Quant à ces marques de deuil, voyez la *Diſſertation ſur les Funérailles* à la tête de l'Eccléſiaſtique.

℣. 7. Le mot *panem*, n'eſt point exprimé dans l'Hébreu ſi ce n'eſt que les Copiſtes ayent mis LHM, *eis*, pour LHM, *panem*, & alors le ſens de l'Hébreu ſeroit, *& non frangent panem ſuper lugente ad conſolandum eum ſuper mortuo* : mais cela ne s'accorderoit pas avec le pronom pluriel *eis* du membre ſuivant. Il paroît plus vraiſemblable qu'il faut conſerver LHM, *eis*, & qu'au lieu de AL ABL, *ſuper lugente*, il faudroit lire AGT ABL, *placentam luctûs*, ce qui répondroit à l'expreſſion *calicem conſolationum* du membre ſuivant dans l'Hébreu ; & au lieu de LNHMU, *ad conſolandum eum*, la Vulgate même ſuppoſe ſimplement LNHM, *ad conſolandum*. Le ſens ſeroit donc : On ne leur rompra point le gâteau de deuil pour les conſoler ſur un mort ; & on ne leur donnera point à boire le calice de conſolations ſur *la mort de* leur pere ou *de* leur mere.

de loco iſto in oculis veſtris, & in diebus veſtris, vocem gaudii & vocem lætitiæ, vocem ſponſi & vocem ſponſæ.

tous les cris de joie & les chants de réjouiſſance, les cantiques de l'épouſe & les chanſons de l'époux.

10. Et cùm annuntiaveris populo huic omnia verba hæc, & dixerint tibi : Quare locutus eſt Dominus ſuper nos omne malum grande iſtud ? quæ iniquitas noſtra ? & quod peccatum noſtrum, quod peccavimus Domino Deo noſtro ?

10. Et lorſque vous annoncerez ces paroles à ce peuple, & qu'ils vous diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il réſolu de nous affliger de ſi grands maux ? quelle eſt notre iniquité ? quel eſt le péché que nous avons commis contre le Seigneur notre Dieu ? *Supr.* v. 11.

11. Dices ad eos : Quia dereliquerunt me patres veſtri, ait Dominus : & abierunt poſt deos alienos, & ſervierunt eis, & adoraverunt eos : & me dereliquerunt, & legem meam non cuſtodierunt.

11. Vous leur direz : C'eſt parce que vos peres m'ont abandonné, dit le Seigneur, qu'ils ont couru après des dieux étrangers, qu'ils les ont ſervis & adorés, & qu'ils m'ont abandonné, & n'ont point obſervé ma loi.

12. Sed & vos pejus operati eſtis, quàm patres veſtri : ecce enim ambulat unuſquiſque poſt pravitatem cordis ſui mali, ut me non audiat.

12. Mais vous-mêmes, *qui demandez pourquoi je veux vous punir*, vous avez encore fait plus de mal que vos peres ; car chacun de vous ſuit *les égarements &* la corruption de ſon mauvais cœur, & ne veut point écouter ma voix. " *Supr.* VII. 26.

13. Et ejiciam vos de terra hac, in terram quam ignoratis vos & patres veſtri : & ſervietis ibi diis alienis die ac nocte, qui

13. Je vous chaſſerai donc de ce pays ; *je vous tranſporterai* dans une terre qui vous eſt inconnue, comme elle l'a été à vos peres, & vous ſervirez là jour & nuit des dieux étrangers qui ne vous donne-

℣. 11. & 12. Autr. C'eſt parce qu'après que vos peres m'ont abandonné, &c. vous-mêmes vous avez encore fait plus de mal, &c.

ront aucun repos : " *mais enfin je vous délivrerai de tous ces maux.*

14. C'eſt pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus à l'avenir, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de l'Egypte;

15. mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de la terre de l'aquilon, " & de tous les pays où je les aurai chaſſés, *& où ils demeureront captifs*, juſqu'à ce que je les ramene en cette terre que j'ai donnée à leurs peres. "

16. *Car* j'enverrai *contre eux* beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, & ils les prendront à la pêche; & je leur enverrai enſuite beaucoup de chaſſeurs, & ils iront les chercher pour les prendre dans toutes les montagnes, dans toutes les collines, & dans les cavernes des rochers, *où ils ſe ſeront retirés pour ſe dérober à la fureur de ces ennemis que je leur aurai ſuſcités, & auxquels ils ne pourront échapper.* "

17. *Car* mes regards ſont arrêtés ſur leurs voies; elles ne me ſont point cachées, & leur iniquité n'a pu ſe dérober à mes yeux.

non dabunt vobis requiem.

14. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non dicetur ultrà, Vivit Dominus, qui eduxit filios Iſrael de terra Ægypti;

15. ſed, Vivit Dominus, qui eduxit filios Iſrael de terra Aquilonis, & de univerſis terris, ad quas ejeci eos: & reducam eos in terram ſuam, quam dedi patribus eorum.

16. Ecce ego mittam piſcatores multos, dicit Dominus, & piſcabuntur eos: & poſt hæc mittam eis multos venatores, & venabuntur eos de omni monte, & de omni colle, & de cavernis petrarum.

17. Quia oculi mei ſuper omnes vias eorum: non ſunt abſconditæ à facie mea, & non fuit occultata iniquitas eorum ab oculis meis.

℣. 13. Hébr. autr. parce que je ne vous ferai point trouver grace *au milieu des peuples où vous ſerez emmenés captifs.*

℣. 15. c. à. d. de la Chaldée.

Ibid. Hébr. autr. & de tous les pays où il les avoit chaſſés. Car je les raménerai dans leur terre que j'ai donnée à leurs peres.

℣. 16. Hébr. litt. J'enverrai *mes ordres* à beaucoup de pêcheurs; .... & après cela, j'enverrai de même *mes ordres* à beaucoup de chaſſeurs. Ces pêcheurs & ces chaſſeurs ſont les Chaldéens, dont le Seigneur diſtingue les premieres expéditions, qui arriverent, l'une ſous Joakim, & l'autre ſous Jéchonias, & la derniere, qui fut la plus violente, ſous Sédécias.

18. Et reddam primùm duplices iniquitates & peccata eorum : quia contaminaverunt terram meam in morticinis idolorum ſuorum, & abominationibus ſuis impleverunt hæreditatem meam.

18. *Ainſi* je leur rendrai premiérement au double " ce que mérite leur iniquité & leurs péchés, parce qu'ils ont ſouillé ma terre par l'horrible puanteur de leurs idoles, & qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations ; *& enſuite je les délivrerai.*

19. Domine, fortitudo mea, & robur meum, & refugium meum in die tribulationis : ad te gentes venient ab extremis terræ, & dicent : Verè mendacium poſſederunt patres noſtri, vanitatem, quæ eis non profuit :

19. Seigneur, qui êtes ma force, mon appui, & mon refuge au jour de l'affliction, les nations, *touchées de ces effets de votre juſtice & de votre miſéricorde*, viendront à vous des extrêmités de la terre ; & elles diront : Il eſt vrai que nos peres, *en prenant des idoles pour leurs dieux*, n'ont poſſédé que le menſonge, & qu'un néant qui leur a été inutile. "

20. Numquid faciet ſibi homo deos, & ipſi non ſunt dii ?

20. *En effet*, comment un homme ſe feroit-il lui-même des dieux ? certainement ce ne ſont pas des dieux. *Il eſt vrai, Jérémie, que les nations les plus reculées viendront à moi, dit le Seigneur ; mais il faut auparavant que je les humilie, & que je leur faſſe ſentir qui je ſuis.*

21. Idcircò ecce ego oſtendam eis per vicem hanc, oſtendam eis manum meam & virtutem meam : & ſcient quia nomen mihi Dominus.

21. C'eſt donc maintenant, c'eſt préſentement que je vais leur faire voir que ma main eſt toute-puiſſante ; & *alors* ils ſauront que mon nom eſt JEHOVA, l'Etre ſuprême, " *& que ce nom ne convient qu'à moi ſeul. C'eſt ce que Juda n'a point encore voulu comprendre.*

℣. 18. Rendre au double, ſignifie punir avec une grande ſévérité. C'eſt ce que nous appellerions en françois, *punir en frappant à coups redoublés.* Voyez au Chap. XVII. ℣. 18. une expreſſion ſemblable.

℣. 19. La converſion des Gentils eſt ici aſſez évidemment annoncée : elle a commencé au temps des Apôtres ; elle s'eſt perpétuée de ſiecle en ſiecle & recevra ſon dernier accompliſſement à la fin des temps, lorſque l'Evangile aura été annoncé par toute la terre.

℣. 21. C'eſt le ſens de l'Hébreu, où ſe trouve le grand nom JEHOVA, communément exprimé dans la Vulgate par *Dominus*, le Seigneur, mais qui ſignifie proprement l'Etre ſuprême.

CHAPITRE XVII.

Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de Juda. Maudit celui qui met ſa confiance dans l'homme : heureux celui qui la met en Dieu. Le Prophete implore la protection du Seigneur. Sanctification du Sabbat.

1. CAR le péché de Juda, *& ſon attachement pour les idoles*, eſt écrit avec une plume de fer, & " une pointe de diamant ; il eſt gravé ſur la table de leur cœur, & ſur les coins " de leurs autels *en caracteres ineffaçables.*

1. PEccatum Juda ſcriptum eſt ſtylo ferreo in ungue adamantino, exaratum ſuper latitudinem cordis eorum, & in cornibus ararum eorum.

2. Leurs enfants ont imprimé dans leur ſouvenir leurs autels, leurs grands bois, leurs arbres chargés de feuilles ſur lès hautes montagnes *conſacrées à leurs faux dieux*,

2. Cùm recordati fuerint filii eorum ararum ſuarum, & lucorum ſuorum, lignorúmque frondentium, in montibus excelſis,

3. & les ſacrifices qu'ils *leur* offroient dans les champs. C'eſt pourquoi, *ô Sion*, j'abandonnerai au pillage tout ce qui vous rendoit forte, tous vos tréſors, & vos hauts lieux, *où vous adoriez vos idoles*, pour punir les péchés que vous avez commis dans toutes vos terres. "

3. ſacrificantes in agro: fortitudinem tuam & omnes theſauros tuos in direptionem dabo, excelſa tua propter peccata in univerſis finibus tuis.

℣. 1. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui met également la prépoſition *in* aux deux expreſſions, *in ſtylo.... in ungue.*

Ibid. Litt. ſur les cornes. On lit dans l'Hébreu ULQRNUT, *& ad cornua*, peut-être pour UAL QRNUT, *& ſuper cornua.*

℣. 2. & 3. Le texte a viſiblement ſouffert ici de la main des Copiſtes, mais ſeulement dans quelques mots, & ſans aucune tranſpoſition. Au ℣. 2. l'expreſſion CZCR, eſt très-bien rendue dans la Vulgate, *Cùm recordati fuerint*, & rien n'oblige de lire autrement. On lit enſuite à la lettre, *ſuper ligno frondoſo, ſuper collibus excelſis* : il y a aſſez lieu de préſumer qu'il faudroit lire *ſub ligno frondoſo*, comme on le lit ci-devant, II. 20. & III. 6. 13. Rien n'oblige de tranſpoſer ces mots : en liſant ſeulement TKT, *ſub*, au lieu de AL, *ſuper*, le ſens ſera très-clair. Au ℣. 3. au lieu de *ſacrificantes in agro*, on lit dans l'Hébreu *Montes in agro* : c'eſt-à-dire, HRRI, *montes*, peut-être pour AHRG, *interficiam* : car l'expreſſion KILC, traduite par *fortitudinem tuam*, ſignifie également *exercitum tuum* : en ſorte que le ſens pourroit être *interficiam in agro exercitum tuum.* Le reſte va s'expliquer facilement par le texte du Chap. XV. ℣. 13. qui reſſemble beaucoup à celui-ci. On y lit comme ici *theſauros tuos in direptionem dabo* : & au lieu de BMTIC, *excelſa tua*, qui eſt ici preſque inexplicable, on y lit LA BMKIR,

4. Et relinquêris ſola ab hæreditate tua quam dedi tibi, & ſervire te faciam inimicis tuis in terra quam ignoras : quoniam ignem ſuccendiſti in furore meo, uſque in æternum ardebit.

4. *Alors* vous demeurerez toute ſeule, dépouillée de l'héritage que je vous avois donné ; " & je vous rendrai l'eſclave de vos ennemis, *qui vous tranſporteront* dans un pays que vous ne connoiſſez point : parce que vous avez allumé ma colere, comme un feu qui brûlera éternellement.

5. Hæc dicit Dominus : Maledictus homo qui confidit in homine, & ponit carnem brachium ſuum, & à Domino recedit cor ejus.

5. *Pour vous mettre à couvert de ces maux, vous irez chercher du ſecours en Egypte. Mais* voici ce que dit le Seigneur : Maudit eſt l'homme qui met ſa confiance dans l'homme, qui ſe fait *pour appui* un bras de chair, & dont le cœur ſe retire du Seigneur. *Iſai.* XXX. 2. XXXI. 1. *Infr.* XLVIII. 7.

6. Erit enim quaſi myricæ in deſerto, & non videbit cùm venerit bonum : ſed habitabit in ſiccitate in deſerto, in terra ſalſuginis, & inhabitabili.

6. Il ſera ſemblable au tamaris qui eſt *toujours ſtérile* dans le déſert, & il ne verra point le bien *que Dieu donnera à ſes fideles ſerviteurs*, lorſqu'il ſera arrivé : mais il demeurera au déſert dans la ſéchereſſe, dans une terre brûlée " & inhabitable, *où il ne portera aucun fruit.* *Infr.* XLVIII. 6.

7. Benedictus vir qui confidit in Domino, & erit Dominus fiducia ejus.

7. *Au contraire*, heureux " l'homme qui met ſa confiance au Seigneur, & dont le Seigneur eſt l'eſpérance.

8. Et erit quaſi lignum quod tranſplantatur ſuper aquas, quod ad humorem mittit radices

8. Il ſera ſemblable à un arbre tranſplanté " ſur le bord des eaux, qui étend ſes racines vers l'eau qui l'humecte, & qui ne craint point " la chaleur lorſqu'elle *Pſal.* I. 3.

non in pretio. Au lieu de *propter peccatum*, on y lit *propter omnia peccata tua*, & au moins ce pronom y convient parfaitement. Enfin on y lit comme ici, *in omnibus finibus tuis.* Le ſens ſeroit donc, parce que leurs enfants ont conſervé la mémoire de leurs autels, & des divinités bocageres qu'ils y adorent ſous les arbres chargés de feuilles, & ſur les collines élevées, je ferai paſſer votre armée au fil de l'épée dans la campagne, & je livrerai vos tréſors gratuïement au pillage à cauſe de vos péchés dans toute l'étendue de vos terres.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu USMTTH UBC, *& dimittes* (ou *dimitteris*) *& in te*, peut-être pour USMTTIC LBD, *& dimittam te ſolam* ou *ſegregatam* : Je vous laiſſerai ſéparée de l'héritage que je vous ai donné.

℣. 6. Litt. *pleine* de ſel, *de nitre.*

℣. 7. Litt. Beni.

℣. 8. Hébr. litt. planté.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulierement IRA ; les Rabbins prétendent que c'eſt pour IRAH, *videbit* ; la Vulgate ſuppoſe que c'eſt pour IIRA, *timebit*, qui convient mieux.

eſt venue : ſa feuille ſera toujours verte, il ne ſera point en peine au temps de la ſéchereſſe, & il ne ceſſera jamais de porter du fruit.

ſuas : & non timebit cùm venerit æſtus. Et erit folium ejus viride, & in tempore ſiccitatis non erit ſollicitum, nec aliquando deſinet facere fructum.

9. *Mais que cet homme eſt rare ! car* le cœur de tous les hommes eſt corrompu, il eſt impénétrable : " qui pourra le connoître ?

9. Pravum eſt cor omnium, & inſcrutabile : quis cognoſcet illud ?

1. *Reg.* XVI. 7. *Pſal.* VII. 10. *Apoc.* II. 23.

10. C'eſt *moi qui le pourrai*, moi, qui ſuis le Seigneur, qui ſonde les cœurs, & qui éprouve les reins, qui rends à chacun ſelon ſa voie, " & ſelon le fruit de ſes penſées *& de ſes œuvres.*

10. Ego Dominus ſcrutans cor, & probans renes : qui do unicuique juxta viam ſuam, & juxta fructum adinventionum ſuarum.

11. Comme *donc* la perdrix couve des œufs qui ne ſont point à elle, *ainſi* l'injuſte s'enrichit *du bien des autres* par ſon injuſtice: " *mais comme la perdrix abandonne les petits étrangers qu'elle a couvés, ainſi l'injuſte* quittera ſes richeſſes au milieu de ſes jours ; & ſa fin *malheureuſe* ſera la conviction de ſa folie.

11. Perdix fovit quæ non peperit ; fecit divitias, & non in judicio : in dimidio dierum ſuorum derelinquet eas, & in noviſſimo ſuo erit inſipiens.

12. *Pour nous, Seigneur, nous n'eſpérons qu'en vous, & nous nous fortifions dans cette eſpérance, en nous diſant les uns aux autres:* Le trône de la gloire *du Seigneur* eſt élevé " dès le commencement *parmi nous ;* & c'eſt *uniquement* de ce lieu que vient la grace qui nous ſanctifie. " *C'eſt*

12. Solium gloriæ altitudinis à principio, locus ſanctificationis noſtræ.

℣. 9. Dans l'Hébreu le mot AQB, ſignifie proprement *perverſum* ou *tortuoſum* : on lit enſuite HLB MCL UANS HUA MI, *cor præ omnibus & ægrum illud* (ou *ille*) *quis*, peut-être pour LB HANUS MCL UMI, *cor hominis præ omnibus, & quis*, ou MI HUA, *& quis* (*eſt*) *ille* (*qui*). Le cœur de l'homme eſt ce qu'il y a de plus tortueux & de plus impénétrable ? qui eſt-ce qui pourra le connoître ?

℣. 10. On lit dans l'Hébreu ULTT *& ad dandum*, pour LTT, *ad dandum*, ſans conjonction comme l'exprime la Verſion des Septante : & au lieu de DRCU, *viam ſuam*, les Rabbins liſent DRCIU, *vias ſuas :* pour rendre à chacun ſelon ſes voies.

℣. 11. Hébr. autr. *ainſi* celui qui s'enrichit *du bien des autres* par ſon injuſtice, quittera, &c.

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Litt. *c'eſt* le lieu de notre ſanctification.

13. Expectatio

donc en vain que nous irions chercher ailleurs les ſecours dont nous avons beſoin.

13. Expectatio Iſrael, Domine : omnes qui te derelinquunt, confundentur ; recedentes à te, in terra ſcribuntur : quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium Dominum.

13. *En effet*, Seigneur, qui êtes l'attente d'Iſraël, tous ceux qui vous abandonnent, ſeront confondus ; ceux qui ſe retirent de vous, ſeront écrits ſur la terre *& ſur la pouſſiere, d'où leur nom ſera bientôt effacé*, " parce qu'ils ont abandonné le Seigneur, qui eſt la ſource des eaux vives, *le principe de tout bien : mais pour nous, nous nous ſommes tenus attachés à vous, & nous n'avons point invoqué d'autre dieu que vous.*

14. Sana me, Domine, & ſanabor ; ſalvum me fac, & ſalvus ero : quoniam laus mea tu es.

14. *Car c'eſt à vous ſeul que j'ai dit :* Seigneur, guériſſez-moi, & alors je ſerai guéri ; ſauvez-moi, & je ſerai ſauvé, parce que vous *ſeul* êtes *l'auteur de* ma gloire, " *le Dieu tout-puiſſant, qui m'avez comblé de biens, & qui me délivrerez, ſelon votre promeſſe, des mains de vos ennemis.*

15. Ecce ipſi dicunt ad me : Ubi eſt verbum Domini ? veniat.

15. Je les vois qui me diſent *ſans ceſſe* : Où eſt la parole du Seigneur ? Qu'elle s'accompliſſe ; *que ces maux dont vous nous menacez de ſa part depuis ſi long-temps viennent donc enfin. C'eſt ainſi, ô mon Dieu, que ce peuple inſenſé abuſe de votre patience, & en prend occaſion de vous inſulter.*

16. Et ego non ſum turbatus, te paſtorem ſequens : & diem hominis non deſideravi, tu ſcis. Quod egreſſum eſt de la-

16. Mais pour moi, je n'ai point été troublé, en vous ſuivant comme mon paſteur, *& en annonçant avec fidélité tout ce que vous m'aviez ordonné ;* " & je n'ai point deſiré le jour *ni la faveur* de l'homme ; " vous le ſavez, *Seigneur : vous ſavez*

℣. 13. On lit dans l'Hébreu irrégulié-rement ISURI pour USURI, *& recedentes*, ou USURIC, *& recedentes à te* : peut-être qu'au lieu de BARS ICTBU, *in terra ſcribentur*, il faudroit lire MARS ICRTU, *è terra exſcindentur* ; ceux qui ſe retirent de vous, ſeront retranchés de deſſus la terre.

℣. 14. Litt. *le ſujet de* mes louanges.

℣. 16. On lit dans l'Hébreu, *paſcens poſt te*, c'eſt-à-dire, MRAH, *paſcens*, où les Septante paroiſſent avoir lu MSAH, *gradiens* ; en ſorte que le ſens de l'Hébreu pourroit être : Je ne me ſuis point hâté en marchant après vous. C'eſt ce que le membre ſuivant explique.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ANUS, par *aleph*, *hominis*, peut-être pour ANUS, par *ain*, *multationis* : & je n'ai point deſiré le jour de la vengeance ; *je ne me ſuis point empreſſé de voir mes ennemis confondus par l'exécution des malheurs que j'ai annoncés.*

que le deſir de m'attirer l'eſtime ou la protection des hommes, ne m'a point porté à uſer à leur égard de déguiſement ou de flatterie : mais ce qui eſt ſorti de mes levres, a été droit devant vos yeux, *& conforme à votre vérité."*

biis meis, rectum in conſpectu tuo fuit.

17. *Maintenant donc, Seigneur*, ne me devenez pas un ſujet de crainte, *en m'abandonnant à la fureur de mes ennemis*, puiſque c'eſt vous qui êtes mon eſpérance au jour de l'affliction.

17. Non ſis tu mihi formidini, ſpes mea tu in die afflictionis.

18. *Faites au contraire* que ceux qui me perſécutent, ſoient confondus, & que je ne ſois point confondu moi-même; qu'ils ſoient dans l'épouvante, & que je ne ſois point épouvanté : faites venir ſur eux un jour de malheur, & briſez-les par les divers maux dont vous les frapperez. *" C'eſt ce que vous ferez, ô mon Dieu.*

18. Confundantur qui me perſequuntur, & non confundar ego; paveant illi, & non paveam ego: induc ſuper eos diem afflictionis, & duplici contritione contere eos.

19. *Car"* voici ce que le Seigneur me dit *un jour* : Allez, tenez-vous à la porte *de la ville* des enfants de mon peuple," par laquelle les Rois de Juda entrent & ſortent; allez dans toutes les portes de Jéruſalem, *attendez-y les paſſants;*

19. Hæc dicit Dominus ad me: Vade, & ſta in porta filiorum populi, per quam ingrediuntur reges Juda, & egrediuntur, & in cunctis portis Jeruſalem;

20. & dites-leur : Ecoutez la parole du Seigneur, Rois de Juda, " habitants de la Judée, & vous tous qui demeurez dans Jéruſalem, & qui entrez par ces portes.

20. & dices ad eos : Audite verbum Domini reges Juda, & omnis Juda, cunctique habitatores Jeruſalem, qui ingredimini per portas iſtas.

Ibid. Hébr. autr. ce qui eſt ſorti de mes levres, eſt devant vos yeux; *vous le connoiſſez.*

℣. 18. Litt. par un double briſement, *par des malheurs réitérés.*

℣. 19. Ce verſet pourroit auſſi être indépendant de ce qui précede : ce pourroit être un diſcours nouveau.

Ibid. On lit dans l'Hébreu AM, *populi*; les Rabbins prétendent que les Copiſtes y ont omis l'article HAM; mais ſelon les Septante, c'eſt plutôt le pronom AMI, *populi mei*, au lieu de quoi on lit dans le Grec *tui.*

℣. 20. Cette parole s'adreſſe en même temps à Joakim, qui régnoit alors, & à ſes ſucceſſeurs Jéchonias ſon fils, & Sédécias ſon frere, qui furent les deux derniers rois de Juda.

21. Hæc dicit Dominus : Cuſtodite animas veſtras, & nolite portare pondera in die ſabbati, nec inferatis per portas Jeruſalem.

21. *Car* voici ce que dit le Seigneur : Veillez ſur vos ames, " *& ne faites rien qui puiſſe déplaire au Seigneur ;* ne portez point de fardeaux au jour du ſabbat ; n'en faites point entrer par les portes de Jéruſalem ;

22. Et nolite ejicere onera de domibus veſtris in die ſabbati, & omne opus non facietis : ſanctificate diem ſabbati, ſicut præcepi patribus veſtris.

22. & n'en faites point ſortir hors de vos maiſons au jour du ſabbat ; ne faites point en ce jour d'œuvre ſervile ; ſanctifiez le jour du ſabbat, ſelon que je l'ai ordonné à vos peres.

23. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem ſuam : ſed induraverunt cervicem ſuam, ne audirent me, & ne acciperent diſciplinam.

23. Mais ils ne m'ont point écouté, leur oreille ne s'eſt point ſoumiſe *à mes ordres* ; ils ont rendu leur tête dure & infléxible, pour ne m'entendre point, " & pour ne point recevoir mes inſtructions.

24. Et erit : Si audieritis me, dicit Dominus, ut non inferatis onera per portas civitatis hujus in die ſabbati : & ſi ſanctificaveritis diem ſabbati, ne faciatis in eo omne opus :

24. *Pour vous*, ſi vous m'écoutez, dit le Seigneur, & ſi vous ne faites point paſſer de fardeaux par les portes de cette ville au jour du ſabbat, ſi vous ſanctifiez le jour du ſabbat ſans y " faire aucun ouvrage,

25. ingredientur per portas civitatis hujus reges & principes, ſedentes ſuper ſolium David, & aſcendentes in curribus & equis, ipſi & prin-

25. on verra entrer par la porte de cette ville *ſucceſſivement* des rois & des princes, qui s'aſſeoiront ſur le trône de David, & qui ſeront montés ſur des chariots & ſur des chevaux ; eux & leurs princes ; on y verra entrer les habitants de Juda & ceux de Jéruſalem, &

℣. 21. Litt. Gardez vos ames, *& ne vous expoſez pas à les perdre par les châtiments que j'exercerois ſur vous.*

℣. 23. On lit dans l'Hébreu SUMA pour SMUA, *audire* ; les Rabbins en conviennent : le pronom *me*, n'y eſt pas exprimé.

℣. 24. On lit dans l'Hébreu BH, *in ea*, pour BU, *in eo* ; les Rabbins en conviennent.

cette ville ſera habitée éternellement.

cipes eorum, viri Juda, & habitatores Jeruſalem: & habitabitur civitas hæc in ſempiternum.

26. Ils viendront des villes de Juda, des environs de Jéruſalem, & de la terre de Benjamin, des plaines & des montagnes *qui ſont* du côté du midi, portant des holocauſtes & des victimes, des ſacrifices " & de l'encens; & ils viendront les offrir " à la maiſon du Seigneur.

26. Et venient de civitatibus Juda, & de circuitu Jeruſalem, & de terra Benjamin, & de campeſtribus, & de montuoſis, & ab Auſtro, portantes holocauſtum, & victimam, & ſacrificium, & thus, & inferent oblationem in domum Domini.

27. Mais ſi vous ne m'écoutez, & ſi vous ne ſanctifiez le jour du ſabbat, en ne portant point de fardeaux en ce jour, & n'en faiſant point entrer par les portes de Jéruſalem, je mettrai le feu à ces portes *que vous aurez profanées*; il dévorera les maiſons " de Jéruſalem, & il ne s'éteindra point, *qu'elles ne ſoient toutes conſumées.*

27. Si autem non audieritis me ut ſanctificetis diem ſabbati, & ne portetis onus, & ne inferatis per portas Jeruſalem in die ſabbati: ſuccendam ignem in portis ejus, & devorabit domos Jeruſalem, & non extinguetur.

℣. 26. Hébr. des offrandes *de farine.*
Ibid. Hébr. litt. & ils viendront offrir leurs louanges *& leurs actions de graces* dans la maiſon du Seigneur.
℣. 27. Hébr. les palais, *les châteaux.*

CHAPITRE XVIII.

Comme le potier fait de ſon argile ce qu'il veut, ainſi le Seigneur diſpoſe de ſon peuple comme il lui plaît. Infidélité de Juda. Conſpiration contre Jérémie. Plaintes de ce Prophete.

1. VErbum quod factum eſt ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Surge, & deſcende in domum figuli, & ibi audies verba mea.

3. Et deſcendi in domum figuli, & ecce ipſe faciebat opus ſuper rotam.

4. Et diſſipatum eſt vas, quod ipſe faciebat è luto manibus ſuis: converſúſque fecit illud vas alterum, ſicut placuerat in oculis ejus ut faceret.

5. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

6. Numquid ſicut figulus iſte, non potero vobis

1. LE Seigneur dit *un jour* à Jérémie:

2. Allez, & deſcendez dans la maiſon d'un potier; & là vous entendrez " ce que j'ai à vous dire.

3. J'allai *donc* dans la maiſon d'un potier, & je le trouvai " qui travailloit ſur ſa roue. "

4. En même-temps, le vaſe qu'il faiſoit de terre d'argile avec ſes mains, ſe rompit; " & auſſi-tôt il en fit un autre vaſe en la maniere qu'il lui plût.

5. Le Seigneur me dit enſuite:

6. Maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur, ne pourrai-je donc pas faire de vous ce *Iſai.* XLV. 9. *Rom.* IX. 20.

℣. 2. Hébr. je vous ferai entendre.

℣. 3. On lit dans l'Hébreu UHNHU, *& ecce ille*; les Rabbins préferent de lire UHNH HUA, dans le même ſens.

Ibid. On lit dans l'Hébreu AL HABNIM, *ſuper Lapides*, peut-être pour AL HAPNIM, *ſuper rotas*. On prétend que les potiers anciennement avoient deux roues à leur métier; ou plutôt que c'étoit une machine compoſée d'une grande roue qui en ſoutenoit une plus petite ſur laquelle étoit poſée l'argile.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu *in manu figuli*, ce qui donne lieu de préſumer qu'au lieu de ASH, *faciens*, il faudroit lire ASUI ou NASH, *factum*, en ce ſens, *vas quod faciebatur è luto in manu figuli*. Au lieu de BKMR, *è luto*, quelques exemplaires portent CKMR, *ſicut lutum*; c'eſt viſiblement une faute: le ſens eſt: le vaſe qui étoit fait d'argile dans la main du potier.

que le potier fait de ſon argile ? *Oui, je le pourrai.* Car comme l'argile eſt dans la main du potier *pour recevoir la forme qu'il veut lui donner*, ainſi vous êtes dans ma main, maiſon d'Iſraël, *pour être traitée comme je le voudrai : mais je le voudrai toujours, ſelon que vous le mériterez.*

facere, domus Iſrael, ait Dominus ? ecce ſicut lutum in manu figuli, ſic vos in manu mea, domus Iſrael.

7. *Car* quand j'aurai prononcé l'arrêt contre un peuple, ou contre un royaume, pour le perdre, & pour le détruire juſqu'à la racine ;

Supr. 1. 10.

7. Repentè loquar adversùm gentem & adversùs regnum, ut eradicem, & deſtruam, & diſperdam illud.

8. ſi cette nation fait pénitence des maux pour leſquels je l'avois menacée, " je me repentirai auſſi moi-même du mal que j'avois réſolu de lui faire.

8. Si pœnitentiam egerit gens illa à malo ſuo, quod locutus ſum adversùs eam : agam & ego pœnitentiam ſuper malo quod cogitavi ut facerem ei.

9. *De même*, quand je me ſerai déclaré en faveur d'une nation, ou d'un royaume, pour l'établir ou pour l'affermir ;

9. Et ſubitò loquar de gente & de regno, ut ædificem & plantem illud.

10. ſi ce royaume, ou cette nation, peche " devant mes yeux, & qu'elle n'écoute point ma voix, je me repentirai auſſi du bien que j'avois réſolu de lui faire. "

10. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat vocem meam : pœnitentiam agam ſuper bono quod locutus ſum ut facerem ei.

11. Dites donc maintenant aux habitants de Juda & de Jéruſalem : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous prépare

11. Nunc ergo dic viro Juda, & habitatoribus Jeruſalem, dicens : Hæc

℣. 8. C'eſt le ſens de l'Hébreu, où on lit ALIU, *adversùs eam* ; en le rapportant à *gentem*, au lieu de ALIH, *adversùs illud*, en le rapportant à *malum*, en ce ſens, *à malo ſuo adversùs quod locutus ſum :* le *malum* dans ce premier membre ſignifie le mal moral qui eſt le crime du pécheur, & dans le membre qui va ſuivre, c'eſt le mal phyſique qui eſt la peine du péché.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu HRAH, *malitiam :* les Rabbins préferent HRA, *malum* qui en effet convient mieux.

℣. 8 & 10. Sur ces expreſſions *je me repentirai.* Voyez d'après la note ſur le Chap. XXVI. ℣. 13.

dicit Dominus: Ecce ego fingo contra vos malum, & cogito contra vos cogitationem: revertatur unuſquiſque à via ſua mala, & dirigite vias veſtras & ſtudia veſtra.

pluſieurs maux, je forme contre vous des penſées & *des réſolutions que j'exécuterai, ſi vous perſévérez dans vos péchés; mais je les changerai, ſi vous vous convertiſſez*. Que chacun *donc* quitte ſa mauvaiſe vie; faites que vos voies ſoient droites, & vos œuvres *juſtes; & je vous comblerai de biens au lieu des maux que je vous ai préparés*.

4. Reg. XVII. 13. Infr. XXV. 5. XXXV. 15. Jon. III. 9.

12. Qui dixerunt: Deſperavimus: poſt cogitationes enim noſtras ibimus, & unuſquiſque pravitatem cordis ſui mali faciemus.

12. *Voilà l'avis que j'ai donné aux Juifs de la part du Seigneur*: &, *bien loin d'en profiter*, ils m'ont répondu: Nous avons perdu toute eſpérance *au Seigneur; nous ne pouvons plus changer de conduite*, " nous nous abandonnerons *comme auparavant* à nos penſées, & chacun de nous ſuivra *l'égarement* & la dépravation de ſon cœur.

13. Ideò hæc dicit Dominus: Interrogate gentes: Quis audivit talia horribilia quæ fecit nimis virgo Iſrael?

13. Voici donc ce que dit le Seigneur: Interrogez les nations, *voyez s'il s'eſt trouvé parmi elles rien de ſemblable*: qui a jamais oui parler d'excès auſſi horribles que ſont ceux qu'a commis la vierge d'Iſraël? *& qui a jamais vu une ſi grande opiniatreté à y perſéverer?*

14. Numquid deficiet de petra agri nix Libani? aut evelli poſſunt aquæ erumpentes frigidæ, & defluentes?

14. La neige du Liban peut-elle ceſſer jamais de couvrir la pointe des rochers? " peut-on faire tarir une ſource dont les eaux vives & fraîches coulent ſur la terre? " *Ces créatures ne ſuivent-elles pas invariablement l'ordre que je leur ai preſcrit? Mais pour Iſraël, il s'en eſt bien-tôt écarté.*

15. Quia oblitus eſt meî

15. Car mon peuple m'a oublié, en

℣. 12. Hébr. autr. C'en eſt fait; *il n'y a plus d'eſpérance ni de retour. Supr.* II. 25.

℣. 14. Hébr. litt. *Numquid deſeret de petra agri, nix Libani.* Peut-être qu'au lieu de MSUR, *de petra*, il faudroit lire HSUR, *petram*; & qu'alors au lieu de SID SLG, *agri, nix*, on auroit lu SID USLG, *calx, & nix*, en ce ſens: la chaux abandonneroit-elle la pierre *qu'elle joint au bâtiment*; & la neige le Liban, *qui en eſt toujours couvert?*

Ibid. On lit dans l'Hébreu: *numquid evellentur aquæ alienæ frigidæ defluentes.* C'eſt-à-dire, qu'on y lit INTSU, (par *thau*,) *evellentur*, peut-être pour INTSU, (par *thech*,) *dimittent*; & enſuite ZRIM QRIM, *alienæ frigidæ*, peut-être pour MQRIM ZRMI, *erumpentes fluxus*, en ce ſens: *numquid dimittent aquas erumpentes fluxus defluentium!* Le cours des fleuves peut-il quitter les ſources des eaux? *les eaux peuvent-elles ceſſer de couler?*

faiſant de vains ſacrifices " *à ſes idoles*, en ſe heurtant lui-même dans ſes propres voies, & dans les ſentiers du ſiecle, & y marchant par un chemin qui n'étoit point battu, " *& par lequel aucun de mes fideles ſerviteurs n'avoit jamais marché.*

Infr. XLIX. 8. XLIX. 13. L. 13.

16. *Devoient-ils en uſer ainſi*, pour attirer la déſolation ſur leur terre, & pour l'expoſer à un opprobre éternel ? *C'eſt ce qui va lui arriver. En effet*, quiconque y paſſera, ſera dans l'étonnement, & témoignera ſa ſurpriſe par le mouvement de la tête, *en voyant les maux dont j'accablerai ſes habitants.*

17. Car je ſerai *à leur égard* comme un vent brûlant; " je les diſperſerai devant leurs ennemis : je leur tournerai le dos, & non le viſage, & au jour de leur affliction, *parce qu'ils m'ont abandonné au jour de leur proſpérité.*

18. Et *lorſque j'ai voulu les faire rentrer dans leur devoir, au lieu de profiter des avis que je leur ai donnés par la bouche de mon Prophete*, ils ont dit : Venez, formons des deſſeins contre Jérémie, *ſans craindre de nous faire aucun tort.* Car, *quand nous l'aurons fait périr*, nous ne laiſſerons pas de trouver des prêtres qui nous inſtruiſent de la loi, des ſages qui nous faſſent part de leurs conſeils, & des prophetes qui nous annoncent la parole *du Seigneur* : venez *donc* ; perçons-le avec les traits de nos langues *en demandant ſa perte*, & n'ayons aucun égard à tous ſes diſcours.

populus meus, fruſtrà libantes, & impingentes in viis ſuis, in ſemitis ſæculi ut ambularent per eas in itinere non trito :

16. ut fieret terra eorum in deſolationem, & in ſibilum ſempiternum ; omnis qui præterierit per eam, obſtupeſcet, & movebit caput ſuum.

17. Sicut ventus urens diſpergam eos coram inimico : dorſum, & non faciem oſtendam eis in die perditionis eorum.

18. Et dixerunt : Venite, & cogitemus contra Jeremiam cogitationes : non enim peribit lex à ſacerdote, neque conſilium à ſapiente, nec ſermo à propheta : venite, & percutiamus eum linguâ, & non attendamus ad univerſos ſermones ejus.

℣. 15. Hébr. litt. en offrant en vain de l'encens.

Ibid. Autr. en ſe heurtant dans ſes voies, dans les anciens ſentiers, *& les abandonnant* pour marcher par un chemin qui n'étoit point battu. » Selon l'Hébreu, cette expreſſion, *in ſemitis ſæculi*, eſt la même qu'au Chap. VI. ℣. 16. où la Vulgate traduit *de ſemitis antiquis*. Peut-être qu'au lieu de VICSLUM BDRCIHM, *fuerunt eos in viis ſuis*, il faudroit lire UISLCU AT DRCIHM, *& dereliquerunt vias ſuas* : c'eſt-à-dire, qu'on auroit pu y confondre le *caph* avec le *cheth* : » & ils ont abandonné leurs voies, les anciens ſentiers pour marcher, &c.

℣. 17. Hébr. litt. comme un vent d'orient, *vent ſec & brûlant qui vient du côté de l'Arabie déſerte.*

19. Attende

19. Attende, Domine, ad me, & audi vocem adverſariorum meorum.

20. Numquid redditur pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ? Recordare quòd ſteterim in conſpectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, & averterem indignationem tuam ab eis.

21. Propterea da filios eorum in famem, & deduc eos in manus gladii; fiant uxores eorum abſque liberis, & viduæ: & viri earum interficiantur morte: juvenes eorum confodiantur gladio in prælio:

22. Audiatur clamor de domibus eorum. Adduces enim ſuper eos latronem repente; quia foderunt foveam ut caperent me, & laqueos abſconderunt pedibus meis.

23. Tu autem, Domine, ſcis omne conſilium eorum adversùm me in

19. Seigneur, jettez les yeux ſur moi, & faites attention aux paroles de mes adverſaires.

20. Eſt-ce ainſi qu'on rend le mal pour le bien? & que des perſonnes *qui m'ont tant d'obligation*, creuſent une foſſe pour m'y faire tomber? Souvenez-vous, *ô mon Dieu*, que je me ſuis *ſouvent* préſenté devant vous, pour vous prier de leur faire grace, & pour détourner votre indignation de deſſus eux: *& maintenant ils s'élevent contre moi.*

21. C'eſt pourquoi, *Seigneur, vous qui voyez leur ingratitude & leur injuſtice, ne laiſſez pas leurs crimes impunis*; abandonnez leurs enfants à la famine, & faites-les paſſer par le fil de l'épée; que leurs femmes perdent leurs enfants, & qu'elles deviennent veuves; que leurs maris ſoient mis à mort; que ceux qui ſont jeunes parmi eux, ſoient percés de coups dans le combat;

22. & que leurs maiſons retentiſſent de cris *& de plaintes. Seigneur, ſi je vous fais cette priere contre mon peuple, ce n'eſt pas que je ſouhaite que vous vengiez les injures que j'en ai reçues, mais c'eſt que je vois les maux dont vous devez l'accabler*: car *je ſais que* vous ferez fondre tout d'un coup ſur eux le *cruel Nabuchodonoſor*, *ce* brigand *des nations*, parce qu'ils ont creuſé une foſſe pour m'y faire tomber, & qu'ils ont *tendu &* caché des filets ſous mes pieds. "

23. Vous donc, Seigneur, qui connoiſſez tous les deſſeins de mort qu'ils ont formé contre moi, ne leur pardon-

℣. 18-22. La conſpiration des Juifs contre Jérémie peut repréſenter celle qu'ils formerent dans la ſuite contre Jeſus-Chriſt: & la punition qui tomba ſur les Juifs perſécuteurs de Jérémie, eſt l'image de celle qui eſt tombée ſur les Juifs coupables du ſang de Jeſus-Chriſt.

nez point leur iniquité, & que leur péché ne s'efface jamais de devant vos yeux; qu'ils tombent tout d'un coup en votre préſence; & traitez-les ſelon votre ſévérité, " au temps de votre fureur, *C'eſt ce que vous ferez, Seigneur.*

mortem : ne propitieris iniquitati eorum, & peccatum eorum à facie tua non deleatur; fiant corruentes in conſpectu tuo, in tempore furoris tui abutere eis.

✝ 23. Hébr. autr. agiſſez ſur eux, *contr'eux.*

CHAPITRE XIX.

Vaſe de terre briſé par Jérémie dans la vallée de Topheth, ſymbole de la déſolation de Juda & de Jéruſalem. Jérémie parle dans le temple, & y réitere ſes menaces.

1. CAr voici ce que le Seigneur me dit *un jour* : Allez, & prenez *en préſence* des plus anciens d'entre le peuple, & des plus anciens d'entre les prêtres, un vaſe de terre fait par un potier. "

1. HÆc dicit Dominus : Vade, & accipe lagunculam figuli teſteam, à ſenioribus populi, & à ſenioribus ſacerdotum :

2. *Sortez enſuite avec eux de la ville de Jéruſalem*, & allez à la vallée des fils d'Ennom, qui eſt *du côté de l'orient*, " devant la porte *où l'on fait* des vaſes d'argile; & *étant là*, vous leur annoncerez les paroles que je vous dirai.

2. Et egredere ad vallem filii Ennom, quæ eſt juxta introitum portæ fictilis : & prædicabis ibi verba quæ ego loquar ad te.

3. Vous leur direz : Ecoutez la parole du Seigneur, Rois de Juda, " & habi-

3. Et dices : Audite verbum Domini, reges

✝. 1. Hébr. autr. prenez un vaſe de terre fait par un potier, & *menez avec vous* quelques-uns des anciens d'entre le peuple, & des anciens d'entre les Prêtres. L'Interprete Chaldéen & l'Interprete Syrien ont exprimé ces mots *duces tecum*, qui paroiſſent manquer ici; le Grec même des Septante y exprime auſſi *duces*. Le ✝. 10. le ſuppoſe.

✝. 2. Ou plutôt la vallée d'Ennom étoit plus au midi qu'à l'Orient; mais c'eſt la porte dont il eſt ici parlé, que quelques-uns placent du côté de l'Orient, traduiſant l'Hébreu : à la vallée du fils d'Ennom, qui eſt près l'entrée de la porte de Charſith *ou ſolaire & orientale*. On lit dans l'Hébreu HKRSUT, qui pourroit ſignifier *fictilium*; les Rabbins prétendent qu'on doit lire HKRSIT, *ſolaris*. C'eſt-à-dire, qu'ils veulent conſerver le *ſamec* qui pourroit avoir pris la place du *Shin*.

✝. 3. Voyez ce qui a été dit ſur le Chap. XVII. ✝. 20.

Juda, & habitatores Jeruſalem : hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael : Ecce ego inducam afflictionem ſuper locum iſtum, ita ut omnis qui audierit illam, tinniant aures ejus :

tants de Jéruſalem : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je ferai tomber cette ville en une ſi grande affliction, que quiconque en entendra parler, en ſera frappé comme d'un coup de tonnerre. "

4. eo quòd dereliquerint me, & alienum fecerint locum iſtum : & libaverunt in eo diis alienis, quos neſcierunt ipſi, & patres eorum, & reges Juda ; & repleverunt locum iſtum ſanguine innocentum.

4. *J'accablerai de maux ſes habitants*, parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont rendu ce lieu profane, en *y* ſacrifiant " à des Dieux étrangers, qui leur étoient inconnus, comme ils l'avoient été à leurs peres, & aux Rois de Juda *qui les ont précédés*, parce qu'ils ont rempli ce lieu *de Topheth* du ſang des *petits* innocents *qu'ils y ont immolés*, "

5. Et ædificaverunt excelſa Baalim, ad comburendos filios ſuos igni in holocauſtum Baalim : quæ non præcepi, nec locutus ſum, nec aſcenderunt in cor meum.

5. & qu'ils *y* ont bâti un temple à Baal, *où ils ont été aſſez cruels & aſſez inſenſés* pour brûler leurs enfants dans le feu *en l'honneur de cette idole*, & pour les offrir à Baal en holocauſte ; " ce que je ne leur ai point ordonné, ni ne leur en ai point parlé, & ce qui ne m'eſt jamais venu dans l'eſprit.

6. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non vocabitur ampliùs locus iſte Topheth, & Vallis filii Ennom, ſed Vallis occiſionis.

6. C'eſt pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où ce lieu ne ſera plus appellé Topheth, *c'eſt-à-dire, lieu agréable*, " ni la vallée des fils d'Ennom, mais la vallée du carnage.

Ibid. Litt. les oreilles lui en tinteront, *comme quand un ſon perçant & aigu frappe nos oreilles.*

℣. 4. Hébr. litt. en *y* brûlant de l'encens.

Ibid. autr. ſelon les Septante : & les rois de Juda ont rempli ce lieu, &c. C'eſt-à-dire, que les Septante n'ont point lu la conjonction *&* avant *repleverunt.*

℣. 5. *Baal* eſt un nom commun aux fauſſes divinités, & peut ſe prendre ici pour Moloch. Voyez la *Diſſertation ſur Moloch*, à la tête du Lévitique, & *la Diſſertation ſur les Divinités Phéniciennes*, à la tête du Livre des Juges.

℣. 6. *Topheth* peut auſſi ſignifier lieu de ſéduction, ou lieu où l'on fait retentir le ſon du tambour appellé *toph.*

7. Car je renverſerai " en ce lieu tous les deſſeins *des habitants* de Juda & de Jéruſalem ; je les perdrai par l'épée à la vue de leurs ennemis, & par la main de ceux qui cherchent à leur ôter la vie ; & je donnerai leurs corps morts en proie aux oiſeaux du ciel & aux bêtes de la terre.

7. Et diſſipabo conſilium Juda & Jeruſalem in loco iſto : & ſubvertam eos gladio in conſpectu inimicorum ſuorum, & in manu quærentium animas eorum : & dabo cadavera eorum, eſcam volatilibus cœli & beſtiis terræ.

8. Je rendrai cette ville l'objet de l'étonnement & de la raillerie des hommes, *qui la haïſſent* : quiconque y paſſera, ſera épouvanté *de ſa ruine*, & il inſultera à tous ſes châtiments.

Supr. XVIII. 16. *Infr.* XLIX. 13. L. 13.

8. Et ponam civitatem hanc in ſtuporem, & in ſibilum : omnis qui præterierit per eam, obſtupeſcet, & ſibilabit ſuper univerſa plaga ejus.

9. Je nourrirai les habitants de Jéruſalem de la chair de leurs fils, & de la chair de leurs filles : l'ami mangera la chair de ſon ami, pendant le ſiege *de cette ville*, dans l'extrêmité où les réduiront leurs ennemis, qui ne chercheront que leur mort.

9. Et cibabo eos carnibus filiorum ſuorum, & carnibus filiarum ſuarum : & unuſquiſque carnem amici ſui comedet in obſidione, & in anguſtia, in qua concludent eos inimici eorum, & qui quærunt animas eorum.

10. *Après que vous aurez dit ces choſes*, vous romprez ce vaſe de terre devant les perſonnes qui iront avec vous ;

10. Et conteres lagunculam in oculis virorum qui ibunt tecum.

11. & vous leur direz *encore* : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je briſerai ce peuple & cette ville, *& je les détruirai entiérement*, comme ce vaſe de terre eſt briſé, & ne peut plus être rétabli ; " & les morts ſeront enſévelis à To-

11. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Sic conteram populum iſtum, & civitatem iſtam, ſicut conteri-

℣. 7. Hébr. litt. je vuiderai, *je diſſiperai* » L'expreſſion de l'Hébreu fait alluſion au nom du vaſe que Jérémie devoit prendre. *Supr.* ℣. 1.

℣. 11. On lit dans l'Hébreu irréguliérement LHRFH, pour LHRFA, *ſanari*, ou *inſtaurari*.

tur vas figuli, quod non poteſt ultrà inſtaurari: & in Topheth ſepelientur, eo quòd non ſit alius locus ad ſepeliendum.

pheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les enſévelir, *tant le nombre en ſera grand.*

12. Sic faciam loco huic, ait Dominus, & habitatoribus ejus: & ponam civitatem iſtam ſicut Topheth.

12. C'eſt ainſi que je traiterai ce lieu & ſes habitants, dit le Seigneur; & je mettrai " cette ville dans le même état que Topheth : *je la remplirai de corps morts :*

13. Et erunt domus Juruſalem, & domus regum Juda, ſicut locus Topheth, immundæ; omnes domus, in quarum domatibus ſacrificaverunt omni militiæ cœli, libaverunt libamina diis alienis.

13. *en ſorte que* les maiſons de Jéruſalem, & les palais des Rois de Juda ſeront impurs comme Topheth; toutes les maiſons, *dis-je*, ſur les terraſſes " deſquelles ils ont ſacrifié " à toute la milice du ciel, " & où ils ont préſenté des oblations " à des dieux étrangers, *ſeront ſouillées de leur ſang.*

14. Venit autem Jeremias de Topheth, quò miſerat eum Dominus ad prophetandum, & ſtetit in atrio domûs Domini & dixit ad omnem populum:

14. Jérémie étant revenu de Topheth, où le Seigneur l'avoit envoyé pour prophétiſer *devant les principaux de Juda*, ſe tint à l'entrée " de la maiſon *ou du temple* du Seigneur; & *étant là*, il dit à tout le peuple *de Jéruſalem :*

15. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Ecce ego inducam ſuper civitatem hanc, & ſuper

15. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je ferai venir " ſur cette ville, & ſur toutes les villes qui en dépendent, tous les maux que j'ai

℣. 12. On lit dans l'Hébreu ULTT, *& dando*, pour LTT, *dando*, ſans conjonction, comme l'exprime la Verſion des Septante : en mettant cette ville, &c. On a déjà vu une ſemblable faute de Copiſte au Chap. XVII. ℣. 12.

℣. 13. c. à. d. ſur les toits qui étoient tous en plate-forme.

Ibid. Hébr. litt. brûlé du l'encens

Ibid. c. à. d. aux aſtres.

Ibid. Litt. répandu des libations. On lit dans l'Hébreu, UHSE, *& libare*, pour UHSCU, *& libaverunt.*

℣. 14. Litt. dans le *grand* parvis.

℣. 15. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement MBI pour MBIA, *inducens* : les Rabbins en conviennent.

prédits qui doivent lui arriver, parce qu'ils ont endurci leur tête, pour ne point obéir à mes paroles.

omnes urbes ejus, universa mala quæ locutus ſum adversùm eam : quoniam induraverunt cervicem ſuam, ut non audirent ſermones meos.

CHAPITRE XX.

Phaſſur fait mettre Jérémie en priſon. Jérémie délivré prophétiſe contre Phaſſur. Il ſe plaint au Seigneur de l'opprobre où il ſe trouve expoſé. Il met en Dieu ſa confiance. Il maudit le jour de ſa naiſſance.

1. PHaſſur fils d'Emmer, " l'un des prêtres, qui étoit établi intendant de la maiſon du Seigneur, entendit Jérémie prophétiſer de la ſorte.

1. ET audivit Phaſſur filius Emmer ſacerdos, qui conſtitutus erat princeps in domo Domini, Jeremiam prophetantem ſermones iſtos.

2. *Il en fut extrêmement irrité*, & il frappa " le prophete Jérémie, & le fit lier & mettre dans la priſon, " qui étoit à la haute porte de Benjamin en la maiſon du Seigneur. "

2. Et percuſſit Phaſſur Jeremiam prophetam, & miſit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin ſuperiori, in domo Domini.

3. Le lendemain au point du jour, Phaſſur *craignant les ſuites de ſa violence*, fit délier Jérémie ; & Jérémie *que la priſon n'avoit point affoibli*, lui dit *har-*

3. Cúmque illuxiſſet in craſtinum, eduxit Phaſſur Jeremiam de nervo, & dixit ad eum Jeremias:

℣. 1. D. Calmet penſe que cela pourroit ſignifier de la famille d'Emmer qui étoit la ſeizieme des familles ſacerdotales. 1. *Par.* XXIV. 14. Il ſuppoſe que le pere immédiat de Phaſſur étoit Melchias. *Infr.* XXI. 1. & 1. *Par.* IX. 12.

℣. 2. On lit dans l'Hébreu UICH, & *percuſſit*, peut-être pour UIQK, & *cepit* ou *comprehendit* : il prit, *il arrêta* le Prophete Jérémie.

Ibid. Hébr. autr. & le fit mettre dans les entraves *de la priſon*, qui étoit, &c.

Ibid. D. Calmet ſuppoſe qu'il y avoit deux portes de Benjamin : l'une qui conduiſoit hors de la ville ; c'étoit la porte baſſe de Benjamin : l'autre qui étoit joignant le temple, & qui y conduiſoit ; & c'étoit la porte haute de Benjamin.

Non Phaſſur vocavit Dominus nomen tuum, ſed pavorem undique.

diment : Le Seigneur ne vous appelle plus Phaſſur ; *c'eſt-à-dire, qui jette la terreur par-tout ;* " mais *il vous donne un nom qui ſignifie que vous ſerez vous-même rempli de* frayeur de toutes parts.

4. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo te in pavorem, te & omnes amicos tuos : & corruent gladio inimicorum ſuorum, & oculi tui videbunt : & omnem Judam dabo in manum regis Babylonis : & traducet eos in Babylonem, & percutiet eos gladio.

4. Car voici ce que *vous* dit le Seigneur : je vous remplirai de frayeur vous & vos amis : ils périront par l'épée de vos ennemis ; & vous les verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du Roi de Babylone ; & il les tranſportera à Babylone, & il les fera mourir par l'épée.

5. Et dabo univerſam ſubſtantiam civitatis hujus, & omnem laborem ejus omnéque pretium, & cunctos theſauros regum Juda dabo in manu inimicorum : & eorum diripient eos, & tollent, & ducent in Babylonem.

5. J'abandonnerai entre les mains de leurs ennemis toutes les richeſſes de cette ville, tout le fruit de ſes travaux, tout ce qu'elle a de précieux, & tous les tréſors des Rois de Juda. Ils pilleront, ils s'en empareront, & ils les porteront à Babylone.

6. Tu autem Phaſſur, & omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitatem : & in Babylonem venies, & ibi morieris, ibique ſepelieris tu, & omnes amici tui, quibus

6. Et vous, Phaſſur, vous ſerez emmené captif avec tous ceux qui demeurerent dans votre maiſon ; vous irez à Babylone, & vous y mourrez, & vous y ſerez enſeveli, vous & tous vos amis, à qui vous avez prophétiſé le menſonge, *en les aſſurant, contre la vérité, que les maux que j'annonçois ne*

℣. 3. Quelques-uns l'expliquent ainſi, en ſuppoſant que ce nom eſt compoſé de *Phaſe-hur*, qui peut ſignifier *diffundens pallorem* : ou de *Phe-ſhur*, *os nigrum* ou *oris nigredo*.

Ibid. Ce nom eſt en Hébreu *Magor-miſſabib*, qui ſignifie *pavor ab undique*.

℣. 5. De même que dans la Vulgate ; après *omneque pretium*, on ſous-entend le pronom *ejus*, exprimé dans l'Hébreu ; de même dans l'Hébreu après la répétition du mot *dabo*, on ſous-entend le pronom *ea*, qui ſe rapporte à tout ce qui a été auparavant énoncé.

pouvoient arriver à une ville que Dieu avoit promis de protéger.

7. *Cependant Jérémie, qui, malgré la force & le courage que Dieu lui donnoit, ſentoit vivement les maux qu'il ſouffroit, s'en plaignit au Seigneur, & lui dit :* Vous m'avez ſéduit, Seigneur, *en me diſant que mes ennemis n'auroient point l'avantage ſur moi*; & j'ai été ſéduit *par vos promeſſes.* " Vous avez été plus fort que moi, & vous avez prévalu contre moi, *en me faiſant accepter un miniſtere dont je me ſentois incapable, & qui me rend le mépris de tout mon peuple ; car* je ſuis devenu l'objet de leur moquerie pendant tout le jour ; & tous me raillent avec inſulte,

8. parce qu'il y a déjà long-temps que je parle, que je crie contre leurs iniquités, & que je leur prédis une déſolation générale *qu'ils ne voient point arriver.* Et *ainſi* la parole du Seigneur eſt devenue pour moi un ſujet d'opprobre & de moquerie pendant tout le jour, *parce qu'ils n'en voient point l'accompliſſement.*

9. Alors j'ai dit *en moi-même* : Je ne nommerai plus le Seigneur, & je ne parlerai plus en ſon nom : & en même-temps, il s'eſt allumé au fond de mon cœur un feu brûlant qui s'eſt renfermé dans mes os, & je ſuis tombé dans la langueur, ne pouvant plus en ſupporter la violence.

10. *Or j'ai pris cette réſolution de ne plus annoncer la parole du Seigneur*, parce que j'ai entendu les malédictions d'un grand nombre de perſonnes, & la frayeur qu'ils tâchent de me donner

prophetaſti mendacium

7. Seduxiſti me, Domine, & ſeductus ſum : fortior me fuiſti, & invaluiſti : factus ſum in deriſum totâ die ; omnes ſubſannant me.

8. Quia jam olim loquor, vociferans iniquitatem, & vaſtitatem clamito : & factus eſt mihi ſermo Domini in opprobrium, & in deriſum tota die.

9. Et dixit : Non recordabor ejus, neque loquar ultrà in nomine illius : & factus eſt in corde meo quaſi ignis exæſtuans, clauſúſque in oſſibus meis : & defeci ferre non ſuſtinens.

10. Audivi enim contumelias multorum, & terrorem in circuitu : Perſequimini, & perſequamur

℣. 7. C'eſt-à-dire Vous m'avez engagé dans ce miniſtere par des promeſſes dont je n'avois pas compris le ſens ; vous m'avez réduit à une humiliation à laquelle je ne m'attendois pas.

eum :

eum : ab omnibus viris, qui erant pacifici mei, & cuſtodientes latus meum : ſi quo modo decipiatur, & prævaleamus adversùs eum, & conſequamur ultionem ex eo.

de toutes parts, *en ſe diſant les uns aux autres :* Perſécutez-le, perſécutons-le tous enſemble. Tous ceux-*là même*, qui auparavant vivoient en paix avec moi, & qui étoient ſans ceſſe à mes côtés, *comme mes plus intimes amis, s'entrediſent maintenant :* Tâchons de le tromper en quelque maniere que ce ſoit, *tâchons* d'avoir l'avantage ſur lui, & de nous venger de lui."

11. Dominus autem mecum eſt quaſi bellator fortis : idcircò qui perſequuntur me, cadent, & infirmi erunt : confundentur vehementer, quia non intellexerunt opprobrium ſempiternum, quod nunquam delebitur.

11. Mais *tous leurs efforts ſeront inutiles, parce que* le Seigneur eſt avec moi comme un guerrier invincible : c'eſt pourquoi ceux qui me perſécutent, *& qui veulent me renverſer*, tomberont *eux-mêmes*, & ils n'auront aucun pouvoir *contre moi* : ils ſeront couverts de confuſion, parce qu'ils n'ont pas compris quel eſt cet opprobre éternel qui ne s'effacera jamais, *dont on les a menacés, & dont ils ſe ſont rendus dignes par leurs péchés."* *Infr.* XXIII. 40.

12. Et tu, Domine exercituum, probator juſti, qui vides renes & cor ; videam, quæſo, ultionem tuam ex eis : tibi enim revelavi cauſam meam.

12. Vous donc, Seigneur des armées, qui éprouvez le juſte, qui pénétrez les reins & le cœur *de mes ennemis*, faites-moi voir, je vous prie, la vengeance que vous prendrez d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains " *la juſtice de* ma cauſe. *Je la vois, Seigneur, cette vengeance ; & je vois les ſecours puiſſants que vous me donnerez.* *Supr.* XI. 20. XVII. 10.

13. Cantate Domino, laudate Dominum ; quia

13. Chantez-*en* des cantiques au Seigneur, *vous principalement qui êtes juſtes* ; louez le Seigneur, parce qu'il a délivré

℣. 10. La conſtruction embarraſſée de ce verſet donne lieu de ſoupçonner qu'il a ſouffert de la part des Copiſtes ; & en effet il eſt conſtruit autrement dans la Verſion Syriaque. On lit dans l'Hébreu HGIDU UNGIDNU, *annuntiate & annuntiabimus illud*, vraiſemblablement pour HGIDU HGIDNU, *indicate, indicate nobis* : L'Interprete Syrien met cela entre *latus meum* & *ſi quo modo*, en ſuppléant *dicebant* : J'ai entendu les malédictions d'un grand nombre de perſonnes, & la frayeur qu'ils tâchent de me donner de toutes parts : tous ceux qui vivoient en paix avec moi, & qui étoient ſans ceſſe à mes côtés, diſoient : Indiquez, indiquez-nous le moyen de tromper, en ſorte que nous ayons l'avantage ſur lui, & que nous en tirions vengeance.

℣. 11. Hébr. autr. Ils ſeront couverts de confuſion, parce qu'ils ne réuſſiront pas *contre moi* ; leur honte ſera éternelle, & ne s'oubliera &c.

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

l'ame du pauvre de la main des méchants, *du pauvre qui s'eſt trouvé dans une ſi extrême affliction, qu'il a dit :*

Job. III. 2. 14. Maudit ſoit le jour auquel je ſuis né ; que le jour auquel ma mere m'a enfanté ne ſoit point béni.

15. Maudit ſoit l'homme qui en porta la nouvelle à mon pere, en diſant : Il vous eſt né un enfant mâle : & qui crut *par-là* lui donner un ſujet de joie.

16. Que cet homme devienne comme les villes *de Sodome*, que le Seigneur a détruites par un arrêt irrévocable ; qu'il entende les cris le matin, & les hurlements à midi, *comme s'il étoit dans une ville aſſiégée, & preſſée par ſes ennemis.*

17. *C'eſt l'état où Dieu a permis que je ſois tombé, lui* qui ne m'a pas fait mourir avant de naître, afin que ma mere devint mon ſépulcre, & que ſon ſein ayant conçu, n'enfantât jamais.

18. Pourquoi ſuis-je ſorti du ſein de ma mere, pour être accablé de travail & de douleur, & pour voir conſumer mes jours dans une confuſion *continuelle ?* "

liberavit animam pauperis de manu malorum.

14. Maledicta dies in qua natus ſum : dies in qua peperit me mater mea, non ſit benedicta.

15. Maledictus vir, qui annuntiavit patri meo, dicens : Natus eſt tibi puer maſculus : & quaſi gaudio lætificavit eum.

19. Sit homo ille ut ſunt civitates quas ſubvertit Dominus, & non pœnituit eum : audiat clamorem manè, & ululatum in tempore meridiano :

17. qui non me interfecit à vulva, ut fieret mihi mater mea ſepulcrum, & vulva ejus conceptus æternus.

18. Quare de vulva egreſſus ſum, ut viderem laborem & dolorem, & conſumerentur in confuſione dies mei ?

℣. 14. *& ſuiv.* Comme ces cinq derniers verſets ont peu de liaiſon avec ce qui précede, le P. Houbigant ſoupçonne qu'ils ont été tranſpoſés par les Copiſtes, & que leur place étoit originairement entre les verſets 6 & 7.

℣. 18. Juſqu'ici l'ordre des Prophéties de Jérémie paroît aſſez ſuivi : il ſemble qu'il y ait quelque dérangement dans les dix-ſept Chapitres ſuivants. Le Chapitre ſuivant qui dans le premier verſet parle de *Sédécias* eſt aſſez viſiblement hors de ſa place. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit paſſer d'ici aux Chapitres XXII. & XXIII. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXI.

Sédécias envoie conſulter Jérémie. Ce Prophete lui prédit les maux qui vont fondre ſur Jéruſalem. Moyens que Dieu donne aux habitants de Jéruſalem, pour ſauver leur vie ; & au roi de Juda, pour éviter les maux dont il eſt menacé.

1. VErbum quod factum eſt ad Jeremiam à Domino, quando miſit ad eum rex Sedecias Phaſſur filium Melchiæ, & Sophoniam filium Maaſiæ ſacerdotem, dicens :

2. Interroga pro nobis Dominum, quia Nabuchodonoſor rex Babylonis præliatur adversùm nos : ſi fortè faciat Dominus nobiſcum ſecundùm omnia mirabilia ſua, & recedat à nobis.

3. Et dixit Jeremias ad eos : Sic dicetis Sedeciæ :

4. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael : Ecce ego convertam vaſa belli, quæ in manibus veſtris ſunt, & quibus vos pugnatis ad-

1. VOici ce que le Seigneur dit à Jérémie, " lorſque le Roi Sédécias lui envoya Phaſſur fils de Melchias, " & Sophonias fils de Maaſias ", prêtre, pour lui faire dire :

2. Conſultez le Seigneur pour nous, parce que Nabuchodonoſor Roi de Babylone nous attaque avec ſon armée ; *conſultez, dis-je, le Seigneur*, pour ſavoir ſi le Seigneur ne fera point, pour nous délivrer, quelqu'une de ces merveilles qu'il a accoutumé de faire *en faveur de ſon peuple*, & ſi l'ennemi ſe retirera.

3. Jérémie, *après avoir conſulté le Seigneur*, leur répondit : Vous direz à Sédécias :

4. Voici ce que dit le Seigneur le Dieu, d'Iſraël : *Bien loin de vous aſſiſter contre vos ennemis*, je ferai retourner, *je rebrouſſerai & rendrai vaines* les armes qui ſont dans vos mains, par leſquelles vous combattez contre le Roi de Babylone, & con-

℣. 1. Ceci arriva dans la dixieme année du regne de Sédécias, lorſque Nabuchodonoſor, après avoir marché contre le roi d'Egypte, revint aſſiéger une ſeconde fois Jéruſalem. Voyez la Préface.

Ibid. Pluſieurs ſoutiennent avec beaucoup de vraiſemblance, que ce Phaſſur fils de Melchias eſt différent de celui qui eſt nommé fils d'Emmer au Chap. XX. ℣. 1. D. Calmet croit que c'eſt le même. Voyez la note ſur cet endroit.

Ibid. Cela pourroit ſignifier que Sophonias étoit de la famille de Maaſias, qui étoit la vingt-quatrieme des familles ſacerdotales. 1. *Par.* XXIV. 18. Voyez la note précédemment citée, XX. 1.

tre les Chaldéens, qui vous aſſiégent, & qui environnent vos murailles; je les raſſemblerai toutes au milieu de cette ville, *après qu'ils vous les auront arrachées des mains.*"

versùm regem Babylonis, & Chaldæos, qui obſident vos in circuitu murorum: & congregabo ea in medio civitatis hujus.

5. Je vous ferai moi-même la guerre, & je vous perdrai avec une main étendue & avec un bras fort; & *je combattrai contre vous* dans toute l'effuſion de ma fureur, de mon indignation & de ma colere.

5. Et debellabo ego vos in manu extenta, & in brachio forti, & in furore, & in indignatione, & in ira grandi.

6. Et je frapperai d'une grande peſte les habitants de cette ville; *en ſorte que* les hommes & les bêtes en mourront.

6. Et percutiam habitatores civitatis hujus; homines & beſtiæ peſtilentiâ magnâ morientur.

7. Après cela, le Seigneur dit: " Je livrerai Sédécias Roi de Juda, ſes ſerviteurs, & ceux qui auront échappé dans la ville à la peſte, à l'épée & à la famine; *je les livrerai, dis-je*, entre les mains de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, entre les mains de leurs ennemis, & entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & ils les feront paſſer au fil de l'épée *ſans miſéricorde*: *car ce prince* ne ſe laiſſera point fléchir; il ne pardonnera point, & il ne ſera touché d'aucune compaſſion.

7. Et poſt hæc, ait Dominus: Dabo Sedeciam regem Juda, & ſervos ejus, & populum ejus, & qui derelicti ſunt in civitate hac à peſte, & gladio, & fame, in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis, & in manu inimicorum eorum, & in manu quærentium animam eorum, percutiet eos in ore gladii, & non flectetur, neque parcet, nec miſerebitur.

8. *Jérémie*, vous direz encore à ce peuple: Voici ce que dit le Seigneur: *Les crimes que vous avez commis, méritent que je vous envoie tous ces maux, ſans vous laiſſer aucun moyen de les éviter: cependant* je mets *encore* devant vous la voie de la vie, & la voie de la mort.

8. Et ad populum hunc dices: Hæc dicit Dominus: Ecce ego do coram vobis viam vitæ, & viam mortis.

℣. 4. Les Interpretes varient ſur le ſens de ce verſet: mais il paroît aſſez clairement annoncer que les Juifs ſeront déſarmés, & que leurs armes ſeront dépoſées dans les places pour être enſuite enlevées par l'ennemi.

℣. 7. Autr. Et après cela, dit le Seigneur, je livrerai, &c.

9. Qui habitaverit in urbe hac, morietur gladio, & fame, & peſte: qui autem egreſſus fuerit, & transfugerit ad Chaldæos, qui obſident vos, vivet, & erit ei anima ſua, quaſi ſpolium.

9. *Car je vous déclare que* celui qui demeurera dans cette ville, mourra par l'épée, ou par la famine ou par la peſte; mais *que* celui qui en ſortira, & qui ira ſe rendre aux Chaldéens qui vous aſſiégent, vivra; & ſon ame ſera pour lui comme une dépouille *qu'il aura ſauvée du pillage.* *Inf.* XXXVIII. 2.

10. Poſui enim faciem meam ſuper civitatem hanc in malum, & non in bonum, ait Dominus: in manu regis Babylonis dabitur, & exuret eam igni.

10. Car j'arrête mes regards ſur cette ville, dit le Seigneur, non pour lui faire du bien, mais pour l'accabler de maux: elle ſera livrée entre les mains du Roi de Babylone; & il la conſumera par le feu.

11. Et domui regis Juda: Audite verbum Domini,

11. *Vous direz* auſſi à la maiſon du Roi de Juda: Ecoutez la parole du Seigneur,

12. domus David: hæc dicit Dominus: Judicate manè judicium, & eruite vi oppreſſum de manu calumniantis: ne fortè egrediatur ut ignis indignatio mea, & ſuccendatur, & non ſit qui extinguat, propter malitiam ſtudiorum veſtrorum.

12. maiſon de David: Voici ce que dit le Seigneur: Rendez la juſtice dès le matin, " & arrachez d'entre les mains du calomniateur " celui qui eſt opprimé par la violence, de peur que mon indignation ne s'allume comme un feu, & qu'elle ne s'embraſe, ſans qu'il y ait perſonne pour l'éteindre, à cauſe du déréglement de vos affections & de vos penſées, *qui ont corrompu toute la ville de Jéruſalem.*" *Infr.* XXII. 3.

13. Ecce ego ad te habitatricem vallis ſolidæ atque campeſtris, ait Dominus: qui dicitis: Quis

13. *C'eſt pourquoi* je viens à toi, ô ville *ſuperbe*, dit le Seigneur, qui es ſituée dans une vallée *abondante*, & ſur un rocher " large & ſpacieux *que tu*

℣. 9. Les Rabbins prétendent qu'au lieu de חיה, *vivet*, il faudroit lire והי, *& vivet*: mais le ſimple *vivet* convient beaucoup mieux.

℣. 12. c. à. d. Hâtez-vous de rendre juſtice.

Ibid. Hébr. autr. de l'oppreſſeur.

Ibid On lit dans l'Hébreu le pronom הם, *eorum*, pour ם, *veſtrorum*.

℣. 13. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui

crois inacceſſible : *je viens* à vous qui dites : Qui pourra nous vaincre ? & qui entrera dans nos maiſons ?

14. Je vous viſiterai *dans ma colere*, pour vous faire recueillir le fruit de vos œuvres, dit le Seigneur : je mettrai le feu dans le bois de Jéruſalem, " & il dévorera tout ce qui l'environne. "

percutiet nos ? & qui ingredietur domos noſtras ?

14. Et viſitabo ſuper vos juxta fructum ſtudiorum veſtrorum, dicit Dominus : & ſuccendam ignem in ſaltu ejus, & devorabit omnia in circuitu ejus.

peut ſignifier : Voici que je viens à toi qui habites dans la vallée, & qui eſt comme le rocher de la plaine *qui t'environne*, dit le Seigneur. La ville de Jéruſalem s'élevoit ſur les monts de Sion & de Moria au milieu des vallons & de la plaine qui l'environnoient.

℣. 14. c. à. d. dans ſes maiſons & dans ſes palais.

Ibid. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit paſſer d'ici au Chapitre XXIII. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXII.

Le Seigneur exhorte Joakim & ſon peuple à être dociles à la voix du Seigneur. Ne point pleurer Joſias, mais pleurer Sellum. Reproches contre Joakim. Sa fin malheureuſe. Jéruſalem abandonnée de ſes alliés. Jugement du Seigneur contre Jéchonias.

1. VOici ce que *m'a* dit le Seigneur : Deſcendez dans la maiſon du Roi de Juda ; & vous lui parlerez en ces termes : "

2. Ecoutez la parole du Seigneur, Roi de Juda, qui êtes aſſis ſur le trône de David : *écoutez-la*, vous & vos ſerviteurs, & votre peuple, qui entrez par les portes *de la maiſon royale* :

3. Voici ce que dit le Seigneur : Agiſ-
Infr. XXI. 12. ſez ſelon l'équité & la juſtice, & dé-

1. HÆc dicit Dominus : Deſcende in domum regis Juda, & loquêris ibi verbum hoc,

2. & dices : Audi verbum Domini, rex Juda, qui ſedes ſuper ſolium David ; tu & ſervi tui, & populus tuus, qui ingredimini per portas iſtas.

3. Hæc dicit Dominus : Facite judicium & juſti-

℣. 1. Ceci arriva long-temps avant ce qui eſt rapporté au chap. précédent. A Joſias ſuccéda Sellum ; celui-ci fut dépoſé par Néchao roi d'Egypte, qui mit à ſa place Joakim ; & c'eſt à ce dernier que Jérémie eſt envoyé. Voyez la Préface.

tiam, & liberate vi oppreſſum de manu calumniatoris: & advenam, & pupillum & viduam nolite contriſtare, neque opprimatis iniquè: & ſanguinem innocentem ne effundatis in loco iſto.

livrez de la main du calomniateur " celui qui eſt opprimé par violence; n'affligez point l'étranger, l'orphelin & la veuve; ne les opprimez point injuſtement, & ne répandez pas en ce lieu le ſang innocent.

4. Si enim facientes feceritis verbum iſtud: ingredientur per portas domûs hujus, reges ſedentes de genere David ſuper thronum ejus, & aſcendentes currus & equos, ipſi & ſervi & populus eorum.

4. Car, ſi vous vous conduiſez de cette ſorte, on verra paſſer par les portes de ce palais *ſucceſſivement*, des Rois qui ſeront de la race de David, qui s'aſſeoiront ſur ſon trône, & qui monteront, eux & leurs ſerviteurs, & leurs peuples, " ſur des chariots & ſur des chevaux.

5. Quòd ſi non audieritis verba hæc: in memetipſo juravi, dicit Dominus, quia in ſolitudinem erit domus hæc.

5. Si vous n'écoutez point mes paroles, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que ce palais ſera réduit en un déſert.

6. Quia hæc dicit Dominus ſuper domum regis Juda: Galaad tu mihi, caput Libani: ſi non poſuero te ſolitudinem, urbes inhabitabiles.

6. Car voici ce que le Seigneur dit de la maiſon du Roi de Juda: Tu es devant moi *comme* Galaad, *comme* le ſommet du Liban, *par ta grandeur & ton élévation; mais* je jure que je te réduirai en une affreuſe ſolitude, & que je rendrai tes villes inhabitables, *auſſi bien que celles du Roi d'Iſraël, dont tu imites l'orgueil & l'impiété.* "

℣. 3. Hébr. autr. de l'oppreſſeur.

Ibid. On lit dans l'Hébreu LA, *non*, pour ULA, *neque*.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu HUA, *ipſe* pour HM, *ipſi*; ce qui a pu donner lieu de mettre enſuite VAABDIU VAMU, *& ſervi ejus, & populus ejus*, pour VAABDIHM VAMM, *& ſervi eorum & populus eorum*, comme le ſuppoſent les Septante & la Vulgate.

℣. 6. *Galaad* étoit un pays très-beau & très-fertile au-delà du Jourdain, & qui avoit fait partie du royaume d'Iſraël. Dieu donne ce nom au palais des rois de Juda, pour relever ſa magnificence & ſes richeſſes; mais en même-temps pour faire connoître que comme cette province du royaume d'Iſraël avoit été déſolée par Théglathalaſar roi des Aſſyriens, 4. *Reg.* XV. 29. la

7. Je conſacrerai *à cet ouvrage* les mains & les armes de tes ennemis, qui tueront ceux qui t'habitent : ils abattront les cedres les plus hauts, " & les jetteront dans le feu.

7. Et ſanctificabo ſuper te, interficientem virum & arma ejus : & ſuccident electas cedros tuas, & præcipitabunt in ignem.

Deut. XXIX. 24. *3. Reg.* IX. 8.

8. Pluſieurs peuples paſſeront par cette ville *après qu'elle aura été détruite ;* & ils ſe diront l'un à l'autre : Pourquoi Dieu a-t-il ainſi traité cette ville ſi puiſſante ?

8. Et pertranſibunt gentes multæ per civitatem hanc : & dicet unuſquiſque proximo ſuo : Quare fecit Dominus ſic civitati huic grandi ?

9. Et on leur répondra : C'eſt parce qu'ils ont abandonné l'alliance du Seigneur leur Dieu, & qu'ils ont adoré & ſervi des dieux étrangers.

9. Et reſpondebunt : Eo quòd dereliquerint pactum Domini Dei ſui, & adoraverint deos alienos, & ſervierint eis.

10. Ne pleurez point un *Roi comme Joſias qui eſt* mort *dans la piété, & qui a été enſéveli avec ſes peres ;* ne faites point pour lui le deuil ordinaire : mais pleurez avec beaucoup de larmes " celui qui ſort de cette ville, " parce qu'il n'y reviendra plus, & qu'il ne reverra jamais le pays de ſa naiſſance, *étant condamné à mourir dans une terre étrangere.*

10. Nolite flere mortuum, neque lugeatis ſuper eum fletu : plangite eum qui egreditur, quia non revertetur ultrà, nec videbit terram nativitatis ſuæ.

11. Car voici ce que dit le Seigneur, à *l'occaſion de* Sellum fils de Joſias Roi de Juda, qui a régné après Joſias ſon pere, & qui eſt ſorti de cette ville *pour aller en captivité :* Il n'y reviendra jamais :

11. Quia hæc dicit Dominus ad Sellum filium Joſiæ regem Juda, qui regnavit pro Joſia patre ſuo, qui egreſſus eſt de loco iſto : Non revertetur huc ampliùs :

12. mais il mourra au lieu où je l'ai

12. ſed in loco ad quem

maiſon même de Juda devoit craindre le même traitement, ſi elle imitoit l'infidélité de la maiſon d'Iſraël.

℣. 7. c. à. d. tes palais.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu בכו בכו, *flete flendo* ; ou *flete, flete*, ou *flendo flete* ; d'où eſt venu dans la Vulgate *fletu* ; *plangite* peut-être faudroit-lire, בכו ונדו, *flete & lugete*, relativement aux deux expreſſions qui précedent. *Nolite flere, neque lugeatis.*

Ibid. c. à. d. Sellum. Voyez le verſet ſuivant.

tranſtuli

tranſtuli eum, ibi morietur; & terram iſtam non videbit ampliùs.

13. Væ qui ædificat domum ſuam in injuſtitia, & cœnacula ſua non in judicio: amicum ſuum opprimet fruſtrà, & mercedem ejus non reddet ei;

14. qui dicit: Ædificabo mihi domum latam, & cœnacula ſpatioſa: qui aperit ſibi feneſtras, & facit laquearia cedrina, pingítque ſinopide.

15. Numquid regnabis, quoniam confers te cedro? pater tuus numquid non comedit & bibit, & fecit judicium & juſtitiam tunc cùm benè erat ei?

fait transférer *par Néchao Roi d'Egypte*; & il ne verra plus cette terre.

13. Malheur à celui qui bâtit ſa maiſon dans l'injuſtice, qui ſe fait de grands appartements dans l'iniquité, " qui opprimera ſon ami ſans aucun ſujet, & qui ne le récompenſera point de ce qu'il lui aura ravi; "

14. qui dit en lui-même: Je me ferai bâtir une maiſon vaſte, & des appartements ſpacieux: " qui s'y fait faire, *aux dépens des autres*, de grandes fénetres, des lambris de cedre qu'il peint d'un rouge éclatant. " *En un mot, malheur à Joakim, qui a été établi Roi à la place de Sellum ſon frere, qui ſuit ſon mauvais exemple, & qui abuſe comme lui de ſon autorité.*

15. *Prince ſuperbe*, prétendez-vous affermir votre regne *par vos violences & vos injuſtices? C'eſt apparemment ce que vous eſpérez*, puiſque vous vous comparez au cedre *qui ne ſe corrompt point.*" *Mais vous vous trompez; c'eſt au contraire par la piété & par la juſtice, qu'un Prince peut rendre ſon regne heureux. En effet, Joſias* votre pere n'a-t-il pas bu & mangé *en repos? n'a-t-il pas mené une vie heureuſe*, en ſuivant l'équité, & en rendant la juſtice? & alors " tout ne lui ſuccédoit-il pas à ſouhait? *Oui, ſans doute.*

℣. 12. Hébr. litt. où on l'a transféré.

℣. 13. Ceci regarde Joakim, établi roi par Néchao en la place de Sellum.

Ibid. Hébr. autr. qui fait ſervir *& travailler* gratuitement ſon prochain, & qui ne lui donne pas la récompenſe *& le ſalaire* de ſon travail.

℣. 14. On lit dans l'Hébreu, UQRA .... USFUN .... UMSUK, *& exſciodet .... & tectum .... & ungendo* vraiſemblablement pour QURA .... USUFN .... UMUSK, *exſcindens ... & tegens ... & ungens.*

Ibid. Quelques-uns croient que le terme Hébreu ſe doit entendre de l'indigo, couleur vive, tirant ſur le bleu céleſte.

℣. 15. Hébr. autr. Régnerez-vous donc *ſi long-temps*, pour vous envelopper ainſi de cedre? Autrement: *En* régnerez-vous *plus long-temps*, parce que vous vous enveloppez ainſi de cedre, *parce que vous vous logez dans un palais de cedre?*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

16. *Ainſi*, en défendant la cauſe du pauvre & de l'indigent, il s'eſt fait du bien à lui-même: " car tout ſon bonheur ne lui eſt-il pas arrivé, parce qu'il m'a connu, dit le Seigneur, *& qu'il a eu ſoin de me plaire* ? "

17. Mais *pour vous*, vos yeux & votre cœur ne ſont attentifs qu'à ſatisfaire votre avarice, qu'à répandre le ſang innocent, qu'à inventer des calomnies, " qu'à courir au mal, *enfin qu'à faire tout ce qui me déplaît.*

18. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur à " Joakim fils de Joſias Roi de Juda: *Ce Prince ne ſera point regretté de ſes proches ni de ſes ſujets.* Ils ne le pleureront point, *en diſant:* Ah frere malheureux! ah ſœur" malheureuſe! ils ne le plaindront " point, *en criant*: Ah Prince *déplorable*! ah grandeur " *bientôt finie!*

19. Sa ſépulture ſera comme celle d'un âne mort; on le jettera tout pourri hors des portes de Jéruſalem, *pour être la proie des oiſeaux du ciel & des bêtes de la terre.*

20. *Ville" malheureuſe, qui êtes condamnée à ſouffrir ces maux*, montez ſur le *mont* Liban, & criez; élevez votre voix ſur le Baſan", & criez à ceux qui paſſent" *pour implorer leur ſecours: tous vos cris ſe-*

16. Judicavit cauſam pauperis & egeni in bonum ſuum: numquid non ideò quia cognovit me, dicit Dominus?

17. Tui verò oculi & cor ad avaritiam, & ad ſanguinem innocentem fundendum, & ad calumniam, & ad curſum mali operis.

18. Propterea hæc dicit Dominus ad Joakim filium Joſiæ regem Juda: Non plangent eum: Væ frater, & væ ſoror: non concrepabunt ei: Væ domine, & væ inclyte.

19. Sepultura aſini ſepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jeruſalem.

20. Aſcende Libanum, & clama: & in Baſan da vocem tuam, & clama ad tranſeuntes, quia contriti

℣. 16. On lit dans l'Hébreu: *tunc bene*; les Copiſtes ont apparemment omis le mot זו, *ei*, comme on le lit au ℣. préced.

Ibid. Hébr. autr. & n'eſt-ce pas-là me connoître? *cette conduite de Joſias n'eſt-elle pas une preuve qu'il me connoiſſoit, & qu'il ſuivoit mes ordres?*

℣. 17. Hébr. autr. qu'à exercer l'oppreſſion.

℣. 18. Hébr. autr. touchant Joakim.

Ibid. c. à. d. la reine ſon épouſe.

Ibid. L'Hébreu répete le même mot: ils ne le pleureront point.

Ibid. On lit dans l'Hebreu הדה, *decor ejus*, peut-être pour אדנה, *domina*: en ſuivant le parallele de ces quatre termes *frater & ſoror, domine & domina.*

℣. 20. Les verbes Hébreux ſuppoſent un vocatif féminin: *Fille de Sion*, montez, &c.

Ibid. Le *Liban* montagne élevée au nord occidental de la Paleſtine; le *Baſan* montagne fertile au nord oriental? l'un & l'autre peut être le ſymbole des montagnes mêmes ſur leſquelles Jéruſalem étoit batie. Voyez le ℣. 23.

Ibid. On lit dans l'Hébreu מעברים, *à tranſitibus*, pour לעברים, *ad tranſeuntes.*

ſunt omnes amatores tui.

ront inutiles, parce que tous ceux qui vous aimoient, ont été réduits en poudre, " *& que les Egyptiens vos alliés ſont hors d'état de vous aſſiſter.*

21. Locutus ſum ad te in abundantia tua; & dixiſti: Non audiam: hæc eſt via tua ab adoleſcentia tua, quia non audiſti vocem meam.

21. *Au reſte, vous ne devez vous prendre qu'à vous-même de vos malheurs: car pour moi, dit le Seigneur*, je vous ai parlé lorſque vous étiez dans l'abondance; & vous avez dit: Je n'écouterai point. Ç'a été votre conduite ordinaire dès votre jeuneſſe, de vous rendre toujours ſourde à ma voix, *& d'écouter volontiers les rêveries de vos faux prophetes.*

22. Omnes paſtores tuos paſcet ventus, & amatores tui in captivitatem ibunt: & tunc confundêris, & erubeſces ab omni malitia tua.

22. *C'eſt pourquoi* tous vos paſteurs *vos prêtres, vos princes & vos prophetes*, ne ſe repaîtront que de vent; *ils ſeront diſperſés comme la paille*, " & tous ceux qui vous aimoient, *& en qui vous mettiez votre confiance*, ſeront emmenés captifs *auſſi bien que vous*: c'eſt alors que vous ſerez confondue, & que vous rougirez de toute votre malice.

23. Quæ ſedes in Libano, & nidificas in cedris, quomodo congemuiſti, cùm veniſſent tibi dolores, quaſi dolores parturientis!

23. Vous qui êtes aſſiſe ſur le Liban, & qui faites votre nid dans les cedres, *ville ſuperbe qui vous glorifiez de l'avantage de votre ſituation, & de la magnificence de vos palais*, combien jetterez-vous de cris, " lorſque vous vous ſentirez tout d'un coup attaquée par des douleurs pareilles à celles d'une femme qui eſt en travail d'enfant! *C'eſt ce qu'éprouveront vos princes & vos habitants, ô Jéruſalem: car ma vengeance ne s'arrêtera pas à Joakim; elle paſſera juſqu'à ſon ſucceſſeur.*

24. Vivo ego, dicit Dominus: quia ſi fuerit Jechonias filius Joakim regis

24. *En effet*, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que quand Jéchonias" fils de Joakim Roi de Juda ſeroit *pour moi*

Ibid. Litt. ont été briſés.

℣. 22. Hébr autr. Le vent ménera paître, *emportera & diſperſera* vos paſteurs; (Autr. vos alliés;) & ceux qui vous aimoient ſeront emmenés captifs.

℣. 23. On lit dans l'Hébreu NHNTI, pour NHNT, *gratioſa eris*, ſelon les Rabbins, ou peut-être, NHIT, *congemuiſti*, ou TNHI, *congemiſces.*

℣. 24. On lit ici dans l'Hébreu, CNIHU, *Chonias*, pour JCNIOH, *Jechonias*: & on le trouve encore de même au ℣. 28.

comme un anneau dans ma main droite, je ne laiſſerai pas de l'arracher de mon doigt, "

25. & de le livrer entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, entre les mains de ceux dont vous redoutez le viſage, entre les mains de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, & entre les mains des Chaldéens *ſes ſujets. C'eſt ainſi que je vous traiterai, Prince impie.*

26. Et je vous enverrai, vous & votre mere qui vous a mis au monde, dans une terre étrangere dans laquelle vous n'êtes point nés; & vous y mourrez.

27. Leur ame ſoupirera, dans le deſir de revenir à cette terre; & néanmoins ils n'y reviendront jamais. "

28. *Seigneur*, ce Jéchonias, cet homme diſtingué, " eſt-il un pot de terre caſſé, *qui ne ſoit plus propre à rien?* " eſt-ce un vaſe qui n'ait plus rien que de mépriſable? pourquoi *donc* a-t-il été *ainſi* rejetté, lui & ſa race? & pourquoi ont-ils été envoyés dans un pays qui leur étoit inconnu? *C'eſt qu'ils n'ont pas voulu reconnoître, ni ſervir le Seigneur, qui les avoit établis pour régner dans ce pays.*

29. Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur.

30. Voici ce que dit le Seigneur: Ecrivez " que cet homme, *pour le punir de ſon infidélité*, ſera ſtérile; que rien ne lui réuſſira durant ſa vie; & qu'il ne ſortira

Juda, annulus in manu dextera mea, inde evellam eum.

25. Et dabo te in manu quærentium animam tuam, & in manu quorum tu formidas faciem, & in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis, & in manu Chaldæorum.

26. Et mittam te, & matrem tuam quæ genuit te, in terram alienam, in qua nati non eſtis, ibíque moriemini.

27. Et in terram ad quam ipſi levant animam ſuam ut revertantur illuc, non revertentur.

28. Numquid vas fictile atque contritum vir iſte Jechonias? numquid vas abſque omni voluptate? quare abjecti ſunt ipſe & ſemen ejus, & projecti in terram quam ignoraverunt?

29. Terra, terra, terra, audi ſermonem Domini.

30. Hæc dicit Dominus: Scribe virum iſtum ſterilem, virum qui in diebus

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement ATQNE, *evellam te*, pour ATQNU, *evellam eum.*

℣. 27. Autr. & ils ne reviendront jamais dans cette terre vers laquelle leur ame ſoupirera dans le déſir d'y revenir.

℣. 28. C'eſt ce que ſignifie dans le ſtyle des Hébreux l'expreſſion *vir iſte.*

Ibid. Hébr. autr. eſt-il une idole, *une ſtatue*, mépriſable & briſée? eſt-ce un vaſe qui n'ait plus rien d'eſtimable? La conjonction & ou *atque* manque dans l'Hébreu.

℣. 30. Vulg. litt. *ſcribe.* Hébr. *ſcribite.*

ſuis non proſperabitur : nec enim erit de ſemine ejus vir, qui ſedeat ſuper ſolium David, & poteſtatem habeat ultrà in Juda.

point d'homme de ſa race qui ſoit aſſis ſur le trône de David, ni qui exerce à l'avenir la puiſſance ſouveraine dans Juda. "

. *Ibid.* Jéchonias ne fut pas ſtérile d'une ſtérilité entiere ; il eſt certain par l'Ecriture même qu'il eut un fils nommé Salathiel, & qui fut pere de Zorobabel. 1. *Par* III. 17. *Matth.* I. 12. Mais il fut ſtérile en ce qu'il n'y eut aucun de ſes deſcendants qui lui ſuccédât dans le royaume de Juda avec la même autorité & la même puiſſance que lui & ſes prédéceſſeurs.

CHAPITRE XXIII.

Menaces contre les Paſteurs infideles. Retour de la captivité. Regne du Meſſie. Douleur & affliction de Jérémie. Reproches & menaces contre les faux Prophetes, & contre ceux qui mépriſent la parole du Seigneur dans la bouche des vrais Prophetes.

1. VÆ paſtoribus qui diſperdunt & dilacerant gregem paſcuæ meæ, dicit Dominus.

1. MAlheur aux Paſteurs " qui font périr & qui déchirent " les brebis de mes pâturages, dit le Seigneur. *Ezech.* XIII. 3. XXXIV. 2.

2. Ideò hæc dicit Dominus Deus Iſrael ad paſtores, qui paſcunt populum meum : Vos diſperſiſtis gregem meum, & ejeciſtis eos, & non viſitaſtis eos : ecce ego viſitabo ſuper vos malitiam ſtudiorum veſtrorum, ait Dominus.

2. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, aux paſteurs qui conduiſent mon peuple : Vous avez diſperſé les brebis de mon troupeau, vous les avez chaſſées, & vous ne les avez point viſitées *dans leurs beſoins :* & moi, je vous viſiterai *dans ma colere*, pour punir le déréglement de votre cœur & de vos œuvres, dit le Seigneur.

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad quas ejecero eos illuc : & con-

3. Je raſſemblerai toutes les brebis qui reſteront de mon troupeau, de toutes les terres dans leſquelles je les aurai chaſſées : je les ferai revenir à leurs champs ; & elles

¥. 1. C'eſt une ſuite du diſcours précédent. | *Ibid.* Hébr. qui diſperſent.

croîtront & ſe multiplieront.

vertam eos ad rura ſua; & creſcent & multiplicabuntur.

Sup. III. 15. 4. Je leur donnerai des paſteurs qui auront ſoin de les paître; " elles ne ſeront plus dans la crainte & dans l'épouvante; & le nombre s'en conſervera, ſans qu'il en manque une ſeule, dit le Seigneur.

4. Et ſuſcitabo ſuper eos paſtores, & paſcent eos: non formidabunt ultrà, & non pavebunt: & nullus quæretur ex numero, dicit Dominus.

Iſai. IV. 2. XL. 11. XLV. 8. *Infr.* XXXIII. 14. *Ezech.* XXXIV. 12. *Dan.* IX. 24. *Joan,* I. 45. 5. *Car* le temps vient, dit le Seigneur, où je ſuſciterai à David une race " juſte, un Roi régnera, qui ſera ſage, qui agira ſelon l'équité, & *qui rendra* la juſtice ſur la terre.

5. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, & ſuſcitabo David germen juſtum: & regnabit rex, & ſapiens erit; & faciet judicium & juſtitiam in terra.

Deut. XXXIII. 28. 6. En ce temps-là, Juda ſera ſauvé; Iſraël habitera dans ſes maiſons, ſans rien craindre: & voici le nom qu'ils donneront à ce Roi: Le Seigneur qui eſt notre juſte, *par excellence, la ſource de notre juſtice, & le principe de notre bonheur.*"

6. In diebus illis ſalvabitur Juda, & Iſrael habitabit confidenter: & hoc eſt nomen, quod vocabunt eum Dominus juſtus noſter.

7. C'eſt pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus, Vive le Seigneur qui a tiré les enfants d'Iſraël de l'Egypte;

7. Propter hoc ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non dicent ultrà, Vivit Dominus, qui eduxit filios Iſrael de terra Ægypti;

Supr. XVI. 14. 8. mais, Vive le Seigneur qui a tiré, & qui a ramené les enfants de la maiſon

8. ſed, Vivit Dominus, qui eduxit & adduxit ſe-

℣. 4. Ces paſteurs ſont, ſelon la lettre, Zorobabel, Jéſus fils de Joſédech, Eſdras, Néhémias, & les autres qui gouvernerent Juda après la captivité.

℣. 5. Litt. un germe.

℣. 6. Hébr. autr. JEHOVA notre juſtice. C'eſt ici le grand nom de Dieu, nom incommunicable à tout autre qu'à Dieu. Il eſt attribué ici au Meſſie, à Jeſus-Chriſt, parce que Jeſus-Chriſt, eſt vraiment Dieu, fils de Dieu, égal & conſubſtantiel à ſon Pere, & en même temps le principe de notre juſtice. Car tous les Peres & les Interpretes Chrétiens reconnoiſſent que c'eſt ſon regne, qui eſt annoncé ici dans ces deux verſets. Il eſt fils de David ſelon la chair, & Dieu par ſa naiſſance éternelle du ſein de ſon Pere.

men domûs Iſrael de terra Aquilonis, & de cunctis terris, ad quas ejeceram eos illuc : & habitabunt in terra ſua.

d'Iſraël de la terre d'aquilon, & de tous les pays dans leſquels je les avois chaſſés, afin qu'ils habitaſſent *de nouveau* dans leur terre. "

9. Ad prophetas: Contritum eſt cor meum in medio meî ; contremuerunt omnia oſſa mea : factus ſum quaſi vir ebrius, & quaſi homo madidus à vino à facie Domini, & à facie verborum ſanctorum ejus.

9. *Voici les paroles que Jérémie adreſſa enſuite* aux *faux* prophetes : " Mon cœur, *leur dit-il*, s'eſt briſé en moi-même ; tous mes os ont été ébranlés : je ſuis devenu comme un homme ivre, comme un homme rempli de vin, " *qui eſt tout troublé, & qui ne peut ſe ſoutenir*, en contemplant la face du Seigneur, en conſidérant ſes paroles ſaintes, *& le mépris qu'on en fait ſur la terre.*

10. Quia adulteris repleta eſt terra ; quia à facie maledictionis luxit terra, arefacta ſunt arva deſerti : factus eſt curſus eorum malus, & fortitudo eorum diſſimilis.

10. Car *malgré les défenſes portées par cette divine parole*, la terre eſt remplie d'adulteres ; " la terre pleure, à cauſe des blaſphêmes *qu'on y entend, & des faux ſermens qu'on y fait ;* " les champs du déſert ſont devenus tout ſecs, *à cauſe de la malice de ſes habitants*: ils ont couru pour faire le mal, & toute leur puiſſance n'a ſervi qu'à *commettre* l'injuſtice, " *ſans que perſonne s'y ſoit oppoſé.*

11. Propheta namque & ſacerdos polluti ſunt : & in domo mea inveni malum eorum, ait Dominus.

11. Car le prêtre & le prophete ſe ſont corrompus *comme les autres* ; & j'ai trouvé dans ma *propre* maiſon les maux qu'ils y ont fait, *en y plantant & y adorant leurs idoles*, dit le Seigneur.

12. Idcircò via eorum

12. C'eſt pourquoi leur voie ſera com-

℣. 8. Cette délivrance temporelle de la captivité de Babylone, étoit un ſymbole de la rédemption éternelle que J. C. nous a procurée, en nous délivrant de la ſervitude du démon.

℣. 9. Ici commence un nouveau diſcours contre les faux Prophetes de Juda, & enſuite contre les Prêtres qui les appuyoient de leur crédit parmi le peuple.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ABRU, *tranſivit eum*, peut-être pour ACRU, *turbavit eum* ; le ſens eſt *quem turbavit vinum*, ou *turbatus à vino*, un homme troublé par le vin.

℣. 10. Cela peut s'entendre de l'idolatrie même, qui eſt ſouvent exprimée ſous l'idée d'adultere, parce que l'ame doit s'unir à Dieu comme à ſon époux.

Ibid. Autr. la terre pleure à cauſe des malédictions *que le Seigneur a prononcées contr'elle, & que les méchants lui ont attirées par leurs crimes.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : leur force n'eſt point droite ; *elle n'eſt point employée à ce à quoi elle devroit l'être.*

me un chemin gliſſant dans les ténebres. Car on les pouſſera *avec effort*; & ils tomberont *tous enſemble*, parce que je les accablerai de maux au temps où je les viſiterai *dans ma colere*, dit le Seigneur.

erit quaſi lubricum in tenebris; impellentur enim & corruent in ea: afferam enim ſuper eos mala, annum viſitationis eorum, ait Dominus.

13. J'ai vu l'extravagance dans les prophetes de Samarie; *car* ils prophétiſoient au nom de Baal, & ils ſéduiſoient mon peuple d'Iſraël, *en lui perſuadant que cette idole muette leur avoit parlé.*

13. Et in prophetis Samariæ vidi fatuitatem: prophetabant in Baal, & decipiebant populum meum Iſrael.

14. *Ainſi* j'ai vu les prophetes de Jéruſalem ſemblables à des *femmes* adulteres, *qui abandonnent leur époux pour ſuivre des étrangers: ils ont de même abandonné leur Dieu, pour ſuivre des idoles.* J'ai vu *auſſi* parmi eux la voie du menſonge *préférée à celle de la vérité*; " *car* ils ont fortifié les mains des mêchants, *en les flattant dans leur malice*, pour empêcher que les hommes ne ſe convertiſſent " du déréglement de leur vie; *de ſorte qu'*ils ſont tous devenus devant mes yeux comme Sodome, & les habitants de Jéruſalem comme Gomorrhe.

14. Et in prophetis Jeruſalem vidi ſimilitudinem adulterantium, & iter mendacii: & confortaverunt manus peſſimorum, ut non converteretur unuſquiſque à malitia ſua: facti ſunt mihi omnes ut Sodoma, & habitores ejus quaſi Gomorrha.

15. C'eſt pourquoi voici ce que le Seigneur des armées dit aux prophetes *corrompus*: Je les nourrirai d'abſinthe, & je les abreuverai de fiel, parce que la corruption s'eſt répandue, des prophetes de Jéruſalem, ſur toute la terre.

Sup. IX. 15.

15. Propterea hæc dicit Dominus exercituum ad prophetas: Ecce ego cibabo eos abſinthio, & potabo eos felle; à prophetis enim Jeruſalem, egreſſa eſt pollutio ſuper omnem terram.

16. *Peuple de Jéruſalem*, voici ce que *vous* dit le Seigneur des armées: N'écou-

Inf. XXVII. 6. XXIX. 8.

16. Hæc dicit Dominus exercituum: Nolite audi-

℣. 14. Hébr. autr. J'ai vu auſſi des choſes horribles dans les Prophetes de Jéruſalem: ils commettent des adulteres; ils marchent dans la voie du menſonge.

Ibid. On lit dans l'Hébreu LBLTI SBU, *ut non converterentur*, pour LBLTI SUB, *ad non convertendum*, ſelon le ſtyle ordinaire des Hébreux.

re

re verba prophetarum, qui prophetant vobis, & decipiunt vos: viſionem cordis ſui loquuntur, non de ore Domini.

tez point les paroles des *faux* prophetes, qui vous prophétiſent *fauſſement*, & qui vous trompent, *en vous promettant la paix, malgré les excès de votre malice : car, en parlant ainſi*, ils publient les viſions de leurs cœurs, & non ce qu'ils ont appris de la bouche du Seigneur. *Supr.* V. 12. XIV. 13.

17. Dicunt his qui blaſphemant me : Locutus eſt Dominus : Pax erit vobis: & omni qui ambulat in pravitate cordis ſui, dixerunt : Non veniet ſuper vos malum.

17. Ils diſent à ceux qui me blaſphêment : " Le Seigneur l'a dit ; vous aurez la paix : & à tous ceux qui marchent dans la corruption de leur cœur : *Ne craignez rien* ; il ne vous arrivera point de mal.

18. Quis enim affuit in conſilio Domini, & vidit & audivit ſermonem ejus? quis conſideravit verbum illius, & audivit?

18. Mais qui d'entr'eux a aſſiſté au conſeil de Dieu ? qui l'a vu ? & qui a entendu ce qu'il a dit ? "

19. Ecce turbo dominicæ indignationis egredietur, & tempeſtas erumpens ſuper caput impiorum veniet.

19. *Auſſi, malgré les prédictions des faux prophetes*, " le tourbillon de la colere du Seigneur va éclater ſur la tête des impies ; & la tempête, après avoir rompu la nuée, tombera ſur eux. *Infr.* XXX. 14.

20. Non revertetur furor Domini, uſque dum faciat, & uſque dum compleat cogitationem cordis ſui : in noviſſimis diebus intelligetis conſilium ejus.

20. La fureur du Seigneur ne ſe relâchera point, juſqu'à ce qu'elle exécute & qu'elle accompliſſe toutes les penſées de ſon cœur : vous comprendrez enfin quel aura été ſon deſſein ſur vous, " *& vous verrez qu'il ſera fort différent de ce qu'on vous avoit promis.*

℣. 17. Hébr. autr. à ceux qui me mépriſent *& m'inſultent.* » Ou ſelon les Septante : Ils diſent à ceux qui mépriſent la parole du Seigneur : Vous aurez la paix. On lit dans l'Hébreu AMRIM AMUR, *Dicentes dicendo*, pour AMRIM AMRU, *dicentes dicunt* : ils diſent & rediſent, *ils diſent ſans ceſſe.*

℣. 18. On lit dans l'Hébreu DBRI, *verbum meum*, pour DBRU, *verbum ejus.*

℣. 19. Vulg. litt. *dominicæ indignationis*, peut-être pour *Domini cum indignatione* : du moins il paroît que c'eſt le ſens de l'Hébreu, où la prépoſition *cum* ſe trouve apparemment omiſe par les Copiſtes.

℣. 20. Hébr. autr. & à la fin vous aurez l'intelligence *de ſes deſſeins, vous les comprendrez.* On y lit TTBUNNU BH BINH, ce que l'on ſuppoſe ſignifier *intelligetis in eâ intelligentiâ* : peut-être faudroit-il lire TTBUNNU UTBINU, *animadvertetis & intelligetis* : vous conſidérerez & vous comprendrez.

Infr. XXVII. 15. XXIX. 9.

21 *Vous ne devez pas en être ſurpris: car* je n'envoyois point ces prophetes, & ils couroient d'eux-mêmes; je ne leur parlois point, & ils prophétiſoient de leur tête.

22. S'ils euſſent aſſiſté dans mon conſeil, *comme ils le prétendoient*, & qu'ils euſſent fait connoître mes paroles à mon peuple, *ce peuple ſe ſeroit converti à moi*, & je les aurois retirés " de leur mauvaiſe voie & du déréglement de leurs penſées; *mais au lieu de les porter ainſi à renoncer à leurs péchés, ils les y ont entretenus par leurs fauſſes prédictions, & ils ſe ſont flatés que leurs menſonges me ſeroient inconnus, parce qu'ils m'ont regardé comme fort éloigné.*

23. *Mais* ne ſuis-je Dieu que de près, dit le Seigneur? ne le ſuis-je pas auſſi de loin?

24. Celui qui ſe cache *pour faire le mal*, ſe dérobe-t-il à moi? & ne le vois-je point, dit le Seigneur, *en quelque lieu qu'il ſoit*? n'eſt-ce pas moi qui remplis le ciel & la terre, dit le Seigneur?

25. J'ai *donc* entendu ce qu'ont dit ces prophetes qui prophétiſent le menſonge en mon nom, en diſant: J'ai ſongé, j'ai ſongé *par l'inſpiration du Seigneur, lorſque je ne leur ai rien inſpiré.*

26. Juſques à quand cette imagination ſera-t-elle dans le cœur des prophetes qui prophétiſent le menſonge, " & dont

21. Non mittebam prophetas, & ipſi currebant: non loquebar ad eos, & ipſi prophetabant.

22. Si ſtetiſſent in conſilio meo, & nota feciſſent verba mea populo meo, avertiſſem utique eos à via ſua mala, & à cogitationibus ſuis peſſimis.

23. Putaſne Deus è vicino ego ſum, dicit Dominus? & non Deus de longè?

24. Si occultabitur vir in abſconditis, & ego non videbo eum, dicit Dominus? numquid non cœlum & terram ego impleo, dicit Dominus?

25. Audivi quæ dixerunt prophetæ, prophetantes in nomine meo mendacium, atque dicentes: Somniavi, ſomniavi.

26. Uſquequò iſtud eſt in corde prophetarum vaticinantium mendacium,

℣. 22. L'Hébreu & les Septante: ils les auroient retirés. » Quelques éditions Latines liſent dans le même ſens *auertiſſent* au lieu de *avertiſſem*.

℣. 26. On lit dans l'Hébreu AD MTI HIS BLB, *uſquequò numquid erit in cordè*; peut-être pour AD MTI IS BAMI, *uſquequò erunt in populo meo*, &c. Juſques-à-quand verra-t-on au milieu de mon peuple des prophetes, &c.

& prophetantium ſeductiones cordis ſui?

27. Qui volunt facere ut obliviſcatur populus meus nominis mei propter ſomnia eorum, quæ narrat unuſquiſque ad proximum ſuum : ſicut obliti ſunt patres eorum nominis mei propter Baal.

28. Propheta, qui habet ſomnium, narret ſomnium : & qui habet ſermonem meum, loquatur ſermonem meum verè : quid paleis ad triticum, dicit Dominus ?

29. Numquid non verba mea ſunt quaſi ignis, dicit Dominus : & quaſi malleus conterens petram ?

30. Propterea ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea unuſquiſque à proximo ſuo.

31. Ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui aſſumunt linguas ſuas, & aiunt : Dicit Dominus.

les prophéties ne ſont que les ſéductions de leur cœur ;

27. qui veulent faire que mon peuple oublie mon nom, à cauſe de leurs ſonges qu'ils débitent à quiconque les conſulte, comme leurs peres ont oublié mon nom à cauſe de Baal ?

28. *Mais*, que le prophete qui a un ſonge *de cette nature*, raconte ſon ſonge ; & que celui qui a entendu ma parole, annonce ma parole dans la vérité : *& l'on verra qu'il y a une différence infinie entre ma parole & leurs rêveries. En effet*, quelle comparaiſon y a-t-il entre la paille & le bled, dit le Seigneur ?

29. Mes paroles ne ſont-elles pas comme du feu *qui dévore tout*, dit le Seigneur, & comme un marteau qui briſe la pierre *la plus dure ?" & les leurs au contraire ne ſont-elles pas comme des pailles que le vent emporte, & comme de vains fantômes qui ſe diſſipent.*

30. C'eſt pourquoi je viens aux prophetes, dit le Seigneur, qui dérobent mes paroles, *& qui les cachent* chacun à leurs freres, *pour ne pas choquer leurs inclinations corrompues."*

31. Je viens aux prophetes, dit le Seigneur, qui n'ont que la douceur ſur la langue, & qui diſent : Voici ce que dit le Seigneur, *lorſque le Seigneur n'a point parlé."*

✝. 29. Hébr. litt. le rocher.

✝. 30. Autr. qui dérobent mes paroles chacun à leurs freres, *en détournant leurs freres de croire à la voix de ceux qui parlent véritablement en mon nom.*

✝. 31. On lit dans l'Hébreu HLQIM, *qui aſſumunt*, peut-être pour HELQIM, *qui blandam faciunt.* On lit enſuite UINAMU NAM, (l'un & l'autre par *aleph*,) *& dicunt dictum*, peut-être pour UINAMU NAM, (l'un par *ain* & l'autre par *aleph*,) *& amœnum faciunt dictum* ; Je viens aux prophetes qui ont la douceur ſur la langue & dont les diſcours ſont agréables.

32. Je viens aux prophetes, dit le Seigneur, qui ont des viſions de menſonge, qui les racontent à mon peuple *comme des vérités que je leur ai révélées*, & qui le ſéduiſent *ainſi* par leurs menſonges, & par leurs *faux* miracles *qu'ils prétendent faire en mon nom*, " quoique je ne les aye point envoyés, & que je ne leur aye donné aucun ordre. Auſſi ces faux prophetes n'ont ſervi de rien à ce peuple, dit le Seigneur: *au contraire, ils lui ont nui infiniment; car ils lui ont inſpiré un ſi grand dégoût pour ma parole, qu'ils l'ont regardée comme un fardeau inſupportable, & qu'ils ont eu même l'inſolence de l'appeller par mépris, le fardeau du Seigneur. Mais je leur déclare que je ne veux plus qu'on la nomme ainſi; & que quiconque le fera, en ſera très-ſévérement puni.*

32. Ecce ego ad prophetas ſomniantes mendacium, ait Dominus, qui narraverunt ea, & ſeduxerunt populum meum in mendacio ſuo, & in miraculis ſuis: cùm ego non miſiſſem eos, nec mandaſſem eis, qui nihil profuerunt populo huic, dicit Dominus.

33. Si donc ce peuple, ou un prophete, ou un prêtre, *voulant ſavoir ce que je vous aurai annoncé*, vous interroge, & vous dit: Quel eſt *aujourd'hui* le fardeau du Seigneur? vous lui direz: C'eſt vous-mêmes qui êtes le fardeau *que le Seigneur ne peut plus ſupporter*; c'eſt pourquoi je vous jetterai bien loin de moi, dit le Seigneur. "

33. Si igitur interrogaverit te populus iſte, vel propheta aut ſacerdos, dicens: Quod eſt onus Domini? dices ad eos: Vos eſtis onus: projiciam quippe vos, dicit Dominus.

34. Si donc un prophete, ou un prêtre, ou quelqu'un du peuple vous fait cette demande: Quel eſt le fardeau du Seigneur? " je viſiterai *dans ma colere* cet

34. Et propheta, & ſacerdos, & populus qui dicit: Onus Domini: viſitabo ſuper virum illum,

℣. 32. Hébr. autr. par leurs variations *entre le culte de Dieu & le culte des idoles*. Ou ſelon les Septante, par leurs égarements.

℣. 33. On lit dans l'Hébreu AT MH MSH, *apud quid onus*, pour ATM HMSH, *vos onus*: on ſous-entend *eſtis*, ſelon l'uſage des Hébreux. Les prophéties fâcheuſes ſe nommoient ordinairement fardeau, *onus*. *Iſ.* XIII. 1. XV. 1. XVII. 1. XIX. 1. XXI. 1. 11. 13. XXII. 1. XXIII. 1. *& alibi.* Mais alors les Juifs abuſoient de ce mot; & mépriſant les menaces du Seigneur dans la bouche de ſon Prophete, ils venoient trouver Jérémie, & lui diſoient avec inſulte: Quel eſt aujourd'hui le fardeau du Seigneur? quelles nouvelles menaces prétendrez-vous encore nous faire en ſon nom? Le Seigneur faiſant donc ici alluſion à ce langage téméraire ordonne au Prophete de leur dire: Vous êtes le fardeau que le Seigneur ne peut plus ſupporter.

℣. 34. Litt. dit encore: Le fardeau du Seigneur.

& super domum ejus.

35. Hæc dicetis unusquisque ad proximum, & ad fratrem suum : Quid respondit Dominus ? & quid locutus est Dominus?

36. Et onus Domini ultrà non memorabitur : quia onus erit unicuique sermo suus ; & pervertistis verba Dei viventis, Domini exercituum, Dei nostri.

37. Hæc dices ad prophetam : Quid respondit tibi Dominus ? & quid locutus est Dominus ?

38. Si autem, Onus Domini dixeritis : propter hoc hæc dicit Dominus : Quia dixistis sermonem istum, Onus Domini : & misi ad vos, dicens : Nolite dicere, Onus Domini :

39. Propterea ecce ego tollam vos portans, & derelinquam vos, & civitatem quam dedi vobis & patribus vestris à facie mea.

homme & sa maison; *je les traiterai avec la derniere sévérité.*

35. *Pour éviter ce juste châtiment*, chacun de vous dira désormais à son prochain & à son frere : " Qu'a répondu le Seigneur ? qu'est-ce que le Seigneur a dit ?

36. Et on ne parlera plus de fardeau du Seigneur : car, *si l'on tient encore un pareil langage*, la parole de chacun sera son propre fardeau, *& elle attirera sur lui les maux dont vous méritez tous d'être accablés*, parce que vous avez perverti les paroles du Dieu vivant, du Seigneur des armées, *qui est* notre Dieu.

37. *Quand donc vous voudrez connoître la volonté du Seigneur*, vous direz au prophete : Que vous a répondu le Seigneur? qu'est-ce que le Seigneur a dit ?

38. Si vous dites encore : La parole du Seigneur est pesante : je vous déclare, dit le Seigneur, que, parce que vous avez dit : La parole du Seigneur est pesante, quoique je vous eusse envoyé dire : Ne dites point que la parole du Seigneur est pesante : "

39. je vous prendrai moi-même, & je vous emporterai comme un fardeau *pesant & incommode*, & je vous abandonnerai, *& je vous rejetterai* " loin de ma face, vous & la ville que j'ai donnée à vos peres & à vous.

℣. 35 Au lieu de *Hæc*, on lit dans l'Hébreu CH, *sic*, peut-être pour ULA, *& non*, qui paroît se lier mieux avec ce qui précede & ce qui suit : Je visiterai cet homme & sa maison, & chacun de vous ne dira plus à son prochain, ni à son frere : Qu'a répondu le Seigneur, &c. & on ne parlera plus du fardeau du Seigneur, &c.

℣. 38. Litt. Que si vous dites encore : Le fardeau du Seigneur ; je vous déclare ; dit le Seigneur, que parce que vous aurez dit : Le fardeau du Seigneur ; quoique je vous eusse envoyé dire : Ne dites point : Le fardeau du Seigneur ; je vous prendrai, &c.

℣. 39. C'est le sens de l'Hébreu : Je vous enléverai moi-même comme un fardeau, & je vous rejetterai loin de ma face, &c.

Supr. xx. 11. 40. Je vous couvrirai d'un opprobre qui ne finira point, & d'une éternelle ignominie, dont la mémoire ne s'effacera jamais. "

40. Et dabo vos in opprobrium ſempiternum, & in ignominiam æternam, quæ numquam oblivione delebitur.

℣. 40. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît que d'ici il faudroit paſſer au Chapitre XXVI. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXIV.

Viſion de deux paniers : l'un plein de bonnes figues, qui repréſentent les Juifs emmenés captifs à Babylone ; l'autre plein de mauvaiſes figues qui repréſentent les Juifs reſtés en Judée ou retirés en Egypte.

AV. L'ERE CHR. VULG. 599.

1. LE Seigneur me fit voir *un jour une viſion. Il me parut qu'*il y avoit devant le temple du Seigneur " deux paniers pleins de figues : & ceci arriva depuis que Nabuchodonoſor Roi de Babylone eut transféré Jéchonias, qui étoit fils de Joakim Roi de Juda, avec ſes princes, les architectes & les ingénieurs, " & qu'il les eut emmenés de Jéruſalem à Babylone.

1. OStendit mihi Dominus : & ecce duo calathi pleni ficis, poſiti ante templum Domini, poſtquam tranſtulit Nabuchodonoſor rex Babylonis Jechoniam filium Joakim regem Juda, & principes ejus, & fabrum, & incluſorem de Jeruſalem, & adduxit eos in Babylonem.

2. Dans l'un de ces paniers, il y avoit d'excellentes figues, comme ſont d'ordinaire les figues de la premiere ſaiſon ; & dans l'autre, il y avoit des figues très-

2. Calathus unus ficus bonas habebat nimis, ut ſolent ficus eſſe primi tem-

℣. 1. c. à. d. dans le parvis des Prêtres, devant la porte du Sanctuaire. C'étoit là que l'on dépoſoit les prémices devant l'autel du Seigneur. *Deut.* XXVI. 4.

Ibid. Dans l'Hébreu le premier terme eſt vague, & ſignifie toutes ſortes d'ouvriers qui travaillent le bois, la pierre & les métaux : le ſecond eſt peu connu ; il vient d'une racine qui ſignifie *fermer* ; quelques-uns l'expliquent des ingénieurs habiles à conduire les travaux d'un ſiege. Le même terme ſe trouve au IV. Livre des Rois, XXIV. 14.

poris : & calathus unus ficus habebat malas nimis, quæ comedi non poterant, eo quòd eſſent malæ.

méchantes, dont on ne pouvoit manger, parce qu'elles ne valoient rien.

3. Et dixit Dominus ad me : Quid tu vides, Jeremia ? Et dixi : Ficus, ficus bonas, bonas valdè ; & malas, malas valdè, quæ comedi non poſſunt, eo quòd ſint malæ.

3. Alors le Seigneur me dit : Que voyez-vous, Jérémie ? Je lui répondis : Je vois des figues, dont les unes ſont bonnes & très-bonnes, & les autres ſont méchantes & très-méchantes, & on ne peut point en manger, parce qu'elles ne valent rien.

4. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

4. Le Seigneur me parla enſuite, & me dit :

5. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael : Sicut ficus hæ bonæ : ſic cognoſcam tranſmigrationem Juda, quam emiſi de loco iſto in terram Chaldæorum, in bonum.

5. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Comme ces figues que vous voyez, ſont très bonnes, ainſi je traiterai bien ceux que j'ai envoyés hors de ce lieu, & qui ont été transférés de Juda dans le pays des Chaldéens, *parce qu'ils ſe ſont humiliés, & qu'ils ont appaiſé ma colere par leur pénitence.*

6. Et ponam oculos meos ſuper eos ad placandum, & reducam eos in terram hanc : & ædificabo eos, & non deſtruam ; & plantabo eos, & non evellam.

6. *Auſſi* je les regarderai d'un œil favorable, & je les ramènerai dans ce pays : je les édifierai, & je ne les détruirai point ; je les planterai, & je ne les arracherai point.

7. Et dabo eis cor ut ſciant me, quia ego ſum Dominus : & erunt mihi in populum, & ego ero eis in Deum : quia revertentur ad me in toto corde ſuo.

7. Je leur donnerai un cœur *docile*, afin qu'ils me connoiſſent, & qu'ils ſachent que je ſuis le Seigneur : ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu, parce qu'ils retourneront à moi de tout leur cœur. *Supr.* VII. 23. *Infr.* XXXI. 33.

8. Et ſicut ficus peſſimæ, quæ comedi non poſ-

8. Et comme vous voyez ces méchantes figues, dont on ne peut manger, par- *Infr.* XXIX. 17.

ce qu'elles ne valent rien ; ainſi, dit le Seigneur, " j'abandonnerai Sédécias Roi de Juda, les princes & ceux qui ſont reſtés de Jéruſalem, qui demeurent dans cette ville, " ou qui habitent dans la terre d'Egypte *contre mon ordre.*

ſunt, eo quòd ſint malæ, hæc dicit Dominus, ſic dabo Sedeciam regem Juda, & principes ejus, & reliquos de Jeruſalem, qui remanſerunt in urbe hac, & qui habitant in terra Ægypti.

9. Je ferai qu'ils ſeront tourmentés, & qu'ils ſeront affligés en tous les royaumes de la terre, & qu'ils deviendront l'opprobre, le jouet, la fable & la malédiction des hommes dans tous les lieux où je les aurai chaſſés.

9. Et dabo eos in vexationem, afflictionemque omnibus regnis terræ : in opprobrium, & in parabolam, & in proverbium, & in maledictionem in univerſis locis, ad quæ ejeci eos.

10. J'enverrai contr'eux l'épée, la famine & la peſte, juſqu'à ce qu'ils ſoient exterminés de la terre que je leur avois donnée, auſſi bien qu'à leurs peres, *parce qu'ils ſe ſont rendus dignes de ces châtiments.* "

10. Et mittam in eis gladium, & famem, & peſtem ; donec conſumantur de terra, quam dedi eis, & patribus eorum.

℣. 8. On lit dans l'Hébreu la particule ci, *quia*, avant *hæc dicit Dominus* : mais les Septante ni la Vulgate ne l'exprime point, & il eſt aſſez viſible que c'eſt une faute de Copiſte ; cela peut venir d'une répétition occaſionnée par la reſſemblance du mot ſuivant DH, *ſic.*

Ibid. Hébr. dans cette terre.

℣. 10. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut paſſer d'ici aux Chapitres XXIX. XXX. & XXXI. Voyez la Préface.

CHAPITRE

CHAPITRE XXV.

Indocilité de Juda, à la voix du Prophete. Vengeances du Seigneur ſur Juda & ſur les nations qui l'environnent. Soixante & dix ans de captivité. Vengeances du Seigneur ſur Babylone. Calice de la colere du Seigneur : exécution de ſes vengeances.

1. VErbum, quod factum eſt ad Jeremiam de omni populo Juda, in anno quarto Joakim filii Joſiæ regis Juda, (ipſe eſt annus primus Nabuchodonoſor regis Babylonis :)

1. PArole qui fut adreſſée à Jérémie, touchant tout le peuple de Juda, la quatrieme année *du regne* de Joakim, fils de Joſias, Roi de Juda, qui eſt la premiere année *de celui* de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, " Av. l'Ere Chr. Vulg. 607.

2. Quod locutus eſt Jeremias propheta ad omnem populum Juda, & ad univerſos habitatores Jeruſalem, dicens :

2. & que le prophete Jérémie annonça à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jéruſalem, en diſant :

3. A tertio decimo anno Joſiæ filii Amon regis Juda, uſque ad diem hanc, iſte tertius & vigeſimus annus; factum eſt verbum Domini ad me, & locutus ſum ad vos de nocte conſurgens, & loquens, & non audiſtis.

3. Depuis la treizieme année de Joſias fils d'Amon Roi de Juda, juſqu'à ce jour, il s'eſt paſſé vingt-trois ans, " & le Seigneur m'ayant fait *dès-lors* entendre ſa parole, je vous l'ai annoncée *pendant tout ce temps* avec empreſſement ; " & vous ne m'avez point écouté.

℣. 1. Pour concilier cette date avec l'hiſtoire de Daniel & avec la Chronologie de l'Hiſtoire profane, on obſerve que cette premiere année de Nabuchodonoſor n'eſt pas celle où il commença de régner ſeul, après la mort de ſon pere Nabopolaſſar ; mais celle où il fut aſſocié à l'empire environ deux ans avant la mort de ce Prince.

℣. 3. Ou plutôt : Voici la vingt-troiſieme année. » Voyez ce qui ſera dit ſur cela dans la *Diſſertation ſur les* 390 *ans*, dont il eſt parlé dans la prophétie d'Ezéchiel, elle ſera à la tête du Livre de ce Prophete.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ASCIM, *manè conſurgam*, pour HSCM, *manè conſurgens :* comme au ℣. ſuiv. les Rabbins en conviennent.

4. Et le Seigneur s'eſt hâté de vous envoyer tous les prophetes ſes ſerviteurs, & vous ne l'avez point écouté, & vous n'avez point ſoumis vos oreilles pour l'entendre,

4. Et miſit Dominus ad vos omnes ſervos ſuos prophetas, conſurgens diluculo, mittènſque: & non audiſtis, neque inclinaſtis aures veſtras ut audiretis,

4. Reg. XVII. 13. Supr. XVIII. 11 Infr. XXV. 15.

5. lorſqu'il vous diſoit: Que chacun de vous ſe retire " de ſa mauvaiſe voie, & du déréglement de ſes penſées criminelles, & vous habiterez de ſiecle en ſiecle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous & à vos peres.

5. cùm diceret: Revertimini unuſquiſque à via ſua mala, & à peſſimis cogitationibus veſtris: & habitabitis in terra quam dedit Dominus vobis & patribus veſtris, à ſæculo & uſque in ſæculum.

6. Ne courez point après des dieux étrangers pour les ſervir & les adorer, & n'irritez point ma colere par les œuvres de vos mains; & je ne vous affligerai point.

6. Et nolite ire poſt deos alienos, ut ſerviatis eis, adoretíſque eos: neque me ad iracundiam provocetis in operibus manuum veſtrarum, & non affligam vos.

7. Cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur: au contraire vous m'avez irrité " par les œuvres de vos mains, pour attirer ſur vous tous ces maux, *dont je vous avois menacés.*

7. Et non audiſtis me, dicit Dominus, ut me ad iracundiam provocaretis in operibus manuum veſtrarum, in malum veſtrum.

' 8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées: Parce que vous n'avez point écouté mes paroles,

8. Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Pro eo quòd non audiſtis verba mea:

9. je prendrai tous les peuples de l'aquilon, dit le Seigneur; je les enverrai avec Nabuchodonoſor " Roi de Babylo-

9. ecce ego mittam, & aſſumam univerſas cognationes Aquilonis, ait Do-

℣. 5. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement SBU, pour SUBU, *revertimini.*

℣. 7. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement LMAN HCASUNI; les Rabbins prétendent que c'eſt pour LMAN HCAISN, *ad iratum faciendum me;* la Vulgate ſuppoſe que c'eſt pour LMAN TCAISUNI, *ut iratum faceretis me.*

℣. 9. On lit dans l'Hébreu avant le nom de Nabuchodonoſor la prépoſition AL, *ad,*

minus, & Nabuchodonoſor regem Babylonis ſervum meum: & adducam eos ſuper terram iſtam, & ſuper habitatores ejus, & ſuper omnes nationes quæ in circuitu illius ſunt: & interficiam eos, & ponam eos in ſtuporem & in ſibilum & in ſolitudines ſempiternas.

ne, *qui eſt* mon ſerviteur, *l'inſtrument de ma colere, le miniſtre de ma vengeance*; & je les ferai venir contre cette terre, contre ſes habitants, & contre toutes les nations qui l'environnent: je les ferai paſſer au fil de l'épée; je les rendrai *par leur ruine* l'étonnement & la fable des hommes; & *pour leurs villes*, je les réduirai à d'éternelles ſolitudes.

10. Perdámque ex eis vocem gaudii & vocem lætitiæ, vocem ſponſi & vocem ſponſæ, vocem molæ & lumen lucernæ.

10. Je ferai ceſſer parmi eux les cris de joie, & les chants de réjouiſſance; les cantiques de l'époux, & les chants de l'épouſe; le bruit de la meule, & la lumiere de la lampe.

11. Et erit univerſa terra hæc in ſolitudinem & in ſtuporem; & ſervient omnes gentes iſtæ regi Babylonis ſeptuaginta annis.

11. Et toute cette terre deviendra un déſert affreux, qui épouvantera ceux qui le verront; " & toutes ces nations ſeront aſſujéties au Roi de Babylone pendant ſoixante & dix années. "

2. *Par.* XXXVI. 22. 1. *Eſdr.* I. 1. *Infr.* XXVI. 6. XXIX. 10. *Dan.* IX. 2.

12. Cúmque impleti fuerint ſeptuaginta anni, viſitabo ſuper regem Babylonis, & ſuper gentem illam, dicit Dominus, iniquitatem eorum, & ſuper terram Chaldæorum: & ponam illam in ſolitudines ſempiternas.

12. Et lorſque les ſoixante & dix ans ſeront finis, je viſiterai *dans ma colere* le Roi de Babylone & ſon peuple, dit le Seigneur; *je jugerai* leur iniquité; & *je répandrai ma fureur ſur* la terre des Chaldéens, *qu'ils ont ſouillée par leurs crimes*; & je la réduirai à une éternelle ſolitude.

13. Et adducam ſuper

13. Je vérifierai " mes paroles; je ferai

pour AT, qui eſt la marque de l'accuſatif & qui ſe trouve en ce ſens avant *univerſas familias*.

℣. 11. La conjonction & manque dans l'Hébreu.

Ibid. Ces ſoixante & dix ans ſe comptent de la premiere année de Nabuchodonoſor, l'an 606. avant l'Ere Chr. Vulg. & finiſſent en la premiere année de Cyrus Roi de Perſe, qui rendit la liberté aux Juifs l'an 536. 1. *Eſdr.* I. 1.

℣. 13. Hébr. autr. on lit dans l'Hébreu irrégulierement VHBAUTI, pour VHBATI ou HBAITI, *Et adducam*: les Rabbins en conviennent.

fondre ſur cette terre tous les maux que j'ai prédits contr'elle, tout ce qui eſt écrit dans ce livre, & tout ce que Jérémie a prophétiſé contre toutes les nations, *qu'il a prédit devoir être ſoumiſes au Roi de Babylone, & qui l'ont été en effet:*

terram illam, omnia verba mea quæ locutus ſum contra eam, omne quod ſcriptum eſt in libro iſto, quæcumque prophetavit Jeremias adversùm omnes gentes:

14. (car, quoique ce fuſſent de grands peuples & de grands Rois, ils ont été aſſujétis aux Chaldéens, *en punition de leurs crimes:*) & *à l'égard des Chaldéens*, je les traiterai *auſſi à leur tour* ſelon leurs mérites & ſelon les œuvres de leurs mains. "

14. quia ſervierunt eis, cùm eſſent gentes multæ & reges magni: & reddam eis ſecundùm opera eorum, & ſecundùm facta manuum ſuarum.

15. Car voici ce que *m'a* " dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Prenez de ma main cette coupe du vin de ma fureur; & vous en ferez boire à tous les peuples vers leſquels je vous enverrai.

15. Quia ſic dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Sume calicem vini furoris hujus de manu mea: & propinabis de illo cunctis gentibus, ad quas ego mittam te.

16. Ils en boiront, & ils en ſeront troublés; & ils ſortiront comme hors d'eux-mêmes, à la vue de l'épée que j'enverrai contre eux.

16. Et bibent, & turbabuntur, & inſanient à facie gladii, quem ego mittam inter eos.

17. J'ai *donc* reçu la coupe de la main du Seigneur; & j'en ai fait boire à tous les peuples, vers leſquels le Seigneur m'a envoyé: "

17. Et accepi calicem de manu Domini, & propinavi cunctis gentibus, ad quas miſit me Dominus:

18. à Jéruſalem, aux villes de Juda, à ſes Rois & à ſes princes, pour réduire

18. Jeruſalem, & civitatibus Juda, & regibus

℣. 14. On lit dans l'Hébreu ABDU BM, *ſervierunt in eos*, peut-être pour IABDU ou IABIDU, BM, *ſervitutem exercent in eos*; en ce ſens: Car de grands peuples & de grands rois les aſſujétiront eux-mêmes, *les Chaldéens*: & je les traiterai ſelon leurs merites, &c. Les Chaldéens tomberent ſous la puiſſance des Medes & des Perſes conduits par Darius & par Cyrus.

℣. 15. L'Hébreu lit ainſi: ce que m'a dit.

℣. 17. Hébr. autr. pour en faire boire: car le ℣. 28. donne aſſez à entendre qu'il ne le fit pas dans ce moment. Du reſte la plupart des Interpretes croient que tout ceci ſe paſſa en viſion.

ejus, & principibus ejus: ut darem eos in ſolitudinem, & in ſtuporem, & in ſibilum, & in meledictionem, ſicut eſt dies iſta:

leurs terres en un déſert, & pour les rendre l'étonnement, la fable & la malédiction des hommes, comme il paroît aujourd'hui: "

19. Pharaoni regi Ægypti, & ſervis ejus, & principibus ejus, & omni populo ejus,

19. *j'en ai fait boire* " à Pharaon Roi d'Egypte, à ſes ſerviteurs, à ſes princes & à tout ſon peuple,

20. & univerſi generaliter: cunctis regibus terræ Auſitidis, & cunctis regibus terræ Philiſthiim, & Aſcaloni, & Gazæ, & Accaron, & reliquiis Azoti;

20. & généralement à tous: " à tous les Rois du pays d'Auſite, à tous les Rois du pays des Philiſtins, d'Aſcalon, de Gaza, d'Accaron, " & à ce qui reſte d'Azot; "

21 & Idumææ, & Moab, & filiis Ammon;

21. à l'Idumée, à Moab, & aux enfants d'Ammon;

22. & cunctis regibus Tyri, & univerſis regibus Sidonis: & regibus terræ inſularum, qui ſunt trans mare;

22. à tous les Rois de Tyr, & à tous les Rois de Sidon, & aux Rois de la terre des Iſles qui ſont au-delà de la mer *Méditerranée*;

23. & Dedan, & Thema, & Buz, & univerſis qui attonſi ſunt in comam:

23. à Dédan, à Théma, à Buz, " & à tous ceux qui ſe font couper les cheveux en rond, *& qui habitent aux extrémités du monde*: "

24. & cunctis regibus

24. à tous les Rois d'Arabie, à tous

℣. 18. Quelques-uns croient que ces derniers mots, *ſicut eſt dies iſta*, furent ajoutés par Jérémie après la deſtruction de Jéruſalem.

℣. 19. Ou ſelon ce qui a été dit ſur le ℣. 17 *pour en faire boire*. Le texte ne l'exprime pas ici, mais il le laiſſe à ſous-entendre au même ſens qu'au ℣. 17.

℣. 20. Hébr. litt. & à tout le mélange *d'etrangers qui ſe trouvent au milieu de ce peuple*.

Ibid. Ce ſont les quatre villes principales du pays des Philiſtins. Azot n'étoit plus qu'un reſte, ayant déjà été priſe par Pſammétichus Roi d'Egypte.

Ibid. Ce pays étoit dans l'Arabie déſerte, vers Palmyrene.

℣. 23. Ces trois peuples habitoient dans l'Arabie déſerte: on les comprend ſous le nom d'Arabes Scénites ou des Sarraſins.

Ibid. C'eſt un double ſens de l'Hébreu: mais la plupart s'en tiennent au ſens de la Vulgate, & l'expliquent des peuples de l'Arabie déſerte. *Supr.* IX. 26.

les Rois d'occident " qui habitent dans le désert,

25. à tous les Rois de Zambri, " & à tous les Rois d'Elam, " & à tous les Rois des Medes,

26. à tous les Rois *des peuples* de l'aquilon, soit qu'ils soient plus proches ou plus éloignés. *J'en ai fait boire* à tous ces peuples, *pour les animer* les uns contre les autres: " *j'en ai donné* à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre: & le Roi de Sésach, *ou de Babylone*, " en boira après eux.

27. *Jérémie*, vous leur direz encore ceci: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Bûvez, enivrez-vous, rejettez ce que vous avez bû; & tombez, sans vous relever, à la vue de l'épée que j'enverrai contre vous.

28. S'ils ne veulent pas recevoir de votre main cette coupe que vous leur don-

Arabiæ, & cunctis regibus Occidentis, qui habitant in deserto:

25. & cunctis regibus Zambri, & cunctis regibus Elam, & cunctis regibus Medorum:

26. cunctis quoque regibus Aquilonis de propè & de longè, unicuique contra fratrem suum: & omnibus regnis terræ, quæ super faciem ejus sunt: & rex Sesach bibet post eos.

27. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Bibite, & inebriamini, & vomite: & cadite, neque surgatis à facie gladii, quem ego mittam inter vos.

28. Cúmque noluerint accipere calicem de manu

℣. 24. Hébr. autr. & à tous les rois des peuples divers qui habitent dans le désert, *à l'occident de la Chaldée, mais à l'orient de la Judée.*

℣. 25. Hébr. de Zamri. » On croit que ce sont les descendants de Zamram, fils de Céthura, (*Gen.* XXV. 1.) qui habitoient dans l'Arabie. D'autres croient que c'étoit un peuple de la Perse.

Ibid. c. à. d. d'Elymaïde, province de Perse.

℣. 26. Autr. *J'ai donc pris ce calice pour en faire boire* à tous ces peuples les uns après les autres, à tous les royaumes, &c.

Ibid. On convient que *le roi de Sésach* désigne ici le roi de Babylone. Quelques-uns croient que c'est un chiffre formé par une combinaison de lettres, en prenant l'alphabet à contre-sens. C'est qu'en effet en Hébreu ces deux noms s'écrivent ainsi: BBL, c'est-à-dire, *Babel*, & SSC, c'est-à-dire, *Sésach.* Dans l'alphabet Hébreu, le B est la seconde lettre de l'alphabet, & L la douzieme en descendant; au contraire la lettre S est la seconde, & C la douzieme en remontant. D. Calmet aime mieux croire que *Sésach*, est le nom d'une divinité de Babylone. Ce nom *Sésach* se trouve encore au chap. LI. ℣. 41. où le Prophete nomme en même-temps Babylone par son propre nom.

tua ut bibant, dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum: Bibentes bibetis.

nerez à boire, vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Vous en boirez très-certainement.

29. Quia ecce in civitate, in qua invocatum eſt nomen meum, ego incipiam affligere; & vos quaſi innocentes & immunes eritis? non eritis immunes: gladium enim ego voco ſuper omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercituum.

29. Car je vais commencer d'affliger les habitants de cette ville même, où l'on invoquoit mon nom; " & vous prétendriez après cela être exempts de ce châtiment, comme ſi vous étiez innocents? Vous ne vous en exempterez point; car je vais envoyer l'épée contre tous les habitants de la terre, dit le Seigneur des armées. 1. Pet. IV. 17.

30. Et tu prophetabis ad eos omnia verba hæc, & dices ad illos: Dominus de excelſo rugiet, & de habitaculo ſancto ſuo dabit vocem ſuam: rugiens rugiet ſuper decorem ſuum: celeuma quaſi calcantium concinetur adversùs omnes habitatores terræ.

30. Vous leur prophétiſerez toutes ces choſes, & vous leur direz: Le Seigneur rugira du haut du ciel, & il fera entendre ſa voix du lieu de ſa demeure ſainte: il rugira comme un lion contre *le lieu même de* ſa gloire; " & il s'excitera un cri commun contre tous les habitants de la terre, tel qu'en font ceux qui foulent du vin. Joel. III. 16. Amos. I. 2.

31. Pervenit ſonitus uſque ad extrema terræ: quia judicium Domino cum gentibus: judicatur ipſe cum omni carne: Impios tradidi gladio, dicit Dominus.

31. Le bruit en retentira juſqu'aux extrémités du monde, parce que le Seigneur entre en jugement contre les nations: il ſe rend lui-même juge de tous les hommes. J'ai livré à l'épée les impies, dit le Seigneur.

32. Hæc dicit Dominus exercituum: Ecce afflictio egredietur de gente in

32. Voici *encore* ce que dit le Seigneur des armées: Les maux vont paſſer d'un peuple à un autre; & une grande tem-

℣. 29. Hébr. ſur laquelle eſt invoqué mon nom, *qui eſt appellée de mon nom*, *La ville du Seigneur.*

℣. 30. Hébr. contre ſa demeure.

pête ſortira des extrêmités du monde, *qui ravagera toute la terre.*

gentem : & turbo magnus egredietur à ſummitatibus terræ.

33. Ceux que le Seigneur aura tués ce jour-là, ſeront étendus ſur la terre, *& la couvriront* d'un bout à l'autre ; on ne les pleurera point, on ne les relévera point, on ne les enſévelira point ; mais ils demeureront ſur la face de la terre comme du fumier.

33. Et erunt interfecti Domini in die illa à ſummo terræ uſque ad ſummum ejus : non plangentur, & non colligentur, neque ſepelientur : in ſterquilinium ſuper faciem terræ jacebunt.

34. Hurlez, paſteurs, & criez ; couvrez-vous de cendres, vous qui êtes les chefs de *mon* troupeau ; car le temps eſt accompli où vous devez être tués, où vous ſerez diſperſés ; " & vous tomberez par terre, *vous qui étiez* comme des vaſes d'un grand prix, *& vous ſerez entiérement briſés.*

34. Ululate, paſtores, & clamate ; & aſpergite vos cinere, optimates gregis : quia completi ſunt dies veſtri, ut interficiamini : & diſſipationes veſtræ, & cadetis quaſi vaſa pretioſa.

35. Les paſteurs *de mon peuple* voudront fuir *à l'approche de ces maux*, & ne le pourront ; les chefs du troupeau chercheront leur ſalut inutilement.

35. Et peribit fuga à paſtoribus, & ſalvatio ab optimatibus gregis.

36. Les cris des paſteurs ſe mêleront avec les hurlements des principaux du troupeau, parce que le Seigneur a détruit leurs pâturages.

36. Vox clamoris paſtorum, & ululatus optimatum gregis : quia vaſtavit Dominus paſcua eorum.

37. Les champs *où l'on goûtoit les douceurs* de la paix, ſont dans un triſte ſilence devant la colere & la fureur du Seigneur.

37. Et conticuerunt arva pacis à facie iræ furoris Domini.

38. *Car* il a abandonné comme un lion *affamé* le lieu de ſa retraite ; & enſuite la terre, *qui étoit défendue par ſa préſence*, a été déſolée par la colere *du Roi* de *Babylone*, *qui porte dans ſes étendarts* la *fi-*

38. Dereliquit quaſi leo umbraculum ſuum, quia facta eſt terra eorum in deſolationem à facie iræ co-

℣. 34. On lit dans l'Hébreu UTFUSUTICHI, *& diſperſiones veſtræ* : l'Interprete Chaldéen liſoit UHTFUSSTM, *& diſpergemini.*

lumbæ,

lumbæ, & à facie iræ furoris Domini.

gure d'une colombe, " & par l'indignation & la fureur du Seigneur, *qui lui a livré cette terre pour la punir de ſes péchés.*"

℣. 38. Quelques-uns expliquent ainſi ce texte. L'Hébreu peut ſe traduire : par la colere de l'oppreſſeur, *de l'ennemi, c. à. d. du roi de Babylone. Infr.* XLVI. 16. *&* L. 16.

Ibid. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit paſſer d'ici aux Chapitres XXXV. & XXXVI. auxquels il faudra joindre les deux premiers verſets du Chap. XXXVII. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXVI.

Jérémie prophétiſant la ruine de Jéruſalem eſt préſenté aux Princes de Juda, pour être condamné à mort : les Princes & le peuple le reconnoiſſent innocent. Exemple de Michée épargné par Ezéchias, & d'Urie mis à mort par Joakim.

1. IN principio regni Joakim filii Joſiæ regis Juda, factum eſt verbum iſtud à Domino, dicens :

1. AU commencement du regne de Joakim fils de Joſias Roi de Juda, le Seigneur me dit ces paroles : AV. L'ERR CHR. VULG. 610

2. Hæc dicit Dominus : Sta in atrio domûs Domini, & loquêris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, univerſos ſermones quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos ; noli ſubtrahere verbum :

2. Voici ce que dit le Seigneur : *Jérémie*, tenez-vous à l'entrée " de la maiſon du Seigneur, & dites à tous les habitants des villes de Juda, qui viennent adorer dans la maiſon du Seigneur, tout ce que je vous ai ordonné de leur dire ; n'en retranchez pas la moindre parole :

3. ſi fortè audiant & convertantur unuſquiſque à via ſua mala : & pœniteat me mali, quod co-

3. pour voir s'ils *vous* écouteront, & s'ils ſe convertiront, en quittant leur mauvaiſe voie, afin que je me repente *auſſi* du mal que j'avois réſolu de leur

℣. 2. Litt. dans le *grand* parvis *du peuple.*

faire à cauſe de la malice de leur cœur.

gito facere eis propter malitiam ſtudiorum eorum.

4. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous ne faites ce que je vous dis, en marchant ſelon la loi que je vous ai donnée,

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Si non audieritis me, ut ambuletis in lege mea, quam dedi vobis ;

5. & en écoutant les paroles des prophetes qui ſont mes ſerviteurs, que je vous ai envoyés de bonne-heure, que j'ai conduits vers vous *avec empreſſement*, " & que *juſqu'à préſent* vous n'avez point écoutés ;

5. ut audiatis ſermones ſervorum meorum prophetarum, quos ego miſi ad vos de nocte conſurgens, & dirigens, & non audiſtis :

1. *Reg.* IV, 2. 10. 6. je réduirai cette maiſon dans le même état où eſt Silo, " & je rendrai cette ville " l'exécration de tous les peuples du monde.

6. Dabo domum iſtam ſicut Silo, & urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ.

7. Les prêtres, les prophetes " & tout le peuple entendirent Jérémie qui diſoit ces paroles en la maiſon du Seigneur.

7. Et audierunt ſacerdotes, & prophetæ, & omnis populus, Jeremiam loquentem verba hæc in domo Domini.

8. Et Jérémie ayant dit tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres, les prophetes & tout le peuple ſe ſaiſirent de lui, en diſant : Il faut qu'il meure. "

8. Cúmque compleſſet Jeremias, loquens omnia quæ præceperat ei Dominus, ut loqueretur ad univerſum populum, apprehenderunt eum ſacerdotes, & prophetæ, & omnis populus, dicens : Morte moriatur.

℣. 5. Hébr. autr. que j'ai envoyé vers vous en vous les envoyant de bonne-heure, *c'eſt-à-dire, avec empreſſement.* On lit dans l'Hébreu à la lettre, *& matutinam* : la conjonction n'y eſt pas néceſſaire ; la Vulgate ne l'exprime pas ; & en effet elle n'eſt pas dans l'Hébreu au Chap. précédent. ℣. 4.

℣. 6. On lit dans l'Hébreu SLH, pour SLU, *Silo*, comme on le trouve au ℣. 9. Voyez ce qui eſt dit de ce lieu au Chap. VII. ℣. 12.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement HZATH pour HZAT, *hanc.*

℣. 7. c. à d. les faux prophetes.

℣. 8. Hébr. autr. Il faut que vous mouriez ; pourquoi avez-vous prophétiſé, &c.

9. Quare prophetavit in nomine Domini, dicens : Sicut Silo erit domus hæc: & urbs iſta deſolabitur, eo quòd non ſit habitator? Et congregatus eſt omnis populus adversùs Jeremiam in domo Domini.

9. Pourquoi a-t-il prophétiſé [*] au nom du Seigneur, en diſant : Cette maiſon ſera traitée comme Silo, & cette ville ſera détruite, ſans qu'il reſte perſonne pour l'habiter, *comme ſi Dieu pouvoit abandonner ainſi ſon propre héritage ?* Alors tout le peuple s'aſſembla contre Jérémie à la maiſon du Seigneur.

10. Et audièrunt principes Juda verba hæc : & aſcenderunt de domo regis in domum Domini, & ſederunt in introitu portæ domûs Domini novæ.

10. Et les princes de Juda, *c'eſt-à-dire, les ſenateurs du peuple*, ayant entendu ceci, monterent, de la maiſon du Roi *où ils étoient aſſemblés*, à la maiſon du Seigneur, & ils s'aſſirent à l'entrée de la porte neuve de la maiſon du Seigneur, *pour connoître de cette affaire.*

11. Et locuti ſunt ſacerdotes & prophetæ ad principes, & ad omnem populum, dicentes : Judicium mortis eſt viro huic : quia prophetavit adversùs civitatem iſtam, ſicut audiſtis auribus veſtris.

11. *Alors* les prêtres & les prophetes parlerent aux princes & à tout le peuple, en diſant : Cet homme mérite la mort, parce qu'il a prophétiſé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles.

12. Et ait Jeremias ad omnes principes, & ad univerſum populum, dicens : Dominus miſit me, ut prophetarem ad domum iſtam, & ad civitatem hanc, omnia verba quæ audiſtis.

12. Et Jérémie dit à tous les princes & à tout le peuple : *C'eſt* le Seigneur *qui* m'a envoyé, pour parler à cette maiſon & à cette ville, & pour lui prédire tout ce que vous avez entendu. *Supr.* XXV. 13.

13. Nunc ergo bonas facite vias veſtras & ſtudia veſtra, & audite vocem Domini Dei veſtri : & pœnitebit dominum

13. Redreſſez donc maintenant vos voies, rendez plus pures les affections de votre cœur, & écoutez la parole du Seigneur votre Dieu ; & le Seigneur ſe repentira du mal qu'il avoit réſolu de *Supr.* VII. 3.

[*] 9. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement NBIT, pour NBAT, *prophetaſti.*

vous faire."

mali, quod locutus eſt adversùm vos.

14. Pour moi, je ſuis entre vos mains; faites de moi ce qu'il vous plaira.

14. Ego autem ecce in manibus veſtris ſum; facite mihi quod bonum & rectum eſt in oculis veſtris.

15. Sachez néanmoins, & ſoyez-en perſuadés, que ſi vous me faites mourir, vous répandrez le ſang innocent, & que vous le ferez retomber ſur vous-mêmes, ſur cette ville, & ſur tous ſes habitants; parce que *c'eſt* véritablement le Seigneur *qui* m'a envoyé vers vous, pour vous dire tout ce que vous avez entendu.

15. Verumtamen ſcitote & cognoſcite, quòd ſi occideritis me, ſanguinem innocentem tradetis contra voſmetipſos, & contra civitatem iſtam & habitatores ejus. In veritate enim miſit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus veſtris omnia verba hæc.

16. Alors les princes & tout le peuple dirent aux prêtres & aux prophetes: Cet homme n'a point merité la mort, parce qu'il nous a parlé au nom du Seigneur notre Dieu, " *& qu'il ne nous a dit que ce que le Seigneur lui avoit ordonné.*

16. Et dixerunt principes, & omnis populus, ad ſacerdotes, & ad prophetas: Non eſt viro huic judicium mortis: quia in nomine Domini Dei noſtri locutus eſt ad nos.

17. En même-temps, quelques-uns des plus anciens du pays ſe leverent, & dirent à toute l'aſſemblée du peuple:

17. Surrexerunt ergo viri de ſenioribus terræ: & dixerunt ad omnem cœtum populi, loquentes:

18. Michée" de Moraſthi prophétiſa au temps d'Ezéchias Roi de Juda, &

18. Michæas de Moraſthi fuit propheta iu die-

Mich. III. 12.

℣ 13. Dieu parlant aux hommes emprunte ici le langage des hommes. Il eſt incapable de *ſe repentir*, comme il eſt incapable d'*oublier*: mais il paroît *oublier*, lorſqu'il ceſſe de donner des marques de ſon ſouvenir, & il paroît *ſe repentir* lorſqu'il s'abſtient de faire le mal dont il avoit menacé. Dieu, comme le remarque S. Auguſtin, change ſes œuvres ſans changer ſes deſſeins; *opera mutat, conſilia non mutat*: & c'eſt en changeant ſes œuvres, qu'il paroît changer ſes deſſeins.

℣. 16. Hébr. parce que c'eſt au nom du Seigneur notre Dieu qu'il nous a parlé.

℣. 18. C'eſt celui dont nous avons les prophéties dans le recueil des douze petits prophetes, où nous liſons encore ce que ces anciens en citent. *Mich.* III. 12.

bus Ezechiæ regis Juda, & ait ad omnem populum Juda, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Sion quaſi ager arabitur : & Jeruſalem in acervum lapidum erit : & mons domûs in excelſa ſilvarum.

il dit à tout le peuple de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion ſe labourera comme un champ ; Jéruſalem ſera réduite en un monceau de pierres ; & cette montagne où eſt la maiſon *du Seigneur*, deviendra une haute forêt.

19. Numquid morte condemnavit eum Ezechias rex Juda & omnis Juda ? numquid non timuerunt Dominum, & deprecati ſunt faciem Domini : & pœnituit Dominum mali, quod locutus fuerat adversùm eos ? Itaque nos facimus malum grande contra animas noſtras.

19. Fut-il pour cela condamné à mort par Ezéchias Roi de Juda, & par tout le peuple ? ne craignirent-ils pas au contraire le Seigneur ? & *touchés de ces menaces*, n'offrirent-ils pas leurs prieres devant le Seigneur ? & il ſe repentit des maux dont il avoit réſolu de les affliger. Ainſi nous commettons maintenant un grand crime qui retombera ſur nous, *ſi nous faiſons mourir cet homme qui nous parle de la part de Dieu.*

20. Fuit quoque vir prophetans in nomine Domini, Urias filius Semei de Cariathiarim : & prophetavit adversùs civitatem iſtam, & adversùs terram hanc, juxta omnia verba Jeremiæ.

20. Il y avoit auſſi un homme nommé Urie, fils de Séméï de Cariathiarim, qui prophétiſoit au nom du Seigneur, & qui avoit prédit contre cette ville & contre ce pays toutes les mêmes choſes que Jérémie.

21. Et audivit rex Joakim, & omnes potentes, & principes ejus, verba hæc : & quæſivit rex interficere eum. Et audivit Urias, & timuit ; fugitque, & ingreſſus eſt Ægyptum.

21. Et le Roi Joakim, tous les princes & les plus puiſſants de ſa cour l'ayant entendu, le Roi voulut le faire mourir. Urie le ſut ; il eut peur, & il s'enfuit, & ſe retira en Egypte.

22. Et le Roi Joakim ayant envoyé Elnathan fils d'Achobor, & des hommes avec lui, pour le prendre dans l'Egypte,

22. Et misit rex Joakim viros in Ægyptum Elnathan filium Achobor, & viros cum eo in Ægyptum.

23. ils en tirerent Urie, & l'amenerent au Roi Joakim, qui le fit mourir par l'épée, & voulut que ſon corps fut enſéveli ſans honneur dans les ſépulchres des derniers du peuple. *Mais vous ſavez de quels malheurs cette mort fut ſuivie.* "

23. Et eduxerunt Uriam de Ægypto: & adduxerunt eum ad regem Joakim, & percuſſit eum gladio: & projecit cadaver ejus in ſepulchris vulgi ignobilis.

24. Ahicam fils de Saphan " ſoutint donc " puiſſamment Jérémie *par ce diſcours*; & il empêcha qu'il ne fut abandonné entre les mains du peuple, & qu'on ne le fit mourir. "

24. Igitur manus Ahicam filii Saphan fuit cum Jeremia: ut non traderetur in manus populi, & interficerent eum.

℣. 20.-23. L'Auteur de la paraphraſe ſuit ici l'opinion de ceux qui ſuppoſent que ce fait fut rapporté par les défenſeurs de Jérémie, de même que le précédent. Pluſieurs croient que c'eſt Jérémie même qui rapporte ici ce fait comme ſimple hiſtorien; & l'Hébreu peut ſe prendre en ce dernier ſens: Or il y avoit eu auſſi un homme nommé Urie, ... qui avoit prophétiſé, &c. ... & le roi Joakim ..... le fit mourir par l'épée &c. . . Mais Ahicam fils de Saphan ſoutint puiſſamment Jérémie, & il empêcha, &c.

℣. 24 Ahicam avoit été en conſidération auprès de Joſias pere de Joakim. 4. *Reg.* XXII. 12. 14.

Ibid. La particule Hébraïque ici exprimée par *igitur*, ſignifie proprement *verùm*: Mais Ahicam fils de Saphan, &c. Les Septe l'ont priſe ici en ce ſens.

Ibid. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il faut ici réprendre le Chapitre XXV. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXVII.

Liens & jougs envoyés à divers rois. Le Seigneur ordonne à ces Princes de ſe ſoumettre au roi de Babylone. Faux Prophetes qui ſéduiſoient le peuple. Vaſes du Temple tranſportés à Babylone.

1. IN principio regni Joakim filii Joſiæ regis Juda, factum eſt verbum iſtud ad Jeremiam à Domino, dicens:

1. AU commencement du regne de Joakim " fils de Joſias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie de cette ſorte, *ſelon qu'il l'a rapporté lui-même*, en diſant:

2. Hæc dicit Dominus ad me: Fac tibi vincula & catenas, & pones eas in collo tuo.

2. Voici ce que le Seigneur m'a dit: Faites-vous des liens & des chaînes, " & mettez-les à votre cou.

3. Et mittes eas ad regem Edom, & ad regem Moab, & ad regem filiorum Ammon, & ad regem Tyri, & ad regem Sidonis: in manu nuntiorum, qui venerunt Jeruſalem ad Sedeciam regem Juda.

3. Et *après les avoir portées quelque temps*, vous les enverrez au Roi d'Edom, au Roi de Moab, au Roi des Ammonites, au Roi de Tyr & au Roi de Sidon, par les ambaſſadeurs qui ſont venus *de leur part* à Jéruſalem vers Sédécias Roi de Juda.

4. Et præcipies eis ut ad dominos ſuos loquantur: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael:

4. Et vous leur ordonnerez de parler ainſi à leurs maîtres: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Dites ceci à vos maîtres *de la part du*

℣. 1. Le Syriaque & l'Arabe ont lu: de Sédécias; & ils ſont ſuivis de quelques Interpretes. Joakim eut pour ſucceſſeur Jéchonias ſon fils, & à celui-ci ſuccéda Sédécias fils de Joſias; & les chaînes dont il eſt ici parlé ne furent envoyées que ſous le regne de Sédécias. *Infr.* ℣. 3. & 12. S. Jérôme reconnoît que s'il faut lire ici le nom de *Joakim*, ce verſet ſe rapporte au Chap. précédent, parce que la ſuite regarde le regne de Sédécias.

℣. 2. S. Jérôme croit que le ſecond terme de l'original ſignifie des fourches de bois, telles qu'on les faiſoit quelquefois porter aux criminels & aux eſclaves que l'on vouloi tchâtier: *catenas, ſive furcas ligneas*, dit ce Pere. La ſuite le ſuppoſe. *Infr.* XXVIII. 10. 12. 13.

Seigneur :

5. C'eſt moi qui ai créé la terre, les hommes & les bêtes qui ſont ſur la face de la terre, par ma grande puiſſance & par mon bras fort; & j'ai donné la terre à qui il m'a plu, *comme en étant le maître abſolu.*

6. J'ai donc livré maintenant toutes ces terres entre les mains de Nabuchodonoſor Roi de Babylone mon ſerviteur; je lui ai donné encore les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui ſoient aſſujéties.

7. Et tous les peuples *de ces divers pays* lui ſeront ſoumis, à lui, à ſon fils, & au fils de ſon fils, juſqu'à ce que ſon temps, & le temps *que j'ai marqué pour la ruine* de ſon royaume ſoit venu: & *juſques-là*, pluſieurs peuples & de grands rois lui ſeront ſoumis.

8. Si quelque peuple & quelque royaume ne veut pas ſe ſoumettre à Nabuchodonoſor Roi de Babylone, ni baiſſer le cou ſous le joug du Roi de Babylone, je le viſiterai par l'épée, par la famine & par la peſte, dit le Seigneur, juſqu'à ce que je les aye conſu-

Hæc dicetis ad dominos veſtros:

5. Ego feci terram, & homines, & jumenta, quæ ſunt ſuper faciem terræ, in fortitudine mea magna, & in brachio meo extento: & dedi eam ei qui placuit in oculis meis.

6. Et nunc itaque ego dedi omnes terras iſtas in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis ſervi mei: inſuper & beſtias agri dedi ei, ut ſerviant illi.

7. Et ſervient ei omnes gentes, & filio ejus & filio filii ejus, donec veniat tempus terræ ejus & ipſius: & ſervient ei gentes multæ & reges magni.

8. Gens autem & regnum quod non ſervierit Nabuchodonoſor regi Babylonis, & quicumque non curvaverit collum ſuum ſub jugo regis Ba-

¥. 7. L'Hébreu peut ſe traduire ſimplement: juſqu'à ce que le temps *que j'ai marqué pour la ruine* de ſon propre royaume ſoit venu. » La priſe de Babylone par Cyrus arriva ſous Balthaſar fils d'Evimérodac & petit-fils de Nabuchodonoſor.

Ibid. Hébr. autr. & alors de grands peuples & de grands rois l'aſſujetiront. C'eſt la même phraſe qu'au Chap. XXV. ¥. 14. & ici l'on voit dans l'Hébreu, qu'en effet la conſtruction n'eſt pas ſemblable à celle qui ſignifie *ſervient ei* au commencement du verſet: celle-ci ſignifie plutôt *ſervitutem exercent in eum.* L'Interprete Symmaque l'avoit traduit en ce ſens. Les Medes & les Perſes conduits par Darius & par Cyrus ſubjuguerent Babylone.

bylonis

bylonis : in gladio, & in fame, & in peſte viſitabo ſuper gentem illam, ait Dominus, donec conſumam eos in manu ejus.

més par la main de Nabuchodonoſor.

9. Vos ergo nolite audire prophetas veſtros, & divinos, & ſomniatores, & augures, & maleficos, qui dicunt vobis : Non ſervietis regi Babylonis.

9. Vous donc, *peuples, que j'ai réſolu de livrer à ce prince*, n'écoutez point vos prophetes, ni vos devins, ni vos inventeurs de ſonges, " ni vos augures, ni vos magiciens, qui vous diſent : Vous ne ſerez point aſſujétis au Roi de Babylone. *Supr.* XXIII. 16. *Infr.* XXIX. 8.

10. Quia mendacium prophetant vobis : ut longè vos faciant de terra veſtra, & ejiciant vos, & pereatis.

10. Car *en parlant ainſi*, ils vous prophétiſent le menſonge, pour vous envoyer bien loin de votre terre, pour vous en chaſſer & pour vous faire périr. "

11. Porrò gens quæ ſubjecerit cervicem ſuam ſub jugo regis Babylonis, & ſervierit ei : dimittam eam in terra ſua, dicit Dominus, & colet eam, & habitabit in ea.

11. Quant au peuple qui voudra bien baiſſer le cou ſous le joug du Roi de Babylone, & lui être ſoumis, je le laiſſerai *en paix* dans ſa terre, dit le Seigneur : il la cultivera, & y habitera.

12. Et ad Sedeciam regem Juda locutus ſum ſecundùm omnia verba hæc, dicens : Subjicite colla veſtra ſub jugo regis Babylonis ; & ſervite ei, & populo ejus, & vivetis.

12. J'ai parlé auſſi en cette même maniere à Sédécias Roi de Juda, en lui diſant : Baiſſez le cou ſous le joug du Roi de Babylone ; ſoumettez-vous à lui & à ſon peuple : & vous vivrez en repos. *C'eſt le meilleur parti que vous puiſſiez prendre.*

13. Quare moriemini tu & populus tuus gladio, & fame, & peſte, ſicut locutus eſt Dominus ad

13. *En effet*, pourquoi mourrez-vous, vous & votre peuple, par l'épée, par la famine & par la peſte, ſelon que le Seigneur a dit qu'il arrivera à la nation qui n'aura point voulu ſe

℣. 9. On lit dans l'Hébreu KLMTICM, *ſomnia veſtra*, pour KLMICM, *ſomniatores veſtros.*

℣. 10. Hébr. & afin que je vous en chaſſe, & que vous périſſiez.

ſoumettre au Roi de Babylone?

14. N'écoutez *donc* point les paroles des *faux* prophetes, qui vous diſent : Vous ne ſerez point aſſujétis au Roi de Babylone ; car ce qu'ils vous diſent, n'eſt que menſonge.

Supr. XIV. 14. XXIII. 21. *Infr.* XXIX. 9.

15. Je ne les ai point envoyés, dit le Seigneur ; & ils prophétiſent fauſſement en mon nom, pour vous chaſſer *de votre pays*, & pour vous faire périr, " vous & vos prophetes, qui vous prédiſent l'avenir, *que je ne leur ai point découvert.*

16. J'ai auſſi parlé aux prêtres & à ce peuple, en leur diſant : Voici ce que dit le Seigneur : N'écoutez point les paroles de vos prophetes, qui vous font des prédictions *imaginaires*, & qui vous diſent : Les vaſes de la maiſon du Seigneur ſeront bientôt rapportés de Babylone, *où ils ont été transférés avec le Roi Joakim* ; " car *en parlant ainſi*, ils vous prophétiſent le menſonge.

17. Ne les écoutez donc point, *quand ils vous font ces belles promeſſes, non plus que quand ils vous diſent* : Pourquoi cette ville ſeroit-elle réduite en un déſert ? *eſt-ce que Dieu pourroit l'abandonner ?* " Mais ſoumettez-vous au Roi de Babylone, afin que vous viviez ; &

gentem quæ ſervire noluerit regi Babylonis ?

14. Nolite audire verba prophetarum dicentium vobis : Non ſervietis regi Babylonis : quia mendacium ipſi loquuntur vobis.

15. Quia non miſi eos, ait Dominus ; & ipſi prophetant in nomine meo mendaciter : ut ejiciant vos, & pereatis tam vos, quàm prophetæ, qui vaticinantur vobis.

16. Et ad ſacerdotes, & ad populum iſtum locutus ſum, dicens : Hæc dicit Dominus : Nolite audire verba prophetarum veſtrorum, qui prophetant vobis, dicentes : Ecce vaſa Domini revertentur de Babylone nunc citò ; mendacium enim prophetant vobis.

17. Nolite ergo audire eos, ſed ſervite regi Babylonis, ut vivatis : quare datur hæc civitas in ſolitudinem ?

℣. 15. Hébr. afin que je vous chaſſe, & que vous périſſiez.

℣. 16. Non ſeulement au temps de Joakim, 2. *Par.* XXXVI. 7. mais encore au temps de Jéchonias ſon ſucceſſeur. *Ibid.* ℣. 10.

℣. 17. Ou plutôt & à la lettre : Ne les écoutez donc point, *quand ils vous font ces vaines promeſſes* ; mais ſoumettez-vous au roi de Babylone, afin que vous viviez. *Et certes* pourquoi *par votre indocilité à la voix du Seigneur*, cette ville ſera-t-elle réduite en un déſert, *ſelon que le Seigneur l'a prononcé contre ceux qui refuſeront de ſe ſoumettre à ce Prince ? Supr.* ℣. 12. 13.

ne vous arrêtez point aux paroles de ces faux prophetes, qui ne publient que des menſonges.

18. Et ſi prophetæ ſunt, & eſt verbum Domini in eis : occurrant Domino exercituum, ut non veniant vaſa, quæ derelicta fuerant in domo Domini, & in domo regis Juda, & in Jeruſalem, in Babylonem.

18. S'ils ſont vraiment prophetes, & ſi la parole du Seigneur eſt en eux, qu'ils s'oppoſent au Seigneur des armées, afin que les vaſes qui ont été laiſſés en la maiſon du Seigneur, dans " la maiſon du Roi de Juda, dans Jéruſalem, ne ſoient point transférés en Babylone, *comme le Seigneur l'a ordonné.*

19. Quia hæc dicit Dominus exercituum ad columnas, & ad mare, & ad baſes, & ad reliqua vaſorum quæ remanſerunt in civitate hac :

19. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, aux colonnes, " à la mer *d'airain*, aux baſes, & aux autres vaiſſeaux *deſtinés au ſervice du temple*, qui ſont demeurés en cette ville, 4. Reg. XXV. 13.

20. quæ non tulit Nabuchodonoſor rex Babylonis, cùm transferret Jechoniam filium Joakim regem Juda de Jeruſalem in Babylonem, & omnes optimates Juda & Jeruſalem.

20. que Nabuchodonoſor Roi de Babylone n'emporta point lorſqu'il emmena Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda à Babylone, & avec lui toutes les perſonnes les plus conſidérables de Juda & de Jéruſalem :

21. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael ad vaſa quæ derelicta ſunt in domo Domini, & in domo regis Juda & Jeruſalem :

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël, aux " vaſes qui ont eté laiſſés dans la maiſon du Seigneur & dans la maiſon du Roi de Juda & dans Jéruſalem.

℣. 18. La prépoſition *in* eſt ici omiſe dans l'Hébreu ; & cela mérite d'être remarqué pour l'intelligence du ℣. 21. où elle va être omiſe trois fois.

℣. 19. Hébr. autr. touchant les colonnes, touchant la mer, &c.

℣. 21. Hébr. autr. touchant les vaſes, &c.

Ibid. Si l'on compare ce texte avec celui du ℣. 18. on verra que la prépoſition *in* manque ici devant *Jeruſalem* ; elle manque également dans l'Hébreu avant *domo* dans les deux phraſes précédentes.

22. Ils ſeront tranſportés à Babylone; & ils y demeureront juſqu'au jour où je " les viſiterai, dit le Seigneur, & où je les ferai rapporter & remettre en leur premier lieu.

22. In Babylonem transferentur, & ibi erunt uſque ad diem viſitationis ſuæ, dicit Dominus: & afferri faciam ea, & reſtitui in loco iſto.

℣. 22. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

CHAPITRE XXVIII.

Fauſſe prédiction d'Hananias : Jérémie en appelle à l'événement. Hananias continue de ſoutenir ſa fauſſe prédiction. Jérémie lui déclare qu'il mourra dans l'année même. Mort d'Hananias.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 596.

1. LA même année, au commencement du regne de Sédécias Roi de Juda, au cinquieme mois de la quatrieme année *de ſon regne*, " Hananias fils d'Azur, *faux* prophete, *qui étoit de la ville* de Gabaon, me dit dans la maiſon du Seigneur, en préſence des prêtres & de tout le peuple :

1. ET factum eſt in anno illo, in principio regni Sedeciæ regis Juda, in anno quarto, in menſe quinto, dixit ad me Hananias filius Azur propheta de Gabaon in domo Domini, coram ſacerdotibus & omni populo, dicens :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : J'ai briſé le joug du Roi de Babylone ; *j'ai réſolu de vous délivrer de ſes mains, & cela dans peu.*

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Contrivi jugum regis Babylonis.

3. *Car* il ſe paſſera *ſeulement* encore deux ans ; & après cela je ferai rappor-

3. Adhuc duo anni dierum, & ego referri fa-

℣. 1. Le texte paroît avoir ici ſouffert de la main des Copiſtes. Les Septante n'ont point lu ces mots *in anno illo in principio regni*, mais ſimplement *& factum eſt in anno quarto Sedeciæ regis Judæ.* Peut-être auroit-on lu, *Et factum eſt in anno quarto regni Sedeciæ regis Juda, in anno illo, in menſe quinto*, c'eſt-à-dire, *in menſe quinto anni illius* : En la quatrieme année du regne de Sédécias roi de Juda, au cinquieme mois de cette année. On a pu confondre RBIAIT, *quarto*, avec BRASIT, *in principio* ; & l'expreſſion *in anno illo* peut avoir été tranſpoſée.

ciam ad locum iſtum omnia vaſa domûs Domini quæ tulit Nabuchodonoſor rex Babylonis de loco iſto, & tranſtulit ea in Babylonem.

ter en ce lieu tous les vaſes de la maiſon du Seigneur, que Nabuchodonoſor Roi de Babylone a emportés de ce lieu, & qu'il a transférés à Babylone.

4. Et Jechoniam filium Joakim regem Juda, & omnem tranſmigrationem Juda; qui ingreſſi ſunt in Babylonem, ego convertam ad locum iſtum, ait Dominus: conteram enim Jugum regis Babylonis.

4. Et je ferai revenir en ce même lieu, dit le Seigneur; Jéchonias fils de Joakim, Roi de Juda, & tous les captifs qu'on a emmenés de Juda en Babylone: car je briſerai le joug *& la puiſſance* du Roi de Babylone.

5. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam, in oculis ſacerdotum, & in oculis omnis populi, qui ſtabat in domo Domini.

5. Le Prophete Jérémie répondit au *prétendu* Prophete Hananias, devant les prêtres & devant tout le peuple, qui étoit en la maiſon du Seigneur;

6. Et ait Jeremias propheta: Amen, ſic faciat Dominus: ſuſcitet Dominus verba tua, quæ prophetaſti; ut referantur vaſa in domum Domini, & omnis tranſmigratio de Babylone ad locum iſtum.

6. & le Prophete Jérémie lui dit: Ainſi ſoit-il; que le Seigneur daigne faire ce que vous venez de dire; que le Seigneur vérifie les paroles que vous venez de prophétiſer, afin que les vaſes *ſacrés* ſoient rapportés dans la maiſon du Seigneur, & que tous les captifs qui ont été transférés en Babylone, reviennent en ce lieu, *comme vous l'avez aſſuré.*

7. Verumtamen audi verbum hoc, quod ego loquor in auribus tuis, & in auribus univerſi populi:

7. Mais néanmoins écoutez ce que je vais dire devant vous, & en préſence de tout le peuple:

8. Prophetæ qui fuerunt ante me & ante te ab

8. Les prophetes *du Seigneur* qui ont été dès le commencement, avant moi &

avant vous, ont prédit " à pluſieurs provinces & à de grands royaumes les guerres, les déſolations & la famine. "

initio, & prophetaverunt ſuper terras multas & ſuper regna magna, de prælio, & de afflictione, & de fame.

9. Si donc un prophete prédit *maintenant* la paix, lorſque ſa prédiction ſera accomplie, on reconnoîtra ſi c'eſt le Seigneur qui l'a véritablement envoyé, *ou s'il a été un faux prophete.*

9. Propheta qui vaticinatus eſt pacem: cùm venerit verbum ejus, ſcietur propheta, quem miſit Dominus in veritate.

10. Alors le *faux* prophete Hananias, *pour confirmer ſa prétendue prophétie*, ôta la chaîne " du cou du prophete Jérémie, & la rompit,

10. Et tulit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, & confregit eam.

11. & il dit devant tout le peuple: Voici ce que dit le Seigneur: C'eſt ainſi que dans deux ans je briſerai le joug de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, & *que je l'ôterai* de deſſus le cou de tous les peuples, *qui en ſont accablés.*

11. Et ait Hananias in conſpectu omnis populi, dicens: Hæc dicit Dominus: Sic confringam Jugum Nabuchodonoſor regis Babylonis poſt duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et le prophete Jérémie *voyant l'impudence de ce faux prophete, & la folle créance que le peuple donnoit à ſes réveries*, reprit ſon chemin, & s'en alla. Mais après que le prophete Hananias eut rompu la chaîne " du cou du prophete Jérémie, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

12. Et abiit Jeremias propheta in viam ſuam. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam, poſtquam confregit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, dicens:

℣. 8. La conjonction *&* paroît ſuperflue avant *prophetaverunt*: elle eſt cependant dans le texte Hébreu & dans la Verſion des Septante: c'eſt peut-être une faute de Copiſte.

Ibid. Hébr. litt. la peſte. Peut-être qu'au lieu de ULRAH, *& de malo*, ou *de afflictione*, on auroit lu ULRAB, *& de fame*, en ſorte que l'on trouveroit ici les trois fléaux communément réunis, dans les Prophéties, la guerre, la famine & la peſte. *Suprà*, XXIV. 10. *Infrà*, XXIX. 17. *& alibi.*

℣. 10. 12. & 13. Voyez ſur ce mot la note du chap. XXVII. ℣. 2. On lit au ℣. 13. dans l'Hébreu irréguliérement MUTT pour MTUT, *vectes*, ou comme l'exprime la Vulgate *catenas.*

13. Vade, & dices Hananiæ: Hæc dicit Dominus: Catenas ligneas contrivisti; & facies pro eis catenas ferreas.

13. Vous direz à Hananias : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez brisé des chaînes " de bois ; mais *j'ai dit à Jérémie :* Vous en ferez d'autres qui seront de fer.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Jugum ferreum posui super collum cunctarum gentium istarum, ut serviant Nabuchodonosor regi Babylonis, & servient ei: insuper & bestias terræ dedi ei.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de tous ces peuples, afin qu'ils soient assujétis à Nabuchodonosor Roi de Babylone : & ils lui seront assujétis ; & je lui ai abandonné encore les bêtes de la campagne.

15. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam: Audi, Hanania: Non misit te Dominus, & tu confidere fecisti populum istum in mendacio.

15. Et le prophete Jérémie dit au prophete Hananias : Hananias, écoutez-*moi* : Le Seigneur ne vous a point envoyé ; & *cependant vous avez parlé en son nom*, & vous avez fait que ce peuple a mis sa confiance dans le mensonge *que vous lui avez débité.*

16. Idcircò hæc dicit Dominus: Ecce ego mittam te à facie terræ: hoc anno morieris: adversùm enim Dominum locutus es.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je vous exterminerai de-dessus la terre, & vous mourrez cette année même, parce que vous avez parlé contre le Seigneur, *en parlant contre la vérité.* "

17. Et mortuus est Hananias propheta in anno illo, mense septimo.

17. Et *en effet*, le prophete Hananias mourut cette année-là, au septieme mois. "

℣. 16. Hébr. autr. parce que vous avez dit des paroles de rébellion, *d'infidélité*, contre le Seigneur.

℣. 17. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici au Chap. XXXIV. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXIX.

Lettre de Jérémie aux captifs de Babylone. Promeſſe de leur retour. Menaces contre Achab & Sédécias faux prophetes. Lettre de Séméias à Sophonias contre Jérémie. Menaces contre Séméias.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 599.

1. VOici les paroles de la lettre que le prophete Jérémie envoya de Jéruſalem à ce qui reſtoit d'anciens parmi les captifs *, aux prêtres, aux prophetes, & à tout le peuple que Nabuchodonoſor avoit transférés de Jéruſalem à Babylone :

2. après que le Roi Jéchonias, la Reine *ſa mere*, * les eunuques, les princes de Juda & de Jéruſalem, les architectes & les ingénieurs * eurent été transférés de Jéruſalem :

3. *Jérémie envoya cette lettre* par Elaſa fils de Saphan, & Gamarias fils de Helcias, qui furent envoyés à Babylone par Sédécias Roi de Juda, vers Nabuchodonoſor Roi de Babylone.

4. *Elle étoit conçue* en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël, à tous les cap-

1. ET hæc ſunt verba libri, quem miſit Jeremias propheta de Jeruſalem ad reliquias ſeniorum tranſmigrationis, & ad ſacerdotes, & ad prophetas, & ad omnem populum, quem traduxerat Nabuchodonoſor de Jeruſalem in Babylonem :

2. poſtquam egreſſus eſt Jechonias rex & domina, & eunuchi, & principes Juda & Jeruſalem, & faber & incluſor de Jeruſalem :

3. in manu Elaſa filii Saphan, & Gamariæ filii Helciæ, quos miſit Sedecias rex Juda ad Nabuchodonoſor regem Babylonis in Babylonem, dicens :

4. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael, omni tranſmigrationi,

* 1. Hébr. autr. aux principaux anciens d'entre les captifs.
* 2. Voyez au IV. Livre des Rois, XXIV. 12.
Ibid. Voyez ci-devant, XXVI. 1.

quam

quam tranſtuli de Jeruſalem in Babylonem :

5. Ædificate domos, & habitate : & plantate hortos, & comedite fructum eorum.

6. Accipite uxores, & generate filios & filias : & date filiis veſtris uxores, & filias veſtras date viris, & pariant filios & filias : & multiplicamini ibi, & nolite eſſe pauci numero :

7. & quærite pacem civitatis, ad quam tranſmigrare vos feci : & orate pro ea ad Dominum ; quia in pace illius erit pax vobis.

8. Hæc enim dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael : Non vos ſeducant prophetæ veſtri, qui ſunt in medio veſtrûm, & divini veſtri : & ne attendatis ad ſomnia veſtra, quæ vos ſomniatis :

9. quia falsò ipſi prophetant vobis in nomine meo : & non miſi eos, dicit Dominus.

10. Quia hæc dicit Dominus : Cùm cœperint impleri in Babylone ſeptuaginta anni, viſitabo vos : & ſuſcitabo ſuper vos verbum meum bo-

tifs que j'ai transférés de Jéruſalem à Babylone.

5. Bâtiſſez des maiſons, & habitez-les ; plantez des jardins, & nourriſſez-vous de leurs fruits.

6. Prenez des femmes, & ayez-en des fils & des filles ; & donnez des femmes à vos fils, & des maris à vos filles : & que votre race ſe multiplie au lieu où vous êtes, & ne laiſſez pas diminuer votre nombre.

7. Recherchez la paix de la ville à laquelle je vous ai transférés ; & priez le Seigneur pour elle, parce que votre paix ſe trouve dans la ſienne, *puiſque vous l'habiterez, & que vous l'habiterez longtemps.*

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Ne vous laiſſez point ſéduire par vos prophetes qui ſont au milieu de vous, ni par vos devins ; & n'ayez point d'égard aux ſonges que vous avez ſongés ; *Supr.* XIV. 13. XXIII. 16. XXVII. 15.

9. parce qu'ils vous prophétiſent fauſſement en mon nom, *puiſque* ce n'eſt point moi qui les ai envoyés, dit le Seigneur.

10. Car voici ce que dit le Seigneur ; *Vous ne ſortirez point de captivité ſi tôt qu'ils diſent : mais* lorſque les ſoixante & dix ans que vous devez paſſer à Babylone ne ſeront accomplis, je vous viſiterai, *non plus dans ma fureur, mais dans ma miſéricorde ;* & je vérifierai les paroles *Supr.* XXV. 12. 2. *Par.* XXXVI. 21. 1. *Eſdr.* 1 1. *Dan.* IX. 1.

favorables que je vous ai données, en vous faiſant revenir en cette terre, *comme je l'ai promis.*

11. Car je fais les penſées que j'ai ſur vous, dit le Seigneur, qui ſont des penſées de paix, & non d'affliction, " pour vous donner la patience dans vos maux, & pour les finir *au temps que j'ai marqué.* "

12. *Alors* vous m'invoquerez, & vous retournerez *dans la terre de vos peres;* vous me prierez, & je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez, & vous me trouverez, lorſque vous me chercherez de tout votre cœur.

14. *Oui*, c'eſt alors que vous me trouverez, dit le Seigneur: & je raménerai vos captifs, & je vous raſſemblerai du milieu de tous les peuples, & de tous les lieux où je vous avois chaſſés, dit le Seigneur; & je vous ferai revenir de ce même lieu, où je vous avois fait tranſporter, *& où je vous ai laiſſés longtemps*, "

15. parce que vous avez dit, *en parlant de vos faux prophetes:* " Le Seigneur

num, ut reducam vos ad locum iſtum.

11. Ego enim ſcio cogitationes quas ego cogito ſuper vos, ait Dominus, cogitationes pacis, & non afflictionis, ut dem vobis finem & patientiam.

12. Et invocabitis me, & ibitis: & orabitis me, & ego exaudiam vos.

13. Quæretis me, & invenietis: cùm quæſieritis me in toto corde veſtro.

14. Et inveniar à vobis, ait Dominus: & reducam captivitatem veſtram, & congregabo vos de univerſis gentibus, & de cunctis locis, ad quæ expuli vos, dicit Dominus: & reverti vos faciam de loco ad quem tranſmigrare vos feci.

15. Quia dixiſtis: Suſcitavit nobis Dominus

℣. 11. On lit dans l'Hébreu, *pacis, & non ad malum.* Il y a apparence que c'eſt une faute de Copiſte pour *ad pacem, & non ad malum*, ou *pacis, & non mali.* C'eſt-à-dire que la préposition ל, *ad*, a été vraiſemblablement omiſe devant l'un, ou ajoutée devant l'autre.

Ibid. Hébr. autr. pour vous donner les biens qui doivent ſuccéder à ces maux, & qui doivent être *maintenant* l'objet de votre attente.

℣. 14. Hébr. & je vous ferai revenir en ce même lieu d'où je vous avois fait tranſporter.

℣. 15. Hébr. autr. Mais vous dites, *en parlant de vos faux Prophetes*: Le Seigneur nous a ſuſcités des Prophetes à Babylone, *qui nous promettent un prompt retour; & vous confiant à ces vaines promeſſes, vous vous flattez que vous ſerez plus heureux dans votre pays.* Mais voici ce que dit le Seigneur, &c. La difficulté de lier ce verſet, ſoit avec ce qui précede, ſoit avec ce qui ſuit, vient vraiſemblablement de ce que les Copiſtes ont tranſpoſé les cinq verſets ſuivants qui ont ſéparé celui-ci d'avec le

prophetas in Babylone.

nous a ſuſcité des prophetes à Babylone, *qui nous ont promis un prompt retour. C'eſt pour cela auſſi que je punirai vos freres qui ſont reſtés dans la Judée.*

16. Quia hæc dicit Dominus ad regem, qui ſedet ſuper ſolium David, & ad omnem populum habitatorem urbis hujus, ad fratres veſtros, qui non ſunt egreſſi vobiſcum in tranſmigrationem.

16. Car voici ce que dit le Seigneur au Roi *Sédécias*, qui eſt aſſis ſur le trône de David, & à tout le peuple qui habite dans cette ville, à vos freres qui ne ſont point ſortis comme vous hors de leur pays :

17. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce mittam in eos gladium, & famem, & peſtem : & ponam eos quaſi ficus malas, quæ comedi non poſſunt, eo quòd peſſimæ ſint.

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'enverrai contr'eux l'épée, la famine & la peſte ; & je les rendrai comme de mauvaiſes figues, " dont on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien. *Sup.* XXIV. 9. 10.

18. Et perſequar eos in gladio, & in fame, & in peſtilentia : & dabo eos in vexationem univerſis regnis terræ ; in maledictionem, & in ſtuporem, & in ſibilum, & in opprobrium cunctis gentibus, ad quas ego ejeci eos :

18. Je les pourſuivrai avec l'épée, la famine & la peſte ; je les ferai tourmenter " dans tous les royaumes de la terre ; je les rendrai la malédiction & l'étonnement, l'objet des inſultes & des opprobres de tous les peuples où je les aurai chaſſés :

19. eo quòd non audierint verba mea, dicit Dominus : quæ miſi ad eos per ſervos meos prophetas de nocte conſurgens,

19. parce qu'ils n'ont point écouté, dit le Seigneur, mes paroles que je leur avois fait annoncer par mes ſerviteurs, par mes prophetes, " que je leur ai envoyés de fort bonne heure, *qui vous ont exhortés de ma part ;* & cependant vous

℣. 21. qui en étoit la ſuite naturelle. C'eſt ce qui ſera expliqué dans la note ſur le ℣. 40.

℣. 17. Hébr. autr. des figues ſauvages.

℣. 18. Hébr. autr. agiter. On y lit irrégulièrement LZUAH POUR LZAUX, *in commotionem* : Les Rabbins en conviennent.

℣. 19. Autr. par les Prophetes mes ſerviteurs.

ne *m'*avez point écouté, dit le Seigneur.

20. Ecoutez donc *maintenant* la parole du Seigneur, vous tous qui êtes ſortis de votre pays, que j'ai envoyés de Jéruſalem à Babylone."

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël, à Achab" fils de Colias, & à Sédécias fils de Maaſias, qui vous prophétiſent fauſſement en mon nom: Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonoſor Roi de Babylone; & il les fera mourir devant vos yeux.

22. Et tous ceux qui ont été transférés de Juda à Babylone ſe ſerviront de leur nom, lorſqu'ils voudront maudire quelqu'un, en diſant: Que le Seigneur vous traite comme il traita Sédécias & Achab," que le Roi de Babylone fit brûler *à petit feu* dans une poële *ardente*.

& mittens; & non audiſtis, dicit Dominus.

20. Vos ergo, audite verbum Domini, omnis tranſmigratio, quam emiſi de Jeruſalem in Babylonem.

21. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael, ad Achab filium Coliæ, & ad Sedeciam filium Maaſiæ, qui prophetant vobis in nomine meo mendaciter: Ecce ego tradam eos in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis; & percutiet eos in oculis veſtris.

22. Et aſſumetur ex eis maledictio omni tranſmigrationi Juda, quæ eſt in Babylone, dicentium: Ponat te Dominus ſicut Sedeciam, & ſicut Achab, quos frixit rex Babylonis in igne:

℣. 20. La Verſion des Septante paſſe du ℣. 15. au ℣. 21. en ſorte que les ℣℣. 16. 17. 18. 19. 20. y manquent. Le P. Houbigant ſoupçonne qu'ils ont été tranſpoſés, & que leur vraie place eſt après le ℣. 9. La reſſemblance qui ſe trouve entre le commencement du ℣. 10. *Quia hæc dicit Dominus*, & le commencement du ℣. 16. *Quia hæc dicit Dominus*, a pu donner lieu à cette tranſpoſition. Les cinq verſets 16. 17. 18. 19. 20. pourroient en effet aſſez bien convenir entre les ℣℣. 9. & 10. & alors on paſſeroit du ℣. 15 au ℣. 21. comme dans la Verſion des Septante. Le P. Houbigant ſoupçonne encore une ſeconde tranſpoſition du ℣. 20. qu'il place entre les ℣℣. 14 & 15. Mais celle-ci paroît moins probable: on ne voit pas ce qui auroit pu y donner lieu, & la liaiſon du texte ne l'exige pas. Le ℣. 20 ſe joindra très-bien avec le ℣. 10. & le ℣. 15. avec le ℣. 21. On peut remarquer que le ℣. 15 a peine à ſe ſoutenir entre les ℣℣. 14 & 16. au lieu qu'il s'appuie naturellement ſur le ℣. 21. *Quia dixiſtis, &.... hæc dicit Dominus*, &c. Parce que vous avez dit: Le Seigneur nous a ſuſcité des Prophetes à Babylone: voici ce que dit *ſur cela* le Seigneur des armées. ℣. 21. & 22. On lit au ℣. 21 dans l'Hébreu אחאב, & au ℣. 22. אחב: C'eſt le même nom diverſement écrit *Achab*.

23. pro eo quod fecerint ſtultitiam in Iſrael, & mœchati ſunt in uxores amicorum ſuorum, & locuti ſunt verbum in nomine meo mendaciter, quod non mandavi eis: ego ſum judex & teſtis, dicit Dominus.

24. Et ad Semeiam Nehelamiten dices:

25. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael: Pro eo quod miſiſti in nomine tuo libros ad omnem populum, qui eſt in Jeruſalem, & ad Sophoniam filium Maaſiæ ſacerdotem, & ad univerſos ſacerdotes, dicens:

26. Dominus dedit te ſacerdotem pro Joiada ſacerdote, ut ſis dux in domo Domini ſuper omnem virum arreptitium & prophetantem, ut mit-

23. parce qu'ils ont agi follement dans Iſraël, qu'ils ont corrompu les femmes de leurs amis, " & qu'ils ont parlé fauſſement en mon nom, en diſant ce que je ne leur avois point ordonné de dire; c'eſt moi-même qui ſuis le juge & le témoin *des crimes de ces faux prophetes*, dit le Seigneur; *& c'eſt moi qui les ai condamnés par avance au ſupplice qu'on leur fera ſouffrir.* "

24. Vous direz auſſi à Séméïas Néhélamite: "

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Parce que vous avez envoyé en mon nom " des lettres à tout le peuple qui eſt dans Jéruſalem, & à Sophonias fils de Maaſias, prêtre, & à tous les prêtres, en diſant:

26. Le Seigneur vous a établi pontife, comme il établit le pontife Joïada, " afin que vous ſoyez chef dans la maiſon du Seigneur, & que, prenant autorité ſur tout homme qui prophétiſe par une fureur prophétique, *& non par l'eſprit de Dieu*, vous le faſſiez mettre dans les fers

℣. 23. Hébr. autr. de leur prochain.

Ibid. Hébr. autr. Je connois moi-même & je ſuis témoin *de leurs crimes.* » Ici finit la lettre de Jérémie aux Juifs de Babylone. On lit irréguliérement dans l'Hébreu HUIDH pour HIUDH, *cognoſceos.*

℣. 24. Ceci ſe paſſa après le retour des Députés de Sédécias qui avoient porté la lettre de Jérémie à Babylone. Voyez le ℣. 28.

℣. 25. On lit dans l'Hébreu irréguliérement BSMCH, pour BSMC, *in nomine tuo.*

Ibid. Sophonias étoit ſecond prêtre, (4. *Reg.* XXV. 18.) c. à. d. le ſecond en dignité dans le temple, l'intendant de la maiſon du Seigneur. Voyez le ℣. ſuiv.

℣. 26. La plupart croient que Jérémie parle ici du Grand-Prêtre Joïada, qui avoit vécu ſous le regne de Joas, & qui avoit marqué beaucoup de zele. D'autres penſent que Joïada dont il eſt ici parlé, n'eſt pas le Grand-Prêtre de ce nom, mais un Prêtre intendant du temple, & peut-être le prédéceſſeur de Sophonias. L'Hébreu ſe pourroit traduire: Le Seigneur vous a établi *ſecond* Prêtre, à la place du Prêtre Joïada. A la lettre: ſous le Prêtre Joïada. Il faudroit peut-être lire, ſous le Prêtre Saraïas.

& dans la priſon. "

tas eum in nervum & in carcerem.

27. Pourquoi n'avez-vous donc point repris maintenant Jérémie d'Anathoth, qui vous prophétiſe,

27. Et nunc quare non increpaſti Jeremiam Anathothiten, qui prophetat vobis?

28. & qui a envoyé des lettres à Babylone, en diſant : Vous ne reviendrez de long-temps ; ainſi bâtiſſez des maiſons, & demeurez-y ; plantez des jardins, & mangez-en le fruit?

28. Quia ſuper hoc miſit in Babylonem ad nos, dicens : Longum eſt : ædificate domos, & habitate ; & plantate hortos, & comedite fructus eorum.

29. Sophonie lut donc cette lettre *de Séméias* devant le prophete Jérémie.

29. Legit ergo Sophonias ſacerdos librum iſtum in auribus Jeremiæ prophetæ.

30. Et en même temps, le Seigneur fit entendre ſa parole à Jérémie, & lui dit :

30. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

31. Ecrivez ceci à tous ceux qui ont été transférés en Babylone : Voici ce que dit le Seigneur à Séméias " Néhélamite : Parce que Séméias vous a prophétiſé, quoique je ne l'euſſe point envoyé vers vous, & qu'il vous a fait mettre votre confiance dans le menſonge :

31. Mitte ad omnem tranſmigrationem, dicens : Hæc dicit Dominus ad Semeiam Nehelamiten : Pro eo quod prophetavit vobis Semeias, & ego non miſi eum : & fecit vos confidere in mendacio :

32. voici ce que dit le Seigneur : Je viſiterai *dans ma colere* Séméias Néhélamite & ſa poſtérité : aucun de ſes deſcendants ne ſera aſſis au milieu du peuple, *comme ayant quelque indignité ;* & il ne verra point *lui-même* le bien que je dois faire à mon peuple, dit le Seigneur,

32. idcircò hæc dicit Dominus : Ecce ego viſitabo ſuper Semeiam Nehelamiten, & ſuper ſemen ejus : non erit ei vir ſedens in medio populi

Celui-ci étoit alors Grand-Prêtre. Voyez au IV. Livre des Rois, XXV. 18.

Ibid. Hébr. autr. dans les entraves & dans les liens.

℣. 31. Hébr. autr. touchant Séméias.

hujus, & non videbit bonum quod ego faciam populo meo, ait Dominus : quia prævaricationem locutus eſt adversùs Dominum.

parce qu'il a dit des paroles de menſonge" contre le Seigneur, *en prophétiſant des choſes contraires à ce que Dieu avoit réſolu d'exécuter.*

℣. 32. Litt. des paroles de prévarication ; ou ſelon l'Hébreu de défection, *d'infidélité.*

CHAPITRE XXX.

Retour d'Iſraël & de Juda. Jour terrible qui le précédera. Les deux maiſons d'Iſraël & de Juda ſerviront le Seigneur & David leur roi. Le Seigneur perdra les ennemis de ſon peuple. Il raſſamblera les enfants d'Iſraël, & les comblera de biens & de gloire. Vengeances qu'il doit auparavant exercer ſur ſon peuple.

1. HOc verbum, quod factum eſt ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael, dicens : Scribe tibi omnia verba quæ locutus ſum ad te, in libro.

3. Ecce enim dies veniunt, dicit Dominus : & convertam converſionem populi mei Iſrael & Juda, ait Dominus : & convertam eos ad terram quam dedi patribus eorum, & poſſidebunt eam.

1. LE Seigneur parlant *encore* à Jérémie, lui dit :

2. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Ecrivez dans un Livre toutes les paroles que je vous ai dites."

3. Car le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai revenir les captifs de mon peuple d'Iſraël & de Juda, dit le Seigneur ; je les ferai, *dis-je*, revenir à la terre que j'ai donnée à leurs peres, & ils la poſſéderont *de nouveau. Mais avant ce temps-là, ils ſeront accablés de maux.*

℣. 2. Le Seigneur avoit déjà donné un ordre ſemblable à Jérémie dès la quatrieme année de Joakim. *Infr.* XXXVI. 1. & 2. Le Livre avoit été brûlé par le Roi ; & Jérémie en avoit écrit un autre plus étendu *Ibid.* ℣℣. 23. & 32. C'eſt donc ici pour la troiſieme fois que Jérémie reçoit l'ordre d'écrire ce que le Seigneur lui avoit dit.

4. *Car* voici les paroles que le Seigneur a dites à Iſraël & à Juda : "

5. Voici ce que dit le Seigneur : *Vous direz un jour :* Un bruit terrible a frappé notre oreille ; l'épouvante eſt par-tout ; & il n'y a point de paix *à attendre pour nous.*

6. Demandez, & voyez ſi ce ſont les hommes qui enfantent : pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains ſur leurs reins, comme une femme qui eſt dans les douleurs de l'enfantement ? & pourquoi leurs viſages ſont-ils tout jaunes *& défigurés ?*

7. *Tels ſeront les Juifs lorſqu'ils ſeront pris par les Chaldéens.* Hélas ! que ce ſera-là un grand jour ! il n'y en aura point eu de ſemblable. Ce ſera un temps d'affliction pour Jacob ; & néanmoins il en ſera *heureuſement* délivré *dans le temps que j'ai marqué.* "

8. *Car* en ce temps-là, dit le Seigneur des armées, je vous ôterai du cou le joug de vos ennemis " & je le briſerai ; je romprai vos chaînes, " & les étrangers ne vous domineront plus, *parce que vous ne vous révolterez plus contre moi.*

9. Mais *les enfants d'Iſraël* ſerviront *alors fidélement* le Seigneur leur Dieu, & *le fils de* David leur Roi, que je leur ſuſciterai. "

4. Et hæc verba quæ locutus eſt Dominus ad Iſrael & ad Judam :

5. Quoniam hæc dicit Dominus : Vocem terroris audivimus : formido, & non eſt pax.

6. Interrogate, & videte ſi generat maſculus : quare ergo vidi omnis viri manum ſuper lumbum ſuum, quaſi parturientis, & converſæ ſunt univerſæ facies in auruginem ?

7. Væ, quia magna dies illa, nec eſt ſimilis ejus : tempúſque tribulationis eſt Jacob, & ex ipſo ſalvabitur.

8. Et erit in die illa, ait Dominus exercituum : conteram jugum ejus de collo tuo, & vincula ejus dirumpam, & non dominabuntur ei ampliùs alieni :

9. ſed ſervient Domino Deo ſuo, & David regi ſuo quem ſuſcitabo eis.

℣. 4. Ou ſelon les Septante : touchant Iſraël & Juda.

℣. 7. Ou plutôt : *tels ſeront les Chaldéens, lorſque les Perſes & les Medes viendront fondre ſur eux.* (*Iſ.* XIII. 8....) Ce ſera un temps d'affliction pour Jacob, *qui ſera captif dans cette terre* ; mais *bientôt* il en ſera délivré. *Car*, en ce temps-là, &c.

℣. 8. On lit l'Hébreu MAL SUARÊ, *de collo tuo* ; peut-être pour MAL SUARU, *de collo ejus.* J'ôterai de deſſus ſon cou le joug qu'il porte.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UMUSRUTIC, *& vincula tua*, pour UMUSRTIU, *& vincula ejus.*

℣. 8. & 9. Quelques-uns croient que cette

10. Tu

10. Tu ergo ne timeas, ſerve meus Jacob, ait Dominus, neque paveas, Iſrael: quia ecce ego ſalvabo te de terra longinqua, & ſemen tuum de terra captivitatis eorum: & revertetur Jacob, & quieſcet, & cunctis affluet bonis, & non erit quem formidet.

10. Ne craignez donc point *que je vous abandonne pour toujours*, vous ô Jacob, *qui êtes* mon ſerviteur, dit le Seigneur; n'ayez point de peur, ô Iſraël: car je vous délivrerai de ce pays ſi éloigné où vous êtes, & je tirerai vos enfants de la terre où ils ſont captifs: Jacob reviendra *dans la terre que je lui ai donné*; il *y* jouira du repos *que je lui ai promis*; & il ſera dans l'abondance de toutes ſortes de biens, ſans qu'il lui reſte plus d'ennemi à craindre. *Iſai* XLIII. 1. XLIV. 2. *Luc.* I. 70.

11. Quoniam tecum ego ſum, ait Dominus, ut ſalvem te: faciam enim conſummationem in cunctis gentibus, in quibus diſperſi te; te autem non faciam in conſummationem: ſed caſtigabo te in judicio, ut non videaris tibi innoxius.

11. Car je ſuis avec vous pour vous ſauver, dit le Seigneur: j'exterminerai tous les peuples parmi leſquels je vous ai diſperſés; & pour vous, je ne vous perdrai pas entiérement: mais je vous châtierai ſelon ma juſtice, afin que vous ne vous croyiez pas innocent, *mais que vous reconnoiſſiez vos péchés, qui ſont très-grands.*" *Les maux que je vous enverrai le ſeront auſſi.*

12. Quia hæc dicit Dominus: Inſanabilis fractura tua, peſſima plaga tua.

12. Car voici ce que dit le Seigneur: Votre bleſſure eſt incurable;" votre plaie eſt très-maligne.

13. Non eſt qui judicet judicium tuum ad alligandum: curationum utilitas non eſt tibi.

13. Il n'y a perſonne qui juge comme il faut, de la maniere dont elle doit être bandée; tous les remedes qu'on emploie pour vous guérir, ſont inutiles."

prophétie eut un accompliſſement imparfait & figuratif ſous Zorobabel; elle n'eſt parfaitement accomplie que ſous J. C. qui eſt lui-même ce fils de David promis ici. Le nom de *David* ſignifie en Hébreu *bien-aimé*, & Jeſus-Chriſt eſt le bien-aimé de Dieu ſon Pere, & des hommes, dont il eſt le Sauveur.

℣. 11. Hébr. autr. mais je vous châtierai ſelon le jugement, *ſelon l'équité, c'eſt-à-dire, avec une juſte modération*, en ſorte que je ne vous laiſſe point impuni. » Voyez au chap. X. ℣. 24.

℣. 12. Hébr. autr. mortelle. On lit dans l'Hébreu LSBRC, *ad fracturam tuam*, pour HSBRC, *fractura tua*.

℣. 13. Hébr. autr. Il n'y a perſonne pour vous rendre juſtice, ni pour bander *votre plaie*; il n'y a point de remedes pour vous guérir. On lit dans l'Hébreu LMZUR, *ad alligationem*: l'Interprete Syrien ſemble avoir lu LAZRC, *ad auxilium tuum*: On lit enſuite RFAUT TALH, *medicinæ aſcenſionis*, peut-être pour MALH RFAUT, *afferens medicinas*. On trouve une expreſſion ſemblable dans

Supr. XXIII. 32.

14. Tous ceux qui vous aimoient, vous ont oubliée, & ils ne vont plus vous chercher *pour faire alliance avec vous :* car je vous ai frappée en ennemi ; je vous ai châtiée cruellement, à cauſe de la multitude de vos iniquités & " de votre endurciſſement dans le péché.

14. Omnes amatores tui obliti ſunt tuî, téque non quærent : plagâ enim inimici percuſſi te, caſtigatione crudeli : propter multitudinem iniquitatis tuæ, dura facta ſunt peccata tua.

15. Pourquoi *donc* criez-vous, parce que vous vous ſentez briſée de coups ? Votre douleur eſt incurable, *& vos cris ſont inutiles.* " *Vous avez mérité les maux que vous ſouffrez, puiſque* c'eſt à cauſe de la multitude de vos iniquités & de votre endurciſſement dans le péché, que je vous ai traitée de la ſorte.

15. Quid clamas ſuper contritione tua ? inſanabilis eſt dolor tuus : propter multitudinem iniquitatis tuæ, propter dura peccata tua feci hæc tibi.

16. Mais un jour tous ceux qui vous dévorent, ſeront dévorés ; tous vos ennemis ſeront emmenés captifs ; ceux qui vous détruiſent " *aujourd'hui*, ſeront détruits *à leur tour ;* & j'abandonnerai au pillage tous ceux qui vous pillent.

16. Propterea omnes qui comedunt te, devorabuntur ; & univerſi hoſtes tui in captivitatem ducentur : & qui te vaſtant, vaſtabuntur ; cunctóſque prædatores tuos dabo in prædam.

17. Car je refermerai la cicatrice de votre plaie, & je vous guérirai de vos bleſſures, dit le Seigneur. Ils vous ont appellée, ô Sion, la répudiée. C'eſt-là, diſent-ils, cette Sion qui n'a plus perſonne qui la recherche, *ni qui la protege.*

17. Obducam enim cicatricem tibi, & à vulneribus tuis ſanabo te, dicit Dominus : quia ejectam vocaverunt te, Sion : Hæc eſt, quæ non habebat requirentem.

18. *Mais* voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitoient

18. Hæc dicit Dominus : Ecce ego convertam con-

le texte Hébreu au ℣. 17. de ce Chapitre même & au Chap. XXXIII. ℣. 6. Il n'y a perſonne pour vous rendre juſtice ni pour vous ſécourir ; il n'y a perſonne qui apporte les remedes *néceſſaires à vos maux.*

℣. 14. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Voyez le verſet ſuivant.

℣. 15. Hébr. autr. Pourquoi criez-vous ſur votre bleſſure, & ſur votre douleur mortelle ? *Vous avez merité, &c.*

℣. 16. On lit dans l'Hébreu irréguliérement SASIC, pour SSIC, *vaſtantes te,*

verſionem tabernaculorum Jacob, & tectis ejus miſerebor; & ædificabitur civitas in excelſo ſuo, & templum juxta ordinem ſuum fundabitur.

dans les tentes de Jacob; j'aurai compaſſion de ſes maiſons; la ville ſera rebâtie ſur ſa montagne, " & le temple" ſera fondé de nouveau, comme il étoit auparavant.

19. Et egredietur de eis laus, voxque ludentium: & multiplicabo eos, & non minuentur: & glorificabo eos, & non attenuabuntur.

19. Les louanges ſortiront de leur bouche, & les chants de joie: je les multiplierai, & leur nombre ne diminuera point; je les mettrai en honneur, & ils ne tomberont plus dans l'indigence. "

20. Et erunt filii ejus ſicut à principio, & cœtus ejus coram me permanebit: & viſitabo adversùm omnes qui tribulant eum.

20. Leurs enfants ſeront comme ils étoient dès le commencement, *dans une entiere liberté d'exercer leur religion;* leur aſſemblée demeurera ferme devant moi; & je viſiterai *dans ma colere* tous ceux qui les perſécutent.

21. Et erit dux ejus ex eo: & princeps de medio ejus producetur: & applicabo eum, & accedet ad me: quis enim iſte eſt, qui applicet cor ſuum ut appropinquet mihi, ait Dominus?

21. Il ſortira de Jacob un chef, qui le conduira *dans les voies de la juſtice:* un prince naîtra du milieu de lui, *qui les jugera dans l'équité:* " je l'appliquerai moi-même; & il s'approchera de moi: car qui eſt celui qui *ſans mon ſecours* puiſſe appliquer ſon cœur pour s'approcher de moi, dit le Seigneur?

22. Et eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.

22. *Alors* vous ſerez mon peuple, & je ſerai votre Dieu: *je ne vous ferai plus ſentir les effets de ma colere, parce que vous ne me manquerez plus de fidélité.*

23. Ecce turbo Domini, furor egrediens, pro-

23. *Mais* le tourbillon du Seigneur, ſa fureur impétueuſe, " ſa tempête toute

℣. 18. Hébr. litt. ſur ſon élévation.

Ibid. Hébr. autr. & les châteaux, *les forteresſes*, ſubſiſteront comme auparavant.

℣. 19. Ou, dans l'humiliation.

℣. 21. Les Interpretes anciens & nouveaux expliquent ceci de J. C. Ceux qui l'expliquent de Zorobabel, regardent ce Prince comme figure du Meſſie.

℣. 23. On lit dans l'Hébreu חמה, *furor*, peut-être pour בחמה, *cum furore*, ou *cum indignatione*. Le tourbillon du Seigneur va éclater par un effet de ſon indignation. Ces deux ℣℣. 23. & 24. reſſemblent beaucoup aux ℣℣. 19. & 20. du Chap. XXIII.

prête à fondre, va ſe repoſer ſur la tête des impies.

24. Le Seigneur ne détournera point ſa colere & ſon indignation *de deſſus eux*, juſqu'à ce qu'il ait exécuté & qu'il ait accompli *à leur égard* toutes les penſées de ſon cœur : & vous les comprendrez dans le dernier jour, *ces penſées, lorſque vous les verrez pleinement accomplies.*

cella ruens, in capite impiorum conquieſcet.

24. Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat & compleat cogitationem cordis ſui : in noviſſimo dierum intelligetis ea.

CHAPITRE XXXI.

Rétabliſſement de la maiſon d'Iſraël réunie à celle de Juda. Ephraïm reconnoît ſon iniquité. Dieu le regarde dans ſa miſéricorde. Prodige de la naiſſance du Meſſie. Rétabliſſement d'Iſraël & de Juda. Alliance nouvelle. Jéruſalem rebâtie.

1. EN ce temps-là, dit le Seigneur, je ſerai le Dieu de tous les enfants " d'Iſraël, & ils ſeront mon peuple.

1. IN tempore illo dicit Dominus : Ero Deus univerſis cognationibus Iſrael, & ipſi erunt mihi in populum.

2. *Car* voici ce que dit le Seigneur : *Comme* mon peuple, qui étoit échappé à l'épée *de Pharaon*, a trouvé grace dans le déſert, *où je l'ai nourri durant quarante ans malgré ſes infidélités ; de même*, Iſraël, *malgré ſes péchés*, ira *encore* à *Jéruſalem qui eſt le lieu de* ſon repos, *par le ſecours que je lui donnerai.* "

2. Hæc dicit Dominus : Invenit gratiam in deſerto populus, qui remanſerat à gladio : vadet ad requiem ſuam Iſrael.

3. *Il eſt vrai, dit ce peuple, qu'autrefois* le Seigneur s'eſt fait voir à moi, *& qu'il m'a donné les témoignages les plus ſenſibles de ſon amour : mais* il y a long-temps ; " *& maintenant il ne penſe plus à moi. Vous vous*

3. Longè Dominus apparuit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te : ideò attraxi te, miſerans.

℣. 1. Litt de toutes les familles, *de toutes les tribus* d'Iſraël.

℣. 2. Hébr. autr. Les reſtes *de mon* peuple qui ſont échappés à l'épée *des Aſſyriens*, ont trouvé grace *devant moi* dans le déſert *dans ces vaſtes régions où ils ſont diſperſés, & réduits à une extrême miſere ; & maintenant par mon ſecours*, Iſraël ira au *pays de ſes peres qui eſt le* lieu de ſon repos.

℣. 3. Vulg. Litt. *longè*. Hébr. litt. *à longinquo*. Au lieu de LI, *mihi*, les Septante ont lu LU, *ei*. Il y a long-temps que le Seigneur s'eſt fait voir à lui.

4. Rurſúmque ædificabo te, & ædificaberis, virgo Iſrael: adhuc ornaberis tympanis tuis, & egredieris in choro ludentium.

5. Adhuc plantabis vineas in montibus Samariæ: plantabunt plantantes; & donec tempus veniat, non vindemiabunt:

6. quia erit dies, in qua clamabunt cuſtodes in monte Ephraim: Surgite, & aſcendamus in Sion ad Dominum Deum noſtrum.

7. Quia hæc dicit Dominus: Exultate in lætitia, Jacob, & hinnite contra caput gentium: perſonate & canite, & dicite: Salva, Domine, populum *tuum*, reliquias Iſrael.

8. Ecce ego adducam eos de terra Aquilonis,

trompez, ô fille de Sion:" je vous ai aimée d'un amour éternel, *dit le Seigneur*: c'eſt pourquoi *je vous ai fait ſortir d'entre les nations*, & je vous ai attirée à moi par la compaſſion que j'ai eue de vous.

4. Et *c'eſt pour cela auſſi que* je vous édifierai encore, & vous ſerez édifiée de nouveau, vierge d'Iſraël: vous paroîtrez encore en pompe au ſon de vos tambours, & vous marcherez *avec joie* au milieu des joueurs d'inſtruments.

5. Vous planterez encore des vignes ſur les montagnes de Samarie; & ceux qui les planteront, *étant les fideles obſervateurs de ma loi*, n'en recueilleront point le fruit, juſqu'à ce que le temps *qu'elle preſcrit* en ſoit venu."

6. Car il viendra un jour où les gardes *& les chefs de mon peuple* crieront ſur la montagne d'Ephraïm, *réunie avec Juda:* Levez-vous, montons en Sion, en la maiſon du Seigneur notre Dieu, *& allons lui rendre nos hommages dans ce lieu qui lui eſt particuliérement conſacré.* *Iſai.* II. 3; *Mich.* IV. 2.

7. Car voici ce que dit le Seigneur: Jacob, treſſaillez de joie, faites retentir des cris d'alégreſſe à la tête des nations, faites grand brult: chantez des cantiques, & dites: Seigneur, ſauvez votre peuple; *ſauvez* les reſtes d'Iſraël."

8. *Je les ſauverai, dit le Seigneur*, & je les raménerai de la terre d'aquilon; je les

Ibid. Ou plutôt: ô Vierge d'Iſraël. *Infr.* ℣. 4. *& ſeqq.* Car tout ceci regarde particuliérement le royaume des dix tribus. *Infr.* ℣. 5. 6. 9.

℣. 5. Hébr. autr. & ceux qui les planteront, les verront parvenir au temps où ils pourront en recueillir les fruits. » Selon la loi, les fruits des trois premieres années étoient impurs; ceux de la quatrieme devoient être conſacrés au Seigneur; on ne pouvoit en manger que depuis la cinquieme année. *Levit.* XIX. 23. *& ſeqq. Deut.* XX. 6.

℣. 7. Les Septante liſent: Le Seigneur a ſauvé ſon peuple; *il a ſauvé* les reſtes d'Iſraël. C'eſt-à-dire qu'au lieu de HUSA..... AME, *Salva.... populum tuum*, ils ont lu HUSIA.... AMU, *Salvavit... populum ſuum.*

aſſemblerai des extrêmités du monde ; l'aveugle & le boiteux, la femme groſſe & la femme qui enfante, ſeront parmi eux mêlés enſemble, & reviendront ici en grande foule.

& congregabo eos ab extremis terræ : inter quos erunt cæcus & claudus, prægnans & pariens ſimul, cœtus magnus revertentium huc.

9. Ils reviendront en pleurant *de joie*," & je les raménerai dans *leur pays, par un effet de* ma miſéricorde : je les ferai paſſer par *une terre où couleront* des torrents d'eaux *pour les déſalterer ; je les conduirai* par un chemin droit & *uni*, où ils ne feront aucun faux pas, parce que je ſuis devenu le pere d'Iſraël, & qu'Ephraïm eſt mon premier-né."

9. In fletu venient, & in miſericordia reducam eos : & adducam eos per torrentes aquarum in via recta, & non impingent in ea : quia factus ſum Iſraeli pater, & Ephraim primogenitus meus eſt.

10. Nations, écoutez la parole du Seigneur ; annoncez ceci aux iſles les plus reculées, & dites-leur : Celui qui a diſperſé Iſraël, le raſſemblera ; & il le gardera comme un paſteur garde ſon troupeau.

10. Audite verbum Domini, gentes, & annuntiate in inſulis quæ procul ſunt, & dicite : Qui diſperſit Iſrael, congregabit eum ; & cuſtodiet eum ſicut paſtor gregem ſuum.

11. Car le Seigneur a racheté Jacob, & il l'a délivré d'un ennemi plus puiſſant que lui.

11. Redemit enim Dominus Jacob, & liberavit eum de manu potentioris.

12. *Ainſi* ils viendront, & ils loueront *Dieu* ſur la montagne de Sion ; ils accourront en foule, pour jouir des biens *qu'ils recevront de la bonté* du Seigneur, du fro-

12. Et venient, & laudabunt in monte Sion : & confluent ad bona Domini, ſuper frumento &, vi-

℣. 9. Hébr. autr. Ils reviendront en *répandant des* larmes *de pénitence* ; & ils ſeront ramenés par moi en *m'offrant leurs* ſupplications. *Infr.* 1. 4. On lit dans l'Hébreu UBTKNUNIM, *& in precibus* ; les Septante ont lu, UBTNKUMIM, *& in conſolationibus*, & je les raménerai en répandant ſur eux mes conſolations.

Ibid. C'eſt-à-diremon bien aimé. Ephraïm & Iſraël repréſentent ici le royaume des dix tribus. Le retour d'Ephraïm à la montagne de Sion, repréſente le retour futur de la nation Juive à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. Maintenant les Juifs ſont *ennemis* de Dieu *quant à l'Evangile ; mais quant à l'élection*, dit S. Paul, *ils ſont bien-aimés à cauſe de leurs peres.* (*Rom.* xi. 28.) Dieu fera éclater ſur eux ſon amour au temps de leur future converſion.

no, & oleo, & fœtu pecorum & armentorum; erítque anima eorum quasi hortus irriguus, & ultrà non esurient.

13. Tunc lætabitur virgo in choro, juvenes & senes simul; & convertam luctum eorum in gaudium, & consolabor eos, & lætificabo à dolore suo.

14. Et inebriabo animam sacerdotum pinguedine: & populus meus bonis meis adimplebitur, ait Dominus.

15. Hæc dicit Dominus: Vox in excelso audita est lamentationis, luctûs, & fletûs Rachel, plorantis filios suos, & nolentis consolari super eis, quia non sunt.

16. Hæc dicit Dominus: Quiescat vox tua à

ment, du vin, de l'huile, & du fruit des moutons & des bœufs; leur ame deviendra comme un jardin qui est toujours arrosé d'eaux; & ils ne souffriront plus de faim."

13. Alors les vierges se réjouiront au chant des instruments de musique," & les jeunes hommes mêlés avec les vieillards *se divertiront ensemble*: je changerai leurs pleurs en *des chants de* réjouissance; je les consolerai; & après leur douleur, je les remplirai de joie.

14. J'enivrerai & j'engresserai l'ame des prêtres, & mon peuple sera tout rempli" de mes biens, dit le Seigneur. *Mais auparavant ils souffriront de grands maux, en punition de leurs péchés.*

15. *Car* voici ce que dit le Seigneur: Un grand bruit, *sortant de Rama*," s'est élevé en haut; on y a entendu des cris mêlés de plaintes & de soupirs, " *tristes effets de la douleur* de Rachel qui pleure ses enfants, *qu'elle a vu emmener captifs*," & qui ne veut point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus *auprès d'elle.*" *Matt.* 11. 18.

16. *Mais* voici ce que dit le Seigneur: Que votre bouche étouffe ses plaintes,

℣. 12. Hébr. & ils ne seront plus dans la *douleur, dans l'affliction.*

℣. 13. Litt. en chœur.

℣. 14. Hébr. litt. rassasié.

℣. 15. Hébr. autr. Une voix s'est élevée de Rama: « ou, sur les hauteurs. » Le mot Hébreu *Rama* pourroit être le nom de quelque ville du Royaume d'Israël; mais la plupart des Interpretes le prennent dans un sens appellatif pour une *hauteur*: on montoit sur les hauteurs, pour s'y répandre en lamentations dans les calamités.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *lamentatio, fletus amaritudinum*, vraisemblablement pour *lamentatio & fletus*, des lamentations & des larmes ameres.

Ibid. Rachel étoit mere de Joseph, & conséquemment aïeule d'Ephraïm fils de Joseph: c'est pourquoi elle est ici représentée pleurant la mort des enfants d'Ephraïm. Mais de plus elle avoit été enterrée sur le chemin de Bethléhem à peu de distance de cette ville; & S. Matthieu nous fait remarquer l'accomplissement de cette parole de Jérémie dans le massacre des SS. Innocents à Bethléhem après la naissance de Jesus-Christ. *Matth.* 11. 17. & 18.

Ibid. On lit dans l'Hébreu AINNU, *non ipse*, pour AINM, *non ipsi*, hébraïsme qui signifie *non sunt.*

6 Rachel, & que vos yeux ceſſent de verſer des larmes, parce que vos œuvres *& vos travaux* " auront leur récompenſe, dit le Seigneur, & que *touché de vos larmes & de vos prieres, je ferai que vos enfants* retourneront de la terre de vos ennemis.

17. Vos eſpérances enfin ſeront accomplies, " dit le Seigneur, & vos enfants " retourneront en leur pays.

ploratu, & oculi tui à lacrymis : quia eſt merces operi tuo, ait Dominus : & revertentur de terra inimici.

17. Et eſt ſpes noviſſimis tuis, ait Dominus : & revertentur filii ad terminos ſuos.

18. *Car* j'ai entendu *la priere que me faiſoit* Ephraïm, lorſqu'on le transféroit *à Babylone.* " Vous m'avez châtié, *diſoit-il*, & j'ai été inſtruit *par mes maux*, comme *on ſoumet par les coups* un jeune taureau indompté. Convertiſſez-moi, & je me convertirai *à vous. J'en ſuis aſſuré*, parce que vous êtes le Seigneur mon Dieu, *& que j'ai déjà reſſenti votre ſouverain pouvoir.*

18. Audiens audivi Ephraim tranſmigrantem : Caſtigaſti me, & eruditus ſum, quaſi juvenculus indomitus : converte me, & convertar : quia tu Dominus Deus meus.

19. Car après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, & après que vous m'avez ouvert les yeux *ſur mes crimes*, j'ai frappé ma cuiſſe, *dans l'excès de la douleur que j'en ai conçue ;* j'ai été confus, & j'ai rougi de honte, parce que *le déreglement qui a fait* l'opprobre de ma jeuneſſe, eſt tombé ſur moi *par la peine qui l'a ſuivi.*

19. Poſtquam enim convertiſti me, egi pœnitentiam ; & poſtquam oſtendiſti mihi, percuſſi femur meum. Confuſus ſum, & erubui, quoniam ſuſtinui opprobrium adoleſcentiæ meæ.

20. *C'eſt ainſi qu'Ephraïm m'a adreſſé ſa priere ; & c'eſt pour cela que ſon opprobre ne durera pas toujours. En effet*, Ephraïm n'eſt-il pas mon fils que j'ai honoré, & un enfant que j'ai élevé avec tendreſſe ? Ainſi, quoique j'aye parlé contre lui auparavant *à cauſe de ſes pé-*

20. Si filius honorabilis mihi Ephraim, ſi puer delicatus : quia ex quo locutus ſum de eo, adhuc recordabor ejus. Idcircò conturbata ſunt viſcera

℣. 16. C'eſt le ſens de l'Hébreu : parce que vos travaux auront, &c.

℣. 17. Autrement & ſelon l'Hébreu : Il y a pour vous une attente, *une eſpérance*, dans la ſuite.

Ibid. On lit dans l'Hébreu BNIM, *filii*, vraiſemblablement pour BNIC, *filii tui.*

℣. 18. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : *Car* j'ai entendu la voix d'Ephraïm errant, *& diſperſé loin de ſon pays* : Vous m'avez châtié, *m'a-t-il dit*, & j'ai été inſtruit, &c.

mea

mea ſuper eum : miſerans miſerebor ejus, ait Dominus.

chés, je me ſouviendrai néanmoins encore de lui, *à cauſe de ſa pénitence, & de l'amour que j'ai toujours eu pour lui.* C'eſt pourquoi mes entrailles ſont émues de l'état *miſérable* où il eſt: j'aurai pitié de lui, & je lui ferai miſéricorde, dit le Seigneur ; *je le raménerai dans la terre d'où je l'ai fait enlever.* "

21. Statue tibi ſpeculam, pone tibi amaritudines : dirige cor tuum in viam rectam, in qua ambulaſti : revertere, virgo Iſrael, revertere ad civitates tuas iſtas.

21. *Ephraïm, voilà ce que vous promet le Seigneur.* Elevez *donc ſur votre route* des *monceaux de pierres qui vous ſervent de* ſignes *pour reconnoître la voie par laquelle on vous conduit ;* mettez *des marques qui vous faſſent reſſouvenir des lieux où vous avez* des *afflictions pleines d'*amertumes ; appliquez votre cœur à reconnoître le droit chemin, par lequel vous avez marché *en allant en captivité, afin que vous le ſuiviez à votre retour qui eſt très-aſſuré. Car certainement le Seigneur vous dira un jour :* Retournez, ô vierge d'Iſraël, retournez à ces mêmes villes, où vous habitiez *autrefois.* "

22. Uſquequo deliciis diſſolvêris, filia vaga ? quia creavit Dominus novum ſuper terram : FEMINA CIRCUMDABIT VIRUM.

22. Juſqu'à quand ſerez-vous dans la diſſolution & dans les délices *qui m'ont obligé de vous chaſſer*, fille vagabonde & *inconſtante dans vos voies?* " *Revenez au Seigneur, & il vous raménera dans votre pays. Pour vous en aſſurer, il a fait un miracle inoui ;* car le Seigneur a créé ſur la terre un nouveau *prodige, qu'il fera paroître en ſon temps :* UNE FEMME *Vierge* ENVIRONNERA UN HOMME *Dieu, qu'elle concevra dans ſon ſein ;* " & cet *Homme-*

℣. 20. Hébr. autr. Eſt-ce *donc* qu'Ephraïm m'eſt un fils précieux ? eſt-ce donc qu'il eſt *pour moi*, un enfant de délices ? pour qu'après avoir parlé contre lui, je me ſouvienne encore de lui. *Oui :* c'eſt pour cela *même* que mes entrailles ſe ſont émues ſur lui, & que je ferai éclater ſur lui ma miſéricorde, dit le Seigneur.

℣. 21. Hébr. autr. Dreſſez-vous des monuments funebres ; faites un deuil amer ; appliquez votre cœur à reconnoître la voie par laquelle vous avez marché ; *gémiſſez ſur vos anciens déſordres ; & après cela* retournez, ô vierge d'Iſraël, &c.

℣. 22. Hébr. autr. Juſqu'à quand ſerez-vous vagabonde, fille rébelle ?

Ibid. Ainſi l'expliquent les Peres & la plupart des Interpretes Chrétiens : quelques Juifs même ont entendu ceci du Meſſie. Iſaïe avoit prédit que celle qui eſt ici appellée ſimplement femme : *femina*, ſeroit Vierge ; & Jérémie ajoute que l'enfant qu'elle portera dans

Dieu ſera le ſauveur de ſon peuple, & le retirera de ſa captivité.

23. Voici *donc* ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: *Je ferai revenir les enfants d'Iſraël;* & ils diront encore cette parole dans la terre de Juda & dans ſes villes, lorſque j'aurai fait revenir leurs captifs: Que le Seigneur vous béniſſe, *ô Jéruſalem*, vous qui êtes la *ville pleine de* beauté, *la demeure* " de la juſtice, & la montagne ſainte *où Dieu fait éclater ſa gloire.*

23. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Adhuc dicent verbum iſtud in terra Juda, & in urbibus ejus, cùm convertero captivitatem eorum: benedicat tibi Dominus, pulchritudo juſtitiæ, mons ſanctus:

24. Et Juda avec toutes ſes villes y habiteront enſemble: les laboureurs & ceux qui conduiſent les troupeaux, *y viendront auſſi implorer mon ſecours.*

24. Et habitabunt in eo Juda & omnes civitates ejus ſimul, agricolæ & minantes greges.

25. Car *c'eſt-là que* j'ai enivré l'ame qui étoit toute languiſſante *de ſoif*, & *que* j'ai raſſaſié celle qui ſouffroit la faim."

25. Quia inebriavi animam laſſam, & omnem animam eſurientem ſaturavi.

26. *Dieu m'a découvert toutes ces merveilles qu'il doit opérer en faveur de ſon peuple:* & ſur cela, " je me ſuis comme " réveillé de mon ſommeil; j'ai ouvert les yeux *pour les contempler;* & mon ſommeil m'a été doux, *ayant été accompagné d'une viſion ſi conſolante. J'ai encore entendu ces paroles qui m'ont comblé de joie:*

26. Ideò quaſi de ſomno ſuſcitatus ſum: & vidi, & ſomnus meus dulcis mihi.

27. Le temps vient, dit le Seigneur, où je ſémerai *d'habitants* la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda, & je la peuplerai d'hommes & de bêtes.

27. Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & ſeminabo domum Iſrael & domum Juda ſemine hominum, & ſemine jumentorum.

ſon ſein, ſera dès-lors, ſous le voile des foibleſſes de l'enfance, un homme fort, un homme parfait, *virum.*

℣. 23. C'eſt le ſens de l'Hébreu: vous qui êtes la demeure de la juſtice.

℣. 25. Hébr. autr. qui étoit toute abattue *de la faim.*

℣. 26. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Le mot *quaſi* n'eſt pas exprimé dans l'Hébreu.

28. Et ſicut vigilavi ſuper eos ut evellerem, & demolirer, & diſſiparem, & diſperderem, & affligerem: ſic vigilabo ſuper eos ut ædificem & plantem, ait Dominus.

28. Comme je me ſuis appliqué à les arracher, à les détruire, à les diſſiper, à les perdre & à les affliger, ainſi je m'appliquerai à les édifier & à les planter, dit le Seigneur.

29. In diebus illis non dicent ultrà: Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filiorum obſtupuerunt.

29. En ce temps-là, on ne dira plus: Les peres ont mangé les raiſins verts, & les dents des enfants en ont été agacées. *Ezech.* XVIII. 2.

30. Sed unuſquiſque in iniquitate ſua morietur: omnis homo qui comederit uvam acerbam, obſtupeſcent dentes ejus.

30. Mais *le péché des peres étant effacé*, chacun mourra dans ſon iniquité *propre*; & ſi quelqu'un mange de raiſins verts, il en aura *lui ſeul* les dents agacées.

31. Ecce dies veniet, dicit Dominus: & feriam domui Iſrael & domui Juda fœdus novum:

31. Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda; *Hebr.* VIII. 8.

32. Non ſecundùm pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Ægypti: pactum quod irritum fecerunt, & ego dominatus ſum eorum, dicit Dominus.

32. non ſelon l'alliance que je fis avec leurs peres, au jour où je les pris par la main pour les faire ſortir de l'Egypte, parce qu'ils ont violé cette alliance: c'eſt pourquoi je leur ai fait ſentir mon pouvoir, dit le Seigneur, *en les puniſſant comme ils l'avoient mérité.* "

33. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Iſrael poſt dies illos, dicit Dominus: Da-

33. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maiſon d'Iſraël, après que ce temps-là ſera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai ma loi dans leurs entrail- *Hebr.* X. 16.

℣. 32. On lit dans l'Hébreu BALTI, *dominatus ſum*: les Septante ſemblent avoir lu GALTI, *faſtidivi*, ou comme la Vulgate l'exprime dans l'Epître aux Hébreux, *neglexi?* Je les ai rejettés avec dégoût; *je les ai dédaignés*, *Hebr.* VIII. 9.

les, & je l'écrirai dans leur cœur; & je ſerai leur Dieu, & eux ils ſeront mon peuple."

bo legem meam in viſceribus eorum, & in corde eorum ſcribam eam; & ero eis in Deum, & ipſi erunt mihi in populum:

34. Et chacun d'eux n'aura plus beſoin d'enſeigner ſon prochain & ſon frere, en diſant : Connoiſſez le Seigneur *en étudiant ſa loi*, parce que tous *ayant cette loi gravée dans leurs cœurs*, me connoîtront depuis le plus petit juſqu'au plus grand, dit le Seigneur : car *non ſeulement* je leur pardonnerai leur iniquité, & je ne me ſouviendrai plus de leurs péchés ; *mais je leur donnerai mon eſprit, qui leur enſeignera toute vérité.*

Act. x. 43.

34. Et non docebit ultrà vir proximum ſuum, & vir fratrem ſuum, dicens : Cognoſce Dominum : omnes enim cognoſcent me à minimo eorum uſque ad maximum, ait Dominus : quia propitiabor iniquitati eorum, & peccati eorum non memorabor ampliùs.

35. Voici *encore* ce que dit le Seigneur, qui fait lever le ſoleil pour être la lumiere du jour, & qui regle le cours de la lune & des étoiles, pour être la lumiere de la nuit ; qui agite la mer, & qui fait retentir le bruit de ſes flots : ſon nom eſt le Seigneur des armées."

35. Hæc dicit Dominus, qui dat ſolem in lumine diei, ordinem lunæ & ſtellarum in lumine noctis : qui turbat mare, & ſonant fluctus ejus : Dominus exercituum nomen illi.

36. Si ces loix *de l'ordre du monde* peuvent ceſſer devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Iſraël ceſſera d'être mon peuple pour toujours.

36. Si defecerint leges iſtæ coram me, dicit Dominus : tunc & ſemen Iſrael deficiet, ut non ſit gens coram me cunctis diebus.

37. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut meſurer le haut des cieux, &

37. Hæc dicit Dominus : Si menſurari potue-

℣. 31.-33. S. Paul nous découvre dans cette promeſſe l'alliance Chrétienne ; *Hebr.* VIII. 8. *& ſeqq.* X. 15. *& ſeqq.* & c'eſt le ſeul vrai ſens du Prophete. Le ℣. 33. où eſt nommée la ſeule *maiſon d'Iſraël*, montre que cette prophétie n'aura ſon entier accompliſſement que lorſque toute la *maiſon d'Iſraël* entrera dans l'alliance déjà faite par le Seigneur avec la *maiſon de Juda*, c'eſt-à-dire, lorſque la nation Juive entrera dans l'alliance que Jeſus-Chriſt a faite avec ſon Egliſe. *Rom.* XI. 25.-27.

℣. 35. Hébr. litt. JEHOVA, *l'Etre ſuprême, le Dieu* des armées.

rint cœli ſursùm, & inveſtigari fundamenta terræ deorsùm: & ego abjiciam univerſum ſemen Iſrael, propter omnia quæ fecerunt, dicit Dominus.

38. Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & ædificabitur civitas Domino, à turre Hananeel uſque ad portam anguli.

39. Et exibit ultrà norma menſuræ in conſpectu ejus ſuper collem Gareb: & circuibit Goatha.

40. Et omnem vallem cadaverum, & cineris, & univerſam regionem mortis, uſque ad torrentem Cedron, & uſque ad angulum portæ equorum orientalis, ſanctum Domini: non evelletur, & non deſtruetur ultrà in perpetuum.

ſonder la terre juſqu'au plus profond de ſes fondements, alors j'abandonnerai toute la race d'Iſraël, à cauſe de tout ce qu'ils ont fait contre moi, dit le Seigneur.

38. *Mais, bien loin de les abandonner,* le temps vient, " dit le Seigneur, où cette ville ſera rebâtie pour le Seigneur, depuis la tour d'Hananéel, juſqu'à la porte de l'angle. "

39. Et, *pour en tracer l'enceinte, ſelon l'ordre du Seigneur,* le cordeau ſera porté encore plus loin à ſa vue; *car il ſera porté* juſques ſur la colline de Gareb, & il tournera autour de Goatha: "

40. & toute la vallée des corps morts & des cendres, " & toute la région de mort, " juſqu'au torrent de Cédron, & juſqu'à l'angle de la porte des chevaux qui regarde l'orient, *ſeront renfermées dans la ville. Tout ce lieu ſera* ſaint & *conſacré* au Seigneur, *qui en prendra un ſoin tout particulier; de ſorte qu'*on n'en renverſera plus le fondement, & *qu'*il ne ſera jamais détruit. "

℣. 38. Le mot *veniunt*, ou ſelon le ſtile des Hébreux, BAIM, *venientes*, manque ici dans l'Hébreu: les Rabbins en conviennent.

Ibid. D. Calmet croit que la tour d'Hananéel étoit au ſeptentrion; la porte de l'angle étoit au midi.

℣. 39. Ces lieux ſont inconnus; ils devoient être autour de Jéruſalem. On ſoupçonne que *Goatha* qui pourroit auſſi dans l'Hébreu ſe prononcer *Gogotha*, eſt le même lieu que *Golgotha*, ou le Calvaire, qui en effet fut compris dans l'enceinte de la nouvelle ville de Jéruſalem rebâtie par Adrien ſous le nom d'*Elia*: en ſorte que cette deſcription qui paroît ne pouvoir convenir à l'ancienne Jéruſalem rebâtie par les Juifs avant Jeſus-Chriſt ſembleroit être applicable à cette nouvelle ville bâtie par Adrien. Mais dans un ſens plus élevé, ce rétabliſſement de Jéruſalem, repréſente l'établiſſement de l'Egliſe même de Jeſus-Chriſt dans l'enceinte de laquelle ſont entrés ceux qui en étoient auparavant ſéparés, & à laquelle ſeule appartient la perpétuité promiſe dans le ℣. ſuiv.

℣. 40. C'eſt la vallée d'Ennom.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HSRMUT pour HSDMUT, *regiones*; les Rabbins en conviennent. S. Jérôme liſoit en deux mots, HSDI MUT, *regionem mortis.*

Ibid. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut retourner d'ici aux Chapitres XXVII. & XXVIII. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXXII.

Jérémie achete un champ & en fait conſerver le contrat comme un ſigne du rétabliſſement de Juda. Il adreſſe ſa priere au Seigneur. Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de ſon peuple. Promeſſes du rétabliſſement de ſon peuple.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 589.

1. VOici ce que dit le Seigneur à Jérémie, la dixieme année de Sédécias Roi de Juda, qui eſt la dix-huitieme année de Nabuchodonoſor.

1. VErbum quod factum eſt ad Jeremiam à Domino, in anno decimo Sedeciæ regis Juda: ipſe eſt annus decimus octavus Nabuchonoſor.

2. Alors l'armée du Roi de Babylone aſſiégeoit Jéruſalem; & le prophete Jérémie étoit enfermé dans le veſtibule de la priſon qui étoit dans la maiſon du Roi de Juda.

2. Tunc exercitus regis Babylonis obſidebat Jeruſalem: & Jeremias propheta erat clauſus in atrio carceris, qui erat in domo regis Juda.

3. Car Sédécias Roi de Juda l'avoit fait mettre en priſon, en diſant: Pourquoi nous dites-vous dans vos prophéties: Voici ce que dit le Seigneur: Je livrerai cette ville entre les mains du Roi de Babylone, & il la prendra;

3. Clauſerat enim eum Sedecias rex Juda, dicens: Quare vaticinaris, dicens: Hæc dicit Dominus: Ecce ego dabo civitatem iſtam in manus regis Babylonis, & capiet eam?

4. & Sédécias Roi de Juda ne pourra échapper de la main des Chaldéens: mais il ſera livré entre les mains du Roi de Babylone; ſa bouche parlera à ſa bouche, & ſes yeux verront ſes yeux;

4. Et Sedecias rex Juda non effugiet de manu Chaldæorum: ſed tradetur in manus regis Babylonis; & loquetur os ejus cum ore illius, & oculi ejus oculos illius videbunt;

5. & in Babylonem ducet Sedeciam, & ibi erit donec viſitem eum, ait Dominus: ſi autem dimicaveritis adversùm Chaldæos, nihil proſperum habebitis.

5. & Sédécias ſera mené à Babylone, où il demeurera juſqu'à ce que je le viſite, dit le Seigneur? Si vous entreprenez de combattre contre les Chaldéens, *dites-vous encore*, vous n'en aurez aucun bon ſuccès.

6. Et dixit Jeremias: Factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

6. Or Jérémie *étant ainſi dans la priſon*, dit *à ceux qui venoient le viſiter*: Le Seigneur m'a parlé *de nouveau*, & m'a dit:

7. Ecce Hanameel filius Sellum patruelis tuus veniet ad te, dicens: Eme tibi agrum meum, qui eſt in Anathoth: tibi enim competit ex propinquitate, ut emas.

7. Hanaméel votre couſin germain fils de Sellum [y] vient vous trouver, pour vous dire: Achetez mon champ qui eſt à Anathoth, parce que c'eſt vous qui, *ſelon la loi*, avez droit de l'acheter, comme étant le plus proche parent *que j'aye.*"

8. Et venit ad me Hanameel filius patrui mei ſecundùm verbum Domini ad veſtibulum carceris, & ait ad me: Poſſide agrum meum, qui eſt in Anathoth in terra Benjamin; quia tibi competit hæreditas, & tu propinquus es ut poſſideas. Intellexi autem quòd verbum Domini eſſet.

8. Et Hanaméel fils de mon oncle, vint *effectivement* me trouver dans le veſtibule de la priſon, ſelon la parole du Seigneur, & me dit: Achetez mon champ qui eſt à Anathoth, en la terre de Benjamin; car cet héritage vous appartient, *ſi je meurs ſans enfants; & ſi je veux le vendre*, c'eſt vous qui avez droit de l'acheter, comme étant le plus proche parent." Or je compris que ceci ſe faiſoit par un ordre *particulier* du Seigneur, *qui vouloit faire entendre par-là que, s'il étoit vrai que ſon peuple devoit être chaſſé de cette terre, il étoit vrai auſſi qu'il devoit y revenir, & la poſſéder de nouveau.*

9. Et emi agrum ab Hanameel filio patrui mei,

9. J'achetai donc d'Hanaméel fils de mon oncle, le champ qui eſt à Ana-

[y]. 7. Hébr. litt. *filius Sellum patrui tui*, fils de Sellum votre oncle: comme aux [yy]. ſuiv. 8. & 9.

Ibid. Hébr. litt. parce que c'eſt vous qui avez le droit de rachat pour le poſſéder. » Le plus proche parent avoit droit de rachat ſur les biens que l'un de ſes proches auroit vendus à un autre. *Levit.* xxv. 25.

[y]. 8. Voyez la note précédente.

thoth, & je lui en donnai l'argent au poids, *ſavoir*, ſept ſicles, & dix pieces d'argent. "

qui eſt in Anathoth: & appendi ei argentum ſeptem ſtateres, & decem argenteos.

10. J'en écrivis le contrat, & je le ſignai en préſence de témoins; & je lui peſai ſon argent dans la balance *devant eux.*

10. Et ſcripſi in libro, & ſignavi, & adhibui teſtes: & appendi argentum in ſtatera.

11. Et je pris le contrat de l'acquiſition, ſigné avec ſes clauſes, ſelon les ordonnances de la loi, & avec le ſceau qu'on avoit mis au dehors. "

11. Et accepi librum poſſeſſionis ſignatum, & ſtipulationes, & rata, & ſigna forinſecùs.

12. Et je donnai ce contrat d'acquiſition à Baruch fils de Néri, fils de Maaſias, en préſence d'Hanaméel mon couſin germain, " & des témoins dont les noms étoient écrits dans le contrat d'acquiſition, & aux yeux de tous les Juifs qui étoient aſſis dans le veſtibule de la priſon.

12. Et dedi librum poſſeſſionis Baruch filio Neri filii Maaſiæ, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis teſtium, qui ſcripti erant in libro emptionis, & in oculis omnium Judæorum qui ſedebant in atrio carceris.

13. Et je donnai cet ordre à Baruch devant tout le monde, & je lui dis:

13. Et præcepi Baruch coram eis, dicens:

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Prenez " ces contrats, ce contrat d'acquiſition qui eſt cacheté, & cet autre qui eſt ouvert; & mettez-les dans un pot de terre, afin qu'ils puiſſent ſe conſerver long-temps,

14. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Sume libros iſtos, librum emptionis hunc ſignatum, & librum hunc qui apertus eſt: & pone illos in vaſe fictili, ut permanere poſſint diebus multis.

℣. 9. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu: dix-ſept ſicles d'argent; » qui valent environ vingt-huit livres de notre monnoie. Jérémie peſe cet argent, parce que l'argent marqué au coin n'étoit pas encore en uſage.

℣. 11. Hébr. autr. Et je pris le contrat d'acquiſition, tant celui qui étoit cacheté *& qui contenoit* les clauſes & conditions, que celui qui étoit ouvert. *Infr.* ℣. 14. Voyez la *Diſſertation ſur la forme des Livres anciens*, à la tête du Livre des Proverbes.

℣. 12. On lit dans l'Hébreu *patrui mei*, pour *filii patrui mei*, bien rendu dans la Vulgate par *patruelis mei*, comme l'expriment auſſi les Septante.

℣. 14. On lit dans l'Hébreu irréguliérement לקוח, pour לקח, *Sume.*

15. Hæc

15. Hæc enim dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Adhuc poſſidebuntur domus, & agri, & vineæ in terra iſta.

15. *parce que la captivité ne finira pas ſitôt : mais elle finira très-certainement.* Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : On achétera encore des maiſons, des champs & des vignes en cette terre, *qui appartiendra encore à mon peuple.*

16. Et oravi ad Dominum, poſtquam tradidi librum poſſeſſionis Baruch filio Neri, dicens :

16. Et après avoir donné le contrat d'acquiſition à Baruch fils de Néri, je priai le Seigneur, en diſant :

17. Heu, heu, heu, Domine Deus : ecce tu feciſti cœlum & terram in fortitudine tua magna, & in brachio tuo extento : non erit tibi difficile omne verbum :

17. Hélas ! hélas ! hélas ! " Seigneur Dieu, " c'eſt vous qui avez fait le ciel & la terre par votre grande puiſſance, & par la force invincible de votre bras : rien ne peut vous être difficile.

18. Qui facis miſericordiam in millibus, & reddis iniquitatem patrum in ſinum filiorum eorum poſt eos : fortiſſime, magne, & potens, Dominus exercituum nomen tibi.

18. C'eſt vous qui faites miſéricorde dans la ſuite de mille générations, qui rendez l'iniquité des peres dans le ſein des enfants qui leur ſuccedent : c'eſt vous qui êtes le fort, le grand, & " le puiſſant : le Seigneur des armées eſt votre nom. " *Exod.* XXXIV. 7.

19. Magnus conſilio, & incomprehenſibilis cogitatu : cujus oculi aperti ſunt ſuper omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique ſecundùm vias ſuas, & ſecundùm fructum adinventionum ejus.

19. Vous êtes grand dans vos conſeils, & incompréhenſible dans vos penſées : " vos yeux ſont ouverts ſur toutes les voies des enfants d'Adam, pour rendre à chacun ſelon ſa conduite, & ſelon le fruit de ſes œuvres & de ſes penſées.

℣. 17. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

Ibid. Ou ſelon l'Hébreu : Etre ſuprême, *qui êtes le* ſouverain maître.

℣. 18. La conjonction *&* manque dans l'Hébreu.

Ibid. Hébr. autr. le Dieu grand & puiſſant qui a pour nom JEHOVA, *l'Etre ſuprême, le Dieu* des armées.

℣. 19. Hébr. autr. & puiſſant dans vos œuvres. On y lit irréguliérement HALILIH, pour HALILH, *actione* ou *opere.*

20. C'eſt vous qui avez fait juſqu'à ce jour des ſignes & des prodiges dans l'Egypte, dans Iſraël, & parmi tous les hommes : & *c'eſt vous* qui avez rendu votre nom auſſi grand qu'il eſt aujourd'hui.

20. Qui poſuiſti ſigna & portenta in terra Ægypti uſque ad diem hanc, & in Iſrael, & in hominibus, & feciſti tibi nomen ſicut eſt dies hæc.

21. C'eſt vous qui avez tiré votre peuple d'Iſraël de l'Egypte, par des miracles & des prodiges, avec une main forte & un bras étendu, & dans la terreur de vos jugements. *Et après les avoir délivrés de la ſervitude où ils étoient*,

21. Et eduxiſti populum tuum Iſrael de terra Ægypti, in ſignis, & in portentis, & in manu robuſta, & in brachio extento, & in terrore magno.

22. vous leur avez donné cette terre, ſelon que vous aviez juré à leurs peres de leur donner une terre où couleroient des ruiſſeaux de lait & de miel.

22. Et dediſti eis terram hanc quam juraſti patribus eorum, ut dares eis terram fluentem lacte & melle.

23. Ils y ſont entrés *par votre ſecours ;* & ils l'ont poſſédée, *ſoutenus de votre puiſſante protection :* & *après tant de bienfaits*, ils n'ont point obéi à votre voix, ils n'ont point marché dans votre loi, " ils n'ont point fait toutes les choſes que vous leur aviez commandées : & *c'eſt pour cela que* tous ces maux, *dont nous les voyons maintenant accablés*, ſont tombés ſur eux, *ſelon que vous le leur aviez prédit.*

23. Et ingreſſi ſunt, & poſſederunt eam : & non obedierunt voci tuæ, & in lege tua non ambulaverunt : omnia quæ mandaſti eis ut facerent, non fecerunt : & evenerunt eis omnia mala hæc.

24. *Car* voilà la ville qui eſt toute environnée des travaux qui ont été élevés contr'elle pour la prendre ; & *on voit bien qu'*elle a été livrée entre les mains des Chaldéens qui l'aſſiegent, étant abandonnée à l'épée, à la famine & à la peſte, *qui la mettent hors d'état de leur réſiſter ;* de ſorte que tout ce que vous *lui* aviez prédit, *lui* eſt arrivé, comme vous le

24. Ecce munitiones extructæ ſunt adversùm civitatem, ut capiatur : & urbs data eſt in manus Chaldæorum, qui præliantur adversùs eam, à facie gladii, & famis, & peſtilentiæ : & quæcum-

℣. 23. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement UBTBUTC pour UBTURTC, *& in lege tua* : les Rabbins en conviennent.

que locutus es accide-runt, ut tu ipſe cernis.

voyez vous-même, *ô mon Dieu.*

25. Et tu dicis mihi, Domine Deus : Eme agrum argento, & adhibe teſtes: cùm urbs data ſit in manus Chaldæorum.

25. Et après cela, Seigneur Dieu, " vous me dites : Achetez un champ avec de l'argent, en préſence de témoins, quoique cette ville ait été livrée *par votre ordre* entre les mains des Chaldéens.

26. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

26. Alors le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit :

27. Ecce ego Dominus Deus univerſæ carnis : numquid mihi difficile erit omne verbum ?

27. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur, le Dieu de toute chair : y a-t-il rien qui me ſoit difficile ?

28. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem iſtam in manus Chaldæorum, & in manus regis Babylonis, & capient eam.

28. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je vais abandonner cette ville entre les mains des Chaldéens, entre les mains du Roi " de Babylone ; ils la prendront.

29. Et venient Chaldæi præliantes adverſùm urbem hanc, & ſuccendent eam igni, & comburent eam, & domos in quarum domatibus ſacrificabant Baal, & libabant diis alienis libamina ad irritandum me.

29. Et les Chaldéens viendront attaquer cette ville ; ils y mettront le feu, & la brûleront ; & ils réduiront en cendres ces maiſons ſur le haut deſquelles on ſacrifioit " à Baal, & on faiſoit des oblations " à des dieux étrangers, pour m'irriter.

30. Erant enim filii Iſrael, & filii Juda, jugiter facientes malum in oculis meis ab adoleſcentia ſua : filii Iſrael,

30. Car les enfants d'Iſraël & les enfants de Juda, dès leur jeuneſſe, commettoient ſans ceſſe le mal devant mes yeux ; les enfants d'Iſraël, *dis-je*, qui juſqu'aujourd'hui ne ceſſent point de m'irriter par *le culte qu'ils rendent à des*

℣. 25. Voyez la note ſur le ℣. 17.
℣. 28. Hébr. litt. de Nabuchodonoſor roi de Babylone.

℣. 29. Hébr. litt. on brûloit de l'encens. *Ibid.* litt. des libations.

idoles qui ſont l'ouvrage de leurs mains, dit le Seigneur.

qui uſque nunc exacerbant me in opere manuum ſuarum, dicit Dominus.

31. *Ainſi* cette ville eſt devenue l'objet de ma fureur & de mon indignation, depuis le jour où elle a été bâtie juſqu'au jour où je l'exterminerai de devant ma face,

31. Quia in furore & in indignatione mea facta eſt mihi civitas hæc, à die quâ ædificaverunt eam, uſque ad diem iſtam, quâ auferetur de conſpectu meo.

32. à cauſe des maux que les enfants d'Iſraël & les enfants de Juda y ont commis pour m'irriter, eux & leurs Rois, leurs princes, leurs prêtres & leurs prophetes, les habitants de Juda & de Jéruſalem.

32. Propter malitiam filiorum Iſrael & filiorum Juda, quam fecerunt ad iracundiam me provocantes, ipſi & reges eorum, principes eorum, & ſacerdotes eorum, & prophetæ eorum, viri Juda, & habitatores Jeruſalem.

33. Ils m'ont tourné le dos, & non le viſage, lorſque je prenois un grand ſoin de les inſtruire & de les corriger; " & ils n'ont voulu ni m'écouter, ni recevoir *avec fruit* le châtiment *que je leur ai envoyé.* "

33. Et verterunt ad me terga & non facies: cùm docerem eos diluculò, & erudirem, & nollent audire ut acciperent diſciplinam.

4. Reg. xxi. 4. 34. Ils ont mis des idoles dans la maiſon où " mon nom a été invoqué, pour la profaner.

34. Et poſuerunt idola ſua in domo in qua invocatum eſt nomen meum, ut polluerent eam.

35. Ils ont bâti à Baal des autels qui ſont dans la vallée du fils d'Ennom,

35. Et ædificaverunt excelſa Baal, quæ ſunt in

℣. 33. Hébr. autr. lorſque je prenois un grand ſoin de les inſtruire. On y lit ULMD, *& docendo*, pour VALMD, *& docebam.*

Ibid. Hébr. autr. & ils n'ont point voulu m'écouter, ni recevoir la correction, *les réprimandes ou les châtiments.*

℣. 34. Hébr. litt. ſur laquelle mon nom a été invoqué.

valle filii Ennom, ut initiarent filios ſuos & filias ſuas Moloch : quod non mandavi eis, nec aſcendit in cor meum ut facerent abominationem hanc, & in peccatum deducerent Judam.

pour ſacrifier " à Maloch leur fils & leurs filles, *prétendant même que je me plaiſois à voir égorger ces victimes*, quoique je ne leur euſſe point commandé *de m'offrir de tels ſacrifices*, & qu'il ne me ſoit jamais venu dans l'eſprit de les pouſſer à commettre cette abomination, & à porter ainſi Juda au péché."

36. Et nunc propter iſta, hæc dicit Dominus Deus Iſrael, ad civitatem hanc, de qua vos dicitis, quod tradetur in manus regis Babylonis, in gladio, & in fame & in peſte :

36. Après cela néanmoins, voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, à cette ville dont vous dites qu'elle ſera livrée entre les mains du Roi de Babylone, & abandonnée à l'épée, à la famine & à la peſte :

37. Ecce ego congregabo eos de univerſis terris, ad quas ejeci eos in furore meo, & in ira mea, & in indignatione grandi : & reducam eos ad locum iſtum, & habitare eos faciam confidenter.

37. Je raſſemblerai ſes habitants, de tous les pays où je les aurai chaſſés dans l'effuſion de ma fureur, de ma colere & de mon indignation ; je les raménerai en ce lieu, & je les y ferai demeurer dans une entiere ſûreté.

38. Et erunt mihi in populum, & ego ero eis in Deum.

38. Ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu.

39. Et dabo eis cor unum & viam unam, ut timeant me univerſis diebus : & benè ſit eis & filiis eorum poſt eos.

39. Je leur donnerai à tous un même cœur, & je les ferai marcher dans la même voie, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie, & qu'ils ſoient heureux, eux & leurs enfants.

40. Et feriam eis pactum

40. Je ferai avec eux une alliance éter-

℣. 35. Hébr. litt. pour faire paſſer *par le feu à l'honneur de* Moloch.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement LMAN HETI, POUR LMAN HETIA, *ut peccare facerent.*

nelle; je ne ceſſerai point de les combler de bienfaits; & j'imprimerai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne ſe retirent point de moi.

ſempiternum, & non deſinam eis benefacere: & timorem meum dabo in corde eorum, ut non recedant à me.

41. Je trouverai en eux ma joie, lorſque je leur aurai fait du bien; " je les établirai en cette terre, dans la vérité, " avec toute l'effuſion de mon cœur & de mon ame.

41. Et lætabor ſuper eis, cùm benè eis fecero, & plantabo eos in terra iſta, in veritate, in toto corde meo, & in tota anima mea.

42. Car voici ce que dit le Seigneur: Comme j'ai affligé ce peuple par tous ces grands maux *que je leur prédis*, je le comblerai de même de tous les biens que je leur promets maintenant:

42. Quia hæc dicit Dominus: Sicut adduxi ſuper populum iſtum omne malum hoc grande: ſic adducam ſuper eos omne bonum, quod ego loquor ad eos.

43. & l'on poſſédera de nouveau des champs dans cette terre, dont vous dites qu'elle eſt toute déſerte, n'y étant demeuré ni homme ni bête, parce qu'elle " a été livrée entre les mains des Chaldéens.

43. Et poſſidebuntur agri in terra iſta, de qua vos dicitis quòd deſerta ſit, eo quòd non remanſerit homo & jumentum, & data ſit in manus Chaldæorum.

44. On y achétera des champs; on en écrira les contrats, & on y mettra le ſceau en préſence de témoins, " dans la terre de Benjamin, & aux environs de Jéruſalem, dans les villes de Juda, dans les villes qui ſont ſur les montagnes, dans les villes qui ſont dans la plaine, & dans les villes qui ſont vers le midi, parce que je ferai revenir les captifs *qui*

44. Agri ementur pecuniâ, & ſcribentur in libro, & imprimetur ſignum, & teſtis adhibebitur; in terra Benjamin, & in circuitu Jeruſalem, in civitatibus Juda, & in civitatibus montanis,

℣. 41. Hébr. autr. Je trouverai ma joie à leur faire du bien.

Ibid. c. à. d. d'une maniere ferme & ſtable.

℣. 43. La conjonction *&* eſt omiſe dans l'Hébreu avant *data ſit.*

℣. 44. On lit dans l'Hébreu UCTUB.... UKTUM UHAD, *& ſcribere, ... & ſignare, & adhibere*, pour UCTBU .... UKTMU UHADU, *& ſcribent.... & ſignabunt & adhibebunt*: le mot ſuivant eſt au pluriel ADIM, *teſtes.*

& in civitatibus campeſtribus, & in civitatibus quæ ad Auſtrum ſunt; quia convertam captivitatem eorum, ait Dominus.

en ont été enlevés, dit le Seigneur.

CHAPITRE XXXIII.

Promeſſes du retour de Juda & du rétabliſſement de Jéruſalem. Exécution des promeſſes à l'égard d'Iſraël & de Juda. Nouveau germe de la race de David. Alliance ferme du Seigneur avec les deux races royale & ſacerdotale. Promeſſes du Seigneur en faveur de Jacob & de David.

1. ET factum eſt verbum Domini ad Jeremiam ſecundò, cùm adhuc clauſus eſſet in atrio carceris, dicens:

2. Hæc dicit Dominus, qui facturus eſt & formaturus illud, & paraturus: Dominus nomen ejus.

3. Clama ad me, & exaudiam te; & annuntiabo tibi grandia & firma, quæ neſcis.

1. LE Seigneur parla une ſeconde fois à Jérémie, lorſqu'il étoit encore enfermé dans le veſtibule de la priſon, & il lui dit: AV. L'ERE CHR. VULG. 589.

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui fera *un jour* ce qu'il a dit; qui le diſpoſe, & le prépare par avance; " ſon nom eſt l'Etre ſuprême: "

3. Criez vers moi, & je vous exaucerai; " *conſultez-moi*, & je vous annoncerai des choſes *très*-grandes & *très*-certaines, " que vous ne ſavez pas.

℣. 2. Autrement ſelon les Septante: Voici ce que dit le Seigneur, qui a créé la terre, & qui l'a formée en l'affermiſſant. On lit dans l'Hébreu, *Hæc dicit Dominus faciens eam, Dominus formans eam, ſtabiliendo eam*: ſans que l'on voie à quoi pourroit ſe rapporter ce pronom *eam*: ce qui a donné lieu de le prendre au ſens du neutre *illud*, mais ſans que ce neutre même ſoit précédé d'aucun nom auquel on puiſſe le rapporter. Au lieu de ASH IHOH *faciens eam, Dominus*, les Septante ont lu ASH ARS, *faciens terram*, comme on le lit au Chap. X. ℣. 12. & LI. ℣. 15. La différence n'eſt que dans le ſecond mot: Car les trois lettres ASH, peuvent également ſignifier *faciens eam*, ou ſimplement *faciens*.

Ibid. Hébr. litt. JEHOVA, *c'eſt-à-dire*, *l'Etre ſuprême*.

℣. 3. Hébr. autr. & je vous répondrai.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UBSRUT, *& munita*, peut-être pour UNSRUT, *& recondita*: comme l'exprime l'Interprete Chaldéen, des choſes grandes & cachées que vous ne ſavez pas.

4. Car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, aux " maiſons de cette ville, aux maiſons du Roi de Juda, qui ont été détruites, aux fortifications *qui ont été renverſées*, & à l'épée

4. Quia hæc dicit Dominus Deus Iſrael, ad domos urbis hujus, & ad domos regis Juda, quæ deſtructæ ſunt, & ad munitiones, & ad gladium

5. de ceux qui viennent *de* combattre contre les Chaldéens pour *les repouſſer*, *mais*, *qui ayant été défaits*, *n'ont ſervi qu'à* remplir cette ville de *leurs* corps, " *des morts* de ceux que j'ai frappés dans ma fureur & dans mon indignation, ayant détourné mon viſage de cette ville, à cauſe de toutes les méchancetés de ſes habitants.

5. venientium ut dimicent cum Chaldæis, & impleant eas cadaveribus hominum, quos percuſſi in furore meo & in indignatione mea, abſcondens faciem meam à civitate hac, propter omnem malitiam eorum.

6. Je refermerai leurs plaies, je les guérirai, " *je leur apprendrai à me demander utilement la paix & la vérité ;* " & je les ferai jouir *effectivement* de la paix qu'ils me demandent ; & de la vérité *des promeſſes que je leur ai faites.*

6. Ecce ego obducam eis cicatricem & ſanitatem, & curabo eos ; & revelabo illis deprecationem pacis & veritatis.

7. Je ferai revenir les captifs de Juda, & les captifs de Jéruſalem, " & je les rétablirai *dans cette terre*, comme ils *y* étoient au commencement.

7. Et convertam converſionem Juda, & converſionem Jeruſalem ; & ædificabo eos, ſicut à principio.

8. Je les purifierai de toutes les iniquités qu'ils ont commiſes contre moi ;

8. Et emundabo illos ab omni iniquitate ſua,

℣. 4. Hébr. autr. touchant les maiſons, &c.

℣. 4. & 5. On ne lit point dans l'Hébreu la conjonction *&* après *ſunt* : en ſorte que le ſens de l'Hébreu ſe réduit à ces mots : *quæ deſtructæ ſunt ad munitiones*, ou plus littéralement *ad aggeres*. On y lit enſuite VAL HKRB : BAIM, *& ad gladium : venientes* ; peut-être pour UAL HRKB LBAIM, *& ad ſpatium venientibus* : touchant ces maiſons qui ont été détruites pour former des lévées, & pour ouvrir des places à ceux qui venoient pour combattre contre les Chaldéens, *ſelon le deſſein qu'ils en avoient formé*, mais *en effet* pour les remplir des cadavres de ceux, &c. On lit dans l'Hébreu ULMLAM AT TGRI, *& ad implendum eas cadavera*, peut-être, pour ULMLA ATM FGRI, *& ad implendum eas cadaveribus.*

℣. 6. Au lieu de *eis* on lit dans l'Hébreu *ei* en le rapportant à *civitas* : Je refermerai ſes plaies, & je les guérirai : Il faudroit peut-être lire *eis* en le rapportant à *domibus*, conformément au ℣. 4.

Ibid. C'eſt ainſi que quelques-uns traduiſent la ſeconde partie de ce verſet.

℣. 7. C'eſt le ſens de l'Hébreu, excepté qu'on y lit *Iſraël* au lieu de *Jéruſalem.*

in

in qua peccaverunt mihi; & propitius ero cunctis iniquitatibus eorum, in quibus deliquerunt mihi, & ſpreverunt me.

& je leur pardonnerai tous " les péchés, par leſquels ils m'ont offenſé & m'ont mépriſé.

9. Et erit mihi in nomen, & in gaudium, & in laudem, & in exultationem cunctis gentibus terræ, quæ audierint omnia bona quæ ego facturus ſum eis: & pavebunt, & turbabuntur in univerſis bonis, & in omni pace quam ego faciam eis.

9. Toutes les nations de la terre, qui entendront parler de tous les biens que je leur aurai faits, en reléveront mon nom avec joie, " & m'en loueront avec des cris de réjouiſſance: Ils ſeront effrayés & épouvantés de toutes les graces que je leur ferai, & de l'abondance de la paix dont je les " comblerai.

10. Hæc dicit Dominus: Adhuc audietur in loco iſto, quem vos dicitis eſſe deſertum, eo quòd non ſit homo nec jumentum; in civitatibus Juda & foris Jeruſalem, quæ deſolatæ ſunt abſque homine, & abſque habitatore, & abſque pecore,

10. Voici ce que dit le Seigneur: Dans ce lieu dont vous dites qu'il eſt déſert, parce qu'il n'y a plus ni homme ni bête dans les villes de Juda, dans les environs de Jéruſalem, qui ſont déſolés, ſans hommes, ſans habitants, & ſans troupeaux;

11. vox gaudii & vox lætitiæ, vox ſponſi & vox ſponſæ, vox dicentium: Confitemini Domino exercituum, quoniam bonus Dominus, quoniam in æternum miſericordia ejus; & portantium vota

11. on y entendra encore des cris de joie & des chants de réjouiſſance, des cantiques de l'époux & de l'épouſe, mêlés aux voix de ceux qui diront: Béniſſez le Seigneur des armées, parce que le Seigneur eſt bon, parce que ſa miſéricorde eſt éternelle; & *on y entendra auſſi* la voix de ceux qui porteront leurs oblations " dans la maiſon du Seigneur,

℣. 8. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement LCUL pour LCL, *omnibus*: les Rabbins en conviennent.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu SSUN, *gaudium*, pour ULSSUN, *& in gaudium.*

Ibid. On lit ici dans l'Hébreu comme au ℣. 6. LH, *ei*, au féminin, pour LHM, *eis*, au maſculin.

℣. 11. Hébr. litt. leurs *ſacrifices de* louanges *& d'actions de graces.* La conjonction

parce que je ferai revenir tous les captifs de cette terre, & *que je les rétablirai* comme ils étoient dès le commencement, dit le Seigneur.

in domum Domini : reducam enim converſionem terræ, ſicut à principio, dicit Dominus.

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Dans ce lieu qui eſt déſert, ſans hommes & ſans animaux, & dans toutes ces villes, il y aura encore des cabanes de paſteurs qui feront repoſer leurs troupeaux :

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc erit in loco iſto deſerto, abſque homine & abſque jumento ; & in cunctis civitatibus ejus, habitaculum paſtorum accubantium gregum :

13. dans les villes qui ſont ſur les montagnes, dans les villes qui ſont dans la plaine, dans les villes qui ſont vers le midi, dans la terre de Benjamin, dans les environs de Jéruſalem, & dans les villes de Juda, les troupeaux paſſeront encore " ſous les mains de ceux qui les comptent, dit le Seigneur.

13. in civitatibus montuoſis, & in civitatibus campeſtribus, & in civitatibus quæ ad Auſtrum ſunt, & in terra Benjamin, & in circuitu Jeruſalem, & in civitatibus Juda, adhuc tranſibunt greges ad manum numerantis, ait Dominus.

14. Le temps vient, dit le Seigneur, où j'accomplirai les paroles favorables que j'ai données à la maiſon d'Iſraël & à la maiſon de Juda.

14. Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; & ſuſcitabo verbum bonum, quod locutus ſum ad domum Iſrael & ad domum Juda.

15. En ces jours-là & en ce temps-là, je ferai ſortir de David *un fils qui ſera* un germe & *une ſource* de juſtice *pour tous ces peuples ;* " car il agira ſelon l'équité, & *il établira* la juſtice ſur la terre.

15. In diebus illis, & in tempore illo, germinare faciam David germen juſtitiæ ; & faciet judicium & juſtitiam in terra.

16. Et ces jours-là Juda ſera ſauvé

16. In diebus illis ſalva-

& manque dans l'Hébreu avant *portantium.*

℣. 13. On lit irréguliérement dans l'Hébreu AD pour AUD, *adhuc.*

℣. 15. Ce germe de juſtice eſt le Meſſie, c. à. d. Jeſus-Chriſt même.

bitur Juda, & Jeruſalem habitabit confidenter : & hoc eſt nomen quod vocabunt eum, Dominus juſtus noſter.

par ce fils de David, & Jéruſalem habitera dans une entiere aſſurance *ſous ſa puiſſante protection* : & voici le nom qu'ils lui donneront : Le Seigneur qui eſt juſte, *l'auteur de* notre *juſtice*, " *& qui accomplit fidélement tout ce qu'il nous a promis.*

17. Quia hæc dicit Dominus : Non interibit de David vir, qui ſedeat ſuper thronum domûs Iſrael ;

17. Car voici ce que dit le Seigneur : On ne verra point la tige de David manquer d'un homme qui ſoit aſſis ſur le trône de la maiſon d'Iſraël :

18. & de ſacerdotibus & de Levitis non interibit vir à facie mea, qui offerat holocautomata, & incendat ſacrificium, & cædat victimas omnibus diebus.

18. & on ne verra point la race des prêtres & des lévités " manquer d'un homme qui offre des holocauſtes en ma préſence, qui allume le feu de mon ſacrifice, " & qui égorge des victimes *devant moi* dans tous les temps ; *car ce fils de David* " *ſera pour toujours Roi & Prêtre dans la maiſon du Seigneur.*

19. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

19. Le Seigneur parla encore à Jérémie, & lui dit :

20. Hæc dicit Dominus : Si irritum poteſt fieri pactum meum cum die, & pactum meum cum nocte, ut non ſit dies & nox in tempore ſuo :

20. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour, & l'alliance que j'ai faite avec la nuit, pour empêcher que le jour & la nuit ne paroiſſent chacun en ſon temps ;

21. & pactum meum irritum eſſe poterit cum David ſervo meo, ut non ſit ex eo filius qui regnet

21. on pourra rompre auſſi l'alliance que j'ai faite avec mon ſerviteur David, & empêcher qu'il ne naiſſe de lui un fils qui regne ſur ſon trône & que les lévites

℣. 16. Hébr. autr. JEHOVA notre juſtice. » Voyez au chap. XXIII. ℣. 6. Le mot *nomen* manque dans l'Hébreu ; on y lit le ſingulier IQRA, *vocabit*, pour le pluriel IQRAU, *vocabunt* ; & le féminin LH, *ei*, pour le maſculin LV, *ei* : en ſorte qu'on y trouve *& iſte (eſt) qui vocabit eam*, au lieu de *& hoc (eſt) nomen quod vocabunt eum.*

℣. 18. Hébr. autr. des Prêtres-Lévites ; *c. à. d. deſcendants de Lévi.*

Ibid. Hébr. litt. qui brûle *devant moi* l'offrande *de farine.*

Ibid. C'eſt-à-dire. J. C. en qui ſeul ſe vérifient ces promeſſes.

& les prêtres ne ſoient mes miniſtres."

22. Comme " on ne peut compter les étoiles, ni meſurer tout le ſable de la mer, je multiplierai auſſi de *telle* ſorte la race de mon ſerviteur David, *qu'on ne pourra la compter ; & je multiplierai de même* les lévites, " qui ſont mes miniſtres.

23. Le Seigneur parla encore à Jérémie, & lui dit :

24. N'avez-vous point vu de quelle maniere parle ce peuple, lorſqu'il dit : Les deux races que le Seigneur avoit choiſies, *la race royale & la race ſacerdotale*, " ont été rejettées ? ainſi ils mépriſent mon peuple, & " ils ne le conſiderent plus comme formant encore une nation.

25. *Mais* voici ce que dit le Seigneur : Si l'alliance que j'ai faite avec le jour & avec la nuit, n'eſt pas ferme ; & ſi les loix que j'ai données au ciel & à la terre, ne ſont pas ſtables ; "

in throno ejus, & Levitæ & ſacerdotes miniſtri mei.

22. Sicuti enumerari non poſſunt ſtellæ cœli, & metiri arena maris ; ſic multiplicabo ſemen David ſervi mei, & Levitas miniſtros meos.

23. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

24. Numquid non vidiſti quid populus hic locutus ſit, dicens : Duæ cognationes quas elegerat Dominus, abjectæ ſunt : & populum meum deſpexerunt, eo quòd non ſit ultrà gens coram eis ?

25. Hæc dicit Dominus : Si pactum meum inter diem & noctem, & leges cœlo & terræ non poſui :

℣. 21. Hébr. autr. & *l'alliance que j'ai faite* avec les Lévites, *c. à. d. avec les deſcendants de Lévi, que j'ai choiſis pour être mes* Prêtres & mes Miniſtres.

℣. 22. On lit dans l'Hébreu ASR, *Quod*, pour CASR, *ſecundùm quod*, ou *Sicuti*.

Ibid. c. à. d. la race de Lévi, la race ſacerdotale. Ces promeſſes ſont un ſymbole qui ne trouve ſon accompliſſement que dans la perpétuité du regne & du ſacerdoce de Jeſus-Chriſt également repréſenté par *David* chef de la race royale, & par *Lévi* chef de la race ſacerdotale : en ſorte que la prodigieuſe multiplication de ces deux races ſe trouve vérifiée dans la multitude des Chrétiens & des Prêtres mêmes de la loi nouvelle. Les Chrétiens étant tous la poſtérité ſpirituelle de Jeſus-Chriſt ſont tous ſpirituellement avec Jeſus-Chriſt rois & prêtres de Dieu ſon Pere, (1. *Petr.* II. 9.) & les Prêtres étant auſſi eux-mêmes la poſtérité, participent à ſon ſacerdoce d'une maniere encore plus parfaite, ayant ſeuls le pouvoir d'en exercer extérieurement les fonctions.

℣. 24. D'autres expliquent ceci des deux royaumes d'Iſraël & de Juda.

Ibid. Litt. parce qu'ils, &c.

℣. 25. Autrement & à la lettre ; Si je n'ai pas fait une alliance *durable* avec le jour & la nuit ; & ſi je n'ai pas preſcrit des loix *inviolables* au ciel & à la terre : pour lors je pourrai abandonner, &c. La Vulgate laiſſe à ſous-entendre dans le premier membre le *non* exprimé dans le ſecond : mais l'Hébreu l'exprime dans l'un & dans

26. equidem & ſemen Jacob & David ſervi mei projiciam, ut non aſſumam de ſemine ejus principes ſeminis Abraham, Iſaac & Jacob: reducam enim converſionem eorum, & miſerebor eis.

26. j'abandonnerai auſſi la poſtérité de Jacob, & celle de mon ſerviteur David, & je ne prendrai point de ſa tige des princes de la race d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, *pour les faire régner ſur mon peuple.*" *Or les loix que j'ai impoſées au ciel & à la terre, ſont immuables; ainſi les promeſſes que j'ai faites à David, ne changeront point, & je les accomplirai tres-certainement:* car je raménerai leurs captifs," & je leur ferai miſéricorde, *& je les rétablirai comme auparavant.*"

l'autre. On y lit *Si non pactum meum*, mais la prépoſition *inter* n'y eſt pas: ces deux circonſtances donnent lieu de préſumer qu'au lieu de BRITI, *pactum meum*, il faudroit peut-être lire BRATI, *creavi*. On y lit auſſi IUMM, *die*, pour IUM, *diem*. Le ſens pourroit donc être: Si je n'ai pas créé le jour & la nuit; & ſi je n'ai pas preſcrit, &c.

℣. 26. Hébr. autr. pour lors, je pourrai rejetter la poſtérité de Jacob, & David mon ſerviteur, en ſorte que je ne prenne point de ſes deſcendants pour les faire régner ſur la race d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu. On y lit irréguliérement ASUB pour ASIB, *reducam*.

Ibid. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut retourner d'ici au Chapitre XXI. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXXIV.

Jugement du Seigneur ſur Sédécias. Violement de la loi touchant l'année ſabbatique. Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de ſon peuple.

1. VErbum quod factum eſt ad Jeremiam à Domino, quandò Nabuchodonoſor rex Babylonis, & omnis exercitus ejus, univerſaque regna terræ, quæ erant ſub poteſtate manûs ejus, & omnes populi bellabant contra Jeruſalem, & contra omnes urbes ejus, dicens:

1. LOrſque Nabuchodonoſor Roi de Babylone, avec toute ſon armée, & tous les Rois & tous les peuples de la terre qui étoient ſous ſa puiſſance, faiſoient la guerre contre Jéruſalem, & contre toutes les villes qui en dépendent, le Seigneur parla ainſi à Jérémie:

AV. I. ÈRE CHR. VULG. 590.

2. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Allez, parlez à Sédécias Roi de Juda, & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Je ſuis près d'abandonner cette ville entre les mains du Roi de Babylone, qui la brûlera ;

2. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael : Vade, & loquere ad Sedeciam regem Juda, & dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem hanc in manus regis Babylonis, & ſuccendet eam igni ;

3. & vous ne pourrez vous-même échapper de ſes mains : mais vous ſerez pris très-certainement, & vous ſerez livré en ſa puiſſance ; vos yeux verront les yeux du Roi de Babylone, & vous lui parlerez bouche à bouche, & vous entrerez dans Babylone.

3. & tu non effugies de manu ejus : ſed comprehenſione capieris, & in manu ejus tradêris : & oculi tui oculos regis Babylonis videbunt, & os ejus cum ore tuo loquetur, & Babylonem introibis.

4. Néanmoins écoutez la parole du Seigneur, Sédécias Roi de Juda : Voici ce que le Seigneur vous dit : Vous ne mourrez point par l'épée ;

4. Attamen audi verbum Domini, Sedecia rex Juda : Hæc dicit Dominus ad te : Non morieris in gladio ;

5. mais vous mourrez en paix, & *d'une mort naturelle ;* on vous brûlera des parfums, " comme on en a brûlé pour les Rois vos prédéceſſeurs, & on fera le deuil pour vous, en criant : Hélas ! le prince *Sédécias n'eſt plus :* car j'ai prononcé cet arrêt, dit le Seigneur.

5. ſed in pace morieris, & ſecundùm combuſtiones patrum tuorum regum priorum qui fuerunt ante te, ſic comburent te : &, Væ Domine, plangent te : quia verbum ego locutus ſum, dicit Dominus.

6. Et le Prophete Jérémie dit tout

6. Et locutus eſt Jere-

℣. 5. Pluſieurs expliquent ainſi l'Hébreu. La Vulgate porte à la lettre : on vous brûlera comme on a brûlé les rois vos prédéceſſeurs » Dans l'Hébreu on lit ב, *in*, pour כ, *ſecundùm* & au lieu de *comburent te*, on lit *comburent tibi* : ce qui donne lieu de préſumer que cela ne s'entend pas du corps, mais des parfums que l'on brûloit autour. Voyez la *Diſſertation ſur les funérailles*, à la tête de l'Eccléſiaſtique.

mias propheta ad Sedeciam regem Juda universa verba hæc in Jerusalem.

ceci à Sédécias Roi de Juda dans Jérusalem.

7. Et exercitus regis Babylonis pugnabat contra Jerusalem, & contra omnes civitates Juda, quæ reliquæ erant, contra Lachis, & contra Azecha: hæ enim supererant de civitatibus Juda, urbes munitæ.

7. Cependant le Roi de Babylone pressoit Jérusalem & toutes les villes de Juda, qui étoient restées *sous la puissance de Sédécias*, Lachis & Azécha " qui étoient deux villes fortes entre les villes de Juda, qui n'avoient pas encore été prises.

8. Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, postquam percussit rex Sedecias fœdus cum omnipopulo in Jerusalem, prædicans:

8. Voici ce que le Seignenr dit à Jérémie, après que Sédécias Roi de Juda, eut fait un pacte avec tout le peuple dans Jérusalem,

9. ut dimitteret unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam, Hebræum & Hebræam, liberos: & nequaquam dominarentur eis, id est, in Judæo & fratre suo.

9. en publiant que chacun, *pour obéir à la loi*, " renvoyât libre son serviteur & sa servante qui étoient du peuple hébreu, & qu'ils n'exerçassent point sur eux leur domination, puisqu'ils étoient leurs freres, " & Juifs comme eux.

10. Audierunt ergo omnes principes & universus populus, qui inierant pactum ut dimitteret unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam liberos, & ultrà non dominarentur eis: audierunt igitur, & dimiserunt.

10. Tous les princes & tout le peuple écouterent donc le Roi, & s'obligerent à renvoyer libres leurs serviteurs & leurs servantes, & à ne les traiter plus à l'avenir comme des esclaves: ils obéirent, & ils les renvoyerent libres.

℣. 7. Ces deux villes étoient dans la partie méridionale de Juda.

℣. 9. C'est-à-dire, la loi, touchant l'année sabbatique. *Infr.* ℣. 14. & 15.

Ibid. On lit irréguliérement dans l'Hébreu AKIHU pour AKIU, *fratre suo.*

11. Mais ils changerent enſuite de réſolution ; *& voyant que Nabuchodonoſor avoit levé le ſiege pour aller au devant du Roi d'Egypte qui marchoit contre lui*, " ils reprirent leurs ſerviteurs & leurs ſervantes, à qui ils avoient donné la liberté, & ils les aſſujétirent " de nouveau au joug de la ſervitude.

11. Et converſi ſunt deinceps : & retraxerunt ſervos & ancillas ſuas, quos dimiſerant liberos, & ſubjugaverunt in famulos & famulas.

12. Alors le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit :

12. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam à Domino, dicens :

13. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : J'ai fait alliance avec vos peres au jour où je les ai retirés de l'Egypte, de la maiſon de ſervitude ; & je leur ai dit :

13. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael : Ego percuſſi fœdus cum patribus veſtris, in die quâ eduxi eos de terra Ægypti de domo ſervitutis, dicens :

Exod., XXI. 2. *Deut.* XV. 12. 14. Lorſque ſept ans ſeront accomplis, " que chacun renvoie ſon frere, qui eſt hébreu, qui lui aura été vendu ; qu'il le renvoie, dis-je, libre, après qu'il l'aura ſervi pendant ſix ans : mais vos peres ne m'ont point écouté, & ils ne ſe ſont point ſoumis à ce que je leur diſois.

14. Cùm completi fuerint ſeptem anni, dimittat unuſquiſque fratrem ſuum Hebræum qui venditus eſt ei : & ſerviet tibi ſex annis, & dimittes eum à te liberum : & non audierunt patres veſtri me, nec inclinaverunt aurem ſuam.

15. Et pour vous, vous vous étiez tournés vers moi aujourd'hui ; vous aviez fait ce qui étoit juſte devant mes yeux, en publiant que chacun donneroit la liberté à ſon frere ; & vous avez fait cet accord devant moi, dans la

15. Et converſi eſtis vos hodie, & feciſtis quod rectum eſt in oculis meis, ut prædicaretis libertatem unuſquiſque ad ami-

℣. 11. On voit par les deux derniers verſets de ce chapitre, qu'alors Nabuchodonoſor s'étoit retiré de devant Jéruſalem, pour marcher contre les Egyptiens, ſelon qu'il eſt marqué au chap XXXVII. ℣ 4. On ſuppoſe que ce fut à cette occaſion que les Juifs ſe croyant délivrés du danger, reprirent les eſclaves à qui ils avoient auparavant rendu la liberté.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement UICBISUM pour UICBSUM, *& ſubjecerunt eos.* Les Rabbins en conviennent.

℣. 14. Autrement & ſelon l'Hébreu : Lorſque la ſeptieme année ſera venue.

cùm

cum ſuum : & iniſtis pactum in conſpectu meo, in domo in qua invocatum eſt nomen meum ſuper eam.

maiſon *qui a été appellée de mon nom*, " & dans laquelle mon nom a été invoqué.

16. Et reverſi eſtis, & commaculaſtis nomen meum : & reduxiſtis unuſquiſque ſervum ſuum, & unuſquiſque ancillam ſuam, quos dimiſeratis ut eſſent liberi & ſuæ poteſtatis : & ſubjugaſtis eos ut ſint vobis ſervi & ancillæ.

16. Mais après cela, vous avez changé de penſée, & vous avez déshonoré mon nom, en reprenant chacun, *contre la promeſſe que vous m'aviez faite*, votre ſerviteur & votre ſervante, que vous aviez renvoyés pour être libres & maîtres d'eux-mêmes ; & vous les avez encore remis ſous le joug, en les rendant *de nouveau* vos eſclaves.

17. Propterea hæc dicit Dominus : Vos non audiſtis me, ut prædicaretis libertatem, unuſquiſque fratri ſuo, & unuſquiſque amico ſuo : ecce ego prædico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad peſtem, & ad famem : & dabo vos in commotionem cunctis regnis terræ.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur : Vous ne m'avez point écouté, pour donner la liberté chacun à ſon frere & à ſon ami, " *comme je vous l'avois ordonné* : c'eſt pourquoi je vous déclare, dit le Seigneur, que je vous renvoie comme n'étant plus à moi, " *que je vous abandonne chacun* à l'épée, à la famine, & à la peſte ; & que je vous rendrai errants & vagabonds " par tous les royaumes de la terre.

18. Et dabo viros qui prævaricantur fœdus meum, & non obſervaverunt verba fœderis, quibus aſſenſi ſunt in conſpectu meo, vitulum quem

18. Je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance, qui n'ont point obſervé les paroles de l'accord qu'ils avoient fait en ma préſence, en paſſant entre les moitiés d'un jeune bœuf qu'ils avoient coupé en deux, *pour marquer qu'ils vouloient être traités de la ſorte*,

℣. 15. C'eſt le ſens du texte qui porte à la lettre : ſur laquelle mon nom a été invoqué, *c. à. d. qui a été appellée de mon nom.*

℣. 17. Hébr. autr. & à ſon prochain.

Ibid. Litt. que je vous donne la liberté ; *& que ne vous regardant plus comme mes ſerviteurs, je vous abandonne* à l'épée, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement LZUAH, pour LZAUH, *in commotionem.* Les Rabbins en conviennent.

s'il manquoient à leur promeſſe."

Gen. xv. 12. 19. *Et ces hommes ſont* les princes de Juda, les princes de Jéruſalem, les eunuques, " les prêtres, & tout le peuple de la terre *d'Iſraël*, qui ont paſſé entre les deux motiés du jeune bœuf, *qu'ils avoient ainſi partagé.*

20. Je les livrerai, *dis-je*, *ces hommes infideles*, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & leurs corps morts ſeront la pâture des oiſeaux du ciel & des bêtes de la terre.

21. Et je livrerai Sédécias Roi de Juda, & ſes princes, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, & en la puiſſance des armées du Roi de Babylone qui ſe ſont retirées, *mais ſeulement pour un temps, & pour revenir avec plus de fureur.*

22. C'eſt moi qui l'ordonne, dit le Seigneur, *& cela ſera ainſi; car je rendrai les Chaldéens victorieux des Egyptiens*, & je les raménerai devant cette ville: ils l'aſſiégeront *de nouveau*, ils la prendront, & ils la brûleront: je rendrai les villes de Juda une affreuſe ſolitude, & il n'y aura plus perſonne pour y demeurer: "

conciderunt in duas partes, & tranſierunt inter diviſiones ejus:

19. principes Juda & principes Jeruſalem, eunuchi & ſacerdotes, & omnis populus terræ, qui tranſierunt inter diviſiones vituli:

20. & dabo eos in manus inimicorum ſuorum, & in manus quærentium animam eorum: & erit morticinum eorum in eſcam volatilibus cœli, & beſtiis terræ.

21. Et Sedeciam regem Juda, & principes ejus, dabo in manus inimicorum ſuorum, & in manus quærentium animas eorum, & in manus exercituum regis Babylonis, qui receſſerunt à vobis.

22. Ecce ego præcipio, dicit Dominus, & reducam eos in civitatem hanc, & prœliabuntur adversùs eam, & capient eam, & incendent igni: & civitates Juda dabo in ſolitudinem, eo quòd non ſit habitator.

℣. 18. L'Hébreu peut ſe traduire ainſi.

℣. 19. Dans l'Orient on donnoit ce nom aux Officiers de la maiſon des Princes, quoiqu'ils ne fuſſent pas toujours réellement eunuques.

℣. 22. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit paſſer d'ici au chapitre xxxvii. ℣. 3. & ſuiv. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXXV.

Le Seigneur ſe ſert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des habitants de Juda. Menaces contre les habitants de Juda. Promeſſes en faveur des Réchabites.

1. VErbum, quod factum eſt ad Jeremiam à Domino in diebus Joakim filii Joſiæ regis Juda, dicens:

2. Vade ad domum Rechabitarum: & loquere eis, & introduces eos in domum Domini, in unam exedram theſaurorum, & dabis eis bibere vinum.

3. Et aſſumpſi Jezoniam filium Jeremiæ filii Habſaniæ, & fratres ejus, & omnes filios ejus, & univerſam domum Rechabitarum:

4. & introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedeliæ hominis Dei, quod erat juxtà

1. VOici la parole que le Seigneur adreſſa à Jérémie, au temps de Joakim fils de Joſias Roi de Juda, lorſqu'il lui dit: Av. l'Ere Chr. Vulg. 606.

2. Allez à la maiſon des Réchabites; parlez-leur, & faites-les entrer dans la maiſon du Seigneur, dans l'une des chambres du tréſor; & *quand vous ſerez là* vous leur donnerez du vin à boire.

3. Alors je pris Jézonias fils de Jérémie, fils d'Habſanias, ſes freres & tous ſes fils & toute la maiſon des Réchabites;

4. & je les fis entrer dans la maiſon du Seigneur, dans la chambre du tréſor, où étoient les enfants d'Hanan fils de Jégédélias homme de Dieu *& ſon prophete*, près de la tréſorerie des princes, au deſſus de celle de Maaſias fils

℣. 2. Autr. Allez trouver la maiſon, *c. à. d. la famille*, des Réchabites. *Infr.* ℣. 3. 5. 18.

Ibid. Le nom de *tréſor* doit ſe prendre ici dans ſon acception vague & générale, pour le lieu où l'on garde toutes ſortes de choſes, or, argent, cuivre, habits, vin, huile, bled, &c. L'Hébreu à la lettre lit ſimplement: dans une des chambres.

℣. 4. Hébr. autr. dans la chambre des enfants d'Hanan.

Ibid. C'eſt ce que ſignifie cette expreſſion, *homme de Dieu.*

Ibid. Quelques-uns croient que c'étoit la chambre où l'on conſervoit les préſents des princes. D'autres traduiſent l'Hébreu ſimplement: près la chambre des Princes; ils croient que c'étoit la ſalle où les Princes de Juda s'aſſembloient dans des rencontres pareilles à celle qui eſt marquée au chap. XXVI. ℣. 10.

de Sellum, qui étoit le gardien du veſtibule " *du temple.*

gazophylacium principem, ſuper theſaurum Maaſiæ filii Sellum, qui erat cuſtos veſtibuli.

5. Et je mis devant les enfants de la maiſon des Réchabites, des taſſes & des coupes pleines de vin; & je leur dis: Buvez du vin.

5. Et poſui coram filiis domûs Rechabitarum ſcyphos plenos vino, & calices: & dixi ad eos: Bibite vinum.

6. Ils me répondirent: Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab, notre pere, fils de Réchab, *deſcendant de Jéthro beau-pere de Moyſe*, " nous a fait ce commandement: Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfants:

6. Qui reſponderunt: Non bibemus vinum, quia Jonadab filius Rechab, pater noſter, præcepit nobis, dicens: Non bibetis vinum vos, & filii veſtri, uſque in ſempiternum:

7. vous ne bâtirez point de maiſons, vous ne ſémerez point de grains, vous ne planterez point de vignes, & vous n'en aurez point à vous; mais vous habiterez ſous des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps ſur la terre, dans laquelle vous êtes étrangers.

7. & domum non ædificabitis, & ſementem non ſeretis, & vineas non plantabitis, nec habebitis; ſed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus veſtris, ut vivatis diebus multis ſuper faciem terræ, in qua vos peregrinamini.

8. Nous avons donc obéi à Jonadab notre pere, fils de Réchab, dans toutes les choſes qu'il nous a commandées; & nous n'avons point bu de vin tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles.

8. Obedivimus ergo voci Jonadab filii Rechab, patris noſtri, in omnibus quæ præcepit nobis, ita ut non biberemus vinum cunctis diebus noſtris, nos & mulieres noſtræ, filii & filiæ noſtræ:

9. Nous n'avons point bâti de mai-

9. & non ædificaremus

Ibid. Hébr. autr. du ſeuil, *c. à. d. de l'une des portes du temple.*

℣. 6. Ce Jonadab fils de Réchab pourroit être celui dont il eſt parlé ſous le regne de Jéhu, environ trois cents ans avant le fait dont il s'agit ici. 4. *Reg.* x. 15. Voyez la *Diſſertation ſur les Réchabites*, à la tête de ce Livre.

domos ad habitandum : & vineam, & agrum, & ſementem non habuimus:

10. ſed habitavimus in tabernaculis, & obedientes fuimus, juxtà omnia quæ præcepit nobis Jonadab pater noſter.

11. Cùm autem aſcendiſſet Nabuchodonoſor rex Babylonis ad terram noſtram, diximus: Venite, & ingrediamur Jeruſalem à facie exercitûs Chaldæorum, & à facie exercitûs Syriæ: & manſimus in Jeruſalem.

12. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

13. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Vade, & dic viris Juda, & habitatoribus Jeruſalem: Numquid non recipietis diſciplinam ut obediatis verbis meis, dicit Dominus?

14. Prævaluerunt ſermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis ſuis, ut non biberent vinum: & non biberunt uſque ad diem hanc, quia obedierunt præcepto patri

ſons pour y habiter, & nous n'avons point eu de vignes, ni de champs, ni de bleds;

10. mais nous avons habité ſous des tentes; & *juſqu'à préſent*, nous avons obéi en toutes choſes à ce que Jonadab notre pere nous avoit commandé.

11. Mais Nabuchodonoſor Roi de Babylone étant venu dans notre pays, *nous nous trouvâmes obligés de quitter nos tentes*, & nous dîmes: Allons, entrons dans Jéruſalem, pour nous mettre à couvert de l'armée des Chaldéens, & de l'armée *du Roi* de Syrie, *qui combat pour eux*: & *depuis ce temps-là*, nous ſommes demeurés dans Jéruſalem, *y étant engagés par cette preſſante néceſſité.*

12. Alors le Seigneur dit à Jérémie:

13. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Allez, dites au peuple de Juda & aux habitants de Jéruſalem: Ne vous corrigerez-vous jamais? & n'obéirez-vous jamais à mes paroles? dit le Seigneur.

14. Les paroles de Jonadab fils de Réchab, par leſquelles il commanda à ſes enfants de ne point boire de vin, ont fait une telle impreſſion ſur eux, qu'ils n'en ont point bu juſqu'à cette heure, " & qu'ils ont toujours obéi au commandement de leur pere, *quoique l'obſervation en fût très-difficile*: mais pour moi, *qui*

℣. 14. Hébr. autr. ont été exécutées, & ils n'ont point bu de vin, juſqu'à cette heure; car ils ont toujours obéi, &c.

ſuis votre Dieu, je vous ai parlé *pluſieurs fois*, & je n'ai pas manqué de vous inſtruire de bonne heure, *& avec beaucoup de ſoin :* [a] & cependant vous ne m'avez point obéi.

tris ſui : ego autem locutus ſum ad vos de mane conſurgens & loquens, & non obediſtis mihi.

Supr. XVIII. 11. XXV. 5. 15. Je vous ai envoyé tous mes prophetes mes ſerviteurs; je me ſuis hâté de vous les envoyer dès le point du jour, [b] vous diſant *par eux* : Convertiſſez-vous, que chacun *de vous* quitte ſa voie corrompue ; redreſſez vos affections *& vos deſirs ;* ne ſuivez point les dieux étrangers, & ne les adorez point : [b] & vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée, & que j'avois donnée à vos peres : & cependant vous n'avez point voulu m'écouter, & vous avez refuſé de m'obéir.

15. Misíque ad vos omnes ſervos meos prophetas, conſurgens diluculo, mitténſque & dicens : Convertimini unuſquiſque à via ſua peſſima, & bona facite ſtudia veſtra : & nolite ſequi deos alienos, neque colatis eos : & habitabitis in terra, quam dedi vobis & patribus veſtris : & non inclinaſtis aurem veſtram, neque audiſtis me.

16. Ainſi les enfants de Jonadab fils de Réchab ont exécuté inviolablement l'ordre que leur pere leur avoit donné ; mais ce peuple ne m'a point obéi.

16. Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris ſui, quod præceperat eis : populus autem iſte non obedivit mihi.

17. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je ferai tomber ſur Juda, & ſur tous les habitants de Jéruſalem, tous les maux que j'avois prédit devoir lui arriver, parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté ; je les ai appellés, & ils ne m'ont point répondu.

17. Idcircò hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Ecce ego adducam ſuper Juda, & ſuper omnes habitatores Jeruſalem, univerſam afflictionem quam locutus ſum adversùm illos : eo quòd locutus ſum ad illos, & non audierunt ; vocavi illos, & non reſponderunt mihi.

[a] *Ibid.* C'eſt le ſens de l'Hébreu : je vous ai parlé avec ſoin, *diligence, empreſſement.*

[b] ℣. 15. c. à. d. avec empreſſement. *Ibid.* Hébr. litt. & ne les ſervez point.

18. Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Pro eo quòd obediſtis præcepto Jonadab patris veſtri, & cuſtodiſtis omnia mandata ejus, & feciſtis univerſa quæ præcepit vobis :

18. Mais Jérémie dit à la maiſon des Réchabites : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre pere, que vous avez gardé tout ce qu'il vous a ordonné, & que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé ;

19. Propterea hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Non deficiet vir de ſtirpe Jonadab filii Rechab, ſtans in conſpectu meo cunctis diebus.

19. voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : La race de Jonadab fils de Réchab ne ceſſera point de produire des hommes, qui ſe tiendront toujours en ma préſence, *comme m'étant très-agréables.*

CHAPITRE XXXVI.

Jérémie dicte à Baruch ſes Prophéties. Baruch les lit devant le peuple, puis devant les Princes. Le Roi Joakim fait brûler le Livre. Jérémie les dicte une ſeconde fois, en ajoute de nouvelles, annonce les vengeances du Seigneur contre Joakim.

1. ET factum eſt in anno quarto Joakim filii Joſiæ regis Juda, factum eſt verbum hoc ad Jeremiam à Domino, dicens :

1. LA quatrieme année de Joakim fils de Joſias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit : Av. l'Ere Chr. Vulg. 606.

2. Tolle volumen libri, & ſcribes in eo omnia verba quæ locutus ſum tibi

2. Prenez un livre, [a] & écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Iſraël & contre Juda, & contre tous les peuples, [b]

[a] ℣. 2. Litt. un volume, *un rouleau.* » Voyez la *Diſſertation ſur la forme des Livres anciens*, à la tête du Livre des Proverbes.

[b] *Ibid.* Hébr. autr. touchant Iſraël, & touchant Juda, & touchant tous les peuples, &c.

depuis le temps du regne de Joſias où je vous ai parlé, juſqu'à cette heure,

adversùm Iſrael & Judam, & adversùm omnes gentes, à die qua locutus ſum ad te, ex diebus Joſiæ uſque ad diem hanc:

3. pour voir ſi, lorſque ceux de la maiſon de Juda entendront tous les maux que je ſuis réſolu de leur faire, ils abandonneront leurs voies criminelles, afin que je leur pardonne leur iniquité & leur péché.

3. ſi fortè, audiente domo Juda univerſa mala quæ ego cogito facere eis, revertatur unuſquiſque à via ſua peſſima; & propitius ero iniquitati & peccato eorum.

4. Jérémie appella donc Baruch *ſon diſciple* fils de Nérias; & Baruch écrivit dans un livre toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, ſelon que Jérémie les lui dictoit de vive voix.

4. Vocavit ergo Jeremias Baruch filium Neriæ: & ſcripſit Baruch ex ore Jeremiæ, omnes ſermones Domini quos locutus eſt ad eum, in volumine libri:

5. Jérémie enſuite donna cet ordre à Baruch: Je ſuis *obligé de me tenir* enfermé, " & je ne puis entrer dans la maiſon du Seigneur, *ſans m'expoſer à la fureur de mes ennemis.*

5. & præcepit Jeremias Baruch, dicens: Ego clauſus ſum, nec valeo ingredi domum Domini.

6. Entrez-y donc, vous; & prenant ce livre où vous avez écrit les paroles du Seigneur que je vous ai dictées, vous les lirez devant le peuple dans la maiſon du Seigneur, au jour du jeûne *qui ſera indiqué par le Roi*, " & vous les lirez auſſi devant tous les habitants de Juda, qui viennent de leurs villes, *pour adorer le Seigneur;*

6. Ingredere ergo tu, & lege de volumine, in quo ſcripſiſti ex ore meo, verba Domini, audiente populo in domo Domini, in die jejunii: inſuper & audiente univerſo Juda, qui veniunt de civitatibus ſuis, leges eis:

℣. 5. Hébr. autr. Je ſuis retenu. Ce n'étoit pas qu'il fût alors en priſon, puiſque enſuite il y eut ordre de l'y mettre: (℣. 26.) mais apparemment Dieu même, qui le cacha dans la ſuite, le retenoit dès-lors, & ne permettoit pas qu'il parût devant le peuple.

℣. 6. Au ℣. 9. on voit que ce jeûne fut publié au neuvieme mois; ce qui montre que c'étoit un jeûne extraordinaire: car la loi n'en ordonnoit aucun pour le neuvieme mois.

7. ſi

7. ſi fortè cadat oratio eorum in conſpectu Domini, & revertatur unuſquiſque à via ſua peſſima; quoniam magnus furor & indignatio eſt, quam locutus eſt Dominus adversùs populum hunc.

7. pour voir s'ils ſe proſterneront avec une humble priere devant le Seigneur, & ſi chacun reviendra de ſa voie corrompue, *comme ils doivent le faire*, parce que le Seigneur a parlé contre ce peuple dans ſon indignation & dans ſa grande fureur, *& qu'il l'accablera des maux dont il le menace, s'il perſévere dans ſa malice.*

8. Et fecit Baruch filius Neriæ, juxta omnia quæ præceperat ei Jeremias propheta, legens ex volumine ſermones Domini in domo Domini.

8. Baruch fils de Nérias exécuta tout ce que le prophete Jérémie lui avoit ordonné; & il lut dans ce livre les paroles du Seigneur dans la maiſon du Seigneur, *& au jour du jeûne qui fut ordonné par le Roi.*

9. Factum eſt autem in anno quinto Joakim filii Joſiæ regis Juda, in menſe nono: prædicaverunt jejunium in conſpectu Domini omni populo in Jeruſalem, & univerſæ multitudini, quæ confluxerat de civitatibus Juda in Jeruſalem.

9. *Car* la cinquieme année de Joakim fils de Joſias Roi de Juda, au neuvieme mois, on publia un jeûne devant le Seigneur; " *on l'annonça dans le temple*, à tout le peuple qui étoit dans Jéruſalem, & à tous ceux qui étoient venus en foule des villes de Juda dans Jéruſalem. "

10. Legítque Baruch ex volumine ſermones Jeremiæ in domo Domini, in gazophylacio Gamariæ filii Saphan ſcribæ, in veſtibulo ſuperiori, in introitu

10. Et Baruch lut dans le livre les paroles de Jérémie, dans la maiſon du Seigneur, en la chambre du tréſor, où demeuroit Gamarias fils de Saphan docteur de la loi, " dans le veſtibule ſupérieur, à la porte neuve de la maiſon du Seigneur, " en préſence de tout le

℣. 9. On préſume que ce jeûne fut ordonné en mémoire du malheur arrivé l'année précédente à Jéruſalem, lorſque cette ville fut priſe par Nabuchodonoſor.

Ibid. Dans les jeûnes ordonnés par l'autorité ſouveraine, tout le peuple ſe rendoit à Jéruſalem.

℣. 10. Hébr. autr. en la chambre de Gamarias fils de Saphan ſécrétaire *du temple.*

Ibid. Le veſtibule ſupérieur eſt, ſelon les apparences, le parvis des Prêtres; & la porte neuve pouvoit être la porte orientale du même parvis, qui eſt appellé le parvis neuf ſous le regne de Joſaphat. 2. *Par.* xx. 5.

peuple.

portæ novæ domûs Domini, audiente omni populo.

11. Et Michée fils de Gamarias fils de Saphan, ayant entendu toutes les paroles du Seigneur écrites dans ce livre,

11. Cúmque audiſſet Michæas filius Gamariæ filii Saphan omnes ſermones Domini ex libro:

12. deſcendit en la maiſon du Roi, en la chambre du tréſor, où demeuroit le ſécrétaire, " où tous les grands étoient aſſis, Eliſama le ſécrétaire, Dalaïas fils de Séméias, Elnathan fils d'Achobor, Gamarias fils de Saphan, " Sédécias fils d'Hananias, & toutes les premieres perſonnes de la cour.

12. deſcendit in domum regis ad gazophylacium ſcribæ; & ecce ibi omnes principes ſedebant: Eliſama ſcriba, & Dalaias filius Semeiæ; & Elnathan filius Achobor, & Gamarias filius Saphan, & Sedecias filius Hananiæ, & univerſi principes.

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avoit entendu lire à Baruch dans ce livre devant le peuple.

13. Et nuntiavit eis Michæas omnia verba quæ audivit legente Baruch ex volumine in auribus populi.

14. Tous les grands envoyerent donc à Baruch, Judi fils de Nathanias, fils de Sélémias, fils de Chuſi, pour lui dire: Prenez le livre que vous avez lu devant le peuple, & venez ici. Baruch fils de Nérias prit *donc* le livre, & vint les trouver.

14. Miſerunt itaque omnes principes ad Baruch, Judi filium Nathaniæ, filii Selemiæ, filii Chuſi, dicentes: Volumen, ex quo legiſti audiente populo, ſume in manu tua, & veni. Tulit ergo Baruch filius Neriæ volumen in manu ſua, & venit ad eos.

15. Et ils lui dirent: Aſſeyez-vous-là, & liſez ce livre devant nous. Et Baruch le lut devant eux.

15. Et dixerunt ad eum: Sede, & lege hæc in auribus noſtris. Et legit Baruch in auribus eorum.

℣. 12. Hébr. autr. en la chambre du ſécrétaire.

Ibid. Celui-ci paroît différent de celui qui eſt nommé au ℣. 10.

16. Igitur cùm audiſſent omnia verba, obſtupuerunt unuſquiſque ad proximum ſuum, & dixerunt ad Baruch : Nuntiare debemus regi omnes ſermones iſtos.

16. Ayant donc entendu toutes ces paroles *menaçantes*, ils s'entre-regarderent tous avec étonnement ; & ils dirent à Baruch : Il faut que nous donnions avis au Roi de tout ce qui eſt écrit dans ce livre.

17. Et interrogaverunt eum, dicentes : Indica nobis quomodo ſcripſiſti omnes ſermones iſtos ex ore ejus.

17. Et ils l'interrogerent, en lui diſant : Déclarez-nous comment vous avez recueilli toutes ces paroles de la bouche de Jérémie.

18. Dixit autem eis Baruch : Ex ore ſuo loquebatur quaſi legens ad me omnes ſermones iſtos : & ego ſcribebam in volumine atramento.

18. Baruch leur répondit : Il me dictoit de ſa bouche toutes ces paroles, comme s'il les eut lues *dans un livre ;* & moi, je les écrivois avec de l'encre.

19. Et dixerunt principes ad Baruch : Vade, & abſcondere, tu & Jeremias ; & nemo ſciat ubi ſitis.

19. Alors les princes dirent à Baruch : Allez, & cachez-vous, vous & Jérémie ; & que perſonne ne ſache où vous ſerez.

20. Et ingreſſi ſunt ad regem in atrium : porrò volumen commendaverunt in gazophylacio Eliſamæ ſcribæ : & nuntiaverunt, audiente rege, omnes ſermones.

20. Ils laiſſerent enſuite le livre en dépôt dans la chambre d'Eliſama ſécrétaire, & ils allerent trouver le Roi dans le veſtibule de ſon palais, & lui rapporterent tout ce qu'ils avoient entendu.

21. Miſitque rex Judi ut ſumeret volumen : qui tollens illud de gazophylacio Eliſamæ ſcribæ, le-

21. Alors le Roi envoya Judi, pour prendre le livre : & l'ayant pris dans la chambre d'Eliſama ſécrétaire, il le lut devant le Roi & devant tous les grands

℣. 16. Hébr. Litt. Nous donnerons certainement avis.

℣. 18. Hébr. litt. *ex ore ſuo legebat ;* c'eſt ce que notte Vulgate exprime en diſant *loquebatur quaſi legens.*

qui l'environnoient.

22. Le Roi habitoit dans ſon appartement d'hiver, *parce que c'étoit* au neuvieme mois; " & il y avoit devant lui un braſier de charbons ardents.

23. Judi ayant lu trois ou quatre pages, " le Roi les coupa avec le canif du ſécrétaire, & les jetta dans le feu de ce braſier, & mit enſuite tout le reſte du volume dans le feu, juſqu'à ce que tout fût conſumé. "

24. *Ainſi* le Roi & tous ſes ſerviteurs, qui entendirent les paroles *menaçantes* de ce livre, n'eurent point de peur *en les écoutant*; & ils ne déchirerent point leurs vêtements, *pour marque de pénitence.*

25. Néanmoins Elnathan, Dalaïas & Gamarias s'oppoſerent au Roi, afin que le livre ne fût point brûlé: mais il ne les écouta point.

26. Et le Roi, *bien loin d'être touché de repentir*, commanda à Jérémiel fils d'Amalech, à Saraïas fils d'Ezriel, & à Sélémias fils d'Abdéel d'arrêter le ſécrétaire Baruch avec le prophete Jérémie: mais le Seigneur les cacha.

git audiente rege & univerſis principibus qui ſtabant circa regem.

22. Rex autem ſedebat in domo hiemali in menſe nono: & poſita erat arula coram eo plena prunis.

23. Cúmque legiſſet Judi tres pagellas vel quatuor, ſcidit illud ſcalpello ſcribæ, & projecit in ignem, qui erat ſuper arulam, donec conſumeretur omne volumen igni qui erat in arula.

24. Et non timuerunt, neque ſciderunt veſtimenta ſua, rex & omnes ſervi ejus, qui audierunt univerſos ſermones iſtos.

25. Verumtamen Elnathan, & Dalaias, & Gamarias contradixerunt regi ne combureret librum; & non audivit eos.

26. Et præcepit rex Jeremiel filio Amelech, & Saraiæ filio Ezriel, & Selemiæ filio Abdeel, ut comprehenderent Baruch ſcribam, & Jeremiam prophetam: abſcondit autem eos Dominus.

℣. 22 Le neuvieme mois de l'année ſainte étoit le mois lunaire de Novembre: il rouloit ſur Novembre & Décembre.

℣. 23. Comme les volumes anciens étoient de grands rouleaux, ces pages étoient apparemment l'écriture qui étoit ſur chacun des quarrés attachés bout à bout qui compoſoient le rouleau.

Ibid. Autrement & à la lettre: le roi coupa le livre avec le canif du ſécrétaire, & le jetta dans le feu de ce braſier, juſqu'à ce que tout le volume y fut conſumé.

27. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam prophetam, poſtquam combuſſerat rex volumen, & ſermones quos ſcripſerat Baruch ex ore Jeremiæ, dicens :

27. Et le Seigneur parla à Jérémie, après que le Roi eut brulé le livre où étoient les paroles que Baruch avoit écrites, en les recueillant de la bouche de Jérémie, & il lui dit :

28. Rursùm tolle volumen aliud ; & ſcribe in eo omnes ſermones priores, qui erant in primo volumine, quod combuſſit Joakim rex Juda.

28. Prenez un autre livre ; écrivez-y toutes les paroles qui étoient dans le premier que Joakim Roi de Juda a brûlé.

29. Et ad Joakim regem Juda, dices : Hæc dicit Dominus : Tu combuſſiſti volumen illud, dicens : Quare ſcripſiſti in eo annuntians : Feſtinus veniet rex Babylonis, & vaſtabit terram hanc, & ceſſare faciet ex illa hominem & jumentum ?

29. Et vous direz à " Joakim Roi de Juda : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez brûlé ce livre, en diſant : Pourquoi avez-vous écrit, & avez-vous publié, que le Roi de Babylone ſe hâtoit de venir " pour détruire ce pays, & pour en exterminer les hommes & les bêtes ?

30. Propterea hæc dicit Dominus contra Joakim regem Juda : Non erit ex eo qui ſedeat ſuper ſolium David ; & cadaver ejus projicietur ad æſtum per diem, & ad gelu per noctem.

30. Mais voici ce que dit le Seigneur contre " Joakim Roi de Juda : Il ne ſortira point de lui de prince qui ſoit aſſis ſur le trône de David ; " & ſon corps mort ſera jetté, pour être expoſé à la chaleur pendant le jour, & à la gelée pendant la nuit.

31. Et viſitabo contra eum, & contra ſemen

31. Je m'éleverai contre lui, contre ſa race, contre ſes ſerviteurs ; & je puni-

℣. 29. Hébr. litt. touchant Joakim.
Ibid. Hébr. autr. viendroit certainement.
℣. 30. Hébr. litt. touchant Joakim. C'eſt la même expreſſion qu'au ℣. précéd.
Ibid. Jéchonias, fils de Joakim, ne régna que trois mois après ce Prince, & ne laiſſa pas le royaume à ſon fils, mais ce fut Sédécias ſon oncle qui lui ſuccéda, & qui fut le dernier roi de Juda.

rai leurs iniquités ; & je ferai venir ſur eux, ſur les habitants de Jéruſalem, & ſur les hommes de Juda, tous les maux que j'ai prédit devoir leur arriver, ſans qu'ils ayent voulu m'entendre.

ejus, & contra ſervos ejus, iniquitates ſuas ; & adducam ſuper eos, & ſuper habitatores Jeruſalem, & ſuper viros Juda omne malum quod locutus ſum ad eos, & non audierunt.

32. Jérémie prit donc un autre livre, & le donna à Baruch fils de Nérias ſon ſécrétaire, qui y écrivit tout ce qui étoit dans le livre que Joakim Roi de Juda avoit brûlé, ſelon que Jérémie le lui dictoit de ſa bouche : & il ajouta beaucoup d'autres choſes, qui n'étoient pas dans le premier. "

32. Jeremias autem tulit volumen aliud, & dedit illud Baruch filio Neriæ ſcribæ, qui ſcripſit in eo ex ore Jeremiæ omnes ſermones libri quem combuſſerat Joakim rex Juda igni : & inſuper additi ſunt ſermones multò plures, quàm anteà fuerant.

℣. 32. Hébr. autr. pluſieurs choſes ſemblables. C'eſt-à-dire, qu'on lit dans l'Hébreu *multi ſicut iſti*, כהמה, au lieu de quoi la Vulgate ſuppoſe, *plures quàm iſti* ; מהמה ; la différence ne conſiſte que dans une lettre.

CHAPITRE XXXVII.

Sédécias ſe recommande aux prieres de Jérémie. Nabuchodonoſor marche contre le roi d'Egypte. Jérémie prédit que ce Prince reviendra contre Jéruſalem. Ce Prophete eſt arrêté & mis dans un cachot. Sédécias l'en retire.

1. LE Roi Sédécias fils de Joſias régna en la place de Jéchonias fils de Joakim, Nabuchodonoſor Roi de Babylone l'ayant établi Roi ſur la terre de Juda.

1. ET regnavit rex Sedecias filius Joſiæ pro Jechonia filio Joakim : quem conſtituit regem Nabuchodonoſor rex Babylonis in terra Juda.

2. Mais il n'obéit point, ni lui, ni ſes ſerviteurs, ni tout le peuple de Juda, aux paroles que le Seigneur avoit dites

2. Et non obedivit ipſe, & ſervi ejus, & populus terræ, verbis Domini,

quæ locutus eſt in manu Jeremiæ prophetæ.

par la bouche du prophete Jérémie. *Ainſi Dieu permit qu'il ſe révoltât contre le Roi de Babylone qui vint aſſiéger Jéruſalem, pour le prendre & le punir.*"

3. Et miſit rex Sedecias Juchal filium Selemiæ, & Sophoniam filium Maaſiæ ſacerdotem, ad Jeremiam prophetam, dicens: Ora pro nobis Dominum Deum noſtrum.

3. Et le Roi Sédécias *voyant les maux dont il étoit menacé*, envoya Juchal fils de Sélénias, & Sophonias fils de Maaſias prêtre, dire au prophete Jérémie: Priez pour nous le Seigneur notre Dieu.

4. Jeremias autem liberè ambulabat in medio populi: non enim miſerant eum in cuſtodiam carceris. Igitur exercitus Pharaonis egreſſus eſt de Ægypto: & audientes Chaldæi qui obſidebant Jeruſalem, hujuſcemodi nuntium, receſſerunt ab Jeruſalem.

4. Jérémie alloit alors librement parmi le peuple, parce qu'il n'avoit pas *encore* été mis en priſon." Cependant l'armée de Pharaon" étant ſortie de l'Egypte, *pour marcher au ſecours du Roi de Juda*, les Chaldéens, qui aſſiégeoient Jéruſalem, ayant appris cette nouvelle, ſe retirerent de devant la ville, *pour aller combattre les Egyptiens.*

5. Et factum eſt verbum Domini ad Jeremiam prophetam, dicens:

5. Alors le Seigneur parla au prophete Jérémie, & lui dit:

6. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael: Sic dicetis regi Juda, qui miſit vos

6. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël: Vous direz ceci au Roi de Juda, qui vous a envoyé *des gens* pour *vous prier de* me conſulter" *ſur l'événement de*

℣. 1. & 2. Ces deux premiers verſets peuvent être conſidérés comme la concluſion du Chapitre précéd. Ce qui ſuit paroît être de la neuvieme année de Sédécias, & par conſéquent beaucoup poſtérieur à ce qui précede. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit retourner d'ici au Chap. XXIV. Voyez la Préface.

℣. 4. D. Calmet penſe qu'après avoir été mis dans le veſtibule de la priſon de la maiſon du roi, avant la levée du Siege, (*Supr.* XXXII. 2.) il avoit été relâché pendant la levée du ſiege. Mais comme les Chapitres paroiſſent avoir été tranſpoſés par les Copiſtes, il y a lieu de préſumer que celui-ci a dû précéder celui où il eſt parlé de la priſon de Jérémie, & qu'ainſi il ſera exactement vrai qu'il n'avoit pas encore été mis en priſon. On lit irrégulièrement ici dans l'Hébreu HCLIA, pour HCLUA, comme le prétendent les Rabbins ou HCLA, comme on le lit au ℣. 17. *carceris.*

Ibid. D. Calmet croit que c'eſt Pharaon Ephrée ou Apriès, fils & ſucceſſeur de Pſammis, & petit-fils de Néchao. Il ſera parlé de ce Prince au Chap. XLIV ℣. 30.

℣. 6. Autrement & à la lettre: *Vous Juchal & Sophonias*, vous direz ceci au roi

cette guerre : L'armée de Pharaon, qui vient pour vous donner du ſecours, va retourner dans l'Egypte, d'où elle eſt venue, *ſans vous délivrer de vos ennemis.*

ad me interrogandum : Ecce exercitus Pharaonis, qui egreſſus eſt vobis in auxilium, revertetur in terram ſuam in Ægyptum :

7. Et les Chaldéens reviendront, & ils aſſiégeront de nouveau cette ville : ils la prendront, & la brûleront.

7. & redient Chaldæi, & bellabunt contra civitatem hanc, & capient eam, & ſuccendent eam igni.

8. Voici ce que dit le Seigneur : Ne vous trompez point vous-mêmes, *habitants de Jéruſalem*, en diſant : Les Chaldéens s'en iront certainement, & ſe retireront de nous ; car ils ne s'en iront point.

8. Hæc dicit Dominus : Nolite decipere animas veſtras, dicentes : Euntes abibunt, & recedent à nobis Chaldæi : quia non abibunt.

9. Mais quand même vous auriez taillé en pieces toute l'armée des Chaldéens qui combattent contre vous, & qu'il en ſeroit demeuré ſeulement quelques-uns couverts de bleſſures, ils ſortiroient chacun de leur tente, & viendroient mettre le feu dans cette ville, *ſans que vous puſſiez l'empêcher, parce que c'eſt moi qui l'ai ordonné.*

9. Sed & ſi percuſſeritis omnem exercitum Chaldæorum, qui præliantur adversùm vos, & derelicti fuerint ex eis aliqui vulnerati : ſinguli de tentorio ſuo conſurgent, & incendent civitatem hanc igni.

10. L'armée des Chaldéens s'étant donc retirée du ſiege de Jéruſalem, à cauſe de l'armée de Pharaon, *& ayant laiſſé les paſſages libres*,

10. Ergo cùm receſſiſſet exercitus Chaldæorum ab Jeruſalem propter exercitum Pharaonis,

11. Jérémie ſortit de Jéruſalem, pour aller au pays de Benjamin, & pour y diviſer ſon bien en préſence des habitants de ce lieu. "

11. egreſſus eſt Jeremias de Jeruſalem ut iret in terram Benjamin, & divideret ibi poſſeſſionem in conſpectu civium.

de Juda qui vous a envoyés pour me conſulter, &c.

℣. 11. On lit ſimplement dans l'Hébreu *ad dividendum inde in medio populi* : pour y faire un partage au milieu du peuple. Au lieu de LKLQ, *ad dividendum*, les Septante ont lu LLQK, *ad emendum*, qui paroît s'accorder mieux avec *inde*, pour y faire un achat au milieu du peuple.

12. Cúmque

12. Cúmque perveniſſet ad portam Benjamin, erat ibi cuſtos portæ per vices, nomine Jerias filius Selemiæ filii Hananiæ, & apprehendit Jeremiam prophetam, dicens: Ad Chaldæos profugis.

12. Et étant arrivé à la porte de Benjamin, le capitaine qui étoit de garde à ſon tour à la porte, nommé Jérias, fils de Sélémias, fils d'Hananias, arrêta le prophete Jérémie, & lui dit: Vous fuyez pour aller vous rendre aux Chaldéens.

13. Et reſpondit Jeremias: Falſum eſt; non fugio ad Chaldæos. Et non audivit eum: ſed comprehendit Jerias Jeremiam, & adduxit eum ad principes.

13. Jérémie lui répondit: Cela eſt faux; je ne fuis point pour aller me rendre aux Chaldéens. Jérias n'écouta point Jérémie; mais s'étant ſaiſi de lui, il l'amena devant les grands,

14. Quamobrem irati principes contra Jeremiam, cæſum eum miſerunt in carcerem qui erat in domo Jonathan ſcribæ: ipſe enim præpoſitus erat ſuper carcerem.

14. qui étant en colere contre Jérémie, le firent battre, & l'envoyerent en la priſon qui étoit dans la maiſon de Jonathan ſécrétaire; car c'eſt lui qui commandoit dans la priſon.

15. Itaque ingreſſus eſt Jeremias in domum laci, & in ergaſtulum: & ſedit ibi Jeremias diebus multis.

15. Jérémie ayant donc " été mis dans la baſſe foſſe *de cette priſon*, & dans un cachot, " il y demeura pluſieurs jours.

16. Mittens autem Sedecias rex tulit eum: & interrogavit eum in domo ſua abſconditè, & dixit: Putaſne eſt ſermo à Domino? Et dixit Jeremias: Eſt; & ait: In manus regis Babylonis traderis.

16. Mais *Nabuchodonoſor ayant défait les Egyptiens, & étant revenu aſſiéger Jéruſalem, comme Jérémie l'avoit prédit*, le Roi Sédécias envoya le tirer de ce cachot; & l'entretenant en ſecret dans ſa maiſon, il lui demanda: Avez-vous quelque choſe à nous dire de la part du Seigneur? Jérémie lui dit: Oui; *j'ai à vous dire que* vous ſerez livré entre les mains du Roi de Babylone.

℣. 15. On lit dans l'Hébreu CI BA, *Quia ingreſſus eſt*, pour UIBA, *Et ingreſſus eſt*, comme l'expriment les Septante. *Ibid.* C'eſt le ſens de l'Hébreu.

17. Et Jérémie dit au Roi Sédécias : Quelle faute ai-je commiſe contre vous, contre vos ſerviteurs, & contre votre peuple, pour m'avoir fait mettre dans une priſon ?

17. Et dixit Jeremias ad regem Sedeciam : Quid peccavi tibi, & ſervis tuis, & populo tuo, quia miſiſti me in domum carceris ?

18. Où " ſont vos prophetes qui vous prophétiſoient, & qui diſoient : Le Roi de Babylone ne viendra point combattre contre vous, & contre cette terre ?

18. Ubi ſunt prophetæ veſtri, qui prophetabant vobis, & dicebant : Non veniet rex Babylonis ſuper vos, & ſuper terram hanc ?

19. Ecoutez-moi donc maintenant, je vous ſupplie, ô Roi mon Seigneur ; recevez favorablement la priere que je vous fais ; & ne me renvoyez point dans la priſon de Jonathan ſécrétaire, de peur que je n'y meure.

19. Nunc ergo audi, obſecro, domine mi rex : Valeat deprecatio mea in conſpectu tuo ; & ne me remittas in domum Jonathan ſcribæ, ne moriar ibi.

20. Le Roi Sédécias ordonna donc que Jérémie fût mis dans le veſtibule de la priſon ; & que, *malgré la cherté & la rareté des vivres*, on lui donnât tous les jours un pain, outre les viandes ordinaires, " juſqu'à ce que tout le pain de la ville fût conſumé : & *ainſi* Jérémie demeura dans le veſtibule de la priſon, *ne manquant de rien, pendant que toute la ville étoit déſolée par la famine.* "

20. Præcepit ergo rex Sedecias ut traderetur Jeremias in veſtibulo carceris : & daretur ei torta panis quotidie, excepto pulmento, donec conſumerentur omnes panes de civitate : & manſit Jeremias in veſtibulo carceris.

℣. 18. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement UAIU pour UAIH, *& ubi* : les Rabbins en conviennent.

℣. 20. Hébr. autr. de la place des boulangers.

Ibid. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit paſſer d'ici aux Chap. XXXII. & XXXIII. Voyez la Préface.

CHAPITRE XXXVIII.

Jérémie eſt mis dans une baſſe foſſe. Abdémélech l'en retire. Sédécias le conſulte en ſecret; Jérémie lui conſeille de ſe rendre aux Chaldéens. Sédécias lui recommande le ſecret ſur cet entretien : Jérémie le lui garde.

1. AUdivit autem Saphatias filius Mathan, & Gedelias filius Phaſſur, & Juchal filius Selemiæ, & Phaſſur filius Melchiæ, ſermones quos Jeremias loquebatur ad omnem populum, dicens:

1. SAphatias fils de Mathan, Gédélias fils de Phaſſur, Juchal fils de Sélémias, & Phaſſur fils de Melchias, avoient entendu les paroles de Jérémie à tout le peuple, lorſqu'il leur diſoit:

2. Hæc dicit Dominus: Quicumque manſerit in civitate hac, morietur gladio, & fame, & peſte: qui autem profugerit ad Chaldæos, vivet, & erit anima ejus ſoſpes & vivens.

2. Voici ce que dit le Seigneur : Quiconque demeurera dans cette ville mourra par l'épée, par la famine, ou par la peſte ; mais celui qui ſe retirera vers les Chaldéens vivra, " & il ſauvera ſon ame. " *Supr.* XXI. 9.

3. Hæc dicit Dominus: Tradendo tradetur civitas hæc in manu exercitûs regis Babylonis, & capiet eam.

3. *Car* " voici ce que dit le Seigneur : Cette ville ſera livrée très-certainement à l'armée du Roi de Babylone, & il la prendra.

4. Et dixerunt principes regi: Rogamus ut oc-

4. C'eſt pourquoi les grands dirent au Roi : Nous vous ſupplions de comman-

℣. 2. Les Rabbins prétendent encore ici comme au Chap. XXI. ℣. 9. qu'au lieu de חיה, *vivet*, il faudroit lire וחי, *& vivet* : mais le ſimple *vivet* convient beaucoup mieux.

Ibid. On lit ici dans l'Hébreu comme au Chapitre XXI. ℣. 9. & ſon ame ſera pour lui comme une dépouille. On y trouve enſuite le mot וחי, *& vivens*, au maſculin, quoique le mot qui ſignifie *anima* dans l'Hébreu ſoit féminin. Il y a lieu de préſumer que ce n'eſt qu'une variante de l'expreſſion חיה, *vivet*, ou וחי, *& vivet*, du membre précédent.

℣. 3. Cette particule, *quia*, ſe trouve exprimée dans la Verſion des Septante.

der qu'on faſſe mourir cet homme ; car il affoiblit à deſſein * le courage des hommes de guerre, qui ſont demeurés dans la ville, & le courage de tout le peuple, en leur diſant ces paroles *affligeantes* qu'il a accoutumé de dire, parce que cet homme ne cherche point la proſpérité, mais le malheur de ce peuple.

cidatur homo iſte : de induſtria enim diſſolvit manus virorum bellantium, qui remanſerunt in civitate hac, & manus univerſi populi, loquens ad eos juxta verba hæc : ſiquidem homo iſte non quærit pacem populo huic, ſed malum.

5. Le Roi Sédécias leur répondit : Je vous le remets entre les mains ; car il n'eſt pas juſte que le Roi vous refuſe aucune choſe. *

5. Et dixit rex Sedecias : Ecce ipſe in manibus veſtris eſt ; nec enim fas eſt regem vobis quidquam negare.

6. Ils prirent donc Jérémie, & ils le jetterent dans la baſſe foſſe de Melchias fils d'Amélech, qui étoit dans le veſtibule de la priſon ; & l'ayant attaché avec des cordes, ils le firent deſcendre dans cette baſſe foſſe, où il n'y avoit point d'eau, mais de la boue. Et Jérémie deſcendit dans cette boue.

6. Tulerunt ergo Jeremiam, & projecerunt eum in lacum Melchiæ filii Amelech, qui erat in veſtibulo carceris : & ſubmiſerunt Jeremiam funibus in lacum, in quo non erat aqua, ſed lutum : deſcendit itaque Jeremias in cœnum.

7. Or Abdémélech Ethiopien eunuque, qui étoit dans la maiſon du Roi, fut qu'on avoit fait deſcendre Jérémie dans cette baſſe foſſe : le Roi étoit alors *aſſis* dans ſon ſiege, *où il rendoit la juſtice* à la porte de Benjamin.

7. Audivit autem Abdemelech Æthiops vir eunuchus, qui erat in domo regis, quòd miſiſſent Jeremiam in lacum : porrò rex ſedebat in porta Benjamin.

8. Et Abdémélech qui étoit de la mai-

8. Et egreſſus eſt Abde-

* 4. Hébr. autr. car il affoiblit ainſi le courage, &c. On y lit irréguliérement MRFA pour MRFH, *debilitans.*

* 5. Hébr. autr. Car le Roi ne peut rien contre vous, *ou avec vous ; le Roi ne peut rien vous refuſer.*

melech de domo regis, & locutus eſt ad regem, dicens :

ſon du Roi, " étant venu le trouver, lui dit :

9. Domine mi rex, malefecerunt viri iſti omnia quæcumque perpetrârunt contra Jeremiam prophetam, mittentes eum in lacum ut moriatur ibi fame : non ſunt enim panes ultrà in civitate.

9. O Roi, mon Seigneur, ces perſonnes qui ont fait tout ce mal à Jérémie, ont commis une très-mauvaiſe action, l'ayant jetté dans une baſſe foſſe, afin qu'il y meure de faim " *comme cela arrivera infailliblement*, puiſqu'il n'y a plus de pain dans la ville.

10. Præcepit itaque rex Abdemelech Æthiopi, dicens : Tolle tecum hinc triginta viros, & leva Jeremiam prophetam de lacu, antequam moriatur.

10. Le Roi fit donc ce commandement à Abdémélech Ethiopien : Prenez d'ici trente hommes avec vous, & tirez le prophete Jérémie de cette baſſe foſſe avant qu'il meure.

11. Aſſumptis ergo Abdemelech ſecum viris, ingreſſus eſt domum regis, quæ erat ſub cellario : & tulit inde veteres pannos, & antiqua quæ computruerant, & ſubmiſit ea ad Jeremiam in lacum per funiculos.

11. Abdémélech ayant pris ces hommes avec lui, entra dans le palais du Roi, dans un lieu qui étoit ſous le garde-meuble, " & il en tira de vieux " morceaux de drap & de vieilles " étoffes qui étoient uſées, & les envoya à Jérémie, & les fit deſcendre avec des cordes dans la baſſe foſſe.

12. Dixítque Abdemelech Æthiops ad Jeremiam : Pone veteres pannos & hæc ſciſſa & putri-

12. Et Abdémélech Ethiopien dit à Jérémie : Mettez ces vieux " drapeaux & ces morceaux d'étoffes uſées ſous vos aiſſelles, " entre vos bras, & les cordes.

℣. 8. Autrement : & Abdémélech étant ſorti du palais du Roi, vint le trouver, & lui dit, &c.

℣. 9. Hébr. autr. il ſeroit mort de faim où il étoit ; puiſqu'il n'y a plus de pain dans la ville. Peut-être qu'il faudroit réunir les deux lectures : car au ℣. ſuiv. on voit qu'il s'agit d'empêcher qu'il ne meure dans cette foſſe.

℣. 11. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 11. & 12. On lit dans l'Hébreu irréguliérement BLUI & BLUAI, pour BLUII, *vetera*, trois fois.

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Jérémie fit ce qu'il lui avoit dit.

da, ſub cubito manuum tuarum, & ſuper funes. Fecit ergo Jeremias ſic.

13. Et *s'étant ainſi accommodé*, ils l'enleverent avec les cordes, & le tirerent hors de la baſſe foſſe; & il demeura dans le veſtibule de la priſon.

13. Et extraxerunt Jeremiam funibus, & eduxerunt eum de lacu: manſit autem Jeremias in veſtibulo carceris.

14. Après cela le Roi Sédécias envoya quérir le prophete Jérémie, & il le fit venir à la troiſieme porte qui étoit en la maiſon du Seigneur, *du côté du palais*, " & le Roi dit à Jérémie: J'ai un avis à vous demander; ne me cachez rien.

14. Et miſit rex Sedecias, & tulit ad ſe Jeremiam prophetam ad oſtium tertium, quod erat in domo Domini; & dixit rex ad Jeremiam: Interrogo ego te ſermonem; ne abſcondas à me aliquid.

15. Jérémie répondit à Sédécias: Si je vous annonce la vérité, n'eſt-il pas certain que vous me ferez mourir? & *que*, quand je vous aurai donné conſeil, vous ne m'écouterez point, *& que vous ne le ſuivrez point?*

15. Dixit autem Jeremias ad Sedeciam: Si annuntiavero tibi, numquid non interficies me? & ſi conſilium dedero tibi, non me audies.

16. Le Roi Sédécias jura donc en ſecret à Jérémie, & lui dit: Je jure par le Seigneur, " qui a créé en nous cette ame qui nous fait vivre, que je ne vous ferai point mourir, & que je ne vous livrerai point entre les mains de ces perſonnes qui cherchent à vous ôter la vie.

16. Juravit ergo rex Sedecias Jeremiæ clàm, dicens: Vivit Dominus, qui fecit nobis animam hanc, ſi occidero te, & ſi tradidero te in manus virorum iſtorum, qui quærunt animam tuam.

17. *Alors* Jérémie dit à Sédécias: Voici ce que dit le Seigneur des armées; le Dieu d'Iſraël: Si vous allez vous rendre

17. Et dixit Jeremias ad Sedeciam: Hæc dicit Dominus exercituum Deus

℣. 14. D. Calmet croit que cette troiſieme porte étoit celle du palais qui alloit au temple.

℣. 16. L'Hébreu ajoute une particule AT qui eſt la marque d'un accuſatif qui ne peut avoir lieu ici. Les Rabbins conviennent qu'on ne doit avoir aucun égard à ces deux lettres.

Iſrael: Si profectus exieris ad principes regis Babylonis, vivet anima tua, & civitas hæc non ſuccendetur igni: & ſalvus eris tu, & domus tua.

aux princes du Roi de Babylone, " votre ame vivra, cette ville ne ſera point brûlée, & vous vous ſauverez, vous & votre maiſon.

18. Si autem non exieris ad principes regis Babylonis, tradetur civitas hæc in manus Chaldæorum, & ſuccendent eam igni: & tu non effugies de manu eorum.

18. Si *au contraire* vous ne vous rendez point aux princes du Roi de Babylone, cette ville ſera livrée entre les mains des Chaldéens; & ils la brûleront; & vous n'échapperez point de leurs mains.

19. Et dixit rex Sedecias ad Jeremiam: Solicitus ſum propter Judæos, qui transfugerunt ad Chaldæos: ne fortè tradar in manus eorum, & illudant mihi.

19. Le Roi Sédécias dit à Jérémie: Je ſuis en peine, *& je ne puis me réſoudre à faire ce que vous me dites*, à cauſe des Juifs qui ont paſſé du côté des Chaldéens; j'ai peur qu'on ne m'abandonne entre leurs mains, & qu'ils ne me traitent indignement, *pour avoir livré Jéruſalem à ſes ennemis.*

20. Reſpondit autem Jeremias: Non te tradent: audi, quæſo, vocem Domini, quam ego loquor ad te, & benè tibi erit, & vivet anima tua.

20. Jérémie lui répondit: Les Chaldéens ne vous livreront point entre leurs mains: écoutez, je vous prie, la parole du Seigneur que je vous annonce; vous vous en trouverez bien, & vous conſerverez votre vie.

21. Quòd ſi nolueris egredi; iſte eſt ſermo quem oſtendit mihi Dominus:

21. Si vous ne voulez point ſortir, *pour vous rendre aux Chaldéens*; voici ce que le Seigneur m'a fait voir:

22. Ecce omnes mulieres, quæ remanſerunt in domo Regis Juda, educentur ad principes regis

22. Toutes les femmes qui ſeront demeurées dans la maiſon du Roi de Juda, ſeront menées *captives* aux princes du Roi de Babylone: " & *alors* elles *vous* di-

℣. 17. Le Roi Nabuchodonoſor n'étoit point alors en perſonne au ſiege de Jéruſalem; il étoit à Réblata dans la Syrie: ſon armée étoit commandée par ſes Généraux.

℣. 21. & 22. Hébr. autr. Voici ce que le Seigneur m'a fait voir: Toutes les femmes qui ſont demeurées dans la maiſon du Roi de Juda étoient menées aux princes du Roi de Babylone, & elles diſoient. Que ces hommes qui, &c. *Voilà ce que j'ai vu en eſprit.* Maintenant donc *voici ce qui va arriver*: Toutes vos femmes, &c.

ront : " Ces hommes, *ces faux prophetes*, qui paroiſſoient vos amis, vous ont ſéduit ; & ils ont fait que leur ſentiment a prévalu ſur le vôtre, *& ſur le deſſein que vous aviez de ſuivre les conſeils de Jérémie :* ils vous ont plongé, *ces faux amis*, dans la boue *où vous vous trouvez ;* ils ont engagé vos pas dans des lieux gliſſants ; " & *après cela*, ils vous ont abandonné.

23. *Elles auront lieu de vous parler de la ſorte ; car très-certainement* toutes vos femmes & vos enfants ſeront emmenés aux Chaldéens : " vous ne pourrez échapper d'entre leurs mains ; mais vous ſerez pris par le Roi de Babylone : & il brûlera cette ville. "

24. Sédécias dit donc à Jérémie : Que perſonne ne ſache ce que vous venez de me dire, & vous ne mourrez point.

25. Si les grands apprennent que je vous ai parlé, s'ils viennent vous dire : Dites-nous ce que vous avez dit au Roi, & ce que le Roi vous a dit : ne nous cachez rien ; & nous ne vous ferons point mourir :

Babylonis : & ipſæ dicent : Seduxerunt te, & prævaluerunt adversùm te viri pacifici tui ; demerſerunt in cœno & in lubrico pedes tuos, & receſſerunt à te.

23. Et omnes uxores tuæ & filii tui educentur ad Chaldæos : & non effugies manus eorum ; ſed in manu regis Babylonis capieris : & civitatem hanc comburet igni.

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam : Nullus ſciat verba hæc, & non morieris.

25. Si autem audierint principes quia locutus ſum tecum, & venerint ad te, & dixerint tibi : Indica nobis quid locutus ſis cum rege, ne celes nos, & non te interficiemus : & quid locutus eſt tecum rex :

Ibid. On lit dans l'Hébreu : *& ecce dicentes, Seduxerunt te*, &c. Il y a lieu de préſumer qu'on liſoit originairement : *Quia ſeduxerunt te* : elles diſoient, Qu'on vous a ſéduit.

Ibid. L'Hébreu lit ſimplement : ils ont plongé, *engagé*, vos pieds dans la boue ; & *après cela*, &c. On y lit RGLC, *pedem tuum*, pour RGLIC, *pedes tuos* : les Rabbins en conviennent.

℣. 23. On lit dans l'Hébreu à la tête de ce verſet UAT par *aleph*, c'eſt-à-dire, la conjonction *&* avec la particule de l'accuſatif, peut-être pour UATH, par *aïn*, *Nunc igitur*. Cela influe ſur le ſens du mot MUSAIM, que les Rabbins prennent pour un participe actif, au ſens de *educent*, mais qui peut également ſe prendre pour un participe paſſif au ſens de *educentur*.

Ibid. Hébr. autr. mais vous tomberez entre les mains du roi de Babylone, & ceue ville ſera brûlée. On lit dans l'Hébreu TSRF, qui peut également ſignifier *combures*, ou *comburetur*

26. dices

26. dices ad eos : Proſtravi ego preces meas coram rege, ne me reduci juberet in domum Jonathan, & ibi morerer.

26. vous leur répondrez : J'ai conjuré le Roi par une très-humble priere qu'il ne me fît point remener dans la priſon de Jonathan, où je ne pouvois éviter la mort.

27. Venerunt ergo omnes principes ad Jeremiam, & interrogaverunt eum : & locutus eſt eis, juxta omnia verba quæ præceperat ei rex, & ceſſaverunt ab eo : nihil enim fuerat auditum.

27. Tous les grands étant donc venus trouver Jérémie, lui demanderent *ce qu'il avoit dit au Roi ;* & il leur parla ſelon que le Roi le lui avoit commandé ; & ils le laiſſerent en paix, parce qu'on n'avoit rien ſu *de ce qu'ils s'étoient dit l'un à l'autre.*

28. Manſit verò Jeremias in veſtibulo carceris uſque ad diem quo capta eſt Jeruſalem : & factum eſt ut caperetur Jeruſalem.

28. Jérémie demeura dans le veſtibule de la priſon, juſqu'au jour où Jéruſalem fut priſe ; car elle fut priſe enfin, *comme il l'avoit prédit"*

℣. 28. Si l'on veut ſuivre l'ordre des temps, il paroit qu'il faudroit prendre ici les quatre derniers verſets du Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXXIX.

Priſe de Jéruſalem. Fuite de Sédécias. Ce Prince eſt arrêté & conduit devant Nabuchodonoſor qui fait mourir les enfants de ce Prince, lui fait arracher les yeux, & le fait charger de fers. Pauvres laiſſés dans la Judée. Jérémie mis en liberté. Prophétie en faveur d'Abdémélech.

1. ANno nono Sedeciæ regis Juda, menſe decimo, venit Nabuchodonoſor rex Babylonis, & omnis exercitus ejus ad Jeruſalem, & obſidebant eam.

1. LA neuvieme année de Sédécias Roi de Juda, au dixieme mois, Nabuchodonoſor Roi de Babylone, vint avec toute ſon armée aſſiéger Jéruſalem.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 591.

4. *Reg.* XXV. 1.

Infr. LII. 4.

2. Undecimo autem an-

2. Et l'onzieme année de Sédécias, le

Av. l'Ere Chr. Vulg. 588.

cinquieme " jour du quatrieme mois, la brêche fut faite :

3. & tous les princes *de la cour* du Roi de Babylone entrerent *dans Jéruſalem*, & ſe logerent ſur " la porte du milieu, *entre le mur extérieur & le mur intérieur de la ville ; ſavoir*, Nérégel, Séréſer, Sémégarnabu, Sarſachim, Rabſarès, Nérégel, Séréſer, " Rebmag, & tous les autres princes *de l'armée* du Roi de Babylone.

3. Sédécias Roi de Juda, & tous les gens de guerre les ayant vus, ils s'enfuirent, & ſortirent la nuit de la ville par les jardins du Roi, " & par la porte *ſecrete* qui étoit entre deux murailles *ſouterraines ;* " & ils allerent gagner le chemin du déſert.

5. Mais les Chaldéens les ayant pourſuivis, ils prirent Sédécias dans le champ de la ſolitude de Jéricho ; " & l'ayant pris, ils l'amenerent à Nabuchodonoſor Roi de Babylone, à Réblata qui eſt au pays d'Emath, *qui fut depuis Antioche capitale de Syrie :* " & Nabuchodonoſor

no Sedeciæ, menſe quarto, quintâ menſis, aperta eſt civitas :

3. & ingreſſi ſunt omnes principes regis Babylonis, & ſederunt in porta media : Neregel, Sereſer, Semegarnabu, Sarſachin, Rabſares, Neregel, Sereſer, Rebmag, & omnes reliqui principes regis Babylonis.

4. Cúmque vidiſſet eos Sedecias rex Juda, & omnes viri bellatores, fugerunt : & egreſſi ſunt nocte de civitate per viam horti regis, & per portam quæ erat inter duos muros, & egreſſi ſunt ad viam deſerti.

5. Perſecutus eſt autem eos exercitus Chaldæorum : & comprehenderunt Sedeciam in campo ſolitudinis Jerichontinæ, & captum adduxerunt ad

℣. 1. Hébr. le neuvieme jour. » Et c'eſt ainſi que liſent le Chaldéen, les Septante, toutes les Verſions, & même quelques exemplaires Latins. Cette même lecture eſt auſſi juſtifiée par le texte de Jérémie au chap. LII. ℣. 6. & par celui du IV. Livre des Rois, XXV. 3.

℣. 3. Autr. à la porte du milieu, *dans la place qui étoit entre les deux enceintes.*

Ibid. Quelques-uns croient que la répétition de ces deux noms eſt une faute de copiſte.

℣. 4. Litt. par le chemin des jardins du roi.

Ibid. Ou ſimplement : par la porte qui étoit entre les deux murailles, *c. à. d. entre le mur & l'avant-mur* de la ville, *d'un côté qui n'étoit point encore occupé par l'ennemi.* » Les Rabbins ont ſuppoſé que Sédécias s'étoit enfui par un chemin ſouterrain.

℣. 5. Hébr. autr. dans les plaines de Jéricho.

Ibid. Ou plutôt, D. Calmet croit qu'Emath eſt la même qu'Emeſe, ville fameuſe de la Syrie. Voyez les *Remarques ſur la carte Géographique de la Terre promiſe*, à la tête du Livre de Joſué.

Nabuchodonoſor regem Babylonis in Reblatha, quæ eſt in terra Emath, & locutus eſt ad eum judicia.

lui prononça ſon arrêt *comme à un rébelle.*

6. Et occidit rex Babylonis filios Sedeciæ in Reblatha, in oculis ejus: & omnes nobiles Juda occidit rex Babylonis.

6. Et *cet arrêt fut exécuté au même lieu; car* le Roi de Babylone étant à Réblatha, tua les *deux* fils de Sédécias aux yeux de leur pere, & il fit mourir tous *les grands* & les nobles de Juda.

7. Oculos quoque Sedeciæ eruit: & vinxit eum compedibus, ut duceretur in Babylonem.

7. Il fit auſſi arracher les yeux à Sédécias, & le fit charger de fers, afin qu'on l'emmenât à Babylone. "

8. Domum quoque regis, & domum vulgi ſuccenderunt Chaldæi igni, & murum Jeruſalem ſubverterunt.

8. Les Chaldéens, *qui étoient dans Jéruſalem*, brûlerent auſſi le palais du Roi, & les maiſons " de tout le peuple; & ils renverſerent les murailles de Jéruſalem.

9. Et reliquias populi, qui remanſerant in civitate, & perfugas, qui tranſfugerant ad eum, & ſuperfluos vulgi, qui remanſerant, tranſtulit Nabuzardan magiſter militum in Babylonem.

9. Et Nabuzardan Général de l'armée *des Chaldéens*, " transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurés dans Jéruſalem, ceux qui étoient allés ſe rendre à lui, & le reſte du peuple qui étoit demeuré *dans la ville.* "

10. Et de plebe pauperum, qui nihil penitùs habebant, dimiſit Nabuzardan magiſter militum in terra Juda: & dedit eis vineas & ciſternas in die illa.

10. Nabuzardan Général de l'armée laiſſa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple, & ceux qui n'avoient rien du tout; & il leur donna des vignes & des citernes. "

℣. 7. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement LBIA, pour LHBIA, *ad ducendum.*

℣. 8. On lit dans l'Hébreu BIT, *domum*, pour BTI, *domos.*

℣. 9. Hébr. autr. chef des ſatellites de *Nabuchodonoſor*, » & ainſi dans la ſuite.

Ibid. L'Hébreu répete deux fois dans les mêmes termes, *& reſiduum populi remanentes.* Cette répétition n'eſt peut-être qu'une faute de Copiſtes.

℣. 10. Hébr. & des champs.

11. Mais Nabuchodonoſor Roi de Babylone avoit donné à Nabuzardan Général de ſon armée cet ordre pour Jérémie, & il lui avoit dit :

11. Præceperat autem Nabuchodonoſor rex Babylonis de Jeremia, Nabuzardan magiſtro militum, dicens :

12. Prenez cet homme, ayez de lui tout le ſoin poſſible, " ne lui faites aucun mal, & accordez-lui tout ce qu'il voudra.

12. Tolle illum, & pone ſuper eum oculos tuos, nihilque ei mali facias : ſed ut voluerit, ſic facias ei.

13. Nabuzardan Général de l'armée, Nabuſezban, Rabſarès, Nérégel, Séréſer, Rebmag, & tous les autres grands *de la cour* du Roi de Babylone,

13. Miſit ergo Nabuzardan princeps militiæ, & Nabuſezban, & Rabſares, & Neregel, & Sereſer, & Rebmag, & omnes optimates regis Babylonis,

14. envoyerent à Jérémie, & l'ayant fait ſortir du veſtibule de la priſon, ils le mirent entre les mains de Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, afin qu'il habitât dans une maiſon *de la ville*, & qu'il demeurât *librement* parmi le peuple.

14. miſerunt, & tulerunt Jeremiam de veſtibulo carceris, & tradiderunt eum Godoliæ filio Ahicam filii Saphan, ut intraret in domum, & habitaret in populo.

15. Mais lorſque Jérémie étoit encore enfermé dans le veſtibule de la priſon, le Seigneur lui avoit dit :

15. Ad Jeremiam autem factus fuerat ſermo Domini, cùm clauſus eſſet in veſtibulo carceris, dicens :

16. Allez dire à Abdémélech Ethiopien : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je vais accomplir tout ce que j'ai prédit de cette ville, non pour la favoriſer, mais pour l'accabler de maux ; & vous les verrez en ce jour-là de vos propres yeux, *ſans les*

16. Vade, & dic Abdemelech Æthiopi, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Ecce ego inducam ſermones meos ſuper civitatem

℣. 12. Litt. mettez vos yeux ſur lui ; *ayez de l'attention pour lui.*

hanc in malum, & non in bonum : & erunt in conſpectu tuo in die illa.

17. Et liberabo te in die illa, ait Dominus : & non tradêris in manus virorum, quos tu formidas :

18. ſed eruens liberabo te, & gladio non cades : ſed erit tibi anima tua in ſalutem, quia in me habuiſti fiduciam, ait Dominus.

éprouver.

17. Car alors je vous délivrerai, dit le Seigneur ; & vous ne ſerez point livré entre les mains des hommes que vous craignez :

18. mais je vous en tirerai, je vous délivrerai, & vous ne tomberez point par l'épée ; mais vous ſauverez votre ame, " parce que vous avez mis votre confiance en moi, dit le Seigneur, & *que vous avez eu ſoin de ſon prophete.*"

℣. 18. Hébr. litt. & votre ame vous ſera comme une dépouille *que vous aurez ſauvée du pillage.*

Ibid. Ces quatre derniers verſets paroiſſent convenir mieux à la fin du Chapitre précédent.

CHAPITRE XL.

Nabuzardan met Jérémie en liberté. Jérémie ſe retire auprès de Godolias. Les Juifs diſperſés par la fuite ſe raſſemblent. Baalis roi des Ammonites envoie Iſmaël pour tuer Godolias.

1. SErmo qui factus eſt ad Jeremiam à Domino, poſtquam dimiſſus eſt à Nabuzardan magiſtro militiæ de Rama, quando tulit eum vinctum catenis in medio omnium, qui migrabant de Jeruſalem & Juda, & ducebantur in Babylonem.

2. Tollens ergo princeps militiæ Jeremiam,

1. PAroles que le Seigneur fit entendre à Jérémie après que Nabuzardan Général de l'armée des Babyloniens l'eut mis en liberté à Rama, " en lui faiſant ôter les chaînes dont on l'avoit chargé *ſans le connoître, étant confondu* parmi la foule de ceux qu'on faiſoit ſortir de Jéruſalem & de Juda, pour les mener *captifs* à Babylone.

AV. L'ERE CHR. VULG. 588.

2. Ce Général ayant donc pris Jérémie à part, " lui dit : Le Seigneur ton

℣. 1. C'eſt, à ce qu'on croit, Rama de Benjamin, entre Béthel & Gabaa.

℣. 2. On lit dans l'Hébreu : *Et tulit princeps ſatellitum ad Jeremiam.* Peut-être qu'au

Dieu avoit déclaré que tout ce mal tomberoit ſur cette ville ;

dixit ad eum : Dominus Deus tuus locutus eſt malum hoc ſuper locum iſtum,

3. & le Seigneur l'a accompli, & a fait ce qu'il a dit, parce que vous avez péché contre lui, & que vous n'avez point écouté ſa voix : c'eſt pour cela que tous ces maux vous ſont arrivés."

3. & adduxit : & fecit Dominus ſicut locutus eſt, quia peccaſtis Domino, & non audiſtis vocem ejus ; & factus eſt vobis ſermo hic.

4. Après donc, *dit-il à Jérémie*, que je viens de t'ôter les chaînes qui te lioient les mains, ſi tu veux maintenant venir avec moi à Babylone, tu peux y venir ; j'aurai de toi tout le ſoin poſſible : que ſi tu ne veux point venir à Babylone avec moi, demeure ici : toute la terre eſt en ta diſpoſition ; choiſis un lieu qui t'agrée ; & va par-tout où tu voudras.

4. Nunc ergo ecce ſolvi te hodie de catenis, quæ ſunt in manibus tuis : ſi placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ; & ponam oculos meos ſuper te : ſi autem diſplicet tibi venire mecum in Babylonem, reſide : ecce omnis terra in conſpectu tuo eſt ; quod elegeris, & quò placuerit tibi ut vadas, illuc perge :

5. Tu peux ne point venir avec moi," & demeurer chez Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, à qui le Roi de Babylone a donné le commandement ſur les villes de Juda : demeurez donc avec lui au milieu du peuple, ou va en quelqu'autre lieu qu'il te plaira. Le Général

5. Et mecum noli venire ; ſed habita apud Godoliam filium Ahicam filii Saphan, quem præpoſuit rex Babylonis civitatibus Juda : habita ergo cum

lieu de VIQR, *Et tulit*, il faudroit lire, VIDBR, *Et locutus eſt*. Ce Général parla donc à Jérémie, & lui dit.

℣. 3. On lit dans l'Hébreu irréguliérement DBR HZH, pour HDBR HZH, *verbum hoc*, c'eſt-à-dire, *res iſta*.

℣. 5. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *Et adhuc ille non revertetur*. Il eſt difficile de découvrir le ſens de cette phraſe ; mais il y a lieu de préſumer qu'au lieu de ISUB, *revertetur*, il faudroit lire, ISR, *rectum eſt*, relativement aux expreſſions du ℣. précéd. Car voici alors le ſens de ces trois phraſes. *Si bonum in oculis tuis .... ſi autem malum in oculis tuis ..... (ſi) verò adhuc iſtud non rectum eſt* : c'eſt-à-dire, Si cela même ne vous plaît point encore. Alors au lieu de USBH *& revertere*, il faudroit lire SUBH, *revertere* ou ſimplement SAU, *habita*, ſelon le ſens de la Vulgate : mais le mot *habita* ſe trouvant plus loin dans le même verſet, le mot *revertere* paroît ici mieux convenir.

eo in medio populi; vel quocumque placuerit tibi ut vadas, vade. Dedit quoque ei magiſter militiæ cibaria & munuſcula, & dimiſit eum.

de l'armée lui donna auſſi des vivres, lui fit des préſents, & le renvoya.

6. Venit autem Jeremias ad Godoliam filium Ahicam in Maſphath, & habitavit cum eo in medio populi qui relictus fuerat in terra.

6. Jérémie vint trouver enſuite Godolias fils d'Ahicam à Maſphath; " & il demeura avec lui au milieu du peuple, qui avoit été laiſſé dans la terre *de Juda*.

7. Cúmque audiſſent omnes principes exercitûs, qui diſperſi fuerant per regiones, ipſi & ſocii eorum, quòd præfeciſſet rex Babylonis Godoliam filium Ahicam terræ, & quòd commendaſſet ei viros, & mulieres, & parvulos, & de pauperibus terræ qui non fuerant tranſlati in Babylonem:

7. Or les principaux officiers de l'armée *des Juifs*, qui avoient été diſperſés en pluſieurs endroits avec leurs compagnons, " ayant appris que le Roi de Babylone avoit donné à Godolias fils d'Ahicam le commandement ſur le pays *de Juda*, & qu'il lui avoit recommandé les hommes, les femmes & les petits enfants des plus pauvres du peuple, qui n'avoient point été transférés à Babylone;

8. venerunt ad Godoliam in Maſphath: & Iſmahel filius Nathaniæ, & Johanan & Jonathan filii Caree, & Sareas filius Thanehumeth, & filii Ophi, qui erant de Netophathi, & Jezonias filius Maachathi, ipſi & viri eorum.

8. *tous ces officiers, dis-je*, vinrent trouver Godolias à Maſphath, ſavoir, Iſmaël fils de Nathanias, Johanan & Jonathan fils de Carée, Saréas fils de Thanéhumeth, & les enfants d'Ophi qui étoient de Nétophath, & Jézonias fils de Maachathi; & ils vinrent tous le trouver avec leurs gens.

9. Et juravit eis Godo-

9. Et Godolias fils d'Ahicam fils de

℣. 6. Cette ville étoit ſituée dans la tribu de Juda, & peu éloignée de Jéruſalem.

℣. 7. Hébr. litt. avec leurs hommes.

4. Reg. xxv. 24. Saphan leur jura à eux & à leurs gens, & leur dit : Ne craignez point de ſervir les Chaldéens ; demeurez dans le pays, & ſervez le Roi de Babylone, & vous y vivrez heureuſement.

lias filius Ahicam filii Saphan, & comitibus eorum, dicens : Nolite timere ſervire Chaldæis ; habitate in terra, & ſervite regi Babylonis, & benè erit vobis.

10. Pour moi je demeure à Maſphath, pour pouvoir répondre *plus promptement* aux ordres qu'apportent les Chaldéens qui ſont envoyés vers nous : mais pour vous, recueillez les fruits de la vigne, des bleds & de l'huile, & ſerrez-les dans vos vaiſſeaux *& dans vos greniers*, & demeurez dans les villes que vous occupez.

10. Ecce ego habito in Maſphath ut reſpondeam præcepto Chaldæorum qui mittuntur ad nos : vos autem colligite vindemiam, & meſſem, & oleum, & condite in vaſis veſtris, & manete in urbibus veſtris quas tenetis.

11. Tous les Juifs auſſi qui s'étoient *retirés* en Moab, avec les enfants d'Ammon, dans l'Idumée, & en divers pays, ayant appris que le Roi de Babylone avoit laiſſé dans Juda quelque reſte du peuple, & qu'il en avoit donné le commandement à Godolias fils d'Ahicam, fils de Saphan ;

11. Sed & omnes Judæi, qui erant in Moab, & in filiis Ammon, & in Idumæa, & in univerſis regionibus, auditq quòd dediſſet rex Babylonis reliquias in Judæa, & quòd præpoſuiſſet ſuper eos Godoliam filium Ahicam filii ſaphan :

12. tous ces Juifs, dis-je, revinrent de tous les lieux où ils s'étoient réfugiés ; & étant venus au pays de Juda vers Godolias en Maſphath, ils recueillirent du vin & du bled en grande abondance.

12. reverſi ſunt, inquam, omnes Judæi de univerſis locis, ad quæ profugerant : & venerunt in terram Juda ad Godoliam in Maſphath : & collegerunt vinum & meſſem multam nimis.

13. Mais Johanan fils de Carée, & tous les principaux de l'armée qui avoient été diſperſés en divers endroits, vinrent

13. Johanan autem filius Caree, & omnes principes exercitûs, qui diſperſi

perſi fuerant in regionibus, venerunt ad Godoliam in Maſphath.

trouver Godolias à Maſphath,

14. Et dixerunt ei: Scito quod Baalis rex filiorum Ammon miſit Iſmahel filium Nathaniæ percutere animam tuam. Et non credidit eis Godolias filius Ahicam.

14. & lui dirent : Sachez que Baalis, Roi des enfants d'Ammon, a envoyé Iſmaël fils de Nathanias, " pour vous tuer. Godolias fils d'Ahicam ne les crut point.

15. Johanan autem filius Caree dixit ad Godoliam ſeorsùm, in Maſphath, loquens: Ibo, & percutiam Iſmahel filium Nathaniæ, nullo ſciente, ne interficiat animam tuam, & diſſipentur omnes Judæi, qui congregati ſunt ad te, & peribunt reliquiæ Juda.

15. Et Johanan fils de Carée dit en ſecret à Godolias à Maſphath : J'ai réſolu d'aller préſentement tuer Iſmaël fils de Nathanias, ſans que perſonne le ſache, de peur qu'il ne vous tue, & qu'ainſi tous les Juifs qui ſe ſont raſſemblés auprès de vous, ne ſoient diſperſés ; & que ce qui reſte de Juda, ne périſſe entiérement.

16. Et ait Godolias filius Ahicam ad Johanan filium Caree: Noli facere verbum hoc; falſum enim tu loqueris de Iſmahel.

16. Godolias fils d'Ahicam répondit à Johanan fils de Carée : Gardez-vous bien de faire cela; " car ce que vous dites d'Iſmaël, eſt faux.

℣. 14. Iſmaël étoit de la race royale de Juda. *Infr.* XLI. 1.

℣. 16. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement AL TAS, POUR AL TASH, *ne facias.*

CHAPITRE XLI.

Iſmaël tue Godolias, & tous ceux qui étoient avec lui. Il emmene priſonnier tout le reſte du peuple qui étoit à Maſphath. Il eſt pourſuivi par Johanan. Il s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramene les priſonniers. Ils prennent la réſolution de ſe retirer en Egypte.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 587.

1. MAis il arriva dans le ſeptieme mois, *après qu'on eut donné cet avis à Godolias*, qu'Iſmaël fils de Nathanias, fils d'Eliſama, de la race royale, accompagné de quelques grands de la cour du Roi, vint avec dix hommes vers Godolias fils d'Ahicam à Maſphath; & ils y mangerent enſemble.

1. ET factum eſt in menſe ſeptimo, venit Iſmahel filius Nathaniæ, filii Eliſama, de ſemine regali, & optimates regis, & decem viri cum eo, ad Godoliam filium Ahicam in Maſphath: & comederunt ibi panes ſimul in Maſphath.

2. Et Iſmaël fils de Nathanias s'étant levé avec les dix hommes qui étoient avec lui, ils tuerent à coups d'épée Godolias fils d'Ahicam, fils de Saphan, & firent mourir *en ſa perſonne* celui à qui le Roi de Babylone avoit donné le commandement de tout le pays *de Juda.*

2. Surrexit autem Iſmahel filius Nathaniæ, & decem viri qui cum eo erant, & percuſſerunt Godoliam filium Ahicam filii Saphan gladio, & interfecerunt eum quem præfecerat rex Babylonis terræ.

3. Iſmaël tua en même-temps tous les Juifs qui étoient avec Godolias à Maſphath, tous les Chaldéens qui ſe trouverent au même lieu, & tous les gens de guerre.

3. Omnes quoque Judæos, qui erant cum Godolia in Maſphath, & Chaldæos, qui reperti ſunt ibi, & viros bellatores percuſſit Iſmahel.

4. Le lendemain qu'il eut tué Godo-

4. Secundo autem die

℣. 2. On lit dans l'Hébreu irrégulierement VIMT ATU ASR, *& interfecit eum* | *quem*, pour VIMTU AT ASR, *& interfecerunt* (*eum*) *quem.*

poſtquam occiderat Godoliam, nullo adhuc ſciente,

lias, ſans que perſonne *de dehors la ville* le ſût encore,

5. venerunt viri de Sichem, & de Silo, & de Samaria octoginta viri, raſi barbâ, & ſciſſis veſtibus, & ſquallentes: & munera & thus habebant in manu, ut offerrent in domo Domini.

5. quatre-vingts hommes vinrent de Sichem, de Silo & de Samarie, ayant la barbe raſée, les habits déchirés, & le viſage tout défiguré; " & ils portoient dans leurs mains de l'encens & des offrandes, pour les préſenter dans la maiſon du Seigneur, *& ſur l'autel qu'on lui avoit élevé dans l'endroit où le temple avoit été.*

6. Egreſſus ergo Iſmahel filius Nathaniæ in occurſum eorum de Maſphath, incedens & plorans ibat: cùm autem occurriſſet eis, dixit ad eos: Venite ad Godoliam filium Ahicam.

6. Iſmaël fils de Nathanias ſortit de Maſphath pour aller au-devant d'eux: & il marchoit en verſant des larmes, *comme un homme affligé des malheurs de ſon pays*; & les ayant rencontrés, il dit: Venez voir Godolias fils d'Ahicam.

7. Qui cùm veniſſent ad medium civitatis, interfecit eos Iſmahel filius Nathaniæ circa medium laci, ipſe, & viri qui erant cum eo.

7. Lorſqu'ils furent arrivés au milieu de la ville, Iſmaël fils de Nathanias les tua, avec le ſecours de ſes gens, *& les jetta* dans une foſſe. "

8. Decem autem viri reperti ſunt inter eos, qui dixerunt ad Iſmahel: Noli occidere nos: quia habemus theſauros in agro, frumenti, & hordei, & olei, & mellis. Et ceſſavit, & non interfecit eos cum fratribus ſuis.

8. Mais il s'en trouva dix d'entre eux qui dirent à Iſmaël: Ne nous tuez pas, parce que nous avons des tréſors dans nos champs, des tréſors de bled, d'orge, d'huile & de miel. Et Iſmaël s'arrêta, & ne les tua point avec leurs freres, *dans l'eſpérance de profiter des biens qu'ils promettoient de lui découvrir.*

℣. 5. Hébr. aust. & le corps couvert d'incisions. » C'étoit une marque de deuil.. *Supr.* XVI. 6.

℣. 7. L'Hébreu peut ſignifier *in medium laci*, & laiſſe à ſous-entendre le mot *projecit*; ce mot peut avoir été ici omis par les Copiſtes. Ou le trouve rappellé au ℣. 9.

9. Or la foſſe dans laquelle Iſmaël jetta tous les corps morts de ceux qu'il avoit tués à cauſe de Godolias, " eſt celle-là même que le Roi Aſa avoit faite, *en fortifiant cette ville*, à cauſe *qu'elle étoit expoſée aux courſes* de Baaſa Roi d'Iſraël: " & Iſmaël fils de Nathanias la remplit des corps de ceux qu'il avoit tués.

9. Lacus autem in quem projecerat Iſmahel omnia cadavera virorum quos percuſſit propter Godoliam, ipſe eſt, quem fecit rex Aſa propter Baaſa regem Iſrael: ipſum replevit Iſmahel filius Nathaniæ occiſis.

10. Et il fit priſonnier " tout ce qui étoit reſté du peuple qui étoit à Maſphath, les filles du Roi *Sédécias*, tout le peuple qui y étoit demeuré, dont Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens avoit donné le ſoin à Godolias fils d'Ahicam; & Iſmaël fils de Nathanias, les ayant tous pris, s'en alla pour paſſer vers les enfants d'Ammon.

10. Et captivas duxit Iſmahel omnes reliquias populi, qui erant in maſphath; filias regis & univerſum populum, qui remanſerat in Maſphath: quos commendaverat Nabuzardan princeps militiæ Godoliæ filio Ahicam. Et cepit eos Iſmahel filius Nathaniæ, & abiit ut tranſiret ad filios Ammon.

11. Mais Johanan fils de Carée, & tous les ptincipaux officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant appris tous les maux qu'avoit faits Iſmaël fils de Nathanias,

11. Audivit autem Johanan filius Caree, & omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, omne malum, quod fecerat Iſmahel filius Nathaniæ.

12. prirent tous les gens de guerre, & marcherent *avec eux* pour combattre Iſmaël fils de Nathanias; & ils le trouverent auprès des grandes eaux qui ſont

12. Et aſſumptis univerſis viris, profecti ſunt ut bellarent adversùm Iſmahel filium Nathaniæ,

℣. 9. Hébr. litt. *in manu Godoliæ*: ce qui dans le ſtyle des Hébreux peut ici ſignifier par la main, c'eſt-à-dire, en vertu de la puiſſance & de l'autorité de Godolias au nom de qui il prétendoit agir contre des gens qui ignoroient qu'il l'avoit tué.

Ibid. Voyez au III. Livre des Rois, xv. 22.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement וישב, pour וישבה, *& captivas fecit*

& invenerunt eum ad aquas multas, quæ ſunt in Gabaon.

à Gabaon.*

13. Cúmque vidiſſet omnis populus qui erat cum Iſmahel Johanan filium Caree, & univerſos principes bellatorum, qui erant cum eo, lætati ſunt.

13. Le peuple qui étoit avec Iſmaël, *& qu'il emmenoit captif*, ayant vu Johanan fils de Carée, & les principaux officiers qui étoient avec lui, furent ravis de joie.

14. Et reverſus eſt omnis populus, quem ceperat Iſmahel, in Maſphath: reverſúſque abiit ad Johanan filium Caree.

14. Et tous ceux qui avoient été pris par Iſmaël à Maſphath * retournerent, & vinrent trouver Johanan fils de Carée.

15. Iſmahel autem filius Nathaniæ fugit cum octo viris à facie Johanan, & abiit ad filios Ammon.

15. Mais Iſmaël fils de Nathanias, s'enfuit avec huit hommes de devant Johanan, & ſe retira parmi les enfants d'Ammon.

16. Tulit ergo Johanan filius Caree, & omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, univerſas reliquias vulgi, quas reduxerat ab Iſmahel filio Nathaniæ de Maſphath, poſtquam percuſſit Go-

16. Johanan fils de Carée, & tous les officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant repris ainſi d'entre les mains d'Iſmaël fils de Nathanias tout ce qui étoit reſté du peuple qu'il avoit pris à Maſphath, * après avoir tué Godolias fils d'Ahicam; ayant repris, *dis-je*, les gens de guerre, qui étoient vaillants, les femmes, les enfants & les eunuques*.

*. 12. C'étoit une ville de la tribu de Benjamin, peu éloignée de Jéruſalem.

*. 14. C'eſt le ſens de l'Hébreu : Et tous ceux qu'Iſmaël avoit emmenés de Maſphath.

*. 16. Ce texte paroît avoir ſouffert de la main des Copiſtes : le ſens ſuppoſe aſſez viſiblement qu'on a dû lire originairement. *quos abduxerat Iſmahel filius Nathaniæ de Maſphath* ; & qu'à la fin du verſet on a pu lire *quos reduxerat ab Iſmahel filio Nathaniæ de Gabaon.* La reſſemblance de ces deux phraſes a pu donner lieu de les confondre. La différence ſe réduit preſque à ce mot SBH, *abduxerat*, que l'on a pu confondre avec HSIB, *reduxerat*, ce qui aura donné lieu d'y joindre la prépoſition MAT, *ab.*

Ibid. Ces Eunuques devoient être des officiers de Sédécias.

qu'il avoit ramenés de Gabaon,

doliam filium Ahicam; fortes viros ad prælium, & mulieres, & pueros, & eunuchos, quos reduxerat de Gabaon:

17. ils s'en allerent tous enſemble, & s'arrêterent en paſſant à Chamaam, " qui eſt près de Bethléhem, pour ſe retirer enſuite en Egypte,

17. & abierunt, & ſederunt peregrinantes in Chamaam, quæ eſt juxta Bethlehem, ut pergerent, & introirent Ægyptum,

18. & pour ſe mettre ainſi à couvert des Chaldéens; car ils les craignoient beaucoup, *& ils appréhendoient qu'ils ne vinſſent exterminer le reſte des Juifs*, parce qu'Iſmaël fils de Nathanias avoit tué Godolias fils d'Ahicam, à qui le Roi de Babylone avoit donné le commandement ſur tout le pays de Juda.

18. à facie Chaldæorum: timebant enim eos, quia percuſſerat Iſmahel filius Nathaniæ Godoliam filium Ahicam, quem præpoſuerat rex Babylonis in terra Juda.

℣. 17. Pluſieurs traduiſent l'Hébreu: & s'arrêterent à Geruth-Chamaam, qui eſt près, &c. Autr. & s'arrêterent dans les hoſpices de Chamaam.

CHAPITRE XLII.

Les Juifs prient Jérémie de conſulter le Seigneur. Le Seigneur leur déclare que s'ils reſtent en Judée, il les y affermira; les exhorte à ne point craindre le Roi de Babylone; les menace de ſes vengeances, s'ils ſe retirent en Egypte. Jérémie leur reproche leur indocilité.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 587.

1. ALors tous les officiers de guerre Johanan fils de Carée, & Jézonias fils d'Oſaïas, & tout le reſte du peuple, depuis le plus petit juſqu'au plus grand, vinrent trouver le prophete Jérémie,

1. ET acceſſerunt omnes principes bellatorum, & Johanan filius Caree, & Jezonias filius Oſaiæ, & reliquum vulgus à parvo uſque ad magnum:

2. & lui dirent: Recevez favorablement notre très-humble ſupplication;

2. dixeruntque ad Jeremiam prophetam: Cadat

oratio noſtra in conſpectu tuo: & ora pro nobis ad Dominum Deum tuum, pro univerſis reliquiis iſtis; quia derelicti ſumus pauci de pluribus, ſicut oculi tui nos intuentur:

& priez le Seigneur votre Dieu pour nous, pour ce petit reſte de tout le peuple, *qui eſt preſque réduit à rien*; car il en eſt demeuré très-peu d'une ſi grande multitude d'hommes, comme vous le voyez de vos propres yeux. *Priez donc le Seigneur*,

3. & annuntiet nobis Dominus Deus tuus viam per quam pergamus, & verbum quod faciamus.

3. afin que le Seigneur votre Dieu nous découvre la voie par laquelle nous devons marcher, & ce qu'il deſire que nous faſſions *pour conſerver ce peu qui reſte.*

4. Dixit autem ad eos Jeremias propheta: Audivi: ecce ego oro ad Dominum Deum veſtrum ſecundùm verba veſtra: omne verbum, quodcumque reſponderit mihi, indicabo vobis; nec celabo vos quidquam.

4. Le prophete Jérémie leur répondit: Je ferai ce que vous deſirez; je vais prier le Seigneur votre Dieu, ſelon que vous venez de me le dire; & je vous rapporterai tout ce qu'il m'aura répondu, ſans vous rien cacher.

5. Et illi dixerunt ad Jeremiam: Sit Dominus inter nos teſtis veritatis & fidei, ſi non juxta omne verbum, in quo miſerit te Dominus Deus tuus ad nos, ſic faciemus.

5. Ils dirent à Jérémie: Que le Seigneur ſoit témoin entre nous de la vérité & de la ſincérité *de nos paroles; qu'il nous puniſſe*, ſi nous ne faiſons tout ce que le Seigneur votre Dieu vous aura donné ordre de nous dire. *Mais cela n'arrivera pas*;

6. Sive bonum eſt, ſive malum, voci Domini Dei noſtri, ad quem mittimus te, obediemus: ut bene ſit nobis, cùm audierimus vocem Domini Dei noſtri.

6. *car* nous obéirons à la voix du Seigneur notre Dieu, auquel nous " vous prions de vous adreſſer, ſoit que vous nous annonciez le bien ou le mal, afin que nous ſoyons heureux, après que nous aurons écouté la voix du Seigneur notre Dieu.

7. Cùm autem comple-

7. Dix jours après, le Seigneur parla

℣. 6. On lit dans l'Hébreu ANU pour ANKNU, *nos* : les Rabbins en conviennent.

à Jérémie, *& lui fit connoître ſa volonté.*

ti eſſent decem dies, factum eſt verbum Domini ad Jeremiam.

8. Et *Jérémie* appella Johanan fils de Carée, tous les principaux officiers de guerre, qui étoient avec lui, & tout le peuple, depuis le plus petit juſqu'au plus grand.

8. Vocavitque Johanan filium Caree, & omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, & univerſum populum à minimo uſque ad magnum.

9. Et *les ayant aſſemblés*, il leur dit: Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, auquel vous avez voulu que je m'adreſſaſſe pour préſenter vos prieres devant ſa face.

9. Et dixit ad eos: Hæc dicit Dominus Deus Iſrael, ad quem miſiſtis me, ut proſternerem preces veſtras in conſpectu ejus.

10. Si vous demeurez en repos dans ce pays, je vous édifierai, & ne vous détruirai point; je vous planterai, & ne vous arracherai point: car je ſuis déjà appaiſé " par le mal que je vous ai fait.

10. Si quieſcentes manſeritis in terra hac, ædificabo vos, & non deſtruam; plantabo, & non evellam: jam enim placatus ſum ſuper malo quod feci vobis.

11. Ne craignez point le Roi de Babylone qui vous fait trembler; ne le craignez point, dit le Seigneur, parce que je ſuis avec vous pour vous ſauver, & pour vous tirer d'entre ſes mains.

11. Nolite timere à facie regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis: nolite metuere eum, dicit Dominus: quia vobiſcum ſum ego, ut ſalvos vos faciam, & eruam de manu ejus.

12. Je répandrai ſur vous mes miſéri-

12. Et dabo vobis mi-

" ℣. 10. Hébr. autr. je me repens du mal que je vous ai fait. » Voyez une expreſſion, ſemblable chap. XVIII. ℣. 8. C'eſt-à-dire, qu'on y lit נִחַמְתִּי *pœnitet me*; au lieu de quoi la Verſion des Septante & la Vulgate ſemblent ſuppoſer נִחַתִּי, *placatus ſum*. Le *pœnitet*, de l'Hébreu eſt l'expreſſion de la tendreſſe d'un pere qui dit à ſes enfants: J'ai dû vous châtier, parce que vous étiez coupables; mais cependant je me repens du mal que je vous ai fait; car parce que je vous aime, je ſuis fâché d'avoir été ainſi obligé de vous frapper. Souvent dans les Ecritures, Dieu emploie le langage de l'homme en parlant aux hommes.

sericordias, & miserebor vestri, & habitare vos faciam in terra vestra.

cordes, & j'aurai compassion de vous, & je vous ferai demeurer *en paix* dans votre pays. "

13. Si autem dixeritis vos: Non habitabimus in terra ista, nec audiemus vocem Domini Dei nostri,

13. Si vous dites: Nous ne demeurerons point dans cette terre, & nous n'écouterons point la voix du Seigneur notre Dieu; "

14. dicentes: Nequaquam, sed ad terram Ægypti pergemus: ubi non videbimus bellum, & clangorem tubæ non audiemus, & famem non sustinebimus: & ibi habitabimus:

14. & que, *méprisant l'ordre qu'il vous donne de rester dans la Judée*, vous répondiez: Nous n'en ferons rien; mais nous nous retirerons en Egypte, où nous ne verrons point de guerre, où nous n'entendrons point le bruit des trompettes; nous n'y souffrirons point la faim, & nous y demeurerons *en paix*:

15. propter hoc nunc audite verbum Domini, reliquiæ Juda: Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Si posueritis faciem vestram ut ingrediamini Ægyptum, & intraveritis ut ibi habitetis:

15. écoutez la parole du Seigneur, vous qui êtes les restes de Juda: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Si vous prenez la résolution " de vous retirer en Egypte, & que vous vous y retiriez en effet, pour y demeurer;

16. gladius, quem vos formidatis, ibi comprehendet vos in terra Ægypti: & fames, pro qua estis solliciti, adhærebit vobis in Ægypto, & ibi moriemini.

16. l'épée que vous craignez tant, vous y surprendra; la famine qui vous donne tant d'inquiétude, s'y attachera à vous; & vous y mourrez.

℣. 12. Hébr. autr. Je vous rendrai, *si je veux*, l'objet de *sa* compassion, & il aura pitié de vous, & il vous laissera revenir *tous* vers votre terre. C'est-à-dire, qu'on y lit UREM, *& miserebitur*, & UHSIB, *& redire faciet*: au lieu de quoi la Vulgate suppose UAREM, *& miserebor*, & UAUSIB, *& habitare faciam*.

℣. 13. Hébr. en sorte que vous n'écoutiez point la voix du Seigneur votre Dieu.

℣. 15. Autr. Si vous vous opiniâtrez à vous retirer, &c.

17. Tous " ceux qui ſe feront opiniâtrés à ſe retirer en Egypte pour y demeurer, mourront par l'épée, par la famine & par la peſte; & il n'en demeurera pas un ſeul, & nul n'échappera des maux que je ferai tomber ſur eux.

17. Omnéſque viri qui poſuerunt faciem ſuam ut ingrediantur Ægyptum, ut habitent ibi, morientur gladio, & fame, & peſte: nullus de eis remanebit, nec effugiet à facie mali, quod ego afferam ſuper eos.

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Comme ma fureur & mon indignation s'eſt allumée " contre les habitants de Jéruſalem, *lorſqu'ils ont refuſé de ſe rendre aux Chaldéens*, ainſi mon indignation s'allumera " contre vous, lorſque vous ſerez entrés en Egypte; & vous deviendrez l'objet de l'exécration, " de l'étonnement, de la malédiction & des inſultes des hommes; & vous ne verrez plus cette terre.

18. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Sicut conflatus eſt furor meus & indignatio mea ſuper habitatores Jeruſalem: ſic conflabitur indignatio mea ſuper vos, cùm ingreſſi fueritis Ægyptum, & eritis in jusjurandum, & in ſtuporem, & in maledictum, & in opprobrium: & nequaquam ultrà videbitis locum iſtum.

19. Voici *donc* ce que le Seigneur vous dit, ô reſtes de Juda: N'allez point en Egypte; & *ſi vous êtes réſolus d'y aller*, aſſurez-vous, ſelon que je vous le proteſte aujourd'hui, "

19. Verbum Domini ſuper vos, reliquiæ Juda: Nolite intrare Ægyptum: ſcientes ſcietis quia obteſtatus ſum vos hodie,

20. que vous avez trompé vos ames, " lorſque vous m'avez envoyé vers le Sei-

20. quia deceptiſtis animas veſtras: vos enim mi-

℣. 17. On lit dans l'Hébreu UIHIU CL, *Et erunt omnes*, pour UIHI UCL, *Et erit ut omnes.*

℣. 18. Hébr. s'eſt répandue ſur, &c.

Ibid. Hébr. ſe répandra ſur, &c.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 19. Hébr. autr. Voilà, *dis-je*, ce que le Seigneur a prononcé ſur vous, ô reſtes de Juda. N'allez *donc* point en Egypte; mais reconnoiſſez que je vous atteſte aujourd'hui *La volonté du Seigneur*; car vous vous êtes vous-mêmes trompés pour le malheur de vos ames. Et certes vous m'avez envoyé vers le Seigneur votre Dieu, &c. Mais je vous ai annoncé, &c.

℣. 20. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement HTATIM pour HTAITM, *errare feciſtis*, ou plutôt *erraſtis*; car l'Hébreu dit enſuite *in animas veſtras.*: Vous vous êtes fait illuſion au préjudice de vos ames.

ſiſtis me ad Dominum Deum noſtrum, dicentes: Ora pro nobis ad Dominum Deum noſtrum; & juxta omnia quæcumque dixerit tibi Dominus Deus noſter, ſic annuntia nobis, & faciemus.

gneur votre " Dieu, en me diſant: Priez pour nous le Seigneur notre Dieu: rapportez-nous tout ce que le Seigneur notre Dieu vous aura dit, & nous le ferons.

21. Et annuntiavi vobis hodie, & non audiſtis vocem Domini Dei veſtri, ſuper univerſis pro quibus miſit me ad vos.

21. Car je vous ai annoncé aujourd'hui ce qu'il m'a dit, & vous n'avez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu; dans toutes les choſes pour leſquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Nunc ergo ſcientes ſcietis, quia gladio, & fame, & peſte moriemini in loco ad quem voluiſtis intrare ut habitaretis ibi.

22. Sachez donc maintenant, & aſſurez-vous que vous mourrez par l'épée, par la famine, & par la peſte, dans ce lieu même auquel vous voulez vous retirer, pour y établir votre demeure, *& y être à couvert de tous ces maux.*

Ibid. Hébr. votre Dieu. On lit dans la Vulgate *noſtrum*, peut-être pour *veſtrum*.

CHAPITRE XLIII.

Les Juifs accuſent Jérémie de menſonge: ils ſe retirent en Egypte contre l'ordre du Seigneur: ils emmenent avec eux Jérémie & Baruch. Prophétie contre l'Egypte.

1. FActum eſt autem, cùm compleſſet Jeremias loquens ad populum uuiverſos ſermones Domini Dei eorum, pro quibus miſerat eum Dominus Deus eorum ad illos, omnia verba hæc:

1. OR voici ce qui arriva après que Jérémie eut achevé de parler au peuple, & de leur annoncer toutes les paroles que le Seigneur leur Dieu lui avoit commandé de leur dire en l'envoyant vers eux. Av. l'Ere Chr. Vulg. 587.

2. dixit Azarias filius Oſaiæ, & Johanan filius

2. Azarias fils d'Oſaïas, Johanan fils de Carée, & tous ceux d'entr'eux qui

étoient fiers & ſuperbes, dirent à Jérémie : Vous nous dites ici des menſonges : le Seigneur notre Dieu ne vous a point envoyé vers nous pour nous dire de ſa part : N'entrez point dans l'Egypte, pour y établir votre demeure.

Carée, & omnes viri ſuperbi, dicentes ad Jeremiam : Mendacium tu loqueris : non miſit te Dominus Deus noſter, dicens : Ne ingrediamini Ægyptum ut habitetis illic.

3. Mais c'eſt Baruch fils de Nérias qui vous anime contre nous, pour nous livrer entre les mains des Chaldéens, pour nous expoſer à être tués, & pour nous faire mener *captifs* à Babylone.

3. Sed Baruch filius Neriæ incitat te adverſùm nos, ut tradat nos in manus Chaldæorum, ut interficiat nos, & traduci faciat in Babylonem.

4. Et Johanan fils de Carée, & tous les principaux officiers de guerre, ni tout le peuple, n'écouterent point la voix du Seigneur, pour demeurer dans le pays de Juda, *comme il le leur ordonnoit.*

4. Et non audivit Johanan filius Caree, & omnes principes bellatorum, & univerſus populus, vocem Domini, ut manerent in terra Juda.

5. Mais Johanan fils de Carée, & tous les autres officiers de guerre, prirent avec eux tous ceux qui étoient reſtés de Juda, & qui, ayant été diſperſés auparavant en divers pays, en étoient revenus pour demeurer dans le pays de Juda,

5. Sed tollens Johanan filius Caree, & univerſi principes bellatorum, univerſos reliquiarum Juda, qui reverſi fuerant de cunctis gentibus, ad quas fuerant antè diſperſi, ut habitarent in terra Juda :

6. les hommes, les femmes, les petits enfants, & les filles du Roi, & tous ceux que Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens avoit laiſſés avec Godolias fils d'Ahicam, fils de Saphan ; & avec eux le prophete Jérémie & Baruch fils de Nérias ;

6. viros, & mulieres, & parvulos, & filias regis, & omnem animam quam reliquerat Nabuzardan princeps militiæ cum Godolia filio Ahicam filii Saphan, & Jeremiam prophetam, & Baruch filium Neriæ.

7. Et ingreſſi ſunt terram Ægypti, quia non obedierunt voci Domini: & venerunt uſque ad Taphnis.

7. & ils entrerent en Egypte, parce qu'ils ne voulurent point obéir à la voix du Seigneur : & ils vinrent juſqu'à Taphnis, *capitale de ce royaume, & le ſéjour ordinaire du Roi.*"

8. Et factus eſt ſermo Domini ad Jeremiam in Taphnis, dicens?

8. Alors le Seigneur parla à Jérémie, lorſqu'il étoit dans Taphnis, & il lui dit:

9. Sume lapides grandes in manu tua, & abſcondes eos in crypta, quæ eſt ſub muro lateritio in porta domûs Pharaonis in Taphnis, cernentibus viris Judæis :

9. Prenez de grandes pierres dans votre main, & cachez-les dans la voûte qui eſt ſous la muraille de brique " à la porte de la maiſon de Pharaon à Taphnis, en préſence de quelques Juifs :

10. & dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Ecce ego mittam & aſſumam Nabuchodonoſor regem Babylonis ſervum meum : & ponam thronum ejus ſuper lapides iſtos, quos abſcondi, & ſtatuet ſolium ſuum ſuper eos.

10. & vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Je vais mander & faire venir Nabuchodonoſor Roi de Babylone, mon ſerviteur, *& l'exécuteur de mes volontés.* Je mettrai ſon trône ſur ces pierres que j'ai cachées ; & il y établira le ſiege de ſa puiſſance. "

11. Veniénſque percutiet terram Ægypti ; quos in mortem, in mortem ; & quos in captivitatem, in captivitatem ; & quos in gladium, in gladium.

11. Il viendra, " & il détruira le pays d'Egypte ; & il portera la mort à qui *eſt deſtiné à* la mort, la captivité à qui *doit ſouffrir* la captivité, & l'épée à qui *doit périr par* l'épée.

℣. 7. D. Calmet croit qu'elle eſt la même que *Daphnæ Peluſiæ*, qui eſt la premiere ville d'Egypte, en venant de la Judée.

℣. 9. Hébr. autr. & cachez-les dans le mortier ſous le pavé de brique qui eſt à l'entrée de la maiſon de Pharaon, &c.

℣. 10. Hébr. autr. & il tendra ſon pavillon.

℣. 11. On lit dans l'Hébreu UBAH au féminin, pour UBA au maſculin, *& veniet* : les Rabbins en conviennent.

12. Il mettra le feu " dans les temples des dieux " de l'Egypte ; il brûlera les temples, & emménera les dieux captifs; il ſe revêtira *des dépouilles* de l'Egypte, " comme un berger ſe couvre de ſon manteau; & il s'en retournera en paix, *ſans que perſonne puiſſe s'y oppoſer.*

13. Il briſera les ſtatues " de la maiſon *conſacrée à l'honneur* du ſoleil; *il briſera, dis-je, ces ſtatues* qui ſont *en grand nombre* dans l'Egypte, & il conſumera par le feu les temples des dieux de l'Egypte.

12. Et ſuccendet ignem in delubris deorum Ægypti, & comburet ea, & captivos ducet illos : & amicietur terrâ Ægypti, ſicut amicitur paſtor pallio ſuo : & egredietur inde in pace.

13. Et conteret ſtatuas domûs Solis, quæ ſunt in terra Ægypti: & delubra deorum Ægypti comburet igni.

℣. 12. On lit dans l'Hébreu UHSTI, *& ſuccendam*, pour UHSIT, *& ſuccendet.*

Ibid. Hébr. autr. dans les palais des grands. Le mot Hébreu ÆLHIM, *dii*, s'entend également des Dieux, & de ceux qui par leur grandeur & leur dignité les repréſentent ſur la terre. La même expreſſion eſt répétée dans le ℣. ſuiv. où elle convient mieux aux temples des Dieux.

Ibid. Litt. il ſe revêtira de la terre d'Egypte, *il s'appropriera ce pays, & en fera la conquête avec une extrême facilité*, comme un paſteur, &c.

℣. 13. L'Hébreu ſe pourroit entendre des obéliſques de l'Egypte, & ſe pourroit traduire : Il briſera les obéliſques de la maiſon du ſoleil, *de ce temple* qui eſt dans l'Egypte.

CHAPITRE XLIV.

Jérémie reprend de leur idolatrie les Juifs qui étoient en Egypte ; & leur annonce les vengeances du Seigneur. Ils s'obſtinent à perſiſter dans leur idolatrie. Il réitere ſes reproches & ſes menaces. Il annonce la priſe du Roi d'Egypte.

1. VErbum quod factum eſt per Jeremiam ad omnes Judæos qui habitabant in terra Ægypti, habitantes in Magdalo, & in Taphnis, & in Memphis, & in terra Phatures, dicens :

1. PArole *de Dieu* adreſſée à Jérémie, " *pour la porter* à tous les Juifs qui habitoient dans le pays d'Egypte, à Magdalo, à Taphnis, à Memphis, & dans le pays de Phaturès. "

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Vos vidiſtis omne malum iſtud quod adduxi ſuper Jeruſalem, & ſuper omnes urbes Juda : & ecce deſertæ ſunt hodie, & non eſt in eis habitator :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Vous avez vu tous les maux que j'ai fait venir ſur Jéruſalem, & ſur toutes les villes de Juda ; vous voyez qu'elles ſont aujourd'hui déſertes & ſans aucun habitant,

3. propter malitiam quam fecerunt ut me ad iracundiam provocarent, & irent ut ſacrificarent, & colerent deos alienos, quos neſciebant & illi, & vos, & patres veſtri.

3. parce qu'ils ont irrité ma colere par les crimes qu'ils ont commis, en ſacrifiant " à des dieux étrangers, & en adorant " ceux qui n'étoient connus, ni d'eux, ni de vous, ni de vos peres, *malgré toutes les remontrances que je leur ai faites.*

℣. 1. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. On connoît *Magdalum* dans la baſſe Egypte à douze milles de Peluſe ; *Taphnis* étoit à ſeize milles de cette même ville. *Memphis* étoit la capitale de l'Egypte ſupérieure. On connoît dans l'Egypte le canton de *Phaturès* : on croit qu'il étoit auſſi dans l'Egypte ſupérieure.

℣. 3. Hébr. litt. en brûlant de l'encens.

Ibid. Hébr. litt. & en ſervant.

4. *Car* j'ai eu un très-grand ſoin de vous " envoyer tous mes ſerviteurs, & *tous mes* prophetes, " & de vous faire dire par eux : Ne commettez point toutes ces abominations que je déteſte.

4. Et miſi ad vos omnes ſervos meos prophetas, de nocte conſurgens, mittenſque & dicens : Nolite facere verbum abominationis hujuſcemodi, quam odivi.

5. Et cependant ils ne m'ont point écouté ; ils n'ont point obéi à ma voix, pour ſe convertir de leur méchanceté, & ne plus ſacrifier " aux dieux étrangers.

5. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem ſuam, ut converterentur à malis ſuis, & non ſacrificarent diis alienis.

6. Ainſi ma colere & ma fureur ſe ſont allumées ; " elles ont embraſé les villes de Juda, & les grandes places de Jéruſalem, qui ont été changées en cette ſolitude, & en cet abandonnement " où on les voit aujourd'hui.

6. Et conflata eſt indignatio mea & furor meus : & ſuccenſa eſt in civitatibus Juda, & in plateis Jeruſalem : & verſæ ſunt in ſolitudinem & vaſtitatem ſecundùm diem hanc.

7. Et maintenant voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Pourquoi commettez-vous un ſi grand mal contre vous-mêmes ? *& pourquoi êtes-vous aſſez inſenſés* pour *m'obliger à* faire mourir parmi vous, & *à exterminer* du milieu de Juda les hommes, les femmes, & les petits enfants, & ceux qui ſont encore à la mammelle, pour *me forcer de* vous mettre en un état où il ne reſte plus rien de vous,

7. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael : Quare vos facitis malum grande hoc contra animas veſtras, ut intereat ex vobis vir & mulier, parvulus & lactens, de medio Judæ, nec relinquatur vobis quicquam reſiduum :

8. pour irriter ma colere par les œuvres de vos mains, en ſacrifiant " à des dieux étrangers au pays d'Egypte, où

8. provocantes me in operibus manuum veſtrarum, ſacrificando diis alienis

℣. 4. Au lieu de ALICM, *ad vos*, l'Interprete Syrien a lu ALIHM, *ad eos*, d'envoyer vers eux ; ce qui paroît s'accorder mieux avec l'expreſſion du ℣. ſuiv. *& non audierunt.*

Ibid. Autrement & à la lettre : tous les prophetes mes ſerviteurs.

℣. 5. Hébr. litt. ne plus brûler de l'encens.

℣. 6. Hébr. ſe ſont repandues.

Ibid. Hébr. litt. cette déſolation.

℣. 8. Hébr. lit. en brûlant de l'encens.

alienis in terra Ægypti, in quam ingreſſi eſtis ut habitetis ibi, & diſpereatis, & ſitis in maledictionem & in opprobrium cunctis gentibus terræ?

9. Numquid obliti eſtis mala patrum veſtrorum, & mala regum Juda, & mala uxorum ejus, & mala veſtra, & mala uxorum veſtrarum, quæ fecerunt in terra Juda, & in regionibus Jeruſalem?

10. Non ſunt mundati uſque ad diem hanc: & non timuerunt, & non ambulaverunt in lege Domini, & in præceptis meis, quæ dedi coram vobis & coram patribus veſtris.

11. Ideò hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Ecce ego ponam faciem meam in vobis in malum: & diſperdam omnem Judam.

12. Et aſſumam reliquias Judæ; qui poſuerunt facies ſuas ut ingre-

vous êtes allés établir votre demeure, *non pour y trouver votre ſalut, comme vous l'eſpériez, mais* pour y périr malheureuſement, & pour être la malédiction & l'opprobre de toutes les nations de la terre, *comme vous le ſerez, à cauſe de votre déſobéiſſance & de votre idolatrie? Vous ne devez pas en douter.*

9. *En effet*, avez-vous oublié les crimes de vos peres, les crimes des Rois de Juda, les crimes de leurs " femmes, vos propres crimes, & les crimes de vos propres femmes, qu'elles ont commis dans le pays de Juda, & dans les différents quartiers de Jéruſalem? *Les avez-vous, dis-je, oubliés, ces crimes, & les maux qu'ils ont attirés ſur tous ceux qui les ont commis.*

10. *Cependant* ils ne s'en ſont point purifiés " juſqu'à ce jour; ils n'ont point eu ma crainte *devant les yeux*; ils n'ont point marché dans la loi du Seigneur, " ni dans les préceptes que je vous avois donnés, & à vos peres.

11. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Je ne vous regarderai plus à l'avenir, que pour répandre des maux ſur vous: " je perdrai tout Juda. *Amos.* IX. 4

12. Je prendrai les reſtes de ce peuple, qui ſe ſont opiniâtrés à vouloir venir dans l'Egypte, pour y habiter *mal-*

℣. 9. C'eſt-à-dire, que ſi c'étoit *uxorum* le pronom devroit être *eorum*; mais il y a lieu de préſumer qu'au lieu de NSIU, *uxorum ejus*, il faudroit lire SRIU *principum ejus*: les Crimes des Rois de Juda & les crimes de ſes princes. Les Septante ont lu *principes.*

℣. 10. Hébr. ils n'ont point été briſés *de douleur & de repentir.*

Ibid. Hébr. litt. dans ma loi.

℣. 11. Litt. Je tournerai ma face contre vous pour votre malheur & pour perdre tout Juda.

gré ma defenſe; & ils périront tous en Egypte: ils mourront par l'épée & par la famine; ils ſeront conſumés, depuis le plus petit juſqu'au plus grand: ils mourront, *dis-je*, par l'épée & par la famine; & ils deviendront l'objet de l'exécration, " de l'étonnement, de la malédiction & des inſultes *de tous les hommes*.

derentur terram Ægypti, & habitarent ibi; & conſumentur omnes in terra Ægypti: cadent in gladio & in fame; & conſumentur à minimo uſque ad maximum: in gladio & in fame morientur; & erunt in jusjurandum, & in miraculum, & in maledictionem, & in opprobrium.

13. Car je punirai les habitants d'Egypte comme j'ai puni ceux de Jéruſalem, par l'épée, par la famine, & par la peſte.

13. Et viſitabo ſuper habitatores terræ Ægypti, ſicut viſitavi ſuper Jeruſalem, in gladio, & fame, & peſte.

14. Et, de tout ce reſte de Juifs qui ſont venus en Egypte pour y demeurer, il n'y aura perſonne qui retourne au pays de Juda, " vers lequel ils tiennent ſans ceſſe leur ame élevée par le deſir d'y retourner & de s'y établir de nouveau, ſinon ceux qui auront fui *de l'Egypte; car tous les autres périront avec elle, & ſeront enveloppés dans ſa ruine.*

14. Et non erit qui effugiat, & ſit reſiduus de reliquiis Judæorum, qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti: & revertantur in terram Juda, ad quam ipſi elevant animas ſuas ut revertantur, & habitent ibi: non revertentur niſi qui fugerint.

15. Tous ces hommes *à qui Jérémie adreſſoit ces paroles*, ſachant que leurs femmes ſacrifioient " aux dieux étrangers; & toutes les femmes *idolâtres* "

15. Reſponderunt autem Jeremiæ omnes viri, ſcientes quòd ſacrificarent uxores eorum diis alie-

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 14. La Vulgate exprime à la lettre la lecture de l'Hébreu, qui ſemble lier ces mots, *ut peregrinentur ... & revertantur*: mais les Septante qui ne liſoient pas la conjonction &, ont très-bien compris que le ſens eſt *qui ſit reſiduus .. & revertatur*, ou comme porte l'Hébreu *ad revertendum*.

℣. 15. Hébr. litt. brûloient de l'encens. *Ibid.* c. à. d. les femmes de ces Juifs mêmes, mais qui s'étoient livrées à l'idolatrie.

nis, & univerſæ mulieres, quarum ſtabat multitudo grandis, & omnis populus habitantium in terra Ægypti in Phatures, dicentes:

qui étoient là en grand nombre, & tout le peuple qui demeuroit en Egypte en Phaturès, répondirent à Jérémie:

16. Sermonem quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audiemus ex te:

16. Nous ne recevrons point de votre bouche les paroles que vous nous dites au nom du Seigneur;

17. ſed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore noſtro, ut ſacrificemus reginæ cœli, & libemus ei libamina, ſicut fecimus nos, & patres noſtri, reges noſtri, & principes noſtri, in urbibus Juda & in plateis Jeruſalem: & ſaturati ſumus panibus, & benè nobis erat, malúmque non vidimus.

17. mais nous exécuterons les vœux que nous avons prononcés par notre bouche, en ſacrifiant " à la Reine du ciel, " *comme nous le lui avons promis*, & en lui offrant des oblations " comme nous avons fait, nous & nos peres, nos Rois & nos princes, dans les villes de Juda, dans les places de Jéruſalem; *& cela avec fruit*: car alors nous avons eu tout en abondance, nous avons été heureux, & nous n'avons ſouffert aucun mal.

18. Ex eo autem tempore, quo ceſſavimus ſacrificare reginæ cœli, & libare ei libamina, indigemus omnibus, & gladio & fame conſumpti ſumus.

18. Mais, depuis le temps que nous avons ceſſé de ſacrifier à la reine du ciel, & de lui préſenter nos offrandes, " nous avons été réduits à la derniere indigence, & nous avons été conſumés par l'épée & par la famine.

19. Quòd ſi nos ſacrificamus reginæ cœli, & libamus ei libamina: num-

19. Si *après cela* nous ſacrifions à la reine du ciel, & ſi nous lui faiſons des oblations, " *avons-nous tort? D'ail-*

℣. 17. Hébr. litt. en brûlant de l'encens. *Ibid.* c. à. d. à la lune. Voyez la *Diſſertation ſur les divinités Phéniciennes*, à la tête du Livre des Juges.

Ibid. Litt. des libations. On lit dans l'Hébreu *ad adolendum*, ... *& libandum*, pour *& ad libandum*.

℣. 18. Hébr. litt. de brûler de l'encens... & de lui répandre des libations.

℣. 19. Hébr. litt. Si nous brûlons de l'en-

leurs, eſt-ce ſans *le conſentement de* nos maris " *que nous en uſons de la ſorte*, & que nous faiſons des gâteaux pour l'honorer, " & pour lui préſenter nos oblations ? "

20. Jérémie répondit à tout le peuple, aux hommes, aux femmes, & à toute l'aſſemblée qui lui avoit fait cette réponſe, & leur dit : *Comment pouvez-vous vous vanter d'avoir été heureux ſous la protection de vos idoles ?*

21. *Au contraire*, le Seigneur ne s'eſt-il pas ſouvenu des ſacrifices *abominables* que vous *leur* avez offerts " dans les villes de Juda & dans les places de Jéruſalem, vous & vos peres, vos Rois & vos princes, & tout le peuple ? & ſon cœur n'en a-t-il pas été touché *d'indignation contre vous ?*

22. *En effet*, le Seigneur ne pouvoit plus ſupporter votre malice & vos inclinations corrompues, à cauſe des abominations que vous avez commiſes : " & c'eſt pour cela que votre terre a été réduite dans la déſolation où elle eſt aujourd'hui, & qu'elle eſt devenue l'étonnement & l'exécration de ceux qui la

quid ſine viris noſtris fecimus ei placentas, ad colendum eam, & libandum ei libamina ?

20. Et dixit Jeremias ad omnem populum, adversùm viros, & adversùm mulieres, & adversùm univerſam plebem, qui reſponderant ei verbum, dicens :

21. Numquid non ſacrificium, quod ſacrificaſtis, in civitatibus Juda, & in plateis Jeruſalem, vos & patres veſtri, reges veſtri, & principes veſtri, & populus terræ, horum recordatus eſt Dominus, & aſcendit ſuper cor ejus ?

22. Et non poterat Dominus ultrà portare propter malitiam ſtudiorum veſtrorum, & propter abominationes quas feciſtis : & facta eſt terra veſtra in deſolationem, & in

cens... & ſi nous lui répandons des libations.

Ibid. L'enchaînement du texte donne aſſez lieu de préſumer que ce ſont des hommes, & non pas des femmes, qui parlent : & en effet dans l'Hébreu on lit au commencement de ce verſet MQTRIM, *adolentes*, au maſculin ; ce qui donne lieu de ſoupçonner qu'au lieu de ANSINU, *viris noſtris*, il faudroit lire USRINU, *principibus noſtris* : eſt-ce ſans nos princes ?

Ibid. On lit dans l'Hébreu le mot LHASBH, que l'on ſuppoſe ſignifier *ad idololatricum cultum exhibendum ei* La Vulgate ſuppoſe LHABDH, *ad colendum eum.*

Ibid. Litt. nos libations.

℣. 21. Hébr. litt. de l'encens que vous *leur* avez brûlé.

℣. 22. Autrement & ſelon l'Hébreu : ni les abominations, &c.

ſtuporem, & in maledictum, eo quòd non ſit habitator ſicut eſt dies hæc.

23. Propterea quòd ſacrificaveritis idolis, & peccaveritis Domino, & non audieritis vocem Domini, & in lege, & in præceptis & in teſtimoniis ejus non ambulaveritis: Idcircò evenerunt vobis mala hæc, ſicut eſt dies hæc.

24 Dixit autem Jeremias ad omnem populum, & ad univerſas mulieres: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui eſtis in terra Ægypti:

25. Hæc inquit Dominus exercituum Deus Iſrael, dicens: Vos, & uxores veſtræ, locuti eſtis ore veſtro, & manibus veſtris impleſtis, dicentes: Faciamus vota noſtra, quæ vovimus, ut ſacrificemus reginæ cœli,

voient, ſans qu'il y ait plus perſonne qui y demeure.

23. Tous ces maux qui vous affligent aujourd'hui, vous ſont arrivés, parce que vous avez ſacrifié " aux idoles; que vous avez péché contre le Seigneur; que vous n'avez point écouté ſa voix, & que vous n'avez point marché dans ſa loi, dans ſes préceptes & dans ſes ordonnances.

24. Jérémie dit encore à tout le peuple, & à toutes les femmes: Ecoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui êtes en Egypte:

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Vous avez parlé, vous & vos femmes, *vous avez fait des promeſſes à vos idoles*, & vos mains ont accompli les paroles *qui étoient ſorties* de votre bouche. " Rendons, avez-vous dit, les vœux que nous avons faits; ſacrifions à la reine du ciel, *comme nous l'avons promis*; & préſentons-lui nos offrandes. " *Et à l'inſtant*

℣. 23. Hébr. litt. que vous avez brûlé de l'encens.

℣. 25. Ce texte paroît avoir ſouffert de la main des Copiſtes. On y lit UTDBRNH, *& locutæ eſtis* ou *& locutæ ſunt*, au féminin. La conjonction *&* eſt aſſez viſiblement une faute de Copiſte. Dans le Grec, elle ne ſe trouve ni devant ce verbe ni devant *uxores veſtræ*. Enſuite le verbe *impleſtis*, MLATM, eſt au maſculin: ce qui donne lieu de préſumer qu'il ſe rapporte au pronom maſculin *vos*, ATM, qui a pu être tranſpoſé, en ſorte que le ſens pourroit être: *Uxores veſtræ locutæ ſunt juxta os veſtrum, & vos per manus earum impleſtis*: Vos femmes ont parlé ſelon les vœux de votre bouche, & vous avez accompli ces vœux par leurs mains. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de BFICM, *in ore veſtro*, ou *per os veſtrum*, on auroit pu lire CFICM, *juxta os veſtrum*; & qu'au lieu de UBIDICM, *& per manus veſtras*, ou auroit pu lire UBIDIIN, *& per manus earum*. Comme ces vœux s'addreſſoient à la reine du ciel, c'étoit par la main des femmes qu'ils étoient acquités.

Ibid. Hébr. litt. brûlons de l'encens.... & répandons-lui nos libations.

vous avez accompli vos vœux, & ils ont été ſuivis de vos œuvres. "

& libemus ei libamina. Impleſtis vota veſtra, & opere perpetraſtis ea.

26. C'eſt pourquoi écoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui habitez dans l'Egypte : J'ai juré par mon grand nom, dit le Seigneur, que mon nom ne ſera plus nommé à l'avenir par la bouche d'aucun homme Juif dans tout le pays d'Egypte, & qu'ils ne diront plus, Vive le Seigneur Dieu ; *parce que je les ferai tous périr.*

26. Ideò audite verbum Domini, omnis Juda, qui habitatis in terra Ægypti : Ecce ego juravi in nomine meo magno, ait Dominus : quia nequaquam ultrà vocabitur nomen meum ex ore omnis viri Judæi, dicentis : Vivit Dominus Deus, in omni terra Ægypti.

27. Je veillerai ſur eux, non pour leur bonheur, mais pour leur malheur; & tous les hommes de Juda qui ſont en Egypte, périront par l'épée & par la famine, juſqu'à ce qu'il ſoient exterminés entiérement.

27. Ecce ego vigilabo ſuper eos in malum, & non in bonum : & conſumentur omnes viri Juda, qui ſunt in terra Ægypti, gladio & fame, donec penitùs conſumantur.

28. Il n'y en aura qu'un petit nombre qui retourneront du pays d'Egypte dans le pays de Juda ; *ſavoir* ceux qui auront fui l'épée *en ſortant d'Egypte :* & tout ce qui reſte d'hommes de Juda, qui ſe ſont retirés en Egypte pour y demeurer, ſauront par expérience de qui la parole ſera accomplie ; ſi ce ſera la mienne, ou la leur.

28. Et qui fugerint gladium, revertentur de terra Ægypti in terram Juda viri pauci : & ſcient omnes reliquiæ Juda ingredientium terram Ægypti, ut habitent ibi, cujus ſermo compleatur, meus, an illorum.

29. Et voici le ſigne que je vous donne, dit le Seigneur, *pour vous aſſurer* que je vous punirai en ce lieu, afin que vous ſachiez que les maux que je vous

29. Et hoc vobis ſignum, ait Dominus, quòd viſitem ego ſuper vos in loco iſto : ut ſciàtis

Ibid. Dans l'Hébreu les verbes ſont au féminin, & peuvent également ſe prendre en ſeconde ou troiſieme perſonne : en ſorte que le ſens pourroit être : » Elles ont confirmé vos vœux *par leur propre bouche*, & elles les » ont accomplis *par leurs propres mains*.

quia verè complebuntur ſermones mei contra vos in malum.

ai prédits, arriveront véritablement.

30. Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam Pharaonem Ephree regem Ægypti in manu inimicorum ejus, & in manu quærentium animam illius : ſicut tradidi Sedeciam regem Juda in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis inimici ſui, & quærentis animam ejus.

30. Voici ce que dit le Seigneur : Je vais livrer Pharaon Ephrée * Roi d'Egypte entre les mains de ſes ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, comme j'ai livré Sédécias Roi de Juda entre les mains de Nabuchodonoſor Roi de Babylone ſon ennemi, qui cherchoit à lui ôter la vie.

*. 30. c. à. d. Après fils de Pſammis & petit-fils de Néchao.

CHAPITRE XLV.

Le Seigneur reprend Baruch qui ſe plaignoit de ne point trouver de repos : il lui promet de lui conſerver la vie au milieu des maux dont les autres ſeront accablés.

1. VErbum quod locutus eſt Jeremias propheta ad Baruch filium Neriæ, cùm ſcripſiſſet verba hæc in libro ex ore Jeremiæ, anno quarto Joakim filii Joſiæ regis Juda, dicens :

1. PArole que le prophete Jérémie dit à Baruch fils de Nérias, * lorſqu'il eut écrit dans un livre ces paroles que Jérémie lui dictoit, la quatrieme année de Joakim fils de Joſias Roi de Juda : Jérémie lui dit :

Av. l'Err Chr. Vulg. 606.

*. 1. Quoique cette prophétie & celles des Chapitres ſuivants, ſoient hors de leur place ſelon l'ordre chronologique ; cependant il paroît qu'elles ont été raſſemblées ici à deſſein, comme entiérement diſtinguées de celles qui précedent. Les précédentes regardent les maiſons d'Iſraël & de Juda, & particuliérement Juda & Jéruſalem : celle-ci concerne Baruch ; les ſuivantes ont pour objet les nations infideles, telles que les Egyptiens, les Philiſtins, les Moabites, &c.

2. Voici ce que le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, vous dit, à vous, ô Baruch :

3. Vous avez dit : Hélas, que je ſuis malheureux ! le Seigneur m'a ajouté douleur ſur douleur ; je me ſuis laſſé à force de gémir, & je ne puis trouver de repos.

4. *C'eſt pourquoi* voici ce que vous lui ditez, *m'a* dit le Seigneur : Je vais détruire ceux que j'ai édifiés, je vais arracher ceux que j'ai plantés, & *je perdrai* toute cette terre *qui m'a été ſi chere.* "

5. Et après cela, chercherez-vous pour vous-même, *ô Baruch*, quelque choſe de grand & d'*avantageux ?* N'en cherchez point, *& contentez-vous de la différence que je mettrai entre votre ſort & celui des autres :* car j'accablerai de maux tous les hommes, dit le Seigneur ; & *pour vous*, je vous conſerverai la vie, & je vous ſauverai, " en quelque lieu que vous vous retiriez.

2. Hæc dicit Dominus Deus Iſrael ad te, Baruch :

3. Dixiſti : Væ miſero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, & requiem non inveni.

4. Hæc dicit Dominus : Sic dices ad eum : Ecce quos ædificavi, ego deſtruo : & quos plantavi, ego evello, & univerſam terram hanc.

5. Et tu quæris tibi grandia ? noli quærere : quia ecce ego adducam malum ſuper omnem carnem, ait Dominus : & dabo tibi animam tuam in ſalutem, in omnibus locis, ad quæcumque perrexeris.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu *& omnem terram ipſam* : l'Interprete Chaldéen dit : *& omnem terram Iſrael quæ mihi (eſt) ipſa*, c'eſt-à-dire *quæ mea eſt*. Peut-être qu'au lieu de la particule UAT, c'eſt-à-dire, *&* avec la marque de l'accuſatif, il faudroit lire UAC *& utique*, ou UAE, *& etiam* : & enſuite le pronom LI, *mihi* : en ce ſens : *& utique* (ou *& etiam*) *omnis terra mihi (eſt) ipſa* : c'eſt-à-dire, *mea eſt* : Et certes toute la terre eſt à moi.

℣. 5. Hébr. litt. Je vous donnerai votre ame comme une dépouille *priſe ſur l'ennemi.*

CHAPITRE

CHAPITRE XLVI.

Prophéties de la défaite des Egyptiens par Nabuchodonoſor à Charcamis ; de la déſolation de l'Egypte par le même Prince ; du rétabliſſement de l'Egypte ; de la délivrance & du retour des enfants de Jacob.

1. QUod factum eſt verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra gentes.

1. PArole du Seigneur au prophete Jérémie contre les nations.

2. Ad Ægyptum, adversùm exercitum Pharaonis Nechao regis Ægypti, qui erat juxta fluvium Euphraten in Charcamis, quem percuſſit Nabuchodonoſor rex Babylonis, in quarto anno Joakim filii Joſiæ regis Juda.

2. Contre l'Egypte, * & contre l'armée de Pharaon Néchao Roi d'Egypte, qui étoit près du fleuve d'Euphrate à Charcamis, qui fut défait par Nabuchodonoſor Roi de Babylone la quatrieme année de Joakim fils de Joſias Roi de Juda.

3. Præparate ſcutum & clypeum, & procedite ad bellum.

3. *Egyptiens*, préparez les armes * & les boucliers, & marchez au combat.

4. Jungite equos, & aſcendite, equites : ſtate in galeis, polite lanceas, induite vos loricis.

4. Que les chariots de guerre ſoient tout prêts, que les cavaliers montent à cheval ; mettez vos caſques, faites reluire vos lances, revêtez-vous de vos cuiraſſes.

5. Quid igitur? vidi ipſos pavidos, & terga vertentes, fortes eorum cæſos : fugerunt conciti, nec reſpexerunt : terror undique, ait Dominus.

5. Mais quoi ! je les vois tous effrayés, *ces Egyptiens* ; ils tournent le dos ; les plus vaillants ſont taillés en pieces ; ils ſe précipitent dans la fuite ſans regarder derriere eux : la terreur les environne de toutes parts, dit le Seigneur.

6. Non fugiat velox,

6. Que les plus vîtes à la courſe n'eſ-

* 2. Hébr. autr. *Prophétie adreſſée* à l'Egypte, touchant l'armée, &c.

* 3. Litt. les écus & les boucliers, c'eſt-à-dire, les grands & petits boucliers.

perent rien de leur fuite, & que les plus forts n'eſperent pas de pouvoir ſe ſauver : ils ont été vaincus vers l'aquilon, ſur le bord de l'Euphrate ; ils ont été renverſés par terre, *eux dont on diſoit il n'y a qu'un moment* :

7. Qui eſt celui-ci qui s'éleve comme un fleuve, & qui s'enfle comme les flots des grandes rivieres ?

8. L'Egypte ſe groſſit comme un fleuve, & ſes vagues écument comme celles des grandes rivieres ; elle dit en elle-même : Je ferai monter mes eaux, & je couvrirai toute la terre ; je perdrai la ville " *de Charcamis*, & ceux *des Chaldéens* qui l'habitent.

9. Montez à cheval, *Egyptiens*, *pour exécuter ces grands projets* ; courez ſur vos chariots de guerre, " que les vaillants s'avancent, *& avec eux* les Ethiopiens " & les Libyens armés de leurs boucliers, & les Lydiens armés *de leurs arcs* & lançant leurs fleches. " *Toutes ces forces réunies vous ſeront inutiles.*

10. *Car* ce jour eſt le jour du Seigneur, du Dieu des armées ; c'eſt le

nec ſalvari ſe putet fortis : ad Aquilonem juxta flumen Euphraten victi ſunt, & ruerunt.

7. Quis eſt iſte, quī quaſi flumen aſcendit : & veluti fluviorum intumeſcunt gurgites ejus ?

8. Ægyptus, fluminis inſtar aſcendit, & velut flumina movebuntur fluctus ejus, & dicet : Aſcendens operiam terram : perdam civitatem, & habitatores ejus.

9. Aſcendite equos, & exultate in curribus, & procedant fortes, Æthiopia & Libyes tenentes ſcutum, & Lydii arripientes & jacientes ſagittas.

10. Dies autem ille Domini Dei exercituum,

℣. 8. On lit dans l'Hébreu ABIDH AIR, peut-être pour ABID HAIR, *perdam civitatem* : ſi on l'entend d'une ſeule ville telle que Charcamis : mais le texte tel qu'il eſt, pourroit ſignifier toute ville indéfiniment : le ſens alors ſeroit : je perdrai les villes & ceux qui les habitent.

℣. 9. Hébr. autr. que les chariots répandent leur éclat, c'eſt-à-dire, faſſent briller les tranchants dont ils ſont armés.

Ibid. Hébr. ceux de Phut. » D. Calmet croit que ce pourroient être les habitants du Nome Phtenéthu ou Phtemphu dans la baſſe Egypte : ce nome étoit le plus avancé vers la Libye.

Ibid. On ne connoît pas bien quel étoit le pays de ces Lydiens alliés, & peut-être voiſins de l'Egypte. Il y a grande apparence que ce ſont les Lybiens. Il a été facile de confondre en Hébreu LUBIM, *Lybii*, avec LUDIM, *Lydii*. Voyez dans Nahum III. 9. où *Phut* & *Lubim* ſont rendus dans la Vulgate par *Africa* & *Lybii*.

Ibid. Hébr. litt. prenant, & tendant leurs arcs. La conjonction & n'y eſt pas, & le mot TFSI, *arripientes*, n'eſt que la répétition de celui que la Vulgate vient d'exprimer par *tenentes* : ce qui donne lieu de préſumer que cette répétition n'eſt qu'une faute de Copiſte, & que le ſens ſeroit ſimplement : *& Lydii tendentes arcum*, & les Lydiens tendants leurs arcs.

dies ultionis, ut ſumat vindictam de inimicis ſuis : devorabit gladius, & ſaturabitur, & inebriabitur ſanguine eorum : victima enim Domini Dei exercituum in terra Aquilonis juxta flumen Euphraten.

jour de la vengeance, *le jour* où il ſe vengera lui-même de *tous ces peuples qui ſont* ſes ennemis : l'épée dévorera leur chair, & s'en ſoulera, & elle s'enivrera de leur ſang ; car *cette multitude de peuples différents unis à l'Egypte, eſt véritablement* la victime du Seigneur, du Dieu des armées, *qui* ſera égorgée au pays de l'Aquilon ſur le bord de l'Euphrate.

11. Aſcende in Galaad, & tolle reſinam, virgo filia Ægypti : fruſtrà multiplicas medicamina ; ſanitas non erit tibi.

11. Montez en Galaad, & prenez du baume, " ô vierge, fille de l'Egypte. *Cette précaution eſt inutile* ; en vain vous multipliez les remedes, vous ne guérirez point de vos plaies. "

12. Audierunt gentes ignominiam tuam, & ululatus tuus replevit terram : quia fortis impegit in fortem, & ambo pariter conciderunt.

12. Le bruit de votre honteuſe fuite s'eſt fait entendre parmi les nations ; & vos hurlements ont rempli le monde, parce que *la précipitation avec laquelle vous fuyiez, a fait que* le fort a choqué le fort, & qu'ils ſe ſont tous deux renverſés par terre.

13. Verbum quod locutus eſt Dominus ad Jeremiam prophetam, ſuper eo quòd venturus eſſet Nabuchodonoſor rex Babylonis, & percuſſurus terram Ægypti.

13. Parole que le Seigneur dit au prophete Jérémie, ſur ce que Nabuchodonoſor Roi de Babylone devoit venir en Egypte, & tailler en pieces les Egyptiens."

14. Annuntiate Ægypto, & auditum facite in Magdalo, & reſonet in

14. Annoncez en Egypte, faites entendre votre voix à Magdalo," & faites-la retentir à Memphis & à Taphnis, &

℣. 11. Litt. de la réſine. *Supr.* VIII. 22. *Ibid.* Hébr. litt. il n'y a point pour vous d'emplâtre ; *il n'y a point de médicament qui puiſſe guérir vos plaies.* On lit dans l'Hébreu irréguliérement HRBITI pour HRBIT, *multiplicas*, ſelon les Rabbins.

℣. 13. C'eſt une nouvelle prophétie. La précédente ſe rapporte à l'expédition de Nabuchodonoſor contre les Egyptiens à Charcamis, ſous le regne de Néchao, dix-huit ans avant la priſe de Jéruſalem : celle-ci ſe rapporte à l'expédition de Nabuchodonoſor contre les Egyptiens dans l'Egypte même ſous le regne d'Apriès, petit-fils de Néchao, ſeize ans après la priſe de Jéruſalem.

℣. 14. Voyez la note du chap. XLIV. ℣. 1.

dites *aux habitants de ces villes* : Préſentez-vous *en armes*, & tenez-vous tous prêts *à vous bien défendre*, parce que l'épée a déjà dévoré " tout ce qui eſt autour de vous.

Memphis, & in Taphnis; dicite: Sta, & præpara te: quia devorabit gladius ea quæ per circuitum tuum ſunt.

15. Pourquoi les plus vaillants d'entre vous ſont-ils tombés morts & pourris ſur la terre ? " Ils n'ont pu demeurer fermes, parce que le Seigneur les a renverſés.

15. Quare computruit fortis tuus ? non ſtetit : quoniam Dominus ſubvertit eum.

16. Ils ſont tombés en foule ; ils ont été terraſſés les uns ſur les autres. *Alors les étrangers qui s'étoient établis en Egypte, ou qui étoient venus à ſon ſecours, ont été tout effrayés*, & ils ont dit : Allons, retournons à notre peuple & au pays de notre naiſſance, & fuyons de devant l'épée de *celui qui vient fondre ſur nous avec la rapidité de* la colombe, *dont il porte la figure dans ſes étendarts.* "

16. Multiplicavit ruentes cecidítque vir ad proximum ſuum, & dicent : Surge, & revertamur ad populum noſtrum, & ad terram nativitatis noſtræ, à facie gladii columbæ.

17. Appellez à l'avenir Pharaon Roi d'Egypte *d'un nom qui ſignifie Roi de tumulte ; car* le temps a apporté le tumulte *dans ſon pays où nous croyions trouver la paix.* "

17. Vocate nomen Pharaonis regis Ægypti ; tumultum adduxit tempus.

18. Je jure par moi-même, dit le Roi, qui a pour nom, le Seigneur des armées, que *vous ne la trouverez point en Egypte, cette paix ; car Nabuchodonoſor y* venant, paroîtra *au deſſus de Pharaon*, comme le Thabor *paroît* au deſſus des montagnes *qui l'environnent*, & comme le *mont* Carmel *qui commande* à la mer. "

18. Vivo ego, (inquit rex, Dominus exercituum nomen ejus,) quoniam ſicut Thabor in montibus, & ſicut Carmelus in mari, veniet.

Ibid. L'Hébreu & les Septante s'expriment ainſi au paſſé. Nabuchodonoſor ne vint en Egypte qu'après avoir ravagé tous les pays voiſins.

℣. 15. Hébr. autr. abattus *& renverſés*, On lit dans l'Hébreu ABBIC, *fortes tui* : mais tous les verbes ſont au ſingulier, ce qui donne lieu de préſumer qu'on a dû lire ABIRC, *fortis tuus* : ſoit qu'on l'entende du Roi d'Egypte, ou collectivement de ſes plus vaillants hommes.

℣. 16. Hébr. autr. de devant l'épée du deſtructeur, *de l'ennemi.* " Voyez au chap. XXV. ℣. 38. & au chap. L. 16. La colombe étoit ſur les étendarts des Aſſyriens : on a ſuppoſé qu'elle pouvoit être ſur ceux des Chaldéens : & le mot HIUNH, peut ſignifier *columbæ* ou *opprimentis.*

℣. 17. Hébr. autr. Ils ſe ſont alors écriés : O Pharaon roi d'Egypte, le temps marqué *pour la déſolation de ce pays*, a fait venir *au milieu de nous* le tumulte *des armes.*

℣. 18. Autr. & *ſa puiſſance réſiſtera aux mouvements des Egyptiens*, comme le Car-

19. Vaſa tranſmigrationis fac tibi, habitatrix filia Ægypti: quia Memphis in ſolitudinem erit, & deſeretur & inhabitabilis erit.

19. O fille habitante de l'Egypte, préparez ce qui doit vous ſervir dans votre captivité, parce que Memphis, *cette ville ſi grande & ſi peuplée*, ſera réduite en un déſert; elle ſera abandonnée, " & elle deviendra inhabitable.

20. Vitula elegans atque formoſa Ægyptus: ſtimulator ab Aquilone veniet ei.

20. L'Egypte eſt comme une géniſſe belle & agréable; celui qui doit la piquer avec l'aiguillon, *& la dompter*, " viendra du pays du Nord. "

21. Mercenarii quoque ejus, qui verſabantur in medio ejus, quaſi vituli ſaginati verſi ſunt, & fugerunt ſimul, nec ſtare potuerunt: quia dies interfectionis eorum, venit ſuper eos, tempus viſitationis eorum.

21. Les ſoldats étrangers qu'elle entretenoit, qui étoient au milieu d'elle comme des veaux qu'on engraiſſe, ſe ſont tournés tout d'un coup *en arriere*, & ont pris la fuite, ſans pouvoir demeurer fermes; parce que le temps étoit venu où ils devoient être égorgés, le temps où Dieu devoit les viſiter *dans ſa colere*.

22. Vox ejus quaſi æris ſonabit: quoniam cum exercitu properabunt, & cum ſecuribus venient ei, quaſi cædentes ligna.

22. La voix de ſes ennemis " retentira comme *le bruit de* la trompette: " ils marcheront en hâte avec une grande armée, & ils viendront avec des coignées, " comme ceux qui vont abattre des arbres.

23. Succiderunt ſaltum ejus, ait Dominus, qui ſupputari non poteſt: multiplicati ſunt ſuper lo-

23. Ils couperont par le pied, dit le Seigneur, *les grands arbres de* ſa forêt; *ils extermineront les plus vaillants de l'Egypte*, qui étoient ſans nombre; " leur

mel à la mer *agitée*, *dont les flots viennent ſe briſer à ſes pieds*.

℣. 19. Hébr. litt. elle ſera détruite, & demeurera ſans habitants.

℣. 20. Hébr. autr. celui qui la doit abattre.

Ibid. On lit dans l'Hébreu BA, BA, *veniens veniens*, pour BA BH, *veniens in eam*. On ſous-entend *eſt*.

℣. 22. Ou plutôt & à la lettre: Sa voix, c. à. d. ſelon l'Hébreu: La voix de la fille de l'Egypte.

Ibid. Hébr. autr. comme le ſifflement du ſerpent. " C'eſt le ſens des Septante. On lit dans l'Hébreu CNHS, *quaſi ſerpentis*; la Vulgate ſuppoſe CNHST, *quaſi æris*. On y lit auſſi ILC, *ibit*, ou *euntis*: les Septante ſemblent avoir lu ILL, *ejulantis*, ou *ſibilantis*: comme la voix du ſerpent qui ſiffle.

Ibid. On ſe ſervoit autrefois à la guerre de haches d'armes.

℣. 23. Hébr. litt. ſa forêt qui étoit impénétrable, *ſon peuple nombreux*.

armée ſera comme une multitude de ſauterelles qui eſt innombrable.

24. La fille d'Egypte eſt couverte de confuſion, & elle a été livrée entre les mains du peuple d'aquilon.

25. *Car* le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël, a dit : Je vais viſiter *dans ma colere* le *lieu plein de* tumulte, *la ville* d'Alexandrie *où tout eſt en trouble, à cauſe de la multitude de ſes habitants.* " *Je viſiterai* Pharaon & l'Egypte, ſes dieux" & ſes Rois, Pharaon & ceux qui mettent leur confiance en lui.

26. Je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, entre les mains de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, & entre les mains de ſes ſerviteurs : & après cela, *je les rappellerai*, & je ferai encore habiter l'Egypte comme elle étoit autrefois, " dit le Seigneur.

Iſai. XLIII. 1. XLIV. 2. 27. *Si j'en uſe ainſi à l'égard de l'Egypte, & ſi je la rétablis après l'avoir détruite*, ne craignez point *que je vous abandonne entiérement*, vous, Jacob mon ſerviteur, *qui m'êtes beaucoup plus cher que l'Egypte :* & vous, Iſraël, ne vous épouvantez point, parce que quelque loin que vous ſoyez, je vous ſauverai,

cuſtas, & non eſt eis numerus.

24. Confuſa eſt filia Ægypti, & tradita in manus populi Aquilonis.

25. Dixit Dominus exercituum Deus Iſrael : Ecce ego viſitabo ſuper tumultum Alexandriæ, & ſuper Pharaonem & ſuper Ægyptum, & ſuper deos ejus, & ſuper reges ejus, & ſuper Pharaonem, & ſuper eos qui confidunt in eo.

26. Et dabo eos in manus quærentium animam eorum, & in manus Nabuchodonoſor regis Babylonis, & in manus ſervorum ejus : & poſt hæc habitabitur ſicut diebus priſtinis, ait Dominus.

27. Et tu ne timeas, ſerve meus Jacob, & ne paveas, Iſrael : quia ecce ego ſalvum te faciam de longinquo, & ſemen tuum de terra captivitatis tuæ : & revertetur Ja-

℣. 25. Hébr. litt. Je vais viſiter Amon de No, *appellée ailleurs No-Amon.* » S. Jérôme ſemble avoir été perſuadé que ce fut dans ce lieu que fut bâtie dans la ſuite Alexandrie. D. Calmet croit que *No-Amon* pourroit être Dioſpolis ſituée dans le Delta. Le nom de *Dioſpolis* ſignifie en Grec la ville de Jupiter, & le nom de *No-Amon*, en Hébreu, peut ſignifier la demeure d'Amon ou Ammon, qui étoit le Jupiter des Egyptiens.

Ibid. Sous le nom de *Dieux*, on pourroit entendre ici les grands de la nation, ceux qui après le roi y tiennent les premiers rangs.

℣. 26. Ce rétabliſſement de l'Egypte ſe rapporte au regne de Cyrus.

cob, & requieſcet, & proſperabitur: & non erit qui exterreat eum.

28. Et tu noli timere, ſerve meus Jacob, ait Dominus: quia tecum ego ſum, quia ego conſumam cunctas gentes, ad quas ejeci te: te verò non conſumam, ſed caſtigabo te in judicio, nec quaſi innocenti parcam tibi.

& je tirerai vos enfants du pays où vous êtes captifs: Jacob reviendra, il ſe repoſera en paix; tout lui réuſſira heureuſement, " & il n'y aura plus perſonne qui lui donne de la crainte.

28. N'ayez point de peur, vous, mon ſerviteur Jacob, dit le Seigneur, parce que je ſuis avec vous; car je perdrai tous les peuples parmi leſquels je vous ai banni: & pour vous, je ne vous perdrai point, *& je ne vous détruirai point entiérement*; mais je vous châtierai avec une juſte modération, ſans *néanmoins* vous épargner, comme ſi vous êtiez innocent. "

℣. 27. Hébr. autr. il ſera dans la tranquillité.

℣. 28. Hébr. autr. mais je vous châtierai ſelon le jugement, en ſorte que je ne vous laiſſe point impuni. » Voyez au Chap. x. ℣. 24. & au Chap. xxx. ℣. 11.

CHAPITRE XLVII.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonoſor contre les Philiſtins, après la priſe de Jéruſalem.

1. Quod factum eſt verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra Palæſthinos, antequam percuteret Pharao Gazam:

2. Hæc dicit Dominus: Ecce aquæ aſcendunt ab Aquilone, & erunt quaſi torrens inundans, & operient terram & plenitudi-

1. Parole du Seigneur au prophete Jérémie contre les peuples de la Paleſtine, *c'eſt-à-dire, contre les Philiſtins*, avant que Pharaon prit Gaza, *l'une de leurs principales villes.* "

2. Voici ce que dit le Seigneur: *Des troupes nombreuſes ſemblables à* de grandes eaux s'élevent de l'aquilon: " elles feront comme un torrent qui inondera les campagnes, qui couvrira la terre, & tout ce qu'elle contient, les villes & tous

℣. 1. On eſt partagé ſur le temps de la priſe de Gaza. Quelques-uns croient qu'elle fut priſe par Néchao, lorſqu'il revint des bords de l'Euphrate, après s'être rendu maître de Charcamis.

℣. 2. Ces grandes eaux repréſentent l'armée de Nabuchodonoſor qui vint fondre ſur les Philiſtins depuis la priſe de Jéruſalem, & apparemment pendant le ſiege de Tyr. *Infr.* ℣. 4.

ceux qui les habitent. *A l'approche de ces troupes terribles*, les hommes crieront, & tous ceux qui ſont ſur la terre, pouſſeront des hurlements,

nem ejus, urbem & habitatores ejus. Clamabunt homines, & ululabunt omnes habitatores terræ,

3. à cauſe du bruit éclatant des armes, & *des cris* des gens de guerre *de cette armée*, *à cauſe* de l'agitation de ſes chariots, & de la multitude *ou de la rapidité* de leurs roues. " Les peres n'ont pas ſeulement regardé leurs enfants *pour les emporter*, tant leurs bras étoient abattus,

3. à ſtrepitu pompæ armorum, & bellatorum ejus, à commotione quadrigarum ejus, & multitudine rotarum illius. Non reſpexerunt patres filios manibus diſſolutis,

4. parce que le jour eſt venu auquel tous les Philiſtins doivent être ruinés, auquel Tyr & Sidon ſeront détruites, avec tout ce qui étoit venu à leur ſecours. " Car le Seigneur a mis au pillage les peuples de la Paleſtine, les reſtes de l'iſle de Cappadoce, *ou de Capthor*, " *déjà détruite par les Egyptiens.*

4. pro adventu diei, in quo vaſtabuntur omnes Philiſthiim, & diſſipabitur Tyrus & Sidon cum omnibus reliquis auxiliis ſuis: depopulatus eſt enim Dominus Palæſthinos, reliquias inſulæ Cappadociæ.

5. Gaza s'arrache les cheveux; Aſcalon eſt dans le ſilence avec ce qui lui reſte de ſa vallée; *elle n'a pas la force de ſe défendre, ni même de crier*: " juſqu'à quand vous ferez-vous des inciſions, " *peuples inſenſés? vos dieux ne ſont point touchés de ces maux que vous vous faites.*

5. Venit calvitium ſuper Gazam: conticuit Aſcalon, & reliquiæ vallis earum: uſquequò concidêris?

6. O épée du Seigneur, ne te repoſeras-tu jamais? Rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frappe plus. "

6. O mucro Domini, uſquequò non quieſces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, & file.

℣. 3. Hébr. autr. Au ſon de la corne de ſes chevaux, au mouvement de ſes chariots, au bruit des roues, les peres, &c.

℣. 4. Hébr. autr. auquel ſera exterminé tout ce qui étoit reſté de ſecours à Tyr & à Sidon.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hebreu: les reſtes de l'Iſle de Caphtor: » que D. Calmet croit être l'iſle de Crete. » Voyez la *Diſſertation ſur l'origine des Philiſtins*, à la tête des deux premiers Livres des Rois.

℣. 5. Au lieu du mot AMQM, *vallis earum*, les Septante ont lu ANQIM: c'eſt-à-dire, *Enakim*, ou *Enacim*, qui ſignifie des géants tels que ceux qui deſcendirent d'Enac. Le ſens ſeroit donc: Aſcalon eſt dans le ſilence avec le reſtes des géants *qui habitoient ces contrées.*

Ibid. C'étoit la coutume dans le deuil.

℣. 6. Hébr. autr. ceſſe *de frapper*, & demeure dans le ſilence *& dans le repos.*

7. Quomodo

7. Quomodò quieſcet, cùm Dominus præceperit ei adversùs Aſcalonem, & adversùs maritimas ejus regiones, ibíque condixerit illi?

7. Comment ſe repoſeroit-elle, " puiſque le Seigneur lui a commandé d'attaquer Aſcalon, & tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a preſcrit ce qu'elle doit y faire, *pour punir ces ennemis de ſon peuple de la haine qu'ils ont eue contre lui, & de la joie qu'ils ont reſſentie de ſa perte ?* "

℣ 7. On lit dans l'Hébreu TSQTI, *quieſces*, pour TSQT, *quieſcet*. La mépriſe a pu venir du ℣. précédent où on lit TSQDI, *quieſces*.

Ibid. Voyez la prophétie d'Ezéchiel ; XXV. 15.

CHAPITRE XLVIII.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonoſor contre les Moabites ; de leur captivité, & de leur retour.

1. AD Moab hæc dicit Dominus exercituum Deus Iſrael: Væ ſuper Nabo, quoniam vaſtata eſt, & confuſa: capta eſt Cariathaim: confuſa eſt fortis, & tremuit.

2. Non eſt ultrà exultatio in Moab contra Heſebon: cogitaverunt malum. Venite, & diſperdamus eam de gente. Ergo ſilens conticeſce, ſequeturque te gladius.

1. VOici ce que le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël, dit contre Moab : " Malheur à Nabo *ville de Moab*, parce qu'elle a été détruite, & qu'elle eſt tombée dans la confuſion : Cariathaïm a été priſe ; la *ville* forte *de Miſgab* " a été couverte de confuſion & pénétrée de frayeur.

2. Moab ne ſe glorifiera plus *de la ville* d'Héſébon ; *les Chaldéens* ont fait deſſein de la perdre. " Venez, *ont-ils dit* ; exterminons-la du nombre des *villes ; faiſons tous périr les* peuples *qui l'habitent.* " Vous ſerez donc réduite au ſilence, *ville ſuperbe*, & l'épée vous ſuivra *par-tout.* "

℣. 1. Hébr. autr. *Prophétie adreſſée* à Moab. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : Malheur, &c. » Cette prophétie regarde l'expédition de Nabuchodonoſor contre les Moabites pendant le ſiege de Tyr, environ cinq ans après la priſe de Jéruſalem. *Voyez l'Hiſtoire des peuples voiſins des Juifs* à la tête des quatre grands Prophetes.

Ibid. C'eſt ainſi que quelques-uns traduiſent l'Hébreu : Miſgab a été couverte de confuſion. » On croit que *Miſgab* étoit une fortereſſe, ſelon la ſignification même de ſon nom.

℣. 2. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Quelques-uns l'entendent de la ville d'Héſébon : la ſuite porte à l'entendre de Moab même, c. à. d. de la Nation des Moabites.

Ibid. Ou ſimplement : exterminons-la, *cette nation de Moab ; exterminons-la* du nombre des peuples.

Ibid. Hébr. autr. Médémena, vous ſerez réduite au ſilence ; l'epée marchera après

3. Un grand cri s'éleve d'Oronaïm, *le bruit d'*un pillage & *d'*une grande défaite.

4. Moab eſt détruite : apprenez à ſes petits enfants à jetter de grands cris. "

5. Elle montera toute épleurée par la colline *qui conduit à la ville* de Luith, *pour ſe retirer dans cette fortereſſe*, parce que les ennemis *qui ſe ſont élevés contr'elle*, ont *été cauſe qu'elle a* entendu " dans la deſcente d'Oronaïm les cris & les hurlements de ſon peuple, *que ces mêmes ennemis ont* taillé en pieces.

6. *Habitants de Moab*, fuyez, ſauvez vos ames, & ſoyez *réduits à habiter* dans le déſert comme des tamaris.

7. Parce que vous avez mis votre confiance dans vos fortifications " & dans vos tréſors, vous ſerez priſe auſſi comme les autres ; & Chamos *votre dieu* " ſera *lui-même* mené captif, avec ſes prêtres & ſes princes. "

3. Vox clamoris de Oronaim: vaſtitas, & contritio magna.

4. Contrita eſt Moab: annuntiate clamorem parvulis ejus.

5. Per aſcenſum enim Luith plorans aſcendet in fletu : quoniam in deſcenſu Oronaim hoſtes ululatum contritionis audierunt :

6. Fugite, ſalvate animas veſtras : & eritis quaſi myricæ in deſerto.

7. Pro eo enim quòd habuiſti fiduciam in munitionibus tuis, & in theſauris tuis, tu quoque capieris : & ibit Chamos in tranſmigrationem, ſacerdotes ejus, & principes ejus ſimul.

vous. » C'eſt le nom d'une ville célebre de Moab.

℣. 4. Hébr. autr. ils ont fait entendre leurs cris juſqu'à Ségor : *ville de La Pentapole, vers l'extrémité méridionale de la mer morte.* On lit dans l'Hébreu SAURIH, pour SAIRIH, *parvuli ejus*, ſelon les Rabbins : peut-être pour SAURH, *uſque ad Segor.* Le même nom de *Ségor* ſe trouve dans la Prophétie d'Iſaïe contre Moab, Chap. XV. ℣. 5. Le mot HSMIAU, peut également ſignifier, *auditum facite* ou *auditum fecerunt* ; & les Rabbins le liſent dans ce dernier ſens.

℣. 5. Litt. les ennemis ont entendu. » On pourroit traduire : Elle montera toute éplorée par la colline de Luith ; les ennemis ont entendu le cri de *ſon* affliction, à la deſcente d'Oronaïm. On lit dans l'Hébreu HLKUT, pour HLUKIT, *Lukhith*, ou *Luhith* : les Rabbins en conviennent. On y lit enſuite BCI, *fletu*, peut-être pour BU, *per eum* (*aſcenſum*) comme on le lit dans Iſaïe XV. 5. On lit auſſi SRI SAQT *hoſtes clamoris*, peut-être pour SIR USAQT, *tormentum & clamorem* : On a entendu ſon tourment & ſes cris à la deſcente d'Oronaïm.

℣. 7. Hébr. litt. dans vos ouvrages.

Ibid. On lit dans l'Hébreu CMIS pour CMUS, *Chamos* : Les Rabbins en conviennent. Voyez la *Diſſertation ſur Chamos*, à la tête du Lévitique.

Ibid. c. à. d. les Princes même de la nation conſidérés comme les lieutenants de ce Dieu.

8. Et veniet prædo ad omnem urbem, & urbs nulla ſalvabitur: & peribunt valles, & diſſipabuntur campeſtria: quoniam dixit Dominus.

9. Date florem Moab, quia florens egredietur: & civitates ejus deſertæ erunt, & inhabitabiles.

10. Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter: & maledictus qui prohibet gladium ſuum à ſanguine.

11. Fertilis fuit Moab ab adoleſcentia ſua, & requievit in fæcibus ſuis: nec transfuſus eſt de vaſe in vas, & in tranſmigrationem non abiit: idcircò permanſit guſtus ejus in eo, & odor ejus non eſt immutatus.

12. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus: & mittam ei ordinatores, & ſtratores lagunculârum, & ſternent eum, & vaſa ejus exhaurient, & lagunculas eorum collident.

8. Il n'y aura point de ville qui ne ſoit attaquée par l'ennemi; il n'y aura point de ville qui échappe *à ſa fureur;* les vallées *les plus fertiles* ſeront au pillage, & les campagnes *les plus belles* ſeront ravagées, parce que le Seigneur l'a dit.

9. *Ainſi*, quelque floriſſante que ſoit Moab, elle ſera au milieu de tout ſon éclat emmenée captive; " ſes villes ſeront déſertes & inhabitées. "

10. *Car voici ce que dit le Seigneur*: Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec fraude & *déguiſement:* maudit celui qui retient ſon épée, & qui l'empêche de verſer le ſang *que le Seigneur lui a ordonné de répandre.*

11. *Qu'on n'épargne donc point* Moab: *il* a été dès ſa jeuneſſe dans l'abondance; " il s'eſt repoſé ſur ſa lie *comme un vin que l'on conſerve avec ſoin;* on ne l'a point fait paſſer d'un vaiſſeau dans un autre; & il n'a point été emmené captif *dans une terre étrangere:* c'eſt pourquoi ſon goût lui eſt toujours demeuré, & ſon odeur ne s'eſt point changée; *il a perſiſté dans ſon orgueil & ſa vanité.*

12. Mais voici le temps, dit le Seigneur, où je lui enverrai des gens pour déranger, & pour renverſer ſes vaſes pleins de vin: ils le renverſeront lui-même; " ils vuideront ſes vaiſſeaux, & ils briſeront juſqu'à ſes petits vaſes; *en ſorte que chez lui tout ſera détruit.*

℣ 9. Hébr. litt. Donnez des ailes à Moab; car elle va s'envoler & *s'enfuir.* On lit dans l'Hébreu NSA TSA, pour NSH TSA, *volando exibit*, ſelon les Rabbins; ou peut-être pour NSH TSH, *volando evolabit.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 11. Hébr. autr. dans la tranquillité.

℣. 12. Hébr. autr. Mais voici le temps, où je lui enverrai des tranſvaſeurs qui le tranſvaſeront, *des ouvriers qui le feront paſſer d'un vaſe dans un autre.*

13. Et Chamos *ſon dieu* donnera de la confuſion à Moab, *qui a mis ſon eſpérance en lui*, comme Béthel *avec ſon veau d'or* eſt devenu le ſujet de la confuſion de la maiſon d'Iſraël, qui y avoit mis ſa confiance.

3. Reg. XII. 29.

14. *O Moabites*, comment dites-vous: Nous ſommes forts, nous ſommes vaillants pour combattre *nos ennemis ? Je ne vois nulle marque de cette force & de cette valeur.*

15. Moab a été détruit, ſes villes ont été brûlées, " les plus vaillants de ſes jeunes gens ont été égorgés, dit le Roi qui a pour nom le Seigneur *le Dieu* des armées.

16. *Et il le dit, parce qu'il voit que* la deſtruction de Moab eſt proche, & *que* ſa ruine va venir très-promptement.

17. Conſolez-le, " vous tous qui êtes autour de lui; vous tous qui avez entendu parler de ſon nom, dites: Comment ce ſceptre ſi fort, ce ſceptre *ſi éclatant* de gloire a-t-il été briſé, *ſans qu'il en ſoit rien reſté ? Car voici ce que dit le Seigneur:*

18. Deſcens de ta gloire, & repoſe-toi *dans l'indigence* & dans la ſoif, " fille *de Moab*, habitante de Dibon, parce que l'ennemi qui a ravagé Moab, montera ſur tes murs, & renverſera tes remparts.

13. Et confundetur Moab à Chamos, ſicut confuſa eſt domus Iſrael à Bethel, in qua habebat fiduciam.

14. Quomodo dicitis: Fortes ſumus, & viri robuſti ad præliandum?

15. Vaſtata eſt Moab, & civitates illius ſuccideruntur: & electi juvenes ejus deſcenderunt in occiſionem: ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

16. Propè eſt interitus Moab ut veniat: & malum ejus velociter accurret nimis.

17. Conſolamini eum, omnes qui eſtis in circuitu ejus; & univerſi, qui ſcitis nomen ejus, dicite: Quomodo confracta eſt virga fortis, baculus gloriouſus?

18. Deſcende de gloria, & ſede in ſiti, habitatio filiæ Dibon: quoniam vaſtator Moab aſcendit ad te, diſſipavit munitiones tuas.

℣. 15. Hébr. autr. *l'ennemi* eſt venu fondre ſur ſes villes. L'Hébreu pourroit auſſi, avec les mêmes lettres autrement prononcées, ſe prendre au ſens de l'impératif: Détruiſez Moab, eſcaladez ſes villes: & que les plus vaillants de ſes jeunes gens ſoient réduits à être égorgés.

℣. 17. Hébr. autr. Prenez part à ſa douleur.

℣. 18. On lit dans l'Hébreu בשמא, (par *aleph*,) *in ſiti*: L'Interprete Syrien liſoit בשנא, (par *aïn*,) *in abjectione*: & aſſeyez-vous dans l'abaiſſement.

19. In via ſta, & proſpice, habitatio Aroer: interroga fugientem: & ei qui evaſit, dic: Quid accidit?

19. Habitante d'Aroër, tenez-vous ſur le chemin, & regardez ce qui ſe paſſe; interrogez celui qui s'enfuit, & dites à celui qui ſe ſauve: Qu'eſt-il arrivé?

20. Confuſus eſt Moab, quoniam victus eſt: ululate, & clamate, annuntiate in Arnon, quoniam vaſtata eſt Moab.

20. *Et il vous répondra:* Moab eſt confus, parce qu'il a été vaincu. Hurlez, criez, " publiez ſur l'Arnon " que *la grande ville " de* Moab a été détruite.

21. Et judicium venit ad terram campeſtrem; ſuper Helon, & ſuper Jaſa, & ſuper Mephaath,

21. Le jugement *de Dieu* eſt tombé ſur la campagne *de Moab & ſur ſes villes*, ſur Hélon, ſur Jaſa, ſur Méphaath,

22. & ſuper Dibon, & ſuper Nabo, & ſuper domum Deblathaim,

22. ſur Dibon, ſur Nabo, ſur la maiſon de Déblathaïm, "

23. & ſuper Cariathaim, & ſuper Bethgamul, & ſuper Bethmaon,

23. ſur Cariathaïm, ſur Bethgamul, ſur Bethmaon,

24. & ſuper Carioth, & ſuper Boſra, & ſuper omnes civitates terræ Moab, quæ longè, & quæ propè ſunt.

24. ſur Carioth, ſur Boſra, & ſur toutes les villes de Moab, ou voiſines ou éloignées.

25. Abſciſſum eſt cornu Moab, & brachium ejus contritum eſt, ait Dominus.

25. *Ainſi* la corne de Moab a été rompue, *ſa force a été détruite*, & ſon bras a été briſé, dit le Seigneur.

26. Inebriate eum, quoniam contra Dominum erectus eſt: & allidet manum Moab in vomitu ſuo,

26. *O Chaldéens*, enivrez Moab, parce qu'il s'eſt élevé contre le Seigneur; *faites-le boire du vin de la colere du Dieu des armées, juſqu'à ce* qu'il ſe bleſſe la main, *en tombant* ſur ce qu'il avoit vo-

℣. 20. On lit dans l'Hébreu HLILI HZAQI, pour HLILU UZAQU, *ululate & clamate.*

Ibid. L'Arnon étoit un ruiſſeau ou torrent ſur lequel étoit ſitué Aroër.

Ibid. Ou ſimplement: que *toute la terre de* Moab eſt ravagée.

℣. 22. Hébr. autr. ſur Beth-déblathaïm. Le mot *Beth* ſignifie maiſon, & entre ainſi dans le nom de pluſieurs villes.

mi, " & qu'il devienne lui-même le ſujet de la moquerie des hommes, *comme il s'eſt moqué de mon peuple.*

& erit in deriſum etiam ipſe.

27. Car vous vous êtes moqué d'Iſraël, *lorſqu'il a été emmené captif*, comme *on ſe moque* d'un voleur qui eſt ſurpris dans ſon vol: " & vous ſerez *auſſi* vous-même mené captif, à cauſe de la dureté avec laquelle vous avez parlé de lui.

27. Fuit enim in deriſum tibi Iſrael, quaſi inter fures reperiſſes eum: propter verba ergo tua quæ adversùm illum locutus es, captivus ducêris.

28. Abandonnez les villes, & demeurez dans les roches, habitants de Moab: ſoyez comme la colombe qui fait ſon nid dans les plus hautes ouvertures *des rochers: tâchez de vous dérober à la fureur des ennemis que je vais ſuſciter contre vous, pour punir votre orgueil, dont je ſuis très-bien informé.*

28. Relinquite civitates, & habitate in petra, habitatores Moab: & eſtote quaſi columba nidificans in ſummo ore foraminis.

Infr. XVI. 6. 29. *Car* nous avons appris l'orgueil de Moab: il eſt extraordinairement ſuperbe: nous connoiſſons ſon élévement, ſon inſolence, ſon orgueil, & la fierté de ſon cœur altier; *& nous avons réſolu de le punir.*

29. Audivimus ſuperbiam Moab, ſuperbus eſt valdè: ſublimitatem ejus, & arrogantiam, & ſuperbiam, & altitudinem cordis ejus.

30. Je ſais, dit le Seigneur, quelle eſt ſa préſomption; " *je ſais* que ſa force ne répond pas à ſa vanité, & que ſes efforts *pour s'élever* ont été beaucoup au-delà de ſon pouvoir. "

30. Ego ſcio, ait Dominus, jactantiam ejus: & quod non ſit juxta eam virtus ejus, nec juxta quod poterat conata ſit facere.

31. C'eſt pourquoi je répandrai des

31. Ideò ſuper Moab

℣. 26. Hébr. autr. On frappera des mains ſur Moab, lorſque *dans cette ivreſſe*, il ſera réduit au vomiſſement, il deviendra lui-même, &c.

℣. 27. Autrement & à la lettre: comme ſi vous l'euſſiez trouvé au milieu des voleurs. » Hébr. autr. Iſraël n'a-t-il pas été le ſujet de vos moqueries? & ne vous êtes-vous pas trouvé au milieu des voleurs, *qui ont pillé ſon héritage*? mais vous ſerez auſſi vous-même réduit à errer à cauſe, &c. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de NMSAH, *inventus eſt*, on auroit pu lire NMSAT, *inventus es.*

℣. 30. On lit dans l'Hébreu ABRTU; (par *aïn*,) *iram ejus*, peut être pour ABKTU (par *aleph*) *alas ejus.* Je connois ſes ailes, *ſon ardeur préſomptueuſe*: la ſuite ſemble y convenir.

Ibid. Hébr. litt. mais ſes membres ne ſont pas de même; & ils n'ont pas agi de même; *ſes forces ne répondent pas à ſa vanité.*

ejulabo, & ad Moab univerſam clamabo, ad viros muri fictilis lamentantes.

larmes ſur Moab, *à la vue des maux dont le Seigneur va l'affliger* ; j'adreſſerai mes cris à toute *la ville de* Moab ; je joindrai mes pleurs à ceux des habitants de ſes murailles de brique. "

32. De planctu Jazer plorabo tibi, vinea Sabama : propagines tuæ tranſierunt mare, uſque ad mare Jazer pervenerunt : ſuper meſſem tuam & vindemiam tuam, prædo irruit.

32. O vigne de Sabama, je vous pleurerai comme j'ai pleuré Jazer : " *car* vos rejetons ont paſſé la mer ; ils ſe ſont étendus juſqu'à la mer " de Jazer : l'ennemi a ravagé vos bleds & vos vignes, & *il a emmené captifs vos habitants.*

33. Ablata eſt lætitia & exultatio de Carmelo & de terra Moab, & vinum de torcularibus fuſtuli : nequaquam calcator uvæ ſolitum celeuma cantabit.

33. La joie & la réjouiſſance ont été bannies du Carmel " & de la terre de Moab : j'ai fait ceſſer le vin *qui couloit* des preſſoirs, *dit le Seigneur :* & ceux qui fouloient les raiſins, ne chanteront plus leurs chanſons ordinaires. " *Iſai.* XVI. 10.

34. De clamore Heſebon uſque Eleale & Jaſa, dederunt vocem ſuam ; à Segor uſque ad Oronaim, vitulâ conternante : aquæ quoque Nemrim peſſimæ erunt.

34. Les cris d'Héſébon ont pénétré juſqu'à Eléalé, & juſqu'à Jaſa : ils ont fait entendre leur voix depuis Ségor juſqu'à Oronaïm, qui a fait retentir ſes plaintes comme *les mugiſſements d'*une géniſſe de trois ans : " les eaux mêmes de Nemrim deviendront très-mauvaiſes. "

35. Et auferam de Moab, ait Dominus, offerentem in excelſis, & ſacrifican-

35. Et je bannirai " de Moab, dit le Seigneur, tous ceux qui préſentoient leurs oblations ſur les hauts lieux, &

℣. 31. Hébr. autr. je gémirai ſur les habitants de Kir-hérès, *la même que Ar capitale de Moab.* Voyez dans Iſaïe, XVI. 7. On lit dans l'Hébreu IHGH, *gemet*, peut-être pour AHGH, *gemam.*

℣. 32. Autr. en mêlant mes pleurs à ceux de Jazer. *Iſ.* XVI. 9.

Ibid. c. à. d. juſqu'au lac de Jazer ſitué au nord du pays de Moab.

℣. 33. c. à. d. des campagnes les plus fertiles. *Iſ.* XVI. 10.

Ibid. Hébr. autr. on ne foulera plus *de raiſins* ; & on n'entendra plus le cri des vendangeurs.

℣. 34. Hébr. autr. *ils pouſſent des cris comme* une géniſſe de trois ans : car les eaux, &c. » Voyez dans Iſaïe, ch. XV. ℣. 5. Jérémie emploie dans cette prophétie pluſieurs expreſſions ſemblables à celles dont Iſaïe s'étoit ſervi en annonçant une autre guerre contre Moab.

Ibid. Hébr. autr. ſeront déſolées & *changées en un déſert. Iſ.* XV. 6.

℣. 35. Hébr. lit. je ferai ceſſer.

qui ſacrifioient " à ſes dieux.

36. C'eſt pourquoi mon cœur pouſſera des ſoupirs ſur Moab, & imitera les ſons *lugubres* de la flûte *dont on ſe ſert pour pleurer les morts :* mon cœur imitera ces ſons, en faiſant retentir ſes gémiſſements ſur les habitants de ſes murailles de brique : " ils ſe ſont perdus, parce qu'ils ont voulu faire plus qu'ils ne pouvoient, " *en voulant s'élever à une grandeur ſouveraine : & pour les punir, ils ſeront réduits à la condition des eſclaves.*

37. *Car* " toutes les têtes *parmi eux* ſeront ſans cheveux, & toutes les barbes ſeront raſées ; ils auront tous les mains liées, *comme des captifs*, & le cilice ſur le dos, *comme des perſonnes affligées.*

Iſai. XV. 2. *Ezech.* VII. 18. 38. On n'entendra que pleurs & que ſoupirs ſur tous les toits " de Moab & dans toutes les places, parce que j'ai briſé Moab, comme *on briſe* un vaſe inutile, " dit le Seigneur.

39. *On dira alors :* Comment la ville de Moab a-t-elle été vaincue ? Comment a-t-elle jetté tant de cris & de hurlements ? comment *cette ville ſuperbe* a-t-elle enfin baiſſé la tête " dans la confuſion dont elle eſt couverte ? *C'eſt ainſi que* Moab deviendra un ſujet de raillerie, & un exemple redoutable " *des jugements*

tem diis ejus.

36. Propterea cor meum ad Moab quaſi tibiæ reſonabit : & cor meum ad viros muri fictilis dabit ſonitum tibiarum : quia plus fecit quàm potuit, idcircò perierunt.

37. Omne enim caput calvitium, & omnis barba raſa erit : in cunctis manibus colligatio, & ſuper omne dorſum cilicium.

38. Super omnia tecta Moab, & in plateis ejus, omnis planctus : quoniam contrivi Moab ſicut vas inutile, ait Dominus.

39. Quomodò victa eſt, & ululaverunt ? quomodò dejecit cervicem Moab, & confuſus eſt ? Erítque Moab in deriſum, & in exemplum omnibus in circuitu ſuo.

Ibid. Hébr. litt. & qui brûloient de l'encens.

℣. 36. Hébr. ſur les habitants de Kir-hérès. *Supr.* ℣. 31.

Ibid. Hébr. autr. par les excès *d'orgueil* auxquels ils ſe ſont portés. On lit dans l'Hébreu AL CN, *ideo*, peut-être pour AL CI, *quia*, comme la Vulgate l'exprime.

℣. 37. Ou plûtôt & ſelon l'Hébreu, tout ce qui va être dit dans ce verſet exprime, non les marques de l'eſclavage, mais ſimplement les marques de deuil. L'Hébreu ſe peut traduire : Toutes les têtes *parmi eux* ſeront ſans cheveux, & toutes les barbes ſeront raſées ; ils auront tous les mains couvertes d'inciſions, & le ſac *ou le cilice* ſur le dos.

℣. 38. Les toits étoient en plate-forme ; on y montoit dans les calamités publiques.

Ibid. Hébr. comme un vaſe dont on ne fait aucun cas.

℣. 39. Hébr. autr. comment a-t-elle tourné le dos, &c. Les deux conjonctions *& exprimées* dans la Vulgate, ne ſont pas dans l'Hébreu.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

40. Hæc

40. Hæc dicit Dominus : Ecce quaſi aquila volabit, & extendet alas ſuas ad Moab.

41. Capta eſt Carioth, & munitiones comprehenſæ ſunt : & erit cor fortium Moab in die illa, ſicut cor mulieris parturientis.

42. Et ceſſabit Moab eſſe populus : quoniam contra Dominum gloriatus eſt.

43. Pavor, & fovea, & laqueus ſuper te, ô habitator Moab, dicit Dominus.

44. Qui fugerit à facie pavoris, cadet in foveam : & qui conſcenderit de fovea, capietur laqueo : adducam enim ſuper Moab annum viſitationis eorum, ait Dominus.

45. In umbra Heſebon ſteterunt de laqueo fugientes : quia ignis egreſ-

de Dieu, à tous ceux qui l'environnent.

40. *Car* voici ce que dit le Seigneur : *Celui qui doit la perdre*, va prendre ſon vol comme un aigle : il étendra ſes ailes, *& viendra fondre* ſur Moab.

41. Carioth " eſt priſe ; l'ennemi s'eſt ſaiſi de ſes remparts ; & en ce jour-là, le cœur des plus vaillants de Moab, ſera ſemblable à celui d'une femme qui eſt dans le travail de l'enfantement : *ils ſeront ſans force & ſans vigueur.*

42. Moab ceſſera d'être un peuple, parce qu'il s'eſt glorifié contre le Seigneur.

43. La frayeur, la foſſe, & le piege vous attendent, ô habitants de Moab, dit le Seigneur, *ſans qu'aucun de vous puiſſe échapper.*

44. *Car celui* qui aura fui " dans ſon épouvante, tombera dans la foſſe, & *celui* qui ſe ſera tiré de la foſſe, ſera pris au piege ; parce que je vais faire venir ſur *les habitants de* Moab l'année où je les viſiterai *dans ma colere*, " dit le Seigneur. *Iſai.* XXIV. 18.

45. Ceux qui fuyoient le piege, " ſe ſont arrêtés à l'ombre d'Héſébon, *ville forte où ils croyoient trouver leur ſûreté ;* "

℣. 41. D. Calmet croit que c'eſt la même que Kir-harès. *Supr.* ℣ 31. *&* 36.

℣. 44. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement HNIS pour HNS, *fugiens* : les Rabbins en conviennent.

Ibid. Hébr. litt. *ad eam ad Moab annum* ; les Septante ont lu *hæc ſuper Moab in anno* : c'eſt-à-dire qu'au lieu de ALIH., *ad eam*, ils ont lu ALH, *hæc* ; au lieu de AL, (par *aleph*) *ad*, ils ont lu AL, (par *ain*,) *ſuper* ; & au lieu de SNT, *annum*, ils ont lu BSNT, *in anno*. Je vais faire venir ces malheurs ſur Moab, dans l'année où je les viſiterai.

℣. 45. On lit dans l'Hébreu MCK, *à vi* ; ceux qui fuyoient la violence : la Vulgate ſuppoſe MFK, *à Laqueo*.

Ibid. La particule Hébraïque CI, exprimée ici dans la Vulgate par *quia*, peut également ſignifier *ſed*.

mais le feu eſt ſorti d'Héſébon, & la flamme du milieu de Séhon : " elle a dévoré une partie " de Moab ; & les principaux des enfants de *confuſion & de* tumulte, " *qu'elle nourriſſoit dans ſon ſein, en ont été conſumés.*

46. Malheur à vous, ô Moab ; vous êtes perdu, peuple de Chamos, vos fils & vos filles ont été emmenés en ſervitude.

47. Mais dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab, dit le Seigneur. " Juſqu'ici *ce ſont* les jugements du Seigneur contre Moab.

ſus eſt de Heſebon, & flamma de medio Sehon ; & devorabit partem Moab & verticem filiorum tumultûs.

46. Væ tibi, Moab ; periiſti, populе Chamos : quia comprehenſi ſunt filii tui & filiæ tuæ in captivitatem.

47. Et convertam captivitatem Moab in noviſſimis diebus, ait Dominus. Hucuſque judicia Moab.

Ibid. c. à. d. du milieu de la ville de Séhon. Jérémie applique ici un ancien proverbe qui ſe trouve au Livre des Nombres, xxi. 28. & qui étoit fondé ſur ce que Séhon roi des Amorrhéens, dont la capitale étoit Héſébon, avoit fait la guerre aux Moabites, & avoit pris une partie de leur pays.

Ibid. Hébr. autr. les chefs de Moab. » Voyez une expreſſion ſemblable dans la prophétie de Balaam. *Num.* xxiv. 17.

Ibid. Hébr. autr. les principaux des enfans *de l'orgueil &* de l'élévation.

℣. 47. Cette promeſſe paroît regarder ſelon la lettre le temps de Cyrus.

CHAPITRE XLIX.

Prophéties de la déſolation, de la captivité & du retour des Ammonites ; de la déſolation des Iduméens, des Syriens, & des Cédaréniens ; de la diſperſion & du retour des Elamites.

1. VOici ce que dit le Seigneur contre les enfants d'Ammon : " Iſraël n'a-t-il point d'enfants ? n'a-t-il point d'héritiers ? Pourquoi donc *le Roi des Ammonites qui adore* Melchom *comme ſon dieu*, " s'eſt-il emparé de Gad, comme

1. AD filios Ammon. Hæc dicit Dominus : Numquid non filii ſunt Iſrael ? aut hæres non eſt ei ? Cur igitur hæredi-

℣. 1. Litt. *Prophétie adreſſée* aux enfants d'Ammon : Voici ce que dit le Seigneur : Iſraël, &c. » Les malheurs que Jérémie prédit ici aux Ammonites, arrivèrent dans le même temps que ceux de Moab, dont il eſt parlé au chap. précédent, c. à. d. environ cinq ans après la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor.

Ibid. Ou ſimplement : Pourquoi Melchom s'eſt-il emparé de Gad, &c. » Les Ammonites croyoient que c'étoit Melchom leur Dieu, qui les avoit mis en poſſeſſion du pays des Iſraélites : le Seigneur leur parle ſuivant leurs préjugés, en faiſant tomber d'abord

cate poſſedit Melchom, Gad: & populus ejus in urbibus ejus habitavit?

de ſon héritage? & pourquoi ſon peuple a-t-il établi ſa demeure dans ſes villes, *lorſque ceux de cette tribu ont été tranſportés en Aſſyrie, comme ſi je n'avois pu les faire revenir dans leur pays?*

2. Ideò ecce dies veniunt, dicit Dominus, & auditum faciam ſuper Rabbath filiorum Ammon fremitum prælii, & erit in tumulum diſſipata, filiæque ejus igni ſuccendentur, & poſſidebit Iſrael poſſeſſores ſuos, ait Dominus.

2. C'eſt pour cela qu'il viendra un jour, dit le Seigneur, où je ferai entendre dans Rabbath, *capitale* des enfants d'Ammon, le frémiſſement & le bruit des armes *de ſes ennemis. C'eſt pour cela* qu'elle deviendra par ſa ruine un monceau de pierres, que *les autres villes du pays, qui ſont comme* ſes filles, ſeront conſumées par le feu, & qu'Iſraël ſe rendra maître de ceux qui l'auront maîtriſé, " dit le Seigneur.

3. Ulula, Heſebon, quoniam vaſtata eſt Hai: clamate, filiæ Rabbath, accingite vos ciliciis: plangite & circuite per ſepes: quoniam Melchom in tranſmigrationem ducetur, ſacerdotes ejus & principes ejus ſimul.

3. Pouſſez *des cris &* des hurlements, ô *habitants d'*Héſébon, " parce que *la ville forte de* Haï, *où vous mettiez votre confiance*, a été détruite. Criez, filles de Rabbath, " revêtez-vous de cilice, faites retentir vos plaintes & vos ſoupirs, en courant autour des haies, parce que Melchom *votre Dieu* ſera emmené captif, & avec lui ſes prêtres & ſes princes. "

4. Quid gloriaris in vallibus? defluxit vallis tua, filia delicata, quæ confidebas in theſauris tuis, & dicebas: Quis veniet ad me?

4. Pourquoi vous glorifiez-vous dans *la fertilité de* vos vallées, *ô enfants d'Ammon? L'abondance de* votre vallée s'eſt écoulée comme l'eau, " ô fille délicate *& plongée dans les délices*, " qui mettiez votre confiance dans vos tréſors, & qui diſiez: Qui viendra contre moi?

ſes reproches ſur cette prétendue divinité.

℣. 2. Hébr. autr. reprendra ſon héritage ſur ceux qui l'ont uſurpé.

℣. 3. On connoît Héſébon l'une des principales villes des Moabites; (*Supr.* XLVIII. 2. *& alibi.*) il y a apparence que cette ville étoit commune aux Moabites & aux Ammonites: ces deux peuples étoient fort liés d'intérêts.

Ibid. c. à. d. villes de ſa dépendance. Pluſieurs éditions de la Vulgate mettent ici *filii*: mais les meilleures & les plus anciennes mettent *filiæ*; & c'eſt la leçture des Septante & du Texte Hébreu.

Ibid. Voyez la note ſur le chap. précéd. ℣. 7.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu zz, *defluxit*, peut-être pour NBZ, *ſpoliata eſt*: votre vallée a été livrée au pillage.

Ibid. Hébr. autr. fille rébelle.

5. Je vais faire tomber la frayeur ſur vous, dit le Seigneur, le Dieu des armées : vous tremblerez devant tous ceux qui vous environnent; & vous ſerez tous diſperſés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, ſans qu'il y ait perſonne pour vous rallier dans votre fuite.

5. Ecce ego inducam ſuper te terrorem, ait Dominus Deus exercituum, ab omnibus qui ſunt in circuitu tuo: & diſpergemini ſinguli à conſpectu veſtro, nec erit qui congreget fugientes.

6. Après cela, *néanmoins*, je ferai revenir les captifs des enfants d'Ammon, dit le Seigneur. "

6. Et poſt hæc reverti faciam captivos filiorum Ammon, ait Dominus.

7. *Prophétie* contre l'Idumée. " Voici ce que dit le Seigneur des armées : N'y a-t-il donc plus de ſageſſe dans Théman? ſes enfants ſont ſans conſeil; leur ſageſſe leur eſt devenue inutile.

7. Ad Idumæam. Hæc dicit Dominus exercituum : Numquid non ultrà eſt ſapientia in Themam? periit conſilium à filiis, inutilis facta eſt ſapientia eorum.

8. Fuyez, ſauvez-vous de vos ennemis, deſcendez dans les creux de la terre les plus profonds, habitants de Dédan, parce que j'ai fait venir ſur Eſaü le jour de ſa deſtruction; le temps où je dois les viſiter *dans ma colere eſt arrivé*.

8. Fugite & terga vertite, deſcendite in voraginem habitatores Dedan : quoniam perditionem Eſau adduxi ſuper eum, tempus viſitationis ejus.

9. Si des gens fuſſent venus pour dépouiller vos vignes, ne vous auroient-ils pas laiſſé quelques raiſins? ſi des voleurs fuſſent venus vous voler la nuit, ils n'auroient pris que ce qu'ils auroient cru devoir leur ſuffire.

9. Si vindemiatores veniſſent ſuper te, non reliquiſſent racemum : ſi fures in nocte, rapuiſſent quod ſufficeret ſibi.

10. Mais pour moi, j'ai découvert *les tréſors d'*Eſaü, *& je les ai tous enlevés*; j'ai mis au jour ce qu'il tenoit le plus caché, & il ne pourra plus demeurer ſecret : " ſes

10. ego verò diſcooperui Eſaü, revelavi abſcondita ejus, & celari non poterit : vaſtatum eſt

℣. 6. Cette promeſſe regarde, ſelon la lettre, le temps de Cyrus.

℣. 7. Autr. *Prophétie adreſſée* à l'Idumée. » Les malheurs que le Prophete annonce ici à l'Idumée, regardent le même temps que les prophéties précédentes, c. à. d. l'expédition de Nabuchodonoſor contre ces diverſes Provinces après la ruine de Jéruſalem.

℣. 9. & 10. Hébr. autr. Si des vendangeurs viennent à vous, ils ne *vous* laiſſeront

ſemen ejus, & fratres ejus, & vicini ejus, & non erit.

enfants, ſes freres, & ſes voiſins ont été ruinés ; & *lui-même bien-tôt* ne ſera plus. *Il ne reſtera perſonne de ce peuple qui puiſſe dire à ſon ami mourant ;*

11. Relinque pupillos tuos : ego faciam eos vivere : & viduæ tuæ in me ſperabunt.

11. Laiſſez-*moi le ſoin de* vos pupilles ; je leur ſauverai la vie, & vos veuves eſpéreront en moi."

12. Quia hæc dicit Dominus : Ecce quibus non erat judicium ut biberent calicem, bibentes bibent : & tu quaſi innocens relinquêris ? non eris innocens, ſed bibens bibes.

12. Car voici ce que dit le Seigneur : Ceux qui ne ſembloient pas devoir être jugés à la rigueur pour boire du calice d'affliction, *comme ſont les enfants de Jacob que j'ai choiſis pour mon peuple*, ſeront néanmoins contraints d'en boire : vous donc, *ô Edom*, *qui n'êtes point mon peuple*, demeurerez-vous impuni, comme ſi vous étiez innocent ? *Non*, vous ne ſerez point traité comme innocent ; mais vous boirez certainement de ce calice, *comme étant très-coupable.*

13. Quia per memetipſum juravi, dicit Dominus, quòd in ſolitudinem, & in opprobrium, & in deſertum, & in maledictionem erit Boſra : & omnes civitates ejus erunt in ſolitudines ſempiternas.

13. *Oui*, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que Boſra " ſera déſolée, qu'elle ſera déſerte, qu'elle deviendra l'objet des inſultes & de la malédiction des hommes, & que toutes ſes villes ſeront réduites en des ſolitudes éternelles ; *étant privées pour toujours de leurs habitants.*

14. Auditum audivi à Domino, & legatus ad gentes miſſus eſt : Congre-

14. Car j'ai entendu une voix qui venoit du Seigneur, & un ambaſſadeur a été envoyé vers les nations, " *pour leur* *Abd.* 1. 2.

point de branches : ſi des voleurs *viennent vous ſurprendre* durant la nuit, ils vous feront autant de tort qu'ils voudront. Car je découvrirai Eſaü ; je dévoilerai ce qu'il a de plus caché, &c. On lit dans l'Hébreu DIM, *ſufficientiam ſuam*, peut-être pour EDIM, *juxta ſufficientiam ſuam :* c'eſt-à-dire, *quantum ſibi ſufficiat* ou *ſatis ſit.*

℣. 11. Quelques-uns croient que c'eſt Dieu même qui parle au verſet ſuivant ; & l'expliquent ainſi : Laiſſez vos pupilles ; *car* moi ſeul pourrai leur ſauver la vie : & que vos veuves ne mettent leur confiance qu'en moi ; *parce qu'au milieu de cette effroyable déſolation, elles ne pourront trouver d'autre appui que moi ſeul.*

℣. 13. Quelques-uns croient que Boſra étoit la capitale de l'Idumée.

℣. 14. Quelques-uns croient que le Seigneur députa en effet un ange, pour exciter Nabuchodonoſor à marcher contre l'Idumée. D'autres regardent l'expreſſion de

dire de ſa part : Aſſemblez-vous *tous*, & venez contre Boſra ; & marchons tous enſemble pour la combattre.

gamini, & venite contra eum, & conſurgamus in prælium.

15. *Peuple de Boſra*, je vous rendrai petit entre les peuples, & mépriſable entre les hommes. "

15. Ecce enim parvulum dedi te in gentibus, contemptibilem inter homines.

16. Votre inſolence & l'orgueil de votre cœur vous a ſéduit, vous qui habitez dans les creux des rochers, & qui tâchez de monter juſqu'au ſommet des coteaux : quand vous auriez élevé votre nid auſſi haut que l'aigle, je vous arracherois " néanmoins delà, dit le Seigneur.

Abd. v. 4.

16. Arrogantia tua decepit te, & ſuperbia cordis tui ; qui habitas in cavernis petræ, & apprehendere niteris, altitudinem collis : cùm exaltaveris quaſi aquila nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.

17. Et *ainſi* l'Idumée ſera déſerte, " *comme je l'ai prédit :* quiconque paſſera au travers de ſes terres, ſera frappé d'étonnement, & ſe rira de toutes ſes plaies.

17. Et erit Idumæa deſerta : omnis qui tranſibit per eam, ſtupebit, & ſibilabit ſuper omnes plagas ejus.

Gen. XIX. 24.

18. Elle ſera renverſée, comme l'ont été Sodome & Gomorrhe avec les villes voiſines, dit le Seigneur : il n'y aura plus perſonne qui y demeure ; il n'y aura plus d'hommes pour y habiter.

18. Sicut ſubverſa eſt Sodoma, & Gomorrha, & vicinæ ejus, ait Dominus : non habitabit ibi vir, & non incolet eam filius hominis.

Infr. v. 44.

19. L'ennemi viendra " du côté du fier Jourdain ; *il s'avancera* comme un lion contre ſes villes ſi fortes & ſi belles : car je le ferai fondre tout d'un coup ſur l'Idumée : où ſont les vaillants hommes,

19. Ecce quaſi leo aſcendet de ſuperbia Jordanis ad pulchritudinem robuſtam : quia ſubitò cur-

prophete comme une expreſſion figurée qui ne ſignifie que l'impreſſion que Dieu répand dans les eſprits & dans les volontés de ceux qu'il veut déterminer à quelque entrepriſe.

℣. 15. Autr. & à la lettre : Car, *ô peuple de Boſra* ; je vous ai rendu petit entre les peuples, & mépriſable entre les hommes. *Et maintenant* votre inſolence, &c. *Abd.* ℣. 2.

℣. 16. Hébr. lit. je vous ferois deſcendre de-là.

℣. 17. Hébr. autr. déſolée.

℣. 19. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : l'ennemi viendra comme un lion qui ſort des rives ſuperbes du Jourdain, & qui s'avance contre ma parc forcible. *Infr.* v. 44.

rere faciam eum ad illam: & quis erit electus, quem præponam ei? quis enim similis meî? & quis sustinebit me? & quis est iste pastor, qui resistat vultui meo?

afin que je les emploie contr'elle? *qu'ils viennent; & je leur donnerai l'avantage sur elle, sans qu'elle puisse résister.* Car qui est semblable à moi? qui pourra subsister devant moi? " qui est le pasteur *des hommes* qui puisse soutenir l'éclat de ma face? [Job. XLI. 1.]

20. Propterea audite consilium Domini, quod iniit de Edom; & cogitationes ejus, quas cogitavit de habitatoribus Theman: Si non dejecerint eos parvuli gregis, nisi dissipaverint cum eis habitaculum eorum.

20. Ecoutez donc le dessein que le Seigneur a formé contre Edom, & les résolutions qu'il a prises contre les habitants de Théman: Je jure, *a-t-il dit*, que les plus petits *& les moindres* de l'armée *que j'enverrai contr'eux* les mettront en fuite, " & renverseront avec eux toute leur ville. "

21. A voce ruinæ eorum commota est terra: clamor in mari rubro auditus est vocis ejus.

21. Le bruit de leur ruine a ému toute la terre, & leurs cris se sont fait entendre sur les eaux de la mer rouge. "

22. Ecce quasi aquila ascendet, & avolabit; & expandet alas suas super Bosran: & erit cor fortium Idumææ in die illa, quasi cor mulieris parturientis.

22. *L'ennemi* va paroître comme un aigle; il prendra son vol; il étendra ses ailes, *& viendra fondre* sur Bosra: & en ce jour-là, le cœur des vaillants d'Idumée sera semblable à celui d'une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement.

23. Ad Damascum: Confusa est Emath & Ar-

23. *Prophétie* contre Damas, *& contre toute la Syrie*, " *dont elle est la capitale.*

Ibid. Hébr. autr. qui pourra se présenter devant moi?

℣. 20. On lit dans l'Hébreu ISKBUM MAIRI, *traxerint eos parvuli*, peut-être pour ISKBV MSIRI, *traxerint minima.* Je jure qu'ils entraîneront jusqu'aux moindres du troupeau; *ils les emmèneront tous en captivité.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu ISIM, *desolaverit*, pour ISHU, *desolaverint.*

℣. 21. Vulg. litt. *Clamor ... vocis ejus.* Hébr. litt. *clamor ... vox ejus.* Hébraïsme, pour *clamoris vox.*

℣. 23. Autrement: *Prophétie adressée à* Damas, *& à toute la Syrie*, &c. » D. Calmet met l'accomplissement de cette prophétie dans le même temps que les précédentes. Nabuchodonosor ayant formé le siege de Tyr, & voyant qu'une grande partie de son armée étoit inutile devant cette place qu'il vouloit réduire par la famine, mena ses troupes dans la Syrie & dans les autres provinces qu'on a déjà vues.

*Les habitants d'*Hémath, " & *d'*Arphad, *villes principales du pays*, ſont dans la confuſion & *dans l'épouvante*, parce qu'une nouvelle funeſte les a étonnés. Ceux de la côte de la mer ſont ſaiſis de trouble; " & dans l'inquiétude qui les agite, ils ne peuvent trouver de repos.

24. Damas a perdu courage, elle fuit de toutes parts : elle eſt pénétrée de frayeur ; " elle eſt accablée des douleurs qui la preſſent, & qui la déchirent comme une femme qui eſt en travail.

25. Comment ont-ils ainſi abandonné " cette ville ſi belle, cette ville de délices ? "

26. Ses jeunes gens tomberont morts dans ſes places, & tous ſes hommes de guerre ſeront dans un profond ſilence en ce jour-là, dit le Seigneur des armées.

27. Je mettrai le feu aux murs de Damas ; & il dévorera les murailles *des palais* de Bénadad. "

28. *Prophétie* contre Cédar & contre

phad ; quia auditum peſſimum audierunt, turbati ſunt in mari, præ ſollicitudine quieſcere non potuit.

24. Diſſoluta eſt Damaſcus, verſa eſt in fugam, tremor apprehendit eam : anguſtia & dolores tenuerunt eam quaſi parturientem.

25. Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem lætitiæ ?

26. Ideò cadent juvenes ejus in plateis ejus : & omnes viri prælii conticeſcent in die illa, ait dominus exercituum.

27. Et ſuccendam ignem in muro Damaſci, & devorabit mœnia Benadad.

28. Ad Cedar, & ad

Ibid. D. Calmet croit qu'Emath étoit la ville d'Emeſe ſituée ſur l'Oronte.

Ibid. Hébr. ſont dans le découragement. Selon le Syriaque : ils ſont dans le découragement *à la vue des maux qui les menacent du côté* de la mer. » C'eſt-à-dire qu'au lieu de BIM, *in mari*, on a pu lire MIM, *à mari*. Damas n'étoit pas près de la mer : mais ce fut du ſiege de Tyr & des bords de la Méditerranée, que Nabuchodonoſor s'avança contre Damas, contre Emeſe & contre toute la Syrie.

℣. 24. Litt. de tremblement *& de frayeur.*

℣. 25. L'Hébreu, les Septante & le Chaldéen liſent avec une négation : comment n'ont-ils point abandonné cette ville ſi belle, &c. *pourquoi ne l'ont-ils pas remiſe au vainqueur, ſans s'opiniâtrer à la défendre ?* Auſſi ſes jeunes gens tomberont morts dans ſes places, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *Lætitiæ meæ* : ce qui pourroit donner lieu de penſer que c'eſt la nation même de Damas qui parle, & qu'ainſi au lieu de AIC LA AZBH, *quomodo non derelicta eſt*, on pourroit avoir lu, AIC AAZBH, *quomodo derelinquam*, comment abandonnerois-je une ville ſi digne de louange, une ville qui fait mes délices ?

℣. 27. Hébr. autr. les palais *ou les châteaux* de Bénadad : » c. à. d. du roi de Syrie. Les anciens rois de cette ville s'appelloient Bénadad, comme ceux d'Egypte s'appelloient Pharaon. 3. *Reg.* XV. 18. *&* XX. 1. *&* 4. *Reg.* VI. 24. *&c.*

regna

regna Aſor, quæ percuſſit Nabuchodonoſor rex Babylonis. Hæc dicit Dominus : Surgite, & aſcendite ad Cedar, & vaſtate filios Orientis.

29. Tabernacula eorum & greges eorum capient : pelles eorum, & omnia vaſa eorum, & camelos eorum tollent ſibi : & vocabunt ſuper eos formidinem in circuitu.

30. Fugite, abite vehementer, in voraginibus ſedete, qui habitatis Aſor, ait Dominus : iniit enim contra vos Nabuchodonoſor rex Babylonis conſilium, & cogitavit adversùm vos cogitationes.

31. Conſurgite, & aſcendite ad gentem quietam & habitantem confidenter, ait Dominus : non oſtia, nec vectes eis ; ſoli habitant.

les royaumes d'Aſor, " qui furent *enſuite* détruits par Nabuchodonoſor Roi de Babylone. Voici ce que dit le Seigneur : Allez, *Chaldéens*, marchez contre Cédar, & ruinez les peuples de *l'Arabie qui ſont à* l'Orient *de la Judée.*

29. *C'eſt ce que feront les Chaldéens à l'égard de ces peuples ;* ils enléveront leurs tentes & leurs troupeaux ; ils prendront pour eux leurs pavillons, tout leur équipage avec leurs chameaux ; & ils les frapperont de terreur de toutes parts.

30. Fuyez *donc*, habitants d'Aſor, courez à perte d'haleine, cachez-vous dans les creux de la terre, dit le Seigneur. Car Nabuchodonoſor Roi de Babylone a formé des deſſeins contre vous, " & il a réſolu de vous perdre.

31. *Je l'ai moi-même encouragé dans cette entrepriſe, en lui diſant, & à tous ceux qui lui ſont ſoumis :* Allez tous enſemble *contre les Agaréniens ;* " marchez contre un peuple qui jouit de la paix, & qui vit dans une entiere ſûreté, dit le Seigneur : vous n'y trouverez ni portes, ni ferrures, " *qui vous arrêtent, ni perſonne qui puiſſe vous réſiſter ; car* ils ſont ſeuls dans leurs maiſons. "

℣. 28. Autr. *Prophétie adreſſée* à Cédar & *aux* royaumes d'Aſor. » Les Cédaréniens habiterent dans l'Arabie déſerte entre l'Euphrate & les montagnes de Galaad : les royaumes d'Aſor ſont moins connus ; quelques-uns croient qu'Aſor étoit la capitale des Cédaréniens. Ce fut Nabuchodonoſor qui accomplit les menaces que Jérémie prononce contre ces peuples. Peut-être qu'au lieu de VLPHMLCVT, *& ad regna*, il faudroit lire VLMMLCT., *& ad regnum* : à Cédar, & au royaume d'Aſor.

℣. 30. On lit dans l'Hébreu ALIHM, *adverſùm eos*, pour ALICM, *adverſùm vos.*

℣. 31. Les Cédaréniens deſcendoient d'Iſmaël fils d'Abraham par Agar.

Ibid. Litt. ni portes, ni barres. » Ces peuples ne bâtiſſoient ni villes ni maiſons ; mais ils habitoient ſeulement ſous des tentes.

Ibid. Litt. ils demeurent ſeuls, *ſans liaiſon, ſans alliance avec d'autres peuples.*

32. Tous leurs chameaux ſeront au pillage, & la multitude de leurs troupeaux ſera en proie : je diſperſerai dans tous les coins de la terre ces gens qui ſe coupent les cheveux en rond *pour honorer leurs idoles*, " & je leur ſuſciterai des ennemis mortels, d'entre tous les peuples qui les environnent, " dit le Seigneur.

32. Et erunt cameli eorum in direptionem, & multitudo jumentorum in prædam : & diſpergam eos in omnem ventum, qui ſunt attonſi in comam, & ex omni confinio eorum adducam interitum ſuper eos, ait Dominus.

33. Et Aſor deviendra la demeure des dragons, elle ſera éternellement déſerte, " il n'y demeurera perſonne, il n'y aura pas un ſeul homme qui y habite.

33. Et erit Aſor in habitaculum draconum, deſerta uſque in æternum : non manebit ibi vir, nec incolet eam filius hominis.

34. Paroles que le Seigneur dit au Prophete Jérémie contre Elam, " au commencement du regne de Sédécias Roi de Juda.

34. Quod factum eſt verbum Domini ad Jeremiam prophetam adversùs Ælam, in principio regni Sedeciæ regis Juda, dicens:

35. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vais briſer l'arc *des peuples* d'Elam, & je détruirai toutes leurs forces.

35. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego confringam arcum Ælam, & ſummam fortitudinem eorum.

36. Je ferai venir contre Elam " *les troupes de Babylone, ramaſſées de toutes les parties du monde, comme* les quatre vents des quatre coins de la terre. Je les diſperſerai dans tous *les pays d'où viennent* ces vents ; & il n'y aura point de peuple où les fugitifs d'Elam n'aillent chercher leur retraite.

36. Et inducam ſuper Ælam quatuor ventos à quatuor plagis cœli : & ventilabo eos in omnes ventos iſtos ; & non erit gens ad quam non perveniant profugi Ælam.

℣. 32. c. à. d. particullérement leur Dieu Bacchus. *Supr.* IX. 26. XXV. 23.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ABRIV, *tranſitibus ejus*, peut être pour GBLIV, *confiniis ejus*. La lettre *aïn* ſe prononce quelquefois *gaïn*, ce qui donne lieu de la confondre avec le *ghimel*.

℣. 33. Hébr. autr. déſolée.

℣. 34. Hébr. autr. touchant Elam. » On ignore le temps précis de la guerre que Nabuchodonoſor fit aux Elamites ; mais il y a beaucoup d'apparence que ce fut une de ſes dernieres conquêtes, puiſqu'il mena contr'eux des ſoldats de toutes les parties du monde.

℣. 36. On lit dans l'hébreu AILM pour AILAI, *Ælam* : les Rabbins en conviennent.

37. Et pavere faciam Ælam coram inimicis ſuis, & in conſpectu quærentium animam eorum: & adducam ſuper eos malum, iram furoris mei, dicit Dominus: & mittam poſt eos gladium, donec conſumam eos.

37. Je ferai trembler Elam devant ſes ennemis, devant ceux qui chercheront à lui ôter la vie: je ferai tomber ſur eux les maux *que je leur ai préparés dans ma colere*, & *je leur ferai ſentir* l'indignation de ma fureur, dit le Seigneur: & *s'ils tâchent de ſe ſauver par la fuite*, j'enverrai après eux l'épée, qui les pourſuivra juſqu'à ce que je les aye conſumés.

38. Et ponam ſolium meum in Ælam, & perdam inde reges & principes, ait Dominus.

38. J'établirai mon trône dans Elam; & j'en exterminerai les Rois * & les Princes, dit le Seigneur.

39. In noviſſimis autem diebus reverti faciam captivos Ælam, dicit Dominus.

39. Mais dans les derniers jours, dit le Seigneur, je ferai revenir les captifs d'Elam, *& je les rétablirai dans leur pays.* *

℣. 38. Hébr. le roi.

℣. 39. Cela fut accompli ſous le regne de Cyrus. On lit dans l'Hébreu ASUB pour ASIB, *reducam* : les Rabbins en conviennent.

CHAPITRE L.

Prophétie de la ruine de Babylone par les Perſes & les Medes, & de la délivrance d'Iſraël & de Juda.

1. VErbum quod locutus eſt Dominus de Babylone, & de terra Chaldæorum, in manu Jeremiæ prophetæ.

1. PAroles que le Seigneur dit contre Babylone, & contre le pays des Chaldéens, * par le Prophete Jérémie.

2. Annuntiate in gentibus, & auditum facite: levate ſignum, prædica-

2. Annoncez ceci parmi les nations; faites-le entendre *à tous les peuples de la terre*, levez l'étendart, publiez-le, & ne

℣. 1. Litt. touchant Babylone & touchant le pays des Chaldéens. * Jérémie prédit ici aux Chaldéens ce qu'ils devoient attendre de la part de Cyrus & des autres Princes ſes ſucceſſeurs, qui devoient ruiner l'empire de Nabuchodonoſor, & réduire enfin Babylone au rang des plus malheureuſes villes.

le cachez point : " dites *hardiment :* Babylone a été priſe, Bel *ſon Dieu* eſt confondu, Mérodach *qu'elle adore* eſt vaincu, leurs ſtatues ſont briſées, & leurs idoles vaincues. *C'eſt ce qui arrivera très-certainement.*

te, & nolite celare : dicite : Capta eſt Babylon, confuſus eſt Bel, victus eſt Merodach, confuſa ſunt ſculptilia ejus, ſuperata ſunt idola eorum.

3. Car de l'aquilon " s'éleve contre Babylone un peuple, qui réduira ſon pays en ſolitude, ſans qu'il y ait plus, ni homme, ni bête, qui y habite : ils ont pris la fuite, & ils ſe ſont retirés ailleurs.

3. Quoniam aſcendit contra eum gens ab Aquilone, quæ ponet terram ejus in ſolitudinem : & non erit qui habitet in ea ab homine uſque ad pecus : & moti ſunt, & abierunt.

4. En ces jours-là, & en ce temps-là, dit le Seigneur, les enfants d'Iſraël & les enfants de Juda retourneront tous enſemble *dans leur pays :* ils marcheront & viendront à grande hâte, en pleurant *de joie pour leur délivrance, & de triſteſſe pour la déſolation de Jéruſalem,* " & ils chercheront le Seigneur leur Dieu *de tout leur cœur ;*

4. In diebus illis, & in tempore illo, ait Dominus : venient filii Iſrael, ipſi & filii Juda ſimul : ambulantes & flentes properabunt, & Dominum Deum ſuum quærent.

5. & ils demanderont le chemin pour aller à Sion ; tous leurs regards ſeront tournés de ce côté-là. Ils viendront, & ils ſe réuniront au Seigneur par une alliance éternelle, dont la mémoire ne s'effacera jamais. "

5. In Sion interrogabunt viam, huc facies eorum. Venient, & apponentur ad Dominum fœdere ſempiterno, quod nullâ oblivione delebitur.

℣. 2. L'Hébreu met avant *levate*, la conjonction & que la Vulgate met avant *nolite celare*, où elle paroît mieux convenir.

℣. 3. c. à. d. de la Médie, qui étoit au nord à l'égard de Babylone.

℣. 4. Autrement & ſelon l'Hébreu : ils marcheront en verſant des larmes *de compoſition & de pénitence. Supr.* XXXI. 9. On lit dans l'Hébreu HLVC VBCV ILCV, *eundo & flendo, ibunt*, peut-être par une ſimple tranſpoſition pour HLVC ILCV VBCV, *eundo, ibunt & flebunt*, comme on le lit au Pſ. CXXV. 6.

℣. 5. Cette promeſſe qui a déjà reçu un premier accompliſſement par le retour des enfants d'Iſraël & de Juda, dans la Judée, & par la grace de l'alliance Chrétienne, dans laquelle pluſieurs d'entr'eux entrerent, ſera encore une fois vérifiée par la converſion future des Juifs maintenant incrédules, & des Chrétiens mêmes prévaricateurs qui alors reviendront à Jeſus-Chriſt, & rentreront dans ſon alliance pour ne s'en plus retirer.

6. Grex perditus factus eſt populus meus : paſtores eorum ſeduxerunt eos, fecerúntque vagari in montibus : de monte in collem tranſierunt, obliti ſunt cubilis ſui.

6. *Avant que j'aye livré* mon peuple *aux Chaldéens*, *il* eſt devenu *comme* un troupeau de brebis égarées, *parce que* les paſteurs, *qui devoient les conduire dans la bonne voie*, les ont ſéduites ; ils les ont fait errer par les montagnes ; elles ont paſſé des montagnes ſur les collines, " *pour y adorer de vaines idoles*, & elles ont oublié *Jéruſalem*, *qui étoit* le lieu de leur repos.

7. Omnes qui invenerunt, comederunt eos : & hoſtes eorum dixerunt : Non peccavimus : pro eo quòd peccaverunt Domino decori juſtitiæ, & expectationi patrum eorum Domino.

7. *Auſſi* tous ceux qui les ont trouvées, les ont dévorées ; & leurs ennemis ont dit : Nous ne péchons point, *en les traitant ſi mal*, parce qu'elles avoient offenſé le Seigneur, qui eſt la beauté " de la juſtice ; le Seigneur, qui avoit été l'attente de leurs peres.

8. Recedite de medio Babylonis, & de terra Chaldæorum egredimini : & eſtote quaſi hœdi ante gregem.

8. *Mais maintenant que ma juſtice eſt ſatisfaite*, *mon peuple*, fuyez du milieu de Babylone, ſortez du pays des Chaldéens, " & ſoyez *dans votre fuite*, comme les chevreaux qui marchent à la tête du troupeau. " *Hâtez-vous de vous retirer de cette ville qui va être l'objet de ma vengeance & de ma fureur.* *Iſai.* XXI. 9. *Apoc.* XIV. 9.

9. Quoniam ecce ego ſuſcito, & adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum

9. Car je vais ſuſciter du pays de l'aquilon une multitude de peuples réunis enſemble ; " & je les ferai venir contre Babylone : ils ſe prépareront pour l'aſſiéger, & ils la prendront ; leurs fleches

℣. 6. Hébr. autr. Ils les ont détournées dans les montagnes, & elles ont paſſé de montagnes *en montagnes & de collines* en collines. Les Copiſtes peuvent avoir omis les mots ici ſuppléés. On lit dans l'Hébreu SVBBIM pour SVBBVM, *averterunt eas* : les Rabbins en conviennent.

℣. 7. Hébr. autr. la demeure de la juſtice.

℣. 8. On lit dans l'Hébreu irréguliérement ISAV pour SAV, *egredimini* : les Rabbins en conviennent.

Ibid. c. à. d. marchez hardiment & ſans crainte. Babylone repréſente le monde reprouvé, ennemi de Jeſus-Chriſt & de ſon Evangile : c'eſt de ce monde profane, qu'il faut ſe ſéparer au moins de cœur, en renonçant à la cupidité qui y regne.

℣. 9. L'armée de Cyrus étoit compoſée de tous les peuples qu'il avoit vaincus : toutes ces troupes venoient de l'aquilon, du côté de l'Aſie Mineure où il avoit fait la guerre : & elles vinrent ſe joindre aux Medes conduits par Darius, avec qui Cyrus vint aſſiéger Babylone.

ſeront comme la fleche qui part de la main meurtriere " d'un vaillant homme, qui n'eſt jamais ſans effet. "

de terra Aquilonis : & præparabuntur adversùs eam, & inde capietur : ſagitta ejus, quaſi viri fortis interfectoris, non revertetur vacua.

10. La Chaldée ſera livrée en proie ; & tous ceux qui la pilleront, s'enrichiront " de ſes dépouilles, dit le Seigneur.

10. Et erit Chaldæa in prædam : omnes vaſtantes eam replebuntur, ait Dominus.

11. Comme vous avez triomphé de joie, *ô Chaldéens*, & que vous avez parlé inſolemment en pillant mon héritage ; comme *alors* vous vous êtes répandus *en des cris de réjouiſſances*, ainſi que de jeunes veaux qui bondiſſent ſur l'herbe, & comme des taureaux qui font retentir leurs mugiſſements : "

11. Quoniam exultatis, & magna loquimini, diripientes hæreditatem meam : quoniam effuſi eſtis ſicut vituli ſuper herbam, & mugiſtis ſicut tauri :

12. *Babylone* votre mere ſera auſſi couverte d'une extrême confuſion ; cette ville où vous êtes nés, *qui eſt ſi grande, & dont les bâtiments ſont ſi ſuperbes*, ſera égalée à la pouſſiere qui eſt ſur la terre : " elle deviendra la derniere *ville* des nations, & elle ſera changée en un déſert ſans chemin & ſans eau. "

12. confuſa eſt mater veſtra nimis ; & adæquata pulveri, quæ genuit vos : ecce noviſſima erit in gentibus, deſerta, invia, & arens.

13. La colere du Seigneur la rendra inhabitée, & la réduira en un déſert : " quiconque paſſera par Babylone, ſera frappé d'étonnement, & ſe rira de tou-

13. Ab ira Domini non habitabitur, ſed redigetur tota in ſolitudinem :

Ibid. Hébr. autr. habile.

Ibid. On lit dans l'Hébreu KSIV, *ſagittæ ejus* ; & alors au lieu de ISUB, *revertetur*, il faudroit lire ISBU, *revertentur* : ou ſi l'on conſerve ISUB, *revertetur*, il faudroit lire KSU, *ſagitta ejus*.

℣. 10. Hébr. litt. ſe raſſaſieront.

℣. 11. Hébr. & comme des chevaux qui font retentir leurs henniſſements.

℣. 12. Hébr. ſera couverte de honte & d'ignominie.

Ibid. Hébr. autr. ſec & abandonné. On lit dans l'Hébreu HNH, *ecce* : avec les mêmes lettres autrement prononcées, on pourroit lire, *ecce ea* : & c'eſt bien le ſens que la Vulgate exprime en ajoutant *erit* ſous-entendu dans l'Hébreu.

℣. 13. Ce ne fut que long-temps après Cyrus, que Babylone tomba dans cette derniere déſolation » d'où elle ne s'eſt jamais relevée : ſymbole qui repréſentoit en même temps & la ruine entiere de Rome païenne, & l'anathême éternel dont ſera frappé au dernier jour le monde réprouvé.

omnis qui tranſibit per Babylonem, ſtupebit, & ſibilabit ſuper univerſis plagis ejus.

14. Præparamini contra Babylonem per circuitum, omnes qui tenditis arcum : debellate eam, non parcatis jaculis : quia Domino peccavit.

15. Clamate adversùs eam : ubique dedit manum, ceciderunt fundamenta ejus deſtructi ſunt muri ejus ; quoniam ultio Domini eſt : ultionem accipite de ea ; ſicut fecit, facite ei.

16. Diſperdite ſatorem de Babylone, & tenentem falcem in tempore meſſis : à facie gladii columbæ unuſquiſque ad populum ſuum convertetur, & ſinguli ad terram ſuam fugient.

17. Grex diſperſus Iſrael ; leones ejecerunt eum : primus comedit eum rex Aſſur ; iſte novissimus Nabuchodonoſor rex Babylonis ossa ejus comminuit.

tes ſes plaies, *qui ſeront très-grandes.*

14. *Car voici ce que dit le Seigneur aux peuples qu'il a choiſis pour être les miniſtres de ſa vengeance :* Attaquez Babylone de tous côtés, vous tous qui ſavez manier l'arc, combattez-la, " n'épargnez point les fleches ; parce qu'elle a péché contre le Seigneur *par ſon idolatrie, ſon orgueil & ſa cruauté.*

15. Jettez de grands cris contre elle : elle tend *déjà* les mains de toutes parts " *dans ſa défaillance* ; ſes fondements ſe renverſent, ſes murailles tombent par terre, parce que le jour de la vengeance du Seigneur eſt venu : vengez-vous d'elle, *vous que Dieu emploie à cette œuvre*, & traitez-la comme elle a traité les autres.

16. Exterminez de Babylone celui qui ſeme, & celui qui tient la faucille au temps de la moiſſon : ils fuiront tous de devant l'épée *des Perſes & des Medes, qui fondront ſur elle d'une courſe plus rapide que le vol* de la colombe *dont elle porte la figure dans ſes étendarts ;* " & chacun *des ſoldats étrangers qu'elle avoit à ſa ſolde*, retournera à ſon peuple, & ſe retirera dans ſon pays.

17. Iſraël eſt *comme* un troupeau de brebis diſperſées ; les lions l'ont chaſſé *de ſon pays* : le Roi d'Aſſur " l'a dévoré le premier ; mais Nabuchodonoſor Roi de Babylone, qui eſt ſon dernier enne-

℣. 14. Hébr. tirez contr'elle *vos fleches.*

℣. 15. Hébr. autr. Jettez de grands cris contr'elle de toutes parts ; elle tend les mains ; *elle ſe rend* ; ſes fondements, &c. On lit dans l'Hébreu ASUITIH pour ASIUTIH, *fundamenta ejus* : les Rabbins en conviennent.

℣. 16. Hébr. autr. devant l'épée du deſtructeur, *de l'ennemi. Supr.* XXV. 38. XLVI. 16.

℣. 17. c. à. d. les rois d'Aſſyrie, Théglathphalaſar, Salmanaſar, Sennachérib & Aſſaradon.

mi, lui a briſé tous les os."

18. C'eſt pour quoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël: Je vais viſiter *dans ma colere* le Roi de Babylone & ſon pays, comme j'ai viſité le Roi d'Aſſur."

19. Je raménerai Iſraël dans le lieu de ſa demeure; il rentrera dans ſes pâturages du Carmel & de Baſan; & ſon ame ſe raſſaſiera ſur la montagne d'Ephraïm & de Galaad."

20. En ces jours-là & en ce temps-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Iſraël, & elle ne ſera plus; *on cherchera* le péché de Juda, & il ne ſe trouvera point: parce que je me rendrai favorable" à ceux *d'entre ce peuple* que je me ferai réſervés.

21. *Perſes & Medes*, marchez contre la terre des *Chaldéens" qui ont été les* do-

viſſimus exoſſavit eum; Nabuchodonoſor rex Babylonis.

18. Propterea hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael: Ecce ego viſitabo regem Babylonis, & terram ejus, ſicut viſitavi regem Aſſur:

19. Et reducam Iſrael ad habitaculum ſuum; & paſcetur Carmelum & Baſan, & in monte Ephraim & Galaad ſaturabitur anima ejus.

20. In diebus illis, & in tempore illo, ait Dominus, quæretur iniquitas Iſrael, & non erit; & peccatum Juda, & non invenietur: quoniam propitius ero eis quos reliquero.

21. Super terram dominantium aſcende, & ſu-

Ibid. Au lieu de ASMU, que l'on ſuppoſe ſignifier *exoſſavit eum*, les Septante ont lu ASMIU, *oſſa ejus*, mais Nabuchodonoſor ... *a dévoré même* ſes os: *ce qu'il y avoit de plus fort dans ce peuple.*

℣. 18. Le Seigneur viſita le roi d'Aſſur, non ſeulement par la défaite de Sennachérib, mais encore par la ruine de Ninive, & de l'empire des Aſſyriens.

℣. 19. Ceci regarde particuliérement le royaume des dix tribus, où étoient ſitués ces différents lieux; les pâturages du Carmel & la montagne d'Ephraïm, au deçà du Jourdain, les pâturages de Baſan & la montagne de Galaad au-delà de ce fleuve. Ce rétabliſſement de la maiſon d'Iſraël dans la terre de ſes peres, eſt le ſymbole du rappel futur des Juifs à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt.

℣. 20. Hébr. autr. je pardonnerai.

℣. 21. Hébr. autr. contre la terre de ces *peuples inſolents & rébelles qui m'irritent par leurs crimes.* On lit dans l'Hébreu MRTIM; le P. Houbigant penſe que c'eſt un nom propre, *Merethim*: peut-être faudroit-il lire HCTIM, *Cethim* ou *Kitthim*; la lettre H exprime l'article *les*: HCTIM, les Kithéens: en ſorte que le ſens ſeroit *ſuper terram Kitthæorum.* C'eſt le nom ſous lequel Balaam déſigne les Chaldéens dans ſa Prophétie, au Livre des Nombres., XXIV. 24.

per,

per, habitatores ejus viſita ; diſſipa, & interfice quæ poſt eos ſunt, ait Dominus : & fac juxta omnia quæ præcepi tibi.

22. Vox belli in terra, & contritio magna.

23. Quomodo confractus eſt, & contritus malleus univerſæ terræ ? quomodo verſa eſt in deſertum Babylon in gentibus?

24. Illaqueavi te, & capta es, Babylon, & neſciebas ; inventa es & apprehenſa : quoniam Dominum provocaſti.

25. Aperuit Dominus theſaurum ſuum, & protulit vaſa iræ ſuæ : quoniam opus eſt Domino Deo exercituum in terra Chaldæorum.

26. Venite ad eam ab

minateurs *des peuples*, & faites la vengeance de ſes habitants : " renverſez, tuez tous ceux qui les ſuivent, " dit le Seigneur & faites tout ſelon l'ordre que je vous ai donné.

22. Le bruit des armées *qui marchent contre le Roi de Babylone* s'entend ſur la terre ; & *il eſt ſuivi d'*une grande plaie, *dont elles frapperont ce prince ſuperbe.*

23. *On dira alors :* Comment *celui qui étoit comme* le marteau de toute la terre" a-t-il été briſé & réduit en poudre ? comment *cette* Babylone *ſi fameuſe* parmi les nations a-t-elle été changée en un grand déſert ?

24. *C'eſt que* je vous ai fait tomber dans une piege, ô Babylone ; & vous avez été priſe ſans vous en être apperçue, *dit le Seigneur* : vous avez été ſurpriſe, & ſaiſie tout d'un coup *par vos ennemis*, parce que vous vous êtes attirée la colere du Seigneur. "

25. *Ainſi* le Seigneur a ouvert ſon tréſor, il en a tiré les armes de ſa colere, parce que le Seigneur, le Dieu des armées, en a beſoin " contre le pays des Chaldéens, *contre Babylone, qui en eſt la capitale.*

26. Marchez contr'elle des extrêmités

Ibid. On lit dans l'Hébreu *habitatores Pheqvod*, ou *Pekod*. Le P. Houbigant penſe que c'eſt encore un nom propre. Comme ce nom ſignifie *le viſiteur* ou *le puniſſeur*, il pourroit ſignifier le Babylonien, dont Dieu ſe ſervit pour viſiter & punir ſon peuple. Le ſens ſeroit donc : Marchez contre la terre des Kithéens, & contre les habitants de Pékod : *Marchez contre l'empire des Chaldéens & contre la ville du Babylonien.*

Ibid. Hébr. autr. frappez & exterminez après eux ; *pourſuivez-les en les frappant & les exterminant.*

℣. 23. c. à. d. le roi des Babyloniens ; cette monarchie qui, en la perſonne de Nabuchodonoſor, avoit été ſi formidable ſur la terre.

℣. 24. Autr. parce que c'eſt le Seigneur que vous avez irrité. » Ou ſelon l'Hébreu : c'eſt au Seigneur même que vous vous êtes attaquée.

℣. 25. Autr. car c'eſt ici l'ouvrage du Seigneur, du Dieu des armées, contre, &c.

du monde, " *a dit le Seigneur*; ouvrez tout pour donner entrée à ceux qui doivent la fouler aux pieds; ôtez les pierres des chemins, & mettez-les en monceaux, *afin que rien ne vous arrête:*" tuez tout en elle, ſans y rien laiſſer.

extremis finibus, aperite ut exeant qui conculcent eam: tollite de via lapides, & redigite in acervos, & interficite eam: nec ſit quidquam reliquum.

27. Exterminez tout ce qu'elle a de vaillants hommes; faites-les venir *à ſon ſécours*, pour être égorgés: " malheur à eux, parce que leur jour eſt venu, le temps où Dieu devoit les viſiter *dans ſa colere.*

27. Diſſipate univerſos fortes ejus, deſcendant in occiſionem: væ eis, quia venit dies eorum, tempus viſitationis eorum.

28. *On entend* la voix de ceux qui fuient, de ceux qui ſont échappés du pays de Babylone, qui viennent annoncer à Sion la vengeance du Seigneur notre Dieu, la vengeance *qu'il a faite* de ſon temple *profané.*

28. Vox fugientium, & eorum qui evaſerunt de terra Babylonis, ut annuntient in Sion ultionem Domini Dei noſtri, ultionem templi ejus.

29. Annoncez à tous ceux qui tirent de l'arc, qu'ils viennent en foule contre Babylone; *dites-leur*: " *Attaquez-la*, environnez-la de toutes parts; & que perſonne n'échappe *à votre vengeance.*" Rendez-lui ce que ſes œuvres ont mérité, traitez-la ſelon tous les crimes qu'elle a commis, parce qu'elle s'eſt élevée contre le Seigneur, contre le Saint d'Iſraël.

Infr. LI. 49.

29. Annuntiate in Babylonem plurimis, omnibus qui tendunt arcum: conſiſtite adversùs eum per gyrum, & nullus evadat: reddite ei ſecundùm opus ſuum; juxta omnia quæ fecit, facite illi: quia contra Dominum erecta eſt, adversùm Sanctum Iſrael.

℣. 26. Hébr. autr. Approchez-vous d'elle par une de ſes extrêmités. C'eſt qu'en effet la ville fut priſe par le côté du fleuve, dont on détourna les eaux pour ouvrir l'entrée aux troupes. Voyez au chap. ſuiv. ℣. 31.

Ibid. Hébr. autr. ouvrez ſes granges, foulez-la comme *on foule* des monceaux *de gerbes. Infr.* LI. 33.

℣. 27. Hébr. litt. Exterminez tous ſes jeunes taureaux; qu'ils viennent *à vous* pour être égorgés.

℣. 29. Hébr autr. Faites entendre *vos voix* contre Babylone, *& dites*: archers, vous tous qui ſavez manier l'arc, environnez-la, &c.

Ibid. Hébr. litt. *ne ſit... evaſio.* Les Rabbins avertiſſent qu'entre ces mots on a omis le pronom LH, *ei.*

30. Idcircò cadent juvenes ejus in plateis ejus : & omnes viri bellatores ejus conticeſcent in die illa, ait Dominus.

31. Ecce ego ad te, ſuperbe, dicit Dominus Deus exercituum : quia venit dies tuus, tempus viſitationis tuæ.

32. Et cadet ſuperbus, & corruet, & non erit qui ſuſcitet eum : & ſuccendam ignem in urbibus ejus, & devorabit omnia in circuitu ejus.

33. Hæc dicit Dominus exercituum : Calumniam ſuſtinent filii Iſrael & filii Juda ſimul : omnes qui ceperunt eos, tenent, nolunt dimittere eos.

34. Redemptor eorum fortis ; Dominus exercituum nomen ejus : judicio defendet cauſam eorum, ut exterreat terram, & commoveat habitatores Babylonis.

35. Gladius ad Chaldæos, ait Dominus, & ad habitatores Babylonis, &

30. C'eſt pourquoi ſes jeunes hommes tomberont morts dans ſes places, *& dans ſes rues ;* & tous ſes gens de guerre ſeront réduits en ce jour-là dans un profond ſilence, *par la mort qu'ils ſouffriront*, dit le Seigneur.

31. Je viens à toi, *ô prince* ſuperbe, " dit le Seigneur, le Dieu des armées, *en parlant au Roi de Babylone*, parce que ton jour eſt venu ; le temps où je dois te viſiter *dans ma colere, eſt arrivé.*

32. Il ſera *donc* renverſé ce *prince* ſuperbe : il tombera par terre ; & il n'y aura perſonne pour le relever : je mettrai le feu à ſes villes ; & il dévorera tout ce qui eſt aux environs.

33. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Les enfants d'Iſraël, auſſi-bien que les enfants de Juda, ſouffrent *l'oppreſſion* " & la calomnie : tous ceux qui les ont pris, les retiennent, & ne veulent pas les laiſſer aller.

34. *Mais* leur Rédempteur eſt fort ; ſon nom eſt le Seigneur des armées : " il prendra, en les jugeant, la défenſe de leur cauſe ; il épouvantera la terre *qui les retient captifs ; il donnera la paix à la Judée* ; " & il jettera le trouble *& la terreur* parmi les habitants de Babylone.

35. L'épée eſt tirée contre les Chaldéens, dit le Seigneur, contre les habitants de Babylone, contre ſes princes &

℣. 31. Ceci, ſelon la lettre, peut ſe rapporter principalement à Baltaſſar dernier Roi de Babylone.

℣. 33. C'eſt le ſens de l'Hébreu : ſouffrent l'oppreſſion.

℣. 34. Hébr. litt. JEHOVA, l'Etre ſuprême, *le Dieu* des armées.

Ibid. Hébr. autr. Il prendra la défenſe de leur cauſe : en ſorte qu'il rendra la paix *& le repos* à la terre *d'Iſraël & de Juda* ; & qu'il ébranlera *& frappera de terreur* les habitants de Babylone. Peut-être qu'au lieu de HARS, *terram*, il faudroit lire HARSM, *terram eorum.*

contre ſes ſages.

ad principes, & ad ſapientes ejus.

36. L'épée eſt tirée contre ſes devins, qui paroîtront *alors* des inſenſés, *n'ayant pas prévu les maux qui devoient leur arriver* : l'épée eſt tirée contre ſes braves, qui ſeront ſaiſis de crainte.

36. Gladius ad divinos ejus, qui ſtulti erunt : gladius ad fortes illius, qui timebunt.

37. L'épée eſt tirée contre ſes chevaux, contre ſes chariots, & contre tout le peuple qui eſt au milieu d'elle ; & ils deviendront comme des femmes *qui n'ont, ni force, ni courage* : l'épée eſt tirée contre ſes tréſors ; & ils ſeront pillés.

37. Gladius ad equos ejus, & ad currus ejus, & ad omne vulgus, quod eſt in medio ejus, & erunt quaſi mulieres : gladius ad theſauros ejus, qui diripientur.

38. La ſéchereſſe tombera ſur ſes eaux, & elles ſécheront ; parce qu'elle eſt une terre d'idoles, & qu'elle ſe glorifie en des monſtres, *qu'elle adore comme des dieux.* "

38. Siccitas ſuper aquas ejus erit, & areſcent : quia terra ſculptilium eſt, & in portentis gloriantur.

39. Ceſt pourquoi les dragons viendront y demeurer avec les faunes qui vivent de figues ſauvages ; " elle ſervira de retraite aux autruches ; elle ne ſera plus habitée, ni rebâtie dans la ſuite de tous les ſiecles.

39. Propterea habitabunt dracones cum faunis ficariis, & habitabunt in ea ſtruthiones : & non inhabitabitur ultrà uſque in ſempiternum, nec extruetur uſque ad generationem & generationem.

Gen. xix. 24. 40. *Car* le Seigneur la renverſera, comme il renverſa Sodome & Gomorrhe, & les villes voiſines, dit le Seigneur : perſonne n'y demeurera *plus*, & *jamais* homme n'y habitera.

40. Sicut ſubvertit Dominus Sodomam & Gomorrham & vicinas ejus, ait Dominus : non habitabit ibi vir, & non incolet eam filius hominis.

41. Je vois un peuple qui vient de l'aquilon, une nation redoutable ; & de

41. Ecce populus venit ab Aquilone, & gens

℣. 38. Hébr. autr. parce qu'elle eſt une terre de *vains* ſimulacres, & qu'elle ſe glorifie en de *vaines* idoles.

℣. 39. Les termes de l'Hébreu ſont ceux que la Vulgate exprime ailleurs par les démons & les onocentaures. *Iſ.* xxxiv. 14. On pourroit traduire : Les bêtes ſauvages y viendront demeurer avec les oiſeaux farouches. » La ſignification préciſe de ces termes de l'Hébreu eſt peu connue.

magna, & reges multi conſurgent à finibus terræ.

grands" Rois s'élevent des extrémités du monde.

42. Arcum & ſcutum apprehendent; crudeles ſunt & immiſericordes: vox eorum quaſi mare ſonabit; & ſuper equos aſcendent, ſicut vir paratus ad prælium contra te, filia Babylon.

42. Ils prennent leur arc & leur bouclier; " ils ſont cruels & impitoyables; le bruit de leurs troupes retentira comme celui de la mer; ils monteront ſur leurs chevaux, & ils paroîtront contre toi, ô fille de Babylone, comme un homme prêt à combattre.

43. Audivit rex Babylonis famam eorum, & diſſolutæ ſunt manus ejus: anguſtia apprehendit eum, dolor quaſi parturientem.

43. Le Roi de Babylone a eu avis de leurs grands préparatifs, & ſes mains en ſont demeurées ſans force; il a été ſaiſi d'épouvante, & pénétré de douleur, comme une femme qui eſt en travail d'enfant.

44. Ecce quaſi leo aſcendet de ſuperbia Jordanis ad pulchritudinem robuſtam, quia ſubitò currere faciam eum ad illam: & quis erit electus, quem præponam ei? quis eſt enim ſimilis meî? & quis ſuſtinebit me? & quis eſt iſte paſtor, qui reſiſtat vultui meo?

44. L'ennemi viendra du côté du fier Jourdain, & s'avancera comme un lion contre ſes villes ſi fortes & ſi belles; " car je le ferai fondre" tout d'un coup ſur Babylone. *Je dirai*: Où ſont les hommes vaillants, afin que je les emploie contre elle? Car qui eſt ſemblable à moi? qui pourra ſubſiſter devant moi?" qui eſt le paſteur *& le Roi des hommes* qui puiſſe ſoutenir l'éclat de ma face? *Supr.* XLIX. *Job.* XLI. 1.

45. Propterea audite conſilium Domini, quod mente concepit adversùm

45. C'eſt pourquoi écoutez, *& regardez comme accompli* le deſſein du Seigneur, le deſſein qu'il a formé dans

℣. 41. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Ces grands Rois ſont Darius & Cyrus. Ils en avoient quelques autres à leur ſuite, dont il ſera parlé au Chap. ſuiv. ℣. 27. mais qui étoient beaucoup moins puiſſants.

℣. 42. Hébr. autr. leur dard.

℣. 44. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu: L'ennemi viendra comme un lion qui ſort des rives ſuperbes du Jourdain, & qui s'avance contre un parc fortifié. *Supr.* XLIX. 19.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ARVSM pour ARISM, *currere eos faciam*: les Rabbins en conviennent. *Supr.* XLIX. 19.

Ibid. Hébr. autr. qui pourra ſe préſenter devant moi? *Supr.* XLIX. 19.

ſon eſprit contre Babylone, & les réſolutions qu'il a priſes contre le pays des Chaldéens : Je jure, *a-t-il dit*, que les moindres ſoldats de l'armée *que j'enverrai contr'eux*, les mettront en fuite, & qu'ils ruineront avec eux toute leur ville. "

Babylonem; & cogitationes ejus, quas cogitavit ſuper terram Chaldæorum: Niſi detraxerint eos parvuli gregum, niſi diſſipatum fuerit cum ipſis habitaculum eorum.

46. *On dira alors :* Le bruit de la captivité de Babylone a épouvanté la terre, & ſes cris ſe ſont fait entendre parmi les nations. "

46. A voce captivitatis Babylonis commota eſt terra, & clamor inter gentes auditus eſt.

℣. 45. Voyez ſur ce verſet ce qui a été dit ſur le Chap. XIX. ℣. 20. Ce ſont les mêmes expreſſions.

℣. 46. Hébr. litt. Au bruit de cette annonce, Babylone eſt priſe, la terre a été ébranlée; & le cri de cette ville s'eſt fait entendre dans les nations.

CHAPITRE LI.

Suite de la Prophétie contre Babylone: Ordre donné par Jérémie à Saraïas qui alloit à Babylone.

1. VOici ce que dit le Seigneur : Je ſuſciterai *des ennemis qui ſeront* comme un vent de peſte contre Babylone, & contre ſes habitants, qui ont élevé leur cœur contre moi : "

1. HÆc dicit Dominus : Ecce ego ſuſcitabo ſuper Babylonem & ſuper habitatores ejus, qui cor ſuum levaverunt contra me, quaſi ventum peſtilentem.

2. j'enverrai contre Babylone des gens *qui auront* le van à la main, qui la vaneront, & qui ravageront " tout ſon

2. Et mittam in Babylonem ventilatores, & ventilabunt eam, & de-

℣. 1. Quelques-uns conſervent les termes de l'Hébreu, & traduiſent; contre Babylone & contre les habitants de Leb-Kamaï. » Ces Interpretes croient que par une combinaiſon de lettres ſemblable à celle dont il eſt parlé au chap. XXV. ℣. 26. Jérémie a pu ſe ſervir de ce terme comme d'un chiffre pour déſigner la Chaldée. C'eſt-à-dire que ces deux mots LB QMI, qui ſignifient *cor inſurgentium in me*, repondent au mot CSDIM, *Chaldæi*, de maniere qu'en prenant l'alphabet par le commencement & par la fin, L répond à C, B à S, Q à D, MAI, & IAM. Mais ſi tel étoit le ſens de cette expreſſion, il ſembleroit qu'au lieu de ISBI, *habitatores*, on auroit dû lire ARS, *terram*.

℣. 2. Hébr. litt. qui vuideront, *qui déſerteront*, tout ſon pays.

molientur terram ejus : quoniam venerunt ſuper eam undique in die afflictionis ejus.

pays, parce qu'ils viendront fondre ſur elle tous enſemble " au jour de ſon affliction.

3. Non tendat qui tendit arcum ſuum, & non aſcendat loricatus : nolite parcere juvenibus ejus ; interficite omnem militiam ejus.

3. Que celui qui s'apprête à tendre ſon arc, ne le tende point ; que l'homme d'armes ne prenne point la cuiraſſe, *pour défendre Babylone : leurs efforts ſeroient inutiles ; elle ſera entiérement détruite. " Car le Seigneur a dit à ceux qu'il a envoyés contre elle* : N'épargnez point ſes jeunes hommes ; exterminez toutes ſes troupes.

4. Et cadent interfecti in terra Chaldæorum, & vulnerati in regionibus ejus.

4. *Ainſi* les morts tomberont en foule au pays des Chaldéens, & ils ſeront percés des coups dans ſes provinces ;

5. Quoniam non fuit viduatus Iſrael & Juda à Deo ſuo Domino exercituum ; terra autem eorum repleta eſt delicto à Sancto Iſrael.

5. parce que Iſraël & Juda *qui ont tant ſouffert de la part des Babyloniens*, n'ont point été abandonnés de leur Dieu, *qui eſt* le Seigneur des armées, & que le Saint d'Iſraël a rempli le pays *des Chaldéens du fruit* de leurs crimes, *en leur faiſant ſouffrir les maux qu'ils avoient mérités par leurs péchés.*

6. Fugite de medio Babylonis, & ſalvet unuſquiſque animam ſuam : nolite tacere ſuper iniquitatem ejus : quoniam tempus ultionis eſt à Domino ; viciſſitudinem ipſe retribuet ei.

6. Fuyez du milieu de Babylone, *peuples qui vous trouvez dans ſon enceinte*, & qui chacun *de vous* ne penſe qu'à ſauver ſa vie *par une prompte retraite, de peur que vous ne ſoyez enveloppés dans ſa ruine* : ne cachez point ſon iniquité ſous le ſilence ; *publiez-la hautement, afin que tout le monde ſache qu'elle mérite les maux qu'elle va ſouffrir* : " car voici

Ibid. Litt. de tous côtés.

℣. 3. On lit dans l'Hébreu : *Ne tendat, tendat, tendens arcum ſuum, & ne extollat ſe in lorica ſua.* Les Rabbins ſont d'avis de ſupprimer la répétition du mot *tendat* : mais ſans rien ſupprimer, on pourroit conjecturer qu'au lieu de IDRC IDRC, *tendat, tendat*, on auroit lu IRP MDRC, *remittat à tendendo*, & qu'au lieu de BSRINU, *in lorica ſua*, on auroit lu MSRINU, *à lorica ſua* : car alors le mot ITAL, pris pour *extollat ſe*, pourroit ſignifier *exuat ſe* : le ſens ſeroit donc : *Ne remittat à tendendo tendens arcum ſuum ; & ne exuat ſe loricâ ſuâ.* Que celui qui tend ſon arc, ne ceſſe point de le tendre ; & qu'il ne ſe dépouille point de ſa cuiraſſe.

℣. 6. Hébr. autr. & ne vous laiſſez pas envelopper dans la ruine que ſon iniquité lui attirera.

le temps auquel le Seigneur doit ſe venger d'elle ; & c'eſt lui-même qui lui rendra ce qu'elle mérite, *lui qui eſt infiniment juſte, & qui ne peut ſe tromper dans ſes jugements.*

7. Babylone eſt *depuis long-temps comme* une coupe d'or dans la main du Seigneur, qui a enivré *par elle* toute la terre : toutes les nations *qu'il a voulu punir*, ont bu de ſon vin *furieux*, & elles en ont été agitées.

Iſai. XXI. 9. *Apoc.* XIV. 8. 8. *Mais après que Dieu s'eſt ſervi de* Babylone *pour punir les nations qui l'avoient offenſé, elle* eſt *elle-même* tombée en un moment, & elle s'eſt briſée *dans ſa chûte* : pouſſez des cris & des hurlements ſur elle, *peuples qui êtes venus à ſon ſecours ;* prenez du baume, " *& l'appliquez* ſur ſon mal, pour voir ſi elle pourra guérir.

9. Nous avons traité Babylone, *diſent les ſoldats étrangers qui étoient venus à ſon ſecours*, & elle n'a point été guérie : abandonnons-la " *maintenant ;* que chacun *de nous* retourne en ſon pays, parce que la condamnation qu'elle mérite, eſt montée juſqu'au ciel, & s'eſt élevée juſqu'aux nues.

10. Le Seigneur nous a fait juſtice publiquement : venez, & publions en Sion l'ouvrage du Seigneur notre Dieu, *& ce qu'il a fait pour nous délivrer des mains de nos ennemis.*

11. Aiguiſez vos fleches, rempliſſez-en vos carquois : " *peuples de Babylone, tous vos efforts ſeront inutiles ;* le Seigneur a ſuſcité *contre vous* le courage du Roi

7. Calix aureus Babylon in manu Domini, inebrians omnem terram : de vino ejus biberunt gentes, & ideò commotæ ſunt.

8. Subitò cecidit Babylon, & contrita eſt : ululate ſuper eam, tollite reſinam ad dolorem ejus, ſi fortè ſanetur.

9. Curavimus Babylonem, & non eſt ſanata : derelinquamus eam, & eamus unuſquiſque in terram ſuam : quoniam pervenit uſque ad cœlos judicium ejus, & elevatum eſt uſque ad nubes.

10. Protulit Dominus juſtitias noſtras : venite, & narremus in Sion opus Domini Dei noſtri.

11. Acuite ſagittas, implete pharetras : ſuſcitavit Dominus ſpiritum regum Medorum : & contra

℣. 8. Litt. de la reſine. *Supr.* VIII. 22. XLVI. 11.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement NRPTH pour NRPATH, *ſanata eſt.* On lit enſuite AZBUH, *derelinquite eam*, pour NAZBH, *derelinquamus eam.*

℣. 11. On lit dans l'Hébreu HSLTIM, *ſcuta* : les Septante & la Vulgate ſuppoſent HASPUT, *pharetras*, qui paroit convenir mieux.

Babylonem

Babylonem mens ejus eſt ut perdat eam ; quoniam ultio Domini eſt, ultio templi ſui.

des Medes, " il a formé ſa réſolution contre Babylone, afin de la perdre ; *& il la perdra infailliblement*, parce que le temps de la vengeance du Seigneur eſt arrivé, le temps de la vengeance de ſon temple *que les Babyloniens ont renverſé*.

12. Super muros Babylonis levate ſignum, augete cuſtodiam : levate cuſtodes, præparate inſidias: quia cogitavit Dominus, & fecit quæcumque locutus eſt contra habitatores Babylonis.

12. Levez l'étendart ſur les murs de Babylone, " augmentez ſa garde, poſez des ſentinelles, mettez des gens en embuſcade ; parce que le Seigneur va exécuter tout ce qu'il avoit réſolu, & ce qu'il avoit prédit contre les habitants de Babylone.

13. Quæ habitas ſuper aquas multas, locuples in theſauris, venit finis tuus pedalis præciſionis tuæ.

13. Vous *donc, ville ſuperbe, au milieu de laquelle paſſe l'Euphrate*, & qui habitez *ainſi* ſur de grandes eaux, vous qui êtes ſi abondante dans vos tréſors, votre fin eſt venue, votre entiere deſtruction eſt arrivée. "

14. Juravit Dominus exercituum per animam ſuam : Quoniam replebo te hominibus quaſi brucho, & ſuper te celeuma cantabitur.

14. Le Seigneur des armées a juré par lui-même : Je ferai, *a-t-il dit*, fondre les hommes ſur vous comme une nuée de chenilles, " & ils jetteront des cris de joie en vous détruiſant. *Or ce qu'il a dit arrivera.* *Amos* VI, 8.

15. Qui fecit terram in fortitudine ſua, præparavit orbem in ſapientia ſua, & prudentiâ ſuâ extendit cœlos.

15. *Car* c'eſt lui qui a fait la terre par ſa puiſſance, qui a établi le monde par ſa ſageſſe, & qui a, par ſa prudence, étendu les cieux. *Gen.* I, 1.

16. Dante eo vocem, multiplicantur aquæ in

16. Au bruit de ſa voix, les eaux s'amaſſent dans le ciel : " il éleve les

Ibid. Litt. des Rois des Medes ; » c. à. d. de Darius roi des Medes, à qui ſe joignit Cyrus général des Perſes, lequel devint enſuite lui-même Roi des Medes & des Perſes. Au lieu de MLCI, *regum*, les Septante ont lu MLC, *regis*, qui ſe rapporteroit au ſeul Darius Roi des Medes, comme chef de l'entrepriſe.

℣. 11. & 12. Quelques-uns croient que ces ordres s'adreſſent aux peuples qui devoient aſſiéger Babylone ; & en ce ſens, l'Hébreu ſe pourroit traduire : Levez l'étendart contre les murs de Babylone ; fortifiez la garde, &c.

℣. 13. Héb. autr. la meſure de votre rétranchement *eſt arrivée*.

℣. 14. Le terme Hébreu ſe peut entendre d'une ſorte de ſauterelles.

℣. 16. On lit dans l'Hébreu par tranſpoſition LQUL TTU, *Vocem dante eo*, pour

nuées " des extrêmités de la terre, il fait réſoudre les tonnerres " en pluies, & il tire les vents de ſes tréſors. *Ainſi rien ne réſiſte à ſa volonté.*

17. *On voit par-là que* l'art des hommes, *qui, en faiſant des figures, prétendent faire des dieux*, les a rendus tous inſenſés : " les ſtatues ſont devenues la confuſion de ceux qui les ont faites, parce que leur ouvrage n'eſt qu'un menſonge, & une matiere qui n'a point de vie.

18. Ce ſont des ouvrages vains & dignes de riſée : " ils périront au temps où Dieu les viſitera *dans ſa colere.*

19. *Mais* celui que Jacob a pris pour ſon partage, n'eſt pas comme ces faux dieux ; car c'eſt lui qui a créé toutes choſes : Iſraël eſt ſon Royaume héréditaire, & ſon nom eſt le Seigneur des armées.

20. *O Babylone*, vous êtes le marteau " dont je briſerai *les traits & les armes de mes ennemis* ; je briſerai par vous les nations, & je détruirai par vous les Royaumes :

21. je briſerai par vous les chevaux & les cavaliers ; je briſerai par vous les chariots & ceux qui combattent deſſus :

22. je briſerai par vous les hommes & les femmes ; je briſerai par vous les vieillards & les enfants ; je briſerai par vous

cœlo : qui levat nubes ab extremo terræ, fulgura in pluviam fecit : & produxit ventum de theſauris ſuis.

17. Stultus factus eſt omnis homo à ſcientia : confuſus eſt omnis conflator in ſculptili ; quia mendax eſt conflatio eorum, nec eſt ſpiritus in eis.

18. Vana ſunt opera, & riſu digna ; in tempore viſitationis ſuæ peribunt.

19. Non ſicut hæc, pars Jacob : quia qui fecit omnia, ipſe eſt, & Iſrael ſceptrum hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen ejus.

20. Collidis tu mihi vaſa belli, & ego collidam in te gentes, & diſperdam in te regna :

21. & collidam in te equum & equitem ejus : & collidam in te currum & aſcenſorem ejus :

22. & collidam in te virum & mulierem : & collidam in te ſenem &

LTTH QUL, *Dante eo vocem* : & enſuite HMUN, *multitudo*, pour HMIUN, *multiplicantur*. On a déjà vu la même phraſe au Chap. x. ℣. 13.

Ibid. Hébr. autr. les vapeurs *qui forment les nuées. Supr.* x. 13.

Ibid. Litt. les éclairs.

℣. 17. Voyez le même texte diverſement traduit au chap. x. ℣. 14.

℣. 18. Voyez au même chap. x. ℣. 15.

℣. 20. On lit dans l'Hébreu MFS, *colliſor*, ou *malleus*, peut-être pour MPIS, *colliſdens*, comme la ſuite le ſuppoſe.

puerum: & collidam in te juvenem & virginem:

les jeunes hommes & les jeunes filles:

23. & collidam in te paſtorem & gregem ejus: & collidam in te agricolam & jugales ejus: & collidam in te duces & magiſtratus.

23. je briſerai par vous le paſteur & ſon troupeau; je briſerai par vous le laboureur & les bœufs qu'il mene; je briſerai par vous les chefs & les magiſtrats.

24. Et reddam Babyloni, & cunctis habitatoribus Chaldææ, omne malum ſuum, quod fecerunt in Sion, in oculis veſtris, ait Dominus.

24. Et après cela, *peuples de la terre*, je rendrai à Babylone & à tous les habitants de la Chaldée tous les maux qu'ils ont faits dans Sion à vos yeux, " dit le Seigneur.

25. Ecce ego ad te, mons peſtifer, ait Dominus, qui corrumpis univerſam terram: & extendam manum meam ſuper te, & evolvam te de petris, & dabo te in montem combuſtionis.

25. Je vais à toi, ô *Babylone, ô ville, qui, par ton élévation, tes richeſſes & ton luxe, es comme une* montagne contagieuſe, dit le Seigneur, qui corromps toute la terre *par l'abondance de tes délices, & par la multitude de tes idoles*: " j'étendrai ma main ſur toi; je t'arracherai d'entre les *murailles qui t'environnent, & que tu regardes comme des* rochers *inébranlables & inacceſſibles*; & je te rendrai une montagne conſumée par les flammes.

26. Et non tollent de te lapidem in angulum, & lapidem in fundamenta; ſed perditus in æternum eris, ait Dominus.

26. On ne tirera point de toi de pierre pour l'angle de l'édifice, ni de pierre pour le fondement; mais tu ſeras éternellement détruite, dit le Seigneur.

27. Levate ſignum in terra, clangite buccinâ in gentibus, ſanctificate ſuper eam gentes: annuntiate contra illam regibus

27. Levez l'étendart ſur la terre, faites ſonner la trompette parmi les peuples, préparez " les nations *à marcher* contre Babylone: appellez contr'elle les Rois d'Ararat, de Menni, & d'Aſcénez: " aſ-

℣. 24. Autr. *je le leur rendrai* à vos yeux.

℣ 25. Hébr. autr. *ô ville, qui par ton orgueilleuſe domination, es devenue comme une* montagne de perdition, qui perd *& extermine* toute la terre, dit le Seigneur.

℣. 27. Litt. ſanctifiez, *conſacrez*. » On ſe préparoit à la guerre par des ſacrifices & des actes de religion.

Ibid. On croit que ces diverſes provinces étoient dans l'Arménie.

ſemblez contr'elle Taphſar; " faites venir en foule ſes chevaux *caparaçonés*, qui ſont comme des chenilles hériſſées de toutes parts. "

Ararat, Menni, & Aſcenez : numerate contra eam Taphſar, adducite equum quaſi bruchum aculeatum.

28. Armez contr'elle les nations, les Rois de Médie, " ſes Capitaines, tous ſes Magiſtrats & toutes les provinces ſoumiſes à ſa puiſſance.

28. Sanctificate contra eam gentes, reges Mediæ, duces ejus, & univerſos magiſtratus ejus, cunctámque terram poteſtatis ejus.

29. Toute la terre *des Chaldéens* ſera dans l'émotion & dans l'épouvante; " parce que le Seigneur appliquera ſa penſée contre Babylone pour rendre le pays de Babylone tout déſert & inhabité.

29. Et commovebitur terra, & conturbabitur: quia evigilabit contra Babylonem cogitatio Domini, ut ponat terram Babylonis deſertam & inhabitabilem.

30. Les vaillants hommes de Babylone ſe ſont retirés du combat; ils ont demeuré dans les places de guerre, *n'oſant en ſortir, parce que* toute leur force s'eſt anéantie; ils ſont devenus comme des femmes *incapables de réſiſter à l'ennemi. Auſſi* leurs maiſons ont été brûlées, & toutes les barres *en* ont été rompues.

30. Ceſſaverunt fortes Babylonis à prælio, habitaverunt in præſidiis: devoratum eſt robur eorum, & facti ſunt quaſi mulieres: incenſa ſunt tabernacula ejus, contriti ſunt vectes ejus.

31. Les couriers rencontreront les couriers, & les meſſagers ſe rencontreront l'un l'autre, *s'empreſſant de toutes parts* pour aller dire au Roi de Babylone, que ſa ville a été priſe d'un bout à

31. Currens obviam currenti veniet, & nuntius obvius nuntianti: ut annuntiet regi Babylonis,

Ibid. La plupart croient que ce terme hébreu ſignifie un Prince, un ſatrape; il ſe trouve en ce ſens dans Nahum, III. 17. On pourroit traduire: Etabliſſez *un Prince*, un ſatrape, (autr. des ſatrapes) *pour marcher* contr'elle.

Ibid. Hébr. autr. faites venir *une multitude* de chevaux ſemblable à *une nuée* de ſauterelles hériſſées, *c. à d. comme une horrible nuée de ſauterelles.*

℣. 28. Voyez ci-deſſus ✝ 11. La verſion des Septante ſuppoſe encore ici MLC, *regem*, au lieu de MLCI, *reges*.

℣. 29. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

quia capta eſt civitas ejus à ſummo uſque ad ſummum :

32. & vada præoccupata ſunt, & paludes incenſæ ſunt igni, & viri bellatores conturbati ſunt.

33. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Iſrael : Filia Babylonis quaſi area, tempus trituræ ejus : adhuc modicum, & veniet tempus meſſionis ejus.

34. Comedit me, devoravit me Nabuchodonoſor rex Babylonis : reddidit me quaſi vas inane, abſorbuit me quaſi draco, replevit ventrem ſuum teneritudine meâ, & ejecit me.

35. Iniquitas adversùm me, & caro mea ſuper Babylonem, dicit habitatio Sion ; & ſanguis meus

l'autre ; "

32. que l'ennemi s'eſt emparé des gués *du fleuve* ; qu'il a *comme* mis le feu dans les marais, *les ayant deſſéchés ;* " & que tous les gens de guerre *qui devoient la défendre*, ſont dans l'épouvante. "

33. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : La fille de Babylone eſt, *par l'abondance de ſes richeſſes*, comme une aire *pleine* de bled, *parce que c'eſt maintenant* le temps *où on l'y amaſſe* pour l'y fouler : " mais le temps de recueillir la moiſſon, viendra bien-tôt, *le temps auquel tous les biens qu'elle poſſede lui ſeront enlevés.*

34. *Ces jugements que vous exercerez ſur Babylone, ſont juſtes, Seigneur ; car* Nabuchodonoſor Roi de Babylone, m'a pillée, *dit la fille de Sion* ; il m'a dévorée, " il m'a rendue comme un vaiſſeau vuide, *il m'a dépouillée de tous mes ornements ;* il m'a engloutie comme un dragon ; il a rempli ſon ventre de tout ce que j'avois de plus délicieux, " & il m'a chaſſée *de la terre que vous m'aviez donnée.* "

35. *Que* la violence qui m'a été faite " & le carnage de mes enfants *ſoit donc maintenant* ſur Babylone, dit la fille de Sion ; & *que* mon ſang *retombe* ſur les

℣. 31. Hébr. autr. par l'une de ſes extrémités, c. à. d., par le côté du fleuve, dont on détourna les eaux.

℣. 32. pluſieurs traduiſent l'Hébreu : qu'il a mis le feu aux roſeaux *qui couvroient les bords du fleuve, & qui rempliſſoient les marais voiſins.*

Ibid. Litt. dans le trouble.

℣. 33. Autr. & il y aura un temps où elle ſera foulée *comme on foule le bled dans l'aire* : encore un peu, & viendra le temps de la moiſſonner, *d'exterminer tous ſes habitants.*

℣. 34. Hébr. autr. Nabuchodonoſor . . . m'a dévorée ; il m'a briſée ; il m'a rendue, &c.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Dans l'Hébreu tous les pronoms joints aux verbes ſont au pluriel NU, *nos* ; mais les Rabbins conviennent qu'il faut lire au ſingulier NI, *me.*

℣. 35. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

habitants de la Chaldée, *qui l'ont ſi cruellement répandu*, dit Jéruſalem.

36. *J'ai entendu vos cris, & j'ai vu tout ce que vous avez ſouffert, ô fille de Sion.* C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je vais moi-même vous faire juſtice, " & je vous vengerai moi-même : je mettrai à ſec la mer de Babylone, & je tarirai ſes eaux ; *je lui enléverai toutes ſes richeſſes, je lui ôterai tous ſes habitants.* "

37. Et Babylone ſera réduite en des monceaux de pierres ; elle deviendra la demeure des dragons, l'objet de l'étonnement & de la raillerie des hommes *qui lui inſulteront*, parce qu'il n'y aura perſonne qui y demeure, *tous ſes habitants ayant été tués ou mis en fuite.*

38. *Dans ces maux*, ils rugiront comme des lions, ils dreſſeront leur criniere comme des lionceaux : *mais leurs efforts ſeront inutiles.*

39. Dans leur chaleur *& au milieu de leurs plaiſirs*, je les ferai boire *du vin de ma colere* ; & *pendant qu'ils s'enivreront de vins délicieux*, je les enivrerai *du vin de ma fureur*, afin qu'ils s'aſſoupiſſent, & qu'ils dorment d'un ſommeil éternel, & qu'ils ne ſe relevent jamais, dit le Seigneur. "

40. Je les conduirai, *& je les livrerai entre les mains de leurs ennemis*, comme des agneaux qu'on va égorger, & comme des beliers qu'on mene avec des chevreaux. "

41. *On dira alors* : Comment *Babylone, qui adoroit la déeſſe* Séſach, " *& qui*

ſuper habitatores Chaldææ, dicit Jeruſalem.

36. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego judicabo cauſam tuam, & ulciſcar ultionem tuam ; & deſertum faciam mare ejus, & ſiccabo venam ejus.

37. Et erit Babylon in tumulos, habitatio draconum, ſtupor, & ſibilus, eo quòd non ſit habitator.

38. Simul ut leones rugient, excutient comas veluti catuli leonum.

39. In calore eorum ponam potus eorum, & inebriabo eos, ut ſopiantur, & dormiant ſomnum ſempiternum, & non conſurgant, dicit Dominus.

40. Deducam eos quaſi agnos ad victimam, & quaſi arietes cum hœdis.

41. Quomodo capta eſt Seſach, & comprehenſa

℣. 36. Hébr. autr. Je vais prendre la défenſe de votre cauſe.

Ibid. Cette prophétie fut auſſi accomplie littéralement, lorſque Cyrus, qui accompagnoit Darius ſon oncle, détourna les eaux de l'Euphrate qui traverſoient Babylone, & deſſécha ainſi le lit de ce fleuve.

℣. 39. Hébr autr. afin qu'au milieu des tranſports de *leur folle* joie, ils s'endorment d'un ſommeil éternel, &c.

℣. 40. Hébr. autr. avec des boucs.

℣. 41. *Séſach* eſt le nom myſtérieux ſous

eſt inclyta univerſæ terræ? quomodo facta eſt in ſtuporem Babylon inter gentes?

la regardoit comme ſa protectrice, a-t-elle été priſe? comment la plus belle ville du monde eſt-elle tombée entre les mains de ſes ennemis? comment Babylone eſt-elle devenue l'étonnement de tous les peuples?

42. Aſcendit ſuper Babylonem mare, multitudine fluctuum ejus operta eſt.

42. La mer eſt *en quelque ſorte* montée ſur Babylone; elle a été couverte par l'inondation de ſes flots: *des troupes furieuſes l'ont aſſiégée, l'ont priſe & l'ont détruite.*

43. Factæ ſunt civitates ejus in ſtuporem, terra inhabitabilis & deſerta, terra in qua nullus habitet, nec tranſeat per eam filius hominis.

43. Ses villes ſont devenues un ſpectacle d'horreur, une terre déſerte & inhabitée, " une terre où perſonne ne demeure, où il ne paſſe pas un ſeul homme.

44. Et viſitabo ſuper Bel in Babylone; & ejiciam quod abſorbuerat de ore ejus, & non confluent ad eum ultrà gentes, ſiquidem & murus Babylonis corruet.

44. *C'eſt ainſi que* j'exercerai mes jugements ſur Bel, & ſur Babylone " *qui l'adore comme ſon Dieu*: je ferai ſortir de ſa bouche ce qu'il avoit déjà abſorbé; *je lui arracherai, dit le Seigneur, les richeſſes des nations qu'il avoit enlevées; & les peuples déſabuſés de ſa prétendue puiſſance*, n'iront plus en foule vers cette idole, parce que toutes les murailles de Babylone *qui étoient ſous ſa protection*, tomberont par terre.

45. Egredimini de medio ejus, populus meus: ut ſalvet unuſquiſque animam ſuam ab ira furoris Domini.

45. Sortez, ô mon peuple, du milieu d'elle, afin que chacun ſauve ſon ame de l'ardente fureur du Seigneur, *qui va la conſumer.*

46. Et ne forte molleſcat cor veſtrum, & timeatis auditum, qui audietur in terra: & veniet in anno auditio, & poſt hunc annum auditio: & iniquitas

46. *Car je la détruirai très-certainement dit le Seigneur*: que votre cœur ne s'affoibliſſe donc point *dans les maux que vous ſouffrez de ſa part*; & ne craignez point les bruits qui courront ſur la terre, *comme ſi je vous avois livrés pour toujours entre les mains de vos ennemis*: un

lequel Babylone a déjà été déſignée. Voyez ce qui a été dit au chap. XXV. ℣. 26.

℣. 43. Hébr. aut. ſeche & abandonnée.

℣. 44. Litt. ſur Bel à Babylone.

bruit ſe répandra dans une année," & après celui-là, un autre ſe répandra dans une autre année : l'oppreſſion " régnera dans le pays, & les dominateurs *violens* ſe ſuccéderont l'un à l'autre.

47. *Mais* c'eſt pour cela *même* que *je perdrai Babylone ; & je la perdrai bientôt : car* le temps vient, dit le Seigneur, où, *pour punir ces violences & ces cruautés*, j'exercerai mes jugements ſur les idoles de Babylone : toute ſa terre ſera couverte de confuſion, & tous ſes enfants percés de coups, tomberont au milieu d'elle.

48. Alors le ciel & la terre, & tout ce qu'ils contiennent, loueront *Dieu* ſur le ſujet de Babylone, parce qu'il viendra de l'aquilon des ennemis pour la piller, dit le Seigneur, *comme elle a pillé les autres villes.*

49. Car comme Babylone a fait un carnage d'hommes dans Iſraël, ainſi il ſe fera un carnage des enfants de Babylone dans toute la terre *ſoumiſe à ſon empire."*

50. *Pour* vous, *mon peuple*, qui avez fui l'épée nue *qui a exterminé les Babyloniens*, venez ; " ne vous arrêtez point *dans leur terre ;* ſouvenez-vous *du temple* du Seigneur, quoique vous en ſoyez éloi-

in terra, & dominator ſuper dominatorem.

47. Propterea ecce dies veniunt, & viſitabo ſuper ſculptilia Babylonis : & omnis terra ejus confundetur, & univerſi interfecti ejus cadent in medio ejus.

48. Et laudabunt ſuper Babylonem cœli & terra, & omnia quæ in eis ſunt ; quia ab Aquilone venient ei prædones, ait Dominus.

49. Et quomodo fecit Babylon ut caderent occiſi in Iſrael : ſic de Babylone cadent occiſi in univerſa terra.

50. Qui fugiſtis gladium, venite, nolite ſtare : recordamini procul Domini, & Jeruſalem aſcendat ſu-

℣. 46. On lit dans l'Hébreu VAKRIU BSNH, *& poſt hunc in anno* : mais c'eſt aſſez viſiblement une faute de Copiſte pour VAKRH *& poſt hanc* ; car ſoit qu'on le rapporte à *annus* ou à *auditio*, l'un & l'autre ſont féminins dans l'Hébreu.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 49. On lit dans l'Hébreu à la lettre *Etiam Babel ad cadendum occiſi Iſrael ; etiam ad Babel ceciderunt occiſi univerſæ terræ* : en ſorte qu'il y a parallele entre ces mots *occiſi Iſrael & occiſi univerſæ terræ* : ce qui donne lieu de préſumer que le parallele des deux phraſes étoit entier & qu'au lieu de BBL LNFL, *Babel ad cadendum*, on auroit pu lire comme dans le ſecond membre LBBL NFLU, *ad Babel ceciderunt*. Le ſens ſeroit donc : Babylone eſt reſponſable de la mort de ceux qui ont été tués dans Iſraël, elle eſt reſponſable de la mort de ceux qui ont été tués *par ſes ordres* dans toute la terre. La même choſe eſt dite de Rome païenne dans l'Apocal. XVIII. 24.

℣. 50. Hébr. *Stare nolite.*

per

per cor veſtrum.

51. Confuſi ſumus, quoniam audivimus opprobrium : operuit ignominia facies noſtras, quia venerunt alieni ſuper ſanctificationem domûs Domini.

52. Propterea ecce dies veniunt, ait Dominus : & viſitabo ſuper ſculptilia ejus, & in omni terra ejus mugiet vulneratus.

53. Si aſcenderit Babylon in cœlum, & firmaverit in excelſo robur ſuum: à me veniant vaſtatores ejus, ait Dominus.

54. Vox clamoris de Babylone, & contritio magna de terra Chaldæorum :

55. quoniam vaſtavit Dominus Babylonem, & perdidit ex ea vocem magnam : & ſonabunt fluctus eorum quaſi aquæ multæ:

gnés ; & que Jéruſalem ſoit l'*unique* objet de votre cœur *& de vos penſées.*

51. *Hélas ! Seigneur, nous ſommes pénétrés de douleur, en penſant à Jéruſalem* : nous ſommes tous confus des opprobres que nous avons entendu *dire qu'elle a ſoufferts ;* la honte a couvert nos viſages, parce que des étrangers ſont venus détruire le ſanctuaire de la maiſon du Seigneur, *& que les habitants de Babylone, qui ont commis ce ſacrilege, nous reprochent ſans ceſſe que notre Dieu n'a pu réſiſter à leurs idoles.*

52. *J'ai vu ces impiétés de Babylone, & j'ai entendu ſes blaſphêmes.* C'eſt pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai éclater mes jugements ſur ſes idoles, & où l'on entendra crier dans tout le pays des hommes percés de coups, *ſans que la grandeur, la force & les richeſſes de Babylone puiſſent la mettre à couvert de ces effets de ma juſte colere.*

53. *Car* quand Babylone ſeroit montée juſqu'aux cieux, & qu'elle auroit affermi ſon trône ſur les lieux les plus élevés, je lui enverrois néanmoins des gens qui la renverſeroient par terre, dit le Seigneur.

54 *Je les vois déjà, ces gens qui viennent la détruire ; j'entends* un grand cri *qui* s'éleve de Babylone ; un bruit de ruine *& de débris* retentit du pays des Chaldéens.

55. *Dans peu on dira* que le Seigneur a ruiné Babylone, & qu'il a fait ceſſer les voix confuſes de ſon peuple, *qui gémit maintenant ſous ſa tyrannie.* " Alors le bruit de ſes ennemis retentira comme celui des flots irrités, & leurs cris éclate-

℣. 55. Ou plutôt : & qu'il a fait ceſſer du milieu d'elle la voix inſolente *de ſes fiers habitants*. Peut-être qu'au lieu de ABD, (par *aleph*,) *perdidit*, il faudroit lire ABR, (par *aïn* :) *tranſivit* ; un grand bruit a paſſé du milieu d'elle *dans toute la terre* : la ſuite s'y accorde.

ront comme le frémiſſement des grandes eaux. "

56. Car l'exterminateur de Babylone eſt venu contre elle ; ſes vaillants hommes ont été pris, leur arc a été briſé, " parce que le Seigneur qui eſt puiſſant dans ſa vengeance, lui rendra tout ce qu'elle a mérité.

57. Et *ainſi* j'enivrerai ſes princes, ſes ſages, ſes chefs, ſes magiſtrats, & ſes braves ; & ils dormiront d'un ſommeil éternel, dont ils ne ſe réveilleront jamais, dit le Roi qui a pour nom le Seigneur des armées.

58. Voici *encore* ce que dit le Seigneur des armées : Ces larges murailles de Babylone ſeront frappées par les fondements, & renverſées par terre ; ſes portes ſi hautes ſeront brûlées, & les travaux de tant de peuples & de nations *différentes ; qui ſe ſont appliquées à la fortifier & à l'embellir*, ſeront réduits au néant, ils ſeront conſumés par les flammes, & ils périront *entiérement*.

59. Ordre donné par le prophete Jérémie à Saraïas fils de Nérias, fils de Maaſias, " lorſqu'il alloit avec " le Roi Sédécias à Babylone, la quatrieme année de ſon regne. Ce Saraïas étoit un

dedit ſonitum vox eorum.

56. Quia venit ſuper eam, id eſt, ſuper Babylonem, prædo ; & apprehenſi ſunt fortes ejus, & emarcuit arcus eorum, quia fortis ultor Dominus reddens retribuet.

57. Et inebriabo principes ejus, & ſapientes ejus, & duces ejus, & magiſtratus ejus, & fortes ejus : & dormient ſomnum ſempiternum, & non expergiſcentur, ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

58. Hæc dicit Dominus exercituum : Murus Babylonis ille latiſſimus ſuffoſſione ſuffodietur, & portæ ejus excelſæ igni comburentur, & labores populorum ad nihilum, & gentium in ignem erunt, & diſperibunt.

59. Verbum quod præcepit Jeremias propheta Saraiæ filio Neriæ filii Maaſiæ, cùm pergeret cum Sedecia rege in Ba-

Ibid. Vulg. litt. *dedit ſonitum vox eorum.* Hébr. litt. *datus eſt ſonitus vocis eorum.* Les mêmes lettres donnent les deux ſens : les Rabbins préferent le dernier.

℣. 56. Le mot *arcus* dans l'Hébreu eſt au pluriel ; mais on y lit קשתו, au ſinguliet *confractus eſt*, peut-être pour קשתו, *confracti ſunt.*

℣. 59. Comme ces noms du pere & de l'aïeul de Saraïas ſont auſſi ceux du pere & de l'aïeul de Baruch, on croit que Baruch & Saraïas étoient freres. *Supr.* XXXII. 12. *Baruch.* I. 1.

Ibid. Hébr. autr. de la part du roi Sédécias. » C'eſt le ſens des Septante & du Chaldéen.

bylonem, in anno quarto regni ejus : Saraias autem erat princeps prophetiæ.

des premiers d'entre les prophetes. "

60. Et ſcripſit Jeremias omne malum, quod venturum erat ſuper Babylonem, in libro uno : omnia verba hæc quæ ſcripta ſunt contra Babylonem.

60. Jérémie avoit écrit ſur un livre tous les maux qui devoient tomber ſur Babylone, tout ce qui avoit été écrit contre Babylone. "

61. Et dicit Jeremias ad Saraiam : Cùm veneris in Babylonem, & videris, & legeris omnia verba hæc,

61. *Jérémie* dit donc à Saraïas, *en lui donnant ce livre* : Lorſque vous ſerez arrivé à Babylone, que vous aurez vu & que vous aurez lu toutes les paroles de ce livre,

62. dices : Domine, tu locutus es contra locum iſtum ut diſperderes eum : ne ſit qui in eo habitet ab homine uſque ad pecus, & ut ſit perpetua ſolitudo.

62. vous direz : C'eſt vous, Seigneur, qui avez parlé contre ce lieu, pour le perdre de *telle* ſorte qu'il n'y ait plus, ni homme, ni bête qui l'habite, & qu'il ſoit réduit en une éternelle ſolitude.

63. Cùmque compleveris legere librum iſtum, ligabis ad eum lapidem, & projicies illum in medium Euphraten :

63. Et après que vous aurez achevé de lire ce livre, vous le lierez à une pierre, & vous le jetterez au milieu de l'Euphrate ;

64. & dices : Sic ſubmergetur Babylon, & non conſurget à facie afflictionis, quam ego ad-

64. & vous direz : C'eſt ainſi que Babylone ſera ſubmergée : elle ne ſe relévera plus de l'affliction que je vais faire tomber ſur elle, & elle ſera détruite pour jamais. " Juſqu'ici *ce ſont* les paro-

Ibid. Autr. étoit le chef de l'Ambaſſade. » La plupart traduiſent l'Hébreu : étoit Prince des préſents, *ſoit de ceux que le Roi recevoit, ſoit de ceux qu'il faiſoit, & peut-être particuliérement de ceux qui devoient être alors préſentés à Nabuchodonoſor.*

℣. 60. Litt. toutes ces paroles *ou ces choſes qui viennent d'être rapportées, &* qui avoient été écrites contre Babylone.

℣. 64. On lit dans l'Hébreu VIAFU, (par *aïn*,) *& laſſata ſunt*, ſans que l'on voie à quoi cela pourroit ſe rapporter. Peut-être faudroit-il lire : VIASFV, (par *aleph*) *& collecta ſunt*, ce qui ſe joindroit avec ce qui ſuit, *hucuſque verba Jeremiæ.* » Et voilà la collection des paroles de Jérémie. » Les exemplaires de la Verſion des Septante n'ont rien de cela ; mais cette omiſſion peut venir de ce que les Chapitres y étant dans un ordre différent, celui-ci y eſt le vingt-huitieme.

les de Jérémie *qui s'accomplirent en cette ſorte.*

duco ſuper eam, & diſſolvetur. Hucuſque verba Jeremiæ.

CHAPITRE LII.

Hiſtoire du ſiege & de la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 599.

1. SEdécias avoit vingt & un ans lorſqu'il commença de régner; " & il régna onze ans dans Jéruſalem. Sa mere s'appelloit Amital, & étoit fille de Jérémias de Lobna. "

4 *Reg.* XXIX. 18
2. *Par.* XXXVI. 11.

1. FIlius viginti & unius anni erat Sedecias cùm regnare cœpiſſet; & undecim annis regnavit in Jeruſalem: & nomen matris ejus Amital, filia Jeremiæ de Lobna.

2. Il pécha devant le Seigneur, & commit tous les mêmes crimes que Joakim, *Dieu l'abandonnant à ſon ſens réprouvé;*

2. Et fecit malum in oculis Domini, juxta omnia quæ fecerat Joakim;

3. parce que la fureur du Seigneur étoit ſur Jéruſalem & ſur Juda, juſqu'à ce qu'il les eût rejettés loin de ſa face: & *ainſi* Sédécias ſe révolta " contre le Roi de Babylone, *par un aveuglement qui étoit la peine de ſon péché, & qui fut la cauſe de ſa ruine & de celle de Jéruſalem.* "

3. quoniam furor Domini erat in Jeruſalem & in Juda, uſquequò projiceret eos à facie ſua: & receſſit Sedecias à rege Babylonis.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 591.

4. *Car* la neuvieme année de ſon regne, le dixieme jour du dixieme mois, Nabuchodonoſor Roi de Babylone marcha

4. Factum eſt autem in anno nono regni ejus, in menſe decimo, decimâ

℣. 1. Ce Chapitre qui eſt purement hiſtorique, ne contient preſque autre choſe que ce qui eſt déjà raconté au IV. livre des Rois, depuis le ℣. 18. du Chapitre XXIV. juſqu'au ℣. 21. du Chapitre XXV. & depuis le ℣. 27. de ce même Chapitre juſqu'à la fin. On doute que ce morceau d'hiſtoire ait été écrit par Jérémie: quelques-uns l'attribuent à Eſdras. L'élévation de Joachin rapportée à la fin de ce Chapitre eſt poſtérieure au temps de Jérémie.

Ibid. Peut-être faudroit-il lire: trente & un. » Voyez la *Diſſertation ſur les textes paralleles*, à la tête des Livres des Paralipomenes.

℣. 3. Hébr. litt. *Sed ſuper iræ Domini factum eſt.* Peut-être qu'au lieu de AL AF, *ſuper iræ*, il faudroit lire AL FI, *juxta os*: Mais les ordres du Seigneur s'exécuterent contre Jéruſalem & contre Juda. Voyez la *Diſſertation* qui vient d'être citée.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

menſis : venit Nabuchodonoſor rex Babylonis, ipſe & omnis exercitus ejus, adversùs Jeruſalem, & obſederunt eam, & ædificaverunt contra eam munitiones in circuitu.

avec toute ſon armée contre Jéruſalem; il l'aſſiégea, & il bâtit des forts tout autour de ſes murailles. 4. *Reg.* XXV. 1. *Supr.* XXXIX. 1.

5. Et fuit civitas obſeſſa uſque ad undecimum annum regis Sedeciæ.

5. La ville fut aſſiégée juſqu'à l'onzieme année du regne de Sédécias.

6. Menſe autem quarto, nonâ menſis, obtinuit fames civitatem : & non erant alimenta populo terræ.

6. Mais le neuvieme jour du quatrieme mois *de cette année*, la famine fut *très*-grande dans toute la ville; & il n'y avoit plus de vivres pour le peuple.

7. Et dirupta eſt civitas, & omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate, nocte per viam portæ quæ eſt inter duos muros, & ducit ad hortum regis, (Chaldæis obſidentibus urbem in gyro,) & abierunt per viam quæ ducit in eremum.

7. Et *alors*, la breche ayant été faite, tous les gens de guerre *qui étoient dans Jéruſalem preſſés par la faim & par les ennemis*, s'enfuirent, & ſortirent de la ville pendant la nuit, par le chemin de la porte qui eſt entre les deux murailles, qui mene " au jardin du Roi; " & ils ſe retirerent par le chemin qui mene au déſert, " pendant que les Chaldéens environnoient la ville de toutes parts, *& ſe répandoient dans toutes les rues.*

8. Perſecutus eſt autem Chaldæorum exercitus regem : & apprehenderunt Sedeciam in deſerto quod eſt juxta Jericho : & omnes

8. En même temps, *un détachement de* l'armée des Chaldéens pourſuivit le Roi Sédécias : *ils le joignirent*, & ils le prirent dans le déſert qui eſt près de Jéricho; " & tous ceux qui l'avoient ſuivi

℣. 7. c. à. d. entre le mur & l'avant-mur, ſelon que la Verſion même des Septante l'exprime.

Ibid. Hébr. autr. & qui ſe trouve auprès du jardin du roi. » C'eſt ainſi que les Septante l'expriment ; & la Vulgate même traduit auſſi dans le même ſens au IV. Livre des Rois, XXV. 4. *quæ eſt inter duplicem murum ad hortum regis.*

Ibid. Hébr. autr. à la plaine. » C'eſt ce que la Vulgate exprime par *campeſtris ſolitudinis*, dans le IV. Livre des Rois, XXV. 4.

℣. 8. Hébr. autr. dans les plaines de Jéricho. » C'eſt ainſi que la Vulgate l'exprime au IV. Livre des Rois XXV. 5. *in planitie Jericho.*

s'enfuirent, & l'abandonnerent.

9. Or les Chaldéens ayant pris le Roi *de Juda* l'amenerent au Roi de Babylone, à Réblatha qui eſt au pays d'Emath: " & Nabuchodonoſor lui prononça ſon arrêt, *& le condamna comme un rébelle.*

10. Et, *en exécution de cet arrêt*, le Roi de Babylone fit tuer les fils de Sédécias devant les yeux de leur pere, & il fit mourir en même temps tous les princes de Juda à Réblatha.

11. Il fit enſuite arracher " des yeux à Sédécias; le fit charger de fers; " & le Roi de Babylone l'emmena *ainſi* à Babylone, & l'enferma dans une priſon, *où il demeura* juſqu'au jour de ſa mort.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 588.

12. La dix-neuvieme année du regne de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, le dixieme " jour du cinquieme mois, Nabuzardan général de l'armée *des Chaldéens*, " qui commadoit par l'ordre du Roi de Babylone dans Jéruſalem, "

nis comitatus ejus diffugit ab eo.

9. Cúmque comprehendiſſent regem, adduxerunt eum ad regem Babylonis in Reblatha, quæ eſt in terra Emath: & locutus eſt ad eum judicia.

10. Et jugulavit rex Babylonis filios Sedeciæ in oculis ejus: ſed & omnes principes Juda occidit in Reblatha.

11. Et oculos Sedeciæ eruit, & vinxit eum compebibus, & adduxit eum rex Babylonis in Babylonem, & poſuit eum in domo carceris uſque ad diem mortis ejus.

12. In menſe autem quinto, decimâ menſis, ipſe eſt annus nonus decimus Nabuchodonoſor regis Babylonis: venit Nabuzardan princeps militiæ, qui ſtabat coram rege Babylonis in Jeruſalem.

℣. 9. Voyez ci-deſſus au chap. XXIX. ℣. 5.

℣. 11. Hébr. autr. Il fit créver. » C'eſt ainſi que la Vulgate l'exprime au IV. Livre des Rois, XXV. 7. *effodit.* Le mot Hébreu employé dans ces deux textes ſignifie ſimplement aveugler, *excæcavit.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu: & la Vulgate l'exprime ainſi au IV. Livre des Rois, XXV. 7. *vinxit eum catenis.*

℣. 12. Au IV. Livre des Rois, XXV. 8. on lit: le ſeptieme. » Les Juifs qui obſervent un jeûne en mémoire de ce qui arriva alors, l'obſervent au neuvieme jour. Peut-être liſoit-on originairement en Hébreu בתשעה au neuvieme jour, d'où aura pu venir בשבעה au ſeptieme jour, & בעשור au dixieme jour. Voyez auſſi la *Diſſertation* citée.

Ibid. Voyez ci-deſſus au chap. XXXIX ℣. 6.

Ibid. Ou plutôt: l'un de ceux qui ſe tenoient en Préſence du roi, *l'un des premiers officiers du roi*, vint à Jéruſalem. » C'eſt le ſens même que le P. de Carrieres exprime au IV. Livre des Rois, XXV. 8.

13. Et incendit domum Domini, & domum regis, & omnes domos Jeruſalem, & omnem domum magnam igni combuſſit.

13. brûla la maiſon du Seigneur, le palais du Roi, & toutes les maiſons de Jéruſalem; & il mit le feu dans toutes les grandes maiſons *de la ville.*

14. Et totum murum Jeruſalem per circuitum deſtruxit cunctus exercitus Chaldæorum, qui erat cum magiſtro militiæ.

14. Et toute l'armée des Chaldéens, qui étoit avec leur général, abattit toutes les murailles qui étoient autour de la ville de Jéruſalem.

15. De pauperibus autem populi, & de reliquo vulgo, quod remanſerat in civitate, & de perfugis, qui transfugerant ad regem Babylonis, & cæteros de multitudine, tranſtulit Nabuzardan princeps militiæ.

15. Et Nabuzardan général de l'armée *des Chaldéens* transféra à Babylone les plus pauvres d'entre le peuple qui étoient demeurés dans la ville, ceux qui étoient allés ſe rendre au Roi de Babylone, & tout le reſte du peuple *qui avoit échappé à l'épée & à la famine.*

16. De pauperibus verò terræ reliquit Nabuzardan princeps militiæ vinitores & agricolas.

16. Il laiſſa ſeulement, d'entre les plus pauvres du pays, les vignerons & les laboureurs, *pour cultiver la terre.* "

17. Columnas quoque æreas, quæ erant in domo Domini, & baſes, & mare æneum, quod erat in domo Domini, confregerunt Chaldæi, & tulerunt omne æs eorum in Babylonem.

17. Les Chaldéens briſerent auſſi les colonnes d'airain, qui étoient dans la maiſon du Seigneur, avec leurs baſes, & la mer d'airain qui étoit dans la maiſon du Seigneur; & ils en emporterent tout l'airain à Babylone.

℣. 15. & 16. Selon la lettre du IV. Livre des Rois, XXV. 11. & 12. on pourroit lire ici l'Hébreu de cette ſorte: Et Nabuzardan, &c. transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurés dans la ville, &c. Il laiſſa ſeulement *pluſieurs* d'entre les plus pauvres du pays pour vignerons & pour laboureurs, *c. à. d. pour cultiver les champs & les vignes.* » Ces mots, *De pauperibus autem populi*, que le texte de Jérémie met ici au ℣. 15. ſemblent avoir été pris du ℣. 16. auquel ils appartiennent ſelon la lecture du IV. Livre des Rois, & ſelon la lecture même du texte de Jérémie, XXXIX. 9. & 10. Au ℣. 15. on lit dans l'Hébreu irreguliérement HAMUN pour HMMUN, *multitudinis.*

18. Ils emporterent auſſi les chaudieres, les poëles, les inſtruments de muſique, " les coupes, les mortiers, & tous les vaſes d'airain qui ſervoient au miniſtere du temple.

19. Le général de l'armée prit auſſi les vaſes, les encenſoirs, les baſſins & les chaudrons, les chandeliers, les mortiers & les taſſes; " une partie de ces vaſes étant d'or, & l'autre d'argent.

20. Il prit auſſi les deux colonnes, la mer, & les douze bœufs d'airain qui en faiſoient la baſe, " que le Roi Salomon avoit fait faire *pour les placer* dans la maiſon du Seigneur: le poids de l'airain de tous ces vaſes ne pouvoit s'eſtimer, *tant il étoit conſidérable.*

18. Et lebetes, & creagras, & pſalteria, & phialas, & mortariola, & omnia vaſa ærea, quæ in miniſterio fuerant, tulerunt:

19. & hydrias, & thymiamateria, & urceos, & pelves, & candelabra, & mortaria, & cyathos: quotquot aurea, aurea, & quotquot argentea, argentea, tulit magiſter militiæ:

20. & columnas duas, & mare unum, & vitulos duodecim æreos, qui erant ſub baſibus, quas fecerat rex Salomon in domo Domini: non erat pondus æris omnium horum vaſorum.

℣. 18. Au IV. Livre des Rois, XXV. 14 la Vulgate exprime l'Hébreu par *tridentes*, les fourchettes. L'Hébreu emploie les mêmes termes dans le texte du IV. Livre des Rois, & dans le texte de ce dernier Chapitre de Jérémie, ſavoir, 1. סירות traduit là par *ollas*, & ici par *lebetes*: 2. יעים traduit là par *trullas*, & ici par *creagras*: 3. מזמרות traduit là par *tridentes* & ici par *pſalteria*: 4. מזרקות traduit là par *ſcyphos*, & ici par *phialas*: 5. כפות traduit des deux côtés par *mortariola*. Ou plutôt le quatrieme terme exprimé des deux côtés dans la Vulgate ne ſe trouve point dans l'Hébreu du IV. Livre des Rois: mais il eſt vraiſemblable qu'il y étoit au moins dans l'Exemplaire ſur lequel S. Jérôme l'a traduit dans cet endroit de la Vulgate. Quant au troiſieme terme, la diverſité d'interprétation vient de ce que de la même racine dérivent deux mots qui s'écrivent avec les mêmes lettres, & qui expriment ces deux ſens différents.

℣. 19. De ces ſept termes exprimés ici, le texte du IV. Livre des Rois, XXV. 15. n'en exprime que deux, qui ſont le ſecond & le troiſieme; & ils y ſont rendus dans la Vulgate par *thuribula & phialas*: ce dernier eſt le même que le quatrieme du verſet précédent.

℣. 20. L'Hébreu ſe pourroit prendre en ce ſens. La Vulgate porte à la lettre: & les douze bœufs d'airain qui étoient ſous les baſes. Quelques-uns croient qu'il faudroit lire: & les douze bœufs d'airain qui étoient ſous elle, *c. à. d. ſous la mer*, & les baſes *ou ſocles* que le Roi Salomon avoit fait faire pour la maiſon du Seigneur. » On lit ſimplement au IV. Livre des Rois, XXV. 16. la mer & les baſes *ou ſocles* que Salomon avoit fait faire, &c. Ce qui eſt appellé ici *baſes* eſt ce que le P. de Carrieres même appelle *ſocles* dans le III. Livre des Rois, VII. 27. & ſuiv.

21. De columnis autem, decem & octo cubiti altitudinis erant in columna una, & funiculus duodecim cubitorum circuibat eam : porrò groſſitudo ejus quatuor digitorum, & intrinſecùs cava erat.

21. L'une " de ces colonnes avoit dix-huit coudées de haut; elle étoit environnée d'un cordon de douze coudées, *ſelon la meſure de ſa circonférence;* elle étoit épaiſſe de quatre doigts, & étoit creuſe au dedans.

22. Et capitella ſuper utramque ærea, altitudo capitelli unius quinque cubitorum : & retiacula, & malogranata ſuper coronam in circuitu, omnia ærea. Similiter columnæ ſecundæ, & malogranata.

22. L'une & l'autre de ces colonnes avoit ſon chapiteau d'airain : le chapiteau de l'une avoit cinq coudées " de haut, & *il avoit* des rets & des grenades qui le " couvroient tout autour; le tout étoit d'airain : & la ſeconde colonne avoit des grenades, & tout le reſte de même.

23. Et fuerunt malogranata nonaginta ſex dependentia : & omnia malogranata centum, retiaculis circumdabantur.

23. *On voyoit* quatre-vingt-ſeize grenades *qui* pendoient *du haut de chaque colonne*, & *qui* ſe lioient enſemble; *quatre autres grenades demeuroient cachées derriere la colonne* : & *ainſi* il y avoit *à chaque colonne* cent grenades en tout, qui étoient environnées d'un rets.

24. Et tulit magiſter militiæ Saraiam ſacerdotem primum, & Sophoniam ſacerdotem ſecundum, & tres cuſtodes veſtibuli.

24. Le général de l'armée prit auſſi Saraïas, qui étoit le premier ſacrificateur, " & Sophonias qui étoit le ſecond, " & les trois gardiens du veſtibule du temple. "

℣. 21. Ou plutôt : Chacune de ces deux colonnes, &c.

℣. 22. Dans le texte du IV. Livre des Rois, XXV. 17. on ne lit que trois coudées; mais dans le texte du III. Livre, VII. 16. on lit comme ici cinq coudées.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Le mot que la Vulgate exprime ici par *corona* eſt le même qu'elle a exprimé auparavant par *capitellum*.

℣. 24. c. à. d. qui étoit le Grand-Prêtre.

Ibid. c. à. d. qui étoit le Prince des Prêtres, l'intendant du temple, le premier après le Grand-Prêtre.

Ibid. c. à. d. les trois principaux portiers, *tres janitores*, ſelon l'expreſſion même de la Vulgate au IV. Livre des Rois, XXV. 18. Il y avoit quatre chefs des portiers du temple. Sophonie étoit peut-être lui-même le quatrieme.

25. Il enleva encore de la ville un eunuque qui commandoit les gens de guerre, & ſept * perſonnes de ceux qui étoient toujours devant le Roi, qui ſe trouverent dans la ville, & le ſécrétaire intendant * de l'armée, qui avoit ſoin de former les nouveaux ſoldats, & ſoixante hommes d'entre le peuple, qui ſe trouverent au milieu de la ville.

25. Et de civitate tulit eunuchum unum, qui erat præpoſitus ſuper viros bellatores: & ſeptem viros de his qui videbant faciem regis, qui inventi ſunt in civitate: & ſcribam principem militum, qui probabat tyrones: & ſexaginta viros de populo terræ, qui inventi ſunt in medio civitatis.

26. Nabuzardan les prit tous, & les emmena au Roi de Babylone à Réblatha.

26. Tulit autem eos Nabuzardan magiſter militiæ, & duxit eos ad regem Babylonis in Reblatha.

27. Et le Roi de Babylone les fit tous mourir à Réblatha au pays d'Emath: & Juda fut transféré hors de ſon pays.

27. Et percuſſit eos rex Babylonis, & interfecit eos in Reblatha in terra Emath: & tranſlatus eſt Juda de terra ſua.

28. *Or* voici le dénombrement du peuple qui fut transféré *à Babylone* par Nabuchodonoſor. La ſeptieme année de ſon regne, il transféra trois mille vingt-trois Juifs.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 600.

28. Iſte eſt populus quem tranſtulit Nabuchodonoſor: In anno ſeptimo, Judæos tria millia & viginti tres:

29. La dix-huitieme année de ſon regne, il transféra de Jéruſalem huit cents trente-deux perſonnes.

Av. l'Ere Chr. Vulc. 589.

29. in anno octavodecimo Nabuchodonoſor, de Jeruſalem animas octingentas triginta duas:

30. Et la vingt-troiſieme année du

30. in anno vigeſimo

℣. 25. Au IV. Livre des Rois, xxv. 19. on ne lit que cinq. L'Hébreu שבעה *ſept*, peut avoir été confondu avec חמשה *cinq*. (*Infr.* ℣. 31.) On peut croire qu'il y avoit auprès du Prince ſept principaux Officiers comme on les voit auprès du roi de Perſe, dans le Livre d'Eſther, I. 10.

Ibid. Hébr. autr. le ſécrétaire de l'intendant de l'armée, qui avoit ſoin de tenir regiſtre des troupes qu'on avoit priſes d'entre le peuple. » Le mot *Sopher* qui ſe trouve dans le texte du IV. Livre des Rois, xxv. 19. eſt le mot Hébreu traduit ici par *Scriba* qui eſt ſa ſignification propre. Voyez la *Diſſertation ſur les Officiers des Rois Hébreux*, à la tête des Paralipomenes.

tertio Nabuchodonoſor, tranſtulit Nabuzardan magiſter militiæ animas Judæorum ſeptingentas quadraginta quinque. Omnes ergo animæ quatuor millia ſexcentæ.

regne de Nabuchodonoſor, Nabuzardan général de ſon armée transféra ſept cents quarante-cinq Juifs. Ainſi le nombre de tous ceux qui furent transférés fut de quatre mille ſix cents. "

Av. l'Ere Chr. Vulg. 584.

31. Et factum eſt in trigeſimo ſeptimo anno tranſmigrationis Joachin regis Juda, duodecimo menſe, vigeſimâ quintâ menſis, elevavit Evilmerodach rex Babylonis ipſo anno regni ſui, caput Joachin regis Juda, & eduxit eum de domo carceris.

31. Mais la trente-ſeptieme année après que Joachin Roi de Juda eut été transféré à Babylone, le vingt-cinquieme" jour du douzieme mois, Evilmérodach Roi de Babylone tira Joachin Roi de Juda de cet abaiſſement où il avoit été juſqu'alors: il le fit ſortir de priſon.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 582.

32. Et locutus eſt cum eo bona, & poſuit thronum ejus ſuper thronos regum qui erant poſt ſe in Babylone.

32. *L'ayant fait venir devant lui*, il lui parla avec beaucoup de bonté; & il éleva ſon trône au deſſus des trônes des Rois" qui étoient au deſſous de lui" à Babylone.

33. Et mutavit veſtimenta carceris ejus; & comedebat panem coram eo ſemper cunctis diebus vitæ ſuæ.

33. Il lui fit changer les vêtements qu'il avoit dans la priſon, & le fit manger devant lui tous les jours de ſa vie."

34. Et cibaria ejus, ci-

34. Le Roi de Babylone ordonna ce

℣. 28.-30. Ces trois verſets ne ſont point dans le IV. Livre des Rois, & ils manquent ici même, dans l'Edition Romaine de la Verſion des Septante. Mais on les trouve dans l'Edition de Complute; Théodoret les avoit dans ſes exemplaires, & ils ſont dans l'Hébreu.

℣. 31. Dans le IV. Livre des Rois, XXV. 27. on lit: le vingt-ſeptieme. » On peut avoir confondu *ſept* avec *cinq*, comme on l'a vu ci-deſſus, ℣. 25.

℣. 32. On lit dans l'Hébreu MLCIM ſans article pour HMLCIM *regum*, avec l'article: les Rabbins en conviennent: il eſt exprimé dans le texte parallele du IV. Livre des Rois, XXV. 28.

Ibid. Hébr. autr. auprès de lui. » *Apud ſe*, d'où eſt peut-être venu dans la Vulgate *poſt ſe*. Dans le IV. Livre des Rois, XXV. 28. la même expreſſion eſt rendue par *cum eo*; on pourroit l'exprimer par *ſecum*.

℣. 33. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement XIV pour XIIV, *vitæ ſuæ*, comme on le lit à la fin du ℣. ſuivant.

qui lui ſeroit donné pour ſa table " chaque jour: & il le lui fit donner tout le temps de ſa vie, juſqu'au jour de ſa mort."

baria perpetua dabantur ei à rege Babylonis, ſtatuta per ſingulos dies, uſque ad diem mortis ſuæ, cunctis diebus vitæ ejus.

℣. 34. Soit pour lui, ou plutôt pour ſes gens; car le verſet précédent ſemble donner à entendre qu'il mangeoit à la table du Roi.

Ibid. Vulg. litt. *Vitæ ejus*; ce qui ſe rapporteroit à Evilmérodach. Il ſemble qu'il faudroit lire *vitæ ſuæ*, qui ſe rapporteroit à Joachin, & s'accorderoit mieux avec *mortis ſuæ* qui ſe rapporte à Joachin. Dans le IV. Livre des Rois, XXV. 30. la Vulgate porte auſſi *vitæ ſuæ*. L'Hébreu eſt équivoque.

Fin du Livre de Jérémie.

PRÉFACE
SUR
LES LAMENTATIONS
DE JÉRÉMIE.

I. Uſage des Cantiques lugubres chez les Hébreux. Occaſion des Lamentations de Jérémie.

LEs Hébreux avoient coutume de faire des Cantiques lugubres à la mort des grands Hommes, des Princes, des Héros qui s'étoient diſtingués dans les armées. Nous en avons quelques-uns dans l'Ecriture, compoſés, par exemple, ſur la mort de Saül & de Jonathas, (*a*) & ſur celle d'Abner; (*b*) & il paroît par les Paralipomenes, (*c*) qu'il y en avoit des recueils parmi les Hébreux : *Ecce ſcriptum fertur in Lamentationibus.* On ne ſe contentoit pas de compoſer de ces Cantiques à la mort des grands Perſonnages; les Prophetes en faiſoient auſſi ſur les diſgraces des villes, des nations, & des Princes étrangers. Iſaïe, (*d*) Jérémie, (*e*) Ezéchiel, (*f*) en ont fait ſur la déſolation de l'Egypte, de Tyr, de Sidon, de Babylone, & autres. Et il eſt rare qu'ils prédiſent la ruine d'un Etat conſidérable, ſans y joindre un Cantique de deuil: regardant déjà ce Royaume, ou cet Etat, en quelque ſorte comme mort, comme abattu, comme renverſé.

Les Lamentations de Jérémie ſont des Cantiques lugubres, compoſés à l'occaſion des malheurs de Jéruſalem. Mais comme cette fameuſe ville a ſouffert pluſieurs diſgraces, du temps même de Jérémie, on eſt partagé ſur le temps & l'occaſion qui ont produit ces Lamentations. Les uns (*g*) croient, que ce fut à la mort de Joſias, lorſque le Roi d'Egypte entra dans la Judée, défit l'armée du pieux Roi Joſias, tua ce Prince, & au retour de ſon expédition contre Charcamis, prit Jéruſalem, em-

---

(*a*) 2. *Reg.* I. 18 *& ſeqq.* = (*b*) 2. *Reg.* III. 33. 34. = (*c*) 2. *Par.* XXXV. 25. = (*d*) *Iſai.* XIV. 4. *& ſeqq.* = (*e*) *Jerem.* VII. 29. IX. 10. XLVIII. 32. = (*f*) *Ezech.* XIX. 1. XXVI. 17. XXVIII. 11. XXXII. 2. = (*g*) *Hieron. in Zach.* XII. 11. *col.* 1785. *Super quo (Joſia) Lamentationes ſcripſit Jeremias, quæ leguntur in Eccleſiâ, & ſcripſiſſe eum Paralipomenon teſtatur liber. Ita & Chald. Interp. & Raban. & Maldon. & Figuier. Thom. Bonavent. Hugo. Vat. Jun. Vide & Joſeph. Antiqq. lib.* X. *c.* 6.

mena Joachaz en Egypte, & rendit la Judée tributaire. C'eſt, dit-on, tous ces maux que Jérémie déplore ici. Le principal fondement de cette opinion, eſt, qu'il eſt dit expreſſément dans les Paralipomenes, (*a*) que *tout Juda & Jéruſalem pleurerent Joſias;* que *Jérémie ſur-tout fit paroître ſa douleur dans les Lamentations qu'il compoſa alors*, & que *tous les Chanteurs & les Chanteuſes les répetent tous les ans dans Iſraël; ce qui s'obſerve comme une Loi dans tout le pays.* On ajoute à cela une ſeconde raiſon, tirée des Lamentations mêmes, (*b*) où ſe trouve l'éloge d'un Roi, que l'on prétend être Joſias: *L'oint du Seigneur, qui étoit le ſouffle de notre bouche*, le ſoutien de notre vie, *a été pris pour nos iniquités;* ce Prince, *à qui nous avions dit : Nous vivrons ſous votre ombre au milieu des nations.*

Quelques Juifs prétendent que les Lamentations ſont le Livre que Jérémie dicta à Baruch, (*c*) & qui fut jetté au feu par le Roi Joakim, & dicté une ſeconde fois à Baruch par Jérémie. Mais ce ſentiment n'a pas la moindre apparence de vérité.

Enfin la plupart des Interpretes (*d*) ſoutiennent que Jérémie déplore ici la ruine de Jéruſalem, la captivité du peuple, le triſte ſort de Sédécias, & ſes propres malheurs. On voit les preuves de ce ſentiment dans tous les Chapitres de ſes Lamentations. L'inſcription qui eſt à la tête, & qui eſt très-ancienne, le marque expreſſément: & l'Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique (*e*) l'inſinue aſſez, lorſqu'il dit qu'alors les ennemis rendirent déſertes les voies qui menent à Jéruſalem, ſuivant la parole de Jérémie: faiſant alluſion à ce paſſage des Lamentations: (*f*) *Viæ Sion lugent, eo quòd non ſint qui veniant ad ſolemnitatem.* Jérémie parle partout de Jéruſalem & du Temple, comme de choſes ruinées, profanées, déſolées. Dans les deux premiers Chapitres, il eſt principalement occupé du ſiege & de la priſe de cette ville. Dans le troiſieme, il déplore les perſécutions que lui-même a ſouffertes. Le quatrieme Chapitre eſt ſur la ruine & la déſolation de la ville & du temple, & ſur la priſe de Sédécias. Enfin, le cinquieme Chapitre eſt une eſpece de formule de priere pour les Juifs, dans leur diſperſion & dans leur captivité. A la fin du quatrieme Chapitre il parle des Iduméens, qui avoient contribué à la ruine de Jéruſalem, & qui s'étoient réjoui de ſes maux. Or, tout cela démontre viſiblement que ceci ne peut regarder la mort de Joſias, puiſque de ſon temps le Temple & la ville ſubſiſtoient; le peuple étoit dans ſon pays, & n'éprouvoit point encore les maux que le Prophete nous décrit.

Le Livre des Lamentations fut donc compoſé après la ruine de Jéruſalem. Le cinquieme Chapitre fut écrit apparemment après les autres,

---

(*a*) 2. *Par.* XXXV. 24. & 25. = (*b*) *Thren.* IV. 20. = (*c*) *Jerem.* XXXVI. 4. & *ſeqq.* = (*d*) *Hieron. in Jeremiam Præfat. Civitatis ſuæ ruinas quadruplici planxit alphabeto. Ita Theodoret. Procop. Olympiodor. & alii ferè omnes.* = (*e*) *Eccli.* XLIX. & = (*f*) *Thren.* I. 4.

puiſqu'il ſuppoſe que le peuple étoit déjà en captivité, qu'il y en avoit une partie dans l'Égypte, (*a*) & que le mont de Sion étoit tellement déſolé, qu'il ſervoit de retraite aux renards. (*b*) Jérémie, après la priſe de la ville, fut d'abord arrêté avec les autres captifs, & ne fut relâché qu'à Rama, lorſque Nabuzardan quitta Jéruſalem, après l'avoir pillée & brûlée. Depuis le jour de la priſe de la ville, juſqu'à celui de l'affranchiſſement du Prophete, il ſe paſſa environ trente-cinq jours. Ce fut peut-être dans cet intervalle, que Jérémie compoſa ces lugubres Cantiques, pour conſoler les captifs, qui étoient comme lui dans les liens.

II. Analyſe des Lamentations de Jérémie, ſelon le ſens littéral & immédiat.

Jérémie déplore d'abord la déſolation de Jéruſalem priſe par les Chaldéens. (Chap. I.) Cette ville puiſſante eſt tombée dans l'humiliation. Ses ennemis ſont venus fondre ſur elle, l'ont renverſée, ont profané le temple du Seigneur, ont emmené en captivité les enfants de Juda. Jéruſalem ſe voit en même-temps abandonnée par ſes amis, & inſultée par ſes ennemis. Elle reconnoît qu'elle s'eſt attiré la colere du Seigneur; elle lui expoſe l'aviliſſement où elle eſt réduite. Elle annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui ſe réjouiſſent de ſes maux. Le Prophete continue de gémir ſur la déſolation de Jéruſalem. (Chap. II.) Il conſidere avec étonnement la ruine de cette ville, au milieu de laquelle le Seigneur avoit placé ſon temple. Le Seigneur a renverſé Iſraël: il a livré entre les mains des nations ſes prêtres & les princes de ſon peuple. Il a rejetté lui-même ſon temple. Jéruſalem eſt détruite. Des prophetes de menſonge entretiennent ſes enfants dans de vaines eſpérances. Ses ennemis inſultent à ſa ruine. Le Prophete l'exhorte à gémir ſans ceſſe, & à expoſer au Seigneur ſon affliction.

Jérémie déplore ſes propres malheurs. (Chap. III.) Le Seigneur a appéſanti ſa main ſur lui, & l'a rendu le jouet de ſon peuple. Il conjure le Seigneur de ſe ſouvenir de ſon affliction. Il ranime ſa confiance. Il exhorte ſon peuple à retourner au Seigneur. Il s'afflige des maux qu'éprouvent les enfants de Juda. Il expoſe à Dieu le traitement injuſte qu'il a ſouffert; il annonce la ruine de ſes ennemis. Il déplore de nouveau la ruine de Jéruſalem. (Chap. IV.) Il décrit les extrêmités où les habitants de cette ville furent réduits, tandis qu'elle étoit aſſiégée par les Chaldéens. Il imputé la ruine de Jéruſalem, particuliérement à l'iniquité de ſes prêtres & de ſes prophetes. Les enfants de Sion confeſſent la vaine confiance qu'ils ont eue dans le ſecours des Egyptiens. Ils gémiſſent ſur la priſe de leur Roi. Jérémie reproche à l'Idumée de ſe réjouir du malheur des enfants de Juda, & lui annonce à elle-même ſa ruine, & en même temps la délivrance de Sion.

Enfin le Prophete adreſſant ſa voix au Seigneur au nom des enfants de Juda, (Chap. V.) lui repréſente les maux qu'ils ont ſoufferts, & l'état

(*a*) *Thren.* v. 4. 5. 6. = (*b*) *Ibid.* ℣. 18.

miſérable où ils ſe trouvent réduits. Il le conjure de les rappeller à lui ; & de les rétablir dans leur ancienne ſplendeur.

III. Inſtructions & myſteres renfermés dans les Lamentations de Jérémie.

Cet admirable Ouvrage renferme dans ſa briéveté de grands ſujets d'inſtruction, d'édification, de conſolation; ſoit que l'on en conſidere le ſens littéral & immédiat, ſoit que l'on y étudie le ſens prophétique & myſtérieux couvert ſous le voile de la lettre. Le Prophete paroît d'abord n'être occupé que des maux des enfants de Juda, & de la ruine de Jéruſalem par les armes de Nabuchodonoſor ; mais dans ce point de vue même, on le voit attentif à rapporter tout à Dieu, comme à la cauſe premiere & univerſelle qui diſpoſe de tous les événements. Il conſidere avec une ſainte frayeur la juſtice de ce Dieu vengeur, armé contre Juda & contre Jéruſalem, ravageant & détruiſant tout par les mains des Chaldéens, renverſant les plus fortes murailles, égorgeant dans ſa colere, les prêtres, les prophetes, & les plus conſidérables de Juda. Il adore humblement ſa juſtice, qui punit d'une maniere ſi terrible les prévarications & les révoltes de ſon peuple. Au milieu de toutes ces horreurs, il voit une miſéricorde & une bonté inépuiſable, qui releve & ſoutient ſon eſpérance. C'eſt par un effet de cette miſéricorde que les enfants de Juda n'ont point été entiérement conſumés, & que Dieu en a réſervé un petit nombre qui doit repeupler la terre de ſes peres. Le Seigneur eſt toujours le Dieu & le partage d'Iſraël: c'eſt pour cela que le Prophete ne ceſſera d'eſpérer en lui, & d'attendre en ſilence le ſalut qu'il a promis. *Car le Seigneur*, dit-il, (a) *ne nous rejettera pas toujours. S'il nous a affligés, il aura auſſi compaſſion de nous ſelon la multitude de ſes miſéricordes.* Mais ce n'eſt que par une ſincere pénitence, qu'on ſe prépare à recevoir de ſi grands biens. *Examinons nos voies ;* (b) *recherchons le Seigneur, & retournons à lui. Elevons au ciel nos cœurs & nos mains vers le Seigneur.* Diſons-lui : *Nous avons été des prévaricateurs & des rébelles*; c'eſt pour cela que *vous ne vous êtes point laiſſé fléchir.* Voilà les caracteres de la pénitence, qui doit attirer ſur ce peuple la miſéricorde de Dieu : & cette pénitence ſera elle-même un des plus merveilleux effets de ſa miſéricorde, qui changera & renouvellera leurs cœurs, ſelon ces belles paroles qui terminent la priere du Prophete : (c) *Convertiſſez-nous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons : renouvellez nos jours, comme ils étoient au commencement.*

Mais les Lamentations de Jérémie ne ſe rapportent pas ſeulement à la ruine de Jéruſalem ſous Nabuchodonoſor, & à la captivité du peuple Juif à Babylone. Elles ont un ſecond objet, qui nous intéreſſe davantage, parce qu'il a été la punition du crime horrible commis par les Juifs contre la perſonne de Jeſus-Chriſt notre Sauveur. L'Egliſe même, en nous faiſant lire dans les trois derniers jours de la Semaine ſainte, les gémiſſements de ce Prophete ſur les malheurs de Jéruſalem, ſemble nous avertir que les pé-

(a) *Thren.* III. 31. 32. = (b) *Ibid.* ℣. 40. *& ſeqq.* = (c) *Thren.* V. 21.

chés

chés des Juifs ſous leurs derniers Rois, & la vengeance que Dieu en a tirée par Nabuchodonoſor, n'étoient qu'un foible crayon de l'aveuglement, de l'infidélité & de la fureur de la Synagogue contre ſon Sauveur, & de la malédiction de Dieu qui eſt tombée ſur ce peuple trente-ſept ans après la mort de Jeſus-Chriſt. C'eſt particuliérement ces derniers malheurs que le Prophete déplore; c'eſt des ſouffrances & des humiliations du Meſſie même qu'il eſt occupé, ſur-tout dans le troiſieme Chapitre. Il le repréſente inondé d'afflictions, & ſous la verge de l'indignation du Seigneur, qui le frappe & lui briſe les os; qui le plonge dans l'amertume, & qui l'enivre d'abſinthe; qui lance ſur lui tous les traits de ſa colere; qui refuſe d'écouter ſes cris, & qui rejette ſa priere, quoiqu'il le voie proſterné & mettant ſa bouche dans la pouſſiere. Ses ennemis qui le haïſſent injuſtement, le prennent comme un oiſeau qu'on prend à la chaſſe: il tend la joue à celui qui le frappe: il eſt raſſaſié d'opprobres: il devient le jouet de tout ſon peuple, & le ſujet de leurs chanſons & de leurs plus ſanglantes railleries: il eſt mis dans un lieu ténébreux, & l'on roule une pierre pour l'y tenir enfermé, comme ceux qui ſont morts pour jamais. A tous ces traits qui caractériſent ſi bien le Meſſie livré par la juſtice de Dieu ſon Pere, aux inſultes & aux mauvais traitements des Juifs ſes ennemis, le Prophete ajoute ces paroles mémorables: (a) *Seigneur, vous leur rendrez ce qu'ils méritent, ſelon les œuvres de leurs mains. Vous les livrerez à l'obſtination de leur cœur; & votre malédiction repoſera ſur eux. Vous les pourſuivrez dans votre fureur; & vous les exterminerez de deſſous le ciel.* Le châtiment a ſuivi le crime. Nous voyons avec étonnement depuis près de dix-ſept ſiecles la main de Dieu appéſantie ſur ce malheureux peuple. Mais ſa miſéricorde le conſeve avec une attention ſinguliere, au milieu d'une ſi longue oppreſſion; & un jour viendra où les promeſſes conſolantes du Prophete s'accompliront à l'égard des reſtes de ce peuple, d'une maniere beaucoup plus parfaite qu'elles ne l'ont été au retour de la captivité de Babylone.

Enfin les Lamentations de Jérémie apprennent aux Chrétiens de tous les temps, à gémir utilement ſur les maux de l'Egliſe. Car dans la vérité, la Jéruſalem terreſtre & figurative eſt l'occaſion des gémiſſements de ce Prophete: mais l'Egliſe en eſt le ſujet. Quels maux n'a-t-elle point déjà éprouvés? Les perſécutions des Païens, les troubles des Ariens, les irruptions des Barbares, les courſes des Sarraſins, le ſchiſme des Grecs, la domination des Mahometans, les ravages des dernieres Héréſies, la licence des opinions, la corruption des mœurs, les funeſtes progrès de l'irréligion: combien de ſujets de larmes! Et quels maux l'Apôtre Saint Paul ne nous annonce-t-il point encore, (b) lorſqu'il nous parle de cette apoſtaſie qui doit précéder la venue de l'Antechriſt? quels maux St. Jean ne nous

(a) *Thren.* III. 64. *& ſeqq.* = (b) 2. *Theſſ.* II. 3.

annonce-t-il pas, lorſque dans ſon Apocalypſe il nous décrit ſous des termes figurés le regne de cet homme de péché, qu'il déſigne ſous la figure d'un monſtre cruel, à qui ſera donné le pouvoir de faire la guerre aux Saints, & d'exercer ſa puiſſance ſur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue & de toute nation? (*a*) Au milieu de tous ces maux, l'Eſprit Saint offre aux enfants de Dieu une ſource abondante d'inſtructions & de conſolations dans les Lamentations de Jérémie. Ce Prophete devient alors notre modele. Il nous apprend de quelle maniere nous devons gémir, pour attirer ſur nous la miſéricorde du Seigneur. Ouvrons alors nos cœurs aux ſentiments que l'Eſprit Saint veut former en nous par les divines expreſſions qu'il nous met dans la bouche. Pénétrés de ces ſentiments, adreſſons-nous à Dieu dans un eſprit de pénitence : reconnoiſſons que nos péchés ſont la cauſe des maux que nous ſouffrons : examinons nos voies ; recherchons le Seigneur, & retournons à lui. Diſons avec le Prophete : *Le Seigneur eſt juſte ; car nous nous ſommes révoltés contre ſes ordres.* (*b*) *Nous avons été des prévaricateurs & des rébelles.* (*c*) *Malheur à nous ! parce que nous avons péché.* (*d*) Mais ſi nous nous affligeons avec le Prophete par la vue des maux que nos péchés nous ont attirés, conſolons-nous par les vues que la foi nous préſente, & ſoyons aſſurés que *les bontés de Dieu ne ſont pas épuiſées ; qu'il eſt fidele* dans ſes promeſſes ; (*e*) & que *s'il nous a affligés, il aura auſſi compaſſion de nous ſelon la multitude de ſes miſéricordes.* (*f*)

IV. Remarques ſur l'ordre alphabétique des lamentations de Jérémie.

Les quatre premiers Chapitres des Lamentations de Jérémie, ſont compoſés de Strophes ou Verſets acroſtiches ou alphabétiques ; c'eſt-à-dire, que chaque Strophe ou chaque Verſet commence par une des lettres de l'alphabet, priſes ſucceſſivement & ſelon l'ordre même de l'alphabet. Ainſi le premier & le ſecond Chapitres contiennent vingt-deux Strophes ou Verſets, ſelon le nombre des lettres de l'alphabet. Le troiſieme Chapitre a trois Verſets ſous chaque lettre, & chacun de ces trois Verſets commence par la même lettre : ainſi il a ſoixante & ſix Verſets. Le quatrieme Chapitre eſt ſemblable aux deux premiers. Le Chapitre cinquieme n'eſt pas alphabétique ; mais il a ſeulement vingt-deux Verſets, c'eſt-à-dire, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Ce qu'il y a de particulier dans l'ordre alphabétique des quatre premiers Chapitres, c'eſt que dans les Chapitres II. III. & IV. la lettre *Phé* eſt miſe avant la lettre *Aïn*, au lieu que dans l'ordre commun de l'alphabet, la lettre *Aïn* précede la lettre *Phé*, comme on le voit dans les Pſaumes alphabétiques, dans l'éloge que Salomon fait de la Femme forte, (*g*) & qui eſt auſſi alphabétique, & enfin dans le Chapitre I. des Lamentations mêmes. On ignore la raiſon de ce dérangement. Grotius ſoupçonnoit

---

(*a*) *Apoc.* XIII. 1. *& ſeqq.* = (*b*) *Thren.* V. 18. = (*c*) *Ibid.* III. 42. = (*d*) *Ibid.* V. 16. = (*e*) *Ibid.* III. 22. 23. = (*f*) *Ibid.* ℣. 31. 32. = (*g*) *Prov.* II. X. 10. *& ſeqq.*

que l'ordre de l'alphabet étoit différent chez les Hébreux & chez les Chaldéens ; & que Jérémie, après avoir ſuivi l'ordre des Hébreux dans le premier Chapitre, ſuivoit l'ordre des Chaldéens dans les trois autres. Le P. Houbigant qui regarde cette conjecture comme peu vraiſemblable, penſe que les Copiſtes ayant omis le Verſet commençant par *Phé*, l'ont ajouté au haut de la page au deſſus du Verſet commençant par *Aïn* ; eſt-il croyable que cela ſoit arrivé dans trois Chapitres conſécutifs ? Les Copiſtes, pour réparer ce prétendu défaut, & remettre les lettres dans leur rang naturel, ont quelquefois renverſé & brouillé le Texte : (*a*) mais le ſens & la ſuite du diſcours demandent qu'on laiſſe les Verſets comme ils ſont. Nous obſerverons ici que, dans la langue Hébraïque, les noms des lettres de l'alphabet ont une ſignification propre, dont S. Jérôme a quelquefois tiré quelques allégories. (*b*) Le mot *Aïn*, qui eſt le nom de la ſeizieme lettre de l'alphabet Hébreu, ſignifie dans cette langue, *l'Œil* ; & le mot *Phé*, qui eſt le nom de la dix-ſeptieme lettre, ſignifie *la Bouche*. *L'œil* des Prophetes a vu en eſprit les myſteres que leur *bouche* a annoncés ; & enſuite leur bouche a continué de les annoncer juſqu'à ce que *l'œil* ait commencé d'en voir l'accompliſſement dans le premier événement de Jeſus-Chriſt. De même au temps de Jeſus-Chriſt *l'œil* des Apôtres a vu ce que leur *bouche* a enſuite publié : & la *bouche* des Miniſtres de l'Evangile continue d'annoncer ce que l'*œil* de toute chair verra au dernier événement de Jeſus-Chriſt. Ainſi ſucceſſivement l'*œil* voit, & la *bouche* annonce ; la *bouche* annonce, & l'*œil* voit.

X. Remarques ſur l'Inſcription, le nom, les Verſions, & le ſtyle de ce Livre.

Le Titre ou l'Inſcription qu'on lit à la tête des Lamentations dans la Vulgate & dans la Verſion des Septante, ne ſe trouve ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, ni dans le Syriaque, ni dans les plus anciens & les meilleurs Manuſcrits de la verſion de Saint Jérôme. (*c*) Saint Bonaventure, Liran, & pluſieurs autres, ne la regardent pas comme Ecriture canonique, & ſoutiennent que c'eſt une addition qui vient des Grecs, & qui n'a jamais été dans le Texte original. En effet ce Titre ne ſe lit pas dans diverſes éditions de la Bible ; & il n'a pas empêché que pluſieurs anciens & nouveaux Interpretes n'ayent cru que ces Lamentations avoient été faites à l'occaſion de la mort de Joſias, contre ce qui eſt expreſſément marqué dans cette Inſcription. L'édition de Sixte V. l'a jointe à la fin du Chapitre LII. de Jérémie, comme ſi elle en faiſoit partie. On l'a omiſe dans la nouvelle édition de Saint Jérôme.

Les Hébreux déſignent ce Livre ſous le nom de *Echa*, (*d*) qui eſt le premier mot du Texte ; ou *Kinoth*, (*e*) qui ſignifie *Lamentations*. Les Grecs lui donnent le nom de *Thrênoi*, qui ſignifie de même, *Lamenta-*

(*a*) *Vide Notas D. Joan. Martianay. in part. II. div. Biblioth. S. Hieron. p.* 643. = (*b*) *Hieron. Epiſt. ad Paulam de alphabeto Hebraïco Pſ.* CXVIII. = (*c*) *Vide notas in Threnos, nov. edit. S. Hieron.* = (*d*) אכיה = (*e*) קינות

tions. Les Latins ont emprunté des Grecs le nom de *Threni*, ſous lequel ils déſignent quelquefois ce Livre ; & quelquefois auſſi ils lui donnent le nom de *Lamentationes* au pluriel, ou même au ſingulier *Lamentatio.* Ce dernier n'eſt uſité que dans l'Office de l'Egliſe, où on lit : *Incipit Lamentatio Jeremiæ Prophetæ, &c.*

Outre la Verſion Grecque de ce Livre, faite par les Septante, ou du moins attribuée à ces Interpretes, on a divers fragments de celle de Symmaque : mais peu de celles des autres Interpretes ; parce qu'Origene n'avoit pas jugé à propos de mettre dans ſes Héxaples celles d'Aquila & de Théodotion, peut-être parce qu'elles n'étoient pas aſſez différentes de celle des Septante. Quelques-uns ont penſé qu'Aquila & Théodotion n'avoient peut-être pas traduit les Lamentations : mais le Pere Montfaucon montre fort bien le contraire dans ſa Préface ſur ce Livre, dans l'édition qu'il a donnée des Héxaples.

Le ſtile des Lamentations de Jérémie eſt vif, tendre, pathétique, & tel que le demandent ces ſortes d'ouvrages. Il y en a peu dans l'antiquité de plus beaux, de mieux écrits & de plus propres à inſpirer de la douleur. C'étoit le talent particulier de Jérémie ; & ſoit que le Prophete conſidérât les maux que ſon peuple ſouffroit alors, ou ceux que ce même peuple devoit ſouffrir dans la ſuite, ſoit qu'il portât ſa vue juſques ſur ceux que l'Egliſe devoit elle-même éprouver, & dont ceux-là n'étoient qu'une foible image, rien ne s'offroit à ſes regards, qui ne fût digne de ſes larmes, & des ſentiments tendres & affectueux qu'il exprime.

LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE.

CHAPITRE PREMIER.

Jérémie déplore la déſolation de Jéruſalem, & annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui ſe réjouiſſent du malheur de cette ville.

Et factum eſt, poſtquam in captivitatem redactus eſt Iſrael, & Jeruſalem deſerta eſt, ſedit Jeremias propheta flens, & planxit lamentatione hâc in Jeruſalem & amaro animo ſuſpirans, & ejulans, dixit:

Après que le peuple d'Iſraël eut été mené en captivité, & que Jéruſalem fut demeurée déſerte, le Prophete Jérémie fondant en larmes s'aſſit, & fit ces lamentations ſur Jéruſalem, ſoupirant dans l'amertume de ſon cœur, & diſant avec de grands cris: *

ALEPH.

1. QUOMODO ſedet ſola civitas plena populo: facta eſt quaſi vidua domina gen-

ALEPH. †

1. COMMENT *Jéruſalem*, cette ville *ſi* pleine de peuple eſt-elle maintenant ſi ſolitaire *& ſi déſolée? comment* la maîtreſſe des nations eſt-elle devenue comme veuve;

* Voyez la Préface.

† Au commencement de chaque verſet, nous exprimons, ſelon l'uſage, le nom de la lettre hébraïque qui le commence. Ce nom n'eſt pas exprimé dans le texte: on ne l'exprime que pour conſerver, autant qu'il eſt poſſible, l'acroſtiche du texte, dont chacun de ces vingt-deux verſets commence ſucceſſivement par l'une des vingt-deux lettres de l'alphabet Hébreu.

comment la reine des provinces " a-t-elle été aſſujétie au tribut ? "

Jer. XIII. 17. 2. BETH. Elle n'a point ceſſé de pleurer pendant la nuit ; & ſes joues ſont trempées de larmes : de tous ceux qui lui étoient chers, *& avec leſquels elle avoit contracté alliance*, " il n'y en a pas un qui la conſole : tous ſes amis *& ſes voiſins* " l'ont mépriſée, " & ſont devenus ſes ennemis.

3. GIMEL. *La fille de* Juda s'eſt retirée en d'autres pays à cauſe de la ſervitude inſupportable qui l'affligeoit *dans Sion* : " elle a demeuré parmi les nations ; mais elle n'y a point trouvé de repos : tous ſes perſécuteurs ſe ſont ſaiſis d'elle dans ſon extrême douleur. "

4. DALETH. Les rues de Sion pleurent *maintenant*, parce qu'il n'y a plus perſonne qui vienne à ſes ſolemnités : toutes ſes portes ſont détruites ; " ſes prêtres ne font que gémir ; ſes vierges ſont toutes défigurées *de douleur* ; " & elle eſt plongée dans l'amertume.

5. HÉ. Ses ennemis ſe ſont élevés au deſſus d'elle *par une cruelle domination*, ceux qui la haïſſoient, ſe ſont enrichis

tium : princeps provinciarum facta eſt ſub tributo ?

2. BETH. Plorans plorabit in nocte, & lacrymæ ejus in maxillis ejus : non eſt qui conſoletur eam ex omnibus charis ejus : omnes amici ejus ſpreverunt eam, & facti ſunt ei inimici.

3. GIMEL. Migravit Judas propter afflictionem & multitudinem ſervitutis : habitavit inter gentes, nec invenit requiem : omnes perſecutores ejus apprehenderunt eam inter anguſtias.

4. DALETH. Viæ Sion lugent, eo quòd non ſint qui veniant ad ſolemnitatem : omnes portæ ejus deſtructæ, ſacerdotes ejus gementes ; virgines ejus ſqualidæ, & ipſa oppreſſa amaritudine.

5. HE. Facti ſunt hoſtes ejus in capite ; inimici ejus locupletati ſunt : quia Do-

℣. 1. Hébr. la grande, *La premiere*, entre les nations.

Ibid. Le *Quomodo* exige viſiblement un point interrogant : ſoit après la premiere phraſe, ſoit après la derniere. Il y a lieu de préſumer que ce *Quomodo* domine ici ſur les trois membres comme au premier verſet des Chapitres II. & IV.

℣. 2. Hébr. autr. de tous ceux qui l'aimoient.

Ibid. Hébr. autr. tous ceux avec qui elle étoit liée : (*ſocii ejus.*)

Ibid. Hébr. lui ont été infideles.

℣. 3. Autr. *La fille de* Juda tombée dans l'humiliation & dans une extrême ſervitude, eſt paſſée, *a été emmenée*, en d'autres pays.

Ibid. Litt. l'ont atteint dans le détroit, *dans La plus triſte extrémité, lorſqu'elle ne pouvoit plus leur échapper.*

℣. 4. Hébr. déſolées, *pénétrées de douleur.*

Ibid. Hébr. pénétrées de triſteſſe.

minus locutus eſt ſuper eam propter multitudinem iniquitatum ejus : parvuli ejus ducti ſunt in captivitatem ante faciem tribulantis.

6. VAU. Et egreſſus eſt à filia Sion omnis decor ejus : facti ſunt principes ejus velut arietes non invenientes paſcua : & abierunt abſque fortitudine ante faciem ſubſequentis.

7. ZAIN. Recordata eſt Jeruſalem dierum afflictionis ſuæ, & prævaricationis omnium deſiderabilium ſuorum, quæ habuerat à diebus antiquis, cùm caderet populus ejus in manu hoſtili, & non eſſet auxiliator : viderunt eam hoſtes, & deriſerunt ſabbata ejus.

8. CHETH. Peccatum peccavit Jeruſalem, propterea inſtabilis facta eſt : omnes qui glorificabant eam, ſpreverunt illam,

de ſes dépouilles; " parce que le Seigneur l'a condamnée *à devenir leur proie*, " à cauſe de la multitude de ſes iniquités : ſes petits enfants ont été emmenés captifs ; " *ils ont marché* devant l'ennemi qui les chaſſoit *comme un troupeau de brebis.*

6. VAV. Tout ce que la fille de Sion avoit de beau, lui a été enlevé : " ſes princes ſont devenus comme des beliers qui ne trouvent point de pâturages ; & ils ſont allés tout foibles *& languiſſants* devant l'ennemi qui les pourſuivoit, *& qui les faiſoit marcher devant lui.*

7. ZAÏN. Jéruſalem s'eſt ſouvenue *de ſa félicité paſſée, au milieu* " des jours de ſon affliction ; *elle a rappellé le ſouvenir* de ſes prévarications, & de tout ce qu'elle avoit eu dans les ſiecles paſſés de plus déſirable, lorſque ſon peuple tomboit ſous la main ennemie, ſans qu'il y eût perſonne pour la ſecourir : ſes ennemis l'ont vue *en cet état* ; " & ils ſe ſont moqués *de ſa confiance en Dieu*, & de ſes fêtes de ſabbat *qu'elle a gardées en ſon honneur, pour lui obéir.*

8. CHETH. *Mais ils ont eu tort : car ſi* Jéruſalem *eſt ainſi livrée à la fureur de ſes ennemis, ce n'eſt pas que ſon Dieu ſoit trop foible pour la délivrer ; c'eſt qu'elle* a commis un grand péché *contre lui* : & c'eſt pour cela qu'elle eſt devenue erran-

℣. 5. Hébr. autr. Ses perſécuteurs ont ſur elle la ſupériorité ; ſes ennemis ſont *dans la paix &* dans la tranquillité.

Ibid. Hébr. autr. l'a affligée.

Ibid. Hébr. litt. ſont allés en captivité.

℣. 6. Litt. Toute la beauté de la fille de Sion eſt ſortie d'elle : *la fille de Sion a perdu tout ce qui faiſoit ſa gloire & ſa beauté.*

℣. 7. C'eſt ainſi que quelques-uns expliquent l'Hébreu qui peut ſe traduire : Jéruſalem, aux jours de ſon affliction & de ſes larmes, s'eſt ſouvenue de tout ce qu'elle avoit eu de plus déſirable dans les ſiecles paſſés. On y lit IMI *dies*, peut-être pour BIMI, *in diebus.*

Ibid. C'eſt encore ainſi que l'on peut entendre l'Hébreu, en traduiſant : lorſque ſon peuple tomboit, &c. ſes ennemis l'ont vue, &c.

te & vagabonde *dans les divers pays où elle a été menée captive* : *auſſi* tous ceux qui l'honoroient, l'ont mépriſée, parce qu'ils ont vu ſon ignominie ; & elle *a été ſi confuſe, que, n'oſant ſe montrer, elle* a tourné ſon viſage en arriere, en gémiſſant.

quia viderunt ignominiam ejus : ipſa autem gemens converſa eſt retrorsùm.

9. TETH. Ses ſouillures ont paru ſur ſes pieds ; " *ſes impuretés ont été expoſées à la vue de tout le monde ; & au milieu de ſes déſordres*, elle ne s'eſt point ſouvenue de ſa fin *malheureuſe, & des maux qu'ils devoient lui attirer : c'eſt pourquoi elle* a été prodigieuſement " abaiſſée, ſans qu'elle ait de conſolateur ; *car c'eſt en vain qu'elle a dit* : Seigneur, conſidérez mon affliction, parce que l'ennemi s'eſt élevé *avec orgueil de l'avantage qu'il a ſur moi.*

9. TETH. Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata eſt finis ſui : depoſita eſt vehementer, non habens conſolatorem : vide, Domine, afflictionem meam, quoniam erectus eſt inimicus.

10. JOD. Les ennemis *de Jéruſalem* ont porté leurs mains à tout ce qu'elle avoit *de plus ſaint* & de plus déſirable ; parce qu'elle avoit vu entrer dans ſon ſanctuaire des nations, au ſujet deſquelles vous aviez ordonné, *Seigneur*, qu'elles n'entreroient jamais dans votre aſſemblée, *& qu'elle ne s'y étoit point oppoſée comme elle le devoit.* "

10. JOD. Manum ſuam miſit hoſtis ad omnia deſiderabilia ejus : quia vidit gentes ingreſſas ſanctuarium ſuum, de quibus præceperat ne intrarent in eccleſiam tuam.

11. CAPH. *C'eſt pourquoi* tout ſon peuple eſt dans les gémiſſements, & cherche du pain : ils ont donné tout ce qu'ils avoient de plus précieux, pour trouver de quoi ſoutenir leur vie : *& dans cet état elle vous dit* : Voyez, Seigneur, & conſidérez l'aviliſſement où je ſuis réduite. *Mais vous êtes ſourd à ſa voix.*

11. CAPH. Omnis populus ejus gemens, & quærens panem : dederunt pretioſa quæque pro cibo ad refocillandam animam : vide, Domine, & conſidera, quoniam facta ſum vilis.

℣. 9. Hébr. ſur les franges de ſon habit.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu, *mirabiliter.*

℣. 10. Ou plutôt : car elle a vu, (*& c'eſt ce qui fait le ſujet de ſa douleur*,) *elle a vu* les nations entrer dans ſon ſanctuaire, *les nations* au ſujet deſquelles vous aviez ordonné qu'elles n'entreroient point dans votre aſſemblée. Tout ſon peuple, &c. » Jérémie parle ici de ce qui arriva à la priſe de Jéruſalem, lorſque le ſoldat Chaldéen porta ſes mains ſacrileges juſques dans le ſanctuaire. *Infr.* II. 7.

12. LAMED.

12. LAMED. O vos omnes qui tranſitis per viam, attendite, & videte ſi eſt dolor ſicut dolor meus : quoniam vindemiavit me, ut locutus eſt Dominus, in die iræ furoris ſui.

12. LAMED. *C'eſt pourquoi elle cherche quelque conſolation chez les étrangers ; elle leur dit* : O vous " tous qui paſſez par le chemin, conſidérez, & voyez s'il y a douleur ſemblable à la mienne ; car le Seigneur m'a traitée ſelon ſa parole, au jour de ſa fureur, comme une vigne qu'on a vendangée, *& où l'on n'a rien laiſſé.* "

13. MEM. De excelſo miſit ignem in oſſibus meis, & erudivit me : expandit rete pedibus meis, convertit me retrorsùm : poſuit me deſolatam, totâ die mœrore confectam.

13. MEM. Il *m*'a envoyé d'en haut *une ſi vive douleur, qu'elle a pénétré comme* un feu dans mes os, & il m'a châtiée : " il a tendu un rêts à mes pieds, & il m'a fait tomber en arriere : il m'a rendue *toute* déſolée & *toute* épuiſée de triſteſſe " pendant tout le jour.

14. NUN. Vigilavit jugum iniquitatum mearum : in manu ejus convolutæ ſunt, & impoſitæ collo meo : infirmata eſt virtus mea : dedit me Dominus in manu de qua non potero ſurgere.

14. NOUN. Le joug *& le poids* de mes iniquités m'a accablée tout d'un coup : *Dieu les a vues ; &* ſa main en a fait comme des chaînes qu'il m'a miſes ſur le cou ; " *ainſi* m'a force a été affoiblie : " le Seigneur " m'a livrée à une main de laquelle je ne pourrai *jamais* me défaire *ſans ſon puiſſant ſecours.*

15. SAMECH. Abſtulit omnes magnificos meos Dominus de medio meî :

15. SAMECH. Le Seigneur a retiré du milieu de mon peuple " tout ce que j'avois d'hommes de cœur : " il a fait venir

℣. 12. On lit dans l'Hébreu LUA ALICM, *non ad vos* ; l'Interprete Chaldéen paroît avoir lu HALTICM, *adjuro vos* : Je vous en conjure vous tous, &c.

Ibid. Hébr. autr. S'il y a douleur ſemblable à celle que j'éprouve depuis que le Seigneur m'a affligée au jour de ſon ardente colere.

℣. 13. On lit dans l'Hébreu UIRDNH, *& dominatus eſt ei*, peut-être pour UIORDNH, *& deſcendere fecit eum* en le rapportant à *ignem* : Il a envoyé d'en haut un feu dans mes os, & il l'y a fait deſcendre ; *il l'y a plongé.*

Ibid. Hébr. *toute* languiſſante.

℣. 14. Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : Le joug de mes iniquités a été lié de ſa main ; elles ſe ſont entrelaſſées, & ſont venues ſe placer ſur mon col. On lit dans l'Hébreu NSQD, que la Vulgate prend au ſens de *Vigilatum eſt* : peut-être faudroit-il lire NQSR, *Ligatum eſt.*

Ibid. Hébr. il a affoibli ma force.

Ibid. Hébr. le ſouverain Maître.

℣. 15. Hébr. Le ſouverain Maître a foulé aux pieds au milieu de moi.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : tous mes vaillants hommes. Ou ſelon la lecture de la Vulgate : tous mes Grands, *tous mes Princes.*

contre moi le temps qu'il avoit marqué, pour réduire en poudre mes ſoldats choiſis : " le Seigneur a foulé lui-même le preſſoir, pour *en faire couler le vin de ſa fureur, dont il a enivré* la vierge fille de Juda. "

vocavit adversùm me tempus, ut contereret electos meos: torcular calcavit Dominus virgini filiæ Juda.

Jer. XLV. 17. 16. AÏN. C'eſt pour cela que je fonds en pleurs, & que mes yeux " répandent des ruiſſeaux de larmes; parce que celui qui devoit me conſoler, en me redonnant la vie, s'eſt retiré loin de moi : " mes enfants ont été perdus, " parce que l'ennemi, *qui s'eſt élevé contre moi*, eſt devenu le plus fort.

16. AIN. Idcircò ego plorans, & oculus meus deducens aquas: quia longè factus eſt à me conſolator, convertens animam meam: facti ſunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus.

17. PHÉ. Sion a étendu ſes mains, *pour chercher quelque ſecours; & bien loin d'en trouver*, il n'y a *même* eu perſonne *qui ſe ſoit préſenté* pour la conſoler : le Seigneur a ordonné aux ennemis de Jacob de venir l'attaquer de toutes parts : " Jéruſalem eſt devenue au milieu d'eux comme une femme ſouillée de ſes impuretés, *qui leur a fait horreur : ils l'ont mépriſée; & ils n'ont travaillé qu'à la détruire & à la renverſer.*

17. PHE. Expandit Sion manus ſuas; non eſt qui conſoletur eam : mandavit Dominus adversùm Jacob in circuitu ejus hoſtes ejus : facta eſt Jeruſalem quaſi polluta menſtruis inter eos.

18. TSADÉ. Le Seigneur eſt juſte, *a dit alors Jéruſalem : tous ces maux ne me ſont arrivés que* parce que je me ſuis attiré ſa colere, en déſobéiſſant à ſa parole : "

18. TSADE. Juſtus eſt Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi : audite, obſecro, univer-

Ibid. Hébr. autr. il *a appellé mes ennemis & les* a convoqué contre moi *comme à* une aſſemblée ſolemnelle, pour, &c. *Infr.* II. 22.

Ibid. Hébr. le ſouverain Maître a foulé le preſſoir, *il a exercé ſa vengeance*, contre la vierge fille de Juda. » Voyez une ſemblable comparaiſon dans Iſaïe, LXIII. 2. 3.

℣. 16. L'Hébreu répete le mot AINI, *oculus meus* : cette répétition a pu venir de quelque mépriſe de Copiſte : peut-être que l'on avoit marqué au commencement de chaque verſet, le nom de la lettre acroſtiche qui le commence ; & celui-ci commençant par la lettre *aïn*, on auroit pu y mettre ce nom, qui ſignifie *oculus*, d'où ſeroit venue, par tranſpoſition, la répétition du mot AINI, *oculus meus*.

Ibid. Autr. parce que ceux qui auroient dû me conſoler & me rendre la vie, ſe ſont éloignés de moi. *Supr.* ℣. 2. & 9. *Infr.* ℣. 17. & 19. & 21.

Ibid. Hébr. déſolés, *pénétrés de douleur.*

℣. 17. Autr. Le Seigneur a commandé de toutes parts les ennemis de Jacob.

℣. 18. Hébr. autr. parce que je me ſuis révoltée contre *la parole ſortie de* ſa bouche.

ſi populi, & videte dolorem meum : virgines meæ & juvenes mei abierunt in captivitatem.

peuples, écoutez tous, je vous en conjure, & conſidérez " ma douleur : mes vierges & mes jeunes hommes ont été menés " en captivité.

19. COPH. Vocavi amicos meos, & ipſi deceperunt me : ſacerdotes mei & ſenes mei in urbe conſumpti ſunt : quia quæſierunt cibum ſibi, ut refocillarent animam ſuam.

19. COPH. J'ai appellé mes amis *à mon ſecours* ; & ils ont trompé mon eſpérance : mes prêtres & mes vieillards ont été conſumés " dans la ville, lorſqu'ils vouloient chercher quelque nourriture, pour ſoutenir leur vie *languiſſante.*

20. RESCH. Vide, Domine, quoniam tribulor ; conturbatus eſt venter meus : ſubverſum eſt cor meum in memetipſa, quoniam amaritudine plena ſum : foris interficit gladius, & domi mors ſimilis eſt.

20. RESCH. Seigneur, conſidérez " que je ſuis dans l'affliction ; mes entrailles ſont émues : " mon cœur eſt renverſé dans moi-même, parce que je ſuis remplie d'amertume : l'épée tue mes enfants " au-dehors ; & *la famine eſt cauſe qu*'on voit au dedans de moi une image de la mort : *cependant mes amis m'abandonnent, & me laiſſent ſans ſecours.*

21. SCHIN. Audierunt quia ingemiſco ego, & non eſt qui conſoletur me : omnes inimici mei audierunt malum meum ; lætati ſunt, quoniam tu feciſti : adduxiſti diem conſolationis, & fient ſimiles meî.

21. SCHIN. Ils ont ſu, " *ces faux amis*, que je ſuis dans les gémiſſements ; & il n'y a perſonne qui me conſole : tous mes ennemis ont appris mon malheur ; & ils ſe réjouiſſent de ce que c'eſt vous, *Seigneur*, qui m'avez réduite en cet état, " *où ils eſperent que vous me laiſſerez toujours* : mais quand le jour ſera arrivé auquel vous devez me conſoler, " ils deviendront ſemblables à moi, *& ſeront affligés à leur tour.*

22. THAU. Ingrediatur omne malum eorum co-

22. THAU. Que tout le mal qu'ils ont commis, ſe préſente devant vous, *Sei-*

Ibid. Litt. voyez.
Ibid. Litt. ſont allés.
℣. 19. Hébr. ont expiré.
℣. 20. Litt. voyez.
Ibid. C'eſt l'expreſſion de l'Hébreu : mes entrailles ſont toutes émues.
Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu, *orbat.*
℣. 21. Litt. ils ont appris.
Ibid. Ou ſimplement : de ce que vous m'avez réduite en cet état.
Ibid. Hébr. mais quand vous aurez amené le jour que vous avez nommé, *que vous avez marqué, déſigné.*

gneur ; traitez-les comme une vigne qu'on vendange, " *& où on ne laiſſe rien,* comme vous m'avez traitée à cauſe de toutes mes iniquités, *dont je reſſens une douleur continuelle ;* car mes ſoupirs ſe redoublent ſans ceſſe, & mon cœur eſt dans une extrême affliction. "

ram te : & vindemia eos, ſicut vindemiaſti me propter iniquitates meas : multi enim gemitus mei, & cor meum mœrens.

℣. 22. L'Hébreu peut ſe traduire ſimplement : traitez-les comme vous m'avez traitée, &c.

Ibid. Hébr. autr. & mon cœur languit *de douleur.*

CHAPITRE II.

Jérémie continue de déplorer la déſolation de Jéruſalem. Il exhorte Sion à gémir ſans ceſſe, & à expoſer au Seigneur ſon affliction.

1. ALEPH. COmment le Seigneur " a-t-il couvert de ténebres dans ſa fureur " la fille de Sion ? *comment* a-t-il fait tomber du ciel en terre la fille d'Iſraël qui étoit ſi éclatante, " & *qu'il avoit élevée à un ſi haut dégré de gloire ? comment* ne s'eſt-il point ſouvenu au jour de ſa fureur " de *celle où il avoit mis* ſon marchepied ? *& comment n'a-t-il point conſervé cette ville où étoit ſon temple, & l'arche ſur laquelle il ſe repoſoit ?* "

1. ALEPH. QUomodò obtexit caligine in furore ſuo Dominus filiam Sion : projecit de cœlo in terram inclytam Iſrael, & non eſt recordatus ſcabelli pedum ſuorum in die furoris ſui ?

Levit. XXVII. 14. Deut. XXVIII. 15.

2. BETH. *Mais* le Seigneur a renverſé tout ce qu'il y avoit de beau dans Jacob ; & il n'a rien épargné : " il a détruit dans ſa fureur les remparts de la fille " de Juda ; il les a jettés par terre : il a profané ſon royaume & ſes princes, *qui lui étoient*

2. BETH. Præcipitavit Dominus, nec pepercit, omnia ſpecioſa Jacob : deſtruxit in furore ſuo munitiones virginis Juda,

℣. 1. Hébr. le ſouverain maître.

Ibid. Hébr. litt. dans ſa colere.

Ibid. Autr. celle qui étoit la gloire d'Iſraël.

Ibid. Hébr. litt. de ſa colere.

Ibid. Dans l'Ecriture, l'arche eſt quelquefois déſignée ſous le nom de *marchepied* du Seigneur. 1. *Par.* XXVIII. 2. *Pſ.* XCVIII. 5. & CXXXI. 7.

℣. 2. Hébr. autr. Le ſouverain Maître a abſorbé toutes les habitations de Jacob, ſans *en* épargner *aucune.* La *fille de Juda*, c'eſt la tribu même de Juda.

Ibid. C'eſt l'expreſſion de l'Hébreu. On lit dans l'Hébreu LA, *non*, pour ULA, *nec* : les Rabbins en conviennent.

& dejecit in terram : polluit regnum & principes ejus.

3. GIMEL. Confregit in ira furoris sui omne cornu Israel : avertit retrorsùm dexteram suam à facie inimici : & succendit in Jacob quasi ignem flammæ devorantis in gyro.

4. DALETH. Tetendit arcum suum quasi inimicus ; firmavit dexteram suam quasi hostis ; & occidit omne quod pulchrum erat visu in tabernaculo filiæ Sion : effudit quasi ignem indignationem suam.

5. HE. Factus est Dominus velut inimicus ; præcipitavit Israel : præcipitavit omnia mœnia ejus, dissipavit munitiones ejus; & replevit in filia Juda humiliatum & humiliatam.

6. VAU. Et dissipavit quasi hortum tentorium suum ; demolitus est ta-

particuliérement consacrés, en les abandonnant aux nations étrangeres.

3. GIMEL. Il a brisé dans le transport de sa fureur toute la force d'Israël ; il a retiré sa main droite de devant l'ennemi *qui l'attaquoit, le laissant ainsi exercer sur lui toute sa fureur ;* " & il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant, dont la flamme a couru de toutes parts, *& a tout consumé.* "

4. DALETH. Il a tendu *contre Israël* son arc, comme un ennemi ; il a affermi " sa main droite, comme un homme qui attaque ; il a tué tout ce qu'il y avoit de beau dans la tente de la fille de Sion ; il a répandu *dans Jacob* sa colere, comme un feu *qui a tout dévoré.*

5. HÉ. Le Seigneur " est devenu *à son égard* comme un ennemi ; il a renversé " Israël : il a fait tomber toutes ses murailles ; il a détruit ses remparts : & il a rempli d'humiliation les hommes & les femmes, " dans *le sein de* la fille de Juda.

6. VAV. Il a renversé sa tente, " comme un jardin qu'on détruit ; il a démoli son tabernacle : le Seigneur a fait ou-

℣. 3. Hébr. autr. il a retiré sa main droite devant l'ennemi ; *il a frappé de terreur Israël, & lui a fait tomber les bras à la vue de l'ennemi.* L'Hébreu peut également signifier *dexteram suam*, ou *dexteram ejus.*

Ibid. Autr. comme un feu dont la flamme dévorante a couru de toutes parts.

℣. 4. Hébr. autr. il a étendu, *appésanti sur nous*, sa main droite : *constituit dexteram suam.*

℣. 5. Hébr. le souverain Maître.

Ibid. Hébr. il a absorbé Israël ; il a absorbé tous ses châteaux, *toutes ses forteresses.*

Ibid. Hébr. autr. il a multiplié la douleur & l'affliction.

℣. 6. c. à. d. selon l'Hébreu, sa propre tente, son tabernacle, son temple. On lit dans l'Hébreu irréguliérement scu, par *shin*, pour scu, par *samech*, *tentorium suum.*

blier " dans Sion les fêtes & les jours de ſabbat : il a livré les Rois & les prêtres à l'opprobre & à l'indignation de ſa fureur. "

bernaculum ſuum : oblivioni tradidit Dominus in Sion feſtivitatem & ſabbatum ; & in opprobrium, & in indignationem furoris ſui, regem & ſacerdotem.

7. ZAÏN. Le Seigneur " a rejetté ſon autel ; il a donné ſa malédiction à ſon ſanctuaire : il a livré entre les mains des ennemis *de Jéruſalem* les murs de ſes tours ; " & ils ont jetté des cris *de joie* en *détruiſant* la maiſon du Seigneur, comme *s'ils avoient été* dans une fête ſolemnelle.

7. ZAIN. Repulit Dominus altare ſuum, maledixit ſanctificationi ſuæ : tradidit in manu inimici muros turrium ejus : vocem dederunt in domo Domini, ſicut in die ſolemni.

8. CHETH. Le Seigneur a réſolu d'abattre la muraille de la fille de Sion ; il a tendu ſon cordeau *pour la raſer entiérement ;* & il n'a point retiré ſa main que tout ne fût renverſé : le " boulevart eſt tombé d'une maniere déplorable, & le mur a été détruit de même. "

8. CHETH. Cogitavit Dominus diſſipare murum filiæ Sion : tetendit funiculum ſuum, & non avertit manum ſuam à perditione : luxítque antemurale, & murus pariter diſſipatus eſt.

9. TETH. Ses portes *renverſées* ſont enfoncées dans la terre ; il en a rompu & briſé les barres : *il a banni* " ſon Roi & ſes princes parmi les nations : il n'y a plus *d'obſervation* de *la* loi, & ſes prophetes n'ont point reçu de viſions *prophétiques* du Seigneur.

9. TETH. Defixæ ſunt in terra portæ ejus ; perdidit & contrivit vectes ejus : regem ejus & principes ejus in gentibus : non eſt lex, & prophetæ ejus non invenerunt viſionem à Domino.

Ibid. Hébr. autr. le Seigneur a oublié dans Sion les fêtes & le ſabbat, *il n'a plus eu égard au culte que Sion lui rendoit.*

Ibid. Hébr. il a mépriſé dans ſa colere & dans ſon indignation, le roi & le prêtre.

℣. 7. Hébr. le ſouverain Maître.

Ibid. Hébr. de ſes châteaux, *de ſes forteresſes.*

℣. 8. Hébr. litt. abſorbé.

Ibid. Hébr. litt. l'avant-mur eſt dans les larmes, & le mur auſſi eſt dans la langueur. » L'avant-mur étoit une ſimple muraille ſans terraſſe ſur le bord du foſſé, & devant la groſſe muraille de la ville.

℣. 9. Selon l'Hébreu : ſon roi & ſes princes *ſont* parmi les nations.

10. JOD. Sederunt in terra, conticuerunt ſenes filiæ Sion : conſperſerunt cinere capita ſua, accincti ſunt ciliciis : abjecerunt in terram capita ſua virgines Jeruſalem.

10. JOD. Les vieillards de la fille de Sion ſe ſont aſſis ſur la terre, & demeurent dans le ſilence, *ne ſachant quel remede apporter à ſes maux :* ils ont couvert leur tête de cendres, " ils ſe ſont revêtus de cilices : les vierges de Jéruſalem tiennent leur tête baiſſée vers la terre, " *dans la confuſion dont elles ſont couvertes.*

11. CAPH. Defecerunt præ lacrymis oculi mei ; conturbata ſunt viſcera mea : effuſum eſt in terra jecur meum ſuper contritione filiæ populi mei, cùm deficeret parvulus & lactens in plateis oppidi.

11. CAPH. Mes yeux ſe ſont affoiblis à force de verſer des larmes ; le trouble a ſaiſi mes entrailles : mon cœur " s'eſt répandu en terre, en voyant la ruine de la fille de mon peuple, en voyant les petits enfants, & ceux qui étoient encore à la mammelle, tomber morts dans les places de la ville.

12. LAMED. Matribus ſuis dixerunt : Ubi eſt triticum & vinum ? cùm deficerent quaſi vulnerati in plateis civitatis ; cùm exhalarent animas ſuas in ſinu matrum ſuarum.

12. LAMED. Ils diſoient à leurs meres : Où eſt le bled ? où eſt le vin ? lorſque, *preſſés de la faim*, ils tomboient dans les places de la ville, comme s'ils euſſent été bleſſés à mort, & qu'ils rendoient leurs ames entre les bras " de leurs meres.

13. MEM. Cui comparabo te, vel cui aſſimilabo te, filia Jeruſalem ? cui exæquabo te, & conſolabor te, virgo filia Sion ? magna eſt enim velut mare contritio tua : quis medebitur tuî ?

13. MEM. A qui vous comparerai-je, " ô fille de Jéruſalem ? à qui dirai-je que vous reſſemblez ? où trouverai-je quelque choſe d'égal à vos maux ? & comment vous conſolerai-je, ô vierge fille de Sion ? le débordement de vos maux " eſt ſemblable à une mer ; *il eſt immenſe :* qui vous donnera quelque remede ? "

℣. 10. Hébr. de pouſſiere.

Ibid. Autr. ont abaiſſé leur tête contre terre, *ont mis leur tête dans la pouſſiere.*

℣. 11. Litt. mon foie. Le foie paroît être pris ici pour le ſiege de la douleur & de la ſenſibilité.

℣. 12. Litt. dans le ſein de leur mere.

℣. 13. On lit dans l'Hébreu irréguliérement AAUDC : les Rabbins liſent AAIDE, *teſtificabo tibi ;* peut-être ſeroit-ce plutôt AUADC, *conſtituam tibi* : Qui vous oppoſerai-je ? *à qui vous comparerai-je ?*

Ibid. Litt. votre briſement, *les maux qui vous ont briſé.*

Ibid. Hébr. autr. qui vous guérira.

14. NOUN. Vos prophetes ont eu pour vous des viſions fauſſes & extravagantes; & ils ne vous découvroient point votre iniquité, " pour vous exciter à la pénitence : " mais ils ont eu pour vous des rêveries pleines de menſonges ; & ils ont vu, *à ce qu'ils diſoient*, la fuite *de vos ennemis :" ils ſe ſont trompés ; ils ont vu au contraire leur victoire & votre ruine.*

14. Nun. Prophetæ tui viderunt tibi falſa & ſtulta ; nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pœnitentiam provocarent : viderunt autem tibi aſſumptiones falſas, & ejectiones.

15. SAMECH. *C'eſt pourquoi* tous ceux qui paſſoient par le chemin, ont frappé des mains en vous voyant : ils ont ſifflé la fille de Jéruſalem, en branlant la tête, & en diſant : Eſt-ce là cette ville d'une beauté ſi parfaite, qui étoit la joie de toute la terre, *& qui croyoit durer une éternité.*

15. Samech. Plauſerunt ſuper te manibus omnes tranſeuntes per viam : ſibilaverunt, & moverunt caput ſuum ſuper filiam Jeruſalem : Hæccine eſt urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium univerſæ terræ ?

16. PHÉ. " Tous vos ennemis ont ouvert la bouche contre vous : ils ont ſifflé, ils ont grincé les dents, & ils ont dit : Nous la dévorerons : " voici ce jour que nous attendions ; nous l'avons trouvé ; nous l'avons vu.

16. Phe. Aperuerunt ſuper te os ſuum omnes inimici tui : ſibilaverunt, & fremuerunt dentibus, & dixerunt : Devorabimus : en iſta eſt dies, quam expectabamus : invenimus, vidimus.

17. AÏN. Le Seigneur a fait ce qu'il avoit réſolu : il a accompli ce qu'il avoit arrêté depuis long-temps : il *vous* a détruite ſans *vous* épargner, *ô fille de Sion :*

17. Ain. Fecit Dominus quæ cogitavit ; complevit ſermonem ſuum,

℣. 14. On lit dans l'Hébreu avant *iniquitatem* la prépoſition AL, par *aïn*, pour AT par *aleph*, qui eſt la ſimple marque de l'accuſatif : cela peut venir de ce que AT ſe confond avec AL par *aleph* qui ſe confond enſuite avec AL par *aïn*.

Ibid. Hébr. pour vous ramener de votre captivité.

Ibid. Hébr. autr. ils ont vu pour vous de fauſſes charges, *de fauſſes prophéties contre vos ennemis* ; (l'Hébreu appelle *charges* les prophéties triſtes & fâcheuſes ;) & *de fauſſes* dépulſions, *de vaines eſpérances de repouſſer & de renverſer vos ennemis.*

℣. 16. Ce verſet qui commence par *Phé* eſt mis ici avant celui qui commence par *Aïn*, contre l'ordre commun de l'alphabet hébreu. Voyez ce qui eſt dit ſur cela dans la Préface.

Ibid. Hébr. nous l'avons abſorbée : voilà le jour, &c.

quem

quem præceperat à diebus antiquis : deſtruxit, & non pepercit, & lætificavit ſuper te inimicum, & exaltavit cornu hoſtium tuorum.

il vous a rendu un ſujet de joie à vos ennemis, & il a relevé la force de ceux qui vous haïſſoient. "

18. TSADE. Clamavit cor eorum ad Dominum ſuper muros filiæ Sion : deduc quaſi torrentem lachrymas, per diem & noctem : non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui.

18. TSADÉ. *Tels ont été les maux qui ont accablé les habitants de Jéruſalem :* leur cœur a crié au Seigneur " ſur les murailles de la fille de Sion *qu'ils ont vues détruites ;* " *mais il ne les a pas encore exaucés :* faites *donc* couler *de vos yeux, ô fille de Sion,* jour & nuit un torrent de larmes ; ne vous donnez point de relâche ; & que la prunelle de votre œil ne ſe taiſe point, *& ne ceſſe point de pleurer.*

Jer. XIV. 17. *Sup.* I, 16.

19. COPH. Conſurge, lauda in nocte, in principio vigiliarum : effunde ſicut aquam cor tuum ante conſpectum Domini : leva ad eum manus tuas pro anima parvulorum tuorum, qui defecerunt in fame in capite omnium compitorum.

19. COPH. Levez-vous, louez *le Seigneur* " dès le commencement des veilles de la nuit ; répandez votre cœur comme de l'eau devant le Seigneur, " *expoſez-lui vos beſoins & vos deſirs ;* élevez vos mains vers lui pour l'ame de vos petits enfants, qui ſont tombés morts de faim à tous les coins des rues.

20. RESCH. Vide, Domine, & conſidera quem vindemiaveris ita : ergóne comedent mulieres fructum ſuum, parvu-

20. RESCH. *Dites-lui :* Voyez, Seigneur, & conſidérez quel eſt le peuple que vous avez ravagé " de cette ſorte : eſt-il donc poſſible que les meres ſoient réduites à manger le fruit de leurs entrailles, " *à manger* de petits enfants qui

℣. 17. Autr. de ceux qui ne penſoient qu'à vous affliger.

℣. 18. Hébr. au ſouverain Maître.

Ibid. La Vulgate ajoute *ſuper* pour donner à ce texte obſcur un ſens qui puiſſe y convenir. Peut-être qu'au lieu de SAQ LBM, *Clamavit cor eorum*, il faudroit lire SAQI MLB *Clama ex corde* ; & au lieu de KUMT, *muros*, peut-être BTULH, *virgo* :] en ce ſens : Vierge, fille de Sion, criez du fond de votre cœur, vers le ſouverain Maître ; faites couler, &c.

℣. 19. Hébr. autr. faites retentir vos cris.

Ibid. Hébr. devant le ſouverain Maître.

℣. 20. Hébr. autr. que vous avez traité de cette ſorte.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement FRIM, *fructum ſuum*, avec un pronom maſculin, peut-être pour FRI MAIHN, *fructum viſcerum ſuorum.*

ne ſont pas plus grands que la main ?" eſt-il poſſible que les prêtres & les prophetes ſoient tués dans le ſanctuaire même du Seigneur ?"

los ad menſuram palmæ ? ſi occiditur in ſanctuario Domini ſacerdos & propheta ?

21. SCHIN. Les enfants & les vieillards ſont étendus *morts* ſur la terre, le long des rues : mes vierges & mes jeunes hommes ſont tombés ſous l'épée : vous *les* avez tués au jour de votre fureur : " vous *les* avez percés *de coups* ſans être touché de compaſſion. "

21. SCHIN. Jacuerunt in terra foris puer & ſenex : virgines meæ & juvenes mei ceciderunt in gladio : interfeciſti in die furoris tui : percuſſiſti, nec miſertus es.

22. THAU. Vous avez fait venir des gens *en grand nombre*, comme *il en vient* en un jour ſolemnel : *mais ce n'a pas été pour le célébrer avec moi ; ç'a été au contraire* pour m'épouvanter, *& pour m'aſſiéger* de toutes parts ; *de ſorte qu'*il ne s'eſt trouvé perſonne qui pût échapper, & qui fut excepté dans ce jour de la fureur " du Seigneur : *ainſi* ceux que j'ai nourris & élevés, ont été conſumés par mes ennemis.

22. THAU. Vocaſti quaſi ad diem ſolemnem, qui terrerent me de circuitu ; & non fuit in die furoris Domini, qui effugeret & relinqueretur : quos educavi & enutrivi, inimicus meus conſumpſit eos.

Ibid. Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : de petits enfants qu'elles élevent, *qu'elles tiennent dans leurs mains.* » L'expreſſion de l'Hébreu eſt relative à celle que la Vulgate a traduite par *educavi* au ℣. 22.

Ibid. Hébr. du ſouverain Maître.

℣. 21. Hébr. de votre colere.

Ibid. Hébr. & vous ne *les* avez point épargnés. On lit encore ici dans l'Hébreu LA, *non*, pour ULA, *nec*.

℣. 22. Hébr. de la colere.

CHAPITRE III.

Jérémie déplore ſa propre miſere. Il exhorte les enfants de Juda à retourner au Seigneur. Il expoſe au Seigneur ſes ſouffrances, & annonce la ruine de ſes ennemis.

1. ALEPH. EGo vir videns paupertatem meam in virga indignationis ejus.

2. ALEPH. Me minavit & adduxit in tenebras, & non in lucem.

3. ALEPH. Tantùm in me vertit & convertit manum ſuam totâ die.

4. BETH. Vetuſtam fecit pellem meam & carnem meam; contrivit oſſa mea.

5. BETH. Ædificavit in gyro meo, & circumdedit me felle & labore.

6. BETH. In tenebroſis collocavit me, quaſi mortuos ſempiternos.

1. ALEPH. JE ſuis un homme qui voit ma pauvreté & *ma miſere*; " *je ſouffre les maux les plus violents*, étant ſous la verge de l'indignation du Seigneur.

2. ALEPH. Il m'a conduit, & il m'a amené dans les ténebres, & non dans la lumiere, *m'ayant fait mettre dans une noire priſon.*

3. ALEPH. Il a tourné " & retourné ſans ceſſe ſa main ſur moi, *me tourmentant* pendant tout le jour.

4. BETH. Il a fait vieillir ma peau, & *deſſécher* ma chair: il a briſé mes os.

5. BETH. Il a élevé " *des terraſſes* autour de moi, *pour me renfermer:* il m'a environné de fiel & de peines; *il m'a accablé de maux.*

6. BETH. Il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui ſont morts pour jamais, " *m'ayant fait mettre dans un cachot profond, où j'étois comme enſéveli dans la boue.*

℣. 1. Hébr. autr. Je ſuis l'homme qui voit ſa miſere ſous la verge de l'indignation du Seigneur. C'eſt-à-dire, que l'Hébreu exprime l'article avant le mot *vir*, & que l'on n'y trouve pas le pronom *meam*. On y lit ABRTU, *indignationis ejus*, peut-être pour ABRT, *indignationis*, avec la lettre I, qui eſt l'abbréviation du mot JEHOVA, *Domini*. Selon la lettre, Jérémie parle ici en ſon nom, & expoſe tout ce qu'il a ſouffert pendant le ſiege, dans la priſon & de la part de ſes compatriotes, qui l'ont chargé d'opprobres & d'inſultes.

℣. 3. Hébr. autr. Certes il a tourné, &c.

℣. 5. Litt. il a bâti.

℣. 6. Hébr. autr. comme ceux qui ſont morts depuis long-temps. » C'eſt la même expreſſion qu'au Pſ. CXLII. ℣. 3.

7. GIMEL. Il a bâti *des forts* " contre moi, pour m'empêcher de ſortir ; & *comme ſi cela n'avoit pas ſuffi pour s'aſſurer de ma perſonne*, il a appéſanti mes fers.

8. GIMEL. En vain je crierois vers lui, & je le prierois *de me retirer d'ici, diſois-je alors ;* il a rejetté ma priere. "

9. GIMEL. Il a fermé mon chemin avec des pierres quarrées : " il a renverſé mes ſentiers, *& il m'a ôté tout moyen d'échapper.*

10. DALETH. Il eſt à mon égard comme un ours prêt à ſe jetter ſur ſa proie, " & comme un lion *qui l'attend* dans un lieu caché.

11. DALETH. Il a renverſé mes ſentiers, *il m'a renfermé dans une étroite priſon :* il m'a briſé, il m'a laiſſé dans la déſolation. "

12. DALETH. Il a tendu ſon arc *contre moi*, il m'a mis comme en butte à ſes fleches.

13. HÉ. Il a lancé dans mes reins *toutes* les fleches de ſon carquois.

14. HÉ. Je ſuis devenu le jouet de tout mon peuple, le ſujet de leurs chanſons pendant tout le jour.

15. HÉ. Il m'a rempli " d'amertume ;

7. GIMEL. Circumædificavit adversùm me, ut non egrediar : aggravavit compedem meum.

8. GIMEL. Sed & cùm clamavero & rogavero, excluſit orationem meam.

9. GIMEL. Concluſit vias meas lapidibus quadris, ſemitas meas ſubvertit.

10. DALETH. Urſus inſidians factus eſt mihi : leo in abſconditis.

11. DALETH. Semitas meas ſubvertit, & confregit me : poſuit me deſolatam.

12. DALETH. Tetendit arcum ſuum, & poſuit me quaſi ſignum ad ſagittam.

13. HE. Miſit in renibus meis filias pharetræ ſuæ.

14. HE. Factus ſum in deriſum omni populo meo, canticum eorum totâ die.

15. HE. Replevit me

℣. 7. Hébr. autr. Il a bâti une enceinte autour de moi.

℣. 8. Autrement & ſelon l'Hébreu : Et même ſi j'éleve ma voix, & ſi je crie, *mes cris ne s'élevent point juſqu'à lui*, il a fermé le paſſage à ma priere.

℣. 9. Hébr. autr. des pierres taillées.

℣. 10. Litt. comme un ours en embuſcade.

℣. 11. La Vulgate lit au féminin, *deſolatam* ; l'Hébreu lit au maſculin, *deſolatum*. C'eſt toujours Jérémie qui parle, ſoit en ſon nom, comme pluſieurs le penſent, ſoit au nom de ſon peuple. Hébr. autr. Il a écarté mes voies, & il m'a déchiré ; il m'a jetté dans la déſolation.

℣. 15. Hébr. Il m'a raſſaſié.

amaritudinibus ; inebriavit me abſinthio.

16. VAU. Et fregit ad numerum dentes meos, cibavit me cinere.

17. VAU. Et repulſa eſt à pace anima mea ; oblitus ſum bonorum.

18. VAU. Et dixi : Periit finis meus, & ſpes mea à Domino.

19. ZAIN. Recordare paupertatis & tranſgreſſionis meæ, abſinthii & fellis.

20. ZAIN. Memoriâ memor ero, & tabeſcet in me anima mea.

21. ZAIN. Hæc recolens in corde meo, ideò ſperabo.

22. CHETH. Miſericordiæ Domini, quia non ſumus

il m'a énivré d'abſinthe.

16. VAV. Il m'a rompu les dents, ſans m'en laiſſer une ſeule, *parce qu'au lieu de me nourrir de pain*, il m'a nourri de cendres, *qui étoient pleines de pierres.* "

17. VAV. La paix a été bannie de mon ame ; " j'ai perdu le ſouvenir de toute joie.

18. VAV. J'ai dit en moi-même : Enfin c'eſt fait de moi ; " & l'eſpérance " que j'avois au Seigneur, *s'eſt évanouie.*

19. ZAÏN. *Mais me fortifiant contre cet eſprit de découragement, je vous ai dit : Seigneur*, ſouvenez-vous de la pauvreté où je ſuis, de l'excès *de mes maux*, " de l'abſinthe & du fiel *où je ſuis plongé : & vous avez été touché de ma priere.*

20. ZAÏN. *C'eſt pourquoi* je repaſſerai *toujours ces choſes* dans ma mémoire, & mon ame s'anéantira " en elle-même, *dans le ſouvenir de ſa miſere & de vos miſéricordes.*

21. ZAÏN. Ce ſouvenir que j'entretiendrai dans mon cœur, deviendra le ſujet de mon eſpérance. "

22. CHETH. *Car* ſi nous n'avons point été perdus entiérement, c'eſt l'effet de

℣. 16. Hébr. autr. Il a briſé mes dents contre les cailloux : il m'a plongé dans la cendre *ou* dans la pouſſiere. On a pu confondre AFR, (par *aleph*,) *cinis*, avec AFR, (par *aïn*,) *pulvis*.

℣. 17. Litt. mon ame a été repouſſée loin de la paix.

℣. 18. Litt. C'en eſt fait de ma fin *c. à. d. de la fin de mes maux* ; ou ſelon les Septante, de ma victoire, *de ma délivrance*. D'autres traduiſent auſſi l'Hébreu : de ma force, *c. à. d. du rétabliſſement de ma force*. Autr. Ma victoire ſe perd, *l'eſpoir de ma délivrance s'évanouit*.

Ibid. Hébr. autr. l'attente.

℣. 19. Hébr. autr. Souvenez-vous de la miſere où je me trouve, de l'amertume *dont vous m'avez raſſaſié*, de l'abſinthe *dont vous m'avez enivré*, & du fiel *dont vous m'avez environné*. *Supr.* ℣. 1. 5. 15. On lit dans l'Hébreu UMRUDI, *& rebellionis meæ*, peut-être pour UMRURI, *& amaritudinis meæ*.

℣. 20. C'eſt ainſi que quelques-uns traduiſent l'Hébreu : mon ame s'abaiſſera en elle-même. » D'autres traduiſent : & mon ame *s'en* occupera en elle même. Autr. *Oui* certes vous vous *en* ſouviendrez, *de ma miſere & de mon affliction*, & mon ame reviendra ſur moi, *mon ame ſe raſſurera.*

℣. 21. Hébr. autr. Cette penſée que je repaſſerai dans mon cœur, deviendra le ſujet de mon attente.

miſéricordes du Seigneur; c'eſt parce que nous avons trouvé en lui un fond de bonté " inépuiſable.

23. CHETH. *En effet*, vous me faites tous les jours de nouvelles *graces :" ô Seigneur*, que vous êtes fidele *dans vos promeſſes !*

24. CHETH. *Ainſi* le Seigneur eſt mon partage, dit mon ame *en elle-même :* c'eſt pour cela que je l'attendrai.

25. TETH. Le Seigneur eſt bon à ceux qui eſperent en lui ; " *il eſt bon* à l'ame qui le cherche.

26. TETH. *Ainſi* il eſt bon d'attendre en ſilence " le ſalut que Dieu " nous promet, *étant bien perſuadés que nous recevrons l'effet de ſes promeſſes.*

27. TETH. Il eſt bon à l'homme de porter le joug *du Seigneur* dès ſa jeuneſſe, *& de s'exercer dès-lors à l'obéiſſance, & à la patience dans les maux.*

28. JOD. *Au milieu des plus grands troubles & des plus violentes tentations*, il s'aſſeyera, *& il ſe tiendra en repos ;* il ſe tiendra ſolitaire *& éloigné des hommes, pour s'occuper tout de Dieu ;* & il ſe taira *ſur ce qu'il ſouffre*, parce qu'il a mis ce joug ſur lui, *& qu'il s'eſt entiérement ſoumis à la volonté du Seigneur."*

29. JOD. Il mettra ſa bouche dans la pouſſiere, *pour fléchir le Seigneur par ces actes d'humilité*, & pour concevoir ainſi

consumpti : quia non defecerunt miſerationes ejus.

23. CHETH. Novi diluculo ; multa eſt fides tua.

24. CHETH. Pars mea Dominus, dixit anima mea : propterea expectabo eum.

25. TETH. Bonus eſt Dominus ſperantibus in eum animæ quærenti illum.

26. TETH. Bonum eſt præſtolari cum ſilentio ſalutare Dei.

27. TETH. Bonum eſt viro, cùm portaverit jugum ab adoleſcentia ſua.

28. JOD. Sedebit ſolitarius, & tacebit : quia levavit ſuper ſe.

29. JOD. Ponet in pulvere os ſuum, ſi fortè ſit ſpes.

℣. 22. Hébr de tendreſſe.

℣. 23. C'eſt le ſens de l'Hébreu : Vos miſéricordes ſont tous les jours nouvelles. » Le mot *novi* n'eſt pas ici un verbe, mais l'adjectif, qui, ſelon l'Hébreu, ſe rapporte à *miſerationes*, ou à *miſericordiæ* : *Novæ in ſingulis matutinis.*

℣. 25. Hébr. à ceux qui l'attendent.

℣. 26. c. à. d. en paix.

Ibid. Hébr. le Seigneur.

℣. 28. Hébr. autr. lorſque *le Seigneur* lui aura impoſé ce joug. On lit dans l'Hébreu ALIU, qui peut ſignifier également *ſuper ſe* ou *ſuper eum* : & ce mot a pu ſe confondre avec ALU, *jugum ſuum*, ou *jugum ejus*, qui eſt ici au moins ſous-entendu.

quelque eſpérance. "

30. Jod. Dabit percutienti ſe maxillam ; ſaturabitur opprobriis.

30. Jod. Il tendra la joue à celui qui le frappera, il ſe raſſaſiera d'opprobres; *& bien loin de repouſſer les injures, il s'en nourrira comme d'une viande délicieuſe. C'eſt ainſi que nous l'en uſons dans nos maux, & c'eſt par-là que nous tâchons d'attirer ſur nous la miſéricorde que nous attendons du Seigneur, & que nous eſpérons de recevoir de ſa bonté.*

31. Caph. Quia non repellet in ſempiternum Dominus.

31. Caph. Car le Seigneur " ne *nous* rejettera pas pour toujours.

32. Caph. Quia ſi abjecit, & miſerebitur ſecundùm multitudinem miſericordiarum ſuarum.

32. Caph. S'il *nous* a rejettés " *à cauſe de nos péchés*, il aura auſſi compaſſion *de nous*, ſelon la multitude de ſes miſéricordes.

33. Caph. Non enim humiliavit ex corde ſuo, & abjecit filios hominum.

33. Caph. Car il n'a pas humilié de bon cœur, " ni rejetté " *pour toujours* les enfants des hommes, *qu'il avoit choiſis pour ſon peuple.* "

34. Lamed. Ut contereret ſub pedibus ſuis omnes vinctos terræ.

34. Lamed. Il n'a pas foulé aux pieds ſans ſujet " les habitants de la terre *ſainte*, qui ſont maintenant captifs.

35. Lamed. Ut declinaret judicium viri in conſpectu vultûs Altiſſimi :

35. Lamed. Il ne refuſe pas la juſtice qui eſt due à un homme aux yeux du Très-haut. "

℣. 29. Hébr. litt. *en diſant* : peut-être y aura-t-il quelque eſpérance, *quelque attente.* » Mais dans l'Hébreu cette particule, *forte*, *peut-être*, marque moins le doute que la confiance.

℣. 31. Hébr. le ſouverain Maître.

℣. 32. Hébr. affligés.

℣. 33. Autr. de plein gré. » Rien n'explique mieux la force de cette expreſſion, que le texte d'Ezéchiel : *Nolo mortem morientis*, &c. *Ezech.* XVIII. 23. & XXXIII. 11.

Ibid. Hébr. affligé.

Ibid. C'eſt ainſi que l'entendent les Interpretes : & on peut même remarquer que l'expreſſion de l'Hébreu s'entend particuliérement d'hommes diſtingués du commun, *filios viri*, tels qu'étoient les Iſraélites, par rapport à la multitude des nations. Voyez au Pſ. XLVIII. ℣. 3. la différence entre *filii hominis* & *filii viri*.

℣. 34. Ce verſet eſt une ſuite du précédent ; on peut traduire l'un & l'autre plus littéralement ainſi ; Car ce n'eſt pas de plein gré qu'il s'eſt porté à humilier & à affliger les enfants d'un homme diſtingué à ſes yeux, ni à briſer ſous ſes pieds tous ceux de cette terre qui ſont dans les liens & *dans la captivité*

℣. 35. Ce verſet paroît être dépendant du ℣. ſuiv. & l'on pourroit traduire l'un & l'autre plus littéralement ainſi : Ecarter la juſtice qu'un homme peut attendre du tribunal du Très-haut ; condamner injuſtement un homme en jugement : c'eſt ce que le ſouverain Maître ne connoît point.

36. LAMED. *Car* le Seigneur ne ſait ce que c'eſt que de perdre un homme, en le condamnant contre l'équité : *ainſi nous n'avons ſouffert que ce que le Seigneur a voulu, & que ce qu'il a vu que nous avions mérité.*"

36. LAMED. Ut perverteret hominem in judicio ſuo, Dominus ignoravit.

37. MEM. *Car* qui eſt celui qui a dit qu'une choſe ſe fît, ſans que le Seigneur l'ait commandée ? " *ainſi c'eſt par ſon ordre que nous avons été affligés.*

37. MEM. Quis eſt iſte, qui dixit ut fieret, Domino non jubente ?

Amos, III. 6. 38. MEM. *En effet*, eſt-ce que les maux & les biens ne ſortent pas de la bouche du Très-haut, *qui les diſpenſe avec une ſageſſe & une juſtice infinie ?*

38. MEM. Ex ore Altiſſimi non egredientur nec mala nec bona ?

39. MEM. Pourquoi *donc* l'homme murmure-t-il pendant ſa vie, l'homme *qui ſouffre* pour ſes péchés ?"

39. MEM. Quid murmuravit homo vivens, vir pro peccatis ſuis ?

40. NOUN. *Ne murmurons donc point de ce que nous ſouffrons ; mais* examinons avec ſoin nos voies, cherchons *ce qu'elles ont de mauvais pour le corriger*, " & retournons au Seigneur.

40. NUN. Scrutemur vias noſtras, & quæramus, & revertamur ad Dominum.

41. NOUN. Elevons au ciel nos cœurs avec nos mains vers le Seigneur."

41. NUN. Levemus corda noſtra cum manibus ad Dominum in cœlos.

42. NOUN. *Diſons-lui :* Nous avons agi injuſtement, nous nous ſommes at-

42. NUN. Nos iniquè egimus, & ad iracundiam

℣. 33.-36. Comme il eſt difficile de découvrir dans ces quatre verſets un ſens bien lié & bien ſoutenu, il y a lieu de ſoupçonner qu'après LDCA, *ut contereret*, dans le ℣. 33. Les Copiſtes ont omis le mot ANUS, *homo*, qui ſeroit le nominatif de tous les verbes ſuivants, juſqu'à *Dominus* du ℣. 36. devant lequel on pourroit ſous-entendre *dicens*, en ce ſens : Son cœur ne ſe porte pas à humilier & à affliger les enfants de l'homme de maniere qu'un foible mortel briſe & foule aux pieds tous ceux qui ſont dans les liens ſur la terre ; qu'il écarte ſous les yeux du Très-haut la juſtice due à l'homme, & qu'il condamne injuſtement un homme dans le jugement de ſa cauſe, *en diſant* : Le ſouverain Maître n'en voit rien. *Dieu ne feroit pas cela ſi nous ne l'avions mérité.*

℣. 37. Hébr. Qui eſt celui qui a parlé, & ce qu'il a dit a été fait, ſans que le ſouverain Maître l'ait commandé ? *Se fait-il quelque choſe ſur la ſeule parole de l'homme & ſans l'ordre exprès du Seigneur.* Ce ſens ſuppoſe dans l'Hébreu une conjonction & que l'Interprete Chaldéen & l'Interprete Syrien expriment : *& Dominus non juſſit.*

℣. 39. Autr. & ſelon l'Hébreu : Pourquoi l'homme vivant ſe plaint-il ? *pourquoi* l'homme *ſe plaint-il* de *ce qui n'eſt que le châtiment de* ſes péchés. » Dans la langue ſainte, le *péché* ſe prend quelquefois pour la *peine du péché.*

℣. 40. Hébr. autr. Examinons nos voies, & approfondiſſons-*les.*

℣. 41. Hébr. vers le Dieu fort.

provocavimus :

provocavimus : idcircò tu inexorabilis es.

43. SAMECH. Operuiſti in furore, & percuſſiſti nos : occidiſti, nec pepercíſti.

44. SAMECH. Oppoſuiſti nubem tibi, ne tranſeat oratio.

45. SAMECH. Eradicationem & abjectionem poſuiſti me in medio populorum.

46. PHE. Aperuerunt ſuper nos os ſuum omnes inimici.

47. PHE. Formido & laqueus facta eſt nobis vaticinatio & contritio.

48. PHE. Diviſiones aquarum deduxit oculus meus in contritione filiæ populi mei.

49. AIN. Oculus meus afflictus eſt, nec tacuit, eo quòd non eſſet requies:

tiré votre colere, *Seigneur :* c'eſt pourquoi vous êtes devenu inexorable. "

43. SAMECH. Vous vous êtes caché dans votre fureur, " & vous nous avez frappés, " vous *nous* avez tués ſans *nous* épargner.

44. SAMECH. Vous avez mis une nuée au-devant de vous, " afin que *notre* priere ne paſſe point *juſqu'à vous.*

45. SAMECH. Vous m'avez mis au milieu des peuples *infideles*, comme une plante que vous avez arrachée *de votre terre*, & rejettée *loin de vous.* "

46. PHÉ. Tous nos ennemis ont ouvert la bouche contre nous, *pour nous inſulter.*

47. PHÉ. La prophétie, *qui devoit être notre conſolation par ſes promeſſes*, eſt devenue notre frayeur *par ſes menaces*, notre filet & notre ruine *par le mépris que nous en avons fait.* "

48. PHÉ. Mon œil a répandu des ruiſſeaux de larmes, en voyant la ruine " de la fille de mon peuple.

49. AÏN. Mon œil s'eſt affligé, & ne s'eſt point tû, parce qu'il n'y avoit point de repos *pour nous :* "

℣. 42. Hébr. autr. nous avons péché, & nous nous ſommes révoltés ; & vous ne nous avez point pardonné.

℣. 43. Hébr. dans votre colere. L'Hébreu laiſſe à ſous-entendre le pronom LE, *tibi*, qui ſe trouve dans le ℣. ſuiv. les Copiſtes l'ont peut-être omis.

Ibid. Hébr. pourſuivis.

℣. 44. Hébr. autr. Vous vous êtes caché *& couvert* d'une nuée. » C'eſt le même mot qu'au verſet précédent.

℣. 45. Hébr. Vous nous avez rendu au milieu des peuples comme une ordure, comme une choſe que l'on mépriſe, *& que l'on rejette.*

℣. 47. Quelques-uns croient qu'au lieu de *vaticinatio*, il faudroit lire *vaſtatio*, ſelon qu'il ſe trouve dans l'Hébreu qui peut ſe traduire : la frayeur & le précipice, le ravage & le briſement ſont devenus notre partage.

℣. 48. Litt. le briſement.

℣. 49. Hébr. autr. Mon œil s'eſt fondu en larmes, & il ne s'eſt point tû, *il n'a point ceſſé* ; car il n'y a point eu de relâche *à ma douleur.*

50. Aïn. Juſqu'à ce que le Seigneur jettât les yeux *ſur nous*, & *nous* regardât du ciel.

51. Aïn. Mon œil m'a preſque ôté la vie, " *à force de pleurer* ſur le malheur de toutes les filles de Jéruſalem."

52. Tsadé. *Cependant* ceux qui me haïſſent ſans ſujet, m'ont pris comme un oiſeau qu'on prend à la chaſſe.

53. Tsadé. Mon ame eſt tombée dans la foſſe ; " & ils ont mis " ſur moi une pierre, *pour m'empêcher de ſortir.*

54. Tsadé. Un déluge d'eaux s'eſt répandu ſur ma tête ; & j'ai dit : Je ſuis perdu. "

55. Coph. *Alors* j'ai invoqué votre nom, ô Seigneur, du plus profond de l'abyme *où je me voyois plongé.*

56. Coph. *Et* vous avez entendu ma voix : *je vous ai dit :* Ne détournez point votre oreille de mes gémiſſements " & de mes cris.

57. Coph. *Et* vous vous êtes approché *de moi* au jour où je vous ai invoqué ; vous m'avez dit : Ne craignez point.

58. Resch. *C'eſt ainſi*, ô Seigneur, " *que* vous avez pris la défenſe de la cauſe

50. Ain. Donec reſpiceret & videret Dominus de cœlis.

51. Ain. Oculus meus deprædatus eſt animam meam in cunctis filiabus urbis meæ.

52. Tsade. Venatione ceperunt me quaſi avem inimici mei gratis.

53. Tsade. Lapſa eſt in lacum vita mea, & poſuerunt lapidem ſuper me.

54. Tsade. Inundaverunt aquæ ſuper caput meum : dixi : Perii.

55. Coph. Invocavi nomen tuum, Domine, de lacu noviſſimo.

56. Coph. Vocem meam audiſti : ne avertas aurem tuam à ſingultu meo & clamoribus.

57. Coph. Appropinquaſti in die, quando invocavi te : dixiſti : Ne timeas.

58. Resch. Judicaſti, Domine, cauſam animæ

℣. 51. Litt. a ravi mon ame. L'Hébreu peut ſe traduire : *a affligé mon ame*, a conſumé mon ame.

Ibid. Litt. ſur toutes les filles de ma ville. » ce qui peut s'étendre des villes de Juda, dont Jéruſalem étoit comme la mere.

℣. 53. Hébr. autr. Ils m'ont *comme* retranché *de* la vie, *en me jettant* dans une foſſe.

Ibid. Hébr. litt. ils ont jetté.

℣. 54. Hébr. litt. je ſuis retranché, *je ſuis exterminé.*

℣. 56. Hébr. litt. Ne cachez point, *ne fermez point* votre oreille à mes ſoupirs & à mes cris. On lit dans l'Hébreu LRUKTI LSUATI, *ad reſpirationem meam, ad clamorem meum*, peut-être pour LSUKTI USUATI, *ad ſingultum meum & clamorem meum*, à mes ſanglots & à mes cris.

℣. 58. Hébr. Souverain Maître.

meæ, redemptor vitæ meæ.

59. Resch. Vidiſti, Domine, iniquitatem illorum adversùm me: judica judicium meum.

60. Resch. Vidiſti omnem furorem, univerſas cogitationes eorum adversùm me.

61. Schin. Audiſti opprobrium eorum, Domine, omnes cogitationes eorum adversùm me:

62. Schin. Labia inſurgentium mihi, & meditationes eorum adversùm me totâ die.

63. Schin. Seſſionem eorum & reſurrectionem eorum vide: ego ſum pſalmus eorum.

64. Thau. Reddes eis vicem, Domine, juxta opera manuum ſuarum.

65. Thau. Dabis eis ſcutum cordis laborem tuum.

66. Thau. Perſequêris in furore, & conte-

de mon ame, vous qui êtes le rédempteur de ma vie. "

59. Resch. *Faites-moi aujourd'hui la même grace; délivrez-moi des mains de mes ennemis:* vous avez vu, ô Seigneur, leur iniquité, *& les calomnies qu'ils répandent* contre moi; " faites-moi vous-même juſtice.

60. Resch. Vous avez vu toute leur fureur, " & tous les mauvais deſſeins qu'ils ont contre moi.

61. Schin. Vous avez entendu, Seigneur, les injures qu'ils me diſent, & tout ce qu'ils penſent contre moi.

62. Schin. *Vous avez entendu* les paroles de ceux qui m'inſultent, " & ce qu'ils méditent contre moi pendant tout le jour.

63. Schin. Conſidérez-les, ſoit qu'ils ſe repoſent, ſoit qu'ils agiſſent; *vous les trouverez toujours appliqués à me perdre:* je ſuis devenu le ſujet de leurs chanſons *& de leurs railleries.*

64. Thau. *Mais*, Seigneur, *j'eſpere que* vous leur rendrez ce qu'ils méritent; *vous les traiterez* ſelon les œuvres de leurs mains.

65. Thau. Vous leur mettrez comme un bouclier ſur le cœur, par le travail dont vous les accablerez; *& vous les empêcherez ainſi d'exécuter les mauvais deſſeins qu'ils ont conçus contre moi."*

66. Thau. Vous les pourſuivrez dans votre fureur, " & vous les extermine-

Ibid. Hébr. vous avez racheté ma vie.

℣. 59. Hébr. autr. mon injuſte traitement, *le traitement injuſte qu'on m'a fait.*

℣. 60. Hébr. litt. toutes leurs vengeances, *toutes les vengeances qu'ils ont exercées contre moi.*

℣. 62. Litt. qui s'élevent contre moi.

℣. 65. Hébr. autr. Vous couvrirez leur cœur de votre malédiction.

℣. 66. Hébr. dans votre colere.

rez, ô Seigneur, de deſſous le ciel.

res eos ſub cœlis, Domine.

CHAPITRE IV.

Jérémie déplore de nouveau la déſolation de Jéruſalem. Il annonce les vengeances du Seigneur contre l'Idumée & le rétabliſſement de Sion.

1. ALEPH. COmment l'or *qui éclatoit dans Jéruſalem* s'eſt-il obſcurci ? *comment* a-t-il changé ſa couleur qui étoit ſi belle ? " *comment* les pierres du ſanctuaire ont-elles été diſperſées " au coin de toutes les rues ?

1. ALEPH. QUomodò obſcuratum eſt aurum, mutatus eſt color optimus, diſperſi ſunt lapides ſanctuarii in capite omnium platearum ?

2. BETH. Comment les enfants de Sion qui étoient ſi éclatants, & couverts de l'or le plus pur, " ont-ils été traités comme des vaſes de terre, comme l'ouvrage des mains du potier *qui n'eſt de nulle valeur* ?

2. BETH. Filii Sion inclyti, & amicti aûro primo : quomodo reputatî ſunt in vaſa teſtea, opus manuum figuli ?

3. GIMEL. Les bêtes farouches " ont découvert leurs mammelles, & elles ont donné du lait à leurs petits ; mais la fille de mon peuple eſt *devenue* cruelle comme une autruche qui eſt dans le déſert ; " *elle a abandonné ſes enfants, & les a laiſſés ſans aucun ſecours.*

3. GIMEL. Sed & lamiæ nudaverunt mammam, lactaverunt catulos ſuos : filia populi mei crudelis, quaſi ſtruthio in deſerto.

4. DALETH. *Ainſi* la langue de l'en-

4. DALETH. Adhæſit

℣. 1. Hébr. autr. Comment l'or le plus pur eſt-il changé ? » On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ISNA pour ISNH, *mutabitur.* Quelques-uns croient que dans ce verſet l'or repréſente les Princes d'Iſraël, (Voyez le ℣. ſuivant,) & que les Prêtres ſont déſignés ſous le nom de *pierres du ſanctuaire.* D'autres prennent tout ceci à la lettre, & l'entendent de l'or matériel qui éclatoit dans Jéruſalem, & des pierres matérielles du ſanctuaire.

Ibid. Hébr. litt. répandues.

℣. 2. Hébr. autr. Comment les précieux enfants de Sion, comparables à l'or de Phaz, *à l'or le plus pur*, ont-ils, &c. » D. Calmet croit que l'or de Phaz eſt l'or du Phaſe dans la Colchide. *Gen.* II. 11.

℣. 3. Il y a apparence que ſous le nom de *lamiæ*, S. Jérôme a entendu les lamies ou chiens de mer, poiſſon vorace, & qui nourrit ſes petits de ſon lait. On lit irrégulièrement ici dans l'Hébreu TNIN, pour TNIM, *cete*, ou *dracones*, & ce nom ſe dit en général des monſtres marins.

Ibid. Voyez la cruauté de l'autruche décrite au livre de Job, XXXIX. 14-16.

lingua lactentis ad palatum ejus in ſiti : parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.

5. He. Qui veſcebantur voluptuosè, interierunt in viis : qui nutriebantur in croceis, amplexati ſunt ſtercora.

6. Vau. Et major effecta eſt iniquitas filiæ populi mei peccato Sodomorum, quæ ſubverſa eſt in momento, & non ceperunt in ea manus.

7. Zain. Candidiores Nazaræi ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, ſapphiro pulchriores.

8. Cheth. Denigrata eſt ſuper carbones facies eorum, & non ſunt cogniti in plateis : adhæſit cutis

fant qui étoit à la mammelle s'eſt attachée à ſon palais dans ſon extrême ſoif : les petits ont demandé du pain, & il n'y avoit perſonne pour leur en donner. "

5. Hé. Ceux qui ſe nourriſſoient des viandes les plus délicates, ſont morts " *de faim* dans les rues : ceux qui mangeoient au milieu de la pourpre, " ont embraſſé l'ordure *& le fumier, & les ont pris pour s'en raſſaſier.*

6. Vav. *De ſorte que* l'iniquité de la fille de mon peuple, & *la plaie dont Dieu l'a frappée*, eſt devenue plus grande que *celle que* le péché *de la ville* de Sodome *attira ſur elle ;* " *car la ville de Sodome*, qui fut renverſée en un moment, ſans que la main *d'aucun homme* eut part à ſa ruine, " *ne ſouffrit pas long-temps ; mais la fille de mon peuple a été livrée à une multitude d'hommes furieux qui lui ont fait ſouffrir des maux très-longs & très-violents.* *Gen* XIX. 24.

7. Zaïn. Ses *enfants qui ſe conſacroient à Dieu, & qu'on appelloit* Nazaréens, étoient *autrefois* plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus rouges que l'ancien ivoire *qu'on a peint de vermillon*, " & plus beaux que le ſaphir. "

8. Cheth. *Et maintenant la faim qu'ils ont ſoufferte, a fait que* leur viſage eſt devenu plus noir que des charbons *éteints ;* " ils ne ſont plus connoiſſables dans les rues ; leur peau eſt collée ſur

℣. 4. Vulg. litt. pour leur en rompre. Hébr. litt. & il n'y avoit perſonne qui leur en tendît, *qui leur en donnât.*

℣. 5. Hébr. litt. ſont déſolés.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 6. Pluſieurs prennent ainſi dans ce verſet l'*iniquité* & le *péché* pour la *peine* de l'un & de l'autre. Voyez le ℣. 22. On peut auſſi l'entendre de l'iniquité même, du péché même.

Ibid. Hébr. autr. s'y ſoit fatiguée. On lit dans l'Hébreu KLU, *cœperunt*, d'où a pu venir dans la Vulgate, par mépriſe de Copiſte, *ceperunt*. L'Interprete Syrien paroît avoir lu LAU, *laboraverunt*, ou *fatigatæ ſunt.*

℣. 7. Hébr. autr. leur corps étoit plus vermeil *& plus brillant* que les perles *ou que l'écaille d'où ſe tirent les perles.*

Ibid. Hébr. autr. leur poli étoit comme le ſaphir : *ils étoient ſemblables à un ſaphir bien poli, bien taillé.*

℣. 8. Hébr. litt. s'eſt obſcurci de noirceur, *s'eſt obſcurci & noirci.*

leurs os, elle eſt *toute* deſſéchée, & elle eſt devenue comme du bois.

9. TETH. Ceux qui ont été tués par l'épée, ont été plus heureux que ceux qui ſont morts par la famine, parce que *ceux-là ſont morts en un moment, au lieu que* ceux-ci ont ſouffert une mort lente, étant conſumés par la ſtérilité de la terre. "

10. JOD. Les femmes *naturellement* tendres " *& compatiſſantes*, ont fait cuire leurs enfants de leurs propres mains; & leurs enfants ſont devenus leur nourriture, dans la ruine de la fille de mon peuple.

11 CAPH. Le Seigneur a ſatisfait *ainſi* ſa fureur; il a répandu *ſur Jéruſalem* ſon indignation & ſa colere; " il a allumé dans Sion un feu qui l'a dévorée juſqu'aux fondements.

12. LAMED. Les Rois de la terre, & tous ceux qui habitent dans le monde, *inſtruits de la protection que Dieu avoit toujours donnée à ſon peuple*, n'auroient jamais cru que les ennemis de Jéruſalem, & ceux qui la haïſſoient, " duſſent entrer par ſes portes, *& s'en rendre maîtres.*

13. MEM. *Cependant cela eſt arrivé*, à cauſe des péchés de ſes prophetes, & des iniquités de ſes prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le ſang des juſtes.

eorum oſſibus; aruit, & facta eſt quaſi lignum.

9. TETH. Melius fuit occiſis gladio, quàm interfectis fame: quoniam iſti extabuerunt conſumpti à ſterilitate terræ.

10. JOD. Manus mulierum miſericordium coxerunt filios ſuos: facti ſunt cibus earum, in contritione filiæ populi mei.

11. CAPH. Complevit Dominus furorem ſuum; effudit iram indignationis ſuæ: & ſuccendit ignem in Sion, & devoravit fundamenta ejus.

12. LAMED. Non crediderunt reges terræ, & univerſi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hoſtis & inimicus per portas Jeruſalem:

13. MEM. Propter peccata prophetarum ejus, & iniquitates ſacerdotum ejus, qui effuderunt in medio ejus ſanguinem juſtorum.

℣. 9. Hébr. autr. parce que ceux-ci ſe ſont, *comme fondus & écoulés par la diſette des fruits &* des revenus de la campagne, *comme* des gens qui ont été percés, *& qui perdent leur ſang.* Peut-être qu'au lieu de MDQRIM, *perfoſſi*, il faudroit lire MSCLIM, *orbati*: ils ſe ſont *comme fondus &* écoulés par la diſette, étant privés des revenus de la campagne.

℣. 10. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 11. Hébr. autr. l'ardeur de ſa colere.

℣. 12. Autr. ceux qui ne cherchoient qu'à l'affliger.

14. NUN. Erraverunt cæci in plateis ; polluti ſunt in ſanguine : cùmque non poſſent, tenuerunt lacinias ſuas.

14. NOUN. Ils ont erré dans les rues, comme des aveugles *& des furieux ;* ils ſe ſont ſouillés du ſang *de leurs freres* ; & ne pouvant *s'empêcher de marcher dedans*, ils levoient leurs robes, *de peur qu'elles ne touchaſſent à ce ſang que leurs mains n'avoient pas craint de répandre.*"

15. SAMECH. Recedite, polluti, clamaverunt eis : recedite, abite, nolite tangere : jurgati quippè ſunt, & commoti ; dixetunt inter gentes : Non addet ultrà ut habitet in eis.

15. SAMECH. Retirez-vous, vous qui êtes ſouillés, leur crioient les autres *Juifs* ; retirez-vous ; allez-vous-en ; " ne *nous* touchez point : car ils ſe ſont *ainſi* querellés, & l'émotion s'eſt répandue parmi eux : on a dit" parmi les nations : *Le Seigneur* n'habitera plus parmi eux, *& ne les protégera plus comme ſon peuple.*"

16. PHE. Facies Domini diviſit eos ; non addet ut reſpiciat eos : facies ſacerdotum non erubuerunt, neque ſenum miſerti ſunt.

16. PHÉ. *En effet*, le Seigneur les a écartés " dans ſa colere ; il ne les regardera plus, *parce qu'*ils n'ont point eu de reſpect pour le viſage des prêtres, *qui les reprenoient de leurs péchés*, ni de compaſſion pour les vieillards, *qui les avertiſſoient de leur devoir. Cependant ils eſpéroient que les Egyptiens les mettroient à couvert des maux que méritoient leurs crimes.*

17. AIN. Cùm adhuc ſubſiſteremus, defecerunt oculi noſtri ad auxilium noſtrum vanum, cùm reſpiceremus attenti ad gentem, quæ ſalvare non poterat.

17. AÏN. *Mais ils diront un jour* : Lorſque nous ſubſiſtions encore, " nos yeux ſe ſont laſſés dans l'attente d'un vain ſecours, en tenant nos regards attachés ſur une nation qui ne pouvoit nous ſauver. "

℣. 14. Hébr. autr. en ſorte qu'on ne pouvoit plus toucher leurs habits, *ſans ſe rendre ſoi-même impur.* On lit dans l'Hébreu, *ut non poſſent, tangant in veſtimenta eorum* : peut-être qu'au lieu de IGAU B, *tangant in*, il faudroit LGAT, *tangere :* la prépoſition n'eſt pas néceſſaire.

℣. 15. L'Hébreu répete : retirez-vous.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : *Jurgati quippè ſunt, & commoti ; dixerunt, &c.* Si cette ponctuation manque communément dans la Vulgate, c'eſt vraiſemblablement une faute de Copiſte ; le ſens l'exige.

Ibid. Hébr. Ils ne ſéjourneront pas longtemps *dans leur pays.*

℣. 16. Litt. diviſés par ſon regard.

℣. 17. On lit dans l'Hébreu AUDINH, pour AUDINU, bien rendu dans la Vulgate par ces mots : *cùm adhuc ſubſiſteremus.*

Ibid. Hébr. autr. *&* nous avons tenu nos regards attachés ſur une nation qui ne *nous* a point ſauvés.

18. TSADÉ. Nos pas ont gliſſé en marchant dans nos rues ; " notre fin s'eſt approchée, nos jours ſe ſont accomplis, parce que le terme de notre vie " étoit arrivé.

18. TSADE. Lubricaverunt veſtigia noſtra in itinere platearum noſtrarum, appropinquavit finis noſter : completi ſunt dies noſtri, quia venit finis noſter.

19. COPH. *Nous avons voulu nous ſauver par la fuite ; mais* nos perſécuteurs ont été plus vîtes que les aigles du ciel : ils nous ont pourſuivi ſur les montagnes, ils nous ont tendu des pieges dans le déſert, *où ils nous ont pris.*

19. COPH. Velociores fuerunt perſecutores noſtri aquilis cœli : ſuper montes perſecuti ſunt nos, in deſerto inſidiati ſunt nobis.

20. RESCH. Le Chriſt, le Seigneur, " l'eſprit *& le ſouffle* de notre bouche, *le protecteur & le ſoutien de notre vie, en un mot, notre Roi* a été pris à cauſe de nos péchés : " nous lui avions dit : Nous vivrons ſous votre ombre " parmi les *troubles qu'excitent contre nous les* nations, *& malgré les efforts qu'elles font pour nous perdre. Nous nous ſommes trompés.*

20. RESCH. Spiritus oris noſtri Chriſtus Dominus captus eſt in peccatis noſtris : cui diximus : In umbra tua vivemus in gentibus.

21. SCHIN. *Vous en êtes ravis, Iduméens : mais* réjouiſſez-vous-*en tant que vous voudrez*, & ſoyez-*en maintenant* dans la joie, ô fille d'Edom, vous qui habitez dans la terre de Hus ; " *votre joie ſe changera bien-tôt en triſteſſe : car* la coupe *de la colere du Seigneur* viendra auſſi juſqu'à vous, vous en ſerez enivrée ; & *ne pouvant plus vous ſoutenir,*

21. SCHIN. Gaude, & lætare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus : ad te quoque perveniet calix ; inebriaberis, atque nudaberis.

℣. 18. Hébr. autr. on a tendu des pieges à nos pas, en ſorte que nous ne pouvions aller dans nos places.

Ibid. Litt. notre fin.

℣. 20. Hébr. autr. le Chriſt du Seigneur ; » ce que l'on peut entendre littéralement de Sédécias Roi de Juda.

Ibid. Hébr. dans leurs foſſes, *dans leurs pieges.* » Ou ſelon la lecture & le ſens de la Vulgate : à cauſe de la corruption où nous étions *plongés & enſévelis.*

Ibid. Hébr. litt. lui dont nous diſions : Nous vivrons ſous ſon ombre, &c.

℣. 21. La *fille d'Edom* eſt la nation des Iduméens ; & *la terre de Hus* déſigne l'Iduméе d'où étoit Job. (*Job.* 1. 1.) Ce nom qui étoit celui de l'un des deſcendants de Séhir, (*Gen.* XXXVI. 28.) pouvoit déſigner particuliérement un des cantons de ce pays.

22. THAU.

ni vous défendre, vous ſerez miſe à nud, *& vous ſerez dépouillée de vos riches ornements.*"

22. THAU. Completa eſt iniquitas tua, filia Sion; non addet ultrà ut tranſmigret te: viſitavit iniquitatem tuam, filia Edom; diſcooperuit peccata tua.

22. THAU. *Pour vous*, ô fille de Sion, *la peine due à* votre iniquité eſt accomplie; le Seigneur *eſt ſatisfait*; *il* ne vous tranſportera plus hors de votre pays: *mais*, ô fille d'Edom, il viſitera votre iniquité, il découvrira votre péché, " *& il le punira avec la derniere ſévérité.*

Ibid. Autr. votre honte, *votre iniquité*, ſera découverte. » Voyez le verſet ſuivant.

℣. 22. On lit dans l'Hébreu GLH, *diſcooperuit*, mais ſuivi de la prépoſition AL, *ſuper* ou *propter*, qui n'y convient pas; ou plutôt qui ſuppoſe que la lecture primitive étoit GLT, *tranſmigraſti*; par oppoſition au membre précédent: *Filia Sion, non addet ultrà ut tranſmigret te... Filia Edom, tranſmigraſti propter peccata tua*: Fille de Sion, le Seigneur ne vous tranſportera plus hors de votre pays.... *mais vous*, fille d'Edom, vous ſerez tranſportée de votre terre à cauſe de vos péchés.

CHAPITRE V.

Jérémie expoſe au Seigneur la miſere de ſon peuple, & le conjure de les rappeller à lui.

Oratio Jeremiæ Prophetæ.

1. RECordare, Domine, quid acciderit nobis: intuere, & reſpice opprobrium noſtrum.

2. Hæreditas noſtra verſa eſt ad alienos, domus noſtræ ad extraneos.

3. Pupilli facti ſumus abſque patre, matres noſtræ quaſi viduæ.

4. Aquam noſtram pecuniâ bibimus: ligna noſ-

Priere du Prophete Jérémie. *

1. SOuvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous eſt arrivé; conſidérez & regardez l'opprobre où nous ſommes.

2. Notre héritage eſt paſſé à ceux d'un autre pays, & nos maiſons à des étrangers.

3. Nous ſommes devenus comme des orphelins qui n'ont plus de pere; " nos meres ſont comme des femmes veuves, *leurs maris étant captifs.*

4. *Dans cette captivité*, nous avons acheté à prix d'argent l'eau que nous

* Ce titre ne ſe lit ni dans l'Hébreu, ni dans l'Edition Romaine de la Verſion des Septante.

℣. 3. Hébr. litt. *Pupilli facti ſumus, non eſt pater.* Les Rabbins voudroient qu'on lût *& non*; cela ne paroit pas néceſſaire.

avons bue; nous avons payé chérement le bois que nous avons brulé.

5. On nous a entraînés les chaînes au cou, " ſans donner aucun repos à ceux qui étoient las. "

6. Nous avons *inutilement* tendu " la main à l'Egypte & aux Aſſyriens, pour avoir de quoi nous raſſaſier de pain.

7. Nos peres ont péché, & ils ne ſont plus; & nous avons porté *la peine due à* leurs iniquités. "

8. *Des peuples que vous nous aviez ſoumis comme* des eſclaves, " nous ont dominé, ſans qu'il ſe trouvât perſonne pour nous racheter " d'entre leurs mains.

9. *Pendant qu'ils aſſiégeoient Jéruſalem*, nous allions chercher du pain pour nous dans le déſert, " au travers des épées nues, au péril de notre vie.

10. Notre peau s'eſt brûlée, " *& s'eſt noircie* comme un four, à cauſe de l'extrêmité de la faim " *que nous avons ſouffertе.*

11. Ils ont humilié les femmes dans

tra pretio comparavimus.

5. Cervicibus noſtris minabamur, laſſis non dabatur requies.

6. Ægypto dedimus manum, & Aſſyriis, ut ſaturaremur pane.

7. Patres noſtri peccaverunt, & non ſunt: & nos iniquitates eorum portavimus.

8. Servi dominati ſunt noſtri: non fuit qui redimeret de manu eorum.

9. In animabus noſtris afferebamus panem nobis, à facie gladii in deſerto.

10. Pellis noſtra quaſi clibanus exuſta eſt à facie tempeſtatum famis.

11. Mulieres in Sion hu-

℣. 5. Hébr. autr. On nous a pourſuivis *l'épée* ſur le cou.

Ibid. Hébr. *laſſati ſumus, non dabatur requies.* Les Rabbins liſent encore ici *& non*, ce qui en effet paroît être mieux.

℣. 6. Autr. nous avons donné la main à l'Egypte & à l'Aſſyrie, *nous avons été obligés de travailler pour eux*, pour avoir, &c. Les Copiſtes ont omis dans l'Hébreu la marque du Datif dans ces deux mots *Ægypto*, *Aſſyrio*: la conjonction y manque auſſi.

℣. 7. Les deux conjonctions *&* manquent dans l'Hébreu: les Rabbins en conviennent.

℣. 8. Quelques-uns entendent ceci des Chaldéens & des Egyptiens également deſcendus de Cham, dont la poſtérité avoit été condamnée à être eſclave de Sem. *Gen.* IX. 26. D'autres l'entendent des Iduméens, des Moabites & des Ammonites, peuple autrefois ſoumis aux Juifs. D'autres l'expliquent des eſclaves mêmes des Chaldéens. C'étoit la coutume que dans les maiſons où il y avoit nombre d'eſclaves, il y en eût un établi au deſſus des autres.

Ibid. Hébr. litt. pour nous arracher d'entre leurs mains.

℣. 9. Selon l'uſage de la langue ſainte, le *pain* ſe prend pour toute nourriture, le *déſert* pour les plaines, les campagnes.

℣. 10. Hébr. litt. *Pellis noſtra . . . exuſtæ ſunt.* Il y a lieu de préſumer qu'au lieu de AURNU, *pellis noſtra*, il faudroit lire AURINU, *pelles noſtræ*: ou qu'au lieu de NCMRU, *exuſtæ ſunt*, il faudroit lire NCMR, *exuſta eſt.*

Ibid. Litt. à cauſe des tempêtes de la faim; *à cauſe de la famine qui eſt venue fondre ſur nous comme une horrible tempête.*

miliaverunt, & virgines in civitatibus Juda.

12. Principes manu ſuſpenſi ſunt: facies ſenum non erubuerunt.

13. Adoleſcentibus impudicè abuſi ſunt: & pueri in ligno corruerunt.

14. Senes defecerunt de portis, juvenes de choro pſallentium.

15. Defecit gaudium cordis noſtri, verſus eſt in luctum chorus noſter.

16. Cecidit corona capitis noſtri: væ nobis, quia peccavimus.

17. Propterea mœſtum factum eſt cor noſtrum, ideò contenebrati ſunt oculi noſtri;

18. Propter montem Sion, quia diſperiit, vulpes ambulaverunt in eo.

19. Tu autem, Domine, in æternum permanebis, ſolium tuum in ge-

Sion, & *ils ont déshonnoré* les vierges dans les villes de Juda.

12. Ils ont pendu les princes de leurs propres mains;" ils n'ont point reſpecté le viſage des vieillards.

13. Ils ont abuſé des jeunes hommes par un crime abominable," & les enfants ſont morts ſous le bois *dont on les a chargés, & ſous les coups qu'on leur a donnés.*

14. Il n'y a plus de vieillards dans les aſſemblées des juges," ni de jeunes hommes dans" les concerts de muſique.

15. La joie de notre cœur eſt éteinte; nos concerts ſont changés en lamentations.

16. La couronne, *dont nous nous parions dans nos ſolemnités*," eſt tombée de notre tête: malheur à nous, parce que nous avons péché.

17. C'eſt pourquoi notre cœur eſt devenu triſte," nos yeux ont été couverts de ténebres, *à force de pleurer;*

18. parce que le mont de Sion a été détruit," & que les renards y courent *en ſûreté.*

19. *C'eſt ainſi que notre gloire & notre félicité ſe ſont évanouies:* mais pour vous, Seigneur, vous demeurerez éternelle-

℣. 12. D. Calmet croit qu'il faut traduire littéralement: les princes ont été pendus par la main. » Voyez la *Diſſertation ſur les Supplices*, à la tête du Livre des Nombres.

℣. 13. Hébr. autr. ils ont pris des jeunes hommes pour moudre; *ils les ont réduits à tourner la meule.* » C'étoit la condition des plus malheureux eſclaves. » Le verbe *moudre* chez les Auteurs profanes ſe prend quelquefois dans un ſens obſcène; & les Rabbins prétendent qu'il ſe prend ainſi dans quelques textes de l'Ecriture; c'eſt ce qui a pu donner lieu au ſens qui ſe trouve exprimé dans la Vulgate.

℣. 14. Litt. aux portes *où ſe tenoient les aſſemblées des juges.*

Ibid. Hébr autr. & les jeunes hommes ont ceſſé leurs concerts; *ont ceſſé de jouer de leurs inſtruments.*

℣. 16. Dans les fêtes, dans les noces, dans les feſtins, on ſe couronnoit de fleurs.

℣. 17 Hébr. languiſſant.

℣. 18. Hébr. déſolé.

ment ; votre thrône ſubſiſtera dans la ſuite de tous les ſiecles. "

20. Pourquoi *donc* nous oublierez-vous pour jamais ? *pourquoi* nous abandonnerez-vous pour toujours ? "

21. Convertiſſez-nous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons : renouvellez nos jours, comme ils étoient au commencement : *rétabliſſez-nous dans notre ancienne proſpérité.*

22. *C'eſt ce que nous eſpérons de votre bonté, Seigneur*, quoiqu'*il ſemble* que vous nous ayez rejettés *pour jamais*, & que votre colere contre nous ſoit ſans bornes. "

nerationem & generationem.

20. Quare in perpetuum oblivíſcêris noſtrî ? derelinques nos in longitudine dierum ?

21. Converte nos, Done, ad te, & convertemur : innova dies noſtros, ſicut à principio :

22. Sed projiciens repulíſti nos, iratus es contra nos vehementer.

℣. 19. Litt. de toutes les races.

℣. 20. Autr. Pourquoi nous oublierez-vous toujours ? pourquoi nous abandonnerez-vous ſi long-temps.

℣. 22. Autr. extrême. Hébr. autr. Car eſt-ce que vous nous avez entiérement rejetté ? & avez-vous conçu contre nous la plus extrême colere ?

PRÉFACE
SUR
BARUCH.

I. Hiſtoire de Baruch juſqu'au temps où il écrivit le Livre qui porte ſon nom.

BAruch, Diſciple de Jérémie, étoit d'une naiſſance diſtinguée, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Joſeph. (*a*) On conjecture qu'il étoit frere de Saraïas, qui avoit, comme lui, pour pere Nérias fils de Maaſias, & qui fut envoyé à Babylone par Sédécias en la quatrieme année du regne de ce Prince. (*b*) Baruch s'attacha à Jérémie, & lui ſervit de Sécrétaire. Le Seigneur parla à Jérémie, vers la fin de la quatrieme année de Joakim, (*c*) & lui ordonna d'écrire tout ce qu'il lui avoit dit touchant Iſraël : Juda, & les autres peuples, depuis la treizieme année de Joſias juſqu'alors. Jérémie appella Baruch ſon Diſciple, qui écrivit toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, ſelon que Jérémie les lui dictoit de vive voix. Jérémie étant obligé de ſe tenir enfermé, & ne pouvant aller lui-même dans le Temple, envoya Baruch avec ordre de lire ces Prophéties devant le peuple dans le Temple au jour de jeûne qui devoit être bientôt après indiqué. Ce jeûne fut publié & obſervé au neuvieme mois dans la cinquieme année de Joakim, apparemment en mémoire de la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor qui s'étoit rendu maître de cette ville dans l'année précédente. Baruch lut les paroles de Jérémie, à la porte de la maiſon du Seigneur en préſence de tout le peuple. Les grands le firent venir pour leur faire la lecture de ce même Livre. Baruch le lut devant eux ; & ils lui dirent de ſe cacher, lui & Jérémie, tandis qu'ils donneroient avis au Roi de tout ce qu'ils venoient d'entendre. Le Roi s'étant fait lire quelques pages de ce Livre, le coupa avec un canif, le jetta au feu, & donna ordre d'arrêter Baruch & Jérémie ; mais le Seigneur les cacha. Enſuite il parla à Jérémie, & lui ordonna d'écrire dans un autre Livre, toutes les paroles qui étoient dans le premier. Jérémie prit un autre Livre, & le donna à Baruch, qui y écrivit tout ce qui étoit dans celui

(*a*) *Joſ. Ant. l.* x. *c.* 11. = (*b*) *Jerem.* LI. 59. *Baruch.* I. 1. = (*c*) *Jerem.* XXXVI. 1. *& ſeqq.*

que Joakim avoit brûlé, ſelon que Jérémie le lui dictoit de ſa bouche ; & Jérémie y ajouta pluſieurs autres choſes qui n'étoient pas dans celui qu'il avoit dicté auparavant.

Lorſque Baruch eut écrit pour la premiere fois les paroles que Jérémie lui dictoit, en la quatrieme année de Joakim, (*a*) il s'affligea à la vue du danger auquel il alloit être expoſé, en exécutant l'ordre que Jérémie lui donnoit, alors le Prophete lui dit : » Voici ce que le » Seigneur le Dieu d'Iſraël vous annonce, à vous ô Baruch : Vous » avez dit : Hélas ! que je ſuis malheureux ! le Seigneur m'a ajouté » douleur ſur douleur ; je me ſuis laſſé à force de gémir, & je ne » trouve point de repos. Voici ce que vous lui direz : Je vais détruire » ceux que j'ai édifiés, dit le Seigneur ; je vais arracher ceux que j'ai » plantés, & je perdrai toute cette terre. Et après cela vous cherche- » riez pour vous-même quelque choſe de grand ? Ne cherchez rien de » tel, qu'il vous ſuffiſe que quand j'accablerai de maux tous les » hommes, dit le Seigneur, je vous conſerverai la vie dans tous les » lieux où vous irez. »

En la quatrieme année de Sédécias, ce Prince envoya à Babylone Saraïas fils de Nérias. (*b*) Jérémie ayant écrit ſur un Livre les paroles que Dieu lui avoit dictées contre Babylone & contre la terre des Chaldéens, & qui ſont contenues dans les Chapitres L. & LI. de ſa prophétie, donna ce Livre à Saraïas, avec ordre de le lire dans Babylone quand il y ſeroit arrivé, de le lire enſuite à une pierre, & de le jetter dans l'Euphrate, en déclarant que Babylone ſeroit ainſi ſubmergée. D. Calmet, & quelques autres Interpretes (*c*) avant lui, ont cru que Baruch avoit accompagné Saraïas dans ce voyage, & que la cinquieme année qui eſt la date de ſa prophétie, eſt l'année ſuivante, cinquieme depuis la tranſmigration de Jéchonias, à qui avoit ſuccédé Sédécias. Le P. Houbigant a auſſi lui-même adopté cette opinion. Mais le P. de Carrieres, M. l'Abbé de Vence, & la plupart des Interpretes, croient que cette cinquieme année doit ſe compter depuis la tranſmigration de Sédécias après la ruine de Jéruſalem.

Suivant ce ſentiment, qui paroît être le plus probable & le mieux fondé, comme nous le ferons voir bientôt, Baruch demeura dans la Judée avec Jérémie juſqu'à la ruine de Jéruſalem. Jéruſalem ayant été aſſiégée pour la troiſieme fois par Nabuchodonoſor ſous le regne de Sédécias, Jérémie fut mis en priſon, & il paroît que Baruch y fut auſſi renfermé ; car ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Joſeph, (*d*) lorſqu'après la priſe de Jéruſalem, Nabuzardan rendit la liberté à Jérémie, il accorda la même faveur à Baruch, en conſidération de Jérémie.

(*a*) *Jerem.* XLV: 1. *& ſeqq.* = (*b*) *Jerem.* LI. 59. *& ſeqq.* = (*c*) *Maldon. Uſſer. Jun. Grot.* = (*d*) *Joſ. Ant. l.* X. *c.* 11.

Nabuzardan ayant laiſſé à Jérémie le choix de venir à Babylone, ou de reſter dans la Judée, ou d'aller par-tout ailleurs, (*a*) Jérémie préféra de demeurer dans la Judée avec les reſtes de ſon peuple; & il ſe retira auprès de Godolias, à qui Nabuchodonoſor avoit donné le commandement ſur les villes de Juda. Godolias ayant été tué par un parti qui s'étoit formé contre lui, les Juifs craignirent que les Chaldéens ne vinſſent tirer vengeance de ce meurtre; ils conçurent alors le deſſein de ſe retirer dans l'Egypte, & étant venus trouver Jérémie, ils le prierent de conſulter ſur cela le Seigneur. Le Seigneur leur répondit par la bouche du Prophete, qu'ils n'avoient rien à craindre du Roi de Babylone; que s'ils reſtoient dans la Judée, il les y affermiroit; qu'au contraire s'ils ſe retiroient dans l'Egypte, ils y périroient. Ils accuſerent Jérémie de leur dire des paroles de menſonge: (*b*) ils ajouterent que ce n'étoit point le Seigneur qui lui avoit commandé de leur parler ainſi; mais que c'étoit Baruch qui lui avoit ſuggéré cette réponſe, en l'animant contre eux pour les faire tomber entre les mains des Chaldéens. Ils perſiſterent dans la réſolution de ſe retirer en Egypte, & ils y emmenerent avec eux Jérémie & Baruch.

Jérémie y mourut; & ce fut apparemment après ſa mort, que Baruch ſe retira à Babylone, où il écrivit le Livre de ſa prophétie, & le lut devant Jéchonias & devant toute la multitude des captifs, *en la cinquieme année depuis que les Chaldéens eurent pris Jéruſalem, & l'eurent brûlée*: ce ſont les expreſſions mêmes du texte, expreſſions qui marquent aſſez que cette cinquieme année doit ſe compter depuis la ruine de Jéruſalem ſous Sédécias.

II. Analyſe du Livre de Baruch.

Cette époque eſt placée à la tête du Livre de Baruch. Enſuite ce Prophete rapporte que les Juifs touchés de cette lecture, amaſſerent de l'argent pour l'envoyer à Jéruſalem, afin que l'on y offrît des ſacrifices ſur l'autel du Seigneur; que vers le même temps on lui remit les vaſes d'argent que Sédécias avoit fait faire après la priſe de Jéchonias, & qui avoient été emportés à Babylone; que les Juifs envoyant à Jéruſalem leurs offrandes avec ces vaſes, firent dire à leurs freres, qu'ils ſouhaitoient que cet argent fût employé par eux à offrir des ſacrifices au Seigneur, & leur recommanderent de prier pour Nabuchodonoſor & pour ſon fils, & pour eux qui étoient captifs en Chaldée, & de lire publiquement au milieu des ruines du Temple, le Livre de Baruch qu'ils leur envoyoient. Ce Livre commence au ℣. 15. du Chap. I. Dans les huit derniers verſets de ce Chapitre, Baruch parle au nom de tous ſes freres, & reconnoît la juſtice des châtiments que le Seigneur a exercés ſur eux. Au Chap. II. le Prophete continue de parler au nom de tous ſes freres, & de reconnoître la juſtice des jugements du Seigneur; mais en même temps il implore la

(*a*) *Jerem.* XL. 1. *& ſeqq.* = (*b*) *Jerem.* XLIII. 1. *& ſeqq.*

miſéricorde du Seigneur, en reconnoiſſant l'accompliſſement des menaces que le Seigneur leur avoit faites par ſes prophetes & par Moyſe même, & attendant avec confiance l'accompliſſement de ſes promeſſes. Dans les huit premiers verſets du Chapitre III. il continue d'implorer la miſéricorde du Seigneur au nom de tous ſes freres.

Au ℣. 9. du Chap. III. le Prophete s'adreſſe à tous les enfants d'Iſraël, & les exhorte à reconnoître que leur infidélité eſt l'unique cauſe des malheurs où ils ſont plongés : & il les exhorte à apprendre où eſt la ſageſſe, & à reconnoître qu'elle ne vient que de Dieu ; que c'eſt lui qui par une faveur ſinguliere l'a manifeſtée aux enfants d'Iſraël, en leur donnant ſa Loi par le miniſtere de Moyſe, & il annonce que Dieu lui-même viendra ſur la terre pour en inſtruire les hommes. Au Chap. IV. le Prophete invite les enfants d'Iſraël à revenir au Seigneur, & à obſerver ſa Loi : il les exhorte à ranimer leur courage, dans l'attente de leur délivrance. Il leur repréſente leur infidélité : il leur expoſe l'affliction de Jéruſalem. Cette mere affligée gémit ſur la perte de ſes enfants qui ont été emmenés captifs à cauſe de leurs péchés. Elle les exhorte à mettre toute leur eſpérance dans le Seigneur, qui les ayant livrés à leurs ennemis, ſaura bien auſſi les en délivrer. Le Prophete l'exhorte elle-même à prendre courage. Il lui promet la ruine de ſes ennemis, & le retour de ſes enfants diſperſés. Au Chap. V. le Prophete exhorte Jéruſalem à quitter ſon deuil, parce que ſes enfants qui avoient été emmenés en captivité avec ignominie, en reviendront un jour avec gloire.

Le Chap. VI. contient une lettre que Jérémie adreſſa aux Juifs captifs que Nabuchodonoſor devoit emmener à Babylone après la ruine de Jéruſalem. Jérémie après leur avoit prédit leur retour, les exhorte à ne point prendre part à l'idolatrie des Babyloniens, & s'étend beaucoup pour leur montrer le néant & la vanité des idoles.

III. Myſteres & Inſtructions renfermées dans le Livre de Baruch.

Les Peres & les Interpretes remarquent dans le Livre de Baruch une prophétie très-expreſſe de l'Incarnation du Verbe, lorſque le Prophete après avoir relevé la puiſſance du Seigneur, ajoute : (a) *C'eſt lui qui eſt notre Dieu, & nul autre ne peut lui être comparé. C'eſt lui qui a trouvé toutes les voies de la ſcience, & qui l'a donnée à Jacob ſon ſerviteur, & à Iſraël ſon bien-aimé. Après cela il a été vu ſur la terre, & il a converſé avec les hommes.* S. Irénée, (b) Tertullien, (c) S. Cyprien, (d) Euſebe de Céſarée, (e) S. Ambroiſe, (f) S. Hilaire, (g) S. Grégoire de Nazianze, (h) S. Baſile, (i) S. Cyrille d'Alexandrie, (k) S. Jean Chryſoſtome, (l) S. Auguſtin, (m) S. Bernard, (n) & la plupart des Inter-

(a) *Baruch.* III. 36. *& ſeqq.* = (b) *Iren. contra Hæreſ. l.* V. *c.* 35. = (c) *Tertull. contra Praxeam. cap.* 6. = (d) *Cyprian. contra Jud. l.* II. *c.* 5. = (e) *Euſeb. Demonſtr. l.* VI. *c.* 19. = (f) *Ambroſ. de fide, l.* I. *c.* 2. = (g) *Hilar. de Trin. l.* 5. = (h) *Nazianz. de Theol. orat.* 4. = (i) *Baſil. contra Eunom. l.* IV. = (k) *Cyril. Alex. contra Julian. l.* X. = (l) *Chryſoſt. de incomprehenſibili Dei natura, orat.* 5. *& demonſtrat. adv. Gentiles.* = (m) *Aug. de Civit. l.* XVIII. *c.* 33. = (n) *Bern. in Cantiq. ſerm.* XIII.

pretes

pretes reconnoissent que cette parole doit s'entendre de l'avénement du Fils de Dieu, selon cette expression de S. Jean, si conforme à celle du Prophete : (*a*) *Le Verbe s'est fait chair, & il a habité parmi nous.* Il est vrai que Baruch parle de cet admirable effet de la miséricorde de Dieu, comme d'une chose passée : mais il arrive très-fréquemment aux Prophetes de parler ainsi des événements futurs, comme si déjà ils étoient arrivés.

D'ailleurs le discours de Baruch ne s'adresse pas seulement aux enfants d'Israël captifs à Babylone, ou dispersés dans les terres des Chaldéens & des Assyriens ; il convient encore particuliérement aux Juifs dispersés dans toute la terre depuis la mort de J. C. C'est à toute cette nation que le Prophete adresse encore aujourd'hui ces mots : (*b*) *D'où vient, ô Israël, que vous êtes dans le pays de vos ennemis, que vous vieillissez dans une terre étrangere, que vous vous souillez avec les morts, & que vous êtes regardé comme ceux qui descendent sous la terre ? sinon parce que vous avez abandonné la source de la sagesse. Car si vous eussiez marché dans la voie de Dieu, vous seriez assurément demeuré dans une éternelle paix... Il est lui-même notre Dieu ; & nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la science, & qui l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien-aimé. Et après cela il a été vu sur la terre, & il a conversé parmi les hommes.*

Enfin la priere que Baruch adresse au Seigneur, renferme tant d'expressions qui nous sont propres, qu'il semble que ce soit moins pour les Juifs de son temps, que pour nous, que ce Prophete l'a dressée : & le saint Esprit qui conduisoit sa plume, en a tellement mesuré les paroles, que si les Juifs qui vivoient alors en sont l'objet immédiat, les Chrétiens qui ont eu le malheur d'offenser Dieu, & ceux qui gémissent sur les maux de l'Eglise, dans tous les temps & dans tous les âges, y trouvent un excellent modele des sentiments dont ils doivent être pénétrés. C'est même particuliérement à l'Eglise de Jesus-Christ, qu'appartiennent les magnifiques promesses que le Seigneur fait à Jérusalem par la bouche de ce Prophete : & c'est en annonçant sa gloire future, que ce Prophete lui adresse ces consolantes paroles : (*c*) *Quittez, ô Jérusalem, les habits de deuil que vous avez pris dans votre affliction ; & revêtez-vous des ornements éclatants de cette gloire qui vous est donnée de Dieu pour jamais. Revêtez-vous de la justice qui vient de Dieu, comme d'un manteau : mettez sur votre tête la mitre de gloire dont l'Eternel vous pare.* (*d*) *Dieu fera briller aux yeux de toutes les nations qui sont sous le ciel, l'éclat qui vous releve. Voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais, la paix de la justice, & la gloire de la piété.*

(*a*) *Joan.* I. 14. = (*b*) *Baruch*, III. 10. *& seqq.* = (*c*) *Baruch*, V. 1. *& seqq.* = (*d*) C'est le sens du grec : Περιβαλοῦ τὴν διπλοίδα τῆς παρὰ τοῦ Θεοῦ δικαιοσύνης, ἐπίθου τὴν μίτραν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν σου τῆς δόξης τοῦ Αἰωνίου.

IV. Remarques ſur le texte & ſur les Verſions de ce Livre. Canonicité de ce Livre.

Le Livre de Baruch ne ſe trouve plus en hébreu : mais la Verſion grecque que nous en avons, & qui nous tient lieu d'original, eſt très-ancienne ; & les hébraïſmes fréquents qu'on y remarque, ſont une preuve qu'elle a été faite ſur un original hébreu. On y trouve même un mot hébreu qui n'a pas été traduit, & qui eſt paſſé juſques dans notre Vulgate, où nous liſons : (*a*) *Emite holocautomata, & thus, & facite manna.* Ce mot *manna* qui ſe trouve auſſi dans le grec, vient de l'hébreu, *mincha* ou *manha*, (*b*) qui ſignifie proprement les offrandes de pain ou de farine, accompagnées de vin ou autres liqueurs. On le trouve conſervé de même dans la Verſion grecque du Livre de Jérémie (*c*) & du Livre de Daniel. (*d*) L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, (*e*) dit que les Juifs liſent tous les ans le Livre de Baruch avec les Lamentations de Jérémie, au jour de l'expiation ſolemnelle. S. Jérôme au contraire aſſure (*f*) que les Juifs n'ont point cet Ouvrage, & ne le liſent point. La pratique des Juifs n'étoit peut-être pas uniforme : & quelques-uns pouvoient avoir & lire ce que les autres n'avoient point & ne liſoient point.

Mais il eſt vrai qu'on ne trouve plus aujourd'hui le Livre de Baruch dans les Bibles des Juifs. Comme ils ſe font une loi de ne recevoir dans le canon des Ecritures, que les Livres qui ſont écrits en leur langue, ils en excluent le Livre de Baruch. S. Jérôme (*g*) en parle en des termes un peu durs, & qui font juger qu'il ne le mettoit pas au rang des Livres ſacrés. Les Proteſtants le rejettent, & prétendent s'autoriſer de ce qu'on ne le trouve pas expreſſément marqué dans la plupart des catalogues anciens des ſaintes Ecritures rapportés par les Peres ou par les Conciles. Quant à l'Epître de Jérémie qui fait le ſixieme Chapitre de Baruch, S. Jérôme (*h*) l'appelle ψευδεπίγραφον *Epiſtola*, c'eſt-à-dire, Epître qui porte un faux titre, Epître fauſſement attribuée à Jérémie. Théodoret l'a omiſe dans ſon Commentaire ; & il y a divers exemplaires grecs où elle ne ſe trouve point.

Mais à l'égard de cette derniere piece, elle paroît être reconnue par les Juifs même de Jéruſalem, dans la lettre qu'ils adreſſerent aux Juifs qui étoient en Egypte en l'année 188e. de l'Ere des Séleucides, 124e. avant l'Ere Chrét. Vulg. & qui eſt rapportée dans le II. Livre des Maccabées. Il y eſt dit (*i*) que *dans les Ecrits du Prophete Jérémie on trouve..... qu'il enjoignit très-expreſſément à ceux qui alloient de Judée en un pays étranger, de ne pas oublier les ordonnances du Seigneur, & de ne pas tomber dans l'égarement d'eſprit en voyant les idoles d'or & d'argent avec tous leurs ornements.* C'eſt préciſément à quoi ſe réduit la lettre de Jérémie placée à la fin du Livre de Baruch. Dans pluſieurs exemplaires grecs, elle eſt

(*a*) *Baruch*, I. 10. = (*b*) מנחה = (*c*) *Jerem.* XVII. 26. = (*d*) *Dan.* II. 46. = (*e*) *Conſtit. Apoſt. l.* V. *c. ult.* = (*f*) *Hieron. Præf. in Verſ. Jerem.* = (*g*) *Hieron. loco ſuprà citato. & Præf. in Expoſ. Jerem.* = (*h*) *Hieron. Præf. in Verſ. Jerem.* = (*i*) 2. *Macc.* II. 1. *& ſeqq.*

placée immédiatement après les Lamentations de Jérémie. Elle ne contient rien qui ne convienne à l'âge & à la perſonne de ce Prophete, & aux circonſtances du temps où elle a dû être écrite ſelon l'inſcription qu'elle porte.

On doit en dire autant du reſte de l'Ouvrage qui porte le nom de Baruch. Si les anciens Catalogues n'ont pas fait une mention expreſſe de ce Prophete ; c'eſt qu'ils le comprenoient ſous le nom de Jérémie : & peut-être que dans les Conciles mêmes de Florence & de Trente où le Livre de Baruch a été mis expreſſément au nombre des Livres Canoniques, (*a*) on n'auroit point encore penſé à le diſtinguer du Livre de Jérémie, ſi l'on ne s'étoit appercu des mauvaiſes conſéquences que des eſprits mal diſpoſés tiroient du ſilence de l'Egliſe. D'ailleurs il eſt faux que tous les anciens catalogues des Livres ſacrés paſſent ſous ſilence le Livre de Baruch & l'Epître de Jérémie. S. Cyrille de Jéruſalem, qui vivoit au milieu du IV. ſiecle, & le Concile de Laodicée qui fut tenu vers le même temps, mettent au rang des Livres ſaints, *Jérémie avec Baruch, les Lamentations & l'Epître.* (*b*) Les anciens Peres ont ſouvent cité Baruch : ils ont principalement inſiſté ſur la célebre Prophétie que nous avons rapportée : *Poſt hæc in terris viſus eſt, & cum hominibus converſatus eſt.* Ils ne doutoient point que ce témoignage ne fût d'un Auteur inſpiré & reconnu comme Prophete. Il eſt vrai qu'en citant les paroles de Baruch, ils les citent preſque toujours ſous le nom de Jérémie, parce que le Livre de Baruch n'étoit point diſtingué du Livre de Jérémie. Et dans l'Office même de l'Egliſe, lorſqu'on liſoit quelque choſe de Baruch, on le liſoit ſous le nom de Jérémie : cela ſe voit encore dans quelques Miſſels, où la Leçon du Livre de Baruch, qui ſe lit à l'Office de la veille de la Pentecôte, eſt intitulée : *Lectio Jeremiæ Prophetæ.*

La Verſion latine que nous avons du Livre de Baruch, n'eſt pas de S. Jérôme ; elle eſt plus ancienne que ce Pere : & Joſeph-Marie Caro en publia encore une autre très-ancienne, à Rome en 1688. Les Polyglottes ont préſentement auſſi une verſion ſyriaque & une arabe du même Livre. Les Syriens ont encore une aſſez longue Lettre ſous le nom de Baruch : mais l'Auteur de cette Lettre parle des Anges, d'une maniere à faire croire qu'il étoit Chrétien. M. Huet, ancien Evêque d'Avranche, conjecture que c'eſt l'ouvrage de quelque ancien Moine de Syrie. Cette Lettre eſt toute différente du Livre que nous avons ſous le nom de Baruch dans nos Bibles grecques & latines.

Grotius avance (*c*) que ce Livre même tel que nous l'avons, ne fut jamais écrit en hébreu, mais que c'eſt l'ouvrage de quelque Juif qui ſavoit

---

(*a*) *Conc. Flor. Decreto de Script. Sacr. Conc. Trid. Seſſ.* 4. = (*b*) *Cyrill. Catech.* 4. Καὶ Ἱερεμίου μετὰ Βαρούχ, καὶ Θρήνων καὶ ἐπιστολῆς. *Conc. Laod. iiſdem ferè verbis.* = (*c*) *Grotius Præf. in Baruch.*

le grec, & qui a voulu s'exercer en compoſant ce Livre ; & que cette parole, *Poſt hæc in terris viſus eſt, & cum hominibus converſatus eſt*, a pu être ajoutée depuis J. C. par quelque Auteur Chrétien. Mais le fréquent uſage que les Peres ont fait de cette parole, montre bien qu'ils n'en jugeoient pas comme ce Critique téméraire. Tertullien, S. Cyprien & S. Irénée ne ſoupçonnoient rien de ſemblable. Les hébraïſmes qui ſe trouvent dans le grec même de ce Livre, montrent aſſez qu'il étoit originairement en hébreu. Le témoignage de S. Cyrille & du Concile de Laodicée, prouve que de leur temps le Livre de Baruch & la Lettre de Jérémie étoient regardés comme des Livres ſacrés dictés par l'Eſprit Saint, aux deux Auteurs dont ils portent le nom. La lettre même des Juifs de Jéruſalem aux Juifs d'Egypte, donne aſſez lieu de croire qu'ils connoiſſoient la Lettre de Jérémie. En un mot, les téméraires & frivoles conjectures d'un Ecrivain moderne ne peuvent enlever à ces deux Ouvrages une autorité en faveur de laquelle toute la Tradition dépoſe.

V. En quel temps ce Livre fut écrit. Texte qui prouve que ce fut cinq ans après la ruine de Jéruſalem, comme le penſent la plupart des Interpretes.

Il nous reſte maintenant à examiner ſi Baruch écrivit ſa prophétie en la cinquieme année après la ruine de Jéruſalem, comme le penſent le P. de Carrieres, M. l'Abbé de Vence, & la plupart des Interpretes, ou en la cinquieme année après la tranſmigration de Jéchonias, comme le penſent quelques autres Interpretes, entre leſquels ſe trouve D. Calmet. Nous avons déjà fait remarquer que les expreſſions mêmes du texte donnent aſſez à entendre que ce fut après la ruine de Jéruſalem : puiſqu'il eſt dit que ce fut *en la cinquieme année depuis que les Chaldéens eurent pris Jéruſalem & l'eurent brûlée.* Le texte porte à la lettre dans le Grec comme dans la Vulgate : (*a*) *Et hæc verba libri quæ ſcripſit Baruch..... in Babylonia in anno quinto, in ſeptimo die menſis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jeruſalem, & ſuccenderunt eam igni. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechoniæ filii Joakim regis Juda, & ad aures univerſi populi venientis ad Librum.* La conjonction *Et* placée au commencement de ce Livre, eſt un hébraïſme. On en trouve pluſieurs exemples dans l'Ecriture, & entr'autres au commencement de la prophétie d'Ezéchiel, dont les premiers mots ſont : *Et factum eſt in trigeſimo anno*, &c. en ſorte que cette conjonction même pourroit ſervir à montrer que ce livre étoit originairement écrit en hébreu : mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit maintenant. Nous ne conſidérons ici que l'époque marquée par Baruch. La paraphraſe du P. de Carrieres & l'Analyſe de M. l'Abbé de Vence ſemblent ſuppoſer que ces deux Interpretes rapportoient cette époque à la lecture du Livre de ce Prophete. D. Calmet ne s'explique point ſur cela ; mais la ponctuation & la conſtruction du texte marquent aſſez que cette époque eſt celle du jour même où ce Livre fut écrit par Baruch : *Et hæc verba libri quæ ſcripſit Baruch..... in Babylonia, in anno quinto, in*

(*a*) *Baruch*, 1. 1. 2. 3.

ſeptimo die menſis, &c. Et legit Baruch verba libri hujus, &c. Dans cette époque le nombre de l'année & le nombre du jour ſe trouvent marqués ; mais on n'y trouve pas le nombre du mois. Peut-être eſt-ce une omiſſion de Copiſte ; peut-être auſſi étoit-ce le premier mois ; en ſorte que cette expreſſion, *in ſeptimo die menſis*, ſignifieroit *au ſeptieme jour du premier mois :* c'eſt ainſi que l'expliquent le P. de Carrieres & M. l'Abbé de Vence. Mais ce qui nous importe ici, ce n'eſt ni le jour ni le mois ; c'eſt l'année. A la lettre il eſt dit que cette cinquieme année dont parle le Prophete, ſe prend *dans le temps* où les Chaldéens ſe rendirent maîtres de Jéruſalem, & brûlerent cette ville : *In tempore quo ceperunt Chaldæi Jeruſalem, & ſuccenderunt eam igni.* Mais d'abord D. Calmet s'accorde avec le P. de Carrieres & M. l'Abbé de Vence, pour reconnoître que *in tempore* doit ſe prendre ici pour *à tempore.* Il remarque même que la prépoſition hébraïque, communément traduite par *in*, ſe prend quelquefois pour celle qui ſignifie *ab* ou *ex* ou *de*, & il en cite trois exemples : celui de l'Exode, XII. 43. où l'Hébreu porte : *Hæc eſt religio Phaſe : omnis alienigena non comedat in eo*, exprimé dans la Vulgate par *ex eo :* celui du Lévitique, VIII. 32. où on lit dans l'hébreu : *Quidquid reliquerit in carne & in pane*, rendu dans la Vulgate par, *de carne & panibus* : & celui du II. Livre des Paralipomenes, XVI. 6. où l'Hébreu dit : *Tulerunt lapides Rama & ligna ejus..... & ædificavit in eis*, traduit dans la Vulgate par, *ex eis.* Ce dernier hébraïſme a été conſervé dans la Verſion des Septante, où on lit comme dans l'hébreu, *& ædificavit in eis.* Et telle eſt l'expreſſion qui ſe trouve dans le grec du Livre de Baruch : *in tempore* pour *à tempore.* Ce Livre fut donc écrit en la cinquieme année *depuis que les Chaldéens eurent pris Jéruſalem & l'eurent brûlée.* Or en quel temps Jéruſalem fut-elle priſe & brûlée par les Chaldéens ? Elle fut priſe par eux ſous Joakim, ſous Jéchonias, ſous Sédécias : mais en quel temps fut-elle brûlée par eux ? L'Ecriture nous apprend que ce fut au temps de ſa derniere priſe ſous Sédécias : il n'eſt point dit que les Chaldéens l'euſſent brûlée, ni même y euſſent mis le feu, ni ſous Jéchonias, ni ſous Joakim. Nous ſommes donc autoriſés à compter la cinquieme année dont parle Baruch, non depuis la priſe de Jéruſalem ſous Joakim ou ſous Jéchonias, mais depuis la derniere priſe de cette ville ſous Sédécias, lorſque les Chaldéens la prirent & la brûlerent : *In anno quinto..... in tempore quo ceperunt Chaldæi Jeruſalem, & ſuccenderunt eam igni.* La force de cette preuve a enlevé le ſuffrage de la plupart des Interpretes. D. Calmet ſuppoſe que ſous Jéchonias, les Chaldéens y mirent le feu ; mais qu'on l'éteignit, en ſorte que la ville en fut ſimplement endommagée, mais non pas ruinée. Mais auſſi-tôt il avoue que l'Ecriture ne parle point ailleurs de cette circonſtance ; elle ne dit point que l'on y ait mis le feu ſous Jéchonias : c'eſt donc une pure ſuppoſition ſans fondement ; mais elle dit bien expreſſément qu'on y mit le feu au temps de ſa derniere ruine : la preuve que nous tirons de cette circonſtance conſerve donc toute ſa force.

VI. Réponſes aux objections de D. Calmet, qui penſe avec quelques-uns que ce Livre fut écrit en la cinquieme année du regne de Sédécias.

Que peuvent oppoſer à une preuve ſi forte, D. Calmet, & ceux qui comme lui prétendent que cette cinquieme année doit ſe compter depuis la priſe de Jéruſalem ſous Jéchonias? Voici à quoi D. Calmet réduit lui-même toutes ſes objections contre le ſentiment que nous venons d'établir. » Ce qui nous détermine, dit-il, (*a*) au ſentiment contrai-» re, qui eſt ſuivi par d'autres habiles Interpretes, (*b*) c'eſt qu'il paroît par » toute la ſuite du diſcours, qu'il y avoit encore une grande partie du peu-» ple dans Jéruſalem & dans Juda; (*c*) que l'Autel ſubſiſtoit; qu'il y » avoit un Grand-Prêtre; qu'on y offroit des ſacrifices; que l'on célébroit » les Fêtes; qu'il y avoit des Rois, des Prêtres & des Prophetes dans » Jéruſalem; que Sédécias régnoit, & avoit fait faire des vaiſſeaux d'ar-» gent pour l'uſage du Temple, & que Saraïas avoit été député pour » demander à Nabuchodonoſor, qu'il lui plût de renvoyer ceux qu'il » avoit enlevés cinq ans auparavant. Or, certainement ces caracteres ne » conviennent point du tout au temps qui ſuivit l'incendie de Jéruſalem » & du Temple par Nabuchodonoſor. » Ainſi s'exprime D. Calmet.

Mais tous ces caracteres ſe trouvent-ils en effet dans le livre de Baruch, & ſont-ils tous contraires au ſentiment que D. Calmet veut combattre? Et d'abord trouve-t-on dans ce Livre la preuve de ce que D. Calmet avance qu'*il y avoit encore alors une grande partie du peuple dans Jéruſalem & dans Juda?* Le Prophete dit ſeulement que ſon livre fut envoyé au Prêtre Joakim, & aux autres Prêtres, *& à tout le peuple qui ſe trouva avec lui à Jéruſalem.* (*d*) On ne peut pas en conclure que ce fût la plus grande partie du peuple. Quel que pût être le nombre de ceux qui s'étoient raſſemblés dans Jéruſalem, ſoit qu'il y en eût peu ou beaucoup, le Livre de Baruch fut envoyé à tous ceux qui s'y trouverent: le Texte de ce Prophete ne dit rien de plus.

Trouve-t-on dans la ſuite de ce Texte que *l'Autel ſubſiſtoit?* Ou plutôt, l'Autel fut-il détruit au temps de l'incendie du Temple? Il eſt dit que le Temple fut brûlé, que les colonnes d'airain, la mer d'airain, & les douze bœufs d'airain qui la ſoutenoient, furent enlevés, avec tous les vaſes d'airain, d'or & d'argent, qui ſervoient au miniſtere du Temple: mais il n'eſt point dit que l'Autel eut été détruit. Ainſi de ce que les Juifs de Babylone recommandent à ceux de Jéruſalem d'offrir des ſacrifices *ſur l'Autel du Seigneur*, (*e*) il ne s'enſuit pas que ce fût avant l'incendie du Temple. L'Autel pouvoit ſubſiſter, quoique le Temple eut été brûlé. Et d'ailleurs quand l'Autel auroit été détruit, les Juifs qui s'étoient raſſemblés dans le pays, pouvoient en avoir élevé un autre pour y offrir leurs ſacrifices au milieu des ruines mêmes du Temple. C'eſt ce que ſuppoſe la Paraphraſe du P. de Carrieres: & M. l'Abbé de Vence

---

(*a*) Comm. ſur Baruch, 1. 1. = (*b*) *Valdon. Uſſer. Jun. Grot.* = (*c*) *Baruch*, 1. 6. 7. 8. 10. 14. 15. = (*d*) *Baruch*, 1. 7. = (*e*) *Baruch*, 1. 10.

propoſe les deux réflexions que nous venons de préſenter. » Nous » avouons, dit-il, (*a*) qu'il étoit reſté quelqu'Autel à Jéruſalem, après » la ruine entiere de cette Ville; ou plutôt qu'on en rebâtit un pour y » offrir des victimes. »

VII. Suite de la réponſe aux objections de D. Calmet. Eclairciſſements ſur ce qui regarde le Prêtre Joakim fils d'Helcias, dont il eſt parlé dans ce Livre.

Il paroît, dit D. Calmet, qu'*il y avoit un Grand-Prêtre*. Quelle en ſera la preuve ? Baruch dit (*b*) que les offrandes des Juifs furent envoyées avec ſon Livre *à Joakim fils d'Helcias, fils de Salom, Prêtre*; il ne le nomme point Grand-Prêtre, mais ſimplement *Prêtre*. Ce Prêtre pouvoit être ſeulement le chef & le plus diſtingué de ceux qui étoient reſtés : c'eſt auſſi la penſée de M. l'Abbé de Vence. Mais d'ailleurs comme il n'y avoit point alors d'autre Grand-Prêtre dans la Judée, ce même Joakim pouvoit exercer les fonctions de Grand-Prêtre : & c'eſt apparemment dans ce ſens que le P. de Carrieres lui en donne la qualité dans ſa Paraphraſe. D. Calmet ſe perſuade que ce *Joakim* eſt le même qu'*Eliacim* ou *Joacim*, Pontife, qui paroît dans l'Hiſtoire de Judith ſous le regne de Manaſſé : (*c*) mais il ſuppoſe auſſi que cet *Eliacim* eſt celui qui eſt connu ſous le nom d'*Eliacim fils d'Helcias*, au temps de l'expédition de Sennachérib ſur la Judée, en la quatorzieme année d'Ezéchias, environ cent vingt ans avant la cinquieme année de Sédécias. Ainſi ce Pontife auroit eu alors environ cent quarante ans. Il eſt vraiſemblable que ſi D. Calmet avoit remarqué cet inconvénient, il auroit lui-même reconnu que le *Joakim* dont parle Baruch, doit être différent de cet *Eliacim* qui vivoit ſous Ezéchias, & qui fut Pontife ſous Manaſſé. On nous objectera peut-être que dans la Diſſertation ſur la ſucceſſion des Grands-Prêtres, nous avons dit que ce *Joakim, fils d'Helcias*, pourroit être le même que le Pontife *Azarias, fils d'Helcias*, qui dut exercer ſous le regne de Joakim, & peut-être dans les premieres années de Sédécias. Nous n'avions pas alors examiné la queſtion que nous examinons ici ; & nous ſuppoſions avec D. Calmet, que le Livre de Baruch avoit été écrit en la cinquieme année du regne de Sédécias, c'eſt-à-dire, dans un temps où il devoit y avoir un Grand-Prêtre à Jéruſalem, & où ce Grand-Prêtre pouvoit être Azarias fils d'Helcias; de-là nous inférions que cet Azarias pourroit être le même que le Prêtre Joakim, fils d'Helcias, dont parle Baruch. Mais reconnoiſſant aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de vraiſemblance dans l'opinion de ceux qui ſoutiennent que le Livre de Baruch n'a été écrit que cinq ans après la ruine du Temple, nous préférons de dire que ce *Joakim, fils d'Helcias* n'a rien de commun ni avec *Eliacim* du temps de Manaſſé, ni avec *Azarias* du temps du Roi Joakim, ou que du moins s'il y a quelque liaiſon & quelque rapport entre le Prêtre *Joakim* & le Pontife *Azarias*, c'eſt en ce qu'étant tous les deux, *fils*

(*a*) Diſſertation de M. l'Abbé de Vence, Tome IV. p. 258. (*b*) *Baruch*, I. 7.
(*c*) *Judith*, IV. 5. XV. 9.

d'Helcias, ils pouvoient être freres : peut-être auſſi Joakim n'étoit-il que petit-fils d'Helcias, aïeul du Pontife Saraïas, qui fut mis à mort par Nabuchodonoſor, & qui fut remplacé par Joakim, non en qualité de Grand-Prêtre, mais comme le premier des Prêtres qui furent laiſſés dans la Judée, & ne pouvant exercer les fonctions de Grand-Prêtre, que comme occupant la place de celui qui auroit dû les exercer.

Quant à ce qu'*on offroit des ſacrifices dans Jéruſalem* au temps où le Livre de Baruch fut écrit ; cela ne prouve point que ce Livre ait été écrit avant la ruine du Temple. Ne voit-on pas après la ruine même du Temple, quatre-vingts-hommes qui viennent de Sichem, de Silo & de Samarie, portant dans leurs mains de l'encens & des offrandes, pour les préſenter *dans la maiſon du Seigneur ?* (*a*) On offroit donc encore alors des ſacrifices, non ſeulement dans Jéruſalem, mais *dans la maiſon* même *du Seigneur*, dans le Temple même, c'eſt-à-dire, au milieu de ſes ruines. Et ce fait prouve encore qu'il pouvoit y avoir au milieu de ces ruines un Autel, ſoit celui qui y étoit avant l'incendie, ſoit un autre érigé à la place de celui-là. Ce fait nous ſert auſſi à répondre à l'objection que l'on pourroit former, ſur ce que les Juifs de Babylone recommandent à leurs freres de lire le Livre de Baruch *dans le Temple du Seigneur.* (*b*) Cette parole ne prouve point que le Temple fût alors ſubſiſtant, mais ſeulement que l'intention des Juifs de Babylone étoit que le Livre de Baruch fût lu au milieu des aſſemblées qui ſe formeroient dans le lieu où avoit été le Temple, c'eſt-à-dire, ſur les ruines même du Temple.

On célébroit les fêtes. Mais que dit ſur cela le Livre de Baruch ? On y voit ſeulement que les Juifs de Babylone invitent ceux de Jéruſalem à lire le Livre de ce Prophete *au jour ſolemnel*, ou ſelon l'expreſſion du Grec, *au jour de fête.* (*c*) La ruine du Temple ne changeoit rien à l'ordre des temps. Les fêtes arrivoient aux jours marqués par la Loi ; rien n'empêchoit que les Juifs ne s'aſſemblaſſent en ces jours dans Jéruſalem & ſur les ruines du Temple ; & leurs fêtes étant changées en deuil & en larmes, rien ne convenoit mieux à ces triſtes aſſemblées que la lecture du livre de Baruch.

D. Calmet avance que par le diſcours de Baruch il paroît qu'*il y avoit alors des Rois, des Prêtres & des Prophetes dans Jéruſalem.* C'eſt ce qu'on ne trouvera point dans le Livre de ce Prophete. Il eſt vrai que Baruch dit au nom de tout ſon peuple, & c'eſt le commencement de ſon diſcours : *Au Seigneur notre Dieu appartient la juſtice ; mais à nous eſt dûe la confuſion de notre viſage, comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda & des habitants de Jéruſalem, de nos Rois, de nos Princes, de nos Prêtres, de nos Prophetes, & de nos peres.* Mais de-là s'enſuit-il que ces Rois, ces Princes, ces Prêtres, ces Prophetes, fuſſent dans Jéruſalem ? Au contraire, c'eſt préciſément parce qu'ils n'y étoient plus, que la confuſion qui les couvroit, eux & tout leur peuple, étoit plus grande.

(*a*) *Jerem.* XLI. 5. = (*b*) *Baruch*, I. 14. = (*c*) *Ibid.*

VIII. Suite de la réponſe aux objections de D. Calmet. Remarques ſur le ℣. 9. du Chapitre 1. de ce Livre.

Il paroît, ajoute D. Calmet, que *Sédécias régnoit, & avoit fait faire des vaiſſeaux d'argent pour l'uſage du Temple.* Il eſt aſſez ſingulier que D. Calmet prétende s'autoriſer ici d'un Texte, que lui-même a, ſi j'oſe le dire, fabriqué. En effet le Texte du Livre de Baruch dit expreſſément, que les Juifs de Babylone envoyerent à Jéruſalem l'argent qu'ils avoient amaſſé pour leurs offrandes, (*a*) *lorſque* ce Prophete *reçut les vaſes du Temple du Seigneur, qui avoient été emportés du Temple, ... les vaſes d'argent que Sédécias, fils de Joſias Roi de Juda, avoit fait faire, après que Nabuchodonoſor Roi de Babylone eut pris Jéchonias, les Princes, & tous les Grands, & le peuple du pays, & les eut emmené liés, de Jéruſalem à Babylone.* Baruch reçut les vaſes d'argent que Sédécias avoit fait faire, & qui avoient été emportés du Temple. Et quand avoient-ils été emportés ? ſinon au temps de la ruine même du Temple ſous ce Prince. C'eſt encore une nouvelle preuve contre ceux qui prétendent que ce Livre fut écrit avant la ruine du Temple. Que fait D. Calmet pour éluder cette preuve ? » On pourroit, dit-il, (*b*) par un très-leger changement tra-» duire ainſi le Grec de ce paſſage : *Les Juifs envoyerent cet argent à Jéru-» ſalem, après que Baruch eut reçu les vaſes du Temple, pour les reporter » dans la terre de Juda. Sédécias fils de Joſias Roi de Juda, avoit fait » faire des vaiſſeaux d'argent, après le tranſport de Jéchonias.* C'eſt une » remarque de Baruch. Nous fûmes redemander les anciens vaſes du » Temple qui étoient d'or ; car ceux que Sédécias avoit fait faire depuis » la captivité de Jéchonias, n'étoient que d'argent. » Je retranche ſim-» plement, ajoute D. Calmet, (*c*) le relatif ἃ, qui eſt entre ἀργυρᾶ & ἐποίησε, » où il a pu très-aiſément ſe gliſſer : » C'eſt-à-dire, qu'au lieu de *Vaſa argentea* QUÆ *fecit Sedecias*, D. Calmet prétend qu'il faudroit lire, *Vaſa argentea fecit Sedecias.* Et il ſemble que ce ſoit de ce Texte ainſi mutilé, que D. Calmet prétende conclure que Sédécias régnoit, & avoit fait faire des vaiſſeaux d'argent pour l'uſage du Temple. Mais nous ne pouvons admettre ce retranchement, quelque ſimple qu'il puiſſe être. Il n'eſt fondé ſur aucune autorité : il introduit dans le Texte, ſans néceſſité, une parentheſe qui en interrompt la ſuite : il ſuppoſe une diſtinction entre des vaſes d'argent bien marqués dans le Texte, & des vaſes d'or dont le Texte ne parle point : enfin jamais on n'auroit imaginé une pareille interprétation, ſi on n'avoit eu à ſoutenir une hypotheſe contre laquelle ce Texte fournit une preuve dont on vouloit ſe débarraſſer. Le Texte de Baruch ne prouve point que Sédécias régnoit : mais au contraire il prouve que Sédécias ne règnoit plus, puiſque les vaſes que ce Prince avoit fait faire, avoient été enlevés ; ce qui n'arriva que lorſque lui-même fut pris, & le Temple brûlé.

Enfin, ſelon D. Calmet, il paroît que *Saraïas avoit été député pour demander à Nabuchodonoſor, qu'il lui plût de renvoyer les vaſes qu'il avoit en-*

(*a*) *Baruch*, 1. 8. *& ſeqq.* = (*b*) Comment. ſur Baruch, 1. 8. = (*c*) *Ibid.* dans la note qui eſt au bas de la page.

IX. Suite de la réponſe aux objections de D. Calmet. Eclairciſſement ſur la députation de Saraïas vers le Roi de Babylone.

levés cinq ans auparavant. Ici D. Calmet prétend expliquer le Texte de Baruch par celui de Jérémie, où il eſt parlé de la députation de Saraïas, (*a*) dont Baruch ne dit pas un ſeul mot. Et c'eſt déjà une choſe à remarquer, que Jérémie qui parle de la députation & du voyage de Saraïas, ne dit rien du voyage de Baruch ; & que le Texte de Baruch, qui ſuppoſe la réſidence actuelle de Baruch à Babylone, ne dit rien de la députation & du voyage de Saraïas. Si Baruch & Saraïas euſſent été enſemble à Babylone, comme D. Calmet le prétend, il ſeroit aſſez ſurprenant que Jérémie en cette occaſion n'eut rien dit de Baruch, & que Baruch n'eut rien dit de Saraïas. D. Calmet en fait lui-même la remarque dans ſon Commentaire ſur Jérémie. » Il eſt aſſez étonnant, dit-» il, (*b*) que Jérémie ne faſſe point ici mention de Baruch, quoiqu'il » ſoit certain qu'il fit le voyage de Babylone avec ſon frere Saraïas. » Mais D. Calmet ſuppoſe ici comme certain ce qui eſt pour le moins très-douteux. D'abord le ſilence des deux Prophetes rend très-incertain la liaiſon de ces deux événements. De plus, Jérémie qui parle de la députation de Saraïas, ne dit point quel fut l'objet de cette députation. D. Calmet ſuppoſe que ce fut pour demander à Nabuchodonoſor, qu'il lui plût de renvoyer les vaſes qu'il avoit enlevés cinq ans auparavant. Mais par cette ſuppoſition, D. Calmet ſe jette dans un embarras dont il a lui-même beaucoup de peine à ſe tirer ; ou plutôt, dont il ne ſe tire qu'en ſuppoſant encore une altération dans le Texte au Chap. XXVIII. de Jérémie. Dans cet endroit, Jérémie rapporte (*c*) qu'au commencement du regne de Sédécias, au cinquieme mois, *dans la quatrieme année* du regne de ce Prince, Hananias faux prophete, oſa prédire comme de la part du Seigneur, que deux ans après, le Seigneur feroit rapporter tous les vaſes du Temple, que Nabuchodonoſor avoit emportés à Babylone, & feroit revenir tous les captifs. A quoi Jérémie répondit, qu'il ſouhaitoit que le Seigneur vérifiât les paroles que cet homme venoit de prononcer, afin que les vaſes fuſſent rapportés en la maiſon du Seigneur, & que tous les captifs qui avoient été transférés à Babylone, fuſſent ramenés en ce lieu. Le faux Prophete ayant encore inſiſté pour aſſurer ſes fauſſes prédictions, Jérémie lui prédit qu'il mourroit dans cette année même, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur : & en effet ce faux Prophete mourut deux mois après. Au Chap. précédent, on voit auſſi que dans cette même année, (*d*) Jérémie diſoit aux Prêtres & au peuple : (*e*) *N'écoutez point les paroles de vos Prophetes, qui vous font des prédictions, & qui vous diſent : Les vaſes de la maiſon du Seigneur ſeront bientôt rapportés de Babylone ; car ils vous prophétiſent le menſonge.* Or ſelon le témoignage de Jérémie, la députation de Saraïas eſt de la *quatrieme année* de Sédécias. (*f*) Si donc on

(*a*) *Jerem.* LI. 59. = (*b*) Comment. ſur Jérémie, LI. 59. = (*c*) *Jerem.* XXVIII. 1. *& ſeqq.* = (*d*) Cette époque eſt marquée au ℣. 1. du Chap. XXVIII. qui finit les deux Chapitres. = (*e*) *Jerem.* XXVII. 16. = (*f*) *Jerem.* LI. 59.

ſuppoſe que Saraïas eût été envoyé pour redemander les vaſes enlevés, & que ces vaſes lui euſſent été rendus l'année ſuivante, cinquieme de Sédécias, cela s'accordera mal, non ſeulement avec la prédiction du faux Prophete Hananias, mais avec la prédiction de Jérémie même. Et d'abord quant à la prédiction du faux Prophete, D. Calmet a lui-même remarqué qu'il y avoit quelqu'inconvénient à l'accorder avec l'objet qu'il attribuoit à la députation de Saraïas. C'eſt un des motifs qu'il apporte pour rendre ſuſpecte l'époque de cette prédiction. Les difficultés qu'il croit trouver dans cette époque, lui donnent lieu de conjecturer qu'en cet endroit *LA QUATRIEME ANNE'E pourroit bien être une gloſe ajoutée au Texte.* (*a*) Et ſur le point dont il s'agit, voici ſon raiſonnement : » Nous » avons dit plus haut, (ce ſont ſes termes,) que Saraïas fut député par » Sédécias, la quatrieme année de ſon regne, pour demander les vaſes » ſacrés à Nabuchodonoſor, & que ces vaſes ſacrés furent renvoyés » la même année : [il devoit dire, l'année ſuivante :] cela juſtifie encore » que ce Chapitre eſt du commencement de Sédécias ; [c'eſt-à-dire, » d'un temps antérieur à la quatrieme année de ce Prince.] Car, ſi ce » Prince eut envoyé un Ambaſſadeur à Babylone dans le même temps » qu'Hananias prophétiſoit, c'eſt-à-dire, ſelon le titre de ce Chapitre, » *la quatrieme année* de ſon regne, ce faux Prophete auroit-il été aſſez » mal aviſé de prédire que ces vaſes ne ſeroient renvoyés qu'à deux ans » de là, & la ſixieme année de Sédécias ? Il auroit mis ſans doute un » terme bien plus court ; ou il ſe ſeroit contenté de dire, que bientôt ils » reviendroient, ou qu'avant deux ans on les verroit à Jéruſalem. Mais » il fixe hardiment & témérairement le terme de deux ans précis, comme » un homme qui parle en l'air & au haſard. » Et plus loin, après avoir rapporté la prédiction de ce faux Prophete, il dit : (*b*) » Cette prédiction » eſt fauſſe, de quelque maniere qu'on la prenne. Si ce Chapitre eſt de la » premiere année de Sédécias, comme il y a beaucoup d'apparence, il » eſt faux que les vaſes ſacrés ayent été rapportés à Jéruſalem à deux ans » delà. Ils ne revinrent que la quatrieme année de ce Prince. [Selon ſon » hypotheſe, il devoit dire, la cinquieme.] Et ſi ce qui eſt raconté ici, » eſt arrivé la quatrieme année de Sédécias, la prédiction eſt encore » fauſſe, puiſque la même année, [il devoit dire, l'année ſuivante] Sa- » raïas obtint de Nabuchodonoſor la reſtitution de ces vaſes. » Mais ſi ce dernier fait eſt vrai, que devient la prédiction de Jérémie, qui avoit dit aux Prêtres & au peuple, que ceux qui diſoient que les vaſes ſeroient bientôt rapportés, prophétiſoient le menſonge ? D. Calmet a ſenti la difficulté : & voici comment il prétend s'en tirer : (*c*) » Les faux Pro- » phetes, dit-il, flattoient les Prêtres de la vaine eſpérance que les vaſes » ſacrés, que Nabuchodonoſor avoit emportés du Temple, premiére- » ment, en la quatrieme année de Joakim, & enſuite lorſque Jécho-

(*a*) Comment. ſur Jérémie XXVIII. 1. = (*b*) Sur le ℣. 3. = (*c*) Sur Jérémie, XXVII. 16.

» nias fut mené captif à Babylone, ſeroient bientôt rapportés ; mais » nous ſavons que ces prédictions n'eurent pas leur effet. Nabuchodo- » noſor ne penſa pas à les renvoyer ; & Sédécias fut obligé en la qua- » trieme année de ſon regne, de députer Saraïas à Babylone, pour ſol- » liciter auprès de Nabuchodonoſor le renvoi de ces vaſes. Il eſt vrai » que ce Prince accorda la grace qu'on lui demandoit : mais ce fut la » cinquieme année après leur tranſport, & d'une maniere fort diffé- » rente de ce que les faux Prophetes, & en particulier Hananias, » avoient prédit ; car ils promettoient que le Roi de Babylone les renver- » roit de ſon propre mouvement, & cela bientôt, c'eſt-à-dire, dans » deux ans ; & la choſe n'arriva qu'à quatre ans de-là, & enſuite d'une » députation de la part de Sédécias. Il ſemble même par le Texte grec » de Baruch, [il pouvoit dire également, & par le Texte latin de » la Vulgate,] que Nabuchodonoſor ne renvoya à Jéruſalem que des » vaſes d'argent, qui avoient été faits par Sédécias, fort différents de » ceux qui avoient été enlevés ſous Jéchonias, leſquels étoient d'or. » D. Calmet eſt obligé de ſe racrocher ici au Texte même qu'il a voulu nous enlever par le retranchement d'un pronom qui lui devient ici néceſſaire. Mais, ſi ces vaſes étoient ceux qui avoient été faits par Sédécias, comme en effet nous le ſoutenons, quand avoient-ils été enlevés ? *C'eſt*, dit D. Calmet, (*a*) *une circonſtance dont nous n'avons aucune connoiſſance.* Ainſi de l'aveu même de D. Calmet, l'enlévement de ces vaſes avant la ruine du Temple, eſt un fait avancé ſans preuve. Mais de plus, ſelon D. Calmet, ces faux Prophetes promettoient que le Roi de Babylone renverroit de ſon propre mouvement les vaſes qu'il avoit enlevés : & cela eſt encore avancé ſans preuve. Jérémie leur impute ſimplement de dire : (*b*) *Les vaſes de la maiſon du Seigneur ſeront bientôt rapportés de Babylone.* Et Hananias diſoit : (*c*) *Voici ce que dit le Seigneur..... Encore deux ans, & je ferai rapporter en ce lieu tous les vaſes de la maiſon du Seigneur.* Les faux Prophetes annonçoient donc ſimplement que les vaſes ſeroient rapportés, ſans dire de quelle maniere ils ſeroient rendus. Jérémie ſoutient que les paroles de ces faux Prophetes ſont des menſonges, & que les vaſes enlevés ne ſeront rapportés ni dans deux ans ni bientôt, comme les faux Prophetes le diſent ; mais que (*d*) *les vaſes mêmes qui ont été laiſſés dans la maiſon du Seigneur, ſeront tranſportés à Babylone, & qu'ils y demeureront juſqu'au jour où le Seigneur les viſitera, & les fera rapporter & remettre en leur lieu.* Car c'eſt encore une prophétie qu'il eſt important de remarquer. Et après des paroles ſi expreſſes, on prétendra que des vaſes ayent été rendus par Nabuchodonoſor, & rapportés à Jéruſalem dès la cinquieme année de Sédécias ? Cela eſt contre toute vraiſemblance : le Texte ſacré ne dit rien de ſemblable. Saraïas fut envoyé à Babylone en la quatrieme année de Sédécias ; mais on ignore le ſujet

(*a*) Sur Baruch, I. 8. = (*b*) *Jerem.* XXVII. 16. = (*c*) *Jerem.* XXVIII. 3. = (*d*) *Jerem.* XXVII. 18. *& ſeqq.*

de ſa députation : & s'il eſt permis de former ſur cela quelque conjecture, il y a quelque lieu de croire que ce fut ſimplement pour payer le tribut que Nabuchodonoſor avoit impoſé à la Judée. Baruch ne l'accompagna point; & les vaſes du Temple ne furent alors ni redemandés, ni rendus : mais cinq ans après que les Chaldéens eurent pris & brûlé la ville de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, cinq ans après la ruine entiere de cette ville ſous Sédécias, les vaſes d'argent que ce Prince avoit fait faire, après la priſe de Jéchonias, & qui furent enlevés, ſelon la prédiction de Jérémie, lorſque Jéruſalem fut détruite & le Temple brûlé, furent rendus à Baruch pour être renvoyés en la terre de Juda. Voilà ce que le Texte ſacré nous apprend. Alors tout ſe concilie aiſément; & cet accord acheve de prouver que le Livre de Baruch fut écrit, non en la cinquieme année du regne de Sédécias, mais en la cinquieme année depuis la ruine de Jéruſalem & du Temple.

X. Réponſe à une objection de Maldonat, touchant la lecture de ce Livre devant Jéchonias.

Il y a cependant encore une difficulté, qui a été formée non par D. Calmet, mais par Maldonat, & à laquelle M. l'Abbé de Vence a pris ſoin de répondre. Maldonat, qui ſoutient le ſentiment que D. Calmet a adopté, prétend que ſi le Livre de Baruch avoit été écrit depuis la ruine de Jéruſalem, il auroit été lu non ſeulement devant Jéchonias, comme le porte le Texte de ce Livre même, (*a*) mais devant Sédécias qui étoit alors à Babylone. Mais à cela on peut répondre deux choſes : Ou le Prophete ne le put pas, ou le Seigneur ne le voulut pas. Le Texte ſacré marque expreſſément (*b*) que Sédécias ayant été conduit à Babylone, fut enfermé dans une priſon, où il demeura juſqu'à ſa mort. Il eſt vrai que Jéchonias étoit auſſi priſonnier, & ne fut délivré de ſes liens que par Evilmérodac, fils & ſucceſſeur de Nabuchodonoſor. Mais la captivité de ces deux priſonniers pouvoit être fort différente : Jéchonias s'étoit rendu entre les mains de Nabuchodonoſor, & avoit ainſi mérité un traitement moins rigoureux : Sédécias s'étoit défendu juſqu'à la derniere extrêmité ; & la ville étant priſe, il s'enfuyoit, lorſqu'il fut arrêté & conduit devant Nabuchodonoſor, qui fit tuer les enfants de ce Prince devant les yeux de leur pere, & après cette ſanglante exécution, lui fit percer les yeux, le fit charger de chaines, & l'envoya à Babylone, pour y être renfermé pendant tout le reſte de ſes jours. Il eſt donc fort vraiſemblable que Sédécias, dans ſa captivité, eut moins de liberté que Jéchonias : ainſi on s'aſſembloit librement auprès de Jéchonias; mais peut-être ne pouvoit-on pas s'aſſembler de même auprès de Sédécias. D'ailleurs, ces deux Princes étant également dépoſés, Sédécias ne conſervoit pas plus d'autorité que Jéchonias; & au contraire Jéchonias méritoit de la part des Juifs plus d'égards que Sédécias. Jéchonias avoit occupé le trône par droit de ſucceſſion; Sédécias ne l'avoit occupé que ſous l'autorité du Vainqueur. Jéchonias s'é-

(*a*) *Baruch*, 1. 3. = (*b*) *Jerem.* LII. 11.

toit ſoumis à l'ordre de Dieu en ſe rendant à Nabuchodonoſor ; Sédécias, en refuſant de ſe rendre, avoit irrité le Seigneur contre lui & contre ſon peuple. Enfin quand il auroit été libre au peuple de s'aſſembler auprès de Sédécias, quand le peuple auroit eu autant d'égard pour Sédécias que pour Jéchonias, le Seigneur ordonna peut-être à Baruch de lire ce Livre devant Jéchonias, plutôt que devant Sédécias : Jéchonias étoit celui dont la poſtérité devoit durer juſqu'au Meſſie, qui devoit ſortir de ſa race ; & ce fut peut-être par un ordre exprès du Seigneur, que cette lecture fut faite devant lui. En un mot, quelle que puiſſe être la cauſe pour laquelle cette lecture fut faite devant Jéchonias & non devant Sédécias, on ne peut pas s'autoriſer de cette circonſtance pour en conclure que cette lecture fut faite ſous le regne de Sédécias & avant la ruine du Temple ; rien n'oblige à tirer de-là cette concluſion, qui d'ailleurs eſt expreſſément contredite par les Textes, qui prouvent que cette lecture fut faite après que Jéruſalem eut été priſe & brûlée, le Temple détruit, & tous les vaſes ſacrés enlevés.

XI
Mort de Baruch. Stile de ce Prophete.

On ignore ce que devint Baruch, après qu'il eut écrit & lu ſon Livre au milieu des Juifs captifs à Babylone. Les Rabbins ſoutiennent qu'il mourut dans ce pays. Sa mémoire a toujours été en bénédiction chez les Juifs & chez les Chrétiens. L'Hiſtorien Joſeph remarque (*a*) que ce Prophete étoit non ſeulement d'une naiſſance illuſtre, mais auſſi fort habile dans la langue de ſon pays. On ne peut gueres aujourd'hui juger de ſon ſtile, puiſqu'on eſt privé du Texte original. Quelque fidele que puiſſe être une Verſion, il eſt difficile qu'elle puiſſe faire aſſez connoître le ſtile d'un Auteur. Mais au fond il nous importe fort peu de connoître quel fut le ſtyle de Baruch : les vérités qu'il annonce, les ſentiments qu'il exprime, c'eſt ce qui doit uniquement nous intéreſſer.

(*a*) *Joſ. Ant. l.* X. *c.* 11.

BARUCH.

CHAPITRE PREMIER.

Prologue du Livre de Baruch. Ce Livre fut lu devant les Juifs captifs à Babylone, & envoyé par eux à leurs freres de Jéruſalem. Livre de Baruch, où d'abord ce Prophete confeſſe au nom de ſon peuple la juſtice des châtiments que le Seigneur exerce ſur eux.

1. Et hæc verba libri, quæ ſcripſit Baruch filius Neriæ, filii Maaſiæ, filii Sedeciæ, filii Sedei, filii Helciæ, in Babylonia,

2. in anno quinto, in ſeptimo die menſis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jeruſalem, & ſuccenderunt eam igni.

3. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechoniæ filii Joakim regis

1. VOICI les paroles du Livre qu'écrivit Baruch, fils de Maaſias, fils de Sédécias, fils de Sédéï, fils de Helcias, lorſqu'il étoit à Babylone, *où il étoit venu d'Egypte, après la mort du Prophete Jérémie*, Av. l'Ere Chr. Vulg. 583.

2. le ſeptieme jour du *premier* mois de la cinquieme année depuis que les Chaldéens eurent pris Jéruſalem, & l'eurent brûlée.

3. Baruch lut les paroles de ce livre devant Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda, & devant tout le peuple qui ve-

℣. 2. Ou peut-être du mois de Sivan, qui ſe trouve marqué au ℣. 8. & qui eſt le troiſieme mois. Il y a lieu de préſumer que les Copiſtes ont ici omis le nom du mois.

noit entendre lire ce livre,

Juda, & ad aures univerſi populi venientis ad librum,

4. devant les grands, devant les enfants des Rois, devant les anciens & devant le peuple, depuis le plus petit juſqu'au plus grand de tous ceux qui demeuroient *alors* à Babylone, près du fleuve de *l'Euphrate, que l'abondance & l'impétuoſité de ſes eaux a fait nommer* Sod, " *c'eſt-à-dire le ſuperbe.*

4. & ad aures potentium, filiorum regum, & ad aures preſbyterorum, & ad aures populi, à minimo uſque ad maximum eorum omnium habitantium in Babylonia, ad flumen Sodi.

5. Et lorſqu'ils écoutoient cette lecture, ils pleuroient tous, ils jeûnoient, & ils prioient devant le Seigneur.

5. Qui audientes plorabant, & jejunabant, & orabant in conſpectu Domini.

6. Ils amaſſerent auſſi de l'argent ſelon que chacun d'eux put le faire :

6. Et collegerunt pecuniam ſecundùm quod potuit uniuſcujuſque manus,

7. Et ils l'envoyerent à Jéruſalem au prêtre Joakim fils d'Helcias, fils de Salom, & aux autres prêtres, & à tout le peuple qui ſe trouva avec lui dans Jéruſalem, *y étant revenus des divers pays où la crainte des Chaldéens les avoit obligés de ſe retirer.*

7. & miſerunt in Jeruſalem ad Joakim filium Helciæ filii Salom ſacerdotem, & ad ſacerdotes, & ad omnem populum, qui inventi ſunt cum eo in Jeruſalem :

8. *Ils envoyerent, dis-je, cet argent, touchés des paroles de Baruch*, dans le temps même qu'il recevoit les vaſes du Temple du Seigneur, qui avoient été emportés du Temple, *& que le Roi de Babylone lui fit remettre*, pour les *faire* reporter en la terre de Juda *par ceux qui devoient y retourner* le dixieme jour du mois de Sivan, qui *eſt le troiſieme mois de l'année. Or ces vaſes* étoient les vaſes d'argent que Sédécias, fils de Joſias & Roi de Juda, avoit fait faire.

8. cùm acciperet vaſa Templi Domini, quæ ablata fuerant de Templo, revocare in terram Juda, decimâ die menſis Sivan, vaſa argentea, quæ fecit Sedecias filius Joſiæ rex Juda,

℣. 4. L'Euphrate pouvoit recevoir les eaux de quelque riviere de ce nom.

9. poſteaquam

9. poſteaquam cepiſſet Nabuchodonoſor rex Babylonis Jechoniam, & principes, & cunctos potentes, & populum terræ, ab Jeruſalem, & duxit eos vinctos in Babylonem.

10. Et dixerunt: Ecce miſimus ad vos pecunias, de quibus emite holocautomata, & thus, & facite manna, & offerte pro peccato ad aram Domini Dei noſtri:

11. & orate pro vita Nabuchodonoſor regis Babylonis, & pro vita Baltaſſar filii ejus, ut ſint dies eorum ſicut dies cœli ſuper terram:

12. & ut det Dominus virtutem nobis, & illuminet oculos noſtros, ut vivamus ſub umbra Nabuchodonoſor regis Babylonis, & ſub umbra Baltaſſar filii ejus, & ſerviamus

9. après que Nabuchodonoſor Roi de Babylone eut pris Jéchonias, les princes & tous les grands, " & le peuple du pays, & qu'il les eut emmenés liés, de Jéruſalem à Babylone, *emportant en même-temps tous les vaſes d'or, & tous les tréſors que Salomon avoit mis dans la maiſon du Seigneur.*

10. Et ils firent dire à ceux de Jéruſalem, *en leur renvoyant ces vaſes*: Nous vous avons envoyé de l'argent, " achetez-en des holocauſtes & de l'encens; & faites-en des offrandes " & des ſacrifices pour le péché, à l'autel *que vous avez élevé en l'honneur* du Seigneur notre Dieu *ſur les ruines de ſon temple.*

11. Et priez pour la vie de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, & pour la vie de Baltaſſar ſon fils, " afin que leurs jours ſur la terre ſoient *longs & heureux*, comme les jours du ciel.

12. Que le Seigneur nous donne la force *dont nous avons beſoin*, & qu'il éclaire nos yeux *de ſa lumiere*, afin que nous vivions *en paix* ſous l'ombre de Nabuchodonoſor Roi de Babylone, & ſous l'ombre de Baltaſſar ſon fils: que *ces princes auxquels il nous a aſſujétis, afin que* nous les ſervions, *vivent* long-temps,

℣. 9. Au lieu de *& cunctos potentes*, on lit dans le Grec *& vinctos, & potentes*: mais ce *vinctos* manque dans le Grec plus loin, où la Vulgate l'exprime: ce qui donne lieu de ſoupçonner que ce n'eſt qu'une tranſpoſition de Copiſte.

℣. 10. D. Calmet croit que les cinq premiers Chapitres de ce Livre ſont une lettre des Captifs de Babylone à leurs freres qui étoient à Jéruſalem, & que cette lettre commence ici. L'Auteur de la Paraphraſe penſe que ces cinq Chapitres ſont ſimplement le Livre des phophéties de Baruch, & que le prologue commencé au premier verſet de ce premier Chapitre, s'étend juſqu'au ℣. 15. de ce même chapitre où commence proprement le Livre de Baruch. Voyez la Préface.

Ibid. Le terme *Manna* qui ſe lit dans le latin & dans le grec, vient de l'Hébreu *mincha* ou *manha*, qui ſignifie proprement les offrandes de pain, de liqueurs, du froment, de farine, de vin.

℣. 11. Nabuchodonoſor eut pour fils & ſucceſſeur immédiat Evilmérodach. On croit qu'il étoit alors diſgracié, & que Baltaſſar ici nommé étoit ſon fils.

& que nous trouvions grace devant eux.

eis multis diebus, & inveniamus gratiam in conſpectu eorum.

13. Priez auſſi le Seigneur notre Dieu pour nous, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, & que ſa fureur ne s'eſt point détournée de nous juſqu'à ce jour.

13. Et pro nobis ipſis orate ad Dominum Deum noſtrum : quia peccavimus Domino Deo noſtro, & non eſt averſus furor ejus à nobis uſque in hunc diem.

14. Liſez ce Livre que nous vous avons envoyé, afin qu'il ſoit lu publiquement dans le *lieu où étoit le* temple du Seigneur au jour ſolemnel, & au jour favorable, " *pour le faire entendre de tout le peuple.*

14. Et legite librum iſtum, quem miſimus ad vos recitari in Templo Domini, in die ſolemni, & in die opportuno:

Infr. II. 6. 15. *Lorſqu'il ſera aſſemblé, vous commencerez*, & vous direz : " La juſtice eſt le partage du Seigneur notre Dieu; mais le nôtre eſt la confuſion dont notre viſage eſt tout couvert, comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda, " & des habitants de Jéruſalem,

15. & dicetis : Domino Deo noſtro juſtitia, nobis autem confuſio faciei noſtræ : ſicut eſt dies hæc omni Juda, & habitantibus in Jeruſalem,

16. de nos Rois, de nos princes, de nos prêtres, de nos prophetes & de nos peres, *qui ſont captifs, ainſi qu'ils l'ont mérité.*

16. regibus noſtris, & principibus noſtris, & ſacerdotibus noſtris, & prophetis noſtris, & patribus noſtris.

Dan. IX. 5. 17. *En effet*, nous avons péché devant le Seigneur notre Dieu, nous ne l'avons point cru, & nous n'avons eu aucune confiance en lui.

17. Peccavimus ante Dominum Deum noſtrum, & non credidimus, diffidentes in eum:

18. Nous ne lui avons point été aſſu-

18. & non fuimus ſub-

℣. 14. On peut croire que le terme original ſignifioit, au jour de la fête, *c. à. d. à l'une des trois grandes fêtes de l'année.* Le terme grec ſignifie proprement *temporis* ; & c'eſt une des ſignifications du mot Hébreu MUAD, qui ſignifie en même temps *conventûs ſolemnis* & *ſolemnitatis.*

℣. 15. Selon l'Auteur de la Paraphraſe, ici commence le Livre de Baruch, c. à. d. le livre dont il eſt parlé au ℣. précédent, & plus haut au ℣. 1. & 3.

Ibid. Gr. litt. à l'égard des hommes de Juda : *Omni* pour *homini.*

jectibiles illi, & non audivimus vocem Domini Dei noſtri, ut ambularemus in mandatis ejus, quæ dedit nobis.

jétis ; & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher ſelon les préceptes qu'il nous a donnés.

19. A die, quâ eduxit patres noſtros de terra Ægypti, uſque ad diem hanc, eramus incredibiles ad Dominum Deum noſtrum : & diſſipati receſſimus, ne audiremus vocem ipſius.

19. Depuis le jour qu'il a tiré nos peres du pays d'Egypte, juſqu'à ce jour, nous avons été incrédules au Seigneur notre Dieu; & dans la diſſipation & l'égarement de notre eſprit, nous nous ſommes retirés de lui, pour ne point écouter ſa voix.

20. Et adhæſerunt nobis multa mala, & maledictiones quæ conſtituit Dominus Moyſi ſervo ſuo : qui eduxit patres noſtros de terra Ægypti, dare nobis terram fluentem lac & mel, ſicut hodiernâ die.

20. C'eſt pourquoi nous avons été accablés de pluſieurs maux, & des malédictions que le Seigneur avoit prédites par Moyſe ſon ſerviteur, " qui a fait ſortir nos peres de l'Egypte, pour nous donner une terre où couloient des ruiſſeaux de lait & de miel ; *nous avons, dis-je, été accablés de ces malédictions*, comme il paroît aujourd'hui *par l'état miſérable où nous ſommes réduits*, *Deut.* XXVIII. 15.

21. Et non audivimus vocem Domini Dei noſtri, ſecundùm omnia verba prophetarum quos miſit ad nos :

21. *parce que* nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, ſelon que nous y exhortoient toutes les paroles des prophetes qu'il nous a envoyés.

22. & abivimus unuſquiſque in ſenſum cordis noſtri maligni, operari diis alienis, facientes mala ante oculos Domini Dei noſtri.

22. Et chacun de nous s'eſt laiſſé aller au ſens corrompu *de ſon eſprit*, & à la malignité de ſon cœur, pour ſervir " des dieux étrangers, & pour commettre le mal devant les yeux du Seigneur notre Dieu.

℣. 20. Voyez au Lévitique, chap. XXVI. & au Deutéronome, chap. XXVIII.

℣. 22. Il y a lieu de croire que c'étoit le ſens de l'original.

CHAPITRE II.

Le Prophete parlant toujours au nom de ſon peuple, reconnoît la juſtice des jugements du Seigneur, & implore ſa miſéricorde avec confiance en ſes promeſſes.

1. C'Eſt pourquoi le Seigneur notre Dieu a vérifié ſa parole qu'il nous avoit fait dire à nous, à nos juges qui ont jugé Iſraël, à nos Rois, à nos princes, à tout Iſraël & à Juda;

1. PRopter quod ſtatuit Dominus Deus noſter verbum ſuum, quod locutus eſt ad nos, & ad judices noſtros, qui judicaverunt Iſrael, & ad reges noſtros, & ad principes noſtros, & ad omnem Iſrael & Juda:

Deut. XXVIII. 51. 2. que *ſi nous lui manquions de fidélité*, il feroit tomber ſur nous de ſi grands maux, qu'on n'en a jamais vu *de ſemblables* ſous le ciel, comme *ſont en effet* ceux qui ſont arrivés à Jéruſalem; *car on y a vu*, ſelon qu'il eſt écrit dans la loi de Moyſe,

2. ut adduceret Dominus ſuper nos mala magna, quæ non ſunt facta ſub cœlo, quemadmodum facta ſunt in Jeruſalem, ſecundùm quæ ſcripta ſunt in lege Moyſi:

3. que l'homme a mangé la chair de ſon propre fils, & la chair de ſa propre fille. ✝

3. ut manducaret homo carnes filii ſui, & carnes filiæ ſuæ.

4. Et le Seigneur, *après avoir réduit à cette extrêmité les habitants de cette ville*, les a livrés entre les mains de tous les Rois qui nous environnent, pour être la fable des hommes, & un exemple *de malheur* & de déſolation ✝ au milieu de tous les peuples parmi leſquels le Seigneur nous a diſperſés.

4. Et dedit eos ſub manu regum omnium, qui ſunt in circuitu noſtro, in improperium, & in deſolationem in omnibus populis, in quibus nos diſperſit Dominus.

5. *Car* nous avons été aſſujétis aux autres, au lieu de leur commander; parce

5. Et facti ſumus ſubtùs, & non ſuprà; quia

✝. 3. Voyez au Deutéronome, XXVIII. 53-55.

✝. 4. On peut conjecturer que le terme original étoit LSMH, qui peut également ſignifier *in deſolationem* ou *in ſtuporem*, un objet d'étonnement.

peccavimus Domino Deo noſtro, non obaudiendo voci ipſius.

que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, en n'obéiſſant point à ſa voix.

6. Domino Deo noſtro juſtitia : nobis autem & patribus noſtris confuſio faciei, ſicut eſt dies hæc.

6. *De ſorte que* la juſtice eſt le partage du Seigneur notre Dieu : mais le nôtre, ainſi que celui de nos peres, eſt la confuſion qui nous couvre le viſage, ſelon qu'il paroît en ce jour, *où nous ſommes accablés des maux dont il nous avoit menacés.* *Supr.* 1. 15.

7. Quia locutus eſt Dominus ſuper nos omnia mala hæc, quæ venerunt ſuper nos :

7. Car le Seigneur nous avoit prédit tous ces maux qui ſont venus fondre ſur nous :

8. & non ſumus deprecati faciem Domini Dei noſtri, ut reverteremur unuſquiſque noſtrûm à viis noſtris peſſimis.

8. & nous n'avons point préſenté nos prieres devant la face du Seigneur notre Dieu, *pour appaiſer ſa colere, & pour obtenir la grace qui nous étoit néceſſaire*, afin que chacun de nous ſe retirât de ſa voie toute corrompue.

9. Et vigilavit Dominus in malis, & adduxit ea ſuper nos : quia juſtus eſt Dominus in omnibus operibus ſuis, quæ mandavit nobis :

9. C'eſt pourquoi l'œil du Seigneur a veillé ſur les maux ; * & il les a fait venir ſur nous *plutôt que nous ne croyions*, parce que le Seigneur eſt juſte dans toutes ſes œuvres, *dans tout ce* qu'il a ordonné ſur nous :

10. & non audivimus vocem ipſius ut iremus in præceptis Domini, quæ dedit ante faciem noſtram.

10. & *pour nous, nous ſommes injuſtes & méchants, puiſque* nous n'avons point écouté ſa voix, pour marcher dans les préceptes du Seigneur, qu'il nous avoit donnés afin que nous les euſſions devant les yeux.

11. Et nunc, Domine Deus Iſrael, qui eduxiſti populum tuum de terra Ægypti in manu valida, & in ſignis, & in prodigiis, & in virtute tua magna, & in brachio excelſo,

11. Mais maintenant, Seigneur Dieu d'Iſraël, qui avez tiré votre peuple de l'Egypte avec une main forte, en faiſant des merveilles & des prodiges par votre grande puiſſance, & avec un bras élevé, & qui vous êtes acquis un grand nom, comme il paroît en ce jour, *où tout tremble encore devant vous au ſouvenir de ce* *Dan.* IX. 15.

* 9. c. à. d. s'eſt appliqué à nous punir.

que vous fîtes alors :

& feciſti tibi nomen ſicut eſt dies iſte:

12. *nous avons recours à vous, & nous vous conjurons de nous faire reſſentir les effets de cette même puiſſance & de cette même bonté. Il eſt vrai que nous ſommes indignes de cette grace, parce que* nous avons péché, *que* nous avons fait des actions impies, *que* nous avons commis l'iniquité, Seigneur notre Dieu, contre vos juſtes ordonnances.

12. Peccavimus, impiè egimus, iniquè geſſimus, Domine Deus noſter, in omnibus juſtitiis tuis.

13. *Mais* que votre colere ſe détourne de nous, parce que nous ſommes demeurés en petit nombre au milieu des nations parmi leſquelles vous nous avez diſperſés.

13. Avertatur ira tua à nobis: quia dereliĉti ſumus pauci inter gentes, ubi diſperſiſti nos.

14. Seigneur, exaucez nos prieres & nos oraiſons; délivrez-nous pour l'amour de vous-même *de l'état miſérable où nous ſommes réduits*; & faites-nous trouver grace devant ceux qui nous ont emmenés hors de notre pays,

14. Exaudi, Domine, preces noſtras & orationes noſtras, & educ nos propter te: & da nobis invenire gratiam ante faciem eorum, qui nos abduxerunt:

15. afin que toute la terre ſache que vous êtes le Seigneur notre Dieu, & que ce n'eſt pas en vain qu'Iſraël & toute ſa race a porté le nom de votre peuple.

15. ut ſciat omnis terra, quia tu es Dominus Deus noſter, & quia nomen tuum invocatum eſt ſuper Iſrael, & ſuper genus ipſius.

Deut. XXXI. 15. *Iſai.* LXIII. 15. 16. Seigneur, jettez les yeux ſur nous de votre demeure ſainte; abaiſſez votre oreille, & exaucez-nous.

16. Reſpice, Domine, de domo ſancta tua in nos, & inclina aurem tuam, & exaudi nos.

17. Ouvrez vos yeux, & voyez *les maux que nous ſouffrons; ſauvez-nous, afin que nous puiſſions vous louer;* car ce ne ſont point les morts qui ſont ſous la terre, dont l'eſprit a été ſéparé de leurs entrailles, qui rendront l'honneur & la gloire à la juſtice *& à la vérité des pro-*

Iſai XXXVII. 17. XXIV. 9. *Pſ.* CXIII 17.

17. Aperi oculos tuos, & vide: quia non mortui, qui ſunt in inferno, quorum ſpiritus acceptus eſt à viſceribus ſuis, dabunt honorem & juſtificatio-

nem Domino:

18. ſed anima quæ triſtis eſt ſuper magnitudine mali, & incedit curva & infirma, & oculi deficientes: & anima eſuriens dat tibi gloriam & juſtitiam Domino.

meſſes du Seigneur: "

18. mais c'eſt l'ame qui eſt triſte à cauſe de la grandeur du mal *qu'elle a fait*, qui, *pénétrée de douleur de ſes fautes*, marche toute courbée & toute abattue, " dont les yeux ſont dans la langueur & la défaillance; c'eſt l'ame, *dis-je*, qui eſt *pauvre &* preſſée de la faim, qui *après avoir été raſſaſiée par un effet de votre miſéricorde*, vous rendra, Seigneur, la gloire & *la louange qui vous ſont dûes, à cauſe de* la juſtice *& de la fidélité avec laquelle vous accompliſſez ce que vous avez promis à ceux qui ont un cœur contrit & humilié.*

19. Quia non ſecundùm juſtitias patrum noſtrorum nos fundimus preces, & petimus miſericordiam ante conſpectum tuum, Domine Deus noſter:

19. *C'eſt dans cette juſtice qui vous eſt propre, Seigneur, que nous mettons toute notre confiance;* car ce n'eſt point en nous appuyant ſur la juſtice de nos peres que nous nous proſternons devant votre face, pour vous offrir nos prieres, & pour implorer votre miſéricorde, " ô Seigneur notre Dieu;

20. Sed quia miſiſti iram tuam & furorem tuum ſuper nos, ſicut locutus es in manu puerorum tuorum prophetarum, dicens:

20. mais *c'eſt* parce que vous avez envoyé contre nous votre colere & votre fureur, comme vous l'avez prédit par vos ſerviteurs & vos prophetes, " en diſant:

21. Sic dicit Dominus: Inclinate humerum veſtrum & cervicem veſtram,

21. Voici ce que dit le Seigneur: Baiſſez le cou & les épaules, & aſſujétiſſez-vous " au Roi de Babylone, & vous de-

℣. 17. c. à. d. qui lui rendront publiquement honneur & gloire devant les hommes ſur la terre.

℣. 18. Le mot *mali* n'eſt pas dans le Grec où on lit *ſuper magnitudine quæ incedit*, comme ſi l'un ſe lioit avec l'autre: il y a lieu de préſumer qu'au lieu de ἐπὶ τὸ μέγεθος, *ſuper magnitudine*, il faudroit lire καὶ τὸ σῶμα, *& corpus, quod incedit curvum & infirmum*: une ame triſte & un corps abattu.

℣. 19. Ces mots, *preces & petimus*, ſont omis dans le Grec, où ils manquent viſiblement.

℣. 20. Autrement & à la lettre: par les Prophetes vos ſerviteurs.

℣. 21. Il y a lieu de croire que c'étoit la ſignification propre du terme original. Voyez Jérémie, XXVII. 12. & ſuiv. Le mot Hébreu ABDU ſignifie en même temps *ſervite & opera facite.*

meurerez en repos dans la terre que j'ai donnée à vos peres.

& opera facite Regi Babylonis : & ſedebitis in terra, quam dedi patribus veſtris.

22. Si vous n'écoutez point la voix du Seigneur votre Dieu, pour vous aſſujétir au Roi de Babylone, *comme je vous l'ordonne*, je vous ferai ſortir des villes de Juda, & hors de Jéruſalem;

22. Quòd ſi non audieritis vocem Domini Dei veſtri operari regi Babyloniæ : defectionem veſtram faciam de civitatibus Juda, & à foris Jeruſalem,

23. & je ferai ceſſer parmi vous les cantiques de joie & les chants de réjouiſſance, la voix de l'époux & la voix de l'épouſe, & il ne reſtera plus de trace dans toute votre terre, qu'elle ait jamais été habitée."

23. & auferam à vobis vocem jucunditatis & vocem gaudii, & vocem ſponſi & vocem ſponſæ, & erit omnis terra ſine veſtigio ab inhabitantibus eam.

24. Et *comme* nos peres n'ont point écouté votre voix, pour s'aſſujétir au Roi de Babylone, vous avez fait voir la certitude de vos paroles, que vous aviez prédites par vos ſerviteurs, par vos prophetes," en faiſant tranſporter hors de leur lieu les os de nos Rois, & les os de nos peres, *comme vous le leur aviez prédit."*

24. Et non audierunt vocem tuam, ut operarentur regi Babylonis : & ſtatuiſti verba tua, quæ locutus es in manibus puerorum tuorum prophetarum, ut transferrentur oſſa regum noſtrorum, & oſſa patrum noſtrorum de loco ſuo.

25. Et ils ont été expoſés à l'ardeur du ſoleil, & au froid de la nuit, après qu'ils ſont morts dans de cruelles douleurs, par la famine & par l'épée, ou hors de leur pays.

25. Et ecce projecta ſunt in calore ſolis, & in gelu noctis : & mortui ſunt in doloribus peſſimis, in fame & in gladio, & in emiſſione.

℣. 23. Gr. autr. & toute cette terre ſera réduite en un déſert, ſans qu'il y ait perſonne qui l'habite. Cette interprétation eſt fondée ſur le ſtyle des Hébreux, qui prennent ainſi quelquefois *ab* pour *abſque*.

℣. 24. Autr. par les prophetes vos ſerviteurs.

Ibid. Voyez Jérémie, VIII. 1. & 2.

26. Et

26. Et poſuiſti templum in quo invocatum eſt nomen tuum in ipſo, ſicut hæc dies propter iniquitatem domûs Iſrael & domûs Juda.

26. Vous avez auſſi réduit ce temple, où votre nom a été invoqué, " dans l'état où nous le voyons aujourd'hui, à cauſe des iniquités d'Iſraël & de Juda.

27. Et feciſti in nobis, Domine Deus noſter, ſecundùm omnem bonitatem tuam, & ſecundùm omnem miſerationem tuam illam magnam:

27. Et en tout cela, Seigneur notre Dieu, vous nous avez traités ſelon toute votre bonté, & ſelon votre grande miſéricorde, *puiſque vous ne nous avez châtiés de la ſorte, qu'afin de nous faire rentrer en nous-mêmes, & de nous mettre en état d'obtenir de vous le pardon de nos péchés*,

28. ſicut locutus es in manu pueri tui Moyſi, in die qua præcepiſti ei ſcribere legem tuam coram filiis Iſrael,

28. comme vous l'aviez déclaré par Moyſe votre ſerviteur, lorſque vous lui ordonnâtes d'écrire votre loi pour les enfants d'Iſraël,

29. dicens: Si non audieritis vocem meam, multitudo hæc magna convertetur in minimam inter gentes, quò eos diſpergam:

29. en diſant: Si vous n'écoutez point ma voix, toute cette grande multitude d'hommes ſera réduite en un très-petit nombre au milieu des nations, parmi leſquelles je les diſperſerai *très-certainement.* *Levit.* XXVI. 14. *Deut.* XXVIII. 15.

30. Quia ſcio quòd me non audiet populus, populus eſt enim durâ cervice: & convertetur ad cor ſuum in terra captivitatis ſuæ:

30. Car je ſais que ce peuple ne m'écoutera point, parce que c'eſt un peuple qui a la tête dure: mais il rentrera enfin en lui-même, *lorſqu'il ſera* dans la terre où il aura été mené captif;

31. & ſcient quia ego ſum Dominus Deus eorum: & dabo eis cor, & intelligent; aures, & audient.

31. & ils ſauront *alors* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu: je leur donnerai un cœur, & ils comprendront; des oreilles, & ils entendront.

32. Et laudabunt me in

32. Ils me loueront dans la terre de

¥. 26. Autr. qui étoit conſacré à votre nom, *qui étoit appellé votre temple.*

leur captivité, & ils ſe ſouviendront de mon nom.

terra captivitatis ſuæ, & memores erunt nominis mei.

33. Ils quitteront cette dureté qui les rend comme infléxibles, & cette malignité de leurs œuvres ; parce qu'ils ſe reſſouviendront de la voie de leurs peres qui ont péché contre moi, *& des maux dont ils ont été affligés.*

33. Et avertent ſe à dorſo ſuo duro, & à malignitatibus ſuis: quia reminiſcentur viam patrum ſuorum qui peccaverunt in me.

34. Et je les rappellerai dans la terre que j'ai promiſe avec ſerment à Abraham, à Iſaac, & à Jacob; ils en " ſeront les maîtres; je les multiplierai, & ils ne diminueront point.

34. Et revocabo illos in terram, quam juravi patribus eorum Abraham, Iſaac, & Jacob, & dominabuntur eis: & multiplicabo eos, & non minorabuntur.

35. Je ferai avec eux une autre " alliance qui ſera éternelle, afin que je ſois leur Dieu, & qu'ils ſoient mon peuple; & je ne ferai plus ſortir les enfants d'Iſraël, qui ſont mon peuple, de la terre que je leur aurai donnée.

35. Et ſtatuam illis teſtamentum alterum ſempiternum, ut ſim illis in Deum, & ipſi erunt mihi in populum: & non movebo ampliùs populum meum, filios Iſrael, à terra quam dedi illis.

℣. 34. C'eſt le ſens du Grec : *ejus* : au lieu de quoi les Copiſtes ont mis dans la Vulgate *eis*.

℣. 35. Ce mot *alterum* n'eſt pas dans le Grec.

CHAPITRE III.

Le Prophete continue d'implorer la miſéricorde du Seigneur au nom de ſes freres. Il exhorte Iſraël à reconnoître que ſon infidélité eſt la ſource de ſes maux, & l'invite à rechercher la ſageſſe. Elle ne vient que de Dieu. Il l'a manifeſtée à Iſraël. Prophétie de l'incarnation du Verbe.

1. ET nunc, Domine omnipotens, Deus Iſrael, anima in anguſtiis, & ſpiritus anxius clamat ad te:

2. Audi, Domine, & miſerere, quia Deus es miſericors, & miſerere noſtrî: quia peccavimus ante te.

3. Quia tu ſedes in ſempiternum, & nos peribimus in ævum?

4. Domine omnipotens, Deus Iſrael, audi nunc orationem mortuorum Iſrael, & filiorum ipſorum qui peccaverunt ante te; & non audierunt vocem Domini Dei ſui, & agglutinata ſunt nobis mala.

5. Noli meminiſſe iniquitatum patrum noſtrorum; ſed memento manûs tuæ, & nominis tui in tempore iſto.

1. MAintenant donc, Seigneur tout-puiſſant, Dieu d'Iſraël, l'ame *de chacun de nous* dans la douleur qui la preſſe, & l'eſprit dans l'inquiétude qui l'agite, crie vers vous:

2. Ecoutez *ces cris*, Seigneur, & ayez compaſſion *de nous*, parce que vous êtes un Dieu compatiſſant; faites-nous miſéricorde, parce que nous avons péché en votre préſence.

3. Vous *donc*, *Seigneur*, qui ſubſiſtez éternellement dans une paix ſouveraine, ſouffrirez-vous que nous périſſions pour jamais?

4. Seigneur tout-puiſſant, Dieu d'Iſraël, écoutez maintenant la priere des morts d'Iſraël, * & des enfants de ceux qui ont péché devant vous, & qui, n'ayant point écouté la voix du Seigneur leur Dieu, nous ont attiré ces maux qui ſe ſont attachés inſéparablement à nous.

5. Daignez ne plus vous ſouvenir des iniquités de nos peres: mais ſouvenez-vous plutôt en ce temps-ci de *ce que* votre main *toute-puiſſante a fait en leur faveur*, & de *la gloire qui en eſt revenue à* votre *ſaint* nom, *& qui lui en reviendra*

* 4. c. à. d. des enfants d'Iſraël dont l'extrême miſere les rend ſemblables à ceux qui deſcendent ſous la terre. *Infr.* ✝ 11. *Ezech.* XXXVII. 12.

encore, ſi vous nous traitez avec la même bonté.

6. Car *vous ferez voir par-là que* vous êtes le Seigneur notre Dieu; & nous vous louerons, Seigneur, *comme nous y ſommes obligés*,

6. Quia tu es Dominus Deus noſter, & laudabimus te, Domine:

7. puiſque c'eſt pour cela même que vous avez répandu votre crainte dans nos cœurs, afin que nous invoquions votre nom, & que nous publiions vos louanges dans notre captivité, en nous convertiſſant, & en nous retirant de l'iniquité de nos peres, qui ont péché devant vous.

7. quia propter hoc dediſti timorem tuum in cordibus noſtris, & ut invocemus nomen tuum, & laudemus te in captivitate noſtra, quia convertimur ab iniquitate patrum noſtrorum, qui peccaverunt ante te.

8. Vous nous voyez aujourd'hui dans cette captivité, où vous nous avez diſperſés, pour être la fable & l'exécration des hommes, & un exemple de la peine dûe au péché: " *car vous nous avez traités en cela* ſelon toutes les iniquités de nos peres, qui ſe ſont retirés de vous, ô Seigneur notre Dieu.

8. Et ecce nos in captivitate noſtra ſumus hodie, qua nos diſperſiſti in improperium & in maledictum, & in peccatum, ſecundùm omnes iniquitates patrum noſtrorum, qui receſſerunt à te, Domine Deus noſter.

9. *Oui, ce ſont vos iniquités & celles de vos peres*, ô Iſraël, *qui ont attiré ſur vous les maux que vous ſouffrez: mais maintenant* écoutez les ordonnances *du Seigneur, qui ſont la ſource* de la vie; prêtez l'oreille *à ſa loi ſainte*, pour apprendre *la ſageſſe &* la prudence, *dont vous avez manqué.*

9. Audi, Iſrael, mandata vitæ: auribus percipe, ut ſcias prudentiam.

10. *En effet*, d'où vient, ô Iſraël, que vous êtes préſentement dans le pays de vos ennemis?

10. Quid eſt, Iſrael, quòd in terra inimicorum es?

11. que vous vieilliſſez dans une terre

11. Inveteraſti in terra

℣. 8. Gr. autr. en opprobre, en malédiction & en dette. C'eſt qu'en effet ces captifs dépouillés de leurs biens, ſe voyoient expoſés à emprunter, & à contracter ainſi des dettes qui rendoient leur ſituation encore plus fâcheuſe.

aliena, coinquinatus es cum mortuis : deputatus es cum deſcendentibus in infernum.

étrangere, *où vous languiſſez depuis ſi long-temps? D'où vient* que vous vous ſouillez *par le commerce que vous avez* avec les *Gentils, qui ſont* morts *aux yeux de Dieu?* & que vous êtes *vous-mêmes* regardés comme ceux qui deſcendent ſous la terre?

12. Dereliquiſti fontem ſapientiæ.

12. C'eſt parce que vous avez quitté *la loi du Seigneur, qui eſt* la ſource de la ſageſſe.

13. Nam ſi in via Dei ambulaſſes, habitaſſes utique in pace ſempiterna.

13. Car ſi vous euſſiez marché dans la voie du Seigneur, vous ſeriez aſſurément demeuré dans une éternelle paix.

14. Diſce ubi ſit prudentia, ubi ſit virtus, ubi ſit intellectus: ut ſcias ſimul ubi ſit longiturnitas vitæ & victûs, ubi ſit lumen oculorum, & pax.

14. Apprenez *donc maintenant* où eſt la prudence, où eſt la force, où eſt l'intelligence, afin que vous ſachiez en même temps, où eſt la ſtabilité de la vie, où eſt la *vraie* nourriture *de l'ame*, où eſt la lumiere des yeux, *la proſpérité* & la paix.

15. Quis invenit locum ejus? & quis intravit in theſauros ejus?

15. *Mais* qui a trouvé le lieu où réſide la ſageſſe? & qui eſt entré dans ſes tréſors? *Sont-ce les grands & les riches du ſiecle? Non certes.*

16. Ubi ſunt principes gentium, & qui dominantur ſuper beſtias quæ ſunt ſuper terram;

16. *En effet*, où ſont maintenant ces princes des nations, qui dominoient ſur les bêtes de la terre,

17. qui in avibus cœli ludunt;

17. qui ſe jouoient des oiſeaux du ciel, *& qui en diſpoſoient à leur gré*,

18. qui argentum theſaurizant, & aurum, in quo confidunt homines, & non eſt finis acquiſitionis eorum; qui argentum fabricant, & ſolliciti ſunt, nec eſt inventio operum illorum?

18. qui amaſſoient dans leurs tréſors l'argent & l'or auquel les hommes mettent toute leur confiance, & qu'ils déſirent avec une paſſion qui n'a point de bornes, qui faiſoient mettre l'argent en œuvre avec un art & un ſoin extrême, & qui en faiſoient faire des ouvrages rares *& exquis*?

℣. 14. Gr. autr. où eſt la longueur des jours, & la vie, *c. à. d. où eſt la vie, & une longue vie.*

19. Ils ont été exterminés, ils ſont deſcendus dans les enfers ; & d'autres ſont venus prendre leur place *ſur la terre ; mais ils n'ont pas mieux connu la vraie ſageſſe.*

19. Exterminati ſunt, & ad inferos deſcenderunt, & alii loco eorum ſurrexerunt.

20. *Car* on a vu des jeunes gens *leur ſuccéder* dans la lumiere *& dans la proſpérité du ſiecle* : ils ont habité ſur la terre *avec honneur ; ils ont excellé dans les arts & dans les connoiſſances des choſes humaines :* mais ils ont ignoré la voie de la vraie ſcience.

20. Juvenes viderunt lumen, & habitaverunt ſuper terram : viam autem diſciplinæ ignoraverunt.

21. Ils n'en ont point compris les ſentiers : leurs enfants ne l'ont point reçue ; & ils ſe ſont écartés bien loin d'elle. "

21. Neque intellexerunt ſemitas ejus, neque filii eorum ſuſceperunt eam, à facie ipſorum longè facta eſt.

22. On n'a point entendu parler d'elle dans la terre de Chanaan, *tant qu'elle a été occupée par ſes anciens habitants ;* & elle n'a point *encore* été vue dans Théman, *capitale de l'Idumée.*

22. Non eſt audita in terra Chanaan, neque viſa eſt in Theman.

23. Les enfants d'Agar *& les deſcendants d'Iſmaël*, qui recherchent une prudence qui vient de la terre, ces *habiles* négotiateurs *qui habitent les villes* de Merrha & de Théman, " ces conteurs de fables, & ces inventeurs d'une prudence & d'une intelligence nouvelle, *qui ſe diſent poëtes & philoſophes*, n'ont point connu la voie de la *vraie* ſageſſe, & n'ont pu en découvrir *les traces &* les ſentiers.

23. Filii quoque Agar, qui exquirunt prudentiam quæ de terra eſt, negotiatores Merrhæ & Theman, & fabulatores, & exquiſitores prudentiæ & intelligentiæ : viam autem ſapientiæ neſcierunt, neque commemorati ſunt ſemitas ejus.

24. O Iſraël, que *la terre qui eſt comme* la maiſon de Dieu, eſt grande ! & combien eſt étendu le lieu qu'il poſſede *comme ſon héritage* !

24. O Iſrael, quàm magna eſt domus Dei, & ingens locus poſſeſſionis ejus !

℣. 21. Gr autr. ils ne l'ont point atteinte, & leurs enfants ſe ſont trouvés bien loin de ſa voie. On y lit ἀπὸ τῆς ὁδοῦ αὐτῶν, *à via eorum*, que l'on ſuppoſe être pour αὐτῆς, *ejus*. La Vulgate ſuppoſe ἀπὸ προσώπου αὐτῶν, *à facie eorum*.

℣. 23. Théman dont il eſt ici parlé, étoit une ville d'Arabie, différente de Théman ville de l'Idumée, dont il eſt parlé au verſet précédent.

25. Magnus eſt, & non habet finem : excelſus & immenſus.

25. Il eſt vaſte, & n'a point de bornes; il eſt élevé, il eſt immenſe.

26. Ibi fuerunt gigantes nominati illi, qui ab initio fuerunt ſtaturâ magnâ, ſcientes bellum.

26. C'eſt-là qu'ont été ces géants ſi célebres, qui étoient dès le commencement *du monde* : ces géants d'une ſi haute taille, qui ſavoient *ſi bien faire* la guerre.

27. Non hos elegit Dominus, neque viam diſciplinæ invenerunt: propterea perierunt.

27. *Cependant* le Seigneur ne les a point choiſis *pour les inſtruire de ſa Loi ſainte ; & avec toute leur force & leur ſcience*, ils n'ont point trouvé la voie de la ſageſſe: c'eſt pour cela auſſi qu'ils ſe ſont perdus.

28. Et quoniam non habuerunt ſapientiam, interierunt propter ſuam inſipientiam.

28. *Car* comme ils n'ont point eu la ſageſſe *en partage*, leur propre folie les a précipités dans la mort.

29. Quis aſcendit in cœlum, & accepit eam, & eduxit eam de nubibus ?

29. *En effet* qui eſt monté au ciel, pour y aller prendre la ſageſſe ? ou qui l'a fait deſcendre *du haut* des nues, *pour la poſſéder* ?

30. Quis transfretavit mare, & invenit illam? & attulit illam ſuper aurum electum ?

30. Qui a paſſé la mer, *pour la chercher ?* & qui l'a trouvée, & a mieux aimé la porter avec lui que l'or le plus pur? *Bien loin que les hommes faſſent ſes efforts pour avoir la ſageſſe*,

31. Non eſt qui poſſit ſcire vias ejus, neque qui exquirat ſemitas ejus.

31. il n'y a *même* perſonne qui puiſſe connoître ſes voies, ni qui ſe mette en peine d'en rechercher les ſentiers.

32. Sed qui ſcit univerſa, novit eam, & adinvenit eam prudentiâ ſuâ : qui præparavit terram in æterno tempore, & replevit eam pecudibus & quadrupedibus :

32. Mais celui qui ſait tout, la connoît ; & il l'a trouvée par ſa prudence, lui qui a affermi la terre pour jamais, & qui l'a remplie de bêtes & d'animaux ;

33. Qui emittit lumen, & vadit; & vocavit illud,

33. qui envoie la lumiere, & elle part auſſi-tôt ; qui l'appelle, & elle lui obéit

avec tremblement."

34. Les étoiles *à ſes ordres* ont répandu leur lumiere chacune en ſa place; & elles ont été dans la joie, *en lui obéiſſant*:

35. Dieu les a appellées, & elles ont dit: Nous voici: & elles ont pris plaiſir à luire, pour *obéir à* celui qui les a créées.

36. C'eſt lui qui eſt notre Dieu: & nul autre ne ſubſiſtera devant lui, ſi on le compare avec ce qu'il eſt.

37. C'eſt lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie ſcience; & qui, *par une faveur ſinguliere*, l'a donnée à Jacob ſon ſerviteur, & à Iſraël ſon bien-aimé, *en leur donnant ſa Loi par la bouche de Moyſe, à qui il s'eſt fait voir, & avec lequel il a converſé ſur le mont Sinaï.*

38. *Mais* après cela, *il ſera vrai de dire un jour qu'*il a été vu *lui-même* ſur la terre, & *qu'*il a converſé avec les hommes, *s'étant rendu ſemblable à eux, pour les inſtruire des voies de la vie, & les rendre ſemblables à lui."*

& obedit illi in tremore.

34. Stellæ autem dederunt lumen in cuſtodiis ſuis, & lætatæ ſunt:

35. vocatæ ſunt, & dixerunt: Adſumus: & luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.

36. Hic eſt Deus noſter, & non æſtimabitur alius adversùs eum.

37. Hic adinvenit omnem viam diſciplinæ, & tradidit illam Jacob puero ſuo, & Iſrael dilecto ſuo.

38. Poſt hæc in terris viſus eſt, & cum hominibus converſatus eſt.

℣. 33. L'expreſſion du texte original auroit peut-être pu ſignifier, avec empreſſement. C'eſt que le terme Hébreu RRD, ſignifie en même temps *tremor* & *ſollicitudo.*

℣. 38. C'eſt ainſi que les Peres & les Interpretes expliquent communément ceci de l'Incarnation du Verbe. Voyez la Préface.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Le Prophete exhorte les enfants d'Iſraël à ſe convertir au Seigneur & à obſerver ſa loi. Jéruſalem pleure la captivité de ſes enfants : elle les exhorte à eſpérer dans le Seigneur. Promeſſes de leur délivrance & de la ruine de leurs ennemis.

1. Hic liber mandatorum Dei, & lex quæ eſt in æternum : omnes qui tenent eam, pervenient ad vitam ; qui autem dereliquerunt eam, in mortem.

1. *Cette ſageſſe dont je parle* ici, eſt le Livre des commandements de Dieu, & la Loi *du Très-haut*, qui ſubſiſte éternellement : tous ceux qui la gardent, arriveront à la vie ; " & ceux qui l'abandonnent, tomberont dans la mort.

2. Convertere, Jacob, & apprehende eam : ambula per viam ad ſplendorem ejus contrà lumen ejus.

2. *Si donc vous voulez vivre*, convertiſſez-vous, ô Jacob, & embraſſez cette Loi ; marchez dans la voie à l'éclat qui en rejaillit, & à la lueur de ſa lumiere.

3. Ne tradas alteri gloriam tuam, & dignitatem tuam genti alienæ.

3. N'abandonnez point votre gloire à un autre, ni votre dignité à une nation étrangere, *en abandonnant votre Dieu qui fait tout votre bonheur.*

4. Beati ſumus, Iſrael : quia quæ Deo placent, manifeſta ſunt nobis.

4. *En effet*, nous ſommes heureux, ô Iſraël, parce que Dieu nous a découvert ce qui lui eſt agréable, *en nous donnant ſa Loi ſainte. Que cette faveur ſinguliere vous rempliſſe de confiance en ſa bonté.*

5. Animæquior eſto, populus Dei, memorabilis Iſrael.

5. Ayez bon courage, ô peuple de Dieu, vous qui êtes reſtés pour conſerver la mémoire d'Iſraël. "

6. Venumdati eſtis gentibus non in perditionem : ſed propter quòd in ira ad iracundiam provocaſ-

6. Vous avez été vendus aux nations ; mais ce ne ſera pas pour toujours : vous avez été livrés à vos adverſaires, parce que vous avez irrité contre vous la cole-

℣. 1. Autrement & à la lettre : Ce livre des commandements de Dieu, & cette loi qui ſubſiſte éternellement : tous ceux qui la gardent, *cette loi*, arriveront à la vie, &c.

℣. 5. C'eſt le ſens du Grec.

re de Dieu.

7. Car vous avez aigri contre vous le Dieu éternel qui vous a créés, en ſacrifiant au démon, & non à Dieu.

8. Vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris " *comme ſes enfants*, & vous avez affligé Jéruſalem qui étoit votre nourrice.

9. Car elle a vu la colere de Dieu qui venoit tomber ſur vous; & elle a dit: Ecoutez, vous tous qui habitez dans " Sion: Dieu m'a envoyé une grande affliction.

10. Je vois mon peuple, mes fils & mes filles, dans la captivité à laquelle l'Eternel les a réduits.

11. Je les avois nourris dans la joie; & je les ai laiſſé aller, plongés dans les larmes & dans la triſteſſe.

12. Que nul ne ſe réjouiſſe de me voir ainſi veuve & déſolée: je ne ſuis plus environnée d'un peuple ſi nombreux, à cauſe des péchés de mes enfants: *ils m'ont été enlevés*, parce qu'ils ſe ſont détournés de la Loi de Dieu.

13. Ils n'ont point connu ſes juſtes ordonnances, *pour les obſerver*; ils n'ont point marché dans les voies des commandements de Dieu; & ils n'ont point

tis Deum, traditi eſtis adverſariis.

7. Exacerbaſtis enim eum qui fecit vos, Deum æternum, immolantes dæmoniis, & non Deo.

8. Obliti enim eſtis Deum, qui nutrivit vos, & contriſtatis nutricem veſtram Jeruſalem.

9. Vidit enim iracundiam à Deo venientem vobis, & dixit: Audite, confines Sion; adduxit enim mihi Deus luctum magnum.

10. Vidi enim captivitatem populi mei, filiorum meorum, & filiarum, quam ſuperduxit illis Æternus.

11. Nutrivi enim illos cum jucunditate: dimiſi autem illos cum fletu & luctu.

12. Nemo gaudeat ſuper me viduam & deſolatam: à multis derelicta ſum propter peccata filiorum meorum, quia declinaverunt à lege Dei.

13. Juſtitias autem ipſius neſcierunt, nec ambulaverunt per vias mandatorum Dei, neque per

℣. 8. Grec. autr. qui vous a engendrés.
℣. 9. Autr. autour de Sion, (*Infr.* ℣. 14.) | *c. à. d. les provinces voiſines de Sion. Infr.* ℣. 24.

ſemitas veritatis ejus cum juſtitia ingreſſi ſunt.

14. Veniant confines Sion, & memorentur captivitatem filiorum, & filiarum mearum, quam ſuperduxit illis Æternus.

15. Adduxit enim ſuper illos gentem de longinquo, gentem improbam, & alterius linguæ:

16. qui non ſunt reveriti ſenem, neque puerorum miſerti ſunt, & abduxerunt dilectos viduæ, & à filiis unicam deſolaverunt.

17. Ego autem quid poſſum adjuvare vos?

18. Qui enim adduxit ſuper vos mala, ipſe vos eripiet de manibus inimicorum veſtrorum.

19. Ambulate, filii, ambulate: ego enim derelicta ſum ſola.

20. Exui me ſtolâ pacis, indui autem me ſacco obſecrationis, & clamabo

conduit leurs pas avec juſtice dans les ſentiers de la vérité. "

14. Que ceux qui demeurent autour de Sion, viennent maintenant, & qu'ils conſiderent la captivité de mes fils & de mes filles, où l'Eternel " les a réduits, *pour les punir de leurs péchés.*

15. Car il a fait venir contre eux une nation des pays les plus reculés, des gens méchants, " & d'une langue inconnue;

16. qui n'ont été touchés, ni de reſpect pour les vieillards, ni de compaſſion pour ceux qui étoient dans l'âge le plus tendre; qui ont arraché à la veuve ce qui lui étoit le plus cher, & qui l'ont comblée de triſteſſe, après lui avoir ravi ſes enfants. "

17. Pour moi, *je ſuis très-ſenſible à vos maux; mais* quel ſecours puis-je vous donner? *Aucun. Adreſſez-vous donc à celui qui vous a affligés.*

18. Car c'eſt celui-là même qui a fait venir ces maux ſur vous, qui vous délivrera des mains de vos ennemis.

19. Marchez *donc*, mes fils; marchez *au lieu où il vous envoie en captivité;* & *travaillez à le fléchir par votre humble ſoumiſſion à ſa volonté.* Pour moi, je demeurerai toute ſeule *dans la triſteſſe & dans la douleur.*

20. J'ai quitté tous les vêtements des jours heureux; je me ſuis revêtue d'un ſac *& d'un habit* de ſuppliante: & *en cet*

℣. 13. Gr. de la diſcipline, *de l'inſtruction, de la correction.*

℣. 14. Ce nom *Æternus*, attribué à Dieu dans ce Livre, paroît venir du grand nom JEHOVA, qui ſignifie, Celui qui eſt, qui étoit, & qui ſera; c'eſt-à-dire, *l'Éternel,*

℣. 15. Gr. autr. impudents, *fiers & barbares.*

℣. 16. Gr. autr. qui ont enlevé à la veuve ſes chers fils, & qui l'ont laiſſée ſeule en lui arrachant *encore* ſes filles.

état, je crierai au Très-Haut tous les jours de ma vie.

ad Altiſſimum in diebus meis.

21. Mes enfants, *joignez-vous à moi;* ayez bon courage *dans vos maux;* criez vers le Seigneur, & il vous délivrera de la main des princes qui ſont vos ennemis: *c'eſt ce que j'attends pour vous de ſa bonté.*

21. Animæquiores eſtote, filii, clamate ad Dominum; & eripiet vos de manu principum inimicorum.

22. Car j'eſpérerai toujours votre ſalut; " & celui qui eſt *ſouverainement* Saint, m'inſpire *même* de la joie dans la vue de la miſéricorde que notre Sauveur éternel répandra ſur vous.

22. Ego enim ſperavi in æternum ſalutem veſtram: & venit mihi gaudium à Sancto ſuper miſericordia, quæ veniet vobis ab æterno ſalutari noſtro.

23. Je vous ai vu emmener dans les pleurs & dans les ſoupirs; mais *ces pleurs & ces ſoupirs paſſeront*, & le Seigneur vous raménera à moi avec une ſatisfaction & une joie qui durera éternellement.

23. Emiſi enim vos cum luctu & ploratu; reducet autem vos mihi Dominus cum gaudio & jucunditate in ſempiternum.

24. Car comme les *provinces* voiſines de Sion ont vu la captivité où Dieu vous avoit réduits, auſſi elles verront bien-tôt le ſalut que Dieu vous enverra, qui vous comblera d'une grande gloire & d'un éclat éternel.

24. Sicut enim viderunt vicinæ Sion captivitatem veſtram à Deo, ſic videbunt & in celeritate ſalutem veſtram à Deo quæ ſuperveniet vobis cum honore magno, & ſplendore æterno.

25. Mes enfants, ſouffrez avec patience la colere qui eſt tombée ſur vous: votre ennemi vous a perſécutés; mais vous verrez bien-tôt ſa ruine, & vous foulerez ſa tête ſous vos pieds.

25. Filii, patienter ſuſtinete iram, quæ ſupervenit vobis: perſecutus eſt enim te inimicus tuus; citò videbis perditionem ipſius: & ſuper cervices ipſius aſcendes.

26. Mes enfants les plus tendres ont

26. Delicati mei ambu-

℣. 22. Ou plutôt & ſelon le Grec; Car j'eſpérerai dans l'Eternel qui eſt votre ſalut.

laverunt vias aſperas : ducti ſunt enim ut grex direptus ab inimicis.

marché en des chemins âpres, *par leſquels on les a conduits* ; ils ont été emmenés comme un troupeau expoſé en proie à ſes ennemis.

27. Animæquiores eſtote, filii, & proclamate ad Dominum : erit enim memoria veſtra ab eo qui duxit vos.

27. Mais ayez bon courage, mes *chers* enfants ; criez au Seigneur, *& il vous exaucera ;* car celui qui vous conduit " ſe ſouviendra de vous *dans le lieu de votre exil.*

28. Sicut enim fuit ſenſus veſter ut erraretis à Deo : decies tantùm iterùm convertentes requiretis eum.

28. Votre eſprit vous a portés à vous égarer, en vous détournant de Dieu ; mais en retournant à lui de nouveau, vous vous porterez " avec dix fois plus d'ardeur à le rechercher.

29. Qui enim induxit vobis mala, ipſe rursùm adducet vobis ſempiternam jucunditatem cum ſalute veſtra.

29. Car celui qui a fait tomber ces maux ſur vous, vous comblera lui-même d'une éternelle joie, en vous ſauvant.

30. Animæquior eſto, Jeruſalem : exhortatur enim te, qui te nominavit.

30. Prenez courage, ô Jéruſalem ; car c'eſt celui-là même qui vous a donné un *grand* nom, qui vous y exhorte, *celui qui vous a fait appeller la ville de paix, la ville ſainte, la ville du Dieu d'Iſraël.*

31. Nocentes peribunt, qui te vexaverunt : & qui gratulati ſunt in tua ruina, punientur.

31. Les méchants qui vous ont tourmentée, périront ; & ceux qui ont fait leur joie de votre ruine, ſeront punis.

32. Civitates quibus ſervierunt filii tui, punientur ; & quæ accepit filios tuos.

32. Malheur " aux villes où vos enfants ont été eſclaves ; malheur à celle qui a reçu vos enfants *dans ſes murailles, & qui les y a retenus captifs.*

33. Sicut enim gaviſa eſt in tua ruina, & lætata eſt in caſu tuo, ſic contriſtabitur in ſua deſolatione.

33. Car comme elle s'eſt réjouie dans votre ruine, comme elle a été ravie de votre chûte, ainſi elle ſera percée de douleur dans les maux qui la déſoleront *à ſon tour.*

℣. 27. Gr. autr. celui qui a fait tomber ſur vous tous ces maux.

℣. 28. Le Grec lit : portez-vous avec, &c.

℣. 32. C'eſt le ſens du Grec.

34. Les cris de ſes réjouiſſances publiques ſeront étouffés ; & les larmes ſuccéderont à ſa joie. "

34. Et amputabitur exultatio multitudinis ejus, & gaudimonium ejus erit in luctum.

35. L'Eternel fera tomber le feu ſur elle dans la ſuite des ſiecles ; & elle deviendra durant un long-temps la demeure des démons. "

35. Ignis enim ſuperveniet ei ab Æterno in longiturnis diebus, & habitabitur à dæmoniis in multitudine temporis.

Infr. v. 5. 36. *Pour vous*, Jéruſalem, regardez vers l'Orient, " & conſidérez la joie que Dieu vous envoie.

36. Circumſpice, Jeruſalem, ad Orientem, & vide jucunditatem à Deo tibi venientem.

37. Voici vos enfants que vous aviez vu ſortir *de votre ſein*, pour être diſperſés en pluſieurs endroits, qui reviennent tous enſemble à la parole du *Dieu* Saint, depuis l'Orient juſqu'à l'Occident ; & pleins de joie *de leur délivrance*, ils *en* rendent gloire à Dieu.

37. Ecce enim veniunt filii tui, quos dimiſiſti diſperſos; veniunt collecti ab Oriente uſque ad Occidentem, in verbo Sancti gaudentes in honorem Dei.

℣. 34. Gr. autr. à ſa gloire, *à ſa vanité.*
℣. 35. Voyez Jérémie, c. 39.
℣. 36. C'étoit de l'Orient que devoit ſortir Cyrus, libérateur du peuple Juif. *Iſaïe* XLI. 2. XLVI. 11.

CHAPITRE V.

Le Prophete exhorte Jéruſalem à quitter ſon deuil, & à ſe revêtir de joie, parce qu'il voit ſes enfants revenir de leur captivité comblés de gloire.

1. QUittez, ô Jéruſalem, les vêtements de votre deuil & de votre affliction, & parez-vous de l'éclat & de la majeſté de cette gloire éternelle qui vous vient de Dieu, *& dont il va vous combler.*

1. EXue te, Jeruſalem, ſtolâ luctûs & vexationis tuæ: & indue te decore, & honore ejus, quæ à Deo tibi eſt, ſempiternæ gloriæ.

2. *Car* le Seigneur vous revêtira de

2. Circumdabit te Deus

diploide juſtitiæ, & imponet mitram capiti honoris æterni.

3. Deus enim oſtendet ſplendorem ſuum in te, omni qui ſub cœlo eſt.

4. Nominabitur enim tibi nomen tuum à Deo in ſempiternum : Pax juſtitiæ, & honor pietatis.

5. Exurge, Jeruſalem, & ſta in excelſo : & circumſpice ad Orientem, & vide collectos filios tuos ab Oriente ſole uſque ad Occidentem, in verbo Sancti gaudentes Dei memoriâ.

6. Exierunt enim abs te pedibus ducti ab inimicis: adducet autem illos Dominus ad te portatos in honore ſicut filios regni.

7. Conſtituit enim Deus humiliare omnem montem excelſum, & rupes perennes, & convalles replere in æqualitatem terræ : ut ambulet Iſrael diligenter in honorem Dei.

8. Obumbraverunt au-

juſtice comme d'un double vêtement, " & il vous mettra ſur la tête un diadême d'éternelle gloire.

3. Dieu fera luire aux yeux de tous les hommes qui ſont ſous le ciel, la lumiere éclatante qu'il mettra en vous.

4. *Et* voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais : *il vous appellera le centre de* la paix & de la juſtice, *le trône* & la gloire de la piété. "

5. Levez-vous *donc*, ô Jéruſalem ; tenez-vous en haut ; regardez vers l'Orient, " & conſidérez vos enfants, qui viennent tous enſemble à la parole du *Dieu* Saint, depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, étant pleins de joie dans le ſouvenir *des bienfaits* de Dieu. *Supr.* IV. 36.

6. Lorſqu'ils ſont ſortis de vous, ils ont été emmenés à pied par leurs ennemis ; mais lorſque le Seigneur les fera revenir, ils ſeront portés avec honneur, comme des enfants deſtinés à un Royaume. "

7. Car le Seigneur a réſolu d'abaiſſer toutes les montagnes élevées, & les roches *anciennes qui paroiſſoient* éternelles, & de remplir les vallées, en les égalant à la terre unie, afin qu'Iſraël marche avec viteſſe " pour la gloire de ſon Dieu.

8. Les forêts mêmes, & tous les ar-

℣. 2. A la lettre : de la diploïde de juſtice. » Cette diploïde étoit un habit long doublé de fourrure.

℣. 4. Ces noms conviennent mieux encore à l'Egliſe de J. C. qu'à la Jéruſalem terreſtre, qui en étoit la figure.

℣. 5. Voyez la note ſur le ℣. 36. du chap. précédent.

℣. 6. On lit dans le Grec. Σφῶν, *thronum*, pour υἱοὺς, *filios*, comme on le lit dans le Manuſcrit Alexandrin & dans les éditions d'Alde & de Complute.

℣. 7. Gr. avec aſſurance, *ſans trébucher.*

bres odoriférants ; feront une ombre agréable à Iſraël par l'ordre de Dieu.

9. Car Dieu fera venir Iſraël avec joie, ſous la conduite de la lumiere de ſa majeſté, & en faiſant éclater la miſéricorde & la juſtice qui vient de lui-même.

tem & ſilvæ, & omne lignum ſuavitatis Iſrael ex mandato Dei.

9. Adducet enim Deus Iſrael cum jucunditate in lumine majeſtatis ſuæ, cum miſericordia & juſtitia quæ eſt ex ipſo.

CHAPITRE VI.

Lettre de Jérémie aux Juifs captifs. Il leur annonce leur retour. Il les exhorte à ne point prendre part à l'idolatrie des Babyloniens. Il leur montre le néant & la vanité des idoles.

Copie de la lettre que Jérémie envoya aux *Juifs* captifs que le Roi des Babyloniens devoit emmener à Babylone, *après la ruine de Jéruſalem*, pour leur annoncer ce que Dieu lui avoit ordonné de leur dire. *

Exemplar epiſtolæ quam miſit Jeremias ad abducendos captivos in Babyloniam à rege Babyloniorum, ut annuntiaret illis ſecundùm quod præceptum eſt illi à Deo.

Jer. xxv. 9. 1. VOus ſerez emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonoſor Roi des Babyloniens, à cauſe des péchés que vous avez commis devant Dieu.

1. PRopter peccata, quæ peccaſtis ante Deum, abducemini in Babyloniam captivi à Nabuchodonoſor rege Babyloniorum.

2. Etant donc entrés à Babylone, vous y ſerez long-temps, & pendant pluſieurs années, juſqu'à ſept générations : * après

2. Ingreſſi itaque in Babylonem, eritis ibi annis plurimis, & temporibus

* Voyez ce qui eſt dit ſur cette lettre dans la Préface.

℣. 2. Il y a lieu de croire que ces ſept générations marquent les ſoixante & dix années auxquelles le Seigneur avoit fixé la durée de la captivité. *Jerem.* xxv. 11. 12. xxix. 10. Peut-être qu'au lieu de γενεῶν, *generationum*, il faudroit lire δεκάδων, *decadum* : ſept decades feroient préciſément ſoixante & dix années.

longis,

longis, uſque ad generationes ſeptem: poſt hoc autem educam vos inde cum pace.

cela, je vous en ferai ſortir en paix, *dit le Seigneur.*

3. Nunc autem videbitis in Babyloniâ deos aureos, & argenteos, & lapideos, & ligneos, in humeris portari, oſtentantes metum Gentibus.

3. Mais maintenant *voici ce que je vous dis*: Vous verrez à Babylone des dieux d'or & d'argent, de pierre & de bois, que l'on porte ſur les épaules, & qui ſe font craindre par les nations. *Iſai. XLIV. 19.*

4. Videte ergo ne & vos ſimiles efficiamini factis alienis, & metuatis, & metus vos capiat in ipſis.

4. Prenez donc bien garde de n'imiter pas la conduite de ces *peuples* étrangers *& infideles*, de ne craindre point ces dieux, & de ne vous laiſſer pas ſurprendre par cette *vaine ſuperſtition qui veut vous remplir de* frayeur *à la vue de ces foibles idoles.*

5. Viſâ itaque turbâ de retro, & ab ante, adorantes, dicite in cordibus veſtris: Te oportet adorari, Domine.

5. Lors *donc* que vous *les* verrez, *ces idoles, portées en cérémonie avec* une foule de peuple *marchant* devant & derriere, qui adore ces dieux, dites en votre cœur: C'eſt vous, Seigneur, *& non pas ces idoles*, qu'il faut adorer.

6. Angelus enim meus vobiſcum eſt: ipſe autem exquiram animas veſtras.

6. *Ne craignez pas de vous déclarer ainſi pour moi*: car mon Ange " eſt avec vous, & je ſerai moi-même le défenſeur & le vengeur de votre vie.

7. Nam lingua ipſorum polita à fabro; ipſa etiam inaurata & inargentata, falſa ſunt, & non poſſunt loqui.

7. *Pour vous convaincre du néant de ces faux dieux, écoutez ce que je vais vous dire*: La langue de ces idoles a été taillée par le ſculpteur; celles mêmes qui ſont couvertes d'or & d'argent, n'ont qu'une fauſſe apparence *de beauté*, & elles ne peuvent point parler.

8. Et ſicut virgini amanti ornamenta; ita acceptò auro, fabricati ſunt.

8. Comme on fait des ornements à une fille qui aime à ſe parer; ainſi, après avoir fait ces idoles, on les pare avec de l'or. "

℣. 6. Cet Ange eſt S. Michel défenſeur de la nation des Hébreux. *Dan.* X. 13. 21. XII. 1.

℣. 8. Le Grec joint ce verſet au ſuivant: Ils prennent de l'or, & en font des couronnes pour mettre ſur la tête de leurs Dieux, comme *on feroit* à une fille qui aime les parures; mais leurs prêtres, &c.

9. Les dieux de ces idolâtres ont des couronnes d'or ſur la tête; mais leurs prêtres en retirent l'or & l'argent, & s'en ſervent eux-mêmes.

6. Coronas certè aureas habent ſuper capita ſua dii illorum: undè ſubtrahunt ſacerdotes ab eis aurum & argentum, & erogant illud in ſemetipſos.

10. Ils donnent de cet or à des impudiques, & ils en parent des proſtituées: après que ces mêmes proſtituées le leur ont redonné, ils en parent encore leurs dieux."

10. Dant autem & ex ipſo proſtitutis, & meretrices ornant: & iterùm cùm receperint illud à meretricibus, ornant deos ſuos.

11. Ces dieux ne ſauroient ſe défendre ni de la rouille, ni des vers.

11. Hi autem non liberantur ab ærugine & tineâ.

12. Après qu'ils les ont revêtus d'un habit de pourpre, ils leur nettoient le viſage, à cauſe de la grande pouſſiere qui s'éleve au lieu où ils ſont.

12. Opertis autem illis veſte purpureâ, extergunt faciem ipſorum propter pulverem domûs, qui eſt plurimus inter eos.

13. L'un porte un ſceptre, comme un homme *de guerre*, comme un gouverneur de province; mais il ne ſauroit faire mourir celui qui l'offenſe.

13. Sceptrum autem habet ut homo, ſicut judex regionis, qui in ſe peccantem non interficit.

14. L'autre a une épée ou une hache à la main: mais il ne peut s'en ſervir pendant la guerre, ni s'en défendre contre les voleurs: ce qui vous fait voir que ce ne ſont point des dieux.

14. Habet etiam in manu gladium & ſecurim; ſe autem de bello & à latronibus non liberat: undè vobis notum ſit, quia non ſunt dii.

15. Ne craignez donc point ces dieux des nations; car ils ſont ſemblables à un

15. Non ergò timueritis eos: ſicut enim vas

℣. 10. Gr. Ils donnent de cet or & de cet argent à des femmes débauchées qui demeurent ſous le même toit; & ils ornent d'habits leurs Dieux d'or, d'argent & de bois, comme ſi c'étoient des hommes.

hominis confractum inutile efficitur, tales ſunt & dii illorum.

pot de terre, qui, ayant été caſſé, n'eſt plus bon à rien.

16. Conſtitutis illis in domo, oculi eorum pleni ſunt pulvere à pedibus introeuntium.

16. Après qu'on les a placés dans une maiſon, la pouſſiere qui s'éleve des pieds de ceux qui y entrent, leur couvre les yeux.

17. Et ſicut alicui qui regem offendit, circumſeptæ ſunt januæ; aut ſicut ad ſepulchrum adductum mortuum: ita tutantur ſacerdotes oſtia clauſuris & ſeris, ne à latronibus expolientur.

17. Comme un homme qui a offenſé un Roi, eſt renfermé ſous beaucoup de portes *dans une priſon*, & un mort dans ſon ſépulchre; " ainſi les prêtres de ces dieux les renferment ſous beaucoup de ſerrures & de verroux, de peur que les voleurs ne viennent les emporter.

18. Lucernas accendunt illis, & quidem multas, ex quibus nullam videre poſſunt: ſunt autem ſicut trabes in domo.

18. Ils allument devant eux des lampes, & en grand nombre: " mais ces dieux ne peuvent en voir aucune; & ils ſont comme des poutres dans une maiſon.

19. Corda verò eorum dicunt elingere ſerpentes, qui de terrâ ſunt, dum comedunt eos, & veſtimentum ipſorum, & non ſentiunt.

19. Ils diſent que les ſerpents " nés de la terre leur lechent le cœur, *comme par hommages*, lorſque *les vers les mangent*, & qu'ils les rongent effectivement, eux & leurs habits, ſans qu'ils le ſentent.

20. Nigræ fiunt facies eorum à fumo, qui in domo fit.

20. Leurs viſages deviennent tout noirs par la fumée qui s'éleve dans la maiſon où ils ſont.

21. Supra corpus eorum & ſupra caput eorum volant noctuæ, & hirundines, & aves etiam ſimiliter & cattæ.

21. Les hiboux, les hirondelles & les autres oiſeaux volent ſur leurs corps & ſur leurs têtes, & les chats y courent auſſi.

℣. 17. Gr. litt. De même que l'on ferme les cours ſur un homme qui a offenſé le roi, & qui eſt deſtiné à la mort; ainſi les Prêtres ferment les maiſons *ou les temples* de ces dieux avec des portes & des verroux, &c.

℣. 18. Gr. & plus que pour eux-mêmes.

℣. 19. Autr. les reptiles.

22. Reconnoiſſez donc que ce ne ſont point des dieux ; & ne les craignez point.

23. Auſſi l'or qu'ils ont, n'eſt que pour la montre & pour l'apparence : ſi on n'en ôte la rouille, ils ne brilleront point ; & lorſqu'on les a jettés en fonte, ils ne le ſentoient point.

24. On les a achetés à grand prix, quoiqu'il n'y ait point de vie en eux.

Iſai. XLVI 9. 25. Ils ſont portés ſur les épaules des autres, comme n'ayant point de pieds ; " & *ainſi* ils font voir eux-mêmes devant tout le monde leur foibleſſe & leur impuiſſance honteuſe : que ceux *donc* qui les adorent, ſoient couverts de confuſion.

26. S'ils tombent auſſi en terre, ils ne ſe reléveront pas eux-mêmes ; & ſi on ne les redreſſe, ils ne ſe tiendront pas ſur leurs pieds. " *Ils ne s'en ſerviront pas non plus pour aller chercher les choſes qui leur ſont néceſſaires ;* mais il faut leur apporter, comme à des morts, les dons qu'on leur offre. "

27. Leurs prêtres vendent leurs hoſties, & en diſpoſent comme il leur plaît ; leurs femmes en prennent " auſſi tout ce qu'elles veulent, ſans en rien donner aux

22. Undè ſciatis quia non ſunt dii : ne ergò timueritis eos.

23. Aurum etiam quod habent, ad ſpeciem eſt : niſi aliquis exterſerit æruginem, non fulgebunt : neque enim dùm conflarentur, ſentiebant.

24. Ex omni pretio empta ſunt, in quibus ſpiritus non ineſt ipſis.

25. Sine pedibus in humeris portantur, oſtentantes ignobilitatem ſuam hominibus : confundantur etiam qui colunt ea.

26. Propterea ſi ceciderint in terram, à ſemetipſis non conſurgunt : neque ſi quis eum ſtatuerit rectum, per ſemetipſum ſtabit : ſed ſicut mortuis munera eorum illis apponentur.

27. Hoſtias illorum venduńt ſacerdotes ipſorum, & abutuntur : ſimiliter & mulieres eorum decerpen-

℣. 25. Autr. ils ſont portés ſur les épaules ſans pieds ; *on les détache de deſſus leurs pieds, pour porter ſeulement leurs buſtes, afin que le fardeau ſoit moins peſant.*

℣. 26. Autrement & à la lettre : & ſi on les redreſſe, ce n'eſt point par eux-mêmes qu'ils ſe tiendront ſur leurs pieds.

Ibid. Les feſtins qu'on ſervoit à ces dieux, ſont ici comparés à ces repas qu'on mettoit autrefois ſur les tombeaux des morts. Au reſte quelques exemplaires latins liſent : *ſed ſicut mortuis humeri illis apponuntur ;* & le Grec peut ſe prendre en ce même ſens : Ce n'eſt point par eux-mêmes qu'ils ſe tiendront ſur leurs pieds ; mais il faut les étayer *& les ſoutenir* comme des morts.

℣. 27. Gr. liſt. en ſalent, *& mettent en réſerve.*

tes, neque infirmo, neque mendicanti aliquid impertiunt.

pauvres & aux mendiants.

28. De ſacrificiis eorum fœtæ & menſtruatæ contingunt. Scientes itaque ex his quia non ſunt dii, ne timeatis eos.

28. Les femmes touchent à leurs ſacrifices étant groſſes, & dans un état impur. Puis donc que toutes ces choſes font voir que ce ne ſont pas des dieux, ne les craignez point.

29. Undè enim vocantur dii? Quia mulieres apponunt diis argenteis, & aureis, & ligneis:

29. Car pourquoi les appelle-t-on des dieux? ſinon parce que les femmes *de ces idolâtres* viennent offrir des dons à ces dieux d'argent, d'or & de bois,

30. & in domibus eorum ſacerdotes ſedent, habentes tunicas ſciſſas, & capita & barbam raſam, quorum capita nuda ſunt.

30. & que leurs prêtres ſont aſſis dans leurs temples, ayant des tuniques déchirées, la tête & la barbe raſe, & ayant toujours la tête nue; *toutes choſes contraires à ce qu'ordonne le vrai Dieu.*"

31. Rugiunt autem clamantes contra deos ſuos, ſicut in cœna mortui.

31. Ils rugiſſent, en criant devant leurs dieux, comme aux feſtins qu'on fait pour les morts."

32. Veſtimenta eorum auferunt ſacerdotes, & veſtiunt uxores ſuas & filios ſuos.

32. Leurs prêtres leur ôtent les vêtements qu'on leur a donnés, & ils en habillent leurs femmes & leurs enfants.

33. Neque ſi quid mali patiuntur ab aliquo, neque ſi quid boni, poterunt retribuere: neque regem conſtituere poſſunt, neque auferre.

33. Qu'on leur faſſe du mal, ou qu'on leur faſſe du bien, ils ne peuvent rendre ni l'un ni l'autre: ils ne peuvent faire un homme Roi, ni lui ôter la couronne.

34. Similiter neque dare divitias poſſunt, neque malum retribuere: ſi quis

34. Ils ne peuvent non plus donner les richeſſes, ni rendre le mal, *& ſe venger*: ſi un homme leur ayant fait un vœu, ne

℣. 30. Voyez au Lévitique, XXI. 5. 10.

℣. 31. Anciennement après les funérailles, on donnoit un repas à toute la parenté, & ſouvent près le tombeau du mort. Voyez la *Diſſertation ſur les funérailles*, à la tête de l'Eccléſiaſtique.

s'en acquitte point, ils ne lui feront aucune peine pour cette injure.

35. Ils ne ſauvent perſonne de la mort; & ils ne délivrent point le foible de la main du plus puiſſant.

36. Ils ne rendent point la vue à l'aveugle, & ils ne tireront point l'homme de la néceſſité *& de la miſere.*

37. Ils n'auront point de compaſſion pour la veuve, & ils ne feront point de bien aux pupilles.

38. Ces dieux qu'ils honorent ſont ſemblables à des pierres qu'on tire d'une montagne; ce ſont des dieux de bois, de pierre, d'or & d'argent: ceux qui les adorent, ſeront couverts de confuſion.

39. Comment donc peut-on les croire ou les appeller des dieux?

40. Les Chaldéens, *qui les adorent comme tels*, les déshonorent eux-mêmes; *car* lorſqu'ils ont appris qu'un homme eſt muet & ne parle point, ils l'offrent à Bel, & lui demandent *inutilement* qu'il lui rende la parole;

41. comme ſi des idoles immobiles pouvoient avoir aucun ſentiment: lors donc qu'ils ſe ſeront apperçus *de leur impuiſſance*, ils les abandonneront eux-mêmes, voyant que les dieux qu'ils adorent, ſont inſenſibles."

illis votum voverit, & non reddiderit; neque hoc requirunt.

35. Hominem à morte non liberant, neque infirmum à potentiori eripiunt.

36. Hominem cœcum ad viſum non reſtituunt; de neceſſitate hominem non liberabunt.

37. Viduæ non miſerebuntur, neque orphanis benefacient.

38. Lapidibus de monte ſimiles ſunt dii illorum, lignei, & lapidei, & aurei, & argentei: qui autem colunt ea, confundentur.

39. Quomodò ergò æſtimandum eſt, aut dicendum illos eſſe deos?

40. Adhuc enim ipſis Chaldæis non honorantibus ea: qui cùm audierint mutum non poſſe loqui, offerunt illud ad Bel, poſtulantes ab eo loqui;

41. quaſi poſſint ſentire qui non habent motum: & ipſi cùm intellexerint, relinquent ea; ſenſum enim non habent ipſi dii illorum.

℣. 41. Gr. autr. & lui demandent qu'il lui rende la parole, comme s'il avoit le pouvoir de le faire; & ils ne peuvent ſe réſoudre à l'abandonner en reconnoiſſant *ſon impuiſſance*: car ils n'ont aucun ſentiment.

42. Mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent, ſuccendentes oſſa olivarum.

42. On voit auſſi des femmes ceintes de cordes *comme des vierges*, qui ſont aſſiſes dans les rues, brûlant des noyaux d'olives " *en l'honneur de leurs dieux, pour les engager par cette eſpece d'encens, à leur attirer l'affection des hommes.*

43. Cùm autem aliqua ex ipſis attracta ab aliquo tranſeunte dormierit cum eo, proximæ ſuæ exprobrat quòd ea non ſit digna habita, ſicut ipſa, neque funis ejus diruptus ſit.

43. Et lorſque l'une d'entre elles a été emmenée par quelque paſſant, qui l'a corrompue, elle reproche à celle qui eſt auprès d'elle, qu'elle n'a pas été jugée comme elle digne d'honneur; & que la corde *dont elle eſt ceinte*, n'a pas été rompue, *comme ſi c'étoit un déshonneur pour elle de n'avoir pas été déshonorée.*

44. Omnia autem quæ illis fiunt, falſa ſunt: quomodo æſtimandum aut dicendum eſt, illos eſſe deos?

44. Tout ce qu'on fait à ces dieux n'eſt que fauſſeté & *menſonge*: comment donc peut-on croire, ou peut-on dire que ce ſont des dieux?

45. A fabris autem, & ab aurificibus facta ſunt: nihil aliud erunt, niſi id quod volunt eſſe ſacerdotes.

45. Ils ont été faits par des ouvriers en bois & en or: ils ſont ce que les prêtres veulent " qu'ils ſoient, & rien plus.

46. Artifices etiam ipſi qui ea faciunt, non ſunt multi temporis: numquid ergò poſſunt ea quæ fabricata ſunt ab ipſis, eſſe dii?

46. Les ouvriers mêmes qui les font, ne vivent pas long-temps ſur la terre: comment donc leurs ouvrages peuvent-ils être des dieux *immortels?*

47. Reliquerunt autem falſa & opprobrium poſteà futuris.

47. Ils ne laiſſent à ceux qui viennent après eux, qu'un menſonge & un ſujet de honte, *en leur laiſſant une idole à laquelle ils donnent fauſſement le nom de dieu.*

48. Nam cùm ſupervenerit illis prælium & mala; cogitant ſacerdotes

48. Auſſi lorſqu'il ſurvient une guerre, ou quelque malheur, les prêtres penſent en eux-mêmes où ils iront ſe cacher avec

℣. 42. On lit dans le Grec, πίτυρα, *furfures*, du ſon; peut-être pour ἐλαίτυρα, *olivarum fraces*, du marc d'olives.

℣. 45. Gr. les ouvriers.

leurs dieux.

49. Comment donc ceux-là peuvent-ils paſſer pour des dieux, qui ne peuvent ſe ſauver pendant la guerre, ni ſe délivrer des moindres maux ?

50. Car n'étant que du bois, & des lames d'or & d'argent dont ils ſont couverts, toutes les nations & tous les rois en reconnoîtront un jour la fauſſeté : on verra clairement *en ce jour*, que ce ne ſont point des dieux, mais les ouvrages de la main des hommes, où il ne ſe trouve aucune action *digne* de Dieu.

51. On reconnoîtra, *dis-je*, que ce ne ſont point des dieux, mais les ouvrages de la main des hommes ; & qu'il ne ſort d'eux aucune œuvre *digne* de Dieu. "

52. *En effet*, ils ne donnent point un Roi à un royaume, & ils ne répandent point la pluie ſur les hommes.

53. Ils ne feront point rendre la juſtice ; ils ne délivreront point les provinces de la violence, parce qu'ils ne peuvent rien du tout, & qu'ils ſont comme des corneilles qui volent entre le ciel & la terre, *& n'y apportent aucun changement.*

54. Quand le feu aura pris à la maiſon de ces dieux de bois, d'argent & d'or, leurs prêtres s'enfuiront & ſe ſauveront : mais pour eux, ils ſeront conſumés au

apud ſe, ubi ſe abſcondant cum illis.

49. Quomodò ergò ſentiri debeant quoniam dii ſunt, qui nec de bello ſe liberant, neque de malis ſe eripiunt ?

50. Nam cùm ſunt lignea, inaurata & inargentata, ſcietur poſteà quia falſa ſunt ab univerſis gentibus & regibus : quæ manifeſta ſunt quia non ſúnt dii, ſed opera manuum hominum, & nullum Dei opus cum illis.

51. Undè ergò notum eſt, quia non ſunt dii, ſed opera manuum hominum, & nullum Dei opus in ipſis eſt.

52. Regem regioni non ſuſcitant, neque pluviam hominibus dabunt.

53. Judicium quoque non diſcernent, neque regiones liberabunt ab injuriâ : quia nihil poſſunt, ſicut corniculæ inter medium cœli & terræ.

54. Etenim cùm inciderit ignis in domum deorum ligneorum, argenteorum & aureorum, ſa-

℣. 51. Gr. autr. Et certes qui pourroit encore ne pas reconnoître que ce ne ſont pas des dieux ? » Le reſte du verſet n'eſt pas dans le Grec. On y lit à la lettre : *Cui ergo notum eſt*, vraiſemblablement pour *notum non eſt*, ou *non erit*, comme on le lit dans le Manuſcrit Alexandrin.

cerdotes

cerdotes quidem ipſorum fugient, & liberabuntur: ipſi verò ſicut trabes in medio comburentur.

milieu des flammes, comme les poutres du bâtiment.

55. Regi autem, & bello non reſiſtent: quomodò ergò æſtimandum eſt, aut recipiendum, quia dii ſunt?

55. Ils ne réſiſteront point à un Roi pendant la guerre: comment donc peut-on croire que ce ſont des dieux?

56. Non à furibus, neque à latronibus ſe liberabunt dii lignei, & lapidei, & inaurati, & inargentati: quibus hi qui fortiores ſunt,

56. Ces dieux de bois, de pierres, d'or & d'argent, ne ſe ſauveront point *des mains* des larrons & des voleurs: les hommes étant plus forts qu'eux,

57. aurum & argentum & veſtimentum quo operti ſunt, auferent illis, & abibunt, nec ſibi auxilium ferent.

57. leur voleront l'or, l'argent & les vêtements dont ils ſont couverts; & ils s'en iront *avec ces dépouilles*, ſans que ces dieux puiſſent s'en défendre, *ni les en empêcher.*

58. Itaque meliùs eſt eſſe regem oſtentantem virtutem ſuam, aut vas in domo utile, in quo gloriabitur qui poſſidet illud; vel oſtium in domo, quod cuſtodit quæ in ipſa ſunt; quàm falſi dii.

58. Il vaut donc mieux être un Roi qui fait paroître ſa puiſſance avec éclat, ou un vaſe d'une maiſon, qui eſt utile à celui à qui il eſt, & qu'il eſt bien aiſe d'avoir;" ou la porte d'un logis, qui tient en ſureté tout ce qui y eſt;" que d'être l'un de ces faux dieux *qui ne ſont bons à rien.*

59. Sol quidem & luna ac ſidera, cùm ſint ſplendida & emiſſa ad utilitates, obaudiunt.

59. Le ſoleil, la lune & les aſtres jettent de l'éclat; ils ſont conduits pour l'utilité *des hommes*, & ils obéiſſent *à Dieu.*

60. Similiter & fulgur cùm apparuerit, perſpi-

60. Les éclairs ſe font remarquer lorſqu'ils paroiſſent; les vents ſouffient dans

℣. 58. Gr. & dont il fait uſage.
Ibid. Le Grec ajoute, ou un pilier de bois dans le palais d'un roi.

tous les pays.

cuum eſt : idipſum autem & ſpiritus in omni regione ſpirat.

61. Les nuées, lorſque Dieu leur commande de s'étendre ſur tout le monde, exécutent ce qui leur a été ordonné.

61. Et nubes, quibus cùm imperatum fuerit à Deo perambulare univerſum orbem, perficiunt quod imperatum eſt eis.

62. Le feu du ciel, envoyé d'en haut pour conſumer les montagnes & les forêts, fait ce que Dieu lui a commandé de faire : il n'y a pas un de ces dieux qui ſoit comparable à ces créatures en beauté ou en puiſſance.

62. Ignis etiam miſſus deſuper ut conſumat montes & ſylvas, facit quod præceptum eſt ei : hæc autem neque ſpeciebus, neque virtutibus, uni eorum ſimilia ſunt.

63. Il ne faut donc ni croire, ni dire que ce ſoient des dieux, puiſqu'ils ne peuvent ni rendre la juſtice, ni faire du bien ou du mal aux hommes.

63. Undè neque exiſtimandum eſt, neque dicendum, illos eſſe deos, quando non poſſunt neque judicium judicare, neque quidquam facere hominibus.

64. Ainſi puiſque vous ſavez que ce ne ſont pas des dieux, ne les craignez point.

64. Scientes itaque quia non ſunt dii, ne ergo timueritis eos.

65. Ils ne feront jamais ni aucun mal ni aucun bien aux Rois de la terre.

65. Neque enim regibus maledicent, neque benedicent.

66. Ils ne marquent point dans le ciel, pour les peuples, les ſignes *& les ſaiſons* : il n'éclaireront point comme le ſoleil, & ils ne luiront point comme la lune.

66. Signa etiam in cœlo gentibus non oſtendunt, neque ut ſol lucebunt, neque illuminabunt ut luna.

67. Les bêtes ſont meilleures que ces dieux, puiſqu'elles peuvent au moins s'enfuir ſous un toit, & chercher ce qui

67. Beſtiæ meliores ſunt illis, quæ poſſunt fugere ſub tectum, ac prodeſſe

℣. 66. Autr. Ils ne ſont point *comme les aſtres*, des ſignes qui marquent dans le ciel aux yeux des peuples *les changements des ſaiſons & les révolutions des temps.*

ſibi.

68. Nullo itaque modo nobis eſt manifeſtum quia ſunt dii : propter quod ne timeatis eos.

69. Nam ſicut in cucumerario formido nihil cuſtodit : ita ſunt dii illorum lignei, & argentei, & inaurati.

70. Eodem modo & in horto ſpina alba, ſupra quam omnis avis ſedet : ſimiliter & mortuo projecto in tenebris, ſimiles ſunt dii illorum lignei, & inaurati, & inargentati.

71. A purpurâ quoque & murice, quæ ſupra illos tineant ; ſcietis itaque quia non ſunt dii : ipſi etiam poſtremò comeduntur, & erunt opprobrium in regione.

72. Melior eſt homo juſtus, qui non habet ſimulacra : nam erit longè ab opprobriis.

leur eſt utile ; *ce que ces dieux ne ſauroient faire.*

68. Il eſt donc très-clair qu'ils ne ſont nullement des dieux ; c'eſt pourquoi ne les craignez point.

69. Car comme on met auprès des concombres un épouvantail qui ne peut pas les garder ; ainſi ſont leurs dieux de bois, d'argent & d'or. "

70. Ils ſont ſemblables à l'aubépine " qui eſt dans un jardin, ſur laquelle tous les oiſeaux viennent ſe repoſer, *ſans qu'elle puiſſe les en empêcher :* leurs dieux de bois, d'or & d'argent, reſſemblent encore à un mort qu'on jette dans un lieu noir & ténébreux : *ils ne peuvent ni voir, ni ſe remuer.*

71. Les vers mêmes qui rongent la pourpre & l'écarlate qui eſt ſur eux, vous montrent aſſez que ce ne ſont point des dieux : enfin ils en ſont eux-mêmes mangés ; & *ainſi* ils deviennent l'opprobre de tout un pays, *qui y avoit mis ſa confiance.*

72. L'homme juſte qui n'a point d'idoles, vaut mieux *que tous ces dieux*, puiſqu'il ſera éloigné de *tous* les opprobres *auxquels ces idoles ſont expoſés, & qu'il aura une gloire éternelle à laquelle, elles, ni ceux qui les adorent, ne peuvent jamais arriver.*

℣. 69. Le Grec dit, d'or & d'argent, comme on le lit aux ℣℣. 7. 50. 56. & 70.

℣. 70. Le Grec lit ſimplement : l'épine.

Fin du Livre de Baruch.

PRÉFACE SUR ÉZÉCHIEL.

I. Origine & patrie d'Ezéchiel. Sa captivité. Commencement & durée de ſa miſſion. Objet littéral & immédiat de ſes prophéties.

EZECHIEL, qui eſt le troiſieme des quatre grands Prophetes, nous apprend qu'il étoit fils de Buzi de la race Sacerdotale. (*a*) Un ancien Auteur (*b*) a prétendu que ce Prophete étoit natif d'un lieu nommé *Saréra*, peut-être le même que *Saréda*, ou, ſelon les Septante, *Sarira*, patrie de Jéroboam fils de Nabat, de la tribu d'Ephraïm, (*c*) dans laquelle cette ville devoit être ſituée. Il fut emmené captif à Babylone au temps de la tranſmigration de Jéchonias, Roi de Juda : c'eſt de cette époque qu'il compte les années dans leſquelles il prophétiſa. Dès le commencement de ſon Livre, il date ſa premiere viſion de la cinquieme année depuis la tranſmigration du Roi Joachin ou Jéchonias : (*d*) *Ipſe eſt annus quintus tranſmigrationis Regis Joachin.* Et vers la fin, il date l'une de ſes dernieres prophéties de la vingt-cinquieme année de cette tranſmigration, & fait entendre qu'il étoit lui-même du nombre de ceux qui avoient été emmenés alors : (*e*) *In vigeſimo-quinto anno tranſmigrationis noſtræ.*

Ezéchiel commença donc à prophétiſer en la cinquieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias : & il dit que cette cinquieme année étoit la trentieme depuis une autre époque qu'il n'exprime pas : (*f*) *Et factum eſt in trigeſimo anno.* Les Interpretes ſont fort partagés ſur l'époque de cette trentieme année : l'opinion la plus vraiſemblable, eſt que cette trentieme année a pour époque la fondation de la Monarchie des Babyloniens par Nabopolaſſar pere de Nabuchodonoſor. Il paroît que Nabopolaſſar ſe fit reconnoître Roi de Babylone vers l'année 123 de l'Ere de Nabonaſſar, 625 avant l'Ere Chrét. Vulg. en ſorte que la trentieme année depuis le commencement de ſon regne tomboit en l'année 595 avant l'Ere Chrétienne Vulgaire, & concouroit ainſi avec la cinquieme de la tranſmigration de Jéchonias qui avoit été emmené à Babylone

(*a*) *Ezech.* I. 3. = (*b*) *Pſeudo-Epiph. vita Prophet.* = (*c*) 3. *Reg.* XI. 26. = (*d*) *Ezech.* I. 2. = (*e*) *Ezech.* XL. 1. *Vide & XXXIII.* 21. = (*f*) *Ezech.* I. 1.

en 559. La cinquieme année de la tranſmigration de Jéchonias étoit auſſi la cinquieme du regne de Sédécias. Ainſi Ezéchiel prophétiſoit en Chaldée tandis que Jérémie prophétiſoit en Judée. L'Hiſtorien Joſeph (*a*) inſinue qu'on envoyoit à Jéruſalem les prophéties d'Ezéchiel. Saint Jérôme le penſe de même ; (*b*) & il croit que réciproquement on envoyoit à Babylone les prophéties de Jérémie, afin que la conformité du témoignage de ces deux Prophetes contribuât à l'inſtruction de ceux qui étoient reſtés dans la Judée, & à la conſolation de ceux qui avoient été emmenés captifs en Chaldée. Il paroît que Jérémie mourut peu de temps après la ruine de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, dans l'intervalle des cinq années qui ſuivirent cette révolution. Ezéchiel continua de prophétiſer au moins juſqu'en la ſeizieme année depuis la ruine de Jéruſalem, vingt-ſeptieme depuis la tranſmigration de Jéchonias : c'eſt la date d'une de ſes prophéties : (*c*) *In vigeſimo & ſeptimo anno.* Ainſi Ezéchiel prophétiſa au moins pendant vingt-deux ans.

Le principal objet de ſes prophéties conſidérées ſelon le ſens immédiat & littéral, eſt de reprocher aux enfants de Juda leurs infidélités ; de leur annoncer les vengeances terribles que Dieu alloit exercer ſur eux par les armes de Nabuchodonoſor ; & de leur prédire leur retour dans leur patrie, le rétabliſſement de Jéruſalem & du Temple, enfin la réunion des deux maiſons d'Iſraël & de Juda. Il prophétiſe auſſi contre pluſieurs nations étrangeres : contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, les Philiſtins, les Tyriens, les Sidoniens, les Egyptiens & les Babyloniens. L'accompliſſement de ces diverſes prophéties contre ces peuples étrangers ſervoit en même-temps, & à faire connoître le vrai Dieu aux peuples étrangers qui étoient l'objet de ces prophéties, & à aſſurer aux enfants d'Iſraël & de Juda l'accompliſſement des prophéties dont ils étoient eux-mêmes l'objet.

II. Analyſe des prophéties d'Ezéchiel ſelon le ſens littéral & immédiat.

Ezéchiel étoit au milieu des captifs de ſon peuple, ſur le fleuve Chobar, ou Chaboras, en la cinquieme année de ſa captivité, (Chap. I.) lorſque les cieux lui ayant été ouverts, il eut une viſion myſtérieuſe. Un tourbillon s'éleve du côté du Nord ; le Prophete voit venir une nuée enflammée, au milieu de laquelle il apperçoit quatre animaux à quatre faces, & près de chacun de ces animaux une roue qui avoit auſſi quatre faces. Sur la tête de ces animaux étoit un firmament, au deſſus duquel étoit placé un trône, & ſur ce trône paroiſſoit comme un homme qui y étoit aſſis, tout environné d'éclat. C'étoit l'image du Dieu ſuprême qui alloit exercer ſes jugements redoutables ſur Juda & ſur Jéruſalem, en amenant contre ce pays & contre cette ville l'armée des Chaldéens, dont le pays étoit regardé comme ſeptentrional à l'égard de la Judée. Au

(*a*) *Joſeph. Antiq. l.* x. *c.* 10. = (*b*) *Hieron. in Ezech.* xii. *col.* 766. *nov. edit.* = (*c*) *Ezech.* xxix. 17.

moment de cette viſion, le Prophete tombe la face contre terre. (Ch. II.) Le Seigneur lui commande de ſe relever : il ſe releve ; & le Seigneur lui déclare qu'il l'envoie vers les enfants d'Iſraël. (Le Prophete nomme toujours ainſi les enfants de Juda : le royaume d'Iſraël ne ſubſiſtant plus, il n'y avoit plus d'équivoque dans le nom.) Le Seigneur l'exhorte à ne point craindre leurs menaces, à leur porter toutes les paroles qu'il lui ordonne de leur dire, & à ne pas imiter leur indocilité. Alors une main lui préſente un Livre où étoient écrites des lamentations & des plaintes. Le Prophete, par l'ordre du Seigneur, mange le Livre qui lui étoit préſenté. (Chap. III.) Il reçoit du Seigneur ſa miſſion. Le Seigneur l'avertit de l'endurciſſement d'Iſraël, & lui déclare qu'il lui donne un front d'airain, afin qu'il reprenne ſans crainte les enfants d'Iſraël. Le Seigneur l'envoie vers les captifs de ſon peuple : il va les trouver, & demeure ſept jours avec eux dans l'affliction.

Après que les ſept jours furent paſſés, le Seigneur adreſſant la parole à ſon Prophete, (℣. 16.) lui déclare qu'il l'établit ſentinelle pour la maiſon d'Iſraël ; & que s'il manque d'avertir le juſte & l'impie, il ſera reſponſable de leur perte. Le Prophete va dans un champ par l'ordre du Seigneur ; il y voit la gloire du Seigneur ſous le même ſymbole ſous lequel il l'avoit déjà vue. Le Seigneur lui ordonne de ſe renfermer dans ſa maiſon, & d'y demeurer dans le ſilence, à cauſe de la malignité de la maiſon d'Iſraël. Il veut que lorſqu'il commandera au Prophete de leur parler, le Prophete exhorte alors les cœurs dociles à l'écouter ; & déclare aux cœurs indociles, qu'ils ſeront livrés à eux-mêmes. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de tracer ſur une brique la ville de Jéruſalem, & d'en figurer le ſiege. (Chap. IV.) Il lui commande de ſe tenir couché d'abord ſur le côté gauche, & enſuite ſur le côté droit, pendant un certain nombre de jours déterminé, qui repréſentent le nombre d'années durant leſquelles la patience de Dieu avoit ſupporté les iniquités des enfants d'Iſraël & de Juda. Il lui preſcrit de ſe préparer un pain compoſé de diverſes graines, & de le faire cuire ſous de la pouſſiere d'excréments, pour s'en nourrir pendant ce même nombre de jours, prenant avec meſure & le pain & l'eau, & repréſentant ainſi la miſere des enfants d'Iſraël pendant le dernier ſiege de Jéruſalem, & au milieu de leur captivité. Cette prophétie ſera le ſujet d'une Diſſertation, où on examinera quel eſt le nombre de jours dont parle ici le Prophete, & ce que ce nombre de jours ſignifie. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de ſe raſer les poils de la tête & de la barbe, (Chap. V.) & d'en brûler un tiers au milieu de la ville figurée ſur la brique ; d'en frapper de l'épée un autre tiers autour de la ville, & de jetter au vent l'autre tiers ; de raſſembler quelques-uns de ces derniers, & de les lier dans les coins de ſon manteau ; de prendre encore quelques-uns de ceux-ci, & de les jetter au feu, d'où doit ſortir une flamme qui ſe répandra ſur toute la maiſon d'Iſraël. Le Seigneur ſe plaint de l'infidélité de Jéruſalem, & lui déclare qu'il va exercer ſur elle ſes jugements ;

Diſſertation ſur les 390 ans dont il eſt parlé dans la prophétie du Ch. IV. d'Ezéchiel.

conſumer le tiers de ſes enfants au milieu d'elle par la famine & par la peſte ; en faire paſſer un autre tiers au fil de l'épée autour de ſes murs ; diſperſer de tous côtés le tiers qui ſera reſté ; & la rendre ainſi à la vue de tous les peuples un exemple terrible de ſa juſtice. Cette portion que le Prophete devoit raſſembler & enfermer dans ſon manteau, pourroit repréſenter ceux qui ſe raſſemblerent dans le pays après la ruine de Jéruſalem. Ce feu qui en conſume encore une partie pourroit être le ſymbole de la révolte d'Iſmaël qui tua Godolias & ceux qui étoient avec lui.

Ici commence une nouvelle prophétie, (Chap. VI.) qui paroît être poſtérieure à ce nombre de jours durant leſquels le Prophete dut demeurer couché. Le Seigneur lui ordonne de ſe tourner du côté de la Judée, & de prophétiſer contr'elle. Le Seigneur va faire tomber l'épée ſur les enfants d'Iſraël : leurs hauts lieux ſeront renverſés ; & eux-mêmes tomberont morts aux pieds de leurs idoles. Le Seigneur s'en réſervera quelques-uns d'entre ceux qui auront été diſperſés parmi les nations ; ils ſe ſouviendront du Seigneur, gémiront ſur leurs crimes, reconnoîtront ſur eux l'accompliſſement des menaces du Seigneur. Le Seigneur ordonne à ſon Prophete de témoigner ſa douleur à la vue des péchés de ſon peuple & des maux dont ils ſeront punis. Les perfides enfants d'Iſraël périront par l'épée, par la famine, & par la peſte ; leur terre ſera réduite en ſolitude ; & ils verront l'accompliſſement des menaces du Seigneur.

Autre diſcours que l'on peut rapporter à peu près au même temps. (Chap. VII.) Le Seigneur déclare que la ruine de la terre d'Iſraël eſt proche. Il va répandre ſur elle ſa fureur ; il la punira ſelon ſes crimes ; il ne ſera point touché de ſes maux. Que l'acheteur ne ſe réjouiſſe point, & que le vendeur ne s'afflige point, parce que la colere du Seigneur va ſe répandre ſur tout ſon peuple. Ils périront par l'épée, par la peſte & par la famine. Ceux qui échapperont, ſeront tout tremblants de frayeur dans les antres des montagnes. Les richeſſes ne ſeront point une reſſource : elles ſeront livrées aux ennemis qui pilleront tout, & profaneront le ſanctuaire même. Les enfants d'Iſraël chercheront la paix ſans la trouver ; il n'y aura pour eux de conſolation ni de la part des Prophetes, ni de la part des Prêtres, ni de la part des Anciens du peuple. Le Roi ſera dans les larmes ; les Princes, dans la triſteſſe ; tout le peuple, dans la frayeur.

Dans la ſixieme année de la tranſmigration de Jéchonias, (Ch. VIII.) Ezéchiel voit de nouveau la gloire du Seigneur. Il eſt tranſporté en eſprit à Jéruſalem dans le Temple. Il y voit une idole qui y avoit été placée ; les anciens d'Iſraël offrant de l'encens à de vaines images ; des femmes pleurant Adonis ; les Prêtres mêmes & les Lévites adorant le ſoleil. Le Seigneur, après lui avoir montré ces choſes, lui déclare qu'il va répandre ſa fureur ſur les enfants d'Iſraël, & qu'il n'écoutera point leurs cris. Le Prophete voit ſix hommes armés qui s'avancent pour exercer les vengeances du Seigneur contre Jéruſalem ; (Chap. IX.) & au milieu d'eux

un ſeptieme vêtu de lin, ayant une écritoire pendue ſur les reins. Le Seigneur appelle celui-ci, & lui ordonne de mettre un ſigne ſur le front de tous ceux qui gémiſſent des déſordres de Jéruſalem; & en même-temps il commande aux ſix autres d'exterminer tous ceux qui ne ſeroient pas marqués de ce ſigne. Cet ordre eſt exécuté: le Prophete s'afflige devant le Seigneur: le Seigneur ſe plaint de l'infidélité des deux maiſons d'Iſraël & de Juda. Il commande à l'homme vêtu de lin, d'aller prendre des charbons de feu au milieu des Chérubins qui ſoutiennent ſon trône, & de les répandre ſur Jéruſalem. (Chap. X.) Cet homme exécute l'ordre du Seigneur. Le Prophete voit de nouveau les animaux & les roues qu'il avoit déjà vus près le fleuve Chobar. Le Seigneur qui étoit deſcendu de deſſus ſon char, y remonte, & va à la porte orientale du Temple. Le Prophete eſt tranſporté en eſprit à cette porte. (Chap. XI.) Il y voit vingt-cinq hommes, & au milieu d'eux Jézonias & Pheltias, Princes du peuple. Le Seigneur lui fait connoître les penſées de ces hommes, qui diſoient: Si cette ville eſt une chaudiere, nous en ſerons la chair; nous y périrons, plutôt que d'en ſortir. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de prophétiſer contre les Princes du peuple, & de déclarer que ce ſont ceux qu'ils ont fait mourir qui ſont la chair renfermée dans cette chaudiere; que pour eux, ce ne ſera pas dans Jéruſalem qu'ils périront, mais ſur les confins d'Iſraël. Tandis qu'Ezéchiel prophétiſoit, Pheltias tombe mort. Ezéchiel affligé ſe proſterne devant le Seigneur, & lui demande s'il perdra tout Iſraël. Le Seigneur le raſſure, & lui déclare qu'il veille ſur ceux qui ſe ſont rendus aux Chaldéens, & qui ſont regardés comme rejettés de lui; qu'il ſera lui-même leur temple dans le lieu de leur exil; qu'il les raſſemblera du milieu des peuples; qu'il leur rendra la terre d'Iſraël; qu'ils y rentreront, & la purifieront; & qu'il leur donnera un cœur nouveau, en ſorte qu'ils marcheront fidélement dans ſes voies; qu'ils ſeront ſon peuple, & qu'il ſera leur Dieu; mais que pour ceux dont le cœur eſt livré à l'idolatrie, il les traitera ſelon leurs voies. Alors le char du Seigneur s'éleve par le milieu de la ville, & va ſe repoſer ſur le mont des Oliviers. Le Prophete eſt ramené en eſprit en Chaldée. Il raconte aux captifs tout ce qu'il a vu.

On peut rapporter à peu près au même temps les prophéties contenues dans les huit Chapitres ſuivants. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de préparer ſon bagage comme un homme qui s'en va dans un autre pays, (Chap. XII.) de faire une ouverture à la muraille de ſa maiſon, de tranſporter ſes meubles pendant le jour, de prendre des hommes qui le chargent ſur leurs épaules, de ſe couvrir le viſage d'un voile, de ſortir ainſi le ſoir à la vue des enfants d'Iſraël, & de leur déclarer qu'il leur eſt donné comme un ſigne de ce qui doit arriver à eux & à leurs freres; que leurs freres qui ſont en Judée, ſeront emmenés captifs; que le Prince qui eſt au milieu d'eux, prendra la fuite; & qu'après l'avoir arrêté, on le privera de la vue, & on le ménera à Babylone. Il promet qu'en diſ-

perſant

perſant les enfants d'Iſraël parmi les nations, il en réſervera quelques-uns qui y rendront témoignage à ſa juſtice. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de manger ſon pain comme un homme qui eſt dans l'épouvante; & de repréſenter ainſi les miſeres de la famine que les enfans d'Iſraël éprouveront au temps du dernier ſiege. Il ſe plaint des enfants d'Iſraël qui ſe flattent fauſſement que les viſions des Prophetes ne ſeront pas ſitôt accomplies : il déclare qu'ils en verront de leurs yeux l'accompliſſement.

Le Seigneur commande à Ezéchiel de prophétiſer contre les faux Prophetes d'Iſraël, (Chap. XIII.) de leur reprocher leur témérité, de leur annoncer les vengeances qui devoient tomber ſur eux, & de leur déclarer combien ſeroient confondues les vaines promeſſes par leſquelles ils entretenoient la fauſſe confiance du peuple. Il lui ordonne de prophétiſer contre les fauſſes Prophéteſſes qui ſurprenoient les ames des enfants d'Iſraël, en flattant leurs paſſions criminelles ; il leur fait annoncer ſes vengeances.

Quelques Anciens d'Iſraël viennent conſulter Ezéchiel. (Ch. XIV.) Le Seigneur lui découvre leur attachement aux idoles ; & il les menace de permettre que les faux Prophetes les ſéduiſent, & d'exercer enſuite ſes vengeances ſur les faux Prophetes & ſur ceux qui les conſultent. Il déclare que dans tout autre pays devenu l'objet de ſes vengeances, il ne délivrera que les ſeuls juſtes, & n'épargnera pas même leurs enfants ; mais qu'à l'égard de Jéruſalem, il ſauvera de ſa ruine pluſieurs de ſes habitants avec leurs fils & leurs filles, qui deviendront dans le lieu de leur captivité les témoins de la ſouveraine juſtice de ſes jugements.

Le Seigneur déclare à ſon Prophete, (Chap. XV.) que comme le bois de la vigne n'eſt bon qu'à être brûlé, ainſi il va livrer au feu les habitants de Jéruſalem ; & que leur pays ſera déſolé, parce qu'ils ont violé ſa loi.

Enſuite il ordonne à ſon Prophete, (Chap. XVI.) de faire connoître à Jéruſalem ſes abominations. Le Prophete s'adreſſant à cette ville, lui rappelle la corruption de ſon origine ; l'état miſérable d'où le Seigneur l'a tirée ; la gloire à laquelle il l'a élevée ; l'infidélité à laquelle elle s'eſt abandonnée ; les châtiments exercés ſur elle par les armes des Philiſtins ; les nouveaux excès auxquels elle s'eſt livrée ; les vengeances que le Seigneur va exercer ſur elle par les armes des Chaldéens. Il déclare que l'infidélité de Jéruſalem ſurpaſſe celle de Samarie ſa ſœur aînée, & celle de Sodome ſa ſœur puînée. Mais en même temps il ajoute que ces trois ſœurs ſeront toutes trois rétablies, & que le Seigneur renouvellera ſon alliance pour toujours avec Jéruſalem, & lui donnera pour filles Samarie & Sodome.

Le Seigneur commande au Prophete (Chap. XVII.) de propoſer à ſon peuple une parabole : Un Aigle coupe la tête d'un cedre du Liban, & l'emporte dans la terre de Chanaan : il plante ſur le Liban une vigne

qui étend ſes branches vers lui. Un autre Aigle paroît, vers lequel cette vigne détourne ſes branches ; & par là cette vigne mérite d'être arrachée par l'Aigle qui l'avoit plantée. Le Seigneur ordonne enſuite au Prophete d'expliquer cette parabole. Le premier Aigle, c'eſt le Roi de Babylone ; la tête du cedre du Liban, c'eſt Jéchonias Roi de Juda ; la terre de Chanaan, c'eſt Babylone même. La vigne plantée par l'Aigle, c'eſt Sédécias ; le ſecond Aigle, c'eſt le Roi d'Egypte ; la vigne arrachée, c'eſt Sédécias emmené captif. Le Seigneur déclare que de cette tête du cedre emportée par l'Aigle, il en prendra une greffe tendre, c'eſt-à-dire, Zorobabel deſcendant de Jéchonias, qu'il plantera ſur la montagne d'Iſraël, & qui y deviendra un cedre : en ſorte que comme il a humilié le grand arbre, en abaiſſant la race de David par la captivité de Jéchonias, il relévera l'arbre bas & foible, en relevant cette même race de David par l'élévation de Zorobabel.

Le Seigneur ſe plaint de ce proverbe des enfants d'Iſraël : Les peres ont mangé les raiſins verds, & les dents des enfants en ſont agacées. (Chap. XVIII.) Il déclare que le temps vient où on ne pourra plus dire ce proverbe, parce qu'alors chacun portera ſeul la peine de ſon péché. Le juſte recevra ſelon ſa juſtice ; l'impie recevra ſelon ſon impiété. Les iniquités du méchant qui ſe convertira, ſeront oubliées ; & les juſtices du juſte qui ſe pervertira, ſeront auſſi oubliées. Les voies du Seigneur ſont juſtes ; ce ſont celles des enfants d'Iſraël, qui ne le ſont pas. Le Seigneur invite à la pénitence la maiſon d'Iſraël.

Le Seigneur ordonne au Prophete de chanter un Cantique lugubre ſur les Princes d'Iſraël. (Chap. XIX.) Dans ce Cantique le Prophete déplore la captivité de Joachaz & celle de Jéchonias ; & enſuite la derniere ruine de Jéruſalem ſous Sédécias. Dans la premiere partie de ce Cantique, Jéruſalem eſt repréſentée ſous le ſymbole d'une Lionne, & ſes deux Princes ſous le ſymbole de deux Lionceaux : dans la ſeconde partie, elle eſt repréſentée ſous le ſymbole d'une Vigne.

En la ſeptieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (Ch. XX.) les Anciens d'Iſraël viennent trouver Ezéchiel pour conſulter par lui le Seigneur. Le Seigneur déclare qu'il ne leur répondra point : il ordonne à ſon Prophete de leur reprocher les iniquités de leurs peres qu'ils ont imitées. Infidélités des Iſraélites dans l'Egypte, où ils adorent les idoles ; dans le déſert, où ils violent la loi qu'ils venoient de recevoir, & ſont condamnés à y périr ; leurs enfants qui avoient été conſervés, offenſent auſſi eux-mêmes le Seigneur. Infidélité des Iſraélites dans la terre promiſe, juſqu'à la ruine de Samarie : infidélité des Iſraélites au temps même où prophétiſoit Ezéchiel. Ils veulent ſe retirer de l'empire du Seigneur ; mais le Seigneur leur déclare qu'il ſaura les ramener à ſon obéiſſance. Il les raſſemblera du milieu des peuples, les raménera dans leur pays, régnera face à face au milieu d'eux, les fera tous entrer dans ſon alliance, après avoir chaſſé & abandonné les prévaricateurs. Ils ne

lui ſeront plus infideles ; mais ils le ſerviront ſur la montagne d'Iſraël. Ils reconnoîtront leurs iniquités, & les miſéricordes du Seigneur ſur eux. Le Seigneur ordonne enſuite à ſon Prophete de prophétiſer contre la forêt du Midi, c'eſt-à-dire, contre la Judée, & de lui annoncer qu'elle va être entiérement conſumée.

On peut rapporter à la même année les prophéties des trois Chapitres ſuivants. Le Seigneur commande à ſon Prophete, (Chap. XXI.) de parler ouvertement, & d'expliquer ſa derniere prophétie qui annonçoit la déſolation entiere de la terre d'Iſraël. Il lui ordonne de gémir devant ſes freres, & de leur déclarer que ce qui le fait gémir, c'eſt la vue de la déſolation prochaine. L'épée du Seigneur eſt préparée contre ſon peuple, & elle renverſera même le ſceptre de Juda. Nabuchodonoſor, après être ſorti de Chaldée, conſultera s'il doit marcher contre les Ammonites ou contre Jéruſalem ; & Dieu permettra qu'il ſe détermine à marcher contre Jéruſalem : la couronne ſera ôtée à Sédécias, & ne ſera plus portée, juſqu'au temps où Dieu la donnera à celui à qui il la deſtine, au Meſſie même. Le Prophete annonce enſuite les vengeances qui doivent tomber ſur les Ammonites, & enfin celles qui tomberont ſur les Babyloniens.

Le Seigneur ordonne à ſon Prophete de reprocher à Jéruſalem ſes abominations. (Chap. XXII.) Elle hâte elle-même ſa ruine par les idoles qu'elle adore, par le ſang qu'elle répand, par tous les crimes qui ſe commettent au milieu d'elle. La maiſon d'Iſraël eſt devenue comme un mauvais métal : le Seigneur raſſemblera les enfants d'Iſraël dans Jéruſalem comme dans un fourneau pour les purifier comme par le feu. Jéruſalem eſt devenue ſemblable à une terre qui n'eſt ni purifiée ni arroſée. Ses Prophetes, ſes Prêtres, ſes Princes, ſon peuple, ſont tous corrompus : il ne s'y trouve perſonne qui arrête la colere du Seigneur.

Le Seigneur repréſente l'infidélité & le châtiment de Samarie & de Jéruſalem ſous le ſymbole de deux femmes nommées Oolla & Ooliba. (Chap. XXIII.) Ces deux femmes nées d'une même mere, ſe ſont d'abord ſouillées l'une & l'autre dans l'Egypte. Le Seigneur les a priſes pour ſes épouſes ; & elles lui ont engendré des enfants. Oolla s'eſt abandonnée aux Aſſyriens, ſans quitter même ſes liaiſons avec les Egyptiens : le Seigneur l'a livrée entre les mains des Aſſyriens ; & ils l'ont tuée. Ooliba a imité ſa ſœur Oolla, & l'a même ſurpaſſée : elle s'eſt abandonnée d'abord aux Aſſyriens ; enſuite aux Chaldéens : elle s'eſt dégoûtée de ceux-ci, & s'eſt livrée aux Egyptiens. Le Seigneur s'eſt retiré d'elle comme il s'eſt retiré de ſa ſœur ; il a ceſſé de les couvrir de ſa protection : il déclare qu'il va livrer Jéruſalem entre les mains des Chaldéens qui ſeront les inſtruments de ſa vengeance contr'elle. Elle boira juſqu'à la derniere goutte la coupe de Samarie ſa ſœur. Elles ſe ſont rendues l'une & l'autre coupables d'adultere & d'homicide : & elles porteront l'une & l'autre les peines des adulteres & des homicides.

Le dixieme jour du dixieme mois de la neuvieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (c'étoit le jour même où Nabuchodonoſor vint aſſiéger Jéruſalem pour la troiſieme fois,) le Seigneur ordonne à ſon Prophete, (Chap. XXIV.) de marquer la date de ce jour, & de parler en parabole à la maiſon d'Iſraël. Jéruſalem eſt repréſentée ſous la figure d'une marmite enrouillée & pleine de viande : cette viande cuite juſqu'aux os eſt rejettée ; cette rouille eſt expoſée au feu comme au dernier moyen capable de la faire diſparoître. Le Seigneur annonce enſuite au Prophete la perte de ce qu'il avoit de plus cher, c'eſt-à-dire, de ſa femme, & lui défend d'en faire aucun deuil, afin que par-là il marquât l'état où ſe trouveroit la maiſon d'Iſraël, lorſqu'elle ſe verroit privée de ce qu'elle avoit de plus cher, c'eſt-à-dire, de ſon temple, ſans oſer en témoigner ſa douleur.

Ici commence une ſuite de prophéties qui regardent les nations étrangeres. La prophétie ſuivante peut être rapportée à peu près au même temps que la précédente. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel (Chap. XXV.) de prophétiſer contre les Ammonites & les Moabites qui vont ſe réjouir des maux de la maiſon de Juda ; & contre les Iduméens & les Philiſtins qui vont ſatisfaire ſur elle leur vengeance.

Le premier jour du premier mois de l'onzieme ou douzieme (*a*) année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (Chap. XXVI.) le Seigneur déclare que parce que Tyr s'eſt réjouie de la ruine de Jéruſalem, il enverra contr'elle Nabuchodonoſor qui la détruira. Toutes les iſles ſeront ſaiſies d'effroi au bruit de ſa chûte. Mais tandis que Tyr ſera renverſée, le Seigneur fera éclater ſa gloire daus la terre d'Iſraël.

Le Seigneur ordonne à ſon Prophete (Chap. XXVII.) de chanter un Cantique lugubre ſur la ruine de Tyr. Le Prophete décrit la ſituation avantageuſe de cette ville, ſa beauté, ſa force, ſes richeſſes, l'étendue de ſon commerce avec nombre de différents peuples, entre leſquels ſe trouve même la maiſon de Juda. Sa ruine doit jetter dans l'étonnement tous les peuples maritimes.

Le Seigneur commande à ſon Prophete (Chap. XXVIII.) de prophétiſer contre le Roi de Tyr. Ce Prince s'élevoit dans ſon cœur, & ſe regardoit preſque comme un Dieu ; mais le Seigneur fera venir contre lui des étrangers qui le feront périr miſérablement. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de chanter un Cantique lugubre ſur la ruine de ce Prince. Dans ce Cantique, le Prophete décrit l'élévation & la ruine du Roi de Tyr. Le Seigneur commande enſuite au Prophete de prophétiſer contre Sidon, dont Tyr étoit la fille, & de lui annoncer ſa ruine. En même-temps le Seigneur promet de rétablir la maiſon d'Iſraël, après qu'il aura

(*a*) La Vulgate & l'édition Rom. de la Verſion des Septante liſent *l'onzieme année*. Le MS. Alexandrin de la Verſion des Septante & l'Hébreu liſent *la douzieme année*.

exercé ſes jugements ſur toutes les nations qui ſe ſont élevées contr'elle.

Dans les quatre Chapitres ſuivants vont être raſſemblées les prophéties qui regardent l'Egypte, dont quelques-unes ſont antérieures à celles qui regardent Tyr. L'onzieme jour du dixieme mois de la dixieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (Chap. XXIX.) le Seigneur ordonne à Ezéchiel de prophétiſer contre le Roi d'Egypte. Ce Prince ſe repoſe avec confiance au milieu du fleuve dont il eſt environné; mais le Seigneur le tirera de ſes terres avec ſon armée, & le fera périr miſérablement. Il s'eſt flatté de pouvoir être l'appui de la maiſon d'Iſraël: mais il a été briſé ſous elle, & a été cauſe qu'elle s'eſt bleſſée dans ſa chûte: bientôt le Seigneur va réduire l'Egypte en ſolitude. Après une déſolation de quarante années, elle ſera rétablie, mais dans un état très-foible, & en ſorte qu'elle ne pourra plus détourner vers elle la confiance de la maiſon d'Iſraël. Ici ſe trouve placée une prophétie qui eſt de beaucoup poſtérieure à la précédente, & à celles qui viendront après. Le premier jour du premier mois de la vingt-ſeptieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (℣. 17.) le Seigneur déclare à ſon Prophete que pour récompenſer Nabuchodonoſor & ſon armée des travaux qu'ils ont ſouffert au ſiege de Tyr, il leur abandonnera l'Egypte. Le Seigneur annonce qu'il va faire refleurir un rejeton de la maiſon d'Iſraël; (cela regarde peut-être l'élévation de Jéchonias, qui, dix ans après, fut tiré de priſon, & élevé en honneur à la Cour du Roi de Babylone:) il ajoute que ſon Prophete parlera alors avec plus de liberté au milieu de ſon peuple.

La prophétie ſuivante n'a point de date: on pourroit la rapporter à la vingt-ſeptieme année comme la précédente, ou à la dixieme comme celle qui précédoit celle-là. Le Seigneur fait annoncer de nouveau par ſon Prophete la déſolation de l'Egypte. (Chap. XXX.) Cette déſolation jettera l'effroi dans l'Ethiopie. Tous les étrangers qui ſe trouveront dans l'Egypte, & les Iſraélites mêmes qui s'y ſeront réfugiés, ſeront enveloppés dans ſa ruine. Ici ſe trouve jointe une autre prophétie. Le ſeptieme jour du premier mois de l'onzieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (℣. 20.) le Seigneur fait annoncer par ſon Prophete que le bras de Pharaon déjà bleſſé par Nabuchodonoſor avant le ſiege de Jéruſalem, ſera entiérement briſé par ce Prince après la ruine de cette ville.

Le premier jour du troiſieme mois de cette même année, (Ch. XXXI.) le Seigneur adreſſe encore ſa parole à ſon Prophete, & voulant humilier le Roi d'Egypte qui s'élevoit de ſa grandeur, l'exhorte à conſidérer la puiſſance qu'avoient eue les Rois d'Aſſyrie. Cette Monarchie beaucoup plus puiſſante que celle des Egyptiens, avoit été néanmoins détruite: le Seigneur annonce que la Monarchie des Egyptiens aura le même ſort.

Le premier jour du douzieme mois de la douzieme année depuis la

tranſmigration de Jéchonias, (Chap. XXXII.) le Prophete, par l'ordre du Seigneur, prononce un Cantique lugubre ſur la ruine du Roi d'Egypte. Le quinzieme jour du même mois, (℣. 17.) le Prophete prononce un Cantique lugubre ſur la ruine de l'Egypte même & de tout ſon peuple.

Ici recommencent les prophéties qui regardent les enfants d'Iſraël. La prophétie ſuivante n'a point de date : elle paroît être antérieure à la ruine de Jéruſalem : on peut la rapporter à la neuvieme ou dixieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias. Le Seigneur ordonne à ſon Prophete, (Chap. XXXIII.) de faire obſerver aux enfants d'Iſraël que quand il y a un homme établi pour ſentinelle, s'il eſt fidele à donner le ſignal, celui qui périt, périt par ſa faute : le Seigneur ajoute que ſi celui qui eſt en ſentinelle, manque à donner le ſignal, celui qui périt, périt à cauſe de ſon péché ; mais celui qui étoit en ſentinelle, eſt reſponſable de ſa perte. Le Seigneur déclare au Prophete qu'il eſt lui-même la ſentinelle de la maiſon d'Iſraël. Il ordonne au Prophete de déclarer à la maiſon d'Iſraël, qu'il ne veut point la mort du pécheur, mais ſa converſion. Autre prophétie. Le cinquieme jour du dixieme mois de la douzieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, (℣. 21.) un homme ſauvé de Jéruſalem apporte au Prophete la nouvelle de la priſe de cette ville. En vain les enfants d'Iſraël reſtés dans la Judée après la ruine de Jéruſalem, ſe flattent de ſe maintenir en poſſeſſion de cette terre ; le Seigneur les exterminera, & réduira le pays en ſolitude. Les enfants d'Iſraël viennent écouter le Prophete, comme on vient entendre un Muſicien, & ne profitent point de ſes avertiſſements : ils ne le reconnoîtront pour Prophete, que lorſque l'événement aura vérifié ſes prédictions.

La prophétie ſuivante paroît être antérieure à la priſe de Jéruſalem. Le Seigneur commande à ſon Prophete, (Chap. XXXIV.) de prophétiſer contre les Paſteurs d'Iſraël. Il leur reproche de ne chercher que leurs intérêts, de négliger leur troupeau, & de l'abandonner en proie aux bêtes de la terre. Il déclare qu'il va venir délivrer ſon troupeau de leur violence. Il promet de rappeller ſes brebis, de les retirer de leur diſperſion, de les raſſembler dans leur propre terre, & de les y faire paître dans de gras pâturages. Il déclare enſuite qu'il va juger & punir, non ſeulement les Paſteurs, mais les brebis, & qu'il délivrera les foibles de l'oppreſſion des forts. Il promet de ſuſciter ſur ſes brebis le Paſteur unique, le Meſſie même, qu'il déſigne ſous le nom de David, & qui ſera au milieu d'elles comme leur Paſteur & leur Prince. Il promet de faire une alliance de paix avec ſes brebis, & de les combler de ſes bénédictions.

La prophétie ſuivante pourroit être poſtérieure à la priſe de Jéruſalem. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel, (Chap. XXXV.) de prophétiſer contre l'Idumée. Les Iduméens ont répandu le ſang des Iſraélites leurs freres : leur ſang ſera répandu par les Iſraélites mêmes. (Il paroît que cela

regarde le temps des Maccabées.) Ils ſe ſont flattés de réunir en leur poſſeſſion les terres d'Iſraël & de Juda ; mais le Seigneur les exterminera de leur propre terre. Tandis que tous les pays voiſins ſeront rétablis, l'Idumée ſera réduite en ſolitude. Le Seigneur déclare, (Chap. XXXVI.) que la terre d'Iſraël qui a été réduite au pillage, & qui eſt expoſée aux inſultes des peuples voiſins, ſera rétablie dans ſon premier éclat. Ses habitants y ſeront ramenés & affermis pour toujours. Autre prophétie. (℣. 16.) Dieu a diſperſé les enfants d'Iſraël en divers pays à cauſe de leurs péchés : il les raſſemblera, non à cauſe de leurs mérites, mais pour la gloire de ſon nom. Il leur ôtera leur cœur de pierre, & leur donnera un cœur de chair. A la vue des biens dont Dieu les comblera, toutes les nations qui les environnent le reconnoîtront pour le vrai Dieu.

On peut rapporter au même temps les deux prophéties ſuivantes. Le Seigneur conduit Ezéchiel en eſprit au milieu d'une campagne, (Chap. XXXVII.) où il lui fait voir une multitude d'os ſecs qui revivent ; & il lui donne ce prodige comme un ſigne du rétabliſſement des enfants d'Iſraël. Le Prophete, par l'ordre du Seigneur, (℣. 15.) prend deux morceaux de bois, qu'il approche, & qu'il réunit, pour marquer la réunion de la maiſon d'Iſraël à la maiſon de Juda. Ces deux peuples ne feront plus qu'un peuple : ils ſeront rétablis dans leur terre : le Meſſie même déſigné ſous le nom de David ſera leur Roi pour toujours ; le Sanctuaire du Seigneur ſera fixé au milieu d'eux pour toute la ſuite des ſiecles. Ce qui eſt dit ici du rétabliſſement de la maiſon d'Iſraël, & de ſa réunion avec la maiſon de Juda, ſera le ſujet d'une Diſſertation, où l'on examinera ſi les dix Tribus ſont revenues de leur captivité dans la terre qui avoit été habitée par leurs peres.

Diſſertation ſur le retour des dix Tribus.

On peut encore rapporter vers le même temps la prophétie ſuivante. Le Seigneur ordonne à ſon Prophete, (Chap. XXXVIII.) de prophétiſer contre Gog, Prince de Magog. A peine les enfants d'Iſraël ſeront-ils revenus de leur captivité, & rétablis dans leur héritage, que Gog s'avancera contr'eux avec une armée nombreuſe pour les piller & les ravager. Tout le pays ſera dans l'effroi ; mais le Seigneur exterminera Gog & ſon armée. Le Prophete, par l'ordre du Seigneur, continue de prophétiſer contre Gog. (Chap. XXXIX.) Le Seigneur fera venir ce Prince des climats de l'Aquilon, & l'aménera ſur les montagnes d'Iſraël, où il le fera périr avec tous ceux qui l'auront ſuivi. Les Iſraélites enléveront les dépouilles de cette armée : les armes ſeules de cette armée leur produiront une quantité prodigieuſe de bois, dont ils brûleront pendant ſept années : ils ſeront occupés pendant ſept mois à enterrer les morts ; & le lieu où on les enterrera, deviendra célebre. Le Seigneur commande à ſon Prophete d'appeller les oiſeaux du ciel & les bêtes de la terre pour manger la chair & boire le ſang de ces hommes que ſa juſtice aura exterminés. Le Seigneur fera éclater ſa gloire parmi les nations par la défaite des ennemis de ſon peuple. Il raménera ce peuple dans ſa

Diſſertation ſur Gog & Magog.

terre, & répandra ſur eux ſon eſprit. La prophétie contenue dans ces deux Chapitres ſera le ſujet d'une Diſſertation.

Le dixieme jour du premier mois de la vingt-cinquieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, quatorzieme depuis la ruine de Jéruſalem, Ezéchiel eſt tranſporté en eſprit dans la terre d'Iſraël, (Ch. XL.) où il voit un édifice magnifique qui eſt le Temple du Seigneur. Un Ange, ſous la figure d'un homme, lui montre toutes les parties de cet édifice, & lui en fait remarquer toutes les proportions, meſurées avec une canne ou toiſe qui contenoit ſix coudées ſubdiviſées en ſix palmes dont chacun contient la largeur de quatre doigts. Ce qui eſt dit ici de la coudée ſur laquelle ſont meſurées toutes les proportions de cet édifice, donnera lieu à une Diſſertation ſur la Coudée Hébraïque. Le Prophete rapporte la deſcription de toutes les parties de cet édifice. Et d'abord ſe trouve la deſcription des portes, veſtibules & parvis du peuple & des Prêtres, & la deſcription du veſtibule du Temple : vient enſuite (Chap. XLI.) la deſcription du Saint, du Sanctuaire, & des chambres contiguës au Temple : enſuite (Chap. XLII.) la deſcription & la deſtination des appartements qui étoient vis-à-vis le Temple dans le parvis des Prêtres ; & la dimenſion de toute l'enceinte des parvis qui environnoient le Temple.

Diſſertation ſur la Coudée Hébraïque.

Le Prophete voit le Seigneur qui rentre dans ſon Temple. (Chap. XLIII.) Le Seigneur déclare qu'il y fixe pour toujours ſa demeure, & que la maiſon d'Iſraël ne profanera plus ſon nom. Il fait connoître enſuite au Prophete les meſures de l'Autel des holocauſtes, & lui preſcrit les cérémonies qui doivent être obſervées pour la conſécration de cet Autel. La porte orientale du parvis des Prêtres, (Chap. XLIV.) par laquelle le Seigneur étoit rentré dans ſon temple, demeure fermée ſans que perſonne puiſſe déſormais y paſſer : ſeulement le Prince a la liberté d'entrer dans le veſtibule, & de s'aſſeoir auprès & en-deçà de cette porte. Le Seigneur reproche aux enfants d'Iſraël d'avoir introduit dans ſon Sanctuaire des étrangers incirconcis de cœur & de chair. Il déclare que déſormais nul incirconcis de cœur ni de chair n'entrera dans ſon Sanctuaire ; & que les Prêtres mêmes deſcendants de Lévi qui ſe ſont abandonnés à l'idolatrie, ſeront exclus du ſacré miniſtere, & réduits aux bas offices du Temple. Il confirme le Sacerdoce aux Prêtres de la race de Sadoc qui lui ſont demeurés fideles. Il preſcrit les regles qu'ils obſerveront dans l'exercice de leur miniſtere.

Le Seigneur détermine (Chap. XLV.) la portion de terre qui doit lui être conſacrée pour en former la ville ſainte au milieu de laquelle doit être ſon Temple. Il marque la portion de terre qui doit être donnée au Prince d'Iſraël. Il recommande l'exactitude dans les poids & dans les meſures. Il preſcrit le tribut qui ſera payé au Prince : il ordonne les ſacrifices qui doivent lui être offerts au commencement de l'année ſainte, dans la ſolemnité de Pâque, & à la fête des Tabernacles. Il établit

(Chap.

(Chap. XLVI.) des regles touchant la porte orientale du parvis des Prêtres. Elle ſera fermée pendant les ſix jours de la ſemaine ; & on l'ouvrira le jour du Sabbat, & le premier jour de chaque mois, (toutefois ſans que perſonne puiſſe y paſſer.) Il poſe auſſi des regles touchant l'ordre ſelon lequel le Prince & le peuple doivent entrer dans le Temple, & en ſortir ; touchant diverſes ſortes de ſacrifices, touchant les dons du Prince. L'Ange montre enſuite au Prophete les cuiſines du parvis des Prêtres & celles du parvis du peuple.

Le Prophete voit des eaux (Chap. XLVII.) qui ſortant de deſſous la porte orientale du Temple, prennent leur cours au Midi, vont toujours croiſſant, & ſe déchargent dans la Mer Morte. Les eaux de cette mer deviennent ſaines : les animaux en ſont vivifiés ; les poiſſons s'y multiplient : il n'y a que les rivages & les marais de cette mer qui conſervent leur ſaline. Une multitude d'arbres s'élevent ſur les bords de ce torrent ; ils portent de nouveaux fruits tous les mois ; leurs fruits ſervent pour nourrir les peuples, & leurs feuilles pour les guérir. Le Seigneur détermine enſuite les bornes de la terre d'Iſraël, & ordonne qu'elle ſoit également diſtribuée entre les douze Tribus, & que les étrangers qui ſe trouveront au milieu des enfants d'Iſraël ayent leur partage avec eux. Le Seigneur décrit (Chap. XLVIII.) l'ordre du partage de la terre d'Iſraël diſtribuée au douze Tribus : il fixe la portion qui doit lui être conſacrée pour le Temple & pour la Ville ſainte ; il détermine le partage des Lévites, & le partage du Prince : il marque le nombre & le nom des portes de la Ville, & le nom de la Ville même. Ainſi finit le Livre d'Ezéchiel.

On peut diſtinguer dans ce Livre trois parties principales. La premiere, qui contient les vingt-quatre premiers Chapitres, regarde principalement les vengeances que Dieu devoit exercer ſur la maiſon de Juda par les armes de Nabuchodonoſor : la ſeconde, qui contient les huit Chapitres ſuivants, renferme une ſuite de prophéties qui regardent principalement les jugements que Dieu devoit exercer ſur les nations étrangeres : la troiſieme, qui contient les ſeize derniers Chapitres, regarde principalement les enfants d'Iſraël ; dans cette derniere partie, le Prophete après leur avoir fait d'abord quelques reproches, s'étend principalement ſur les promeſſes de leur rétabliſſement.

III. Parallele entre les prophéties d'Iſaïe, de Jérémie, & d'Ezéchiel. Réflexions ſur les prophéties d'Ezéchiel : myſteres & inſtructions qui y ſont renfermées. Ce Prophete annonce le regne de J. C. & l'alliance nouvelle.

Ainſi Ezéchiel réunit les deux grands objets qui ont principalement occupé Iſaïe & Jérémie. Iſaïe a été ſpécialement le Prophete des miſéricordes du Seigneur ; Jérémie a été le Prophete de ſes vengeances : Ezéchiel eſt en même-temps le Prophete & de ſes vengeances & de ſes miſéricordes. Le rétabliſſement des enfants d'Iſraël & de Juda au temps de Cyrus, c'eſt principalement ce qu'annonce Iſaïe, ſur-tout dans les vingt-ſept derniers Chapitres de ſes Prophéties ; la déſolation des enfants de Juda au temps de Nabuchodonoſor, c'eſt principalement ce qu'annonce Jérémie ; cette même déſolation, ce même rétabliſſement, c'eſt

ce qu'annonce Ezéchiel, & ſes promeſſes s'étendent même encore beaucoup au-delà; elles regardent bien plus particuliérement le myſtere de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, également annoncé par Jérémie & par Iſaïe : en ſorte que c'eſt particuliérement ſur ce grand objet, que ces trois Prophetes ſe réuniſſent.

Les promeſſes que le Seigneur fait à ſon peuple par la bouche de ces trois Prophetes regardent ſpécialement le regne du Meſſie, dont Cyrus n'étoit que la figure : & les menaces que ces trois Prophetes adreſſent aux enfants de Juda rebelles contre le Seigneur & trangreſſeurs de ſa loi, nous montrent ce que le peuple Juif avoit à craindre en ſe révoltant contre J. C. & ce que nous avons à craindre nous-mêmes ſi nous tranſgreſſons les préceptes de l'Evangile.

Deux fois Jérémie annonce (*a*) que le Seigneur ſuſcitera à David un germe juſte, un Roi qui régnera avec ſageſſe, & qui gouvernera avec équité : & nous avons montré que ce Roi n'eſt autre que le Meſſie, Jeſus-Chriſt même. Deux fois Ezéchiel annonce ce même Roi ſous le nom de *David*. Ou plutôt, c'eſt le Seigneur qui s'exprime lui-même ainſi par la bouche du Prophete : (*b*) *Je ſauverai mon troupeau ; il ne ſera plus expoſé en proie, & je jugerai entre les brebis & les brebis. Je ſuſciterai ſur elles pour les paître le Paſteur unique, David mon ſerviteur : lui-même aura ſoin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de paſteur. Et moi qui ſuis le Seigneur, je ſerai leur Dieu ; & mon ſerviteur David ſera au milieu d'elles comme leur Prince : c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé.* Cette même promeſſe, le Seigneur la répete : (*c*) *Je vais prendre les enfants d'Iſraël du milieu des nations où ils étoient allés ; je les raſſemblerai de toutes parts ; je les ramènerai en leur pays, & je n'en ferai plus qu'un ſeul peuple dans leurs terres & ſur les montagnes d'Iſraël.... Mon ſerviteur David régnera ſur eux ; ils n'auront plus tous qu'un ſeul paſteur ; ils marcheront dans la voie de mes ordonnances, & ils les pratiqueront.... Et mon ſerviteur David ſera éternellement leur Prince.* Jeſus-Chriſt lui-même nous fait connoître le ſens de cette prophétie, lorſque parlant aux Juifs il dit : (*d*) *Je ſuis le bon Paſteur. Le bon Paſteur donne ſa vie pour ſes brebis ; mais le mercenaire, celui qui n'eſt point paſteur, & à qui les brebis n'appartiennent point.... ne ſe met point en peine des brebis. Je ſuis le bon Paſteur ; & je connois mes brebis, & mes brebis me connoiſſent, comme mon Pere me connoît, & que je connois mon Pere ; & je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne ſont pas de cette bergerie : il faut auſſi que je les amene : elles écouteront ma voix ; & il n'y aura qu'un troupeau & qu'un paſteur.* Jeſus-Chriſt eſt donc lui-même ce Paſteur unique promis par le Seigneur, né de la race de David ſelon la chair, figuré en la perſonne de David, & étant lui-même par excellence *le bien aimé* déſigné ſous le nom de *David*.

(*a*) *Jerem.* XXIII. 5. 6. XXXIII. 15. 16. = (*b*) *Ezech.* XXXIV. 22. *& ſeqq.* = (*c*) *Ezech.* XXXVII. 21. *& ſeqq.* = (*d*) *Joan.* X. 11. *& ſeqq.*

Saint Paul nous a fait remarquer dans le Livre de Jérémie l'alliance nouvelle annoncée de la maniere la plus expreſſe : (*a*) cette même alliance eſt auſſi annoncée dans le Livre d'Ezéchiel ; & afin que cette prophétie y fut plus marquée & plus claire, le Seigneur a voulu qu'elle fût immédiatement jointe à la promeſſe de ce Paſteur unique. Auſſi-tôt après avoir dit que David ſon ſerviteur ſera au milieu de ſes brebis comme leur Prince, il ajoute : (*b*) *Je ferai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de cette terre les bêtes cruelles ; & ceux qui habitent dans le déſert, dormiront en aſſurance au milieu des bois. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline : je ferai tomber les pluies en leur temps, & ce ſeront des pluies de bénédiction. Les arbres des champs porteront leur fruit ; la terre donnera ſon germe, & ſera féconde ; ils habiteront ſans crainte dans leur pays : & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai briſé leurs chaînes & rompu leur joug, & que je les aurai arrachés d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.* Et après avoir dit une ſeconde fois que David ſon ſerviteur ſera éternellement leur Prince, il ajoute auſſi : (*c*) *Je ferai avec eux une alliance de paix : mon alliance avec eux ſera éternelle. Je les établirai ſur un ferme fondement ; je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon Sanctuaire au milieu d'eux. Mon Tabernacle ſera chez eux : je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple : & les nations ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur & le Sanctificateur d'Iſraël, lorſque mon Sanctuaire ſera pour jamais au milieu d'eux.*

Par la bouche de Jérémie, le Seigneur dit : (*d*) *Voici l'alliance que je ferai avec la maiſon d'Iſraël après que ce temps-là ſera venu, dit le Seigneur : J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, & je l'écrirai dans leur cœur : je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple : & chacun d'eux n'enſeignera plus ſon prochain & ſon frere, en diſant : Connoiſſez le Seigneur ; parce que tous me connoîtront depuis le plus petit d'entr'eux juſqu'au plus grand.* Par la bouche d'Iſaïe, le Seigneur parlant à Jéruſalem lui dit : (*e*) *L'alliance par laquelle je ferai la paix avec vous, ne ſera jamais ébranlée.... Tous vos enfants ſeront inſtruits du Seigneur.... Vous ſerez fondée dans la juſtice.* Par la bouche d'Ezéchiel, le Seigneur s'adreſſant aux enfants d'Iſraël, leur dit auſſi : (*f*) *Je répandrai ſur vous une eau pure, & vous ſerez purifiés de toutes vos ſouillures, & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau : je mettrai au milieu de vous un eſprit nouveau : j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon eſprit au milieu de vous ; je ferai que vous marcherez dans la voie de mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.*

(*a*) *Jerem.* XXXI. 31. *& ſeqq. Hebr.* VIII. 6. *& ſeqq.* X. 14. *& ſeqq.* = (*b*) *Ezech.* XXXIV. 25. *& ſeqq.* = (*c*) *Ezech.* XXXVII. 26. *& ſeqq.* = (*d*) *Jerem.* XXXI. 33. 34. = (*e*) *Iſai.* LIV. 10. 13. 14. = (*f*) *Ezech.* XXXVI. 25. *& ſeqq.*

IV. Suite des réflexions ſur les prophéties d'Ezéchiel. Les reproches & les menaces que ce Prophete adreſſe aux enfants de Juda peuvent être appliquées aux Juifs incrédules & aux Chrétiens prévaricateurs. Remarques de S. Jérôme ſur le parallele des deux ſœurs Oolla & Ooliba, & des trois ſœurs, Samarie, Jéruſalem & Sodome.

Jérémie & Ezéchiel uniſſent leurs voix pour annoncer que le Seigneur va exercer ſes vengeances ſur la maiſon de Juda : la terre de Juda ſera déſolée, Jéruſalem ſera détruite, le Temple même ſera renverſé, les enfants de Juda ſeront réduits en captivité, ils ſeront diſperſés parmi les nations. C'eſt ce qui a d'abord été vérifié au temps de ces Prophetes mêmes, lorſque Dieu a exercé ſes vengeances ſur les enfants de Juda par les armes des Chaldéens ; c'eſt ce qui a été de nouveau vérifié après la mort de Jeſus-Chriſt, lorſque Dieu a exercé ſes vengeances ſur les Juifs incrédules par les armes des Romains. Nous avons aſſez développé ce parallele en parlant des prophéties de Jérémie : nous n'y inſiſterons pas davantage ici.

Le Seigneur par la bouche de Jérémie compare les deux maiſons d'Iſraël & de Juda ; il nous les repréſente comme deux ſœurs qui devenues toutes deux coupables, porteront toutes deux le poids de ſes vengeances. Il reproche à la maiſon de Juda (*a*) d'avoir imité & même ſurpaſſé l'infidélité de la maiſon d'Iſraël : *La rebelle Iſraël paroûtra juſte*, dit le Seigneur, *ſi on la compare avec la perfide Juda.* Il annonce aux enfants de Juda, (*b*) que parce qu'ils ont tranſgreſſé ſes préceptes, & négligé ſes avertiſſements, il les traitera comme il a traité les enfants d'Iſraël qui ſont leurs freres : *Je traiterai cette maiſon où mon nom a été invoqué*, dit le Seigneur, (*c*) *& dans laquelle vous mettez votre confiance, ce lieu que je vous ai donné à vous & à vos peres, je les traiterai comme j'ai traité Silo : & je vous chaſſerai loin de ma face, comme j'ai chaſſé tous vos freres, toute la race d'Ephraïm.* Comme ce parallele peut beaucoup contribuer à l'intelligence des prophéties de Jérémie, il peut de même contribuer beaucoup à l'intelligence des prophéties d'Ezéchiel. Car par la bouche d'Ezéchiel, le Seigneur compare auſſi Samarie & Jéruſalem, qu'il repréſente de même ſous le ſymbole de deux ſœurs. *Fils de l'homme*, dit le Seigneur, en s'adreſſant à Ezéchiel, (*d*) *une même mere a eu deux filles.... qui ſe ſont proſtituées dans leur jeuneſſe.... L'aînée s'appelle Oolla*, c'eſt-à-dire, Tente ou Tabernacle, *& la plus jeune s'appelle Ooliba*, c'eſt-à-dire, Celle au milieu de qui eſt mon Tabernacle. *Elles ont été à moi ; & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'appelle Oolla, eſt Samarie ; & celle qui s'appelle Ooliba, eſt Jéruſalem. Oolla s'eſt élevée contre moi par ſa fornication ; & elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit ; elle a aimé les Aſſyriens ſes voiſins.... & elle s'eſt ſouillée par le culte des idoles de tous ceux dont elle étoit follement amoureuſe. C'eſt pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés, entre les mains des Aſſyriens, dont elle avoit été paſſionnée juſqu'à la fureur.... Sa ſœur Ooliba après l'avoir vu, a porté ſa fureur & les déſordres de ſa paſſion, encore plus*

(*a*) *Jerem.* III. 6. *& ſeqq.* (*b*) *Jerem.* VII. 1. *& ſeqq.* (*c*) *Ibid.* ℣. 14. *& 15.* (*d*) *Ezech.* XXIII. 2. *& ſeqq.*

loin que ſa ſœur n'avoit fait.... J'ai vu qu'elle ſe ſouilloit ainſi, & que toutes les deux marchoient dans la même voie & dans les mêmes déréglements.... C'eſt pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais ſuſciter contre vous tous ceux que vous avez aimés, & dont votre ame s'eſt dégoûtée, & je les aſſemblerai contre vous de toutes parts.... Je les rendrai les exécuteurs de ma colere contre vous, & ils l'exerceront dans leur fureur.... Vous avez marché dans la voie de votre ſœur, & je vous mettrai en la main la coupe dont elle a bu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous boirez de la coupe de votre ſœur, de cette coupe large, profonde, & qui contient beaucoup, & vous deviendrez l'objet des inſultes & des railleries des hommes. Vous ſerez enivrée & remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de triſteſſe, par cette coupe de votre ſœur Samarie. Vous la boirez, & vous en ſuccerez juſqu'à la lie : vous en mangerez même les morceaux rompus, & vous vous déchirerez le ſein dans votre douleur. Car c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

Par la bouche du même Prophete, le Seigneur compare auſſi Jéruſalem, non ſeulement avec Samarie, mais encore avec Sodome. Ce ſont trois ſœurs dont le Seigneur compare les infidélités & le châtiment, mais dont il annonce en même-temps le rétabliſſement, en conſervant à Jéruſalem les prérogatives qui la diſtinguent entre ſes deux ſœurs. Ici donc les promeſſes ſe trouvent jointes aux reproches & aux menaces : & c'eſt un trait de lumiere qui contribue à répandre le jour ſur cette prophétie. Le Seigneur commence par les reproches & les menaces. *Fils de l'homme*, (c'eſt à Ezéchiel (*a*) qu'il parle,) *faites connoître à Jéruſalem ſes abominations, & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu à Jéruſalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan : votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Héthéenne. Lorſque vous êtes venue au monde, au jour de votre naiſſance, on ne vous a point coupé le conduit par où vous receviez la nourriture dans le ſein de votre mere : vous ne fûtes point lavée dans l'eau qui vous auroit été alors ſi ſalutaire, ni purifiée avec le ſel, ni enveloppée de langes.... Je paſſai auprès de vous, je vous vis toute ſouillée dans votre ſang, & je vous dis lorſque vous étiez couverte de votre ſang : Vivez ; vivez, vous dis-je, quoique vous ſoyez couverte de votre ſang... Je vous ai fait croître comme l'herbe qui eſt dans les champs.... Vous êtes venue au temps où les filles penſent à ſe marier.... J'ai paſſé auprès de vous, & je vous ai conſidérée... J'ai étendu ſur vous mon vêtement.... J'ai fait alliance avec vous, dit le Seigneur Dieu ; & vous avez été à moi. Je vous ai lavée dans l'eau ; je vous ai purifiée du ſang qui vous ſouilloit, & j'ai répandu ſur vous une huile de parfum : je vous ai donné des robes en broderie, & une chauſſure magnifique.... Je vous ai parée des ornements les plus précieux.... J'ai mis une couronne éclatante ſur votre tête.... Vous vous êtes nourrie de la plus*

(*a*) *Ezech.* XVI. 2. *& ſeqq.*

pure farine, de miel & d'huile : vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue juſqu'à être Reine. Votre nom eſt devenu célebre parmi les peuples à cauſe de l'éclat de votre viſage.... Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté ; vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire.... Vous avez pris de vos riches vêtements pour en faire les ornements de vos hauts lieux.... Vous avez pris de mon or & de mon argent que je vous avois donné, & qui ſervoit à vous parer ; & vous en avez formé des images d'hommes auxquelles vous vous êtes proſtituée.... Vous leur avez préſenté comme une oblation d'agréable odeur, le pain que je vous avois donné, & la plus pure farine, l'huile & le miel dont je vous avois nourrie. Voilà ce que vous avez fait, dit le Seigneur Dieu. Vous avez pris vos fils & vos filles à qui vous aviez donné la vie, & qui étoient à moi, & vous les avez ſacrifiés à ces idoles pour être dévorés par le feu.... Et après toutes ces abominations, vous ne vous êtes point ſouvenue des jours de votre jeuneſſe, où vous étiez toute nue, pleine de confuſion, & toute ſouillée d'un ſang impur. Malheur à vous à cauſe de toutes ces méchancetés, malheur à vous, dit le Seigneur Dieu... Voici ce que dit le Seigneur Dieu... Je vais aſſembler contre vous tous ceux que vous avez aimés, & auxquels vous vous êtes proſtituée.... Je leur découvrirai votre honte, & toute votre infamie paroîtra devant eux. Je vous jugerai comme on juge les femmes adulteres, & qui ont répandu le ſang, & je ferai répandre le vôtre dans un tranſport de fureur & de jalouſie... Tout le monde dira de vous, ce qu'on dit d'ordinaire : Telle mere, telle fille. Vous êtes la fille de votre mere, qui a abandonné ſon époux & ſes enfants ; & vous êtes la ſœur de vos ſœurs, qui ont abandonné leurs époux & leurs enfants.... Votre ſœur plus grande qui habite à votre gauche, eſt Samarie avec ſes filles ; votre ſœur plus petite que vous, & qui habite à votre droite, eſt Sodome avec ſes filles.... Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre ſœur avec ſes filles, n'eſt pas ſi criminel que ce que vous & vos filles avez fait. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre ſœur : ç'a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choſes, & l'oiſiveté où elle étoit, elle & ſes filles. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent : elles ſe ſont élevées, & ont commis des abominations devant moi. C'eſt pourquoi l'ayant vu, je les ai détruites. Samarie auſſi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis ; mais vous avez ſurpaſſé l'une & l'autre par vos excès, & vos ſœurs pourroient paroître juſtes en comparaiſon de toutes les abominations que vous avez faites. Portez donc vous-même votre confuſion... vous qui avez juſtifié vos ſœurs. Je les rétablirai, en faiſant revenir les captifs de Sodome & de ſes filles, auſſi-bien que les captifs de Samarie & de ſes filles ; & je vous rétablirai comme elles, en ramenant vos captifs avec les leurs. (a)... Votre ſœur Sodome & ſes filles retourneront à

(a) Il faut remarquer que ce que dit ici Ezéchiel, des captifs de Sodome & de ſes

leur ancien état : Samarie & ſes filles retourneront auſſi à leur ancien état: & vous & vos filles vous retournerez de même à votre premier état. ... Je me ſouviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous dans les jours de votre jeuneſſe, & je contracterai avec vous une alliance éternelle. Vous vous ſouviendrez alors de votre vie, & vous ſerez couverte de confuſion, lorſque vous recevrez avec vous vos ſœurs aînées avec vos ſœurs puînées : & je vous les donnerai pour être vos filles, mais non par une alliance qui vienne de vous. J'établirai alors mon alliance avec vous ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur : en ſorte que vous repaſſiez votre vie dans votre ſouvenir, & que vous en ſoyez confondue, ſans oſer ſeulement ouvrir la bouche dans la confuſion que vous en aurez, lorſque je vous deviendrai propice, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur Dieu.

Saint Jérôme expliquant cette prophétie, remarque qu'en général dans les divines Ecritures, le nom de Jéruſalem peut être pris en quatre ſens différents : (*a*) *Quatuor autem modis intelligi poteſt Jeruſalem.* » Il peut ſignifier ou cette Jéruſalem terreſtre qui a été brûlée par les Babyloniens & par les Romains ; ou la Jéruſalem céleſte, conſidérée » comme l'aſſemblée des premiers-nés ; ou l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, à » laquelle convient particuliérement le nom de *Jéruſalem*, qui ſignifie » viſion de paix ; ou enfin l'ame de chacun de ceux qui voient & connoiſſent Dieu par la foi : *vel hæc quæ Babylonio & Romano igne ſuccenſa eſt ; vel cœleſtis primitivorum ; vel Eccleſia quæ interpretatur viſio pacis ; vel animæ ſingulorum, quæ fide cernunt Deum.* » Enſuite après avoir expliqué de la Jéruſalem terreſtre tout ce que le Seigneur dit des biens dont il a comblé Jéruſalem, il ajoute : (*b*) » Pour ne pas nous » arrêter ici ſur chaque parole, & ne pas cauſer d'ennui au Lecteur par la groſſeur du volume, il ſuffira de remarquer que tout ce » que nous diſons de Jéruſalem, nous n'avons qu'à le rapporter à l'Egliſe : *Omne autem quod dicimus de Jeruſalem, ne in ſingulis hæreamus, & librorum magnitudo tædium legentibus faciat, referamus ad Eccleſiam.* » Car, ajoute-t-il, ſi Jéruſalem eſt notre mere, comme dit l'Apôtre, » il en réſulte que notre mere étant l'Egliſe, Jéruſalem eſt l'Egliſe, » mere des premiers-nés qui ſont écrits dans le ciel : *Si enim Jeruſalem,*

---

infidélités, montre aſſez que ſelon la lettre il ne parle pas de l'ancienne Sodome qui fut conſumée par le feu du ciel, à cauſe des abominations dont ſes habitants s'étoient rendus coupables. Il paroit que cette Ville avoit été rétablie, & qu'enſuite ſes habitants ayant irrité le Seigneur par de nouveaux crimes, avoient été ſubjugués & emmenés en captivité peut-être par Salmanaſar, comme le penſe D. Calmet, ou au temps d'Aſarhaddon, comme le penſe G. Sanſon. Voyez la *Diſſert. de D. Calmet ſur Sodome & Gomorrhe*, à la tête de la Geneſe ; & celle de G. Sanſon ſur les Villes de la Pentapole dans le III. Tome de la Géographie ſacrée, miſe au jour par M. Robert. = (*a*) *Hieron. in Ezech.* XVI. *Tome III. col.* 783. *nov. edit.* = (*b*) *Ibid. col.* 792.

» *juxta Apoſtolum, mater noſtra eſt; mater autem noſtra Eccleſia eſt; con-* » *ſequenter Jeruſalem Eccleſia eſt, mater primitivorum qui deſcripti ſunt* » *in cœlis.* » Il vient enſuite au parallele des trois ſœurs, & il dit : (*a*) » Selon le ſens tropologique ou moral, Samarie & Sodome, c'eſt-à- » dire, les Hérétiques & les Païens, ſont ſouvent coupables de moin- » dres crimes que ne le ſont ceux qui ſont regardés comme citoyens » de Jéruſalem, comme membres de l'Egliſe. *Porrò ſecundùm tropolo-* » *giam, Samaria & Sodoma, id eſt, Hæretici & Ethnici, ſæpè leviora* » *committunt, quàm hi qui putantur Jeruſalem, hoc eſt, Eccleſiaſtici.* » Enfin il vient aux promeſſes faites aux trois ſœurs, & après avoir rapporté l'opinion des Juifs & des Judaïzants, qui prenant ces promeſſes dans un ſens groſſier & charnel, prétendoient qu'elles auroient un accompliſſement littéral au temps de l'avénement du Meſſie, & dans ce regne de mille ans qu'ils attendoient, il ajoute : (*b*) » Pour nous, laiſſant » au jugement de Dieu la connoiſſance parfaite de ces choſes, ou » plutôt confeſſant bien clairement qu'après le ſecond avénement de » Jeſus-Chriſt notre Sauveur, il n'y aura rien de bas, rien de terreſtre, » mais ſeulement le royaume céleſte, qui eſt promis dans l'Evangile » même : *Nos autem horum perfectam ſcientiam Dei judicio relinquentes,* » *immò liquidò confitentes, poſt ſecundum adventum Domini Salvatoris* » *nihil humile, nihil futurum eſſe terrenum; ſed regna cœleſtia quæ pri-* » *mùm in Evangelio promittuntur :* nous diſons que tout cela a été ac- » compli, & s'accomplit encore tous les jours dans l'état préſent de » l'Egliſe : *Hoc dicimus, quòd in Eccleſiæ ſtatu cuncta completa ſint, &* » *quotidiè compleantur.* Sodome retourne à ſon ancien état, lorſque » l'ame auparavant païenne & impie revient à la nature de ſon origine, » & reconnoît ſon Créateur : *Sodoma revertitur in antiquum ſtatum, quando* » *naturæ ſuæ reddita gentilis priùs & impia anima intelligit Creatorem.* Sa- » marie recouvre ſon ancien bonheur, lorſque mépriſant & rejettant » l'erreur des Hérétiques, elle ſe réunit à la doctrine des vrais Chré- » tiens, & à leur foi : *Samaria recipit antiquam beatitudinem, Hæreti-* » *corum errore contempto, & junctæ doctrinæ & fidei Chriſtianæ.* Et » lorſqu'elles ſeront ainſi rétablies dans leur ancien état, Jéruſalem qui » eſt l'Egliſe, ainſi nommée d'un nom qui ſignifie viſion de paix, ſera » auſſi rétablie dans ſon ancien état : *Cùmque illæ reverſæ fuerint, &* » *Jeruſalem viſio pacis, quæ interpretatur Eccleſia, revertetur in priſti-* » *num ſtatum.* »

Saint Jérôme explique auſſi dans le même ſens le parallele des deux ſœurs Oolla & Ooliba : » Quant au ſens anagogique ou ſpirituel, dit- » il, (*c*) nous avons montré plus au long ſur la prophétie d'Oſée, ce

(*a*) *Ibid. col.* 805. = (*b*) *Ibid. col.* 808. *& ſeq.* = (*c*) *Hieron. in Ezech.* XXII. *Tom. III. col.* 854. *& ſeq.*

» que

» que ſignifie Joſeph, Ephraïm, Samarie & Iſraël; & comment elles » ſont oppoſées à la maiſon de David & à Jéruſalem qui ſignifie l'E- » gliſe: *Juxta anagogen, in Oſee Propheta quid ſignificet Joſeph, Ephraim,* » *Samaria & Iſrael, & quomodo contrariæ ſint domui David & Jeruſa-* » *lem, quæ ſignificat Eccleſiam, pleniùs diſſeruimus.* » Il ſuppoſe ici ce qu'il a établi dans ſon Commentaire ſur Oſée, que Samarie repréſente les Hérétiques; & lorſqu'il vient à comparer les infidélités d'Oolla & d'Ooliba, il s'exprime ainſi: (*a*) » Selon le ſens tropologique ou mo- » ral, il eſt difficile de comprendre comment l'Egliſe peut ſurpaſſer » les excès même de l'héréſie: *Porrò ſecundùm tropologiam, difficilis in-* » *telligentia, quomodò Eccleſia hæreticam vincat libidinem:* Si ce n'eſt » que peut-être nous puiſſions dire, que le ſerviteur qui connoît la vo- » lonté de ſon maître, & ne la fait pas, ſera puni plus ſévérement; » & que les crimes que commettent les Hérétiques, c'eſt hors de l'E- » gliſe qu'ils les commettent; & s'ils font naufrage, c'eſt parce qu'ils » ſont hors de l'Arche: mais ceux qui appartiennent à l'Egliſe, ceux » qui ſont dans l'Egliſe, ſont bien plus dignes de châtiment, ſi tandis » qu'ils font profeſſion de ſuivre la vraie foi, ils imitent les vices des » nations infideles telles que les Aſſyriens & les Chaldéens, & ſe laiſ- » ſent attirer par les diverſes couleurs ſous l'image deſquelles le péché » s'offre à eux pour les ſéduire: *Niſi fortè poſſimus hoc dicere, quòd* » *ſervus qui ſcit voluntatem domini ſui, & non facit, vapulabit multis:* » *& quòd Hæretici foris nefanda committant, & extra Arcam Noë nau-* » *fragio pereant; Eccleſiaſtici autem ſi veram fidem ſequentes, Aſſyria at-* » *que Chaldæa imitentur vitia, & diſcolores ſequantur imagines peccato-* » *rum, majoribus digni ſint cruciatibus.* » Et en parlant des vengeances du Seigneur ſur Oolla & Ooliba, il s'exprime ainſi: (*b*) » Ces cho- » ſes peuvent encore s'entendre de ce qui eſt arrivé après la venue de » Jeſus-Chriſt, & on peut dire que des hommes juſtes d'entre les na- » tions ont alors jugé les Samaritains & les Juifs; la juſtice même & » la vertu de ces hommes fideles comparée avec les crimes de ces » hommes prévaricateurs, ſuffiſoit pour les condamner: c'eſt par ce pa- » rallele même que ces hommes juſtes ont condamné & livré en proie » ces prévaricateurs, à qui le Seigneur avoit dit: Votre demeure reſ- » tera déſerte, &c. *Poſſunt hæc & poſt adventum Chriſti intelligi, quòd* » *viri juſti de populis nationum, ipſi Samaritanos & Judæos comparatione* » *ſui judicent, & tradant eos ad devorandum, quibus Dominus dixerat:* » *Relinquetur vobis domus veſtra deſerta, &c.* Et la punition de ceux- » ci doit être, dit ce Pere, un ſujet de crainte pour les Gentils, pour » ceux même des Gentils qui ont cru en Jeſus-Chriſt; ils doivent ap- » préhender d'être traités eux-mêmes comme Samarie & comme Jéru-

(*a*) *Ibid. col.* 856. (*b*) *Ibid. col.* 860.

» ſalem, s'ils ſe rendent coupables des crimes que Samarie & Jéruſa-
» lem ont commis : *Quorum pœna Gentibus timor eſt, immò his qui ex*
» *Gentibus crediderunt ; ne ſimilia patiantur, ſi ea fecerint, quæ fecit Sa-*
» *maria & Jeruſalem.* »

V. Suite des réflexions ſur les prophéties d'Ezéchiel, & particuliérement ſur le parallele des deux ſœurs Oolla & Ooliba, & des trois ſœurs, Samarie, Jéruſalem & Sodome.

Cette derniere réflexion nous donne lieu de conſidérer ſous un nouveau point de vue la parabole des deux ſœurs Oolla & Ooliba. Samarie, que Saint Jérôme regarde principalement comme un ſymbole qui repréſente les Hérétiques, peut auſſi très-bien repréſenter les Juifs incrédules. Lui-même le reconnoît ailleurs. (*a*) Et c'étoit auſſi la penſée d'Origene, lorſqu'expliquant le parallele des deux maiſons d'Iſraël & de Juda repréſentées par Jérémie comme deux ſœurs, il diſoit : (*b*) » La » maiſon d'Iſraël, c'eſt le peuple Juif ; la maiſon de Juda, c'eſt nous-» mêmes. » Oreſme, fameux Docteur de Paris & Evêque de Liſieux, le célebre Gerſon, & Clémangis ſon diſciple, vivement frappés des maux dont l'Egliſe étoit affligée de leur temps, ont ſouvent rappellé les reproches & les menaces que les Prophetes adreſſoient aux enfants de Juda, & ont inſiſté particuliérement ſur le parallele des deux ſœurs Oolla & Ooliba, poſant pour principe que Samarie eſt la figure de la Synagogue, & Jéruſalem celle de l'Egliſe. Leurs expreſſions ſur cela n'ont rien de plus fort que celles de ſaint Jérôme, qui dans ſes Commentaires ſur les Prophetes eſt continuellement occupé à appliquer à l'Egliſe ce qui eſt dit de Jéruſalem : (*c*) ou plutôt à appliquer à l'Egliſe les promeſſes faites à Jéruſalem, & aux prévaricateurs qui ſe trouvent dans l'Egliſe les reproches & les menaces que les Prophetes adreſſent à Jéruſalem. Car c'eſt ainſi qu'il faut entendre les expreſſions vives de ce ſaint Docteur, lorſque quelquefois expliquant les paroles des Prophetes, il s'exprime en ces termes : (*d*) » Tout ce que nous avons dit de Jéruſalem & » de la Judée ſelon ce qui regarde l'hiſtoire, rapportons-le à l'Egliſe » de Dieu, lorſqu'elle offenſera Dieu : *Quidquid juxta hiſtoriam de Jeru-*
» *ſalem diximus & Judæa, referamus ad Eccleſiam Dei, cùm offenderit*

(*a*) *Hieron. in Oſee* x. *col.* 1305. *Dicant montibus, Operite nos, &c. Quod Dominus in ultimo tempore captivitatis Judaicæ dicit eſſe complendum. Quidquid ergo nunc contra decem Tribus, ſive contra omnem dicitur Iſrael, ſciamus τυπικῶς etiam ad totum populum poſſe transferri : ut quando Romani cœperint Jeruſalem, &c. Et alibi.* = (*b*) *Orig. Homil.* 4. *in Jerem. edit. Hueſii*, 1679. = (*c*) *Hieron. in Ezech. col.* 724. *Vereorque ne iſta panis contritio etiam in noſtra inveniatur Jeruſalem, &c. Et col.* 728. *Hoc idem & in Eccleſia intelligendum eſt, &c. Et col.* 730. *Quod non ſolùm tunc in Jeruſalem factum eſt, ſed & in noſtra fit Jeruſalem, &c. Et col.* 740. *Cæterum & in noſtra Judæa . . . quando multiplicatæ fuerint iniquitates, & refriguerit multorum charitas, omnes manus bonorum operum diſſolventur, &c. Et col.* 744. *Hæc quotidie in Eccleſiis requiruntur, &c. Et col.* 748. *Quod quidem poteſt & de noſtra Jeruſalem, noſtroque templo intelligi, &c. Et col.* 768. *Poſſumus juxta anagogen habitatores Jeruſalem credentes Chriſto dicere, qui habitant in Eccleſia. Et col.* 769. *Quidquid autem eo tempore Iſraelitico populo dicebatur, hoc nunc refertur ad Eccleſiam. Et alibi paſſim.* = (*d*) *Hieron. in Jerem. col.* 550. *& ſeq.*

» *Deum.* » C'eſt-à-dire, comme il l'explique auſſi tôt: » Lorſqu'au mi-» lieu de cette Egliſe où ſe trouvoit auparavant l'aſſemblage des vertus & » une joie pure & ſainte, ſe trouvera alors une multitude de péchés, & » une abondance de triſteſſe: *Ut ubi quondam erat virtutum chorus at-» que lætitia, ibi peccatorum & marorum multitudo verſetur.* » Et auſſi-tôt il répete la même expreſſion: (*a*) » Tout ce qui s'entend hiſtorique-» ment contre Jéruſalem, ſe rapporte à l'Egliſe lorſqu'elle offenſera Dieu: » *Quidquid autem, ut ſuprà diximus, in hiſtoria intelligitur contra Jeruſa-» lem, refertur ad Eccleſiam, cùm offenderit Deum.* » Saint Auguſtin ſe ſert auſſi d'une expreſſion ſemblable, lorſqu'il dit: (*b*) » Qu'un jour l'aſ-» ſemblée des fideles offenſera auſſi elle-même le Seigneur: *Et iſta te » offenſura eſt*: » ce qui ne peut s'entendre que de la multitude des pré-varicateurs qui ſe trouvent quelquefois mêlés ſur la terre avec les juſtes dans le ſein de l'Egliſe. Par elle-même toujours pure, toujours ſainte, cette chaſte épouſe du Dieu vivant ne prend aucune part aux péchés de ſes enfants: mais au contraire elle en fait le ſujet de ſes gémiſſements & de ſes larmes. Lors donc que les Peres & les Interpretes lui appliquent les reproches mêmes & les menaces des Prophetes, c'eſt parce qu'au milieu d'elle ſe trouvent des hommes prévaricateurs qui lui appartiennent, & que ſaint Jérôme appelle par cette raiſon, *Eccleſiaſtici viri*, des hommes qui ſont de l'Egliſe, qui appartiennent à l'Egliſe, qui ſont membres de l'Egliſe: c'eſt ſur ces hommes prévaricateurs, que tombent les reproches & les menaces des Prophetes. Et c'eſt en ce ſens qu'on peut conſidérer les deux ſœurs Oolla & Ooliba, ou Samarie & Jéruſalem, comme étant, l'une la figure de la Synagogue, & l'autre la figure de l'Egliſe.

Mais Ezéchiel parle auſſi d'une troiſieme ſœur; & cette troiſieme ſœur pourroit repréſenter l'Egliſe Grecque. Vicédominus, l'un des Théologiens du Concile de Trente, compare ainſi ces trois peuples dans un diſcours qu'il prononça en préſence du Concile. Il expliquoit l'Evangile du XXIV. Dimanche après la Pentecôte, où Jeſus-Chriſt parle des ſignes qui doivent précéder la ruine de Jéruſalem, & ſon dernier avénement: & remarquant que dans ce texte les ſignes de la ruine de Jéruſalem, ſe trouvant mêlés avec ceux du dernier avénement de Jeſus-Chriſt, de ſorte qu'il eſt même difficile de les diſtinguer, il diſoit, en s'adreſſant aux Peres de ce Concile: (*c*) » Ce n'eſt pas ſans » myſtere, mes Peres, qu'il a été permis que cela fût ainſi; c'eſt afin » que par cette ſainte confuſion de ſignes différents, nous comprenions » qu'il n'en eſt aucun qui ſoit ſi propre à cette premiere ruine qui eſt » celle des Juifs, que nous ne puiſſions appliquer à ce qui nous regarde,

(*a*) *Ibid. col.* 551. = (*b*) *Aug. Enarr. in Pſ.* VII. *n.* 7. = (*c*) *Conc. Labb. Tom. XIV. p.* 1447. *& ſeq.*

» & à ce qui regarde notre Jéruſalem, le même ſigne ou quelqu'autre » ſemblable : *Quod quidem, Patres, non ſine myſterio permiſſum, ut ex hac » ſacra ſignorum confuſione, intelligamus nulla eſſe primo Judæorum excidio » ſic propria, quin eadem poſſint, vel ſimilia, rebus noſtris noſtræque Je- » ruſalem adaptari.* C'eſt, ajoute-t-il, ce qui s'eſt déjà vérifié dans l'Egliſe » d'Orient ; & il eſt facile d'étendre les mêmes ſignes à ce que nous voyons » de notre temps : *Quod jam verificatum eſt in Eccleſia Orientali, facilè- » que ex his traduci poſſunt ad noſtra tempora.* Car les événements des » ſiecles antérieurs étant paſſés pour nous, nous ne devons plus nous oc- » cuper de la Jéruſalem des Juifs ou de celle des Grecs, qu'afin de pou- » voir conjecturer & deviner à la vue de ces exemples redoutables, ce » qui peut nous arriver auſſi à nous qui ſommes travaillés d'une ſem- » blable maladie : *Nec de Judaica vel Græca Jeruſalem nobis ulla haben- » da eſt cura, niſi ut earum exemplo & repetitione, divinare & augu- » rare poſſimus, quæ de nobis conſimili morbo laborantibus decerni poſ- » ſunt.* » Ce Théologien diſtingue donc trois Jéruſalem ; celle des Juifs, celle des Grecs, & la nôtre : & il penſe que ce qui eſt arrivé à celle des Juifs & à celle des Grecs, eſt un exemple & un avertiſſement pour la nôtre, c'eſt-à-dire, pour nous-mêmes. Voilà auſſi préciſément à quoi ſe réduit le parallele des trois ſœurs dont parle Ezéchiel : & dans ce parallele il eſt eſſentiel de remarquer que ces trois ſœurs après avoir été châtiées ſont rétablies dans leur premier état ; & qu'alors Samarie & Sodome ſont réunies l'une & l'autre à Jéruſalem, de maniere que Jéruſalem eſt conſervée au premier rang entre les deux autres qui lui ſont données pour être ſes filles : *Et dabo eas tibi in filias.* (a) S'il arrive qu'en effet un jour l'Egliſe Grecque retourne à ſon premier état, à l'état duquel elle eſt déchue, ce ſera en ſe réuniſſant à l'Egliſe Romaine dont elle s'eſt ſéparée : & de même lorſque la nation Juive reviendra à la foi de ſes peres ſelon les promeſſes, ce ſera auſſi à l'Egliſe Romaine qu'elle ſe réunira : *Et dabo eas tibi in filias.*

Ces trois ſœurs étant ainſi bien diſtinguées, on peut obſerver que *Samarie* par le ſchiſme dont elle s'eſt rendue coupable en ſe ſéparant d'avec la maiſon de Juda, peut repréſenter particuliérement l'Egliſe Grecque qui s'eſt rendue coupable d'un ſchiſme ſemblable en ſe ſéparant d'avec l'Egliſe Romaine au milieu de laquelle eſt le centre de l'unité catholique. Alors Iſaïe nous découvre quels peuvent être ceux qui ſont ici repréſentés par *Sodome* lorſqu'il dit aux enfants d'Iſraël : (b) *Ecoutez la parole du Seigneur, Princes de Sodome, prêtez l'oreille à la Loi de notre Dieu, peuple de Gomorrhe.* Et dans Jérémie, le Seigneur parlant aux faux Prophetes de Jéruſalem dit auſſi (c) : *Ils ſont tous devenus à mes yeux comme Sodome, & ſes habitants ſont devant moi ſem-*

(a) *Ezech.* XVI. 61. = (b) *Iſai.* I. 10. = (c) *Jerem.* XXIII. 14.

blables à Gomorrhe. Les Juifs, par leur révolte contre le Seigneur, ont donc mérité d'être comparés à Sodome & à Gomorrhe : ces deux Prophetes s'accordent ſur ce point : & dès-lors les Juifs peuvent être repréſentés par Sodome dans le parallele des trois ſœurs. Mais ſoit qu'ils ſoient repréſentés par Sodome ou par Samarie, leur réunion future à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt eſt également aſſurée par le témoignage de l'Apôtre ſaint Paul & par les promeſſes des Prophetes.

VI. Suite des myſteres & inſtructions renfermées dans les prophéties d'Ezéchiel. Remarques ſur la réunion des deux maiſons d'Iſraël & de Juda, & ſur l'irruption de Gog.

Cette réunion de la nation Juive à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, eſt ſouvent repréſentée dans les Prophetes ſous le ſymbole de la réunion de la maiſon d'Iſraël avec la maiſon de Juda : & c'eſt une des preuves qui ſervent à établir & à juſtifier cette allégorie des deux maiſons conſidérées comme figure des deux peuples. *En ce jour-là*, dit Iſaïe, (a) *le Seigneur étendra une ſeconde fois ſa main pour poſſéder les reſtes de ſon peuple, qui ſeront échappés à la violence des Aſſyriens, de l'Egypte.... & des iſles de la mer. Il lévera ſon étendart parmi les nations : il réunira ceux d'Iſraël qui avoient été chaſſés, & il raſſemblera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui avoient été diſperſés. Alors la jalouſie d'Ephraïm ſera détruite, & l'inimitié de Juda ceſſera : Ephraïm ne ſera plus envieux de Juda ; & Juda ne combattra plus contre Ephraïm.* Il n'y aura plus d'envie ni d'inimitié entre les deux peuples, parce qu'une même foi & un même eſprit les réunira. *En ces jours-là*, dit Jérémie, (b) *la maiſon de Juda & la maiſon d'Iſraël avec elle*, (c) *reviendront l'une & l'autre, & retourneront enſemble de la terre de l'Aquilon*, où elles étoient diſperſées, *à la terre que j'ai donnée à vos peres.* Et ailleurs il dit encore : (d) *Il viendra un jour où les gardes crieront ſur la montagne d'Ephraïm : Levez-vous, & allons à Sion pour adorer le Seigneur notre Dieu.* Mais rien n'eſt plus exprès que ce que dit le Seigneur en parlant à Ezéchiel : (e) *Fils de l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez deſſus, pour Juda, & pour les enfants d'Iſraël qui lui ſont unis. Prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez deſſus, ce bois eſt pour Jo-*

(a) *Iſai.* XI. 11. *& ſeqq.* = (b) *Jerem.* III. 18. = (c) La Vulgate porte : *In diebus illis ibit domus Juda ad domum Iſrael, & venient ſimul, &c.* Ce qui pourroit ſignifier que la maiſon de Juda ira trouver la maiſon d'Iſrael pour l'inviter à ſe rapprocher d'elle, & à ſe réunir à elle. Mais l'Hébreu & la Verſion des Septante portent d'une maniere moins équivoque : ילכו בית יהודה על בית ישראל ויבאו יחדו. Συναλεύσονται ὁ οἶκος Ἰούδα ἐπὶ τὸν οἶκον τῦ Ἰσραὴλ, καὶ ἥξουσιν ἐπὶ τὸ αὐτό. *Ibunt domus Juda ſuper domo Iſrael, & venient ſimul. Super*, pour *cum*, eſt un hébraïſme dont on voit un exemple dans l'Exode, XXXV. 22. *Venerunt viri ſuper mulieribus*, c'eſt-à-dire, *cum mulieribus*, ſelon que la Vulgate même l'exprime. Le MS. Alexandrin de la Verſion des Septante porte : Συναλεύσονται ὁ οἶκος Ἰσραὴλ ἐπὶ τὸν Ἰούδα. L'Edition d'Alde porte auſſi : Συναλεύσονται ὁ οἶκος Ἰσραὴλ ἐπὶ τὸν οἶκον Ἰούδα. Mais la lecture de l'Edition Romaine, conforme au Texte Hébreu, paroît être préférable dans le ſens que nous venons d'expoſer. = (d) *Jerem.* XXXI. 6. = (e) *Ezech.* XXXVII. 16. *& ſeqq.*

ſeph, pour Ephraïm, & pour toute la maiſon d'Iſraël qui lui eſt unie. Approchez enſuite ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir, & ils deviendront en votre main comme un ſeul morceau de bois. Et lorſque les enfants de votre peuple vous diront: Ne nous découvrirez-vous point ce que ſignifie ce que vous faites? Vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais prendre le bois de Joſeph qui eſt dans la main d'Ephraïm, le bois des tribus d'Iſraël qui lui ſont unies, & je le joindrai avec le bois de Juda pour n'en faire plus qu'un de ces deux; & ils ſeront dans ma main comme un ſeul bois. Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois, ſur leſquels vous aurez écrit, & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais prendre les enfants d'Iſraël du milieu des nations où ils étoient allés: je les raſſemblerai de toutes parts, je les ramènerai en leur pays, & je n'en ferai plus qu'un ſeul peuple dans leur terre & ſur les montagnes d'Iſraël. Il n'y aura plus qu'un ſeul Roi qui les commandera tous; & à l'avenir ils ne ſeront plus diviſés en deux peuples, ni en deux royaumes. Ils ne ſe ſouilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations & par toutes leurs iniquités: je les ſauverai & les retirerai de tous les lieux où ils avoient péché; je les purifierai, & ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu. Mon ſerviteur David régnera ſur eux; ils n'auront plus tous qu'un ſeul paſteur; ils marcheront dans la voie de mes ordonnances; ils garderont mes commandements, & ils les pratiqueront. Ils habiteront ſur la terre que j'ai donnée à mon ſerviteur Jacob, & où leurs peres ont habité: ils y habiteront eux & leurs enfants, & les enfants de leurs enfants juſqu'à jamais; & mon ſerviteur David ſera éternellement leur Prince. Je ferai avec eux une alliance de paix: mon alliance avec eux ſera éternelle. Je les établirai ſur un ferme fondement; je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon ſanctuaire au milieu d'eux. Mon Tabernacle ſera chez eux: je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple: & les nations ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur & le Sanctificateur d'Iſraël, lorſque mon Sanctuaire ſera pour jamais au milieu d'eux. Déjà nous avons rapporté les dernieres paroles de cette prophétie en parlant du premier avénement de Jeſus-Chriſt, & de l'établiſſement de l'alliance nouvelle; parce qu'en effet cette prophétie a été alors vérifiée en partie. Alors parut celui que le Prophete avoit annoncé ſous le nom de *David*; alors fut établie cette alliance de paix, cette alliance éternelle dont parle le Prophete. Mais lorſque la nation Juive ſera rendue participante de cette alliance, lorſqu'elle reconnoîtra pour ſon Prince & pour ſon Paſteur, celui que le Prophete a annoncé ſous le nom de *David*, alors cette prophétie recevra un nouvel accompliſſement; alors ſe vérifiera pleinement cette réunion dont parle le Prophete: Iſraël ſera réuni avec Juda: ils ne ſeront plus enſemble qu'un ſeul peuple & un ſeul Royaume: ils auront tous le même Prince; ils ſeront tous participants de la même alliance. Les Juifs réunis alors aux Chrétiens, ne

ſeront plus avec eux qu'un ſeul peuple; ils reconnoîtront alors comme nous Jeſus-Chriſt pour leur Prince & leur Paſteur; ils ſeront alors rétablis dans le Royaume de Dieu, dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, qui eſt elle-même cette terre d'où ils ont été chaſſés: & ils auront part à cette alliance de paix, à cette alliance éternelle que Dieu a faite avec ſon Egliſe par Jeſus-Chriſt.

Auſſi-tôt après cette admirable prophétie, Ezéchiel continue: (a) *Le Seigneur me parla encore, & me dit: Fils de l'homme, tourne ton viſage contre Gog qui eſt dans la terre de Magog, ... & prophétiſe contre lui, en diſant: Je viens à toi, Gog: ... je te ferai ſortir, toi & toute ton armée; ... & pluſieurs peuples ſeront avec toi.... Tu viendras dans une terre dont les habitants auront été ſauvés de l'épée, tirés d'entre pluſieurs peuples, & raſſemblés ſur les montagnes d'Iſraël qui étoient depuis long-temps déſolées.... Tu y viendras alors, & tu paroîtras comme une tempête & comme un tourbillon, pour couvrir la terre..... Tu ne penſeras qu'à t'enrichir des dépouilles, à enlever un grand butin, & à porter ta main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnés, auront été rétablis; contre un peuple qui aura été raſſemblé des nations, & qui commencera d'habiter au milieu du monde.... Tu ſeras dans les derniers jours, & je te ferai venir ſur ma terre, afin que les nations me connoiſſent, lorſqu'à leurs yeux j'aurai fait paroître ſur toi ma ſainteté*, par l'éclat de mes jugements.... *J'appellerai l'épée contre Gog ſur toutes mes montagnes, dit le Seigneur... J'entrerai en jugement avec lui; ... & je répandrai des pluies de feu & de ſoufre ſur Gog, ſur ſon armée, & ſur tous les peuples qui ſeront avec lui. Je ferai voir ma grandeur; je ſignalerai ma ſainteté; je me ferai connoître aux yeux de pluſieurs peuples, & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.* Le Prophete continue d'annoncer les jugements du Seigneur ſur Gog & ſur tous ceux qui s'attacheront à lui. Les Interpretes ſont fort partagés ſur le ſens de cette prophétie: on ne ſait ſi elle a eu quelque accompliſſement. Il y a quelque apparence qu'elle a eu un premier accompliſſement au temps & en la perſonne de Cambyſes Roi de Perſe, qui paſſa ſur les terres des Juifs pour aller en Egypte, & qui à ſon retour périt en Judée. Mais il eſt reſté ſi peu de veſtiges de cet événement qu'il y a des Interpretes qui refuſent abſolument de reconnoître avant Jeſus-Chriſt aucun accompliſſement de cette prophétie d'Ezéchiel. On pourroit peut-être découvrir quelques rapports entre cette prophétie & l'irruption des Barbares ſur les terres de l'Empire Romain entiérement délivrées de la puiſſance des Empereurs Païens. Mais ſaint Jean dans ſon Apocalypſe porte nos vues plus loin: il rappelle aſſez viſiblement cette prophétie, & nous en montre le dernier accompliſſement, lorſqu'il marque un temps (b) où *ſatan étant délié*

(a) *Ezech.* XXXVIII. 1. *& ſeqq.* = (b) *Apoc.* XX. 7. *& ſeqq.*

ſortira de ſa priſon pour ſéduire les nations qui ſont aux quatre coins de la terre, Gog & Magog, pour les aſſembler au combat, en ſorte que leur nombre égalera celui du ſable de la mer. Je les vis, dit-il, *ſe répandre ſur la face de la terre, & environner le camp des Saints, & la Ville chérie de Dieu. Mais il deſcendit du ciel un feu envoyé de Dieu qui les dévora; & le diable qui les ſéduiſoit, fut jetté dans l'étang de feu & de ſoufre, où la bête & le faux Prophete ſeront tourmentés jour & nuit dans les ſiecles des ſiecles.* Et auparavant il avoit dit: (a) *Je vis un Ange qui étoit dans le ſoleil, qui cria à haute voix, en diſant à tous les oiſeaux qui voloient par le milieu de l'air: Venez, & aſſemblez-vous pour être au grand ſouper de Dieu, pour manger la chair des Rois, la chair des Officiers de guerre, la chair des puiſſants, la chair des chevaux & de ceux qui ſont deſſus, & la chair de toutes ſortes d'hommes, libres & eſclaves, petits & grands. Et je vis la bête & les Rois de la terre, & leurs armées aſſemblées pour faire la guerre à celui qui étoit ſur le cheval blanc & à ſon armée. Et la bête fut priſe, & avec elle le faux Prophete, qui avoit fait des prodiges devant elle, par leſquels il avoit ſéduit ceux qui avoient le caractere de la bête, & qui avoient adoré ſon image: & ces deux furent jettés tout vivants dans l'étang brûlant de feu & de ſoufre. Le reſte fut tué par l'épée qui ſortoit de la bouche de celui qui étoit monté ſur le cheval blanc; & tous les oiſeaux du ciel ſe soulerent de leur chair.* Myſteres futurs dont le ſens ne ſera bien développé que par l'événement.

VII. Suite des myſteres & inſtructions renfermées dans les prophéties d'Ezéchiel. Remarques ſur la deſcription du Temple, ſur le partage de la terre-promiſe: ſur la deſcription de la Ville ſainte, & ſur les eaux qui ſortent de la Maiſon du Seigneur.

Il y a encore un grand rapport entre le Temple qui fut montré à Ezéchiel, (b) & dont un Ange lui fit remarquer toutes les proportions, & celui dont parle ſaint Jean dans ſon Apocalypſe, lorſqu'il dit: (c) *On me donna une canne ſemblable à une verge, & il me fut dit: Allez-vous-en meſurer le Temple de Dieu & l'Autel, & ceux qui y adorent; mais laiſſez le parvis qui eſt hors du Temple, & ne le meſurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils.* Nous pouvons dire ici du temple ce qu'un célebre Interprete diſoit du Tabernacle ſur le modele duquel le Temple fut conſtruit: (d) » L'Ecriture en compare les différentes parties au » monde viſible & inviſible, qui ont été ſoumis à l'empire de Jeſus-» Chriſt. Elle fait regarder cet Univers comme *le veſtibule* & *le parvis* » qui eſt hors du Temple, & qui eſt encore abandonné aux profana-» tions des infideles & des impies. La ſeconde enceinte qui eſt appellée » *le Saint*, répond au ciel des bienheureux, dont l'entrée n'eſt ouverte » qu'aux Prêtres-Rois, pour y offrir perpétuellement l'encens de leurs » prieres, & le parfum de leurs louanges ſur l'autel d'or, qui eſt devant » le trône de Dieu. Par *le Saint des Saints*, l'Apôtre veut nous faire

(a) *Apoc.* XIX. 17. *& ſeqq.* = (b) *Ezech.* XL. 1. *& ſeqq.* = (c) *Apoc.* XI. 1. 2. = (d) Regles pour l'intelligence des SS. Ecrit. Regle IX. p. 143.

» concevoir

» concevoir le lieu le plus éminent du dernier ciel, où Dieu a peint » ſes perfections par les couleurs les plus vives, & où il a réuni tous les » traits de ſa beauté, de ſa puiſſance & de ſa gloire. C'eſt ce Sanctuaire » dont l'architecte n'eſt pas un homme mortel, mais Dieu même. C'eſt » là où le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit réſident dans toute leur ma- » jeſté; c'eſt là où Jeſus-Chriſt diſpoſe de tout avec une pleine auto- » rité: c'eſt de ce véritable Sanctuaire, qu'il eſt établi le ſouverain Pon- » tife pour toujours par un ſerment irrévocable; où il n'eſt pas entré, » comme Aaron, une fois l'année, dans l'obſcurité d'une fumée d'en- » cens, le voile demeurant toujours fermé, ni portant le ſang étranger » d'une victime muette, mais le ſien propre; où il ſe préſente continuel- » lement pour nous, non devant une arche, ni devant un propitiatoire, » mais devant la face de Dieu; où il exerce à découvert & ſans ombre » le miniſtere d'un ſacerdoce auſſi éternel que lui-même, & dont il peut » ſeul remplir dignement les fonctions, parce qu'il eſt ſeul infiniment » agréable à Dieu, qu'il eſt ſeul la ſource de toute juſtice, incapable » d'aucune ſouillure, tendre envers les pécheurs, acceſſible à leurs prie- » res, ſubſiſtant perpétuellement, n'ayant beſoin de rien pour lui-mê- » me, & étant toujours exaucé pour les autres. »

A la deſcription du Temple, Ezéchiel joint le partage de la terre promiſe: (*a*) & nous rapporterons ici les remarques & les réflexions que fait auſſi ſur cela le même Interprete: » Ezéchiel ne ſe contente pas, » dit-il, (*b*) de prédire que les enfants d'Iſraël ſeront tous rappellés à » leur ancien héritage: il fait de plus le partage de la terre promiſe; & » il y place toutes les tribus, ſans en excepter aucune, & ſans accor- » der à l'une aucun privilege au deſſus de l'autre. Il tire des alignements » égaux depuis le Jourdain au Levant juſqu'à la Méditerranée au Cou- » chant, en commençant par le Septentrion, & continuant au Midi. » Dan eſt la premiere tribu dans cet ordre; Aſer, Nephthali, Manaſſé, » Ephraïm, Ruben & Juda la ſuivent. Entre celle-ci & les autres eſt » placé un grand eſpace conſacré à Dieu, où la Ville qui eſt unique, » le Temple, l'habitation des Prêtres & des Lévites, & celle du Prin- » ce, ont un territoire borné par des meſures marquées. Et après cet » eſpace vient la tribu de Benjamin, qui eſt ſuivie de celles de Siméon, » d'Iſſachar, de Zabulon, & de Gad qui termine la terre promiſe au » Midi. Ce partage & cet ordre ne furent point ſuivis, lorſque les » Juifs retournerent de Babylone en leur pays; & perſonne n'y penſa. » Auſſi n'eſt-ce qu'une figure du retour de toute la nation à l'héritage de » la foi & de la juſtice qu'elle a perdu; mais une figure admirable » quand elle eſt bien entendue. Le territoire eſt réduit aux anciennes

(*a*) *Ezech.* XLVII. 13. *& ſeqq.* = (*b*) Regles pour l'intelligence des SS. Ecritures, IX. Vérité ſur le retour des Juifs, p. 280. & ſuiv.

» bornes montrées à Abraham. Il n'y a rien au-delà du Jourdain. La » religion eſt placée dans le centre, & non à l'une des extrêmités, comme » autrefois dans la tribu de Juda. Il n'eſt plus parlé de Jéruſalem, ni » par conſéquent du Temple qui y étoit fixé. Ainſi le culte eſt changé, » & la loi abolie. La Cité eſt unique; tous y ont le même droit. Ses » portes ſont placées vers les quatre parties du monde, afin qu'on y » entre ſans peine. Mais il paroît qu'on en eſt citoyen ſans y avoir de » maiſon. Rien de cela ne convient à une Ville matérielle, ni à un par- » tage ſenſible du petit pays entre le Jourdain & la Mer, qu'une ſeule » tribu bien réunie ſeroit capable de remplir. Mais rien n'étoit plus pro- » pre à marquer la converſion générale de tous les Juifs ; leur ardeur » égale pour la foi; leur empreſſement égal pour entrer dans l'Egliſe; » l'accompliſſement égal des promeſſes faites pour eux à Abraham. »

Enfin ce qu'Ezéchiel dit de la Ville ſainte, (*a*) & de ces eaux qui ſortoient de la maiſon du Seigneur, (*b*) a encore beaucoup de rapport avec ce que ſaint Jean dit de la Jéruſalem céleſte, & des eaux qui ſortent du trône de Dieu. *Un des ſept Anges vint vers moi*, dit ſaint Jean, (*c*) *& me dit : Venez, & je vous montrerai l'Epouſe de l'Agneau. Et il me tranſporta en eſprit ſur une grande & haute montagne, & il me montra la grande Ville, la ſainte Jéruſalem, qui venant de Dieu deſcendoit du ciel. Elle étoit environnée de la clarté de Dieu ; & l'aſtre qui l'éclairoit, étoit ſemblable à une pierre précieuſe, à une pierre de jaſpe tranſparente comme du cryſtal. Elle avoit une muraille grande & fort élevée, où il y avoit douze portes & douze Anges, un à chaque porte, où il y avoit auſſi des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfants d'Iſraël. Il y avoit trois portes à l'Orient, trois portes au Septentrion, trois portes au Midi, trois portes à l'Occident ; & la muraille avoit douze fondements où ſont les noms des douze Apôtres de l'Agneau. Celui qui parloit avec moi, avoit une canne d'or pour meſurer la Ville, les portes & la muraille. Or la Ville en ſon aſſiete eſt quarrée, & elle eſt auſſi longue que large. Il meſura la Ville avec ſa canne, & il la trouva de douze mille ſtades ; & ſa longueur, ſa largeur & ſa hauteur ſont égales. Il en meſura auſſi la muraille qui étoit de cent quarante-quatre coudées de meſure d'homme, tel que paroiſſoit cet Ange. Cette muraille étoit bâtie de jaſpe ; & la Ville étoit d'un or pur ſemblable à un verre très-clair. Et les fondements de la muraille de la Ville étoient ornés de toutes ſortes de pierres précieuſes. Le premier fondement étoit de jaſpe, le ſecond de ſaphir, le troiſieme de chalcédoine, le quatrieme d'émeraude, le cinquieme de ſardonix, le ſixieme de ſardoine, le ſeptieme de chryſolithe, le huitieme de bérylle, le neuvieme de topaze, le dixieme de chryſopraſe, l'onzieme d'hyacinthe,*

(*a*) *Ezech.* XLV. 1. *& ſeqq.* & XLVIII. 8. *& ſeqq.* 30. *& ſeqq.* = (*b*) *Ezech.* XLVII. 11. *& ſeqq.* = (*c*) *Apoc.* XXI. 9. *& ſeqq.*

le douzieme d'amethyſte. Or les douze portes étoient douze perles, & chaque porte étoit faite de l'une de ces perles; & la place de la Ville étoit d'un or pur comme du verre tranſparent. Je n'y vis point de Temple, parce que le Seigneur Dieu tout-puiſſant & l'agneau en eſt le Temple: & cette Ville n'a point beſoin d'être éclairée par le ſoleil ou par la lune, parce que c'eſt la gloire de Dieu qui l'éclaire, & que l'Agneau en eſt la lampe. Les nations marcheront à l'éclat de ſa lumiere; & les Rois de la terre y porteront leur gloire & leur honneur. Les portes n'en ſeront point fermées à la fin de chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit. On y apportera la gloire & l'honneur des nations. Il n'y entrera rien de ſouillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le menſonge, mais ceux-là ſeulement qui ſont écrits dans le Livre de vie de l'agneau. Enſuite il me montra un fleuve clair d'une eau vive, brillant comme du cryſtal, qui ſort du trône de Dieu & de l'Agneau. Au milieu de la place de la Ville, des deux côtés de ce fleuve, étoit l'arbre de vie, qui porte douze fruits, c'eſt-à-dire, qui donne ſon fruit chaque mois; & les feuilles de cet arbre ſont pour guérir les nations. Il n'y aura plus là d'anathême; mais le trône de Dieu & de l'agneau y ſera, & ſes ſerviteurs le ſerviront. Ils verront ſon viſage, & ſon nom ſera écrit ſur leurs fronts. Il n'y aura plus là de nuit; & ils n'auront point beſoin de lampe, ni de la lumiere du ſoleil, parce que c'eſt le Seigneur Dieu qui les éclairera; & ils régneront dans les ſiecles des ſiecles. Ces dernieres paroles ſont relatives à la deſcription qu'Iſaïe (*a*) donne de la même Ville qui eſt décrite par Ezéchiel. Le même objet occupe ces trois Prophetes: ſaint Jean eſt l'Interprete d'Ezéchiel, comme il eſt l'Interprete d'Iſaïe.

VIII. Remarques ſur la mort d'Ezéchiel, & ſur ſon tombeau. Pythagore a-t-il vu Ezéchiel en Chaldée?

On prétend (*b*) qu'Ezéchiel fut mis à mort par le Prince ou Juge de ſon peuple, qu'il exhortoit fortement à quitter l'idolatrie: & on ajoute que ſon corps fut mis dans la même caverne où avoient été enterrés Sem & Arphaxad ſur le bord de l'Euphrate. On montre encore aujourd'hui ce tombeau à quinze lieues de Bagdad ſur l'Euphrate. Benjamin de Tudele dit qu'il eſt ſitué derriere une ſynagogue des Juifs entre l'Euphrate & le Chaboras. Ce tombeau eſt ſous une fort belle voûte, bâtie, dit-on, par le Roi Jéchonias, qui fut tiré de priſon, & élevé en honneur, par Evilmérodac Roi de Chaldée. Ce tombeau étoit autrefois en grande vénération & fort viſité. Non ſeulement les chefs de la captivité s'y rendoient tous les ans avec une nombreuſe ſuite, mais auſſi une foule de Perſes, de Medes & d'autres peuples, y alloient par dévotion. Les Juifs y entretenoient une lampe qui brûloit continuellement devant ce tombeau. Ils ſe vantent de poſſéder le Livre écrit de la main d'Ezéchiel; ils le conſervent dans une Bibliotheque au deſſus

(*a*) *Iſai.* LX. 1. *& ſeqq.* (*b*) *Pſeudo-Doroth. & Pſeudo-Epiph. Vita Prophetarum. Auctores Martyrolog. Benjamini Itinerarium.*

du tombeau ; & on le lit tous les ans dans la Synagogue le jour de l'expiation ſolemnelle. C'eſt ce que rapportent les Hébreux ; mais leur témoignage ſur cela eſt fort ſuſpect.

Saint Clément d'Alexandrie nous apprend (*a*) que quelques-uns croyoient que Nazarat Aſſyrien, précepteur de Pythagore, étoit le même qu'Ezéchiel. On prétend que Pythagore voyagea en Chaldée pour y voir les habiles gens qui y étoient ; & comme on ſuppoſe qu'Ezéchiel y vivoit alors dans une grande réputation, on penſe que ce Philoſophe curieux d'apprendre ne manqua pas de ſe ranger ſous ſa diſcipline. C'eſt ainſi que le croient ceux qui ſe perſuadent que Pythagore a vécu du temps d'Ezéchiel. Ils ſuppoſent que c'eſt en ce pays que ce Philoſophe Grec avoit appris ce qu'il ſavoit des loix de Moyſe, (*b*) & principalement ſa *Tetrachy*, (*c*) ou ſon Quartenaire, qu'on prétend n'être autre choſe que le nom Hébreu *Jéhova*, qui eſt compoſé de quatre lettres dans cette langue.

Mais ſaint Clément d'Alexandrie n'eſt nullement de cet avis : il ne croit pas que Pythagore ait jamais vu Ezéchiel. Et en effet, ſi ce Philoſophe ne vint à Babylone qu'après que Cambyſe eut fait la conquête de l'Egypte, comme l'enſeigne Jamblique dans ſa vie ; s'il ne vint en Italie qu'au temps où Brutus délivra ſa patrie du joug des Tarquins, comme le rapporte Ciceron ; (*d*) enfin s'il ne vint au monde que quatre générations après Numa Pompilius, vers l'Olympiade XLVII. comme le montre Denys d'Halicarnaſſe ; (*e*) l'opinion qui veut le faire diſciple d'Ezéchiel eſt inſoutenable. L'Olympiade XLVII. tombe vers l'an 590 avant l'Ere Chr. Vulg. c'eſt-à-dire, au temps de la captivité de Babylone, & tandis qu'Ezéchiel prophétiſoit en Chaldée : & Cambyſe ne conquit l'Egypte que vers l'an 525, environ 50 ans après l'époque des dernieres prophéties d'Ezéchiel.

IX. Remarques ſur les Ecrits d'Ezéchiel. Sont-ils entiers ? En quoi ils bleſſent la délicateſſe des Juifs. Caractere du ſtyle de ce Prophete.

Les Ecrits que nous avons ſous le nom de ce Prophete, ne lui ſont point conteſtés. Ils ont tous les caracteres de vérité & d'authenticité qu'on peut demander. Mais quelques-uns doutent que nous ayons tout ce qu'il a écrit. Joſeph dit (*f*) qu'il laiſſa deux Livres ſur la captivité de Babylone. Nous avons pluſieurs prophéties d'Ezéchiel ſur cet événement ; ou plutôt la plupart de ſes prophéties ſe rapportent directement ou indirectement à ce grand objet : mais le recueil entier de ſes prophéties ne forme qu'un ſeul Livre. L'Auteur de la Synopſe attribuée à ſaint Athanaſe ſemble avoir cru que ce Prophete avoit écrit deux volumes, & que l'un de ces volumes étoit perdu. Et un Auteur plus moderne,

---

(*a*) *Clem. Alex. Strom. l.* 1. = (*b*) *Vide Hermipp. apud Joſeph. lib. contra Appion. & Ariſtobul. Judæum apud Clem. Alex. l.* 1. *Strom. & Euſeb. Præpar. l.* XIII. *Huet. de Demonſtr. Evang. &c.* = (*c*) *Selden. Syntagm.* 2. *de Diis Syriis. Godefrid. Vendelin. lib. de Pythagoræ Tetrachy.* = (*d*) *Cic. Tuſc. Quæſt. l.* IV. = (*e*) *Dion. Halic. l.* II. *p.* 120. *&* 121. = (*f*) *Joſ. Ant. l.* X. *c.* 6.

(*a*) auſſi connu par la témérité que par la ſingularité de ſes opinions, a prétendu montrer par Ezéchiel même, que ce que nous avons de ce Prophete, n'étoit qu'un débris d'un plus grand ouvrage. Il remarque que le Livre de ce Prophete commence par ces mots : *Et il arriva en la trentieme année* ; & il en conclut que quelque choſe a dû précéder cette conjonction, *Et ;* & que le Prophete a dû marquer auparavant l'époque de cette trentieme année qu'il laiſſe indéterminée. Il prétend auſſi que l'expreſſion du Texte Hébreu au ℣. 3. de ce I. Chap. ſignifie que le Seigneur avoit ſouvent fait entendre ſa parole à Ezéchiel, & ne marque point que ce fût alors pour la premiere fois.

Mais ſans prétendre ſoutenir qu'Ezéchiel n'ait écrit que ce que nous avons ſous ſon nom, on peut au moins ſoutenir qu'il eſt ſans preuve qu'il y ait eu quelque choſe de plus que ce que nous avons. 1°. Le recueil des prophéties d'Ezéchiel, tel que nous l'avons, pouvoit être partagé en deux parties au temps de l'Hiſtorien Joſeph. Les neuf derniers Chapitres qui regardent la deſcription du Temple & de la Ville ſainte, & le partage des Tribus, peuvent avoir formé un Livre diſtingué des trente-neuf premiers Chapitres, qui regardent plus particuliérement la captivité de Babylone. 2°. L'Auteur de la Synopſe ayant mal compris ce que dit ſur cela l'Hiſtorien Joſeph, en a témérairement conclu qu'il y avoit eu un volume d'Ezéchiel différent de celui que nous avons : & par une ſuite de cette fauſſe conſéquence, il a avancé que ce Livre étoit perdu. 3°. La conjonction, *Et*, placée à la tête du Livre d'Ezéchiel, eſt un hébraïſme qui ne ſuppoſe rien d'antécédent. Il y a pluſieurs Livres dans l'Ecriture qui commencent ainſi : tels ſont les Livres de Joſué, des Juges, de Ruth, le I. Livre des Rois, le Livre d'Eſdras, le Livre d'Eſther, le Livre de Baruch, & le Livre de Jonas. 4°. La trentieme année dont parle Ezéchiel, avoit ſans doute une époque fort connue de ceux pour qui il écrivoit : & voilà pourquoi il ne la détermine point. Nous avons fait remarquer que cette époque paroît être la fondation de la nouvelle Monarchie des Babyloniens par Nabopolaſſar pere de Nabuchodonoſor : ainſi rien n'étoit plus connu en Chaldée ; & Ezéchiel écrivant dans ce pays n'étoit pas obligé de marquer cette époque. 5°. Enfin ni l'Auteur de la paraphraſe chaldaïque, ni les Septante, ni Saint Jérôme Auteur de la Vulgate, ni les autres Interpretes, n'ont point vu dans le ℣. 3. du I. Chap. que le Seigneur ait ſouvent fait entendre ſa parole à Ezéchiel, mais ſeulement qu'il lui fit entendre ſa parole en cette trentieme année dont il eſt parlé dans le ℣. 2. Et il paroît bien que c'étoit la premiere fois, puiſque la ſuite du Texte montre que ce fut alors que ce Prophete reçut du Seigneur ſa miſſion. Ainſi le Livre d'Ezéchiel, tel que nous l'avons, eſt bien entier ; & rien ne prouve qu'il ait jamais exiſté aucun autre ouvrage de ce Prophete.

(*a*) *Auctor. Tractat. Theologicopolit.*

Les Juifs reconnoiſſent avec nous comme Canonique le Livre d'Ezéchiel, tel que nous l'avons : mais ils prétendent que le Sanhédrin délibéra long-temps ſi l'on admettroit ce Livre dans le Canon des ſaintes Ecritures. Ce qui leur fait de la peine, c'eſt d'abord l'extrême obſcurité du commencement & de la fin de ce Livre ; c'eſt-à-dire, la deſcription de ce char myſtérieux ſur lequel le Seigneur apparut à Ezéchiel près le fleuve Chobar, & la deſcription du Temple qui fut montré à ce Prophete, la deſcription de la Ville ſainte, & le partage des Tribus. La Synagogue croyoit devoir interdire aux jeunes gens la lecture de ces endroits obſcurs : elle ne l'accordoit qu'à ceux qui avoient atteint l'âge de trente-ans. Les Juifs ſouffrent auſſi avec peine qu'Ezéchiel ait déclaré, (a) *que le fils ne porteroit plus l'iniquité de ſon pere*, tandis que Moyſe dit (b) *que le Seigneur venge l'iniquité des peres ſur les enfants juſqu'à la troiſieme & quatrieme génération.* Ils remarquent qu'il y a quelque innovation dans ce que ce Prophete dit des ſacrifices qu'on doit offrir au retour de la captivité. (c) Il y a auſſi quelque légere différence entre les dimenſions du Temple qui lui fut montré, & celles du Temple de Salomon ; par exemple, en ce qui regarde l'Autel des holocauſtes, & la largeur des chambres qui tenoient aux côtés du Temple.

Mais Dieu ne peut-il pas modifier, changer, & abroger ſes loix cérémonielles quand il lui plaît ? n'eſt-il pas le maître d'arrêter les effets de ſa colere, & de faire miſéricorde à qui il veut ? Si Ezéchiel avoit enſeigné la ſuperſtition ou l'erreur ; s'il avoit autoriſé le libertinage, le crime, l'idolatrie, ce ſeroient des raiſons d'exclure ſes Ecrits du Canon des Ecritures. Mais y a-t-il rien de plus pur que ſa morale, rien de plus fort que les reproches qu'il fait aux prévaricateurs, rien de plus clair que ſes prophéties touchant la ruine de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, la captivité des Juifs ſous le joug des Chaldéens, l'affranchiſſement & la délivrance de ce même peuple ſous le regne de Cyrus, le rétabliſſement de Jéruſalem ſous le regne de ce Prince & de ſes ſucceſſeurs, la venue du Meſſie, l'établiſſement de l'alliance nouvelle ? Ainſi rien de plus frivole que les ſcrupules des Juifs ſur les Ecrits de ce Prophete.

Quelques-uns penſent que ce qui a rendu pendant pluſieurs ſiecles le Texte d'Ezéchiel preſque inintelligible, c'eſt l'ignorance où l'on a été long-temps à l'égard des Mathématiques & de l'Architecture. Ezéchiel paſſe pour le plus ſavant des Prophetes. Grotius (d) le compare à Homere, à cauſe de la beauté de ſon génie, de ſa vaſte érudition, de ſes belles ſentences, de ſes riches comparaiſons, de ſes grandes connoiſſances, ſur-tout en ce qui regarde l'Architecture.

Il faut voir avec quelle dignité il s'exprime, lorſqu'il parle de la part

---

(a) *Ezech.* XVIII. 2. 20. = (b) *Exod.* XXXIV. 7. *Deut.* V. 9. = (c) *Ezech.* XLVI. 4. *cum Num.* XXVIII. 9. & *Ezech.* XLVI. 6. *cum Num.* XXVIII. 11. = (d) *Grotius Præf. Comm. in Ezech.*

du Seigneur aux Rois de Tyr, d'Egypte & de Babylone ; avec quelle force il reproche aux Princes de Juda & aux Iſraélites leur idolatrie & leur impénitence ; avec quelle véhémence il s'éleve contre tous les déſordres de ſon peuple. On remarque dans ce Prophete un uſage plus fréquent des ſimilitudes, des métaphores & des figures ; peut-être parce qu'il vivoit & écrivoit en Chaldée où ce ſtyle étoit plus familier. (*a*) Saint Jérôme trouve que ſon ſtyle n'a pas autant d'élégance qu'il pourroit en avoir ; que cependant il n'a pas trop de ſimplicité ; mais qu'il tient un certain milieu entre ces deux extrémités : *(b) Sermo ejus nec ſatis diſertus, nec admodùm ruſticus eſt ; ex utroque mediè temperatus.* D'autres croient que la gravité & la force étoient ſon véritable caractere : (*a*) *Gravitas & vis ſunt propria.*

(*a*) Baſnage, Hiſt. des Juifs, c. 16. art. 2. = (*b*) *Hieron. Præf. in Ezech.* = (*c*) *Fleuri not. MS. in Ezech.*

DISSERTATION
SUR
LES CCCXC. ANS
Dont il eſt parlé dans la prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel.

I. Analyſe du Texte qui donne lieu à cette Diſſertation. Variété de lecture touchant les 190 ans dont parle Ezéchiel. Ce nombre comprend 350 ans d'infidélité de la maiſon d'Iſraël, & 40 ans d'infidélité de la maiſon de Juda.

LE Prophete Ezéchiel ayant été emmené captif en Chaldée, lorſque Jéchonias Roi de Juda y fut transféré par Nabuchodonoſor Roi de Babylone, le Seigneur lui apparut lorſqu'il étoit près du fleuve Chobar ou Chaboras, dans la cinquieme année de ſa captivité. *(a)* Ce fut alors qu'il eut cette viſion myſtérieuſe rapportée au commencement du Livre de ſes Prophéties : & le Seigneur lui ayant ordonné d'aller trouver ceux d'entre les captifs qui demeuroient près de ce fleuve, il demeura ſept jours au milieu d'eux. (*b*) Après que les ſept jours furent paſſés, le Seigneur lui adreſſa ſa parole, (*c*) & lui ordonna d'aller s'enfermer dans ſa maiſon, de prendre une brique, (*d*) & d'y repréſenter le ſiege de Jéruſalem ; de porter les iniquités de la maiſon d'Iſraël, en ſe tenant couché ſur le côté gauche pendant un certain nombre de jours relatif à un certain nombre d'années de l'iniquité de la maiſon d'Iſraël ; & de porter de même les iniquités de la maiſon de Juda, en ſe tenant couché ſur le côté droit pendant un autre nombre de jours relatif à un certain nombre d'années de l'iniquité de la maiſon de Juda.

Les exemplaires Hébreux, Grecs & Latins s'accordent ſur le nombre de jours donnés au Prophete pour porter les iniquités de la maiſon de Juda ; ce nombre eſt de *quarante jours*. Mais il y a diverſité ſur le nombre de jours donné au Prophete pour porter les iniquités de la maiſon d'Iſraël : dans l'Hébreu & dans la Vulgate, ce nombre eſt de *trois cents quatre-vingt-dix jours* : dans les exemplaires Grecs, Origene remarquoit que quelques exemplaires liſoient *cent cinquante jours* ; d'autres, *cent quatre-vingt-dix* ; & d'autres *trois cents quatre-vingt-dix*. *(e)* On trouve

(*a*) *Ezech.* I. 2. 3. = (*b*) *Ezech.* III. 15. = (*c*) *Ezech.* III. 16. *& ſeqq.* = (*d*) *Ezech.* IV. 1. *& ſeqq.* = (*e*) Voyez les Variantes raſſemblées par Lambert Bos dans ſon Edition de la Verſion des Septante.

encore

encore aujourd'hui dans l'Edition Romaine de la Verſion des Septante ; *cent cinquante*, & *cent quatre-vingt-dix* : l'un ſe trouve au *v.* 4. & l'autre au *v.* 5. du Chap. VI. d'Ezéchiel : (*a*) & Théodoret liſoit ainſi. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux nombres ne peuvent être juſtifiés par aucun calcul : & dès-lors il eſt évident que ces deux lectures ſont fauſſes. Le nombre *trois cents quatre-vingt-dix* conſidéré ſeul, ſembleroit pouvoir être juſtifié par le calcul des années de l'infidélité de la maiſon d'Iſraël, depuis l'érection des veaux d'or au temps de Jéroboam, juſqu'à l'expédition de Nabuzardan Général des troupes de Nabuchodonoſor, envoyé par ce Prince pour enlever les derniers reſtes des Juifs environ quatre ans après la ruine de Jéruſalem. Jéroboam ayant fait placer deux veaux d'or, (*b*) l'un à Béthel, & l'autre à Dan, établit un jour ſolemnel au quinzieme jour du huitieme mois, pour répondre au jour ſolemnel qui ſe célébroit en Juda au même jour du ſeptieme mois. Uſſérius (*c*) ſuppoſe que cette Fête ſe célébra pour la premiere fois au mois d'Octobre de l'an 975 avant l'Ere Chr. Vulg. c'eſt-à-dire, environ cinq mois après le ſchiſme, qu'il place au mois de Mai de la même année. C'eſt de la premiere célébration de cette Fête, qu'il compte les 390 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël ; en ſorte qu'elles ſe terminent au mois d'Octobre de l'an (*d*) 585, c'eſt-à-dire, vers le temps où Nabuzardan fut envoyé pour enlever les Juifs qui étoient reſtés dans la Judée, & les tranſporter à Babylone, en la vingt-troiſieme année du regne de Nabuchodonoſor ; (*e*) 584 avant l'Ere Chr. Vulg.

Mais ſi au nombre *trois cents quatre-vingt-dix*, on ajoute le nombre *quarante*, qui eſt celui des jours pendant leſquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maiſon de Juda, alors il eſt difficile, ou même impoſſible, d'accorder ces deux nombres. Car ſi le Prophete demeura couché pendant *trois cents quatre-vingt-dix jours* ſur le côté gauche ; & pendant *quarante jours* ſur le côté droit, il en réſulte qu'il demeura couché pendant quatre cents trente jours. Or par le témoignage d'Ezéchiel même, il paroît que le nombre des jours durant leſquels ce Prophete demeura couché, ne va pas juſqu'à quatre cents trente. C'eſt ce qu'Uſſérius avoit lui-même remarqué. En effet la célebre viſion qu'eut Ezéchiel avant l'ordre qui lui fut donné de demeurer ainſi couché, eſt datée du *cinquieme jour du quatrieme mois de la cinquieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias* ; (*f*) *ſept jours* ſe paſſerent, après leſquels (*g*) le Prophete reçut l'ordre de demeurer couché d'abord ſur le côté gauche, enſuite ſur le côté droit. Ainſi il paroît que cet ordre lui fut donné vers le douzieme ou treizieme jour du quatrieme mois de la cinquieme an-

(*a*) *Ezech.* IV. 4. συνέχοντα ἐπ' ἐκείνῳ 390. ἐπ' ἐκείνῳ 190. = (*b*) 3. *Reg.* XII. 26. & *ſeqq.* = (*c*) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3030. = (*d*) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3420. = (*e*) *Jerem.* LII. 30. = (*f*) *Ezech.* I. 1. 2. = (*g*) *Ezech.* III. 15. 16.

née depuis la tranſmigration de Jéchonias : & le Prophete lui-même nous apprend, (a) qu'*au cinquieme jour du ſixieme mois de la ſixieme année* depuis la tranſmigration de Jéchonias, il étoit aſſis dans ſa maiſon avec les Anciens de Juda, lorſqu'il eut une nouvelle viſion : *In anno ſexto, in ſexto menſe, in quinta menſis, ego ſedebam in domo mea.* Or, ſelon le calcul des années ſolaires, il n'y eut entre ces deux termes, que quatre cents dix huit jours au plus : & ſelon le calcul des années lunaires, il n'y eut même qu'environ quatre cents ſept jours. Le cinquieme jour du ſixieme mois de la ſixieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias ne fut donc que le quatre cent ſeptieme ou quatre cent dix-huitieme depuis l'ordre qui fut donné au Prophete de demeurer couché. Le Prophete ne demeura donc pas couché pendant quatre cents trente jours, puiſqu'il nous dit qu'en ce jour-là il étoit aſſis dans ſa maiſon : *Ego ſedebam in domo mea.*

Il eſt vrai que ſi la cinquieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias, eut été une de ces années qu'on nomme embolimiennes, c'eſt-à-dire, où on intercaloit un treizieme mois par lequel on ſuppléoit à ce qui manquoit aux années lunaires pour les égaler aux années ſolaires, alors il y auroit eu entre les deux termes environ quatre cents trente-ſix ou quatre cents trente-ſept jours : ainſi le Prophete auroit pu demeurer couché pendant quatre cents trente jours. Mais quand cette année même auroit été embolimienne, la ſuite du diſcours donne aſſez à entendre que le Prophete ne demeura couché que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours. Car le Seigneur lui dit : (b) *Vous vous ferez des pains pour autant de jours que vous demeurerez couché ſur le côté : vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours* : FACIES TIBI PANES NUMERO DIERUM QUIBUS DORMIES SUPER LATUS TUUM : TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS COMEDES EUM. Le Prophete dut préparer de ces pains pour en manger pendant autant de jours qu'il demeureroit couché : il devoit en manger que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours ; il ne demeura donc couché que pendant trois cents quatre vingt-dix jours ; c'eſt-à-dire, qu'il demeura couché ſur le côté gauche pendant *trois cents cinquante jours* ; & ſur le côté droit pendant *quarante jours* : ce qui forme enſemble le nombre de *trois cents quatre-vingt-dix jours*, pendant leſquels le Prophete demeura couché ſur le côté. Uſſerius le ſuppoſe ainſi : (c) & il y a lieu de conjecturer qu'originairement on liſoit ainſi dans le Texte même. De-là ſera venue cette lecture de quelques exemplaires Grecs, où Origene liſoit *cent cinquante jours*, comme nous le liſons encore dans l'Edition Romaine. Ainſi au v. 5. on aura lu *trois cents cinquante* pour le nombre de jours durant leſquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, en demeurant couché ſur le côté gauche : au

(a) *Ezech.* VIII. 1. (b) *Ezech.* IV. 5. (c) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3420.

℣. 6. ſe trouve *quarante* pour le nombre des jours durant leſquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maiſon de Juda, en demeurant couché ſur le côté droit : ces deux nombres enſemble forment les *trois cents quatre-vingt-dix* jours dont il eſt parlé au ℣. 9. & durant leſquels le Prophete devoit demeurer couché ſur le côté. Ce dernier nombre aura été confondu avec le premier ; & comme on liſoit *trois cents quatre-vingt-dix* dans le ℣. 9. on aura regardé le nombre *trois cents cinquante* dans le ℣. 5. comme une faute que l'on aura prétendu corriger, en y ſubſtituant le nombre *trois cents quatre-vingt-dix*. Je ne parle point ici du ℣. 4. parce que le nombre exprimé dans le ℣. 4. de la Verſion Grecque ne ſe trouve point exprimé dans l'Hébreu.

II. Détermination des 350 ans de l'infidélité de la maiſon d'Iſraël, & des 40 ans d'infidélité de la maiſon de Juda, ſelon le calcul d'Uſſérius.

Les *trois cents cinquante jours* pendant leſquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, doivent répondre à trois cents cinquante années d'infidélité de cette maiſon : *C'eſt un jour que je vous donne pour une année, un jour pour une année*, dit le Seigneur : (*a*) DIEM PRO ANNO, DIEM, INQUAM, PRO ANNO, DEDI TIBI. Voici de quelle maniere Uſſérius compte ce nombre d'années. Lorſque Jéroboam établit cette Fête ſolemnelle qui fut l'époque de l'infidélité d'Iſraël, il ſacrifia ſur un autel qu'il avoit fait dreſſer à Béthel ; & en même temps un Prophete, envoyé par le Seigneur, s'écria : (*b*) *Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur, il naîtra dans la maiſon de David un fils qui ſera appellé Joſias ; & il immolera ſur toi les Prêtres des hauts lieux, qui t'encenſent maintenant, & brûlera ſur toi les os des hommes.* Cette prophétie fut accomplie par Joſias en la dix-huitieme année de ſon regne ; (*c*) en ſorte que, ſelon la remarque d'Uſſérius, (*d*) cet Autel fut détruit par Joſias préciſément 350 ans après qu'il eut été élevé par Jéroboam. Selon la Chronologie d'Uſſérius, cet Autel fut élevé par Jéroboam vers le mois d'Octobre de l'an 975 avant l'Ere Chrét. Vulg. les 350 années furent révolues au mois d'Octobre 625 ; & l'Autel fut détruit dans l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, avant le mois de Septembre 624.

Aux 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël ſuccédent, ſelon Uſſérius, les *quarante années* d'infidélité de la maiſon de Juda ; ce Chronologiſte le compte de la même année 624., en ſorte qu'elles vont ſe terminer à l'époque dont nous avons déjà parlé, c'eſt-à-dire, vers l'année 584, (*e*) quatre ans après la priſe de Jéruſalem, lorſque Nabuzardan vint enlever les derniers reſtes des Juifs pour les conduire à Babylone. Ainſi, ſelon Uſſérius, ces 40 années d'infidélité ont pour époque l'année même où l'alliance fut renouvellée avec le Seigneur. Et en effet, ſelon le témoignage même du Seigneur par la bouche de Jérémie, la perfide Juda ne revint au Seigneur que d'une maniere feinte, & non pas

---

(*a*) *Ezech.* IV. 6. = (*b*) 3. *Reg.* XIII. 1. *& ſeqq.* = (*c*) 4. *Reg.* XXII. 3. *& ſeqq.* XXIII. 15. *& ſeqq.* = (*d*) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3380. = (*e*) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3420.

de tout ſon cœur : (a) *Non eſt reverſa ad me prævaricatrix Juda in toto corde ſuo, ſed in mendacio, ait Dominus.* Nous voyons auſſi que l'Hiſtorien Sacré, après avoir dit que jamais aucune Pâque ne fut célébrée avec plus de Solemnité que celle qui ſe fit après ce renouvellement en cette même année dix-huitième de Joſias, ajoute : (b) *Cependant l'extrême colere & la fureur du Seigneur, qui s'étoit allumée contre Juda, ne fut point appaiſée pour lors : VERUMTAMEN NON EST AVERSUS DOMINUS AB IRA FURORIS SUI MAGNI, QUO IRATUS EST FUROR EJUS CONTRA JUDAM.*

III. Objections contre le calcul d'Uſſerius, touchant l'époque des 350 ans d'infidélité de la maiſon d'Iſraël. Détermination plus préciſe de cette époque.

Uſſerius place donc le commencement des *quarante années* de l'infidélité de Juda en 624, & le commencement des *trois cents cinquante années* de l'infidélité d'Iſraël, en 975 environ cinq mois après le ſchiſme. Mais par le témoignage de l'Ecriture il paroît que cette infidélité ne commença que trois ans après le ſchiſme. Car il eſt dit (c) qu'après la diviſion des deux royaumes tous ceux qui dans toutes les Tribus d'Iſraël s'étoient appliqués de tout leur cœur à chercher le Seigneur le Dieu d'Iſraël, vinrent à Jéruſalem pour immoler leurs victimes en la préſence du Seigneur le Dieu de leurs peres ; qu'ils fortifierent ainſi le royaume de Juda, & ſoutinrent Roboam fils de Salomon *durant trois ans* ; mais qu'ils ne marcherent dans les voies de David & de Salomon que *pendant trois ans* : d'où il réſulte qu'après ces trois ans, ils ne vinrent plus à Jéruſalem pour immoler leurs victimes au Seigneur, mais ſuivirent la voie de Jéroboam, qui fit pécher Iſraël. Il paroît donc qu'après la diviſion des deux royaumes, il ſe trouvoit dans les dix Tribus, des Iſraélites qui demeurant fideles au Seigneur venoient lui rendre leurs hommages à Jéruſalem : & il eſt fort vraiſemblable que ce fut ce qui donna lieu à ce qui eſt rapporté ailleurs, (d) que Jéroboam diſoit en ſon cœur : *Si ce peuple va à Jéruſalem pour y offrir des ſacrifices en la maiſon du Seigneur, le cœur de ce peuple retournera vers Roboam Roi de Juda ſon ſeigneur, ils me tueront, & retourneront à lui.* Et après y avoir bien penſé, il fit deux veaux d'or, & il dit au peuple : *N'allez plus à Jéruſalem : Iſraël, voici vos Dieux qui vous ont tiré de l'Egypte.* Il les mit, l'un à Béthel, & l'autre à Dan : ce qui devint un ſujet de péché : *Et factum eſt verbum hoc in peccatum :* car ce peuple alloit juſqu'à Dan pour adorer ce veau. Ainſi après le ſchiſme ou la diviſion des deux royaumes, les Iſraélites fideles des dix Tribus continuerent pendant trois ans d'aller offrir leurs ſacrifices à Jéruſalem : Jéroboam pour empêcher les Iſraélites d'aller ainſi à Jéruſalem fit élever les veaux d'or : ce fut une occaſion de chûte, & un ſujet de péché, pour la multitude des Iſraélites : ils ceſſerent alors d'aller à Jéruſalem ; ils ſe livrerent alors à l'idolatrie : & cela arriva trois ans après le ſchiſme :

(a) *Jerem.* III. 10. = (b) 4. *Reg.* XXIII. 36. = (c) 2. *Par.* XI. 16. 17. = (d) 3. *Reg.* XII. 26. *& ſeqq.*

voilà, ce ſemble, l'époque préciſe de l'infidélité de la maiſon d'Iſraël : *Et factum eſt verbum hoc in peccatum.* Il eſt aiſé de concilier cette époque avec les autres que l'Ecriture nous fournit. Uſſérius place le ſchiſme au mois de Mai de l'an 975 ; mais le ſchiſme a pu éclater dès le mois de Mai de l'an 976. Il place l'érection des veaux d'or au mois d'Octobre de l'an 975 ; mais cet événement peut bien n'être arrivé qu'au mois d'Octobre de l'an 974. Alors l'époque de l'infidélité d'Iſraël ſe trouvera préciſément dans la troiſieme année depuis le ſchiſme.

IV. Epoque du ſchiſme des dix tribus. Epoque de l'érection des veaux d'or, par Jéroboam fils de Nubat Roi d'Iſraël.

Uſſérius remarque *(a)* que les Juifs obſervent un jeûne en mémoire du ſchiſme des dix Tribus ; & que ce jeûne ſe trouve placé au 23e. jour du 3e. mois de l'année ſainte. Ce troiſieme mois répond à la lune de Mai : & voilà ſur quoi Uſſérius ſe fonde pour placer l'époque de ce ſchiſme au mois de Mai. Mais il ſuppoſe que ce ſchiſme n'a éclaté qu'en 975 ; & nous allons montrer qu'il a pu éclater dès l'an 976. Il eſt prouvé que ce ſchiſme a éclaté très-peu de temps après la mort de Salomon. Car l'Ecriture ne donne que dix-ſept ans de regne à Roboam, *(b)* fils & ſucceſſeur de Salomon : & en même temps elle dit qu'Abiam fils de Roboam lui ſuccéda en la dix-huitieme année du regne de Jéroboam ; *(c)* il falloit donc que Jéroboam eut commencé de régner preſque en même temps que Roboam : le ſchiſme ou la diviſion des deux royaumes a donc ſuivi de très-près la mort de Salomon : & l'époque de la mort de Salomon ſe trouve déterminée par la durée de ſon regne. L'Ecriture dit que la durée du regne de Salomon fut de quarante ans : *(d)* mais il n'eſt pas néceſſaire que ces quarante années ſoient entieres. Car, par exemple, l'Ecriture dit *(e)* que Nadab fils de Jéroboam ſuccéda à ſon pere, en la ſeconde année d'Aſa Roi de Juda, & qu'il régna deux ans : & cependant auſſi-tôt elle nous dit *(f)* que Baaſa tua Nadab, & régna en ſa place, en la troiſieme année d'Aſa. Ainſi lorſque l'Ecriture donne à Nadab deux ans de regne, ce n'eſt pas qu'il ait régné deux années entieres, puiſqu'on voit que dès l'année ſuivante il fut tué ; mais c'eſt qu'il ne fut tué que dans la ſeconde année de ſon regne. De même lorſque l'Ecriture donne à Salomon quarante ans de regne, il ne s'enſuit pas qu'il ait régné quarante ans entiers ; mais il ſuffit que ſa mort ſe rencontre dans la quarantieme année de ſon regne. Or il eſt conſtant que Salomon étoit dans la quarantieme année de ſon regne dès l'an 976. Car on voit *(g)* que l'an 480 depuis la ſortie d'Egypte, au ſecond jour du ſecond mois, lorſque le Temple fut fondé, Salomon étoit dans la quatrieme année de ſon regne. Or, ſelon la Chronologie d'Uſſérius, le ſecond jour du ſecond mois de la 480e. année depuis la ſortie d'Egypte,

---

(a) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3029. *& in Chronol. Sacra, Parte II.* = (b) 3. *Reg.* XIV. 21. = (c) 3. *Reg.* XV. 1. = (d) 3. *Reg.* XII 42. = (e) 3. *Reg.* XV. 25. = (f) *Ibid.* ℣. 28. = (g) 3. *Reg.* VI. 1. *& 2. Par.* III. 2. *In menſe ſecundo.* Hebr. addit *in ſecundo*, ſcilicet die.

répond au ſecond jour de la lune d'Avril de l'an 1012. Si vous en retranchez 36 ans, il s'enſuivra que le ſecond jour de la lune d'Avril de l'an 976. étoit dans la quarantieme année du regne de Salomon. Or l'époque du ſchiſme ne ſe prend que du 23e. jour de la lune de Mai. On peut donc ſuppoſer que Salomon ſera mort dans la quarantieme année de ſon regne dans les premiers mois de l'an 97e, & que le ſchiſme aura éclaté au 23e. jour de la lune de Mai de cette même année.

Cela étant ſuppoſé, l'époque de l'infidélité d'Iſraël placée par Uſſérius au mois d'Octobre de l'année 975, peut être placée au mois d'Octobre de l'année 974. Nous avons fait remarquer que, ſelon Uſſérius même, l'époque de cette infidélité doit ſe prendre de la premiere célébration de la Fête inſtituée par Jéroboam, & qui devoit être célébrée au 15e. jour du 8e. mois, c'eſt-à-dire, au 15e. jour de la lune d'Octobre. Nous avons montré que, ſelon le Texte ſacré, cette Fête ne dut être inſtituée que trois ans après le ſchiſme. Mais il n'eſt pas néceſſaire que les trois années fuſſent révolues; il ſuffit que ce fût dans la troiſieme année. Or l'époque du ſchiſme ſe trouvant placée au 23e. jour de la lune de Mai de l'an 976, le 15e. jour de la lune d'Octobre de l'an 974 ſe trouvera dans la troiſieme année depuis le ſchiſme. Cette Fête aura donc pu être célébrée pour la premiere fois au 15e. jour de la lune d'Octobre de l'an 974. On pourra donc placer là l'époque des 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël. La 350e. année aura donc été révolue au 15e. jour de la lune d'Octobre de l'an 624. Et ſi, comme le prétend Uſſérius, l'Autel de Béthel fut détruit dans cette même année, & même avant le mois de Septembre, ce ſera préciſément dans la 350e. année de l'infidélité. Mais nous allons montrer que vraiſemblablement cet Autel ne fut détruit qu'après la 350e. année révolue, c'eſt-à-dire, poſtérieurement au mois d'Octobre de l'an 624.

V. Epoque du renouvellement de l'alliance & de la deſtruction de l'autel de Béthel en la 18e. année du regne de Joſias, Roi de Juda.

En effet, ſelon Uſſérius même, (*a*) la célebre Pâque de la 18e. année du regne de Joſias doit être celle de l'an 623. Or la ſuite du récit de l'Hiſtorien Sacré (*b*) donne aſſez à entendre que Joſias ne détruiſit l'Autel de Béthel qu'après qu'il eut renouvellé l'alliance avec le Seigneur en préſence & au nom de tous les enfants de Juda aſſemblés à Jéruſalem par ſes ordres en la même année 18e. de ſon regne, & que l'alliance ne fut renouvellée que dans l'intervalle qui s'écoula entre la Fête des Tabernacles qui ſe célébroit au 15e. jour de la lune de Septembre & la Fête de Pâque qui ſe célébroit au 15e. jour de la lune de Mars. Car 1°. ſi l'alliance eut été renouvellée avant la Fête des Tabernacles, il ſemble que cette ſolemnité auroit été célébrée avec un éclat ſingulier, comme on voit que le fut la Fête de Pâque de cette année: or l'Ecriture ne nous dit rien de la Fête des Tabernacles; elle ne nous parle que de la Fête de

(*a*) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3381. = (*b*) 4. *Reg.* XXIII. 1. *& ſeqq.*

Pâque. 2°. Comme le renouvellement de l'alliance fut bientôt ſuivi de la deſtruction de l'Autel de Béthel, de même la deſtruction de l'Autel de Béthel fut bientôt ſuivi de la célébration de la Pâque. L'Ecriture nous dit (*a*) qu'après que Joſias eut détruit l'Autel de Béthel, & tous les Temples des hauts lieux qui étoient dans les Villes de Samarie, il revint à Jéruſalem ; & qu'enſuite il dit au peuple : *Célébrons la Pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu en la maniere qui eſt écrite dans ce Livre d'alliance ;* c'eſt-à-dire, dans ce Livre qui avoit été trouvé dans le Temple, & dont on avoit fait lecture au jour du renouvellement de l'alliance : en ſorte que cette expreſſion même de Joſias prouve encore que le renouvellement de l'alliance étoit tout récent, lorſqu'il ordonna aux Iſraélites de célébrer la Pâque : *Reverſuſque eſt Jeruſalem : & præcepit omni populo, dicens : Facite Phaſe Domino Deo veſtro, ſecundùm quod ſcriptum eſt in Libro fœderis hujus :* ou plutôt, *in Libro fœderis iſto :* car tel eſt le ſens de l'Hébreu. L'alliance fut donc renouvellée, & l'Autel de Béthel détruit peu de temps avant la Pâque de la 18e. année du regne de Joſias. Or la Pâque de la 18e. année du regne de Joſias, eſt celle de l'an 623, comme Uſſérius le reconnoît, & comme nous le prouverons dans la ſuite.

Ceci contribue encore à prouver que l'époque de l'infidélité de la maiſon d'Iſraël doit être placée, non en Octobre 975, mais en Octobre 974. Car ſi cette époque ſe trouvoit placée en Octobre 975, comme le prétend Uſſérius, il y auroit eu 351 ans d'infidélité entiérement révolus avant la deſtruction de l'Autel de Béthel, vers le commencement de 623. Or le Seigneur ne compte que 350 ans d'infidélité : donc cette infidélité ne commença qu'en Octobre 974, dans la troiſieme année depuis le ſchiſme. Ainſi les 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël ont pour époque la conſécration ſacrilege de l'Autel de Béthel trois ans après le ſchiſme, & ſe terminent à la deſtruction de ce même Autel 350 ans après ſa conſécration. Paſſons maintenant aux 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda.

VI. Objection contre le calcul d'Uſſérius touchant l'époque des 40 ans d'infidélité de la maiſon de Juda. Détermination plus préciſe de cette époque.

Uſſérius place le commencement des *quarante années* d'infidélité de la maiſon de Juda en 624, en ſuppoſant que ce fut en 624 que l'alliance fut renouvellée par Joſias : & il met la fin de ces 40 années en 584 vers le temps où Nabuzardan vint enlever les derniers reſtes des Juifs. Mais il y a ſur cela pluſieurs difficultés. 1°. Nous venons de montrer que vraiſemblablement l'alliance ne fut renouvellée qu'en 623, c'eſt-à-dire, vers la Pâque de cette année. Cette Pâque fut célébrée avec une telle ardeur & une telle magnificence que, ſelon le témoignage de l'Ecriture, (*b*) jamais Pâque ne fut célébrée comme celle-là. Il y a donc lieu de croire que ce ne fut qu'après cette ſolemnité que l'alliance qui venoit d'être renouvellée, fut de nouveau violée par les infractions du peuple. Ainſi l'époque de l'infidélité de la maiſon de

(*a*) 4. *Reg.* xxiii. 20. *& ſeqq.* — (*b*) 4. *Reg.* xxiii. 22, 23.

Juda, ſi on la prend de cette infraction, ne pourra être placée qu'après la Pâque de l'an 623. Il en réſultera qu'à peine la 40e. année pouvoit-elle être commencée lorſque Nabuzardan vint enlever des Juifs en 584. Car le texte ſacré nous apprend (a) que cela arrivera en la 23e. année du regne de Nabuchodonoſor : & nous pourrions ici montrer par le calcul même d'Uſſérius, que la 23e. année du regne de Nabuchodonoſor devoit expirer entre le 10e. jour de la lune de Juillet, & le 10e. jour de la lune d'Août de l'an 584. En un mot cette derniere expédition de Nabuzardan ne peut être reculée au-delà des cinq mois qui ſuivirent la Pâque de 584. & ce n'eſt auſſi que dans ces cinq mois que peut être placée, même pour le plutôt, le commencement de la 40e. année d'infidélité priſe de l'infraction de l'alliance après la Pâque de 623.

Mais 2°. des deux époques entre leſquelles Uſſérius renferme ces 40 années, l'une eſt ſans preuve, l'autre eſt peu convenable pour être le terme de ces 40 années. On ne trouve rien qui prouve que ſi peu de temps après le renouvellement de l'alliance, les Juifs ſoient tombés dans une infraction qui puiſſe être l'époque de ces 40 années d'infidélité ; & à peine l'Ecriture parle-t-elle de la derniere expédition de Nabuzardan. Les grands coups de la colere du Seigneur étoient frappés, & déjà depuis quatre années tout étoit détruit : la Judée étoit ravagée ; Jéruſalem renverſée ; le Temple brûlé. L'expédition de Nabuzardan en la 23e. année du regne de Nabuchodonoſor, n'eſt qu'une ſuite du grand coup qui fut porté ſur la Maiſon de Juda en la 19e. année du regne de ce Prince, (b) lorſque Jéruſalem fut priſe & ruinée. Ainſi le calcul d'Uſſérius donne à ces 40 années pour époque, une infraction qui eſt ſans preuve, & pour terme, une expédition peu conſidérable, & qui n'ajoutoit preſque rien au grand coup qui avoit été frappé en 588.

Quelques Interpretes prétendent avec plus de vraiſemblance que les 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda, ont pour époque la miſſion même de Jérémie en la 13e. année de Joſias, & pour terme la ruine de Jéruſalem en la 11e. année de Sédécias, 19e. de Nabuchodonoſor. En effet, voici ce que nous liſons au Chap. XXV. de Jérémie : (c) *Parole qui fut adreſſée à Jérémie touchant tout le peuple de Juda,* EN LA QUATRIEME ANNE'E DE JOAKIM *fils de Joſias Roi de Juda, qui eſt la premiere année de Nabuchodonoſor Roi de Babylone : le Prophete Jérémie annonça cette parole à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jéruſalem, en diſant :* DEPUIS LA TREIZIEME ANNÉE DE JOSIAS FILS D'AMON ROI DE JUDA, JUSQU'A CE JOUR, VOICI LA VINGT-TROISIEME ANNÉE ; *& le Seigneur m'ayant fait entendre ſa parole, je vous l'ai annoncée ; je me ſuis empreſſé de vous parler,* ET VOUS NE M'AVEZ

(a) *Jerem.* LII. 30. (b) *Jerem.* LII. 12. (c) *Jerem.* XXV. 1. *& ſegq.*

POINT

POINT ECOUTÉ : le Seigneur vous a envoyé tous les Prophetes ſes ſerviteurs ; il s'eſt empreſſé de vous les envoyer ; ET VOUS NE L'AVEZ POINT ECOUTÉ ; vous n'avez point prêté vos oreilles pour l'entendre, lorſqu'il vous diſoit : Que chacun revienne de ſa mauvaiſe voie, & du déréglement de ſes penſées, & vous habiterez de ſiecle en ſiecle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous & à vos peres : ne vous attachez point à des Dieux étrangers pour les ſervir & les adorer ; n'irritez point ma colere par les œuvres de vos mains pour votre malheur. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : PARCE QUE VOUS N'AVEZ POINT ECOUTÉ MES PAROLES, je vais prendre & envoyer tous les peuples de l'Aquilon avec Nabuchodonoſor Roi de Babylone mon ſerviteur, dit le Seigneur, & je les ferai venir contre cette terre, contre ſes habitants, & contre toutes les Nations qui l'environnent ; je les tuerai ; je les rendrai un objet d'étonnement, & un objet d'inſulte, & je réduirai leur pays à d'éternelles ſolitudes. Je ferai ceſſer parmi eux les cris de joie & les ſons d'alégreſſe, la voix de l'époux, & la voix de l'épouſe, le bruit de la meule, & la lumiere de la lampe : & toute cette terre ſera changée en ſolitude, & elle deviendra un ſujet d'étonnement ; & toutes ces Nations ſeront aſſujéties au roi de Babylone pendant ſoixante & dix ans.

Le Seigneur annonce les grands coups dont il va frapper la maiſon de Juda, & dont le dernier ſera celui qui renverſera Jéruſalem & le Temple : mais quelle ſera la cauſe de ſes juſtes & terribles vengeances ? c'eſt l'indocilité & l'impénitence des enfants de Juda : *Parce que vous n'avez point écouté mes paroles*, dit le Seigneur ; *PRO EO QUÒD NON AUDISTIS VERBA MEA, je vais prendre & envoyer contre vous tous les peuples de l'Aquilon avec Nabuchodonoſor.* Depuis quand les enfants de Juda ſont-ils coupables de cette indocilité, qui eſt aux yeux de Dieu leur plus grand crime ? Depuis la treizieme année de Joſias ; en ſorte que dans la quatrieme année de Joakim, Jérémie compte déjà la 23e. année commencée depuis que les enfants de Juda ſont devenus coupables de cette indocilité. *Depuis la treizieme année de Joſias juſqu'à ce jour, voici la vingt-troiſieme année : ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS : & le Seigneur m'ayant fait entendre ſa parole, je vous l'ai annoncée ; je me ſuis empreſſé de vous parler ; & vous ne m'avez point écouté : ET NON AUDISTIS.* L'indocilité a la même époque que l'avertiſſement qui a été donné : Jérémie a parlé, & on ne l'a point écouté : *Et non audiſtis.* Cette indocilité, cette impénitence a déjà duré vingt-deux années entieres, & déjà la vingt-troiſieme eſt commencée ; à ces vingt-deux années entieres, joignez les huit dernieres de Joakim, & les onze de Sédécias ; & vous trouverez que Jéruſalem a été détruite & le Temple brûlé dans la quarante & unieme année depuis la miſſion de Jérémie, c'eſt-à-dire, préciſément après quarante années entieres d'une indocilité perſévérante, qui a mis le comble aux infidélités de ce peuple, & a attiré ſur lui les terribles vengeances de l'Etre ſuprême dont il a mépriſé la voix : *Pro eo quòd non audiſtis verba mea.* Mais eſſayons de déterminer d'une

maniere plus particuliere l'époque de la miſſion de Jérémie & celle de la ruine de Jéruſalem : cela contribuera en même temps & à confirmer le calcul que nous venons de propoſer, & à éclaircir quelques difficultés qui regardent les textes de Jérémie & de Daniel.

VII. Epoque de la miſſion de Jérémie. Conciliation des Textes de Jérémie & de Daniel.

D'abord il faut remarquer que dans nos traductions vulgaires, le texte de Jérémie que je viens de citer eſt ainſi rendu : *Depuis la treizieme année de Joſias.... juſqu'à ce jour, il s'eſt paſſé vingt-trois ans* : & il eſt vrai que la verſion des Septante s'exprime de même. (*a*) Mais l'Hébreu porte bien, comme l'exprime la Vulgate : (*b*) *ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS : Voici la vingt-troiſieme année.* C'eſt la même conſtruction que celle dont ſe ſert le Prophete Zacharie, lorſque longtemps après & dans une occaſion toute différente, il diſoit : (*c*) *ISTE SEPTUAGESIMUS ANNUS EST : Voici la ſoixante & dixieme année.* Là les Septante, la Vulgate & nos traductions vulgaires s'accordent : & leur accord ſur ce texte doit ſervir à déterminer le ſens de l'expreſſion de Jérémie : c'eſt la même conſtruction, c'eſt le même ſens : *ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS EST. Voici la vingt-troiſieme année.* Il paroît donc que les vingt-trois ans de la miſſion de Jérémie n'étoient pas révolus ; mais que la vingt-troiſieme année étoit commencée, lorſque ce Prophete annonçoit l'arrivée prochaine de Nabuchodonoſor en la quatrieme année de Joakim. En effet Jérémie n'ayant commencé de prophétiſer que dans la treizieme année de Joſias ; & Joſias n'ayant régné que trente & un ans : (*d*) la mort de ce Prince dût tomber dans la dix-neuvieme année de la miſſion de Jérémie. Joachaz qui ſuccéda à Joſias, ne demeura ſur le trône que pendant trois mois : (*e*) à peine la dix-neuvieme année de la miſſion de Jérémie pouvoit-elle être finie, lorſque Joachaz eut pour ſucceſſeur Joakim, dont la premiere année concourt ainſi avec la 20e. de la miſſion de Jérémie : en ſorte que la 23e. année de la miſſion de Jérémie n'aura pu commencer que vers la fin de la 3e. de Joakim, ou même dans la 4e. année de ce Prince. Et ſelon le témoignage de Daniel, il paroît que Joakim n'étoit encore qu'au commencement de ſa quatrieme année, lorſque Jérémie annonçoit la prochaine arrivée de Nabuchodonoſor.

Le Livre de Daniel commence par ces mots : (*f*) *En la troiſieme année du regne de Joakim Roi de Juda, Nabuchodonoſor Roi de Babylone, vint devant Jéruſalem & l'aſſiégea.* Ce texte paroît d'abord contraire à celui de Jérémie, qui nous dit que ce ne fut que *dans la quatrieme année* (*g*) *de Joakim* qu'il annonça de la part du Seigneur la venue de Nabuchodonoſor. Et ailleurs le même Prophete nous dit auſſi que ce fut *en la quatrieme année de* (*h*) *Joakim* que Nabuchodonoſor défit l'armée de Pharaon

(*a*) *Jerem.* XXV. 3. Ἕνατοι ἐγ τρία ἔτη. = (*b*) שנה שלש ועשרים זה. = (*c*) *Zach.* I. 12. שבעים שנה זה LXX. Τὰ ἑβδομηκοντὰ ἔτη. Vulg. *Iſte jam ſeptuageſimus annus eſt.* = (*d*) 4. *Reg.* XXII. 1. & 2. *Par.* XXXIV. 1. = (*e*) 4. *Reg.* XXIII. 31. & 2. *Par.* XXXVI. 2. = (*f*) *Dan.* I. 1. = (*g*) *Jerem.* XXV. 1. = (*h*) *Jerem.* XLVI. 2.

à Charcamis près de l'Euphrate. Mais il eſt aiſé de concilier ces textes, en diſant que Nabuchodonoſor partit de Babylone vers la fin de la *troiſieme année* de Joakim ; qu'il battit les Egyptiens à Charcamis au commencement de *la quatrieme année* de ce Prince ; & qu'enſuite il vint aſſiéger Jéruſalem, ſelon ce que Jérémie avoit annoncé peu de temps auparavant, & au commencement de cette même *année quatrieme* de Joakim. Ce fut donc auſſi au commencement de la vingt-troiſieme année de l'avertiſſement que Dieu donna à ſon peuple par la bouche de Jérémie : *Iſte tertius & vigeſimus annus eſt.*

Jérémie ayant été chargé d'annoncer à tout le peuple de Juda la prochaine arrivée de Nabuchodonoſor en la quatrieme année de Joakim, il eſt fort vraiſemblable que cette annonce dût être faite dans l'une des trois Fêtes ſolemnelles où tous les Juifs étoient obligés de ſe rendre à Jéruſalem, & que ce fut dans celle qui ſe trouva la plus proche du temps où Nabuchodonoſor devoit entrer dans la Judée. Or les Interpretes remarquent que le jeûne qui fut publié au neuvieme mois dans la cinquieme année de Joakim, (a) ne peut gueres avoir été publié qu'en mémoire de la priſe de Jéruſalem, dont Nabuchodonoſor s'étoit rendu maître en l'année précédente : d'où il réſulte que Jéruſalem fut priſe par Nabuchodonoſor au neuvieme mois, c'eſt-à-dire, dans la Lune de Novembre de l'an 607. Il y a donc lieu de croire que l'annonce de la prochaine arrivée de Nabuchodonoſor fut faite à la Fête des Tabernacles qui ſe célébroit au 15e. jour du 7e. mois, c'eſt-à-dire, au 15e. jour de la lune de Septembre de cette même année. La 23e. année de la miſſion de Jérémie étoit commencée, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit déjà 22 ans entiers que Jérémie prophétiſoit ; il avoit donc commencé à prophétiſer avant le 15e. jour de la lune de Septembre de l'an 629, ou peut-être en ce jour-là même. Et en effet ſi la Pâque de l'an 623 eſt celle de la 18e. année du regne de Joſias, il en réſulte que la Pâque de l'an 629, étoit celle de la 12e. année de Joſias. Donc Joſias n'entra dans la 13e. année de ſon regne, qu'entre la Fête de Pâque & la Fête des Tabernacles de l'an 629. Donc Jérémie ne commença de prophétiſer qu'entre la lune de Mars & la lune de Septembre de l'an 629. Donc il entroit dans la 23e. année de ſa miſſion, lorſqu'il annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonoſor, au commencement de la 4e. année de Joakim, vers le 15e. jour de la lune de Septembre : *Iſte tertius & vigeſimus annus eſt.* Et peut-être cette vingt-troiſieme année commençoit-elle préciſément en ce jour-là même. Car il eſt fort vraiſemblable que lorſque Jérémie commença d'adreſſer ſa voix aux enfants de Juda, ce fut auſſi au jour d'un grand concours de peuple. Or entre la Fête de Pâque & la Fête des Ta-

(a) *Jerem.* XXXVI. 9.

bernacles, il n'y avoit de grand concours à Jéruſalem qu'à la Fête de la Pentecôte : mais nous ferons voir que le commencement de la 13e. année de Joſias paroît être poſtérieur à cette Fête ; donc ce fut auſſi après cette Fête que Jérémie commença de prophétiſer. Et ſi ce fut au jour d'un grand concours, ce ne peut être qu'à celui de la Fête des Tabernacles de l'an 629 : en ſorte que l'annonce faite à pareil jour de l'an 607, ſera préciſément au jour où commençoit la vingt-troiſieme année de ſa miſſion : *Iſte tertius & vigeſimus annus eſt.*

VIII. Epoque de la ruine de Jéruſalem & du Temple par Nabuchodonoſor. Confirmation de l'époque de la miſſion de Jérémie par les époques des regnes de Sédécias, de Jéchonias, de Joakim, de Joachaz & de Joſias.

Jérémie ayant commencé de prophétiſer vers la Fête des Tabernacles de l'an 629, la 40e. année de ſa miſſion a dû être révolue vers la Fête des Tabernacles de l'an 589 : & ce fut dans l'année ſuivante que Jéruſalem fut priſe au 9e. jour du 4e. mois, (*a*) c'eſt-à-dire, au 9e. jour de la lune de Juin, & le Temple brûlé au 10e. jour du mois ſuivant. (*b*) Et le texte ſacré nous fait remarquer que Nabuchodonoſor étoit dans la 19e. année de ſon regne lorſque le Temple fut brûlé. (*c*)

Ceci nous donne lieu d'entrer avec Uſſérius (*d*) dans un calcul qui va ſervir à déterminer encore d'une maniere plus préciſe les époques des regnes de Sédécias, de Jéchonias, de Joakim, de Joachaz & de Joſias ; & delà réſultera auſſi la confirmation de l'époque de la miſſion de Jérémie, & du calcul des 40 années d'infidélité comptées depuis cette époque. Jérémie nous dit que le Seigneur lui parla depuis la 13e. année du regne de Joſias, juſqu'à la fin de la onzieme année du regne de Sédécias. (*e*) Et en effet, il eſt remarqué que Nabuchodonoſor étoit dans la huitieme année de ſon regne, lorſque Jéchonias ſe rendit à lui ; (*f*) & qu'il étoit dans la dix-neuvieme année de ſon regne lorſque le Temple fut brûlé, un mois après la priſe de Sédécias : (*g*) il s'étoit donc paſſé onze ans entre ces deux événements ; & ce ſont préciſément les onze années du regne de Sédécias ſucceſſeur de Jéchonias. Or Sédécias tomba entre les mains des Chaldéens, lorſque Jéruſalem fut priſe au 9e. jour du 4e. mois : (*h*) & il étoit encore alors dans la 11e. année de ſon regne. Les onze années du regne de ce Prince finiſſent donc vers le 10e. jour de la lune de Juin de l'an 588. Ce Prince doit donc être monté ſur le trône au plutôt vers le 10e. jour de la lune de Juin de l'an 599 ; & nous allons montrer que la dépoſition & la captivité de Jéchonias doit être placée environ cinq jours auparavant.

Epoque du commencement du regne de Sédécias.

Epoque de la tranſmigration de Jéchonias.

En effet, nous avons fait remarquer que la premiere viſion d'Ezéchiel eſt datée du 5e. jour du 4e. mois de la 5e. année depuis la tranſmigration de Jéchonias ; (*i*) qu'après cette viſion il alla trouver ceux qui étoient captifs comme lui, & demeura ſept jours avec eux ; (*k*) qu'en-

(*a*) 4. *Reg.* XXV. 3. *Jerem.* LII. 6. = (*b*) 4. *Reg.* XXV. 8. *Jerem.* LII. 12. = (*c*) *Ibid.* = (*d*) *Uſſer. Chronol. ſacra.* = (*e*) *Jerem.* I. 2. 3. = (*f*) 4. *Reg.* XXIV. 12. = (*g*) 4. *Reg.* XXV. 8. = (*h*) 4. *Reg.* XXV. 3. *& ſeqq. Jerem.* XXXIX. 2. *& ſeqq.* LII. 6. *& ſeqq.* = (*i*) *Ezech.* I. 1. 2. = (*k*) *Ezech.* III. 15.

ſuite le Seigneur lui ordonna de demeurer couché pendant 350 jours ſur le côté gauche, & pendant 40 jours ſur le côté droit, c'eſt-à-dire, en tout pendant 390 jours; (*a*) & qu'au 5e. jour du 6e. mois de la 6e. année depuis la tranſmigration de Jéchonias, il étoit aſſis dans ſa maiſon. (*b*) Delà il réſulte que le 6e. mois de la 6e. année depuis la tranſmigration de Jéchonias, n'étoit pas celui qui ſuivoit le 4e. de la 5e. année : car entre ces deux termes il n'y a que deux mois, & par conſéquent on n'y trouveroit pas les 390 jours durant leſquels le Prophete dût demeurer couché. Il faut donc que ce ſixieme mois ſoit celui de l'année ſuivante, en ſorte qu'entre ces deux termes, il y aura quatorze mois ; & dans cet intervalle on trouvera aiſément les 390 jours durant leſquels le Prophete demeura couché. Or le commencement de Sédécias ſucceſſeur de Jéchonias ſe trouvant vers le 10e. jour du 4e. mois, c'eſt-à-dire, de la lune de Juin, de l'an 599, la cinquieme année de ſon regne ne fut révolue que vers le 10e. jour de la lune de Juin de l'an 594. Ainſi le 5e. jour du 6e. mois de la 6e. année depuis la tranſmigration de Jéchonias doit être le 5e. jour de la lune d'Août de l'an 594. Si delà nous remontons de quatorze mois pour avoir le 5e. jour du 4e. mois de la 5e. année depuis la tranſmigration de Jéchonias, nous nous trouverons au 5e. jour de la lune de Juin de l'an 595. Et voilà l'époque préciſe de la premiere viſion d'Ezéchiel : *In quarto* (*menſe*) *in quinta* (*die*) *menſis*, *ipſe eſt annus quintus tranſmigrationis Regis Joachin.* Delà il ſuit que la captivité ou tranſmigration de Jéchonias ne peut pas être différée au-delà du 5e. jour de la lune de Juin de l'an 599 : car ſi on la differe ſeulement juſqu'au 6e. jour, il s'enſuivra que le 5e. jour de la lune de Juin de l'an 595 ſera dans la 4e. année, au lieu qu'il doit être dans la 5e. On ne peut pas non plus la ſuppoſer de beaucoup antérieure au 5e. jour : car on vient de voir que Sédécias n'a dû être mis ſur le trône qu'au 10e. jour pour le plutôt. Or l'Ecriture ne marque point qu'il y ait eu un long intervalle entre la dépoſition de Jéchonias & l'inſtallation de Sédécias. On peut donc ſuppoſer que Jéchonias aura été mis dans les fers vers le 5e. jour de la lune de Juin de l'an 599 ; en ſorte qu'il y aura un interregne d'environ cinq jours entre la dépoſition de Jéchonias, & le commencement du regne de Sédécias.

Epoque de la fin & du commencement du regne de Joakim.

L'Ecriture nous dit (*c*) que Jéchonias avoit régné trois mois & dix jours, lorſqu'il ſe rendit à Nabuchodonoſor ; il étoit donc monté ſur le trône vers le 25e. jour du douzieme mois, c'eſt-à-dire, vers le 25e. jour de la lune de Février de la même année 499 : ce fut donc auſſi vers ce temps-là que mourut Joakim ſon pere à qui il ſuccéda ; & Nabuchodonoſor étoit alors dans la huitieme année de ſon regne. (*d*)

(*a*) *Ezech.* IV. 9. = (*b*) *Ezech.* VIII. 1. = (*c*) 2. *Par.* XXXVI. 9. = (*d*) 4. *Reg.* XXIV. 12.

Cette circonſtance donne lieu de conclure que les onze années du regne de Joakim ne furent pas entieres. Car comme Nabuchodonoſor étoit dans la premiere année de ſon regne dès la fin de la 3e. de Joakim, s'il falloit donner encore huit années entieres à Joakim, Nabuchodonoſor ſe trouveroit dans la 9e. année de ſon regne à la fin de la 11e. de Joakim. Il faut donc prendre ſur les onze années de Joakim les trois mois & dix jours du regne de Jéchonias. Le commencement de Joakim ne peut donc pas être placé entre le 25e. jour du 12e. mois & le 5e. jour du 4e. mois. Car en ce cas ſa 11e. année auroit expiré dans les trois mois du regne de Jéchonias, & Nabuchodonoſor ſe ſeroit encore trouvé alors dans ſa 9e. année. Ainſi le commencement de Joakim ne peut être placé qu'entre le 5e. jour du 4e. mois & le 25e. jour du 12e. mois, c'eſt-à-dire, entre le 5e. jour de la lune de Juin & le 25e. jour de la lune de Février. Or nous avons fait remarquer que ce Prince étoit entré depuis peu dans la 4e. année de ſon regne, lorſque Jérémie annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonoſor vers le 15e. jour de la Lune de Septembre de l'an 607. Donc le commencement de ſon regne doit ſe trouver placé entre le 5e. jour de la lune de Juin & le 15e. jour de la Lune de Septembre de l'an 610.

D'ailleurs l'Ecriture nous apprend que la 10e. année de Sédécias concouroit avec la 18e. de Nabuchodonoſor. (*a*) Donc la 11e. de Sédécias concouroit avec la 19e. de Nabuchodonoſor. Mais la 11e. de Sédécias finiſſoit vers le 10e. jour du 4e. mois ; & l'Ecriture nous apprend qu'un mois après, c'eſt-à-dire, au 10e. jour du 5e. mois, Nabuchodonoſor étoit encore dans ſa 19e. année : (*b*) d'où il ſuit que le commencement de Nabuchodonoſor ne peut être antérieur au 10e. jour du 5e. mois. Or le commencement de la 4e. année de Joakim eſt poſtérieur au commencement de la premiere de Nabuchodonoſor. Donc le commencement de Joakim ne peut être antérieur au 10e. jour du 5e. mois, ni poſtérieur au 15e. jour du 7e. mois. Donc le commencement du regne de Joakim doit être placé entre le 10e. jour de la lune de Juillet & le 15e. jour de la lune de Septembre de l'an 610. Pour prendre un milieu qui nous approche davantage du terme, on peut placer le commencement de Joakim vers le 12e. jour de la lune d'Août.

Epoque de la fin & du commencement du regne de Joſias.

Joakim ſuccéda à Joachaz qui ne régna que trois mois : Joachaz fut donc mis ſur le trône vers le 12e. jour de la lune de Mai de l'an 610 : c'eſt donc auſſi vers ce temps que doit être placée la mort de Joſias, à qui ſuccéda Joachaz. Joſias avoit régné 31 ans : il étoit donc monté ſur le trône après la Pentecôte de l'an 641. La 13e. année de ſon regne commençoit donc après la Pentecôte de l'an 629. Ce fut donc vers la Fête des Tabernacles de cette même année, ou au jour même de cette

(*a*) *Jerem.* XXXII. 1. (*b*) *Jerem.* LII. 12.

Fête, que Jérémie commença de prophétiſer. La Pâque de la 18e. année de Joſias étoit donc celle de l'an 623. Jérémie entroit donc dans la 23e. année de ſa miſſion, lorſqu'il annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonoſor vers la Fête des Tabernacles, ou au jour même de cette Fête dans l'année 607. La 40e. année de ſa miſſion fut donc révolue à pareil jour de l'an 599, c'eſt-à-dire, au 15e. jour de la lune de Septembre ; & neuf mois après, c'eſt-à-dire, au 9e. jour de la lune de Juin de l'an 588, Jéruſalem fut priſe par Nabuchodonoſor, & le Temple brûlé au 10e. jour du mois ſuivant, préciſément après les 40 années révolues depuis l'époque de la miſſion de Jérémie. Les 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda ſont donc celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants de Juda depuis le commencement de la miſſion de Jérémie juſqu'à l'entiere ruine de Jéruſalem & du Temple par Nabuchodonoſor. De même on peut dire que les 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël ſont celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants d'Iſraël depuis les reproches que leur fit le Prophete du Seigneur au temps de l'érection de l'autel de Béthel, juſqu'à la deſtruction de ce même autel par Joſias.

IX. Réfutation du ſyſtême de ceux qui ſuppoſant 390 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël, les font remonter juſqu'au temps de Salomon.

Peut-être nous objectera-t-on que dans ce calcul les 40 années de l'infidélité de Juda ne ſuccédent pas aux 350 années de l'infidélité d'Iſraël : puiſqu'alors les 350 années de l'infidélité d'Iſraël ſe terminent vers la Pâque de l'an 623, & que les 40 années de l'infidélité de Juda commencent vers la Fête des Tabernacles de l'an 629, c'eſt-à-dire, environ cinq ans & demi avant l'expiration des années d'infidélité d'Iſraël. Quelques-uns pour prévenir cette objection, ont prétendu faire remonter de ce même intervalle le nombre des années d'infidélité d'Iſraël, en ſorte qu'ils en placent l'époque vers la fin de l'an 979, c'eſt-à-dire, vers la 37e. année du regne de Salomon. Ils ſuppoſent que l'infidélité de la maiſon d'Iſraël prit ſa ſource dans l'idolatrie même de ce Prince : & ils croient cela ſuffiſant pour établir là l'époque des années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël. Mais 1°. on ignore l'époque de l'idolatrie de Salomon ; & c'eſt une ſuppoſition ſans preuve, que de la fixer vers la fin de l'an 979. 2°. Il eſt ſans vraiſemblance que l'infidélité particuliere de la maiſon d'Iſraël ait pour époque une infidélité qui ne lui étoit point perſonnelle, & qui fut commiſe dans un temps où la maiſon d'Iſraël n'étoit pas même encore diſtinguée de la maiſon de Juda. 3°. Ceux qui ont eu recours à cette époque, n'y ont eu recours que parce qu'ils ſuppoſoient que le Prophete comptoit 390 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël : car reconnoiſſant que les 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda devoient ſe terminer vers le temps de la ruine de Jéruſalem en 588, ils en ont conclu que les 390 années qu'ils croyoient être comptées pour la maiſon d'Iſraël, devoient auſſi remonter de cette époque ; & qu'ainſi elles devoient commencer vers 978 ou 979. Mais 4°. nous avons fait voir que le Pro-

phete ne compte que 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël ; & rien n'oblige de dire qu'elles doivent être immédiatement ſuivies des 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda. 5°. Les 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda étant bien terminées à la ruine de Jéruſalem, & ayant bien pour époque la miſſion de Jérémie, s'il falloit que les 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël fuſſent antérieures, nous ne trouverions plus aucun événement qui pût en être le terme; & l'époque qu'on leur attribue dans l'idolatrie de Salomon, eſt ſans fondement & ſans vraiſemblance. 6°. Comme il eſt ſans vraiſemblance que les 350 années d'infidélité de la maiſon d'Iſraël remontent juſqu'au temps de Salomon, il eſt auſſi ſans vraiſemblance que les 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda ſoient prolongées juſqu'à la derniere expédition de Nabuzardan, quatre ans après la ruine de Jéruſalem. Il faut donc reconnoître que les 40 années de l'infidélité de Juda ne ſuccedent point aux 350 années de l'infidélité d'Iſraël. Les 350 années de l'infidélité de la maiſon d'Iſraël commencent à l'érection de l'autel de Béthel au mois d'Octobre de l'an 974, & ſe terminent à la deſtruction de ce même autel vers le mois de Mars de l'an 623. Les 40 années d'infidélité de la maiſon de Juda commencent en même temps que la miſſion de Jérémie vers le mois de Septembre de l'an 629, & ſe terminent à la ruine de Jéruſalem vers le mois de Juin de l'an 588.

X. Le Prophete repréſente le Seigneur ſupportant avec patience l'indocilité des deux maiſons d'Iſraël & de Juda.

Lors donc que le Seigneur ordonne à Ezéchiel de porter *pendant trois cents cinquante jours* l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, *& pendant quarante jours* l'iniquité de la maiſon de Juda : il veut montrer la longue patience avec laquelle il a ſupporté l'indocilité des enfants d'Iraël pendant les 350 années durant leſquelles a ſubſiſté l'autel ſacrilege qu'ils avoient élevé à Béthel, & ſur lequel ils avoient offert des ſacrifices impies à leurs vaines idoles : il veut montrer la longue patience avec laquelle il ſupportoit encore actuellement l'indocilité des enfants de Juda qui mépriſoient ſa voix depuis la treizieme année du regne de Joſias, & ſur leſquels il ne devoit faire éclater les derniers coups de ſa juſtice qu'à la fin de la onzieme année du regne de Sédécias, après les avoir ainſi attendus avec bonté pendant 40 années ſans qu'ils fuſſent revenus ſincérement à lui. Ainſi les 350 jours étoit relatifs à une ſuite d'années qui étoit révolue : les 40 jours étoient relatifs à une ſuite d'années qui n'étoit pas encore révolue. Ces 40 jours étoient prophétiques ; & ils annonçoient que le Seigneur, après avoir attendu pendant 40 ans les enfants de Juda, exerceroit ſur eux ſes dernieres vengeances. Ils annonçoient que comme après 350 années d'indocilité de la part des enfants d'Iſraël, l'autel ſacrilege de Béthel avoit été détruit par le ſaint roi Joſias, de même après 40 années d'indocilité de la part des enfants de Juda, leurs hauts lieux ſeroient renverſés, & le Temple même du Seigneur qu'ils avoient profané, ſeroit détruit par l'impie Nabuchodonoſor ſuſcité pour être ſur eux l'exécuteur des ven-

geances

geances du Seigneur. L'ordre fut donné au Prophete vers le 12e. ou 13e. jour du 4e. mois de la 5e. année depuis la tranſmigration de Jéchonias, c'eſt-à-dire, vers le 12e. ou 13e. jour de la lune de Juin de l'an 595 : c'étoit dans la 34e. année de la miſſion de Jérémie ; & ſept ans après, au 9 Juin de l'an 588 Jéruſalem devoit être priſe pour la derniere fois par Nabuchodonoſor, après les 40 années révolues depuis la miſſion de Jérémie, & figurées par les 40 jours durant leſquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maiſon de Juda.

XI. Le Prophete repréſente l'inflexibilité du Seigneur à l'égard des Juifs au temps du dernier ſiege de Jéruſalem par Nabuchodonoſor. Durée de ce dernier ſiege repréſentée par les 39 jours dont parle ce Prophete.

Mais ce n'eſt pas là l'unique ſignification des 390 jours durant leſquels le Prophete devoit demeurer couché, d'abord ſur le côté gauche, & enſuite ſur le côté droit. Le Seigneur nous découvre une autre ſignification de ce ſymbole, par les expreſſions dont il ſe ſert en donnant au Prophete l'ordre de demeurer ainſi couché. Il commence (*a*) par lui ordonner de prendre une brique, de la mettre devant lui, de tracer deſſus le plan de la ville de Jéruſalem, d'y figurer un ſiege formé contre cette ville ; de prendre auſſi une poële de fer, de la mettre comme un mur de fer entre lui & la ville ; de la regarder d'un viſage ferme, & de repréſenter ainſi le ſiege de cette ville aux yeux des enfants d'Iſraël : *Et erit in obſidionem, & circumdabis eam :* (Hebr. *& obſidebis eam :*) *ſignum eſt domui Iſrael.* Cette poële qui devoit être comme un mur de fer entre le Prophete & la ville, repréſentoit les péchés mêmes de ce peuple qui avoient mis comme un mur de fer entre ce peuple & Dieu, en obligeant le Seigneur de demeurer inflexible à l'égard des enfants de Juda au temps du dernier ſiege qu'ils devoient bientôt éprouver de la part de Nabuchodonoſor. Le Seigneur continuant de parler au Prophete lui ordonne de demeurer couché pendant 350 jours ſur le côté gauche, & de porter ainſi l'iniquité de la maiſon d'Iſraël ; puis de ſe tenir couché pendant 40 jours ſur le côté droit, & de porter ainſi l'iniquité de la maiſon de Juda ; après quoi il ajoute : *Vous tournerez le viſage vers le ſiege de Jéruſalem, & votre bras ſera étendu, & vous prophétiſerez contr'elle. Je vais vous environner de chaînes, & vous ne vous tournerez point d'un côté ſur l'autre*, c'eſt-à-dire, vous demeurerez perſévéramment ſur le côté gauche, & enſuite ſur le côté droit, *juſqu'à ce que ſoient accomplis les jours durant leſquels vous aſſiégerez cette ville : ET NON TE CONVERTES A LATERE TUO IN LATUS ALIUD, DONEC COMPLEAS DIES OBSIDIONIS TUÆ.* Le Seigneur continue : *Prenez auſſi du froment, de l'orge, des feves, des lentilles, du millet & de la veſſe ; mettez-les dans un vaiſſeau, & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez ſur le côté ; vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : ET FACIES TIBI PANES NUMERO DIERUM QUIBUS DORMIES SUPER LATUS TUUM ; TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS COMEDES ILLUD.* Les jours

(*a*) *Ezech.* IV. 1. *& ſeqq.*

du ſiege ſont ceux durant leſquels le Prophete devoit demeurer couché ſur le côté : *Non te convertes à latere tuo in latus aliud, donec compleas* DIES OBSIDIONIS TUÆ. Or les jours durant leſquels le Prophete devoit demeurer couché ſur le côté, forment enſemble le nombre de trois cents quatre-vingt-dix : *Et facies tibi panes numero dierum quibus dormies ſuper latus tuum ;* TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS *comedes illud.* Les jours du ſiege ſont donc au nombre de trois cents quatre-vingt-dix. Uſſérius eſt donc bien fondé à ſuppoſer (*a*) que le dernier ſiege de Jéruſalem par Nabuchodonoſor dura 390 jours. Or l'Ecriture nous apprend (*b*) que Jéruſalem fut priſe pour la derniere fois par Nabuchodonoſor au 9e. jour du 4e. mois, c'eſt-à-dire, au 9e. jour de la lune de Juin, à la fin de la 11e. année de Sédécias, c'eſt-à-dire, en 588. Si delà nous remontons de 390 jours qui renferment un peu plus de treize mois lunaires, nous trouverons que ce dernier ſiege a dû commencer vers le 3e. jour du 3e. mois, c'eſt-à-dire, vers le 3e. jour de la lune de Mai de l'an 589 ; ſi ce n'eſt que cette année eut été embolimienne, alors le ſiege n'auroit commencé que vers le 3e. jour de la lune de Juin de cette même année.

Il eſt vrai que l'Ecriture nous dit (*c*) que Nabuchodonoſor mit le ſiege pour la troiſieme fois devant cette ville dès le 10e. jour du 10e. mois, c'eſt-à-dire, dès le 10e. jour de la lune de Décembre, en la 9e. année du regne de Sédécias, c'eſt-à-dire, en 591. (*d*) Mais elle nous dit auſſi que (*e*) l'armée de Pharaon étant ſortie de l'Egypte, les Chaldéens qui aſſiégeoient Jéruſalem, ſe retirerent de devant la ville, lorſqu'ils apprirent cette nouvelle ; & le Seigneur dit à Jérémie : *Vous direz ceci au Roi de Juda : L'armée de Pharaon va retourner dans l'Egypte, d'où elle eſt venue ; & les Chaldéens reviendront : ils combattront de nouveau contre cette ville ; ils la prendront, & ils la brûleront.* Peu de temps après, le Seigneur ajoute par la bouche du même Prophete : (*f*) *Je livrerai Sédécias Roi de Juda & ſes Princes en la puiſſance des armées du Roi de Babylone qui ſe ſont retirées. Je les ramènerai devant cette ville ; il la prendront, & ils la brûleront.* Et ailleurs on voit (*g*) qu'au 10e. mois, c'eſt-à-dire, au mois lunaire de Décembre, en la 10e. année de la captivité de Jéchonias, qui étoit auſſi la 10e. du regne de Sédécias, c'eſt-à-dire, en 590, Ezéchiel prophétiſe contre l'Egypte qui avoit été pour la maiſon d'Iſraël un appui auſſi foible qu'un roſeau qui ſe briſe ſous la main de celui qui le prend pour s'appuyer : *Pro eo quòd fuiſti baculus arundineus domui Iſrael : quando apprehenderunt te manu, confractus es ; & innitentibus eis ſuper te, comminutus es.*

(*a*) *Uſſer. ad ann. Mundi* 3415. = (*b*) *Jerem.* LII. 6. = (*c*) *Jerem.* LII. 4. = (*d*) Dom Calmet ſe méprend lorſqu'il ne compte que 19. mois, ou 570 jours, entre le commencement du ſiege & la priſe de la ville. (Diſſertation ſur le retour des dix Tribus.) Il y eut 31 mois. = (*e*) *Jerem.* XXXVII. 4. *& ſeqq.* = (*f*) *Jerem.* XXXIV. 21, 22. = (*g*) *Ezech.* XXIX. 1. 6. 7.

Ce qui donne lieu de ſuppoſer que les Chaldéens ayant marché contre les Egyptiens, les défirent vers le temps où Ezéchiel prononça cette prophétie, c'eſt-à-dire, vers le mois lunaire de Décembre de l'an 590. Les Chaldéens ayant défait les Egyptiens, revinrent devant Jéruſalem. Et en effet Jérémie nous apprend (*a*) que les Chaldéens étoient devant cette ville en la 10e. année de Sédécias Roi de Juda. Or il paroît que la 10e. année de Sédécias expiroit vers le 9e. ou 10e. jour de la lune de Juin de l'an 589. Les Chaldéens étoient donc revenus devant Jéruſalem avant le 9e. ou 10e. jour de la lune de Juin de l'an 589. Les 390 jours de ſiege marqués par Ezéchiel ont donc pu commencer dès le 3e. jour de ce mois, ſi l'année fut embolimienne; ou dès le 3e. jour du mois précédent; ſi ce fut une année commune.

Ainſi lorſque Nabuchodonoſor vint pour la troiſieme fois en Judée il mit le ſiege devant Jéruſalem au 10e. jour de la lune de Décembre de l'an 591, en la 9e. année du regne de Sédécias. Lorſqu'il aſſiégeoit Jéruſalem, il apprit que les Egyptiens venoient au ſecours de cette ville; alors il ſe retira pour marcher contr'eux, & les défit vers le mois lunaire de Décembre de l'an 590, en la 10e. année du regne de Sédécias. Après les avoir défaits, il revint devant Jéruſalem, & y mit de nouveau le ſiege vers le 3e. jour de la lune de Mai ou de la lune de Juin de l'an 589, Sédécias étant encore dans ſa 10e. année; & ce dernier ſiege dura 390 jours, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que la ville fut priſe au 9e. jour de la lune de Juin de l'an 588, à la fin de la 11e. année de Sédécias.

XII. Le Prophete repréſente les Juifs ſoit comme aſſiégés dans Jéruſalem par Nabuchodonoſor, ſoit comme captifs & diſperſés parmi les nations infideles au milieu deſquelles ils furent tranſférés par Nabuchodonoſor.

Enfin le Seigneur ordonne au Prophete (*b*) de ſe préparer des pains pour autant de jours qu'il demeurera couché ſur le côté, c'eſt-à-dire, pour 390 jours: & il veut que chacun de ces pains ne ſoit que du poids de vingt ſicles, c'eſt-à-dire, d'environ neuf onces; il veut que le Prophete ne boive chaque jour qu'une petite meſure d'eau, qui ſoit la ſixieme partie d'un hin, c'eſt-à-dire, environ un demi-ſeptier: & il lui preſcrit de cuire ce pain, non ſous la cendre, mais ſous de l'ordure ſortie du corps d'un homme, ou au moins ſous de la fiente de bœuf. Voilà la nourriture que le Seigneur preſcrit à ſon Prophete: & en cela ce Prophete repréſentoit ſon propre peuple. Car *les enfants d'Iſraël, dit le Seigneur, mangeront ainſi leur pain tout ſouillé parmi les nations vers leſquelles je les chaſſerai.* Et plus loin le Seigneur ajoute: *Je vais briſer dans Jéruſalem la force du pain; ils mangeront le pain au poids & dans la frayeur; & ils boiront l'eau par meſure, & dans une grande affliction d'eſprit: en ſorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont ſur les bras les uns des autres, & ſécheront de faim dans leur iniquité.* Le Seigneur veut que le Prophete prenne ſon pain au poids, & ſon eau par meſure, pendant les 390 jours durant leſquels il devoit demeurer couché, pour mon-

(*a*) *Jerem.* XXXII. 1. 2. = (*b*) *Ezech.* IV. 9. *& ſeqq.*

trer l'état de miſere & de diſette où les enfants de Juda ſe trouveroient réduits pendant le dernier ſiege qu'ils devoient ſoutenir de la part de Nabuchodonoſor. Le Seigneur veut auſſi que ce pain ſoit cuit ſous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf au lieu de cendre, pour montrer que les enfants de Juda ſeroient réduits à vivre au milieu des nations, & à manger ainſi un pain ſouillé au milieu des peuples parmi leſquels le Seigneur les auroit diſperſés.

XIII. Réfutation du ſyſtême de ceux qui prétendent que les 390 ans dont parle Ezéchiel expriment la durée du châtiment que Dieu exerça ſur les deux maiſons d'Iſraël & de Juda.

Le Prophete repréſentoit donc en même-temps la patience du Seigneur qui pendant long-temps avoit ſupporté l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, & qui continuoit encore de ſupporter l'iniquité de la maiſon de Juda; il repréſentoit l'inflexibilité du Seigneur à l'égard des enfants de Juda au temps du dernier ſiege qu'ils devoient éprouver dans Jéruſalem de la part de Nabuchodonoſor; il repréſentoit l'état de diſette que les Juifs auroient à ſouffrir dans Jéruſalem au temps de ce dernier ſiege; enfin il repréſentoit l'état de miſere auquel ils devoient être réduits parmi les nations infideles au milieu deſquelles ils devoient être transférés par Nabuchodonoſor. Mais ſous ce dernier rapport en vain chercheroit-on l'application de ce double nombre de 350 jours pour la maiſon d'Iſraël, & de 40 pour la maiſon de Juda. Le Texte ſacré ne marque point que ces nombres ſoient ſymboliques à cet égard; & aucun calcul ne peut en vérifier l'application. Il eſt vrai qu'Iſraël & Juda furent condamnés à porter la peine de leur iniquité pendant une certaine ſuite d'années: mais cette ſuite d'années avoit pour terme le commencement du regne de Cyrus à la tête de ce vaſte empire formé de la réunion des Babyloniens, des Medes & des Perſes, regne qui étoit annoncé comme époque de la réconciliation d'Iſraël & de Juda avec le Seigneur leur Dieu. Or ſi nous comptons le nombre d'années durant leſquelles la maiſon d'Iſraël porta la peine de ſon iniquité depuis la premiere captivité où une partie de ſes enfants fut réduite par Théglathphalaſar, vers l'an 748 ou 740, juſqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous n'y trouverons qu'environ 204 ou 212 ans.

Si de cette premiere captivité ſous Théglathphalaſar en 748 ou 740, nous comptons 350 ans, nous ſommes conduits en 398 ou 390; & nous n'y trouvons aucune époque qui puiſſe être le terme de ces 350 années. De même ſi nous comptons 390 ans, nous nous trouvons conduits en 358 ou 350; & loin d'y trouver l'époque d'une délivrance, nous y trouvons l'époque d'une nouvelle captivité ſous Artaxerxès Ochus Roi de Perſe, qui ayant fait, vers l'an 350, une irruption en Egypte, y prit beaucoup de Juifs qu'il emmena captifs.

Si nous remontons juſqu'au temps où Phul Roi d'Aſſyrie rendit Iſraël tributaire, vers l'an 771, de-là juſqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous n'avons encore qu'environ 235 ans. Si de cette même époque d'Iſraël rendu tributaire vers l'an 771, nous comptons 350 ou 390 ans, nous ſommes conduits vers 421 ou 381; & nous n'y trouvons aucune époque.

Si nous deſcendons juſqu'à la ruine de Samarie par Salmanaſar vers l'an 721 ; delà juſqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous ne trouvons qu'environ 185 ans. Si de cette même époque de Samarie ruinée vers l'an 721, nous comptons 350 ans, nous ſommes conduits en 371, où nous ne trouvons aucune époque. Si nous comptons 390 ans, nous ſommes conduits en 331 ; & au mois d'Octobre de l'année ſuivante ſe trouve la défaite de Darius Codoman par Alexandre le Grand. C'eſt ce qui a donné lieu à D. Calmet de prétendre (*a*) qu'on pouvoit mettre en cette année la fin de la captivité des dix Tribus, parce qu'en effet, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Joſeph, (*b*) Alexandre ſe montra favorable aux Juifs. Mais 1°. on ne peut pas prouver qu'Alexandre ait fait ſpécialement pour les Iſraélites des dix Tribus qui compoſoient la maiſon d'Iſraël, ni même en général pour tous les Juifs, plus que n'avoient fait avant lui Cyrus, Darius fils d'Hyſtaſpe, & Artaxerxès Longuemain. 2°. S'il leur a accordé quelque délivrance, s'il a fait en leur faveur quelque décret, on ne peut pas prouver que ce ſoit en 331 ni en 330, c'eſt-à-dire, au terme précis des 390 ans. 3°. En plaçant vers ce temps le terme des années que le Seigneur compte à l'égard de la maiſon d'Iſraël, D. Calmet ſuppoſe que le nombre de ces années eſt de 390 ; & il paroît, comme nous l'avons montré, que le nombre de ces années comptées par le Seigneur n'eſt que de 350. 4°. Quand on pourroit montrer que la maiſon d'Iſraël auroit porté la peine de ſon iniquité juſqu'au terme précis de 350 ou 390 années, on ne pourroit pas montrer que la maiſon de Juda n'eut porté la peine de ſon iniquité que pendant l'intervalle de 40 années.

Le Seigneur avoit lui-même annoncé deux fois par la bouche de Jérémie, (*c*) que la maiſon de Juda ſeroit aſſujétie au Roi de Babylone, & le pays réduit en un déſert affreux pendant 70 ans. Et en effet ſi nous comptons depuis la premiere captivité des enfants de Juda ſous Nabuchodonoſor vers le mois de Novembre de l'an 607, juſqu'à la délivrance qui leur fut accordée par Cyrus, ou à la fin de 537, ou au commencement de 536, nous y trouvons préciſément les 70 années durant leſquelles les enfants de Juda devoient être captifs chez les Chaldéens. (*d*) Si nous comptons depuis la ruine du Temple au mois de Juillet de l'an 588 juſqu'à l'Edit donné par Darius fils d'Hyſtaſpe, vers l'an 519, pour le rétabliſſement de ce même Temple, nous y trouvons encore environ 70 années, durant leſquelles le Temple demeura détruit. (*e*) Si nous cherchons à nous rapprocher davantage du

---

(*a*) Diſſertation ſur le retour des dix Tribus, à la tête du Comm. ſur Ezéchiel, ou dans le II. Tome du Recueil des Diſſert. = (*b*) *Joſeph. Ant. lib.* XI. *cap. ult. & contra Appion. lib.* I. *p.* 1048. = (*c*) *Jerem.* XXV. 11. & XXIX. 10. = (*d*) 2. *Par.* XXXVI. 22. *Eſdr.* I. 1. *Dan.* IX. 1. 2. = (*e*) C'eſt à cela que ſe rapporte l'expreſſion du Prophete Zacharie, I. 12. *Iſte jam ſeptuageſimus annus eſt.*

nombre de 40, & que nous comptions depuis la 23e. année de Nabuchodonoſor, lorſque Nabuzardan vint enlever les derniers reſtes des Juifs en 584 ; delà juſqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous trouvons encore 48 ans. Quand nous ne compterions que juſqu'à la mort de Baltaſſar dernier Roi de Babylone, c'eſt-à-dire, juſqu'au regne de Darius le Mede ſur le trône de Babylone, nous n'y trouverons point encore le nombre de 40 années marquées par Ezéchiel. D. Calmet ſe méprend viſiblement, lorſqu'il ſuppoſe (*a*) que depuis la priſe de Jéruſalem ſous Sédécias juſqu'au regne de Darius le Mede à Babylone, il y a environ quarante ans. En effet deux opinions partagent les Chronologiſtes ſur Darius le Mede. Les uns prétendent qu'il eſt le même que Nabonnid qui régna 17 ans ſur les Babyloniens ; & ceux-là mettent le commencement du regne de ce Prince en 555. D. Calmet adopte cette opinion, & met le commencement du regne de Darius le Mede en 555 ou 556. (*b*) Or ſi l'on compte de l'an 588, où Jéruſalem fut priſe ſous Sédécias, juſqu'en 555 ou 556, on ne trouvera que 32 ou 33 ans. Les autres ſoutiennent avec plus de vraiſemblance que Darius le Mede eſt le même que Cyaxares fils d'Aſtyage, & oncle de Cyrus, qui ſuccéda à Nabonnid en 538, lorſque Babylone fut priſe par Cyrus. Or ſi l'on compte de l'an 588 juſqu'en 538, on y trouvera 50 ans. Il eſt vrai que dans quelques endroits, D. Calmet ſemble mettre la priſe de Babylone par Cyrus en 548 ; (*c*) & ce ſeroit préciſément 40 ans après la ruine de Jéruſalem. Mais c'eſt certainement une faute d'impreſſion ou une mépriſe de copiſte : car D. Calmet ſait bien que Babylone ne fut priſe par Cyrus qu'en 538, (*d*) c'eſt-à-dire, 50 ans après la ruine de Jéruſalem, 46 ans après l'expédition de Nabuzardan : il n'y a pas de difficulté ſur cela. Ainſi ſoit que l'on prenne Darius le Mede pour Nabonnid ou pour Cyaxares, le commencement de ſon regne ne ſe trouve que 33 ans ou 50 ans après la priſe de Jéruſalem ; & il eſt impoſſible de trouver là les 40 années marquées par Ezéchiel. Ces 40 années n'ont donc aucun rapport avec le nombre d'années durant leſquelles la maiſon de Juda devoit porter la peine de ſon iniquité : en vain donc chercheroit-on une ſuite de 350 ou 390 années durant leſquelles la maiſon d'Iſraël auroit de même porté la peine de ſon iniquité.

XIV. Remarques ſur le ſentiment de Grotius &

Le P. Houbigant témoigne aſſez avoir vu la difficulté de ce texte ; mais il n'entreprend pas d'en donner l'éclairciſſement. Il incline beaucoup à croire que *l'iniquité* eſt ici priſe pour *la peine de l'iniquité* ; & que *les jours*

(*a*) Diſſertation citée ci-devant. = (*b*) Il le met en 555 dans ſa Table Chronologique ſur l'Hiſt. de Daniel, à la tête de ſon Comm. ſur ce Prophete ; & en 556 dans ſa Table Chronologique générale, au commencement du Recueil de ſes Diſſertations. = (*c*) Dans les deux Tables que je viens de citer. = (*d*) D. Calmet le reconnoît expreſſément dans ſon Comment. ſur Eſdras, 1. 1.

dont parle le Prophete ſont beaucoup moins *les jours de la patience de Dieu* à l'égard d'Iſraël & de Juda, que *les jours de ſa colere* ſur ces deux maiſons : mais il n'eſſaye point d'en donner la preuve par le calcul des années. Il reproche à Grotius d'avoir pris ici à la lettre *l'iniquité*, pour l'impiété même dont ces deux peuples s'étoient rendus coupables ; & d'avoir pris les *jours* ici marqués pour ceux *de la patience divine* : & il ne dit pas un mot de la mépriſe fort ſinguliere qui eſt ici échappée à ce fameux Critique. Grotius ſuppoſant avec aſſez de fondement que *l'iniquité* doit être ici priſe à la lettre pour l'iniquité même, & que *les jours* dont parle le Prophete ſont les jours *de la patience de Dieu*, comme cela eſt très-probable, entreprend de le prouver par le calcul ; & il y échoue de la maniere la plus ſinguliere. Il ſuppoſe qu'il y a 390 ans depuis la chûte de Salomon juſqu'au tranſport des dix tribus par Salmanaſar : *Tot anni ſunt à lapſu Salomonis ad deportationem decem tribuum per Salmanaſarem.* Le P. Houbigant rapporte lui-même cette phraſe, & ne releve pas cette étrange mépriſe bien relevée dans la Synopſe en ces termes : *Quod mirum viro eruditiſſimo excidiſſe, cùm apud Chronologos certiſſimum ſit ne trecentos annos inter illa interceſſiſſe.* C'eſt qu'en effet depuis la chûte de Salomon placée ſi l'on veut vers l'an 979, juſqu'à la ruine de Samarie par Salmanaſar vers l'an 724, il n'y a que 255 ans ; ce qui eſt bien loin de 390. Mais de ce que Grotius s'eſt mépris étonnemment dans ſon calcul, il ne s'enſuit pas qu'il ſe ſoit mépris dans le ſens qu'il donne à l'iniquité dont parle le Prophete, & aux jours dont il marque le nombre. Le P. Houbigant perſiſtant néanmoins à ſuppoſer qu'il s'agit ici de *la peine* même *de l'iniquité*, & *des jours de la colere de Dieu* ſur ſon peuple, nous renvoie à S. Jérôme pour apprendre de lui comment on peut les compter : *Vide, ſi juvat, apud Hieronymum quomodo anni, & Iſrael* 390 *& Juda* 40, *computari poſſint.* Conſultons donc S. Jérôme. J'ai montré en plus d'une occaſion combien j'eſtime les Commentaires de ce ſaint Docteur : & aſſurément je ſerois ici très-diſpoſé à le ſuivre ſi ſon ſentiment étoit bien fondé. Mais quelque eſtime que j'aye pour ſes travaux, ſi dans ſes calculs il vient à ſe méprendre, je ne m'engage point à ſoutenir les conſéquences qu'il en tirera.

ſur celui du P. Houbigant, touchant ces 390. ans marqués par Ezéchiel. Mépriſe fort ſinguliere de Grotius, bien relevée dans la Synopſe.

XV. Remarques ſur le ſentiment de S. Jérôme touchant les 390 ans marqués par Ezéchiel pour la maiſon d'Iſraël, & touchant les 40 années marquées pour la maiſon de Juda.

Ce ſaint Docteur ſuppoſe donc que *l'iniquité* eſt priſe ici pour *la peine de l'iniquité* ; & que *les jours* dont il eſt ici parlé ſont *des jours de colere.* Mais par cette ſuppoſition, il ſe jette dans des défilés dont l'iſſue ne lui eſt pas avantageuſe. Il entre dans le détail de tous les regnes qui ſe ſont écoulés durant l'intervalle qu'il ſe propoſe de remplir : & voici ce qui en réſulte. Il compte d'abord depuis la premiere captivité qu'Iſraël eut à ſubir au temps de Théglathphalaſar ſous le regne de Phacée, juſqu'à la déſolation du temple, en la onzieme année de Sédécias, *cent ſoixante & quatre ans* : enſuite *ſoixante & dix ans* de la déſolation du temple depuis la onzieme année de Sédécias juſqu'a la ſeconde de Darius fils d'Hyſtaſpes, roi de Perſe, ſous lequel le temple fut rebâti : ce qui fait *deux cents trente-*

quatre ans. Après quoi il ſuppoſe qu'Artaxerxès Mnémon, eſt le même que l'*Aſſuérus* du Livre d'Eſther, ſous lequel le peuple Juif fut délivré du danger dont il avoir été menacé, & remis en liberté : il compte depuis la ſeconde année de Darius fils d'Hyſtaſpes juſqu'à la quarantieme & derniere année du regne d'Artaxerxès Mnémon, *cent cinquante-cinq ans & quatre mois*; & joignant cette ſomme à la précédente, il trouve *trois cents quatre-vingt-neuf ans & quatre mois*, , pour Iſraël. Enſuite il vient à Juda; il compte *quarante ans* depuis la tranſlation de Jéchonias juſqu'à la premiere année du regne de Cyrus en Perſe, trente ans après la déſolation du temple.

Mais lui-même s'apperçoit de l'un des défauts de ſon calcul pour les années d'Iſraël, lorſqu'enſuite il propoſe de les faire remonter juſqu'au temps où Phul vint dans la terre d'Iſraël ſous Manahem Roi d'Iſraël, afin d'en faire tomber la fin, dans la vingt-huitieme année du regne d'Artaxerxès Mnémon qu'il croit être le même que cet *Aſſuérus* du Livre d'Eſther. Cette ſeconde hypotheſe lui paroît plus croyable, *quod & credibilius eſt* : Car, ajoute-t-il lui-même, ce ne fut pas après que ſon regne fut fini, mais ce fut ſous ſon regne même, qu'Iſraël ſécoua le joug d'une ſi dure ſervitude. *Neque enim finito imperio Aſſueri, ſed adhuc regnante eo, Iſrael jugum graviſſimæ ſervitutis abjecit.* Mais cette réfléxionmême ſi juſte & ſi vraie, en fait naître une autre qui ne le ſera pas moins; c'eſt que cette délivrance ne fut point différée juſqu'à la vingt-huitieme année du regne de ce Prince; elle éclata dès la treizieme; & dès-lors il n'eſt plus poſſible d'y terminer les 390 ans de châtiments exercés ſur Iſraël. D'ailleurs il eſt au moins fort douteux que l'*Aſſuérus* du Livre d'Eſther puiſſe être Artaxerxès Mnémon; pluſieurs prétendent que c'eſt Darius fils d'Hyſtaſpes; d'autres avec encore plus de fondement ſoutiennent que c'eſt Artaxerxès Longuemain : & ſuivant les calculs de nos plus habiles Chronologiſtes, à remonter même juſqu'au temps de Manahem & de Phul vers l'an 771 avant l'Ere Chrét. Vulg. delà juſqu'à la treizieme année de Darius fils d'Hyſtaſpes vers l'an 509, il n'y a que 262 ans : pouſſons juſqu'à la treizieme d'Artaxerxès Longuemain vers l'an 461, il n'y a encore que 310 ans : allons même juſqu'à la treizieme d'Artaxerxès Mnémon, vers l'an 391, il n'y aura encore que 380 ans. Ainſi aucune de ces trois époques ne peut remplir les 390 ans dont parle Ezéchiel pour la maiſon d'Iſraël. Quant aux 40 de la maiſon de Juda, à les compter même de la ruine du Temple, en l'année 588 avant l'Ere Chrét. Vulg. on n'en trouvera point la fin en 548. La premiere année de Cyrus à laquelle S. Jerôme s'attache, ſe prend de trois époques différentes. Si c'eſt de ſon regne en Perſe, auquel on donne trente ans, la premiere année tombe vers 559; il n'y avoit gueres que trente ans que Jéruſalem étoit ruinée. Si c'eſt de ſon regne ſur les Babyloniens, auquel on donne neuf ans, la premiere année ne tombe qu'en 538; il y avoit cinquante ans que le Temple étoit ruiné; & d'ailleurs aucune de ces deux époques ne fut celle de la déli-

vrance

vrance des Juifs. La premiere année de Cyrus jointe à la délivrance des Juifs, eſt celle de ſon regne à la tête du nouvel empire formé de la réunion des Medes & des Babyloniens avec les Perſes : ce regne ne dura que ſept ans, & ſa premiere année tombe en l'année 536 avant l'Ere Chrét. Vulg. 52e. depuis la ruine de Jéruſalem, 70e. depuis le commencement de la captivité des Juifs au temps de Joakim. Ainſi il n'eſt pas poſſible de vérifier dans le châtiment de Juda ni dans le châtiment d'Iſraël le nombre d'années marqué par Ezéchiel. Il faut donc revenir au ſens naturel du texte, en prenant *l'iniquité* pour l'iniquité même, & *les jours* marqués par le Prophete pour *ceux de la patience divine.*

XVI. Remarque importante de S. Jérôme ſur le ſens ſpirituel de cette Prophétie. Quelle pourroit être ſous ce point de vue la ſignification des 390 années de la maiſon d'Iſraël & les 40 années de la maiſon de Juda.

Mais S. Jerôme porte ſes vues plus loin, & ne ſe borne pas au ſeul ſens que préſente la lettre, par-tout il eſt attentif à étudier les ſens profonds & myſtérieux qui peuvent être cachés ſous le voile du ſens littéral. Il reconnoît que Jéruſalem & Juda peuvent ſouvent repréſenter dans les Prophetes le peuple Chrétien, l'Egliſe même de Jeſus-Chriſt, de maniere que les reproches & les menaces des Prophetes contre les enfants de Juda & contre les habitants de Jéruſalem peuvent tomber ſur les Chrétiens prévaricateurs : & c'eſt préciſément où il vient en terminant ſon Commentaire ſur cette Prophétie même. Car voici ce que dit le Seigneur dans le dernier verſet de ce Chapitre IV. *Fils de l'homme, je vais briſer dans Jéruſalem la force du pain. Ils mangeront le pain au poids & dans la ſollicitude, & ils boiront l'eau par meſure & dans l'affliction, en ſorte que manquant de pain & d'eau, ils tomberont ſur les bras les uns des autres, & ils ſe deſſécheront dans leurs iniquités.* Voici ce que dit ſur cela S. Jerôme : » (*a*) Je » crains, *Vereor*, je crains que ce briſement du pain n'arrive dans notre *Jé*» *ruſalem*, dans laquelle ſe trouve *la viſion de la paix.* (C'eſt ce que ſignifie » en Hébreu le nom de *Jéruſalem.*) *Vereor ne iſta panis contritio etiam in* » *noſtra inveniatur Jeruſalem, in qua viſio pacis cernitur.* Le Seigneur briſe » cet aliment, lorſqu'il entre en colere contre nous, & qu'il nous juge » indignes de ſon pain : *Quem conterit Dominus quando iraſcitur, & indig*» *nos nos ſuo judicat pane.* Et encore plaiſe à ſa miſéricorde, que nous » ayons notre nourriture au poids & dans la ſollicitude, & que le petit » doigt de Lazare arroſe notre langue brûlée par une exceſſive ſéchéreſſe. » *Atque utinam ſaltem in pondere eum, & ſollicitudine mereamur accipere, &* » *arentem linguam nimiâ ſiccitate, extremus Lazari digitus irroret.* Quand le » pain & l'eau de l'Egliſe viendront à manquer, les hommes tomberont » les uns ſur les autres : *Deficiente autem pane & aquâ Eccleſiæ, corruet* » *vir contra fratrem ſuum.* La diſcorde ſera par-tout, les Chrétiens diviſant » la tunique de Jeſus-Chriſt que les ſoldats même dans la paſſion du Sau» veur n'oſerent déchirer, & nous nous deſſécherons dans nos iniquités, » parce que nous n'aurons pas la juſtice qui vient de Dieu : *Et ubique diſ-*

(*a*) *Hier. in Ezech.* IV. *Tom. III. col.* 724.

» *cordia eſt, ſcindentibus nobis Chriſti tunicam, quam nec milites in paſſio-*
» *ne Salvatoris ſcindere auſi ſunt; & contabeſcentibus in iniquitatibus noſtris,*
» *dum Dei juſtitiam non habemus.* »

Sous ce point de vue *la maiſon de Juda* repréſentant le peuple Chrétien, *la maiſon d'Iſraël* pourroit, comme on l'a vu dans la Préface ſur ce livre, repréſenter particuliérement le peuple Juif; & peut-être que les nombres d'années marqués par Ezéchiel auroient une application particuliere à la longue patience de Dieu à l'égard de ces deux peuples. L'infidélité des Juifs depuis Jeſus-Chriſt a ſans doute duré beaucoup au delà de 390 ans: mais ſi ces années dans le ſens myſtérieux de la prophétie repréſentoient les années ſabbatiques, on trouveroit que 390 ſabbatiques produiſent plus de vingt-ſept ſiecles, & qu'à remonter juſqu'au ſchiſme des dix tribus vers l'an 976 avant Jeſus-Chriſt, les 390 ſabbatiques depuis cette triſte époque, embraſſent près de dix ſiecles avant Jeſus-Chriſt, & plus de dix-ſept ſiecles depuis Jeſus-Chriſt, en ſorte qu'elles nous amenent juſqu'à nos jours, au milieu deſquels Dieu ſemble commencer de faire éclater les ſignes de ſa colere ſur *la maiſon de Juda*, c'eſt-à-dire, ſur nous mêmes, par les tremblements de terre & autres fléaux dont ſa juſtice nous afflige, & ſur-tout par les rapides progrès de l'incrédulité, dont S. Paul nous découvre le danger lorſqu'il nous dit: *(a)* « Les Juifs qui étoient les branches naturelles » de l'olivier ont été retranchés à cauſe de leur incrédulité: *Propter* » *incredulitatem fracti ſunt:* pour vous, c'eſt par la foi que vous de» meurez ferme: *tu autem fide ſtas:* ne vous élevez point; mais crai» gnez: *noli altum ſapere; ſed time.* Car ſi Dieu n'a pas épargné les » branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas » auſſi: *Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit; ne forte nec tibi* » *parcat.* » Dans la prophétie d'Ezéchiel on a vu que les 40 années de la patience de Dieu à l'égard des infidélités de la maiſon de Juda, concourent avec les 40 dernieres des 390 qui regardent la maiſon d'Iſraël. Si donc dans le ſens myſtérieux de la Prophétie, ces années ſont priſes pour des années ſabbatiques à compter depuis le ſchiſme des dix tribus juſqu'à nos jours pour les 390 qui regardent la maiſon d'Iſraël, il en réſultera que les 40 qui regardent la maiſon de Juda, pourroient former un intervalle de 40 ſabbatiques, c'eſt-à-dire, d'environ trois cents ans qui remonteroient de nos jours juſques vers le milieu du quinzieme ſiecle: & n'eſt-ce pas préciſément depuis ce temps que l'on a vu ſucceſſivement ſe répandre dans l'occident le ſcandale de la prétendue réforme, & tant d'autres iniquités qui depuis le milieu du quinzieme ſiecle ont allumé contre nous la colere de Dieu? Craignons donc avec S. Jerôme que la Prophétie d'Ezéchiel ne reçoive ſur nous un nouvel accompliſſe-

(a) *Rom.* XI. ℣. 20. & 21.

ment, & que ce briſement du pain dont parle le Prophete n'arrive dans notre Jéruſalem-même : *Vereor ne iſta panis contritio etiam in noſtra inveniatur Jeruſalem.* Craignons-le, & prévenons la juſte colere de Dieu, en revenant à lui de tout notre cœur, afin de pouvoir trouver un aſyle ſous les aîles de ſa miſéricorde dans les jours où il fera éclater ſes vengeances.

XVII. Récapitulation & concluſion.

Les 350 jours durant leſquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, en demeurant couché ſur le côté gauche, marquoient, ſelon le ſens immédiat & littéral de la prophétie les 350 années pendant leſquelles le Seigneur avoit déjà ſupporté l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, depuis l'érection de l'autel de Béthel juſqu'à la deſtruction de ce même autel. Les 40 jours durant leſquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maiſon de Juda en demeurant couché ſur le côté droit, marquoient les 40 années qui avoient ſuccédé aux 350 premieres, & juſqu'au terme deſquelles le Seigneur vouloit bien encore continuer de ſupporter avec l'iniquité de la maiſon d'Iſraël, celle dont la maiſon même de Juda s'étoit rendue coupable à compter depuis la miſſion de Jérémie juſqu'à la ruine de Jéruſalem. Les 390 jours durant leſquels le Prophete devoit demeurer couché, ſoit ſur le côté gauche, ſoit ſur le côté droit, & repréſenter en même temps le ſiege de Jéruſalem : ces 390 jours conſidérés enſemble & ſous ce rapport, marquoient les 390 jours du dernier ſiege de Jéruſalem par Nabuchodonoſor. Cette poële de fer qu'il devoit tenir entre lui & la ville pendant ces 390 jours, repréſentoit les péchés des enfants du Juda, qui devoient rendre le Seigneur inflexible à leur égard au temps de ce dernier ſiege. Le peu de pain & le peu d'eau dont le Prophete devoit uſer pendant chacun de ces 390 jours, ſignifioit la diſette & la miſere où les Juifs ſeroient réduits pendant ce ſiege. Enfin le pain dont le Prophete pouvoit uſer, devoit être cuit ſous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf, pour marquer que les Juifs ſeroient obligés de vivre au milieu des nations, & d'y manger ainſi un pain ſouillé. Voilà, ſelon la lettre, le ſens de la Prophétie d'Ezéchiel, qui a donné lieu à cette Diſſertation. S. Jérôme nous découvre le ſens profond & myſtérieux qui peut ſe trouver couvert ſous ce voile.

DISSERTATION

SUR

LE RETOUR DES DIX TRIBUS.

I. Abrégé de l'Hiſtoire des dix Tribus depuis leur ſéparation.

LEs dix Tribus, après la mort de Salomon, s'étant ſéparées de la maiſon de David, & ayant abandonné le culte du Seigneur, ſe virent bientôt à leur tour rejettées du Seigneur, & livrées à leurs ennemis. Les Rois d'Iſraël vivement preſſés par ceux de Damas, furent obligés de recourir aux Rois d'Aſſyrie, pour les défendre. Ces défenſeurs ſe rendirent maîtres de ceux qui les avoient appellés à leur ſecours, & les tranſporterent en différentes Provinces, au-delà de l'Euphrate. Théglathphalaſar (*a*) enleva d'abord les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, qui étoient au-delà du Jourdain, avec toute la Tribu de Nephthali, qui habitoit la haute Galilée. Salmanaſar vint enſuite, & emmena le reſte des Tribus du Royaume de Samarie. (*b*)

Depuis ce fameux tranſport, l'Ecriture toute occupée de la Tribu & du Royaume de Juda, d'où le Meſſie devoit naître, a comme abandonné l'hiſtoire des dix Tribus, en ſorte qu'on ne ſait plus ce qu'elles ſont devenues. Nous les avons inutilement cherchées (*c*) dans toutes les Provinces d'Orient, ſur-tout dans celles où les Livres des Rois nous apprennent qu'on les tranſporta. Nous avons trouvé par-tout des Juifs & des Iſraélites, ſans rencontrer ce que nous deſirions, je veux dire, les dix Tribus diſtinguées entr'elles, & compoſant une eſpece de peuple & de République. Il n'y a que leur propre pays où nous ne les ayons pas été rechercher; & c'eſt là où nous eſpérons enfin d'en découvrir au moins quelques veſtiges.

II. Motifs de ceux qui conteſtent le retour des dix Tribus.

Je ſais que le préjugé ne nous eſt pas favorable. La plupart des Peres & des Interpretes nous paroiſſent oppoſés. On ne lit nulle part expreſſément que les dix Tribus ſoient revenues dans leur pays. Oſée reçoit ordre de nommer *ſans miſéricorde*, une fille qui lui naquit, & qui dé-

---

(*a*) 4. *Reg.* xv. 29. = (*b*) 4. *Reg.* xvii. 6. & xviii. 10. 11. = (*c*) Voyez la *Diſſertation ſur le pays où les dix Tribus furent emmenées*, à la tête des deux derniers Livres des Rois.

ſignoit la maiſon d'Iſraël : (a) *Nommez-la ſans miſéricorde*, dit le Seigneur, *parce que je ne ferai plus de miſéricorde à la maiſon d'Iſraël ; mais je les oublierai d'un profond oubli.*

Joſeph (b) qui avoit vu ſa nation dans l'état le plus floriſſant où elle eut été depuis la captivité, aſſure que les Iſraélites des dix Tribus ne revinrent jamais de leur exil, & que de ſon temps on les connoiſſoit encore dans les Provinces de delà l'Euphrate, où ils étoient en ſi grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Saint Jérôme (c) écrivant ſur l'endroit d'Oſée, que nous avons cité, déclare nettement que les dix Tribus d'Iſraël ne revinrent jamais de leur captivité ; & qu'encore de ſon temps, elles étoient ſoumiſes aux Rois de Perſe : *Uſque hodie Perſarum Regibus ſerviunt, & numquam eſt eorum ſoluta captivitas.* Ce qui eſt ſuivi par la plupart de nos Commentateurs. (d)

III. Promeſſes du retour des dix Tribus.

Mais nous oppoſons à ces autorités un grand nombre de paſſages des Prophetes, qui marquent expreſſément le retour futur des dix Tribus. Le même Oſée qui dit, (e) que le Seigneur ne fera plus de miſéricorde aux dix Tribus, & qu'il oubliera d'un profond oubli Ephraïm, rapporte enſuite ce que Dieu lui déclare (f) qu'il n'exécutera point ſa colere dans toute ſa rigueur contre Ephraïm : *Ils s'envoleront comme un oiſeau du milieu de l'Egypte, & comme une colombe du pays des Aſſyriens ; & je les rétablirai dans leurs maiſons*, dit le Seigneur. On peut lire le verſet 14. du Chap. XIII. & le Chap. XIV. ℣. 2. & ſuivants du même Prophete, qui regardent ce retour de la captivité. Le Seigneur prédit auſſi d'une maniere très-expreſſe ce retour, lorſqu'il dit par la bouche d'Amos : (g) *Je rappellerai mon peuple d'Iſraël de ſa captivité ; ils rétabliront leurs villes ruinées ; ils y habiteront de nouveau. . . . Je les planterai ſur leur terre, & je ne les en arracherai plus, dit le Seigneur votre Dieu.* Abdias (h) menace les Iduméens du regne des Iſraélites : & il dit qu'alors *la maiſon de Jacob ſera comme le feu ; celle de Joſeph, comme la flamme ; & celle d'Eſaü, comme la paille ;* que *celle-ci ſera dévorée par le feu qui ſortira de Jacob ;* que *l'armée des captifs des enfants d'Iſraël poſſédera tout le pays des Chananéens juſqu'à Sarepta.*

(a) *Oſée*, 1. 6. *Non addam ultrà miſereri domui Iſrael ; ſed oblivione obliviſcar eorum.* D. Calmet traduiſoit ces derniers mots ainſi : *Je les abandonnerai dans un éternel oubli.* C'eſt trop accorder à ſes adverſaires. Il eſt vrai que nos Traductions Vulgaires s'expriment dans le même ſens : *Je les oublierai & les effacerai de ma mémoire pour jamais* : & D. Calmet a lui-même adopté cette Traduction dans celle qui eſt jointe à ſon Commentaire. Mais le Texte ne dit point cela : il ne dit point, *Obliviſcar in perpetuum*, ce qui marqueroit un oubli éternel : mais il dit ſimplement, *Oblivione obliviſcar* ; ce qui ne marque qu'un profond oubli. Ce profond oubli s'accorde aiſément avec les promeſſes ; mais les promeſſes ne s'accorderoient pas avec un oubli éternel. = (b) *Joſeph. Antiq. lib.* XI. *cap.* 5. Αἱ δὲ δύο φυλαὶ μέχρι νῦν εὐθηνοῦσιν ὑπὸ δυσὶ βασιλεῦσι, καὶ ἀριθμῷ γεωδαὶ μὴ ἀναμάρτητοι. = (c) *Hieron. in Oſée*, 1. 6. *col.* 1242. *nov. edit. Et in Ezech.* XXXVII. *col.* 962. = (d) *Vide Sanct. in Oſee. Vat. alios.* = (e) *Oſee* 1. 6. = (f) *Oſee* XI. 9. 10. 11. = (g) *Amos* IX. 14. 15. = (h) *Abdias* ℣. 18. 20.

Iſaïe, (*a*) décrivant l'état heureux qui ſuivra la captivité de Babylone, dit qu'alors le Seigneur levera l'étendart, & raſſemblera les reſtes de ſon peuple de tous les pays où ils étoient diſperſés; *qu'il raſſemblera des quatre coins de la terre ceux d'Iſraël qui avoient été chaſſés, & ceux de Juda qui avoient été diſperſés; que la haine d'Ephraïm & l'inimitié de Juda périront; qu'Ephraïm n'aura plus de jalouſie contre Juda, & que Juda ne combattra plus contre Ephraïm;* c'eſt-à-dire, en un mot, qu'Iſraël & Juda de retour de leur exil, ne feront qu'un peuple, & vivront dans une auſſi parfaite intelligence, que lorſqu'au ſortir de l'Egypte, ils ne formoient qu'un peuple.

C'eſt auſſi ce que le Seigneur voulut marquer à Ezéchiel, en lui diſant de prendre deux morceaux de bois, (*b*) d'écrire ſur l'un, *Pour Juda, & pour les enfants d'Iſraël ſes alliés;* & ſur l'autre: *Pour Joſeph, pour Ephraïm, & pour toute la maiſon d'Iſraël qui lui eſt unie*; de joindre enſemble ces deux bois, en ſorte qu'ils n'en fiſſent qu'un, pour montrer la réunion future des dix Tribus avec celle de Juda: *Faciam eas in lignum unum, & erunt unum in manu Domini.* Le même Prophete (*c*) promet à Samarie ſon rétabliſſement, de même qu'à Jéruſalem: *Samaria & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam, & tu (Jeruſalem,) & filiæ tuæ, revertemini ad antiquitatem veſtram.* Ailleurs (*d*) il dit, qu'après la défaite & la mort de Gog, il rappellera les captifs de Jacob, & qu'il aura compaſſion de toute la maiſon d'Iſraël. Enfin, pour marquer d'une maniere plus poſitive (*e*) le retour de toutes les Tribus, il fait de nouveaux partages dans tout le pays de Chanaan, & aſſigne aux douze Tribus à chacune ſa portion, comme avoit fait Joſué après la conquête de la Terre promiſe.

Iſaïe (*f*) ne peut pas être plus exprès qu'il l'eſt pour ce retour: *En ce temps-là*, (il parle du temps qui ſuivra la perte du dernier ennemi de ſon peuple, c'eſt-à-dire, de Cambyſe,) *vous ſerez raſſemblés un à un; enfants d'Iſraël; on ſonnera de la trompette, & alors ceux qui étoient perdus dans la terre des Aſſyriens; & ceux qui étoient bannis dans l'Egypte, reviendront à Jéruſalem, & y adoreront le Seigneur ſur ſa montagne ſainte.*

Jérémie (*g*) s'exprime ſur ce retour d'Ephraïm dans des termes preſque tout pareils à ceux que nous venons de voir. *Réjouiſſez-vous, Jacob, jettez des cris perçants, & dites: Le Seigneur a ſauvé ſon peuple, les reſtes d'Iſraël. Je vais les raſſembler des pays d'Aquilon, je les ramènerai des extrêmités de la terre ..... Je les ramènerai au travers des torrents des eaux par le droit chemin; ils y marcheront ſans faire de faux pas, parce que je*

(*a*) *Iſai.* XI. 12. 13. = (*b*) *Ezech.* XXXVII. 16. 19. = (*c*) *Ezech* XVI. 55. = (*d*) *Ezech.* XXXIX. 25. = (*e*) *Ezech.* XLVIII. 1. *& ſeqq.* = (*f*) *Iſai.* XXVII. 12. 13. = (*g*) *Jerem.* XXXI. 7. 8. 9. *Salva, Domine populum tuum*, (juxta LXX. & Chald. *Salvavit Dominus populum ſuum,*) *reliquias Iſrael. Vide & ℣.* 16. 17. 19. 20.

ſuis le pere d'Iſraël, & qu'Ephraïm eſt mon premier-né. Et ailleurs : (*a*) *La maiſon de Juda & la maiſon d'Iſraël avec elles, reviendront l'une & l'autre, & retourneront enſemble de la terre d'Aquilon, dans le pays que j'ai donné à leurs peres.* Ce qui fut accompli à la lettre, lorſqu'Eſdras ayant obtenu du Roi Artaxerxès (*b*) la permiſſion de retourner en Judée, ramaſſa autant de Juifs, d'Iſraélites, & de Prêtres qu'il put, ayant même envoyé juſqu'aux montagnes Caſpiennes pour en faire une plus groſſe troupe.

Le même Jérémie (*c*) dit, que le temps viendra où *on ne dira plus, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de l'Egypte ; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Iſraël de la terre d'Aquilon, & de tous les pays où il les avoit diſperſés.* Et ailleurs : (*d*) Le temps viendra où Rabbat, capitale des Ammonites, *ſera réduite en un monceau de ruines, & où les enfants d'Iſraël ſe rendront maîtres de ces peuples qui ont uſurpé leur pays.* Enfin, il promet (*e*) *que les enfants d'Iſraël & de Juda reviendront enſemble, & répandront enſemble des larmes de joie, en retournant au Seigneur le Dieu de leurs peres ; qu'Iſraël demeurera dans ſes anciennes habitations, dans Baſan, dans le Carmel, dans les montagnes d'Ephraïm, & dans Galaad : qu'alors on cherchera l'iniquité d'Iſraël & le péché de Juda ; & qu'on ne les trouvera plus, parce que le Seigneur leur aura tout pardonné.*

Le Seigneur, parlant par la bouche de Zacharie, décrit de la maniere la plus pompeuſe le retour de Juda & d'Ephraïm, & le rétabliſſement de Jéruſalem : (*f*) *Juda ſera comme un arc bandé, & Ephraïm comme un carquois plein de fleches.* (*g*) *J'affermirai la maiſon de Juda, & je ſauverai celle de Joſeph ; je les appellerai, parce que j'aurai compaſſion d'eux, & ils ſeront comme ils étoient avant que je les euſſe rejettés. . . . Je les ramenerai, parce que je les ai rachetés ; & je les multiplierai comme ils l'étoient autrefois*, & le reſte.

Tobie (*h*) qu'on peut regarder comme un Prophete ſuſcité de Dieu dans la captivité d'Iſraël, aſſure que tous les captifs retourneront, & ſeront comblés des bénédictions du Seigneur : *Quoniam omnes benedicentur, & congregabuntur ad Dominum.* Et au Chapitre ſuivant, (*i*) il dit à ſon fils le jeune Tobie : *La parole du Seigneur n'eſt point tombée par terre, nos freres qui ont été d'iſperſés de la terre d'Iſraël, y retourneront.* Azarias

---

(*a*) *Jerem.* III. 18. [*Ibit domus Juda ad domum Iſrael*, (Hebr. *Ibunt domus Juda cum domo Iſrael*,) *& venient ſimul*, &c. Voyez la note ſur ce Texte dans la Préface qui eſt à la tête de ce Livre.] = (*b*) 1. *Eſdr.* VII 28. *Et ego confortatus manu Domini Dei mei quæ erat in me, congregavi de Iſrael principes qui aſcenderent mecum. Et ibid.* ℣. 7. *Et aſcenderunt de filiis Iſrael, & de filiis Sacerdotum, & de filiis Levitarum, &c. Et cap.* VIII. 17. *Et miſi ad Eddo, qui eſt primus in Chaſphiæ loco . . . ut adducerent nobis miniſtros domûs Dei noſtri, &c.* = (*c*) *Jerem.* XVI. 14. = (*d*) *Jerem.* XLIX. 2. = (*e*) *Idem*, *cap.* L. 4. 19. 20. = (*f*) *Zach.* IX. 13. = (*g*) *Idem* X. 6. 8. = (*h*) *Tobiæ* XIII. 22. 17. = (*i*) *Idem* XIV. 6.

fils d'Oded Prophete du Seigneur, parlant à Aſa Roi de Juda, & à toute ſon armée, leur dit : (a) *Il ſe paſſera pluſieurs jours dans Iſraël ſans vrai Dieu, & ſans Prêtre capable d'enſeigner, & ſans loi. Mais lorſqu'ils retourneront au Seigneur dans leur affliction, ils le trouveront*

Michée, (b) après avoir prédit la captivité des dix Tribus, leur annonce leur retour en ces termes : *O Jacob, je vous raſſemblerai tout entier ; je réunirai les reſtes d'Iſraël. Je raménerai mon peuple tout enſemble, comme un troupeau dans la bergerie. La foule des hommes y ſera ſi grande, qu'elle y cauſera un grand bruit. Celui qui doit leur ouvrir le chemin, marchera devant eux ; ils forceront les obſtacles ; ils paſſeront, & ils ſortiront par la porte ; leur Roi paſſera devant eux, & le Seigneur ſera à leur tête.*

IV. Veſtiges de l'exécution littérale de ces promeſſes.

Il ſeroit donc mal-aiſé de trouver dans l'ancien Teſtament aucun événement plus circonſtancié, ſi on excepte la venue du Meſſie, & ſon regne ; après ce grand objet auquel tous les autres ſe rapportent, il n'en eſt point qui ſoit exprimé d'une maniere plus marquée que le retour des dix Tribus. Mais ce n'eſt pas aſſez d'avoir rapporté les prophéties qui promettent ce retour, ſi l'on n'en fait voir l'exécution littérale & hiſtorique. On pourroit nous dire que ces prédictions n'étoient que conditionelles ; & que les dix Tribus, par leurs crimes, mirent des obſtacles invincibles à leur parfait accompliſſement ; qu'il n'y eut qu'un petit nombre de parfaits Iſraélites de ces Tribus, qui jouirent des promeſſes qui leur avoient été faites par les Prophetes, parce que les autres s'en rendirent indignes ; qu'enfin l'effet de ces prédictions ne ſe verra à la lettre, & dans toute ſa plénitude, qu'à la fin des ſiecles, lorſqu'après que les nations ſeront entrées dans l'Egliſe, Dieu y introduira Iſraël, tirera le rideau qui leur couvre la vérité, & lévera le bandeau qui leur ferme les yeux. Nous n'avons garde de nier qu'Iſraël ne doive un jour retourner à Dieu, *& reconnoître celui qu'il a percé :* mais nous ſoutenons que l'on vit une figure de cet événement dans le retour réel, & dans la délivrance effective des dix Tribus, avant la venue de JESUS-CHRIST ; c'eſt ce que nous allons montrer.

Nous ne parlons point ici de ce nombre d'Iſraélites, qui après le ſchiſme de Jéroboam, ſe détacherent de ſon parti, & s'attacherent à Roboam Roi de Juda, & aux deux Tribus qui étoient demeurées fideles au Seigneur ; (c) on convient qu'ils s'incorporerent dans ces Tribus ; qu'ils eurent part à leur bonne & à leur mauvaiſe fortune ; & qu'ayant été emmenés captifs avec elles, ils furent auſſi remis en liberté dans le même temps par Cyrus. On ſait auſſi que depuis la deſtruction du Royaume de Samarie, il y en eut pluſieurs qui revinrent à Juda (d) & d'autres qui demeurerent dans leur pays, confondus avec

---

(a) 2. *Par.* XV. 1. *& ſeqq.* = (b) *Mich.* II. 12. *Dividentur*, (Hebr. *dirumpent, & tranſibunt portam, & ingredientur* (Hebr. *egredientur*) *per eam.* = (c) *Vide* 2. *Paral.* XI. 13. 14. 15. 16. *&* XV. 9. = (d) 2. *Par.* XXX. 5. 11. *Vide &* XXXIV. 6.

les

les Cuthéens & les autres peuples qu'on y avoit envoyés de delà l'Euphrate. (*a*)

Mais nous reconnoiſſons que cela ne ſuffit point pour remplir les expreſſions des Propheres ; & que quand il ſeroit vrai qu'un petit nombre d'Ephraïm , de Manaſſé , d'Aſer , & des autres Tribus ſe ſeroit joint à Juda & à Benjamin au retour de Babylone , les prédictions que nous avons rapportées , reſteroient encore à accomplir dans leur ſens littéral , & qu'on ne pourroit en eſpérer la parfaite exécution , qu'à la fin du monde , à l'entiere converſion des Juifs. Nous prétendons quelque choſe de plus ; & nous voulons faire voir que la plus grande partie des douze Tribus habita la terre promiſe depuis la captivité de Babylone.

Les Livres d'Eſdras & des Paralipomenes , & ceux des Maccabées , qui ſont les ſeuls monuments canoniques que nous puiſſions conſulter ſur le temps qui a ſuivi la captivité de Babylone , nous fourniſſent d'aſſez bonnes preuves de ce que nous avançons. Dans les Paralipomenes (*b*) il eſt parlé de ceux d'Ephraïm & de Manaſſé , qui au retour de la captivité , s'établirent à Jéruſalem avec ceux de Juda & ceux de Benjamin. Eſdras , dans le dénombrement de ceux qui revinrent avec Zorobabel , en met qui revinrent d'Elam (*c*) & de Megbis , (*d*) qui ſont des villes ou des Provinces de Perſe. On connoît le pays d'Elam ; le nom de Mégabyſe eſt connu dans l'hiſtoire des Perſes. Il y en a d'autres qui revinrent de Thelméla , (*e*) de Thelharſa , que nous croyons être vers la Cappadoce. D'autres d'*Aden*, & d'*Emer* , peut-être de la province d'Eden , & de l'Arménie. Eſdras envoya aux Iſraélites qui demeuroient vers les monts Caſpiens , pour les inviter à revenir avec eux. (*f*) Tous ces lieux n'étoient pas de ceux où les Tribus de Juda & de Benjamin avoient été conduites ; mais ils ſont compris dans les provinces où l'on relégua ceux des dix Tribus , comme on peut le voir en confrontant Eſdras avec le quatrieme Livre des Rois. (*g*)

Lorſqu'on fit la revue de ceux qui étoient retournés de captivité , on n'exigea pas qu'ils montraſſent qu'ils venoient de Juda ou de Benjamin ; mais ſeulement qu'ils fiſſent voir qu'ils étoient de la race d'Iſraël : (*h*) *Utrùm ex Iſrael eſſent.* Enfin , Eſdras conclut ſon dénombrement par ces mots : *Or tout Iſraël demeura dans ſes propres villes.* (*i*) Et lorſqu'on célébra la Dédicace du Temple , après le retour de la captivité , on immola douze boucs , comme hoſties de propitiation , pour toute la maiſon d'Iſraël , ſuivant le nombre des Tribus ; (*k*) &

(*a*) 4. *Reg.* XVII. 24. = (*b*) 1. *Par.* IX. 3. 4. = (*c*) 1. *Eſdr.* II. 7. 31. = (*d*) *Ibid.* ℣. 30. = (*e*) *Ibid.* ℣. 59. = (*f*) 1. *Eſdr.* VIII. 17. = (*g*) 4. *Reg.* XVII. 6. = (*h*) 1. *Eſdr.* II. 59. = (*i*) *Eſdr.* II. 70. *Univerſuſque Iſrael in civitatibus ſuis.* = (*k*) *Eſdr.* VI. 16. 17. & VIII. 35.

lorſqu'Eſdras arriva de Babylone, on immola de même douze veaux en holocauſtes, pour toutes les Tribus.

Pourquoi ces douze boucs & ces douze veaux, ſi toutes les douze Tribus n'étoient pas dans le pays, & s'il y en avoit dix entieres au-delà de l'Euphrate? Les Lévites confeſſoient les péchés des dix Tribus ſous Néhémias. (*a*) Sous les Maccabées, tout le pays étoit plein de Juifs & d'Iſraélites: la Galilée, la Phénicie, la Judée, les montagnes de Galaad. (*b*) Judas Maccabée & ſes freres accoururent à leur ſecours, & les garantirent de l'oppreſſion de leurs ennemis. Lorſqu'on voulut faire la fameuſe verſion des Septante, on choiſit ſix hommes de chaque Tribu, qui furent envoyés en Egypte pour y travailler. (*c*) Dans ſaint Matthieu, (*d*) il eſt parlé des Tribus de Zabulon & de Nephthali, qui virent la lumiere que le Sauveur leur porta par ſa prédication. (*e*) Et ſaint Paul dans le diſcours qu'il prononça devant Agrippa, déclare qu'il eſt accuſé pour l'eſpérance de la promeſſe dont les douze Tribus d'Iſraël eſperent d'obtenir l'effet, & pour laquelle elles ſervent Dieu jour & nuit.

V. En quel temps peut-on placer le retour des dix Tribus.

Mais en quel temps arriva le retour des dix Tribus? On croit communément, que la permiſſion que Cyrus accorda à la Tribu de Juda, de retourner dans la Paleſtine, étoit bornée à elle ſeule; & que ce fut pour elle une prérogative ſinguliere, & un effet miraculeux de la protection de Dieu ſur ſon peuple. Nous reconnoiſſons volontiers cette protection & cette providence, toujours attentive au ſalut des Juifs; mais nous ſommes perſuadés que Cyrus accorda en même temps, ou preſque en même temps, à tous les captifs faits par Nabuchodonoſor, de retourner dans leurs pays. Les Moabites, les Ammonites, les Egyptiens, les Phéniciens, & les autres qui avoient été tranſportés par ce Prince dans les terres étrangeres, eurent comme les Juifs, la liberté de revenir dans leurs pays. Nous en avons donné des preuves ailleurs. (*f*)

Ainſi, dans le même temps que les Tribus de Juda & de Benjamin arriverent de Babylone dans la Judée, il put y venir auſſi des Iſraélites des autres Tribus, dont l'Ecriture ne nous a pas conſervé le détail. La Chronique des Samaritains avance (*g*) que l'an trente-cinq du Pontificat d'Abdélus, les Iſraélites revinrent de la captivité, avec la permiſſion du Roi Saurédius. Ils étoient au nombre de trois cents mille, avec leurs familles, ſous la conduite d'Adus fils de Simon. Ce nombre eſt apparemment enflé beaucoup au-delà de la vérité, & le récit pourroit bien n'être pas fort fidele. Saurédius eſt apparemment *Aſſaradon*,

---

(*a*) 2. *Eſdr.* IX. 29. = (*b*) Voyez 1. *Macc.* v. 9. 15. *&c.* = (*c*) *Vide Ariſtæa Hiſt. & Joſeph. Antiq. l.* XII. *cap.* 2. *pag.* 389. *& ſeq.* = (*d*) *Matt.* IV. 15. = (*e*) *Act.* XXVI. 7. = (*f*) Voyez *l'Hiſtoire des peuples voiſins des Juifs*, à la tête des grands Prophetes. = (*g*) *Chronic. Samarit. ſub anno* 3905.

ou peut-être Darius. Mais passons cette autorité, & ne lui donnons qu'autant de créance qu'elle en mérite. Comme les Tribus de Juda, de Benjamin & de Lévi, ne revinrent que par pelotons, & à différentes reprises, & qu'il en resta encore beaucoup dans la Chaldée, même après le regne de Darius fils d'Hystaspe, & d'Artaxerxès Longuemain, qui avoient été si favorables à la nation: ainsi les dix Tribus ne revinrent qu'à diverses reprises, & d'une maniere assez imperceptible, en sorte que l'Histoire n'en aura marqué exactement ni le temps, ni le détail.

L'Historien Joseph remarque (*a*) qu'Alexandre le Grand ayant entrepris de rétablir le Temple de Bélus, qui étoit à Babylone, employa à cet ouvrage ses soldats, & un grand nombre de peuples. Les Juifs furent les seuls qui ne purent se résoudre à y mettre la main, ne leur étant pas permis, ni d'adorer les idoles, ni de contribuer à leur culte. Le Prince irrité leur fit souffrir bien des mauvais traitements. Enfin, leur étant devenu plus favorable, il les laissa en repos, & leur permit même de s'en retourner dans leur pays, où étant arrivés, ils démolirent les temples & les autels qu'ils y trouverent. Le même Auteur (*b*) raconte, qu'après la prise de Tyr, Alexandre étant venu à Jérusalem, combla de faveurs toute la nation Juive, & leur promit en particulier, d'accorder aux Hébreux qui habitoient à Babylone & dans la Médie, la liberté de vivre selon leurs Loix. C'est ce qu'il exécuta sans doute, lorsqu'il se fut rendu maître de ces pays après sa victoire contre Darius. Et on ne peut point limiter cette faveur aux seuls Juifs, puisqu'il la promet, tant à ceux qui demeuroient à Babylone, qu'à ceux qui avoient été transportés en Médie, qui ne sont autres que les Israélites des dix Tribus. (*c*)

Depuis Alexandre le Grand, la Judée se peupla de plus en plus, non seulement par des Israélites & des Juifs qui revenoient de delà l'Euphrate, mais aussi par ceux qui s'y rendoient des autres parties du monde, où ils avoient été dispersés, & d'où le Seigneur avoit promis par ses Prophetes de les faire revenir. Joseph nous apprend (*d*) que Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, ayant fait traduire d'Hébreu en Grec la Loi des Juifs, racheta vingt mille Hébreux qui étoient captifs en Egypte, & les renvoya en liberté dans la Judée. Il ne se contenta pas de délivrer de la servitude ceux qui avoient été pris dans les dernieres guerres des Rois d'Egypte contre la Syrie, il y comprit tous ceux

---

(*a*) *Joseph. lib.* 1. *contra Appion. pag.* 1048. 1049. Εὖς αὐτοῖς συγγνόντα τὸν Βασιλέα δοῦναι τὴν ἄδειαν τῶν γὲ μὲν εἰς τὴν χώραν, φησὶ, πρὸς αὐτοὺς ἀφικιουμένων, καὶ νεὼς, καὶ βωμοὺς κατασκευασάντων, ἅπαντα ταῦτα κατέσκαπτον. ═ (*b*) *Idem. Antiq. lib.* XI. *cap. ult.* Παρακαλεσάντων δὲ αὐτῶν ἵνα καὶ τοὺς ὀν Βαβυλῶνι καὶ Μηδίᾳ Ἰουδαίους τοῖς ἰδίοις ἐπιτρέψῃ νόμοις χρήσασθαι, ἀσμένως ὑπέσχετο ποιήσειν ὥπερ ἀξιοῦσι. ═ (*c*) 4. *Reg.* XVII. 6. & XVIII. 11, *Collocavit eos in civitatibus Medorum.* ═ (*d*) *Joseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 2.

qui avoient été vendus auparavant, ou faits captifs, de quelque maniere que ce fût.

VI. Défenſeurs de l'opinion qu'on vient d'établir.

Enfin, quoique le ſentiment que nous avons tâché d'appuyer dans cette Diſſertation, paroiſſe aſſez ſingulier, & aſſez éloigné de l'opinion du commun des Commentateurs, il a pourtant d'illuſtres défenſeurs & parmi les Peres, & parmi les Interpretes. Théodoret (*a*) a marqué en plus d'une occaſion, qu'il étoit perſuadé du retour d'une grande partie des dix Tribus, avec celles de Juda & de Benjamin, & que depuis la captivité, les dix Tribus confondues avec Juda, n'avoient plus fait qu'un même peuple. Sanctius, Cornélius à Lapide, (*b*) Grotius, (*c*) & divers autres, s'approchent beaucoup de cette opinion. Saint Cyrille d'Alexandrie la tient expreſſément en plus d'un endroit, (*d*) auſſi-bien que Théodoret & Théophylacte ſur le Chapitre troiſieme d'Oſée.

(*a*) *Theodoret. in Ezech.* IV. 6. *& in Jerem.* L. 4. = (*b*) *Sanct. & Cornel. in Jerem.* III. 18. *&* XXXI. 9. *in Ezech.* IV. 6. *& in Oſee* I. 11. *Zach.* VIII. = (*c*) *Grot. in Ezech. cap.* XVI. 53. = (*d*) *Cyrill. Alex in Oſee* I. 11. *& in eumdem cap.* XI. *& in Prologo Zacharie.*

DISSERTATION
SUR
GOG ET MAGOG,

Dont il eſt parlé dans Ezéchiel, Chapitres XXXVIII. & XXXIX.

Diverſité de ſentiments ſur la prophétie d'Ezéchiel touchant Gog & Magog. Opinion de Dom Calmet combattue par M. l'Abbé de Vence. Partage de cette Diſſertation.

LEs Interpretes ſont fort partagés ſur la prophétie d'Ezéchiel touchant Gog & Magog. Les uns prétendent que cette prophétie a eu, ſinon ſon accompliſſement entier, au moins un premier accompliſſement avant J. C. Les autres ſoutiennent qu'elle n'a eu ſon accompliſſement que depuis J. C. ou plutôt qu'elle ne ſera pleinement accomplie qu'à la fin des ſiecles. D. Calmet ſe range du côté de ceux qui prétendent qu'elle a eu au moins un premier accompliſſement avant J. C. mais peu ſatisfait du ſyſtême de ceux qui ſoutiennent cette premiere opinion, il propoſe un ſyſtême nouveau. Ceux qui avant lui croyoient trouver dans les ſiecles qui ont précédé J. C. un premier accompliſſement de la Prophétie d'Ezéchiel contre Gog, prétendoient que ſous le nom de *Gog* le prophete déſignoit Antiochus Epiphanes: D. Calmet réfute cette opinion, & prétend que ſous le nom de *Gog* le Prophete déſigne Cambyſes. M. l'Abbé de Vence combat ces deux opinions, & ſe range du côté de ceux qui renvoient à la fin des ſiecles l'accompliſſement de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog.

Nous conviendrons volontiers avec M. l'Abbé de Vence que le rapport qui ſe trouve entre les prophéties d'Ezéchiel & de ſaint Jean touchant Gog & Magog, donne aſſez lieu de croire que ces deux prophéties ont le même objet; & que comme il paroît que celle de ſaint Jean ne doit avoir ſon accompliſſement qu'à la fin des ſiecles, ce ne ſera auſſi qu'à la fin des ſiecles, que celle d'Ezéchiel ſera pleinement vérifiée. Mais eſt-il abſolument faux que la prophétie d'Ezéchiel ait eu un premier accompliſſement avant Jeſus-Chriſt? eſt-il abſolument faux que Gog puiſſe déſigner Cambyſes? Pour mettre le Lecteur mieux en état de juger de cette double queſtion, nous réunirons ici: 1°. La Diſſertation même de Dom Calmet; 2°. La réfutation de cette Diſſertation par M. l'Abbé de Vence; 3°. Quelques réflexions ſur ces deux Pieces.

Le ſentiment de Dom Calmet a encore été depuis attaqué par le

pieux Auteur de *l'explication des principales Prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel & de Daniel*, (M. l'Abbé Joubert,) & par le ſavant Pere Houbigant dans ſes notes ſur le Texte Hébreu de cette prophétie. M. Joubert ne ſe contente pas de dire qu'il eſt certain que cette prophétie regarde un temps futur à notre égard ; il prétend que les efforts des Interpretes pour en découvrir l'accompliſſement dans les ſiecles paſſés, ſont parfaitement inutiles. Il entreprend de montrer contre D. Calmet que cette prophétie ne ſe rapporte point au temps de Cambyſes, & contre Grotius qu'elle ne peut convenir au temps d'Antiochus Epiphanes. Il va plus loin encore : non ſeulement il prétend que cette prophétie regarde le temps du retour futur des Juifs à Jeſus-Chriſt ; mais il avance que ſous ce point de vue même elle a pour objet des événements différents de ceux dont parle ſaint Jean au Chap. XX. de l'Apocalypſe, où reparoiſſent les noms de *Gog* & *Magog*. Le Pere Houbigant ſoutient contre Dom Calmet que Cambyſes n'eſt point l'objet de cette prophétie ; mais il ſuppoſe vers ce temps-là, c'eſt-à-dire, avant le rétabliſſement des murs de Jéruſalem, une irruption des Scythes, déſignée par celle de Gog Prince de Magog ; & du reſte il prétend que les promeſſes qui terminent cette prophétie regardent le retour futur des Juifs, non ſeulement à Jeſus-Chriſt & à ſon Egliſe, mais dans leur propre terre ; & il ne parle point de la prophétie de ſaint Jean. M. l'Abbé Joubert & le Pere Houbigant ſe joignent donc à M. l'Abbé de Vence pour ſoutenir contre Dom Calmet que Cambyſes n'eſt point l'objet de cette prophétie. Je reſpecte leurs lumieres : mais je prie les Lecteurs d'écouter les preuves de Dom Calmet ; de peſer les objections de M. l'Abbé de Vence, & d'examiner les réflexions que j'y ajouterai. En répondant à M. l'Abbé de Vence, je répondrai aux deux ſavants Hommes qui ſe ſont joints à lui contre Dom Calmet.

PREMIERE PARTIE.

Diſſertation de D. Calmet ſur la prophétie d'Ezéchiel contre Gog & Magog.

I. Obſcurité des prophéties touchant Gog & Magog. Différents ſyſtêmes qu'on a formés pour eſſayer d'en trouver le dénouement.

LEs noms de *Gog* & *Magog* ſont connus non ſeulement dans les Ecritures de l'ancien Teſtament, mais encore dans celles du nouveau. Ezéchiel dans ſes prophéties, & ſaint Jean dans l'Apocalypſe (*a*) en ont parlé, mais d'une maniere ſi obſcure, que la plupart des Interpretes ont été contraints d'avouer que c'étoit un énigme juſqu'ici inexplicable. Pour eſſayer d'en trouver le dénouement, ils ont formé différents ſyſtêmes. Les uns ont cru que ſous l'idée des guerres de Gog & de Magog, étoient enveloppées ou les perſécutions d'Antiochus Epiphanes contre les Juifs, ou celles des perſécuteurs Païens contre l'Egliſe Chrétienne, ou les irruptions des Goths & des autres Barbares dans l'Empire Romain, ou les ravages des Turcs dans l'Aſie & dans l'Europe, ou enfin les dernieres perſécutions que l'Antechriſt doit ſuſciter contre l'Egliſe. Sans manquer de reſpect pour les défenſeurs de ces différents ſentiments, nous croyons pouvoir avancer qu'il n'y en a pas un qui ne ſouffre de très-grandes difficultés, & que ceux mêmes qui paroiſſent les mieux fondés, renferment des incompatibilités inalliables avec les paroles du Prophete.

II. Objections contre tous ces différents ſyſtêmes, quant à la prophétie d'Ezéchiel.

Les Juifs, & ceux des Chrétiens qui déferent à leurs explications, ſoutiennent que Gog ſignifie les diverſes nations des Scythes, qui habitent au-delà du Mont Caucaſe & des Palus Méotides, & s'étendent le long de la Mer Caſpienne juſqu'aux Indes, & qui doivent venir après le regne de mille ans déclarer la guerre aux Saints à l'inſtigation du démon, & accompagnées d'un grand nombre d'autres peuples. (*b*) Ce ſentiment quant à ſa premiere partie, n'a rien dont nous ne puiſſions convenir avec les Anciens qui ont pris Gog pour les Scythes. C'eſt ce qui a paru juſqu'ici de plus vraiſemblable. Joſeph, (*c*) Théodoret, (*d*) ſaint Eucher, Bede, & divers autres Interpretes écrivant ſur la Geneſe, (*e*) n'ont pas cru devoir placer Gog ailleurs que dans la Scythie, ou la grande Tartarie. Mais à l'égard de ce regne prétendu de mille

(*a*) *Apocalypſ.* xx. 7. = (*b*) *Hieron. in Ezech.* xxxviii. 1. *col.* 965. *nov. edit. Judæi, & noſtri judaizantes putant Gog gentes eſſe Scythicas immanes & innumerabiles ... & has poſt mille annorum regnum eſſe à diabolo commovendas, quæ veniant in terram Iſrael, ut pugnent contra Sanctos, multis ſecum gentibus congregatis.* = (*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 6. = (*d*) *Theodoret, hic.* = (*e*) Voyez le Commentaire ſur la Geneſe, x. 2.

ans, après leſquels on nous menace des guerres de Gog & de Magog; c'eſt un conte abandonné aux Juifs & aux anciens Millenaires; & on ne ſait perſonne aujourd'hui qui oſe s'intéreſſer à ſa défenſe.

Ceux qui ont pris l'Antechriſt pour Gog, (*a*) & qui attendent l'exécution de la prophétie d'Ezéchiel, & de celle de ſaint Jean, à la fin du monde, ont cet avantage par-deſſus les autres, qu'on ne peut réfuter leur opinion, en montrant l'incompatibilité des prophéties avec les événements; puiſque le détail de ces événements eſt à notre égard dans une entiere obſcurité: auſſi ne nous payent-ils d'autre raiſon, ſinon que juſqu'ici on n'a encore rien vu qui ait exactement rempli l'idée du Prophete; d'où ils concluent qu'il faut en remettre l'exécution à la fin du monde.

Mais le parti qui veut que Gog, dans Ezéchiel, marque Antiochus Epiphanes, ou les Romains, ou les Goths, ou les Turcs, ne ſe contentera pas de cette preuve; il prétendra montrer l'accompliſſement littéral de la prédiction, ou avant ou après Jeſus-Chriſt, mais avant le regne de l'Antechriſt; quoiqu'il ne nie pas que les violences de ces peuples contre les Juifs, ou contre l'Egliſe, ne repréſentent très-fidélement celles que l'Antechriſt doit exercer un jour contre les fideles, & que ſaint Jean ſemble avoir eues en vue dans l'Apocalypſe.

Les Romains (*b*) ont exercé leurs perſécutions contre la Synagogue & contre l'Egliſe, mais avec un ſuccès fort différent; les Juifs ont été tellement atterrés & abattus, qu'ils n'ont jamais pu ſe relever de leur chûte; l'Egliſe Chrétienne au contraire, ſoutenue d'une vertu ſupérieure & divine, eſt devenue enfin la maîtreſſe de ſes perſécuteurs, & la mere de ſes ennemis. Les Goths, (*c*) & les autres peuples du Nord, ont répandu autrefois la terreur dans l'Egliſe, & la conſternation dans l'Empire Romain. Mais quand il s'agit de ſuivre pied à pied les termes de la prophétie dont nous parlons, & d'en faire l'application littérale aux maux qu'ont cauſés ces peuples, & à ceux qu'ils ont ſoufferts dans différents endroits de l'Europe & de l'Aſie; on ſe trouve embarraſſé, & il faut recourir à des violents expédients, pour ſe tirer des difficultés qui ſe rencontrent dans cette interprétation.

Le ſyſtême qui paroît le mieux ſuivi & le plus ſoutenable, eſt celui qui explique la prophétie d'Ezéchiel des perſécutions d'Antiochus Epiphanes: (*d*) mais j'y remarque quatre grandes difficultés: 1°. Que Gog fut frappé & mourut dans les montagnes de Judée. (*e*) 2°. Qu'il fut enterré à l'Orient de la mer, (*f*) & dans les terres d'Iſraël. (*g*) 3°. Que ſon armée après ſa mort fut entiérement défaite, & que ſes ſoldats

(*a*) *Vide Liran. Burg. Maldon. Vatab. Clari. hic. Riberam in Apocalypſ.* XX. *n.* 36. *&c.* = (*b*) *Vide Euſeb. Demonſt. Evangel. lib.* IX. = (*c*) *Ambr. l.* II. *de fid. Iſidor. l.* XIV. *c.* 2. *orig.* = (*d*) *Sanct. Perer. Cornel. Polan. Hulſi.* = (*e*) *Ezech.* XXXVIII. 21. 22. *&* XXXIX. 4. 5. = (*f*) *Ezech.* XXXIX. 11. = (*g*) *Ibid.* 14. 15. 16.

tournerent

tournerent leurs armes contre eux-mêmes. (*a*) 4°. Enfin, que les Iſraélites ramaſſerent leurs dépouilles, & brûlerent leurs armes pendant pluſieurs années. (*b*) On peut y ajouter une cinquieme raiſon d'incompatibilité, qui eſt que Gog ne fit que menacer, & former le deſſein de piller & de ravager la terre d'Iſraël, (*c*) ſans pouvoir en venir à l'exécution.

Antiochus au contraire pilla le Temple, & commit dans le pays les plus étranges cruautés. On ſait par l'Hiſtoire que ce Prince mourut à Tabes dans la Perſe, & au-delà de l'Euphrate. (*d*) Après ſa mort, Philippe ſon frere de lait, à qui il avoit confié la tutele de ſon fils Eupator, & le gouvernement du Royaume, (*e*) s'étant mis à la tête de ſes troupes, revint dans la Syrie pour ſe mettre en poſſeſſion de la régence, que Lyſias avoit uſurpée à ſon excluſion. (*f*) La mort d'Antiochus Epiphanes n'apporta que peu ou point de changement à la mauvaiſe ſituation où étoient les affaires des Juifs; puiſqu'Eupator ſon fils, & Lyſias ſon Gouverneur, continuerent de les opprimer, & de leur faire la guerre. L'armée d'Antiochus Epiphanes ne ſouffrit aucun échec à ſa mort, & les Iſraélites ne profiterent jamais de ſes dépouilles.

Je ſais que tout ce qui eſt dit des avantages que les Iſraélites devoient retirer de la défaite de Gog, on prétend l'expliquer des victoires que Judas Maccabée & ſes freres remporterent en diverſes occaſions ſur les armées des Rois de Syrie; mais Ezéchiel détermine l'événement dont il parle à une ſeule action, dans laquelle Gog étoit en perſonne, où il périt, lui & ſon armée, ſans qu'il paroiſſe contre lui aucun chef ni aucune armée de la part des Iſraélites. Sa défaite fut un coup extraordinaire du ciel, ſans que la main des hommes s'en ſoit mêlé. Dieu permit que cette grande armée, compoſée de tant de peuples divers, ſe détruiſit elle-même dans le déſordre d'une fuite, & d'une conſternation inopinée. Or rien de pareil ne ſe remarque dans la mort d'Antiochus. Ce Prince fut apparemment enterré à Antioche, & dans le tombeau de ſes peres; car Philippe qu'il avoit nommé avant ſa mort Régent du Royaume, fit embaumer ſon corps, & le tranſporta avec lui, comme le rapporte l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées. (*g*)

III. Nouveau ſyſtême touchant le ſens littéral de la prophétie d'Ezéchiel.

Mais ce n'eſt point aſſez d'avoir montré le foible des ſyſtêmes ordinaires; il faut eſſayer d'en former un qui ſoit hiſtorique, qui contente, & qui rempliſſe l'idée que le Prophete nous a donnée de la guerre & de la défaite de Gog. Nous cherchons un Prince puiſſant, qui vienne du côté du Nord (*h*) avec une armée nombreuſe; qui ait dans ſon armée Le Prince

(*a*) *Ezech.* XXXVIII. 21. 22. = (*b*) *Ezech.* XXXIX. 9. 10. = (*c*) *Ibid.* XXXVIII. 11. 12. 13. = (*d*) *Polyb. lib.* 31. *in excerptis Valeſ.* Ἐν Ταβαις τῆς Περσίδος ἐξέλιπε τὸν βίον &c. = (*e*) 1. *Macc.* VI. 14. 15. = (*f*) 1. *Macc.* VI. 55. 56. = (*g*) 2. *Macc.* IX. 29. = (*h*) *Ezech.* XXXVIII. 15. *Venies de loco tuo à lateribus aquilonis tu, & populi multi tecum.*

qu'Ezéchiel déſigne ſous le nom de Gog paroît être Cambyſes.

tous ces différents peuples, Magog, Ros, Moſoch, Thubal, (a) les Perſes, les Cuſchim, Phut, (b) Gomer, Thogorma, Séba, Dédan, & Tharſis: (c) un Prince violent, & ennemi de la nation Juive; diſpoſé à piller & à ravager leur pays, ſimplement pour contenter ſon avarice, & l'avidité des peuples ſes alliés: (d) un Prince prédit par les Propheres, (e) frappé & mis à mort dans les montagnes du pays d'Iſraël, (f) enterré à l'Orient de la Mer Méditerranée; (g) dont l'armée eſt ruinée & déſolée par le feu du ciel, dont les ſoldats ſont enterrés dans la Judée; (h) dont le tombeau eſt connu dans tout le pays; (i) les Iſraélites enrichis de leurs dépouilles ſont occupés à ramaſſer leurs os, & à brûler leurs armes pendant un long-temps. (k) Voilà bien des caracteres qui peuvent rendre l'action dont il s'agit, fort reconnoiſſable dans l'Hiſtoire.

Les principaux caracteres du Prince déſigné ſous le nom de Gog conviennent à Cambyſes.

L'événement n'eſt point enſéveli dans une antiquité ſi reculée, qu'on ne puiſſe aller le déterrer. Il n'a pu arriver avant le retour de la captivité, puiſqu'Ezéchiel en parle comme d'une choſe future & poſtérieure à ce retour: (l) *Vous viendrez contre une terre qui eſt échappée du glaive, & contre un peuple qui eſt de retour depuis peu du milieu des peuples, où il avoit été diſperſé. Il eſt revenu depuis peu dans les montagnes d'Iſraël, qui étoient déſertes depuis ſi long-temps.* Il n'eſt point arrivé non plus depuis les Maccabées; l'Hiſtoire des Juifs depuis ce temps nous eſt tellement connue, qu'il ſeroit comme impoſſible qu'un pareil événement y fut oublié, ou que, s'il en étoit fait mention, il n'y fut pas remarqué par tous ceux qui en feroient la lecture.

Je ne vois donc que le temps qui s'écoula depuis le retour de la captivité, juſqu'au temps des Maccabées, où l'on puiſſe placer ce qui eſt prédit par Ezéchiel. Cet intervalle eſt aſſez obſcur dans l'Hiſtoire des Juifs: les Auteurs ſacrés ne nous en ont appris que très-peu de choſes; & les Hiſtoriens profanes ont négligé une nation qui ne faiſoit nulle figure dans le monde, & qu'on ne regardoit que comme une petite poignée de gens ſans nom, ſoumis aux Rois de Perſe: *Dum Aſſyrios penes, Medoſque & Perſas, Oriens fuit, deſpectiſſima pars ſervientium*, dit Tacite. (m) Il n'y a que Cambyſes à qui conviennent tous les caracteres que le Prophete a donnés au Prince que nous recherchons.

Cambyſes étoit un Prince violent, cruel, & emporté, au-delà de ce qu'on peut en dire. L'Hiſtoire ne parle que de ſes exécutions barbares & cruelles. (n) Son impiété, ſes extravagances, ſon avarice ſont con-

(a) *Ibid.* ℣. 2. *Pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, Principem capitis* (Hebr. *Ros*,) *Moſoch & Thubal.* = (b) *Ibid.* ℣. 5. *Perſæ, Æthiopes & Libyes* (Hebr. *Paras, Chus & Phut*,) *cum eis.* = (c) *Ibid.* ℣. 6. 13. = (d) *Ibid.* 9. 10. 11. 12. = (e) *Ibid.* ℣. 17. *Tu ille es, de quo locutus ſum in diebus antiquis, in manu ſervorum meorum prophetarum Iſrael.* = (f) *Ibid.* XXXIX. 2. 3. 4. = (g) *Ibid.* ℣. 11. = (h) *Ibid.* ℣. 11. 12. 14. 15. = (i) *Ibid.* ℣. 11. 15. 16. = (k) *Ibid.* ℣. 9. 10. *& ſeqq.* = (l) *Ezech.* XXXVIII. 8. 9. 11. 14. = (m) *Tacit. Hiſt. lib.* V. = (n) Voyez Hérodote, & Diodore de Sicile, & les Annales d'Uſſérius ſous les années du monde 3479. 3480. 3481.

nues par cent traits divers, répandus dans les Ecrits des Anciens. La nation Juive qui avoit été miſe en liberté par Cyrus ſon pere, éprouva les effets de ſa mauvaiſe volonté, par la révocation qu'il fit de la permiſſion qui leur avoit été accordée de bâtir le Temple du Seigneur. Il avoit écouté contre eux leurs plus grands ennemis, qui n'avoient rien épargné pour les noircir dans ſon eſprit. (*a*) Il marcha contre l'Egypte avec une armée formidable: tous les peuples dont on a fait le dénombrement, étoient ſes ſujets, & par conſéquent ſes ſoldats: ils le ſuivirent à la guerre, ſuivant la coutume de ces temps-là, auquel tous les ſujets d'un Prince, dès qu'ils étoient en état de porter les armes, marchoient avec lui dans ſes expéditions. Il ſortit de l'Egypte, vint dans la Judée, & y mourut à Ecbatane dans les montagnes du Carmel, d'une bleſſure qu'il s'étoit faite en montant à cheval. (*b*) On peut voir dans notre Commentaire le détail de ſon hiſtoire, accommodé aux expreſſions du Prophete; nous nous contentons ici d'expoſer en gros ce qui peut faire reconnoître Cambyſes pour Gog, Prince de Magog.

IV. Autres remarques qui peuvent ſervir à prouver que le Prince déſigné ſous le nom de Gog dans la prophétie d'Ezéchiel eſt Cambyſes.

Ezéchiel a aſſez ſuivi l'ordre des temps dans ſa prophétie: il a en quelque maniere rangé la ſucceſſion des événements, en prédiſant d'abord la priſe de Jéruſalem, puis la captivité de Babylone, enſuite la déſolation de Tyr, de l'Egypte, & des peuples voiſins des Juifs. Après cela il parle de la deſtruction de la Monarchie des Chaldéens, du retour de la captivité des Juifs. (*c*) Lorſque le peuple commence de jouir du repos dans ſon pays, (*d*) & avant qu'il s'y fût bien rétabli, & que ſes villes fuſſent murées, Gog, accompagné de toutes ſes troupes, vient les troubler, & les menace d'une ruine entiere: mais la main de Dieu terraſſe ce fier ennemi; il eſt frappé dans les montagnes d'Iſraël; (*e*) il y périt, lui & toute ſon armée. Après ce terrible événement qui effraya toute la terre, le Seigneur promet de donner une liberté parfaite à Jacob, de le ramener entiérement dans ſon pays, & de le combler de toutes ſes bénédictions. (*f*) Ce fut alors que Dieu fit voir à Ezéchiel le modele du Temple qu'on devoit rebâtir, & qu'on rebâtit en effet dès que les troubles qui ſuivirent la mort de Cambyſes, furent pacifiés. (*g*) Darius, fils d'Hyſtaſpe, ayant accordé aux Juifs, non ſeulement la confirmation de leurs anciens privileges, mais auſſi une augmentation de nouvelles graces, ſur-tout en faveur de leur Temple. (*h*)

1°. La place même que la prophétie contre Gog occupe dans la ſuite des prophéties d'Ezéchiel.

2°. Pourquoi Cambyſes eſt déſigné ſous le nom de Gog. Caractere de ce Prince

Mais, dira-t-on, Cambyſes n'étoit pas Scythe; il étoit Perſan. Il n'y a nulle proportion entre ſon nom, & celui de *Gog* & de *Magog*. Il ne paroît pas même par l'Hiſtoire qu'il ait été maître de la Scythie.

(*a*) Voyez 1. *Eſd.* IV. 6. = (*b*) *Herodot. lib.* III. = (*c*) Chap. XXXVI. XXXVII. = (*d*) Chap. XXXVIII. 8. 9. 11. 14. = (*e*) Chap. XXXIX. 2. 3. 4. 11. 12. 14. 15. = (*f*) Chap. XXXIX. 26. & ſuiv. = (*g*) Voyez les chap. XL. XLI, XLII. & les ſuiv. = (*h*) 1. *Eſdr.* VI. 1. *& ſegq.*

Quelques Hiſtoriens ſoutiennent que le grand Cyrus ſon pere mourut dans la guerre contre les Scythes. (*a*) Il eſt certain que Darius, fils d'Hyſtaſpe, ſon ſucceſſeur, voulut attaquer & aſſujétir ces peuples, & qu'il ne put y parvenir. (*b*) Par quelle raiſon Ezéchiel pouvoit-il donc donner à Cambyſes le nom de *Gog*?

La réponſe eſt facile. Les Peres (*c*) & les Interpretes conviennent tous, ou preſque tous, que le nom de *Gog* en cet endroit, n'eſt pas le nom propre d'un homme ; ſoit qu'on l'explique des Scythes, ou d'Antiochus Epiphanes, ou des Romains, ou des Goths, ou des Turcs, ou de l'Antechriſt. Le nom de *Gog* ſe met comme un nom emprunté, comme ces noms qu'on donne aux perſonnages de Théâtre, & comme tant de dénominations myſtérieuſes & énigmatiques dans les Livres ſacrés, dans les Prophetes, & généralement dans le ſtyle des Orientaux. C'eſt ainſi que Samarie & Jéruſalem ſont appellées *Oolla* & *Ooliba* ; (*d*) le Temple, *le Liban* ; (*e*) la Ville & l'Autel, *Ariel*, ou *le Lion de Dieu* ; (*f*) le Roi d'Egypte, *grand Crocodile* ; (*g*) le Roi de Tyr, *Chérubim* ; (*h*) Babylone, *Chanaan* ; (*i*) les Iſraélites, *Chananéens*. (*k*) Daniel nous parle des quatre grandes Monarchies, ſous l'emblême d'une ſtatue de quatre métaux, ſous l'idée de quatre bêtes ; d'Alexandre le Grand, ſous la figure d'un bouc ; du dernier Darius, ſous l'idée d'un bélier ; du Roi Antiochus Epiphanes, ſous le nom de *Roi impudique*. Jeſus-Chriſt dans l'Evangile déſigne Hérode ſous le nom de *Renard*. Saint Pierre (*l*) parle de Rome ſous le nom de *Babylone*. Saint Paul (*m*) donne à Néron le nom de *Lion*. Saint Jean dans l'Apocalypſe marque les perſécuteurs de l'Egliſe ſous le nom de *Gog* & de *Magog*. Pourquoi Ezéchiel, à qui ce ſtyle énigmatique étoit encore plus familier qu'aux autres Prophetes, n'aura-t-il pu déſigner Cambyſes ſous le nom de *Scythe* ? Et pouvoit-il le déſigner par un terme qui exprimât mieux ſes qualités, & qui fût plus propre à le faire reconnoître ?

Les Scythes étoient très-connus dans tout l'Orient ; ils y avoient fait diverſes irruptions, (*n*) & y avoient cauſé des maux infinis. Leur barbarie, leur cruauté, leur violence étoient paſſées en proverbe. (*o*) Ils avoient laiſſé par-tout des marques de leur violence, par le ravage des provinces, & le pillage des Temples les plus ſaints. Ces irruptions des Scythes étoient fameuſes ; & les Hébreux, non plus que les autres peu-

(*a*) *Vide Juſt. lib.* 1. *Herodot. lib.* 1. *cap.* 204. *Valer. Maxim. lib.* IX. *c.* 10. = (*b*) *Herodot. l.* IV. *c.* 83. 85. 86. *& ſeqq.* = (*c*) *Vide, ſi placet, Aug. l.* XX. *de civit. c.* 11. *Primaſ. in Apocalypſ. c.* 10. *Haymonem, Bedam, Ausbert. alios plures in Apocalypſ. & in hunc locum* = (*d*) *Ezech.* XXIII. 4. = (*e*) *Ezech.* XVII. 3. *& Hab.* II. 17. *Zach.* XI. 1. = (*f*) *Iſai.* XXIX. 1. 27. *& Ezech.* XLIII. 11. 15. 16. = (*g*) *Ezech.* XXIX. 3. = (*h*) *Idem* XXVIII. 14. = (*i*) *Ezech.* XVII. 4. = (*k*) *Ezech.* XVI 3. *Oſee* XII. 7. *Dan.* XIII. 56. = (*l*) 1. *Petr.* V. 13. = (*m*) 2. *Timoth.* IV. 17. = (*n*) Voyez Hérodote *l.* 1. *c.* 103. *l.* IV. *c.* 12. VII. 10. = (*o*) *Vide* 2. *Macc.* IV. 47. *& Coloſſ.* III. 11.

ples de l'Aſie, n'avoient pas été exempts des effets de leur cruauté. Ils avoient vu piller le Temple d'Aſcalon par ces peuples vagabonds, (*a*) qui attirés par la beauté du pays, avoient même établi une colonie de leurs gens à Bethſan dans la Judée.

Cambyſes repréſentoit parfaitement dans ſes monſtrueuſes qualités le génie & le caractere des Scythes. Il exerça dans l'Egypte des cruautés inouies : il ne ſe contenta point de perſécuter les vivants ; il alla chercher les morts juſques dans leurs tombeaux. Il en fit tirer Amaſis Roi d'Egypte ſon ennemi pour le traiter de la maniere du monde la plus inſultante. (*b*) Il fit cruellement mourir ſa ſœur, qu'il avoit épouſée contre les Loix ; & ſon frere Smerdis, parce qu'il étoit plus vaillant que lui. Il s'en prit même aux Dieux des Egyptiens ; il brûla & pilla leurs temples : il tua de ſa main le Dieu Apis. (*c*) Ses amis, ſes conſeillers, ſes parents ne trouvoient point de sûreté avec lui. Il les faiſoit mourir ſans raiſon, & ſans forme de procès, comme un fol & un furieux. Ezéchiel pouvoit-il déſigner un tel Prince par un titre qui lui convînt mieux, que celui de *Gog* & de *Scythe*. Les Scythes étoient la terreur de l'Orient : Cambyſes en étoit l'horreur ; il étoit l'abomination du genre-humain.

Un autre caractere qui nous déſigne Cambyſes ſous le nom de *Gog*, eſt la grande puiſſance de Gog, la grande étendue de ſes Etats, le grand nombre de ſes ſoldats, ſa venue du côté du Septentrion. L'Ecriture déſigne ordinairement les Rois de Chaldée & de Perſe, qui marchent contre Jéruſalem, contre Babylone, contre Tyr, par une tempête, un tourbillon, un feu, un torrent, une épée, qui vient du côté du Septentrion. (*d*) C'eſt delà que ſont venus les Théglathphalaſar, les Salmanaſar, les Sennachérib, les Nabuchodonoſor, les Cambyſes. Celui-ci n'eſt pas le ſeul ni le dernier qui ſoit venu de ce côté-là depuis Ezéchiel ; mais c'eſt le ſeul des Rois de delà l'Euphrate, qui ait été ennemi & perſécuteur des Iſraélites, & qui ſoit mort dans les terres d'Iſraël.

3°. Etendue des états de Gog ; nombre de ſes ſoldats ; ſa venue du côté de l'Aquilon.

Les peuples qui compoſent l'armée de Gog, déſignent viſiblement un Monarque d'Orient, qui dominoit ſur la Perſe, ſur la Méſopotamie, ſur l'Arabie, ou le pays de Chus & de Saba, ſur l'Arménie & les provinces voiſines, ſur les Cimmériens, & ſur une partie des Scythes ; un Prince qui avoit pour alliés Saba, Dédan, & Tharſis ; & qui avoit même dans ſon armée des Grecs, ou des habitants des Iſles. (*e*) *Magog* marque la Scythie ; mais comme la Scythie, chez les Anciens, eſt d'une très-grande étendue, nous croyons qu'il faut la reſtraindre ici aux Scythes qui demeuroient ſur l'Iſthme qui eſt entre la mer Caſpienne

4°. Peuples qui compoſent l'armée de Gog.

(*a*) *Herodot. l.* 1. *c.* 105. = (*b*) *Herodot. l.* III. *c.* 16. *Herodot. in excerpt. Valeſ. pag.* 149. = (*c*) *Vide Herodot. à capite* 14. *ad* 28. = (*d*) *Iſai.* XIV. 31. XLI. 25. *Jerem.* 1. 13. 14. XV. 12. *Ezech* XXVI. 7. *&c.* = (*e*) *Ezech.* XXXIX. 6.

& le Pont Euxin, & aux autres qui habitoient au-deçà, & dans les provinces ſoumiſes à Cambyſes ; ou bien que ces peuples étoient dans l'armée de ce Prince comme troupes étrangeres & à ſa ſolde : car il eſt certain que ſa domination ne s'étendoit pas au-delà de l'Iſthme dont nous avons parlé, & que les vaſtes pays de Scythie n'étoient pas ſoumis à ſon Empire.

Ros, *Thubal*, & *Moſoch*, dont nous avons parlé au long (*a*) dans le Commentaire ſur le Chapitre dixieme de la Geneſe, & que nous avons placés entre l'Arménie, la Colchide, & la Cappadoce, étoient des peuples fameux du temps d'Ezéchiel ; il les met au nombre de ceux qui trafiquoient à Tyr ; ils y amenoient des eſclaves, & des vaſes d'airain ; (*b*) ils étoient tous à cheval, couverts de leurs cuiraſſes & de leurs boucliers, & armés de leurs épées. (*c*)

Paras, *Chus*, & *Phut*, autres nations qui ſuivoient Cambyſes, ſont les Perſes, les Arabes, nommés *Chuſchim*, ou les Scythes de deſſus l'Araxe, & deſcendus de Chus pere de Nemrod ; & enfin, un peuple d'Egypte nommé *Phut*, ſur les frontieres de la Thébaïde ou d'Ethiopie. Lorſque Cambyſes vint en Judée, il ſortoit de l'Egypte, où il avoit groſſi ſon armée des divers peuples de ce pays-là, qu'il avoit aſſujétis.

Gomer, *Thogorma*, & les autres nations ſeptentrionales de la même armée, demeuroient, à ce que nous croyons, vers les Palus Méotides. Ces peuples, ou comme ſujets de Cambyſes, ou comme troupes auxiliaires, étoient venus avec lui. Ils étoient alors célebres par leur valeur & par leur commerce. Nous les voyons avec les autres Marchands aux foires de Tyr. (*d*) Nous ne faiſons qu'effleurer cette matiere, & montrer ſeulement qu'il n'y a rien dans tout le récit du Prophete, qui ne convienne parfaitement & à la lettre, au temps & au regne de Cambyſes. Nous nous ſommes plus étendus dans le Commentaire ſur les Chapitres XXXVIII. & XXXIX. d'Ezéchiel.

Saba, *Dédan* & *Tharſis*, étoient les alliés de ce Prince ; ils ſuivoient ſon armée comme volontaires. *Saba* & *Dédan* ſont des peuples d'Arabie ; & les Hiſtoriens (*e*) nous apprennent que ce furent les Arabes qui faciliterent à Cambyſes l'entrée dans l'Egypte, en fourniſſant à ſon armée de l'eau dans les déſerts arides & ſtériles, qui ſont entre la Paleſtine & ce pays, & qui le rendent preſque inacceſſible de ce côté-là. Les Ciliciens déſignés par *Tharſis*, étoient apparemment ſur la flotte de Cambyſes avec les Phéniciens & les habitants des Iſles dont parle Ezé-

(*a*) [Le Commentaire ſur le Chap. X. de la Geneſe forme la *Diſſertation ſur le partage des deſcendants de Noé*, placée à la tête de la Geneſe.] = (*b*) *Ezech.* XXVII. 13. = (*c*) *Ezech.* XXXVIII. 4. *Veſtitos loricis univerſos, multitudinem magnam haſtam* (Hebr. *ſcutum*) *& clypeum arripientium & gladium.* = (*d*) *Ezech.* XXVII. 14. = (*e*) *Herodot. lib.* III. *c.* 4. *&* 7. 9. 88.

chiel. Hérodote marque expreſſément cette flotte ; & ceux de Tharſe étoient depuis long-temps en grande réputation pour la navigation & pour le commerce.

1°. Veſtiges de l'expédition de Cambyſes.

L'entrepriſe de Cambyſes contre la Judée n'eſt pas diſtinctement marquée ni dans les anciens Hiſtoriens profanes, ni dans les Livres hiſtoriques de l'Ecriture ; mais Hérodote parle au long de ſon expédition contre l'Egypte, au retour de laquelle il mourut, ſelon le même Hiſtorien, (*a*) à Ecbatane de Syrie, qui n'eſt autre qu'Ecbatane du Mont-Carmel, dont parle Pline. (*b*) Eſdras nous apprend que les ennemis des Juifs réuſſirent dans les accuſations qu'ils lui préſenterent contre les Juifs, pour les empêcher de continuer le bâtiment du Temple ; (*c*) & Ezéchiel cite les prophéties qui avoient annoncé les mauvaiſes diſpoſitions où ce Prince devoit être contre Iſraël, & les maux dont il l'affligeroit. (*d*) Il ne pouvoit guere en arriver de plus grand à ce miſérable peuple, revenu depuis peu d'une longue captivité, que de les abandonner au milieu de leurs plus grands ennemis, ſans ſecours & ſans protection ; de révoquer leurs privileges, de leur ôter la liberté de rétablir leur Temple, & de relever les murailles de leurs villes, pour les défendre au moins contre les voleurs ; c'eſt ce que fit Cambyſes contre les Juifs, comme l'Ecriture nous l'enſeigne.

Quant à ſa derniere entrepriſe contr'eux, ni Eſdras, ni Néhémias, ne l'ont point marquée dans leurs écrits, ou du moins nous ne la remarquons pas dans ce qui nous en reſte. Mais c'eſt qu'elle n'eut pas ſon exécution réelle, (*e*) & que Dieu prévint la mauvaiſe volonté de ce Prince, par la mort qu'il lui envoya, & par la perte de ſon armée. Et combien y a-t-il de grands événements arrivés dans la Judée, dont nous n'avons de connoiſſance que par des prophéties ſemblables à celles d'Ezéchiel !

6°. Récapitulation des principales preuves de ce ſyſtême.

Si donc on trouve dans Cambyſes tous les caracteres qui conviennent à Gog ; ſi la prophétie peut lui être appliquée ſans violence, dans toutes ſes parties, ſans rien avancer de contraire à l'hiſtoire ; ſi cette hypotheſe eſt la plus claire, la mieux ſuivie, & la plus conforme aux circonſtances des temps, des lieux, & des perſonnes : ſi tous les autres ſyſtêmes propoſés juſqu'ici, enferment des difficultés beaucoup plus grandes ; ſi ceux mêmes qui ſont les plus plauſibles, péchent dans des parties eſſentielles, nous croyons qu'on ne peut rejetter celui-ci, & que nous avons pleinement ſatisfait à l'engagement où nous étions entré, de montrer que Cambyſes eſt déſigné par Gog dans la prophétie d'Ezéchiel. La ſuite du Commentaire, où l'on développe chaque par-

(*a*) *Herodot. l.* III. *cap.* 64. = (*b*) *Plin. l.* V. *c.* 19. *Stephan in* Ἐκβάτανα. Ἔστι δὲ Συρίας πόλις. *Et in* Ἀβάτανα. Πολίχνιον Συρίας. = (*c*) 1. *Eſdr.* IV. 5. 6. = (*d*) *Ezech.* XXXVIII. 17. = (*e*) *Ezech.* XXXVIII. 10. 11. 12. 21. 22.

tie de la prédiction, & où l'on en fait l'application à l'hiſtoire de ce Prince, eſt encore un juſte ſupplément des preuves que nous n'avons touchées ici qu'en paſſant.

7°. Ancienne tradition des Juifs favorable à ce ſyſtême.

Théodoret (*a*) raconte une ancienne tradition des Juifs, qui diſoit, qu'après le retour de la captivité de Babylone, leurs ennemis avoient fait venir contr'eux une armée nombreuſe pour les chaſſer de Jéruſalem : mais que par un effet miraculeux de la puiſſance de Dieu, ces ennemis furent entiérement défaits, ſans que les Hébreux s'en mêlaſſent. La diviſion ſe mit parmi eux ; ils tirerent l'épée les uns contre les autres, & toute cette formidable armée périt, ſans qu'il en reſtât un ſeul : & bien loin que leur venue fut dommageable aux Juifs, elle ne ſervit qu'à les enrichir, & à les rendre redoutables à leurs voiſins. Cette tradition, toute vague & toute confuſe qu'elle eſt, ne laiſſe pas de nous découvrir quelques rayons de la vérité du fait, au travers des nuages dont elle ſe trouve enveloppée.

V. Concordance de diverſes prophéties qui paroiſſent avoir le même objet que celle d'Ezéchiel contre Gog.

Ezéchiel nous avertit que ce qu'il annonce de la guerre de Gog contre Iſraël, avoit été prédit auparavant par les anciens Prophetes : (*b*) *Tu es donc, ô Gog*, dit le Seigneur, *celui dont j'ai parlé anciennement par la bouche de mes ſerviteurs les Prophetes, qui ont prophétiſé de leur temps, que je te ferois venir ſur leur terre* ? En effet, les Prophetes Joël, Michée, & Iſaïe, qui ont vécu avant Ezéchiel ; & Zacharie qui a vécu depuis lui, & après la captivité, & l'Auteur du Pſaume CXVII. parlent aſſez clairement de la défaite de cet ennemi d'Iſraël. On pourroit peut-être joindre à eux le Prophete Amos. Voici ce que dit le Seigneur par la bouche de Joël : (*c*) *Je ferai paroître des prodiges dans le ciel & ſur la terre, du ſang, du feu, des tourbillons de fumée. Le ſoleil ſera couvert de ténebres, & la lune paroîtra toute de ſang, avant le grand & terrible jour du Seigneur.* Il dit que le Seigneur (*d*) *raſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat*, dans la vallée du Jugement, *dans la vallée du carnage.* (*e*) Il veut marquer apparemment la vallée de Jezraël, ou d'Eſdrelon, à l'orient du Carmel, où l'armée de Cambyſes étoit campée, & où elle fut défaite. Le Prophete ajoute, (*f*) que *là le Seigneur entrera en jugement avec eux touchant Iſraël ſon peuple & ſon héritage, qui a été diſperſé parmi les nations, & touchant ſa terre que ſes ennemis ont diviſée entr'eux. Ils ont enlevé ſon or & ſon argent, & tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour le mettre dans leurs temples.* Ce qui inſinue ce qui ſe paſſa à Jéruſalem, lorſque Nabuchodonoſor ou ſes Généraux, ayant pris la ville, pillerent le Temple, & en tranſporterent les richeſſes à Babylone, & les mirent dans le temple de Bel. (*g*) Le Seigneur raſſemblera

(*a*) *Theodoret. in Ezech.* XXXVIII. *& in Joel* II. *ad finem, & Judith.* IV. = (*b*) *Ezech.* XXXVIII. 17. = (*c*) *Joel* II. 30. 31. *&* III. 15. 16. = (*d*) *Joel.* III. 2. = (*e*) *Joel* III. 14. = (*f*) *Joel* III. 2. 3. 5. 6. = (*g*) 4. *Reg.* XXV. 13. *Dan.* I. 2. V. 2. 3.

donc

donc tous les peuples en jugement dans la vallée de Josaphat. *C'est là*, (*a*) *où il fera périr les braves ; c'est là où la faucille sera mise dans la moisson, & où le raisin sera foulé, en sorte que le pressoir regorge de vin.* Enfin, *c'est le lieu du carnage de ces peuples, dont la malice est montée à son comble.* Après cela le Seigneur promet de combler de ses faveurs les enfants d'Israël, de demeurer avec eux sur sa montagne sainte, de répandre sa bénédiction sur tout le pays, & de ne permettre plus que désormais Jérusalem soit profanée, ni que les étrangers y mettent le pied. Tout cela revient admirablement à ce que nous dit Ezéchiel de ce qui suivit la défaite de Gog. Il est vrai que Joël n'exprime pas le nom de ce Prince dans sa Prophétie ; mais les Septante autrefois lisoient Gog au Chapitre VII. de la Prophétie d'Amos, ℣. 1. (*b*) *Voilà le Bruchus*, ou la Sauterelle, *qui vient fondre sur le Roi Gog* : ou, *Voici une sauterelle le Roi Gog.*

Michée est encore un autre témoin, qui a parlé du même événement d'une maniere bien précise. Après avoir annoncé la captivité de Juda, il décrit le bonheur qui doit suivre le retour de Babylone : *Alors*, dit-il, (*c*) *il viendra contre Jérusalem plusieurs peuples, qui diront, Qu'elle soit lapidée, & que nos yeux se repaissent de son malheur ; mais ils ne connoîtront pas quelles sont les pensées du Seigneur, ni que son dessein étoit de les rassembler comme on amasse la paille dans l'aire. Levez-vous, fille de Sion, & foulez la paille ; car je vous donnerai une corne aussi dure que le fer, & des ongles comme l'airain. Vous briserez ce grand nombre de peuples, & vous immolerez au Seigneur ce qu'ils ont ravi aux autres.* Qu'on parcoure tous les temps qui se sont écoulés depuis le retour de la captivité jusqu'à la derniere ruine de Jérusalem par les Romains, on n'en trouvera aucun que celui de Cambyses, auquel on puisse appliquer ce que dit Michée.

Le Chapitre XLI. d'Isaïe ℣℣. 15 & 16. est tout semblable à ce que nous venons de voir de Michée : *Je vous ai établi, ô Israël, comme un chariot à triturer, tout neuf, & armé de pointes ; vous triturerez les montagnes, & vous les briserez ; vous réduirez les collines en poussiere : vous les jetterez en l'air, & le vent les emportera. Alors vous vous rejouirez au Seigneur, & vous serez rempli d'alégresse dans le Saint d'Israël.* Le même Isaïe, après avoir prédit la ruine de Babylone causée par les Perses & les Medes, (*d*) dit que le Seigneur a juré avec serment d'exterminer l'Assyrien sur les montagnes de Judée, de le fouler aux pieds, & de briser le joug dont il accabloit son peuple. Dans un autre endroit, (*e*) il parle de la punition terrible du Roi de Babylone, désigné sous le

(*a*) *Joel* III. 11. 13. 14. = (*b*) *Amos*, VII. 1. *Ecce serotinus post tonsionem Regis.* Hebr. הנה לקש אחר גזי המלך LXX. Ἰδοὺ Βροῦχος εἷς Γὼγ ὁ Βασιλεύς. *Ed. Compl.* Εἷς Γὼγ τὸν Βασιλέα. Ils ont lu dans l'Hébreu : הנה ילק אחד גוג המלך. = (*c*) *Michaas* IV. 11. 12. 13. = (*d*) *Isai.* XIV. 24. 25. = (*e*) *Isai.* XXVII. 1. 2. 12. 13.

nom de ſerpent Léviathan : *Le Seigneur viendra avec ſa grande & forte & dure épée, & il en frappera Léviathan, ce grand ſerpent, ce ſerpent à divers replis.* Iſraël ſera délivré, & chantera au Seigneur des Cantiques d'actions de graces. Tout le pays qui eſt entre l'Euphrate & le Nil, ſera ravagé ; & alors les Iſraélites reviendront de l'Aſſyrie & de l'Egypte. Le Pſaume CXVII. paroît un Cantique d'actions de graces, compoſé relativement à cette défaite ; au moins c'eſt le ſentiment d'Origene, (*a*) de Théodoret, (*b*) & de Bede le Vénérable. (*c*)

Zacharie (*d*) invite les Hébreux qui étoient encore à Babylone, & qui n'étoient pas revenus avec Eſdras & Zorobabel, à revenir ; & il leur promet que Dieu lévera la main contre ceux qui les ont opprimés, & que leurs ennemis qui les ont pillés, ſeront à leur tour expoſés au pillage, & deviendront la proie de ceux qu'ils ont eux-mêmes ci-devant ravagés. Et ailleurs : (*e*) *Jéruſalem demeurera en paix ; & voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui ont attaqué Jéruſalem. Chacun d'eux ſéchera ſur ſes pieds, & ſes yeux ſécheront dans ſa tête ; & ſa langue ſéchera dans ſa bouche. En ce jour-là il y aura parmi eux un grand tumulte cauſé par le Seigneur. L'homme attaquera ſon compagnon, & chacun portera la main ſur celui qui eſt auprès de lui.* Ces dernieres paroles montrent ce que nous avons dit, que l'armée de Cambyſes, après la mort de ce Prince, tourna ſes armes contre elle-même, & ſe défit ſans que les Hébreux s'en mêlaſſent. (*f*)

Ezéchiel n'eſt donc pas le ſeul qui ait annoncé l'événement qui fait l'objet littéral & immédiat de ſa prophétie contre Gog. Cet événement paroît être celui dont la tradition des Juifs avoit conſervé le ſouvenir, ſelon le témoignage de Théodoret. Et les caracteres de Cambyſes nous portent à croire que ce Prince eſt celui qu'Ezéchiel déſigne ſous le nom de *Gog*.

(*a*) *Origenes in catena Corder.* = (*b*) *Theodoret. in Pſalm.* CXVII. = (*c*) *Beda in eumdem Pſalmum.* = (*c*) *Zach.* II. 7. 8. 9. = (*d*) *Ibid.* XIV. 11. 12. 13. = (*e*) Dans les premieres éditions de cette Diſſertation, on trouve un paragraphe dans lequel D. Calmet prétend tirer avantage de l'opinion de ceux qui penſent que Cambyſes eſt le Nabuchodonoſor du Livre de Judith. Mais dans la *Diſſertation ſur le temps de l'hiſtoire de Juaith*, nous avons fait remarquer que D. Calmet a lui-même ſolidement réfuté cette opinion dans ſa Préface ſur le Livre de Judith. C'eſt pourquoi nous avons cru devoir ſupprimer ici ce paragraphe comme entiérement inutile.

SECONDE PARTIE.

Réfutation de la Diſſertation de Dom Calmet par M. l'Abbé de Vence.

[POur mieux juger du ſyſtême de D. Calmet, M. l'Abbé de Vence commence par ſe rappeller tout ce qu'Hérodote nous apprend de l'Hiſtoire de Cambyſes; (*a*) il en forme un précis que nous n'inférerons point ici, parce qu'on peut ſe reſſouvenir de ce que nous en avons dit en parlant de l'Empire des Perſes, dans l'Abrégé que nous avons donné de l'Hiſtoire profane, pour ſervir d'introduction à la lecture des Prophetes. C'eſt après avoir donné ce précis de l'Hiſtoire de Cambyſes, que M. de Vence ajoute les réflexions ſuivantes ſur l'opinion de D. Calmet.]

I. Réfutation de la preuve priſe de l'étendue des états de Cambyſes.

Pour ce qui regarde les Provinces ſur leſquelles Cambyſes régna, on ne peut tirer delà aucune preuve pour dire que c'eſt Gog, parce que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ont eu les mêmes Provinces; & il y en a eu qui ont encore étendu leur domination ſur un plus grand nombre. L'Aſſuérus dont il eſt parlé dans le Livre d'Eſther, avoit ſous ſon empire cent vingt-ſept Provinces : (*b*) il eſt certain que Cambyſes n'en avoit pas un ſi grand nombre. Ajoutons à cela que *Magog* marque, ſelon la plupart des Anciens, la grande Province de la Scythie, dont il ne paroît pas que Cambyſes ait jamais été le ſouverain.

II. Réfutation de la preuve priſe du caractere violent & cruel de ce Prince.

On dit en ſecond lieu que Cambyſes repréſentoit parfaitement Gog par ſon caractere violent, cruel & emporté. Nous avons fait voir en effet par quelques traits de ſon Hiſtoire, que ce Prince étoit venu à un tel excès de folie, qu'il fit mourir les perſonnes pour leſquelles il auroit dû avoir plus d'égard & de conſidération. Mais il n'eſt pas néceſſaire de trouver tant de marques de cruauté dans le Prince déſigné par Gog; le Prophete n'en fait pas un portrait ſi terrible ni ſi hideux : il n'en donne de l'horreur, que parce qu'il ſe déclara contre la nation ſainte protégée par le Seigneur, qui confondit tous ſes deſſeins. D'ailleurs, il y a bien eu d'autres Princes ſur le trône de Perſe & ſur le trône de Syrie, qui ſe ſont rendus exécrables par leur cruauté.

III. Réfutation de la preuve priſe du grand

On dit en troiſieme lieu que Cambyſes mena une prodigieuſe armée en Egypte, ce qui convient fort, dit-on, à un Prince, qui eſt déſigné par le nom de *Gog*, qui devoit être à la tête d'une grande multitude,

(*a*) Ce précis commence à la page 465 du IV. Tome des Diſſertations de M. de Vence, & il continue juſqu'à la troiſieme page du Tome V. où commence la réfutation que nous inférons ici. = (*b*) *Eſther.* I. 1.

nombre de troupes qui marcherent à la ſuite de ce Prince dans ſon expédition contre l'Egypte.

multitudinem magnam : (*a*) comme ſi tous les Rois de Perſe n'avoient pas été en état de raſſembler ainſi des armées prodigieuſes pour le nombre, comme on peut le voir dans le dernier qui fut vaincu par Alexandre. Il s'agiroit de prouver que cette grande armée avoit été aſſemblée pour être conduite dans la Terre ſainte ; & on nous parle de l'Egypte. Il n'y auroit qu'à dire que Xerxès, un des ſucceſſeurs de Cambyſes, fit aſſembler une armée prodigieuſe, & la plus nombreuſe qu'on ait jamais vue, & qu'ainſi il eſt le Gog dont il eſt parlé dans Ezéchiel, ou du moins qu'il lui reſſemble, en ce qu'il mit ſur pied une armée prodigieuſe ; car il y en a qui la font monter juſqu'à cinq millions d'hommes de guerre. On ſe moqueroit avec juſtice de cette comparaiſon. Xerxès avoit raſſemblé une ſi prodigieuſe armée, pour faire la guerre aux Grecs, Cambyſes pour la faire au Roi d'Egypte ; & dans le Prophete il s'agit d'un chef qui doit faire la guerre au peuple de Dieu.

IV. Réfutation de la preuve priſe de la place qu'occupe la prophétie contre Gog dans la ſuite des prophéties d'Ezéchiel.

Mais il ſemble, dira-t-on, en quatrieme lieu, que le Prophete Ezéchiel a ſuivi l'ordre des temps & des événements dans ſa prophétie ; il les range de ſuite, en prédiſant d'abord la priſe de Jéruſalem, après cela la déſolation de différents pays, comme de l'Egypte, de Tyr, du pays des Moabites, de la terre des Ammonites ; enſuite il parle de la deſtruction de la Monarchie des Chaldéens, du retour de la captivité & du rétabliſſement des Juifs ; mais à peine ont-ils un peu commencé de ſe rétablir dans leur pays, que voilà un ennemi cruel & puiſſant qui vient fondre ſur la Terre ſainte, & qui ſemble devoir tout engloutir : c'eſt Cambyſes, qui vient dans l'intention de tout ravager, & que Dieu arrête tout-d'un-coup. Voilà l'événement qui doit ſuivre le retour & le rétabliſſement des Juifs, qui n'étoit que commencé. Car cet ennemi diſoit : (*b*) *Je viendrai dans un pays ſans muraille & ſans défenſe, vers des gens qui ſont en paix, & qui ſe croient dans une pleine aſſurance.* Tout ce raiſonnement auroit beaucoup de vraiſemblance, ſi on pouvoit prouver qu'effectivement Cambyſes ait eu ſeulement la penſée de faire la guerre aux Juifs ; mais c'eſt une choſe à laquelle il n'y a pas la moindre apparence. Qu'on liſe tout ce qu'Hérodote nous a rapporté de ce Prince, on le verra tellement occupé dans d'autres différentes expéditions, qu'il n'y a pas la moindre place pour celle-ci. Ajoutons encore, qu'Eſdras & Néhémias nous ont décrit dans un grand détail toutes les difficultés qu'eurent les Juifs pour ſe rétablir dans Jéruſalem & dans la Judée ; les moindres choſes en apparence y ſont rapportées, ſoit que ces difficultés ſoient venues de la part des Rois de Perſe ou de celle des Gouverneurs des Provinces ou des Samaritains ; & ils n'auroient pas fait mention de la plus grande des oppoſitions & de la plus éclatante des punitions dont Dieu ſe ſoit ſervi pour humilier un en-

(*a*) *Ezech.* XXXVIII. 4. = (*b*) *Ezech.* XXXVIII. 11.

nemi ſuperbe qui vouloit accabler ſon peuple ? voilà ce qu'on ne fera jamais croire à des perſonnes raiſonnables.

V. Réfutation de la preuve priſe de la ſituation d'Ecbatane, où mourut Cambyſes, ſelon Hérodote.

Mais il faut bien, dira-t-on, que Cambyſes ſoit venu dans la Paleſtine, puiſqu'Hérodote rapporte que voulant monter à cheval, il ſe bleſſa par haſard avec ſon épée qui étoit ſortie du fourreau ; & que ſe voyant bleſſé à mort, il demanda le nom de la ville où il ſe trouvoit, & que les aſſiſtants lui ayant répondu que cet endroit s'appelloit *Ecbatane*, il connut par-là qu'il y mourroit, parce que ſelon l'Oracle, il devoit finir ſes jours à un endroit nommé *Ecbatane :* ce qui devoit s'entendre, ajoute Hérodote, non d'Ecbatane dans la Médie, mais d'une autre ville de même nom dans la Syrie : or ce qu'Hérodote appelle *Syrie*, eſt la Paleſtine, qui en étoit voiſine, & en faiſoit même partie. Pline nous apprend, (*a*) qu'à la montagne du Carmel, il y avoit une petite ville nommée Ecbatane : *Promontorium Carmelum, & in monte oppidum eodem nomine, quondam Ecbatana dictum.* Le Géographe Etienne de Byzance met cette ville d'Ecbatane dans la Syrie : *Eſt etiam oppidum Syriæ, Ecbatana.* Heſychius place dans la Phénicie le Mont-Carmel, c'eſt-à-dire, dans la partie de la Phénicie qui appartenoit à la Syrie. Tout cela s'accorde parfaitement avec Hérodote. On trouve aujourd'hui le Mont-Carmel dans la Galilée, entre Ptolémaïs qui eſt de la Galilée ſupérieure, & Dora qui étoit dans la Tribu d'Iſſachar. Saint Jérôme dit poſitivement (*b*) que le Mont-Carmel eſt dans la Galilée : *Carmelus eſt mons in Galilæa, nemoribus conſitus.* Tacite place (*c*) le Mont-Carmel entre la Judée & la Syrie : *Eſt Judæam inter Syriamque Carmelus.* De tout cela on conclut que Cambyſes eſt venu dans la Judée ; que c'étoit apparemment pour y exécuter cette réſolution très-criminelle dont parle le Prophete Ezéchiel, (*d*) pour attaquer un peuple nouvellement raſſemblé ſur les montagnes d'Iſraël, dans un pays qui étoit ſans murailles & ſans défenſe, contre des gens qui étant en paix, ſe croyoient dans une pleine aſſurance dans des villes où il n'y avoit ni barres, ni portes, pour s'enrichir des dépouilles & ſe charger du butin : c'eſt ce que devoit faire Gog, ſelon la prophétie. Mais il n'y a qu'à examiner la marche de Cambyſes, pour reconnoître tout-d'un-coup que cela ne peut lui convenir. Lorſqu'il arriva à Ecbatane, il ne venoit point de l'Aquilon, ou des parties Septentrionales par rapport à la Judée ; il venoit de l'Egypte qui eſt au Midi. Ce n'étoit point ſon deſſein de venir fondre ſur la Judée ; il ne faiſoit que paſſer dans la réſolution de s'oppoſer aux entrepriſes de Smerdis, qui s'étoit révolté contre lui, & qui étoit monté ſur le trône dans la ville de Suſes en

(*a*) *Plin l.* v. *c.* 16. = (*b*) *Hieron. in Iſa.* x. = (*c*) *Tac. Hiſt. l.* II. *c.* 78. = (*d*) *Ezech.* XXXVIII. 8. *& ſegg.* = (*e*) Comm. [de D. Calmet] ſur Ezéchiel, XXXVIII. 11.

Perſe. Si en ſortant de l'Egypte, il avoit eu le deſſein de faire une irruption contre la Judée, il n'auroit pas dû s'avancer juſqu'à Ecbatane ſur le Mont-Carmel, qui eſt preſque l'extrêmité de la Judée oppoſée à l'autre partie qui eſt la plus proche de l'Egypte. Il ne faiſoit que paſſer pour ſe rendre en diligence à Suſes : eſt-il croyable qu'occupé & frappé de l'entrepriſe téméraire de Smerdis, il eut voulu s'arrêter dans une petite ville pour exécuter le deſſein de ravager & de piller la Judée ?

VI. Argument tiré du ſilence des Hiſtoriens.

Ceux qui ſoutiennent ce ſentiment, avouent que les Hiſtoriens ne nous apprennent rien du deſſein qu'avoit Cambyſes de faire main-baſſe ſur toute la Judée, & de dépouiller les Iſraélites du peu qu'ils avoient commencé de ramaſſer depuis leur retour de la captivité. Ce deſſein, dit-on, ne fut pas connu des hommes ; mais Dieu qui ſonde les cœurs, vit la mauvaiſe diſpoſition de ce Prince, & en arrêta l'exécution par un effet de ſa ſouveraine puiſſance. C'eſt donc dans les ſecrets de Dieu, qu'il faut pénétrer pour éclaircir un fait ancien de plus de deux mille ans, & dont le dénouement a été inconnu juſqu'à nos jours. Il ne faut pas tant s'abandonner aux conjectures ; ou du moins quand on le fait, il faut tâcher d'avancer quelque choſe qui ſoit mieux ſuivi.

VII. Argument tiré de la diſſemblance qui ſe trouve entre la prophétie d'Ezéchiel touchant la défaite de Gog, & ce que raconte Hérodote touchant la mort de Cambyſes.

On peut encore ajouter à ce que nous venons de dire, que la défaite de Gog décrite dans Ezéchiel, ne convient point du tout à ce qui ſe paſſa à la mort de Cambyſes. Dieu dit dans Ezéchiel, qu'il exercera ſes jugements ſur Gog par la peſte, par le ſang, par les pluies violentes & les groſſes pierres ; qu'il répandra des pluies de feu & de ſoufre ſur Gog & ſur ſon armée, & ſur tous les peuples qui ſeront avec lui. La punition de Gog doit être ſi éclatante, que le Seigneur manifeſtera en le châtiant ſa toute-puiſſance & ſa ſainteté. Dieu doit envoyer le feu ſur Magog & ſur ceux qui y habitent en aſſurance ; & par-là *les nations ſauront*, dit-il, (*a*) *que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, le Saint d'Iſraël.* Les habitants des villes de la Judée en ſortiront pour brûler & réduire en cendres les armes, les boucliers, les lances, les arcs, les fleches, les bâtons, les piques dont ſe ſervoient les ſoldats de l'armée de Gog, & ils les conſumeront par le feu durant ſept ans ; la maiſon d'Iſraël ſera ſept mois à enſévelir les morts pour purger la terre. Sont-ce là des menaces terribles ? Oui ſans doute : & qui pourroit ſe perſuader qu'on les vit accomplies dans ce qui arriva à Cambyſes, lorſqu'il étoit à Ecbatane ? Ce Prince voulut monter à cheval ; ſon épée étant ſortie du fourreau, il ſe trouva bleſſé à la cuiſſe ; le mal s'augmenta ; il en mourut au bout de vingt jours. Eſt-ce là un événement qui réponde à la terreur des menaces du Seigneur ? Croit-on en être quitte en diſant, (*b*) pour réſoudre la difficulté dont on a apparemment ſenti tout

(*a*) *Ezech.* XXXIX. 6. 7. = (*b*) Comm. [de D Calmet] ſur Ezéchiel, XXXVIII. 22.

le poids, que nous ne trouvons rien dans l'Hiſtoire qui puiſſe ſervir à juſtifier l'exécution de cette partie de la prédiction. C'eſt un aveu de l'impuiſſance où on ſe trouve. Mais eſt-ce une bonne excuſe, que d'ajouter en même temps, qu'il n'y a point de prophétie dont on puiſſe faire voir que les moindres circonſtances ſoient arrivées à la lettre? S'agit-il ici de quelques légeres circonſtances omiſes par les Ecrivains de l'Hiſtoire? Il eſt queſtion d'une des plus importantes circonſtances. D'ailleurs c'eſt qu'il ne ſuffit pas de dire que nous ne trouvons rien dans l'Hiſtoire qui puiſſe juſtifier l'exécution de cette partie de la prophétie: il faut dire que ce que nous trouvons dans l'Hiſtoire, eſt tout-à-fait contraire à cette partie de la prédiction, & preſque à toutes les autres, ſi on veut l'entendre de Cambyſes. (*a*)

Il faut reconnoître dans les Chapitres XXXVIII. & XXXIX. d'Ezéchiel, une prophétie dont on n'a pu juſqu'à préſent trouver le dénouement dans les événements de l'Hiſtoire, & conclure qu'il faut reſpecter l'obſcurité qui ſe trouve dans cette prophétie, & en attendre l'accompliſſement, qui ne ſera qu'à la fin des ſiecles, lorſque l'Antechriſt viendra. C'eſt le ſentiment de ſaint Auguſtin, (*b*) qui a été ſuivi par un très-grand nombre d'Interpretes & de Théologiens, & qui paroît fondé ſur ce qu'il ſemble qu'on doit expliquer cette prophétie d'Ezéchiel, par ce que nous trouvons dans l'Apocalypſe; puiſque dans ces deux endroits il s'agit de Gog & de Magog, qui ſont regardés par les deux Prophetes comme les ennemis déclarés du Peuple ſaint & des vrais fideles.

(*a*) M. l'Abbé de Vence ajoute encore ici quelques réflexions ſur ce que D. Calmet prétendoit s'autoriſer de l'opinion de ceux qui penſent que Cambyſes eſt le Nabuchodonoſor du Livre de Judith. Les réflexions de M. de Vence ſur ce point ſont fort judicieuſes; mais comme nous avons ſupprimé cette partie de la Diſſertation de D. Calmet; il étoit inutile d'en rapporter ici la réfutation. M. de Vence entreprend enſuite de réfuter l'opinion de ceux qui prétendent que ſous le nom de Gog pourroit être déſigné Antiochus Epiphanes: ce que dit ſur cela D. Calmet peut ſuffire. Enfin M. de Vence termine ſa Diſſertation par la réflexion ſuivante, qui ſe trouve à la page 15. du Tome V.

(*b*) *Aug. de Civ. Dei, l.* XX. *c.* 11.

TROISIEME PARTIE.

Réflexions ſur les deux Parties précédentes.

NOus conviendrons volontiers du rapport qui ſe trouve entre cette prophétie d'Ezéchiel & celle de ſaint Jean ; & nous reconnoîtrons qu'il faut attendre l'accompliſſement parfait de cette prophétie, dont on n'a pu juſqu'à préſent trouver le dénouement entier dans l'Hiſtoire des ſiecles paſſés. Nous reconnoîtrons avec M. de Vence & avec D. Calmet qu'Antiochus Epiphanes ne peut être le Prince déſigné ſous le nom de *Gog* : mais les motifs que M. l'Abbé de Vence allegue pour prouver contre D. Calmet que ce Prince déſigné ſous le nom de *Gog* ne peut être Cambyſes, ne nous paroiſſent pas déciſifs. Nous avouerons qu'il n'y a de même rien de déciſif dans les preuves ſur leſquelles D. Calmet prétend établir ſon ſyſtême. Mais enfin, il nous ſemble que ſi l'on veut examiner avec quelque attention la queſtion dont il s'agit, on trouvera que les preuves qui appuyent le ſentiment de D. Calmet ſont plus fortes, que celles qui appuyent le ſentiment de M. de Vence : & que s'il n'eſt pas certain que Gog ſoit Cambyſes, au moins y a-t-il plus de vraiſemblance dans l'affirmative que dans la négative.

I. Il eſt poſſible que la prophétie d'Ézéchiel contre Gog ait eu un premier accompliſſement.

Dire que jamais on ne vit ſous le regne de Cambyſes l'entiere exécution de toutes les parties de la prophétie qui regarde Gog, ce n'eſt pas prouver que cette prophétie n'ait aucun rapport au regne de Cambyſes. Jamais on ne vit ſous le regne de Cyrus l'exécution de toutes les promeſſes magnifiques que les Prophetes avoient faites aux Iſraélites, en leur annonçant de la part du Seigneur la délivrance qui devoit leur être accordée par ce Prince : cependant il n'en eſt pas moins certain que cette délivrance étoit au moins l'objet littéral & immédiat d'une partie de ces promeſſes, & que ces promeſſes reçurent alors un premier accompliſſement, à la vérité très-imparfait, mais qui n'en étoit pas moins réel, & qui renfermoit même un gage de l'accompliſſement plus entier & plus parfait que ces promeſſes devoient avoir un jour ſous le regne du Meſſie dont Cyrus étoit la figure. De même, quoiqu'on ne puiſſe pas montrer que les menaces du Prophete contre Gog & Magog ayent toutes été accomplies ſur Cambyſes & ſur ſon armée, il eſt cependant fort poſſible que Cambyſes & ſon armée ſoient au moins en partie l'objet littéral & immédiat de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog, & que cette prophétie ait eu un premier accompliſſement ſous le regne de ce Prince, & en la perſonne même de ce Prince.

II. Il eſt vraiſemblable que la prophétie

Il eſt même fort vraiſemblable que cette prophétie a eu ainſi un premier accompliſſement. Il eſt peu de prophéties dont le langage myſtérieux & figuré n'ait ainſi rapport à un premier accompliſſement qui eſt la

la figure & le gage du ſecond. Les promeſſes qui regardent le regne de Cyrus ne devoient être pleinement accomplies que ſous le regne du Meſſie ; cependant elles devoient avoir un premier accompliſſement ſous le regne de Cyrus. Pluſieurs penſent que les prophéties de Daniel qui paroiſſent avoir pour objet le regne de l'impie Antiochus, recevront un jour un nouvel accompliſſement ſous le regne de l'Antechriſt dont Antiochus étoit la figure ; mais cela n'empêche pas qu'elles n'ayent eu un accompliſſement très-réel ſous le regne d'Antiochus. Il y a de même dans la prophétie d'Ezéchiel contre Gog un détail de circonſtances qui paroiſſent ſuppoſer un premier accompliſſement qui ait pu être en même temps le gage & la figure d'un accompliſſement plus entier.

d'Ezéchiel a eu un premier accompliſſement.

III. Ce premier accompliſſement ne peut être arrivé qu'entre le regne de Cyrus & le regne d'Artaxerxès Longuemain.

Or il n'eſt aucun temps auquel on puiſſe mieux rapporter ce premier accompliſſement que ſous le regne de Cambyſes. Car non ſeulement ce premier accompliſſement ne peut être arrivé depuis les Maccabées, comme le remarque D. Calmet ; mais il ne peut pas même être arrivé depuis Artaxerxès Longuemain : en ſorte qu'il ſe trouve renfermé non ſeulement dans l'intervalle des 360 années qui ſe ſont écoulées depuis la délivrance des Juifs par Cyrus en 536. juſqu'au commencement du regne d'Antiochus Epiphanes en 175. mais il ſe trouve même renfermé dans les 80 années qui ſe ſont écoulées depuis la délivrance procurée aux Juifs par Cyrus, juſqu'à la 20e. année d'Artaxerxès Longuemain, en laquelle les murs de Jéruſalem furent relevés par Néhémias. Car le Prophete marque expreſſément (*a*) que les ennemis dont il parle viendront non ſeulement ſur un peuple raſſemblé depuis peu du milieu des nations, *Super populum qui eſt congregatus ex gentibus*, mais encore ſur une terre qui ſera ſans muraille : *Ad terram abſque muro.* Ces deux caracteres déſignent évidemment les temps qui ſe ſont écoulés depuis la premiere année de Cyrus en 536, juſqu'à la 20e. année d'Artaxerxès Longuemain en 454. Si donc la prophétie d'Ezéchiel a eu un premier accompliſſement, il faut que ce ſoit dans cet intervalle.

IV. Dans cet intervalle, ce premier accompliſſement ne peut être arrivé que ſous le regne de Cambyſes.

Et dans cet intervalle ce ne peut être que ſous le regne de Cambyſes. Non ſeulement ce que les Hiſtoriens nous rapportent des autres Princes qui régnerent entre Cyrus & Artaxerxès Longuemain ne nous donne aucun lieu de reconnoître en eux les caracteres du Prince déſigné ſous le nom de *Gog* : mais de plus ce qu'ils nous rapportent de Cambyſes, nous donne lieu de reconnoître en lui ce Prince déſigné ſous le nom de *Gog*. Le Prince dont parle le Prophete devoit mériter le nom de *Gog*, *Prince de Magog*, c'eſt-à-dire, qu'il devoit être Scythe, ſinon par la naiſſance, au moins par la conformité de mœurs ; il devoit dominer ſur pluſieurs peuples, & particuliérement ſur les Perſes ;

(*a*) *Ezech* XXXVIII. 11. 12.

il devoit marcher à la tête d'une armée nombreuſe ; il devoit entrer dans la Judée ; il devoit y périr : la vengeance divine devoit éclater ſur lui & ſur ſon armée. Cambyſes par ſon caractere violent & cruel a juſtement mérité d'être regardé comme un Prince digne de commander aux Scythes : les Perſes tenoient le premier rang entre les différents peuples auxquels il commandoit : ce Prince ſe mit à la tête d'une armée nombreuſe ; il vint dans la Judée ; il y périt ; la vengeance divine éclata ſur lui & ſur ſon armée.

V. Le Prince déſigné ſous le nom de Gog devoit mériter le nom de Prince de Magog ou Roi des Scythes : Cambyſes méritoit ce nom par ſa cruauté.

M. l'Abbé de Vence conteſte ces différents rapports ; mais ſur quel fondement ? & que leur oppoſe-t-il ? Cambyſes étoit cruel ; d'autres l'ont été autant que lui. Mais il n'eſt pas néceſſaire que cette cruauté ſoit un caractere qui ne convienne qu'à Cambyſes ; il ſuffit que ce caractere ſe trouve dans ce Prince. Cambyſes étoit cruel : il n'eſt pas dit que le Prince déſigné ſous le nom de *Gog* le dût être. Mais Ezéchiel déſigne ce Prince ſous le nom de *Gog*, *Prince de Magog*. Le nom de *Magog* marque les Scythes ; & voilà ce qui donne lieu de conclure que le Prince déſigné ſous ce nom, devoit être un Prince digne des Scythes par ſa cruauté. D'ailleurs le deſſein de venir attaquer des gens ſans défenſe, & de les dépouiller de tout ce qu'ils pouvoient avoir, ſuffit pour caractériſer une ame cruelle. Le Prince déſigné ſous le nom de *Gog* devoit donc être un Prince violent & cruel : & de l'aveu même de M. de Vence, ce caractere ſe trouve dans Cambyſes.

VI. Le Prince déſigné ſous le nom de Gog Prince de Magog devoit dominer ſur pluſieurs peuples, entre leſquels les Perſes devoient même tenir le premier rang, c'eſt le caractere de Cambyſes.

Le Prince déſigné ſous le nom de *Gog* devoit dominer ſur pluſieurs peuples, & particuliérement ſur les Perſes : il eſt même remarquable que les Perſes ſont les premiers nommés au nombre de ceux qui devoient marcher à la ſuite de ce Prince : *Perſæ, Æthiopes & Libyes cum eis.* Je pourrois ici inſiſter particuliérement ſur cela : mais j'y reviendrai. J'obſerve ſeulement que les Perſes devoient auſſi ſans doute tenir le premier rang dans l'armée de Cambyſes ; & il eſt inutile de répérer ici ce que D. Calmet dit des autres peuples. Qu'oppoſe ſur cela M. de Vence ? Pluſieurs des ſucceſſeurs de Cambyſes ont eu les mêmes Provinces que lui. Mais il ſuffit que Cambyſes ait eu ces Provinces. Il y en a eu qui ont encore étendu leur domination ſur un plus grand nombre. Que nous importe ? il ſuffit que l'on puiſſe trouver dans l'armée de Cambyſes les peuples qui devoient ſe trouver dans l'armée de Gog. *Magog* marque la grande Province de Scythie ; & il ne paroît pas que Cambyſes en ait jamais été le Souverain. Mais au moins il eſt certain que Cambyſes par ſa cruauté méritoit d'être appellé *Prince de Magog*, c'eſt-à-dire, Roi digne des Scythes. Lorſque le même Prophete déſigne les Iſraélites ſous le nom de *race de Chanaan*, (a) faudra-t-il dire qu'en effet les Iſraélites deſcendoient de Chanaan ? Non ſans doute : mais par leur infidélité ils

(a) *Ezech.* XVI. 3.

étoient dignes d'être comptés au nombre des impies Chananéens ; voilà ce que le Prophete vouloit dire. De même lorſqu'il déſigne Gog ſous le nom de *Prince de Magog*, il ne faut pas en conclure, que ce Prince ſera à la lettre un Roi de Scythie : mais il ſuffit que le Prince déſigné ſous ce nom ſoit par ſa cruauté digne de commander aux Scythes ; & c'étoit le caractere de Cambyſes.

VII. Le Prince déſigné ſous le nom de Gog devoit marcher à la tête d'une armée nombreuſe : c'eſt le caractere de Cambyſes.

Le Prince déſigné ſous le nom de Gog devoit marcher à la tête d'une nombreuſe armée : *multitudinem magnam*. Cambyſes étoit à la tête d'une armée nombreuſe, lorſque, ſelon le témoignage d'Hérodote, il vint attaquer l'Egypte. A cela qu'oppoſe M. de Vence ? Tous les Rois de Perſe ont été en état de raſſembler ainſi des armées prodigieuſes pour le nombre. Mais s'agit-il donc ici de caracteres qui ne doivent appartenir qu'à un ſeul Prince ? Que d'autres Princes ayent été cruels ; que d'autres Princes ayent commandé à beaucoup de peuples entre leſquels les Perſes ayent tenu le premier rang ; que d'autres Princes ayent pu raſſembler des armées nombreuſes ; que nous importe ? Il s'agit de ſavoir ſi ces trois caracteres ſe trouvent réunis dans Cambyſes : & c'eſt ce que M. de Vence ne peut pas conteſter.

VIII. Le Prince déſigné ſous le nom de Gog devoit venir dans la Judée : Cambyſes y eſt venu.

Mais, reprend M. de Vence, c'étoit vers la terre d'Iſraël que devoit marcher l'armée nombreuſe de Gog : & c'eſt contre l'Egypte que marche l'armée nombreuſe de Cambyſes. Pouſſons plus loin le parallele. C'étoit ſur les terres d'Iſraël que devoit périr l'armée nombreuſe de Gog ; & c'eſt dans les déſerts de Libye, c'eſt dans la haute Egypte, que périt la plus grande partie de l'armée nombreuſe de Cambyſes. C'eſt pour avoir oſé attaquer le peuple du Seigneur, que Gog & ſon armée devoient périr : & c'eſt pour avoir voulu piller & détruire le Temple de Jupiter Ammon que Cambyſes voit périr ſon armée ; c'eſt pour avoir lui-même porté un coup mortel dans la cuiſſe du Dieu Apis, qu'il meurt frappé d'un coup de ſon épée dans la cuiſſe. Voilà en effet ce qu'Hérodote rapporte, ſans doute ſur le témoignage des Egyptiens. Mais ſouvenons-nous ici de quelle étrange maniere Hérodote, ſur le témoignage des mêmes peuples, défigure l'Hiſtoire de Sennachérib. Si nous en croyons Hérodote, Sennachérib s'étant avancé vers l'Egypte ; les Officiers & les ſoldats Egyptiens refuſerent de marcher contre lui, parce qu'ils n'avoient que du mépris pour Séthon qui régnoit alors en Egypte. Ce Prince livré à la ſuperſtition, s'étoit fait conſacrer Prêtre de Vulcain, & il en exerçoit les fonctions. Se voyant alors abandonné de ſes troupes, il eut recours à ſon Dieu, qui lui dit de marcher hardiment contre les ennemis avec le peu de gens qu'il pourroit ramaſſer. Un petit nombre de marchands, d'ouvriers, & de gens de la lie du peuple, ſe joignit à lui. Avec cette poignée de ſoldats, il s'avança juſqu'à Péluſe, où Sennachérib avoit établi ſon camp. La nuit ſuivante une multitude effroyable de rats ſe répandit dans le camp des Aſſyriens, & y ayant rongé toutes les cordes de leurs arcs,

& toutes les courroies de leurs boucliers, les mit hors d'état de ſe défendre. Ainſi déſarmés, ils furent obligés de prendre la fuite : & ils ſe retirerent après avoir perdu une grande partie de leurs troupes. Séthon de retour chez lui, ſe fit ériger une ſtatue dans le temple de Vulcain, où tenant à ſa main droite un rat, il diſoit dans une inſcription : *Qu'en me voyant, on apprenne à reſpecter les Dieux.* A ces traits, qui pourroit reconnoître l'étonnante défaite d'un Prince, qui perd en une ſeule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes frappés de mort par un Ange exterminateur, non pour avoir attaqué le Prêtre de Vulcain, mais pour avoir inſulté au vrai Dieu, en ſe promettant de ſe rendre maître de la Ville ſainte, au milieu de laquelle le vrai Dieu étoit adoré ? Ou plutôt à ces traits, qui pourroit ne pas reconnoître les veſtiges de cet événement mémorable, dont les Egyptiens avoient altéré & déguiſé les criconſtances pour les tourner en leur faveur ? Après cela qui pourra nous aſſurer que les Egyptiens n'ont pas de même altéré & déguiſé les faits pour tourner en leur faveur ce qu'ils racontoient de la mort de Cambyſes & de la perte de ſon armée ? C'étoit ſur la terre d'Iſraël que Gog devoit venir : & Hérodote en nous décrivant l'expédition de Cambyſes, ne nous parle que de l'Egypte. C'étoit de même ſur la terre d'Iſraël que Sennachérib étoit d'abord venu porter la déſolation ; & Hérodote en nous décrivant l'expédition de Sennachérib, ne nous parle que de l'Egypte. Sennachérib après avoir porté la déſolation ſur la terre d'Iſraël, non ſeulement s'avança contre l'Egypte, comme le dit Hérodote ; mais il y entra, il ravagea ce Royaume, il y fit une multitude de captifs ; & ce fut à ſon retour que ſon armée fut exterminée, lorſqu'il formoit le deſſein de venir attaquer Jéruſalem. Ainſi il eſt fort poſſible que Cambyſes, après avoir ſubjugué l'Egypte, ſoit revenu ſur la terre d'Iſraël dans le deſſein de piller ce peuple qui étoit récemment revenu de ſa diſperſion, & qui habitoit un pays ſans murs & ſans défenſe. Il avoit déja paſſé par ce pays pour aller en Egypte ; & il y paſſa certainement en revenant, puiſqu'il y mourut. Il eſt donc certain que Cambyſes eſt venu ſur la terre d'Iſraël ; & c'eſt l'un des caracteres du Prince déſigné ſous le nom de *Gog*.

IX. Le Prince déſigné ſous le nom de Gog devoit périr dans la Judée : Cambyſes y eſt mort.

Le Prince déſigné ſous le nom de *Gog* devoit périr dans la Judée : Cambyſes y eſt mort. A cela que répond M. de Vence ? Gog devoit venir de l'Aquilon ou des parties Septentrionales par rapport à la Judée : lorſque Cambyſes arriva à Ecbatane où il mourut, il venoit de l'Egypte qui eſt au midi. Mais lorſqu'il vint en Egypte, d'où venoit-il ? ſinon de l'Aquilon, ſinon des parties Septentrionales par rapport à la Judée. C'étoit là qu'il régnoit ; c'étoit delà qu'il étoit parti ; c'étoit delà qu'il étoit venu. M. de Vence ajoute enſuite avec confiance que ce n'étoit point le deſſein de Cambyſes de venir fondre ſur la Judée. M. de Vence a-t-il donc pénétré tous les deſſeins de ce Prince ? en a-t-il eu connoiſſance ? Cambyſes ne faiſoit que paſſer, dans la réſolution de

s'oppoſer aux entrepriſes de Smerdis, qui s'étoit révolté contre lui. A la vérité Hérodote nous dit que ce fut en Egypte qu'il reçut la nouvelle de la révolte de Smerdis : mais on vient de voir quel fond on peut faire ſur le rapport d'Hérodote : & qui nous aſſurera que ce ne fut pas dans la Judée que Cambyſes reçut cette nouvelle ? Pourquoi n'auroit-il pas pu arriver à Cambyſes, ce qui arriva avant lui à Sennachérib, & après lui à Antiochus Epiphanes ? Sennachérib avoit formé le deſſein de ſe rendre maître de Jéruſalem : mais que dit le Seigneur par la bouche d'Iſraël ? (a) *Je vais lui envoyer un autre eſprit & d'autres penſées : il apprendra une nouvelle, & il retournera dans ſon pays : AUDIET NUNTIUM, ET REVERTETUR AD TERRAM SUAM.* Sennachérib apprend que Tharaca s'avance contre lui ; il ſe met en marche pour aller au-devant de Tharaca ; ſon armée eſt frappée par l'Ange exterminateur ; il eſt obligé de retourner précipitamment en Aſſyrie. De même Antiochus avoit formé le deſſein d'exterminer la nation Juive : mais que dit le Seigneur par la bouche de Daniel ? (b) *Il ſera troublé par des nouvelles qui lui viendront de l'Orient & du Septentrion : FAMA TURBABIT EUM AB ORIENTE ET AB AQUILONE.* Antiochus apprend que ces Provinces ſe ſoulevoient contre lui : il va les réduire ; & lorſqu'il revenoit, la main de Dieu le frappe, il périt miſérablement. De même il eſt fort poſſible que Cambyſes ſortant de l'Egypte eut formé le deſſein de venir fondre ſur la Judée : occupé de ce projet, il apprend la révolte de Smerdis ; il ſe met en marche pour s'y oppoſer ; arrivé à Ecbatane près le Mont-Carmel, la main de Dieu le frappe, & il y périt.

X. La vengeance divine devoit éclater ſur Gog & ſur ſon armée : elle éclate ſur Cambyſes & ſur ſon armée.

La vengeance divine devoit éclater ſur Gog & ſur ſon armée : elle éclate ſur Cambyſes & ſur ſon armée. C'eſt encore ce que M. de Vence conteſte. Selon lui la défaite de Gog décrite dans Ezéchiel ne convient point du tout à ce qui ſe paſſa à la mort de Cambyſes. Mais M. de Vence a-t-il aſſiſté à la mort de Cambyſes ? Il devoit donc dire : La défaite de Gog décrite dans Ezéchiel ne convient point du tout à ce qu'Hérodote rapporte de la mort de Cambyſes : ce Prince voulant monter à cheval, ſon épée ſort de ſon fourreau ; il ſe trouve bleſſé à la cuiſſe ; le mal s'augmente ; il en meurt au bout de vingt jours : eſt-ce là un événement qui réponde à la terreur des menaces du Seigneur ? A cela nous n'oppoſerons qu'une ſeule réflexion. La défaite de Sennachérib pluſieurs fois annoncée par Iſaïe dans les termes les plus forts, & rapportée en termes exprès par les Hiſtoriens ſacrés, ne convient point du tout à ce qu'Hérodote rapporte de la défaite de ce Prince : une multitude de rats ſe répand dans le camp des Aſſyriens, & y ayant rongé toutes les cordes de leurs arcs, & toutes les courroies de

(a) *Iſai.* XXXVII. 7. = (b) *Dan.* XI. 44.

leurs boucliers, les met hors d'état de ſe défendre ; ainſi déſarmés ; ils ſont obligés de prendre la fuite : eſt-ce là un événement qui réponde à la terreur des menaces du Seigneur ? Les Hiſtoriens ſacrés nous apprennent que l'armée de Sennachérib fut défaite par la main d'un Ange exterminateur, qui fit périr en une ſeule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes : & Hérodote vient nous dire gravement que ce ſont des rats qui ont mis cette armée en déroute. Il eſt donc évident que la diſſemblance qui ſe trouve entre le récit d'Hérodote & les prophéties d'Iſaïe, touchant la défaite de Sennachérib, ne vient que de ce que les Egyptiens avoient altéré les circonſtances de cette défaite : & après cela qui nous aſſurera que la diſſemblance qui ſe trouve entre le récit d'Hérodote touchant la mort de Cambyſes, & la prophétie d'Ezéchiel touchant la ruine de Gog, ne vient pas de ce que les Egyptiens auront de même altéré les circonſtances de la mort de Cambyſes ? Il eſt au moins très-remarquable que ſelon le rapport même des Egyptiens & d'Hérodote, la défaite de Sennachérib, & la mort de Cambyſes, ſont des effets de la vengeance divine. Selon le rapport des Egyptiens & d'Hérodote, Sennachérib attaquoit le Prêtre de Vulcain ; Vulcain vient au ſecours de ſon Prêtre ; & il envoit dans le camp de Sennachérib cette multitude de rats qui met en déroute l'armée de ce Prince : Cambyſes a oſé porter ſa main contre le Dieu Apis ; il a frappé d'un coup d'épée la cuiſſe du veau que les Egyptiens reſpectoient ſous ce nom ; il reçoit lui-même dans la cuiſſe un coup de ſa propre épée, & il meurt de ſa bleſſure. Revenons à la vérité des faits déguiſés ſous ces fables. Sennachérib a inſulté au vrai Dieu : le vrai Dieu fait éclater ſur lui ſa juſtice ; il extermine la plus grande partie de ſes troupes. M. de Vence pourra-t-il nous aſſurer qu'il n'en ſoit pas de même de Cambyſes ? Ce Prince eſt venu dans la Judée ; il y eſt mort ; & il eſt mort par un effet de la vengeance divine : mais qui nous aſſurera que ce ſoit pour avoir donné un coup d'épée dans la cuiſſe d'un veau ? qui nous aſſurera que ſa mort a été cauſée par un coup d'épée dans ſa propre cuiſſe ?

La vengeance divine devoit éclater ſur Gog ; & elle a éclaté ſur Cambyſes : elle devoit auſſi éclater ſur l'armée de Gog ; & elle a auſſi éclaté ſur l'armée de Cambyſes. Si nous en croyons Hérodote, Cambyſes étant en Egypte forma le deſſein d'attaquer les Ethiopiens & les Ammoniens : on appelloit *Ammoniens* les peuples qui habitoient dans la Libye autour du temple de Jupiter Ammon. Cambyſes ſe mit en marche avec une ardeur précipitée : & étant arrivé à Thebes dans la haute Egypte, il détacha cinquante mille hommes contre les Ammoniens, avec ordre de ravager leur pays, & de détruire le temple de Jupiter Ammon. Mais après pluſieurs journées de marche dans le déſert, un vent violent étant venu à ſouffler du côté du midi, entraîna une ſi grande quantité de ſable ſur cette armée, qu'elle en fut toute couver-

te, & y demeura enſévelie. Cambyſes continuoit ſa marche contre les Ethiopiens : les proviſions lui manquerent : une cruelle famine ſe fit bientôt ſentir à toute l'armée : Cambyſes ne voulant pas renoncer à ſon entrepriſe, s'avance toujours : un pays entiérement ſtérile n'offre plus à cette armée ni herbes, ni racines ; les ſoldats ſont réduits à manger leurs bêtes de charge ; enfin ils en viennent à cette affreuſe extrêmité de ſe manger les uns les autres, celui que le ſort faiſoit venir le dixieme ſervant de nourriture à ſes compagnons. Alors Cambyſes commençant d'être effrayé de cet état, & de craindre pour lui-même, donne ordre qu'on retourne : il ramene à Thebes ſon armée, dont il avoit perdu la plus grande partie. Quelque temps après il quitte l'Egypte ; il entre en Syrie, c'eſt-à-dire, dans la Judée ; il vient à Ecbatane ; & il y meurt. Voilà ce que rapporte Hérodote, ſans nous dire ce que devint alors ſon armée. Mais après ce qu'Hérodote nous dit des rats qui mirent en déroute l'armée de Sennachérib, qui pourra nous aſſurer que des deux corps d'armée, à la tête deſquels marchoit Cambyſes, l'un ait été enſéveli dans les ſables des déſerts de Libye ? que ce ſoit en marchant vers le temple de Jupiter Ammon pour le détruire, que ce corps d'armée fut ainſi exterminé ? que ce ſoit dans les déſerts de la haute Egypte, que ce ſoit par la famine, que l'autre corps d'armée fut détruit ? qu'il ne reſtoit plus à Cambyſes que les débris de cette armée lorſqu'il entra en Judée, lorſqu'il vint à Ecbatane ? & qu'enfin, lui ſeul périt à Ecbatane ? Ou plutôt n'y a-t-il pas lieu de ſoupçonner que comme ce qu'Hérodote nous raconte des effets de la vengeance divine ſur l'armée de Sennachérib eſt un veſtige de ce que la vengeance du Seigneur exécuta ſur l'armée de ce Prince, de même ce qu'Hérodote nous raconte des effets de la vengeance divine ſur Cambyſes & ſur ſon armée, eſt un veſtige de ce que la vengeance du Seigneur exécuta ſur Cambyſes & ſur ſon armée, non dans les déſerts de Libye, ni dans ceux de la haute Egypte, mais dans les terres d'Iſraël ; non pour avoir voulu piller & renverſer le temple de Jupiter Ammon, ni pour avoir porté un coup mortel dans la cuiſſe du Dieu Apis, mais pour avoir porté ſes armes contre le peuple du ſeul & unique vrai Dieu, pour avoir voulu piller les enfants d'Iſraël, & leur enlever les vaſes ſacrés qui leur avoient été rendus par Cyrus ſon pere ?

XI. Réponſe à l'objection priſe du ſilence des Hiſtoriens ſacrés & profanes. On n'en peut rien conclure contre la vérité du fait dont il s'agit.

Après cela M. de Vence nous oppoſera-t-il encore le ſilence des Hiſtoriens ? N'eſt-ce donc pas par le témoignage même du pere des Hiſtoriens que nous prouvons la cruauté de Cambyſes, l'étendue de ſa puiſſance, le nombre prodigieux de ſes troupes, ſon entrée dans la Judée, ſa mort à Ecbatane, les marques de la vengeance divine ſur lui & ſur ſon armée ? D'ailleurs ſi Hérodote ne dit pas que Cambyſes eut deſſein de piller les enfants d'Iſraël, a-t-il dit que Sennachérib eut deſſein d'attaquer Jéruſalem ? s'il eſt difficile de reconnoître dans ce

qu'Hérodote raconte de Cambyſes l'accompliſſement de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog, eſt-il plus facile de reconnoître dans ce qu'Hérodote raconte de l'expédition de Sennachérib ce qui en eſt annoncé par Iſaïe, ce qui en eſt rapporté par les Hiſtoriens ſacrés ?

Mais au moins, dira M. de Vence, les Hiſtoriens ſacrés parlent de l'expédition de Sennachérib ; & ils ne diſent rien de celle de Cambyſes. Eſdras & Néhémias nous ont décrit dans un grand détail toutes les difficultés qu'eurent les Juifs pour ſe rétablir dans Jéruſalem & dans la Judée ; les moindres choſes en apparence y ſont rapportées, ſoit que ces difficultés ſoient venues de la part des Rois de Perſe ou de celle des Gouverneurs des Provinces ou des Samaritains ; comment n'auroient-ils pas fait mention de la plus grande des oppoſitions, & de la plus éclatante des punitions dont Dieu ſe ſoit ſervi pour humilier un ennemi ſuperbe qui vouloit accabler ſon peuple ? Mais ont-ils fait mention de l'Hiſtoire d'Eſther ? en ont-ils dit un ſeul mot ? Et cependant, ſelon M. de Vence, l'Aſſuérus du Livre d'Eſther, eſt Artaxerxés Longuemain, celui-là même dont Eſdras & Néhémias nous ont tant parlé. L'Hiſtoire d'Eſther étoit un incident qui n'entroit point dans le plan d'Eſdras ; pourquoi n'en ſeroit-il pas de même de l'expédition de Cambyſes ? D'ailleurs la défaite de Cambyſes étoit un événement très-humiliant pour les Perſes : ſeroit-il fort étonnant que par cette raiſon-là même Eſdras protegé par le Roi de Perſe ſe fût abſtenu de parler de cet événement dans un Livre qu'il écrivoit en quelque ſorte ſous les yeux des Perſes ? Les ſaints Peres ont remarqué dans Jérémie & dans ſaint Paul une attention ſemblable à ne pas offenſer la puiſſance des Babyloniens & des Romains ſous les yeux deſquels ils écrivoient. Jérémie prophétiſant contre le Roi de Babylone, affecte de ne le pas nommer, mais de le déſigner ſous le nom énigmatique de *Roi de Séſach*, (a) afin de ne pas irriter ce Prince. Et pluſieurs Peres croient que ſaint Paul, ſous les expreſſions obſcures dont il ſe ſert pour marquer ce qui retardoit la venue de l'Antechriſt, (b) vouloit marquer la ruine de l'Empire Romain, dont il n'oſoit parler ouvertement dans la crainte d'irriter cette puiſſance. Sur quoi on peut voir ce que dit ſaint Jérôme. (c) Ainſi Eſdras a bien pu ne

(a) *Jerem.* XXV. 26. = (b) 2. *Theſſ.* II. 6. 7. = (c) *Hieron. in Jerem.* XXV. *Tom. III. pag.* 650. *nov. edit. Arbitrorque à ſancto Propheta prudenter fuiſſe cælatum* [nomen Regis Babylonis,] *ne apertè eorum contra ſe inſaniam commoveret, qui obſidebant Jeruſalem, jamjamque ejus potituri erant. Quod & Apoſtolum contra Imperium Romanum feciſſe legimus, ſcribentem de Antichriſto : Non meminiſtis quòd cùm apud vos eſſem adhuc, hæc dicebam vobis ? Et nunc quid detineat ſcitis, ut reveletur in ſuo tempore : ſubauditur Antichriſtus. Jam enim myſterium iniquitatis operatur : tantùm qui tenet modò, teneat, donec de medio fiat ; & tunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jeſus interficiet ſpiritu oris ſui, & deſtruet illuminatione adventûs ſui. Eum qui tenet, Romanum Imperium oſtendit. Niſi enim hoc deſtructum fuerit, ſublatumque de medio, juxta prophetiam Danielis, Antichriſtus antè non veniet. Quod ſi apertè dicere voluiſſet, ſtultè perſecuto-*

point

point parler de l'expédition de Cambyſes, puiſqu'il ne parle point de l'Hiſtoire d'Eſther : & il l'a même dû, pour ne pas offenſer les Perſes. Le ſilence d'Eſdras ne prouve donc rien contre l'expédition de Cambyſes, puiſqu'il ne prouve rien contre l'Hiſtoire d'Eſther. Le ſilence d'Hérodote ne prouve pas plus : au contraire cet Hiſtorien en dit aſſez pour donner lieu de reconnoître dans la perſonne de Cambyſes les caracteres du Prince déſigné par le Prophete ſous le nom de *Gog*. Ainſi non ſeulement il n'eſt pas hors de vraiſemblance que Cambyſes ſoit Gog ; mais il eſt même fort vraiſemblable que Cambyſes eſt Gog. Ainſi non ſeulement il eſt très-poſſible que la prophétie d'Ezéchiel ait eu un premier accompliſſement en la perſonne de Cambyſes ; mais il eſt même fort vraiſemblable qu'elle a eu en effet ce premier accompliſſement. Ainſi l'opinion de D. Calmet eſt plus forte en preuves, que celle de M. de Vence.

XII. Réponſes aux objections de M. l'Abbé Joubert contre le ſentiment de D. Calmet. Ce ſentiment n'eſt point deſtitué de fondement. Il eſt appuyé ſur le témoignage d'Hérodote, qui tout imparfait qu'il puiſſe être, offre au moins pluſieurs veſtiges du fait.

Il me ſemble qu'en répondant aux objections de M. l'Abbé de Vence, j'ai répondu équivalemment à celles de M. l'Abbé Joubert & du P. Houbigant. M. Joubert prétend que l'opinion de Dom Calmet n'a aucun fondement. Le Lecteur eſt maintenant en état d'en juger. Je pourrois même encore ajouter que quand il n'y auroit que le dénombrement des peuples qui doivent marcher à la ſuite de Gog, il pourroit ſuffire pour montrer que cette prophétie a dû avoir un premier accompliſſement dans lequel on a dû voir un Prince à la tête d'une armée compoſée de ces différents peuples. Car il eſt peu vraiſemblable que tous ces noms ne ſoient que des énigmes; & il ſeroit difficile aujourd'hui de trouver ſur la terre tous les peuples déſignés par ces noms. Quand on prétendroit que les *Perſes*, les *Ruſſes* & les *Moſcovites* y ſont déſignés par leurs propres noms; il faudroit encore nous montrer aujourd'hui ſur la terre *Thubal*, *Chus*, *Phut*, *Gomer*, *Thogorma*, *Saba*, *Dédan*, & *les marchands de Tharſes*: il eſt peu croyable que tous ces noms n'ayent pas été vérifiés à la lettre dans un premier ſens.

M. Joubert inſiſte beaucoup ſur le ſilence des Hiſtoriens à l'égard de ce premier ſens : mais on vient de voir que ce ſilence ne prouve rien : il eſt aſſez étonnant que l'on nous oppoſe des témoins muets ; & que l'on prétende tirer de leur ſilence même la plus forte preuve, tandis qu'au fond elle eſt peut-être la plus foible. D'ailleurs nous avons montré que ce ſilence n'eſt pas auſſi profond qu'on le ſuppoſe, puiſque c'eſt du témoignage même du pere des Hiſtoriens, que nous tirons les indices de ce premier accompliſſement.

M. Joubert nous objecte qu'il ne s'agit pas ici d'une expédition contre l'Egypte ; qu'il faut en montrer une contre la Judée. Nous

---

rum adversùm Chriſtianos, & tunc naſcentem Eccleſiam rabiem concitaſſet. On peut voir ce que dit ſur cela M. de la Chétardie dans ſon Explication de l'Apocalypſe, en parlant du IVe. Age de l'Egliſe.

avons répondu à cela que Cambyſes n'a pas pu deſcendre en Egypte ſans paſſer par la Judée, & qu'en revenant de l'Egypte, il a néceſſairement encore repaſſé par la Judée, où il eſt mort.

M. Joubert nous réplique que Cambyſes mourut en Syrie, & à Ecbatane ſelon Hérodote, au lieu que Gog doit périr dans la Judée. Nous avons répondu avec Dom Calmet, qu'*Ecbatane de Syrie* dont parle Hérodote, n'eſt autre qu'*Ecbatane du Mont-Carmel* dont parle Pline : *Promontorium Carmelum, & in monte oppidum eodem nomine quondam Ecbatana dictum.* On a vu que Tacite place le Mont-Carmel entre la Judée & la Syrie : *Eſt Judæam inter Syriamque Carmelus.* On a vu qu'Etienne de Byzance parlant de cette ville nommée *Ecbatane*, la place dans la Syrie. *Eſt etiam oppidum Syriæ Ecbatana.* Ainſi les uns l'attribuoient à la Syrie, & les autres à la Judée, parce qu'elle étoit ſituée entre les deux Provinces, & qu'au moins de ce côté la Judée ſe confondoit avec la Syrie. Donc Cambyſes étant mort à Ecbatane de Syrie, eſt bien mort au Mont-Carmel en Judée.

M. Joubert inſiſte ſur ce que l'armée de Cambyſes a dû y périr avec lui, au lieu que ſelon Hérodote cette armée périt dans les déſerts de la Lybie, & de la haute Egypte. Nous avons répondu qu'Hérodote met ainſi dans l'Egypte la défaite de l'armée de Sennachérib, quoique cette armée ait été défaite en Judée. Après cela faut-il être étonné que cet Hiſtorien place dans les déſerts de la Lybie & de la haute Egypte, la défaite d'une armée qui a dû périr avec ſon chef dans la Judée? Il demeure du moins atteſté par Hérodote, que Cambyſes & ſon armée ont péri, & que Cambyſes eſt mort dans une Ville qu'Hérodote attribue à la Syrie, mais qui réellement tenoit à une montagne ſituée dans la Judée.

XIII. Réponſes aux objections du P. Houbigant contre le ſentiment de D. Calmet. Cambyſes a pu être déſigné ſous le nom de Gog prince de Magog. Les Perſes dont il étoit Roi tiennent le premier rang dans les troupes de Gog.

Le Pere Houbigant veut bien que la prophétie ait eu vers ces temps-là un accompliſſement littéral : mais il ne veut pas que le chef de l'entrepriſe fût Cambyſes, parce qu'il eſt nommé *Gog*, & qu'il eſt repréſenté comme *chef des Scythes.* Nous avons répondu avec Dom Calmet, que ce nom de *Gog* eſt un nom énigmatique dans Ezéchiel comme dans l'Apoçalypſe ; & que ce Prince eſt repréſenté comme chef des Scythes, parce qu'il en avoit la cruauté, de même que les Juifs ſont appellés *enfants d'un pere Amorrhéen & d'une mere Héthéenne*, parce qu'ils imitoient les mœurs de ces peuples. Le Pere Houbigant réplique que quand les Juifs ſont appellés *Amorrhéens*, le diſcours leur eſt adreſſé, & qu'ainſi l'allégorie eſt claire. Nous répondons que ce qui étoit obſcur dans la prophétie, eſt devenu clair par l'événement ; & que tel eſt le caractere ordinaire des prophéties obſcures avant l'événement ; c'eſt par l'événement qu'elles deviennent claires.

Le Pere Houbigant ajoute que lorſque ſaint Jean déſigne les ennemis des Chrétiens ſous les noms de *Gog* & *Magog*, il renvoie ſes Lecteurs à Ezéchiel qui avoit ainſi appellé les ennemis du peuple de Dieu;

mais qu'avant Ezéchiel il n'y avoit eu aucun *Gog* ni *Magog* qui eut perſécuté les Iſraélites, & que les comparaiſons ne peuvent ſe tirer des choſes inconnues. Nous répondons qu'Ezéchiel auroit pu faire alluſion au nom de quelque Scythe fameux, comme la ſuite va donner lieu de le ſoupçonner; mais que quand même cela ne ſeroit point, ſon procédé ne laiſſeroit pas d'être encore ſemblable à celui de ſaint Jean; il fait ce que ſaint Jean a fait, en ce qu'il déſigne les ennemis d'Iſraël par des noms myſtérieux, comme ſaint Jean déſigne par des noms myſtérieux les ennemis du peuple Chrétien.

Le Pere Houbigant ſuppoſe qu'au temps d'Ezéchiel la cruauté des Scythes n'étoit point encore aſſez connue, pour que ce Prophete ait pu caractériſer Cambyſes par ſa cruauté, en l'annonçant comme un chef digne des Scythes. Pourrions-nous donc avoir oublié les ravages que les Scythes venoient de faire dans l'Aſie, où ils avoient détrôné Cyaxares Roi des Medes, & avoient tenu ſon royaume dans une dure oppreſſion pendant vingt-huit ans. Cette domination cruelle avoit commencé au temps de Manaſſé, & n'avoit fini que ſous le regne de Joſias; la mémoire en étoit donc toute récente ſous le regne de ſes enfants, & Ezéchiel ne pouvoit mieux caractériſer la cruauté de l'ennemi qu'il annonçoit, qu'en le comparant au chef de ces Scythes qui venoient de cauſer tant de maux: & que ſait-on ſi le chef de ces Scythes n'avoit point lui-même porté le nom de *Gog*, & ſi le Prophete ne faiſoit point alluſion à ce nom en annonçant à ſon peuple un Gog digne des Scythes par ſa cruauté?

Le Pere Houbigant prétend que le Texte même d'Ezéchiel prouve aſſez que Cambyſes n'en eſt point l'objet. Il croit en trouver une premiere preuve dès le ℣. 2. du Chapitre XXXVIII. où ce *Gog* eſt appellé ſelon l'Hébreu, *Prince de Ros, de Moſoch & de Thubal.* Il ſuppoſe que ſi c'étoit un Roi de Perſe, il auroit été appellé Prince de Perſe, *dux Perſidis.* Nous répondons que comme on vient de le voir, cette expreſſion peut ſe prendre ici dans un ſens énigmatique qui déſigne non les peuples que ce Prince gouvernera, mais les peuples qu'il ſera digne de gouverner: c'eſt un chef de Scythes, c'eſt-à-dire, un Prince digne des Scythes. Nous ajoutons que *les Perſes* qui ne ſont point ici nommés, le ſont au ℣. 5. & qu'ils y paroiſſent même au premier rang: ce qui montroit aſſez que ce Prince ſeroit un Roi de Perſe.

Le Pere Houbigant réplique que les Perſes y ſont nommés avec les troupes auxiliaires, comme étant eux-mêmes du nombre de ces troupes: d'où il prétend tirer contre nous une ſeconde preuve, en diſant que puiſqu'ils ſont au rang des troupes auxiliaires, le Prince qui les commande, n'eſt pas un Roi de Perſe, mais un chef de Scythes auquel les Perſes ſe ſont joints. Nous répondons que les Perſes ſont les premiers nommés, comme formant eux-mêmes le corps de l'armée, & que les auxiliaires ſont ceux qui viennent enſuite: *Perſæ, Æthio-*

pes & Libyes cum eis. On objectera peut-être que dans l'Hébreu tous ces noms ſont au ſingulier : *Perſa*, *Æthiops & Libs cum eis* ; d'où l'on conclura que *cum eis* ne peut pas ſe rapporter au nom ſingulier *Perſa* ; qu'ainſi le Perſe ne forme pas le corps de l'armée, mais qu'il vient lui-même s'y joindre comme auxiliaire ainſi que les deux autres. Je réponds que ſi le Prophete avoit voulu dire cela, il auroit vraiſemblablement ajouté une conjonction, en diſant, *Perſa & Æthiops & Libs cum eis* : mais qu'ici l'Hébreu eſt bien conforme à la Vulgate qui ne met point cette conjonction : *Perſa*, *Æthiops & Libs cum eis ;* ou ſelon la Vulgate : *Perſæ*, *Æthiopes & Libyes cum eis :* ce qui nous offre les Perſes comme formant eux-mêmes le corps de l'armée, auquel les deux autres viennent ſe joindre. On répliquera que la conjonction eſt exprimée dans la Verſion des Septante : *Perſæ & Æthiopes & Libyes cum eis.* Nous répondons que l'Hébreu & la Vulgate s'y oppoſent, & nous autoriſent à dire que c'eſt une faute de Copiſte dans la Verſion des Septante. Le nom ſingulier *Perſa*, eſt un nom collectif, qui vaut ſi bien un pluriel, que la Verſion des Septante & la Vulgate l'expriment par le pluriel *Perſæ*. Le Prophete a donc pu y rapporter l'expreſſion *cum eis.* Cette conſtruction du ſingulier collectif avec le pluriel des verbes & des pronoms ſe trouve pluſieurs fois dans cette prophétie même au Chapitre ſuivant ℣ 12. *Et ſepelient eos domus Iſrael* : ℣. 15. ſelon l'Hébreu. *Et ſepelient omnis populus terræ* : ℣. 22. ſelon la Vulgate même : *Et ſcient domus Iſrael, quia ego Dominus Deus eorúm* : ℣. 23. ſelon l'Hébreu : *Et ſcient Gentes quoniam in iniquitate ſua captivi ducti ſunt domus Iſraël* : & la Vulgate même ajoute : *eo quòd dereliquerint me, & abſconderim faciem meam ab eis, & tradiderim eos in manus hoſtium, & ceciderint in gladio univerſi*, ou ſelon l'Hébreu *totalitas eorum.* Voilà donc dans l'Hébreu de ces deux verſets, trois verbes pluriels & trois pronoms pluriels, qui ſe rapportent au nominatif ſingulier collectif *domus Iſrael.* Tel eſt le ſtyle des Hébreux ; le Prophete a donc pu rapporter au nom ſingulier collectif *Perſa*, le Pronom pluriel *cum eis.* L'expreſſion pouvoit être obſcure & équivoque avant l'événement ; mais l'événement en diſſipe l'équivoque & l'obſcurité. Les Perſes ſont ici nommés les premiers, parce qu'ils forment le corps de l'armée d'un Prince qui eſt lui-même Roi des Perſes.

XIV. Suite des réponſes aux objections du P. Houbigant. Faut-il lire dans l'Hébreu *Avertam te*, ou comme l'exprime la Vulgate, *Circumducam te*,

Le P. Houbigant croit trouver une troiſieme preuve dans le texte Hébreu au ℣. 4. où nous liſons dans la Vulgate, *circumagam te :* le P. Houbigant nous oppoſe l'expreſſion de l'Hébreu, qui ſignifie proprement *avertam te*, ou comme l'exprime *retrò avertam te :* ce qui ne peut convenir, dit-il, à Cambyſes, qui venoit de l'Egypte. Car alors il ne falloit pas le repouſſer vers l'Egypte, mais plutôt le preſſer de pourſuivre ſa route ou ſa fuite vers la Perſe. Nous répondons que la différence qui ſe trouve ici entre l'Hébreu & la Vulgate, vient évidemment de ce que dans l'Hébreu il eſt fort aiſé de confondre le mot USUBBTI, qui

ſignifie *avertam te*, avec celui qui ſignifie *circumducam te*, USUBBTI : la différence ne conſiſte que dans le *Shin* qui ſe confond avec le *Samec* : rien n'eſt ſi commun dans l'Hébreu que de prendre l'un pour l'autre : il n'y a que la conſtruction du texte, la penſée même du Prophete, qui puiſſe déterminer quelle eſt la meilleure de ces deux lectures. La même expreſſion & preſque la même phraſe, revient au Chapitre XXXIX. ℣. 2. & là le P. Houbigant même convient qu'il ignore pourquoi cette expreſſion *avertam te* ſeroit appliquée à Gog, qu'il ſuppoſe ici être parti de l'aquilon, c'eſt-à-dire du nord de la Scythie. Ainſi ſoit qu'avec D. Calmet on l'entende de Cambyſes, ſoit qu'avec le P. Houbigant on l'entende d'un Prince des Scythes, cette expreſſion de l'Hébreu, *avertam te*, ſouffre également difficulté, au lieu que l'expreſſion de la Vulgate *circumducam te*, n'en ſouffre aucune, & convient au contraire parfaitement aux deux textes, mieux encore même à celui du Chap. XXXIX. où il eſt évident qu'il ne s'agit nullement de repouſſer ce Prince, mais au contraire de l'amener ſur les terres d'Iſraël : d'où il réſulte que la lecture préſente de l'Hébreu *avertam te* eſt une pure faute de Copiſte contre laquelle le texte même réclame, & que la vraie lecture eſt celle de la Vulgate : *circumducam te.*

Cambyſes a pu former des préparatifs contre la Judée, comme contre l'Egypte. La jonction des Perſes avec les Ethiopiens & les Libyens, caractériſe préciſément l'expédition de Cambyſes. Elle montre un Prince qui eſt venu de la Perſe en Egypte dans la Judée.

Le P. Houbigant croit encore trouver une quatrieme preuve dans ces expreſſions du Chapitre XXXVIII. ℣. 7. *Præpara & inſtrue te*, ou comme il l'exprime : *Age*, *fac tuos apparatus*. Cambyſes, dit-il, n'avoit point fait de préparatifs contre la Judée, & il n'y entra qu'après avoir perdu ſon armée dans l'Egypte : donc ces préparatifs ne conviennent point à Cambyſes. Nous répondons que Cambyſes n'avoit pu entrer dans l'Egypte qu'en paſſant par la Judée, & que ſes préparatifs ont pu être contre la Judée, comme contre l'Egypte ; que c'eſt Hérodote qui ſur le témoignage des Egyptiens nous dit que ſon armée avoit péri chez eux, comme il nous dit que chez eux avoit péri l'armée de Sennachérib. L'un n'eſt pas plus certain que l'autre : il eſt viſible que les Egyptiens vouloient attribuer à leurs dieux les victoires & les triomphes du Dieu d'Iſraël. Ainſi ces préparatifs dont parle Ezéchiel n'ont rien qui ne puiſſe parfaitement convenir à Cambyſes.

Du même coup nous repouſſons la cinquieme preuve que le P. Houbigant prétend tirer du ℣. 9. où le Seigneur dit à Gog : *Vous viendrez comme une tempête. & comme une nuée pour couvrir la terre.* Les reſtes d'une armée détruite, dit le P. Houbigant, ne reſſemblent ni à une tempête, ni même à une nuée qui couvre la terre. Nous répondons qu'on ne peut ſe prévaloir du témoignage d'Hérodote qui ſur le rapport des Egyptiens mettoit cette défaite dans les déſerts de la Libye & la haute Egypte. Cette armée, loin d'être revenue affoiblie, a pu revenir augmentée même des peuples qu'elle avoit attirés à ſa ſuite, & qui peuvent être marqués dans ces paroles mêmes : *Perſæ*, *Æthiopes & Libyes cum eis.* D. Calmet ayant remarqué que ces deux derniers peuples

ſont nommés dans l'Hébreu *Cuſch* & *Phut*, a cherché *Cuſch* dans la Scythie. Mais il eſt convenu que *Phut* marque un peuple voiſin de l'Egypte, tel que les Libyens, & *Cuſch* déſigne ordinairement les Ethiopiens. Ainſi ſans avoir beſoin de les chercher ailleurs, on peut dire que c'eſt de l'Egypte même que Cambyſes Roi des *Perſes* attira à ſa ſuite les *Ethiopiens* & les *Libyens*, & qu'il les emmena avec lui ſur les terres d'Iſraël : ce verſet caractériſe l'expédition de Cambyſes de la maniere la plus préciſe.

Le P. Houbigant croit néanmoins trouver encore une ſixieme preuve dans ces mots du *v.* 15. *venies de loco tuo à lateribus Aquilonis.* Cela ne peut, dit-il, convenir à Cambyſes, qui lorſqu'il entra en Judée, ne venoit point de ſon pays, mais de l'Egypte : car ſon pays n'étoit autre que le royaume de Perſe. Mais d'où venoit-il lorſqu'il entra en Judée pour pénétrer dans l'Egypte ? n'étoit-ce pas préciſément *de ſon lieu*, de la Perſe même, d'où il s'avança vers la Judée, où il entra *par le Nord*; il pénétra juſques dans l'Egypte ſans avoir rien à craindre de la Judée, & il revint de l'Egypte dans la Judée pour y exécuter ſes deſſeins contre les enfants d'Iſraël.

Le P. Houbigant qui ſuppoſe une irruption des Scythes avant le retour des Juifs ou peu de temps après leur retour, ſans que l'on en trouve dans l'Hiſtoire aucun veſtige, ne peut ici nous conteſter l'irruption de Cambyſes, qui eſt au moins atteſtée par le témoignage formel d'Hérodote ſur l'invaſion de ce Prince dans l'Egypte où il n'a pu entrer, & d'où il n'a pu ſortir, ſans paſſer par la Judée, dans laquelle il eſt mort. Les textes que le P. Houbigant nous oppoſe, ne contrediſent point cette interprétation ; bien au contraire ils la fortifient. Les preuves de D. Calmet ſont plus fortes que les objections de M. l'Abbé de Vence, de M. l'Abbé Joubert & du Pere Houbigant. La Prophétie d'Ezéchiel contre Gog, déſigne un Prince cruel qui doit venir de la Perſe dans l'Egypte, & de l'Egypte dans la Judée, où il doit périr ; tel eſt préciſément le caractere de Cambyſes.

XV. La prophétie d'Ezéchiel contre Gog a pu recevoir depuis Jeſus-Chriſt un ſecond accompliſſement. S. Ambroiſe penſoit que Gog pouvoit repréſenter les Goths. Il y a en effet quelques rapports entre ces deux invaſions ; ſurtout ſi l'on y

Au reſte il eſt aſſez vraiſemblable que ce premier accompliſſement ne ſuffit point pour remplir toute l'étendue des expreſſions du Prophete. Les prophéties mêmes qui regardent le retour des Juifs dans la Judée au temps de Cyrus, n'eurent point alors un entier accompliſſement : la magnificence des promeſſes s'étendoit plus loin. Elles reçurent un ſecond accompliſſement plus parfait au temps du premier avénement de Jeſus-Chriſt, dont Cyrus avoit été la figure ; & elles n'auront leur entier & parfait accompliſſement qu'à la fin des ſiecles, au temps du ſecond avénement de Jeſus-Chriſt, & dans l'éternité bienheureuſe. Il pourroit bien en être de même de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog : elle pourroit bien avoir reçu un ſecond accompliſſement depuis le premier avénement de Jeſus-Chriſt ; & tout au moins le témoignage formel de S. Jean nous aſſure que ſon dernier accompliſſement eſt réſervé

pour la fin des ſiecles. L'état des enfants d'Iſraël échappés à l'épée de l'ennemi, & vivant tranquilles dans leur terre, reſſemble aſſez à l'état où ſe trouverent les Chrétiens lorſque délivrés des perſécutions qu'ils avoient ſouffertes pendant trois ſiecles ſous les Empereurs Païens, ils ſe virent en paix ſous les Empereurs Chrétiens, & plus particuliérement encore après que l'Empereur Théodoſe eut achevé d'éteindre les troubles de l'Arianiſme, qui avoient agité l'Egliſe pendant preſque tout le quatrieme ſiecle. On commençoit à jouir d'une paix plus parfaite, lorſqu'après la mort de ce Prince, & dès le commencement du cinquieme ſiecle, l'Empire d'Occident ſe vit inondé par des Barbares, dont les uns étoient Ariens & les autres Païens; tous ainſi ennemis de l'Egliſe. Cette invaſion ſubite, qui eut des ſuites ſi fâcheuſes reſſemble beaucoup à celle de Gog; & il n'eſt pas étonnant que pluſieurs ayent cru y reconnoître un accompliſſement de cette Prophétie. Dès le temps même de l'Empereur Gratien qui aſſocia Théodoſe à l'Empire, S. Ambroiſe qui dès-lors voyoit naître cet orage, en parle dans le ſecond de ſes cinq Livres ſur la foi. Il y promet à Gratien la victoire ſur les Goths, dont il dit que les guerres ont été prédites par le Prophete Ezéchiel ſous le nom de *Gog*; (a) & il eſpere la victoire des Romains contre les Goths ſur la promeſſe que Dieu fait aux Iſraélites de leur abandonner Gog & ſes dépouilles. S. Jérôme venant à l'explication de cette Prophétie, rappelle cette penſée de S. Ambroiſe dont il rapporte ce mot: *Gog iſte Gothus eſt.* Si en même temps il ajoute qu'il laiſſe à ceux qui penſent ainſi, le ſoin d'appliquer la prophétie à cet événement, c'eſt peut-être parce qu'en effet lui-même alors ne voyoit encore que les premiers commencements de cette grande révolution. Dom Calmet qui d'ailleurs n'eſt pas fort diſpoſé à ſuivre cette idée, ne laiſſe pas de reconnoître qu'en effet les Goths & les autres peuples du Nord ont autrefois répandu la terreur dans l'Egliſe & la conſternation dans l'Empire Romain: on a vu cette parole de Dom Calmet dans la premiere partie de cette Diſſertation. Il va plus loin dans ſon Commentaire ſur la Geneſe, à l'occaſion de *Magog*: il compare la prophétie d'Ezéchiel avec celle de S. Jean, & il ajoute: » Les Goths & autres peuples Septen-» trionaux ſe répandirent dans l'Empire Romain, lui firent la guerre, & » le déſolerent. Ils attaquerent Rome qui eſt la ville ſainte; ils affli-» gerent les Saints qui ſont les fideles. Tout ce grand fracas ſe diſſipa; » ces peuples, ou ſe ruinerent petit à petit, ou entrerent dans l'Egliſe » en recevant le baptême; & leurs efforts contre les fideles ne ſervirent » qu'à affermir les juſtes dans la foi. » Ce que les Goths avoient commencé, les Lombards l'acheverent en établiſſant dans l'Italie une nouvelle Monarchie qui cauſa de grands maux aux Romains: & ſi l'on con-

ajoute celle des Lombards qui ont achevé ce que les Goths avoient commencé.

(a) *Ambroſ. lib. II. de fide, c. 16.*

ſidere tous les maux que les Romains éprouverent de la part de ces peuples féroces, on ſera peut-être étonné de l'étendue des rapports qui ſe trouvent entre l'entrepriſe de Gog contre les enfants d'Iſraël, & celle de tous ces peuples barbares contre le peuple Chrétien. Gog & ſon armée devoit venir du Nord, & c'eſt du Nord que vinrent tous ces peuples.

XVI. Invaſion de Rhadagaiſe à la tête des Goths dans l'Italie, & menaçant Rome. Sa défaite miraculeuſe. Témoignage de S. Auguſtin ſur ce fait.

Dès l'an 400, les Goths que S. Ambroiſe croyoit appercevoir dans l'armée de Gog, *Gog iſte Gothus eſt*, commencerent d'entrer dans l'Italie ſous la conduite d'Alaric & de Rhadagaiſe; ils aſſiegerent Aquilée & firent de grands ravages aux environs ſelon le témoignage de S. Jérôme. (*a*) Ils ne paſſerent pas alors plus avant: mais en 405 Rhadagaiſe revint avec une armée très-nombreuſe. Oroſe & Marcellin lui donnerent plus de deux cents mille hommes: Zoſime la fait monter juſqu'à quatre cents mille. Rhadagaiſe étoit un païen, Scythe de nation; & ſon deſſein à cette fois étoit de ſe jetter ſur Rome. Les païens effrayés, s'aſſembloient en murmurant & diſant que cet ennemi avoit pour lui les dieux, & que la ville alloit périr, parce qu'elle les avoit abandonnés. Ils faiſoient de grandes plaintes, & demandoient le rétabliſſement des ſacrifices. Toute la ville frémiſſoit de blaſphêmes contre le nom de Jeſus-Chriſt. Les Chrétiens mettoient en lui leur confiance, & attendoient ſon ſecours. Il ſuſcita d'autres barbares pour délivrer Rome. Des troupes de Huns & de Goths vinrent au ſecours des troupes Romaines conduites par Stilicon. L'armée nombreuſe de Rhadagaiſe fut diſſipée miraculeuſement, & périt miſérablement dans les montagnes de l'Apennin. Rhadagaiſe même fut pris & tué; & les Chrétiens regarderent cette victoire comme un effet de la protection de Dieu. On peut voir de quelle maniere S. Auguſtin parle de cet événement dans ſon grand Ouvrage de la cité de Dieu, où il va juſqu'à dire que plus de cent mille hommes de cette armée périrent en un ſeul jour ſans qu'il y eut du côté des Romains un ſeul homme bleſſé. (*b*) *Cum Rhadagaiſus rex Gothorum agmine ingenti & immani jam in Urbis vicinia conſtitutus, Romanis cervicibus immineret, uno die tantâ celeritate ſic victus eſt, ut ne uno quidem non dicam extincto, ſed vulnerato Romanorum, multò ampliùs quàm centum millium proſterneretur exercitus, atque ipſe cum filiis mox captus pœnâ debitâ necaretur.*

XVII. Rome priſe ſucceſſivement par Alaric, Roi des Goths par Genſéric Roi des Vandales, par Odoacre Roi des Hérules, par Théodoric Roi des Oſtrogoths par Totila Roi des mêmes peuples.

Alaric vint enſuite, à la tête d'une autre armée de Goths: ceux-ci étoient Arlens. Alaric aſſiégea Rome trois fois, la prit en 410, & l'abandonna au pillage, ordonnant néanmoins que l'on épargnât l'Egliſe de ſaint Pierre du Vatican, où beaucoup de Romains ſe ſauverent; Dieu faiſant ainſi éclater ſa miſéricorde au milieu même des plus redoutables effets de ſa colere. Le pillage dura trois jours; après quoi Alaric paſſa dans la Campanie, & après avoir ravagé toute cette région, il mourut l'année ſuivante à Coſence.

(*a*) *Hier. in Ruf. l.* III. *c.* 6. = (*b*) *Aug. de Civ. Dei, tit.* V. *cap.* 23.

Quarante-

Quarante-cinq ans après, en 455. Genſéric Roi des Vandales d'Afrique attiré par l'Impératrice Eudoxie, veuve de l'Empereur Valentinien III, vint avec ſon armée tomber ſur Rome qu'il trouva ſans défenſe. Ces Barbares étoient Ariens; ſaint Léon alla au devant de Genſéric, & obtint par ſes prieres qu'il ſe contentât du pillage, & s'abſtînt des incendies, des meurtres & des ſupplices. Rome fut pillée pendant quatorze jours. Les Vandales en leverent des richeſſes immenſes, & emmenerent pluſieurs milliers de captifs. Genſéric retourné dans l'Afrique continua de porter delà la déſolation en Eſpagne, en Italie, en Sicile, & juſques dans les Provinces de l'empire d'Orient.

Les diviſions qui s'élevent entre les Romains achevent de ruiner leur Empire: l'un des partis appelle en Italie Odoacre Roi des Hérules qui étoit en Pannonie. Il vient, ſe rend maître de Rome l'an 476, & dépoſe le jeune Auguſtule, qui fut ainſi le dernier Empereur. Odoacre prit le titre de Roi d'Italie: le reſte de l'Occident étoit aſſujéti à divers Rois barbares; l'Afrique aux Vandales, l'Eſpagne & une grande partie de la Gaule aux Goths, le reſte de la Gaule aux Bourguignons & aux Francs, partie de la grande Bretagne aux Anglois Saxons. Les Francs & les Anglois étoient encore idolâtres; tous les autres étoient Ariens: & l'Egliſe d'Occident ſe voyoit couverte & inondée de tous ces peuples.

Treize ans après, Théodoric Roi des Oſtrogoths ou Goths orientaux établis en Pannonie entre en Italie pour faire la guerre à Odoacre. Après l'avoir défait en trois batailles, il devient maître de l'Italie, où il commença de régner en 493, & tua de ſa main Odoacre, malgré le ſerment qu'il lui avoit fait de lui conſerver la vie. *Gog iſte Gothus eſt.* Le Prince Goth & Arien étendit ſa domination de maniere que ſes Etats embraſſoient en 510 non ſeulement l'Italie entiere avec la Sicile, mais la Dalmatie, la Norique, les deux Rhéties, la Pannonie & la Provence. Il favoriſa d'abord les Catholiques; mais ſur la fin de ſon regne il devint cruel; & il mourut le 30. Août 526, jour qu'il avoit deſtiné pour chaſſer des Egliſes tous les Prêtres Catholiques. Il eut pluſieurs ſucceſſeurs, & cette Monarchie dura 60 ans.

Rome fut repriſe ſur les Goths par Béliſaire Capitaine des Romains en 536: mais bientôt après obligé de marcher contre les Perſes, il fut contraint d'en confier la garde aux troupes qu'il y laiſſoit. Alors Totila Roi des Goths profitant de l'abſence de ce Capitaine, battit l'armée Romaine, ſe rendit maître de Naples, & vint fondre ſur Rome, qu'il prit en 546. Il défendit aux Goths de tuer perſonne; mais il permit le pillage. Les murailles de Rome furent abattues, & la Ville reduite en ſolitude pendant plus de quarante jours, en ſorte qu'il n'y demeura que des bêtes. Totila s'étant retiré après ce pillage, Béliſaire revint à Rome & commença d'en relever les murailles: mais Totila reprit Rome en 549. Il avoit réſolu de la garder; mais l'an

552 il fut défait, & perdit la vie à la ſuite d'une grande bataille contre Narsès autre Capitaine Romain. Teïas fut élu Roi par les Goths échappés de la bataille où périt Totila; mais après pluſieurs actions de bravoure, il périt l'année ſuivante. Ce fut le dernier Roi des Goths, dont la domination fut éteinte avec lui. Les Goths firent encore quelques efforts pour ſe relever; mais vaincus par le Général Narsès, les uns quitterent l'Italie, & les autres ſe ſoumirent aux Romains.

XVIII. Invaſion des Lombards en Italie. Etabliſſement de leur monarchie par Alboin. Maux cauſés aux Romains par les Lombards. Témoignage de S. Grégoire le Grand ſur ces maux.

Narſès qui étoit reſté chargé du Gouvernement de Rome & de l'Italie, meurt en 567, & dès l'année ſuivante, les Lombards dont les uns étoient Païens & les autres Ariens viennent y fonder une nouvelle Monarchie, & continuer les maux que les Goths avoient cauſés dans cette région. Alboin Roi des Lombards, ſort de la Pannonie le lendemain de Pâque de l'an 568, à la tête d'une armée compoſée de Lombards, Gépides, Balgares, & autres peuples barbares, entre en Italie par la Vénétie dont il prend preſque toutes les Villes; delà paſſe en Ligurie, s'empare de Milan l'année ſuivante, fait rapidement la conquête du reſte du pays, & ne trouve que *Ticinum* depuis appellée Pavie qui lui réſiſte. Cette Place ne ſe rendit qu'après un ſiege de trois ans, pendant lequel Alboin ſubjugua l'Emilie en partie, la Toſcane, l'Ombrie & le Duché de Bénévent. Alboin étoit devenu odieux à ſon épouſe par l'excès de ſa cruauté, elle le fait aſſaſſiner. A ſa mort toutes ſes conquêtes ſe trouverent partagées en différents Duchés, qu'il avoit diſtribués aux Officiers qui l'avoient le mieux ſervi. Cleph élu pour lui ſuccéder, imita ſa cruauté, & périt d'une mort ſemblable, laiſſant un fils en bas âge. Trente-deux prirent ſoin de gouverner la nation: leur Gouvernement dura dix ans, & pendant cet intervalle l'Italie eut beaucoup à ſouffrir des ravages des Lombards. L'Empereur Maurice commença d'appeller les François au ſecours de l'Italie. Ils ſe joignirent aux Grecs contre les Lombards: mais leurs efforts ne réuſſirent pas alors; le temps de la délivrance n'étoit pas encore venu. Antharis fils de Cleph parvenu à l'âge de majorité, étoit alors ſur le trône; mais il mourut de poiſon à Pavie ſa capitale, Théodélinde ſa veuve qui étoit Catholique, épouſe Agilulphe, lui procure la couronne, dans l'eſpérance de le ramener de l'héreſie Arienne. Mais à peine fut-il proclamé Roi, que dès l'année ſuivante 592, il ſort de Pavie avec une armée puiſſante, & s'avance juſqu'à Rome. Il faut entendre ſaint Grégoire gémir en tant d'endroits de ſes Ouvrages ſur les maux que les Lombards cauſoient dans l'Italie; il faut remarquer ce qu'il en dit dans ſon Commentaire ſur Ezéchiel à l'occaſion de cette nouvelle entrepriſe d'Agilulphe; » (*a*) Qu'y a-t-il encore dans le monde qui » puiſſe nous plaire? Nous ne voyons que triſteſſe, nous n'entendons

(*a*) *Greg. lib. 2. in Ezech. hom. 6.*

» que gémiſſements. Les Villes ſont détruites, les Forteresſes ruinées; » la terre eſt réduite en ſolitude, & ces petits reſtes du genre hu» main ſont continuellement battus des fléaux de Dieu. Nous voyons » les uns entraînés en captivité, les autres mutilés, les autres tués. » Rome même autrefois la maîtreſſe du monde, nous voyons où elle » eſt réduite; accablée de douleurs, abandonnée par ſes citoyens, in» ſultée par ſes ennemis, pleine de ruines. Où eſt le Sénat? où eſt le » peuple? Que dis-je, des hommes! les édifices mêmes ſe détruiſent, » les murailles tombent, où ſont ceux qui ſe réjouiſſoient de ſa gloire? » où eſt leur pompe & leur orgueil. » Théodélinde obtint la converſion de ſon époux Agilulphe rentrant dans le ſein de l'Egliſe, fraya le chemin à ſa nation; mais elle n'y entra que lentement, & elle eut encore dans la ſuite d'autres Rois Ariens. Liutprand, quoique Catholique, cauſa auſſi lui-même beaucoup d'inquiétude aux Romains: ce fut de ſon temps que le Pape Grégoire III. voyant qu'il ne pouvoit plus eſpérer de ſecours des Grecs, s'adreſſa à Charles Martel en lui offrant le Conſulat de Rome pour l'engager à lui donner du ſecours contre les Lombards. Aſtulphe l'un des Succeſſeurs de Liutprand, acheva d'éteindre en 752 par la priſe de Ravenne, l'Exarchat, c'eſt-à-dire, le dernier reſte de la puiſſance des Romains en Italie; & pouſſant ſa conquête, il attaqua le Duché de Rome que Liutprand avoit lui-même donnée à l'Egliſe Romaine. Le Pape Etienne II. réclame le ſecours de Pepin le Bref qui venoit d'être reconnu Roi de France; Etienne vint lui-même en France pour demander avec les plus vives inſtances au Roi, qu'il vint le délivrer lui & les Romains de la puiſſance des Lombards; & dans l'aſſemblée de Quierci en 754. Pepin fit une donation au Pape Etienne & à l'Egliſe Romaine de pluſieurs villes & territoires d'Italie uſurpés par les Lombards.

XIX. Pepin Roi de France commence de délivrer l'Italie de la domination des Lombards. Charlemagne acheve d'éteindre leur monarchie, & travaille à réparer les maux cauſés par les Barbares.

Aſtolphe fit avancer ſes troupes; & le premier jour de Janvier 755, elles parurent devant Rome, qu'il tint aſſiégée trois mois, ravageant par le fer & par le feu tous les dehors, & donnant des aſſauts tous les jours. Il fit même fouiller en pluſieurs cîmetieres, & enlever des corps ſaints. Etienne renouvella ſes inſtances auprès du Roi de France; Pepin marcha contre les Lombards avec toutes ſes troupes, & s'avança juſqu'à Pavie, dont il preſſa tellement le ſiege qu'Aſtolphe promit de rendre les places qu'il avoit enlevées, & ſpécialement Ravenne. Le Roi donna enſuite toutes ces places à Saint Pom, à l'Egliſe Romaine & à tous les Papes à perpétuité: cette donation fut dépoſée dans les Archives de cette Egliſe, & elle eſt regardée comme premier fondement de la Seigneurie temporelle de l'Egliſe Romaine. Aſtolphe mourut d'une chute de cheval l'année ſuivante.

Didier ſon ſucceſſeur ſe brouilla avec le Pape Adrien, & menaça Rome. Adrien eut recours à Charlemagne qui avoit ſuccédé à Pepin ſon pere. Charlemagne vint aſſiéger Pavie; & après avoir été à Rome

où il ratifia la donation de ſon pere, il revint preſſer le ſiege de maniere que Didier fut obligé de ſe rendre, & l'Italie fut enfin délivrée de la domination des Lombards en 774. c'eſt-à-dire, 206 ans après l'établiſſement de cette Monarchie par Alboin. Charlemagne prit alors le titre de Roi des Francs & des Lombards, & depuis ce temps s'appliqua pendant tout ſon regne à réparer les maux qu'avoient faits les Barbares depuis leur invaſion ſur les Provinces de l'Empire.

XX. Parallele des trois ſens dont la prophétie contre Gog eſt ſuſceptible : avant Jeſus-Chriſt, au temps de Cambyſes ; depuis Jeſus-Chriſt, au temps des maux cauſés par les Goths & par les Lombards ; à la fin des ſiecles au temps de l'Antechriſt.

Revenons maintenant aux traits de reſſemblance qui ſe trouvent entre l'invaſion de Gog & Magog ſur les terres d'Iſraël, & l'invaſion des Goths & des Lombards ſur les terres de l'Empire d'Occident, & ſpécialement ſur l'Italie. Je répete que l'accompliſſement littéral ne peut avoir eu lieu qu'avant Jeſus-Chriſt; il ne s'agit donc ici que d'un ſens allégorique qui puiſſe être fondé ſur des traits de reſſemblance, & ſans préjudice d'un ſens ultérieur, qui à certains égards pourroit être reſervé pour la fin des ſiecles. Je ſupplie mes Lecteurs de bien diſtinguer ces trois ſortes d'accompliſſement qui conviennent à un grand nombre de prophéties : le premier avant Jeſus-Chriſt ; le ſecond depuis Jeſus Chriſt; le troiſieme à la fin des ſiecles. Si l'on prend bien cette idée, il me ſemble que l'on trouvera ici comme dans les autres prophéties certains traits qui conviennent au premier ſens, d'autres qui ont une application plus juſte & mieux marquée dans le ſecond; & d'autres qui ne ſeront pleinement vérifiées que dans le troiſieme.

Les noms de *Gog* & *Magog*, de *Roſ*, de *Moſoch* & de *Thubal*, de *Perſes*, d'*Ethiopiens* & de *Libyens*, & les autres pris dans leur ſens propre & littéral ne peuvent convenir qu'au premier ſens, dans lequel nous croyons avoir montré qu'ils regardent particuliérement l'expédition de Cambyſes : & tous ces noms deviennent énigmatiques dans le ſecond ſens ainſi que dans le troiſieme, de maniere néanmoins que ces énigmes peuvent être fondées ſur certains rapports qui ſe trouvent entre les trois divers accompliſſements. Je ne m'arrêterai qu'aux principaux traits.

XXI. Remarque ſur le Chapitre XXXVIII. ℣℣. 2. & 3. relativement à ces trois points de vue.

XXXVIII. 2. *Pone faciem tuam contra Gog, terram Magog.* Obſervez que preſque toute la prophétie eſt tournée contre *Gog*, & que le nom de *Magog* n'y paroît que deux fois, ici & au Chapitre XXXIX. ℣. 6. *Immittam ignem in Magog.* Obſervez que les menaces tombent ſur la perſonne même de Gog, & ſur la terre de Magog, *contra Gog, terram Magog*; l'Hébreu & la Vulgate s'expriment ainſi; les Septante n'en différent que par la conjonction qu'ils y ajoutent, *contra Gog, & terram Magog. Gog* dans les trois ſens déſigne manifeſtement le chef de l'entrepriſe; la *terre de Magog* eſt ſans doute celle où il regne, & où Dieu fera éclater le feu de ſa colere & de ſes vengeances : *Immittam ignem in Magog.* Mais dans le ſtyle myſtérieux des Prophetes un ſeul homme peut en repréſenter pluſieurs : *le Roi de Babylone*, c'eſt Nabuchodonoſor & ſes ſucceſſeurs juſqu'à Baltaſſar inclu-

vement. Dans le premier ſens, nous penſons avec Dom Calmet, que c'eſt Cambyſes; dans le dernier ſens nous croyons, comme on le croit communément, que ce ſera l'Antechriſt; & voilà à cet égard un avantage de ces deux ſens, Gog y repréſente un ſeul homme. Dans le ſecond ſens, nous diſons avec ſaint Ambroiſe, *Gog iſte Gothus eſt*; ſaint Ambroiſe le diſoit avant l'accompliſſement; & l'accompliſſement a montré que dans ce ſecond ſens ce Gog, cet homme qui ſembloit être unique, en repréſente pluſieurs. Ce Gog, c'eſt alors Rhadagaiſe & Alaric, Rois des Goths, *Gog iſte Gothus eſt*; c'eſt Genſéric Roi des Vandales, & Odoacre Roi des Hérules; c'eſt Théodoric & Totila Rois des Goths; *Gog iſte Gothus eſt*; c'eſt Alboin, Roi des Lombards. *La terre de Magog*, dans le premier ſens, ce pourroit être énigmatiquement la Perſe, où régnoit Cambyſe, & où Dieu répandit le feu de ſa colere, lorſqu'il y amena l'armée d'Alexandre qui détruiſit cet Empire. Dans le dernier ſens, ce ſera vraiſemblablement toute l'étendue des Etats de l'Antechriſt, qui, ſelon la prédiction de ſaint Jean, régnera ſur toute la terre, laquelle au dernier jour Dieu fera tomber le feu de ſa colere qui conſumera tous ſes ennemis. Dans le ſecond ſens, ce pourroit être le royaume des Goths en Italie, & le royaume des Lombards: non ſeulement le feu de la juſtice du Seigneur eſt tombé ſur tous ceux d'entr'eux qui ſont morts dans l'impiété, dans l'idolatrie, dans l'héréſie; mais encore le feu de la guerre a mis fin à ces deux Royaumes qui s'étoient ſuccédés.

XXXVIII. 2. & 3. *Gog principem capitis Moſoch & Thubal*, ſelon la Vulgate; l'Hébreu peut ſignifier, *principem Ros, Moſoch & Thubal*. Ce Prince ſera donc chef de deux ou trois nations principales; & leurs noms paroiſſent être ici énigmatiques dans ces trois ſens. Dans le premier ſens, il faut remarquer que les Rois de Perſe portoient le titre de *Rois des Medes & des Perſes*: c'eſt ce que l'on voit dans les prophéties de Daniel: voilà donc les deux principaux peuples ſur qui régnoit Cambyſes; s'il en faut un troiſieme, ce ſont les *Babyloniens*, dont l'Empire fut ſubjugué par les Medes & les Perſes, en ſorte que les trois peuples furent ſoumis à Cyrus & à ſes ſucceſſeurs. Dans le ſecond ſens, ces trois peuples peuvent repréſenter les *Goths*, qui porterent les premiers coups aux Romains; les *Vandales*, qui y porterent un ſecond coup; les *Hérules* qui acheverent d'éteindre l'Empire d'Occident. Alors les Lombards qui y ont fondé une nouvelle Monarchie ſont repréſentés par *Magog*. Dans les derniers temps, l'Antechriſt étendant ſon Empire ſur tous les peuples, dominera ſur les quatre parties du monde, repréſentées alors ſous ces quatre noms, *Magog*, *Ros*, *Moſoch* & *Thubal*.

XXII. Remarques ſur les ℣℣. 4 5. & 6 du même Chapitre.

℣℣. 4. & 5. *Educam te & omnem exercitum tuum . . . Perſæ, Æthiopes & Libyes cum eis*. Nous avons montré que ces expreſſions paroiſſent convenir parfaitement au premier ſens. C'eſt un Prince qui marche à la tête des Perſes, & qui deſcend avec eux dans l'Egypte, où les Ethiopiens & les Libyens ſe joignent à lui, & avec eux il revient ſur

les terres d'Iſraël ; tel paroît être en effet le caractere de Cambyſes. Dans les deux autres ſens, tout cela eſt énigmatique. Les *Perſes* qui ont renverſé l'Empire des Babyloniens, peuvent très-bien repréſenter les Barbares qui ont renverſé l'Empire des Romains dans l'Occident. Ces peuples deſcendent dans *l'Egypte* où l'on a vu régner Joſeph, & qui ſous ce point de vue repréſente encore l'Empire Romain au milieu duquel J. C. exerçoit alors ſon regne dans la perſonne des Princes Chrétiens. Ces peuples étant ainſi deſcendus dans l'Egypte, *les Ethiopiens* & *les Libyens* ſe joignent à eux ; ces Barbares en entrant dans l'Empire Romain, y trouvent des Païens & des Ariens, deux partis puiſſants également diſpoſés à ſe joindre à eux, & qui s'y joignirent en effet pour perſécuter ceux qui demeuroient attachés à la Foi Catholique. Vers la fin des temps lorſque l'Antechriſt paroîtra, il s'efforcera de réunir ainſi trois partis puiſſants, les Juifs incrédules, les nations infideles & les Chrétiens apoſtats.

℣. 6. (*Educam*)... *latera Aquilonis, & totum robur ejus, populique multi tecum.* Au lieu de *totum robur* l'Hébreu pourroit ſignifier *omnes alas*, ou *omnia agmina* : mais ce qui eſt important ici, c'eſt que ces troupes puiſſantes & nombreuſes viennent de l'Aquilon : *latera Aquilonis.* Dans le premier ſens, on nous oppoſe que Cambyſes étoit parti de l'Orient, & que quand il rentra dans la Judée, il venoit du Midi ; nous répondons que quand il entra dans la Judée en venant de l'Orient, il y entra par l'Aquilon, de même que Nabuchodonoſor, dont il avoit été également dit, qu'il viendroit de l'Aquilon, quoique ce fût de l'Orient qu'il dût partir pour entrer dans la Judée par l'Aquilon. Mais toute difficulté diſparoît dans le ſecond ſens : car on convient que tous ces peuples barbares qui inonderent l'Empire Romain, deſcendoient du Nord. De même dans les derniers temps il pourroit bien arriver qu'une partie des forces de l'Antechriſt deſcendît du Nord. Au jour même où j'écris ceci, je trouve dans le *Journal des Savants* du préſent mois de *Septembre* 1771. l'annonce de deux morceaux qui regardent le peuple du Nord ; ces morceaux ſont traduits du Suédois & inſérés dans *le volume* 76 de l'*Hiſtoire générale des Voyages* : l'un eſt la Deſcription hiſtorique de la Laponie Suédoiſe, & l'autre un voyage dans la Norlande occidentale, & dans la Province Lapone d'Aſchle ou d'Angermanlande : ſur quoi voici ce que dit le Journal, en parlant de ce dernier morceau ; (*a*) » cet Ouvrage traduit également du Suédois eſt entiérement neuf pour » les François, & ſa traduction en a été conſacrée à l'*Hiſtoire des Voya-*» *ges.* Cela étendra nos connoiſſances ſur un pays qui eſt ſtérile & dé» ſert, mais aſſez voiſin de nos Etats policés pour mériter l'attention de » l'Europe. Si jamais il arrivoit une invaſion dans nos pays, elle vien» droit ſans doute de ces régions que nous mépriſons aujourd'hui. Les » peuples les plus pauvres n'attendent qu'une forte ſecouſſe, une porte

(*a*) Journal des Sav. Sept. 1771. page 1890. de l'édition *in*-12.

» ouverte en Europe pour y fondre de toutes parts ; & peut-être les » Norlandois joueroient-ils un rôle dans cette grande révolution. »

XXIII. Remarques ſur les ℣℣ 8. 11. 12. du même Chapitre.

℣. 8. *In noviſſimo annorum venies ad terram quæ reverſa eſt à gladio, & congregata eſt de populis multis, ad montes Iſrael, qui fuerunt deſerti jugiter. Hæc de populis educta eſt, & habitabunt in ea confidenter univerſi.* Dans le premier ſens, ces expreſſions déſignent aſſez la terre d'Iſraël, & l'état où elle ſe trouvoit au temps de Cambyſes : les Juifs qui y étoient revenus avoient échappé à l'épée des Babyloniens, & s'étoient raſſemblés du milieu des différents peuples parmi leſquels ils avoient été diſperſés. On nous objecte que ce n'étoit pas encore là le dernier temps & qu'ils ne jouiſſoient pas encore d'une pleine tranquillité, parce que les ennemis qui les environnoient les tenoient dans l'inquiétude, & ne leur permettoient ni de relever leurs murailles, ni même de rebâtir leur Temple. Le ſecond ſens paroît nous offrir un accompliſſement plus conforme aux expreſſions du Texte : car dans le langage des Apôtres tout le temps qui s'écoule depuis le premier avénement de Jeſus-Chriſt juſqu'à ſon dernier avénement, eſt le dernier âge du monde, le dernier temps, la derniere heure : *Noviſſima hora eſt :* (*a*) dit ſaint Jean. Cette terre échappée au glaive, c'eſt l'Egliſe de Jeſus-Chriſt enfin délivrée des perſécuteurs, échappée au glaive des Païens, depuis le regne de Conſtantin, & même encore au glaive des Ariens depuis le regne de Théodoſe. Cette terre étoit raſſemblée de différents peuples, puiſque l'Egliſe étoit alors compoſée d'une multitude de fideles appellés à la Foi d'entre un grand nombre de nations. Cette terre n'eſt autre que les montagnes d'Iſraël même, c'eſt-à-dire, les différents peuples qui en ſe ſoumettant à l'Evangile, ſont devenus enfants d'Abraham par l'eſprit de la Foi, & ont mérité d'être eux-mêmes déſignés ſous le nom d'*Iſraël.* Ces montagnes étoient auparavant déſertes, ou ſelon l'Hébreu *déſolées*, ravagées, lorſque le démon y régnoit par l'infidélité des peuples qui y habitoient, & du milieu deſquels J. C. a ſu ſéparer & ſe former par ſa grace un peuple fidele. On commençoit d'y jouir de la paix rendue par Théodoſe, lorſqu'on ſe vit tout-à-coup aſſailli par cette prodigieuſe multitude de barbares qui vinrent tout ravager. Mais le troiſieme accompliſſement eſt réſervé pour un temps qui ſera plus littéralement encore le dernier temps. Saint Jean nous montre aſſez clairement que le ſouffle des quatre vents ſera ſuſpendu juſqu'à ce que ceux qui ont été choiſis des douze Tribus d'Iſraël ſoient marqués du ſceau de Dieu ; c'eſt-à-dire, que la grande perſécution de l'Antechriſt n'éclatera qu'après que les Juifs auront été convertis, & avec eux une multitude innombrable d'hommes de toute nation. Cette abondante moiſſon conſolera l'Egliſe en réparant les maux qu'elle avoit auparavant ſoufferts. Tous ces Néophytes ſeront comme

(*a*) 1. *Joan.* II. 18.

des hommes échappés au glaive de l'ennemi, & habitants avec confiance ſur ſes montagnes d'Iſraël, c'eſt-à-dire, dans l'Egliſe même de Jeſus-Chriſt : & c'eſt alors que l'Antechriſt ſuſcitera ſubitement contr'elle la derniere & la plus vive des perſécutions dans tout l'Univers.

℣. 11. & 12. *Dices* : *Aſcendam ad terram abſque muro... vectes & portæ non ſunt eis* : *ut diripias ſpolia & invadas prædam.* Dans le premier ſens, Cambyſes voyoit en effet les Juifs dans la terre d'Iſraël ſans murs & ſans portes ; puiſque les portes & les murs de Jéruſalem ne furent rétablis que ſous Artaxerxès-Longuemain : & à cet égard la prophétie ne peut avoir un accompliſſement plus littéral. Mais on nous objecte que les Juifs ne pouvoient être alors fort riches, & qu'ainſi Cambyſes ne pouvoit pas en eſpérer un butin bien capable d'attirer ſes deſirs. Le ſecond ſens va remplir mieux cette partie de la prophétie. Il eſt bien remarquable que tous ces barbares qui inonderent l'Empire Romain, ne cherchoient qu'à s'enrichir de ſes dépouilles. Alaric déclaroit qu'il entendoit ſans ceſſe une voix qui lui diſoit : va piller Rome ; lorſqu'il y fut arrivé, il ne penſa qu'à l'abandonner au pillage ; & ce pillage dura trois jours. Genſéric n'y vint que dans l'eſpérance du pillage ; il conſentit de ne tuer perſonne pourvu qu'on lui permit de piller la Ville : & le pillage dura quinze jours. Totila défendit de tuer les Romains ; mais il permit de piller, & acheva de dépouiller cette Ville de tout ce qui pouvoit lui reſter de ſes anciennes richeſſes. Jamais peut-être on ne vit d'ennemis plus avides de pillage que tous ces barbares : & ils ſe flattoient de réuſſir dans leur entrepriſe, parce qu'ils voyoient les Romains ſans murs & ſans portes, c'eſt-à-dire, ſans défenſe. A la mort de l'Empereur Théodoſe, l'Empire fut diviſé entre ſes deux fils ; & depuis ce moment, l'Empire d'Occident tomba dans une foibleſſe qui le mit hors d'état de réſiſter à l'invaſion de ces peuples attirés par l'appas des richeſſes de l'Empire. Ainſi dans le premier ſens on trouve à la lettre des Villes ſans murs & ſans portes ; mais on n'y trouve pas aſſez de richeſſes. Dans le ſecond ſens on trouve des richeſſes immenſes, mais les Villes ne ſont denuées de portes & de murs, qu'en ce qu'elles manquent des forces néceſſaires pour ſe défendre. Dans le dernier ſens à la fin des ſiecles, on trouvera des hommes très-riches des biens ſpirituels, mais vraiſemblablement très-dénués des biens de la terre dont ils n'auront aucune eſtime ; on y trouvera des hommes pleins de confiance dans la protection de Dieu, mais qui paroîtront être ſans portes & ſans murs, c'eſt-à-dire, ſans aucune défenſe aux yeux des hommes. Tels furent les Apôtres & leurs premiers diſciples, tels ſeront les fideles des derniers temps : & les richeſſes que l'ennemi du ſalut tentera de leur enlever ne ſeront pas celles de la terre, mais leurs ames mêmes qui ſont la proie qu'il recherche.

XXIV. Remarques ſur les ℣. 19 & 20. 21 & 22. du même Chapitre.

℣. 19. & 20. *In die illa erit commotio magna ſuper terram Iſraël..... & ſubvertentur montes, & cadent ſepes, & omnis murus corruet in terram.* Dans le premier ſens, l'arrivée de Cambyſes ſur les terres d'Iſraël fut ſans

ſans doute y cauſer un grand ébranlement. Peut-être que le trouble fut encore augmenté par quelque tremblement de terre, qui ébranla les montagnes, & fit tomber les murailles. Ou plutôt ce ſont ici des énigmes qui s'expliquent facilement dans le ſecond ſens. Lorſque les Barbares inonderent l'Empire Romain, ils y cauſerent un ébranlement terrible : toutes les provinces de l'Empire d'Occident éprouverent des ſecouſſes auſſi violentes que celles qui renverſent les montagnes : tout ce qui pouvoit encore reſter de reſſources capables de défendre les peuples s'écroula, tout plia devant ces barbares : l'Italie, les Gaules, l'Eſpagne, l'Afrique, la grande Bretagne même, tout fut ſubjugué. A la fin des temps la perſécution cruelle ſuſcitée par l'Antechriſt contre l'Egliſe répandue ſur toute la terre, y cauſera ſans doute un très-grand ébranlement. Cette perſécution fera ſans doute beaucoup de Martyrs, mais auſſi beaucoup d'apoſtats. Les uns s'éleveront par leur foi, & paſſeront de la terre au ciel ; mais les autres cédant aux menaces & aux tourments ſe laiſſeront abattre & ſeront précipités dans l'enfer. Mais que deviendra l'ennemi d'Iſraël & ſon armée ? Le voici.

℣. 21. & 22. *Et convocabo adversùs eum in cunctis montibus meis gladium.... ignem & ſulphur pluam ſuper eum & ſuper exercitum ejus.* Dans le premier ſens, nous avons vu que Cambyſes & ſon armée périrent ; & que ſi Hérodote met en Egypte la ruine de cette armée, du moins il met à Ecbatanes de Syrie, c'eſt-à-dire, au mont Carmel en Judée, la mort de Cambyſes : les paroles du Prophete nous donnent lieu de préſumer que ſon armée y périt avec lui. Le glaive qui le frappa ne fut pas ſeulement celui dont ſa cuiſſe fut percée, mais ce fut le jugement que Dieu exerça ſur lui : de même il n'eſt pas néceſſaire que Dieu ait fait tomber ſur ſon armée une pluie de feu & de ſoufre : quand il ne l'auroit pas fait, ſes juſtes vengeances étoient elles-même une pluie de ſoufre & de feu ſur la tête de ſes ennemis. Et c'eſt ainſi que la Prophétie ſe trouve accomplie dans le ſecond ſens. Le glaive du Seigneur eſt le coup dont il frappe Rhadagaiſe, Alaric, Genſéric, tous ces chefs des barbares qui moururent ou dans l'idolatrie ou dans l'héréſie. Les juſtes vengeances du Seigneur ſont de même le ſoufre & le feu qui tomberent ſur tous ceux d'entre ces peuples qui ne ſe ſoumirent point à l'Evangile de Jeſus-Chriſt, & qui par leur infidélité mériterent d'être précipités avec leurs chefs dans l'étang brûlant de feu & de ſoufre. De même à la fin des ſiecles, S. Jean nous déclare expreſſément que le glaive qui frappera les ennemis de Jeſus-Chriſt eſt celui qui ſort de la bouche de Jeſus-Chriſt même : (a) *Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipſa percutiat gentes.* Ce glaive, c'eſt ſa parole, c'eſt ſon jugement, c'eſt l'anathême qu'il pro-

(a) *Apoc.* XIX. 15.

noncera contre cette armée nombreuſe & contre ſon chef. Il le tuera, comme le dit S. Paul, par le ſouffle de ſa bouche, (*a*) *quem Dominus Jeſus interficiet ſpiritu oris ſui.* Mais cependant de maniere qu'il le précipitera tout vivant avec ſon faux prophete dans l'étang ardent de feu & de ſoufre, & les autres ſeront tués par l'épée qui ſort de ſa bouche : (*b*) *Et cæteri occiſi ſunt in gladio... qui procedit de ore ipſius.* Il fera tomber ſur eux le feu du ciel qui les dévorera : (*c*) *Et deſcendit ignis à Deo de cælo, & devoravit eos.*

XXV. Remarques ſur le Chapitre XXXIX. ℣℣. 4. 6. 7.

XXXIX. 4. *Super montes Iſraël cades tu, & omnia agmina tua.... Feris, avibus omnique volatili, & beſtiis terræ dedi te ad devorandum.* Dans le premier ſens, Cambyſes étant mort à Ecbatanes de Syrie, qui n'eſt autre que celle du mont Carmel, mourut ainſi ſur l'une des montagnes d'Iſraël : & il y a lieu de préſumer que ce fut auſſi ſur la montagne d'Iſraël, que périrent ſes troupes dont les Egyptiens mettoient la ruine dans leurs contrées, pour attribuer à leurs dieux l'honneur de cette victoire. Mais dans le ſecond ſens, ce fut bien en effet ſur les montagnes d'Iſraël, c'eſt-à-dire, dans les terres de l'Empire ſoumiſes aux Empereurs Chrétiens, que périt Rhadagaiſe & ſon armée par une défaite miraculeuſe qui ſans doute dut laiſſer ſur la terre un grand nombre de cadavres dont les bêtes féroces & les oiſeaux carnaſſiers purent faire leur proie. Mais d'ailleurs cette image ſenſible repréſente le malheureux état des ames qui mourant dans leur péché deviennent la proie éternelle des démons ; & tel fut le malheureux ſort de tant de barbares idolâtres ou hérétiques, qui périrent ſur les terres de l'Empire, où ils étoient venus porter la déſolation, & fixer leur demeure. C'eſt auſſi ſous cette image que S. Jean nous repréſente la fin malheureuſe des derniers ennemis de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, de tous ceux qui à la fin des ſiecles auront ſuivi le parti de l'Antechriſt : (*d*) *Et omnes aves ſaturatæ ſunt carnibus eorum.*

℣. 6. *Et immittam ignem in Magog, & in his qui habitant in inſulis confidenter.* Dans le premier ſens, la terre de Magog doit repréſenter énigmatiquement celle où Cambyſes régnoit, c'eſt-à-dire, la Perſe même ; Dieu y envoya le feu de la guerre lorſqu'il y envoya les Grecs qui ſubjuguerent cet Empire ; ce feu ſe répandit juſques ſur les iſles qui en dépendoient, & qui toutes furent obligées de ſubir le joug du vainqueur. Dans le ſecond ſens, on a vu que Magog peut repréſenter particuliérement les Lombards. Dieu envoya donc le feu ſur la terre de Magog, lorſque Pepin & Charlemagne porterent le feu de la guerre dans les Etats des Lombards, & ruinerent leur Monarchie. Les iſles, dans le ſtyle des Hébreux, déſignent toutes les régions qui ſont ſéparées d'eux par la grande mer, c'eſt-à-dire, par la Méditerranée ; ce ſont les

---

(*a*) 2. *Theſſ.* II. 8. = (*b*) *Apoc.* XIX. 21. = (*c*) *Apoc.* XX. 9. = (*d*) *Apoc.* XIX. 21.

Provinces d'Occident, telles que l'Italie, l'Allemagne, les Gaules & l'Eſpagne : Ainſi Charlemagne après avoir ſoumis les Lombards porta le feu de la guerre dans les iſles, ſoit lorſqu'il entreprit de pourſuivre & d'achever la conquête de toutes les terres occupées par les Saxons, ſoit lorſqu'il porta ſes armes dans l'Eſpagne, où il y fit quelques conquêtes. La guerre des Saxons dura plus de trente ans, & finit par la deſtruction de leur puiſſance : tout fut obligé de céder aux armes victorieuſes de Charlemagne ſuſcité de Dieu pour mettre fin aux maux cauſés par les Barbares. Dans les derniers temps, le feu ſe répandra ſur la terre de Magog, & ſur ceux qui habitent dans les iſles, lorſque le feu deſcendra du ciel au dernier jour pour conſumer tous les ennemis de Dieu, répandus ſur la terre & dans les iſles, par-tout où s'étendra la puiſſance de l'Antechriſt & l'impiété de ſon regne.

C'eſt uniquement à ce dernier temps qu'il faut rapporter l'entier accompliſſement de ce que le Seigneur dit enſuite : ℣. 7. *Et non polluam nomen ſanctum meum ampliùs* : Et je ne laiſſerai plus profaner mon ſaint nom. Dieu réprime par l'éclat de ſes vengeances la profanation de ſon nom, toutes les fois qu'il frappe les impies, & qu'il briſe leur puiſſance : mais il ne fera entiérement ceſſer ces profanations, que par le dernier anathême dont il frappera le corps entier des méchants au dernier jour. Ainſi voilà un de ces traits qui ne conviennent proprement qu'au dernier des trois accompliſſements. Il n'en eſt pas de même de ceux qui vont ſuivre.

XXVI. Remarques ſur les ℣℣. 9 & 11. du même Chapitre.

℣. 9. *Et egredientur habitatores de civitatibus Iſrael, & ſuccendent & comburent arma.... & ſuccendent ea igni ſeptem annis.* La ruine de l'Antechriſt & de ſon armée eſt réſervée pour la derniere extrêmité des temps ; & S. Jérôme étudiant ce qui en eſt dit dans la Prophétie de Daniel, croit y appercevoir qu'il n'y aura que quarante-cinq jours d'intervalle entre la ruine de l'Antechriſt, & le dernier avénement de Jeſus-Chriſt précédé du feu vengeur, qui fera périr toute la multitude des méchants, & les précipitera pour l'éternité dans les enfers, tandis que les élus iront jouir de la vie éternelle & bien-heureuſe avec Jeſus-Chriſt. Il eſt donc impoſſible de placer là les ſept années dont parle Ezéchiel, ſi on les prend pour un temps limité, puiſqu'alors il n'y aura plus de temps ; il ne reſtera que l'éternité ſeule. Cette parole paroît donc regarder l'un des deux premiers accompliſſements ; ou peut-être l'un & l'autre, en différents ſens. Dans le premier ſens, cette parole pourroit ſe rapporter à la défaite de Cambyſes & de ſon armée. Ceux d'entre les Iſraélites qui ſe trouverent aux environs du lieu où cette armée nombreuſe dut être défaite, purent ſe ſervir de tout le bois qui ſe trouvoit dans les débris de cette armée, & le conſumer par le feu de maniere que cela ait duré ſept ans. On peut remarquer que les ſept années comptées depuis la mort de Cambyſes, viennent ſe terminer à la ſixieme de Darius fils d'Hyſtaſpe, en laquelle on célébrera la dédicace du temple du Seigneur

rebâti par les Juifs ſous la protection de ce Prince. Ce fut pour eux une époque célebre. Dieu permit peut-être que les débris de l'armée de Cambyſes ſubſiſtaſſent juſques-là, & fuſſent juſques-là brulés par les Iſraélites. Dans ce ſecond ſens, on peut conſidérer que dans le ſtyle myſtérieux des Livres ſaints, les méchants ſont comparés à un bois ſec & inutile que l'on jette au feu ; qu'ainſi le feu qui conſumoit ce bois repréſentoit celui qui dans l'enfer tourmente les méchants ſans les conſumer. Il arriva donc que ce bois deſtiné au feu demeura ſept ans ſur les montagnes d'Iſraël, & pendant ces ſept années, on pouvoit chaque jour prendre de ce bois pour le jetter au feu. Les Goths & les Lombards engagés dans les funeſtes égarements du paganiſme ou de l'héréſie & perſévérants juſqu'à la fin dans ces malheureuſes diſpoſitions étoient ce bois ſec & inutile qui reſta pendant ſept années répandu ſur les montagnes d'Iſraël, & qui delà étoit jetté par la juſtice divine dans le feu de l'enfer. Ces ſept années peuvent ſe prendre de la défaite même de l'armée de Rhadagaiſe l'an 405. Car les Hébreux diſtinguoient trois ſortes d'années : l'année commune compoſée de douze mois, l'année ſabbatique qui revenoit tous les ſept ans, & l'année jubilaire qui étoit la cinquantieme. Sept années ſabbatiques ne donnent que quarante neuf ans ; mais ſept années jubilaires donnent trois cents cinquante ans. Comptez-les depuis la défaite de Rhadagaiſe en 405 : ces trois cents cinquante années vous conduiront en 755 ; & vous venez de voir que ce fut préciſément en cette année que Pepin Roi de France commença de délivrer l'Italie de la puiſſance des Lombards, & transféra à l'Egliſe Romaine les villes qu'il avoit enfin affranchies de cette dure domination. Alors on vit naître l'aurore du jour heureux où les ſept années myſtérieuſes étoient révolues. Rome & l'Italie alloient être entiérement délivrés de ces bois arides deſtinés au feu.

℣. 11. *Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum ſepulchrum in Iſrael : vallem viatorum ad Orientem maris, quæ obſtupeſcere faciet prætereuntes : & ſepelient ibi Gog & omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog*, en Hébreu *Hamon-Gog*. Voilà encore un trait qui vraiſemblablement ne peut convenir à la défaite de l'Antechriſt & de ſon armée : leur ſépulcre ne ſera point ſur la terre, mais dans l'enfer : & il ſeroit difficile de dire comment l'enfer pourroit être repréſenté par la vallée des voyageurs à l'Orient de la mer. Ces expreſſions caractériſent aſſez viſiblement un lieu qui ne peut ſe trouver que ſur la terre. Selon la lettre & dans le premier ſens, ce lieu paroît être celui que l'Hiſtorien Joſeph appelle *la vallée du Carmel*, ſituée au pied du mont Carmel, près de cette ville d'Ecbatanes, où Cambyſes mourut ſelon Hérodote. C'étoit la *vallée des Voyageurs*, ou ſelon l'expreſſion de l'Hébreu *la vallée des paſſants*, c'eſt-à-dire, de ceux qui paſſoient de la Syrie dans la Judée ou qui venoient de l'Aſſyrie & de la Chaldée pour aller en Egypte, & pour paſſer de l'Egypte dans la Syrie, dans la Chaldée,

dans la Perſe. Cette vallée étoit *à l'Orient de la mer*, c'eſt-à-dire, de la mer méditerranée. Si le nom de *Hamon Gog* ou *vallis Hamon-Gog*, ne lui en eſt pas reſté, c'eſt que dans le ſtyle des Hébreux, il ſuffit qu'elle ait mérité ce nom, ſans que ce nom ſoit paſſé dans l'uſage commun. Mais ce qui peut manquer en ce point à l'accompliſſement de la Prophétie dans le premier ſens, va ſe trouver pleinement accompli dans le ſecond, puiſque la Province où les Lombards en ſuccédant aux Goths avoient établi leur puiſſance, & où leur puiſſance a été éteinte par Charlemagne, a bien réellement conſervé le nom de *Lombardie*, qu'elle porte encore aujourd'hui plus de mille ans après leur défaite. On pourroit même ajouter que les autres caracteres marqués ici par le Prophete, peuvent du moins à certains égards lui convenir. Cette province ſituée au pied des Alpes, eſt à leur égard une *vallée*. C'eſt la *vallée des Voyageurs* ou *des paſſants*, parce que c'eſt par elle qu'il faut paſſer de quelque côté que l'on vienne par terre pour entrer dans l'Italie, pour aller à Rome : & elle eſt du moins en partie *à l'oriem de la mer*, c'eſt-à-dire, de la Méditerranée même, du côté qui s'avance vers Rome.

XXVII. Remarques ſur les ℣℣. 12, 13. 14. du même Chapitre.

℣. 12. *Et ſepelient eos domus Iſrael, ut mundent terram ſeptem menſibus.* Voilà encore un trait qui ne peut convenir à la défaite de l'Antechriſt & de ſon armée. Un ſeul & même jour enſévelira les méchants dans l'enfer, & purifiera la terre en terminant la durée des ſiecles, pour y faire ſuccéder l'éternité ſeule. Dans le premier ſens, ces *ſept mois* pourroient s'entendre des ſept mois qui ſuivirent la défaite de Cambyſes & de ſon armée, & durant leſquels les Iſraélites purent s'occuper du ſoin d'enſévelir ces cadavres pour purifier la terre d'Iſraël. Mais dans le ſecond ſens, & relativement à l'extinction de la puiſſance des Lombards, qui avoient été engagés dans le Paganiſme & dans l'Arianiſme, ces *ſept mois* pourroient être comparables aux ſeptante ſemaines de Daniel, dans leſquelles les jours ſe prennent pour des années, & déjà nous avons vu que dans Ezéchiel même au Chapitre IV. les jours ſont pris ainſi pour des années. Ces *ſept mois* pourroient donc marquer ſept périodes de trente années qui donneroient environ 210 ans, c'eſt-à-dire, environ deux ſiecles : & c'eſt qu'en effet on enterra avec les Lombards les derniers reſtes du Paganiſme & de l'Arianiſme. En même temps Charlemagne & ſes ſucceſſeurs prirent ſoin de purifier leurs Etats, ſoit par les Conciles qu'ils aſſemblerent, ſoit par les Miſſionnaires qu'ils envoyerent, ſoit même par les conquêtes qu'ils firent ſur les peuples infideles, de maniere que l'idolatrie fut entiérement bannie de leurs états, & l'héréſie entiérement éteinte, en ſorte que dans les deux ſiecles qui ſuivirent, on ne vit plus leurs états troublés par l'héréſie : les erreurs de Felix & d'Elipand ayant été étouffés dès leur naiſſance par les ſoins de Charlemagne ; tant ce Prince fut attentif à purifier la terre.

℣. 13. *Sepeliet autem eum omnis populus terræ, & erit eis nominata dies in qua glorificatus ſum, ait Dominus Deus.* Si dans le premier ſens, le

jour de la défaite de Cambyſes & de ſon armée, n'a pas eu cet éclat capable d'en tranſmettre la mémoire à la poſtérité ; on peut dire que dans le ſecond ſens la prophétie trouve un accompliſſement plus parfait, puiſque le regne de l'Empereur Charlemagne eſt devenu l'une des plus éclatantes époques, tant dans l'hiſtoire des Empires que dans l'hiſtoire de l'Egliſe même : la ruine de la monarchie des Lombards eſt regardée encore aujourd'hui à Rome & dans toute l'Europe, comme un des principaux événements de ſon regne, & lui-même en a perpétué la mémoire en prenant dès-lors le titre de *Roi des Francs & des Lombards* ; en ſorte que dans notre hiſtoire il y a peu de jours auſſi célebres que celui où Dieu fit ainſi éclater ſa gloire en ſuſcitant ce Prince pour achever de délivrer ſon Egliſe de la main de ceux qui l'avoient ſi long-temps affligée.

℣. 14. *Et viros jugiter conſtituent luſtrantes terram, qui ſepeliant & requirant eos qui remanſerunt ſuper faciem terræ, ut emundent terram : poſt menſes autem ſeptem quærere incipient.* Ce mot *incipient* qui peut ici faire quelque difficulté, n'eſt pas dans l'Hébreu, ni dans la Verſion des Septante. L'Hébreu dit ſimplement *quærent*, & la Verſion des Septante *& quærent* : ſur quoi il faut obſerver que la conjonction *autem* ne ſe trouve ni dans cette Verſion ni dans l'Hébreu, en ſorte que le ſens du Grec joint ce que la Vulgate ſépare : *ut emundent terram poſt menſes ſeptem, & quærent.* L'Hébreu pourroit auſſi ſignifier *ut emundent terram poſt menſes ſeptem* (*quibus*) *quærent :* ces deux ſens s'accordent & paroiſſent aſſez convenir. Il paroît que la recherche dut commencer après la défaite, en ſorte qu'après ſept mois de recherches la terre fut trouvée pure. Cela peut avoir eu ſon accompliſſement littéral dans le premier ſens. Cela ſe trouve auſſi accompli dans le ſecond ſens, en prenant les ſept mois pour ſept périodes de trente années formant deux ſiecles & plus. En effet par les ſoins que l'on prit d'éteindre dans tout l'Empire d'Occident les derniers reſtes du paganiſme & de l'héréſie, depuis la ruine des Lombards, il arriva qu'à la fin de ces ſept mois myſtérieux, à la fin de ces deux ſiecles, la terre fut trouvée pure ; il n'y avoit plus ni paganiſme ni héréſie dans l'Empire d'Occident à la fin du dixieme ſiecle.

XXVIII. Remarques ſur les ℣℣. 15. 16. 17. du même Chapitre.

℣. 15. *Et circuibunt peragrantes terram, cúmque viderint os hominis, ſtatuent juxta illud titulum, donec ſepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.* Tout cela peut avoir eu ſon accompliſſement littéral dans le premier ſens après la défaite de Cambyſes : & tout cela pouvoit repréſenter relativement au ſecond ſens ce qui s'eſt fait principalement au temps de Charlemagne & par ſes ſoins pour purifier la terre, lorſqu'au milieu de ſes conquêtes ſur les Saxons, il leur envoyoit des miſſionnaires pour éteindre parmi eux le paganiſme, & établiſſoit au milieu d'eux des évêques pour affermir leur converſion, & achever de les purifier de la corruption & de l'infection de l'idolatrie. Ceux qui perſévéroient dans leur infidélité étoient enſévelis dans la vallée d'*Hamon-Gog*, en

tombant dans la même condamnation que les autres infideles Goths ou Lombards.

℣. 16. *Nomen autem civitatis Amona*, (ou ſelon l'Hébreu *Hamonah*,) *& mundabunt terram.* Ce mot *Hamonah* eſt celui qui entre dans *Hamon-Gog* : il a le même ſens : la multitude, c'eſt-à-dire, la multitude de Gog, le peuple nombreux de Gog. Si ce nom n'eſt point reſté au lieu où l'armée de Cambyſes a été exterminée, c'eſt que, comme on vient de l'obſerver, dans le langage commun des Hébreux, il ſuffiſoit que ce lieu méritât de porter ce nom ſans qu'il le portât en effet. D'ailleurs on pourroit peut-être dire qu'encore ici le ſecond ſens nous offre ce que nous ne trouvons pas dans le premier. Car non ſeulement la province qui fut occupée par les Lombards, & où leur puiſſance a été détruite, a retenu d'eux juſqu'à préſent le nom de *Lombardie ;* mais la ville même qui étoit le ſiege de leur puiſſance a conſervé le nom qui lui vient de leur domination : cette ville chez les Romains étoit nommée *Ticinum ;* & lorſqu'Alboin Roi des Lombards s'en empara, c'étoit encore *Ticinenſis civitas.* Ce fut ſous leur domination qu'elle commença d'être appellée *Papia*, d'où nous avons fait en François *Pavie ;* en ſorte que quand Charlemagne la reprit ſur eux, c'étoit *Papienſis civitas*, & ce nom lui eſt reſté. Ce nom ſignifie donc par ſon origine *la ville des Lombards*, & en ce ſens il ſemble vérifier la prophétie qui annonçoit que la ville où périroit l'armée de Gog, conſerveroit un nom qui rappelleroit le ſouvenir de cette armée. On peut obſerver que tous ces traits n'offrent rien qui puiſſe facilement s'appliquer au troiſieme ſens, qui regarde la ruine de l'Antechriſt & de l'univerſalité des méchants aux derniers jours. Mais la ſuite va nous y ramener par dégrés.

℣. 17. *Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Dic omni volucri & univerſis avibus, cunctiſque beſtiis agri : Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem ſuper montes Iſrael, ut comedatis carnem, & bibatis ſanguinem.* Dans le premier ſens, le Seigneur appelle tous les oiſeaux carnaciers & toutes les bêtes féroces pour leur livrer les cadavres de ſes ennemis, c'eſt-à-dire, de l'armée de Cambyſes défaite ſur les montagnes d'Iſraël. Dans le ſecond ſens, il invite de même les bêtes féroces & les oiſeaux carnaciers à venir ſe jetter ſur les cadavres de ſes ennemis, c'eſt-à-dire, des Goths qui avoient ſuivi Rhadagaiſe & de tous les autres Goths, Lombards ou autres, qui périrent dans les combats qu'ils eurent à ſoutenir ſur les terres qu'ils avoient uſurpées dans les Provinces de l'Empire Romain. Ou plutôt ceci reſſemble parfaitement à ce que S. Jean nous dit en nous conduiſant au troiſieme ſens, qui regarde la ruine de l'Antechriſt & de ſon armée : (*a*) » Je vis un Ange debout dans le

(*a*) *Apoc.* XIX. 17. *& ſeqq.*

» ſoleil, & il crioit très-haut en diſant à tous les oiſeaux qui voloient » par le milieu du ciel : Venez, & aſſemblez-vous pour le grand ſouper » de Dieu, afin que vous mangiez les chairs des Rois, les chairs de leurs » officiers, les chairs de leurs vaillants hommes ; les chairs des chevaux & » de ceux qui ſont aſſis deſſus ; les chairs de tous les hommes libres ou » eſclaves, petits & grands.... & ils furent tous tués par l'épée de celui » qui eſt aſſis ſur le cheval, par l'épée qui ſort de ſa bouche ; & tous » les oiſeaux ſe raſſaſierent de leurs chairs. » Vive image dont l'unique objet eſt de nous peindre le malheur affreux de tous les méchants, qui alors ſeront livrés en proie aux démons, également repréſentés par les oiſeaux carnaciers & par les bêtes féroces. Voilà ce qu'ont éprouvé déjà tous les ennemis de l'Egliſe qui ſont morts dans leur péché ; ils ont été livrés en proie aux démons pour toute l'éternité : voilà ce qui eſt réſervé à l'univerſalité des méchants à la fin des ſiecles.

XXIX. Remarques ſur les ℣℣. 21 & 22. 23 & 24. du même Chapitre.

℣℣. 21. & 22. *Et ponam gloriam meam in gentibus : & videbunt omnes gentes judicium meum quod fecerim, & manum meam quam poſuerim ſuper eos. Et ſcient domus Iſrael, quia ego Dominus Deus eorum à die illa & deinceps.* Dans le premier ſens, Dieu a fait éclater ſa gloire au milieu des nations, en exterminant l'armée nombreuſe de Cambyſes qui venoit pour piller ſon peuple : & le coup dont il a frappé les ennemis d'Iſraël eſt devenu pour ce peuple une nouvelle preuve de l'exiſtence de ſon Dieu & du ſoin qu'il prend de la race d'Iſraël qu'il a choiſie. De même dans le ſecond ſens, Dieu en frappant l'armée de Rhadagaiſe en éteignant ſucceſſivement la puiſſance des Goths & des Lombards, qui avoient cauſé tant de maux à ſon peuple, a fait éclater ſa gloire ſur la terre aux yeux des nations & a donné à ſon Egliſe de nouvelles preuves de ſon exiſtence & du ſoin qu'il prend de veiller ſur elle. De même à la fin des ſiecles, au dernier jour de ce monde, Jeſus-Chriſt en exterminant tous les méchants qui auront ſouillé la terre, fera éclater ſa gloire aux yeux de toutes les nations, & prouvera à la maiſon d'Iſraël ſelon la chair, au peuple Juif converti qu'il eſt véritablement l'Etre ſuprême égal à Dieu ſon Pere, qu'il eſt lui-même leur Dieu, comme ſon Pere & avec ſon Pere : & ils en demeureront convaincus depuis ce jour là juſques dans toute l'éternité.

℣℣. 23. & 24. *Et ſcient gentes quoniam in iniquitate ſua capta ſit domus Iſrael : eo quòd dereliquerint me, & abſconderim faciem meam ab eis ; & tradiderim eos in manus hoſtium, & ceciderint in gladio univerſis juxta immunditiam eorum & ſcelus feci eis, & abſcondi faciem meam ab illis.* Dans le premier ſens, Dieu a fait voir que quand il a laiſſé les Babyloniens prévaloir ſur ſon peuple, c'étoit parce que ce peuple étoit coupable ; mais que ſon peuple ayant commencé de revenir à lui, il ne ſouffriroit pas que les Perſes puſſent nuire à ce peuple. Dans le ſecond ſens, Dieu a montré que lorſqu'il a permis que les Romains prévaluſſent ſur les Juifs, & que les Barbares troublaſſent le repos du peuple

peuple Chrétien, c'étoit parce que les Juifs s'étoient rendus coupables d'un crime énorme en crucifiant ſon propre Fils ; & que les Chrétiens mêmes dégénéroient de leur premiere ferveur ; mais qu'il ne permettroit pas que la puiſſance des Barbares ni aucune autre prévalût jamais ſur ſon Egliſe. Dans le troiſieme ſens à la fin des ſiecles, Dieu prouvera que s'il a caché ſi long-temps ſon viſage à la maiſon d'Iſraël ſelon la chair, au peuple Juif, c'eſt parce que ce peuple s'étoit rendu coupable de l'iniquité de ſes peres en imitant leur haine contre Jeſus-Chriſt ; mais que dès qu'ils reviennent à lui & ſe réuniſſent à ſon Egliſe, il ne veut plus que leurs ennemis puiſſent prévaloir ſur eux.

XXX. Remarques ſur les ℣℣. 25 & 26. 28 & 29. du même Chapitre.

℣℣. 25. & 26. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Nunc reducam captivitatem Jacob, & miſerebor omnis domûs Iſrael : & æmulabor pro nomine ſancto meo. Et portabunt confuſionem ſuam, & omnem prævaricationem quâ prævaricati ſunt in me, cùm habitaverint in terra ſua confidenter, neminem formidantes.* Dans le premier ſens, Dieu promet de continuer l'œuvre qu'il a commencé en faveur de ſon peuple, dès le regne de Cyrus : il continuera de ramener ſur les terres d'Iſraël ceux qui avoient été emmenés captifs. Leur captivité étoit entiérement ceſſée depuis Cyrus ; mais tous n'avoient pas profité de leur liberté pour revenir dans leur patrie : il y en avoit encore un grand nombre diſperſés parmi les nations ; Dieu promet qu'il en ramènera ; & en effet ſous Artaxerxès, Dieu ſuſcita Eſdras qui en ramena ; il fit éclater ſa miſéricorde, non pas encore ſur l'univerſalité de la maiſon d'Iſraël, mais ſur un certain nombre d'Iſraélites de différentes tribus. Il s'arma de zele pour ſon nom en pluſieurs occaſions, & principalement au temps d'Antiochus : les juſtes qui ſe trouvoient parmi eux, s'humilioient devant lui en conſidérant les iniquités de leurs peres & de leurs freres : ces ſentiments de componction devinrent encore plus vifs dans ceux qui crurent en Jeſus-Chriſt ; & en même-temps leur foi les rempliſſoit d'une confiance qui les mettoit au deſſus de toute crainte humaine, comme on le vit dans la perſonne des Apôtres & de leurs diſciples : mais alors la terre où ils ſe glorifioient d'habiter avec tant de confiance, n'étoit pas la Paleſtine dont Jeſus-Chriſt avoit annoncé la déſolation ; c'étoit l'Egliſe même de Jeſus-Chriſt, dans laquelle il les avoit introduits, & où il avoit établi leur demeure. Dans le ſecond ſens, Dieu promet de continuer de délivrer ſon Egliſe de la main de tous ceux qui oſeront s'élever contre elle ; il promet de continuer de répandre ſa miſéricorde ſur tous ceux qui par la foi ſeront dignes d'être réputés enfants d'Iſraël. Il annonce que les vrais fideles s'humilieront devant lui à la vue des iniquités de leurs peres & de leurs freres, ou même de leurs propres péchés qui ont attiré les fléaux dont ils ont été affligés. Il annonce qu'à la vue des ſignes éclatants de ſa protection ſur ſon Egliſe qui eſt la terre où il les a introduits, ils ranimeront leur confiance dans ſon divin ſecours, & demeureront convaincus qu'ils n'ont rien à craindre des hom-

mes lorſqu'ils demeurent fideles à leur Dieu. Dans le troiſieme ſens, qui regarde les derniers temps, Dieu annonce qu'il va mettre fin à la captivité ſous laquelle eſt tombée la maiſon de Jacob, la maiſon du Supplantateur, la Gentilité Chrétienne, qui ſe trouvera alors opprimée ſous cette puiſſance antichrétienne dont la domination s'étendra ſur toute la terre. Il annonce qu'il va répandre ſa miſéricorde ſur toute la maiſon d'Iſraël, ſur tout le peuple Juif, en ramenant ce peuple à la foi, & lui ouvrant par la foi les portes de l'heureuſe éternité où il va le faire paſſer. Il annonce qu'il va s'armer de zele pour ſon ſaint nom avec un éclat qui ſurpaſſera tout ce qu'il en a fait paroître dans les ſiecles précédents. Il annonce que tous ceux qui reviendront à lui ſoit d'entre les Juifs, ſoit d'entre les Gentils, s'humilieront devant lui à la vue des péchés dont ils ſe reconnoîtront coupables; & que tous alors remplis de la foi la plus vive, habiteront dans ſon Egliſe pleins d'une confiance qui les rendra ſupérieurs à toutes les menaces & à toute la fureur de l'Antechriſt & de ſes ſuppôts, les diſpoſera à ſoutenir toute la violence de la perſécution qu'ils auront à ſouffrir, & dans laquelle ils remporteront la palme du martyre.

℣. 28. & 29. *Et ſedent quia ego Dominus Deus eorum, eo quòd tranſtulerim eos in nationes, & congregaverim eos ſuper terram ſuam, & non dereliquerim quemquam ex eis ibi. Et non abſcondam ultrà faciem meam ab eis, eo quòd effuderim Spiritum meum ſuper omnem domum Iſrael, ait Dominus Deus.* Ici les promeſſes deviennent ſi étendues & ſi magnifiques, qu'il n'eſt plus poſſible de les appliquer aux deux premiers accompliſſements de la prophétie : le dernier ſeul peut y convenir, le dernier ſeul en remplira toute l'étendue. Alors tout Iſraël auparavant diſperſé parmi les nations dans les jours de la colere du Seigneur, ſe trouvera raſſemblé dans ſa propre terre, dans ſa propre patrie, ſans qu'il en reſte un ſeul parmi les nations. Alors Jeſus-Chriſt ſéparera pour toujours ſes élus d'avec le monde reprouvé; il les introduira dans le royaume de ſon Pere, dans la terre des vivants, dans la Jéruſalem céleſte. Alors il ne leur cachera plus ſa face; ils vivront avec lui & contempleront éternellement ſa gloire, parce qu'il aura répandu ſon Eſprit ſur toute la maiſon d'Iſraël, ſur tous ceux qu'il a choiſis pour être éternellement avec lui l'Iſraël de Dieu ſon Pere. Voilà juſqu'où s'étendent les promeſſes des Prophetes, & il eſt impoſſible de les entendre ſi l'on ne pénetre juſques-là.

La Prophétie d'Ezéchiel contre Gog paroît donc être ſuſceptible de trois ſens, qui ſont tellement liés enſemble que certains traits conviennent mieux au premier ou au ſecond, tandis que d'autres ne peuvent contenir qu'au troiſieme.

XXXI. Réponſe à l'objection de M. l'Abbé

Mais ici s'élevent quelques objections qu'il faut prévenir. M. l'Abbé Joubert, comme on l'a vu, ne veut admettre dans les ſiecles paſſés aucun accompliſſement de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog; non ſeu-

lement il ne veut pas accorder à D. Calmet que Gog puiſſe être Cambyſes ; mais il refuſe même de recevoir cette parole de S. Ambroiſe : *Gog iſte Gothus eſt.* Il tient pour certain que ces prophéties regardent uniquement un temps futur ; & ce temps futur, il le place préciſément à la converſion future des Juifs : mais ce qui eſt peut-être aſſez ſingulier, il diſtingue ce temps-là de celui dont parle S. Jean dans l'Apocalypſe ; en ſorte qu'il s'arrête tout exprès en finiſſant pour avertir ſes Lecteurs de ne pas confondre la prophétie de S. Jean avec celle d'Ezéchiel, même en rapportant l'une & l'autre à un temps encore actuellement futur. » La preuve, dit-il, (*a*) qu'elles regardent des événements » différents, c'eſt que celle de l'Apocalypſe Chap. XX. ℣℣. 7. 8. 9. » eſt immédiatement unie au Jugement dernier, qui la ſuit de très-près, » comme on voit au verſet 11. & ſuivants, au lieu que dans Ezéchiel » l'attaque de Gog & ſon entiere défaite, donnent lieu à une très-longue » paix, ce qui préſente l'idée d'un renouvellement cauſé dans le monde, » & détaché de la fin des temps par un certain cours des ſiecles. » A cela je n'ai qu'un mot à répondre : c'eſt que la paix promiſe ici par le Seigneur eſt *la paix de l'éternité* : je crois qu'il ſeroit aſſez difficile de nous prouver que cela n'eſt pas : *Non abſcondam ultrà faciem meam ab eis* : Une promeſſe auſſi expreſſe ne peut ſouffrir ni exception ni bornes. Je ſupplie mes Lecteurs d'en peſer eux-mêmes la force, & je m'en rapporte à leur jugement.

Joubert priſe du Texte de l'Apocalypſe ſur Gog. Eſt-il vrai que ce Gog ſoit totalement différent de celui dont parle Ezéchiel ? La paix promiſe dans cette prophétie eſt celle de l'éternité.

Le P. Houbigant nous accorde que la prophétie d'Ezéchiel a pu ou même dû recevoir avant Jeſus-Chriſt un premier accompliſſement. Il ne veut pas que ce ſoit au temps de l'expédition de Cambyſes marquée par Hérodote ; il veut que ce ſoit dans une expédition de Scythes dont on ne trouve aucun veſtige quelconque : mais enfin il admet un premier accompliſſement ; on diroit preſque qu'il n'en ſuppoſe pas même d'autre ; car dans ſes notes ſur le Chapitre XXXVIII. il n'inſinue point qu'il puiſſe y en avoir un autre. Ce n'eſt qu'à la fin du Chapitre XXXIX. que frappé de cette promeſſe du ℣. 28. *Et non dereliquerim quemquam ex eis ibi* : il y joint celle du ℣. 29. *Et non abſcondam ultrà faciem meam ab eis, eo quòd effuderim ſpiritum meum ſuper omnem domum Iſrael.* Il fait remarquer que ces deux promeſſes réunies ne peuvent trouver leur accompliſſement que dans le rappel futur des Juifs ; mais il en conclut que ce rappel conſiſtera non ſeulement à les remplir de l'Eſprit de Dieu, mais à les raſſembler tous dans leur propre terre, en ſorte qu'il n'en reſtera pas un ſeul parmi les nations étrangeres : telle eſt ſelon ſes propres expreſſions le retour ici promis : *Reditum in quo nullus Judæus ſit apud exteras gentes relinquendus.* A cela je n'ai qu'un mot à répondre ; ou plutôt ce ne ſera pas moi qui le répondrai ; ce ſera S. Jérôme : c'eſt

XXXII. Réponſe à l'objection du P. Houbigant priſe de la promeſſe qui ſe trouve au Chap. XXXIX. ℣. 28. *Et non dereliquerim quemquam ex eis ibi.* Eſt-il vrai que les Juifs au temps de leur future converſion ſeront tous ramenés dans leur propre pays ? Réponſe de S. Jérôme à cette queſtion.

(*a*) Explic. des Proph. tom. IV. p. 293.

que voilà préciſément ce que penſent les Juifs charnels & nos Judaïzants : (a) *Omnia autem uſque ad eum locum in quo ſuccedit Templi ædificatio, hi quos ſuprà diximus Judæos, & noſtros Judaizantes ad ultimum tempus referunt; quòd carnibus Gog, cunctique ejus exercitûs, quaſi pinguiſſimis hoſtiis volucres beſtiæque ſaturandæ ſint : & reſtituatur Iſrael in priſtinum ſtatum, & nequaquam ultrà à gentibus expugnetur, ſed effundat ſpiritum ſuum ſuper eos Deus, ut habitent in terra ſua : non omnes gentes, ſed propriè domus Iſrael.* Je me ſuis aſſez expliqué ſur cela dans la Diſſertation ſur les Prophetes à la tête du Livre d'Iſaïe. Je ſuppoſe que mes Lecteurs en conſervent le ſouvenir, Je leur laiſſe à examiner devant Dieu s'il leur ſera plus avantageux de ſuivre les écarts des Juifs & des Judaïzants, que les ſages principes de S. Jérôme.

XXXIII. Réponſes aux objections priſes de ce que S. Jérôme ne reconnoît dans Gog ni Cambyſes, ni les Goths, ni même l'Antechriſt.

On pourroit encore nous objecter que S. Jérôme n'applique point cette prophétie à Cambyſes, ni aux Goths, ni à l'Antechriſt ; qu'il ne dit pas un ſeul mot de Cambyſes ; qu'il parle des Goths, en diſant que tel a été le ſentiment de S. Ambroiſe ; mais en ajoutant qu'il laiſſe à ceux qui tiennent ce ſentiment le ſoin de montrer comment tout ce qui eſt écrit dans cette prophétie peut s'appliquer à cet objet. On dira qu'il parle auſſi de l'interprétation priſe de l'Apocalypſe ; mais qu'après avoir blâmé les conſéquences que les Judaïzants & les Millénaires en tirent, il y reconnoît un myſtere qu'il n'oſe approfondir ; & il croit y appercevoir une différence eſſentielle, en ce que dans Ezéchiel *Gog eſt le prince de la terre de Magog*, au lieu que dans l'Apocalypſe *Gog & Magog* lui paroiſſent être *des nations qui s'élevent des quatre coins de la terre.* A cela nous répondons que S. Jérôme dès le commencement du livre où il entreprend d'expliquer cette prophétie, & avant de parler du ſentiment de S. Ambroiſe touchant les Goths, commence par avouer que cette prophétie eſt très-difficile : (b) *Prophetia difficillima* : il faut avouer qu'elle l'eſt en effet ; & ce ſont ſans doute ces difficultés, qui l'ont empêché d'adopter aucun des trois ſens que nous avons propoſés. Difficulté du côté des temps qui ont précédé Jeſus-Chriſt : parce que les Hiſtoriens ſacrés ne font mention d'aucun événement qui reſſemble à l'invaſion de Gog, S. Jérôme ſuppoſe qu'on ne peut trouver de ce côté-là rien qui puiſſe expliquer la prophétie. A cela nous répondons que la prophétie peut avoir eu quelque accompliſſement dans ces temps-là, quoique l'Ecriture n'en parle pas : nous diſons qu'Hérodote en montre aſſez pour donner lieu d'en préſumer plus qu'il n'en dit. Difficulté du côté du temps où S. Jérôme vivoit : il paroît qu'il écrivit ce Commentaire peu de temps après la priſe de Rome par Alaric Roi des Goths : ainſi il ne voyoit encore que le commencement des révo-

(a) *Hier. in Ezech.* XXXIX. *Tom. III. col.* 973. = (b) *Hier. in proœmio libri* XL. *in Ezech.*

lutions qui pouvoient contribuer à expliquer la prophétie ſous ce point de vue. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il ait déſeſpéré de pouvoir y réuſſir. Difficulté du côté de l'Apocalypſe : L'abus que les Judaïzants & les Millénaires faiſoient de ce divin Livre avoit augmenté les nuages qui couvrent cette partie ; on craignoit de ſe briſer contre un écueil où pluſieurs avoient échoué. On voyoit aſſez que le ſens littéral conduiſoit à des écarts dangereux ; on en concluoit que dans cette partie comme dans tout le reſte du livre, il y avoit du myſtere : c'eſt l'expreſſion de Saint Jérôme ſur ce point même : (a) *Totum volumen Joannis, quod revelationis titulo prænotatur, eſſe myſticum* : on n'oſoit approfondir ce myſtere : & il faut obſerver qu'en effet les temps n'étoient pas encore aſſez avancés pour que l'on put y réuſſir. Car les prophéties communément avant leur accompliſſement ſont couvertes d'une obſcurité que les événements ſeuls peuvent diſſiper. On avoit vu les perſécutions des Païens pendant les trois premiers ſiecles & les troubles de l'Arianiſme dans le quatrieme. A peine commençoit-on de voir dans les premieres années du cinquieme de la naiſſance des maux que devoient cauſer à l'Empire & à l'Egliſe les Barbares. Il n'auroit pu pénétrer plus avant ſans un inſtinct prophétique tel que celui qui ſembloit être dans S. Ambroiſe lorſque dès la fin du quatrieme ſiecle il diſoit : *Gog iſte Gothus eſt.*

Reprenons donc & diſons : Ces trois ſens ont leurs difficultés ſans doute ; & ces difficultés étoient bien capables d'arrêter S. Jérôme ; mais elles n'étoient pas inſurmontables ; la ſuite des temps a répandu dans cette obſcurité quelques rayons de lumiere dont S. Jérôme eût peut-être lui-même profité, s'il eut vécu plus long-temps, s'il eut travaillé dans les ſiecles plus voiſins du nom. Théodoret qui lui ſurvécut avoit appris des Juifs une tradition qui a beaucoup de rapport à l'expédition de Cambyſes : vraiſemblablement S. Jérôme l'ignoroit, & du moins il ne la contredit pas. S'il eut vu toutes les ſuites de l'invaſion des Goths & des Lombards, il eut peut-être lui-même reconnu la juſteſſe des rapports qu'il ne pouvoit de ſon temps appercevoir entre la prophétie d'Ezéchiel & ces révolutions qui à peine venoient de naître. Enfin s'il eut vécu juſqu'au delà des mille ans comptés non ſeulement depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt ou depuis ſon Aſcenſion, mais depuis le triomphe de l'Egliſe ſous Conſtantin, il auroit peut-être au moins commencé de comprendre le myſtere de ces mille ans dont parle S. Jean & qui étoient dans les premiers temps un écueil, ſur lequel les uns venoient ſe heurter ou ſe briſer, & dont les autres n'oſoient approcher.

D'ailleurs quel parti prend S. Jérôme ? Croyant ne pouvoir réuſſir ni

(a) *Hieron. in Ezech.* XXXVIII. *Tom. III. col.* 965.

XXXIV. Réponſe à l'objection priſe de ce que S. Jérôme penſe que Gog & Magog repréſentent les Héréſiarques & leurs Sectateurs.

du côté du ſens littéral, ni du côté du ſens allégorique, il tourne ſon attention du côté du ſens moral. Il penſe que Gog & Magog peuvent ici repréſenter les Hérétiques, & voici comment il prétend le prouver. (a) *Goc Græco ſermone* ὄρος, *Latino* tectum *dicitur : porrò* Magoc *interpretatur* de tecto. *Omnis igitur ſuperbia & falſi nominis ſcientia, quæ erigit ſe contra notitiam veritatis, his nominibus demonſtratur...* Tectumque *interpretabimur Hæreticorum principes ; &* de tecto, *eos qui illorum ſuſcepêre doctrinas.* Si nos Lecteurs eſperent trouver ſous ce point de vue un développement plus ſatisfaiſant, qu'aucun des trois autres que je leur ai préſentés, je conſens volontiers qu'ils s'y attachent. Je ne fais même en cela que ſuivre l'exemple de S. Jérôme, qui déclare que laiſſant au jugement du Lecteur les divers ſens qu'il n'adopte pas, il va tâcher, non pas tant de condamner les autres, que de poſer & établir une explication qui ne s'écarte point de la doctrine de l'Egliſe : *Quæ nos omnia lectoris arbitrio concedentes, non tam aliena damnare, quàm Eccleſiaſticam explicationem affirmare conabimur.*

(a) *Hier. in Ezech.* XXXVIII. *Tom.* III. *col.* 965.

DISSERTATION
SUR
LA COUDÉE HÉBRAÏQUE,
Pour ſervir à l'intelligence du Texte d'Ezéchiel, XL. 5. *& ſuiv.*

I. Expoſition du Texte qui donne lieu à cette Diſſertation. Ezéchiel parle-t-il de deux coudées, ou d'une ſeule? Y a-t-il quelque rapport entre la meſure dont parle Ezéchiel dans la deſcription du Temple, & celle dont parle Hérodote dans la deſcription des murs de Babylone? Objet de cette Diſſertation.

QUatorze ans après la ruine de la ville de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, *& dans la vingt-cinquieme année de notre tranſmigration* depuis la priſe de Jéchonias, dit Ezéchiel, (*a*) *au commencement de l'année*, c'eſt-à-dire, *le dixieme* jour *du* premier *mois*, *la main du Seigneur fut ſur moi, & il me mena dans ce pays. Il me mena*, dis-je, *en une viſion divine au pays d'Iſraël, & il me mit ſur une montagne très-haute, ſur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville ſituée du côté du midi. Il me fit avancer vers ce bâtiment; & je rencontrai d'abord un homme dont le viſage brilloit comme de l'airain. Il tenoit d'une main un cordeau de lin, & de l'autre une canne pour meſurer, & ſe tenoit devant la porte. Cet homme me parla*, & me dit: *Fils de l'homme, ouvrez bien les yeux pour voir, & les oreilles pour entendre; & gravez dans votre cœur tout ce que je vais vous montrer, parce que vous n'avez été amené ici qu'afin que je vous le faſſe voir: annoncez à la maiſon d'Iſraël tout ce que vous aurez vu.... Cet homme tenoit à la main une canne pour meſurer, & elle avoit ſix coudées en coudée & palme.* C'eſt à la lettre l'expreſſion du Prophete ſelon l'Hébreu: *Et in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum in cubito & palmo.* Plus loin le même Prophete, après avoir décrit les proportions du temple meſuré avec cette canne, vient aux proportions de l'autel, & dit: (*b*) *Voici les meſures de l'autel en coudées de coudée & palme.* L'Hébreu peut ſe traduire: *Iſtæ autem menſuræ altaris in cubitis cubiti, cubito & palmo*: ou, *in cubitis; cubitus* [autem] *cubitus & palmus.* La Verſion des Septante porte ſimplement: *In cubito cubiti & palmi.* Il s'agit ici de ſavoir ce que le Prophete entend par *coudées de coudée & palme.* On convient aſſez, & il eſt conſtant, que le palme étoit une des parties de la cou-

(*a*) *Ezech.* XL. 1. *& ſeqq.* = (*b*) *Ezech.* XLIII. 13.

dée : mais on demande ſi le Prophete parle d'une coudée particuliere qui fût d'un palme plus grande qu'une autre, ou s'il parle ſimplement d'une coudée ſubdiviſée en palmes.

Les Rabbins l'expliquent dans le premier ſens ; & il paroît que ſaint Jérôme, Auteur de la Vulgate, l'a auſſi entendu dans le même ſens, puiſqu'il traduit ainſi au Chap. XL. ℣. 5. *Et in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum & palmo.* C'eſt-à-dire : *Et cet homme tenoit à la main une canne pour meſurer, qui avoit ſix coudées & un palme.* L'expreſſion eſt équivoque ; & elle pourroit ſignifier que le palme ſurpaſſoit les ſix coudées enſemble, & non chacune des ſix coudées. Mais il s'exprime plus clairement au Chap. XLIII. ℣. 13. où il traduit : *Iſtæ autem menſuræ altaris in cubito veriſſimo, qui habebat cubitum & palmum.* C'eſt-à-dire : *Voici les meſures de l'autel en le meſurant avec la coudée à bonne meſure*, (à la lettre, *la coudée très-véritable*,) *qui avoit une coudée & un palme.* Il n'y a point ici d'équivoque ; & il n'eſt pas étonnant qu'un témoignage ſi clair, joint à la tradition des Rabbins, ait entraîné le ſuffrage de la plupart des Interpretes, qui adoptant l'opinion de ſaint Jérôme & des Rabbins, ont prétendu que la coudée dont parle Ezéchiel, étoit une coudée particuliere qui avoit un palme de plus ſur ſa longueur : *In cubito veriſſimo, qui habebat cubitum & palmum.*

Mais on a été plus loin, & on a voulu déterminer quelles étoient les deux coudées que l'on croyoit être ici comparées par Ezéchiel. Les uns ont prétendu qu'Ezéchiel comparoit ici la coudée Hébraïque à la coudée Babylonienne, qu'ils ont ſuppoſé être d'un palme moins grande que la coudée Hébraïque. D'autres ont cru qu'Ezéchiel comparoit ici deux coudées Hébraïques, l'une d'un palme plus grande que l'autre. Enfin, d'autres ont penſé qu'il comparoit deux coudées Babyloniennes. De ces trois ſentiments, D. Calmet paroît ſuivre tantôt le premier & tantôt le dernier.

Il paroît ſuivre le premier, lorſque dans ſon Commentaire ſur Ezéchiel, Chap. XL. ℣. 3. il dit : La canne ou la toiſe étoit, comme Ezé» chiel le dit ci-après, (℣. 5.) de ſix coudées & d'un palme ; c'eſt-à» dire, de ſix coudées Hébraïques, dont chacune eſt plus grande d'un » palme que la coudée Babylonienne. » Et ſur le ℣. 13. du Ch. XLIII. il dit encore : » La coudée dont l'Ange ſe ſervit pour meſurer l'Au» tel, étoit la même dont il s'étoit ſervi pour meſurer tout le tem» ple. Elle avoit un palme de plus que la coudée Babylonienne. »

Dans ſon Commentaire ſur la Geneſe, Chap. VI. ℣. 15. il dit auſſi : » Ezéchiel qui écrivoit dans les Etats des Babyloniens, & qui ſe trouva » tranſporté en eſprit à Jéruſalem pour y [voir] meſurer le Temple, » avertit que la coudée dont [l'Ange] ſe ſervoit pour les dimenſions du » Temple, étoit différente de celle du pays où il écrivoit, & qu'elle » étoit plus grande que celle de Babylone d'un palme. » Mais enſuite il ajoute : » Hérodote dit qu'il y avoit deux ſortes de coudées chez les

» Babyloniens

» Babyloniens ; la coudée du Roi plus grande de trois doigts que la » médiocre. C'eſt apparemment de cette coudée du Roi dont ſe ſer» voit Ezéchiel, & qu'il dit être plus grande d'un palme que la cou» dée commune. » Ici Dom Calmet ſemble ſuppoſer qu'Ezéchiel compare deux coudées Babyloniennes : & il l'inſinue encore lorſque dans ſa Diſſertation ſur l'Arche de Noé, qui parut pour la premiere fois dans la premiere édition de cette Bible en 1749, (*a*) il s'exprime ainſi : » Hé» rodote dit qu'il y avoit deux ſortes de coudées chez les Babyloniens ; » que la coudée du Roi étoit plus grande de trois doigts que l'ordinaire. » Ezéchiel qui écrivoit en ce pays-là, avertit que la coudée dont il ſe » ſervoit étoit plus grande que l'ordinaire d'un palme. »

Ce dernier traité a été relevé par l'Auteur de quelques Remarques critiques qui ont été inſérées dans un Ouvrage périodique. (*b*) Cet auteur anonyme ſe caractériſe lui-même dans ſes Remarques ; & on y reconnoît un homme ſavant, qui a beaucoup de zele pour Hérodote, & qui ſouhaite fort que le Public puiſſe enfin voir paroître une Traduction nouvelle des Livres de cet ancien Hiſtorien. (*c*) Ce Critique conteſte ce que Dom Calmet fait dire ici à Hérodote qu'*il y avoit deux ſortes de coudées chez les Babyloniens* ; & à Ezéchiel, que *la coudée dont il ſe ſervoit étoit plus grande que l'ordinaire d'un palme*. Il ſoutient que les coudées dont parle Hérodote, ne ſont point des coudées Babyloniennes, mais des coudées Grecques ; & qu'Ezéchiel parle, non d'une coudée particuliere qui fût d'un palme plus grande que l'ordinaire, mais ſimplement d'une coudée diviſée en palmes.

Il s'agit donc d'examiner ici 1°. quelles ſont les coudées dont parle Hérodote dans la deſcription des murs de Babylone : 2°. quelle eſt celle dont parle Ezéchiel dans la deſcription du Temple du Seigneur.

II. La coudée royale dont parle Hérodote, eſt la coudée Babylonienne qu'il compare avec la coudée Grecque. Examen du Texte d'Hérodote ſur ces deux coudées : reſtitution de ce Texte.

Hérodote, après avoir dit que les murs de Babylone avoient cinquante coudées royales d'épaiſſeur, & deux cents de hauteur, ajoute auſſi-tôt : (*d*) ὁ δὲ βασιλήϊος πῆχυς τῷ μετρίῳ ἐστὶ πήχεως μείζων τρισὶ δακτύλοισι. Au moins on le lit ainſi aujourd'hui. Laurent Valle liſoit de même : & c'eſt ce qui lui a donné lieu de traduire : *Eſt autem cubitus regius quàm mediocris tribus digitis major.* Dom Calmet l'entendoit ainſi : & c'eſt ce qui lui a fait avancer cette propoſition conteſtée : *Hérodote dit qu'il y avoit deux ſortes de coudées chez les Babyloniens ; que* LA COUDÉE DU ROI ÉTOIT PLUS GRANDE DE TROIS DOIGTS QUE L'ORDINAIRE, ou QUE LA MEDIOCRE. Car c'eſt l'expreſſion même dont il ſe ſert dans ſon Commentaire ſur la Geneſe.

Voilà donc, ce ſemble, deux coudées bien marquées dans Héro-

(*a*) Cette Diſſertation eſt placée à la tête de la Geneſe. = (*b*) Mercure de Nov. 1748. p. 92. & ſuiv. = (*c*) C'étoit M. Bellenger, Docteur de Sorbonne, qui mourut à Paris le 12. Avril 1749. = (*d*) *Herodot. l.* 1. *c.* 178.

dote : mais ces deux coudées ſont-elles toutes les deux Babyloniennes ? Dom Calmet le prétend ; l'Auteur des Remarques Critiques le nie : d'autres ſoutiennent que l'une eſt Babylonienne, & que l'autre eſt Grecque.

Ceux qui tiennent ce dernier ſentiment, s'autoriſent de ce que dans pluſieurs éditions de la Verſion d'Hérodote on lit : *Eſt autem cubitus regius* QUAM IS QUO PRO MENSURA UTIMUR *tribus digitis major.* L'Auteur des Rem. crit. avoue qu'on lit ainſi dans l'édition de Paul Etienne en 1618, dans celle d'Angleterre ou de Thomas Gale en 1679, dans celle de Gronovius en 1715, qui ſont les trois dernieres éditions d'Hérodote. Il conjecture qu'Henri Etienne eſt le premier Auteur de cette correction : & il prétend que c'eſt ce que le fameux Traducteur du Ryer a voulu exprimer en traduiſant ainſi : *La coudée de roi eſt de trois pouces plus grande* QUE CELLE DONT ON SE SERT ORDINAIREMENT POUR MESURER. Il s'éleve beaucoup contre cette interprétation & contre cette correction. Il ſuppoſe que l'une & l'autre viennent de ce qu'on a mal entendu l'expreſſion μέτρῳ πῆχυι. Il ſe donne bien la peine d'obſerver que le mot Grec μέτριος, ſignifie, *qui a ſa juſte valeur, modéré, médiocre, modique, qui n'excede point ;* & qu'il ſe prend dans un ſens paſſif, *qui eſt meſuré*, & non dans un ſens actif, *qui meſure*, ou *qui ſert à meſurer.* Il ajoute qu'il faut ſuppoſer qu'Hérodote ſuit la bonne Logique, au moins la Logique naturelle ; & que le bon ſens ne permet pas de dire : *La coudée royale eſt de trois doigts plus grande* QUE CELLE DONT ON SE SERT POUR MESURER ; parce que ce ſeroit diſtinguer ces deux coudées par une propriété qui eſt commune à l'une & à l'autre.

Ce reproche peut tomber ſur du Ryer qui en effet a traduit infidélement le texte d'Hérodote, ſoit qu'il ait eu en vue l'expreſſion grecque μέτρεια, ou l'expreſſion latine, *is quo pro menſura utimur.* Il ſemble que ce Traducteur ait voulu concilier ces deux expreſſions, comme ſi l'une étoit la verſion de l'autre. Mais il eſt à remarquer que la verſion latine ne dit point *is quo pro menſura* UTUNTUR, comme l'exprime du Ryer, mais *is quo pro menſura* UTIMUR. Le P. Lami a conjecturé avec beaucoup de vraiſemblance, (a) que celui qui a traduit par *is quo pro menſura utimur*, ne liſoit point, μετρίῳ mais ἡμιλίῳ : ce qui lui paroît être la vraie lecture, ſelon laquelle Hérodote aura dit : *La coudée royale eſt de trois doigts plus grande que la nôtre*, ou, ce qui eſt la même choſe, *plus grande que dont nous nous ſervons.* » Et effet, ajoute-t-il, il eſt plus » vraiſemblable qu'Hérodote ait comparé la coudée royale Babylo» nienne avec une coudée connue, c'eſt-à-dire, avec la coudée Grec» que. Il écrivoit pour les Grecs qui auroient pu ignorer quelle diffé» rence il y auroit eu chez les Babyloniens entre la coudée royale, &

(a) *Lami, de Tabernaculo, l. 1. c. 7. ſect. 1. col. 86.*

» une autre médiocre ou moindre, s'il ne les en eut averti; ce qu'il ne » fait point. Hérodote parle donc de la coudée uſitée à Babylone; il » l'appelle coudée royale, parce que c'étoit la coudée publique; & il » dit que cette coudée Babylonienne étoit de trois doigts plus grande » que la coudée Grecque. Pline ne nous permet pas de douter que ce » ne ſoit là la penſée d'Hérodote, lorſque dans le Ch. XXVI. de ſon VI. » Livre, décrivant Babylone, ou plutôt copiant ce qu'en dit Héro- » dote, il dit: *Ses murs avoient deux cents pieds de haut, & cinquante de* » *large; & chaque pied avoit trois doigts de plus que le nôtre*: IN SINGULOS » PEDES TERNIS DIGITIS MENSURA AMPLIORE QUAM NOSTRA. Pline, » par défaut de mémoire, ou par mépriſe de ſa part ou de la part de » ſes copiſtes, met ici des *pieds* pour des *coudées*: car Hérodote dit » διακοσίων πηχέων, *deux cents coudées*. Mais il eſt certain que Pline com- » pare une meſure Babylonienne avec une meſure Latine, & qu'il re- » connoît que celle-ci eſt moindre de trois doigts. Il eſt vrai qu'ici » même il ſe trompe encore, & ſe montre peu exact dans la comparai- » ſon des meſures: car Hérodote avoit en vue la coudée Grecque qui » eſt plus grande que la coudée Latine. La coudée Grecque avoit vingt- » quatre doigts, ainſi la coudée Babylonienne en avoit vingt-ſept, & » étoit plus grande d'un huitieme. » Ainſi s'exprime le P. Lami. Il paroît donc que Pline liſoit dans Hérodote ce qu'il a exprimé par ces mots: *In ſingulos pedes ternis digitis menſurâ ampliore quàm noſtrâ.* Ce qui répond fort naturellement à l'expreſſion grecque: Ὁ δὲ βασιλήϊος πῆχυς τῷ ἑμετέρῳ ἐστὶ πήχεος μείζων τρισὶ δακτύλοισι: c'eſt-à-dire, *Eſt autem cubitus regius quàm noſter*, (ou *quàm is quo pro menſura utimur*,) *tribus digitis major.* Il paroît que Pline comprenoit que la coudée royale dont parle Hérodote, étoit une coudée Babylonienne comparée à celle des Grecs que Pline ſuppoſoit être la même que celle des Latins. En effet l'Auteur même des Rem. crit. convient que c'eſt d'après Hérodote, que Pline donne la hauteur & l'épaiſſeur des murs de Babylone: & il avoue que le P. Hardouin dans une note ſur ce texte de Pline, reconnoît que Pline parle d'une meſure Babylonienne comparée à une meſure Latine.

Il eſt vrai qu'auſſi-tôt il ajoute qu'il ne peut adhérer à cette opinion, & que la raiſon dont on prétend l'appuyer lui paroît nulle. Il ne peut ſe perſuader que de ce qu'Hérodote parle de coudée royale, en donnant la meſure des murs de Babylone, on puiſſe en conclure que cette coudée royale eſt une coudée Babylonienne. Il eſt étonnant qu'une raiſon ſi naturelle lui paroiſſe nulle. Ce qui lui paroît ſi incroyable, eſt fondé ſur l'uſage commun, qui varie nos expreſſions ſelon les différents pays dont nous avons à parler. Si nous avions à décrire les proportions du Temple de Salomon, nous ne les décririons pas par pieds, qui eſt notre meſure propre, mais par coudées, qui eſt celle des Hébreux: & il n'y a perſonne qui ne comprit que la coudée dont nous parlerions alors ſeroit la coudée Hébraïque. Il en eſt de même d'Hérodote: il eſt tout naturel de

penſer que cet Hiſtorien ayant voulu décrire les proportions des murs de Babylone, il a employé la meſure uſitée chez les Babyloniens ; & qu'ainſi la coudée royale dont il parle eſt une coudée Babylonienne. Pline l'entendoit ainſi : & ce paroît bien être le ſens le plus vraiſemblable.

L'Auteur des Rem. objecte qu'Hérodote emploie ailleurs la même meſure, en parlant d'un Seigneur Perſan à qui il donne cinq coudées de roi moins quatre doigts. (*a*) Et ſur cela il demande ſi de ce qu'Hérodote meſure la taille de ce Perſan par coudées de roi, on doit en conclure que cette coudée ſoit une meſure de Perſe différente de la coudée Grecque. Cela pourroit être. Rien n'empêche qu'il n'y eut à Babylone & en Perſe une coudée royale. Et il eſt fort vraiſemblable qu'Hérodote décrivant les proportions des murs de Babylone ſe ſerve de la meſure uſitée à Babylone, & que marquant la taille d'un Perſan, il ſe ſerve de la meſure uſitée chez les Perſes. Il n'a pas même pu s'exprimer autrement ſans faire auparavant un calcul & une comparaiſon qui ne ſont point uſitées. Quand on parle d'un pays ou d'une nation, on ne s'arrête guere à réduire les meſures de ce pays à celles du pays où l'on eſt, encore moins à y ſubſtituer celles du pays où l'on eſt : mais on emploie les termes mêmes qui déſignent les meſures propres au pays & à la nation dont on parle. C'eſt l'uſage de tous les temps.

Ainſi juſqu'à ce qu'on ait prouvé qu'Hérodote s'eſt écarté de cet uſage, nous perſiſterons à croire que la coudée royale dont parle Hérodote en décrivant les proportions des murs de Babylone, eſt une coudée Babylonienne ; & nous ne reconnoîtrons pour coudée Grecque que celle à laquelle Hérodote compare cette coudée royale : ὁ δὲ βασιλήϊος πῆχυς τῷ ἡμετέρῳ ἐστὶ πήχεως μείζων τρισὶ δακτύλοισι : *EST AUTEM CUBITUS REGIUS, QUAM IS QUO PRO MENSURA UTIMUR, TRIBUS DIGITIS MAJOR.* Tel eſt, ſelon le P. Lami, la vraie lecture & le vrai ſens du texte d'Hérodote : & cette opinion du P. Lami nous paroît fort vraiſemblable. Examinons maintenant quelle eſt la coudée dont parle Ezéchiel.

III. Expoſition des différentes meſures des Hébreux. Sentiment du P. Lami ſur la coudée d'Ezéchiel.

L'Aut. des Rem. crit. ſoutient qu'Ezéchiel ne diſtingue point deux ſortes de coudées, mais qu'il marque ſeulement que la canne ou toiſe dont ſe ſervoit l'Ange étoit ſubdiviſée en coudées en & palmes. Et ici il eſt d'accord avec le P. Lami qui a auſſi ſoutenu le même ſentiment. Mais avant d'entrer en matiere, il eſt néceſſaire de faire connoître les différentes meſures de longueur dont il eſt parlé dans les Livres ſaints.

1. Le doigt.

La plus petite meſure dont les Livres ſaints faſſent mention, eſt *le doigt* nommé en Hébreu, *esbah.* (*b*) On trouve cette meſure dans le Chap. LII. de Jérémie, ℣. 21. où il eſt dit que chacune des deux colonnes d'airain, qui étoient devant la porte du Temple, étoit épaiſſe de quatre doigts, & creuſe au dedans : *Porrò groſſitudo* (ou plutôt, *craſ-*

(*a*) *Herod. l.* VII. *c.* 117. = (*b*) אצבע.

ſitudò) *ejus quatuor digitorum, & intrinſecùs cava erat.* Il eſt à remarquer que les Hébreux ont un mot propre pour ſignifier le premier doigt, c'eſt-à-dire, *le pouce* : ils le nomment *bohen.* (*a*) Ce nom n'eſt jamais employé pour meſure : ainſi *le doigt* que les Hébreux emploient pour meſure n'eſt pas le pouce.

Les quatre doigts réunis forment la largeur de la paume de la main, nommée en Hébreu, *tophach* : (*b*) & c'eſt encore une meſure très-uſitée chez les Hébreux : c'eſt ce que nous appellons *le palme.* Les Septante l'expriment toujours par παλαιστὴ, meſure grecque qui contenoit auſſi la largeur de quatre doigts. Dans l'Exode, Chap. XXV. ℣. 25. il eſt dit qu'il y aura autour de la table des pains de propoſition, & ſur cette table, une couronne de la hauteur d'un *tophach.* Les Septante l'expliquent ſelon leur coutume par παλαιστὴ : & l'auteur de la Vulgate l'explique en diſant qu'elle ſera haute de quatre doigts : *altam quatuor digitis.* Au II. Livre des Paralipomenes, Chap. IV. ℣. 5. il eſt dit que l'épaiſſeur du grand baſſin qu'on appelloit la mer d'airain avoit un *tophach* : les Septante l'expliquent par παλαιστὴ, & l'Auteur de la Vulgate par *menſuram palmi.* L'épaiſſeur du même baſſin ſe trouve auſſi marquée au III. Livre des Rois, Chap. VII. ℣. 26. l'Hébreu l'exprime par *tophach*, & les Septante par παλαιστὴ : l'Auteur de la Vulgate l'exprime par *trium unciarum.* Les trois onces étoient la quatrieme partie du pied romain qui ſe diviſoit en douze onces, & contenoit ſeize doigts : ainſi les trois onces ſont égales à quatre doigts qui font la palme. Au reſte il faut remarquer que la largeur de quatre doigts peut être un peu moindre que celle du palme : & c'eſt peut-être pour cela que dans le Chap. LII. de Jérémie, où il eſt parlé des colonnes d'airain, il n'eſt pas dit que leur épaiſſeur fut d'un palme, mais ſeulement que leur épaiſſeur étoit de quatre doigts. Nous aurons lieu de déterminer plus préciſément dans la ſuite la largeur du palme, lorſque nous examinerons celle de la coudée.

2. Le palme.

Les trois palmes formoient la meſure appellée chez les Grecs σπιθαμὴ, & chez les Hébreux *zereth* (*c*) qui eſt la demi-coudée. Cette évaluation du *zereth* ſe trouve marquée dans le Chap. XLIII. d'Ezéchiel, où il eſt dit au ℣. 13. que l'Autel des holocauſtes montré à ce Prophete étoit environné d'un rebord de la hauteur d'un *zereth* ; & au ℣. 17. il eſt dit que ce rebord étoit de la hauteur d'une *demi-coudée.* Les Septante expriment toujours le *zereth* par σπιθαμὴ ; l'Auteur de la Vulgate le rend par *palmus* : ce qui a donné lieu aux Interpretes de diſtinguer dans le texte ſacré deux ſortes de palmes : *le petit palme*, ou *palme* proprement dit, qui eſt le *tophach* des Hébreux, en Grec παλαιστὴ, & qui ne contenoit que quatre droigts ; & le *grand palme*, qui eſt le *zereth* des Hébreux,

3. La demi-coudée.

(*a*) *Exod.* XXIX. 20. *Jud.* I. 16. (*b*) טפח (*c*) זרת.

en Grec σπιθαμὴ, & qui contenoit trois palmes proprement dits, ou douze doigts, & formoit la demi-coudée.

4. La coudée. La *coudée* appellée en Hébreu *amma*, (*a*) & en Grec πῆχυν, contenoit ainsi deux *zereth*, ou demi-coudées; ou six *tophach*, ou palmes proprement dits, ou vingt-quatre *esbah*, ou doigts. La coudée est la plus ancienne mesure qui soit connue. Elle étoit usitée même avant le déluge; puisque c'est par elle que Dieu détermine à Noé toutes les proportions de l'Arche. (*b*) C'est aussi par elle qu'il détermine à Moyse dans le désert toutes les proportions du Tabernacle. (*c*) Par elle furent réglées toutes les proportions du Temple qui fut bâti par Salomon. (*d*) Par elle enfin sont mesurées toutes les proportions du Temple qui fut montré en esprit à Ezéchiel. (*e*) Les Rabbins prétendent qu'il y avoit chez les Hébreux deux sortes de coudées: la *coudée sacrée* qui contenoit six *tophach* ou palmes proprement dits, & la *coudée commune* qui n'en contenoit que cinq. Cappel & quelques autres Interpretes ont même prétendu que la coudée sacrée étoit double de la coudée commune. Dom Calmet abandonne entiérement l'opinion de Cappel: (*f*) mais il ne s'éloigne pas de reconnoitre deux sortes de coudées; il regarde seulement comme fort douteux qu'elles ayent été en usage avant la captivité de Babylone. Il reconnoît que Moyse parle toujours de la coudée sans aucune distinction: & s'il incline à admettre deux sortes de coudées depuis la captivité, c'est parce qu'il croit trouver cette distinction dans le texte d'Ezéchiel. Mais le P. Lami soutient (*g*) que cette distinction de deux coudées n'a aucun fondement dans les Livres sacrés. Il remarque que l'Historien Joseph n'en fait aucune mention. Il prétend que c'est une pure invention des Rabbins. Il pense que comme, selon l'expression de Salomon, (*h*) *le double poids & la double mesure sont en abomination devant le Seigneur*, le Seigneur auroit eu aussi en abomination cette double coudée.

Il paroît que la coudée du temps de Salomon étoit la même que celle du temps de Moyse: l'Ecriture n'y met aucune différence: & delà le P. Lami conclut que » la coudée du temps de Moyse étoit encore la » même au temps d'Ezéchiel: Car, ajoute-t-il, les mêmes dimensions » qui se trouvent dans le Temple de Salomon se retrouvent dans le » Temple décrit par Ezéchiel. Ou plutôt c'est le Temple même de » Salomon que l'Ange mesure, comme étant le modele sur lequel de» voit être élevé le nouveau Temple; & la coudée dont il se sert est la » même. » Ici le P. Lami s'objecte le texte de notre Vulgate, au Chap. XLIII. ℣. 13. d'Ezéchiel: *Istæ autem mensuræ altaris in cubito verissimo*,

(*a*) אמה. = (*b*) *Gen.* VI. 15. *& seqq.* = (*c*) *Exod.* XXV. 10. *& seqq.* = (*d*) 3. *Reg.* VI. 2. *& seqq.* = (*e*) *Ezech.* XL. 5. *& seqq.* = (*f*) Comm. sur la Genese, VI. 15. & Dissert. sur l'Arche de Noé, placée à la tête de la Genese dans cette Bible. = (*g*) *Lami de Tabernaculo, lib.* 1. *c.* 8. *sect.* 1. *p.* 96. = (*h*) *Prov.* XII. 10.

qui habebat cubitum & palmum. Il remarque que l'Hébreu peut ſe traduire à la lettre : *Iſtæ ſunt menſuræ altaris in cubitis ; cubitus, cubitus & tophach.* Et il ajoute : » C'eſt pour expliquer ce texte, que les Rabbins ont inventé » leur double coudée. L'Interprétation la plus commune & la plus ordi- » naire de ce texte, *Vulgaris interpretatio Ezechielis,* ſuppoſe que la cou- » dée Babylonienne étoit plus petite que la coudée Hébraïque, de la » longueur d'un *tophach* ou d'un palme, c'eſt-à-dire, de quatre doigts. » Or le prophete parloit aux Iſraélites dans un temps où captifs chez les » Babyloniens, & aſſujétis aux loix de ces peuples, ils étoient obligés » de ſe ſervir des mêmes meſures que ces peuples ; ainſi, diſent les In- » terpretes, il a été néceſſaire que le Prophete déclarât que l'Autel dont » il décrivoit la ſtructure, devoit être meſuré avec la coudée dont Salo- » mon s'étoit ſervi pour conſtruire le Temple, & dont Zorobabel de- » voit ſe ſervir pour rétablir cet édifice. Le Prophete déclaroit donc, » ſelon eux, que pour déterminer les dimenſions de l'Autel, il falloit » employer la coudée ſacrée qui ſurpaſſoit d'un *tophach* ou de quatre » doigts la coudée Babylonienne. Cela paroît aſſez vraiſemblable, dit le » P. Lami ; mais cependant il ne s'enſuit pas que cela ſoit vrai : *Hæc* » *quidem veriſimilia ſunt ; ſed non ideò vera.* Car, ajoute-t-il, on ne peut » démontrer en aucune maniere que la coudée Babylonienne ait été de » quatre doigts plus petite que la coudée Hébraïque : *Etenim nullâ re* » *demonſtrari poteſt cubitum Babylonium fuiſſe* [*quatuor*] *digitis minorem* » *Hebræo.* Et Ezéchiel lui-même ne donne aucunement à entendre qu'il » ait voulu comparer ces deux coudées ; *Nec ipſe Ezechiel ullo modo in-* » *nuit comparationem à ſe inſtitui inter utrumque cubitum.* Nous diſcuterons » ailleurs ce paſſage d'Ézéchiel, (*a*) continue le P. Lami ; ici nous pou- » vons dire ſeulement qu'on peut expliquer le texte d'Ezéchiel, en di- » ſant que ce Prophete a voulu marquer qu'il n'employeroit point pour » les dimenſions de l'Autel la canne dont il s'étoit ſervi juſques-là, » mais ſeulement la coudée & le palme : *Et iſtæ menſuræ Altaris in cubitis,* » *cubitus, cubitus & palmus.* Les Grecs traduiſent : Καὶ κατὰ τὰ μέτρα τῶ θυ- » σιαστηρίου ἐν πήχει τῷ πήχει καὶ παλαιστῆ : *Et iſtæ menſuræ Altaris in cubito cubiti &* » *palmi.* A la lettre ; *Ce ſont-là les meſures de l'Autel, en coudée de coudée &* » *palme*, c'eſt-à-dire, en meſure de coudée diviſée en palmes : *id eſt,* » *in menſura cubiti qui in palmos dividitur.* «

Enfin *la canne*, nommée en Hébreu *kaneh*, (*b*) en Grec κάλαμος, & en Latin *calamus*, contenoit ſix coudées. Ici revient le texte du Chap. XL. d'Ezéchiel, ℣. 5. où l'Hébreu porte à la lettre : *Et in manu viri cala-* *mus menſuræ ſex cubitorum, in cubito & palmo.* Les Septante traduiſent : Καὶ ἐν τῇ χειρὶ τοῦ ἀνδρὸς κάλαμος, τὸ μέτρον πηχῶν ἕξ, ἐν πήχει τῷ πήχους καὶ παλαιστῆς : *Et in manu viri calamus, menſura cubitorum ſex, in cubito cubiti & palmi.* La Vulgate : *Et in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum & palmo.* Vil- 5. La canne ou toiſe.

(*a*) *Le lib.* V. & VI. Nous en parlerons dans le Paragraphe ſuivant. (*b*) קנה.

Ialpand prétend que ce palme ne doit être pris que ſur la longueur entiere de la canne, qui, ſelon lui, excédoit ſeulement de quatre doigts ou d'un palme les ſix coudées Babyloniennes. D'autres donnent à chaque coudée un palme ou quatre doigts, qui eſt, ſelon eux, l'excédent de la coudée Hébraïque ſur la coudée Babylonienne.

Mais, ſelon la remarque du P. Lami, » le Prophete ne nous avertit » d'aucune différence entre la meſure de l'Ange & les meſures Babylo» niennes : *Propheta non admonet ullius diſcriminis inter menſuram Angeli* » *& menſuras Babylonias.* Il déclare ſeulement que cet Ange qui étoit » revêtu de la forme d'un Architecte avoit en main une canne qui con» tenoit ſix coudées, dont chacune contenoit ſix palmes : *Declarat tan*» *tummodo hunc qui formam Architecti induerat, habuiſſe in manu calamum,* » *qui conſtabat ſex cubitis, ſicut cubiti ſex palmis.* « Ainſi s'exprime le P. Lami dans ſon grand ouvrage *de Tabernaculo*, Livre I. Chap. VIII. Section I. où il traite ſpécialement des meſures Hébraïques.

IV. Contradictions où tombe le P. Lami en parlant de la coudée d'Ezéchiel. Examen des deux textes d'Ezéchiel touchant cette coudée ; comparaiſon des exemplaires Hébreux, Grecs & Latins.

Mais il eſt étonnant de voir qu'un homme ſi ſavant, & qui a donné une application ſi ſinguliere à cet Ouvrage, vienne enſuite à chanceler, & à abandonner enfin une opinion qu'il avoit d'abord ſi bien établie. En effet, je paſſe aux Livres V. & VI. auxquels lui-même nous renvoie, en promettant d'y diſcuter avec plus d'étendue le texte d'Ezéchiel : & je trouve un homme qui s'oubliant lui-même, n'oſe plus affirmer ce qu'il avoit d'abord avancé, & enfin ſe contredit, & revient à l'opinion qu'il avoit lui-même détruite.

1. Examen du texte d'Ezéchiel, XL. 5.

Je paſſe d'abord au Livre V. pour y trouver l'explication de ces mots du Chap. XL. d'Ezéchiel, ℣. 5. *Et in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum & palmo.* Le Pere Lami commence (*a*) par rapporter l'opinion de Villalpand, qui prétend que cet Ange avoit en main une canne qui contenoit ſix coudées & un palme, & il ajoute : » L'opinion » commune eſt que ce palme étoit ajouté non à la totalité des ſix cou» dées, mais à chacune des ſix coudées. Le texte Hébreu peut ſe tra» duire : *Et in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum, in cubito & to*» *phach*. . . . Chez les Hébreux le *tophach*, de l'aveu de tous les Inter» pretes, eſt une meſure de quatre doigts. Le nom de *tophach* peut être » ici ſuppoſé au génitif ou à l'ablatif. « Je ne ſais ce que veut dire ici le Pere Lami : car ſelon la conſtruction de l'Hébreu il paroît bien certain que la coudée & le *tophach* doivent être pris l'un & l'autre au même cas : *in cubito & tophach*, c'eſt-à-dire, *in cubito & palmo.* Il continue : » Les Grecs l'ont pris au génitif en traduiſant : Καλάμου τὶ μέτρον » πηχῶν ἓξ ὧν πῆχυς ἡ παλαιστή : *Menſura calami ſex cubitorum in cubito & palmi :* » paroles qui n'ont aucun ſens, à moins qu'on n'y ſous-entende *men*» *ſura*, c'eſt-à-dire, *in cubito & menſura palmi.* » Mais une telle Ellipſe

(*a*) *Lib.* V. *c.* 7. *ſect.* 4. *col.* 815.

eſt-elle

eſt-elle bien commune ? eſt-elle bien naturelle ? J'aimerois mieux penſer que les Septante avoient dit ici comme au Chap. XLIII. ℣. 13. ἐν πήχει καὶ πήχεως καὶ παλαιστῆς : *In cubito cubiti & palmi* : ce que le P. Lami a lui-même ſi bien expliqué dans ſon paragraphe des meſures hébraïques : *Id eſt, in menſura cubiti qui in palmos dividitur.* Il eſt vrai que l'Hébreu porte ſimplement *in cubito & palmo* qui peut être pris au même ſens : & on pourroit auſſi ſoupçonner que les Septante auroient traduit : ἐν πήχει καὶ παλαιστῇ : *in cubito & palmo.* Mais il me ſemble qu'il eſt encore plus naturel de croire que les textes des Chap. XL. & XLIII. étoient originairement ſemblables, & qu'on liſoit dans l'un & dans l'autre, *in cubito cubiti & palmi.* Le P. Lami continue : » Maimonides dit que les Hébreux ſe ſont ſervis de deux » coudées : l'une qui ne contenoit que cinq *tophach*, ou vingt doigts, » l'autre qui contenoit ſix *tophach*, ou vingt-quatre doigts..... » Si cette diſtinction étoit obſervée au temps du Prophete, il convenoit » qu'il avertît de quelles coudées l'Ange ſe ſervoit, & qu'il marquât » ſi c'étoit de la petite coudée qui n'avoit que vingt doigts, ou de la » grande à laquelle il falloit ajouter un *tophach*, c'eſt-à-dire, quatre » doigts : *Quæ diſtinctio duplicis cubiti ſi obſervaretur ſuâ ætate, decebat* » *Prophetam admonere quibus cubitis Angelus uteretur.* » Eſt-ce une objection, ou une interprétation ? ſi c'eſt une objection, il l'oubliera ; ſi c'eſt une interprétation, il va l'abandonner, & enſuite il y reviendra. » Enfin, continue-t-il, quand l'Ange commence de meſurer l'autel, le Prophete s'exprime encore ainſi au Chap. XLIII. ℣. 13. *Iſtæ* » *autem menſuræ altaris in cubito veriſſimo qui habebat cubitum & palmum.* » L'Hébreu porte : *In cubitis, cubitus & palmus.* » Cela n'eſt pas exact, mais nous y reviendrons. Il continue : » Le ſens de cette expreſſion eſt, » à ce qu'il me ſemble, *ut mihi videtur*, que les meſures de l'autel ſont » déterminées là par coudées & par palmes : *Menſuras altaris ibi definiri cubito & palmo* ; d'où je conclurois, ajoute-t-il, *unde deducerem*, » qu'Ezéchiel veut dire que la meſure ou canne employée par l'Ange » étoit compoſée de ſix parties, c'eſt-à-dire, de ſix coudées ; & que de » même chaque coudée avoit auſſi ſix parties, c'eſt-à-dire, ſix *tophach* ou » palmes : *Ab Ezechiele ſignificari adhibitam ab Angelo menſuram, nempè* » *calamum : cujus partes eſſent ſex cubiti ; ſicut ſex partes cubiti erant ſex* » *tophach ſive palmi.* » Juſqu'ici le P. Lami eſt d'accord avec lui-même : ſeulement il parle moins affirmativement : il me ſemble, dit-il, *ut mihi videtur* : je conclurois, *deducerem.* Il ne parloit pas ainſi dans ſon premier Livre. » Tous conviennent, ajoute-t-il, que la coudée, [*cubitum*, il » faut lire, *calamum*, la canne] dont l'Ange ſe ſervoit avoit ſix cou- » dées, dont chacune contenoit ſix *tophach.* De ſavoir ſi la coudée com- » mune ne contenoit que cinq *tophach*, c'eſt une queſtion dont il ne » s'agit point ici : nous avons vu dans le premier Livre que cette diverſité » de meſures doit être regardée comme fictice : *In Libro primo vidimus* » *diverſas illas menſuras reputari debere fictitias.* Il ſe ſouvient encore ici

de ſon premier Livre, il va bientôt l'oublier ; & il oubliera même ce qu'il dit ici. » Le Prophete, ajoute-t-il, fait mention de coudées » & de *tophach*, parce que ce ſont les parties ſelon leſquelles la canne » étoit diviſée : *Ideò Propheta mentionem facit cubitorum & tophach, quia* » *erant partes in quas dividebatur calamus.* »

2. Examen du texte d'Ezéchiel, XLIII. 13.

Enfin, je viens au Livre VI. où il donne l'explication du texte du Chap. XLIII. ℣. 13. *Iſtæ autem menſuræ altaris in cubito veriſſimo, qui habebat cubitum & palmum.* (a) Et je lis ces mots : » Nous avons vu dans » le premier Livre que la vraie coudée des Hébreux, c'eſt-à-dire, celle » dont ils ſe ſervoient anciennement, conſiſtoit en ſix *tophach* ou pal- » mes : *Vidimus in Libro primo cubitum Hebræorum verum, quo ſcilicet an-* » *tiquitùs utebantur, conſtitiſſe ſex tophach ſive palmis.* Mais au temps où » ils étoient captifs à Babylone, comme ils ne pouvoient employer d'au- » tres meſures que les meſures Babyloniennes, qui étoient plus cour- » tes d'un palme, c'eſt-à-dire, qui n'avoient que cinq palmes, au lieu » que celles des Hébreux en avoient ſix : *Tempore autem quo degebant* » *captivi Babylone, cùm non alias menſuras adhibere poſſent, quàm Ba-* » *bylonias, quæ uno palmo deficiebant, ſive quinque tantùm palmos habe-* » *bant, non ut Hebræa ſex palmos :* c'eſt pour cela que quelquefois le » Prophete prend ſoin de diſtinguer la coudée dont il ſe ſervoit, c'eſt- » à-dire, la vraie coudée Hébraïque, plus grande que la coudée Ba- » bylonienne : *Ideò interdùm ſatagit Propheta diſtinguere cubitum quo ute-* » *retur, nempè qui erat verè Hebræus, major Babylonio.* De même lorſ- » qu'il parloit de la canne, il avertiſſoit qu'elle conſiſtoit en ſix cou- » dées, pourvu qu'à chaque coudée on ajoutât un palme, afin que la » canne fût véritablement égale à ſix coudées Hébraïques : *Ita cùm de* » *calamo loquebatur, præmonuerat hunc conſtitiſſe ſex cubitis, modò his* » *ſingulis adderetur palmus ; ut calamus verè æqualis eſſet ſex cubitis He-* » *bræis.* » Ainſi s'exprime en cet endroit le P. Lami : & il s'en tient à cette interprétation. C'eſt-à-dire, qu'il revient ici à l'opinion qu'il avoit lui-même combattue, à cette opinion dont il diſoit lui-même dans ſon I. Livre : (b) » Elle paroît vraiſemblable ; mais il ne s'enſuit pas qu'elle » ſoit vraie : *Hæc quidem veriſimilia ſunt, ſed non ideò vera.* » Il oublie que dans le même endroit il a lui-même dit, » qu'on ne peut démon- » trer en aucune maniere que la coudée Babylonienne ait été de quatre » doigts plus petite que la coudée Hébraïque : *Etenim nullâ re demonſ-* » *trari poteſt cubitum Babylonium fuiſſe* [quatuor] *digitis minorem Hebræo.* » A quoi il a lui-même ajouté, » qu'Ezéchiel même ne donne aucunement » à entendre qu'il ait voulu comparer ces deux coudées : *Nec ipſe Eze-* » *chiel ullo modo innuit comparationem à ſe inſtitui inter utrumque cubitum.* » Il oublie qu'il a lui-même remarqué que » les Septante traduiſent :

(a) *Lib.* VI. *c.* 3. *ſect.* 4. *col.* 940. = (b) *Lib.* I. *col.* 98.

ἐν Καὶ ταῦτα τὰ μέτρα τοῦ θυσιαστηρίου ἐν πήχει τοῦ πήχεως καὶ παλαιστῆς: *Et istæ mensuræ al-* » *taris in cubito cubiti & palmi*: » & qu'il a lui-même dit que » cela » peut signifier que ces dimensions sont mesurées avec une coudée divi- » sée en palmes: *Id est, in mensura cubiti qui in palmos dividitur.* » Il oublie qu'il a lui-même remarqué (*a*) que » le Prophete n'avertit d'au- » cune différence entre la mesure de l'Ange & les mesures Babylonien- » nes: *Propheta non admonet ullius discriminis inter mensuram Angeli &* » *mensuras Babylonias.* » A quoi il a aussi ajouté que » le Prophete dé- » clare seulement que l'Ange avoit en main une canne qui contenoit six » coudées, dont chacune contenoit six palmes: *Declarat tantummodò* » *hunc qui formam Architecti induerat, habuisse in manu calamum, qui* » *constabat sex cubitis, sicut cubiti sex palmis.* » Il oublie que dans le Livre V. il a lui-même dit (*b*) que » le sens du texte du Chap. XLIII. lui » paroissoit être que les mesures de l'autel alloient être déterminées par » coudées & par palmes: *Sensus, ut mihi videtur, hujus locutionis est,* » *mensuras altaris ibi definiri cubito & palmo*: » & qu'il a lui-même ajouté: » qu'il en concluroit volontiers qu'Ezéchiel a voulu dire que la » canne employée par l'Ange étoit composée de six coudées, & que » chaque coudée avoit six palmes: *Unde deducerem ab Ezechiele signi-* » *ficari adhibitam ab Angelo mensuram, nempe calamum, cujus partes* » *essent sex cubiti; sicut sex partes cubiti erant sex tophach sive palmi.* » Il oublie qu'au même endroit il a lui-même encore remarqué que » la di- » versité de mesures chez les Hébreux doit être regardée comme ficti- » ce: *Vidimus diversas illas mensuras reputari debere fictitias.* » Enfin, il oublie qu'il a lui-même dit que » si le Prophete fait mention de cou- » dées & de palmes, c'est parce que ce sont les parties selon lesquelles » la canne étoit divisée: *Ideò Propheta mentionem facit cubitorum & to-* » *phach, quia erant partes in quas dividebatur calamus.* » Ou du moins s'il ne l'oublie pas, pourquoi donc laisse-t-il subsister tout ce qu'il a dit? pourquoi ne le détruit-il pas? pourquoi ne l'efface-t-il pas?

Mais revenons au texte du Chap. XLIII. ℣. 13. nous avons déjà fait remarquer que le P. Lami ne rend pas exactement l'Hébreu, lorsqu'il dit qu'on y trouve: *In cubitis, cubitus & palmus.* En effet, lui-même dans son premier Livre traduit: *In cubitis, cubitus,* [&] *cubitus & palmus.* Il faut avouer que cette lecture est fort obscure. Le P. Lami y ajoute ici une conjonction & qui n'y est pas: mais quand on supprimeroit cette conjonction, la phrase n'en seroit pas plus claire. Il paroît que saint Jérôme lisoit les mêmes termes dans un autre sens. Son interprétation suppose qu'il construisoit ainsi les termes de l'Hébreu: *In cubitis cubiti, cubito & palmo*: c'est sans doute ce qui lui a donné lieu de traduire: *In cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum.* La

(*a*) *Ibid. col.* 97. = (*b*) *Ibid. col.* 835.

verſion des Septante porte ſimplement : Ἐν πήχει τῷ πήχει ἢ παλαιστῆς : *In cubito cubiti & palmi.* Mais on n'y trouve que deux fois le mot *cubitus*, au lieu qu'on le trouve trois fois dans l'Hébreu. Je penſerois que les Septante ont bien pris le ſens de l'Hébreu, mais qu'il y avoit originairement dans l'Hébreu au lieu du troiſieme *cubitus*, un mot qui a pu ſe confondre avec le mot *cubitus*, & d'où ſera venu ce troiſieme *cubitus*. Je ſoupçonnerois que dans l'Hébreu au lieu de באמות אמה אמה וטפח *In cubitis cubiti, cubiti & tophach*, on auroit lu, באמות אמה חלת וטפח *In cubitis cubiti & ʒereth & tophach.* C'eſt-à-dire, *en coudées de coudée, demi-coudée & palme*; c'eſt-à-dire, que les dimenſions de l'autel furent meſurées avec une coudée ſubdiviſée en demi-coudées & en palmes. En effet, la demi-coudée nommée en Hébreu *ʒereth*, ſe trouve employée dans les dimenſions de l'autel ; & elle eſt nommée dans ce verſet même. Et peut-être qu'on auroit auſſi lu originairement dans la verſion des Septante : Ἐν πήχει τῷ πήχει ἢ σπιθαμῆς ἢ παλαιστῆς : *In cubito cubiti & ſemi-cubiti & palmi.* Car enfin, ou le troiſieme *cubitus* de l'Hébreu a été ajouté dans l'Hébreu, ou il manque dans la verſion des Septante, il eſt plus vraiſemblable qu'il y ait eu une omiſſion dans la verſion des Septante, qu'une interpolation dans l'Hébreu. Mais ce mot dans l'Hébreu jette ſur ce texte une obſcurité qui ne ſe trouve point dans la verſion des Septante. Quelques traits de reſſemblance entre אמה & חלת ont pu faire confondre ces deux mots. En liſant : *In cubito cubiti & ſemicubiti & palmi*, le ſens s'éclaircit. Le P. Lami convient que l'expreſſion des Septante, *In cubito cubiti & palmi*, peut ſignifier ſimplement une coudée diviſée en palmes: *Id eſt, in menſura cubiti, qui in palmos dividitur.* De même l'expreſſion, *In cubito cubiti & ſemicubiti & palmi*, ſignifiera une coudée diviſée en demi-coudées & en palmes. La coudée dont l'Ange ſe ſervoit devoit être diviſée en demi-coudées & en palmes, puiſqu'il s'en ſervit pour meſurer des eſpaces dont il détermine les dimenſions en coudées, demi-coudées & palmes: c'étoit donc une coudée qui conſiſtoit en coudée, demi-coudée & palme : *In cubito cubiti & ſemicubiti & palmi.* Le Prophete ne dit rien de plus : & le P. Lami a eu raiſon de dire que le Prophete ne donne aucunement à entendre qu'il ait voulu comparer deux meſures différentes : la coudée dont il parle eſt la coudée Hébraïque, & rien ne marque qu'il ait voulu la comparer avec la coudée Babylonienne : *Nec ipſe Ezechiel ullo modo innuit comparationem à ſe inſtitui inter utrumque cubitum.*

V. Evaluation & comparaiſon de la coudée Hébraïque, de la coudée Egyptienne & de la coudée Babylonienne ſelon les principes du Pere Lami.

Mais d'ailleurs, comme le remarque auſſi le P. Lami, on ne peut démontrer en aucune maniere que la coudée Babylonienne ait été de quatre doigts plus petite que la coudée Hébraïque : *Nullâ re demonſtrari poteſt cubitum Babylonium fuiſſe [quatuor] digitis minorem Hebræo:* Au contraire, il paroît que la coudée Babylonienne étoit égale à la coudée Hébraïque, ou qu'au moins elle en différoit peu : c'eſt ce que le P. Lami explique lui-même dans ſon premier Livre ; & c'eſt auſſi ce que nous allons expliquer d'après lui.

Le P. Lami penſe (*a*) qu'on peut juger de la coudée Hébraïque par la taille ordinaire des hommes : *Quæ fuerit* [*menſura*] *propria cubito Hebræo colligitur ex ordinaria hominis ſtatura.* Il remarque que Moyſe même voulant exprimer par coudées la taille giganteſque d'Og Roi de Baſan, dit que le lit de ce Prince avoit neuf coudées de long, & quatre de large en coudée d'homme : (*b*) *In cubito viri :* c'eſt l'expreſſion de l'Hébreu, que notre Vulgate exprime par, *Ad menſuram cubiti virilis manûs :* c'eſt-à-dire, en coudée proportionnée à la taille ordinaire des hommes : *In cubito viri.* Or ſelon la remarque de Vitruve (*c*) la coudée priſe ſur la taille de l'homme, c'eſt-à-dire, depuis l'extrêmité du coude juſqu'à l'extrêmité des doigts, eſt la quatrieme partie de la taille de l'homme ; & ſelon la remarque de Varron, (*d*) la plus haute taille de l'homme peut être eſtimée environ ſept pieds Romains. Le pied Romain contenoit, ſelon le P. Lami, environ onze pouces du pied Pariſien. Ainſi la plus haute taille de l'homme pourra être eſtimée environ 77 ou 80 pouces ; cette taille qui peut être aujourd'hui regardée comme la plus haute, pouvoit être la taille la plus ordinaire des Patriarches, au moins au temps du déluge où commence de paroître la coudée ; ainſi la coudée Hébraïque dont l'antiquité remonte juſques-là, pourra être eſtimée d'environ vingt pouces : (*e*) *Nos ergo cubitum Hebræum facimus viginti pollicum, ut ſtatura* [*Patriarcharum*] *ſolita fuerit ſex pedum & octo pollicum,* [*id eſt, ſimul octoginta pollicum.*]

1°. Evaluation de la coudée Hébraïque, par celle de la taille ordinaire des hommes.

C'eſt ce que le P. Lami entreprend de confirmer, en montrant que la coudée Egyptienne étoit à-peu-près de cette longueur. » En effet, dit-il, » (*f*) pluſieurs choſes contribuent à nous perſuader que la coudée dont » Moyſe parle tant de fois, n'étoit autre que la coudée Egyptienne. Tou» tes les fois que Moyſe emploie le nom de cette meſure, il ne marque » aucune différence entre la coudée Hébraïque, & celle dont ſe ſer» voient les Egyptiens. Les enfants de Jacob étoient en petit nombre » lorſqu'ils vinrent en Egypte ; & il n'y a pas lieu de croire qu'ils ayent » introduit alors dans l'Egypte une nouvelle meſure : au contraire il eſt » beaucoup plus vraiſemblable qu'ils adopterent alors la meſure uſitée » dans l'Egypte. Si les Hébreux ſe fuſſent ſervis d'une coudée différente » de celle des Egyptiens, il auroit été convenable que Moyſe eut au » moins averti de cette différence. Mais ce ne ſont pas tant les Egyp» tiens, que Noé même, qui doit être regardé comme l'auteur de la » coudée uſitée chez les Egyptiens & chez les Hébreux : car il avoit dû » s'en ſervir pour la conſtruction de l'arche, [dont les dimenſions ſont » déterminées par cette meſure.]... Or lorſque Moyſe récemment ſorti » de l'Egypte, décrit la conſtruction de l'arche, il n'avertit point que la » coudée dont il parle en cette occaſion fût plus grande ou plus petite

2°. Evaluation de la coudée Hébraïque, par celle de la coudée Egyptienne.

(*a*) *Lib.* 1. *cap.* 9. *ſect.* 1. *col.* 112. = (*b*) *Deut.* III. 11. = (*c*) *Vitruv. l.* III. *c.* 1. = (*d*) *Varr. in Agellii libro* III. *c.* 10. = (*e*) *Lami, ubi ſuprà, col.* 114. = (*f*) *Ibid. ſect.* 2. *col.* 115.

» que celle des Egyptiens qui étoit ſi connue aux Iſraélites, puiſqu'ils » avoient conſtruit tant d'édifices dans ce pays. Delà nous concluons » que la coudée Hébraïque étoit la même que la coudée Egyptienne, [& » que l'une & l'autre étoit la même que celle dont Noé s'étoit ſervi.] On » peut encore prouver par Hérodote que la coudée Hébraïque étoit la » même que la coudée Egyptienne : car il dit (*a*) que la coudée Egyp- » tienne étoit égale à celle des Samiens. Or, ſelon Bochart, les Samiens » étoient une colonie de Phéniciens : leur coudée pouvoit donc être » celle des Hébreux mêmes ; & ainſi celle des Hébreux ſera égale à » celle des Egyptiens. » Mais la preuve qui ſe tire du témoignage de Moyſe, eſt ſans doute beaucoup plus forte ; & elle ſeule peut ſuffire.

Deux ſavants Anglois, Jean Greaves, (*b*) & Richard Comberland, (*c*) ont montré que le ſoin que les Egyptiens ont eu de conſerver leur coudée, l'intérêt qu'ils avoient à ſa conſervation, l'uſage qu'ils en faiſoient chaque année pour meſurer les accroiſſements du Nil, enfin les anciens monuments qui en conſervent la meſure, donnent lieu de croire que la coudée uſitée encore aujourd'hui dans l'Egypte, eſt la même que celle qui y étoit uſitée dès les premiers temps. Ils rapportent que dans le Caire qui eſt près du lieu où étoit l'ancienne Memphis, ſe trouve encore aujourd'hui un *Nilometre*, c'eſt-à-dire, une colonne deſtinée à meſurer les accroiſſements du Nil, & qui eſt diviſée en coudées. Greaves a pris exactement ſur cette colonne la meſure de la coudée Egyptienne ; & par le calcul qu'il a fait, il ſe trouve que cette coudée nommée *Derach* peut être déterminée à 20 pouces $\frac{44}{89}$, c'eſt-à-dire, environ 20 pouces & demi du pied de Paris. Le Pere Lami négligeant cette fraction dans l'application qu'il fait de cette meſure à la coudée Hébraïque, en conclut qu'on peut au moins fixer la coudée Hébraïque à 20 pouces : (*d*) *Neglectis lineis ſtatui cubitum Hebræum præciſè viginti pollicum.* Et il prétend juſtifier cette réduction en comparant la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne.

3°. Evaluation de la coudée Hébraïque, par celle de la coudée Babylonienne.

Ici nous allons voir encore le P. Lami ſoutenir lui-même l'opinion qu'il a depuis abandonnée, ou au moins oubliée dans ſon VI. Livre. » Il eſt vraiſemblable, dit-il, (*e*) que la coudée Hébraïque n'étoit pas » différente de la coudée Babylonienne : *Hebræum* [*cubitum*] *Babylo-* » *nio non fuiſſe diſparem veriſimile eſt.* L'arche de Noé fut conſtruite dans » la Babylonie, où Noé habita lui-même avec ſes enfants pendant trois » cents ans. Là fut conſtruite auſſi la tour de Babel, & les autres édi- » fices que les enfants de Noé y éleverent pour en faire leur demeu- » re : & ſans doute ils y employerent la coudée dont s'étoit ſervi leur » pere. Ainſi la coudée Babylonienne eſt la même que celle de Noé,

(*a*) *Herodot. lib.* II. *c.* 168. = (*b*) *Græv. de pede Romano.* = (*c*) *Comberl. de cubito Hebr.* = (*d*) *Lami ubi ſuprà, col.* 115. = (*e*) *Ibid.*

» & par conſéquent la même que celle des Hébreux ; *Babylonius ergo » cubitus idem eſt ac Noachiticus, & idcircò ac Hebræus.* » Or Hérodote dit que la coudée Babylonienne étoit de trois doigts plus grande que la coudée Grecque. (*a*) La coudée Grecque avoit vingt-quatre doigts : la coudée Babylonienne étoit donc plus grande d'un huitieme. Le P. Lami donne à la coudée Grecque 17 pouces 2 lignes & un quart ; & il en conclut que la coudée Babylonienne contenoit environ 19 pouces 4 lignes & $\frac{5}{12}$. (*b*) Enſuite il ſe détermine à 20 pouces pour la coudée Hébraïque ; parce que c'eſt à-peu-près le milieu entre l'évaluation de la coudée Egyptienne & l'évaluation de la coudée Babylonienne. » En prenant ce milieu, nous évitons, autant qu'il eſt poſ» ſible, dit le P. Lami, les deux excès ; & nous avons ainſi une éva» luation plus aſſurée : (*c*) *Igitur placuit cubitum Hebræum ſtatuere viginti » pollicum : . . . ita quaſi mediâ viâ incedimus, ut quantùm licet, utrinque » declinemus ab errore.* » Ainſi s'exprime le P. Lami dans ſon I. Livre.

Il paroît donc que ſi la coudée Babylonienne différoit de la coudée Hébraïque, ce n'étoit tout au plus que de quelques lignes. Il eſt donc ſans vraiſemblance qu'Ezéchiel ait prétendu comparer la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne. Le P. Lami a donc eu raiſon de rejetter cette opinion, lorſqu'il parle des meſures Hébraïques dans ſon premier Livre ; & c'eſt ſans fondement qu'il revient à cette même opinion dans ſon VI. Livre. Ezéchiel ne dit rien qui établiſſe cette comparaiſon ; & cette comparaiſon eſt même en quelque ſorte impoſſible, puiſque s'il y avoit quelque différence entre ces deux coudées, cette différence ne pouvoit être des quatre doigts qui conſtituent le palme : *Etenim nullâ re demonſtrari poteſt cubitum Babylonium fuiſſe [quatuor] digitis minorem Hebræo. Nec ipſe Ezechiel ullo modo innuit comparationem à ſe inſtitui inter utrumque cubitum.*

VI. Egalité de la coudée Hébraïque & de la coudée Egyptienne démontrée par M. d'Anville. 1re. Preuve tirée de la meſure de l'enceinte de Jéruſalem.

M. d'Anville dans ſa Diſſertation ſur l'étendue de l'ancienne Jéruſalem & de ſon Temple, & ſur les meſures Hébraïques de longueur, confirme encore par de nouvelles preuves l'évaluation de la coudée Hébraïque, non ſeulement à 20 pouces, mais préciſément à 20 pouces & demi, conformément au *Derah* des Egyptiens. Ce ſavant Géographe a pris pour fondement de ſon calcul & de ſa Diſſertation, un plan actuel de Jéruſalem, qui a été publié dans la Relation du Voyage de M. Deshaies au Levant, où il fut envoyé par Louis XIII. en 1621. pour traiter de différentes affaires auprès du Grand-Seigneur : & c'eſt aux

(*a*) Le P. Lami en rappellant ici ce paſſage d'Hérodote, confirme ce qu'il a déjà dit (col. 88.) pour en établir la vraie lecture. = (*b*) Le P. Lami l'évalue d'abord à 19 pouces, 4 lignes $\frac{5}{12}$; (*col.* 86.) & enſuite à 19 pouces 6. lignes : (*col.* 116.) il me ſemble que le huitieme ajouté à la coudée Grecque ne donne que 19 pouces 4 lignes & $\frac{5}{12}$. = (*c*) *Ibid. col.* 116.

ſoins mêmes de cet Ambaſſadeur que M. d'Anville attribue le deſſein de ce Plan. Cet habile Géographe, après avoir déterminé la poſition des quartiers de l'ancienne Jéruſalem, l'enceinte de cette ville, & la meſure actuelle de cette enceinte, examine enſuite les meſures que pluſieurs Ecrivains de l'antiquité nous ont laiſſées du circuit de cette ville. Euſebe nous apprend (*a*) d'après un Arpenteur Syrien, que la meſure de l'enceinte de Jéruſalem eſt de 27 ſtades. D'un autre côté Joſeph (*b*) compte 33 ſtades dans le même pourtour de la ville. M. d'Anville examine d'abord ces deux meſures.

Quant aux 27 ſtades marquées par Euſebe, ce Géographe explique (*c*) cette détermination par la plus grande portée du ſtade, qui eſt celle du ſtade le plus connu, & que l'on nomme Olympique. Son étendue ſe définit à 94 toiſes 2 pieds 8 pouces, en vertu des 600 pieds Grecs dont il eſt compoſé, & de l'évaluation du pied Grec à 11 pouces 4 lignes; c'eſt ce que M. d'Anville a établi dans ſon Traité des Meſures itinéraires. Les 27 ſtades reviennent donc à 2550 toiſes. Or la trace de l'ancienne enceinte de Jéruſalem, dans le plus grand eſpace qu'elle puiſſe embraſſer, paroîtra conſumer environ 2600 toiſes de l'échelle priſe ſur le plan de M. Deshaies. Mais par la meſure de Maundrelle qui ne donne que 1960 au lieu de 2000 dans le circuit actuel de Jéruſalem, ou un cinquantieme de moins; l'enceinte dont il s'agit ſe réduit préciſément aux 2550 toiſes, qui ſont le produit des 27 ſtades marquées par Euſebe.

M. d'Anville vient enſuite aux 33 ſtades exprimées par Joſeph; (*d*) & il penſe que celles-ci doivent être comptées ſur le pied d'un ſtade plus court d'un cinquieme que le ſtade Olympique, & dont il a parlé dans ſon Traité des Meſures itinéraires. Il remarque ici que la meſure que Diodore de Sicile & Pline ont donnée de la longueur du grand Cirque de Rome, ne convient qu'à ce ſtade évalué ſur le pied de 75 toiſes 3 pieds 4 pouces. Le nombre de 33 ſtades de cette meſure produit 2493 toiſes 2 pieds; ce qui revient à-peu-près aux 2550 toiſes produites par les 27 ſtades d'Euſebe. La différence n'eſt que d'environ 57 toiſes. Une fraction de ſtade, ou ſi l'on veut, une toiſe de plus ſur l'évaluation du ſtade, ne laiſſeroient à la rigueur aucune diverſité dans le produit de ces deux calculs.

Or M. d'Anville remarque que cette évaluation du ſtade de Joſeph ſe trouve confirmée par l'évaluation de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi. (*e*) Les Juifs ont eu une meſure d'eſpace, à laquelle ils ont adapté le terme de *Mil*. Quoiqu'on ne puiſſe douter que cette dénomination ne ſoit empruntée des Romains, cela n'empêche pas que

(*a*) *Euſeb. Præp. Evang. l.* IX. *c.* 36. = (*b*) *Joſ. de Bello, l.* VI. *c.* 6. = (*c*) Diſſert. ſur l'anc. Jéruſ. pag. 31. = (*d*) Pag. 32. = (*e*) Pag. 33. & 57.

chez

chez les Juifs le mille n'ait ſa définition diſtincte & particuliere, laquelle eſt donnée ſur le pied de deux mille coudées : ce qui eſt confirmé par Œcuménius, qui rapporte ſur le témoignage d'Origene que le mille étant égal à l'étendue du chemin que les Juifs ſe permettoient au jour du Sabbat, étoit de deux mille coudées. Et pluſieurs endroits de la Gémare indiqués par Reland (*a*) nous apprennent que les Juifs compenſent la meſure du mille par 7 ſtades & demi. Or la coudée Hébraïque étant évaluée à 20 pouces & demi; les 2000 coudées qui forment le *Mil* donneront 569 toiſes 2 pieds 8 pouces; & ſi on diviſe cette évaluation par 7 ſtades & demi, on trouvera que le ſtade employé par les Juifs revient à environ 75 toiſes 5 pieds 8 pouces, & ne peut être cenſé différent de celui qu'on vient de faire ſervir au calcul des ſtades de Joſeph.

Mais M. d'Anville va encore plus loin, (*b*) & il prétend vérifier par Joſeph même l'évaluation de ce ſtade à 75 ou 76 toiſes. Joſeph dit (*c*) que la montagne des Oliviers eſt éloignée de Jéruſalem de cinq ſtades. Or en meſurant ſur le plan de M. Deshaies, qui s'étend juſqu'au ſommet de cette montagne, la trace de deux voies qui en deſcendent, & cette meſure étant continuée juſqu'à l'angle le plus voiſin du Temple, on trouve 380 toiſes, qui diviſées par 5 ſtades, donnent préciſément 76 toiſes pour chaque ſtade. On peut ici obſerver que dans le même Hiſtorien la même diſtance ſe trouve ailleurs déterminée à *ſix* ſtades. (*d*) Saint Jean Chryſoſtome & Théophylacte (*e*) ſemblent même avoir lu *ſept*. Et dans le Livre des Actes des Apôtres, (*f*) il eſt dit que le mont des Oliviers étoit éloigné de Jéruſalem de l'eſpace de chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat : *Sabbati habens iter*. Or on vient de voir que cette étendue de chemin étoit de deux mille coudées. Sur quoi il faut remarquer que le ſtade Grec étant de 600 pieds, qui équivalent 400 coudées Grecques ; cinq ſtades Grecs équivalent 2000 coudées Grecques. Il pourroit donc être arrivé que Joſeph confondant la coudée Grecque avec la coudée Hébraïque, auroit évalué à cinq ſtades les 2000 coudées qui formoient le chemin qu'on pouvoit faire au jour du Sabbat. Dans la ſuite on verra que S. Epiphanes évaluoit à ſix ſtades le chemin du Sabbat : & on vient de voir que les Juifs l'évaluent à ſept ſtades & demi. Quant à la diſtance meſurée par M. d'Anville, ſi elle eſt plus courte ; c'eſt ſans doute parce que M. d'Anville la termine à l'angle le plus voiſin du Temple. Il eſt aiſé de concevoir qu'en la prolongeant juſques dans la ville, on trouvera la diſtance exprimée par S. Luc, & qui eſt auſſi ſans doute celle que Joſeph a voulu marquer.

(*a*) *Reland. Paleſtina, Tom. I. p.* 400. = (*b*) Pag. 34. = (*c*) *Joſ. Antiq. l.* XX. *c.* 6. = (*d*) *Joſ. de Bello, l.* VI. *c.* 6. *vel l.* V. *c.* 8. = (*e*) *Chryſ. & Theophyl. in Acta*, I. 12. = (*f*) *Act.* I. 12.

2de Preuve tirée de la meſure de l'enceinte du Temple.

M. d'Anville, après avoir meſuré l'enceinte de Jéruſalem, compare la meſure de l'étendue du Temple avec la meſure du terrain compris dans l'enceinte de la Moſquée qui en occupe l'emplacement ; (*a*) & il ſe ſert encore de cette comparaiſon pour confirmer l'évaluation de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi. La longueur du terrain de la Moſquée, à en juger par le plan de M. Deshaies, contient environ 215 toiſes ; la largeur, environ 172. On convient généralement que la meſure qu'Ezéchiel donne à chacun des côtés du Temple eſt de 500 coudées, (*b*) quoique dans l'Hébreu & dans la Vulgate on liſe des verges ou cannes, *calamos*, pour des coudées, *cubitos*. La mépriſe eſt évidente, parce que la verge ou canne contenoit ſix coudées, en ſorte que 500 verges ou cannes donneroient 3000 coudées ; & jamais le Temple n'a pu avoir cette étendue. D'ailleurs on trouve un veſtige de l'ancienne lecture dans la Verſion Grecque des Septante, où on lit que le côté du Midi avoit *cinq cents coudées* (*c*) *meſurées avec la verge* ou *canne ;* & à l'égard des trois autres côtés, il eſt ſeulement dit dans cette verſion qu'ils avoient *cinq cents.... meſurées avec la verge*, expreſſion qui ſuppoſe évidemment le nom de *coudées*, qui ſeul peut convenir dans cet endroit. On voit auſſi un veſtige de l'ancienne lecture dans l'Hébreu même, où il eſt dit que du côté de l'Orient il y avoit *cinq coudées* (*d*) *de verges* ou cannes. Les Maſſoretes prétendent qu'il faut lire *cinq cents verges* ou cannes, comme l'Hébreu le lit à l'égard des trois autres côtés. Mais il eſt évident qu'il faut lire à l'égard des quatre côtés *cinq cents coudées de verges* ou cannes. La reſſemblance qui ſe trouve en Hébreu entre le mot qui ſignifie *cent*, (*e*) & celui qui ſignifie *coudée*, (*f*) eſt ce qui a donné lieu à l'omiſſion du dernier. La divine Providence a voulu que la Vulgate même rendît témoignage à l'ancienne lecture, en diſant (*g*) que l'enceinte du Temple avoit *cinq cents coudées de longueur, & cinq cents coudées de largeur*. Saint Jérôme s'excuſe d'avoir mis là le mot de *coudées* ; il regarde cela comme une inadvertence de ſa part ; & il penſe qu'il auroit dû mettre le nom de *verges* comme dans les autres verſets : mais on peut dire que c'eſt une heureuſe inadvertence, qui ne fait qu'exprimer le vrai ſens du texte. Le Temple devoit donc avoir 500 coudées en quarré. Or la coudée étant évaluée à 20 pouces & demi ; les 500 coudées donneront 10250 pouces, qui fourniſſent 854 pieds ou 142 toiſes 2 pieds.

Cette meſure du Temple eſt inférieure à l'eſpace du terrain de la Moſquée : mais le P. Lami, dans la diſtribution des parties du Temple,

---

(*a*) Pag. 42. & ſuiv. = (*b*) *Ezech.* XLII. 16. *& ſeqq.* = (*c*) *Ezech.* XLII. 17 πήχεις καλαμαίας. = (*d*) *Ezech* XLII. 16. חמש אמות. = (*e*) מאות. = (*f*) אמות = (*g*) *Ezech.* XLII. 20. *Longitudinem quingentorum cubitorum & latitudinem quingentorum cubitorum.*

diſtinguant & ſéparant le parvis des Gentils d'avec celui des Iſraélites, a jugé que ce parvis des Gentils étoit extérieur au lieu dont Ezéchiel donne la meſure : cette opinion fournit l'emploi convenable du terrain qui ſe trouve ſurabondant. Joſeph qui attribue au Temple une triple enceinte, déſigne indubitablement par-là trois eſpaces différents ; de maniere qu'outre le parvis des Prêtres & le parvis des Iſraélites, deſquels on ne peut diſputer, il faut encore admettre un troiſieme eſpace tel qu'il ſe manifeſte ici. Le P. Lami appliquant la meſure des 500 coudées à l'enceinte du parvis des Iſraélites, & pratiquant un parvis extérieur avec une ſorte de combinaiſon dans les proportions des parties du Temple, ſe trouve conduit par-là à attribuer environ 2620 coudées Hébraïques au pourtour de ſon ichnographie du Temple. Ce nombre de coudées évaluées à 20 pouces & demi revient à 745 toiſes 5 pieds 10 pouces. Or la longueur du terrain de la Moſquée de Jéruſalem, déduite du plan de M. Deshaies, étant d'environ 215 toiſes, & la largeur d'environ 172, ces eſpaces multipliés par 2 donneront environ 774 toiſes pour l'enceinte du terrain : ſur quoi on peut rabattre un cinquantieme ou 15 à 16 toiſes pour mettre l'échelle du plan au niveau de ce qui a paru plus convenable dans la meſure totale de l'enceinte de Jéruſalem, & il reſtera environ 757 ou 759 toiſes, ce qui approche beaucoup des 745 ou 746 toiſes données par le calcul du P. Lami. Ainſi la meſure du terrain de la Moſquée de Jéruſalem confirme la conjecture du Pere Lami ſur la meſure du terrain du Temple & de ſes parvis : & l'accord de ces deux meſures contribue à vérifier l'évaluation de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi.

3e. Preuve tirée de la meſure de l'*Iter ſabbaticum*.

Mais M. d'Anville propoſe encore un autre moyen de déterminer la meſure de la coudée Hébraïque : (*a*) c'eſt l'évaluation de l'*Iter ſabbaticum*, qui eſt l'étendue du chemin que les Juifs ſe permettoient le jour du Sabbat. Les Juifs conviennent que cette étendue étoit eſtimée ſur le pied de 2000 coudées. L'Auteur de la Paraphraſe Chaldaïque s'en explique poſitivement à l'occaſion du ℣. 6. du Chap. I. du Livre de Ruth. Nous avons vu qu'Œcuménius confirme cette meſure, lorſque ſur le témoignage d'Origene il dit que le Mille étant égal au chemin Sabbatique, comprend deux mille coudées. Or le Traité des Meſures Judaïques compoſé par ſaint Epiphanes nous apprend que l'eſpace du chemin Sabbatique revient à la meſure de ſix ſtades. Nous avons déjà vu cette étendue eſtimée par les Juifs ſept ſtades & demi, en prenant le ſtade évalué à 75 ou 76 toiſes : S. Epiphane ne compte dans la même étendue que ſix ſtades, en ſe ſervant du ſtade ordinaire évalué à 94 toiſes 2 pieds 8 pouces. En effet, ſur cette évaluation les

(*a*) Pag. 55. & ſuiv.

ſix ſtades donnent 566 toiſes 4 pieds. En décompoſant ce calcul en pied, on trouve 3400 pieds, qui renferment 40800 pouces ; & en diviſant cette ſomme de pouces en 2000 coudées, chacune de ces coudées ſe trouve être de 20 pouces & deux cinquiemes, ce qui approche beaucoup de l'évaluation priſe du Derah qui nous donne 20 pouces & demi.

IIe. Preuve tirée de la meſure du Mille & de la *Parſeh*.

A cela M. d'Anville joint l'évaluation du Mille qui contenoit le même eſpace de 2000 coudées, & qui étoit eſtimé par les Juifs ſept ſtades & demi ; nous en avons parlé. Ce Géographe paſſe enſuite (*a*) à une autre évaluation qui confirme encore les deux précédentes : c'eſt celle de la *Parſeh*, qui eſt chez les Juifs une eſpece de lieue compoſée de quatre Milles. On trouvera dans Reland (*b*) un endroit du Talmud qui donne poſitivement la définition du Mille Judaïque à 2000 coudées, & la compoſition de la *Parſeh* de quatre Milles. Les 2000 coudées évaluées à 20 pouces & demi font 569 toiſes 2 pieds 8 pouces : ainſi les 4 Milles qui forment la *Parſeh* contiendront 2277 toiſes 4 pieds 8 pouces. Cette évaluation nous ramene à celle de la Paraſange meſure Perſanne, qui vraiſemblablement n'eſt autre que la *Parſeh* des Juifs. M. d'Anville a fait voir dans ſon Traité des Meſures itinéraires que le ſtade évalué à 75 toiſes 3 pieds 4 pouces, convenoit préciſément à la meſure des marches de Xénophon ; & qu'en conſéquence de l'évaluation faite par Xénophon du nombre des ſtades en Paraſanges, il paroiſſoit conſtant que 30 ſtades répondoient à une Paraſange. Cette compenſation ſe trouve conforme à la définition préciſe qu'Hérodote, Héſychius & Suidas ont donnée de la Paraſange. Or le ſtade étant évalué à 75 toiſes 3 pieds 4 pouces, les 30 ſtades donneront 2266 toiſes 4 pieds ; c'eſt-à-dire, 11 toiſes & 8 pouces moins que la *Parſeh* : de maniere que 2 pieds & 2 pouces ajoutés à la définition du ſtade qui ſert à compoſer la Paraſange, mettroient le calcul preſque au pair en donnant 2277 toiſes 3 pieds. Si même on préfere la ſupputation qui réſulte de la comparaiſon que S. Epiphane a faite du Mille Judaïque ou chemin Sabbatique avec 6 ſtades ordinaires, ſavoir, 566 toiſes 4 pieds, on trouvera que la *Parſeh* contiendra préciſément 2266 toiſes 4 pieds, qui ſont le produit des 30 ſtades de la Paraſange. D'ailleurs la *Parſeh* renferme en elle-même la compoſition des 30 ſtades de la Paraſange, puiſque le Mille Judaïque qui eſt la quatrieme partie de la *Parſeh* eſt eſtimé par les Juifs 7 ſtades & demi. Les noms de *Parſeh* & de *Paraſange* ont auſſi aſſez d'affinité pour concourir avec l'identité de meſure. Dans la langue Syriaque, *Paras* ſignifie étendre, & *Parſeh* étenduc. Et il eſt d'autant plus naturel que ce terme paroiſſe emprunté de cette langue, qu'elle étoit devenue propre aux Juifs dans les

(*a*) Pag. 58. & ſuiv. = (*b*) *Reland. p.* 397.

temps qui ont ſuivi la captivité. Il y a auſſi lieu de croire que ce n'eſt que depuis la captivité, que les Juifs ont fait uſage de cette meſure qui ne ſe trouve point marquée dans les Livres Saints.

» Mais remarquez, dit ici M. d'Anville, (*a*) quel enchaînement de » convenances. La définition de la Paraſange a ſon exiſtence indépen- » demment de ce qui conſtitue la *Parſeh*. Car cette Paraſange dépend » d'un ſtade particulier, qui ſe produit par des moyens tout-à-fait » étrangers à ce qui paroît concerner ou intéreſſer la Paraſange mê- » me, comme on peut s'en éclaircir par le Traité des Meſures Itiné- » raires. D'un autre côté la *Parſeh* ſort d'éléments abſolument différents, » & prend ici ſon principe de ce que la coudée Egyptienne paroît une » meſure de la plus haute antiquité, & dont il ſemble vraiſemblable » que le peuple Hébreu ait adopté l'uſage. Sur ces préſomptions, » (car juſques-là il n'y a, ce ſemble, rien de plus,) l'application de » cette coudée à la *Parſeh* trouve une vérification plus préciſe qu'on » n'auroit oſé l'eſpérer, dans ce qui ſe doit conclure de la meſure que » S. Epiphane donne de la quatrieme partie de la *Parſeh*. Toutes ces » voies différentes dont aucune n'a de vue ſur l'autre, conduiſent néan- » moins aux mêmes conſéquences, & ſe réuniſſent dans des points » communs. On ne pourroit ſe procurer plus d'accord par des moyens » concertés. Que doit-il en réſulter ? Une garantie mutuelle, ſi l'on » peut employer cette expreſſion, de toutes les parties & circonſtan- » ces qui entrent dans la combinaiſon. Et l'un des principaux avanta- » ges de cette diſcuſſion, c'eſt la connoiſſance poſitive de la coudée » Hébraïque. Il eſt bien vrai que le P. Lami, ainſi que quelques autres » Savants, avoit déjà propoſé la meſure du *Derah* pour cette coudée, » mais ſans en démontrer poſitivement la propriété, ou la vérifier par » des applications de la nature de celles qui viennent d'être produi- » tes. Il ſemble même que la préciſion de cette meſure ait en quel- » que maniere échappé au Pere Lami, puiſque nonobſtant ſa con- » jecture ſur le *Derah*, il conclut la coudée Hébraïque à vingt pou- » ces. »

M. d'Anville aſſure donc par ſes calculs l'évaluation de la coudée Hébraïque à vingt pouces & demi ; & par-là il prouve que la coudée Hébraïque étoit égale à la coudée Egyptienne : voyons maintenant ſi nous ne pourrons point parvenir à connoître avec une ſemblable préciſion la proportion de la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne.

VII. Nouvelles remarques qui peuvent ſervir à prouver l'é-

Le P. Lami évaluant le pied Grec à 11 pouces 5 lignes & $\frac{1}{2}$, évalue la coudée Grecque à 17 pouces 2 lignes & $\frac{1}{4}$, parce que la coudée Grecque contient vingt-quatre doigts qui équivalent au pied & de-

(*a*) Pag. 63. & ſuiv.

galité de la coudée Hébraïque & de la coudée Babylonienne. Le texte de Pline ſur la propo tion des meſures Babyloniennes doit ſervir à corriger le texte d'Hérodote. La connoiſſance des meſures Babyloniennes ſert à éclaircir le texte d'Ezéchiel.

mi. Et il en conclut la coudée Babylonienne à 19 pouces 4 lignes & $\frac{1}{12}$; ou plutôt il a voulu dire $\frac{1}{12}$: & cette évaluation eſt fondée ſur ce que ſelon la lecture préſente d'Hérodote, la coudée Babylonienne ſurpaſſoit de trois doigts la coudée Grecque ; d'où le P. Lami conclut qu'il faut prendre un huitieme de la coudée Grecque pour avoir l'excédent de la coudée Babylonienne. Dans cette hypotheſe, la coudée Hébraïque déterminée à 20 pouces & demi ſe trouvera plus grande que la coudée Babylonienne d'environ 14 lignes, c'eſt-à-dire, d'environ un ou deux doigts. Cela ne fait pas encore le palme d'Ezéchiel, qui étoit de quatre doigts : ainſi on ne peut pas dire que le palme d'Ezéchiel ſoit l'excédent de la coudée Hébraïque ſur la coudée Babylonienne.

On ne peut pas même le conclure de l'évaluation que M. d'Anville donne au pied Grec. M. d'Anville, dans ſon Traité des Meſures Itinéraires, détermine, comme nous l'avons dit, le pied Grec à 11 pouces 4 lignes : il en réſulte que la coudée Grecque ne devoit avoir que 17 pouces : ſi l'on y ajoute un huitieme, on n'aura que 19 pouces une ligne & $\frac{1}{2}$ pour la coudée Babylonienne qui aura ainſi 16 lignes & demie moins que la coudée Hébraïque ; & la différence ne ſera encore que de deux doigts, c'eſt-à-dire, de la moitié d'un palme.

Mais il eſt à remarquer que les trois doigts dont parle Hérodote, en marquant l'excédent de la meſure Babylonienne ſur la meſure Grecque, ſont préciſément l'excédent du pied Babylonien ſur le pied Grec, en ſuppoſant la coudée Babylonienne égale à la coudée Hébraïque. En effet, la coudée Babylonienne compoſée de 24 doigts étant évaluée à 20 pouces & demi comme la coudée Hébraïque, il en réſultera que le pied Babylonien compoſé de 16 doigts, ſera de 13 pouces 8 lignes, & le doigt ſera de 10 lignes & $\frac{1}{4}$. Le pied Grec eſt évalué par M. d'Anville à 11 pouces 4 lignes : l'excédent du pied Babylonien ſera donc de 2 pouces 4 lignes, c'eſt-à-dire, près de trois doigts Babyloniens, qui dans cette évaluation contiendront 2. pouces 6 lignes & $\frac{1}{4}$. Il pourroit donc être arrivé qu'Hérodote voulant marquer l'excédent de la meſure Babylonienne ſur la meſure Grecque, auroit confondu l'excédent du pied avec l'excédent de la coudée. En donnant à la coudée Babylonienne 20 pouces & demi, l'excédent du pied Babylonien ſur le pied Grec ſera de trois doigts, l'excédent de la coudée ſera de quatre doigts.

Ou plutôt ce n'eſt point Hérodote qui s'eſt trompé : mais la méprise que le P. Lami a imputée à Pline ou à ſes Copiſtes, c'eſt aux Copiſtes d'Hérodote, qu'il faut l'imputer. Pline dit : *Les murs de Babylone avoient deux cents* PIEDS *de haut & cinquante de large ; chaque* PIED *étant de trois doigts plus grand que le nôtre :* MURIS DUCENTOS PEDES ALTIS, QUINQUAGENOS LATIS, *in* SINGULOS PEDES TERNIS DIGITIS MENSURA AMPLIORE QUAM NOSTRA. Voilà préciſément ce qui ſe trouve

vérifié par l'évaluation de la coudée Babylonienne à 20 pouces & demi. Car le pied Romain ne différe du pied Grec que d'un vingt-cinquieme, ſelon le calcul même de M. d'Anville. Ainſi le pied Grec étant évalué à 11 pouces 4 lignes, le pied Romain eſt évalué à 10 pouces 10 lignes & $\frac{1}{5}$. Or la coudée Babylonienne étant évaluée à 20 pouces & demi, le pied Babylonien ſera de 13 pouces 8 lignes : ainſi il aura 2 pouces 4 lignes plus que le pied Grec, & 2 pouces 9 lignes & $\frac{2}{5}$ plus que le pied Romain : les trois doigts Babyloniens contiendront 2 pouces 6 lignes & $\frac{1}{4}$; ainſi le pied Babylonien excédera le pied Grec d'un peu moins de trois doigts, & le pied Romain d'un peu plus de trois doigts : voilà ſans doute ce que Pline a voulu dire : *In ſingulos pedes ternis digitis menſurâ ampliore quàm noſtrâ.* Et il y a bien lieu de croire que c'eſt auſſi ce qu'il liſoit dans Hérodote. Il eſt aiſé que dans les anciens manuſcrits on ait confondu ΠΟΥΣ, & ſon génitif Ionique ΠΟΔΕΟΣ, qui ſignifie *pied*, avec ΠΗΧΥΣ, ΠΗΧΕΩΣ, qui ſignifie *coudée*. Il faut remarquer que le Dialecte Ionien eſt préciſément celui d'Hérodote. Il y a donc lieu de croire qu'Hérode, après avoir donné les proportions des murs de Babylone, non en *coudées*, comme on le lit aujourd'hui dans ſon texte, mais en *pieds*, comme on le lit dans Pline, ajoutoit : Ὁ δὲ βασιλικὸς πῆχυς τοῦ ἡμέτερου ἐστὶ ποδὸς μείζων τετρὰ δακτύλοισι : c'eſt-à dire, *eſt autem pes regius quàm is quo pro menſura utimur tribus digitis major.* Voilà préciſément ce que dit Pline : *In ſingulos pedes ternis digitis menſurâ ampliore quàm noſtrâ.* Voilà ce qui ſe trouve vérifié par l'évaluation de la coudée Babylonienne à 20 pouces & demi. Et cette vérification confirme la conjecture du P. Lami qui regarde comme vraiſemblable que la coudée Hébraïque n'étoit pas différente de la coudée Babylonienne : *Hebræum* [*cubitum*] *Babylonio non fuiſſe diſparem veriſimile eſt.* Si la coudée dont ſe ſervit Noé pour la conſtruction de l'arche a bien pu paſſer juſques dans l'Egypte où elle fut portée par Cham & par ſon fils Meſraïm ; il eſt encore plus vraiſemblable qu'elle ſe ſoit conſervée à Babylone, où elle dut ſervir à la conſtruction de la tour de Babel, avant la diſperſion des enfants de Noé. Et ſi la coudée Babylonienne eſt la même que celle de Noé, elle ſera auſſi la même que celle des Hébreux : *Babylonius ergo cubitus idem eſt ac Noachiticus, & idcircò ac Hebræus.* Comme la grandeur de la coudée Egyptienne qui ſurpaſſe de trois pouces & demi la coudée Grecque, eſt une preuve de l'antiquité de cette coudée uſitée dans l'Egypte : de même la grandeur du pied Babylonien, qui ſurpaſſe de trois doigts le pied Grec & le pied Romain, eſt une preuve de l'antiquité de ce pied uſité chez les Babyloniens. Ou plutôt le pied Egyptien ſurpaſſe d'environ trois doigts le pied Grec & le pied Latin ; donc il eſt le même que le pied Babylonien qui ſurpaſſe de même de trois doigts le pied Grec & le pied Romain. La coudée Egyptienne eſt donc la même que la coudée Babylonienne. Or la coudée Egyptienne eſt la même que la coudée Hébraïque : la coudée Hébraï-

que eſt donc la même que la coudée Babylonienne. La coudée Hébraïque eſt la même que celle de Noé ; puiſque Moyſe n'y marque aucune différence : la coudée de Noé eſt donc celle des Egyptiens ; elle eſt donc celle des Babyloniens. Les Egyptiens, les Babyloniens & les Hébreux n'ont donc qu'une ſeule & même meſure : *Babylonius ergo cubitus idem eſt ac Noachiticus, & idcircò ac Hebræus.*

Ezéchiel n'a donc pas prétendu comparer la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne, puiſque la coudée Babylonienne devoit être la même que la coudée Hébraïque. D'ailleurs le pied Babylonien ſurpaſſant de trois doigts le pied Grec, la coudée Babylonienne devoit ſurpaſſer de quatre doigts la coudée Grecque : ſi donc la coudée d'Ezéchiel devoit encore ſurpaſſer de quatre doigts la coudée Babylonienne, elle auroit une meſure énorme. La coudée Babylonienne ayant 20 pouces & demi, il faudroit alors donner à la coudée d'Ezéchiel 23 pouces 11 lignes, c'eſt-à-dire, près de deux pieds : cela eſt ſans vraiſemblance. M. d'Anville a fort bien remarqué qu'une circonſtance (*a*) hors de toute équivoque dans l'emploi du *Derah*, eſt qu'on ne peut donner plus d'étendue à ce qui prend le nom de coudée. Il eſt donc ſans vraiſemblance que la coudée d'Ezéchiel ſurpaſſe d'un palme la coudée Babylonienne qui devoit être égale au *Derah*.

VIII. Derniere queſtion : Les Hébreux avoient-ils deux ſortes de coudées ? Réponſes aux objections que M. d'Anville forme en faveur de cette diſtinction.

Ici M. d'Anville nous objectera peut-être qu'à la vérité Ezéchiel ne compare point la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne, mais qu'il compare enſemble deux coudées Hébraïques, dont l'une étoit d'un palme plus petite que celle qui étoit égale au *Derah*. M. d'Anville, en parlant de la meſure de l'étendue du Temple, avance (*b*) qu'Ezéchiel doit nous porter à ſuppoſer la meſure de la coudée qui ſervit à cet édifice, plutôt forte que foible : il ſuppoſe qu'Ezéchiel diſoit aux Juifs captifs à Babylone que dans la conſtruction d'un nouveau Temple, & dans le rétabliſſement de l'autel, il faudroit qu'ils employaſſent la coudée ſur une meſure plus forte d'un travers de main ou d'un palme que la coudée : & il prétend s'appuyer de la verſion Grecque, dont il rapporte l'expreſſion : ὦ πήχει πήχεως καὶ παλαιστῆς, & qu'il traduit, *in cubito cubiti & palmi.*

Il y revient encore en parlant de la coudée Hébraïque ; (*c*) & après avoir établi l'égalité de cette coudée avec la coudée Egyptienne, il obſerve qu'en conſéquence de la meſure qui eſt propre à cette coudée, le *tophach* ou palme revient à 3 pouces 5 lignes, & il ajoute que » cette meſure particuliere a l'avantage de paroître priſe dans la natu» re. Car, continue-t-il, étant cenſée relative à la largeur qu'ont les » quatre doigts d'une main fermée, comme Pollux s'en explique ; l'é» tude des proportions entre les parties du corps peut faire voir que

(*a*) Diſſert. ſur l'anc. Jéruſalem, p. 49. = (*b*) Pag. 48. = (*c*) Pag. 65. & ſuiv.

» cette

» cette meſure conviendra à une ſtature d'environ 5 pieds 8 pou-
» ces François ; & cette hauteur de ſtature qui fait le juſte équivalent
» de 6 pieds Grecs, paſſe plutôt la taille commune des hommes,
» qu'elle ne s'y confond. Mais ſi le palme qui fait la ſixieme partie de
» la coudée Hébraïque, prend cette convenance avec une belle &
» haute ſtature, & qu'on ne ſauroit paſſer ſenſiblement ſans donner
» dans le giganteſque ; il s'enſuivra que la meſure de cette coudée, ne
» peut en tant que coudée, participer à la même convenance. Le P.
» Lami, en fixant la coudée Hébraïque à 20 pouces, en a conclu la
» hauteur des Patriarches à 80 pouces ou 6 pieds 8 pouces, ce qui
» eſt conforme en proportion à ce principe de Varron : *Pes altitudi-*
» *nis corporis ſexta, cubitus quarta.* Sur cette proportion la meſure priſe
» du *Derah* produiroit 7 pieds moins 2 pouces. Si une telle hauteur
» de taille devient admiſſible au moyen d'une diſtinction particuliere
» entre la race des premiers hommes & l'état actuel de la nature ; tou-
» jours eſt-il bien conſtant que la meſure de la coudée en queſtion ex-
» cede les bornes que les hommes ont reconnues depuis long-temps dans
» leur ſtature ordinaire. De maniere que relativement à la hauteur de
» taille à laquelle la meſure du palme paroît s'aſſortir en particulier,
» ou 5 pieds & environ 8 pouces, la coudée proportionnelle n'iroit qu'à
» environ 17 pouces. » Mais ce palme de 3 pouces 5 lignes eſt le pal-
me même qui ſubdiviſe le *Derah* : ſeroit-il donc vraiſemblable que
cette coudée Egyptienne ne fût pas proportionnelle au palme qui
la ſubdiviſe ? Au reſte il ne faut pas prétendre que dans une meſure
telle que la coudée, il y ait autant d'exactitude de proportion en-
tr'elle & les parties qui la compoſent, qu'il peut y en avoir entre les
parties du corps humain auxquelles elles ſont comparées. La coudée
eſt ſubdiviſée en palmes, & le palme eſt ſubdiviſé en doigts ; mais il
ne faut pas en conclure que les doigts qui ſubdiviſent le palme ayent
avec le palme une proportion auſſi exacte que celle de nos doigts avec
le palme naturel qui en réſulte dans notre taille ; ni que le palme qui
ſubdiviſe la coudée, ait avec la coudée une proportion auſſi exacte
que celle du palme naturel avec la coudée naturelle. Les hommes ayant
pris pour meſure la coudée naturelle, ont voulu enſuite ſubdiviſer
cette meſure ; & ayant remarqué qu'elle contenoit environ ſix fois le
palme naturel, ils ont diviſé la coudée en ſix palmes. Mais il ne s'en-
ſuit pas que chacun de ces ſix palmes exprimaſſent géométriquement
la largeur du palme naturel proportionnel à la coudée qu'ils avoient
priſe pour meſure.

M. d'Anville continue : » Les Rabbins paroiſſent perſuadés que l'on
» diſtinguoit la coudée commune de la coudée légale & ſacrée, dont
» l'étalon étoit dépoſé dans le Sanctuaire. Et cette coudée diffé-
» roit de l'autre par la ſuppreſſion d'un *Tophach*. Ainſi ſe réduiſant à
» 5 *Tiphuchim* (pluriel de *Tophach*) ou à 20 doigts, & perdant la va-

» leur de 3 pouces & 5 lignes, la longueur revenoit à 17 pouces & » une ligne. » Mais, comme le remarque le P. Lami, cette diſtinction n'a aucun fondement dans le texte ſacré : *Diſtinctio duplicis cubiti nullum habet fundamentum in ſacro codice.* Joſeph n'en fait mention nulle part : *Joſephus nullibi eam adſtruit* : & il y a lieu de penſer que les Rabbins ne l'ont imaginée que pour expliquer l'expreſſion obſcure de l'Hébreu du Chap. XLIII. d'Ezéchiel, *Iſtæ ſunt menſuræ altaris in cubitis : cubitus, cubitus & palmus.* C'eſt encore la remarque du P. Lami : *Ad explicandum huncce locum commenti ſunt Rabbini duplicem cubitum.* Enfin, ſelon la penſée du même Auteur, le Seigneur ayant en abomination le double poids & la double meſure, auroit eu de même ſans doute en abomination la double coudée : *Non magis, ut puto, duplex cubitus fuiſſet Deo acceptus.*

A cela M. d'Anville nous répond que » quoique le P. Lami ait » combattu la tradition Judaïque ſur cette coudée commune, toutefois » la grande analogie de proportion qui s'y rencontre, lui peut ſervir » d'appui. » Mais cette analogie ne prouve rien, parce que le palme qui ſubdiviſe la coudée ne doit pas être regardé comme l'expreſſion géométrique du palme naturel. La coudée n'eſt pas la multiplication du palme ; mais le palme eſt la diviſion de la coudée.

M. d'Anville continue : » Le témoignage des Rabbins trouve même » une confirmation poſitive dans la comparaiſon que Joſeph a faite » de la coudée chez les Juifs, avec la coudée Attique. Car cette cou- » dée ſe déduiſant de la proportion qui lui eſt naturelle avec le pied » Grec .... revient à .... 17 pouces. » Mais le P. Lami a fort bien remarqué que Joſeph ne diſtingue nulle part deux ſortes de coudées chez les Juifs : *Joſephus nullibi eam (diſtinctionem) adſtruit.* Lors donc que Joſeph parle de la coudée d'uſage chez les Juifs, il parle de celle-là même que M. d'Anville a ſi bien déterminée à 20 pouces & demi : & lorſqu'il la compare à la coudée Attique, il veut ſeulement marquer que la coudée des Juifs eſt une meſure diviſée en vingt-quatre doigts comme la coudée Attique, ſans prétendre déterminer par la coudée Attique l'exacte proportion de la coudée des Juifs.

Ici M. d'Anville appelle à ſon ſecours le texte d'Ezéchiel. » Rappellons-nous, dit-il, ce qui a été ci-deſſus rapporté d'Ezéchiel ..., » lorſqu'il preſcrit aux Juifs de Babylone d'employer dans la réédifica- » tion du temple, une coudée plus forte d'un travers de main que » l'ordinaire. Ce travers de main n'étant autre choſe que le palme mi- » neur ou *tophach* ; n'eſt-ce pas là cette diſtinction formelle de plus ou » de moins entre deux coudées, dont la plus foible de meſure paroît » même prévaloir par l'uſage ? » Mais nous avons fait remarquer que l'expreſſion même dont M. d'Anville prétend s'autoriſer, *In cubito cubiti & palmi*, peut ſimplement ſignifier la meſure d'une coudée ſubdi-

viſée en palmes : *Id eſt, in menſura cubiti qui in palmos dividitur.* D'ailleurs M. d'Anville va lui-même nous fournir une nouvelle preuve contre l'uſage qu'il prétend faire de ce texte.

„ En tombant d'accord, dit-il, que la coudée inférieure étoit admiſe durant le ſecond temple, on pourroit par délicateſſe, & pour ne „ porter aucune atteinte au précepte divin, qui ne ſouffre qu'un ſeul „ poids, qu'une ſeule meſure, vouloir rejetter la coudée en queſtion „ pour les temps qui ont précédé la captivité. „ Mais ſi la coudée inférieure a été admiſe durant le ſecond temple, elle ſe trouvera encore en concurrence avec la grande coudée; puiſque le ſecond temple même a dû être conſtruit avec la grande coudée. La conſtruction du ſecond temple aura-t-elle été le terme de l'uſage de cette coudée? & ne ſera-ce que depuis la conſtruction de cet édifice, qu'on aura commencé à ſe ſervir de la coudée inférieure? Mais pourquoi quitter alors la coudée qui auroit ſervi à la conſtruction de cet édifice, pour en prendre une toute différente? D'ailleurs M. d'Anville ſemble prétendre que l'expreſſion d'Ezéchiel ſuppoſe l'uſage actuel de deux coudées, *dont la plus foible de meſure paroît*, dit-il, *prévaloir par l'uſage*. Quand cette foible coudée a-t-elle ainſi prévalu par l'uſage? Eſt-ce depuis le retour de la captivité? l'uſage actuel de la grande coudée pour la conſtruction du ſecond temple s'y oppoſe. Eſt-ce pendant la captivité? mais d'où ſeroit venu cette coudée foible de meſure? la coudée Babylonienne étoit auſſi forte que celle des Hébreux; elle étoit la même que celle des Hébreux. Eſt-ce avant la captivité? Mais ſi pour ne porter aucune atteinte au précepte divin, qui ne ſouffre qu'un poids & qu'une meſure, il faut abandonner à la grande coudée *les temps qui ont précédé la captivité*; il faudra donc auſſi exclure de ces temps-là l'uſage de la coudée inférieure. D'ailleurs quel intérêt & quel motif auroit porté les Juifs à abandonner alors une coudée dont ils uſoient eux & leurs peres depuis une ſi haute antiquité, & qui étoit même en quelque ſorte conſacrée chez eux par la Religion, puiſque c'étoit par elle qu'avoient été réglées toutes les dimenſions du tabernacle dreſſé par Moyſe, & du temple conſtruit par Salomon?

Mais M. d'Anville, après avoir paru conſentir que l'on réſervât pour la grande coudée les temps qui ont précédé la captivité, revient ſur ſes pas. „ En cela toutefois, dit-il, on ne ſeroit point autoriſé abſolu„ ment par le ſilence de l'Ecriture, puiſque dans le Deutéronome „ (Chap. III. ℣. 11.) la meſure du lit d'Og, Roi de Baſan, eſt don„ née en coudées priſes de la proportion naturelle de l'homme : *In cu„ bito viri*; ou ſelon la Vulgate, *ad menſuram cubiti virilis manûs.* „ Mais cette expreſſion ne prouve point l'uſage d'une coudée inférieure à la grande coudée. Moyſe marquant par coudées la meſure du lit de ce géant, ajoute ce mot ſeulement pour montrer qu'il parle non de coudées proportionnées à la taille de ce géant, mais de coudées propor-

tionnées à la taille ordinaire des hommes : *In cubito viri.* C'eſt auſſi la remarque du P. Lami : *De Og loquens Moyſes, addit : IN CUBITO VIRI... Nempe lectus ille ferreus Og longus erat novem cubitis, qualis & quantus eſt cujuſque viri, non giganteis cubitus.*

A cela M. d'Anville nous répondra peut-être que la coudée de 20 pouces & demi ſuppoſe auſſi elle-même une taille giganteſque ; & qu'ainſi ce n'eſt point celle que Moyſe déſigne par l'expreſſion : *In cubito viri.* Mais ce qui nous paroît aujourd'hui une taille giganteſque, pouvoit ne l'être pas au temps de Moyſe. Nous avons déjà fait remarquer que Varron fait monter la plus haute taille de l'homme à ſept pieds Romains : (*a*) *Modum ſummum adoleſcendi corporis humani ſeptem pedes.* Et quand Varron parle ainſi, il n'entend pas parler de taille giganteſque, puiſque les tailles giganteſques vont encore au-delà ; il veut donc parler de la taille la plus haute à laquelle les hommes peuvent ordinairement parvenir, ou au moins à laquelle ils pouvoient ordinairement parvenir de ſon temps. Or, ſelon M. d'Anville, le pied Romain contient 10 pouces 10 lignes & $\frac{1}{5}$: les ſept pieds Romains donneront donc 6 pieds 4 pouces 2 lignes & $\frac{1}{5}$. Après cela ſera-t-il étonnant qu'au temps de Moyſe les hommes puſſent parvenir à la hauteur de 6 pieds 10 pouces, qui eſt la taille proportionnelle à la coudée de 20 pouces & demi ? Cette hauteur ne doit pas paroître extraordinaire dans un temps où les géants étoient encore ſi communs, que l'on voyoit même des peuples entiers diſtingués par leur haute ſtature : (*b*) *Populus quem aſpeximus, proceræ ſtaturæ eſt.* Rien n'oblige donc à croire que la coudée dont parle Moyſe en cet endroit fût différente de la coudée déterminée à 20 pouces & demi. Si Moyſe la déſigne ſous le nom de *coudée d'homme ;* c'eſt parce qu'elle étoit proportionnée à la taille ordinaire des hommes de ce temps-là ; ou ſi l'on veut, à la plus haute ſtature à laquelle les hommes puſſent alors parvenir ſans être du nombre des géants. Voilà ce que Moyſe appelle coudée d'homme : *In cubito viri*

Enfin M. d'Anville conclut par cette réflexion : » Bien qu'un nombre » infini des meſures qui enchériſſent ſur leurs principes naturels, par » exemple, tout ce que nous appellons *pied*, ſans entrer dans un plus » grand détail, autoriſe ſuffiſamment la dénomination de *coudée* dans » une meſure auſſi forte que celle qui paroît propre à la coudée Egyptienne & Hébraïque, toutefois la conſidération de ces principes devient ſouvent eſſentielle dans la diſcuſſion des meſures ; & il ne faut » point la perdre de vue. C'eſt à elle que j'ai dû la découverte du pied » naturel dont la meſure & l'emploi ont trouvé leur diſcuſſion dans le » Traité des meſures Itinéraires que j'ai donné. « Je conviendrai que la

(*a*) *Var. apud Agell. l.* III. *c.* 10. = (*b*) *Num.* XIII. 33.

conſidération de ces principes peut être utile, & même néceſſaire : & c'eſt la conſidération de ces principes qui me porte à regarder la grandeur de la coudée Egyptienne, de la coudée Hébraïque & de la coudée Babylonienne, comme une preuve de l'antiquité de ces trois coudées. Je ne doute point que ces trois coudées n'ayent pour principe la coudée naturelle priſe dans la taille ordinaire des hommes : mais j'en conclus que l'origine de ces coudées remonte à un temps où la taille ordinaire des hommes étoit proportionnelle à l'étendue de ces coudées. Ce ne ſont point ces coudées qui ont encheri ſur leur principe naturel ; c'eſt le principe naturel de ces coudées qui a lui-même dégénéré : ce ne ſont point ces coudées qui ſe ſont étendues ; c'eſt la taille des hommes qui a diminué de la proportion qu'elle avoit au temps où ces coudées ont pris naiſſance, c'eſt-à-dire, avant le déluge, puiſque ces coudées remontent au moins juſqu'au temps où l'on conſtruiſit l'Arche, dont les dimenſions furent déterminées par la même coudée qui fut depuis celle des Babyloniens, celle des Egyptiens, celle des Hébreux.

Ainſi la conſidération du principe naturel de ces trois coudées peut bien ſervir à faire reconnoître leur antiquité ; mais la conſidération du palme naturel ne prouvera jamais l'exiſtence d'une coudée géometriquement proportionnelle à la nature du palme qui diviſe ces coudées, parce que ce n'eſt point le palme qui eſt le principe de la coudée, mais c'eſt la coudée qui eſt le principe du palme. En vain donc M. d'Anville, prétend-il établir par une analogie de proportions l'exiſtence d'une coudée de cinq palmes : en vain prétend-il réclamer en ſa faveur le témoignage des Rabbins, de l'Hiſtorien Joſeph, & d'Ezéchiel même. L'analogie des proportions ne prouve point l'exiſtence d'une coudée où puiſſe ſe trouver cette analogie, parce que la détermination de la coudée eſt indépendante de cette analogie. La diſtinction de deux ſortes de coudées eſt avancée ſans preuve par les Rabbins : l'Hiſtorien Joſeph n'en fait aucune mention : Ezéchiel ne compare point deux coudées différentes ; mais s'il fait mention de coudées & de palmes, en parlant de la canne avec laquelle l'Ange meſura le Temple & l'Autel, c'eſt uniquement pour marquer les différentes parties ſelon leſquelles cette canne étoit déviſée : *Ideò Propheta mentionem facit cubitorum & tophach-, quia erant partes in quas dividebatur calamus.*

IX. Concluſion & récapitulation abrégée. Evaluation des meſures de longueurs uſitées chez les Hébreux.

Nous reconnoîtrons donc avec l'Auteur des Remarques critiques qu'Ezéchiel ne parle point d'une coudée particuliere qui fut d'un palme plus grande que l'ordinaire, mais ſimplement d'une coudée diviſée en palmes. En cela nous conviendrons avec cet Auteur : mais nous ne pouvons convenir avec lui en ce qui regarde les meſures Babyloniennes. Nous ſoutenons que les Babyloniens avoient leurs meſures particulieres ; que ces meſures Babyloniennes ſont marquées par Hérodote & par Pline ; que c'eſt par le texte de Pline qu'il faut juger du texte d'Hérodote ; que de la comparaiſon de ces deux textes il réſulte que le

pied Babylonien ſurpaſſoit de trois doigts le pied Grec & le pied Latin ; enfin que de cette détermination du pied Babylonien, il réſulte que la coudée Babylonienne étoit égale à la coudée Egyptienne qui étoit la même que la coudée Hébraïque. Après avoir établi l'identité de ces trois coudées, nous en concluons l'évaluation préciſe de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi, ou, pour plus grande préciſion, à 20 pouces $\frac{22}{89}$. C'eſt l'évaluation que Dom Calmet même en donne d'après le calcul de M. le Pelletier de Rouen, fondé ſur l'évaluation de la coudée Egyptienne par Gréaves. Suivant cette évaluation, on aura pour les différentes meſures de longueur uſitées chez les Hébreux les évaluations ſuivantes qui ont déjà été placées à la tête de la Geneſe, & que nous rappellerons ici ſommairement en y ſubſtituant l'évaluation des fractions de pouces que nous exprimerons par lignes.

La canne ou toiſe Hébraïque contenoit	10 pieds 3 pouces
La coudée	1 pied 8 pouces 6 lignes.
La demi-coudée, nommée *zereth*	10 pouces 3 lignes.
Le Palme, nommé *tophach*	3 pouces 5 lignes.
Le doigt	10 lignes. $\frac{1}{40}$

EZÉCHIEL.

CHAPITRE PREMIER.

Premiere viſion d'Ezéchiel. Au milieu d'un nuage enflammé paroiſſent quatre animaux ; près d'eux quatre roues, au deſſus d'eux un firmament, ſur lequel eſt un trône, & un homme aſſis ſur ce trône & tout environné d'éclat.

1. ET factum eſt in trigeſimo anno, in quarto, in quinta menſis, cùm eſſem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti ſunt cœli, & vidi viſiones Dei.

1. EN la trentieme année *depuis que, le Livre de la Loi ayant été retrouvé, Joſias & tout le peuple renouvellerent ſolemnellement l'alliance qu'Iſraël avoit faite autrefois avec Dieu*, " le cinquieme jour du quatrieme mois *de l'année commencée au mois de Mars*, " *moi Ezéchiel*, étant *à Babylone* au milieu des captifs *de ma nation*, près du fleuve *de l'Euphrate appellé* Chobar, *à cauſe de la rapidité de ſes eaux*, " les cieux *me* furent ou-

Av. l'Ere Chr. Vulg. 595.

Infr. III. 23. X. 20. XLIII. 3.

℣. 1. On plutôt cette trentieme année paroît être comptée depuis la fondation de la nouvelle Monarchie des Babyloniens par Nabopolaſſar, pere de Nabuchodonoſor. Voyez ce qui en eſt dit dans la Préface. Peut-être auſſi qu'au lieu de *trentieme*, il faudroit lire *treizieme* ; car c'étoit la treizieme des 70 années de captivité annoncées par Jérémie, & la treizieme du regne de Nabuchodonoſor. On a pu confondre en Hébreu, BSLS ASRH SNH, *in tertio decimo anno*, avec BSLSIM SNH, *in trigeſimo anno*.

Ibid. c. à. d de l'année ſainte, différente de l'année civile, qui commençoit au mois de Septembre. Les Prophetes comptent ordinairement ſelon l'année ſainte.

Ibid. Pluſieurs l'expliquent ainſi ; mais D. Calmet croit que le fleuve Chobar pour-

verts ; & j'eus des viſions *admirables*, *qui me vinrent de la part* de Dieu, *en la maniere qui ſuit.*

2. Le cinquieme jour de ce même mois, dans l'année qui fut la cinquieme depuis que le Roi Joachin fut transféré *à Babylone*,

3. le Seigneur adreſſa ſa parole à Ezéchiel prêtre, fils de Buzi, *lorſqu'il étoit* dans le pays des Chaldéens, près du fleuve de Chobar, *où il avoit été transféré avec les autres Juifs* : & étant dans ce lieu, la main du Seigneur agit ſur lui, *pour le remplir de l'eſprit de prophétie, & lui découvrir les merveilles de Dieu.*"

4. Voici *donc* la viſion qui me fut *d'abord* préſentée. *Je vis* un tourbillon de vent *qui* venoit du côté de l'Aquilon, " & une groſſe nuée, & un feu qui l'environnoit, " & une lumiere qui éclatoit tout autour : & au milieu, c'eſt-à-dire, au milieu du feu, il y avoit une eſpece de métal très-brillant. "

2. In quinta menſis, ipſe eſt annus quintus tranſmigrationis regis Joachin,

3. factum eſt verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi ſacerdotem in terra Chaldæorum, ſecus flumen Chobar : & facta eſt ſuper eum ibi manus Domini.

4. Et vidi, & ecce ventus turbinis veniebat ab Aquilone : & nubes magna, & ignis involvens, & ſplendor in circuitu ejus : & de medio ejus quaſi ſpecies electri, id eſt, de medio ignis.

roit être le fleuve Chaboras qui vient ſe décharger dans l'Euphrate un peu au deſſus de Thapſaque.

℣. 3. Cette variété de perſonnes dans le texte, c'eſt-à-dire, de la premiere du ℣. 1. à la troiſieme du ℣. 3. & de cette troiſieme à la premiere du ℣. ſuiv. donne lieu au P. Houbigant de ſoupçonner que les Copiſtes ont dérangé l'ordre de ces trois premiers verſets, où l'on peut encore remarquer la répétition de ces mots, *in quinta menſis*, au ℣. 1. & au ℣. 2. De plus au commencement du ℣. 3. où la Vulgate dit *Factum eſt* ce qui eſt le ſens du mot Hébreu HIH, ce mot dans l'Hébreu eſt répété HIH HIH. Les Rabbins ſuppoſent que cela ſignifie *Eſſendo fuit*, pour affirmer mieux ; le P. Houbigant penſe que cette répétition des mêmes lettres n'eſt qu'une pure faute de Copiſtes, il ſoupçonne auſſi que la trentieme année ſe rapporte à l'âge du Prophete, en ſorte que la lecture primitive auroit pu être ſelon la penſée du P. Houbigant ainſi : (℣. 3.) *factum eſt verbum Domini ad Ezechielem... & facta eſt ſuper eum ibi manus Domini.* (℣. 1.) *Et erat in trigeſimo anno* : (℣. 2.) *ipſe eſt annus quintus tranſmigrationis regis Joachin* (℣. 1.) *in quarto, in quinta menſis... & vidi viſiones Dei* (℣. 4.) *Et vidi & ecce, &c.* Il ſemble peu vraiſemblable que le texte ait ſouffert autant de tranſpoſitions : S'il y en a quelqu'une c'eſt vraiſemblablement dans cette unique phraſe du ℣. 1. *cùm eſſem in medio captivorum... & vidi viſiones Dei.* Il paroît que la place de cela eſt entre les ℣℣. 3. & 4.

℣. 4. Ce tourbillon qui venoit de l'Aquilon pouvoit marquer la colere du Seigneur qui devoit éclater ſur Jéruſalem, lorſque Nabuchodonoſor ſortant de la Chaldée, viendroit par le nord dans la Judée, pour déſoler ce pays & renverſer cette ville.

Ibid. Autr. un cercle du feu.

Ibid. A la lettre : de l'*electrum* : » métal

5. Et

5. Et in medio ejus ſimilitudo quatuor animalium : & hic aſpectus eorum, ſimilitudo hominis in eis.

6. Quatuor facies uni, & quatuor pennæ uni.

7. Pedes eorum, pedes recti ; & planta pedis eorum, quaſi planta pedis vituli ; & ſcintillæ, quaſi aſpectus æris candentis.

8. Et manus hominis ſub pennis eorum in quatuor partibus : & facies & pennas per quatuor partes habebant.

9. Junctæque erant pennæ eorum alterius ad alterum : non revertebantur cùm incederent ; ſed unumquodque ante faciem ſuam gradiebatur.

10. Similitudo autem

5. Et au milieu de ce même feu, on voyoit la reſſemblance de quatre animaux qui étoient de cette ſorte : " on y voyoit *d'abord* la reſſemblance d'un homme.

6. Chacun d'eux avoit quatre faces & quatre ailes.

7. Leurs pieds étoient droits ; la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau ; & il ſortoit d'eux des étincelles *de feu*, comme il en ſort de l'airain le plus luiſant & *le mieux poli.* "

8. Il y avoit des mains d'hommes ſous leurs ailes aux quatre côtés ; " & ils avoient chacun quatre faces & quatre ailes. "

9. Les ailes de l'un étoient jointes aux ailes de l'autre : " & ils ne retournoient point lorſqu'ils marchoient ; mais chacun d'eux alloit devant ſoi, " *ſans s'arrêter, ni ſe détourner un moment.*

10. Pour ce qui eſt de la forme qui y

compoſé de quatre parties d'or & d'un cinquieme d'argent. Quelques-uns prétendent que le terme hébreu ſe doit entendre de l'*aurichalcum*, qui étoit un mélange d'or & d'airain. C'eſt le ſentiment de Bochart, qui ſe fonde ſur l'étylomogie du terme Hébreu, qui lui paroît être formé de deux mots Chaldéens, dont l'un ſignifie l'or, & l'autre l'airain.

℣. 5. Cette reſſemblance d'animaux repréſentoit des Chérubins. *Infr.* x. 15. & 20.

℣. 7. C'eſt le ſens de l'hébreu : de l'airain poli.

℣. 8. Il ſemble que leurs mains étoient ſéparées de leurs ailes. (*Infr* x. 7.) Ou leurs ailes n'étoient autre choſe que leurs bras ailés avec une main à l'extrêmité ; ce qui paroît plus probable. On lit irrégulièrement dans l'Hébreu VIDU, pour VIDI, *Et manus* : les Rabbins en conviennent. On lit ici dans l'Hébreu, *in quatuor quadrilateribus eorum*, RBAIHM, peut-être pour SLAIHM, *lateribus eorum.*

Ibid. Hébr. litt. & *telles étoient* leurs faces, *telles étoient* auſſi leurs ailes, à eux quatre : *comme chacun des quatre avoit quatre faces, chacune des quatre avoit auſſi quatre ailes.*

℣. 9. Hébr. autr. Ils ſe joignoient l'un à l'autre par leurs ailes

Ibid. Autr. & ils ne ſe retournoient point lorſqu'ils marchoient ; mais chacun d'eux alloit devant ſa face, *c. à. d. toujours devant l'une de ſes quatre faces ſans avoir beſoin de ſe retourner pour aller ou venir.*

paroiſſoit, ils avoient tous quatre une face d'homme *par devant ;* tous quatre à droite, une face de lion ; tous quatre à gauche, une face de bœuf ; & tous quatre *derriere, ou* au deſſus, " une face d'aigle.

vultûs eorum : facies hominis, & facies leonis à dextris ipſorum quatuor, facies autem bovis à ſiniſtris ipſorum quatuor, & facies aquilæ deſuper ipſorum quatuor.

11. Leurs faces & leurs aîles s'étendoient en haut : " ils ſe tenoient l'un l'autre par deux de leurs aîles, *pour marquer par là l'union qui étoit entre eux ; &* ils couvroient leurs corps " avec les deux autres, *par reſpect pour la majeſté de Dieu.*

11. Facies eorum, & pennæ eorum extentæ deſuper : duæ pennæ ſingulorum jungebantur, & duæ tegebant corpora eorum :

12. Chacun d'eux marchoit devant ſoi : " ils alloient où les emportoit l'impétuoſité de l'eſprit ; " & ils ne retournoient point *ſur leurs pas,* " lorſqu'ils marchoient ; *mais ils ſuivoient toujours les mouvements de l'eſprit qui les pouſſoit.*

12. & unumquodque eorum coram facie ſuæ ambulabat : ubi erat impetus ſpiritûs, illuc gradiebantur, nec revertebantur cùm ambularent.

13. Et les animaux paroiſſoient, à les voir, comme des charbons de feu brûlants, & comme des lampes ardentes : on voyoit courir au milieu des animaux des flammes de feu " & des éclairs qui

13. Et ſimilitudo animalium, aſpectus eorum quaſi carbonum ignis ardentium, & quaſi aſpec-

℣. 10. Ce mot, *deſuper*, n'eſt ni dans l'Hébreu, ni dans les Septante, ni dans la nouvelle édition de ſaint Jérôme. L'Hébreu pourroit ſe traduire : ils avoient tous quatre une face d'homme devant, & tous quatre une face de lion, à droite ; & ils avoient à gauche tous quatre une face de bœuf, & tous quatre une face d'aigle derriere.

℣. 11. Le mot *Facies eorum* ou ſelon l'Hébreu *Et facies eorum* UFNIHM, paroît être venu ici par une mépriſe de Copiſtes : on a pu aiſément le confondre avec UCNFIHM, *& alæ eorum* : & au lieu de *extentæ*, l'Hébreu dit *ſeparatæ*. Le ſens ſeroit donc : Leurs aîles étoient ſéparées par en haut.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement OUITIHNH, pour GUITIHN, *corpora eorum.*

℣. 12. Litt. devant ſa face, *c. à. d. toujours devant l'une de ſes faces.*

Ibid. Ou du vent qui avoit amené cette nuée & ce feu. *Supr.* ℣. 4. Le terme Hébreu eſt le même qu'au ℣. 4. & ſignifie également l'eſprit ou le vent.

Ibid. Autr. ils ne ſe retournoient point ; &c. » Voyez au ℣. 9.

℣. 13. On lit dans l'Hébreu, *& ſplendor* : & on n'y trouve pas *viſio*, en ſorte qu'alors le ſens pourroit être : Les animaux paroiſſoient, à les voir, comme des charbons de feu brulants ; & on voyoit courir au milieu des animaux, comme des lampes ardentes & des flammes de feu, & des éclairs qui ſortoient du feu.

tus lampadarum. Hæc erat viſio diſcurrens in medio animalium, ſplendor ignis, & de igne fulgur egrediens.

ſortoient du feu *qui paroiſſoit au milieu d'eux.*

14. Et animalia ibant & revertebantur, in ſimilitudinem fulguris coruſcantis.

14. Et les animaux alloient & revenoient " *avec rapidité*, comme des éclairs qui brillent *dans l'air.*

15. Cúmque aſpicerem animalia, apparuit rota una ſuper terram juxta animalia, habens quatuor facies.

15. Lorſque je regardois ces animaux, je vis paroître près *de chacun* d'eux une roue qui étoit ſur la terre, & qui avoit quatre faces ; *ainſi il y avoit quatre roues pour les quatre animaux.*"

16. Et aſpectus rotarum, & opus earum, quaſi viſio maris : & una ſimilitudo ipſarum quatuor : & aſpectus earum & opera, quaſi ſit rota in medio rotæ.

16. A voir les roues & la maniere dont elles étoient faites, elles paroiſſoient ſemblables à l'eau de la mer, *ayant la même couleur :* " elles ſe reſſembloient toutes quatre ; & elles paroiſſoient dans leur forme & leur mouvement, comme ſi une roue étoit au milieu d'une autre roue.

17. Per quatuor partes earum euntes ibant, & non revertebantur cùm ambularent.

17. Leurs quatre parties alloient toutes en même temps ; " & elles ne retournoient point lorſqu'elles marchoient, *qu'elles n'euſſent achevé leur courſe.*"

18. Statura quoque erat rotis, & altitudo, & horribilis aſpectus : & totum

18. Les roues avoient auſſi une étendue, une hauteur & une forme qui étoit *étonnante* & horrible " à voir ; &

℣. 14. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement, RSUA USUB, pour RSU USUU, *currebant & redibant*, couroient & revenoient.

℣. 15. On lit dans l'Hébreu, *ad quatuor facies ejus* ; peut-être pour *& quatuor facies ejus* : bien rendu dans la Vulgate par *habens quatuor facies* : c'eſt-à-dire, L, *ad*, pour V, *&*. Voyez au chap. X. ℣. 9.

℣. 16. Hébr. autr. elles paroiſſoient ſemblables à la pierre de Tharſe, ou chryſolythe, *pierre précieuſe dont la couleur tire ſur le verd-gai de la mer. Infr.* X. 9.

℣. 17. Autr. Elles marchoient également de chacun de leurs quatre côtés. *Infr.* X. 11. On lit encore ici dans l'Hébreu : *per quatuor quadrilatera earum*, RBAIHN, peut-être pour SLAIHN, *latera earum.*

Ibid. Autr. & elles ne ſe retournoient point lorſqu'elles marchoient, *étant portées de différents côtés ſans changer de ſituation.*

℣. 18. On lit dans Hébreu : *Et dorſa earum & altitudo eis*, UGBH LHM, peut-être

Infr. x. 12. tout le corps des quatre roues étoit plein d'yeux tout autour, *marque de leur vigilance & de leur circonſpection.*"

19. Lorſque les animaux marchoient, les roues marchoient auſſi auprès d'eux; & lorſque les animaux s'élevoient de terre, les roues s'élevoient auſſi.

20. Par-tout où alloit l'eſprit, & où l'eſprit s'élevoit, les roues s'élevoient auſſi & le ſuivoient, parce que l'eſprit de vie étoit dans les roues.

21. Lorſque les animaux alloient, les roues alloient auſſi : lorſqu'ils demeuroient, elles demeuroient ; lorſqu'ils s'élevoient de terre, elles s'élevoient auſſi avec eux, & les ſuivoient ; parce que l'eſprit de vie *qui étoit dans les animaux* étoit *auſſi* dans les roues."

22. Au deſſus de la tête des animaux, on voyoit un firmament, qui paroiſſoit comme un criſtal étincelant & terrible à voir, qui étoit étendu ſur leurs têtes.

corpus oculis plenum in circuitu ipſarum quatuor.

19. Cúmque ambularent animalia, ambulabant pariter & rotæ juxta ea : & cùm elevarentur animalia de terra, elevabantur ſimul & rotæ.

20. Quocumque ibat ſpiritus, illuc eunte ſpiritu, & rotæ pariter elevabantur, ſequentes eum : ſpiritus enim vitæ erat in rotis.

21. Cum euntibus ibant, & cum ſtantibus ſtabant : & cum elevatis à terra, pariter elevabantur & rotæ, ſequentes ea : quia ſpiritus vitæ erat in rotis.

22. Et ſimilitudo ſuper capita animalium firmamenti, quaſi aſpectus cryſtalli horribilis, & extenti ſuper capita eorum deſuper.

pour MGBLIM, *ſibi invicem cohærentia*, comme la Vulgate l'exprime dans l'Exode, XXVIII. 14. : & leurs cercles étoient attachés l'un à l'autre, c'eſt-à-dire, les deux cercles qui formoient leurs quatre faces.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *& timor*, UIRAH, *eis*, les Septante ont lu UARH, *& aſpexi eas* : & je les regardois.

Ibid. Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : & tout le corps des quatre roues étoit plein de *diverſes* couleurs tout autour.

℣. 20. & 21. Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : parce que l'eſprit de l'animal étoit dans les roues; *le ſouffle qui emportoit les animaux, emportoit avec eux les roues.* Dans le ℣. 20. l'Hébreu porte à la lettre *Ad quod erat illuc ſpiritus ad eundum, ibant illuc ſpiritus ad eundum* : la répétition de ces mots *ſpiritus ad eundum* paroît être l'effet de quelque mépriſe de Copiſte, qui obſcurcit cette phraſe fort claire ſans ces deux mots : car plus loin au lieu du pronom *eum*, l'Hébreu dit au pluriel *ea* en le rapportant à *animalia* : & voici alors le ſens de l'Hébreu : Les animaux alloient par-tout où alloit l'eſprit qui les dirigeoit, & les roues s'élevoient en les ſuivant.

23. Sub firmamento autem pennæ eorum rectæ alterius ad alterum : unumquodque duabus alis velabat corpus ſuum, & alterum ſimiliter velabatur.

23. Sous ce firmament, ils tenoient droites leurs aîles, les unes vis-à-vis celles de l'autre ; " l'un couvroit ſon corps de deux de ſes aîles, & l'autre le couvroit de même, *reſpectant tous également la majeſté de Dieu.*

24. Et audiebam ſonum alarum, quaſi ſonum aquarum multarum, quaſi ſonum ſublimis Dei : cùm ambularent quaſi ſonus erat multitudinis ut ſonus caſtrorum : cúmque ſtarent, demittebantur pennæ eorum.

24. Le bruit que je leur entendois faire de leurs aîles, étoit comme le bruit des plus grandes eaux, & comme la voix que Dieu fait entendre du haut du ciel, *lorſqu'il fait éclater ſon tonnerre*: ils faiſoient un bruit lorſqu'ils marchoient, comme le bruit d'une grande multitude *d'hommes* ; & comme le bruit de toute une armée ; & quand ils s'arrêtoient, ils baiſſoient leurs aîles.

25. Nam cùm fieret vox ſuper firmamentum quod erat ſuper caput eorum, ſtabant, & ſubmittebant alas ſuas.

25. Car quand ils entendoient retentir la voix *de Dieu*, *qui éclatoit* du firmament, qui étoit au deſſus de leurs têtes, ils s'arrêtoient *par reſpect*, & baiſſoient leurs aîles. "

26. Et ſuper firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quaſi aſpectus lapidis ſapphiri ſimilitudo throni : & ſuper ſimilitudinem throni ſimilitudo quaſi aſpectus hominis deſuper.

26. Et dans " ce firmament qui étoit au deſſus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui reſſembloit au ſaphir ; & il paroiſſoit comme un homme aſſis ſur ce trône.

27. Et vidi quaſi ſpeciem electri, velut aſpectum ig-

27. Et je vis comme un métal très-brillant " & ſemblable au feu, tant au-

℣. 23. Autr. les unes vers celles de l'autre, *ſe joignant enſemble de leurs ailes. Supr.* ℣. 9.

℣. 24. & 25. Hébr. litt ils relâchoient leurs aîles, *ils ceſſoient d'agiter leurs ailes.* L'Hébreu ne dit pas *Nam cùm fieret*, mais ſimplement *Et fiebat* : On entendoit une voix ſur le firmament qui étoit au deſſus de leurs têtes. Après quoi l'Hébreu répete : *cùmque ſtarent, demittebant alas ſuas.* Cette répétition des mêmes paroles à la fin de ces deux verſets, n'eſt peut-être encore qu'une faute de Copiſte : elle ne ſe trouve pas dans le Grec.

℣. 26. Litt. ſur ce firmament.

℣. 27. Litt. comme de l'*electrum*. Voyez au ℣. 4.

dedans qu'autour de lui : depuis les reins juſqu'en haut, & des reins juſqu'en bas, je vis comme un feu qui jettoit ſa lumiere tout autour,

nis, intrinſecus ejus per circuitum : à lumbis ejus & deſuper, & à lumbis ejus uſque deorſum, vidi quaſi ſpeciem ignis ſplendentis in circuitu.

28. & comme l'arc qui paroît *au ciel* dans une nuée en un jour de pluie : c'eſt à quoi reſſembloit la lumiere qui brilloit tout autour *du trône, & de celui qui y étoit aſſis.*"

28. Velut aſpectum arcûs cùm fuerit in nube in die pluviæ : hic erat aſpectus ſplendoris per gyrum.

℣. 27. & 28. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : Et je vis comme un métal très-brillant au milieu duquel paroiſſoit comme un feu, *& ce métal l'environnoit* tout autour depuis ſes reins juſqu'en haut ; & je vis comme un feu qui jettoit ſa lumiere tout autour *de lui* depuis ſes reins juſqu'en-bas. Et comme l'arc qui paroit dans une nuée en un jour de pluie ; telle étoit la lumiere qui brilloit tout autour *de celui qui étoit aſſis ſur le trône* ; *& cette lumiere enveloppoit tout cet éclat de métal & de feu dont il étoit environné.* Peut-être qu'au lieu de BIT LH, que l'on ſuppoſe ſignifier, *intrinſecus ejus*, il faudroit lire comme à la fin du verſet, UNGH LU, *& ſplendor ei*, ou *ſplendentis* : Et je vis comme un métal très-brillant, & comme un feu qui jettoit ſa lumiere tout autour de lui depuis ſes reins, &c. On le trouve également ainſi au ℣. 4.

CHAPITRE II.

Miſſion d'Ezéchiel. Infidélité des enfants d'Iſraël. Le Seigneur exhorte ſon Prophete à ne point craindre leurs menaces, & à ne pas imiter leur indocilité. Une main lui préſente un Livre rempli de plaintes lugubres.

1. TElle fut cette image de la gloire du Seigneur, *qui me fut repréſentée.* Ayant donc vu ces choſes, *& en étant tout effrayé*, je tombai le viſage en terre, & j'entendis une voix qui me parla, " & me dit : Fils de l'homme, levez-vous ſur vos pieds ; & je parlerai avec vous.

1. HÆc viſio ſimilitudinis gloriæ Domini. Et vidi, & cecidi in faciem meam, & audivi vocem loquentis ; & dixit ad me : Fili hominis, ſta ſuper pedes tuos, & loquar tecum.

℣. 1. La premiere partie de ce verſet termine le Chapitre précedent dans l'Hébreu.

2. Et ingreſſus eſt in me ſpiritus poſtquam locutus eſt mihi, & ſtatuit me ſupra pedes meos: & audivi loquentem ad me,

2. Et l'eſprit m'ayant parlé de la ſorte, entra en moi, & m'affermit ſur mes pieds; & je l'entendis qui me parloit, "

3. & dicentem: Fili hominis, mitto ego te ad filios Iſrael, ad gentes apoſtatrices, quæ receſſerunt à me: ipſi & patres eorum prævaricati ſunt pactum meum uſque ad diem hanc.

3. & me diſoit: Fils de l'homme, je vous envoie aux enfants d'Iſraël, vers un peuple apoſtat qui s'eſt retiré de moi: " ils ont violé juſqu'à ce jour, eux & leurs peres, l'alliance que j'avois faite avec eux. "

4. Et filii durâ facie & indomabili corde ſunt, ad quos ego mitto te; & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus:

4. Ceux vers qui je vous envoie ſont des enfants qui ont un front dur & *ſans pudeur*, un cœur indomptable, & *ſans repentir*: vous leur direz donc: Voici ce que dit le Seigneur Dieu:

5. ſi fortè vel ipſi audiant, & ſi fortè quieſcant, quoniam domus exaſperans eſt: & ſcient quia propheta fuerit in medio eorum.

5. *pour voir* s'ils écouteront enfin eux-mêmes *ce que vous leur annoncerez de ma part*, & s'ils ceſſeront *de pécher*; " car c'eſt un peuple qui m'irrite *ſans ceſſe*: mais *s'ils ne ſe corrigent pas*, ils ſauront au moins qu'un prophete a été au milieu d'eux, *pour les reprendre de leurs crimes, & pour leur enſeigner les voies du ſalut.*

℣. 2. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu: Et *celui dont j'entendois la voix*, m'ayant parlé de la ſorte, l'eſprit *du Seigneur* entra en moi, & m'affermit ſur mes pieds, & j'entendis cette *même* voix qui me parla, & me dit, &c.

℣. 3. C'eſt-à-dire, aux enfants de Juda, qui étoient eux-mêmes *enfants d'Iſraël* par leur origine. Comme le Royaume d'Iſraël ne ſubſiſtoit plus, il n'y avoit plus d'équivoque dans l'expreſſion: en ſorte que dans ce Livre, les enfants de Juda ſont preſque toujours déſignés ſous le nom générique d'*enfants d'Iſraël*.

Ibid. Hébr. autr. vers un peuple rébelle qui s'eſt révolté contre moi. On lit dans l'Hébreu GUIM HMURDIM, *gentes rebelles* ou *apoſtatrices*, peut-être pour GUI HMURDIM, *gentem rebellium* ou *apoſtatarum*: car toute la ſuite prouve que, ſelon la lettre, il ne s'agit ici que de la ſeule nation des Juifs. Mais la *maiſon de Juda* dans le ſtyle myſtérieux des Prophetes, repréſente particuliérement la Gentilité Chrétienne; & les Juifs prévaricateurs & rébelles ſont l'image des Gentils ingrats & prévaricateurs.

Ibid. Hébr. litt. ils ont prévariqué contre moi, eux & leurs peres, (autr. eux comme leurs peres,) juſqu'à ce jour.

℣. 5. Hébr. autr. *pour voir* s'ils écouteront *ce que vous leur annoncerez*, ou s'ils *le* laiſſeront *& le négligeront.*

6. Vous donc, fils de l'homme, ne les craignez point; n'apprehendez point leurs diſcours, *ni leurs menaces*, parce que ceux qui ſont avec vous, ſont des incrédules & des rébelles " *qui n'auront aucun pouvoir ſur vous*, & que vous habitez au milieu *d'une race d'hommes méchants comme* des ſcorpions, *auxquels je ne vous abandonnerai point.* Ne craignez *donc* point leurs paroles *injurieuſes*; & que leurs viſages *furieux* ne vous faſſent point de peur, parce que c'eſt un peuple qui m'irrite *ſans ceſſe*, *& que j'empêcherai qu'ils ne vous faſſent aucun mal.*

6. Tu ergo, fili hominis, ne timeas eos, neque ſermones eorum metuas: quoniam increduli & ſubverſores ſunt tecum, & cum ſcorpionibus habitas. Verba eorum ne timeas, & vultus eorum ne formides; quia domus exaſperans eſt.

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire, pour voir s'ils écouteront, & s'ils ceſſeront *de m'offenſer, comme ils font tous les jours;* " car c'eſt un peuple qui m'irrite ſans ceſſe.

7. Loquêris ergo verba mea ad eos, ſi fortè audiant, & quieſcant: quoniam irritatores ſunt.

8. Mais vous, fils de l'homme, écoutez tout ce que je vous dis, & ne m'irritez pas vous-même comme fait ce peuple, *en refuſant de m'obéir*: ouvrez la bouche, & mangez ce que je vous donne.

8. Tu autem, fili hominis, audi quæcumque loquor ad te, & noli eſſe exaſperans, ſicut domus exaſperatrix eſt: aperi os tuum, & comede quæcumque ego do tibi.

9. Alors j'eus cette viſion: tout d'un coup une main s'avança vers moi, laquelle tenoit un livre roulé; " elle étendit devant moi ce livre, qui étoit écrit dedans & dehors, & on y avoit écrit des plaintes lugubres, des cantiques & des malédictions. "

9. Et vidi, & ecce manus miſſa ad me, in qua erat involutus liber: & expandit illum coram me, qui erat ſcriptus intus & foris: & ſcriptæ erant in eo lamentationes, & carmen & væ.

℣. 6. Hébr. litt. des rébelles & des épines. Peut-être qu'au lieu de SRBIM, *rebelles*, il faudroit lire KRLIM, *cardui*, qui paroîtroit convenir mieux avec l'expreſſion *& ſpinæ*, des chardons & des épines: deux images qui s'accordent encore avec les *ſcorpions* marqués dans la phraſe ſuivante.

℣. 7. Voyez la note ſur le ℣. 5.

℣. 9. Voyez la *Diſſertation ſur la forme des Livres anciens*, à la tête du Livre des Proverbes.

Ibid. Hébr. autr. des lamentations; des gémiſſements, & des *cris de* malheur.

CHAPITRE.

CHAPITRE III.

Ezéchiel mange le volume qui lui eſt préſenté. Le Seigneur lui donne une fermeté inflexible. Il eſt tranſporté au milieu des captifs de ſon peuple. Dieu l'établit ſentinelle pour la maiſon d'Iſraël. Il voit de nouveau la gloire du Seigneur.

1. ET dixit ad me: Fili hominis, quodcumque inveneris, comède: comede volumen iſtud, & vadens loquere ad filios Iſrael.

2. Et aperui os meum, & cibavit me volumine illo:

3. & dixit ad me: Fili hominis, venter tuus comedet, & viſcera tua complebuntur volumine iſto, quod ego do tibi. Et comedi illud: & factum eſt in ore meo ſicut mel dulce.

4. Et dixit ad me: Fili hominis, vade ad domum Iſrael, & loquêris verba mea ad eos.

5. Non enim ad populum profundi ſermonis & ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Iſrael:

6. neque ad populos multos profundi ſermo-

1. ENſuite *le Seigneur* me dit: Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez *dans votre bouche*; mangez ce livre *que je vous donne*; & allez parler aux enfants [a] d'Iſraël, *& leur annoncer toutes les vérités dont vous ſerez rempli.*

2. En même temps, j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce livre;

3. & il me dit: Fils de l'homme, votre ventre ſe nourrira de ce livre que je vous donne, & vos entrailles en ſeront remplies. Je mangeai *donc* ce livre; & il devint doux à ma bouche comme le miel. *Apoc. x. 9. 10.*

4. Et *le Seigneur* me dit: Fils de l'homme, allez trouver la maiſon d'Iſraël, & vous leur annoncerez mes paroles.

5. Car c'eſt à la maiſon d'Iſraël que je vous envoie, & non pas à un peuple dont le langage ne vous ſoit pas intelligible, & dont la langue vous ſoit inconnue. [b]

6. Je ne vous envoie pas vers des hommes de diverſes nations, dont le

[a] 1. Hébr. litt. à la maiſon d'Iſraël.
[b] 5. Hébr. litt. & non pas à un peuple d'un langage profond *& difficile à entendre*, & d'une langue peſante *& difficile à prononcer.*

langage vous ſeroit inintelligible, & la langue inconnue ; " en ſorte que vous ne puiſſiez pas les entendre : & quand je vous enverrois vers des peuples de cette ſorte, ils vous écouteroient. "

nis, & ignotæ linguæ, quorum non poſſis audire ſermones : & ſi ad illos mittereris, ipſi audirent te.

7. Mais ceux de la maiſon d'Iſraël, *vers leſquels je vous envoie*, ne veulent pas vous entendre, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter *moi-même*, *ni profiter des avis que je leur donne* ; car toute la maiſon d'Iſraël a un front d'airain " & un cœur endurci.

7. Domus autem Iſrael nolunt audire te, quia nolunt audire me : omnis quippe domus Iſrael attrità fronte eſt, & duro corde.

8. Mais j'ai rendu votre viſage plus ferme que leur viſage, & votre front plus dur que leur front.

8. Ecce dedi faciem tuam valentiorem faciebus eorum, & frontem tuam duriorem frontibus eorum.

9. Je vous ai donné un front de pierre & de diamant : " ne les craignez *donc* point, " & n'ayez point peur devant eux ; *mais reprenez-les avec hardieſſe & avec force*, parce que c'eſt une maiſon qui ne ceſſe point de m'irriter.

9. Ut adamantem & ut ſilicem dedi faciem tuam : ne timeas eos, neque metuas à facie eorum ; quia domus exaſperans eſt.

10. *Le Seigneur* me dit encore : Fils de l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis, & écoutez-les attentivement.

10. Et dixit ad me : Fili hominis, omnes ſermones meos, quos ego loquor ad te, aſſume in corde tuo, & auribus tuis audi.

11. Allez enſuite trouver ceux qui ont été emmenés captifs, les enfants de mon peuple ; parlez-leur, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; *pour voir* s'ils écouteront, & s'ils ceſſeront

11. Et vade, ingredere ad tranſmigrationem ad filios populi tui, & loquêris ad eos, & dices eis : Hæc dicit Dominus Deus ;

℣. 6. Voyez la note précédente.

Ibid. Il y a dans l'Hébreu après la conjonction *ſi*, une négation *non*, qui eſt aſſez évidemment une faute de Copiſte. On a pu confondre la prépoſition AL, *ad*, qui ſuit avec la négation LA, *non*.

℣. 7. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui ſignifie à la lettre, un front dur.

℣. 9. Hébr. autr. J'ai rendu votre front comme le diamant, *qui eſt* plus dur que le rocher.

Ibid. Hébr. litt. Vous ne les craindrez point, & vous n'aurez point, &c.

ſi fortè audiant, & quieſcant.

12. Et aſſumpſit me ſpiritus, & audivi poſt me vocem commotionis magnæ: Benedicta gloria Domini de loco ſuo:

13. & vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, & vocem rotarum ſequentium animalia, & vocem commotionis magnæ.

14. Spiritus quoque levavit me, & aſſumpſit me; & abii amarus in indignatione ſpiritûs mei: manus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Et veni ad tranſmigrationem, ad acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, & ſedi ubi illi ſedebant: & manſi ibi ſeptem diebus mœrens in medio eorum.

de pécher. "

12. Alors l'eſprit *du Seigneur* ſe ſaiſit de moi, & j'entendis derriere moi une voix *qui diſoit* avec un grand bruit: Benie ſoit la gloire du Seigneur, du lieu où il réſide.

13. *J'entendis* auſſi le bruit des animaux qui frappoient leurs aîles l'une contre l'autre, & le bruit des roues qui ſuivoient les animaux, & le bruit comme d'une grande ſecouſſe. "

14. L'eſprit auſſi m'éleva, & m'emporta avec lui; " & je m'en allai plein d'amertume *à la vue des maux qui devoient fondre ſur mon peuple*; & mon eſprit étoit rempli d'indignation *contre la dureté du cœur de ce peuple*: mais la main du Seigneur étoit avec moi, qui me fortifioit.

15. Je vins *donc* trouver les captifs près d'un *lieu appellé Thel-abib qui ſignifie* tas de bled nouvellement coupés; " & je me joignis à ceux qui demeuroient près du fleuve de Chobar: je m'aſſis où ils étoient aſſis; & je demeurai là ſept jours au milieu d'eux, en verſant des larmes. "

℣. 11. Hébr. autr. *pour voir* s'ils écouteront *ce que vous leur annoncerez*, ou s'ils le laiſſeront *& le négligeront*.

℣. 13. Autr. comme d'un grand tremblement.

℣. 14. c. à. d. l'Eſprit Saint qui m'animoit, me tranſporta à travers les airs, & me conduiſit juſqu'au lieu où étoient les captifs. Ou, je me ſentis tranſporté d'une ardeur intérieure qui me fit en quelque ſorte voler juſqu'au lieu où Dieu me commandoit d'aller.

℣. 15. La plupart prennent l'expreſſion de l'Hébreu, *Thel-abib*, pour le nom d'une ville ou d'un canton de la Méſopotamie aux environs du fleuve Chaboras nommé ici *Chobar*.

Ibid. Ou ſimplement: dans l'affliction, *dans la déſolation*. L'Hébreu pourroit ſignifier *& ubi illi ſedebant, & ſedi ibi*, & le reſte. C'eſt-à-dire, qu'on y lit UASR . . . SM *& quò illi ſedebant ibi*; au lieu de quoi les Rabbins ſuppoſent qu'il faudroit lire, UASB, *& ſedi, illi ſedebant ibi, & ſedi ibi*: la conſtruction paroît beaucoup moins naturelle, & cette lecture fait naître une répéti-

16. Après que les ſept jours furent paſſés, le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

16. Cùm autem pertranſiſſent ſeptem dies, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

17. Fils de l'homme, je vous ai donné pour ſentinelle à la maiſon d'Iſraël, *afin que vous veilleꝛ ſur eux, & que vous les avertiſſieꝛ de tous les maux dont ils ſont menacés* : vous écouterez *donc* la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

Infr. XXXIII. I.

17. Fili hominis, ſpeculatorem dedi te domui Iſrael ; & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.

18. Si, lorſque je vous ordonnerai de dire à l'impie : " Vous ſerez puni de mort ; vous ne lui annoncez pas *ce que je vous dis*, & ſi vous ne lui parlez pas, afin qu'il ſe détourne de la voie de ſon impiété, & qu'il vive, " l'impie mourra dans ſon iniquité ; mais je vous redemanderai ſon ſang, *comme étant coupable de ſa perte par votre injuſte ſilence.*

18. Si dicente me ad impium : Morte morieris : non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur à via ſua impia, & vivat : ipſe impius in iniquitate ſua morietur, ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.

19. Si au contraire vous annoncez *la vérité* à l'impie, & qu'il ne ſe convertiſſe point de ſon impiété, & qu'il ne quitte point ſa voie impie, il mourra dans ſon iniquité ; mais pour vous, *l'ayant averti*, vous aurez délivré votre ame.

19. Si autem tu annuntiaveris impio ; & ille non fuerit converſus ab impietate ſua, & à via ſua impia : ipſe quidem in iniquitate ſua morietur, tu autem animam tuam liberaſti.

20. Si le juſte abandonne ſa juſtice, & s'il commet l'iniquité *ſans que vous le repreniez*, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement, *je l'abandonnerai à ſa propre malignité, parce qu'il m'a abandonné le premier ; &* il

20. Sed & ſi converſus juſtus à juſtitia ſua fuerit, & fecerit iniquitatem : ponam offendiculum coram eo, ipſe morietur, quia

tion peu vraiſemblable du mot UASB *& ſedi.* La lecture primitive auroit peut-être été : *& quò illi ſedebant ibi*, (c'eſt-à-dire, *& ubi illi ſedebant*,) *& ego ſedi ibi* ; & là où ils demeuroient, j'y demeurai ſept jours avec eux ; c'eſt-à-dire, UANI ASB, *& ego ſedi*, au lieu de UASB, *& ſedi.*

℣. 18. Litt. Si lorſque je dirai à l'impie. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement LEITU, pour LEIUTU, ou même LEHIUTU, *ad vivificandum eum.*

non annuntiaſti ei: in peccato ſuo morietur, & non erunt in memoria juſtitiæ ejus, quas fecit: ſanguinem verò ejus de manu tua requiram.

21. Si autem tu annuntiaveris juſto ut non peccet juſtus, & ille non peccaverit: vivens vivet, quia annuntiaſti ei, & tu animam tuam liberaſti.

22. Et facta eſt ſuper me manus Domini, & dixit ad me: Surgens egredere in campum, & ibi loquar tecum.

23. Et ſurgens egreſſus ſum in campum: & ecce ibi gloria Domini ſtabat, quaſi gloria quam vidi juxta fluvium Chobar: & cecidi in faciem meam.

24. Et ingreſſus eſt in me ſpiritus, & ſtatuit me ſuper pedes meos: & locutus eſt ad me, & dixit mihi: Vade, & claude oſtium domui tuæ.

mourra *dans ſon iniquité*, parce que vous ne l'aurez pas averti: " il mourra dans ſon péché, & la mémoire de toutes les actions de juſtice qu'il avoit faites, ſera effacée; mais je vous redemanderai ſon ſang.

21. Si au contraire vous avertiſſez le juſte, afin qu'il ne peche point, " & qu'*en effet* il ne tombe point dans le péché, il vivra de la *vraie* vie, parce que vous l'aurez averti; & vous aurez ainſi délivré votre ame *du compte que je vous aurai demandé de la ſienne.*

22. Alors la vertu du Seigneur ſe ſaiſit de moi, " & il me dit: Levez-vous, ſortez à la campagne; & là je parlerai avec vous.

23. Je me levai donc, & je ſortis à la campagne; & tout d'un coup je vis paroître en ce lieu la gloire du Seigneur, comme celle que j'avois vue près du fleuve de Chobar: " en même temps je tombai le viſage contre terre, *ſaiſi de crainte & de reſpect.* *Supr.* 2. 1.

24. Et l'eſprit *du Seigneur* entra en moi, me fit tenir ſur mes pieds, me parla, & me dit: " Allez vous enfermer

℣. 20. Hébr. autr. Si le juſte abandonne ſa juſtice, & qu'il commette l'iniquité, lorſque je mettrai devant lui une pierre d'achoppement, *& que je l'éprouverai en permettant qu'il ſoit expoſé à la tentation*; & s'il meure parce que vous ne l'aurez point averti, il mourra dans ſon péché, &c. Autr. je mettrai alors devant lui une pierre d'achoppement, *en traverſant ſes démarches par l'adverſité*, & il mourra, parce que vous ne l'avez point averti, &c. L'Hébreu met la conjonction *&* devant *ponam*, & il paroît qu'elle manque devant *ipſe morietur.*

℣. 21. On lit dans l'Hébreu HZHARTU, *monueris eum*, pour HZART, *monueris*: le pronom eſt inutile: & le mot *juſtus*, après *peccet*; forme un pléonaſme, qui n'eſt pas dans le Grec, où ce mot eſt placé plus avantageuſement après la répétition du mot KTA exprimé dans la Vulgate par *peccaverit*, c'eſt-à-dire, *juſtus vivens vivet*, &c.

℣. 22. Autrement & ſelon l'Hébreu: Alors la main, *la puiſſance*, du Seigneur agit ſur moi en ce lieu-là, & il me dit, &c. *Supr.* 1. 3.

℣. 23. Voyez au Chap. 1. ℣. 4. & ſuiv.

℣. 24. Autrement & ſelon l'Hébreu: Et l'eſprit *du Seigneur*, entra en moi, & me fit tenir ſur mes pieds; & *le Seigneur* me parla, & me dit, &c.

au milieu de votre maiſon : *il eſt à craindre que vous ne parliez inutilement à ces cœurs endurcis.*

25. *En effet*, fils de l'homme, voilà qu'ils vous ont préparé des chaînes ; ils vous en lieront ; *il vous mettront en priſon ;* & vous n'en ſortirez point. "

26. Auſſi, *pour les punir*, je ferai que votre langue s'attachera à votre palais, que vous demeurerez muet, & *que vous ſerez à leur égard* comme un homme qui ne reprend perſonne, " parce que la maiſon d'Iſraël ne ceſſe point de m'irriter, *nonobſtant tous les avis que je lui fais donner.*

27. Mais lorſque je vous aurai parlé *dans le ſecret de votre maiſon, & que je vous aurai découvert tous les maux dont je dois accabler ce peuple*, je vous ouvrirai la bouche ; " & vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Que celui qui écoute, écoute *avec fruit ; mais* que celui qui ſe repoſe, *& qui mépriſe mes menaces*, ſe repoſe *tant qu'il voudra : " je l'abandonne à ſa malignité*, parce que la maiſon d'Iſraël m'irrite *ſans ceſſe, & ſe rend de plus en plus indigne des ſoins que je prends de la corriger.*

cutus eſt mihi, & dixit ad me : Ingredere, & includere in medio domûs tuæ.

25. Et tu, fili hominis, ecce data ſunt ſuper te vincula, & ligabunt te in eis : & non egredieris de medio eorum.

26. Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quaſi vir objurgans : quia domus exaſperans eſt.

27. Cùm autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui audit, audiat ; & qui quieſcit, quieſcat : quia domus exaſperans eſt.

℣. 25. Hébr. autr. & ils vous en lieront *ſi vous vous élevez contre eux* ; mais vous *demeurerez renfermé dans votre maiſon, & vous* ne ſortirez point *pour paroître* au milieu d'eux. Je ferai, &c.

℣. 26. A la lettre & ſelon l'Hébreu : & que vous ne ſerez point à leur égard comme un homme qui reprend.

℣. 27. Hébr. autr. Mais lorſque je vous parlerai, & que je vous ouvrirai la bouche, vous leur direz, &c.

Ibid. Hébr. autr. Que celui qui écoute *la parole du Seigneur*, l'écoute *avec attention* ; que celui qui *la* laiſſe *& la néglige, la laiſſe & la néglige, s'il veut. Supr.* ℣. 11. *&* 11. ℣. 5. *&* 7.

CHAPITRE IV.

Dieu ordonne à Ezéchiel de repréſenter ſur une brique le ſiege de Jéruſalem ; de porter pendant un certain nombre de jours l'infidélité d'Iſraël, & l'infidélité de Juda ; de manger & de boire par meſure, & de ſe nourrir d'un pain ſouillé, pour figurer la miſere extrême de ſon peuple.

1. ET tu, fili hominis, ſume tibi laterem, & pones eum coram te : & deſcribes in eo civitatem Jeruſalem.

2. Et ordinabis adverſùs eam obſidionem, & ædificabis munitiones, & comportabis aggerem, & dabis contra eam caſtra, & pones arietes in gyro.

3. Et tu, ſume tibi ſartaginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem : & obfirmabis faciem tuam ad eam, & erit in obſidionem, & circumdabis eam : ſignum eſt domui Iſrael.

1. VOus donc, fils de l'homme, prenez une brique *de terre molle, & non cuite ;* " mettez-la devant vous, & tracez deſſus " la ville de Jéruſalem.

2. Figurez *auſſi* un ſiege formé contre elle, des forts " bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environne, & des machines de guerre " *placées* autour *de ſes murs pour les abattre.*

3. Prenez auſſi une poële " de fer : & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, *pour vous mettre à couvert de ſes traits :* " & *enſuite* regardez-la d'un viſage ferme & *plein de colere, comme un ennemi qui l'aſſiege : car c'eſt ainſi qu'*elle ſera aſſiégée *par ſes ennemis ;* & vous l'aſſiégerez *vous-même de la ſorte, pour le leur faire comprendre : car tout* ce *que je vous ordonne de faire* eſt un ſigne pour la maiſon d'Iſraël, *qui marque ce qui doit lui arriver de la part*

℣. 1 Pluſieurs le ſuppoſent ainſi à cauſe des deſſeins que le Prophete devoit tracer deſſus : au reſte ſur une brique cuite, il pouvoit tracer avec un burin ou avec de la craie.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement UKQUT, pour UQKIT, *& deſcribes.*

℣. 2. Le terme Hébreu ſe peut entendre d'un mur qui environnoit & enfermoit la ville.

Ibid. Litt. des béliers. » Voyez la *Diſſertation ſur la Milice des Hébreux*, à la tête des deux premiers Livres des Rois.

℣. 3. D. Calmet penſe que le terme Hébreu ſignifie proprement une plaque de fer ſur laquelle on cuiſoit le pain.

Ibid. Ou plutôt, pour montrer qu'il y a entr'eux & moi un mur de fer, & que leurs péchés m'ont rendu inexorable pour eux.

de ſes ennemis, qui l'aſſiégeront & la prendront très-certainement.

4. Vous dormirez " auſſi ſur le côté gauche, & vous mettrez les iniquités de la maiſon d'Iſraël ſur ce côté-là, " pour autant de jours que vous dormirez deſſus; & vous prendrez ſur vous " leurs iniquités.

5. Je vous ai donné trois cents quatre-vingt-dix jours " *à dormir ſur le côté gauche*, pour *repréſenter* les années de leurs iniquités; & *ainſi* vous porterez l'iniquité de la maiſon d'Iſraël *autant de jours qu'il y a d'années que je la ſupporte moi-même.*

6. Et lorſque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une ſeconde fois
Num. XIV. 34. ſur votre côté droit; & vous prendrez *ſur vous* " l'iniquité de la maiſon de Juda pendant quarante jours; c'eſt un jour *de pénitence* que je vous donne pour chaque année *de leur déſobéiſſance* : un jour, dis-je, pour chaque année. "

7. *Or durant tout ce temps-là* vous

4. Et tu dormies ſuper latus tuum ſiniſtrum, & pones iniquitates domûs Iſrael ſuper eo, numero dierum quibus dormies ſuper illud, & aſſumes iniquitatem eorum.

5. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum, trecentos & nonaginta dies: & portabis iniquitatem domûs Iſrael.

6. Et cùm compleveris hæc, dormies ſuper latus tuum dexterum ſecundò; & aſſumes iniquitatem domûs Juda quadraginta diebus: diem pro anno; diem, inquam, pro anno, dedi tibi.

7. Et ad obſidionem Je-

℣. 4. Ou ſelon l'Hébreu : Vous vous coucherez; » & ainſi dans la ſuite.

Ibid. Peut-être qu'au lieu de ALIU, *ſuper eo*, il faudroit lire ALIC, *ſuper te*; vous les prendrez ſur vous, & vous les porterez.

Ibid. Hébr. litt. vous porterez, comme la Vulgate l'exprime au ℣. ſuiv. L'Hébreu n'y met pas la conjonction & : alors le verbe ſe joint à ce qui précede : pendant le nombre de jours où vous ſerez couché ſur ce côté, vous porterez leur iniquité.

℣. 5. Ou plutôt : trois cents cinquante jours : » leſquels avec les quarante jours marqués au ℣. ſuiv. forment enſemble les trois cents quatre-vingt-dix marqués au ℣. 9. Ces 350 jours répondent à 350 années d'infidélité de la *maiſon d'Iſraël*, qui peuvent ſe compter depuis l'érection de l'autel de Béthel par Jéroboam vers l'an 973 avant l'Ere Chrétienne Vulgaire, juſqu'à ſa deſtruction par Joſias vers l'an 613. *Infr.* ℣. 9. Voyez la *Diſſertation ſur les* 390 *années*, à la tête de ce Livre.

℣. 6. Hébr. litt. & vous porterez, comme au ℣. précéd.

Ibid. Ces 40 années d'infidélité de la *maiſon de Juda*, ſont celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants de Juda, leſquelles peuvent ſe compter depuis le commencement de la miſſion de Jérémie vers l'an 629 avant l'Ere Chr. Vulg. juſqu'à la ruine de Jéruſalem par Nabuchodonoſor en 588, c'eſt-à-dire, préciſément dans l'année qui ſuivit l'expiration de ces 40 années. Voyez la *Diſſertation* citée.

ruſalem

ruſalem convertes faciem tuam, & brachium tuum erit extentum: & prophetabis adversùs eam.

tournerez le viſage vers *la tuile ſur laquelle vous aurez formé* le ſiege de Jéruſalem, & votre bras ſera étendu *comme celui d'un homme prêt à combattre*; & vous prophétiſerez contre elle *par cette ſituation.*

8. Ecce circumdedi te vinculis: & non te convertes à latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obſidionis tuæ.

8. Vous voyez comme je vous ai environné de chaînes tout autour, *afin que vous ne puiſſiez vous remuer*: & *ainſi* vous ne vous retournerez point d'un côté ſur l'autre, juſqu'à ce que les jours du ſiege que vous formerez ſoient accomplis, *pour marquer que durant tout ce temps les habitants n'auront aucun ſoulagement.*"

9. Et tu ſume tibi frumentum, & hordeum, & fabam, & lentem, & milium, & viciam: & mittes ea in vas unum, & facies tibi panes numero dierum quibus dormies ſuper latus tuum: trecentis & nonaginta diebus comedes illud.

9. Prenez auſſi du froment, de l'orge, des feves, des lentilles, du millet, & de la veſſe;" mettez-les dans un vaiſſeau; & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez ſur le côté: vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours."

10. Cibus autem tuus quo veſcêris, erit in pondere viginti ſtateres in die: à tempore uſque ad tempus comedes illud.

10. Ce que vous mangerez chaque jour ſera du poids de vingt ſicles, *qui font environ" neuf onces*: & vous en mangerez d'un temps à un autre, *c'eſt-à-dire, une ſeule fois par jour.*"

11. Et aquam in menſura bibes, ſextam par-

11. Vous boirez auſſi de l'eau par meſure, la ſixieme partie d'un hin, *c'eſt-*

℣. 8. On voit ici que les 390 jours pendant leſquels le Prophete devoit demeurer couché ſur le côté, repréſentoient non ſeulement la durée de l'infidélité des deux maiſons d'Iſraël & de Juda, mais encore celle du dernier ſiége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, dans les années 589 & 588 avant l'Ere Chr. Vulg.

℣. 9. Quelques-uns croient que le terme Hébreu peut s'entendre de l'épautre.

Ibid. On voit ici que le Prophete ne devoit demeurer couché ſur le côté que durant 390 jours, c'eſt-à-dire, 350 jours ſur le côté gauche, & 40 jours ſur le côté droit.

℣. 10. D. Calmet compte dix onces.

Ibid. Autr. & vous le mangerez ainſi d'un temps à l'autre; » c. à. d. depuis le commencement juſqu'à la fin de ces trois cents quatre-vingt-dix jours.

à-dire, un demi-ſeptier au plus ;" & vous la boirez *de même* d'un temps à un autre. "

12. Ce que vous mangerez, ſera comme un pain d'orge cuit ſous la cendre : *mais au lieu de cendre*, vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui ſort de l'homme, *que vous aurez fait deſſécher au ſoleil ; & vous vous en ſervirez pour le faire cuire, " marquant ainſi ce qui doit leur arriver.*

13. *Car* les enfants d'Iſraël, dit le Seigneur, mangeront ainſi leur pain tout ſouillé parmi les nations vers leſquelles je les chaſſerai.

Oſée IX. 4.

14. *Juſques-là je m'étois ſoumis à tout ce qu'il avoit plu au Seigneur de m'ordonner ; mais* alors je dis : Ah ! ah ! ah ! " Seigneur Dieu ! mon ame n'a point encore été ſouillée ; & depuis mon enfance juſqu'à maintenant, jamais bête morte d'elle-même, ou déchirée par d'autres bêtes, ni aucune chair impure, n'eſt entrée dans ma bouche : *comment donc pourrois-je manger un pain cuit avec ce qu'il y a de plus impur ?*

15. *Le Seigneur* me répondit : Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui ſort du corps de l'homme ; & vous ferez *cuire* votre pain dans *la cendre que vous ferez de* cette fiente.

16. Enſuite il me dit : Fils de l'homme, *je vous ordonne tout ceci, pour figurer la miſere où je vais réduire les habitants de Jéruſalem ; car* je vais briſer dans Jéruſalem la force *que l'homme tire* du

tem hin : à tempore uſque ad tempus bibes illud.

12. Et quaſi ſubcinericium hordeaceum comedes illud : & ſtercore, quod egreditur de homine, operies illud in oculis eorum.

13. Et dixit Dominus : Sic comedent filii Iſrael panem ſuum pollutum inter gentes ad quas ejiciam eos.

14. Et dixi : A, a, a, Domine Deus, ecce anima mea non eſt polluta ; & morticinum, & laceratum à beſtiis non comedi ab infantia mea uſque nunc, & non eſt ingreſſa in os meum omnis caro immunda.

15. Et dixit ad me : Ecce dedi tibi fimum boum pro ſtercoribus humanis : & facies panem tuum in eo.

16. Et dixit ad me : Fili hominis, ecce ego conteram baculum panis in Jeruſalem : & comedent

℣. 11. Dom Calmet compte trois demi-ſeptiers & un peu plus.

Ibid. Autr. d'un temps à l'autre. *Supr.* ℣. 10.

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui porte à la lettre : vous les ferez cuire devant eux *comme* ſous la cendre, avec de l'ordure qui ſort de l'homme.

℣. 14. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

panem in pondere & in ſollicitudine; & aquam in menſura & in anguſtia bibent:

17. ut deficientibus pane & aquâ, corruat unuſquiſque ad fratrem ſuum, & contabeſcant in iniquitatibus ſuis.

pain, *en le privant de cette nourriture:* ils mangeront le pain au poids & dans la frayeur, " & ils boiront l'eau par meſure & dans une grande affliction d'eſprit; " *Infr.* v. 16. xiv. 13.

17. en ſorte que n'ayant plus ni pain, ni eau, ils tomberont *en défaillance* ſur les bras les uns des autres, " & ſécheront de faim dans *les maux qu'ils ſouffriront à cauſe de* leur iniquité.

℣. 16. Autr. & dans l'inquiétude. *Ibid.* C'eſt le ſens de l'Hébreu : dans la déſolation.

℣. 17. Hébr. autr. ils ſe regarderont avec étonnement les uns les autres.

CHAPITRE V.

Dieu ordonne à Ezéchiel de ſe raſer les poils de la tête & de la barbe, & de les détruire en différentes manieres, pour figurer les différents châtiments qu'il devoit exercer ſur ſon peuple. Jéruſalem deviendra un exemple terrible de la ſévérité de ſa juſtice.

1. ET tu, fili hominis, ſume tibi gladium acutum, radentem pilos: & aſſumes eum, & duces per caput tuum, & per barbam tuam: & aſſumes tibi ſtateram ponderis, & divides eos.

1. ET vous, fils de l'homme, prenez un raſoir tranchant; faites-le paſſer ſur votre tête & ſur votre barbe, pour en raſer tous les poils; " & prenez un poids & une balance pour les partager *également.*

2. Tertiam partem igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obſidionis: & aſ-

2. Vous en mettrez un tiers au feu, *& vous le* brûlerez au milieu de la ville *que vous aurez figurée ſur une brique*, à meſure que les jours du ſiege s'accom-

℣. 1. Hébr. litt. Prenez une épée tranchante : *prenez auſſi* un ciſeau de tondeurs; faites-le paſſer ſur votre tête & ſur votre barbe, *pour en raſer tous les poils*, &c. » Le ciſeau ou le raſoir étoit deſtiné à couper le poil, & l'épée à le frapper ſelon qu'il eſt marqué au ℣. ſuiv.

pliront : " vous en prendrez l'autre tiers, & vous le couperez " avec l'épée autour de la *même* ville : vous jetterez au vent les poils du tiers qui reſtera ; & je les pourſuivrai l'épée nue. "

3. Et vous prendrez de cette troiſieme partie un petit nombre, que vous lierez au bord " de votre manteau, *comme pour les conſerver avec ſoin.*

4. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, & vous les jetterez au milieu du feu, & les y brûlerez, d'où " il ſortira une flamme qui ſe répandra ſur toute la maiſon d'Iſraël. "

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'eſt-là *l'image des maux que je ferai ſouffrir à* cette Jéruſalem que j'ai établie au milieu des nations, & qui eſt environnée de leurs terres. "

6. Elle a mépriſé mes ordonnances, juſqu'à ſe rendre plus impie que les nations, & elle a violé mes préceptes plus que toutes celles qui ſont autour d'elle :

ſumes tertiam partem, & concîdes gladio in circuitu ejus : tertiam verò aliam diſperges in ventum, & gladium nudabo poſt eos.

3. Et ſumes inde parvum numerum : & ligabis eos in ſummitate pallii tui.

4. Et ex eis rurſum tolles, & projicies eos in medio ignis, & combures eos igni : & ex eo egredietur ignis in omnem domum Iſrael.

5. Hæc dicit Dominus Deus : Iſta eſt Jeruſalem ; in medio gentium poſui eam, & in circuitu ejus terras.

6. Et contempſit judicia mea, ut plus eſſet impia quàm gentes ; & præcepta mea, ultrà quàm

℣. 2. C'eſt-à-dire, à meſure que s'accompliront les 390 jours pendant leſquels vous repréſenterez le ſiege de cette ville.

Ibid. Hébr. litt. vous le frapperez. La conjonction *&* eſt omiſe dans l'Hébreu.

Ibid. Ce verſet eſt expliqué par le ℣. 12.

℣. 3. Hébr. autr. dans les aîles, *dans les pans*, de votre manteau. » On explique ce verſet de ceux qui ſe raſſemblerent dans le pays après la priſe de Jéruſalem. On pourroit auſſi l'entendre de ceux-mêmes que Dieu prit ſoin de conſerver dans leur diſperſion. Voyez la note ſur le ℣. ſuivant.

℣. 4. Vulg. litt. *ex eo*, en le rapportant à *igni* qui précede : mais dans l'Hébreu le mot qui ſignifie *ignis* eſt féminin : ce qui donne lieu de ſoupçonner qu'au lieu de MMNU, *ex eo*, il faudroit lire UMHM, *& ex eis*, comme au commencement du ℣. ou PIMNH, *exinde*, comme les Septante ſemblent l'avoir lu.

℣. 4. Quelques-uns entendent ceci des nouveaux malheurs qui tomberent ſur les Juifs après le ſoulevement d'Iſmaël qui tua Godolias. *Jerem.* XLI. 1. *& ſeqq.* Pluſieurs l'entendent de la perſécution d'Antiochus Epiphanes contre les Juifs, laquelle fut ſuſcitée à l'occaſion des troubles qui s'éleverent entr'eux. Au ℣. 12. on voit qu'en effet le tiers d'où ceux-ci furent tirés, ſont ceux qui furent diſperſés parmi les nations : d'où il ſuit que ceci regarde plus particuliérement ceux qui étoient revenus de leur diſperſion depuis Cyrus.

℣. 5. Hébr. autr. Cette Jéruſalem *que vous voyez*, je l'ai établie au milieu des nations, & elle eſt environnée de leurs terres. Mais elle a mépriſé, &c.

terræ quæ in circuitu ejus ſunt : judicia enim mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt.

car *dans cette ville* : ils ont foulé aux pieds mes ordonnances, & ils n'ont point marché dans la voie de mes préceptes.

7. Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Quia ſuperaſtis gentes, quæ in circuitu veſtro ſunt, & in præceptis meis non ambulaſtis, & judicia mea non feciſtis, & juxta judicia gentium quæ in circuitu veſtro ſunt, non eſtis operati :

7. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : *Habitants de Jéruſalem*, parce que vous avez ſurpaſſé *en impiété* les nations qui ſont autour de vous, que vous n'avez point marché dans *la voie de* mes préceptes, que vous n'avez point obſervé mes ordonnances, & que vous n'avez pas même agi comme les peuples qui vous environnent, *ayant été plus injuſtes & plus méchants qu'eux*,

8. ideò hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, & ipſe ego faciam in medio tuî judicia in oculis gentium ;

8. je viens à vous maintenant, dit le Seigneur Dieu ; & j'exercerai moi-même mes jugements au milieu de vous, à la vue des nations ;

9. & faciam in te quod non feci, & quibus ſimilia ultrà non faciam, propter omnes abominationes tuas.

9. & je ferai parmi vous des choſes que je n'ai *jamais* faites, & que je ne ferai point dans la ſuite *des ſiecles*, pour punir toutes vos abominations.

10. Ideò patres comedent filios in medio tuî, & filii comedent patres ſuos ; & faciam in te judicia, & ventilabo univerſas reliquias tuas in omnem ventum.

10. *Car* les peres mangeront leurs enfants au milieu de vous, & les enfants mangeront leurs peres : j'exercerai chez vous mes jugements, & je diſperſerai de tous côtés tous ceux qui ſeront reſtés de vous.

11. Idcircò vivo ego, dicit Dominus Deus : Niſi

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, comme vous avez violé

℣. 7. On lit dans l'Hébreu *Propter multiplicare vos*, HMNCM, *præ gentibus* ; on ſuppoſe qu'il faut ſous-entendre *peccata* : peut être faudroit-il lire *Propter infringere vos*, KMSCM, *præ gentibus* : parce que vous avez commis plus d'infractions *& d'infidélités*, que les nations, &c.

mon ſanctuaire par tous vos crimes & par toutes vos abominations, je vous réduirai auſſi en poudre; " que mon œil vous verra *alors* ſans être fléchi, & que je ne ſerai point touché de compaſſion *de vos maux.*

pro eo quòd ſanctum meum violaſti in omnibus offenſionibus tuis, & in cunctis abominationibus tuis: ego quoque confringam, & non parcet oculus meus, & non miſerebor.

12. Le tiers d'entre vous mourra de peſte, & ſera conſumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers ſera paſſé au fil de l'épée autour de vos murs; & je diſperſerai de tous côtés le tiers qui ſera reſté, & je les pourſuivrai l'épée nue *dans tous les pays où ils ſe ſeront retirés.*

12. Tertia pars tuî peſte morietur, & fame conſumetur in medio tuî: & tertia pars tuî in gladio cadet in circuitu tuo: tertiam verò partem tuam in omnem ventum diſpergam, & gladium evaginabo poſt eos.

13. Je contenterai ma fureur, je ſatisferai mon indignation dans leurs maux, & je me conſolerai *des injures que j'ai reçues de cette nation infidele par la vengeance que j'en tirerai:* & ils ſauront *enfin* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé dans ma colere, lorſque mon indignation ſe ſera ſatisfaite dans leurs maux.

13. Et complebo furorem meum, & requieſcere faciam indignationem meam in eis, & conſolabor: & ſcient quia ego Dominus locutus ſum in zelo me, cùm implevero indignationem meam in eis.

14. Car je vous réduirai en un déſert, je vous rendrai l'objet des inſultes des nations qui ſont autour de vous, *j'expoſerai votre iniquité & les maux qu'elle vous a attirés* à la vue de tous les paſſants;

14. Et dabo te in deſertum & in opprobrium gentibus, quæ in circuitu tuo ſunt, in conſpectu omnis prætereuntis.

15. & vous deviendrez, à l'égard des peuples qui vous environnent, un ſujet de mépris & de malédiction, & un exemple terrible & étonnant *de la ſévérité de ma juſtice*, lorſque j'aurai exercé mes jugements au milieu de

15. Et eris opprobrium & blaſphemia, exemplum & ſtupor in gentibus quæ in circuitu tuo ſunt, cùm fecero in te judicia in fu-

℣. 11. Litt. je vous briſerai. On lit dans l'Hébreu AGRA, *diminuam*: je vous diminuerai: *je vous réduirai à un petit nombre.* C'eſt ce que le ℣. ſuivant va expliquer.

rore, & in indignatione, & in increpationibus iræ.

16. Ego Dominus locutus ſum: quando miſero ſagittas famis peſſimas in eos; quæ erunt mortiferæ, & quas mittam ut diſperdam vos: & famem congregabo ſuper vos, & conteram in vobis baculum panis.

17. Et immittam in vos famem, & beſtias peſſimas uſque ad internecionem: & peſtilentia & ſanguis tranſibunt per te, & gladium inducam ſuper te; ego Dominus locutus ſum.

vous, dans ma fureur, dans mon indignation, & dans toute l'effuſion de ma colere.

16. *Vous reconnoîtrez alors que* c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui *vous* ai parlé " *par la bouche de mes Prophetes: vous le reconnoîtrez, dis-je*, lorſque je lancerai les fleches perçantes de la famine " qui ſeront mortelles, & que je les lancerai pour vous perdre; lorſque j'enverrai de toutes parts la famine pour vous accabler, & que je briſerai parmi vous la force du pain, *comme je vous en ai menacé;* *Supr.* IV. 16. *Infr.* XIV. 13.

17. lorſque je ferai venir tout enſemble la famine & les bêtes les plus cruelles, " pour vous exterminer entiérement; que la peſte, le *carnage & l'effuſion du ſang régneront parmi vous*, & que je vous ferai paſſer au fil de l'épée. *Alors vous reconnoîtrez que* " c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui *vous* ai parlé *par la bouche de mes Prophetes, & qui ne vous ai rien dit qui ne dût vous arriver.*

℣. 16. L'Hébreu joint cet mots au verſet précédent: *Car* c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé *par la bouche de mes Prophetes. Vous deviendrez, dis-je, un exemple terrible*, lorſque, &c.

Ibid. Cette expreſſion *ſagittas famis* eſt peu commune; & d'ailleurs la ſuite du même verſet va parler encore de la famine; cela donne lieu de ſoupçonner que ce ſeroit peut-être plutôt, *ſagittas peſtis*. On a pu confondre RAB, *famis*, avec DBR, *peſtis*: on trouve l'un & l'autre dans le verſet ſuivant.

℣. 17. Cela ſe pourroit entendre des Chaldéens mêmes comparés à des bêtes féroces qui devoient déſoler la Judée.

Ibid. Ou ſimplement: *car* c'eſt moi, &c.

CHAPITRE VI.

Prédiction de la ruine des villes & des hauts lieux d'Iſraël, & du carnage de ce peuple. Reſtes que le Seigneur ſe réſervera. Déſolation d'Iſraël par l'épée, la famine, & la peſte : ce pays réduit en ſolitude.

1. LE Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit :

2. Fils de l'homme, tournez le viſage vers les montagnes d'Iſraël, *qui ſont pleines d'idoles* ; prophétiſez *ce qui doit* leur *arriver ;*

Infr. XXXVI. 1. 3. & dites-leur : Montagnes d'Iſraël, écoutez la parole du Seigneur Dieu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers, " aux vallées *du Royaume d'Iſraël :* " Je vais faire tomber l'épée ſur vous ; je détruirai vos hauts lieux.

4. J'abattrai vos autels, je briſerai vos ſtatues, & je ferai tomber devant vos idoles ceux qui ſeront tués au milieu de vous.

5. J'étendrai les corps morts des enfants d'Iſraël devant vos ſtatues, " & je

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Iſrael, & prophetabis ad eos,

3. & dices : Montes Iſrael, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, rupibus, & vallibus : Ecce ego inducam ſuper vos gladium, & diſperdam excelſa veſtra :

4. Et demoliar aras veſtras, & confringentur ſimulachra veſtra : & dejiciam interfectos veſtros ante idola veſtra.

5. Et dabo cadavera filiorum Iſrael ante faciem

℣. 3. Hébr. litt. aux lits des torrents.

Ibid. Cela ne doit pas s'entendre d'Iſraël diſtingué de Juda, mais de Juda même nommé indifféremment *Juda* ou *Iſraël*, depuis la deſtruction du royaume des dix Tribus. En adreſſant ici la parole aux montagnes & aux vallées, Dieu parle au peuple même qui habite ces vallées & ces montagnes ; aux grands & aux petits, qui ſont eux-mêmes repréſentés par ces montagnes & ces vallées.

℣. 5. Hébr. devant leurs idoles. C'eſt-à-dire que dans l'Hébreu c'eſt le même mot qu'à la fin du ℣. précéd. mais avec le pronom de la troiſieme perſonne.

ſimulachrorum

ſimulachrorum veſtrorum : & diſpergam oſſa veſtra circum aras veſtras,

répandrai vos os " autour de vos autels.

6. in omnibus habitationibus veſtris. Urbes deſertæ erunt, & excelſa demolientur & diſſipabuntur : & interibunt aræ veſtræ, & confringentur : & ceſſabunt idola veſtra, & conterentur delubra veſtra, & delebuntur opera veſtra.

6. Les villes ſeront déſertes dans tout le pays où vous habitez ; " les hauts lieux ſeront détruits & renverſés : vos autels tomberont & ſeront briſés ; vos idoles ne ſeront plus adorées : vos temples ſeront abattus, & tous vos ouvrages périront. "

7. Et cadet interfectus in medio veſtrî : & ſcietis quia ego ſum Dominus.

7. Il ſe fera un carnage d'hommes au milieu de vous : & vous ſaurez *alors* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *& que vos idoles ne ſont rien.*

8. Et relinquam in vobis eos qui fugerint gladium in gentibus, cùm diſperſero vos in terris.

8. *Néanmoins je ne vous détruirai pas entiérement ;* je m'en réſerverai parmi vous " quelques-uns qui auront échappé à l'épée des nations ; *& je les rétablirai dans leur pays*, lorſque je vous aurai diſperſés parmi les peuples.

9. Et recordabuntur meî liberati veſtri in gentibus, ad quas captivi ducti ſunt : quia contrivi cor eorum fornicans & recedens à me : & oculos eo-

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés *de la mort*, " ſe ſouviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs ; parce que je briſerai " leur cœur, qui étoit tombé dans la fornication, en ſe retirant de moi, & *j'éclairerai* leurs yeux, qui s'étoient cor-

Ibid. Peut-être que de même ici au lieu de CMI, *veſtrorum*, il faudroit HM, *eorum*, leurs os.

℣. 6. Les exemplaires de la Vulgate joignent communément au ℣. précédent ces quatre mots, *in omnibus habitationibus veſtris*, en ne les en ſéparant que par une virgule, & mettant le point après *veſtris* : mais les Bibles Hébraïques joignent ces quatre mots avec ce qui ſuit.

Ibid. Hébr. autr. Dans tout le pays où vous habitez les villes ſeront déſolées, & les hauts lieux ſeront détruits ; en ſorte que vos autels ſeront renverſés & périront ; vos idoles ſeront briſées & ceſſeront ; vos ſtatues ſeront retranchées, & vos ouvrages ſeront effacés *& exterminés.*

℣. 8. Hébr. autr. Je ferai qu'il en reſtera d'entre vous qui auront échappé, &c. On y lit BHIUT, *cùm ſint*, pour LHIUT, *ut ſint*. C'eſt-à-dire, à la lettre : *Et remanere faciam : ut ſint vobis evaſores gladii.*

℣. 9. Hébr. qui auront échappé *à l'épée.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu NSBRTI, *contritus ſum*, pour SBRTI, *contrivi.*

rompus par la fornication *à laquelle ils s'étoient abandonnés*, en ſe proſtituant aux idoles : & *ainſi touchés de leurs égarements*, ils ſe déplairont à eux-mêmes, à cauſe des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations *& les idolatries* où ils ſont tombés.

rum fornicantes poſt idola ſua : & diſplicebunt ſibimet ſuper malis quæ fecerunt in univerſis abominationibus ſuis.

10. Et ils ſauront *alors* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & que ma parole n'a pas été vaine, lorſque je leur ai prédit que je leur ferois ces maux.

10. Et ſcient, quia ego Dominus non fruſtrà locutus ſum, ut facerem eis malum hoc.

11. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Frappez de la main & battez du pied, *dans l'excès de la douleur & de l'étonnement où vous ſerez à la vue des péchés de ce peuple, & des maux dont ils ſeront punis*, & dites : " Malheur ſur tous les crimes, & ſur toutes les abominations de *ceux qui compoſent* la maiſon d'Iſraël, parce qu'ils périront par l'épée, par la famine, & par la peſte.

11. Hæc dicit Dominus Deus : Percute manum tuam, & allide pedem tuum, & dic : Heu, ad omnes abominationes malorum domus Iſrael ; quia gladio, fame, & peſte ruituri ſunt.

12. Celui qui eſt loin *de l'ennemi*, mourra de la peſte ; celui qui *en* eſt près, tombera par l'épée ; celui qui ſera reſté *dans la ville*, & qui *y* ſera aſſiégé, mourra de faim : & mon indignation ſe ſatisfera dans leur ſupplice.

12. Qui longè eſt, peſte morietur : qui autem prope, gladio corruet : & qui relictus fuerit & obſeſſus, fame morietur : & complebo indignationem meam in eis.

13. Et vous ſaurez que je ſuis le Seigneur, lorſque vos corps morts & tous ſanglants ſeront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, ſur toutes vos collines élevées, & ſur toutes vos hautes montagnes, ſous tous vos arbres chargés de feuillages, ſous tous vos chênes touffus, & dans tous les lieux où l'on ſentoit auparavant l'odeur des encens que vous brûliez en l'honneur de

13. Et ſcietis quia ego Dominus, cùm fuerint interfecti veſtri in medio idolorum veſtrorum, in circuitu ararum veſtrarum, in omni colle excelſo, & in cunctis ſummitatibus montium, & ſubtus omne lignum nemoroſum,

℣. 11. Autr. & dites : Hélas ; *gémiſſez* ſur tous les crimes, &c.

& ſubtus univerſam quercum frondoſam, locum ubi accenderunt thura redolentia univerſis idolis ſuis.

vos idoles.

14. Et extendam manum meam ſuper eos: & faciam terram deſolatam, & deſtitutam à deſerto Deblatha, in omnibus habitationibus eorum: & ſcient quia ego Dominus.

14. J'étendrai ma main ſur eux; & je rendrai la terre *qu'ils habitent* toute déſolée & abandonnée, depuis le déſert de Déblatha *juſques* dans tous les lieux où ils habitoient: " & *alors* ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *& que c'eſt en vain qu'ils avoient mis leur confiance dans leurs idoles.*

℣. 14. Hébr. autr. depuis le déſert *qui eſt au midi de La Judée*, juſqu'à Réblatha *qui eſt au nord dans le territoire d'Emath en Syrie.* Ce fut là que Sédécias fut amené devant Nabuchodonoſor après la priſe de Jéruſalem. *Jerem.* XXXIX. 5. & 6. c'eſt-à-dire, qu'on peut avoir confondu *Reblatha* avec *Deblatha.*

CHAPITRE VII.

La ruine de la terre d'Iſraël eſt proche. Dieu répandra ſur elle ſa fureur ſans être touché de ſes maux. Ils périront par l'épée, par la peſte, & par la famine. Leurs richeſſes ne les ſauveront point. Le ſanctuaire même ſera profané. Ils ſeront accablés de maux & privés de toute conſolation.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

1. LE Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit:

2. Et tu, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus terræ Iſrael: Finis venit, venit finis ſuper quatuor plagas terræ.

2. Et vous, fils de l'homme, *dites:* " Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de la terre d'Iſraël: La fin *de cette terre* vient, " elle vient cette fin, *& elle eſt près de fondre* ſur les quatre " coins de la terre *d'Iſraël.*

℣. 2. Le mot *dic*, ſe trouve exprimé dans la Verſion des Septante, & dans la Verſion Syriaque.

Ibid. La répétition du mot *venit* n'eſt pas dans l'Hébreu; mais on la trouve dans la Verſion des Septante & dans les autres. La même expreſſion va revenir au ℣. 6.

Ibid. On lit irréguliérement dans l'Hébreu ARBAT, pour ARBA, *quatuor:* les Rabbins en conviennent.

3. *Peuple ingrat & infidele*, votre fin eſt arrivée ; je vais maintenant répandre ma fureur ſur vous : je vous jugerai ſelon vos voies *corrompues* ; & je ferai retomber ſur vous " toutes vos abominations.

3. Nunc finis ſuper te ; & immittam furorem meum in te : & judicabo te juxta vias tuas, & ponam contra te omnes abominationes tuas.

4. Mon œil vous verra ſans être fléchi, & je ne ſerai point touché de compaſſion *à la vue de vos maux* : je mettrai ſur vous *le poids de* vos crimes ; vos abominations ſeront au milieu de vous, " & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

4. Et non parcet oculus meus ſuper te, & non miſerebor : ſed vias tuas ponam ſuper te, & abominationes tuæ in medio tuî erunt : & ſcietis quia ego Dominus.

5. Voici ce que dit *encore* le Seigneur Dieu : Une affliction vient *fondre ſur vous, peuple infidele ; & auſſi-tôt* il en vient une autre, *ſans que vous ayez de relâche dans vos maux.*"

5. Hæc dicit Dominus Deus : Afflictio una, afflictio ecce venit.

6. *Car* la fin vient, la fin eſt proche ; elle s'avance " contre vous ; la voilà qui vient."

6. Finis venit, venit finis, evigilavit adversùm te : ecce venit.

7. Vous qui habitez ſur la terre *d'Iſraël*, une ruine entiere vient vous accabler." Le temps *de la vengeance* eſt venu ; le jour *du Seigneur* eſt proche ; le jour du carnage *des hommes*, & non de la gloire *& de la joie que vous faiſiez éclater ſur le haut* des montagnes *où vous ſacrifiiez à vos idoles.*"

7. Venit contritio ſuper te, qui habitas in terra : venit tempus ; prope eſt dies occiſionis, & non gloriæ montium.

8. *Juſqu'ici je vous ai comme menacés*

8. Nunc de propinquo

℣. 3. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 4. c. à. d. vous porterez la juſte peine de vos abominations. Peut-être qu'au lieu de BTUCC, *in medio tuî*, il faudroit lire, BKIOC, *in ſinu tuo* ; c'eſt l'expreſſion ordinaire des Hébreux en ce ſens. *Infr.* ℣. 9.

℣. 5. Au lieu de AKT, *una*, le Chaldéen ſuppoſe AKR, *poſt*, en ce ſens : *Malum poſt malum* : Malheur ſur malheur : le voici qui vient.

℣. 6. Litt. elle s'eſt éveillée.

Ibid. On lit irrégulièrement dans l'Hébreu BAH pour BA, *venit.*

℣. 7. Hébr. autr. l'aurore *de ce jour terrible* vient ; le temps *de la vengeance* arrive ; le jour *du Seigneur* eſt proche.

Ibid. Hébr. litt. le jour du tumulte *& des armes*, & non de ces cris de *joie qui retentiſſent ſur les* montagnes. On y lit HD HRIM, que l'on ſuppoſe ſignifier *celeuſmatis montium*, peut-être pour HIDDIM, *celeuſmatum*, le jour du tumulte, & non des cris de joie.

effundam iram meam ſuper te, & complebo furorem meum in te : & judicabo te juxta vias tuas, & imponam tibi omnia ſcelera tua :

de loin ; mais maintenant je répandrai de près ma colere ſur vous : ma fureur ſe ſatisfera en vous ; je vous jugerai ſelon *l'iniquité de* vos voies, & je vous chargerai de tout *le poids de* vos crimes.

9. & non parcet oculus meus, nec miſerebor; ſed vias tuas imponam tibi, & abominationes tuæ in medio tuî erunt : & ſcietis quia ego ſum Dominus percutiens.

9. Mon œil vous verra ſans être fléchi ; je ne ſerai point touché de compaſſion *de vos maux* : mais je mettrai ſur vous *le poids de* vos actions criminelles ; *les peines dûes à* vos abominations ſeront au milieu de vous ; " & vous ſaurez que c'eſt moi qui vous frappe, moi qui ſuis le Seigneur.

10. Ecce dies, ecce venit : egreſſa eſt contritio, floruit virga, germinavit ſuperbia :

10. Le jour *auquel ces choſes s'accompliront*, vient ; le jour *auquel ces maux vous arriveront*, m'eſt déjà préſent ; la ruine *que je vous annonce*, va tomber *ſur vous* : " la verge *qui doit vous frapper*, a fleuri ; l'orgueil *de celui qui doit vous perdre*, a pouſſé ſes rejetons.

11. iniquitas ſurrexit in virga impietatis : non ex eis, & non ex populo, neque ex ſonitu eorum : & non erit requies in eis.

11. L'iniquité *ou la fureur* " *de vos ennemis* s'eſt élevée ſur *vos princes, qui étoient parmi vous comme* la verge de l'impiété : & *il ne reſtera* rien d'eux, ni du peuple *qu'ils gouvernent*, ni de tout leur bruit, & *de tout leur éclat ;* " ils n'auront point de repos, *& on ne leur laiſſera pas même la triſte conſolation de pleurer leurs morts.* "

12. Venit tempus, appropinquavit dies : qui emit, non lætetur; & qui vendit, non lugeat : quia

12. Le temps *de votre ruine* eſt venu ; le jour *de votre déſolation* eſt proche : que celui qui achete, ne ſe réjouiſſe point, & que celui qui vend, ne s'afflige point ; parce que la colere *du Seigneur*

℣. 9. On lit encore ici dans l'Hébreu בתוכך, *in medio tuî*, peut-être pour בחיקך, *in ſinu tuo.*

℣. 10. Hébr. autr. l'aurore *de ce jour terrible* commence de paroître.

℣. 11. Hébr. litt. la violence.

Ibid. Hébr. Il n'y en aura point d'entr'eux, *c. à. d. de ces impies : il n'y en aura point* ni de leur multitude, ni de leurs Grands, *qui échappe à ma vengeance.* La phraſe hébraïque paroît avoir perdu un mot qui réponde au ſens ici exprimé : ou du moins elle le laiſſe à ſous-entendre.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : & il n'y aura point de lamentation *ni de deuil* ſur eux.

accablera tout le peuple, " *& les réduira tous à une égale miſere.*

13. Celui qui vend, ne rentrera point en poſſeſſion de ce qu'il vend : car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent préſentement, *& cette déſolation les fera périr. Ainſi ils ne verront point le temps du Jubilé, où chacun rentre dans ſes biens aliénés.* " *Or* les viſions prophétiques *que je fais aujourd'hui*, & qui regardent tout le peuple, ne ſeront point vaines ; *elles s'accompliront infailliblement ;*" & *alors* tout homme reconnoîtra qu'au lieu de trouver de l'appui dans le déréglement de ſa vie, *il y trouvera ſa perte.*"

14. *Ils crieront* : Sonnez de la trompette ; que tous ſe préparent *à une vigoureuſe défenſe* : " *&* cependant il ne ſe trouvera perſonne qui aille au combat, parce que ma colere eſt ſur tout le peuple, " *& que je leur ôterai à tous le courage & la vigueur.*

15. *Ainſi* l'épée *tuera tout* au dehors, & la peſte & la famine *feront tout périr* au dedans : celui qui eſt aux champs, mourra par l'épée ; & celui qui eſt dans la ville, ſera dévoré par la peſte & par la famine.

ira ſuper omnem populum ejus.

13. Quia qui vendit, ad id quod vendidit, non revertetur, & adhuc in viventibus vita eorum : viſio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur ; & vir in iniquitate vitæ ſuæ non confortabitur.

14. Canite tubâ, præparentur omnes, & non eſt qui vadat ad prælium : ira enim mea ſuper univerſum populum ejus.

15. Gladius foris, & peſtis & fames intrinſecùs : qui in agro eſt, gladio morietur ; & qui in civitate, peſtilentiâ & fame devorabuntur.

℣. 12. Hébr. litt. toute ſa multitude : c'eſt-à-dire, ſur tout le peuple de cette terre.

℣. 13. Autr. Car celui qui vend ne pourra rentrer en poſſeſſion de ce qu'il vend, quand même il ſeroit encore au nombre des vivants ; *parce qu'étant réduit en captivité, il ne pourra jouir du privilege de l'année du jubilé.* On lit dans l'Hébreu KITM, *vita eorum*, peut-être pour KITU, *vita ejus* ; ou HITM, *fueritis*, quand vous ſeriez encore au nombre des vivants.

Ibid. L'Hébreu pourroit ſe lire comme au verſet précédent & au verſet ſuivant : car la colere *du Seigneur* tombera ſur toute la multitude, & elle ne ſe retirera point *qu'elle n'ait exécuté les jugements du Seigneur.* C'eſt-à-dire, qu'au lieu de KZUN, *viſio*, il faudroit peut-être lire KRUN, *furor* ou *ira.*

Ibid. Autrement & ſelon l'Hébreu : & l'homme qui vit dans l'iniquité, ne ſe fortifiera point, *& ne ſe ſoutiendra point.* On lit dans l'Hébreu irréguliérement BAUNU KITU, *in iniquitate ſua vitæ ſuæ*, pour BAUN HKITU, *in iniquitate vitæ ſuæ.*

℣. 14. On lit dans l'Hébreu UHCIM, *& præparate*, pour UHCUNU, *& præparamini*, ou UICUNU, *& præparentur.*

Ibid. Hébr. litt. ſur toute ſa multitude, c'eſt-à-dire, ſur tout le peuple de cette terre.

16. Et ſalvabuntur qui fugerint ex eis : & erunt in montibus quaſi columbæ convallium omnes trepidi, unuſquiſque in iniquitate ſua.

16. Ceux d'entr'eux qui s'enfuiront, ſeront délivrés *de ces maux* ; " mais ils ſeront ſur les montagnes comme les colombes des vallées, " tout tremblants de crainte à la vue de leurs péchés, *& des maux qu'ils leur auront attirés.*"

17. Omnes manus diſſolventur, & omnia genua fluent aquis.

17. *Alors* toutes les mains ſeront affoiblies, & tous les genoux ſeront ſans force. "

18. Et accingent ſe ciliciis, & operiet eos formido, & in omni facie confuſio, & in univerſis capitibus eorum calvitium.

18. Ils ſe revêtiront de cilices, & ils ſeront ſaiſis de frayeur ; tous les viſages ſeront couverts de confuſion, & toutes les têtes deviendront chauves, *parce qu'ils s'arracheront les cheveux dans l'excès de leur douleur.* " *Iſai.* XV. 2. *Jer.* XLVIII. 37.

19. Argentum eorum foras projicietur, & aurum eorum in ſterquilinium erit. Argentum eorum, & aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam ſuam non ſaturabunt, & ventres eorum non implebuntur : quia ſcandalum iniquitatis eorum factum eſt.

19. Leur argent ſera jetté dehors, & leur or ſera *à leur égard* comme du fumier ; *car* leur argent *leur deviendra inutile*, & leur or ne pourra les délivrer au jour de la fureur du Seigneur : ils ne leur ſerviront point pour ſe raſſaſier, & pour remplir leur eſtomac, parce que leur iniquité s'en eſt fait un ſujet de chûte, *en s'en faiſant des idoles.* *Prov.* XI. 4. *Soph.* I. 18. *Eccli.* V. 10.

20. Et ornamentum monilium ſuorum in ſuper-

20. *Car* ils ſe ſont ſervis de l'ornement de leurs colliers " pour repaître

℣. 16. Hébr. autr. Quelques-uns d'entr'eux s'échapperont, & ſeront ſur les montagnes, &c.

Ibid. Peut-être qu'au lieu de CIUNI HGAIUT *ſicut columbæ convallium*, il faudroit lire CIUNIM HGIUT, *ſicut columbæ gementes*, comme des colombes gémiſſantes. On le lit ainſi dans quelques exemplaires Grecs.

Ibid. On lit dans l'Hébreu CLM HUMUT, ce que l'on ſuppoſe ſignifier, *omnes illi ſtrepentes* ; mais avec diſcordance du maſculin au féminin : les mêmes lettres pourroient ſignifier *conſumet eos mors* : la mort les conſumera chacun dans leur iniquité.

℣. 17. Litt. & l'eau coulera de tous les genoux : *la frayeur dont on ſera ſaiſi fera qu'on ne pourra retenir ſon urine. Infr.* XXI. 7.

℣. 18. Ou parce qu'ils ſe les couperont ; ce qui étoit une des marques ordinaires de deuil dans les diſgraces publiques ou particulieres.

℣. 20. Hébr. autr: de la beauté de leurs ornements, *des ornements & des richeſſes mé-*

leur orgueil, & ils en ont fait les images de leurs abominations & de leurs idoles : c'eſt pourquoi je mettrai leur or & leur argent au rang des choſes impures.

biam poſuerunt, & imagines abominationum ſuarum & ſimulachrorum fecerunt ex eo : propter hoc dedi eis illud in immunditiam :

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers ; il deviendra la proie des *hommes les* plus impies de la terre ; & ils en uſeront comme d'une choſe ſouillée.

21. & dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, & impiis terræ in prædam, & contaminabunt illud.

22. Je détournerai d'eux mon viſage ; & *j'abandonnerai mon peuple à cauſe d'eux : ainſi leurs ennemis* violeront le ſecret *de* mon *ſanctuaire*, *ſans que je les en empêche* ; des brigands y entreront, & le profaneront, *ſans que je m'y oppoſe* ; *& je veux que cela arrive dans peu.*

22. Et avertam faciem meam ab eis, & violabunt arcanum meum : & introibunt in illud emiſſarii, & contaminabunt illud.

23. *Ezéchiel*, achevez donc *de prononcer la condamnation de ce peuple : & vous, inſtruments de ma colere, hâtez-vous de l'exécuter ; préparez-leur des chaînes* " *pour les emmener en captivité*, parce que la terre *qu'ils habitent*, eſt pleine du ſang *des innocents* qu'ils ont répandu, & que la ville *où ils demeurent*, eſt remplie d'iniquité. "

23. Fac concluſionem : quoniam terra plena eſt judicio ſanguinum, & civitas plena iniquitate.

24. *C'eſt pourquoi* je ferai venir *contr'eux* les plus méchants d'entre les nations : ils s'empareront de leurs maiſons, *& ils les en chaſſeront* : *ainſi* je ferai ceſſer l'orgueil des puiſſants *qui ſont parmi eux, & qui oppriment les autres*, & *leurs ennemis* poſſéderont leurs ſanctuaires, *& les profaneront.*"

24. Et adducam peſſimos de gentibus, & poſſidebunt domos eorum : & quieſcere faciam ſuperbiam potentium, & poſſidebunt ſanctuaria eorum.

25. Les maux " fondant tout d'un

25. Anguſtiâ ſuperve-

me du temple. On lit dans l'Hébreu ADIU, *ornatûs ejus*, pour ADIM, *ornatûs eorum* ; & enſuite SMHU, *poſuit eum*, pour SMUHU, *poſuerunt eum.*

℣. 23. C'eſt le ſens de l'Hébreu : Faites des chaînes ; ou à la lettre : Faites la chaîne ; *enchainez-les, enveloppez-les tous dans une même condamnation.*

Ibid. Hébr. de violence.

℣. 24. C'eſt le ſens de l'Hébreu : & leurs ſanctuaires ſeront profanés.

℣. 25. Hébr. litt. le retranchement.

niente

niente, requirent pacem, & non erit.

26. Conturbatio ſuper conturbationem veniet, & auditus ſuper auditum: & quærent viſionem de propheta, & lex peribit à ſacerdote, & conſilium à ſenioribus.

27. Rex lugebit, & princeps induetur mœrore, & manus populi terræ conturbabuntur. Secundùm viam eorum faciam eis, & ſecundùm judicia eorum judicabo eos: & ſcient quia ego Dominus.

coup *ſur eux*, ils chercheront la paix, & ils ne la trouveront point.

26. Ils verront venir épouvante ſur épouvante, " & les bruits *affligeants* ſe ſuccéderont l'un à l'autre, *ſans qu'il y ait de relâche* : ils chercheront quelque viſion *favorable* d'un Phophete; *& elle leur ſera refuſée* : la loi périra dans la bouche des prêtres, & le conſeil *ceſſera de ſe trouver* dans les *paroles des* anciens.

27. Le Roi ſera dans les larmes, le prince ſera couvert de triſteſſe, & les mains du peuple trembleront de frayeur: *car* je les traiterai ſelon leurs œuvres; " je les jugerai ſelon qu'ils auront jugé les autres; " & ils ſauront *enfin* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 26. Hébr. Malheur ſur malheur.

℣. 27. Aqu. ſelon leur voie, *ſelon leur conduite*. On lit dans l'Hébreu מדרכם, *à via eorum*, pour כדרכם, *ſecundùm viam eorum*.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ובמשפטים; *& in judiciis eorum*, pour וכמשפטים, *& ſecundùm judicia eorum*.

CHAPITRE VIII.

Ezéchiel eſt tranſporté en eſprit à Jéruſalem dans le Temple. Il y voit les abominations qui s'y commettent. Le Seigneur lui annonce les vengeances qu'il va exercer.

1. ET factum eſt in anno ſexto, in ſexto menſe, in quinta menſis, ego ſedebam in domo mea, & ſenes Juda ſedebant coram me, & cecidit ibi ſuper me manus Domini Dei.

2. Et vidi, & ecce ſimi-

1. LE cinquieme jour du ſixieme mois de la ſixieme année *de la captivité du Roi Joachin*, comme j'étois aſſis dans ma maiſon, & que les anciens de Juda étoient aſſis avec moi au même lieu, la main du Seigneur Dieu tomba tout d'un coup ſur moi. *Je fus rempli de ſon eſprit* :

Av. l'Ere Chr. Vulg. 594.

2. & j'eus cette viſion : Quelqu'un

me parut comme un feu ardent : " depuis les reins juſqu'en bas, ce n'étoit qu'une flamme ; & depuis les reins juſqu'en haut, il paroiſſoit un airain mêlé d'or, " étincelant de lumiere.

litudo quaſi aſpectus ignis : ab aſpectu lumborum ejus, & deorſum, ignis : & à lumbis ejus, & ſurſùm, quaſi aſpectus ſplendoris, ut viſio electri.

Dan. XIV. 35. 3. Je vis en même temps comme une main qui vint me prendre par les cheveux de ma tête : & l'eſprit *du Seigneur* m'éleva *ainſi* entre le Ciel & la Terre, & m'amena à Jéruſalem, *non dans mon corps*, mais dans une viſion *que j'eus en eſprit de la part* de Dieu, *& il me mit* près de la porte intérieure qui regardoit du côté de l'aquilon, où l'on avoit placé l'idole *de Baal, comme pour inſulter au Seigneur, & le piquer* de jalouſie. "

3. Et emiſſa ſimilitudo manûs apprehendit me in cincinno capitis mei : & elevavit me ſpiritus inter terram & cœlum : & adduxit me in Jeruſalem in viſione Dei, juxta oſtium interius, quod reſpiciebat ad Aquilonem, ubi erat ſtatutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.

4. Je vis paroître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Iſraël, ſelon la viſion que j'avois eue dans le champ *où cette gloire m'avoit été découverte.* "

4. Et ecce ibi gloria Dei Iſrael, ſecundùm viſionem quam videram in campo.

5. Et il me dit : Fils de l'homme, levez les yeux du côté de l'Aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté là, je vis du côté de l'Aquilon de la porte de l'Autel cette idole de jalouſie qui étoit à l'entrée *de cette porte.* "

5. Et dixit ad me : Fili hominis, leva oculos tuos ad viam Aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam Aquilonis : & ecce ab Aquilone portæ altaris, idolum zeli in ipſo introitu.

℣. 2. Au lieu de AS, *ignis*, les Septante ont lu AIS, *viri* : Je vis une figure comme d'un homme : la ſuite le ſuppoſe, puiſque le Prophete parle des reins de cet homme.

Ibid. A la lettre : de l'*electrum* ; ſelon d'autres, de l'*aurichalcum*. *Supr.* 1. 4. & 27.

℣. 3. Litt. l'idole de jalouſie pour piquer de jalouſie *le Seigneur.* » La plupart croient que c'étoit l'idole de Baal qui avoit été dreſſée dans le temple par Manaſſé, 4. *Reg.* XXI. 7. & 2. *Par.* XXXIII. 7. & qui ayant été détruite par Joſias, 2. *Par.* XXXIV. 4. avoit apparemment été rétablie par ſes ſucceſſeurs. D. Calmet croit que c'étoit l'idole d'Adonis dont il eſt parlé au ℣. 14. On lit dans l'Hébreu irréguliérement HMQNH, pour HMQNA, *zelum faciens*, ou *æmulationem provocans*.

℣. 4. Voyez au Chap. 1. ℣. 4. & ſuiv.

℣. 5. Hébr. autr. je vis du côté de l'

6. Et dixit ad me: Fili hominis, putáſne vides tu quid iſti faciunt, abominationes magnas quas domus Iſrael facit hìc, ut procul recedam à ſanctuario meo? & adhuc converſus videbis abominationes majores.

6. Il me dit enſuite: Fils de l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci?" Voyez-vous les grandes abominations que la maiſon d'Iſraël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon ſanctuaire? & quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

7. Et introduxit me ad oſtium atrii: & vidi, & ecce foramen unum in pariete.

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis *des Lévites*," je vis qu'il y avoit un trou à la muraille.

8. Et dixit ad me: Fili hominis, fode parietem. Et cùm fodiſſem parietem, apparuit oſtium unum.

8. Et il me dit: Fils de l'homme, percez la muraille: & ayant percé la muraille, *l'ouverture que j'y fis*, parut *auſſi grande que celle d'*une porte.

9. Et dixit ad me: Ingredere, & vide abominationes peſſimas quas iſti faciunt hìc.

9. Et il me dit: Entrez, & voyez les effroyables abominations que ces gens font en ce lieu.

10. Et ingreſſus vidi, & ecce omnis ſimilitudo reptilium & animalium, abominatio, & univerſa idola domûs Iſrael depicta erant in pariete in circuitu per totum.

10. J'entrai *donc*: & en même-temps je vis des images de toutes ſortes de reptiles & d'animaux, & l'abomination de la maiſon d'Iſraël; & toutes ſes idoles étoient peintes ſur la muraille tout autour *du temple*."

11. Et ſeptuaginta viri de ſenioribus domûs Iſ-

11. Et ſoixante & dix des anciens de la maiſon d'Iſraël, *compoſant le con-*

quilon, près de la porte, l'autel de cette idole, &c.

℣. 6. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement MHM; pour MH HM, *quid iſti*: les Rabbins en conviennent.

℣. 7. Ou plutôt, du parvis du peuple, nommé ſimplement *le parvis*, & diſtingué ainſi du parvis des prêtres & des Lévites nommé au ℣. 16. *le parvis intérieur.*

℣. 10. Ou plutôt: tout autour *de cette ſalle ſituée à l'entrée du parvis, & dont la muraille avoit été percée.*

ſeil ſouverain de ce peuple, " étoient debout devant ces peintures; & *Jézonias* fils de Saphan " étoit au milieu d'eux. Chacun d'eux avoit un encenſoir à la main, & la fumée de l'encens qui en ſortoit, s'élevoit en haut.

12. Et il me dit: Certes vous voyez," fils de l'homme, ce que les anciens de la maiſon d'Iſraël font dans les ténebres, ce que chacun d'eux fait dans le ſecret de ſa chambre, *ſans aucune crainte*: car ils diſent: Le Seigneur ne nous voit point; le Seigneur a abandonné la terre; *il s'eſt retiré dans le Ciel, & ne voit point ce qui ſe paſſe ici bas.*

13. Alors il me dit: Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

14. Et m'ayant mené à l'entrée " de la porte de la maiſon du Seigneur, qui regarde du côté du Septentrion, je vis des femmes qui étoient aſſiſes en ce lieu, & qui pleuroient *la mort d'*Adonis."

15. Et il me dit: Certes vous voyez,"

rael, & Jezonias filius Saphan ſtabat in medio eorum, ſtantium ante picturas: & unuſquiſque habebat thuribulum in manu ſua: & vapor nebulæ de thure conſurgebat.

12. Et dixit ad me: Certè vides, fili hominis, quæ ſeniores domûs Iſrael faciunt in tenebris, unuſquiſque in abſcondito cubiculi ſui: dicunt enim: Non videt Dominus nos; dereliquit Dominus terram.

13. Et dixit ad me: Adhuc converſus videbis abominationes majores, quas iſti faciunt.

14. Et introduxit me per oſtium portæ domûs Domini, quod reſpiciebat ad Aquilonem: & ecce ibi mulieres ſedebant plangentes Adonidem.

15. Et dixit ad me:

℣. 11. On croit que ces ſoixante & dix anciens étoient les ſoixante & dix Sénateurs du grand Sénat des Juifs appellé le Sanhédrin. Voyez la *Diſſertation ſur la police des Hébreux*, à la tête du Livre de Nombres.

Ibid. On connoît ſous le regne de Joſias, Saphan ſcribe ou ſecretaire de ce Prince. 4. *Reg.* XXII. 3. *& ſeqq.* Jézonias fils de Saphan paroît être ici le chef de ces 70 hommes.

℣. 12. Hébr. litt. Voyez-vous, fils de l'homme, &c.

℣. 14. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. L'Hébreu lit, *Thammuz*, que l'on croit être le même qu'Oſiris époux d'Iſis, qui fut nommé *Adonis* par les Phéniciens & les Syriens, & qui n'eſt guere connu des Grecs que ſous ce dernier nom. Le culte de ce Dieu conſiſtoit principalement à pleurer ſa mort; & ce deuil étoit célébré particuliérement par les femmes. Voyez la *Diſſertation ſur Béelphégor*, à la tête du Lévitique.

℣. 15. Hébr. litt. Voyez-vous, fils de l'homme, &c.

Certè vidiſti, fili hominis: adhuc converſus videbis abominationes majores his.

16. Et introduxit me in atrium domûs Domini interius: & ecce in oſtio templi Domini inter veſtibulum & altare, quaſi viginti quinque viri, dorſa habentes contra templum Domini, & facies ad Orientem: & adorabant ad ortum ſolis.

17. Et dixit ad me: Certè vidiſti, fili hominis: numquid leve eſt hoc domui Juda, ut facerent abominationes iſtas, quas fecerunt hic: quia replentes terram iniquitate, converſi ſunt ad irritandum me? & ecce applicant ramum ad nares ſuas.

18. Ergo & ego faciam in furore: non parcet oculus meus, nec miſerebor: & cùm clamaverint ad aures meas voce magnâ, non exaudiam eos.

fils de l'homme, ce qu'ils font: & ſi vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur de la maiſon du Seigneur, *qui eſt le parvis des Prêtres*, je vis devant la porte du Temple du Seigneur, entre le veſtibule & l'autel, environ vingt-cinq hommes" qui tournoient le dos au Temple du Seigneur, & dont le viſage regardoit l'orient; & ils adoroient le ſoleil levant."

17. Et il me dit: Certes vous voyez," fils de l'homme, ce qu'ils font: eſt-ce peu à la maiſon de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquité," & d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux? Et vous voyez *encore* comme *ils m'inſultent*, & comme ils approchent de leurs narines, *par un culte ſuperſtitieux*, un rameau *d'olivier*" *qu'ils ont fait toucher à leurs idoles.*

18. C'eſt pour cela auſſi que je les traiterai dans ma fureur; mon œil les verra *humiliés*, ſans être fléchi; je ne ſerai point touché de compaſſion *de leurs maux*; & lorſqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point.

℣. 16. Ces vingt-cinq hommes étoient apparemment autant de Prêtres & de Lévites qui étoient alors de ſervice. Il y avoit toujours dans le Temple douze Prêtres, & douze Lévites qui ſervoient par ſemaine; & le grand Prêtre faiſoit le vingt-cinquieme.

Ibid. Hébr. litt. & proſternés du côté de l'orient ils adoroient le ſoleil.

℣. 17. Hébr. litt. Voyez-vous, fils de l'homme, &c.

Ibid. Hébr. autr. de violence.

Ibid. D'autres croient que c'étoient des branches de laurier, arbre conſacré au ſoleil.

CHAPITRE IX.

Sept hommes paroiſſent : l'un eſt envoyé marquer d'un ſigne tous ceux qui gémiſſent des déſordres de Jéruſalem ; les ſix autres ont ordre d'exterminer tous ceux qui ne ſeront pas marqués de ce ſigne. Exécution de cet ordre.

1. IL cria enſuite devant moi avec une voix forte, & me dit : Ceux qui doivent viſiter la ville *de Jéruſalem*, ſont proches ; " & chacun *d'eux* tient en ſa main un inſtrument de mort *pour en exterminer tous les méchants.*

2. En même-temps, je vis venir ſix hommes du côté de la porte ſupérieure" qui regarde vers le ſeptentrion, " ayant chacun à la main un inſtrument de mort ; il y en avoit auſſi un *ſeptieme* au milieu d'eux, qui étoit revêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écritoire" ſur les reins : & étant entrés dans *le temple*, ils ſe tinrent près de l'autel d'airain.

1. ET clamavit in auribus meis voce magnâ, dicens : Appropinquaverunt viſitationes urbis, & unuſquiſque vas interfectionis habet in manu ſua.

2. Et ecce ſex viri veniebant de via portæ ſuperioris, quæ reſpicit ad Aquilonem ; & uniuſcujuſque vas interitûs in manu ejus : vir quoque unus in medio eorum veſtitus erat lineis, & atramentarium ſcriptoris ad renes ejus ; & ingreſſi ſunt, & ſteterunt juxta altare æreum.

℣. 1. Le mot *unuſquiſque*, qui ſuit, donne lieu de préſumer que l'expreſſion *viſitationes*, qui eſt bien celle de l'Hébreu, ſe prend ici pour *viſitatores*, de même qu'en latin *cuſtodiæ*, pour *cuſtodes*, & en françois même *la garde*, pour *les gardes*. Dans le ſtyle des Hébreux, *la viſite* marque la récompenſe & le châtiment : ici donc ſont annoncés ceux que Dieu envoie contre Jéruſalem pour la punir.

℣. 2. La porte ſupérieure eſt celle par laquelle on entroit dans le parvis des Prêtres où étoit alors en eſprit le Prophete : la porte du parvis du peuple étoit moins haute par ſa ſituation.

Ibid. Ces ſix hommes viennent par la porte ſeptentrionale, parce qu'ils repréſentent l'armée des Chaldéens, qui devoit venir de ce côté-là en s'avançant contre Jéruſalem.

Ibid. Quelques-uns croient que le terme Hébreu peut ſignifier des tablettes ſur leſquelles on écrivoit.

3. Et gloria Domini Iſrael aſſumpta eſt de cherub quæ erat ſuper eum ad limen domûs : & vocavit virum qui indutus erat lineis, & atramentarium ſcriptoris habebat in lumbis ſuis.

3. Et la gloire du Dieu d'Iſraël s'éleva de deſſus le cherubin où elle étoit, " & vint à l'entrée " de la maiſon du Seigneur, & elle appella celui qui étoit vêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écritoire pendue ſur les reins.

4. Et dixit Dominus ad eum : Tranſi per mediam civitatem in medio Jeruſalem : & ſigna thau ſuper frontes virorum gementium, & dolentium ſuper cunctis abominationibus quæ fiunt in medio ejus.

4. Et le Seigneur lui dit : Paſſez au travers de la Ville, au milieu de Jéruſalem, & marquez un " Thau ſur le front des hommes qui gémiſſent, & qui ſont dans la douleur de voir toutes les abominations qui ſe font au milieu d'elle.

Exod. XII. 7. *Apoc.* VII. 3.

5. Et illis dixit, audiente me : Tranſite per civitatem ſequentes eum, & percutite : non parcat oculus veſter, neque miſereamini.

5. Et *quant aux ſix autres hommes*, j'entendis qu'il leur diſoit : Suivez-le, & paſſez au travers de la Ville ; & frappez de *mort tout ce que vous rencontrerez* : que votre œil ne ſe laiſſe point fléchir, " & ne ſoyez touchés d'aucune compaſſion.

6. Senem, adoleſcentulum & virginem, parvulum & mulieres, interficite uſque ad internecionem : omnem autem, ſuper quem videritis thau,

6. Tuez tout, ſans qu'aucun échappe, vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes & enfants : Mais ne tuez " aucun de ceux ſur le front deſquels vous verrez le Thau écrit : " & commencez *cette exécution* par *ceux qui ſervent dans* mon ſanctuaire, " *qui ſont les plus*

℣. 3. c. à. d. de deſſus ſon trône ſoutenu par les Chérubins, ſelon cette viſion, où le Prophete vit la gloire du Seigneur. *Supr.* VIII. 4. & I. 22. 26.

Ibid. Lit. ſur le ſeuil *de la porte.*

℣. 4. Le *Thau* eſt la derniere lettre de l'alphabet des Hébreux, & l'on prétend qu'il avoit anciennement la figure d'une croix : delà vient qu'il en eſt ici regardé comme le ſymbole. Dans la langue ſainte ce même mot ſignifie *un ſigne* ; & c'eſt ainſi que les Septante l'ont entendu ici : Marquez un ſigne ſur le front, &c.

℣. 5. On lit dans l'Hébreu AL par *ain*, *ſuper*, pour AL par *aleph*, *ne* ; & enſuite AINICM, *oculi veſtri*, pour AINCM, *oculus veſter* : les Rabbins en conviennent.

℣. 6. Hébr. litt. n'approchez, *ne touchez.*

Ibid. Hébr. autr. le ſigne. *Supr.* ℣. 4.

Ibid. Hébr. autr. par ceux qui me ſont conſacrés par les Prêtres & les Lévites. » Voyez la note ſuiv.

coupables. Ils commencerent donc le carnage *par les Prêtres*, & par les plus anciens qui étoient devant la maison *du Seigneur.* "

ne occidatis; & à sanctuario meo incipite. Cœperunt ergo à viris senioribus, qui erant ante faciem domûs.

7. Et il leur dit : Profanez *sans crainte* la maison *que je m'étois consacrée*, & remplissez le parvis de corps tout sanglants, & sortez ensuite. *Ils exécuterent cet ordre rigoureux*; & étant sortis *du temple, après y avoir tout exterminé*, ils allerent tuer tous ceux qui étoient dans la ville.

7. Et dixit ad eos : Contaminate domum, & implete atria interfectis : egredimini. Et egressi sunt, & percutiebant eos qui erant in civitate.

8. Et après qu'ils eurent fait tout ce carnage, "je restai" là; & m'étant jetté le visage contre terre, je dis, en criant : Hélas ! hélas ! hélas, " Seigneur Dieu ! perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israël, en répandant votre fureur sur *toute la ville de* Jérusalem ?

8. Et cæde completâ, remansi ego : ruique super faciem meam, & clamans aio : Heu, heu, heu, Domine Deus : ergóne disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem ?

9. Et il me dit : L'iniquité de la maison d'Israël & de la maison de Juda est dans le dernier excès; la terre est toute couverte du sang *des innocents qu'ils ont répandu sans miséricorde* : la ville est remplie des gens qui m'ont quitté *pour suivre les idoles*, parce qu'ils ont dit : Le Seigneur a abandonné la terre; le Seigneur ne nous voit point.

9. Et dixit ad me : Iniquitas domûs Israel & Juda magna est nimis valdè, & repleta est terra sanguinibus, & civitas repleta est aversione : dixerunt enim : Dereliquit Dominus terram, & Dominus non videt.

10. C'est pourquoi mon œil ne se laissera point fléchir; je ne serai point touché de compassion; & je ferai tomber sur leurs têtes *sans miséricorde* les maux qu'ils méritent.

10. Igitur & meus non parcet oculus, neque miserebor : viam eorum super caput eorum reddam.

Ibid. c. à d. par ces vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au sanctuaire. *Supr.* VIII. 16.

℣. 8. Hébr. autr. Et pendant qu'ils faisoient tout ce carnage, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement VHASAR, pour VASAR, & *remansi.*

Ibid. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

11. Et

11. Et ecce vir qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorſo ſuo, reſpondit verbum, dicens : Feci ſicut præcepiſti mihi.

11. Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écritoire pendue ſur les reins, dit ces mots : J'ai fait ce que vous m'avez commandé ; *j'ai marqué tous ceux qui gémiſſent des crimes de ce peuple, & des abominations de cette ville.*

CHAPITRE X.

L'un des ſept hommes eſt envoyé prendre des charbons de feu pour les répandre ſur Jéruſalem. Nouvelle deſcription du char myſtérieux. Le Seigneur qui étoit deſcendu de ce char, y remonte.

1. ET vidi, & ecce in firmamento, quod erat ſuper caput Cherubim, quaſi lapis ſapphirus, quaſi ſpecies ſimilitudinis ſolii, apparuit ſuper ea.

1. J'Eus encore une vision. " Il parut dans le firmament qui étoit ſur la tête des chérubins, comme une pierre de ſaphir, qui avoit la figure d'un trône *ſur lequel le Seigneur étoit aſſis.* "

2. Et dixit ad virum qui indutus erat lineis, & ait : Ingredere in medio rotarum, quæ ſunt ſubtus Cherubim, & imple manum tuam prunis ignis, quæ ſunt inter Cherubim, & effunde ſuper civitatem. Ingreſſuſque eſt in conſpectu meo.

2. Et il dit à l'homme vêtu d'une robe de lin : Allez au milieu des roues qui ſont ſous les chérubins ; & prenez plein vos deux mains " des charbons de feu qui ſont entre les chérubins ; & répandez-les ſur la ville *de Jéruſalem* : & il s'y en alla devant moi.

3. Cherubim autem ſta-

3. Les chérubins étoient au côté droit

℣. 1. Ou ſimplement : Je vis enſuite au deſſus du firmament qui étoit, &c. » C'eſt une ſuite de la viſion précédente.

Ibid. Ou plutôt, alors le Seigneur n'étoit point aſſis ſur ce trône ; mais il en étoit deſcendu pour ſe placer ſur le ſeuil de la porte du temple : (*Supr.* IX. 3.) il étoit alors en ce même endroit, & il en ſortit enſuite pour remonter ſur ſon trône. (*Infr.* ℣. 18.)

℣. 2. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

de la maiſon du Seigneur, lorſqu'il y entra; " & une nuée remplit le parvis intérieur " *du temple.*

4. *En même-temps*, la gloire du Seigneur s'éleva de deſſus les chérubins, & vint à l'entrée de la maiſon *du Seigneur, comme pour en ſortir & marquer qu'il l'abandonnoit;*" & la maiſon fut couverte de la nuée, & le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur.

5. Le bruit des aîles des chérubins retentiſſoit juſqu'au parvis extérieur," & paroiſſoit comme la voix du Dieu tout-puiſſant qui parloit, *& qui faiſoit entendre le bruit de ſon tonnerre.*

6. *Le Seigneur* ayant donc fait ce commandement à celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & lui ayant dit: Prenez du feu du milieu des roues qui ſont entre les chérubins; il y alla, & ſe tint près d'une des roues.

7. Alors un des chérubins étendit ſa main du milieu des chérubins, vers le feu qui étoit entre les chérubins; & en ayant pris, il le mit dans la main de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçu, s'en revint *pour brûler la ville.*

8. Et *ainſi* il parut dans les chérubins comme une main d'homme qui étoit ſous leurs aîles, *& dont ils ſe ſervoient*

bant à dextris domûs, cùm ingrederetur vir; & nubes implevit atrium interius.

4. Et elevata eſt gloria Domini deſuper Cherub ad limen domûs: & repleta eſt domus nube, & atrium repletum eſt ſplendore gloriæ Domini.

5. Et ſonitus alarum Cherubim audiebatur uſque ad atrium exterius, quaſi vox Dei omnipotentis loquentis.

6. Cúmque præcepiſſet viro qui indutus erat lineis, dicens: Sume ignem de medio rotarum, quæ ſunt inter Cherubim: ingreſſus ille ſtetit juxta rotam.

7. Et extendit Cherub manum de medio Cherubim, ad ignem qui erat inter Cherubim: & ſumpſit, & dedit in manus ejus qui indutus erat lineis: qui accipiens egreſſus eſt.

8. Et apparuit in Cherubim ſimilitudo manûs

℣. 3. c. à. d. lorſque cet homme s'en alla au milieu des roues qui étoient ſous ces chérubins. On lit dans l'Hébreu BBAU, pour BBUA, *cùm ingrederetur.*

Ibid. c. à. d. le parvis des prêtres.

℣. 4. Ou plutôt: Or la gloire du Seigneur s'étoit élevée de deſſus les Chérubins, & elle étoit venue ſur le ſeuil *de la porte* de la maiſon du Seigneur, (*Voyez la note ſur le* ℣. 1.) *comme pour marquer qu'il étoit réſolu d'abandonner ſon temple*; & la maiſon, &c.

℣. 5. c. à. d. juſqu'au parvis du peuple.

hominis ſubtus pennas eorum.

9. Et vidi, & ecce quatuor rotæ juxta Cherubim : rota una juxta Cherub unum, & rota alia juxta Cherub unum : ſpecies autem rotarum erat quaſi viſio lapidis chryſolithi.

10. Et aſpectus earum ſimilitudo una quatuor : quaſi ſit rota in medio rotæ.

11. Cúmque ambularent, in quatuor partes gradiebantur : & non revertebantur ambulantes, ſed ad locum, ad quem ire declinabat quæ prima erat, ſequebantur & cæteræ, non convertebantur.

12. Et omne corpus earum, & colla, & manus, & pennæ, & circuli, plena erant oculis in circuitu quatuor rotarum.

pour exécuter des ordres de Dieu.

9. Voici encore ce que je vis : Il me parut quatre roues près des chérubins. Il y avoit une roue près d'un chérubin, & une autre roue près d'un autre *chérubin* : les roues paroiſſoient, à les voir, comme une pierre de chryſolite. "

10. Et toutes les quatre paroiſſoient ſemblables, comme ſi une roue étoit au milieu d'une autre.

11. Lorſqu'elles marchoient, elles marchoient *de celui* des quatre côtés *qu'il plaiſoit à l'eſprit*, " & elles ne retournoient point en marchant, *qu'elles n'euſſent achevé leur courſe :* " mais quand celle qui étoit la premiere, alloit d'un côté, les autres ſuivoient auſſi-tôt ſans tourner ailleurs, *marquant ainſi l'union parfaite qui étoit entr'elles.* "

12. Le corps des quatre roues, leur cou, leurs mains, leurs aîles, *c'eſt-à-dire, leurs moyeux, leurs rais, leurs jantes*, & leurs cercles étoient pleins d'yeux tout autour. "

℣. 9. Hébr. litt. comme une pierre de Tharſe. Voyez la note ſur le Chap. 1. ℣. 16.

℣. 11. On trouve encore ici dans l'Hébreu le mot que l'on a déjà vu au Chap. 1. ℣℣. 8. & 17. *in quatuor quadrilatera eorum*, RBAIHM, peut-être pour SLAIHM, *latera eorum.*

Ibid. Autr. & elles ne ſe retournoient point lorſqu'elles marchoient, *étant également portées de différents côtés ſans changer de ſituation.*

Ibid. Autr. & elles ne ſe retournoient point en marchant : *ce char étoit toujours prêt à marcher à droit ou à gauche, devant ou derriere, ſans être obligé de ſe retourner.* L'Hébreu pourroit ſignifier : mais quand le premier *des chérubins* alloit d'un côté, les autres les ſuivoient auſſi-tôt, & ils ne ſe retournoient point en marchant.

℣. 12. Le mot *erant* n'eſt pas dans l'Hébreu ; qui peut ſignifier *circuli pleni oculis* ou *rotæ plenæ oculis :* car c'eſt préciſément le même mot que la Vulgate exprime ici par *circuli* & par *rotæ*. Dans la premiere deſcription au Chapitre I. on a vu qu'il n'y avoit que les roues qui fuſſent ainſi pleines d'yeux : & l'on voit ici qu'il eſt aſſez diffi-

13. Et il appella ces roues devant moi les roues légeres, *à cauſe de leur extrême rapidité.* "

13. Et rotas iſtas vocavit volubiles, audiente me.

14. Chacun *de ces animaux* avoit quatre faces: la premiere étoit celle d'un chérubin, *ou d'un bœuf;* " la ſeconde, celle d'un homme; la troiſieme, celle d'un lion; & la quatrieme, celle d'un aigle.

14. Quatuor autem facies habebat unum: facies una, facies Cherub; & facies ſecunda, facies hominis; & in tertio facies leonis; & in quarto facies aquilæ.

15. Et les chérubins s'éleverent en haut: c'étoient les mêmes animaux que j'avois vus près du fleuve de Chobar.

15. Et elevata ſunt Cherubim: ipſum eſt animal, quod videram juxta fluvium Chobar.

16. Lorſque les chérubins marchoient, les roues marchoient auſſi auprès d'eux. & lorſque les chérubins étendoient leurs aîles pour s'élever de terre, les roues n'y demeuroient point, mais elles ſe

16. Cùmque ambularent Cherubim, ibant pariter & rotæ juxta ea: & cùm elevarent Cherubim alas ſuas ut exaltarentur de

eile d'appliquer aux roues ce qui eſt dit des mains & des aîles, au lieu que cela ſe rapporte bien plus naturellement aux animaux qui, comme on vient de le voir, avoient des aîles & des mains, & auprès d'eux des roues. Le pronom que la Vulgate exprime par *earum* en le rapportant aux roues, peut également ſelon l'Hébreu ſe traduire par *eorum* en le rapportant aux animaux. Il paroît donc que le ſens de l'Hébreu pourroit être: Tout leur corps, leur dos, leurs mains, leurs aîles, & leurs roues pleines d'yeux tout autour, étoient *pareillement* à eux quatre: *ils étoient entiérement ſemblables.* Le mot AUFNIHM, *rotæ eorum*, qui termine ce verſet dans l'Hébreu, eſt vraiſemblablement une répétition de Copiſte, ou peut-être une variante du mot UHAUFNIM, *& rotæ*, qui précede, au lieu duquel on a pu lire UHAUFNIHM, *& rotæ eorum.* Le mot BSR, que la Vulgate exprime par *corpus*, ſignifie proprement *caro*; peut-être faudroit-il lire TAR. *forma.* Ce ℣. eſt fort difficile à expliquer, & paroît avoir ſouffert de la main des Copiſtes.

℣. 13. Hébr. autr. & il cria devant moi à ces roues: Roulez. On lit dans l'Hébreu LAUFNIM, *rotis*, peut-être pour UHAUFNIM, *rotæ autem*, nominatif abſolu, dont le rapport eſt enſuite marqué par le pronom LHM, *eis.* On y lit auſſi au ſingulier HGLGL qui peut s'exprimer par *circulus*, peut-être pour HTGLGLU, *volvite vos*, ou *volvamini.*

℣. 14. Voyez au Chap. 1. ℣. 10. En comparant ces deux textes, on en conclut que la figure des Chérubins avoit apparemment beaucoup de reſſemblance avec celle du bœuf. On remarque auſſi que le mot Hébreu *Cherub*, ſelon ſon étymologie, déſigne le bœuf, ce mot étant dérivé de *Charab*, qui en Syriaque ſignifie *Labourer.* L'Hébreu dit *facies unius*, *facies Cherub* peut-être pour *facies Cherub unius*, *facies bovis*, SUR, comme on le lit au chap. 1. ℣. 10.

℣. 15. Ces mots paroîtroient convenir mieux à la fin du verſet.

terra, non reſidebant rotæ, ſed & ipſæ juxtà erant.

17. Stantibus illis, ſtabant, & cum elevatis elevabantur: ſpiritus enim vitæ erat in eis.

18. Et egreſſa eſt gloria Domini à limine templi: & ſtetit ſuper Cherubim.

19. Et elevantia Cherubim alas ſuas, exaltata ſunt à terra coram me: & illis egredientibus, rotæ quoque ſubſecutæ ſunt; & ſtetit in introitu portæ domûs Domini orientalis: & gloria Dei Iſrael erat ſuper ea.

20. Ipſum eſt animal, quod vidi ſubter Deum Iſrael juxta fluvium Chobar: & intellexi quia Cherubim eſſent.

21. Quatuor vultus uni, & quatuor alæ uni: & ſimilitudo manûs hominis ſub alis eorum.

22. Et ſimilitudo vultuum eorum, ipſi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, & intuitus

trouvoient auſſi auprès d'eux.

17. Elles demeuroient quand ils demeuroient, & elles s'élevoient quand ils s'élevoient, parce que l'eſprit de vie étoit en elles, *& leur faiſoit ſuivre en tout les mouvements des chérubins.*"

18. La gloire du Seigneur ſortit enſuite de l'entrée " du temple, & ſe plaça ſur les chérubins.

19. Et les chérubins étendant leurs aîles en haut, s'éleverent de terre devant moi; & lorſqu'ils partirent, les roues les ſuivirent auſſi; & *les chérubins* s'arrêterent " à l'entrée de la porte de la maiſon du Seigneur du côté de l'orient, *pour marquer que Dieu vouloit l'abandonner:* & la gloire du Dieu d'Iſraël étoit ſur eux.

20. C'étoient les mêmes animaux que j'avois vus au deſſous du Dieu d'Iſraël, près le fleuve de Chobar, & je reconnus que c'étoient des chérubins, *ſelon ce que j'avois oui dire de ceux qui étoient ſur le propitiatoire.*

21. Chacun *d'eux* avoit quatre viſages & quatre aîles; & il paroiſſoit comme une main d'homme ſous leurs aîles.

22. Les faces qui m'y parurent, leur regard, & cette impétuoſité avec laquelle chacun marchoit devant ſoi, étoient les mêmes que j'avois vus près

℣. 17. Voyez au Chap. 1. ℣. 21.
℣. 18. Hébr. litt. de deſſus le ſeuil *de la porte. Supr*, ℣. 4.
℣. 19. On lit dans l'Hébreu UIAMD, *& ſtetit*, pour UIAMDU, *& ſteterunt.*

du fleuve de Chobar. "

eorum, & impetus ſingulorum ante faciem ſuam ingredi.

℣ 22. Hébr. autr. Leurs faces avoient la même reſſemblance que celles dont j'avois vu la figure près le fleuve de Chobar ; & avec eux *étoient des roues : en ſorte que* chacune *de ces faces* marchoit devant ſoi. C'eſt-à-dire, qu'on y lit UAUTM, *& cum eis*, après quoi ſemble manquer le mot AUFNIM, *rotæ*.

CHAPITRE XI.

Prophétie contre ceux qui mépriſoient les menaces des Prophetes. Mort de l'un d'entr'eux. Promeſſes en faveur des Iſraélites captifs & diſperſés. Le char du Seigneur ſort de la ville, & s'arrête ſur la montagne des Oliviers.

1. L'Eſprit enſuite m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale de la maiſon du Seigneur, qui regarde le ſoleil levant : je vis alors à l'entrée de la porte vingt-cinq hommes, j'apperçus au milieu d'eux Jézonias fils d'Azor, & Pheltias fils de Banaïas, princes du peuple *de Juda*.

1. ET elevavit me ſpiritus, & introduxit me ad portam domûs Domini orientalem, quæ reſpicit ad ſolis ortum : & ecce in introitu portæ viginticinque viri : & vidi in medio eorum Jezoniam filium Azur, & Pheltiam filium Banaiæ, principes populi.

2. Et *l'eſprit* " me dit : Fils de l'homme, ce ſont là ceux qui ont des penſées d'iniquité, & qui forment de pernicieux deſſeins en cette ville,

2. Dixitque ad me : Fili hominis, hi ſunt viri qui cogitant iniquitatem, & tractant conſilium peſſimum in urbe iſta,

3. en diſant : Nos maiſons ne ſont-elles pas bâties depuis long-temps ? & *n'ont-elles pas ſubſiſté malgré toutes les menaces qu'on nous a faites ? Elles ſubſiſteront encore de même, & nous les habiterons juſqu'à la fin de notre vie. Car* cette *ville*,

3. dicentes : Nonne dudum ædificatæ ſunt domus ? hæc eſt lebes, nos autem carnes.

℣. 2. Ou ſelon l'Hébreu : *le Seigneur* me dit.

ſelon Jérémie, " eſt *comme* la chaudiere *qui eſt ſur le feu*; & nous ſommes la chair *qu'on a miſe dedans. En effet, nous y demeurerons malgré tous les efforts de nos ennemis; & nous n'en ſortirons point que nous ne ſoyons morts, comme l'on ne tire point la chair de la marmite qu'elle ne ſoit cuite. Voilà comme raiſonnent ces impies.* Jerem. 1. 13.

4. Idcircò vaticinare de eis, vaticinare, fili hominis.

4. C'eſt pourquoi prophétiſez ſur leur ſujet, fils de l'homme; prophétiſez *ce qui doit leur arriver.*

5. Et irruit in me ſpiritus Domini, & dixit ad me: Loquere: Hæc dicit Dominus: Sic locuti eſtis, domus Iſrael, & cogitationes cordis veſtri ego novi.

5. En même temps l'eſprit de Dieu me ſaiſit, & me dit: " Parlez, *& dites*: Voici ce que dit le Seigneur: C'eſt ainſi que vous avez raiſonné *en vous-même*, maiſon d'Iſraël, & *je l'ai entendu; car* je connois *même* les penſées de votre cœur, *auſſi-bien que les œuvres de vos mains.*

6. Plurimos occidiſtis in urbe hac, & impleſtis vias ejus interfectis.

6. Vous avez tué un grand nombre de perſonnes dans cette ville, & vous avez rempli " ſes rues de corps morts.

7. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Interfecti veſtri, quos poſuiſtis in medio ejus, hi ſunt carnes, & hæc eſt lebes: & educam vos de medio ejus.

7. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Ceux que vous avez tués, que vous avez étendus morts au milieu de la ville, ceux-là ſont la chair, & la ville eſt la chaudiere *où ils ont été conſumés*: mais pour vous, je vous ferai ſortir " du milieu de cette ville, *& vous n'y mourrez point.*

8. Gladium metuiſtis,

8. Vous craignez l'épée; & je ferai

℣. 3. Hébr. autr. Nos maiſons ne ſont pas bâties depuis peu; *& ſi* cette ville eſt une chaudiere, *comme le dit Jérémie*, (*Jerem.* 1. 13.) nous *en* ſerons la chair: *nous y périrons plutôt que d'en ſortir.*» Quelques-uns traduiſent: Il n'eſt pas temps de bâtir des maiſons: cette ville eſt une chaudiere; & nous *en* ſommes la chair.» On ſuppoſe que c'eſt une raillerie par laquelle ces impies inſultoient aux Prophetes. On lit dans l'Hébreu: *Non in proximo* (*eſt*) *ædificare domos.* Peut-être qu'au lieu de BNOT BTIM, *ædificare domos*, il faudroit lire GLU MBTIM; *migrare è domibus.* Nous ne ſommes pas près de ſortir de nos maiſons: car *ſi* cette ville eſt une chaudiere, nous en ſommes la chair, *& nous y reſterons.*

℣. 5. Hébr. autr. & *le Seigneur* me dit.

℣. 6. On lit l'Hébreu UMLATIM, pour UMLATM, *& impleſtis*: les Rabbins en conviennent.

℣. 7. On lit dans l'Hébreu HUSIA, *eduxit*, pour AUSIA, *educam.*

tomber ſur vous l'épée, dit le Seigneur Dieu.

9. Je vous chaſſerai " du milieu de cette ville ; je vous livrerai entre les mains des ennemis *que j'armerai contre vous* ; & j'exercerai ſur vous mes jugements.

10. Vous périrez par l'épée, *mais non dans Jéruſalem* ; *car* je vous jugerai *dans Réblatha au pays d'Emath*, " ſur les confins d'Iſraël : & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *lorſque vous verrez s'accomplir en vous tout ce que je vous ai prédit.*

11. *Car* cette ville ne ſera point une chaudiere à votre égard, & vous ne ſerez point *comme* la chair au milieu d'elle, *qui y demeure juſqu'à ce qu'elle ſoit cuite;* mais je vous jugerai, *& je vous ferai périr* dans les confins d'Iſraël.

12. Et vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *lorſque je vous punirai ainſi*, parce que vous n'avez point marché dans *la voie de* mes préceptes, & que vous n'avez point obſervé mes ordonnances, mais que vous vous êtes conduits ſelon les coutumes des nations qui vous environnent. "

13. Comme je prophétiſois *de cette ſorte*, Pheltias, fils de Banaïas, mourut *tout d'un coup* : alors je tombai le viſage contre terre, & je criai à haute voix, en diſant : Hélas ! hélas ! hélas, " Seigneur Dieu ! vous achevez donc de perdre ce qui reſte d'Iſraël ?

& gladium inducam ſuper vos, ait Dominus Deus.

9. Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hoſtium, & faciam in vobis judicia.

10. Gladio cadetis : in finibus Iſrael judicabo vos, & ſcietis quia ego Dominus.

11. Hæc non erit vobis in lebetem, & vos non eritis in medio ejus in carnes : in finibus Iſrael judicabo vos.

12. Et ſcietis quia ego Dominus : quia in præceptis meis non ambulaſtis, & judicia mea non feciſtis, ſed juxta judicia gentium quæ in circuitu veſtro ſunt, eſtis operati.

13. Et factum eſt, cùm prophetarem, Pheltias filius Banaiæ mortuus eſt : & cecidi in faciem meam clamans voce magnâ, & dixi : Heu, heu, heu, Domine Deus : conſummationem tu facis reliquiarum Iſrael ?

℣. 9. Hébr. litt. je vous ferai ſortir.

℣. 10. Voyez dans Jérémie, XXXIX. 5. 6. LII. 9. 10.

℣. 12. L'édition Romaine des Septante lit ici comme au Chap. V. ℣. 7. qui porte : & que vous n'avez pas même agi comme les nations qui vous environnent, *les ayant ſurpaſſées en impiété.*

℣. 13. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

14. Et

14. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

15. Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui tui, & omnis domus Iſrael, univerſi quibus dixerunt habitatores Jeruſalem : Longè recedite à Domino ; nobis data eſt terra in poſſeſſionem.

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia longè feci eos in gentibus, & quia diſperſi eos in terris : ero eis in ſanctificationem modicam in terris ad quas venerunt.

17. Propterea loquere : Hæc dicit Dominus Deus : Congregabo vos de populis, & adunabo de ter-

14. Et le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

15. *Non*, fils de l'homme ; *car* vos freres, vos freres, *dis-je*, vos proches, & toute la maiſon d'Iſraël, *en un mot* tous ceux " *qui, pour obéir à mes ordres, ſe ſont rendus aux Chaldéens*, & à qui les habitants de Jéruſalem ont dit, *en leur inſultant* : Allez-vous-en bien loin du *lieu où habite le* Seigneur, *vous qu'il a rejettés* : *mais pour nous, nous y reſterons ; car* c'eſt à nous que la terre a été donnée pour la poſſéder : *tous ceux-là, dis-je, qui ont ſouffert ces inſultes ſeront ſauvés, & je veux bien que tout le monde le ſache.*

16. C'eſt pourquoi " voici ce que dit le Seigneur Dieu : Quoique je les aye envoyés ſi loin parmi les nations, & que je les aye diſperſés en divers pays, je ne laiſſerai pas de ſanctifier leur petit nombre dans les pays où ils ſont allés. "

17. Dites-leur donc *pour les conſoler* : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vous raſſemblerai " du milieu des peuples ; je vous réunirai des pays où vous avez été diſperſés ; & je vous donnerai

℣. 15. Le mot *fratres tui*, AHIC, n'eſt pas répété, dans la Verſion des Septante. On lit dans l'Hébreu *viri redemptionis tuæ*, GALTC ; les Septante ont lu GULTC, *captivitatis tuæ* : ceux qui ont été faits captifs avec vous. On lit auſſi dans l'Hébreu CLH, *totalitas ejus*, pour CLM, *totalitas eorum*, bien rendu dans la Vulgate par *univerſi*.

℣. 16. On lit dans l'Hébreu : *Propterea dic*. Peut-être qu'au lieu de LCN, *Propterea*, il faudroit lire LHM, *eis* : dites-leur : car la phraſe du ℣. précéd. demeure ſuſpendue, & c'eſt celle-ci qui ſert à l'achever.

Ibid. Hébr. autr. Parce que je les ai envoyés ſi loin parmi les nations, &c. je ſerai *moi-même* leur ſanctuaire *pour* un peu *de temps* dans les pays où ils ſont allés : *ils ne pourront plus m'adorer à Jéruſalem dans mon temple ; mais je ſerai moi-même leur temple dans le lieu de leur exil, & pendant la durée de leur exil.*

℣. 17. Hébr. litt. *Et congregabo vos* : Je vous raſſemblerai auſſi. C'eſt la ſuite de la promeſſe commencée au ℣. précéd. Les pronoms de ce verſet ſont en ſecondes perſonnes ATCM, *vos* ; LCM, *vobis* : les Septante les ont lus en troiſiemes, ATM, *eos*, LHM, *eis* : & au lieu de NFSUTM, *diſperſi eſtis*, ils ont lu HFISUTIM, *diſperſi eos*. Voyez la même variété au ℣. 19. Les ℣℣. 18. & 20. ſont en tierce perſonne.

encore la terre d'Iſraël.

18. *Oui, je la donnerai à ceux qui auront fait ma volonté.* Ils y entreront *de nouveau*, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un ſujet de chûte, & toutes ſes abominations *& ſes idoles.*"

Jerem. XXXI. 33. *Infr.* XXXVI. 26.

19. Et je leur donnerai un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles " un eſprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre *qui y eſt*, & je leur donnerai un cœur de chair :

20. afin qu'ils marchent *avec docilité* dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le faſſent ; qu'ils ſoient mon peuple, & que je ſois leur Dieu.

21. *Mais* pour ceux dont le cœur *idolâtre* s'abandonne à ce qui leur eſt un ſujet de chûte, & à leurs abominations, " je ferai retomber leurs crimes ſur leurs têtes, dit le Seigneur Dieu.

22. Alors les chérubins éleverent leurs ailes en haut, les roues s'éleverent avec eux, & la gloire du Dieu d'Iſraël étoit ſur les chérubins.

ris in quibus diſperſi eſtis; daboque vobis humum Iſrael.

18. Et ingredientur illuc, & auferent omnes offenſiones, cunctaſque abominationes ejus de illa.

19. Et dabo eis cor unum, & ſpiritum novum tribuam in viſceribus eorum : & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum :

20. ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea cuſtodiant, faciantque ea : & ſint mihi in populum, & ego ſim eis in Deum.

21. Quorum cor poſt offendicula & abominationes ſuas ambulat, horum viam in capite ſuo ponam, dicit Dominus Deus.

22. Et elevaverunt Cherubim alas ſuas, & rotæ cum eis : & gloria Dei Iſrael erat ſuper ea.

℣. 18. Hébr. autr. toutes les choſes déteſtables & abominables *qui s'y trouvent, c. à. d. ſes idoles & tous les autres veſtiges de ce culte impie.*

℣. 19. On lit dans l'Hébreu BQRBCM, *in intimo veſtrûm*, pour BQRBM, *in intimo eorum*, le pronom en tierce perſonne, comme on le lit dans les Septante & dans la Vulgate.

℣. 21. Hébr. autr. à des choſes déteſtables & abominables. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *Et ad cor deteſtationes ſuas & abominationes ſuas cor eorum vadens.* Il eſt aſſez viſible que la répétition du mot *cor* eſt une faute de Copiſte. Vraiſemblablement au lieu de VAL LB, *& ad cor*, il faudroit lire VCL AL, *& qui ad* : hébraïſme dont le ſens ſeroit : *& quorum ad deteſtationes ſuas & abominationes ſuas cor eorum vadit* : ce qui rentre dans le ſens de la Vulgate.

23. Et aſcendit gloria Domini de medio civitatis, ſtetitque ſuper montem, qui eſt ad Orientem urbis.

23. Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter ſur la montagne qui eſt à l'orient de la ville, " *pour montrer qu'il l'abandonnoit, & qu'il la livroit à ſes ennemis.*

24. Et ſpiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad tranſmigrationem, in viſione, in ſpiritu Dei: & ſublata eſt à me viſio quam videram.

24. Après cela, l'eſprit m'éleva en haut, & me ramena en viſion par *la vertu de* l'eſprit de Dieu en Chaldée, vers le peuple qui étoit captif: & la viſion que j'avois eue s'étant évanouie de mon eſprit, *& ayant diſparu*,

25. Et locutus ſum ad tranſmigrationem omnia verba Domini, quæ oſtenderat mihi.

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

℣. 23. c. à. d. ſur le mont des Oliviers.

CHAPITRE XII.

Ezéchiel prédit par différents ſignes la captivité des habitants de Jéruſalem & celle de leur Roi. Il annonce l'extrémité où ils ſeront réduits pendant le ſiege. Reproches du Seigneur contre ceux qui ſe flattoient que les menaces des Prophetes ne ſeroient pas ſitôt accomplies.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

1. LE Seigneur m'adreſſa encore la parole, & me dit:

2. Fili hominis, in medio domûs exaſperantis tu habitas: qui oculos habent ad videndum, & non vident; & aures ad audiendum, & non audiunt: quia domus exaſperans eſt.

2. Fils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple qui ne ceſſe point de m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, & ne voient point; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point; parce que c'eſt un peuple qui m'irrite *ſans ceſſe, & qui s'endurcit dans ſa propre malice.*

3. Vous donc, fils de l'homme, préparez pour vous ce que peut avoir une perſonne qui quitte ſon pays pour aller ailleurs : vous ferez tranſporter " vos meubles devant eux en plein jour, & vous paſſerez vous-même d'un lieu à un autre, devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention : *ce qui pourroit bien ne pas arriver* ; car c'eſt un peuple qui ne ceſſe point de m'irriter, *& qui s'aveugle lui-même ſur ce qui pourroit le toucher.*

3. Tu ergo, fili hominis, fac tibi vaſa tranſmigrationis, & tranſmigrabis per diem coram eis : tranſmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum, in conſpectu eorum, ſi fortè aſpiciant : quia domus exaſperans eſt.

4. Vous tranſporterez *donc* hors de chez vous à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge ; & vous en ſortirez vous-même le ſoir devant eux, comme un homme qui ſort de chez lui pour aller demeurer ailleurs.

4. Et efferes foràs vaſa tua quaſi vaſa tranſmigrantis per diem in conſpectu eorum : tu autem egredieris veſpere coram eis, ſicut egreditur migrans.

5. *Et pour leur rendre encore cette figure plus ſenſible*, percez devant leurs yeux la muraille *de votre maiſon*, & ſortez-en" par l'ouverture que vous aurez faite.

5. Ante oculos eorum perfode tibi parietem : & egredieris per eum.

6. *Et enſuite* vous aurez des hommes qui vous porteront ſur leurs épaules devant eux ; on vous emportera *ainſi* dans l'obſcurité ; "vous vous mettrez un voile ſur le viſage, & vous ne verrez point la terre ; car je vous ai choiſi pour être *dans toutes vos actions* un prodige à la maiſon d'Iſraël, *& un ſigne de tout ce qui doit lui arriver.*

6. In conſpectu eorum in humeris portaberis, in caligine effereris : faciem tuam velabis, & non videbis terram : quia portentum dedi te domui Iſrael.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avoit commandé : je tranſportai mes meubles en plein jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs : le ſoir je fis de ma propre main un trou à la muraille *de ma maiſon*, & je ſortis

7. Feci ergo ſicut præceperat mihi Dominus : vaſa mea protuli quaſi vaſa tranſmigrantis per diem : & veſpere perfodi

℣. 3. Autr. vous tranſporterez.

℣. 5. Hébr. autr. & on vous en fera ſortir. Le même mot Hébreu UHUSAT, diverſement prononcé peut ſignifier l'actif *& egredièris*, ou le paſſif, *& educêris*. Le ℣. ſuiv. explique celui-ci.

℣. 6. Le même mot Hébreu TSA, peut également ſignifier *portabis* ou *portaberis*. On y lit TUSIA, *egrediêris*, pour TUSA, *educêris*, ou *efferêris*.

mihi parietem manu ; & in caligine egreſſus ſum, in humeris portatus in conſpectu eorum.

8. Et factus eſt ſermo Domini manè ad me, dicens :

9. Fili hominis, numquid non dixerunt ad te domus Iſrael, domus exaſperans : Quid tu facis ?

10. Dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : ſuper ducem, onus iſtud, qui eſt in Jeruſalem, & ſuper omnem domum Iſrael, quæ eſt in medio eorum.

11. Dic : Ego portentum veſtrum : quomodo feci, ſic fiet illis ; in tranſmigrationem, & in captivitatem ibunt.

12. Et dux qui eſt in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur : parietem per-

par cette ouverture dans l'obſcurité, des hommes me portant ſur leurs épaules devant tout le peuple.

8. Le matin le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

9. Fils de l'homme, le peuple d'Iſraël, ce peuple qui m'irrite *ſans ceſſe*, ne vous a-t-il pas dit : Qu'eſt-ce donc que vous faites ?

10. *S'ils vous font encore cette queſtion*, dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce *que je viens de faire, eſt la figure du* poids *de miſeres* " *qui* tombera ſur le chef, *c'eſt-à-dire, ſur le Roi* qui eſt dans Jéruſalem, " & ſur toute la maiſon d'Iſraël qui eſt au milieu d'eux. "

11. Dites-*leur encore* : Je ſuis le prodige qui vous prédit leurs maux ; " ils ſouffriront tout *ce qui eſt repréſenté par* ce que j'ai fait ; ils paſſeront ainſi d'un pays à un autre, & ſeront emmenés captifs *dans une terre étrangere.*

12. Le chef, *ou le prince* qui eſt au milieu d'eux, ſera emporté ſur les épaules *de ſes ſoldats ;* il ſortira *de Jéruſalem* dans l'obſcurité *de la nuit* ; ils perceront

℣. 10. Litt. cette charge, *c. à. d. cette prophétie menaçante, cette prédiction de maux*, tombera, &c.

Ibid. La prépoſition AL, *ſuper*, manque dans l'Hébreu ; le Chaldéen l'exprime. L'expreſſion *qui eſt* manque auſſi ; ou du moins reſte ſous-entendue ; & vraiſemblablement on a pu lire : *Onus illud ſuper ducem (qui eſt) in Jeruſalem, & ſuper, &c.* Ce ſecond *ſuper* manque également, ou du moins eſt ſous-entendu, après le premier qui peut embraſſer les deux membres.

Ibid. L'Hébreu emploie ici une phraſe que l'on ne peut rendre littéralement en latin ; mais qui eſt telle que le pronom pluriel HM, *ipſi*, donne lieu de traduire *qui ſunt in medio eorum* : ſi on liſoit HUA, *ipſe*, le ſens ſeroit *quorum in medio eſt*, c'eſt-à-dire, ſur le prince qui eſt dans Jéruſalem, & ſur toute la maiſon d'Iſraël, au milieu de laquelle il eſt. C'eſt bien le ſens que ſuppoſe le ℣. 12. où la Vulgate même dit : *Et dux qui eſt in medio eorum.*

℣. 11. Litt. Je ſuis votre prodige : *je ſuis pour vous un ſigne de ce qui doit arriver à vous ou à vos freres. Supr.* ℣. 6.

la muraille pour le faire ſortir de la ville : *mais toutes ces précautions ſeront inutiles ; il tombera entre les mains de ſes ennemis, qui lui arracheront les yeux,* " *de ſorte que* ſon viſage ſera *pour toujours* couvert d'un voile *de ténebres*, afin que ſon œil ne voie rien ſur la terre. "

Infr. XVII. 20. 13. *Car* je jetterai mon rets ſur lui, & il ſera pris dans mon filet : je l'emménerai à Babylone dans la terre des Chaldéens : cependant *comme on lui aura arraché les yeux*, il ne la verra point ; & il y mourra.

14. Je diſperſerai de tous côtés tous ceux qui ſont autour de lui ; tous ceux qui le gardent " & qui compoſent ſes troupes ; & je les pourſuivrai l'épée nue.

15. Et ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers pays, & que je les aurai diſperſés parmi les peuples, *comme je les en ai menacés, en punition de leurs crimes qu'ils reconnoîtront alors.*

16. Car je me réſerverai d'entr'eux un petit nombre d'hommes qui échapperont à l'épée, à la famine & à la peſte, afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations où ils auront été

fodient, ut educant eum : facies ejus operietur, ut non videat oculo terram.

13. Et extendam rete meum ſuper eum, & capietur in ſagena mea ; & adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum : & ipſam non videbit, ibique morietur.

14. Et omnes qui circa eum ſunt, præſidium ejus, & agmina ejus, diſpergam in omnem ventum : & gladium evaginabo poſt eos.

15. Et ſcient quia ego Dominus, quando diſperſero illos in gentibus, & diſſeminavero eos in terris.

16. Et relinquam ex eis viros paucos, à gladio, & fame & peſtilentiâ : ut enarrent omnia ſcelera eo-

℣. 12. Voyez dans Jérémie, XXXIX. 7. où la Vulgate dit qu'on lui arracha les yeux : *oculos eruit* : le texte Hébreu peut ſignifier ſimplement qu'on les lui creva : *cæcavit.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu ICSH, *operiet*, pour ICSU, *operientur*, en le rapportant au mot *facies* qui dans l'Hébreu eſt au pluriel. On y lit enſuite, *Ut non videat ad oculum, & ipſe terram.* Les Septante ont lu, *ut non appareat ad oculum, & ipſe terram non videat.* L'expreſſion LA IRAH, peut également ſignifier *non appareat, & non videat* ; & il paroît qu'en effet elle a pu être ici employée dans les deux ſens : afin qu'aucun œil ne le voie, & que lui-même ne voie pas la terre.

℣. 14. On lit dans l'Hébreu AZRH, *auxilium* : les Rabbins ſuppoſent qu'il faut lire AZRU, *auxilium ejus.* Peut-être ſeroit-ce IAZBHU, *derelinquent eum.* Tous ceux qui ſont autour de lui, l'abandonneront, & je diſperſerai de tous côtés ceux qui compoſent ſes troupes.

rum in gentibus, ad quas ingredientur : & ſcient quia ego Dominus.

envoyés, & qu'elles ſachent que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *& que je n'ai pas abandonné mon peuple par foibleſſe, mais par juſtice, & pour le punir de ſes péchés.*"

17. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

17. Le Seigneur m'adreſſa *encore* ſa parole, & me dit :

18. Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede : ſed & aquam tuam in feſtinatione & mœrore bibe.

18. Fils de l'homme, mangez votre pain dans l'épouvante ; buvez votre eau à la hâte, & dans la triſteſſe. "

19. Et dices ad populum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos qui habitant in Jeruſalem in terra Iſrael : Panem ſuum in ſolicitudine comedent, & aquam ſuam in deſolatione bibent : ut deſoletur terra à multitudine ſua, propter iniquitatem omnium qui habitant in ea.

19. Et vous direz à ce peuple : Voici ce que le Seigneur Dieu dit à ceux qui habitent dans Jéruſalem, dans le pays d'Iſraël : Ils mangeront *de même pendant le ſiege de cette ville* leur pain dans la frayeur, " & ils boiront leur eau dans l'affliction ; & cette terre autrefois ſi peuplée deviendra toute déſolée, " à cauſe de l'iniquité " de tous ceux qui y habitent, *qui ſeront emmenés captifs :*

20. Et civitates quæ nunc habitantur, deſolatæ erunt, terraque deſerta : & ſcietis quia ego Dominus.

20. de ſorte que ces villes qui ſont maintenant habitées, deviendront une ſolitude ; la terre ſera déſerte ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *& que je diſpenſe les biens & les maux ſelon les regles infaillibles de ma ſageſſe & de ma juſtice.*

21. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

21. Le Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit :

22. Fili hominis, quod eſt proverbium iſtud vo-

22. Fils de l'homme, quel eſt ce proverbe qu'ils font courir dans Iſraël, en

℣. 16. Autr. Et ils ſauront, *ces hommes qui auront échappé à l'épée, à la famine & à la peſte, ils ſauront* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 18. Hébr. autr. dans l'inquiétude.

℣. 19. Autr. dans l'inquiétude.

Ibid. Hébr. autr. & cette terre privée de tout ce qu'elle contient, *hommes, animaux, arbres & herbes*, demeurera déſolée.

Ibid. Hébr. autr. des violences, *des infractions.*

diſant : Les maux qu'on nous prédit, ſont différés pour long-temps, " & toutes les viſions des Prophetes s'en iront en fumée ?"

bis in terra Iſrael, dicentium : In longum differentur dies, & peribit omnis viſio ?

23. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je ferai ceſſer ce proverbe ; on ne le dira plus à l'avenir dans Iſraël. Aſſurez-leur que les jours *malheureux que je prédis*, ſont proches, & *que* les viſions *menaçantes* des Prophetes *ſeront bien-tôt accomplies.*

23. Ideò dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus: Quieſcere faciam proverbium iſtud, neque vulgò dicetur ultrà in Iſrael : & loquere ad eos, quòd appropinquaverint dies, & ſermo omnis viſionis.

24. Les viſions à l'avenir ne ſeront point *regardées comme* vaines ; & les prédictions ne ſeront point *traitées d'*incertaines *ou d'*ambiguës au milieu des enfants d'Iſraël.

24. Non enim erit ultrà omnis viſio caſſa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Iſrael.

25. *Car* je parlerai moi-même qui ſuis le Seigneur ; & toutes les paroles que j'aurai prononcées ſeront accomplies ſans retarder davantage : " & pendant vos jours mêmes, peuple qui ne ceſſez point de m'irriter, dit le Seigneur Dieu, je parlerai, & j'exécuterai ce que j'aurai dit.

25. Quia ego Dominus loquar : & quodcumque locutus fuero verbum, fiet, & non prolongabitur ampliùs : ſed in diebus veſtris, domus exaſperans, loquar verbum, & faciam illud, dicit Dominus Deus.

26. Le Seigneur m'adreſſa enſuite ſa parole, & me dit :

26. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

27. Fils de l'homme, la maiſon d'Iſraël a accoutumé de dire : Les viſions de celui-ci ſont bien éloignées, & il prophétiſe pour les temps futurs.

27. Fili hominis, ecce domus Iſrael, dicentium: Viſio quam hic videt, in dies multos : & in tempora longa iſte prophetat.

℣. 22. Litt. les jours *malheureux dont on nous menace* ſeront différés.

Ibid. L'Hébreu ſe pourroit lire de même qu'au verſet ſuivant : & les viſions *menaçantes* des Prophetes *ne s'accompliront pas ſitôt.* C'eſt à-dire, qu'au lieu de VABD, *& peribit*, on auroit pu lire comme au ℣. ſuiv. UDBR, *& ſermo*, ce qui changeroit le nominatif ſuivant *omnis viſio*, en genitif *omnis viſionis.* L'Hébreu peut également ſignifier l'un & l'autre.

℣. 25. La conjonction *&* eſt tranſpoſée dans l'Hébreu, qui la met avant *fiet.*

28. Propterea

28. Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultrà omnis ſermo meus : verbum quod locutus fuero, complebitur, dicit Dominus Deus.

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mes paroles à l'avenir ne ſeront point différées ; mais tout ce que j'ai dit s'accomplira, dit le Seigneur Dieu, *& vous le verrez de vos yeux.*

CHAPITRE XIII.

Reproches & menaces du Seigneur contre les faux-prophetes & les fauſſes-prophéteſſes.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

1. LE Seigneur me parla encore en ces termes, & me dit :

2. Fili hominis, vaticinare ad prophetas Iſrael, qui prophetant : & dices prophetantibus de corde ſuo : Audite verbum Domini :

2. Fils de l'homme, adreſſez vos prophéties aux Prophetes d'Iſraël, qui ſe mêlent de prophétiſer *ſans que je les aye envoyés* ; & vous direz à ces gens qui prophétiſent de leur tête : " Ecoutez la parole du Seigneur.

3. Hæc dicit Dominus Deus : Væ prophetis inſipientibus, qui ſequuntur ſpiritum ſuum, & nihil vident.

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur aux Prophetes inſenſés qui ſuivent leur propre eſprit, *qui veulent prédire les choſes futures*, & qui ne voient rien *de ce que je dois faire.* *Jerem.* XXIII. 1. *Infr.* XIV. 9. XXXIV. 2.

4. Quaſi vulpes in deſertis, prophetæ tui, Iſrael, erant.

4. Vos Prophetes, ô Iſraël, *au lieu de vous ſecourir dans les jours de votre affliction*, ont été comme des renards dans les déſerts, " *qui ne penſent qu'à fuir & à ſe cacher.*

5. Non aſcendiſtis ex adverſo, neque oppoſuiſtis murum pro domo Iſ-

5. *En effet*, vous n'êtes point montés contre *l'ennemi*, " *Prophetes lâches & inſenſés*, & vous ne vous êtes point oppoſés comme un mur pour " *la défenſe*

℣. 2. Litt. de leur *propre* cœur.
℣. 4. Hébr. litt. dans des lieux ruinés.
℣. 5. Hébr. autr. à la breche.

Ibid. On lit dans l'Hébreu AL, *ſuper*, peut-être pour BAD, *circa*, autour de la maiſon d'Iſraël.

de la maiſon d'Iſraël, pour tenir ferme dans le combat, au jour *de la colere* du Seigneur : *mais ils ſont lâches, timides & menteurs.*

rael, ut ſtaretis in prælio in die Domini.

6. Ils n'ont que des viſions vaines, & ils ne prophétiſent " que le menſonge, en diſant : le Seigneur a dit ceci ; quoique le Seigneur ne les ait point envoyés ; & ils perſiſtent à aſſurer ce qu'ils ont dit une fois. "

6. Vident vana, & divinant mendacium, dicentes : Ait Dominus, cùm Dominus non miſerit eos : & perſeveraverunt confirmare ſermonem.

7. Les viſions que vous avez eues, ne ſont-elles pas vaines ? & les prophéties que vous publiez, ne ſont-elles pas pleines de menſonge ? & après cela, vous dites : " C'eſt le Seigneur qui a parlé, quoique ce ne ſoit point moi qui aye parlé.

7. Numquid non viſionem caſſam vidiſtis, & divinationem mendacem locuti eſtis ? & dicîtis : Ait Dominus, cùm ego non ſim locutus.

8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez publié des choſes vaines, & que vous avez eu des viſions de menſonge, je viens à vous, dit le Seigneur Dieu.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia locuti eſtis vana, & vidiſtis mendacium, ideò ecce ego ad vos, dicit Dominus Deus.

9. Ma main s'appéſantira ſur les Propheres qui ont des viſions vaines, qui prophétiſent le menſonge. Ils ne ſe trouveront point dans l'aſſemblée " de mon peuple *bien-aimé* ; ils ne ſeront point écrits dans le livre de la maiſon d'Iſraël ; ils n'entreront point dans la terre d'Iſraël : & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu, *lorſque vous verrez l'accompliſſement de ce que je prédis*

9. Et erit manus mea ſuper prophetas, qui vident vana, & divinant mendacium : in conſilio populi mei non erunt, & in ſcriptura domûs Iſrael non ſcribentur, nec in terram Iſrael ingredientur : & ſcietis quia ego

℣. 6. On lit dans l'Hébreu UQSM, *& divinat*, ou comme le ſuppoſent les Rabbins, *& divinationem*, pour UQSMU, *& divinant.*

Ibid. Héor. autr. & ils ſe tourmentent pour vérifier ce qu'ils ont dit, *pour montrer la vérité de leurs Prophéties.*

℣. 7. On lit dans l'Hébreu UAMRIM, *& dicentes*, pour AMRIM, *dicentes* : lorſque vous dites.

℣. 9. Hébr. litt. dans le conſeil *ſecret* de mon peuple. On lit ici dans la Vulgate *conſilio* pour *concilio.*

Ibid. c. à d. *& après avoir été emmenés en captivité*, ils *n'en reviendront point*, *& ne rentreront point dans la terre d'Iſraël.*

Dominus Deus :

10. eo quòd decepe-rint populum meum, dicentes : Pax, & non eſt pax : & ipſe ædificabat parietem, illi autem liniebant eum luto abſque paleis.

11. Dic ad eos qui liniunt abſque temperatura, quòd caſurus ſit : erit enim imber inundans, & dabo lapides prægrandes deſuper irruentes, & ventum procellæ diſſipantem.

12. Siquidem ecce cecidit paries : numquid non dicetur vobis : Ubi eſt litura, quam liniſtis ?

13. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Et erumpere faciam ſpiritum tempeſtatum in indignatione mea, & imber inundans in furore meo erit : & lapides grandes in ira in conſumptionem.

aujourd'hui contre ces faux prophetes, & que je les aurai accablés de maux, comme ils le méritent,

10. parce qu'ils ont ſéduit mon peuple, en lui annonçant la paix : lorſqu'il n'y avoit point de paix ; lorſque mon peuple bâtiſſoit une muraille, ils l'ont enduite avec de la boue ſeule, ſans y mêler de la paille, " *c'eſt-à-dire, qu'ils ont flatté les vaines eſpérances de mon peuple par des promeſſes qui n'avoient rien de ſolide.*

11. Dites à ceux qui enduiſent *la muraille* ſans y rien mêler, " qu'elle tombera, parce qu'il viendra une forte pluie *qui la renverſera*, que je ferai tomber de groſſes pierres " qui l'accableront, & ſoufler un vent impétueux qui la jettera par terre. "

12. Et quand on verra que la muraille ſera tombée, ne vous dira-t-on pas alors : où eſt l'enduit dont vous l'avez enduite ? *Que ſont devenues les belles promeſſes que vous avez faites à ce peuple, & par leſquelles vous l'avez endurci contre les menaces du Seigneur ?*

13. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je ferai éclater des tourbillons & des tempêtes dans mon indignation, les torrents de pluie ſe déborderont dans ma fureur, & de groſſes pierres tomberont dans ma colere pour renverſer tout ce qui ſe rencontrera.

℣. 10. Hébr. autr. ils l'ont enduite avec un mauvais mortier.

℣. 11. Hébr. autr. qui enduiſent *la muraille* avec un mauvais mortier.

Ibid. Voyez la *Diſſertation ſur La pluie de pierres*, à la tête du Livre de Joſué.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *& dabo, lapides grandinis cadent, & ventus turbinum irrumpet.* Peut-être qu'au lieu de UATNH, *& dabo*, il faudroit lire UATNU, *& cum eo*, en le rapportant au mot *imber* qui précede, en ce ſens : Il viendra une forte pluie : avec elle des pierres de grêle tomberont, & un vent impétueux éclatera.

14. Et je détruirai la muraille que vous avez enduite ſans rien mêler avec la boue ; " je l'égalerai à la terre, & on verra paroître ſes fondements : elle tombera, & *celui qui l'avoit enduite* ſera enveloppé " dans ſa ruine ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

14. Et deſtruam parietem, quem liniſtis abſque temperamento : & adæquabo eum terræ, & revelabitur fundamentum ejus : & cadet, & conſumetur in medio ejus : & ſcietis quia ego ſum Dominus.

15. Mon indignation ſe ſatisfera " dans *la ruine de* la muraille, & dans *la perte de* ceux qui l'enduiſent ſans y mêler ce qui l'auroit affermie : " je vous dirai alors : La muraille n'eſt plus ; & ceux qui l'avoient enduite, ne ſont plus.

15. Et complebo indignationem meam in pariete, & in his qui liniunt eum abſque temperamento, dicamque vobis : Non eſt paries, & non ſunt qui liniunt eum.

16. *Il ne ſont plus*, ces Prophetes d'Iſraël, qui ſe mêloient de prophétiſer à Jéruſalem, & qui avoient pour elle des viſions de paix, lorſqu'il n'y avoit point de paix *à eſpérer pour elle*, dit le Seigneur Dieu.

16. Prophetæ Iſrael, qui prophetant ad Jeruſalem, & vident ei viſionem pacis : & non eſt pax, ait Dominus Deus.

17. Et vous, fils de l'homme, tournez le viſage contre les filles de mon peuple, qui ſe mêlent de prophétiſer *de leur tête &* de leur propre cœur ; & prophétiſez contre elles.

17. Et tu, fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde ſuo : & vaticinare ſuper eas.

18. Et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur à celles qui préparent des couſſinets pour les mettre ſous tous les coudes, & qui font des oreillers pour en appuyer la tête des perſonnes de tout âge, afin de ſurprendre *ainſi* les ames, *en les flattant dans leurs paſſions criminelles* ; & qui, lorſqu'elles ont ſurpris les ames de mon peuple, &

18. Et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Væ quæ conſuunt pulvillos ſub omni cubito manûs, & faciunt cervicalia ſub capite univerſæ ætatis ad capiendas animas : & cùm caperent animas populi

" 14. Hébr. autr. que vous avez enduite avec un mauvais mortier.

Ibid. Hébr. & vous *qui l'avez enduite*, ſerez enveloppés dans ſa ruine.

" 15. Litt. je ſatisferai mon indignation.

Ibid. Hébr. autr. qui l'enduiſent avec un mauvais mortier.

mei, vivificabant animas eorum.

19. Et violabant me ad populum meum propter pugillum hordei, & fragmen panis, ut interficerent animas quæ non moriuntur, & vivificarent animas quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti mendaciis.

20. Propter hoc hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad pulvillos veſtros quibus vos capitis animas volantes, & dirumpam eos de brachiis veſtris: & dimittam animas quas vos capitis, animas ad volandum.

21. Et dirumpam cer-

qu'elles leur ont donné la mort en les portant au péché, les aſſurent que leurs ames ſont pleines de vie. "

19. Elles ont détruit la vérité de ma parole dans l'eſprit de mon peuple " pour un peu d'orge, & pour un morceau de pain; *& elles l'ont malheureuſement trompé*, en menaçant de la mort les ames qui ne devoient point mourir, & promettant la vie à celles qui ne devoient point vivre, & ſéduiſant *ainſi* par leurs menſonges la crédulité de mon peuple: *car elles l'ont aſſuré, contre ma parole, que ceux qui ſe rendroient aux Chaldéens, périroient, & que ceux qui reſteroient à Jéruſalem pour la défendre, ſeroient ſauvés.*

20. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vos couſſinets par leſquels vous ſurprenez les ames, comme des oiſeaux qu'on prend dans leur vol; je romprai vos couſſinets entre vos bras; *je découvrirai vos menſonges & vos artifices*; & je laiſſerai aller les ames que vous avez priſes, ces ames qui devoient voler, *& que vous retenez captives.*

21. Je romprai vos oreillers, je déli-

℣. 18. L'Hébreu pourroit ſe prendre dans un autre ſens fondé: 1°. ſur ce qu'on n'y lit point *ſub omni cubito manûs*, mais *ſuper omni axillâ manûs*; 2°. ſur ce qu'on n'y lit point *ſub capite univerſæ ætatis*, mais *ſuper capite omnis ſtaturæ*; 3°. ſur ce que au lieu de *ad capiendas*, & *cùm caperent*, l'Hébreu ſignifie plus littéralement *ad venandas*, & *cùm venarent*. La métaphore eſt priſe ici de la chaſſe. De tout cela il ſuit que les mots qui ont été pris ici pour des *couſſinets* & des *oreillers*, pourroient ſignifier des *rubans* & des *bandelettes* que les magiciennes attachoient entre leurs doigts & au haut de leurs épaules pour ſe parer, & ſéduire les ames par leurs attraits. Sous ce point de vue, l'Hébreu pourroit ſignifier: Malheur à celles qui couſent des rubans pour *les attacher* à toutes les ſéparations de leurs doigts, & qui préparent des bandelettes pour *les placer* au haut de leur taille, afin de prendre les armes comme dans les filets des chaſſeurs, & qui en prenant ainſi les ames de mon peuple, ſe procurent la vie de leurs propres ames, *en s'attirant les bienfaits des princes & du peuple.* On lit dans l'Hébreu IDI, *manuum meârum*, peut-être pour IDN, *manûs ſuæ*; plus loin QUMH, *ſtaturæ*, pour QUMHN, *ſtaturæ ſuæ*: & à la fin LCNH, *vobis*, pour LHNH, *ſibi.*

℣. 19. Hébr. litt. elles m'ont profané envers mon peuple, *prophétiſant fauſſement en mon nom.*

vrerai mon peuple de votre puiſſance; & ils ne ſeront plus à l'avenir expoſés en proie entre vos mains; " & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *lorſque je vous aurai rendu tout le mal que vous avez fait.*

vicalia veſtra, & liberabo populum meum de manu veſtra, neque erunt ultrà in manibus veſtris ad prædandum: & ſcietis quia ego Dominus.

22. Car vous avez affligé le cœur du juſte ſur de fauſſes ſuppoſitions, lorſque je ne l'avois point attriſté moi-même; & vous avez fortifié les mains de l'impie, pour l'empêcher de revenir de ſa voie mauvaiſe & corrompue, & de trouver la vie, *en faiſant ma volonté.*

22. Pro eo quòd mœrere feciſtis cor juſti mendaciter, quem ego non contriſtavi: & confortaſtis manus impii, ut non reverteretur à via ſua mala, & viveret:

23. C'eſt pourquoi vous n'aurez plus vos fauſſes viſions à l'avenir, & vous ne débiterez plus vos divinations *phantaſtiques*, parce que je délivrerai mon peuple d'entre vos mains; & vous ſaurez *par votre propre expérience* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *lorſque je vous aurai traités comme vous le méritez.*

23. propterea vana non videbitis, & divinationes non divinabitis ampliùs, & eruam populum meum de manu veſtra: & ſcietis quia ego Dominus.

℣. 20. & 21. Selon ce qui vient d'être dit ſur le ℣. 18. l'Hébreu pourroit ici ſignifier: Je vais enlever vos rubans dont vous vous ſerviez pour prendre les ames comme dans des filets, je les arracherai de vos bras; & je mettrai en liberté les ames que vous aviez priſes dans vos filets. Je déchirerai vos bandelettes, & je délivrerai d'entre vos mains mon peuple; & ils ne ſeront plus expoſés à devenir la proie de vos mains. On lit dans l'Hébreu deux fois LFRKUT, que l'on ſuppoſe ſignifier *ad volatus*, peut-être pour LFKUT, *ad laqueos*, ou LKRMUT, *ad retia*: ce dernier mot ſe trouve joint avec le verbe SUD, *venari*, dans le Prophete Michée, VII. 2. On lit auſſi dans l'Hébreu pluſieurs pronoms maſculins pour des pronoms féminins.

CHAPITRE XIV.

Menaces contre ceux qui conſultent les faux-prophetes, & qui demeurent dans leurs déréglements. Sévérité de la juſtice du Seigneur ſur tout autre pays : reſtes épargnés d'entre les habitants de Jéruſalem.

1. ET venerunt ad me viri ſeniorum Iſrael: & ſederunt coram me.

2. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

3. Fili hominis, viri iſti poſuerunt immunditias ſuas in cordibus ſuis, & ſcandalum iniquitatis ſuæ ſtatuerunt contra faciem ſuam: numquid interrogatus reſpondebo eis?

4. Propter hoc loquere eis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Homo, homo de domo Iſrael, qui poſuerit immunditias ſuas in corde ſuo, & ſcandalum iniquitatis ſuæ ſtatuerit contra fa-

1. QUelques-uns des plus anciens d'Iſraël étant venus me voir, ils s'aſſirent devant moi.

2. Alors le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

3. Fils de l'homme, ceux que vous voyez, ont dans le cœur leurs impuretés *ordinaires, ils ſont pleins d'attachement pour leurs idoles;* " & ils ſe ſont affermis dans cette iniquité ſcandaleuſe, quoique le contraire paroiſſe ſur leur viſage: " comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font?"

4. C'eſt pourquoi parlez-leur, & leur dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Tout homme de la maiſon d'Iſraël qui a renfermé ſes impuretés dans ſon cœur, & qui s'eſt affermi dans ſon iniquité ſcandaleuſe *& dans ſon attachement impie pour les idoles*, quoiqu'il faſſe paroître le contraire ſur ſon viſage, " & qui viendra trouver le Prophete " pour

℣. 3. C'eſt le ſens de l'Hébreu : ont dans leurs cœurs leurs idoles *impures. Infr.* ℣. 7.

Ibid. Ou plutôt : & ils ont *toujours* devant leurs yeux *ces idoles qui ſont* le ſcandale de leur iniquité, *c. à. d. qui ſont pour eux une pierre de ſcandale qui les précipite dans l'iniquité.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *Numquid requirar requirar*, vraiſemblablement pour *Numquid requirendo requirar?* Eſt-ce donc ſincérement qu'ils viennent m'interroger *& me conſulter en vous interrogeant.* C'eſt-à-dire, HADRS, *Numquid requirar*, pour HHDRS, *Numquid requirendo.*

℣. 4. Hébr. autr. qui a dans ſon cœur ſes idoles *impures*, & qui a *toujours* devant ſes yeux le ſcandale de ſon iniquité. *Supr.* ℣. 3. *& Infr.* ℣. 7.

Ibid. Autr. un Prophete, *c. à. d. un de ces faux Prophetes qui ſéduiſoient le peuple. Infr.* ℣. 9. *&* 10.

ſavoir par lui ma réponſe, je lui répondrai, moi qui ſuis le Seigneur, "ſelon toutes ſes impuretés *qu'il cache en lui-même, & qui me ſont néanmoins très-connues :*

ciem ſuam, & venerit ad prophetam interrogans per eum me : ego Dominus reſpondebo ei in multitudine immunditiarum ſuarum :

5. afin que la maiſon d'Iſraël, *interprétant ma réponſe ſelon ſes deſirs*, ſoit ſurpriſe dans *le déréglement de* ſon cœur, par lequel *ceux qui la compoſent* ſe ſont retirés de moi pour ſuivre toutes leurs idoles.

5. Ut capiatur domus Iſrael in corde ſuo, quo receſſerunt à me in cunctis idolis ſuis.

6. C'eſt pourquoi dites à la maiſon d'Iſraël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : *Si vous voulez n'être point ſéduits, & connoître mes voies* ; convertiſſez-vous, & quittez vos idoles, " & détournez vos viſages de toutes vos abominations : *ſans cela, " je vous abandonnerai à la corruption de votre cœur, & je vous exterminerai.*

6. Propterea dic ad domum Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Convertimini, & recedite ab idolis veſtris, & ab univerſis contaminationibus veſtris avertite facies veſtras.

7. Car ſi un homme de la maiſon d'Iſraël, quel qu'il puiſſe être, ou un étranger d'entre les proſélytes qui ſont en Iſraël, s'éloigne de moi, & garde toujours *l'amour de* ſes idoles dans ſon cœur, & que s'étant affermi dans ſon iniquité ſcandaleuſe, quoiqu'il faſſe paroître le contraire ſur ſon viſage, " il vienne trouver le Prophete " pour ſavoir de lui ma réponſe, moi qui ſuis le Seigneur, je répondrai à cet homme par moi-même, *& par les maux que je lui ferai ſouffrir.* "

7. Quia homo, homo de domo Iſrael, & de proſelytis quicumque advena fuerit in Iſrael, ſi alienatus fuerit à me, & poſuerit idola ſua in corde ſuo, & ſcandalum iniquitatis ſuæ ſtatuerit contra faciem ſuam, & venerit ad prophetam, ut interroget per eum me : ego Dominus reſpondebo ei per me.

Ibid. On lit dans l'Hébreu NANITI LU BH, *reſpondebor ei per eam*, peut-être pour NANH LU BI, *reſpondebitur ei per me*, comme au ℣. 7.

℣. 6. On lit dans l'Hébreu le même mot *avertite*, qui ſe trouve dans le membre ſuivant ; & comme là il eſt joint avec *facies veſtras*, il y a tout lieu de préſumer qu'ici il étoit joint avec LBCM, *cor veſtrum* : détachez vos cœurs de vos idoles. Ce mot a pu facilement être omis par les Copiſtes.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 7. Hébr. autr. & conſerve *toujours* devant ſes yeux le ſcandale de ſon iniquité, (*Supr.* ℣. 3.) & qu'il vienne, &c.

Ibid. Autr. un Prophete. *Supr.* ℣. 4.

Ibid. Hébr. litt. *reſpondebitur ei per me* : ce ſera par moi qu'il lui ſera répondu : *ac*

8. Et

8. Et ponam faciem meam ſuper hominem illum, & faciam eum in exemplum, & in proverbium, & diſperdam eum de medio populi mei: & ſcietis quia ego Dominus.

8. *Car* je regarderai cet homme *dans ma colere*, j'en ferai un exemple *de ma juſtice*; *je le rendrai* l'objet des inſultes des hommes, je l'exterminerai du milieu de mon peuple; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

9. Et propheta cùm erraverit, & locutus fuerit verbum: ego Dominus decepi prophetam illum: & extendam manum meam ſuper illum, & delebo eum de medio populi mei Iſrael.

9. Et lorſqu'un Prophete tombera dans l'erreur, & répondra *fauſſement*, c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui aurai trompé ce Prophete, *en l'abandonnant à ſes propres ténebres, & faiſant arriver le contraire de ce qu'il aura dit.* Mais j'étendrai la main ſur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Iſraël. *Supr.* XIII. 9.

10. Et portabunt iniquitatem ſuam: juxta iniquitatem interrogantis, ſic iniquitas prophetæ erit:

10. Ils porteront tous deux la peine de leur iniquité, & le peuple qui a deſiré d'être ſéduit, & le Prophete qui en a été le ſéducteur; "

11. ut non erret ultrà domus Iſrael à me, neque polluatur in univerſis prævaricationibus ſuis: ſed ſint mihi in populum, & ego ſim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

11. afin que la maiſon d'Iſraël *inſtruite par ces châtiments*, ne s'égare plus à l'avenir en ſe retirant de moi, & qu'elle ne ſe corrompe plus par tous les crimes par leſquels elle a violé ma loi; mais qu'ils ſoient tous mon peuple *fidele*, & que je ſois leur Dieu, dit le Seigneur des armées. "

12. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

12. Le Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit:

13. Fili hominis, terra cùm peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum

13. Fils de l'homme, lorſqu'un pays aura péché contre moi, & qu'il ſe ſera endurci dans le violement de mes préceptes, j'étendrai ma main ſur ce pays,

ſera moi qui permettrai qu'un eſprit de menſonge le ſéduiſe par la bouche de ce Prophete. Infr. ℣. 9.

℣. 10. Litt. & l'iniquité de celui qui conſulte, & l'iniquité du Prophete ſeront également *punies.*

℣. 11. Hébr. le Seigneur Dieu.

Supr. v. 16. je briſerai la force *que l'abondance* du pain *donne à ſes habitants*, j'y enverrai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes.

meam ſuper eam, & conteram virgam panis ejus: & immittam in eam famem, & interficiam de ea hominem & jumentum.

14. Si *trois perſonnes auſſi juſtes que* ces trois hommes, Noé, Daniel & Job, ſe trouvent au milieu de ce pays, ils délivreront leurs ames par leur propre juſtice, dit le Seigneur des armées; " *mais ils ne délivreront pas les autres qui ſeront coupables.*

14. Et ſi fuerint tres viri iſti in medio ejus, Noe, Daniel, & Job: ipſi juſtitiâ ſuâ liberabunt animas ſuas, ait Dominus exercituum.

15. Si j'envoie en ce pays des bêtes farouches pour le détruire, & qu'il devienne inacceſſible, ſans que perſonne puiſſe y paſſer à cauſe des bêtes,

15. Quòd ſi & beſtias peſſimas induxero ſuper terram ut vaſtem eam; & fuerit invia, eo quòd non ſit pertranſiens propter beſtias:

16. je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que s'il " y a en ce pays *trois perſonnes auſſi juſtes que* ces trois hommes, ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, *ſi elles ſont criminelles*; mais qu'eux ſeuls ſeront délivrés, & que le pays ſera détruit.

16. tres viri iſti, ſi fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios, nec filias liberabunt; ſed ipſi ſoli liberabuntur, terra autem deſolabitur.

17. Si je fais venir l'épée ſur ce pays, & ſi je dis à l'épée: Paſſez au travers de ce pays: & que j'y tue les hommes & les bêtes:

17. Vel ſi gladium induxero ſuper terram illam, & dixero gladio: Tranſi per terram: & interfecero de ea hominem & jumentum:

18. ſi ces trois hommes *juſtes* s'y trouvent en même temps, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs

18. & tres viri iſti fuerint in medio ejus: vivo ego, dicit Dominus Deus, non liberabunt filios ne-

℣. 14. Hébr. le Seigneur Dieu.

℣. 16. L'Hébreu ne répete pas *ſi* qui n'eſt devenu néceſſaire, que parce que les Copiſtes ont omis dans l'Hébreu au commencement du ℣. la conjonction *Et* que l'on voit au ℣. 18. où le *ſi* n'eſt pas exprimé, parce que la conjonction oblige de le ſous-entendre.

que filias ; ſed ipſi ſoli liberabuntur.

19. Si autem & peſtilentiam immiſero ſuper terram illam, & effudero indignationem meam ſuper eam in ſanguine, ut auferam ex ea hominem & jumentum :

20. & Noe, & Daniel & Job fuerint in medio ejus : vivo ego dicit Dominus Deus, quia filium & filiam non liberabunt ; ſed ipſi juſtitiâ ſuâ liberabunt animas ſuas.

21. Quoniam hæc dicit Dominus Deus : Quòd & ſi quatuor judicia mea peſſima, gladium, & famem, ac beſtias malas, & peſtilentiam, immiſero in Jeruſalem, ut interficiam de ea hominem & pecus :

22. tamen relinquetur in ea ſalvatio educentium filios & filias : ecce ipſi ingredientur ad vos, & videbitis viam eorum & adinventiones eorum, & conſolabimini ſuper malo quod induxi in Jeruſalem, in omnibus quæ importavi ſuper eam.

filles, mais qu'eux ſeuls ſeront délivrés.

19. Si j'envoie la peſte contre ce pays, & ſi je répands mon indignation ſur lui par un arrêt ſanglant, " pour en exterminer les hommes avec les bêtes,

20. & que *trois perſonnes juſtes comme* Noé, Daniel & Job, s'y trouvent en même temps, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, *ſi elles ſont coupables*, mais qu'ils ne délivreront que leurs propres ames par leur juſtice.

21. Cependant voici ce que dit le Seigneur Dieu : Si j'envoie tout enſemble contre Jéruſalem ces quatre plaies mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peſte, pour y faire mourir les hommes avec les bêtes :

22. il en reſtera néanmoins quelques-uns qui ſe ſauveront, & qui en feront ſortir leurs fils & leurs filles ; & ils viendront vous " trouver ; & vous verrez quelle a été leur conduite, & leurs œuvres *criminelles, qui m'auront obligé de les traiter ainſi* ; & vous vous conſolerez des maux que j'aurai fait tomber ſur Jéruſalem, & de toute l'affliction dont je l'aurai accablée.

℣. 19. On lit dans l'Hébreu בדמ, *in ſanguine* ou *per ſanguinem*, peut-être pour בשד, *per vaſtationem*, par un ravage qui extermine les hommes avec les bêtes.

℣. 22. c. à. d. vous autres qui êtes ici maintenant en captivité.

23. Ils vous conſoleront, *dis-je*, lorſque vous verrez quelle a été leur voie, & quelles ont été leurs œuvres; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été ſans un juſte ſujet que j'aurai fait fondre ſur Jéruſalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur Dieu.

23. Et conſolabuntur vos, cùm videritis viam eorum, & adinventiones eorum: & cognoſcetis quòd non fruſtrà fecerim omnia quæ feci in ea, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XV.

Prophétie contre les habitants de Jéruſalem comparés au bois de la vigne qui n'eſt bon qu'à brûler.

1. LE Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit:

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens.

2. Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne? ſi on le compare à tous les autres arbres qui ſont dans les bois & dans les forêts, " *il eſt infiniment au deſſous d'eux.*

2. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ ſunt inter ligna ſilvarum?

3. *En effet*, peut-on en prendre, *comme des autres*, pour quelque ouvrage de bois? ou peut-on en faire ſeulement une cheville, pour y pendre quelque choſe dans une maiſon?

3. Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus, ut dependeat in eo quodcumque vas?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture; la flamme en conſume l'un & l'autre bout; & le milieu eſt réduit en cendre: " *après cela* ſera-t-il bon à quelque choſe?

4. Ecce igni datum eſt in eſcam: utramque partem ejus conſumpſit ignis, & medietas ejus redacta eſt in favillam: numquid utile erit ad opus?

℣. 2. Hébr. autr. Quel avantage aura le bois d'une vigne entre tous les arbres branchus qui ſont entre les arbres des forêts?

℣. 4. Hébr. autr. & le milieu eſt tout en feu: *La flamme conſume les branches & racines; & le milieu, la ſouche forme une maſſe de feu.*

5. Etiam cùm eſſet integrum, non erat aptum ad opus : quantò magis cùm illud ignis devoraverit, & combuſſerit, nihil ex eo fiet operis ?

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien : combien plus ſera-t-il inutile à toutes ſortes d'ouvrages, après que le feu l'aura dévoré ?

6. Propterèà hæc dicit Dominus Deus : Quomodò lignum vitis inter ligna ſilvarum, quod dedi igni ad devorandum, ſic tradam habitatores Jeruſalem.

6. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Comme, entre les arbres des forêts, le bois de la vigne eſt celui que j'ai particuliérement deſtiné à être conſumé par le feu, ainſi je livrerai *au feu* les habitants de Jéruſalem ;

7. Et ponam faciem meam in eos : de igne egredientur, & ignis conſumet eos : & ſcietis quia ego Dominus, cùm poſuero faciem meam in eos,

7. & je les regarderai *dans ma colere* : ils ſortiront d'un feu, & ils tomberont dans un autre qui les conſumera : " & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je les aurai regardés *dans ma colere*,

8. & dedero terram inviam & deſolatam : eo quòd prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.

8. & que j'aurai rendu leur pays déſert & inacceſſible, " parce qu'ils ont violé ma loi, dit le Seigneur Dieu.

℣. 7. c. à. d. s'ils échappent à l'épée, ils périront par la famine, &c. On lit dans l'Hébreu irréguliérement MHAS, *de igne*, peut-être pour HMAS, *an ex igne* : ſortiront-ils du feu *où je les aurai jettés ? non* : mais le feu les conſumera.

℣. 8. Hébr. lit. & que j'aurai rendu leur pays déſolé.

CHAPITRE XVI.

Le Seigneur ordonne à ſon Prophete de repréſenter à Jéruſalem l'état miſérable d'où il l'a tirée, la gloire à laquelle il l'a élevée, l'infidélité dont elle s'eſt rendue coupable, les excès auxquels elle s'eſt portée, les vengeances qu'il va exercer ſur elle. Son infidélité ſurpaſſe celle de Samarie & celle de Sodome. Rétabliſſement de ces trois ſœurs. Renouvellement de l'alliance du Seigneur avec Jéruſalem.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, faites connoître à Jéruſalem ſes abominations & *ſon ingratitude.*

3. Et *pour les lui rendre plus ſenſibles*, vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu à Jéruſalem: Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan; votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Céthéenne; "*leur impiété les avoit rendus ſemblables à ces peuples.*

4. Lorſque vous êtes venue au monde, au jour de votre naiſſance, on ne vous a point coupé, *comme aux autres enfants*, le conduit par où vous receviez la nourriture dans le ſein de votre mere; vous ne fûtes point lavée dans l'eau" qui vous auroit été alors ſi ſalutaire, ni purifiée avec le ſel, " ni enveloppée de langes.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, notas fac Jeruſalem abominationes ſuas.

3. Et dices: Hæc dicit Dominus Deus Jeruſalem: Radix tua & generatio tua de terra Chanaan: pater tuus Amorrhæus, & mater tua Cethæa.

4. Et quando nata es, in die ortûs tui, non eſt præciſus umbilicus tuus, & aquâ non es lota in ſalutem, nec ſale ſalita, nec involuta pannis.

℣. 3. L'Hébreu ſe peut prononcer: Héthéenne; c'eſt ainſi que ce nom ſe lit dans la Geneſe, x. 15.

℣. 4. Hébr. autr. vous ne fûtes point lavée dans l'eau pour vous nettoyer. On lit dans l'Hébreu LMSAI, mot qui ne ſe trouve qu'ici: on ſuppoſe qu'il peut ſignifier *ad lenimen* ou *ad munditiem*: peut-être faudroit-il lire LMTHR, *ad munditiem.*

Ibid. Autr. ni frottée avec le ſel. » On croit qu'on frottoit ainſi le corps des enfants nouveaux-nés, d'une eau où l'on avoit détrempé du ſel, pour affermir leur chair trop tendre.

5. Non pepercit ſuper te oculus ut faceret tibi unum de his, miſertus tuî; ſed projecta es ſuper faciem terræ in abjectione animæ tuæ in die, quâ nata es.

5. On vous a regardée d'un œil ſans pitié, & on n'a point eu compaſſion de vous, pour vous rendre quelqu'une de ces aſſiſtances; mais on vous a jettée ſur la terre nue au jour de votre naiſſance, comme une perſonne pour qui l'on n'avoit que du mépris."

6. Tranſiens autem per te, vidi te conculcari in ſanguine tuo, & dixi tibi, cùm eſſes in ſanguine tuo: Vive; dixi, inquam, tibi: In ſanguine tuo vive.

6 *Pour moi*, paſſant auprès de vous, je vous vis foulée aux pieds," dans votre ſang; & je vous dis, lorſque vous étiez couverte de votre ſang: Vivez; quoique vous ſoyez, vous dis-je, couverte de votre ſang, vivez."

7. Multiplicatam quaſi germen agri dedi te, & multiplicata es, & grandis effecta, & ingreſſa es, & perveniſti ad mundum muliebrem: ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit: & eras nuda, & confuſione plena.

7. *Depuis ce temps*, je vous ai fait croître comme l'herbe qui eſt dans les champs; vous avez crû, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes venue au temps où les filles penſent à ſe parer," votre ſein s'eſt formé, vous avez été en état d'être mariée, & vous étiez alors toute nue & pleine de confuſion."

8. Et tranſivi per te, & vidi te; & ecce tempus tuum, tempus amantium: & expandi amictum meum ſuper te, & operui ignominiam tuam: & juravi tibi, & ingreſſus ſum pactum tecum, ait Domi-

8. Mais j'ai paſſé auprès de vous, & je vous ai conſidérée; j'ai vu que le temps où vous étiez étoit le temps d'être aimée; j'ai étendu ſur vous mon vêtement," & j'ai couvert votre ignominie; je vous ai juré *de vous protéger*; j'ai fait alliance avec vous, dit le Seigneur Dieu; & vous êtes devenue comme une perſonne qui étoit à moi, & *que*

℣. 5. Hébr. autr. que du dégoût.

℣. 6. Hébr. autr. expoſée à être foulée aux pieds.

Ibid. Hébr. autr. Lors, *dis-je*, que vous étiez couverte de votre ſang, je vous ai dit: Vivez. Cette répétition ne ſe trouve pas dans le Grec des Septante, & n'eſt peut-être qu'une faute de Copiſtes.

℣. 7. On lit dans l'Hébreu BADI ADIIM, *ad ornatum ornamentorum*, peut-être pour BATI NDTC *ad tempora menſtrui tui*, aux temps des accidents impurs de votre ſexe. La ſuite favoriſe ce ſens.

Ibid. Hébr. litt. nue & découverte.

℣. 8. c. à. d. je vous ai priſe pour ma épouſe.

j'avois priſe pour mon épouſe.

9. Je vous ai lavée dans l'eau ; je vous ai purifiée de ce qui pouvoit vous ſouiller ; & j'ai répandu ſur vous une huile *de parfums ;*

10. je vous ai donné des robes en broderie, " & une chauſſure magnifique ; " je vous ai ornée du lin le plus beau ; " & je vous ai revêtue des habillements les plus fins & les plus riches ; "

11. je vous ai parée des ornements les plus précieux ; je vous ai mis des bracelets aux mains ; & un collier autour de votre cou ;

12. je vous ai donné un ornement *d'or*, pour vous mettre ſur le front, " & des pendants d'oreilles, & une couronne éclatante ſur votre tête.

13. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robes en broderies de diverſes couleurs : " vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel & d'huile, *que vous avez eus en abondance* ; vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue juſqu'à être Reine :

14. & votre nom eſt devenu célebre parmi les peuples, à cauſe de l'éclat de votre viſage, & parce que vous étiez devenue parfaitement belle, par la

nuus Deus, & facta es mihi.

9. Et lavi te aquâ, & emundavi ſanguinem tuum ex te : & unxi te oleo.

10. Et veſtivi te diſcoloribus, & calceavi te janthino : & cinxi te byſſo, & indui te ſubtilibus.

11. Et ornavi te ornamento, & dedi armillas in manibus tuis, & torquem circa collum tuum.

12. Et dedi inaurem ſuper os tuum, & circulos auribus tuis, & coronam decoris in capite tuo.

13. Et ornata es auro & argento, & veſtita es byſſo & polymito, & multicoloribus : ſimilam, & mel, & oleum comediſti, & decora facta es vehementer nimis : & profeciſti in regnum.

14. Et egreſſum eſt nomen tuum in gentes propter ſpeciem tuam : quia

℣. 10. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Litt. couleur de bleu céleſte. » Le terme Hébreu peut ſignifier une ſorte de pourpre.

Ibid. Litt. je vous ai donné une ceinture du lin le plus beau. » D. Calmet croit que le terme Hébreu ſe doit entendre du coton.

Ibid. Hébr. autr. je vous ai couverte d'un voile de ſoie ; ou, ſelon quelques-uns, d'un voile fait avec des cheveux.

℣. 12. Hébr. je vous ai donné un ornement pour vous mettre au nez. » Les femmes de l'orient s'attachoient des anneaux au nez. Voyez la *Diſſertation ſur les habits des Hébreux*, à la tête du Livre de l'Eccléſiaſtique.

℣. 13. Hébr. autr. de fin lin, (ou, de coton,) de ſoie, & d'ouvrages en broderie. *Supr.* ℣. 10.

perfecta

perfecta eras in decore meo, quem posueram super te, dicit Dominus Deus.

15. Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo: & exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.

16. Et sumens de vestimentis tuis, fecisti tibi excelsa hinc inde consuta: & fornicata es super eis, sicut non est factum, neque futurum est.

17. Et tulisti vasa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi, & fecisti tibi imagines masculinas, & fornicata es in eis.

18. Et sumpsisti vestimenta tua multicoloria, & operuisti illas: & oleum meum, & thymiama meum posuisti coram eis.

19. Et panem meum quem dedi tibi, similam, & oleum, & mel, quibus enutrivi te, posuisti in

beauté que j'avois moi-même mise en vous, dit le Seigneur Dieu.

15. Et après cela, vous avez mis votre confiance en votre beauté; vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire; " & vous vous êtes prostituée à tous les passants, pour être asservie à leur passion *& à leur attachement pour les idoles.* "

16. *Vous l'avez porté si loin, cet attachement, que* vous avez pris de vos riches vêtements, & que vous *les* avez cousus l'un à l'autre, pour en faire les ornements de vos hauts lieux, " où vous vous êtes plongée dans la fornication d'une maniere qu'on n'a jamais vue, & qu'on ne verra jamais. "

17. Vous avez pris ce qui servoit à vous parer, qui étoit fait de mon or & de mon argent, & que je vous avois donné, & vous en avez formé des images d'hommes, auxquelles vous vous êtes prostituée, *en les adorant comme des Dieux.*

18. Vous avez pris vos vêtements brodés " de diverses couleurs, & vous en avez couvert vos idoles *pour les parer;* & vous avez mis mon huile & mes parfums devant elles.

19. Vous leur avez présenté comme un sacrifice d'agréable odeur le pain que je vous avois donné, & la plus pure farine, l'huile & le miel dont je vous

℣. 15. Hébr. autr. contre votre honneur.

Ibid. On lit dans l'Hébreu LU IKI, *ipsi erat.* L'Interprete Chaldéen suppose ULA IAH, *& non decebat*, contre la décence: expression parallele à celle qui précede: contre votre honneur.... contre la décence.

℣. 16. Hébr. autr. & vous en avez fait des hauts lieux ornés d'étoffes différentes.

Ibid. On lit dans l'Hébreu LA BAUT ULA IHIH; *non veniemus*, (au feminin) *& non erit*; (au masculin) peut-être ULA ABOT LI HIUT, *& non assensisti, ut mea esset*: & vous n'avez plus voulu être à moi.

℣. 18. C'est le sens de l'Hébreu.

avois nourrie : voilà ce que vous avez fait ; *& j'en ſuis témoin*, dit le Seigneur Dieu. "

20. *Vous avez été encore plus loin ; car* vous avez pris vos fils & vos filles que vous m'aviez enfantés, & vous les avez ſacrifiés à ces idoles, en les faiſant dévorer *au feu pour les honorer.* Ne comprenez-vous pas combien eſt grand ce crime par lequel vous vous êtes ainſi proſtituée *à des Dieux étrangers* ? "

21. Vous avez immolé mes enfants ; & en les conſacrant à vos idoles, vous les leur avez abandonnés *comme des victimes que vous leur ayez dévouées.* "

22. Et après toutes ces abominations & ces proſtitutions, vous ne vous êtes point ſouvenue des *bontés que j'ai eues pour vous dans les* jours de votre jeuneſſe, lorſque vous étiez toute nue, * pleine de confuſion, & foulée aux pieds " dans votre ſang, *& que je vous pris pour mon épouſe.*

23. Et après toutes ces méchancetés, (malheur, malheur à vous, dit le Seigneur Dieu, *que vous avez abandonné, & que vous outragez toujours de plus en plus ;*)

24. *après toutes ces méchancetés, dis-je,* vous avez bâti pour vous un lieu infâme ; & vous vous êtes préparée dans toutes les places publiques une maiſon d'impudicité.

25. Vous avez dreſſé à l'entrée de toutes les rues la marque publique de

conſpectu eorum in odorem ſuavitatis : & factum eſt, ait Dominus Deus.

20. Et tuliſti filios tuos & filias tuas, quas generaſti mihi : & immolaſti eis ad devorandum. Numquid parva eſt fornicatio tua ?

21. Immolaſti filios meos, & dediſti illos conſecrans eis.

22. Et poſt omnes abominationes tuas, & fornicationes, non es recordata dierum adoleſcentiæ tuæ, quando eras nuda, & confuſione plena, conculcata in ſanguine tuo.

23. Et accidit poſt omnem malitiam tuam, (væ, væ tibi, ait Dominus Deus,)

24. & ædificaſti tibi lupanar, & feciſti tibi proſtibulum in cunctis plateis.

25. Ad omne caput viæ ædificaſti ſignum proſti-

℣. 19. Selon le ſtyle des Hébreux la fin de ce verſet pourroit ſe joindre avec le commencement du ſuivant en cette maniere : Et il eſt encore arrivé, dit le Seigneur Dieu, que vous avez pris, &c. On retrouve la même conſtruction aux ℣℣. 23. & 24.

℣. 20. & 21. On lit dans l'Hébreu au commencement du ℣. 21. תשחטי, *& immolaſti* ; peut-être pour כי תשחטי, *quia immolaſti*, en ce ſens ; Etoit-ce donc peu pour vous de vous être ainſi proſtituée, pour que vous immolaſſiez encore mes enfants, & que vous les abandonnaſſiez *à vos idoles* en les leur conſacrant.

℣. 22. Hébr. litt. nue & découverte.

Ibid. Hébr. autr. & expoſée à être foulée aux pieds.

tutionis tuæ : & abominabilem fecisti decorem tuum : & divisisti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.

26. Et fornicata es cum filiis Ægypti vicinis tuis magnarum carnium : & multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.

27. Ecce ego extendam manum meam super te, & auferam justificationem tuam : & dabo te in animas odientium te filiarum Palæstinarum, quæ erubescunt in via tua scelerata.

28. Et fornicata es in filiis Assyriorum, eo quòd necdum fueris expleta : & postquam fornicata es, nec sic es satiata.

votre prostitution ; " *en dressant des autels à vos idoles*, vous avez rendu votre beauté abominable, *en faisant servir à multiplier vos crimes la gloire & les richesses dont je vous ai comblée* ; vous vous êtes abandonnée à tous les passants, *en adorant tous les Dieux étrangers qui sont venus à votre connoissance* ; & vous avez *ainsi* multiplié les crimes de votre honteuse fornication.

26. *Car* vous vous êtes prostituée aux enfants de l'Egypte qui sont vos voisins, qui ont de grands corps " *& un grand amour pour les idoles : & à leur exemple*, vous avez commis infamie sur infamie, *impiété sur impiété*, pour irriter *de plus en plus* ma colere.

27. Mais je vais étendre ma main sur vous ; je vous ôterai *les cérémonies, les sacrifices, & tout* ce qui servoit à vous justifier ; *je vous ôterai même le pain que j'avois accoutumé de vous donner* ; " & je vous livrerai à la passion des filles de la Palestine, qui vous haïssent, qui rougissent elles-mêmes de l'impiété criminelle de votre conduite, *& qui auroient honte d'imiter cette fureur qui vous porte à sacrifier tous les jours à de nouvelles divinités.* "

28. Car n'étant pas encore satisfaite *d'adorer les Dieux des Egyptiens*, vous vous êtes prostituée aux enfants des Assyriens ; *vous avez adoré leurs idoles* : & après cette prostitution, vous n'avez pas encore été contente.

℣. 25. Hébr. autr. Vous avez élevé à l'entrée de toutes les rues un lieu public pour vos prostitutions.

℣. 26. *Magnarum carnium Ægyptii dicuntur ob turpitudinis magnitudinem. Heron. Infr.* XXIII. 20.

℣. 27. C'est le sens de l'Hébreu : je vous ôterai votre droit, *ce que l'époux doit à son épouse pour sa nourriture & son entretien.* Voyez la note suivante.

Ibid. Hébr. autr. Alors j'ai étendu ma main sur vous ; je vous ai ôté votre droit ; & je vous ai livré à la passion des filles de la Palestine, &c. Mais n'étant pas encore satisfaite, &c. " Les Philistins avoient souvent été les instruments des vengeances du Seigneur contre les Juifs.

29. Vous avez pouſſé plus loin votre fornication ; & vous avez commis crimes ſur crimes dans une terre *ſemblable à celle* de Chanaan" avec les Chaldéens, *avant qu'ils vous euſſent emmenée en captivité* : & après cela même, vous n'avez pas été ſatisfaite, *& vous avez recherché de nouveaux Dieux pour les adorer.*

30. *Jéruſalem*, comment purifierai je " *maintenant* votre cœur, dit le Seigneur Dieu, puiſque toutes ces actions que vous faites, ſont les actions d'une femme proſtituée, & qui a eſſuyé toute honte ? "

31. Car *au lieu de cacher vos déſordres*, vous vous êtes bâti un lieu infâme à l'entrée de toutes les rues, & vous vous êtes fait une retraite d'impudicité " dans toutes les places publiques : vous n'avez pas été comme une courtiſane qui dédaigne ce qu'on lui offre, pour ſe mettre à plus haut prix ; "

32. mais comme une femme adultere, qui cherche des étrangers en ſe retirant de ſon mari, *& qui les paye pour ſatisfaire ſes mauvais deſirs.*

33. On donne une récompenſe à toutes les femmes proſtituées ; mais vous avez payé vous-même tous ceux qui vous aimoient, & vous leur faiſiez des préſents, afin qu'ils viniſſent de tous côtés pour commettre avec vous une infamie déteſtable.

34. Ainſi il vous eſt arrivé dans votre proſtitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes proſtituées ; & il n'y

29. Et multiplicaſti fornicationem tuam in terra Chanaan cum Chaldæis : & nec ſic ſatiata es.

30. In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus, cùm facias omnia hæc opera mulieris meretricis & procacis ?

31. Quia fabricaſti lupanar tuum in capite omnis viæ, & excelſum tuum feciſti in omni platea : nec facta es quaſi meretrix faſtidio augens pretium,

32. ſed quaſi mulier adultera, quæ ſuper virum ſuum inducit alienos.

33. Omnibus meretricibus dantur mercedes : tu autem dediſti mercedes cunctis amatoribus tuis, & dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.

34. Factumque eſt in te contra conſuetudinem mulierum in fornicationi-

℣. 29. Les Chananéens s'étant appliqués particuliérement au trafic, on appelloit *Chananéens* les trafiquants ; & *une terre de Chanaan* étoit une terre de trafic telle que fut celle des Chaldéens.

℣. 30. Hébr. litt. comment circonciraï-je.

Ibid. Hébr. autr. & qui eſt ſans retenue.

℣. 31. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. On lit, dans l'Hébreu לקט, *ſpernendo* ; les Septante ont lu לקח, *colligendo*, comme une courtiſane qui recueille le prix de ſes déſordres.

bus tuis, & poſt te non erit fornicatio: in eo enim quòd dediſti mercedes, & mercedes non accepiſti; factum eſt in te contrarium.

aura point de fornication ſemblable à la vôtre: " car ayant payé vous-même le prix de vos crimes, au lieu de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

35. Propterea, meretrix, audi verbum Domini.

35. C'eſt pourquoi écoutez la parole du Seigneur, femme proſtituée.

36. Hæc dicit Dominus Deus: Quia effuſum eſt æs tuum, & revelata eſt ignominia tua in fornicationibus tuis ſuper amatores tuos, & ſuper idola abominationum tuarum in ſanguine filiorum tuorum, quos dediſti eis:

36. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous avez diſſipé tout votre argent, " & que vous avez découvert votre ignominie dans *l'excès de* vos fornications, attirant ainſi ceux que vous aimiez, *& que vous l'avez fait paroître* dans les abominations *que vous avez commiſes en l'honneur* de vos idoles, en leur donnant le ſang " de vos enfants que vous *leur* avez ſacrifiés,

37. ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commiſta es: & omnes quos dilexiſti, cum univerſis quos oderas: & congregabo eos ſuper te undique, & nudabo ignominiam tuam coram eis, & videbunt omnem turpitudinem tuam.

37. je vais aſſembler contre vous tous ceux qui vous aimoient, auxquels vous vous êtes proſtituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de paſſion, *comme ſont les Chaldéens & les Aſſyriens*, avec tous ceux que vous haïſſiez, *c'eſt-à-dire, les Idumèens & les Philiſtins*: je les aſſemblerai tous de toutes parts; je leur découvrirai votre honte; & toute votre infamie paroîtra devant eux. *Infr.* XXIII. 9. 10.

38. Et judicabo te judiciis adulterarum, & effundentium ſanguinem:

38. Je vous jugerai comme on juge les femmes adulteres, & celles qui ont répandu le ſang; & je ferai répandre

℣. 34. On lit dans l'Hébreu: *Et poſt te non meretrix*, ou *non fornicatum fuit*: C'eſt-à-dire, UAHRIC, *& poſt te*, peut-être pour UARRC, *& fœmina tua non meretricis*, & votre conduite n'a pas été celle que tiennent *ordinairement* les courtiſanes.

℣. 36. Litt. votre airain. » La plupart des nouveaux Interpretes traduiſent l'Hébreu: Parce que vous avez répandu vos ſouillures.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UCDMI, *& juxta ſanguines*, pour UBDMI, *& in ſanguinibus*; en ce ſens: dans l'excès de vos fornications avec ceux que vous aimiez & avec vos idoles abominables, & dans l'effuſion du ſang de vos enfants que vous leur avez ſacrifiés.

le vôtre *dans ma juſte colere, comme feroit un mari outragé* dans un tranſport de fureur & de jalouſie.

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis : ils détruiront votre *ville & votre temple, dont vous avez fait un* lieu infâme ; & ils renverſeront *mon ſanctuaire dont vous avez fait* votre retraite d'impudicité : " ils vous arracheront vos vêtements ; ils vous emporteront ce qui ſervoit à vous parer ; & ils vous laiſſeront toute nue, pleine de honte & d'ignominie. "

40. Ils améneront contre vous une multitude de peuples, *qui vous traiteront comme une femme adultere* ; ils vous aſſommeront à coups de pierres ; ils vous perceront de leurs épées :

4 *Reg.* XXV. 9. 41. ils mettront le feu dans vos maiſons, & les brûleront ; ils exerceront contre vous des jugements ſéveres aux yeux d'un grand nombre de femmes, *c'eſt-à-dire, des nations* ; & vous ceſſerez de vous proſtituer, " & vous ne récompenſerez plus *ceux avec qui vous vous corrompiez*.

42. *Je pouſſerai encore ma vengeance plus loin ; & en voici le dernier effort* : je ferai ceſſer mon indignation à votre égard ; mon zele & ma jalouſie ſe retirera de vous ; *je ne vous regarderai plus comme mon épouſe* ; je me tiendrai en paix *ſur tout ce qui vous regarde* ; & je ne me mettrai plus en colere *contre tous vos déſordres*,

43. parce que vous ne vous êtes point ſouvenue des *biens dont je vous ai comblée dans les* jours de votre jeuneſſe, &

& dabo te in ſanguinem furoris & zeli.

39. Et dabo te in manus eorum, & deſtruent lupanar tuum, & demolientur proſtibulum tuum; & denudabunt te veſtimentis tuis, & auferent vaſa decoris tui : & derelinquent te nudam, plenamque ignominiâ :

40. & adducent ſuper te multitudinem, & lapidabunt te lapidibus, & trucidabunt te gladiis ſuis.

41. Et comburent domos tuas igni, & facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum : & deſines fornicari, & mercedes ultrà non dabis.

42. Et requieſcet indignatio mea in te ; & auferetur zelus meus à te, & quieſcam, nec iraſcar ampliùs :

43. Eo quòd non fueris recordata dierum adoleſcentiæ tuæ, & provocaſti

℣. 39. Ou plutôt : ils détruiront vos lieux infâmes, & ils renverſeront vos retraites d'impudicité ; », c. à. d. ces lieux-là même dont il eſt parlé aux ℣℣. 24. & 25. & au ℣. 31. & qui ne ſont autres que des lieux conſacrés uniquement au culte des idoles.

Ibid. Hébr. litt. nue & découverte.

℣. 41. Hébr. & je ferai ceſſer vos proſtitutions.

me in omnibus his : quapropter & ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus, & non feci juxta ſcelera tua in omnibus abominationibus tuis.

que vous m'avez irrité par tous ces excès *auxquels vous vous êtes portée avec tant de malignité.* C'eſt pourquoi j'ai fait retomber ſur votre [*] tête les déſordres de votre vie, dit le Seigneur Dieu. *Mais ce châtiment n'eſt pas ſuffiſant*; & je ne vous ai pas encore traitée ſelon *la meſure des crimes* que vous avez commis dans toutes les abominations que vous avez faites.

44. Ecce omnis qui dicit vulgò proverbium, in te aſſumet illud, dicens : Sicut mater, ita & filia ejus.

44. On dit d'ordinaire : Telle mere, telle fille : mais ceux qui ſe ſervent de ce proverbe, le diront de vous.

45. Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum ſuum & filios ſuos : & ſoror ſororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros ſuos & filios ſuos : mater veſtra Cethæa, & pater veſter Amorrhæus.

45. Vous êtes *vraiment* la fille de votre mere, qui a abandonné *le vrai Dieu* ſon époux, & *qui a ſacrifié* ſes enfants *aux idoles*; & vous êtes la ſœur de vos ſœurs, qui ont *pareillement* abandonné leurs époux & leurs enfants : votre mere eſt Céthéenne, [*] & votre pere eſt Amorrhéen. *Vous avez ſuccédé à ces peuples qui ont poſſédé cette terre avant vous : & depuis que vous occupez leur pays, vous avez imité leurs mœurs corrompues.*

46. Et ſoror tua major, Samaria, ipſa & filiæ ejus, quæ habitant ad ſiniſtram tuam : ſoror autem tua

46. Votre ſœur plus grande *que vous* eſt Samarie, avec *les dix tribus* ſes filles, qui habitent à votre main gauche, votre ſœur plus petite, qui habite à votre main droite, eſt Sodome, [*] avec *les villes des*

℣. 43. Le pronom *tuo*, eſt omis dans l'Hébreu.

℣. 45. Voyez la note ſur le ℣. 3.

℣. 46. Les expreſſions du texte ſont équivoques : elles pourroient ſignifier *aînée* & *puînée* : mais Sodome étoit au contraire plus ancienne que Jéruſalem & Samarie : c'eſt ce qui donne lieu de croire que le texte ſignifie ici ſimplement *plus grande* & *plus petite*; parce que *le royaume de Samarie* étoit en effet *plus grand* que celui de Jéruſalem, & que *la province de Sodome* étoit *plus petite*. Dans cette myſtérieuſe parabole, ces trois ſœurs peuvent repréſenter les trois grandes portions du peuple de Dieu. *Jéruſalem* coupable peut repréſenter les Chrétiens prévaricateurs, comme le remarque S. Jerôme ſur ce Chapitre même : *Samarie*, les Schiſmatiques Grecs qui ont en effet imité le Schiſme de Samarie : *Sodome*, les Juifs incrédules qui ſont comparés au peuple de Sodome, par Iſaïe, 1. 10. & par Jérémie, XXIII. 14. Voyez la Préface.

Moabites & des Ammonites, qui ſont comme ſes filles, *ces peuples ayant tiré leur origine des filles de Lot qui étoient ſorties de cette ville.*"

47. Et vous n'avez pas ſeulement marché dans leur voie & commis les mêmes excès qu'elles ont commis; " mais vous les avez preſque ſurpaſſées dans tous les crimes de votre vie.

48. *En effet*, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre ſœur, & ſes filles, n'eſt pas ſi criminel que ce que vous & vos filles avez fait.

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre ſœur: ç'a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choſes, & l'oiſiveté où elle étoit, elle & ſes filles: elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent.

Gen. XIX. 24.

50. Et *ſe trouvant ainſi dans la proſpérité*, elles ſe ſont élevées *en elles-mêmes*, & elles ont commis des abominations devant moi: c'eſt pourquoi je les ai détruites, comme vous avez vu.

51. Samarie auſſi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez ſurpaſſé l'une & l'autre " par vos excès, & vous avez juſtifié vos ſœurs par toutes les abominations que vous avez faites.

minor te, quæ habitat à dextris tuis, Sodoma, & filiæ ejus.

47. Sed nec in viis earum ambulaſti, neque ſecundùm ſcelera earùm feciſti pauxillum minus: penè ſceleratiora feciſti illis in omnibus viis tuis.

48. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma ſoror tua, ipſa, & filiæ ejus, ſicut feciſti tu, & filiæ tuæ.

49. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ ſororis tuæ, ſuperbia, ſaturitas panis & abundantia, & otium ipſius, & filiarum ejus: & manum egeno & pauperi non porrigebant.

50. Et elevatæ ſunt, & fecerunt abominationes coram me: & abſtuli eas ſicut vidiſti.

51. Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit: ſed viciſti eas ſceleribus tuis, & juſtificaſti ſorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.

Ibid. Ou plutôt: les filles de Sodome pourroient être les villes mêmes de la Pentapole dont elle étoit la capitale. *Infr.* ℣. 53.

℣. 47. Au lieu de ces mots de la Vulgate *pauxillum minus*, on lit dans l'Hébreu CMAT, QT, *quaſi parvum faſtidium*, peut-être pour QTT, *faſtidiſti*: vous avez mépriſé cela comme des minuties.

℣. 51. On lit dans l'Hébreu MHNH, *præ illis*, peut-être pour MMNH, *præ illâ*: vous l'avez ſurpaſſée.

52. Ergo

52. Ergo & tu porta confuſionem tuam, quæ viciſti ſorores tuas peccatis tuis, ſceleratiùs agens ab eis : juſtificatæ ſunt enim à te : ergo & tu confundere, & porta ignominiam tuam, quæ juſtificaſti ſorores tuas.

52. Portez donc vous-même votre confuſion, vous qui avez ſurpaſſé vos ſœurs par vos péchés, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui ſont juſtes en comparaiſon de vous : confondez-vous, dis-je, & portez votre ignominie, vous qui avez juſtifié vos *deux* ſœurs, *en les faiſant paroître moins coupables que vous, quoiqu'elles le ſoient beaucoup.*

53. Et convertam reſtituens eas converſione Sodomorum cum filiabus ſuis, & converſione Samariæ, & filiarum ejus; & convertam reverſionem tuam in medio earum :

53. *Cependant* je les rétablirai toutes deux, en faiſant revenir *un jour* les captifs de Sodome & de ſes filles, " auſſi-bien que les captifs de Samarie & de ſes filles : & je vous rétablirai *auſſi vous-même, ô Jéruſalem*, & je vous convertirai au milieu d'elles, "

54. ut portes ignominiam tuam, & confundaris in omnibus quæ feciſti conſolans eas.

54. afin que *touché de vos crimes*, vous portiez *avec douleur* votre ignominie, *qui eſt la juſte peine de votre impiété*, & que vous ſoyez chargée de confuſion de tout ce que vous avez fait pour *les excuſer*, & les conſoler *de leurs déſordres, en les ſurpaſſant par les vôtres.*

55. Et ſoror tua Sodoma, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam: & Samaria, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem ſuam: & tu, & filiæ tuæ, revertemini ad antiquitatem veſtram.

55. *Alors* votre ſœur Sodome & ſes filles retourneront à leur ancien état ; Samarie & ſes filles retourneront auſſi à leur ancien état ; & vous & vos filles vous retournerez de même dans votre premier état.

℣. 53. Hébr. Mais je ferai revenir leurs captifs, *ſavoir*, les captifs de Sodome & de ſes filles, &c. » Ce texte prouve qu'Ezéchiel ne parle pas ici de l'ancienne Sodome dont le ſort fut d'être conſumée avec ſes habitants par le feu du ciel. Il paroît que cette ville avoit été rétablie, & qu'enſuite ſes habitants ayant irrité le Seigneur par de nouveaux crimes avoient été ſubjugués & emmenés en captivité, peut-être par Salmanaſar ou par Aſarhaddon.

Ibid. Hébr. autr. & je ferai revenir *auſſi*, *ô Jéruſalem*, vos captifs au milieu d'elles ; afin que, *ou*, en ſorte que vous portiez, &c. On lit dans l'Hébreu USBIT SBITIC, *& captivitatem captivitatum tuarum*, pour USBTI SBITC, *& reducam captivitatem tuam.*

56. Vous ne vous êtes point ſouvenue *de la ruine* de votre ſœur Sodome, au temps de votre gloire ; *vous n'avez point appréhendé d'avoir le même ſort*, "

56. Non fuit autem Sodoma ſoror tua audita in ore tuo, in die ſuperbiæ tuæ,

57. avant que votre méchanceté eut été découverte, comme elle l'a été dans ce temps, où vous êtes devenue un objet d'inſulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Paleſtine qui vous environnent de toutes parts. "

57. antequam revelaretur malitia tua : ſicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, & cunctarum in circuitu tuo filiarum Palæſtinarum quæ ambiunt te per gyrum.

58. *C'eſt pourquoi* vous avez porté le poids de vos crimes, & de votre propre ignominie, " dit le Seigneur Dieu : *mais après cela, je vous rétablirai.*

58. Scelus tuum & ignominiam tuam tu portaſti, ait Dominus Deus.

59. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vous traiterai " *pendant un certain temps* comme vous le méritez, ayant mépriſé les promeſſes que je vous avois jurées, " *& ayant été aſſez méchante* pour violer l'alliance que j'avois faite avec vous.

59. Quia hæc dicit Dominus Deus : Et faciam tibi, ſicut deſpexiſti juramentum, ut irritum faceres pactum :

60. Et après cela je me ſouviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeuneſſe, & je contracterai avec vous une *nouvelle* alliance qui durera éternellement.

60. & recordabor ego pacti mei tecum in diebus adoleſcentiæ tuæ : & ſuſcitabo tibi pactum ſempiternum.

61. Vous vous ſouviendrez alors *avec douleur* des déréglements de votre vie ; & vous ſerez couverte de confuſion, *dans ce ſouvenir qui vous frappera vivement*, lorſque vous recevrez avec vous vos ſœurs aînées & vos ſœurs puînées :

61. Et recordaberis viarum tuarum, & confundêris ; cùm receperis ſorores tuas te majores cum minoribus tuis : & dabo

℣. 56. Autrement & à la lettre : on ne vous a pas même entendu nommer Sodome votre ſœur ; *vous la regardiez avec tant d'horreur, que vous ne daigniez pas même prononcer ſon nom.*

℣. 57. Hébr. autr. comme *elle l'eſt* dans ce temps *où vous êtes devenue un objet* d'inſulte pour les filles de Syrie, & pour toutes celles qui l'environnent, *de même que* pour les filles de la Paleſtine qui vous mépriſent *& vous inſultent* de toutes parts.

℣. 58. Hébr. & de vos abominations.

℣. 59. On lit dans l'Hébreu UASIT, pour UASITI, *Et faciam* : les Rabbins en conviennent.

Ibid. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : les ſerments que vous aviez faits.

eas tibi in filias, ſed non ex pacto tuo:

62. & ſuſcitabo ego pactum meum tecum; & ſcies quia ego Dominus:

63. ut recorderis, & confundaris, & non ſit tibi ultrà aperire os præ confuſione tua: cùm placatus tibi fuero in omnibus quæ feciſti, ait Dominus Deus.

car je vous les donnerai pour être vos filles, non par une alliance qui vienne de vous, *& à laquelle vous ayez part, comme celle que j'ai faite avec Moyſe*:

62. *mais* j'établirai alors mon alliance avec vous, *& cette alliance ſera fondée ſur ma parole, comme celle que j'ai faite avec Abraham*: & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *& que je donne tout ce que je promets.*

63. *Car je vous donnerai un cœur contrit & humilié, comme je vous l'ai promis*, afin que vous repaſſiez *votre vie* dans vôtre ſouvenir, & que vous *en* ſoyez confondue, ſans oſer ſeulement ouvrir la bouche, dans la confuſion que vous *en* aurez, lorſque je ſerai rentré en grace avec vous, " en vous pardonnant tout ce que vous avez fait *contre moi*, dit le Seigneur Dieu.

℣. 63. Autr. lorſque je m'appaiſerai, *que je me rendrai propice* à vôtre égard.

CHAPITRE XVII.

Parabole d'un aigle qui coupe la tête d'un cedre, & plante une vigne: cette vigne étend ſes branches vers un ſecond aigle, & eſt arrachée par le premier. Explication de cette parabole. Rejeton du cedre planté ſur la montagne d'Iſraël.

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, propone ænigma, & narra parabolam ad domum Iſrael,

3. & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Aquila grandis magnarum ala-

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, propoſez cet énigme, & rapportez cette parabole à la maiſon d'Iſraël.

3. Vous leur parlerez de cette ſorte: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Un aigle puiſſant, qui avoit de grandes ai-

les & un corps très-long, plein de plumes, diverſifiées par la variété *des couleurs*, " vint ſur le mont Liban, & emporta la moëlle " d'un cedre.

rum, longo membrorum ductu, plena plumis, & varietate, venit ad Libanum, & tulit medullam cedri.

4. Il arracha les branches naiſſantes " *de cet arbre*, & les porta au pays de Chanaan; il les mit dans une ville de gens de trafic.

4. Summitatem frondium ejus avulſit: & tranſportavit eam in terram Chanaan, in urbe negotiatorum poſuit illam.

5. Et en ayant pris de la graine, " il la mit en terre comme une ſemence, afin qu'elle prît racine, & qu'elle s'affermît ſur les grandes eaux; " & il la planta ſur la face *de la terre, où elle prit racine.* "

5. Et tulit de ſemine terræ, & poſuit illud in terra pro ſemine, ut firmaret radicem ſuper aquas multas: in ſuperficie poſuit illud.

6. Lorſqu'elle eut pouſſé, elle crût & devint une vigne aſſez étendue, mais baſſe, dont les branches regardoient cet aigle *avec reſpect*, & dont les racines étoient ſous lui, *& lui étoient ſoumiſes comme à leur maître & à leur Seigneur.* Lors donc qu'il s'en fut *ainſi* formé une vigne, elle porta du bois & du fruit, " & elle produiſit des rejetons.

6. Cúmque germinaſſet, crevit in vineam latiorem humili ſtaturâ, reſpicientibus ramis ejus ad eam; & radices ejus ſub illa erant: facta eſt ergo vinea, & fructificavit in palmites, & emiſit propagines.

7. Un autre " aigle parut enſuite, qui étoit grand, à longues aîles, & chargé

7. Et facta eſt aquila altera grandis, magnis alis,

℣. 3. Hébr. autr. Un grand aigle, qui avoit de grandes aîles garnies de longues plumes, & *dont le corps étoit* tout couvert de plumes diverſifiées comme *un ouvrage* en broderie.

Ibid. Hébr. autr. la plus haute tige.

℣. 4. Hébr. litt. la tête de ſes *autres* branches.

℣. 5. Litt. de la graine du pays.

Ibid. Le mot *radicem* n'eſt pas dans l'Hébreu; où on lit ſimplement ox, que l'on ſuppoſe ſignifier *tulit*: ce qui ſeroit une répétition peu naturelle; en comparant ce texte avec celui du ℣. 8. on peut ſoupçonner qu'il faudroit lire ts, *bono*, en ce ſens *in agro ſeminis bono ſuper aquas multas*: dans un champ propre aux ſemences & de bonne terre ſur les grandes eaux.

Ibid. L'Hébreu pourroit ſignifier *Saphſaphah nomen ejus*: ce champ étoit appellé Saphſaphah, *c'eſt-à-dire, objet de grande obſervation, ſur lequel les yeux des Chaldéens & des Egyptiens étoient attentifs.*

℣. 6. Hébr. litt. elle porta des branches.

℣. 7. On lit dans l'Hébreu aed, *una*, pour aer, *altera*.

multíſque plumis : & ecce vinea iſta quaſi mittens radices ſuas ad eam, palmites ſuos extendit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis ſui.

de plumes : & alors cette vigne ſembla porter ſes racines, & étendre ſes branches vers ce ſecond aigle, " *& implorer ſon ſecours*, afin qu'il l'arroſât des eaux fécondes qu'il pouvoit lui procurer. "

8. In terra bona ſuper aquas multas plantata eſt: ut faciat frondes, & portet fructum, ut ſit in vineam grandem.

8. *Cette vigne* étoit déjà plantée dans une bonne terre, ſur *le bord* des grandes eaux, afin qu'elle pouſſât du bois, & qu'elle portât du fruit, & qu'elle devînt une grande vigne ; *mais elle mépriſa, comme on vient de dire, celui qui l'avoit plantée, & chercha du ſecours pour ſe révolter contre lui.*

9. Dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ergóne proſperabitur ? nonne radices ejus evellet, & fructus ejus diſtringet, & ſiccabit omnes palmites germinis ejus, & areſcet : & non in brachio grandi neque in populo multo, ut evelleret eam radicitùs ?

9. *Après cela*, dites-*leur :* Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Cette vigne donc réuſſira-t-elle ? " & au contraire ce premier aigle, *qui ſe verra mépriſé par cette vigne qu'il a lui-même plantée*, n'en arrachera-t-il pas les racines ? n'en abattra-t-il pas le fruit ? n'en fera-t-il pas mourir tous les rejetons, afin qu'elle ſeche, & qu'elle ſoit déracinée entiérement, ſans qu'il ait beſoin pour cela d'employer toute la force de ſon bras, ni beaucoup de peuple ? "

10. Ecce plantata eſt : ergóne proſperabitur ? nonne cùm tetigerit eam ventus urens, ſiccabitur,

10. La voilà plantée, *cette vigne, par le ſecours d'autrui* : eſpere-t-elle donc de pouvoir s'affermir *par elle-même* ? lorſqu'un vent brûlant l'aura frappée, ne

Ibid. On lit dans l'Hébreu CFNH, que l'on ſuppoſe ſignifier *inflexit* : peut-être faudroit-il lire dans le même ſens CFH, *flexit*, ou CUFFH, *flectens*. Cette vigne tourna ſes racines, & étendit ſes branches, &c.

Ibid. Litt. des *eaux qui arroſent les* planches de ſes plantes. » Le Prophete ſemble faire alluſion à la maniere dont les Egyptiens arroſoient leurs terres, en tirant de l'eau du Nil par des machines, & la répandant dans des rigoles faites exprès qui la conduiſoient dans les champs & dans les jardins.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu TSLK, *Proſperabitur*, pour HTSLK, *Ergóne proſperabitur ?*

Ibid. Autrement & à la lettre : ſans qu'il ait beſoin d'employer, &c. pour la déraciner entiérement. En comparant ce texte avec celui du ℣. 17. on a lieu de ſoupçonner qu'au lieu de LMSAUT, *ad tollendum*, il faudroit lire, MMSAUT, *ne tollatur*, en ce ſens : & quand on viendroit avec un bras puiſſant, & avec beaucoup de peuple, on ne l'empêcheroit pas de la déraciner entiérement.

mourra-t-elle pas ?" & ne ſéchera-t-elle pas, avec toutes les eaux dont elle avoit été arroſée ?"

11. Le Seigneur m'adreſſa encore ſa parole, & me dit :

12. Dites à ce peuple qui m'irrite *ſans ceſſe* : Ne ſavez-vous pas ce que cet énigme ſignifie ? *Le voici* : Le Roi de Babylone, ajouterez-vous, *qui eſt figuré par le premier aigle*, vient à Jéruſalem : *qui eſt repréſentée par le mont Liban.* Il en prendra le Roi *Jéchonias*, & les princes, *qui ſont auſſi figurés par la moëlle & les branches naiſſantes du cedre* ; " & il les emménera avec lui à Babylone, *repréſentée par cette ville de trafic du pays de Chanaan.*

13. Il choiſira enſuite *Sédécias* prince de la race Royale *qu'il fera régner dans le pays, & qu'il y établira comme une vigne qu'il planteroit de ſa main* ; il fera alliance avec lui, & lui fera prêter ſerment *de fidélité* ; il tranſportera enſuite les plus vaillants hommes hors du pays, "

14. afin que le royaume de ce prince demeure bas & foible ſans pouvoir s'élever, & qu'*ainſi* il demeure *fidele* dans les conditions qui lui ont été preſcrites, & *qu'il* les garde *inviolablement.*"

15. Mais ce prince ſe révoltant " contre lui, *comme cette vigne ingrate s'étoit révoltée contre le premier aigle qui l'avoit plantée*, a envoyé des ambaſſadeurs au Roi d'Egypte *figuré par le ſecond aigle*, afin qu'il lui donnât des chevaux

& in areis germinis ſui areſcet ?

11. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

12. Dic ad domum exaſperantem : Neſcitis quid iſta ſignificent ? Dic : Ecce venit rex Babylonis in Jeruſalem : & aſſumet regem, & principes ejus, & adducet eos ad ſemetipſum in Babylonem.

13. Et tollet de ſemine regni, ferietque cum eo fœdus, & ab eo accipiet jusjurandum : ſed & fortes terræ tollet,

14. ut ſit regnum humile, & non elevetur, ſed cuſtodiat pactum ejus, & ſervet illud.

15. Qui recedens ab eo, miſit nuntios ad Ægyptum, ut daret ſibi equos, & populum multum. Numquid proſperabitur,

℣. 10. On lit dans l'Hébreu *ficcabitur ficcando*, pour *ficcando ficcabitur.*

Ibid. Litt. au milieu des planches, *des couches*, où elle a pouſſé ſa tige.

℣. 12. Ou ſelon l'Hébreu, figurés par la plus haute tige & par la tête des autres branches.

℣. 12-13. Ce qui eſt compris dans ces deux verſets, ſe doit entendre du paſſé ; c'eſt même ainſi que l'exprime l'Hébreu : Le Roi de Babylone eſt venu, &c. Cette partie de la parabole étoit accomplie, lorſque le Prophete parloit.

℣. 14. Hébr. autr. & qu'ainſi il garde ſon alliance, en ſorte qu'elle demeure ferme.

℣. 15. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

vel conſequetur ſalutem, qui fecit hæc? & qui diſſolvit pactum, numquid effugiet?

& de grandes troupes, *pour le ſoutenir contre le Roi de Babylone*. Celui *donc* qui s'eſt conduit de cette ſorte, réuſſira-t-il dans ſes deſſeins? & y trouvera-t-il ſa ſûreté? " après avoir violé les conditions qu'il avoit jurées, échappera-t-il à ſes ennemis?

16. Vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam in loco regis, qui conſtituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, & ſolvit pactum quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'il ſera emmené au pays même de ce prince qui l'avoit établi Roi, dont il a rompu l'alliance, en violant le ſerment qu'il avoit prêté, & qu'il mourra au milieu de Babylone.

17. Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharao prælium: in jactu aggeris, & in exſtructione vallorum, ut interficiat animas multas.

17. Et Pharaon, *dont il a imploré le ſecours*, ne viendra point avec une grande armée & un grand peuple, combattre contre le Roi de Babylone, " qui élévera des terraſſes *contre Jéruſalem*, & qui bâtira des forts *autour de cette ville*, pour *y* tuer un grand nombre d'hommes, *ſans que perſonne s'y oppoſe. C'eſt ce qu'éprouvera Sédécias.*

18. Spreverat enim juramentum ut ſolveret fœdus; & ecce dedit manum ſuam: & cùm omnia hæc fecerit, non effugiet.

18. Car ce prince, après avoir violé la parole qu'il avoit donnée, & rompu l'alliance qu'il avoit faite *avec le Roi de Babylone*, s'eſt allié " *à l'Egypte*: mais, quoiqu'il ait fait toutes ces choſes *pour ſa ſûreté*, il ne la trouvera point. "

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Vivo ego, quoniam juramentum quod ſprevit, & fœ-

19. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je jure par moi-même que je ferai retomber ſur la tête de ce prince le violement de ſa parole qu'il

Ibid. Hébr. litt. & échappera-t-il?

℣. 17. Autr. Et Pharaon, *quoiqu'*avec une grande armée & un grand peuple, ne fera rien, *ne réuſſira point*, dans le combat contre le Roi de Babylone. » Pharaon ſe mit en marche pour ſecourir Jéruſalem; mais Nabuchodonoſor alla au devant de lui, & l'obligea de ſe retirer. *Jerem.* XXXVII. 4. *& ſeqq.*

℣. 18. Litt. a donné la main *en ſigne d'alliance.*

Ibid. Litt. mais après avoir fait toutes ces choſes, il n'échappera point.

a mépriſée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite. "

Supr. XII. 13. *Inf.* XXXII. 3.

20. J'étendrai mon rets ſur lui, & je le prendrai dans mon filet; je l'emmènerai dans Babylone; & je lui prononcerai là ſon arrêt, à cauſe de la perfidie" dans laquelle il eſt tombé en me mépriſant, *moi qu'il avoit pris à témoin de ſa fidélité.*

21. Tous les déſerteurs qui l'ont ſuivi, avec toutes ſes troupes, tomberont par l'épée; " & ceux qui échapperont, " ſeront diſperſés de tous côtés: & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, *& qui fais arriver tout ce que j'ai dit.*

22. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Mais moi, je prendrai de la moëlle " du plus grand cedre, & je la mettrai *à part*; " je couperai du haut de ſes branches une greffe tendre, & je la planterai ſur une montagne haute & élevée.

23. Je la planterai ſur la haute mon-

dus quod prævaricatus eſt, ponam in caput ejus.

20. Et expandam ſuper eum rete meum, & comprehendetur in ſagena mea: & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi in prævaricatione quâ deſpexit me.

21. Et omnes profugi ejus cum univerſo agmine ſuo, gladio cadent: reſidui autem in omnem ventum diſpergentur: & ſcietis quia ego Dominus locutus ſum.

22. Hæc dicit Dominus Deus: Et ſumam ego de medulla cedri ſublimis, & ponam; de vertice ramorum ejus tenerum diſtringam, & plantabo ſuper montem excelſum & eminentem.

23. In monte ſublimi

℣. 19. Hébr. litt. le violement de mon ſerment & la rupture de mon alliance, *c. à. d. du ſerment & de l'alliance dont il m'avoit pris à témoin. Infr.* ℣. 20.

℣. 20. La prépoſition *in* manque dans l'Hébreu.

℣. 21. L'Hébreu pourroit ſignifier: *& judicabo eum... & omnes profugos ejus*: je lui prononcerai ſon arrêt, ainſi qu'à tous les déſerteurs de ſon armée Alors au lieu de BCL, *cum omnibus agminibus ejus*, on pourroit lire UCL, *& univerſa agmina ejus*, & toutes ſes troupes tomberont par l'épée.

Ibid. Litt. qui reſteront.

℣. 22. Hébr. autr. de la plus haute tige du grand cedre. » Quelques-uns prétendent expliquer ceci de Zorobabel; mais la plupart l'expliquent de J. C. même, qui, ſelon la chair, tire ſon origine de David, & des rois ſucceſſeurs de ce prince. C'eſt lui qui eſt planté ſur une *montagne élevée*; & cette montagne eſt ſon Egliſe élevée au deſſus de toutes les autres ſociétés par les divines prérogatives qui la diſtinguent. *Iſai.* II. 2. *Mich.* IV. 1.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UMTTI, *& dabo*, ou comme l'exprime la Vulgate *& ponam*: mais il eſt facile de voir que cette expreſſion ſuſpendue eſt peu naturelle, & que plus loin on trouve un adjectif RC, *tenerum*, qui laiſſe à deſirer ſon ſubſtantif: c'eſt ce qui donne lieu de préſumer qu'il faudroit lire USNSN, *& palmitem de vertice ramorum ejus tenerum diſtringam.*

Iſrael

Iſrael plantabo illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam: & habitabunt ſub ea omnes volucres, & univerſum volatile ſub umbra frondium ejus nidificabit.

tagne d'Iſraël; elle pouſſera un rejeton, portera du fruit, & deviendra un grand cedre: tous les oiſeaux habiteront ſous ce cedre; & tout ce qui vole, fera ſon nid " ſous l'ombre de ſes branches.

24. Et ſcient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum ſublime, & exaltavi lignum humile: & ſiccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus ſum, & feci.

24. Et tous les arbres de cette terre ſauront que c'eſt moi, qui ſuis le Seigneur, qui ai humilié le grand arbre, & qui ai élevé l'arbre bas & foible; qui ai ſéché l'arbre verd, & qui ai fait reverdir l'arbre ſec. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé, & qui ai fait *ce que j'avois dit.* "

℣. 23. Hébr. habitera.
℣. 24. Hébr. & qui ferai *ce que j'ai dit.*

CHAPITRE XVIII.

On ne dira plus dans Iſrael que le fils porte l'iniquité du pere; mais chacun portera ſeul la peine de ſon péché. Si l'impie fait pénitence, il ne mourra point; ſi le juſte abandonne la juſtice, il périra. Exhortation à la pénitence.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

1. LE Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

2. Quid eſt quòd inter vos parabolam vertitis in proverbium iſtud in terra Iſrael, dicentes: Patres comederunt uvam acer-

2. D'où vient que vous vous ſervez parmi vous de cette parabole, & que vous l'avez tournée en proverbe dans Iſraël: " Les peres, dites-vous, ont mangé les raiſins verds, & les dents des enfants en ont été agacées; *comme ſi vous* *Jer.* XXXI. 29.

℣. 2. Hébr. autr. D'où vient que vous vous ſervez de ce proverbe dans Iſraël, &c.

voulieŋ faire entendre que les enfants innocents ſont punis pour les péchés de leurs peres.

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que cette parabole ne paſſera plus parmi vous en proverbe dans Iſraël, " *& que je rendrai à chacun ſelon ſes œuvres.*

4. Car toutes les ames ſont à moi, & *me ſont également cheres* : l'ame du fils eſt à moi, comme l'ame du pere : l'ame qui a péché, mourra elle-même, & *une autre ne portera point la peine qui lui eſt dûe.*

5. Si un homme eſt juſte, s'il agit ſelon l'équité & la juſtice,

6. s'il ne mange point de viandes *immolées* ſur les montagnes, & s'il n'éleve point les yeux vers les idoles de la maiſon d'Iſraël; s'il ne viole point la femme de ſon prochain, s'il ne s'approche point de ſa *propre* femme lorſqu'elle a la maladie ordinaire à ſon ſexe;

Iſai. LVIII. 7. *Matth.* XXV. 35. 7. s'il n'attriſte & *ne bleſſe* " perſonne, s'il rend à ſon débiteur le gage qu'il lui avoit donné, " s'il ne prend rien du bien d'autrui par violence; s'il donne de ſon pain à celui qui a faim, s'il couvre de vêtements ceux qui étoient nuds; "

8. s'il ne prête point à uſure, & ne reçoit point plus qu'il n'a donné; s'il détourne ſa main de l'iniquité, & s'il rend un jugement équitable entre deux

bam, & dentes filiorum obſtupeſcunt?

3. Vivo ego, dicit Dominus Deus, ſi erit ultrà vobis parabola hæc in proverbium in Iſrael.

4. Ecce omnes animæ, meæ ſunt: ut anima patris, ita & anima filii mea eſt: anima quæ peccaverit, ipſa morietur.

5. Et vir ſi fuerit juſtus, & fecerit judicium & juſtitiam,

6. in montibus non comederit, & oculos ſuos non levaverit ad idola domûs Iſrael; & uxorem proximi ſui non violaverit, & ad mulierem menſtruatam non acceſſerit:

7. & hominem non contriſtaverit, pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit: panem ſuum eſurienti dederit, & nudum operuerit veſtimento:

8. ad uſuram non commodaverit, & ampliùs non acceperit: ab iniquitate averterit manum

℣. 3. Hébr. autr. que l'on ne ſe ſervira plus parmi vous de ce proverbe dans Iſraël.
℣. 7. Hébr. autr. s'il n'opprime perſonne.
Ibid. On lit dans l'Hébreu BBLTU HUB, *pignus ejus debitor*, pour BBLT HBUB, *pignus debitoris.*
Ibid. On lit dans l'Hébreu BGD, *veſtimentum*, pour BBGD, *veſtimento.*

ſuam, & judicium verum fecerit inter virum & virum :

9. in præceptis meis ambulaverit, & judicia mea cuſtodierit ut faciat veritatem : hic juſtus eſt, vitâ vivet, ait Dominus Deus.

10. Quòd ſi genuerit filium latronem effundentem ſanguinem, & fecerit unum de iſtis,

11. & hæc quidem omnia non facientem, ſed in montibus comedentem, & uxorem proximi ſui polluentem :

12. egenum & pauperem contriſtantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, & ad idola levantem oculos ſuos, abominationem facientem :

13. ad uſuram dantem, & ampliùs accipientem : numquid vivet ? non vivet : cùm univerſa hæc deteſtanda fecerit, morte morietur ; ſanguis ejus in ipſo erit.

14. Quòd ſi genuerit filium, qui videns omnia

hommes qui plaident enſemble *devant lui* ;

9. s'il marche dans *la voie de* mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir ſelon *la juſtice* & la vérité ; celui-là eſt juſte, & il vivra très-certainement, dit le Seigneur Dieu.

10. Si cet homme a un fils qui ſoit un voleur, & *un homicide*, qui répande le ſang, & qui commette quelqu'une de ces fautes *que je viens de rapporter*,

11. quand même il ne les commettroit pas toutes ; qui mange ſur les montagnes *des viandes immolées aux idoles*, qui viole la femme de ſon prochain ;

12. qui attriſte *& opprime* " le foible & le pauvre, qui prenne par violence le bien d'autrui, qui ne rende point le gage à ſon débiteur, *quoiqu'il en ait eu un preſſant beſoin* ; qui leve ſes yeux vers les idoles, qui commette des abominations ;

13. qui prête à uſure, & qui reçoive plus qu'il n'a prêté, vivra-t-il après cela ? Non certes, il ne vivra point : il mourra très-certainement, puiſqu'il a fait toutes ces actions déteſtables *qui méritent la mort* ; & ſon ſang ſera ſur ſa tête, " *ſans qu'il puiſſe rejetter la cauſe de ſa mort ſur l'iniquité de ſes peres.*

14. Si cet homme a un fils, qui, voyant tous les crimes que ſon pere

℣. 12. C'eſt le ſens de l'Hébreu : qui opprime.

℣. 13. On lit dans l'Hébreu, DMIU ; *ſanguines ejus*, pour DMU ; *ſanguis ejus.*

avoit commis, en ſoit ſaiſi de crainte, " & ſe garde bien de l'imiter;

peccata patris ſui quæ fecit, timuerit, & non fecerit ſimile eis:

15. qui ne mange point *des viandes immolées* ſur les montagnes, & qui ne leve point les yeux vers les idoles de la maiſon d'Iſraël; qui ne viole point la femme de ſon prochain;

15. ſuper montes non comederit, & oculos ſuos non levaverit ad idola domûs Iſrael, & uxorem proximi ſui non violaverit:

16. qui n'attriſte *& n'opprime* " perſonne, qui ne retienne point le gage à ſon débiteur, qui ne prenne point par violence le bien d'autrui; qui donne de ſon pain au pauvre, qui habille celui qui étoit nud;

16. & virum non contriſtaverit, pignus non retinuerit, & rapinam non rapuerit, panem ſuum eſurienti dederit, & nudum operuerit veſtimento:

17. qui détourne ſa main de toute injuſtice à l'égard du pauvre, qui ne donne point à uſure, & ne reçoive rien au delà de ce qu'il a prêté; qui obſerve mes ordonnances, & qui marche dans *la voie de* mes préceptes: celui-là ne mourra point à cauſe de l'iniquité de ſon pere; mais il vivra très-certainement.

17. à pauperis injuriâ averterit manum ſuam, uſuram & ſuperabundantiam non acceperit, judicia mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit: hic non morietur in iniquitate patris ſui, ſed vitâ vivet.

18. Son pere qui avoit opprimé les autres par des calomnies, " & qui avoit commis des actions criminelles au milieu de ſon peuple, eſt mort à cauſe de ſa propre iniquité; *& le fils n'en portera pas la peine.*

18. Pater ejus quia calumniatus eſt, & vim fecit fratri, & malum operatus eſt in medio populi ſui, ecce mortuus eſt in iniquitate ſua.

℣. 14. On lit deux fois dans l'Hébreu VIRA, qui ſignifie proprement, *& timuerit*, les Bibles Hébraïques ſuppoſent que le ſecond eſt pour VIRAH, *& viderit.* C'eſt aſſez évidemment tout le contraire: & il eſt à préſumer que c'eſt une faute échappée aux ſoins des éditeurs, qui ont tranſpoſé leur remarque.

℣. 16. C'eſt le ſens de l'Hébreu: qui n'opprime.

℣. 18. Autrement & ſelon l'Hébreu: qui avoit opprimé les autres; qui avoit pris par violence le bien de ſon frere, & qui avoit commis, &c.

19. Et dicitis : Quare non portavit filius iniquitatem patris ? Videlicet, quia filius judicium & juſtitiam operatus eſt, omnia præcepta mea cuſtodivit, & fecit illa, vivet vitâ.

19. *Si* vous dites : " Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité " de ſon pere ? C'eſt parce que le fils a agi ſelon l'équité & ſelon la juſtice ; qu'il a gardé tous mes préceptes, & qu'il les a pratiqués : c'eſt pourquoi il vivra très-certainement.

20. Anima quæ peccaverit, ipſa morietur : filius non portabit iniquitatem patris, & pater non portabit iniquitatem filii : juſtitia juſti ſuper eum erit, & impietas impii erit ſuper eum.

20. L'ame qui a péché, mourra elle-même : le fils ne portera point l'iniquité " du pere, & le pere ne portera point l'iniquité " du fils : la juſtice du juſte ſera ſur lui, & l'impiété de l'impie " ſera ſur lui ; *chacun recevra ſelon ſes œuvres.* *Deut.* XXIV. 16. 4. *Reg.* XIV. 6. 2. *Par.* XXV. 4.

21. Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis ſuis, quæ operatus eſt, & cuſtodierit omnia præcepta mea, & fecerit judicium & juſtitiam, vitâ vivet, & non morietur.

21. Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avoit commis, s'il garde tous mes préceptes, & s'il agit ſelon l'équité & la juſtice, il vivra certainement, & ne mourra point.

22. Omnium iniquitatum ejus, quas operatus eſt, non recordabor : in juſtitia ſua, quam operatus eſt, vivet.

22. Je ne me ſouviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avoit commiſes ; " il vivra dans les œuvres de juſtice qu'il aura faites. "

℣. 19. On lit dans l'Hébreu UAMRTM, *Et dicitis :* peut-être pour HAMRTM, *An dicetis* : Direz-vous ?

℣. 19. & 20. On lit dans l'Hébreu BAUN, *in iniquitate*, pour AUN, *iniquitatem.*

℣. 20. On lit dans l'Hébreu RSA pour HRSA, *impii* : les Rabbins en conviennent : le ſens au fond eſt le même ; mais le génie de la langue demande cette correction : & il eſt avantageux de remarquer ces fautes de Copiſtes avouées par les Rabbins. Ce qui prouve qu'en effet on a dû lire HRSA ; *impii*, c'eſt que dans le même verſet on vient de lire HSDIQ, *juſti*, dans une ſemblable conſtruction.

℣. 22. Hébr. autr. Toutes les iniquités qu'il avoit commiſes ſeront oubliées.

Ibid. c. à. d. il trouvera une vie nouvelle dans les œuvres de juſtice qu'il pratiquera, de même qu'il avoit trouvé la mort dans ſon iniquité.

Infr. XXXIII. 11. 2. *Petr.* III. 9.

23. *En effet*, eſt-ce que je veux la mort de l'impie, " dit le Seigneur Dieu? & ne veux-je pas plutôt qu'il ſe convertiſſe, *& qu'il ſe retire* de ſa mauvaiſe voie, & qu'il vive?

24. Mais ſi le juſte ſe détourne de ſa juſtice, & qu'il vienne à commettre l'iniquité, & toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, " vivra-t-il alors: " *Non, il ne vivra point*: toutes les œuvres de juſtice qu'il avoit faites, ſeront oubliées, & il mourra dans la perfidie où il eſt tombé, & dans le péché qu'il a commis.

Infr. XXXIII. 20.

25. Après cela, vous dites: La voie du Seigneur n'eſt pas juſte. Ecoutez donc, maiſon d'Iſraël: Eſt-ce ma voie, qui n'eſt pas juſte? & ne ſont-ce pas plutôt les vôtres, qui ſont corrompues? " *& n'eſt-ce pas à votre mauvaiſe conduite, que vous devez attribuer les maux que vous ſouffrez?*

26. Car lorſque le juſte ſe ſera détourné de ſa juſtice, qu'il aura commis l'iniquité, & qu'il ſera mort en cet état, " il mourra dans les œuvres injuſtes qu'il a commiſes.

32. Numquid voluntatis meæ eſt mors impii, dicit Dominus Deus, & non ut convertatur à viis ſuis, & vivat?

24. Si autem averterit ſe juſtus à juſtitia ſua, & fecerit iniquitatem ſecundùm omnes abominationes quas operari ſolet impius, numquid vivet? omnes juſtitiæ ejus quas fecerat, non recordabuntur: in prævaricatione quâ prævaricatus eſt, & in peccato ſuo quod peccavit, in ipſis morietur.

25. Et dixiſtis: Non eſt æqua via Domini. Audite ergo, domus Iſrael: Numquid via mea non eſt æqua, & non magis viæ veſtræ pravæ ſunt?

26. Cùm enim averterit ſe juſtus à juſtitia ſua, & fecerit iniquitatem, morietur in eis: in injuſtitia quam operatus eſt, morietur.

℣. 23. On lit dans l'Hébreu, *Numquid beneplacitum eſt mihi* (in) *morte impii*: la prépoſition manque: on la trouve exprimée dans le ſecond membre de ce verſet; *nonne in converſione ejus*, on la voit encore dans une phraſe ſemblable qui eſt à la fin de ce Chapitre & au Chap. XXXIII. ℣. 11.

℣. 24. On lit dans l'Hébreu ASH HRSA IASH, *fecit impius fecerit*, pour ASH IASH HRSA, *faciendo fecerit impius.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu UHI, *& vivet*, pour HHI, *an vivet?*

℣. 25. Hébr. litt. qui ne ſont pas juſtes.

℣. 26. Vulg. litt. *in eis*: l'Hébreu peut ſignifier *poſt hæc*, c'eſt-à-dire, après qu'il ſe ſera ainſi détourné de la juſtice, & qu'il aura ainſi commis l'iniquité.

27. Et cùm averterit ſe impius ab impietate ſua, quam operatus eſt, & fecerit judicium & juſtitiam: ipſe animam ſuam vivificabit.

27. Et lorſque l'impie ſe ſera détourné de l'impiété où il avoit vécu, & qu'il agira ſelon l'équité & la juſtice, il rendra ainſi la vie à ſon ame, *qu'il avoit fait mourir par ſon péché.*

28. Conſiderans enim, & avertens ſe ab omnibus iniquitatibus ſuis, quas operatus eſt, vitâ vivet, & non morietur.

28. Comme il a conſidéré ſon état, & qu'il s'eſt détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avoit commiſes, il vivra certainement, " & ne mourra point.

29. Et dicunt filii Iſrael: Non eſt æqua via Domini. Numquid viæ meæ non ſunt æquæ, domus Iſrael, & non magis viæ veſtræ pravæ?

29. Après cela, les enfants d'Iſraël diſent encore: La voie du Seigneur n'eſt pas juſte. Sont-ce mes voies, qui ne ſont pas juſtes, maiſon d'Iſraël? ne ſont-ce pas plutôt les vôtres, qui ſont corrompues?" *& n'eſt-ce pas cette corruption, qui attire ſur vous les maux que vous ſouffrez?*

30. Idcircò unumquemque juxta vias ſuas judicabo, domus Iſrael, ait Dominus Deus. Convertimini, & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus veſtris; & non erit vobis in ruinam iniquitas.

30. C'eſt pourquoi, maiſon d'Iſraël, *ne tenez plus ce langage, & ſoyez aſſurée que* je jugerai chacun" ſelon ſes voies, dit le Seigneur Dieu. *Ainſi* convertiſſez-vous, & faites pénitence de toutes vos iniquités; & l'iniquité n'attirera plus votre ruine. *Matt.* III. 2. *Luc.* III. 3.

31. Projicite à vobis omnes prævaricationes veſtras, in quibus prævaricati eſtis, & facite vobis cor novum & ſpiritum novum: & quare moriemini, domus Iſrael?

31. Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, & faites-vous un cœur nouveau, & un eſprit nouveau; *& vous vivrez*: & pourquoi *en effet*, mourrez-vous, maiſon d'Iſraël? *Eſt-ce que je deſire votre mort? Non.*

32. Quia nolo mortem

32. Je ne veux point la mort de celui

℣. 28. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement חיו pour חיה, *vivendo*, qui ſe trouve aux ℣℣. 19 & 21.

℣. 29. Hébr. litt. qui ne ſont pas juſtes.
℣. 30. Hébr. litt. chacun de vous.

Supr. ℣. 23. *Infr.* XXXIII 11. 2. *Pet.* III. 6. 9.

qui meurt, dit le Seigneur Dieu: retournez *donc à moi*, & vivez; *c'eſt ce que je ſouhaite, c'eſt ce que je demande de vous.*"

morientis, dicit Dominus Deus: revertimini, & vivite.

℣. 32. c. à. d. Revenez à moi, afin que vous viviez.

CHAPITRE XIX.

Cantique lugubre ſur le déſaſtre des Princes de Juda repréſentés ſous le ſymbole de deux lionceaux, & ſur la déſolation de Jéruſalem repréſentée ſous le ſymbole d'une vigne.

1. ET vous, *Ezéchiel*, faites un grand deuil " ſur les princes d'Iſraël, *Joachaz & Joakim*, "

1. ET tu aſſume planctum ſuper principes Iſrael,

2. & dites-*leur*: Pourquoi *Jéruſalem* votre mere, qui eſt *furieuſe & cruelle comme* une lionne, s'eſt-elle repoſée parmi les lions? " & pourquoi a-t-elle nourri ſes petits au milieu des lionceaux, *pour les faire devenir lions eux-mêmes*?

2. & dices: Quare mater tua leæna inter leones cubavit, in medio leunculorum enutrivit catulos ſuos?

3. *En effet*, elle a produit *parmi les lions* " *Joachaz* un de ſes lionceaux; & il eſt devenu lion: il s'eſt inſtruit à prendre la proie, & à dévorer les hommes.

3. Et eduxit unum de leunculis ſuis, & leo factus eſt: & didicit capere prædam, hominemque comedere.

4. Les peuples *d'Egypte* ont entendu parler de lui " *& de ſes violences*, & ils l'ont pris, non ſans en recevoir beau-

4. Et audierunt de eo gentes, & non abſque vulneribus ſuis ceperunt eum:

℣. 1. Autr. chantez un cantique lugubre. *Infr.* XXVII. 2.

Ibid. Ou plutôt Joachin, c'eſt-à-dire, Jéchonias, *Infr.* ℣. 9. Ou plutôt encore le ℣. ſuivant ſuppoſe qu'au lieu de NSIAI, *principes*, on a dû lire, NSIA, *principem*, comme on le lit dans le Grec des Septante. Ce cantique lugubre regarde en général le Roi de Juda; le Prophete rappelle ce qui eſt arrivé à Joachaz emmené en Egypte, & à Jéchonias emmené à Babylone, & il annonce la ruine de Jéruſalem ſous Sédécias.

℣. 2. Ces lions ſont les rois des nations, dont elle imita la conduite.

℣. 3. Litt. elle a fait ſortir *de ſa retraite, & elle a produit au dehors.*

℣. 4. On lit dans l'Hébreu VISMAU ALIU, *& audierunt ad eum*, peut-être pour VISMKU ALIU, *& lætatæ ſunt ſuper eum*: en prenant le mot ALIU par *aïn* au lieu d'*aleph*: Les peuples *d'Egypte* ſe ſont réjouis *de l'avantage qu'ils ont remporté* ſur lui.

&

& adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.

5. Quæ cùm vidiſſet quoniam infirmata eſt, & periit expectatio ejus: tulit unum de leunculis ſuis, leonem conſtituit eum.

6. Qui incedebat inter leones, & factus eſt leo: didicit prædam capere, & homines devorare:

7. didicit viduas facere: & civitates eorum in deſertum adducere: & deſolata eſt terra, & plenitudo ejus, à voce rugitûs illius.

8. Et convenerunt adversùs eum gentes undique de provinciis, & expanderunt ſuper eum rete ſuum; in vulneribus earum captus eſt.

9. Et miſerunt eum in

coup de bleſſures; " & ils l'ont emmené enchaîné " en Egypte.

5. Mais *ſa mere* voyant qu'elle étoit ſans force, & que ſes eſpérances étoient ruinées *par la perte de ce fils qui étoit fort & puiſſant comme un lion*, prit un autre " de ſes lionceaux *nommé Joakim*, & l'établit pour être lion. "

6. Il marcha parmi les lions; & il devint *un* lion *auſſi cruel que le premier*: il s'inſtruiſit à prendre la proie, & à dévorer les hommes.

7. Il apprit à faire des veuves, " & à déſerter les villes; & au bruit de ſon rugiſſement, toute la terre fut déſolée.

8. Alors les peuples de toutes les provinces *voiſines* s'aſſemblerent " contre lui, *les Chaldéens*, *les Syriens*, *les Moabites*, *& les Ammonites*: " ils jetterent ſur lui leurs filets; & ils le prirent, non ſans recevoir des bleſſures; " *mais enfin ils eurent l'avantage ſur lui, ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne*,

9. & ils le mirent dans une cage; "

Ibid. L'Hébreu ſe pourroit traduire: il a été pris dans leur foſſe, *dans le piege qu'ils lui avoient tendu.*

Ibid. Hébr. autr. avec des freins.

℣. 5. On lit dans l'Hébreu AKD, *eorum*, pour AKR, *alterum*, comme l'expriment les Septante.

Ibid. L'Auteur de la paraphraſe ſuppoſe que le Prophete parle ici du ſucceſſeur immédiat de Joachaz qui fut *Joakim* ſon frere; D. Calmet croit que ce ſeroit plutôt de *Jéchonias* fils & ſucceſſeur de Joakim. Joakim fut établi ſur le trône, non par ſa nation, mais par le Roi d'Egypte; mais ce fut la nation Juive qui mit ſur le trône Jéchonias: & le ℣. 9. qui ſuit paroît ne convenir qu'à lui.

℣. 7. On lit dans l'Hébreu VIDA ALMNUTIU, *& cognovit viduas ejus*; l'Interprete Chaldéen liſoit VIRA ARMNUTIU, *& malè affecit palatia ejus*, peut-être qu'il faudroit lire *eorum*, comme dans le membre ſuivant: il ravagea leurs palais & rendit déſertes leurs villes.

℣. 8. On lit dans l'Hébreu UITNU, *& dederunt*, peut-être pour VIGRU, *& convenerunt*: & enſuite SBIB, *circumquaque*, pour MSBIB, *undequaque.*

Ibid. L'Auteur de la paraphraſe ſuppoſe que le Prophete parle ici de l'expédition dont il eſt parlé au IV. Livre des Rois, XXIV. 2.

Ibid. Hébr. autr. & il fut pris dans leur foſſe *ou dans leur piege. Supr.* ℣. 4.

℣. 9. Quelques-uns traduiſent l'Hébreu: ils lui mirent un collier & *le chargerent* de

ils l'emmenerent au Roi de Babylone chargé de chaînes ; & ils le renfermerent dans une priſon, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir ſon rugiſſement ſur les montagnes d'Iſraël. "

cavęam, in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis : miſerúntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultrà ſuper montes Iſrael.

10. *Tel a été le ſort de vos princes, ô Iſraël ; & voici quel ſera celui de Jéruſalem* votre mere. *Elle* étoit comme une vigne qui avoit été plantée dans votre ſang, " *& par vos travaux*, ſur le bord des eaux : elle avoit crû ſur les grandes eaux, & elle avoit pouſſé ſon bois & ſon fruit *en abondance.*

10. Mater tua quaſi vinea in ſanguine tuo ſuper aquam plantata eſt : fructus ejus & frondes ejus creverunt ex aquis multis.

11. Les branches ſolides qui en étoient ſorties, étoient devenues les ſceptres des princes ; ſa tige s'étoit élevée au milieu de ſes branches ; & elle s'étoit vue dans une grande hauteur parmi la multitude de ſes branches.

11. Et factæ ſunt ei virgæ ſolidæ in ſceptra dominantium, & exaltata eſt ſtatura ejus inter frondes : & vidit altitudinem ſuam in multitudine palmitum ſuorum.

12. Mais enſuite elle a été arrachée avec colere & jettée contre terre ; un vent brûlant a ſéché ſon fruit ; ſes branches ſi vigoureuſes ont perdu leur force, " elles ſont devenues toutes ſeches ; & le feu l'a dévorée.

Oſée XIII. 15.

12. Et evulſa eſt in ira, in terramque projecta, & ventus urens ſiccavit fructum ejus : marcuerunt, & arefactæ ſunt virgæ roboris ejus : ignis comedit eam.

13. *C'eſt l'état où Jéruſalem ſe trouve* maintenant : *car* elle a été tranſplantée

13. Et nunc tranſplantata eſt in deſertum, in

chaînes, & l'emmenerent au Roi de Babylone.

℣. 8. & 9. Dans ces deux verſets l'Auteur de la paraphraſe ſuppoſe encore que le Prophete parle ici de Joakim : mais ce dernier verſet montre aſſez qu'il s'agit ici de Jéchonias. Il paroît que Joakim après avoir été pris fut relâché, puiſque ſelon Jérémie, il dût mourir devant les portes de Jéruſalem ; (*Jerem.* XXII. 18. 19.) mais Jéchonias ayant été emmené à Babylone, y fut renfermé dans une priſon, & ne revint plus dans la Judée. (*Ibid.* 24. 27. & 4. *Reg.* XXIV. 10. 12. 15. XXV. 27.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu בדמך, *in ſanguine tuo* : l'Interprete Chaldéen liſoit כדמה, *ſimilis facta eſt* : Votre mere étoit ſemblable à une vigne : elle étoit plantée ſur le bord des eaux.

℣. 12. Hébr. autr. ont été arrachées.

terra invia & ſitienti :

14. & egreſſus eſt ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit: & non fuit in ea virga fortis, ſceptrum dominantium. Planctus eſt, & erit in planctum.

par Nabuchodonoſor dans un pays où elle éprouve une miſere auſſi extrême que ſi elle étoit dans un déſert, dans une terre ſans eaux & ſans routes. "

14. Et il eſt ſorti, *en la perſonne d'Iſmaël prince de la race royale de Juda*, une flamme du bois de ſes branches, qui, *en tuant Godolias, & diſſipant les autres Juifs*, a dévoré *les reſtes de* ſon fruit ; " en ſorte qu'elle n'a plus pouſſé de bois aſſez fort pour porter le ſceptre de ceux qui ont gouverné *ſes provinces.*" Tout ceci eſt digne de larmes, & il deviendra un ſujet de larmes *pour tout Iſraël.* "

℣. 13. Hébr. autr. dans une terre ſeche & ſans eaux. » Ce que le Prophete exprime ici au paſſé, n'étoit pas encore entierement accompli ; & ne le fut qu'après la priſe de Sédécias, lorſque la ville de Jéruſalem fut conſumée par le feu & le reſte de ſes habitants emmenés à Babylone : après quoi s'éleva Iſmaël, dont il eſt parlé au verſet ſuivant.

℣. 14. Voyez dans Jérémie, XLI. & ſuiv.

Ibid. Ou plutôt, pour devenir un ſceptre de Princes.

Ibid. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : Voilà le Cantique lugubre *que le Seigneur m'a ordonné de chanter* ; (*Supr.* ℣. 1.) & il ſervira de cantique lugubre *pour les enfants d'Iſraël.*

CHAPITRE XX.

Le Seigneur reproche aux Iſraélites leurs infidélités & celles de leurs peres depuis la ſortie d'Egypte juſqu'alors. Il leur annonce ſes vengeances. Il promet de les ramener dans leur pays & de les attacher à ſon ſervice. Prophétie contre la forêt du Midi, c'eſt-à-dire, contre la Judée.

1. ET factum eſt in anno ſeptimo, in quinto, in decima menſis : venerunt viri de ſenioribus Iſrael, ut interrogarent Dominum, & ſederunt coram me :

2. & factus eſt ſermo

1. LE dixieme jour du cinquieme mois de la ſeptieme année *depuis que le Roi Joachin eut été emmené à Babylone*, il arriva que quelques-uns des anciens d'Iſraël vinrent pour conſulter le Seigneur ; & ils s'aſſirent devant moi, *me priant de leur découvrir ſes volontés.*

Av. l'Ere Chr. Vulg. 593.

2. Alors le Seigneur me parla en ces

termes :

3. Fils de l'homme, parlez aux anciens d'Iſraël, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur : Etes-vous venus pour me conſulter, vous *hommes impies & ſcélérats, qui avez abandonné ma loi ?* Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point, *parce que je ſais que vous n'avez nul deſir de faire ma volonté.*

4. Si vous les jugez, fils de l'homme, ſi vous les jugez, *& ſi vous entrez en diſpute avec eux*, " repréſentez-leur *l'ingratitude* & les abominations de leurs peres, *qu'ils ont imitées* ;

5. & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorſque je choiſis Iſraël, que je levai ma main pour *protéger* " la race de la maiſon de Jacob, que je leur apparus dans l'Egypte, & que je levai ma main en leur faveur, en diſant *avec ſerment* : Je ſuis le Seigneur votre Dieu, *& je ſerai votre protecteur ;*

6. en ce jour-là, je levai ma main pour les tirer " *de la ſervitude* de l'Egypte, *& pour les conduire* dans une terre que j'avois choiſie pour eux, où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel,

Domini ad me, dicens :

3. Fili hominis, loquere ſenioribus Iſrael, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad interrogandum me vos veniſtis ? vivo ego quia non reſpondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. Si judicas eos, ſi judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum oſtende eis.

5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die, quâ elegi Iſrael, & levavi manum meam pro ſtirpe domûs Jacob, & apparui eis in terra Ægypti, & levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus veſter :

6. in die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti, in terram quam provideram eis, fluentem

℣. 4. Hébr. autr. Soyez leur juge, fils de l'homme ; ſoyez leur juge. La même expreſſion reviendra dans le même ſens, au Chap. XXII. ℣. 2. & au Chap. XXIII. ℣. 36.

℣. 5. On leve la main pour protéger & pour affirmer ; la Paraphraſe réunit les deux ſens. *Voyez* la note ſur le verſet ſuivant.

℣. 6. Autr. pour *leur promettre avec ſerment de* les tirer, &c. C'eſt-à-dire que ce verſet paroît être ſuſceptible de deux ſens différents comme le précédent. On leve la main pour affirmer quand on promet ou quand on menace. Il y a ici une promeſſe, & au ℣. 23. on verra reparoître la même expreſſion avec une menace. Ceux qui ne voient dans cette élévation de la main qu'une ſimple marque de protection, prétendent qu'il n'y a dans ce texte ni promeſſe ni menace, mais une ſimple expoſition de ce que Dieu a fait par ſa puiſſance. *Voyez* la note ſur le ℣. 23.

lacte & melle : quæ eſt egregia inter omnes terras.

& qui excelle au-deſſus de toutes les terres.

7. Et dixi ad eos : Unuſquiſque offenſiones oculorum ſuorum abjiciat, & in idolis Ægypti nolite pollui : ego Dominus Deus veſter.

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de ſoi les ſcandales " de ſes yeux ; & ne vous ſouillez point par les idoles de l'Egypte ; *ne les prenez point pour vos Dieux :* car c'eſt moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu.

8. Et irritaverunt me, noluerúntque me audire : unuſquiſque abominationes oculorum ſuorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt. Et dixi ut effunderem indignationem meam ſuper eos, & implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.

8. Mais ils m'ont irrité, & ils n'ont point voulu m'écouter, ils n'ont point rejetté les abominations de leurs yeux ; & ils n'ont point quitté les idoles de l'Egypte. *C'eſt pourquoi* j'avois réſolu de répandre mon indignation ſur eux, & de ſatisfaire ma colere dans leur punition, au milieu même de l'Egypte.

9. Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, & inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.

9. Mais je ne l'ai pas fait pour *la gloire de* mon nom, " afin qu'il ne fut pas violé au milieu des nations parmi leſquelles ils étoient, & devant " leſquelles je leur avois apparu pour les faire ſortir de l'Egypte. *Ainſi je les épargnois, afin que ces nations ne puſſent dire que j'avois été infidele dans mes promeſſes, ou trop foible pour les exécuter.*

10. Ejeci ergo eos de terra Ægypti, & eduxi eos in deſertum.

10. Je les ai donc retirés " de l'Egypte, & je les ai conduits dans le déſert.

11. Et dedi eis præcepta mea, & judicia mea oſ-

11. Je leur ai propoſé mes loix & mes ordonnances, afin que celui qui les *Lev.* XVIII. 5. *Rom.* X. 5.

℣. 7. Hébr. litt. les abominations de ſes yeux, *c. à. d. les idoles. Infr.* ℣. 8.

℣. 9. Ou plutôt & à la lettre : Mais j'ai fait *j'ai agi alors* pour *la gloire de* mon nom.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : aux yeux deſquelles, &c.

℣. 10. Hébr. litt. je les ai donc fait ſortir.

garde, y trouve la vie. "

Exod. XX. 8. XXXI. 13. *Deut.* V. 12.

12. Je leur ai preſcrit encore mes ſabbats, " afin qu'ils fuſſent *comme* un ſigne *de l'alliance qui eſt* entre moi & eux, & qu'ils ſuſſent que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui les ſanctifie, *en les prenant pour mon peuple.*

13. Mais après cela, les enfants d'Iſraël m'ont irrité dans le déſert; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes; ils ont rejetté mes ordonnances, que je leur avois données, afin que l'homme qui les garderoit, y trouvât la vie; " & ils ont entiérement profané mes ſabbats. Je réſolus donc de répandre ma fureur ſur eux dans le déſert, & de les exterminer.

14. Mais je ne l'ai pas fait, à cauſe de *la gloire de* mon nom, " afin qu'il ne fut pas déshonoré devant les peuples, du milieu deſquels, & aux yeux deſquels " je les avois fait ſortir *de l'Egypte. Je me contenterai ſeulement de les châtier.*

15. J'ai donc élevé ma main ſur eux dans le déſert, *pour les punir de leurs révoltes continuelles; & je leur ai juré* " que je ne les ferois point entrer dans la terre que je *leur* avois *promiſe*, & *que*

tendi eis; quæ faciens homo, vivet in eis.

12. Inſuper & ſabbata mea dedi eis, ut eſſent ſignum inter me & eos: & ſcirent quia ego Dominus ſanctificans eos.

13. Et irritaverunt me domus Iſrael in deſerto; in præceptis meis non ambulaverunt: & judicia mea projecerunt, quæ faciens homo vivet in eis; & ſabbata mea violaverunt vehementer. Dixi ergo ut effunderem furorem meum ſuper eos in deſerto, & conſumerem eos.

14. Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in conſpectu earum.

15. Ego igitur levavi manum meam ſuper eos in deſerto, ne inducerem eos in terram, quam dedi

℣. 11. Autrement & à la lettre: dans leſquelles l'homme trouvera la vie en les gardant.

℣. 12. C'eſt-à-dire, non ſeulement le ſabbat ou le repos du ſeptieme jour, mais encore les fêtes dans leſquelles on devoit obſerver le même repos.

℣. 13. Litt. ils ont rejetté mes ordonnances dans leſquelles l'homme trouvera la vie en les gardant.

℣. 14. Voyez la note ſur le ℣. 9.

Ibid. L'Hébreu lit ſimplement: devant les peuples aux yeux deſquels, &c. *Supr.* ℣. 9.

℣. 15. L'Auteur de la Paraphraſe réunit ici deux ſens: on pourroit traduire ſimplement: J'ai donc élevé ma main contre eux dans le déſert *& je leur ai juré* que, &c. Autr. Car j'ai élevé ma main contre eux dans le déſert, pour *proteſter avec ſerment* de ne les point faire entrer, &c. Mais mon œil les a regardés, &c.

eis fluentem lacte & melle, præcipuam terrarum omnium :

16. quia judicia mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt, & ſabbata mea violaverunt : poſt idola enim cor eorum gradiebatur.

17. Et pepercit oculus meus ſuper eos ut non interficerem eos : nec conſumpſi eos in deſerto.

18. Dixi autem ad filios eorum in ſolitudine : In præceptis patrum veſtrorum nolite incedere, nec judicia eorum cuſtodiatis, nec in idolis eorum polluamini.

19. Ego Dominus Deus veſter : in præceptis meis ambulate, judicia mea cuſtodite, & facite ea :

20. & ſabbata mea ſanctificate, ut ſint ſignum inter me & vos, & ſciatis quia ego ſum Dominus Deus veſter.

j'ai donnée *à leurs enfants* ; " *terre* où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, & qui eſt la premiere & *la plus excellente* de toutes les terres.

16. *J'ai, dis-je, juré que je ne leur donnerois point cette terre*, parce qu'ils avoient rejetté mes ordonnances, qu'ils n'avoient point marché dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils avoient violé mes ſabbats, & que leur cœur *idolâtre* couroit encore après leurs " idoles.

17. Mon œil néanmoins les a regardés avec compaſſion ; & je me ſuis retenu, pour ne leur point ôter *à tous* la vie, & *pour ne pas faire périr toute leur race* : *ainſi* je ne les ai point tous exterminés dans le déſert ; *mais je me ſuis contenté de faire mourir les peres qui étoient les plus coupables.*

18. J'ai dit enſuite à leurs enfants dans la ſolitude : Ne marchez point dans *la voie qu'on vous a montrée, ne ſuivez point* les préceptes de vos peres, ne gardez point leurs coutumes, & ne vous ſouillez point par *le culte de* leurs idoles, *qui ne ſont point vos Dieux* :

19. *car* c'eſt moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu. Marchez *donc* dans *la voie de* mes préceptes ; révérez mes ordonnances, & gardez-les. "

20. Sanctifiez mes ſabbats ; *obſervez-les avec exactitude*, afin qu'ils ſoient *comme* un ſigne *de l'alliance qui eſt* entre moi & vous, *un gage du repos éternel que je vous donne*, & que vous ſachiez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu, *que vous devez ſeul adorer, & auquel vous devez obéir.*

Ibid. A la lettre, que je leur ai *depuis* donnée *en La donnant à leurs enfants.* Le pronom *eis* n'eſt pas dans l'Hébreu.

℣. 16. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 19. Litt. gardez mes ordonnances, & obſervez-les.

21. Mais leurs enfants *n'ont point profité de ces remontrances ; ils* m'ont aigri contre eux ; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes ; ils n'ont ni révéré, ni gardé mes ordonnances, que je leur avois données afin que celui qui les obſerveroit y trouvât la vie ; " & ils ont violé mes ſabbats. Je les ai menacés " de répandre ma fureur ſur eux dans le déſert, & de ſatisfaire ma colere, en les puniſſant *de leurs déſobéiſſances & de leurs révoltes.*

22. Mais j'ai retenu ma main, & je les ai épargnés pour *la gloire de* mon nom, " afin qu'il ne fut pas déshonoré devant les nations du milieu deſquelles & aux yeux deſquelles " je les avoit fait ſortir.

23. J'ai encore élevé ma main ſur eux dans la ſolitude, pour les diſperſer parmi les nations, & les envoyer bien loin en divers climats, *comme j'avois deſſein de le faire,*

24. parce qu'ils n'avoient pas obſervé mes ordonnances, quils avoient réjetté mes préceptes, qu'ils avoient violé mes ſabbats, & que leurs yeux s'étoient attachés aux idoles de leurs peres : *mais je me ſuis retenu. Cependant je n'ai pas voulu laiſſer leurs crimes impunis.* "

21. Et exacerbaverunt me filii ; in præceptis meis non ambulavérunt, & judicia mea non cuſtodierunt ut facerent ea ; quæ cùm fecerit homo, vivet in eis : & ſabbata mea violaverunt. Et cominatus ſum ut effunderem furorem meum ſuper eos, & implerem iram meam in eis in deſerto.

22. Averti autem manum meam, & feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis earum.

23. Iterùm levavi manum meam in eos in ſolitudine, ut diſpergerem illos in nationes, & ventilarem in terras :

24. eo quòd judicia mea non feciſſent, & præcepta mea reprobaſſent, & ſabbata mea violaſſent, & poſt idola patrum ſuorum fuiſſent oculi eorum.

℣. 21. Autr. ils n'ont point gardé mes ordonnances, & ne les ont point obſervées, *ces ordonnances* dans leſquelles l'homme trouvera la vie en les gardant.

Ibid. Hébr. autr. Je réſolus donc, &c. *Supr.* ℣. 8. & 13.

℣. 22. Autr. & j'ai agi pour *la gloire de* mon nom. *Supr.* ℣. 9.

Ibid. L'Hébreu lit ſimplement : devant les nations aux yeux deſquelles je les avois fait ſortir *de l'Egypte. Supr.* ℣. 9. & 14.

℣. 23. & 24. Hébr. autr. J'ai donc élevé ma main contre eux dans le déſert, *& j'ai fait ſerment* de les diſperſer, &c. parce qu'ils n'avoient pas obſervé mes ordonnances, &c. *A la vue de leurs enfidélités, je leur ai déclaré que s'ils perſévéroient à s'élever contre moi, je les diſperſerois enfin parmi les peuples.* (*Pſ.* cv. 26. & 27. *Levit.* xxvi. 33. *Deut.* xxviii. 36. & *ſeq.*) *D'ailleurs* je leur ai auſſi donné, &c. Autrement : Mais j'ai retenu ma main, &c. Car

25. Ego

25. Ergo & ego dedi eis præcepta non bona, & judicia in quibus non vivent.

25. C'eſt pourquoi je leur ai donné des préceptes imparfaits, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie, *en les aſſujétiſſant à une multitude de cérémonies qui ne ſont que des ombres & des figures, & en permettant qu'ils s'aſſujétiſſent eux-mêmes aux cérémonies profanes des Gentils.* "

26. Et pollui eos in muneribus ſuis, cùm offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta ſua: & ſcient quia ego Dominus.

26. Et *ainſi* je les ai *vus* ſouillés dans leurs préſents, lorſque, pour *l'expiation de* leurs péchés, ils offroient tout ce qui ſort le premier du ſein de la mere *à leurs fauſſes Divinités*: & *irrité de leurs impiétés, j'ai dit en moi-même*: Ils ſauront *un jour* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & *que c'eſt à moi ſeul qu'on doit ſacrifier.* "

27. Quamobrem loquere ad domum Iſrael, fili hominis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc & in hoc blaſphemaverunt me patres veſtri, cùm ſpreviſſent me contemnentes:

27. C'eſt pourquoi, fils de l'homme, parlez aux enfants d'Iſraël, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Après que vos peres m'ont déshonoré avec mépris,

j'avois levé ma main contre eux dans le déſert, pour *faire ſerment de* les diſperſer parmi les nations, &c. *Mais d'ailleurs* je leur ai auſſi donné, &c. *Supr.* ℣. 15. » Le mot *iterùm* du ℣. 23. & le mot *ergo* du ℣. 25. ne ſont point dans l'Hébreu. L'Hébreu dit au ℣. 23. *Etiam*; au ℣. 25. *Et etiam.* L'élévation de la main paroît ici marquer le ſerment, parce qu'ici Dieu parle moins de ce qu'il fit; que de ce dont il menaça. Car on ne voit pas qu'il ait alors diſperſé les Iſraélites; mais il les menaça d'être diſperſés; s'ils perſévéroient dans leurs infidélités.

℣. 25. C'eſt ainſi que le P. de Carrieres a ſu réunir dans ſa Paraphraſe le deux principaux ſens qui partagent les Interpretes, dont les uns entendent ceci des loix cérémonielles & figuratives, que Dieu donna aux Juifs; & les autres l'expliquent des cérémonies profanes & impies, auxquelles les Juifs s'abandonnerent. D. Calmet préfere ce dernier ſens, & traduit à la lettre: Je leur ai donné des préceptes qui ne ſont pas bons, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie; *c. à. d. je les ai abandonnés à une loi perverſe qu'ils ſe ſont forgée, à des préceptes pernicieux qu'ils ſe ſont impoſés, & où ils trouveront leur perte & leur malheur: ils ont quitté ma loi pour adorer des idoles, & j'ai permis qu'ils pratiquaſſent les regles de la religion qu'ils ont choiſie.* » Voyez la note ſuivante.

℣. 26. Autrement & ſelon l'Hébreu: Et j'ai permis qu'ils ſe ſouillaſſent dans leurs offrandes *impies*, en faiſant paſſer *par le feu* tous leurs premiers-nés *en l'honneur* de *leurs fauſſes divinités*, pour *y trouver* leur ruine, & afin qu'*éprouvant mes vengeances* ils ſachent que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *Infr.* ℣. 31.

28. moi qui les avois fait entrer dans la terre que j'avois juré de leur donner, ils m'ont encore blaſphémé en ceci: " ils ont vu *d'un œil impie & ſacrilege* toutes les collines élevées, & tous les arbres chargés de bois & de feuilles; ils *m'y* ont immolé leurs victimes, *contre la défenſe expreſſe que je leur en avois faite;* & *ainſi* ils y ont attiré ma colere par leurs offrandes, *au lieu de ſatisfaire à ma juſtice. Ils ont encore porté plus loin leur impiété; car* ils y ont brûlé les odeurs les plus excellentes *à l'honneur de leurs idoles*, & ils y ont fait leurs oblations de liqueurs *à ces fauſſes Divinités.*

28. & induxiſſem eos in terram ſuper quam levavi manum meam ut darem eis: viderunt omnem collem excelſum, & omne lignum nemoroſum, & immolaverunt ibi victimas ſuas: & dederunt ibi irritationem oblationis ſuæ, & poſuerunt ibi odorem ſuavitatis ſuæ, & libaverunt libationes ſuas.

29. Je leur ai dit alors: Quel eſt ce haut lieu où vous allez *ſacrifier? qui eſt-ce qui l'a conſacré à cet uſage?* Et juſqu'à cette heure, ce nom de haut lieu eſt demeuré *parmi vous à toutes les collines élevées, auſſi-bien que la coutume d'aller* à ces lieux *ſacrileges y offrir vos ſacrifices, ſoit à moi, ſoit à vos idoles, ſans que toutes les remontrances de mes Prophetes ayent pu vous en empêcher.*

29. Et dixi ad eos: Quid eſt excelſum, ad quod vos ingredimini? & vocatum eſt nomen ejus Excelſum uſque ad hanc diem.

30. C'eſt pourquoi dites à la maiſon d'Iſraël: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Vous vous ſouillez, *en marchant* dans la même voie où ont marché vos peres, & vous vous abandonnez à la fornication des idoles " où ils ſont tombés:

30. Propterea dic ad domum Iſrael: Hæc dicit Dominus Deus: Certè in via patrum veſtrorum vos polluimini, & poſt offendicula eorum vos fornicamini:

31. vous vous ſouillez par l'oblation de vos dons, en faiſant paſſer vos enfants par le feu, *& les immolant à l'idole de Moloch*, & par toutes vos idoles *que vous honorez* juſqu'aujourd'hui: & après cela *vous croyez que*

31. & in oblatione donorum veſtrorum, cùm traducitis filios veſtros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis veſ-

℣. 27. & 28. Hébr. autr. Vos peres m'ont encore outragé en ceci par les tranſgreſſions dont ils ſe ſont rendus coupables contre moi: Je les ai fait entrer dans la terre touchant laquelle j'avois levé la main; *& j'avois juré* de la leur donner: ils ont vu, &c.

℣. 30. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

tris uſque hodie : & ego reſpondebo vobis, domus Iſrael ? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non reſpondebo vobis.

je vous répondrai, enfants d'Iſraël ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point.

32. Neque cogitatio mentis veſtræ fiet, dicentium : Erimus ſicut gentes, & ſicut cognationes terræ, ut colamus ligna & lapides.

32. Vous ne parviendrez point au but que vous vous propoſez dans votre eſprit, lorſque vous dites : Nous ſerons comme la nation, & comme les autres peuples de la terre, & nous adorerons " *comme eux* le bois & la pierre, *afin d'être comblés de biens, comme ils le ſont.*

33. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, & in brachio extento, & in furore effuſo, regnabo ſuper vos.

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, *puiſque vous ne voulez pas que je regne ſur vous avec douceur & avec bonté*, je régnerai ſur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effuſion de ma fureur.

34. Et educam vos de populis, & congregabo vos de terris, in quibus diſperſi eſtis ; in manu valida, & in brachio extento, & in furore effuſo, regnabo ſuper vos.

34. Je vous retirerai du milieu des peuples *chez qui vous vous êtes réfugiés* ; je vous raſſemblerai des pays où vous avez été diſperſés ; & je régnerai ſur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effuſion de ma fureur. "

35. Et adducam vos in deſertum populorum, & judicabor vobiſcum ibi facie ad faciem.

35. Je vous ménerai *enſuite* dans un déſert écarté de tous les peuples, *où vous n'aurez aucun ſecours à eſpérer* : & étant là l'un devant l'autre, j'entrerai en jugement avec vous.

36. Sicut judicio contendi adversùm patres veſtros in deſerto terræ Ægypti, ſic judicabo vos, dicit Dominus Deus.

36. Comme je ſuis entré en jugement avec vos peres dans le déſert *où je les conduiſis en ſortant* de l'Egypte ; ainſi je vous jugerai, dit le Seigneur Dieu ; *& je vous punirai comme j'ai puni vos peres, mêlant toujours mes châtiments des effets de ma bonté.*

℣. 32. Hébr. litt. nous ſervirons.

℣. 34. Hébr. autr. où vous avez été diſperſés *lorſque j'ai régné ſur vous* avec une main forte, avec un bras étendu & dans toute l'effuſion de ma fureur. L'Hébreu ne répete pas ces mots *regnabo ſuper vos*, qui ſemblent être venus du verſet ſuivant.

37. *Car* je vous aſſujétirai à mon ſceptre ; & *enſuite* je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance *d'une maniere toute nouvelle, comme j'y fis alors entrer vos peres.*

37. Et ſubjiciam vos ſceptro meo, & inducam vos in vinculis fœderis.

38. Je ſéparerai d'avec vous les violateurs de ma loi, & les impies, *comme je ſéparai alors vos peres des Egyptiens ;* je les ferai ſortir, *ces impies*, de la terre *étrangere* où ils demeurent, *& où ils ſe croient en ſûreté ; je les ferai périr :* & ils n'entreront point dans la terre d'Iſraël. Et *pour vous, voyant les châtiments que j'exercerai ſur eux*, vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur."

38. Et eligam de vobis tranſgreſſores & impios, & de terra incolatûs eorum educam eos, & in terram Iſrael non ingredientur : & ſcietis quia ego Dominus.

39. Maiſon d'Iſraël, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Suivez chacun vos idoles, & les ſervez ; *mais ceſſez de vous dire mon peuple, & de me regarder comme votre Dieu.* Si en cela même vous ne m'écoutez point, & ſi vous profanez encore mon ſaint nom, en m'offrant

39. Et vos, domus Iſrael, hæc dicit Dominus Deus: Singuli poſt idola veſtra ambulate, & ſervite eis. Quòd ſi & in hoc non audieritis me, & no-

℣. 33.-38. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je régnerai ſur vous avec une main forte, *pour poſſéder les reſtes de mon peuple* (*Iſ.* xi. 11.) avec un bras étendu *pour faire ceſſer devant eux tous les obſtacles*, (*Iſ.* xiv 26.) & dans l'effuſion de ma fureur *ſur leurs ennemis* (*Jer.* xxv. 12.) Je vous retirerai du milieu des peuples *où je vous ai moi-même chaſſés dans les jours de ma colere*, (*Jerem.* xxxix. 14.) je vous raſſemblerai des pays où vous avez été diſperſés *au temps de mon indignation* ; & je régnerai ſur vous avec une main forte *pour poſſéder les reſtes de mon peuple*, avec un bras étendu *pour faire ceſſer devant eux tous les obſtacles*, & dans l'effuſion de ma fureur *ſur leurs ennemis*. Je vous amènerai dans un lieu déſert & ſans peuples, *dans la terre même de vos peres réduite alors en ſolitude* ; (*Supr.* v. 14.) & là face à face, je ſerai votre juge, *votre prince*, *votre Roi.* (*Iſ.* xxxiii. 22.) Comme je ſuis devenu le juge *& le prince* de vos peres dans le déſert *où je les conduiſis en les retirant* de l'Egypte ; ainſi je ſerai *alors* votre juge, dit le Seigneur Dieu ; *je régnerai au milieu de vous.* Je vous ferai paſſer ſous mon ſceptre, & je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance. Alors je ſéparerai de vous les rébelles & les prévaricateurs ; je les ferai ſortir de leur pays & de leurs demeures ; ils n'entreront point dans la terre d'Iſraël. *Et voyant ainſi ſur vous l'accompliſſement de mes promeſſes & les effets de ma miſéricorde*, vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur. On lit dans l'Hébreu IBVA, *ingredietur*, pour IBAU, *ingredientur*. La Judée reduite en un *déſert* par les Babyloniens eſt le lieu où Dieu a ramené les Juifs au temps de Cyrus & ſous ſes ſucceſſeurs ; & c'eſt là que Jeſus-Chriſt eſt venu exercer un *jugement* terrible, comme il le dit lui-même (*Joan.* ix. 39) lorſque faiſant entrer les uns par ſa grace dans les liens de ſon alliance, il a, par un juſte jugement, ſéparé d'avec eux les rébelles & les prévaricateurs, les a fait ſortir enſuite de cette terre même où ils demeuroient, & ne les a point fait entrer *dans la* vraie *terre d'Iſraël*, qui eſt ſon Egliſe.

men meum ſanctum polluëritis ultrà in muneribus veſtris & in idolis veſtris :

40. In monte ſancto meo, in monte excelſo Iſrael, ait Dominus Deus, ibi ſerviet mihi omnis domus Iſrael; omnes, inquam in terra, in qua placebunt mihi, & ibi quæram primitias veſtras & initium decimarum veſtrarum in omnibus ſanctificationibus veſtris.

41. In odorem ſuavitatis ſuſcipiam vos, cùm eduxero vos de populis, & congregavero vos de terris, in quas diſperſi eſtis, & ſanctificabor in vobis in oculis nationum.

42. Et ſcietis quia ego

vos préſents *comme à votre Dieu*, & continuant de ſervir vos idoles, *je vous perdrai ; mais je n'anéantirai pas pour cela les promeſſes que j'ai faites à vos peres.*"

40. *Car* je ferai, dit le Seigneur Dieu, que toute la maiſon d'Iſraël, *que ces promeſſes regardent véritablement*, me ſervira ſur ma montagne ſainte, ſur la haute montagne d'Iſraël. *Ils me ſerviront* tous dans la terre *que je leur avois promiſe*, & dans laquelle ils me ſeront agréables *par leur fidélité à obſerver ma loi*;" & c'eſt là que j'accepterai vos prémices, & les offrandes de vos décimes, *& que je me plairai* dans tout le culte ſaint que vous me rendrez."

41. *Alors* je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur, lorſque je vous aurai retirés d'entre les peuples *infideles*, & que je vous aurai raſſemblés des pays où vous avez été diſperſés ; & je ſerai ſanctifié parmi vous aux yeux des nations, *qui reconnoîtront combien je ſuis juſte & fidele dans mes promeſſes.*

42. *Vous le reconnoîtrez auſſi vous-mê-*

℣. 39. Hébr. autr. Pour vous, maiſon d'Iſraël, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Suivez chacun vos idoles, & ſervez-les, *ſi vous le voulez*. Mais après, *& lorſque le temps que j'ai marqué ſera venu*, je proteſte que vous m'obéirez ; & *alors* vous ne profanerez plus mon ſaint nom, par les offrandes *impies* que vous offrez *à des faux Dieux*, & par *le culte ſacrilege que vous rendez à* vos idoles. Car toute la maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur Dieu, me ſervira, &c. Le mot *poſt* n'eſt pas exprimé dans l'Hébreu ; mais il y eſt ſous-entendu, ou peut-être même omis. Dans le ſtyle des Hébreux, l'expreſſion *ſi non* renferme une affirmation. Le temps viendra où *toute la maiſon d'Iſraël*, toute la nation Juive, convertie à Jeſus-Chriſt, le ſervira *ſur la montagne ſainte* qui eſt ſon Egliſe.

℣. 40. On lit dans l'Hébreu CLH, *totalitas ejus* au féminin, pour CLV, *totalitas ejus* au maſculin, ſelon les Rabbins, parce que dans l'Hébreu le mot *domus* eſt maſculin. Peut-être faudroit-il lire CLM, *totalitas eorum* : car dans l'Hébreu on lit au pluriel ſelon les Rabbins *ſervient*, & la Vulgate même va dire au pluriel *placebunt*. Peut-être qu'au lieu de BARS, *in terra*, il faudroit lire, BARSI, *in terra mea*, ou comme l'exprime l'Interprete Chaldéen, BARS KIIM, *in terra viventium* : ils me ſerviront tous dans ma terre, *ou* dans la terre des vivants.

Ibid. Hébr. autr. & là j'accepterai vos oblations *volontaires*, les prémices que vous m'offrirez, & toutes les choſes que vous me conſacrerez.

mes ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Iſraël, dans la terre pour laquelle j'avois levé la main, *en jurant* à vos peres de la leur donner.

43. Vous vous ſouviendrez alors *avec douleur du déréglement* de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes ſouillés : vous vous déplairez à vous-mêmes, en vous repréſentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites.

44. Et vous ſaurez, maiſon d'Iſraël, que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je vous aurai comblés de biens " pour *la gloire de* mon nom, au lieu de vous traiter ſelon vos voies, " & ſelon vos crimes déteſtables, dit le Seigneur Dieu.

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit : "

46. Fils de l'homme, tournez le viſage du côté du midi ; parlez vers le vent d'Afrique, " & prophétiſez au grand bois du champ du midi. "

47. Dites au bois *qui eſt du côté* du midi, *à l'égard de Babylone* : Ecoutez la parole du Seigneur ; voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais allumer en

Dominus, cùm induxero vos ad terram Iſrael, in terram pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus veſtris.

43. Et recordabimini ibi viarum veſtrarum, & omnium ſcelerum veſtrorum, quibus polluti eſtis in eis : & diſplicebitis vobis in conſpectu veſtro in omnibus malitiis veſtris, quas feciſtis.

44. Et ſcietis quia ego Dominus, cùm benefecero vobis propter nomen meum, & non ſecundùm vias veſtras malas, neque ſecundùm ſcelera veſtra peſſima, domus Iſrael, ait Dominus Deus.

45. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam Auſtri, & ſtilla ad Africum, & propheta ad ſaltum agri meridiani :

47. & dices ſaltui meridiano : Audi verbum Domini ; hæc dicit Dominus

℣. 44. Hébr. lorſque j'aurai agi envers vous.

Ibid. Litt. ſelon vos mauvaiſes voies.

℣. 45. L'Hébreu commence ici le Chap. ſuivant, & en effet, la prophétie qui commence le Chap. ſuivant, ſelon la Vulgate, eſt une ſuite de celle-ci dont elle eſt l'explication.

℣. 46. Hébr. vers la région du midi.

Ibid. Cette région méridionale, & ce bois du midi, c'eſt la Judée, ſituée au Midi de la Méſopotamie où étoit alors Exéchiel. *Infr.* XXI. 2.

Deus : Ecce ego ſuccendam in te ignem, & comburam in te omne lignum viride, & omne lignum aridum : non extinguetur flamma ſuccenſionis : & comburetur in ea omnis facies ab Auſtro uſque ad Aquilonem.

vous un feu *qui vous conſumera* ; je brûlerai tous vos arbres, les verds & les ſecs indifféremment, ſans que la flamme de cet embraſement puiſſe s'éteindre : & *toute la beauté du pays ſera conſumée*, tous les viſages ſeront brûlés, depuis le midi juſqu'au ſeptentrion."

48. Et videbit univerſa caro, quia ego Dominus ſuccendi eam, nec extinguetur.

48. Et toute chair verra que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *que c'eſt moi* qui ai mis le feu à ce bois, ſans que perſonne puiſſe l'éteindre.

49. Et dixi : A, a, a, Domine Deus : ipſi dicunt de me : Numquid non per parabolas loquitur iſte ?

49. Je dis alors : Hélas ! hélas ! hélas," Seigneur Dieu ! *à quoi ſervira de tenir à ce peuple ce diſcours figuré* ? Ils me diſent ſans ceſſe : Celui-ci ne parle-t-il pas *toujours* en paraboles, *& d'une maniere obſcure, à laquelle on ne comprend rien* ?

℣. 47. Autr. toutes les faces, *tous les côtés du pays*, ſeront brûlées depuis, &c.

℣. 49. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

CHAPITRE XXI.

Menaces contre la terre d'Iſraël. Épée du Seigneur préparée contre ſon peuple. Nabuchodonoſor délibere s'il doit marcher contre les Ammonites ou contre Jéruſalem. La couronne eſt ôtée à Sédécias. Prophétie contre les Ammonites & contre les Babyloniens.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

1. ALors le Seigneur me parla en cette maniere :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jeruſalem : & ſtilla ad ſanctua-

2. Fils de l'homme, *puiſque cela eſt ainſi, n'uſez plus de paraboles, en parlant à ce peuple.* Tournez le viſage con-

tre Jéruſalem ; parlez au ſanctuaire , & prophétiſez contre la terre d'Iſraël : *c'eſt elle qui eſt ce bois que je veux détruire.*

3. Vous direz donc à la terre d'Iſraël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous ; je vais tirer mon épée hors du fourreau ; & je tuerai " du milieu de vous le juſte & l'impie ; *le juſte pour le purifier , & l'impie pour le punir.*

4. Et parce que je dois exterminer " au milieu de vous le juſte & l'impie , mon épée ſortira hors du fourreau, pour attaquer toute chair , depuis le midi *de votre terre* juſqu'au ſeptentrion , "

5. afin que toute chair ſache " que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur , & *que c'eſt moi* qui ai tiré mon épée hors du fourreau , pour ne l'y remettre plus. "

6. Vous donc , fils de l'homme , pouſſez des ſoupirs juſqu'à vous rompre les reins , & gémiſſez en leur préſence dans l'amertume de votre cœur.

7. Et l'orſqu'ils vous diront : Pourquoi ſoupirez-vous ? vous leur direz : *Je ſoupire* , parce que j'entends l'ennemi qui vient. " Tous les cœurs ſécheront " de crainte , toutes les mains ſe-

ria , & propheta contra humum Iſrael :

3. & dices terræ Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te , & ejiciam gladium meum de vagina ſua , & occidam in te juſtum & impium.

4. Pro eo autem quòd occidi in te juſtum & impium , idcircò egredietur gladius meus de vagina ſua ad omnem carnem ab Auſtro uſque ad Aquilonem :

5. ut ſciat omnis caro , quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina ſua irrevocabilem.

6. Et tu , fili hominis , ingemiſce in contritione lumborum , & in amaritudinibus ingemiſce coram eis.

7. Cúmque dixerint ad te : Quare tu gemis ? dices : Pro auditu : quia venit , & tabeſcet omne cor ,

℣. 3. Hébr. litt. je retrancherai , *j'enleverai de cette terre ou par la mort , ou par la captivité.*

℣. 4. Hébr. litt. Et parce que je dois retrancher *& enlever.* Peut-être qu'au lieu de HCRTI , *ſuccidi*, il faudroit lire HCRT , *ſuccidiſti* : parce que vous avez retranché du milieu de vous *par vos violences* le juſte comme l'impie. Dieu reproche pluſieurs fois à Jéruſalem & à ſes Rois d'avoir répandu le ſang innocent. *Ezech.* VII. 23. IX. 9. XVI. 36. XX. 3. 6. XXII. 2. &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu SFUN , *aquilonem* , pour SFUNH , *ad aquilonem.*

℣. 5. Hébr. litt. Et toute chair ſaura , que , &c.

Ibid. c. à. d. juſqu'à ce qu'elle ait exécuté mes vengeances.

℣. 7. Litt. *Je ſoupire* ſur ce que j'entens. Car *voici l'ennemi* , il vient : tous les cœurs , &c.

Ibid. Hébr. litt. ſe fondront.

&

& diſſolventur univerſæ manus, & infirmabitur omnis ſpiritus, & per cuncta genua fluent aquæ: ecce venit, & fiet, ait Dominus Deus.

ront ſans force, tous les eſprits s'abattront, & l'eau *que la peur les empêchera de retenir*, coulera le long des genoux. Le voici qui vient, *cet ennemi*; & ce que j'ai prédit, arrivera *bientôt*, dit le Seigneur Dieu.

8. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

8. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

9. Fili hominis, propheta, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Loquere: Gladius, gladius exacutus eſt, & limatus.

9. Fils de l'homme, prophétiſez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parlez, *& dites*: L'épée, l'épée *du Seigneur* eſt aiguiſée; elle eſt polie.

10. Ut cædat victimas, exacutus eſt: ut ſplendeat, limatus eſt: qui moves ſceptrum filii mei, ſuccidiſti omne lignum.

10. Elle eſt aiguiſée, pour tuer les victimes *de ma fureur*; elle eſt polie, pour jetter un grand éclat. C'eſt vous, *ô épée*, qui renverſerez le ſceptre de mon fils *Iſraël: c'eſt vous* qui couperez par le pied tous les arbres *de la terre de Juda, & qui en exterminerez tous les habitants.*"

11. Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu: iſte exacutus eſt gladius, & iſte limatus eſt, ut ſit in manu interficientis.

11. J'ai donné" cette épée à polir pour la tenir à la main: elle eſt aiguiſée, elle eſt polie, afin qu'elle ſoit" dans la main de celui qui doit faire le carnage.

12. Clama, & ulula, fili hominis, quia hic factus eſt in populo meo, hic in cunctis ducibus Iſrael qui fugerant: gladio traditi ſunt cum populo meo, idcircò plaude ſuper femur,

12. Criez, fils de l'homme, & pouſſez des hurlements, parce que cette épée eſt tirée contre mon peuple, & contre tous les princes d'Iſraël qui fuiront devant elle: ils ſont tous livrés à cette épée avec mon peuple: " frappez-vous donc la cuiſſe *dans l'excès de votre douleur*,

℣. 10. On lit dans l'Hébreu AU NSIS, *vel gaudebimus*, peut-être pour MNSLT, *dejiciens*, parallele au mot ſuivant MAST, *abjiciens*; elle renverſera le ſceptre de mon fils; elle abattra tous les arbres.

℣. 11. On lit dans l'Hébreu UITN, *Et dedit*, pour UATN, *Et dedi*.

Ibid Hébr. litt. afin qu'elle ſoit donnée.

℣. 12. Hébr. autr. Ils ſeront tous ſaiſis de crainte avec mon peuple devant cette épée.

13. parce que cette épée agira par mon ordre, lors même qu'elle briſera le ſceptre de *Juda*, *que j'ai établi*, & qui ne ſubſiſtera plus, dit le Seigneur Dieu.

13. quia probatus eſt: & hoc, cùm ſceptrum ſubverterit, & non erit, dicit Dominus Deus.

14. Vous donc, fils de l'homme, prophétiſez : frappez de vos mains l'une contre l'autre : " que cette épée meurtriere double & triple *ſa violence ; que Nabuchodonoſor vienne deux & trois fois contre ce peuple.* C'eſt là cette épée qui doit faire un *ſi* grand carnage, qui frappera les eſprits d'étonnement, "

14. Tu ergo, fili hominis, propheta, & percute manu ad manum; & duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum: hic eſt gladius occiſionis magnæ, qui obſtupeſcere eos facit,

15. qui fera ſécher les cœurs, & *qui* multipliera *les meurtres* & les ruines *parmi mon peuple.* Je jetterai l'épouvante à toutes leurs portes devant cette épée perçante, polie pour briller, & affilée " pour tuer.

15. & corde tabeſcere; & multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti, & limati ad fulgendum, amicti ad cædem.

16. *O épée*, aiguiſez votre pointe; allez à droite ou à gauche, par-tout où le deſir des meurtres vous appellera. "

16. Exacuere, vade ad dexteram, ſive ad ſiniſtram, quocumque faciei tuæ eſt appetitus.

17. Je *vous* applaudirai moi-même, en frappant des mains; & je ſatisferai *par vous* ma colere. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé, *& qui ai prononcé cet arrêt contre mon peuple.*

17. Quin & ego plaudam manu ad manum, & implebo indignationem meam, ego Dominus locutus ſum.

℣. 13. Hébr. autr. Car ce *carnage affreux* ſera une *terrible* épreuve. Mais que ſera-ce, ſi cette épée rejette même le ſceptre *de Juda*, en ſorte qu'il ne ſoit plus, dit le Seigneur Dieu? On lit dans l'Hébreu : *Quia probatio.* On ſous-entend le verbe *eſt*, ou le pronom qui en tient lieu, & qui peut avoir été omis par les Copiſtes : après quoi l'Hébreu continue, *quid autem ſi*, &c.

℣. 14. Soit en ſigne d'applaudiſſement aux vengeances du Seigneur, (*Infr.* ℣. 17.) ſoit en ſigne de douleur & d'indignation ſur les infidélités du peuple. *Infr.* XXII. 23.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HKDRT, que l'on ſuppoſe ſignifier *penetralia petens* : peut-être pour HKRD, *terrorem afferens*, qui les frappera de terreur.

℣. 15. C'eſt ainſi que pluſieurs traduiſent l'Hébreu.

℣. 16. Hébr. autr. Attache-toi à la droite ; applique-toi à la gauche ; *frappe* par-tout où ta face ſe préſentera. On lit dans l'Hébreu MADUT, *conſtitutæ*, au pluriel féminin, quoique *facies tua* qui précede ſoit au maſculin dans l'Hébreu : peut-être faudroit-il lire, HAMDT, *ſtatuiſti* ou *ſtatueris* : c'eſt-à-dire, *quocumque faciem tuam ſtatueris* : par-tout où tu porteras tes regards.

18. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

19. Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis : de terra una egredientur ambæ : & manu capiet conjecturam ; in capite viæ civitatis conjiciet.

20. Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, & ad Judam in Jeruſalem munitiſſimam.

21. Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiſcens ſagittas : interrogavit idola, exta conſuluit.

22. Ad dexteram ejus facta eſt divinatio ſuper Jeruſalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in

18. Alors le Seigneur me parla de nouveau, & me dit :

19. Fils de l'homme, repréſentez vous " deux chemins par où l'épée du Roi de Babylone pourra venir : *car c'eſt entre ſes mains que j'ai remis mon épée* : *faites* que ces chemins ſortent tous deux d'un même pays ; & ce prince étant dans une ville à la tête de ces deux chemins, tirera au ſort dans la main, pour reconnoître lequel il doit prendre. "

20. Vous figurerez un chemin *à gauche*, par où cette épée iroit attaquer Rabbath au pays des Ammonites ; & un autre *à droite*, par où elle viendra en Juda, pour aſſiéger la très-forte ville de Jéruſalem. "

21. Car le Roi de Babylone s'eſt *ainſi* arrêté à la tête des deux chemins, *dont l'un conduit à Rabbath, & l'autre à Jéruſalem* : il a mêlé " des fleches *dans un carquois*, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre ; il a interrogé ſes idoles ; il a conſulté les entrailles des bêtes mortes. "

22. Le ſort eſt tombé ſur Jéruſalem, & lui a fait prendre la droite, afin qu'il mene avec lui *contre cette ville* l'appareil d'un ſiege, " qu'il n'ait que le ſang & le carnage dans la bouche, " qu'il ex-

℣. 19. c. à. d. tracez.

Ibid. L'Hébreu pourroit ſe traduire à la lettre : Et de la main choiſiſſez à la tête du chemin, choiſiſſez une ville. On y lit VID BRA, *& manu elige* .... & plus loin BRA, *elige* : car on ſuppoſe que tel eſt ici le ſens : peut-être faudroit-il lire, VITBARU, *& declarent ſe*, & enſuite BAR, *declara* : & qu'elles s'expliquent par le ſoin que vous prendrez de marquer au haut de chaque voie la ville *vers laquelle elle doit conduire.*

℣. 20. Nabuchodonoſor en ſortant de la Chaldée devoit prendre ſa route par Damas ſituée au Nord de la Judée ; & de-là Rabbath ſe trouvoit à ſa gauche, & Jéruſalem à ſa droite. *Infr.* ℣. 22. On lit dans l'Hébreu deux fois AT, qui eſt la marque de l'accuſatif, pour AL, *ad.*

℣. 21. On lit dans l'Hébreu QLQL, *terſit*, peut-être pour BLBL, *miſcuit.*

Ibid. Hébr. autr. il a regardé le foie *des victimes.*

℣. 22. Litt. pour dreſſer les béliers *contre cette ville.* » Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : pour placer les chefs *de ſes troupes devant cette ville.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu BRSK, *in cædem*, peut-être pour BSRK, *in clamorem*,

cite les cris & les frémiſſements de ſon armée, " qu'il dreſſe des machines " contre les portes *de la ville*, qu'il faſſe de grandes levées de terre, *pour y dreſſer ſes machines*, & qu'il bâtiſſe des forts " *autour de ſes murs pour s'en rendre maître.*

ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.

23. Cette conſultation des oracles paroîtra un jeu " *aux enfants d'Iſraël : ils ne croiront pas que le Roi de Babylone penſe ſérieuſement à venir les attaquer*; & ils s'imagineront que ce prince imite dans ſon oiſiveté le repos des *Juifs aux* jours de ſabbat, *auxquels ils n'oſent rien entreprendre.*" Mais le ſouvenir de l'iniquité *de Sédécias qui lui a manqué de fidélité, & de Jéruſalem qui s'eſt révoltée contre lui*, le déterminera à venir la prendre.

23. Erítque quaſi conſulens fruſtrà oraculum in oculis eorum, & ſabbatorum otium imitans: ipſe autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu *aux habitants de cette ville* : Parce que vous avez rendu ſi publique la memoire " de vos iniquités, que vous avez découvert vos perfidies, & que vos péchés & vos penſées criminelles ont paru devant tout le monde; parce, dis-je, que vous avez ſignalé la mémoire " de vos crimes, vous ſerez pris *par vos ennemis.*

24. Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd recordati eſtis iniquitatis veſtræ, & revelaſtis prævaricationes veſtras, & apparuerunt peccata veſtra in omnibus cogitationibus veſtris : pro eo, inquam, quòd recordati eſtis, manu capiemini.

25. Mais vous, profane *Sédécias*, vous, Prince impie d'Iſraël, le jour eſt venu, *le jour* que Dieu avoit marqué

25. Tu autem, profane, impie dux Iſrael, cujus venit dies in tempore

qu'il ouvre la bouche pour donner à haute voix ſes ordres.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Litt. des béliers.

Ibid. Le terme Hébreu ſe pourroit entendre d'un mur qui enfermoit la ville.

℣. 23. Litt. paroîtra vaine.

Ibid. On lit dans l'Hébreu, *jurantes juramenta eis.* Il faut obſerver qu'on vient de voir *quaſi conſulens. Oraculum fruſtrà* : il y a lieu de préſumer qu'au lieu de SBAT, *jurantes*, il faudroit lire VNSBA, *& jurans*, en ſous-entendant *quaſi* qui précede, & au lieu de LHM, *eis*, peut-être LRIQ, *in vanum*, parallele à l'expreſſion *fruſtrà*, comme un homme qui conſulte inutilement des oracles, & qui prononce des ſerments en vain.

℣. 24. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

iniquitatis præfinita :

26. hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coronam : nonne hæc eſt quæ humilem ſublevavit, & ſublimem humiliavit ?

27. Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem, ponam eam : & hoc non factum eſt, donec veniret cujus eſt judicium, & tradam ei.

28. Et tu, fili hominis, propheta, & dic : Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, & ad opprobrium eorum ; & dices : Mucro, mucro, evagina te ad occidendum, lima te ut interficias & fulgeas,

29. cùm tibi viderentur vana, & divinarentur mendacia : ut dareris ſuper colla vulneratorum im-

pour la punition de vos injuſtices : "

26. voici ce que dit le Seigneur Dieu : Otez-*lui* la tiare, " ôtez-*lui* la couronne : n'eſt-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, & humilié les grands, *ſans conſulter la raiſon, ni l'équité ? Je punirai cette mauvaiſe conduite.*

27. J'en ferai voir l'injuſtice, l'injuſtice, *dis-je*, l'*extrême* injuſtice : mais j'attendrai juſqu'à ce que ſoit venu celui à qui appartient *d'en faire* le jugement : & *alors* je lui remettrai *cette tiare & cette couronne, & je réunirai pour toujours en ſa perſonne le ſacerdoce & la royauté.* "

28. Et vous, fils de l'homme, prophétiſez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux enfants d'Ammon, pour les couvrir d'opprobres, *en punition des inſultes qu'ils ont faites aux Juifs au jour de leur ruine.*" Vous *leur* direz donc : Epée, épée, ſors du fourreau, pour verſer le ſang *des enfants d'Ammon* : ſois *tranchante & claire* pour *les* tuer, " & pour briller *dans tout leur pays.*

29. Pendant que les enfants d'Ammon n'ont que de fauſſes viſions *ſur la marche de Nabuchodonoſor*, & que leurs devins ne leur diſent que des menſonges,

℣. 25. Hébr. autr. Vous dont le jour eſt venu, & dont l'iniquité eſt arrivée à ſa fin, *montée à ſon comble. Inf.* XXXV. 5.

℣. 26. C'eſt ainſi que quelques-uns traduiſent, en ſuppoſant que le Prophete parle ici tout enſemble & du Grand-Prêtre, & du Roi : d'autres croient qu'il ne parle que du Roi, & traduiſent : Otez-*lui* le diadême ; ôtez-*lui* la couronne.

℣. 27. C'eſt ainſi que pluſieurs expliquent ce texte en le rapportant à Jeſus-Chriſt, après l'avénement duquel le Seigneur acheva de punir les iniquités des Juifs par le châtiment le plus rigoureux, qui ſubſiſte encore. Hébr. autr. & cette couronne ne ſubſiſtera plus juſqu'à ce que ſoit venu celui à qui appartient le jugement, &c. Sédécias fut le dernier roi de Juda ; & la couronne dont il fut privé, ne fut rendue qu'à Jeſus-Chriſt, à qui le Seigneur a donné le trône de David ſon pere. *Luc.* I. 32.

℣. 28. Ou plutôt : aux enfants d'Ammon, *pour répondre* à leurs inſultes, *c. à. d. aux inſultes qu'ils ont faites, &c.* » Ces prophéties contre les Ammonites s'exécuterent cinq ans après la priſe de Jéruſalem.

Ibid. On lit dans l'Hébreu LUCIL, *ad capiendum*, ou *ad conſumendum*, peut-être pour LHHIL, *ad ſplendendum*, pour répandre ſon éclat.

en les aſſurant que ce prince ne tournera point ſes armes contre eux ; ſors, épée, pour tomber *tout-d'un-coup* ſur la tête des impies *Ammonites*, & les couvrir de plaies au jour qui a été marqué pour la punition de leurs injuſtices."

piorum : quorum venit dies in tempore iniquitatis præfinita.

30. Et après cela, *ô épée*, rentre dans ton fourreau : *Prince de Babylone*," *retourne* au lieu où tu as été créé : & je te jugerai dans la terre de ta naiſſance ; *je punirai là ton orgueil & ta cruauté.*

30. Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es ; in terra nativitatis tuæ judicabo te,

31. Je répandrai mon indignation ſur toi ; j'allumerai contre toi le feu de ma fureur, & je t'abandonnerai entre les mains *des Perſes & des Medes, que tu regardes comme* des hommes inſenſés, & qui, *ſelon toi*, ont *en vain* conſpiré ta mort."

31. & effundam ſuper te indignationem meam ; in igne furoris mei ſufflabo in te, daboque te in manus hominum inſipientium, & fabricantium interitum.

32. *Cependant* tu ſeras la pâture du feu *qu'ils allumeront pour te conſumer* ; la terre nagera dans ton ſang, & ton nom tombera dans un *éternel* oubli : car c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, *& qui ai prononcé contre toi cet arrêt, qui ne manquera pas de s'exécuter.*

32. Igni eris cibus, ſanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni tradêris : quia ego Dominus locutus ſum.

℣. 29. Hébr. autr. *C'eſt ce que le Seigneur ordonne à ſon épée*, pendant qu'il n'y a que de fauſſes viſions pour toi, *peuple impie*, pendant qu'il n'y a pour toi que des divinations de menſonge, afin qu'elle te faſſe tomber ſur le cou des impies *Iſraélites* qui ont été tués, *& auxquels tu as inſulté*, lorſque leur jour étoit venu, & que leur iniquité étoit arrivée à ſa fin, *montée à ſon comble. Supr.* ℣. 25. *Inſr.* XXXV. 5.

℣. 30. Cette derniere prophétie regarde non ſeulement Nabuchodonoſor, mais encore ſes ſucceſſeurs & la monarchie même des Babyloniens, qui après avoir été l'inſtrument des vengeances du Seigneur contre tant de peuples, fut elle-même enſuite détruite par Cyrus.

℣. 31. Hébr. autr. entre les mains d'hommes ardents & appliqués à fabriquer *ta* perte.

CHAPITRE XXII.

Crimes qui ſe commettent dans Jéruſalem & qui hâtent ſa ruine: La maiſon d'Iſraël eſt devenue comme un mauvais métal que le Seigneur purifiera par le feu. Ses Prêtres, ſes Princes, ſes Prophetes, ſon peuple ſont tous corrompus : il n'y a perſonne qui arrête la colere du Seigneur.

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Et tu, fili hominis, nonne judicas, nonne judicas civitatem ſanguinum ?

3. Et oſtendes ei omnes abominationes ſuas, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Civitas effundens ſanguinem in medio ſui, ut veniat tempus ejus : & quæ fecit idola contra ſemetipſam, ut pollueretur.

4. In ſanguine tuo, qui à te effuſus eſt, deliquiſti; & in idolis tuis, quæ feciſti, polluta es : & appropinquare feciſti dies tuos, & adduxiſti tempus annorum tuorum : propterea dedi te opprobrium gen-

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Et vous, fils de l'homme, ne jugerez-vous point, ne reprendrez-vous " point la ville *de Jéruſalem, qui eſt pleine* de ſang *& de meurtres ?*

3. Et ne lui ferez-vous point voir toutes ſes abomînations ? *C'eſt à quoi votre miniſtere vous engage.* Vous *lui* direz *donc*: Voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'eſt là la ville qui répand le ſang au milieu d'elle, afin que le temps de ſa deſtruction arrive *bientôt* ; & *c'eſt cette ville* qui a dreſſé des idoles contre elle même, pour ſe ſouiller, *& pour hâter ſa ruine.*

4. *Oui, Jéruſalem*, vous vous êtes rendue criminelle par le ſang que vous avez répandu ; vous vous êtes ſouillée par les idoles que vous avez faites : & *par ces crimes*, vous avez avancé vos *derniers* jours, & vous avez hâté le temps de votre ruine. " *Car* c'eſt pour cela que je vous ai rendu l'opprobre des nations, & l'objet des inſultes de toute

℣. 2. Litt. ne jugerez-vous point, ne jugerez-vous point, *ne reprendrez-vous point* la ville, &c. Hébr. autr. faites la fonction de juge, faites, *dis-je*, la fonction de juge à l'égard de cette ville de ſang.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu, UTBUA AD ; *& veniſti uſque ad*, pour UTBIA AT, *& adduxiſti tempus.*

la terre :

tibus, & irriſionem univerſis terris.

5. *de ſorte que* les peuples voiſins & les peuples éloignés triompheront de vous, parce que vous vous êtes remplie d'infamie ; & vous deviendrez fameuſe par la grandeur & *par l'éclat* de votre chûte, *comme vous vous êtes ſignalée par l'excès de votre malice.* "

5. Quæ juxta ſunt, & quæ procul à te, triumphabunt de te : ſordida, nobilis, grandis interitu.

6. *Car* les princes d'Iſraël ſe ſont appuyés chacun ſur *la force de* ſon bras, " pour répandre au milieu de vous le ſang *ſans aucune crainte.*

6. Ecce principes Iſrael ſinguli in brachio ſuo fuerunt in te, ad effundendum ſanguinem.

7. Ils ont traité au milieu de vous d'une maniere outrageuſe leur pere & leur mere ; ils ont accablé par leurs calomnies " l'étranger au milieu de vous ; & ils ont affligé chez vous la veuve & les orphelins.

7. Patrem & matrem contumeliis affecerunt in te, advenam calumniati ſunt in medio tuî, pupillum & viduam contriſtaverunt apud te.

8. *Et vous, peuple inſenſé*, vous avez mépriſé mon ſanctuaire, & vous avez violé mes ſabbats.

8. Sanctuaria mea ſpreviſti, & ſabbata mea polluiſti.

9. Des calomniateurs ont été au milieu de vous, pour répandre le ſang *innocent* : ils ont mangé ſur les montagnes au milieu de vous, *les victimes qu'ils y avoient immolées à leurs idoles* : ils ont commis au milieu de vous le crime, *au lieu de la juſtice qui devoit y régner.*

9. Viri detractores fuerunt in te ad effundendum ſanguinem, & ſuper montes comederunt in te; ſcelus operati ſunt in medio tuî.

10. Ils ont violé parmi vous la femme de leur propre pere : ils n'ont point épargné chez vous la femme en ſon impureté ordinaire ; *mais ils s'en ſont approchés contre ma défenſe.*

10. Verecundiora patris diſcooperuerunt in te ; immunditiam menſtruatæ humiliaverunt in te :

11. Chacun d'eux a déshonoré la femuxorem

11. & unuſquiſque in

Jerem. v. 5.

℣. 5. Hébr. autr. ô vous qui avez ſouillé votre nom, & qui deviendrez fameuſe par votre chûte.

℣. 9. L'Hébreu pourroit auſſi ſignifier : chacun pour ſa race, *chacun au nom de ſa famille.* C'eſt le ſens des Septante.

℣. 7. Hébr. autr. ils ont opprimé.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu GLH, *diſcooperuit*, pour GLU, *diſcooperuerunt.*

uxorem proximi ſui operatus eſt abominationem, & ſocer nurum ſuam polluit nefariè, frater ſororem ſuam filiam patris ſui oppreſſit in te.

me de ſon prochain par une action abominable : le beau-pere a corrompu par un horrible inceſte ſa belle-fille : le frere a fait violence à ſa propre ſœur, à la fille de ſon pere, au milieu de vous.

12. Munera acceperunt apud te ad effundendum ſanguinem : uſuram & ſuperabundantiam accepiſti, & avarè proximos tuos calumniabaris : meîque oblita es, ait Dominus Deus :

12. Ils ont reçu des préſents au milieu de vous, afin de répandre le ſang : vous avez reçu un profit & un intérêt illégitime ; vous avez calomnié " vos freres, pour ſatisfaire votre avarice ; & vous m'avez mis en oubli, dit le Seigneur Dieu, *moi qui défends tous ces crimes.*

13. ecce complosi manus meas ſuper avaritiam tuam, quam feciſti ; & uper ſanguinem qui effuſus eſt in medio tuî.

13. C'eſt pourquoi j'ai frappé des mains, en me déclarant contre *les excès de* votre avarice, & contre le ſang qui a été répandu au milieu de vous.

14. Numquid ſuſtinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi ? ego Dominus locutus ſum, & faciam.

14. Votre cœur ſoutiendra-t-il *ma colere ?* ou vos mains prévaudront-elles " *contre moi*, dans le temps des maux que je ferai fondre ſur vous ? *Non ſans doute* : *car* c'eſt moi qui ſuis le Seigneur. *Ainſi* j'ai parlé ; & je ferai *ce que j'ai dit.*

15. Et diſpergam te in nationes, & ventilabo te in terras, & deficere faciam immunditiam tuam à te.

15. Je vous diſperſerai parmi les nations ; je vous écarterai en divers pays ; & je ferai ceſſer en vous votre impureté.

16. Et poſſidebo te in conſpectu gentium : & ſcies quia ego Dominus.

16. Je me rendrai maître de vous " à la vue des nations ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

17. Et factum eſt ver-

17. Le Seigneur me parla encore, &

℣. 12. Hébr. autr. vous avez opprimé.
℣. 14. Hébr. autr. auront-elles encore quelque force ? *Supr.* XXI. 7.
℣. 16. On lit dans l'Hébreu UNKLT, *& hæreditabis*, ou *poſſidebis*, pour UNKLTI, *& hæreditabo*, ou *poſſidebo* : Je vous reprendrai pour mon héritage, *après avoir paru vous abandonner.*

me dit :

18. Fils de l'homme, la maiſon d'Iſraël s'eſt changée pour moi en écume : " ils ſont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer & du plomb *qu'on jette* au milieu du fourneau ; & ils ſont devenus comme l'écume de l'argent, " *qu'il faut purifier par le feu.*

19. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous raſſemblerai tous au milieu de Jéruſalem,

20. comme on jette tout enſemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain & le plomb, au milieu du fourneau; & je l'embraſerai, pour vous y faire paſſer par le feu. " C'eſt ainſi que je vous raſſemblerai dans ma fureur & dans ma colere : je me ſatisferai, *en vous puniſſant* ; & je vous éprouverai, " *en vous faiſant paſſer* par le feu.

21. Je vous raſſemblerai, *dis-je*, je vous embraſerai par les flammes de ma

bum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, verſa eſt mihi domus Iſrael in ſcoriam : omnes iſti æs, & ſtannum, & ferrum, & plumbum in medio fornacis : ſcoria argenti facti ſunt.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Eo quòd verſi eſtis omnes in ſcoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jeruſalem,

20. congregatione argenti, & æris, & ſtanni, & ferri, & plumbi, in medio fornacis : ut ſuccendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, & in ira mea, & requieſcam : & conflabo vos.

21. Et congregabo vos, & ſuccendam vos in igne

" ℣. 18. c. à d. comme un mauvais métal.

Ibid. c. à d. comme un mauvais argent, alteré par l'alliage de divers autres métaux.

℣. 20. Hébr. autr. Comme on jette tout enſemble l'argent, &c. au milieu du fourneau, pour y allumer *enſuite* le feu & faire fondre ces métaux : C'eſt ainſi que, &c. La particule *ſicut* qui manque aſſez viſiblement dans l'Hébreu au commencement du verſet, ſe trouve exprimée dans la Verſion des Septante. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de QRST, *congregatio*, ils ont lu QBST, *ſicut congregatio*, ou *ſicut congregatur.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu UHNHTI, *& requieſcam*, peut-être pour UHFHTI, *& ſufflabo*, relativement à l'expreſſion du membre précédent LFHT, *ad ſufflandum*, de même que le mot *conflabo* qui ſuit répond à l'expreſſion *ad conflandum* qui précede. Peut-être qu'il y a là une conjonction ſuperflue, & que la lecture primitive auroit été : *ſic congregabo in ira mea, in furore meo ſufflabo, & conflabo vos* : C'eſt ainſi que je vous raſſemblerai dans ma colere, que je ſouffflerai ſur vous dans ma fureur, & que je vous ferai fondre *pour vous purifier dans le creuſet de la tribulation.*

furoris mei, & conflabimini in medio ejus.

22. Ut conflatur argentum in medio fornacis, ſic eritis in medio ejus: & ſcietis quia ego Dominus, cùm effuderim indignationem meam ſuper vos.

23. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

24. Fili hominis, dic ei: Tu es terra immunda, & non compluta in die furoris.

25. Conjuratio prophetarum in medio ejus: ſicut leo rugiens, rapiénſque prædam, animas devoraverunt, opes & pretium acceperunt, viduas ejus mutiplicaverunt in medio illius.

26. Sacerdotes ejus contempſerunt legem meam, & polluerunt ſanctuaria

fureur: & vous ſerez éprouvés " au milieu de Jéruſalem.

22. Vous ſerez au milieu de cette ville comme eſt l'argent que l'on éprouve " au milieu du fourneau: & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai répandu mon indignation ſur vous. "

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

24. Fils de l'homme, dites à Jéruſalem: Vous êtes une terre impure, " qui n'a point été arroſée de pluies au jour de la fureur;

25. *parce que* les *faux* prophetes ont conjuré enſemble au milieu d'elle, *pour y débiter leurs menſonges*: " ils ont dévoré les ames, comme un lion qui rugit & qui ravit ſa proie: ils ont reçu de grands biens, & des récompenſes *pour faire le mal*; & ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. Ses prêtres ont mépriſé ma loi; " ils ont violé mon ſanctuaire; ils n'ont point fait de diſcernement entre les cho-

℣. 21. Hébr. litt. vous ſerez fondus.

℣. 22. Hébr. litt. que l'on fait fondre.

Ibid. Hébr. litt. vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai répandu, &c.

℣. 24. Hébr. litt. qui n'eſt point purifiée. On lit dans l'Hébreu à la lettre: *Die ei*: *Tu terra non mundata ipſa* on ſous-entend *eſt*. Peut-être qu'au lieu de LH AT ARS, *ei*: *Tu terra*, il faudroit lire LHARS ZAT, *terræ huic*, ou *de terra hac*: Dites de cette terre: Elle n'eſt point purifiée. Au lieu de MTHRH, *mundata*, les Septante ont lu NTRH, *imbre irrigata*, ce qui convient aſſez avec l'expreſſion ſuivante, *& non compluta*: C'eſt une terre qui n'a point été arroſée ni abreuvée par la pluie dans le jour de ma fureur.

℣. 25. Au lieu de QSR NSIAIH, *Conjuratio Prophetarum ejus*, les Septante ont lu ASR NSIAIH, *Cujus duces*. C'eſt une terre dont les principaux chefs qui ſont au milieu d'elle, ſont comme un lion rugiſſant, &c. Le Seigneur diſtingue ici au ℣. 25. ſelon cette lecture des Septante les principaux chefs, *duces*; au ℣. 26. les Prêtres; au ℣. 27. les chefs du ſecond rang, *principes*; au ℣. 28. les Prophetes; au ℣. 29. le peuple.

℣. 26. Hébr. autr. ont enfraint ma loi.

ſes ſaintes & les profanes ; ils n'ont point voulu comprendre " la différence de ce qui eſt pur d'avec ce qui eſt impur ; ils ont détourné " leurs yeux de mes ſabbats : & *enfin* j'étois indignement déshonoré au milieu d'eux.

mea : inter ſanctum & profanum non habuerunt diſtantiam : & inter pollutum & mundum non intellexerunt : & à ſabbatis meis averterunt oculos ſuos, & coinquinabar in medio eorum.

Mich. III 11. *Soph.* III. 3. 27. *Car* ſes princes étoient au milieu d'elle, comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie, à répandre le ſang, à perdre les ames, & à courir après le gain, pour ſatisfaire leur avarice.

27. Principes ejus in medio illius, quaſi lupi rapientes prædam ad effundendum ſanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad ſectanda lucra.

28. Ses prophetes mettoient l'enduit ſur la muraille, ſans rien mêler qui la rendît ferme : " *ils excuſoient les méchants, au lieu de les reprendre avec vigueur* ; ils avoient de vaines viſions ; & ils prophétiſoient le menſonge, en diſant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; quoique le Seigneur n'eut point parlé.

28. Prophetæ autem ejus liniebant eos abſque temperamento, videntes vana, & divinantes eis mendacium, dicentes : Hæc dicit Dominus Deus, cùm Dominus non ſit locutus.

29. Ceux du peuple auſſi inventoient des impoſtures & des calomnies : " ils raviſſoient *le bien d'autrui* par violence ; ils affligeoient le foible & le pauvre, & ils opprimoient les étrangers par des calomnies, " *les jugeant & les condamnant* ſans aucune forme de juſtice.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant, & advenam opprimebant calumniâ abſque judicio.

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui ſe préſentât comme une haie *entre moi & eux*, qui s'oppoſât à moi "

30. Et quæſivi de eis virum qui interponeret ſepem, & ſtaret oppoſitus

Ibid. Litt. ils n'ont point compris ; ou ſelon l'Hébreu : ils n'ont point connu.

Ibid. Hébr. litt. ils ont caché, *couvert* leurs yeux.

℣. 28. Hébr. autr. Ses Prophetes ont enduit la muraille avec un mauvais mortier.

℣. 29. Hébr. autr. opprimoient *leurs freres.*

Ibid. Hébr. autr. ils opprimoient les étrangers.

℣. 30. Hébr. litt. qui ſe tint *comme ſur* la breche devant moi.

contra me pro terra, ne diſſiparem eam: & non inveni.

31. Et effudi ſuper eos indignationem meam, in igne iræ meæ conſumpſi eos: viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

pour la défenſe de cette terre, *qui appaiſât ma colere contr'elle*, afin que je ne la détruiſiſſe point; & je n'en ai point trouvé.

31. C'eſt pourquoi j'ai répandu mon indignation ſur eux; je les ai conſumés dans le feu de ma colere; & j'ai fait retomber leurs crimes ſur leur tête, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIII.

Samarie & Jéruſalem repréſentées ſous le ſymbole de deux ſœurs Oolla & Ooliba. Oolla devenue infidele porte la peine de ſon infidélité. Ooliba devenue plus infidele qu'Oolla boira juſqu'à la derniere goute la coupe d'Oolla. Elles ont commis les mêmes crimes; elles porteront auſſi les mêmes peines.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fili hominis, duæ mulieres filiæ matris unius fuerunt,

2. Fils de l'homme, une même mere a eu deux filles,

3. & fornicatæ ſunt in Ægypto, in adoleſcentia ſua fornicatæ ſunt: ibi ſubacta ſunt ubera earum, & fractæ ſunt mammæ pubertatis earum.

3. qui ſont tombées dans la fornication en Egypte, & qui s'y ſont proſtituées dans leur jeuneſſe: c'eſt là que leur ſein a été déshonoré, " & que leur virginité a été corrompue.

4. Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba ſoror ejus minor: & habui eas, & pepererunt

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba: elles ont été à moi; & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'ap-

℣. 3. On lit dans l'Hébreu SMH MACU, *illuc ſubacta ſunt*, pour SM MMACU, *ibi ſubacta ſunt.*

pelle Oolla, *c'eſt-à-dire*, *Tente*, eſt Samarie ; & celle qui s'appelle Ooliba, *c'eſt-à-dire*, *mon tabernacle eſt en elle*, eſt Jéruſalem, *où mon tabernacle eſt en effet.*"

filios & filias. Porrò earum nomina, Samaria Oolla, & Jeruſalem Ooliba.

5. Oolla s'eſt donc élevée contre moi par ſa fornication, *en adorant les veaux d'or à Dan & à Béthel ;* & *enſuite* elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit, les *dieux des* Aſſyriens ſes voiſins, "

5. Fornicata eſt igitur ſuper me Oolla, & inſanivit in amatores ſuos, in Aſſyrios propinquantes,

6. vêtus d'hyacinthe & *de pourpre*, qui étoient princes, magiſtrats, & propres à allumer ſa paſſion, " tous hommes de cheval, & montés ſur des chevaux.

6. veſtitos hyacintho, principes, & magiſtratus, juvenes cupidinis, univerſos equites, aſcenſores equorum.

7. Elle s'eſt abandonnée dans ſa fornication à ces hommes choiſis, qui étoient tous enfants des Aſſyriens ; & elle s'eſt ſouillée par ſes infamies avec tous ceux dont elle étoit follement amoureuſe. "

7. Et dedit fornicationes ſuas ſuper eos electos, filios Aſſyriorum univerſos : & in omnibus in quos inſanivit, in immunditiis eorum polluta eſt.

℣. 2-4. Les Hébreux ſortis d'une même ſouche, nés d'Abraham & de Sara, n'ont fait qu'un peuple, & ſont demeurés unis juſqu'au ſchiſme arrivé après la mort de Salomon. Alors ce Royaume fut ſéparé en deux, dont une partie compoſée de la Tribu de Juda & de celle de Benjamin fut nommée *le Royaume de Juda*, dont *Jéruſalem* étoit la capitale ; & l'autre compoſée des dix autres Tribus s'appelloit *le Royaume d'Iſraël*, & ſa capitale fut dans la ſuite *Samarie*. Ces deux Royaumes ſortis d'une même ſouche ſont les deux ſœurs ſorties d'une même mere. *Oolla* qui eſt l'aînée, & dont le nom ſignifie *tente*, repréſente *Samarie*, ou le Royaume d'Iſraël, au milieu duquel fut d'abord placé le tabernacle du Seigneur juſqu'à la mort du Grand-Prêtre Héli. *Ooliba* qui eſt la jeune, & dont le nom ſignifie, *ma tente eſt en elle*, repréſente *Jéruſalem*, ou le Royaume de Juda, au milieu duquel fut placé le tabernacle du Seigneur depuis la mort du Grand-Prêtre Héli. Ces deux grandes portions de l'ancien Iſraël ont été quelquefois comparées aux deux grandes portions du nouvel Iſraël, les Orientaux & les Occidentaux ; l'Egliſe Grecque qui a imité le ſchiſme de *Samarie*, & l'Egliſe Latine qui jouit des prérogatives de *Jéruſalem*. Les infidelités des deux ſœurs *Oolla* & *Ooliba* peuvent repréſenter celles des Chrétiens prévaricateurs, dont les châtiments ſont tracés ſous le ſymbole des châtiments de ces deux ſœurs. S. Jérôme applique en effet aux mauvais Chrétiens ce Chapitre même, ainſi que le Chapitre XVI. où ſont également comparées les deux ſœurs. Voyez ce qui a été dit ſur cela dans la Préface.

℣. 5. Autr. les Aſſyriens *dont elle recherchoit l'alliance*, & qui s'approchoient *d'elle, qui venoient vers elle. Infr.* ℣. 12.

℣. 6. Hébr. autr. & des jeunes hommes qui avoient une mine avantageuſe. *Infr.* ℣. 12.

℣. 7. Hébr. autr. & elle s'eſt ſouillée dans *le culte de* toutes les idoles de tous ceux dont elle étoit follement amoureuſe.

8. Inſuper & fornicationes ſuas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit : nam & illi dormierunt cum ea in adoleſcentia ejus, & illi confregerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem ſuam ſuper eam.

8. Elle n'a pas même quitté alors ſa fornication par laquelle elle s'étoit proſtituée aux Egyptiens ; car ils l'avoient auſſi corrompue dans ſa jeuneſſe ; ils avoient déshonoré ſon ſein lorſqu'elle étoit vierge ; & ils avoient répandu ſur elle leur fornication, *en l'engageant dans le culte de leurs idoles.*

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum ſuorum, in manus filiorum Aſſur, ſuper quorum inſanivit libidine.

9. C'eſt pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés, entre les mains des Aſſyriens, dont elle avoit été paſſionnée juſqu'à la fureur.

10. Ipſi diſcooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipſam occiderunt gladio : & factæ ſunt famoſæ mulieres, & judicia perpetraverunt in ea.

10. Ce ſont eux qui ont découvert ſon ignominie, *en la dépouillant de tous ſes ornements*, qui ont enlevé ſes fils & ſes filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, qui par les jugements qu'ils ont exercé ſur elle, l'ont rendue l'exemple des femmes fameuſes *par leurs crimes & par leur punition.* " *Supr.* XVI. 37.

11. Quod cùm vidiſſet ſoror ejus Ooliba, pluſquam illa inſanivit libidine : & fornicationem ſuam ſuper fornicationem ſororis ſuæ,

11. Sa ſœur Ooliba, après l'avoir vue punie de la ſorte, *au lieu de profiter de cet exemple, & de ſe corriger*, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de ſa paſſion *pour les idoles.*

12. ad filios Aſſyriorum præbuit impudenter, ducibus & magiſtratibus ad ſe venientibus, indutis

12. Elle s'eſt proſtituée ſans aucune honte aux *dieux des* enfants des Aſſyriens, par une fornication *& une idolatrie* qui a ſurpaſſé encore celle de ſa ſœur : " *elle s'eſt proſtituée* à des officiers

℣. 10. Hébr. autr. & elle a été alors livrée à des exacteurs qui ont exercé ſur elle des jugements terribles. On lit dans l'Hébreu ותהי, *& facta eſt* : & les mêmes mots בם לנשים, que l'on prend pour *nomen inter mulieres*, peuvent également ſignifier *hi* (ou *hinc*) *exactoribus.*

℣. 11. & 12. Hébr. autr. Sa ſœur Ooliba, après avoir vu *& ſon infidelité, & ſon châtiment*, s'eſt corrompue en portant même plus loin qu'elle la fureur de ſa paſſion, & ſe livrant à une fornication qui a ſurpaſſé celle de ſa ſœur. Elle a aimé d'un amour furieux les enfants d'Aſſur, *c. à. d.*

de guerre, à des magiſtrats qui venoient vers elle avec des habits de différentes couleurs, " à des cavaliers qui étoient montés ſur leurs chevaux, & à des jeunes hommes qui avoient tous une mine avantageuſe : *elle a adoré tous les Dieux qu'on lui repréſentoit ſous ces différentes figures.*

veſte variâ, equitibus qui vectabantur equis, & adoleſcentibus formâ cunctis egregiâ.

13. Ainſi j'ai vu ces deux *ſœurs* marcher dans la même voie, & dans les mêmes déréglements.

13. Et vidi quòd polluta eſſet via una ambarum.

14. Mais Ooliba a augmenté encore les excès de ſa fornication : car ayant vu des hommes peints ſur la muraille, des images des Chaldéens tracées avec des couleurs, "

14. Et auxit fornicationes ſuas : cúmque vidiſſet viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expreſſas coloribus.

15. qui avoient leurs baudriers ſur les reins, & ſur la tête des tiares de différentes couleurs, qui paroiſſoient tous des officiers de guerre, & avoient l'air des enfants de Babylone & du pays des Chaldéens, où *en effet* ils ſont nés :

15. Et accinctos balteis renes, & tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, ſimilitudinem filiorum Babylonis, terræque Chaldæorum, in qua orti ſunt,

16. elle s'eſt laiſſée emporter à la concupiſcence de ſes yeux ; elle a conçu pour eux une folle paſſion ; & elle leur a envoyé ſes ambaſſadeurs en Chaldée, *pour faire alliance avec eux, & pour embraſſer le culte de leurs idoles.*

16. inſanivit ſuper eos concupiſcentiâ oculorum ſuorum, & miſit nuntios ad eos in Chaldæam.

17. Et les enfants de Babylone étant venus vers elle, & s'étant approchés de la couche de ſa proſtitution, *en s'approchant de ſes temples & de ſes autels ſacrileges*, ils l'ont déshonorée par leurs cérémonies infâmes : " & elle a été par

17. Cúmque veniſſent ad eam filii Babylonis ad cubile mammarum, polluerunt eam ſtupris ſuis, & polluta eſt ab eis, & ſa-

les Aſſyriens ; & elle s'eſt portée à rechercher leur alliance : elle a aimé, dis-je, les Aſſyriens, des Officiers de guerre, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu MELOU, *veſte variâ ;* l'Interprete Syrien liſoit TELT, *hyacintho*, comme au ℣. 6. vêtus d'hyacinthe & de pourpre.

℣. 14. Quelques-uns croient que le terme Hébreu ſe doit entendre de l'indigo, couleur vive, & qui tire ſur le bleu céleſte.

℣. 17. Litt. par leurs infamies,

turata

turata eſt anima ejus ab illis.

18. Denudavit quoque fornicationes ſuas, & diſcooperuit ignominiam ſuam : & receſſit anima mea ab ea, ſicut receſſerat anima mea à ſorore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes ſuas, recordans dies adoleſcentiæ ſuæ, quibus fornicata eſt in terra Ægypti.

20. Et inſanivit libidine ſuper concubitum eorum, quorum carnes ſunt ut carnes aſinorum : & ſicut fluxus equorum fluxus eorum.

21. Et viſitaſti ſcelus adoleſcentiæ tuæ, quando ſubacta ſunt in Ægypto ubera tua, & confractæ ſunt mammæ pubertatis tuæ.

eux corrompue ; & ſon ame s'eſt raſſaſiée & *dégoutée*" d'eux. *Elle a fait de nouveau alliance avec les Egyptiens.*"

18. Elle *leur* a expoſé à nud ſes fornications, & elle *leur* a découvert ſon ignominie, *en leur découvrant ſa paſſion pour les idoles. Pour moi, voyant ces excès, je l'ai abandonnée*, & je me ſuis retiré d'avec elle, comme je m'étois retiré d'avec ſa ſœur.

19. Car elle a multiplié les crimes de ſa fornication, en ſe ſouvenant " des jours de ſa jeuneſſe, pendant leſquels elle s'étoit proſtituée dans l'Egypte *au culte des idoles.*

20. Et elle s'eſt portée *à ce culte impie* avec *plus de* fureur *qu'une femme impudique n'a de paſſion* pour ſe joindre à ceux dont la chair eſt comme la chair des ânes, " & dont l'alliance eſt comme celle qu'on auroit avec des chevaux.

21. *C'eſt ainſi, fille de Jéruſalem, que vous avez été paſſionnée pour les dieux des nations*, & *que* vous avez renouvellé " les crimes de votre jeuneſſe, *les crimes que vous avez commis* lorſque votre ſein a été déshonoré dans l'Egypte, & que votre virginité y a été corrompue " *par*

Ibid. Hébr. litt. ſon ame s'eſt retirée d'eux, *s'eſt dégoûtée d'eux.*

Ibid. Voyez le verſet 20.

℣. 19 Hébr. autr. en renouvellant la mémoire. *Supr.* XXI. 24.

℣. 20. Hébr. autr. Et elle a ſurpaſſé dans l'ardeur de ſa paſſion les concubines de ces hommes dont la chair eſt comme la chair des ânes, &c. » Il ſemble déſigner par-là les Egyptiens. Voyez au Chap. XVI. ℣. 26. On lit irréguliérement dans l'Hébr. VTAGBH, pour VTAGB, *& adamavit*, comme on le lit au ℣. 16. Les Rabbins au lieu de ramener la lecture du ℣. 20. à celle du ℣. 16. voudroient que l'on rendît celle du ℣. 16. ſemblable à celle du ℣. 20.

℣. 21. Autr. *C'eſt ainſi que* vous avez attiré ſur vous la viſite des crimes de votre jeuneſſe ; *vous avez obligé le Seigneur à rechercher vos infidélités depuis votre jeuneſſe, & à en tirer vengeance.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu LMAN, *propter*, pour LMAC ou BMAC ; *quando ſubacta ſunt* : car ce ſont ici du reſte les mêmes expreſſions qu'au ℣. 3. avec cette ſeule différence, que l'Hébreu tranſpoſe les deux phraſes, au lieu que la Vulgate ne les tranſpoſe pas. On peut remarquer que ce que la Vulgate appelle dans ces deux verſets, *mammæ pubertatis* paroît être dans l'Hébreu la

ce culte impie & ſacrilege.

22. C'eſt pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais ſuſciter contre vous tous ceux que vous aimiez, dont votre ame s'eſt raſſaſiée *juſqu'à vous en dégouter ;* " & je les aſſemblerai contre vous de toutes parts,

22. Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ſuſcitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus ſatiata eſt anima tua: & congregabo eos adversùm te in circuitu,

23. les enfants de Babylone, les plus fameux d'entre les Chaldéens, les ſouverains & les princes, " tous les enfants d'Aſſyrie, les jeunes hommes les mieux faits, " les chefs & les principaux officiers de guerre, les princes des princes, & les plus conſidérables d'entre tous ceux qui montent à cheval ; " *j'aſſemblerai, dis-je, tous ces adorateurs des faux dieux, pour leſquels vous avez eu tant de paſſion.*

23. filios Babylonis, & univerſos Chaldæos, nobiles, tyrannoſque & principes, omnes filios Aſſyriorum, juvenes formâ egregiâ, duces & magiſtratus univerſos, principes principum, & nominatos aſcenſores equorum.

24. Et ils viendront à vous avec une multitude de roues & de chariots, avec une foule de peuple ; " & ils vous atta-

24. Et venient ſuper te inſtructi curru & rotâ, multitudo populorum :

partie voluptueuſe *amores pubertatis*, c'eſt-à-dire, *labra matricis.*

℣. 22. Voyez au verſet 17.

℣. 23. Hébr. litt. tous les Chaldéens, Pécod, Suah & Koah, tous les enfants d'Aſſur. » Quelques-uns croient que ces trois noms Hébreux peuvent être les noms des trois parties principales de l'empire des Chaldéens.

Ibid. Autr. ces jeunes hommes d'une mine avantageuſe. *Supr.* ℣. 6. & 12.

Ibid. Autrement & ſelon l'Hébreu : les plus conſidérables *de la nation*, & tous ces hommes montés ſur des chevaux. *Supr.* ℣. 6. & 12.

℣. 24. L'Hébreu peut ſignifier : *Et venient ſuper te (à) ſpineto currus & globus cum cœtu populorum* : Des chariots *de guerre* & des pelotons *de cavalerie* viendront ſur vous de la région des épines avec une multitude de gens raſſemblés de différents peuples. La particule MN, *à*, dont l'omiſſion a répandu l'obſcurité dans ce texte, ſe trouve exprimée dans la Verſion des Septante qui au lieu de MN HSN, *à ſpineto*, ont lu MN HSFUN, *ab aquilone*, comme on le lit au Chapitre I. ℣. 4. Il eſt dit pluſieurs fois que l'armée de Nabuchodonoſor devoit venir *de l'Aquilon*, parce qu'elle devoit venir de la Chaldée par l'Aquilon. Mais le mot Hébreu HSN, qui fait la plus grande difficulté de ce texte eſt compoſé de l'article H, & du mot SN (*Sin*) que l'on peut regarder comme le ſingulier du mot SNIM, (*Sinnim*) employé au Livre des Proverbes XXII. 5. où la Vulgate l'exprime par *arma*, & les Septante par *ſpinæ* ; en ſorte que le mot HSN ici employé peut ſignifier la région des armes, *armamentum*, ou la région des épines, *ſpinetum* : l'une & l'autre ſignification peut également déſigner la Chaldée, qui étoit alors pour les Juifs, une région épineuſe dont les armes leur étoient formidables. On lit dans l'Hébreu UBQHL, *& cum cœtu* : les Septante n'ont point cette conjonction & qui paroît ici ſuperflue.

loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique: & dabo coram eis judicium, & judicabunt te judiciis ſuis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore: naſum tuum & aures tuas præcident; & quæ remanſerint, gladio concident: ipſi filios tuos & filias tuas capient; & noviſſimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te veſtimentis tuis, & tollent vaſa gloriæ tuæ.

27. Et requieſcere faciam ſcelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis ampliùs.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego tradam te in manus eorum quos odiſti; in manus, de quibus ſatiata eſt anima tua.

29. Et agent tecum in odio, & tollent omnes laqueront de toutes parts, étant armés de cuiraſſes, " de boucliers & de caſques: je leur donnerai le pouvoir de vous juger; & ils vous jugeront ſelon leurs loix.

25. Je les rendrai les exécuteurs de ma colere contre vous; & ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez & les oreilles, " *comme à une femme adultere que ſon mari a ſurpriſe dans le crime*: & ce qui reſtera *de votre peuple*, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils & vos filles; & le feu dévorera tout ce qui ſera reſté de vous.

26. Ils vous dépouilleront de vos vêtements; ils enléveront vos meubles précieux. "

27. Je ferai ceſſer vos crimes en vous; & *vous ne commettrez plus* la fornication que vous avez appriſe en Egypte: vous ne léverez plus vos yeux vers ces idoles *que vous aviez priſes pour vos dieux*; " & vous ne vous ſouviendrez plus de l'*idolatrie que vous aviez apprise en* Egypte.

28. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïſſez *maintenant*, *après les avoir follement aimés*, entre les mains de ceux dont votre ame s'eſt raſſaſiée *juſqu'à vous en dégouter*, " *entre les mains des Chaldéens.*

29. Ils vous traiteront avec haine; ils enléveront *le fruit de* tous vos tra-

Ibid. Le terme Hébreu peut ſignifier une ſorte de bouclier.

℣. 25. c. à. d. ils vous défigureront & vous ôteront tout ce qui contribuoit à votre beauté & à votre éclat.

℣. 26. Litt. les inſtruments de votre gloire.

℣. 27. Selon l'Hébreu ou pourroit traduire: vers les Egyptiens *qui vous ont corrompue & ſouillée par leur idolatrie.*

℣. 28. Voyez au verſet 17.

vaux; ils vous laiſſeront toute nue & pleine d'ignominie; " & la honte de votre fornication, vos crimes & vos infamies, ſeront découvertes.

bores tuos, & dimittent te nudam, & ignominiâ plenam: & revelabitur ignominia fornicationum tuarum, ſcelus tuum, & fornicationes tuæ.

30. Ils vous traiteront " de cette ſorte, parce que vous vous êtes proſtituée aux nations parmi leſquelles vous vous êtes ſouillée par *le culte de* leurs idoles.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es poſt gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. Vous avez marché dans la voie de votre ſœur *Samarie*: & je vous mettrai en main la coupe dont elle a bu, & *dont elle a été enivrée.*

31. In via ſororis tuæ ambulaſti, & dabo calicem ejus in manu tua.

32. *Car* voici ce que dit le Seigneur Dieu: Vous boirez de la coupe de votre ſœur, de cette coupe large & profonde *dont elle a bu*; & vous deviendrez *comme elle* l'objet des inſultes & des railleries des hommes, *en buvant dans* cette coupe grande & vaſte. "

32. Hæc dicit Dominus Deus: Calicem ſororis tuæ bibes profundum & latum: eris in deriſum, & in ſubſannationem, quæ eſt capaciſſima.

33. Vous ſerez enivrée par cette coupe; vous ſerez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de triſteſſe, par cette coupe de votre ſœur Samarie.

33. Ebrietate, & dolore repleberis: calice mœroris, & triſtitiæ, calice ſororis tuæ Samariæ.

34. Vous la boirez, & vous la vuiderez juſqu'à la lie; " vous en mangerez même les morceaux, *après les avoir* rompus *avec les dents*, *comme font les ivrognes dans l'excès de leurs débauches*: & vous vous déchirerez le ſein *dans les douleurs extrêmes que vous ſouffrirez infailliblement*, parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu: *& ce que j'ai dit, ne manquera pas d'arriver.*

34. Et bibes illum, & epotabis uſque ad feces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua lacerabis: quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.

35. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous m'a-

35. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quia

℣. 29. Hébr. litt. nue & découverte.
℣. 30. On lit dans l'Hébreu ASH, *faciendo*, ou *fecit*, pour ASU, *fecerunt*.
℣. 32. C'eſt le ſens de l'Hébreu.
℣. 34. Hébr. litt. vous la ſucerez, *vous en tirerez juſqu'à la derniere goutte.*

oblita es mei, & projeciſti me poſt corpus tuum, tu quoque porta ſcelus tuum & fornicationes tuas.

vez oublié, & que vous m'avez rejetté derriere vous, *pour ne plus penſer à moi*, portez auſſi votre crime énorme & le poids de votre fornication.

36. Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Oollam, & Oolibam, & annuntias eis ſcelera earum?

36. Le Seigneur me dit auſſi: Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Oolla & Ooliba? & ne leur déclarerez-vous point leurs méchancetés?

37. Quia adulteratæ ſunt, & ſanguis in manibus earum, & cum idolis ſuis fornicatæ ſunt: inſuper & filios ſuos quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

37. Car ce ſont des femmes adulteres, qui ont les mains pleines de ſang, & qui ſe ſont proſtituées à leurs idoles: elles ont pris même les enfants qu'elles avoient engendrés pour moi, & elles les ont offerts à leurs idoles, pour être dévorés *pas le feu en leur honneur. Elles devoient, ſans doute, ſe contenter d'avoir commis ces crimes énormes ſi oppoſés à la ſainteté de ma loi.*

38. Sed & hoc fecerunt mihi: Polluerunt ſanctuarium meum in die illa, & ſabbata mea profanaverunt.

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage; elles ont violé mon ſanctuaire, en *y entrant* ce jour-là *même*; " elles ont profané mes jours de ſabbat *par leurs impiétés.*

39. Cúmque immolarent filios ſuos idolis ſuis, & ingrederentur ſanctuarium meum in die illa ut polluerent illud, etiam hæc fecerunt in medio domûs meæ.

30. Et lorſqu'elles ſacrifioient leurs enfants à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon ſanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait même cette injure au milieu de ma maiſon. "

40. Miſerunt ad viros venientes de longè, ad quos nuncium miſerant:

40. *Et dans le temps qu'elles me déshonoroient ainſi*, elles ont fait chercher " des hommes qui venoient de bien loin,

℣. 39. Hébr. autr. Lorſqu'elles ſacrifioient leurs enfants à leurs idoles, elles entroient en ce jour-là *même* dans mon ſanctuaire pour le profaner *ainſi*. Voilà ce qu'elles ont fait au milieu même de ma maiſon.

℣. 40. Litt. elles ont envoyé vers des hommes, &c.

auxquels elles avoient envoyé des ambaſſadeurs, & lorſqu'ils ſont venus, *elles leur ont rendu toutes ſortes d'honneurs*: & pour les mieux recevoir, vous avez eu ſoin de vous laver, vous avez mis du fard ſur votre viſage, & vous vous êtes parée de vos ornements les plus précieux;

41. vous vous êtes repoſée ſur un lit parfaitement beau, " & on a mis devant vous " une table magnifiquement ornée; on a fait brûler deſſus, *à l'honneur des idoles*, mon encens & mes parfums, *qui ne devoient ſervir qu'à m'honorer*;

42. & on y entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient dans la joie: & *Oolla & Ooliba* choiſiſſant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faiſoit venir du déſert, elles leur mettoient leurs bracelets aux mains, & des couronnes éclatantes ſur la tête, *adorant avec eux les dieux de leur pays.* "

43. Je dis alors *en parlant* de cette femme qui a vieilli dans l'adultere: Cette *vieille* proſtituée continuera-*t-elle* encore maintenant de s'abandonner à ſes déſordres? " *Oui, répondis-je en même*

itaque ecce venerunt: quibus te laviſti, & circumliniſti ſtibio oculos tuos, & ornata es mundo muliebri.

41. Sediſti in lecto pulcherrimo, & menſa ornata eſt ante te: thymiama meum, & unguentum meum poſuiſti ſuper eam.

42. Et vox multitudinis exſultantis erat in ea: & in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deſerto, poſuerunt armillas in manibus eorum, & coronas ſpecioſas in capitibus eorum.

43. Et dixi ei, quæ attrita eſt in adulteriis: Nunc fornicabitur in fornicatione ſua etiam hæc.

℣. 41. Cela ſe peut entendre de ces lits ſur leſquels on étoit couché à table.

Ibid. On lit dans l'Hébreu LFNIH, *ante eam*, pour LFNIC, *ante te*, ſi ce n'eſt que peut-être il fallût prendre en tierce perſonne tous les verbes qui ſont ici en ſeconde: le ſens alors ſeroit: & alors ils ſont venus vers celle qui s'étoit lavée *pour les recevoir*, qui avoit fardé ſes yeux, qui s'étoit couverte de ſes parures: elle s'étoit aſſiſe ſur un lit éclatant de gloire; une table étoit dreſſée devant elle; & ſur cette table elle avoit poſé mon encens & mes parfums. Alors au lieu de AINIC, *oculos tuos*, il faudroit lire AINIH, *oculos ſuos*.

℣. 42. Hébr. autr. Et on entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient dans la joie à cette table, & qui accompagnoient des hommes tirés de la foule, & qu'on faiſoit venir du déſert *de l'Arabie*; & ils mettoient des bracelets aux mains de ces femmes, & des couronnes éclatantes ſur leur tête. Peut-être qu'au lieu de BH UAL, *in ea, & ad*, il faudroit lire BHN AL; *inter eas ad*, qui étoient dans la joie au milieu d'elles, & qui accompagnoient, &c. Car la ſuite du verſet revient aux deux femmes. On lit dans l'Hébreu SUBAIM, que les Rabbins prennent pour SBAIM, *Sabæos*: la Vulgate ſuppoſe UBAIM, *& venientes*: ce ſeroit peut-être la ſimple répétition du mot MUBAIM, *adductos*.

℣. 43. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement AT IENH, que l'on ſuppoſe être pour

44. Et ingreſſi ſunt ad eam quaſi ad mulierem meretricem ; ſic ingrediebantur ad Oollam & Ooliban, mulieres nefarias.

45. Viri ergo juſti ſunt: hi judicabunt eas judicio adulterarum, & judicio effundentium ſanguinem: quia adulteræ ſunt, & ſanguis in manibus earum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus : Adhuc ad eas multitudinem, & trade eas in tumultum, & in rapinam.

47. Et lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum : filios & filias earum interficient, & domos earum igne ſuccendent.

48. Et auferam ſcelus

me temps.

44. *Car* ils ſont entrés " chez elle comme on entre chez une femme débauchée : c'eſt ainſi qu'ils ſont entrés chez ces femmes *perdues* & criminelles, Oolla & Ooliba, *toutes vieilles qu'elles ſont.*

45. Ces hommes donc, *qui ont été les inſtruments de leurs crimes*, ſeront *auſſi à leur égard les inſtruments de* ma juſtice ; " & ce ſeront eux qui les " jugeront comme on juge les adulteres, comme on juge celles qui répandent le ſang : parce qu'*en effet* ce ſont des adulteres *qui ont abandonné le vrai Dieu qui les avoit priſes pour ſes épouſes*, & que leurs mains ſont pleines du ſang *de leurs enfants, qu'elles ont immolés à leurs idoles.*

46. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Faites venir contre ces deux femmes proſtituées une multitude d'hommes ; & livrez-les en proie dans ce tumulte de guerre. "

47. Que les peuples prennent des pierres, *& qu'ils* les lapident *comme des adulteres* ; qu'ils les percent " de leurs épées, *comme des homicides* ; qu'ils tuent leurs fils & leurs filles ; qu'ils mettent le feu dans leurs maiſons, & qu'ils les brûlent. "

48. C'eſt ainſi que j'abolirai de deſſus

ATH IZNU, *Nunc fornicabuntur (in) fornicationibus ejus ipſius.* Maintenant ils s'abandonneront aux déſordres de leurs paſſions avec cette femme même. Peut-être faudroit-il lire HTZNH, *Numquid fornicabitur fornicationibus ſuis & ipſa ?* Continuera-t-elle elle-même les déſordres de ſa paſſion ?

℣. 44. On lit dans l'Hébreu UISUA, *Et venit*, pour UIBAU, *Et venerunt.*

℣. 45. Autrement & à la lettre : Ces hommes-là ſont juſtes *en comparaiſon de ces femmes criminelles.* C'eſt ainſi que ci-devant Ezéchiel a dit que *Samarie* & *Sodome* paroiſſent *juſtes*, en comparaiſon de Jéruſalem devenue beaucoup plus coupable que ſes deux ſœurs. *Supr.* XVI. 51. & 52.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement AUTM, pour AUTN, *eas.*

℣. 46. Hébr. litt. livrez-les à l'agitation & au pillage.

℣. 47. Hébr. litt. qu'ils les tranchent. On lit dans l'Hébreu UBRA, *& ſuccidat*, pour UBRAU, *& ſuccidant.*

Ibid. c. à. d. qu'ils conſument leurs maiſons par le feu.

la terre les crimes *de Jéruſalem & de Samarie*, & que toutes les femmes, *c'eſt-à-dire, toutes les nations* apprendront à n'imiter pas les abominations de celles-ci."

de terra, & diſcent omnes mulieres ne faciant ſecundùm ſcelus earum.

49. Car, *ô villes infideles, vos ennemis* feront retomber ſur vous votre crime: vous porterez *la peine qui vous eſt due pour* le péché *que vous avez commis dans le culte* de vos idoles; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu, *lorſque je vous aurai ainſi châtiées.*

49. Et dabunt ſcelus veſtrum ſuper vos, & peccata idolorum veſtrorum portabitis: & ſcietis quia ego Dominus Deus.

℣. 48. Hébr. litt. vos crimes, *vos abominations.*

CHAPITRE XXIV.

Chaudiere enrouillée & pleine de chair; figure de Jéruſalem aſſiégée par les Chaldéens. Le Seigneur annonce à Ezéchiel la perte de ce qu'il avoit de plus cher, & lui défend d'en faire aucun deuil, pour figurer l'état où ſe trouveroient les anfants d'Iſraël après la ruine du Temple.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 591.

1 LE dixieme jour du dixieme mois de la neuvieme année *de la captivité de Jéchonias*, le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit:

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, in anno nono, in menſe decimo, decima die menſis, dicens:

2. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le, parce que c'eſt en ce jour que le Roi de Babylone a raſſemblé ſes troupes" devant Jéruſalem, *& qu'il a formé le ſiege de cette ville.*

2. Fili hominis, ſcribe tibi nomen diei hujus: in qua confirmatus eſt rex Babylonis adversùm Jeruſalem hodie.

3. Vous parlerez en figure à la maiſon d'Iſraël, qui ne ceſſe point de m'irriter; & vous lui direz cette parabole: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Met-

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loquêris ad eos: Hæc dicit Do-

℣. 2. Hébr. litt. s'eſt approché, *eſt venu ſur*, &c.

minus

minus Deus : Pone ollam ; pone, inquam, & mitte in eam aquam.

4. Congere fruſta ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa & oſſibus plena.

5. Pinguiſſimum pecus aſſume, compone quoque ſtrues oſſium ſub ea : efferbuit coctio ejus, & diſcocta ſunt oſſa illius in medio ejus.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati ſanguinum, ollæ cujus rubigo in ea eſt, & rubigo ejus non exivit de ea : per partes & per partes ſuas ejice eam ; non cecidit ſuper eam ſors.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus eſt, ſuper limpidiſſimam petram effudit illum : non effudit il-

tez une marmite *ſur le feu* ; mettez, dis-je, *ſur le feu* une chaudiere, & de l'eau dedans.

4. Rempliſſez-la de viande de tous les meilleurs endroits ; mettez-y la cuiſſe, l'épaule, les morceaux choiſis & pleins d'os. "

5. Prenez *la chair* des bêtes les plus graſſes ; " mettez au-deſſous les os *rangés* les uns ſur les autres ; " faites-la *enſuite* bouillir à gros bouillons, juſqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudiere. *Puis vous direz à ce peuple* :

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur à la ville *de Jéruſalem* : *malheur à cette ville* de ſang, qui eſt comme une marmite toute enrouillée, dont la rouille n'eſt point ſortie, *quoiqu'on l'ait miſe au feu : c'eſt pourquoi* jettez toutes les pieces de viande qui y ſont, les unes après les autres, *ſans en réſerver aucune : car c'eſt ainſi que les corps morts des grands & des petits qui ſont au milieu de cette ville ſeront jettés dehors*, ſans qu'on jette le ſort ſur les habitants, *pour en réſerver quelques-uns.* "

7. Car ſon ſang eſt au milieu d'elle, *expoſé à la vue de tout le monde, puiſqu'*elle l'a répandu ſur les pierres les plus luiſantes *& les plus polies*, & non ſur

℣. 4. Hébr. autr. rempliſſez-la des os choiſis *d'entre les plus moëlleux.*

℣. 5. Hébr. litt. Prenez des bêtes choiſies, *les meilleures, les plus graſſes.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu HASMIM, *oſſa*, peut-être pour HASIM, *ligna* ; mettez au deſſous le bois qui doit ſervir de bûcher. Voyez aux ℣℣. 9. & 10.

℣. 6. Quelques-uns penſent que l'Hébreu doit s'entendre des morceaux de la marmite même, réduite en pieces par l'ardeur du feu ; & non des morceaux de viande qui avoient été mis dedans : mais il faut remarquer que le texte Hébreu emploie ici le même mot NTKIH, *fruſta ejus*, que l'on a vu au ℣. 4. où il ſignifie bien certainement les morceaux de viandes. Au ℣. 4. l'ordre eſt donné de les mettre dans la marmite ; & ici l'ordre eſt donné de les en retirer. On a vu au Chap. XI. ℣ 7. & ſuiv. comment en effet Dieu en fit ſortir ceux qui n'y périrent point. On lit dans l'Hébreu NFL, *cecidit*, pour INFL, *cadat.*

la terre, où il auroit pu être couvert de pouſſiere.

8. *Auſſi*, pour faire tomber mon indignation ſur elle *d'une maniere proportionnée à ſes crimes*, & pour me venger d'elle ſelon qu'elle le mérite, j'ai répandu ſon ſang ſur les pierres les plus luiſantes, afin qu'il n'y ait rien qui le couvre, *& qui le cache aux yeux des paſſants.*

Nahum. III. 1. *Habac.* II. 12. 9. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Malheur à la ville de ſang, dont je ferai un grand bûcher. "

10. Mettez les os *de ſes habitants* les uns ſur les autres, afin que je les faſſe brûler dans le feu: la chair *en* ſera conſumée: on en arrangera toutes les pieces, & on les fera cuire enſemble; & les os ſeront réduits à rien. "

11. Mettez auſſi la chaudiere vuide ſur les charbons ardents, " afin qu'elle s'échauffe, que l'airain ſe brûle, " que ſon ordure ſe fonde au-dedans, & que ſa rouille ſe conſume.

12. On s'eſt efforcé avec grande peine de la nettoyer; mais ſa rouille y eſt ſi enracinée, qu'elle n'a pu même en ſortir par le feu.

13. Votre impureté eſt *auſſi* exécrable, *ô Jéruſalem*, parce que j'ai voulu vous purifier *par le feu des tribulations*, & que vous n'avez point quitté vos or-

lum ſuper terram, ut poſſit operiri pulvere.

8. Ut ſuperinducerem indignationem meam, & vindictâ ulciſcerer: dedi ſanguinem ejus ſuper petram limpidiſſimam, ne operiretur.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitatis ſanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.

10. Congere oſſa, quæ igne ſuccendam: conſumentur carnes, & coquetur univerſa compoſitio, & oſſa tabeſcent.

11. Pone quoque eam ſuper prunas vacuam, ut incaleſcat, & liquefiat æs ejus: & conflatur in medio ejus inquinamentum ejus, & conſumatur rubigo ejus.

12. Multo labore ſudatum eſt, & non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.

13. Immunditia tua execrabilis: quia mundare te volui, & non es mun-

℣. 9. Autr. à laquelle je vais préparer un grand bûcher.

℣. 10. Hébr. autr. Multipliez le bois; allumez le feu; conſommez la chair; faites mûrir le jus *des viandes*; que les os *même* ſoient brûlés. C'eſt-à-dire, que dans l'Hébreu on lit ici HASIM, *ligna*; & non HASMIM, *oſſa*: les os ne brûlent pas facilement; ils étoient mis avec les chairs dans la marmite. Voyez au ℣. 4.

℣. 11. On lit dans l'Hébreu GRLIM, *prunas ejus*, pour GRLIM, *prunas*.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

data à ſordibus tuis : ſed nec mundaberis priùs, donec quieſcere faciam indignationem meam in te.

14. Ego Dominus locutus ſum : Veniet, & faciam : non tranſeam, nec parcam, nec placabor ; juxta vias tuas, & juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

15. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

16. Fili hominis, ecce ego tollo à te deſiderabile oculorum tuorum in plaga : & non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.

17. Ingemiſce tacens, mortuorum luctum non facies : corona tua circumligata ſit tibi, &

dures : mais *vous vous êtes tellement endurcie dans le mal, que* vous ne deviendrez point pure, non plus *que cette marmite enrouillée*, juſqu'à ce que j'aye fait repoſer ſur vous mon indignation, *& que je vous aye entiérement détruite.*"

14. C'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé *de la ſorte. Je ferai ce que j'ai dit, & je le ferai bientôt : car le temps de ma vengeance* eſt venu ; je vais agir : je ne laiſſerai plus les fautes *de Jéruſalem* impunies ; je ne pardonnerai plus *à ſes habitants* : je ne m'appaiſerai plus *par ſes ſacrifices ;*" mais je vous jugerai ſelon vos voies, & ſelon le déréglement de vos œuvres, dit le Seigneur.

15. Le Seigneur me dit *encore* ces paroles :

16. Fils de l'homme, je vais vous frapper d'une plaie, & vous ravir ce qui eſt le plus agréable à vos yeux : mais vous ne ferez point de plaintes funebres, vous ne pleurerez point, & les larmes ne couleront point ſur votre viſage.

17. Vous ſoupirerez en ſecret ; & vous ne ferez point le deuil comme on le fait pour les morts. Votre couronne demeurera liée ſur votre tête," & vous

℣. 12. & 13. Hébr. autr. *On a pris* beaucoup de peine *pour ôter* cette rouille ; mais cette quantité de rouille dont elle eſt couverte, n'en eſt point ſortie ; *c'eſt* au feu *qu'il faut mettre* cette rouille. Dans *cet attachement à* votre impureté eſt votre crime ; *mais* parce que j'ai voulu vous purifier *par les avertiſſements & les reproches de mes Prophetes*, & que vous n'avez point quitté vos impuretés ; *maintenant* vous ne ſerez plus purifiée, juſqu'à ce que j'aye fait repoſer ſur vous mon indignation, *& que je vous aye fait porter le poids de mes vengeances.* On lit dans l'Hébreu au ℣. 12. TANIM HLAT, que l'on ſuppoſe ſignifier *moleſtiis fatigavit ſe*, ou *fatigatum eſt* : peut-être faudroit-il lire, MART HLATH, *inhærens rubigo ejus* : ſa rouille eſt comme une lepre inhérente. Au lieu de *neque per ignem*, on lit dans l'Hébreu *in igne rubigo ejus* : le mot BAS pris pour *in igne*, peut également ſignifier *fœtor* : ſa rouille n'eſt que puanteur.

℣. 14. Hébr. autr. Je ne me retirerai plus *ſans avoir exercé mes vengeances* ; je n'épargnerai plus *les habitants de cette ville* ; je ne me repentirai plus *de mes réſolutions* : mais on vous jugera ſelon vos voies, &c.

℣. 17. Les Hébreux portoient une eſpece de bandeau dont ils ſe ſerroient la

aurez vos ſouliers à vos pieds : vous ne vous couvrirez point le viſage, " & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui ſont dans le deuil. "

18. Je parlai donc le matin au peuple ; *je lui annonçai ce que le Seigneur m'avoit dit* : & le ſoir ma femme mourut, *comme je l'avois prédit.* Le lendemain au matin, je fis ce que Dieu m'avoit ordonné : *je ne pleurai point, & je ne pris aucune marque de deuil.*

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous " pas ce que ſignifie " ce que vous faites ?

20. Je leur répondis : Le Seigneur m'a adreſſé ſa parole, & m'a dit :

21. Dites à la maiſon d'Iſraël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais profaner mon ſanctuaire, *dont vous faites* l'ornement ſuperbe de votre empire ; *ce ſanctuaire* qui eſt ce que vos yeux aiment le plus, & *dont la ruine eſt* l'objet des craintes de votre ame : " vos fils & vos filles qui ſeront reſtés, tomberont par l'épée.

22. Et vous ferez comme j'ai fait : vous ne vous couvrirez point le viſa-

calceamenta tua erunt in pedibus tuis, nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.

18. Locutus ſum ergo ad populum manè, & mortua eſt uxor mea veſperè : fecique manè ſicut præceperat mihi.

19. Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis, quid iſta ſignificent, quæ tu facis ?

20. Et dixi ad eos : Sermo Domini factus eſt ad me, dicens :

21. Loquere domui Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam ſanctuarium meum, ſuperbiam imperii veſtri, & deſiderabile oculorum veſtrorum, & ſuper quo pavet anima veſtra : filii veſtri, & filiæ veſtræ, quas reliquiſtis, gladio cadent.

22. Et facietis ſicut feci : Ora amictu non vela-

tête. Voyez la *Diſſert. ſur les habits des Hébreux*, à la tête de l'Eccléſiaſtique.

Ibid. Ou à la lettre : la bouche ; ſelon l'Hébreu : le deſſus de la levre.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ANSIM, *hominum* pour AUNIM, *lugentium*, qui ſe trouve dans Oſée IX. 4. où la même expreſſion revient, *panis lugentium.* Voyez la *Diſſertation ſur les funérailles*, à la tête de l'Eccléſiaſtique.

℣. 19. Hébr. litt. Ne vous découvrirez-vous point ?

Ibid. Hébr. litt. *quid iſta nobis* : on ſous-entend *ſint* : ce que ſont par rapport à nous, *ce que nous marquent*, ces choſes.

℣. 21. Hébr. autr. ce que vos yeux ont de plus cher, & ce que votre ame croit devoir être plus épargné.

bitis, & cibos lugentium non comedetis.

23. Coronas habebitis in capitibus veſtris, & calceamenta in pedibus: non plangetis, neque flebitis; ſed tabeſcetis in iniquitatibus veſtris, & unuſquiſque gemet ad fratrem ſuum.

24. Eritque Ezechiel vobis in portentum: juxta omnia quæ fecit, facietis cùm venerit iſtud: & ſcietis quia ego Dominus Deus.

25. Et tu, fili hominis, ecce in die, quâ tollam ab eis fortitudinem eorum, & gaudium dignitatis, & deſiderium oculorum eorum, ſuper quo requieſcunt animæ eorum, filios & filias eorum:

26. in die illa cùm venerit fugiens ad te, ut annonce, " & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui ſont dans le deuil."

23. Vous aurez des couronnes * ſur vos têtes, & des ſouliers * à vos pieds: vous ne ferez point de plaintes funébres, & vous ne verſerez point de larmes; mais vous ſécherez dans *vos maux, qui ſeront la punition de* vos iniquités; & chacun de vous regardant ſon frere, jettera *en ſecret* de grands ſoupirs, *ſans que vous oſiez faire éclater votre douleur, de peur d'irriter votre vainqueur.*

24. Et *le Seigneur a ajouté que la conduite qu'*Ezéchiel *tiendra à la mort de ſa femme*, vous ſera *comme* un ſigne pour l'avenir: *car* lorſque ce *tems-là* ſera arrivé, vous ferez les mêmes choſes qu'il a faites: & *alors* vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu, *puiſque je les ai connues, & que je vous les ai annoncées par avance.*

25. Vous donc, fils de l'homme, quand ce jour ſera venu, auquel je leur ôterai leur force, & la joie que leur donnoit *ce qui faiſoit leur gloire &* leur dignité; que je leur ravirai ce que leurs yeux aimoient le plus, ce qui faiſoit le repos de leurs ames, *c'eſt-à-dire*, leurs fils & leurs filles; "

26. en ce jour-là, lorſqu'un homme qui ſera échappé du péril, viendra vous

℣. 21. c. à. d. la bouche, ou le deſſus de la levre. *Supr.* ℣. 17.

Ibid. On trouve encore ici dans l'Hébreu ANSIM, *hominum*, pour AUNIM, *lugentium*. *Supr.* ℣. 17.

℣. 23. Hébr. litt. vos couronnes ... vos ſouliers. C'eſt-à-dire, vous porterez à l'ordinaire le bandeau dont vous ceignez vos têtes, & que l'on quitte néanmoins dans le deuil; vous garderez de même à vos pieds vos ſouliers.

℣. 25. Ou plutôt: ce que leurs yeux avoient de plus cher, & ce que leurs ames eſtimoient davantage, *c. à. d. leur temple*; (*Supr.* ℣. 21.) & *outre cela* leurs fils & leurs filles.

dire des nouvelles " *de Jéruſalem, & vous apprendre ſa ruine;*

27. quand ce jour-là, dis-je, ſera arrivé, votre bouche s'ouvrira *hardiment*, pour parler *de la ruine de cette ville* avec celui qui ſera échappé *du carnage* par ſa fuite. Vous *en* parlerez *auſſi à ce peuple*; & vous ne demeurerez plus dans le ſilence, *de peur de paſſer pour un faux prophete: mais vous leur repréſenterez avec aſſurance que cette ruine de Jéruſalem eſt la punition de leurs crimes & l'accompliſſement de vos prophéties : & alors ils verront eux-mêmes que j'ai raiſon de dire que* vous leur ſerez un ſigne pour l'avenir; & *vous tous*, " *enfants d'Iſraël*, vous ſaurez *un jour* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *qui prédis les choſes futures, & qui accomplis ce que je prédis.*

nuntiet tibi:

27. in die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit; & loquêris, & non ſilebis ultrà: eriſque eis in portentum, & ſcietis quia ego Dominus.

℣. 26. Hébr. litt. *ad auditum aurium*, AZNIM, pour AZNIC, *aurium tuarum*, pour faire retentir à vos oreilles *de fâcheuſes nouvelles.*

℣. 27. C'eſt-à-dire, que le verbe qui va ſuivre eſt au pluriel : nos traductions vulgaires ne peuvent le faire ſentir ſans paraphraſe, parce qu'on y dit également *vous* au ſingulier & au pluriel.

CHAPITRE XXV.

Prophéties contre les Ammonites & les Moabites, qui ſe ſont réjouis des maux de la maiſon de Juda, & contre les Iduméens & les Philiſtins qui ont ſatisfait ſur elle leur haine.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra filios Ammon, & prophetabis de eis.

3. Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dixiſti : Euge, euge, ſuper ſanctuarium meum, quia pollutum eſt ; & ſuper terram Iſrael, quoniam deſolata eſt ; & ſuper domum Juda, quoniam ducti ſunt in captivitatem :

4. idcircò ego tradam

1. LE Seigneur me parla encore de cette ſorte :*

2. Fils de l'homme, tournez votre viſage contre les enfants d'Ammon, & prophétiſez contre eux.

3. Et vous direz aux enfants d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur Dieu : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez jetté des cris de joie contre mon ſanctuaire, lorſqu'il a été profané ; contre la terre d'Iſraël, lorſqu'elle a été déſolée ; & contre la maiſon de Juda, lorſqu'ils ont été emmenés captifs ;

4. je vous livrerai aux *Chaldéens*, peu-

℣. 1. Ce Chapitre & les ſept ſuivants contiennent une ſuite de prophéties qui regardent les nations étrangeres : elles ſont diſtinguées, non ſelon l'ordre des dates, comme celles qui précedent, mais ſelon les différentes nations auxquelles elles ſe rapportent : Ammonites & Moabites, Iduméens & Philiſtins, Tyriens & Sidoniens, Egyptiens. Ces Prophéties rempliſſent le vuide que laiſſe le ſilence du Prophete à l'égard de la maiſon d'Iſraël, depuis le commencement du dernier ſiege de Jéruſalem, juſqu'au jour où il reçut la nouvelle de la priſe de cette ville. *Supr.* XXIV. 26. 27. *Infr.* XXXIII. 21. & 22.

℣. 2. Ces prophéties contre les Ammonites, les Moabites, &c. ont le même objet que celles de Jérémie contre les mêmes peuples : elles regardent l'irruption que Nabuchodonoſor fit ſur ces peuples cinq ans après la ruine de Jéruſalem. Elles ſont ſans date ; mais elles ſemblent être poſtérieures à la ruine de cette ville, c. à. d. au plutôt de la douzieme année depuis la tranſmigration de Jéchonias.

ples *qui habitent du côté* de l'orient, afin que vous deveniez leur héritage ;" & ils établiront ſur votre terre les parcs de leurs troupeaux, & ils y dreſſeront leurs tentes : ils mangeront eux-mêmes vos blés, & ils boiront votre lait.

te filiis orientalibus in hæreditatem, & collocabunt caulas ſuas in te, & ponent in te tentoria ſua : ipſi comedent fruges tuas; & ipſi bibent lac tuum.

5. J'abandonnerai Rabbath, *ville capitale de votre pays*, pour être la demeure des chameaux *des Chaldéens*," & *la terre que poſſédent* les enfants d'Ammon, pour être la retraite des beſtiaux *de ces peuples étrangers, qui deviendront vos maîtres* : " & *alors* vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & *qu'on ne m'inſulte point impunément.*

5. Dabóque Rabbath in habitaculum camelorum, & filios Ammon in cubile pecorum : & ſcietis quia ego Dominus.

6. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez battu des mains : & frappé du pied, *pour marquer la joie que vous reſſentiez de la ruine de mon peuple*, & que vous vous êtes réjouis de tout votre cœur, " en voyant *les maux de* la terre d'Iſraël;

6. Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd plauſiſti manu, & percuſſiſti pede, & gaviſa es ex toto affectu ſuper terram Iſrael :

7. j'étendrai ma main ſur vous, je vous livrerai en proie aux nations, je vous ferai paſſer au fil de l'épée, " *je vous effacerai* du nombre des peuples, je vous exterminerai de deſſus la terre, je vous réduirai en poudre ; " & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. idcircò ecce ego extendam manum meam ſuper te, & tradam te in direptionem gentium, & interficiam te de populis, & perdam de terris, & conteram : & ſcies quia ego Dominus.

8. Voici ce que dit le Seigneur Dieu :

8. Hæc dicit Dominus

℣. 4. Autr. Je vous livrerai aux *Arabes*, peuples *qui habitent du côté* de l'Orient, afin que vous deveniez leur héritage. " Les Chaldéens étoient plutôt conſidérés comme peuples Septentrionaux. Il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'après que les Chaldéens eurent déſolé & dépeuplé le pays des Ammonites, les Arabes y ſoient entrés ; toute la ſuite convient particuliérement aux mœurs des Arabes.

℣. 5. Ou plutôt, des Arabes. (*Supr.* ℣. 4.) Les chameaux étoient la monture des Arabes.

Ibid. Ou, qui entreront ſur vos terres réduites en ſolitude.

℣. 6. Hébr. autr. de tout votre cœur & avec un ſouverain mépris.

℣. 7. On lit dans l'Hébreu LBG, *in cibum* ; pour LBZ, *in prædam.*

Ibid. Hébr. autr. je vous retrancherai du nombre des peuples.

Ibid. Hébr. autr. je vous perdrai.

Deus :

Deus : Pro eo quòd dixerunt Moab & Seir : Ecce ſicut omnes gentes, domus Juda :

Parce que Moab & Séïr " ont dit *avec joie & avec complaiſance* : Enfin la maiſon de Juda, *qui ſe croyoit invincible ſous la protection de ſon Dieu*, eſt devenue comme toutes les autres nations ; *elle a été vaincue & aſſujétie à ſes ennemis* :

9. idcircò ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus, de civitatibus, inquam, ejus, & de finibus ejus, inclytas terræ Bethjeſimoth, & Beelmeon & Cariathaim,

9. pour *vous punir d'avoir dit cela*, vous allez voir que j'ouvrirai ce qu'il y a de plus fort " dans Moab ; que j'ouvrirai ſes villes, les plus belles villes de ſes provinces " & de ſon pays, Bethjéſimoth, Béelméon, & Cariathaïm ;

10. filiis Orientis cum filiis Ammon, & dabo eam in hæreditatem : ut non ſit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.

10. *je les ouvrirai, dis-je, ces villes*, aux peuples *de Chaldée qui ſont du côté* de l'orient : *je traiterai les Moabites* comme *j'ai traité* les enfants d'Ammon ; *je les livrerai aux Chaldéens* ; je leur livrerai Moab pour être leur héritage, *comme je leur ai livré les enfants d'Ammon*, afin qu'à l'avenir le nom des enfants d'Ammon ſoit effacé de la mémoire des peuples,

11. Et in Moab faciam judicia : & ſcient quia ego

11. & que j'exerce auſſi ſur Moab *la rigueur de* mes jugements : " & ils ſau-

℣. 8. c. à. d. l'Idumée, dont il eſt parlé enſuite. *Infr.* ℣. 12. *& ſeqq.*

℣. 9. Litt. l'épaule, *ce qui couvre, ce qui fortifie, ce qui ſoutient.*

Ibid. Litt. de ſes frontieres. L'Hébreu n'exprime ni *inquam*, ni *&* : on y lit MHARIM MARIU MQSHU, *à civitatibus, à civitatibus ejus, ab extremo ejus* : peut-être pour LHARIM HARIU MQSHU, *ad nudandum urbes ejus ab extremo ejus*, pour mettre à nud leurs villes *en abattant toutes leurs murailles*, depuis une extrêmité *juſqu'à l'autre.*

℣. 10. & 11. Autrement : Comme *je traiterai* les enfants d'Ammon en les livrant aux *Arabes*, peuples de l'Orient, pour être leur héritage, en ſorte que le nom des enfants d'Ammon ſoit effacé d'entre les peuples ; ainſi *je traiterai* Moab, *&* j'exercerai ſur lui *la rigueur de* mes jugements. Ce texte paroît avoir ſouffert de la main des Copiſtes. 1°. Il paroît que l'expreſſion *filiis Orientis* eſt tranſpoſée, & que ſa place ſeroit avant *hæreditatem* comme au ℣. 4. 1°. Au lieu de *cum filiis Ammon*, l'Hébreu peut ſignifier *ſuper* ou *contra filios Ammon*. 3°. Au lieu de UNTTIH, *& dabo eam*, il ſemble qu'il faudroit lire UNTTIM, *& dabo eos*, conformément à l'expreſſion du ℣. 4. 4°. Cette conjonction néceſſaire dans l'Hébreu pour convertir le prétérit en futur, paroît ſuppoſer auparavant un autre verbe qui régiſſoit *ſuper filios Ammon*, & qui aura diſparu. Peut-être auroit-on lu : *Extendam manum meam ſuper filios Ammon, & dabo eos filiis orientis in hæreditatem* Voyez au ℣. 13. & au ℣. 16. une expreſſion ſemblable.

ront *tous* que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

12. Voici *encore* ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que l'Idumée s'eſt ſatisfaite, en ſe vengeant des enfants de Juda, & qu'elle eſt tombée dans le péché, en ſouhaitant avec ardeur de ſe venger d'eux ; "

13. voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main ſur l'Idumée ; j'en exterminerai les hommes & les bêtes ; je la réduirai en un déſert, *en détruiſant tout à Théman*, " *qui eſt* du côté du midi : & ceux qui ſont à Dédan, *qui eſt au ſeptentrion*, tomberont par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance ſur l'Idumée, par la main de mon peuple d'Iſraël, " & ils traiteront Edom ſelon ma colere & ma fureur ; & les Iduméens ſauront que je ſai punir *les coupables*, dit le Seigneur Dieu.

15. Voici *encore* ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que les princes de la Paleſtine ont exécuté les deſſeins de leur vengeance, & qu'ils ſe ſont vengés de tout leur cœur, " en tuant *les Iſraëli-*

Dominus.

12. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd fecit Idumæa ultionem ut ſe vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, & vindictam expetivit de eis :

13. idcircò hæc dicit Dominus Deus : Extendam manum meam ſuper Idumæam, & auferam de ea hominem & jumentum, & faciam eam deſertam ab Auſtro ; & qui ſunt in Dedan, gladio cadent.

14. Et dabo ultionem meam ſuper Idumæam per manum populi mei Iſrael : & facient in Edom juxta iram meam, & furorem meum : & ſcient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd fecerunt Palæſtini vindictam, & ulti ſe ſunt toto animo,

℣. 12. Hébr. autr. A cauſe de ce que l'Idumée a fait, & parce qu'elle a ſatisfait ſa vengeance ſur les enfants de Juda, & qu'elle eſt tombée dans le péché en ſe vengeant d'eux, &c. On lit dans l'Hébreu VIASMU ASUM, *& deliquerunt delinquendo*, peut-être pour VASUM IASMU, *& delinquendo deliquerunt*, ou UIASMU ASM, *& deliquerunt delictum*, dans le même ſens ſelon le ſtyle des Hébreux.

℣. 13. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui ſe peut traduire : je la réduirai en un déſert depuis Théman ; & juſqu'à Dédan, ils tomberont par l'épée.

℣. 14. Cette prophétie fut accomplie après le retour de la captivité, au temps des Maccabées. 1. *Macc.* v. 65. & 2. *Macc.* x. 16.

℣. 15. Hébr. autr. de *tout leur* cœur & avec mépris.

interficientes, & implentes inimicitias veteres :

16. propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego extendam manum meam ſuper Palæſtinos, & interficiam interfectores, & perdam reliquias maritimæ regionis.

17. Faciamque in eis ultiones magnas, arguens in furore : & ſcient quia ego Dominus, cùm dedero vindictam meam ſuper eos.

tes, pour ſatisfaire leur inimitié ancienne; "

16. voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main ſur les peuples de la Paleſtine ; je ferai un carnage de ces meurtriers, " & je perdrai les reſtes de la côte de la mer.

17. J'exercerai ſur eux des jugements rigoureux, en les reprenant dans ma fureur : & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque je me ſerai *enfin* vengé d'eux, *comme je le leur avois prédit.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu, AIBT *inimicitia*, pour BAIBT, *per inimicitiam.*

℣. 16. Hébr. autr. j'exterminerai les Céréthéens. » C'eſt le propre nom des peuples de la Paleſtine. Voyez la *Diſſertation ſur l'origine des Philiſtins*, à la tête des deux premiers Livres des Rois.

CHAPITRE XXVI.

Tyr, pour s'être réjouie de la ruine de Jéruſalem, ſera elle-même détruite par Nabuchodonoſor. Sa ruine ſaiſira de crainte tous les peuples maritimes.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 588.

1. LE premier jour du mois " de l'onzieme année *de la captivité de Jéchonias*, le Seigneur me dit ces paroles :

2. Fils de l'homme : Parce que Tyr a dit de Jéruſalem avec des cris de joie : Les portes de cette ville ſi pleine de peuple ſont briſées ; ſes peuples viendront à moi ; " & je m'aggrandirai *de ſes ruines, je m'en emparerai*, " maintenant qu'elle eſt déſerte ;

3. voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens contre vous, ô Tyr ; & je ferai monter contre vous pluſieurs peuples, comme la mer fait monter ſes flots. "

1. ET factum eſt in undecimo anno, prima menſis, factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pro eo quòd dixit Tyrus de Jeruſalem : Euge, confractæ ſunt portæ populorum, converſa eſt ad me : implebor, deſerta eſt.

3. propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ſuper te, Tyre, & aſcendere faciam ad te gentes multas, ſicut aſcendit mare fluctuans.

℣. 1. Le texte original, non plus que les verſions, n'exprime pas le nombre de ce mois. L'onzieme année dont il eſt ici parlé, l'année même où Jéruſalem fut priſe le neuvieme jour du quatrieme mois. Quelques-uns croient que cette prophétie eſt antérieure à cet événement ; d'autres la croient poſtérieure. On lit dans le Manuſcrit Alexandrin de la Verſion des Septante : le premier jour du premier mois de la douzieme année. Cela ſuppoſe qu'au lieu de BASTI ASRH, *in undecimo*, on a lu BSTI ASRH, *in duodecimo* ; & qu'enſuite on a lu, ſelon le ſtyle des Hébreux, BARD BARD LRDS, *in primo*, (on ſous-entend *menſe*,) *in prima menſis*. Cette prophétie paroît poſtérieure à la priſe de Jéruſalem qui n'arriva qu'au neuvieme jour du quatrieme mois ; peut-être même à l'incendie du temple qui n'eſt que du dixieme jour du cinquieme mois ; & ces deux époques tendent également à placer cette prophétie au commencement de la douzieme année.

℣. 2. On lit dans l'Hébreu *confractæ eſt* ; ce qui ſe rapporte à Jéruſalem : & cela donne lieu de ſoupçonner qu'au lieu de DLTUT, *portæ*, il faudroit peut-être lire RCLUT, *negotiatio*, relativement à l'expreſſion du Chap. ſuiv. ℣. 3. en ſorte que le ſens ſeroit : *negotiatio populorum converſa eſt ad me* : cette ville eſt briſée ; le trafic des peuples qui commerçoient avec elle, ſe tournera vers moi

Ibid. Au lieu de AMLAH, *implebor*, les Septante ont lu HMLAH, *quæ plena erat* : celle qui étoit pleine de peuples, eſt maintenant déſerte.

℣. 3. Autr. comme une mer qui s'éleve

4. Et diſſipabunt muros Tyri, & deſtruent turres ejus: & radam pulverem ejus de ea, & dabo eam in limpidiſſimam petram.

4. Ils détruiront les murs de Tyr, & ils abattront ſes tours : j'en raclerai juſqu'à la pouſſiere ; & je la rendrai comme une pierre luiſante & toute nue.

5. Siccatio ſagenarum erit in medio maris, quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus: & erit in direptionem gentibus.

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour ſervir à ſécher les rets, parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu ; & elle ſera livrée en proie aux nations, *comme je l'ai dit.*

6. Filiæ quoque ejus, quæ ſunt in agro, gladio interficientur: & ſcient quia ego Dominus.

6. Ses filles qui ſont dans les champs ſeront auſſi paſſées au fil de l'épée ; *ſes villes ſeront ruinées :* " & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonoſor regem Babylonis ab aquilone, regem regum, cum equis, & curribus, & equitibus, & cœtu, populoque magno.

7. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais faire venir des pays du ſeptentrion à Tyr Nabuchodonoſor Roi de Babylone, ce Roi des Rois : *Il viendra* avec des chevaux, des chariots de guerre, de la cavalerie, & de grandes troupes compoſées de divers peuples.

8. Filias tuas quæ ſunt in agro, gladio interficiet: & circumdabit te munitionibus, & comportabit aggerem in gyro: & elevabit contra te clypeum.

8. Il fera tomber par le fer vos filles qui ſont dans les champs ; il vous environnera de forts & de terraſſes ; & il levera le bouclier contre vous, *pour vous attaquer.*

9. Et vineas, & arietes temperabit in muros tuos,

9. Il dreſſera contre vos murs ſes mantelets & ſes béliers ; " & il détruira

avec ſes flots. » La prophétie contenue dans ce Chapitre & dans les deux ſuivants, regarde le ſiege de Tyr par Nabuchodonoſor après la priſe de Jéruſalem. Voyez l'*Hiſtoire des peuples voiſins des Juifs*, à la tête du Livre d'Iſaïe.

℣. 6. Les filles de Tyr ſont les villes de ſa dépendance.

℣. 9. Hébr. litt. ſes machines de cordes. » Voyez la *Diſſertation ſur la Milice des Hébreux*, à la tête des Paralipomenes.

vos tours par *la force de* ſes armes. "

10. La multitude de ſes chevaux vous couvrira d'un nuage de pouſſiere ; & le bruit de ſa cavalerie, des roues & des chariots, fera trembler vos murailles, lorſqu'il entrera dans vos portes, comme *un conquérant entre* par la brêche d'une ville *qu'il a* priſe.

11. Le pavé de toutes vos rues ſera foulé par les pieds de ſes chevaux : il fera paſſer votre peuple par le tranchant de l'épée ; & il renverſera par terre vos belles ſtatues, " *qui ſont l'ornement de votre ville.*

12. Ils feront leur butin de vos richeſſes, pilleront vos marchandiſes, ils renverſeront vos murailles, ils ruineront vos maiſons magnifiques, & ils jetteront au milieu des eaux *qui vous environnent* les pierres, le bois & la pouſſiere même de vos bâtimens.

Jer. VII. 34. 13. Je ferai ceſſer tous vos concerts de muſique : " & on n'entendra plus parmi vous le ſon de vos harpes.

14. Je vous rendrai *unie* comme une pierre liſſée ; *je vous égalerai à la terre ;* & vous deviendrez un lieu à ſécher les

& turres tuas deſtruet in armatura ſua.

10. Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum : à ſonitu equitum, & rotarum, & curruum, movebuntur muri tui, cùm ingreſſus fuerit portas tuas quaſi per introitum urbis diſſipatæ.

11. Ungulis equorum ſuorum conculcabit omnes plateas tuas : populum tuum gladio cædet, & ſtatuæ tuæ nobiles in terram corruent.

12. Vaſtabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas : & deſtruent muros tuos, & domos tuas præclaras ſubvertent : & lapides tuos, & ligna tua, & pulverem tuum in medio aquarum ponent.

13. Et quieſcere faciam multitudinem canticorum tuorum : & ſonitus citharárum tuarum non audietur ampliùs.

14. Et dabo te in limpidiſſimam petram, ſiccatio ſagenarum eris, nec

Ibid. Le terme Hébreu ſe peut entendre des inſtrumens qui ſont d'uſage à la ſappe.

℣. 11. Hébr. litt. les ſtatues de votre force, *c. à. d. les ſtatues de vos Dieux que vous regardez comme la force & le ſoutien de votre ville.*

℣. 13. Hébr. autr. je ferai ceſſer le bruit de vos cantiques *ou de vos concerts.*

ædificaberis ultrà : quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Nunquid non à ſonitu ruinæ tuæ, & gemitu interfectorum tuorum, cùm occiſi fuerint in medio tuî, commovebuntur inſulæ ?

16. Et deſcendent de ſedibus ſuis omnes principes maris : & auferent exuvias ſuas, & veſtimenta ſua varia abjicient, & induentur ſtupore : in terra ſedebunt, & attoniti ſuper repentino caſu tuo admirabuntur :

17. & aſſumentes ſuper te lamentum, dicent tibi : Quomodo periiſti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuiſti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant univerſi ?

rets : & vous ne ſerez plus rebâtie *avec la même magnificence ;* " parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur, *& que ce que j'ai dit ne manque jamais d'arriver.*

15. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à Tyr : Les iſles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chûte, & aux cris lugubres de ceux qui ſeront tués dans le carnage que ſe fera au milieu de vous ?

16. Tous les princes *qui regnent ſur les côtes* de la mer deſcendront de leurs trônes, *lorſqu'ils en apprendront la nouvelle* : ils quitteront les marques de leur grandeur ; " ils rejetteront leurs habits *ſuperbes & éclatans* par la variété de leurs couleurs, " *& ſe revêtiront d'habits de deuil* ; ils ſeront remplis de frayeur ;" ils s'aſſeoiront ſur la terre, *comme des perſonnes affligées* ; & frappés d'un profond étonnement de votre chûte ſoudaine,

17. ils feront ſur vous des plaintes mêlées de pleurs, & vous diront : Comment êtes-vous tombée ſi malheureuſement, vous qui habitiez dans la mer, " ô ville ſuperbe, vous qui étiez ſi forte ſur la mer, " avec tous vos habitants " qui s'étoient rendus " redoutables à tout le monde ? "

℣. 14. Voyez l'*Hiſtoire des peuples voiſins des Juifs.*

℣. 16. Hébr. litt. leurs manteaux.

Ibid. Hébr. litt. leurs habits en broderie.

Ibid. Litt. ils ſe revêtiront de frayeur.

℣. 17. On lit dans l'Hébreu *habitata à maribus* : mais le mot MIMIM, peut également ſignifier *à diebus* ; on ſous-entend *multis*, RBIM, & peut-être que les Copiſtes l'ont omis.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HITH HZQH, *fuit fortis*, pour HIT HHZQH, *fuiſti fortis :* vous qui étiez la ville forte au milieu de la mer.

Ibid. On lit dans l'Hébreu VISBIH, *& habitatores ejus*, pour VISBIC, *& habitatores tui.*

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu, *qui dabant terrorem ſuum.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu LCL IUSBIH ; *omnibus habitantibus eam.* La Vulgate n'exprime pas ce dernier mot qui n'eſt peut-être qu'une répétition du mot qu'on vient de

18. Les vaiſſeaux maintenant trembleront, en vous voyant vous-même ſaiſi de frayeur : " & les iſles *qui ſont ſituées* dans la mer, *où il ſemble qu'elles n'aient rien à craindre*, ſeront épouvantées, en voyant que perſonne ne ſort de vos portes. "

19. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorſque je vous aurai rendue toute déſerte, comme les villes qui ne ſont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête " ſur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux;

20. lorſque je vous aurai précipitée avec ceux qui deſcendent dans la foſſe profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels; lorſque je vous aurai placée au fond de la terre avec ceux qui ſont deſcendus dans le tombeau, pour être toujours inhabitée comme les ſolitudes de pluſieurs ſiecles; & qu'en même-temps j'aurai rétabli *Jéruſalem & mon temple, où je fais éclater* ma gloire dans la terre *d'Iſraël, qui eſt la terre* des vivans : "

21. je vous réduirai à rien; vous ne ſerez plus : & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus jamais, dit le Seigneur Dieu.

18. Nunc ſtupebunt naves in die pavoris tui, & turbabuntur inſulæ in mari, eo quòd nullus egrediatur ex te.

19. Quia hæc dicit Dominus Deus : Cùm dedero te urbem deſolatam, ſicut civitates quæ non habitantur : & adduxero ſuper te abyſſum, & operuerint te aquæ multæ :

20. & detraxero te cum his qui deſcendunt in lacum ad populum ſempiternum, & collocavero te in terra noviſſima ſicut ſolitudines veteres cum *his* qui deducuntur in lacum, ut non habiteris : porrò cùm dedero gloriam in terra viventium,

21. in nihilum redigam te, & non eris; & requiſita non invenieris ultrà in ſempiternum, dicit Dominus Deus.

lire dans la phraſe précédente : ou peut-être faudroit-il lire : LCL HIISH, *omni aridæ*, c'eſt-à-dire, *omni terræ*.

℣. 18. On lit dans l'Hébreu irréguliérement HAIN IUM MFLTC, *inſulæ die ruinæ tuæ*, peut-être pour HAMIM MMFLTC, *populi à ruina tua* : les peuples trembleront en voyant votre ruine.

Ibid. Hébr. autr. en vous voyant ſortir *pour aller en captivité.*

℣. 19. Litt. un abîme, *une mer.* (*Supr.* ℣. 3.) c. à. d. un grand peuple.

℣. 20. Ou ſimplement : & qu'en même temps je ferai éclater ma gloire dans la terre des vivants, *au milieu des hommes qui vivent ſur la terre. Infr.* XXXIII. 23. *& ſeqq.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXVII.

Cantique lugubre ſur la ruine de Tyr. Deſcription de ſa beauté, de ſa force, de ſes richeſſes, de l'étendue de ſon commerce. Sa chûte répandra l'étonnement parmi tous les peuples maritimes.

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Tu ergo, fili hominis, aſſume ſuper Tyrum lamentum :

3. & dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad inſulas multas : Hæc dicit Dominus Deus : O Tyre, tu dixiſti : Perfecti decoris ego ſum,

4. & in corde maris ſita. Finitimi tui qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum :

5. abietibus de Sanir extruxerunt te cum omnibus tabulatis maris : cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Quercus de Baſan dolaverunt in remos tuos : & tranſtra tua fecerunt ti-

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Vous donc, fils de l'homme, faites une plainte lugubre ſur *la chûte de* Tyr.

3. Et vous direz à cette ville qui eſt ſituée près de la mer, " qui eſt le ſiege du commerce & du trafic des peuples de tant d'iſles différentes : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : O Tyr, vous avez dit en vous-même *avec une vaine complaiſance* : Je ſuis *une ville* d'une beauté parfaite ;

4. & je ſuis *d'une force extraordinaire, étant* placée au milieu de la mer. " Les *peuples* voiſins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Ils ont fait tout le corps & les divers étages de votre vaiſſeau " de ſapin de Sanir : ils ont pris un cedre du Liban, pour vous faire un mât.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Baſan, pour faire vos rames : ils ont employé l'ivoire des Indes, pour faire

℣. 3. Litt. à l'entrée de la mer.

℣. 4. Hébr. autr. Vos confins ſont au milieu de la mer ; ceux qui vous ont bâtie, &c. C'eſt-à-dire, que l'empire de Tyr s'étendoit juſques ſur les eaux, où elle faiſoit voguer ſes navires.

℣. 5. L'Hébreu lit ſimplement : Ils ont fait tous vos planchers, *tous vos étages*, de ſapin de Sanir. » *Sanir* eſt cette montagne que les Hébreux nommoient Hermon ; (*Deut.* III. 9.) ſituée à l'orient du Jourdain, ſur les confins de la Syrie, de même que le Liban à l'occident.

vos bancs ; & ce qui vient des iſles *ſituées* vers l'Italie, pour faire vos chambres & vos magaſins. "

bi ex ebore Indico, & prætoriola de inſulis Italiæ.

7. Le fin lin d'Egypte tiſſu en broderie " a compoſé la voile qui a été ſuſpendue à votre mât : l'hyacinthe & la pourpre des iſles d'Eliſa " *dans la Grece*, ont fait votre pavillon.

7. Byſſus varia de Ægypto texta eſt tibi in velum ut poneretur in malo: hyacinthus & purpura de inſulis Eliſa facta ſunt operimentum tuum.

8. Les habitants de Sidon & d'Arad " ont été vos rameurs ; & vos ſages, ô Tyr, ſont devenus vos pilotes.

8. Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : ſapientes tui, Tyre, facti ſunt gubernatores tui.

9. Les vieillards de Gebal " & les plus habiles d'entre eux ont donné leurs mariniers, pour vous ſervir dans tout l'équipage de votre vaiſſeau : " tous les navires de la mer & tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre trafic.

9. Senes Giblii & prudentes ejus habuerunt nautas ad miniſterium variæ ſupellectilis tuæ : omnes naves maris, & nautæ earum, fuerunt in populo negotiationis tuæ.

10. Les Perſes, ceux de Lydie, & ceux de Libye " étoient vos gens de guerre dans votre armée : & ils ont ſuſpendu en vous leurs boucliers & leurs caſques, pour vous ſervir d'ornement *pendant la paix*.

10. Perſæ, & Lydii, & Libyes erant in exercitu tuo viri bellatores tui : clypeum & galeam ſuſpenderunt in te pro ornatu tuo.

℣. 6. Hébr. autr. ils ont employé pour faire vos bancs l'ivoire & le bouis des iſles de Kitthim, *c. à. d. de la Macédoine.* » Les Hébreux donnent le nom d'*iſles* à tous les pays occidentaux où l'on ne va de chez eux que par mer. On lit dans l'Hébreu SN BT ASRIM, *dente filia Aſſurim*, peut-être pour SN BTASRIM, *ebore in buxis*, ou SN UTASRIM, *ebore & buxis.*

℣. 7. Hébr. Le fin lin (*ou* le coton) tiſſu en broderie d'Egypte, a compoſé la voile qui a été deſtinée à vous ſervir d'étendart.

Ibid. c. à. d. de l'Elide dans le Péloponneſe.

℣. 8. Arad eſt une iſle célebre ſur les côtes de Phénicie.

℣. 9. Gébal eſt une ville de Phénicie, nommée autrement *Biblos.*

Ibid. Hébr. autr. ont été au milieu de vous, pour faire les réparations *néceſſaires à votre navire.*

℣. 10. L'Hébreu lit : Paras, Lud & Phut, » *Paras* ſignifie les Perſes ; *Lud*, les Lydiens ; & *Phut*, un peuple d'Afrique.

11. Filii Aradii cum exercitu tuo erant ſuper muros tuos in circuitu : ſed & Pigmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras ſuas ſuſpenderunt in muris tuis per gyrum : ipſi compleverunt pulchritudinem tuam.

11. Les Aradiens, " avec leurs troupes, étoient tout-au-tour de " vos murailles : & les Pygmées, " qui étoient ſur vos tours, *pour les garder & les défendre*, ont ſuſpendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. Carthaginenſes negotiatores tui, à multitudine cunctarum divitiarum ; argento, ferro, ſtanno, plumboque, repleverunt nundinas tuas.

12. Les Carthaginois " trafiquoient avec vous, en vous apportant toutes ſortes de richeſſes, & rempliſſoient vos marchés " d'argent, de fer, d'étain, & de plomb.

13. Græcia, Thubal, & Moſoch, ipſi inſtitores tui : mancipia, & vaſa ærea advexerunt populo tuo.

13. La Grece, " *l'Eſpagne fondée par* Thubal, " & *la Cappadoce dont les habitants deſcendent de* Moſoch, entretenoient auſſi votre commerce, & amenoient à votre peuple des eſclaves & des vaſes d'airain.

14. De domo Thogorma, equos, & equites, & mulos adduxerunt ad forum tuum.

14. On a amené de Thogorma, *ville de Phrygie*, " dans vos marchés des chevaux, des cavaliers " & des mulets.

15. Filii Dedan negotiatores tui : inſulæ multæ,

15. Les enfants de Dédan *ſituée dans l'iſle de Rhodes* " ont trafiqué avec vous :

℣. 11. Voyez au ℣. 8.

Ibid. Litt. ſur vos murailles.

Ibid. L'Hébreu lit : Gamadim. » Ce mot dérive de *gamad*, qui ſignifie une coudée ; ce qui a donné lieu de le rendre par celui de *Pygmées*, qui ſignifie en Grec des hommes d'une coudée. Ce ne ſont pas ici les Pygmées fabuleux : quelques-uns croient que le Prophete parle des Gamadéens peuple de Phénicie.

℣. 12. L'Hébreu lit : Tharſis trafiquoit avec vous. » D. Calmet croit que *Tharſis* ſignifie Tharſe en Cilicie.

Ibid. Hébr. litt. *in argento..... dederunt nundinas tuas* : conſtruction à remarquer pour l'intelligence des verſets ſuivants.

℣. 13. L'Hébreu lit : Javan, *qui eſt l'Ionie.*

Ibid. D. Calmet croit que *Thabal* ſignifie les Tybaréniens ; & *Moſoch*, les Cappadociens ou les Moſques.

℣. 14. D. Calmet croit que *Thogorma* eſt la Sarmatie.

Ibid. Quelques-uns croient que le terme Hébreu ſignifie des chevaux de monture.

℣. 15. C'eſt le ſens des Septante, qui ont peut-être lu dans le texte, *Redan*. D. Calmet croit que les enfants de Dédan pourroient être les deſcendants de Dédan fils de Jecſan qui s'établit dans l'Arabie.

votre commerce s'eſt étendu en pluſieurs iſles ; & ils vous ont donné, en échange de vos marchandiſes, des dents d'ivoire & de l'ébene. "

negotiatio manûs tuæ : dentes eburneos & hebeninos commutaverunt in pretio tuo.

16. Les Syriens ont été engagés dans votre trafic, à cauſe de la multitude de vos ouvrages *qui leur ont plû ;* & ils ont expoſé en vente dans vos marchés des perles, " de la pourpre, *des étoffes chargées* de petits écuſſons *en broderie*, " du fin lin, de la ſoie, " & toutes ſortes de marchandiſes précieuſes. "

16. Syrus negotiator tuus propter multitudinem operum tuorum ; gemmam, & purpuram, & ſcutulâta, & byſſum, & ſericum, & chodchod propoſuerunt in mercatu tuo.

17. Les peuples de Juda & d'Iſraël " ont entretenu auſſi leur commerce avec vous ; & ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, " le baume, le miel, l'huile & la réſine.

17. Juda & terra Iſrael ipſi inſtitores tui, in frumento primo, balſamum, & mel, & oleum, & reſinam propoſuerunt in nundinis tuis.

18. *Le peuple de* Damas trafiquoit avec vous ; & en échange de vos ouvrages ſi différens, il vous apportoit de grandes richeſſes, du vin excellent, " & des laines d'une couleur *vive & éclatante.*

18. Damaſcenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diverſarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.

19. *La tribu de* Dan, " *les peuples de*

19. Dan, & Græcia, &

Ibid. Litt. des dents (ou ſelon l'Hébreu, des cornes) d'ivoire & d'ébene.

℣. 16. Litt. des pierres précieuſes. » Le terme Hébreu eſt traduit ailleurs par *l'eſcarboucle. Exod.* XXVIII. 18.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu : des étoffes en broderie.

Ibid. Pluſieurs croient que le terme Hébreu ſignifie le corail.

Ibid. Litt. & du chodchod. » C'eſt le terme Hébreu, que les Septante & S. Jérôme ont conſervé, n'en ſachant pas la ſignification. La plupart des nouveaux Interpretes croient que c'eſt une pierre précieuſe. Ce terme eſt traduit ailleurs par le jaſpe. *Iſ.* LIV. 12. On lit dans l'Hébreu *in carbunculo.... dederunt in nundinis tuis*, BAZBUNIC, peut-être pour AZBUNIC, *nundinas tuas*, comme au ℣. 12.

℣. 17. Litt. Juda & la terre d'Iſraël.

Ibid. On lit dans l'Hébreu, BRTI MNIT ; *in frumentis Minnith* ; les Septante ſemblent avoir lu BRT ULUT, *in frumento & ſtacte*, le froment, la myrrhe.

℣. 18. Hébr. litt. du vin de Chelbon ; *fort connu des anciens.*

℣. 19. Quelques-uns croient que *Dan* marque ici ſimplement la ville de ce nom bâtie vers les ſources du Jourdain : d'autres le cherchent ailleurs ; ce ſeroit peut-être le mont Ida.

Moſel, in nundinis tuis propoſuerunt ferrum fabrefactum : ſtacte & calamus in negotiatione tua.

20. Dedan inſtitores tui in tapetibus ad ſedendum.

21. Arabia, & univerſi principes Cedar, ipſi negotiatores manûs tuæ : cum agnis, & arietibus, & hœdis, venerunt ad te negotiatores tui.

22. Venditores Saba & Reema, ipſi negotiatores tui : cum univerſis primis aromatibus, & lapide pretioſo, & auro, quod propoſuerunt in mercatu tuo.

23. Haran, & Chene, & Eden, negotiatores tui : Saba, Aſſur, & Chelmad, venditores tui.

24. Ipſi negotiatores

la Grece, " *& ceux de* Moſel " ont expoſé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli : " & vous avez fait un trafic de caſſe " & de cannes d'excellente odeur.

20. Ceux de Dédan " trafiquoient avec vous pour les houſſes magnifiques de chevaux " *qui ſe faiſoient chez vous.*

21. L'Arabie & tous les princes de Cédar étoient auſſi engagés dans votre commerce ; & ils venoient tous amener leurs agneaux, leurs béliers & leurs boucs. "

22. *Les habitants de* Saba & *de* Réma, " *villes de l'Arabie heureuſe*, venoient de même vendre & acheter avec vous ; & ils expoſoient dans vos marchés tous les plus excellens parfums, les pierres précieuſes, & l'or *de leur pays.*

23. Haran, Chéné & Eden " entroient pareillement dans votre trafic : Saba, Aſſur, & Chelmad " venoient vous vendre leurs marchandiſes.

24. Ils entretenoient un grand trafic

Ibid. L'Hébreu lit : Javan, *c. à. d. l'Ionie.*

Ibid. On ignore quel eſt ce pays ; ce ſeroit peut-être la Carie.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu, où on lit, ASUT, *nitidum* : les Septante ont lu ASUI, *factum*, avec la conjonction U, *&* jointe au mot ſuivant : c'eſt auſſi le ſens que ſuppoſe la Vulgate, du fer fait, *c. à. d.* du fer en barres, par oppoſition au fer lorſqu'il ſort de la mine.

Ibid. C'eſt le ſens du terme Hébreu, qui eſt traduit ainſi dans l'Exode, XXX. 24.

℣. 20. *Dédan* peut marquer ici les deſcendants de Dédan fils de Regma & petit-fils de Chus, différens de ceux dont il eſt parlé au ℣. 15.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 21. On lit dans l'Hébreu BM SKRIC, *in eis negotiatores tui*, peut-être pour BMSKRIC, *pro mercatoris tuis*, amenant à vos marchés leurs agneaux, &c.

℣. 22. L'Hébreu ſe peut lire : Regma. *Gen.* X. 7.

℣. 23. *Haran* ou Charres, ville de Méſopotamie ; *Chene* ou Chalanne, ſelon quelques-uns Ctéſiphon, ſur le Tigre ; *Eden*, Province dans laquelle étoit ſitué le paradis terreſtre.

Ibid. Saba peut déſigner ici les deſcendants de Saba fils de Jecſan, différens de ceux de Saba fils de Regma, dont il eſt parlé au verſet précédent : *Aſſur* peut déſigner les Aſſyriens : *Chelmad*, les Septante l'entendent de la Carmanie.

avec vous ; & ils vous apportoient des balles d'hyacinthe, d'ouvrages en broderie, & de meubles précieux qui étoient enveloppés & liés de cordes : " ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cedre.

tui multifariam involucris hyacinthi, & polymitorum, gazarumque pretiosarum, quæ obvolutæ & astrictæ erant funibus : cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

25. Les vaisseaux " ont entretenu votre principal commerce : vous avez été comblée de biens, & élevée dans la plus haute gloire, au milieu de la mer, *où vous étiez placée.*

25. Naves maris, principes tui in negotiatione tua : & repleta es, & glorificata nimis in corde maris.

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux : mais le vent du midi " vous a brisée au milieu de la mer.

26. In aquis multis adduxerunt te remiges tui : ventus auster contrivit te in corde maris.

27. Vos richesses, vos trésors, votre équipage si grand & si magnifique, " vos mariniers & vos pilotes, qui disposoient de tout ce qui servoit à votre grandeur & à votre usage ; " vos gens de guerre qui combattoient pour vous, avec toute la multitude de peuple qui étoit au milieu de vous, tomberont tous ensemble au fond de la mer au jour de votre ruine.

27. Divitiæ tuæ, & thesauri tui, & multiplex instrumentum tuum, nautæ tui & gubernatores tui, qui tenebant supellectilem tuam, & populo tuo præerant : viri quoque bellatores tui, qui erant in te, cum universa multitudine tua, quæ est in medio tui, cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

℣. 24. Hébr. autr. des balles *de laines de couleur* d'hyacinthe, & d'ouvrages en broderie ; & des cassettes de vêtements précieux liées *& fermées* avec des cordes. » On ne fermoit pas les coffres ni les cassettes à la clef, mais avec des cordes liées d'une maniere artificieuse.

℣. 25. Litt. les vaisseaux de la mer. Hébr. litt. les vaisseaux de Tharsis ; » ce qui se peut entendre des vaisseaux de Tharse en Cilicie, ou en général des vaisseaux de long cours.

℣. 26. Ou plutôt & selon l'Hébreu : un vent brûlant : » tel que celui du midi, selon l'expression de la Vulgate ; ou tel qu'il s'élevoit de l'Orient, selon l'expression de l'Hébreu. Ce vent brûlant représente Nabuchodonosor.

℣. 27. Hébr. autr. vos richesses, vos marchandises, & votre commerce.

Ibid. Hébr. autr. vos mariniers & vos pilotes, ceux qui étoient employés à vos réparations, & ceux qui étoient engagés dans votre trafic. *Supr.* ℣. 9.

28. A ſonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur claſſes :

29. & deſcendent de navibus ſuis omnes qui tenebant remum : nautæ & univerſi gubernatores maris in terra ſtabunt.

30. Et ejulabunt ſuper te voce magnâ, & clamabunt amarè : & ſuperjacient pulverem capitibus ſuis, & cinere conſpergentur.

31. Et radent ſuper te calvitium, & accingentur ciliciis : & plorabunt te in amaritudine animæ ploratu amariſſimo.

32. Et aſſument ſuper te carmen lugubre, & plangent te : Quæ eſt ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ?

33. Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari impleſti populos multos : in multitudine divitiarum tuarum, & populorum tuorum, ditaſti reges terræ.

34. Nunc contrita es à

28. Les cris & les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flottes *entieres.* "

29. Tous ceux qui tenoient la rame deſcendront de leurs vaiſſeaux : les mariniers avec tous leurs pilotes ſe tiendront ſur *la* terre, *n'oſant demeurer ſur la mer.*

30. Ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes ; ils crieront dans leur douleur, ils ſe jetteront de la pouſſiere ſur la tête, ils ſe couvriront de cendre.

31. Ils ſe raſeront les cheveux, ſe vêtiront de cilices ; & dans l'amertume de leur cœur, ils verſeront des larmes ſur vous, avec un regret ſenſible & cuiſant.

32. Ils feront ſur vous des plaintes lugubres, " ils déploreront votre malheur, en diſant : Où trouvera-t-on une ville ſemblable à Tyr, qui eſt devenue muette *& ſans défenſe*, " *elle qui étoit ſituée* au milieu de la mer, *où elle paroiſſoit inacceſſible & imprenable* ?

33. *O Tyr*, qui, par votre grand commerce ſur la mer, avez comblé de biens tant de nations différentes, qui, par la multitude de vos richeſſes & par l'abondance de vos peuples, " avez enrichi les Rois de la terre,

34. la mer maintenant vous a bri-

℣. 28. L'Hébreu lit : les bourgades, *qui vous environnent.*

℣. 32. Hébr. autr. Leurs enfants chanteront ſur vous des cantiques lugubres.

Ibid. On lit dans l'Hébreu כדמה, *ſicut ſilens* ; peut-être pour הדמה, *quæ ſiluit*, qui eſt devenue muette, c. à. d. qui eſt ruinée, qui eſt tombée dans le ſilence de la mort.

℣. 33. Hébr. autr. & par l'étendue de votre trafic.

—ſée ; " vos richeſſes ſont au fond de ſes eaux ; & toute cette multitude de peuple qui étoit au milieu de vous, eſt tombée *& périe avec vous.*

35. Vous êtes devenue un ſujet de ſurpriſe & d'étonnement à tous les habitants des iſles : & tous leurs Rois abattus par cette tempête *qui vous a ſubmergée*, ont changé de viſage. "

36. Les marchands de tous les peuples vous ont conſidérée comme l'objet de leurs railleries & de leurs inſultes : " vous êtes réduite dans le néant : & vous ne ſerez jamais rétablie *dans le lieu & dans l'éclat où vous étiez.*

mari ; in profundis aquarum opes tuæ ; & omnis multitudo tua, quæ erat in medio tuî, ceciderunt.

35. Univerſi habitatores inſularum obſtupuerunt ſuper te : & reges earum omnes tempeſtate perculſi mutaverunt vultus.

36. Negotiatores populorum ſibilaverunt ſuper te : ad nihilum deducta es, & non eris uſque in perpetuum.

℣. 34. On lit dans l'Hébreu MIMIM, *à maribus*, peut-être pour BIMIM, *in maribus*, au milieu des mers.

℣. 35. Hébr. & tous leurs Rois ont frémi de crainte, & le trouble a paru ſur leur viſage.

℣. 36. Litt. ont ſiflé ſur vous ; » ce qui pourroit marquer plutôt la ſurpriſe & l'étonnement.

CHAPITRE XXVIII.

Prophétie de la ruine du Prince de Tyr. Cantique lugubre ſur la ruine de ce Prince. Prophétie de la déſolation de Sidon. Promeſſe du rétabliſſement d'Iſraël.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils de l'homme, dites au prince de Tyr : " Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que votre cœur s'eſt élevé, & que vous avez dit *en vous-même* : Je ſuis Dieu ; je ſuis aſſis ſur la chaire de Dieu, *me trouvant* au milieu de la mer,

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, dic principi Tyri : Hæc dicit Dominus Deus : Eo quòd elevatum eſt cor tuum, & dixiſti : Deus ego ſum, &

℣. 2. D. Calmet croit que ce Prince de Tyr, auquel s'adreſſe cette prophétie, eſt Ithobal.

in

in cathedra Dei ſedi in corde maris; cùm ſis homo, & non Deus; & dediſti cor tuum quaſi cor Dei:

3. ecce ſapientior es tu Daniele; omne ſecretum non eſt abſconditum à te:

4. in ſapientia & prudentia tua feciſti tibi fortitudinem; & acquiſiſti aurum & argentum in theſauris tuis:

5. in multitudinè ſapientiæ tuæ, & in negotiatione tua multiplicaſti tibi fortitudinem: & elevatum eſt cor tuum in robore tuo:

6. propterea hæc dicit Dominus Deus: Eo quòd elevatum eſt cor tuum quaſi cor Dei:

7. idcircò ecce ego adducam ſuper te alienos, robuſtiſſimos gentium: & nudabunt gladios ſuos ſuper pulchritudinem ſapientiæ tuæ, & polluent decorem tuum.

8. Interficient, & de-

qui me rend comme un Dieu inacceſſible à tous les efforts des hommes: parce que vous avez parlé de la ſorte, quoique vous ne ſoyez qu'un homme, & non pas *un* Dieu; & parce que votre cœur s'eſt élevé, comme ſi c'étoit le cœur d'un Dieu:

3. car vous avez cru être plus ſage que Daniel, " & qu'il n'y avoit point de ſecret qui vous fût caché:"

4. *ſelon vous*, vous vous êtes rendu puiſſant par votre ſageſſe & votre prudence, & vous avez amaſſé de l'or & de l'argent dans vos tréſors *par votre adreſſe & votre induſtrie:* "

5. vous avez accru votre puiſſance par l'étendue de votre ſageſſe, & par la multiplication de votre commerce, & votre cœur s'eſt élevé dans votre force;

6. c'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que votre cœur s'eſt élevé, comme ſi c'étoit le cœur d'un Dieu,

7. je ferai venir contre vous des étrangers, les plus puiſſans d'entre les peuples; & ils viendront l'épée à la main exterminer votre ſageſſe avec tout ſon éclat, & ils ſouilleront votre beauté.

8. Ils vous tueront, & vous précipi-

℣. 3. Litt. car, *ſelon vous*, vous êtes plus ſage que Daniel. ○ Daniel vivoit alors dans la Cour du Roi de Babylone, en réputation du plus éclairé de cet empire; il y avoit quatorze ou quinze ans qu'il avoit expliqué à Nabuchodonoſor le ſonge de la ſtatue compoſée de divers métaux, ce qui avoit été le commencement de ſa grande réputation.

Ibid. On lit dans l'Hébreu AMNUC, *latuerunt te*, pour HUAM MMC, *abſconditum à te.*

℣. 4. Autr. c'eſt par votre ſageſſe & votre prudence, que vous vous êtes rendu puiſſant, & que vous avez amaſſé de l'or & de l'argent dans vos tréſors.

teront du trône *où vous êtes aſſis* : " & vous mourrez dans le carnage de ceux qui ſeront tués au milieu de la mer.

9. Direz-vous encore, lorſque vous ſerez devant vos meurtriers, lorſque vous ſerez ſous la main de ceux qui vous ôteront la vie, *direz-vous encore* : Je ſuis un Dieu; vous qui n'êtes qu'un homme, & non pas un Dieu?

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis & par la main des étrangers, parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu, & *qui ai prononcé cet arrêt contre vous.*

11. Le Seigneur m'adreſſe encore ſa parole, & me dit : Fils de l'homme, faites un grand deuil " ſur le Roi de Tyr;

12. & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous étiez le ſceau, *ou l'image de Dieu*, & *vous portiez en vous-même les caracteres* de la reſſemblance *du Très-haut* : " vous étiez plein de ſageſſe, & parfait en beauté.

13. Vous avez été dans les délices du paradis " de Dieu; votre vêtement étoit enrichi de toute ſorte de pierres précieuſes : la ſardoine, le topaze, le jaſpe, " la chryſolithe, l'onix, le berylle, " le ſaphir, l'eſcarboucle, l'émeraude " & l'or, ont été employés

trahent te : & morieris in interitu occiſorum in corde maris.

9. Nunquid dicens loquêris : Deus ego ſum, coram interficientibus te : cùm ſis homo, & non Deus, in manu occidentium te?

10. Morte incircumciſorum morieris in manu alienorum, quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.

11. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva planctum ſuper regem Tyri :

12. & dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu ſignaculum ſimilitudinis, plenus ſapientiâ, & perfectus decore :

13. in deliciis paradiſi Dei fuiſti : omnis lapis pretioſus operimentum tuum : ſardius, topazius, & jaſpis, chryſolithus, & onyx, & beryllus, ſap-

℣. 8. Hébr. litt. Ils vous feront deſcendre dans la perdition, *dans la mort.*

℣. 11. Ou plutôt : faites une plainte lugubre. *Supr.* XXVII. 2.

℣. 12. La plupart des Peres regardent ici la deſcription de la puiſſance & de la ruine du Roi de Tyr comme une figure de la gloire & de la chûte de Lucifer; c'eſt le ſentiment auquel s'eſt attaché ici l'Auteur de la Paraphraſe. On lit ici dans l'Hébreu, TENIT, *diſpoſitionis*, pour TENIT, *ſimilitudinis.*

℣. 13. Hébr. litt. du jardin de Dieu.

Ibid. La plupart des nouveaux Interpretes croient que le terme Hébreu ſe doit entendre du diamant.

Ibid. L'Hébreu lit, *jaſpé* : » La plupart des nouveaux Interpretes l'entendent du jaſpe.

Ibid. La Verſion des Septante ajoute à ces neuf pierres précieuſes, le ligure, l'agathe & l'améthyſte; & ce ſont préciſément les douze pierres qui brilloient ſur le rational du grand Prêtre.

phirus, & carbunculus, & ſmaragdus, aurum opus decoris tui: & foramina tua, in die quâ conditus es, præparata ſunt.

14. Tu cherub extentus, & protegens: & poſui te in monte ſancto Dei; in medio lapidum ignitorum ambulaſti.

15. Perfectus in viis tuis à die conditionis tuæ, donec inventa eſt iniquitas in te.

16. In multitudine negotiationis tuæ repleta ſunt interiora tua iniquitate, & peccaſti: & ejeci

pour relever votre beauté; & les inſtruments les plus excellents ont été préparés pour *ſolemniſer* le jour auquel vous avez été créé. "

14. Vous étiez, *par votre grandeur & votre puiſſance*, *comme* un chérubin qui étend *ſes aîles*, & qui protege *les autres*: " je vous ai établi ſur la montagne ſainte de Dieu, & vous avez marché au milieu des pierres *précieuſes* & étincelantes *dont vous étiez revêtu.*

15. Vous étiez parfait dans vos voies au jour de votre création; & *vous êtes demeuré dans cet état heureux*, juſqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous. "

16. *Mais comme* dans la multiplication de votre commerce, vos entrailles ont été remplies d'iniquité, " vous êtes tombé dans le péché; & je vous ai chaſſé "

Ibid. Hebr. autr. la ſardoine, &c. l'émeraude & l'or; l'ouvrage de vos tambours & de vos flûtes a été préparé pour *ſolemniſer*, &c. C'eſt-à-dire, qu'on lit dans l'Hébreu MLACT TFICT, *opus tympanorum tuorum*, ce qui conduit à prendre dans la même conſtruction le mot ſuivant UNQBIC, & *foraminum tuorum*; mais le verbe ſuivant eſt au pluriel, *præparata ſunt*: ce qui donne lieu de ſoupçonner qu'il faudroit lire MLACTC *opus tuum*: & alors les deux mots ſuivants ſeroient au nominatif *tympana tua & foramina tua*; tous ces précieux matériaux ont été employés dans vos ouvrages: vos tambours & vos flûtes ont été préparés, &c.

℣. 14. Hébr. litt. Vous étiez *dans votre gloire* comme un des chérubins oints *de l'huile ſacrée*, & qui couvrent l'*Arche ſainte*; & je vous ai établi ſur la montagne ſainte de Dieu *pour y protéger mon peuple*. C'eſt-à-dire, que dans l'Hébreu on lit MMSK, *unctus*; au lieu de quoi la Vulgate ſuppoſe MMSC, *extentus*.

℣. 12-15. Les éloges qui ſont ici donnés au roi de Tyr, & les caracteres qui lui ſont attribués, pourroient peut-être dans un premier ſens très-imparfait ſe rapporter à Hiram roi de Tyr, qui fut lié d'amitié avec David & avec Salomon, & qui contribua à la conſtruction du temple du Seigneur. Les reproches & les menaces tomberoient alors ſur ſes ſucceſſeurs. Mais les expreſſions du Prophete ſont viſiblement myſtérieuſes; les Saints Peres l'ont bien compris, & ont tâché de pénétrer ce myſtere. Les uns ont cru voir dans le roi de Tyr le ſymbole du démon; les autres pénétrant plus avant, ont cru reconnoître l'image de quelque homme également diſtingué par l'éminence de ſon rang, & par l'excès de ſes prévarications. S. Optat, Evêque de Mileve, croyoit y voir particuliérement Donat, le faux Evêque de Carthage, auteur du ſchiſme des Donatiſtes; & S. Auguſtin qui fait mention de cette vue, ajoute que Tyr pourroit bien ſignifier quelque autre choſe que Carthage. » *Aug... de unit. Eccl. n.* 42.

℣. 16. Hébr. litt. de violence, *d'infraction.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement MLU *repleverunt*, pour MLUA, *repletum eſt, interius tuum.*

Ibid. Hébr. autr. je vous ai chaſſé comme profane & *ſouillé.*

de la montagne de Dieu, *de cette montagne élevée où vous vous croyiez en ſûreté*: je vous ai exterminé, ô chérubin, qui protegiez *les autres*, " du milieu des pierres *précieuſes* & étincelantes *dont vous étiez environné.*

17. Car votre cœur s'eſt élevé dans votre éclat: *ainſi* vous avez perdu la ſageſſe dans votre beauté: je vous ai précipité en terre; je vous ai expoſé devant la face des Rois, afin qu'ils jettaſſent les yeux ſur vous, & *qu'ils craigniſſent de vous imiter.*

18. *Car* vous avez violé *la* ſainteté *de* votre *demeure* par la multitude de vos iniquités, & par les injuſtices de votre commerce: c'eſt pourquoi je ferai ſortir du milieu de vous un feu qui vous dévorera, & je vous réduirai en cendre ſur la terre, aux yeux de tous ceux qui vous verront.

19. Tous ceux qui vous conſidéreront parmi les peuples, en ſeront frappés d'étonnement: *ils ſeront ſaiſis de frayeur, en voyant que* vous avez été anéanti, & *que* vous ne ſerez plus pour jamais *ce que vous avez été.*

20. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

21. Fils de l'homme, tournez votre viſage contre Sidon, & prophétiſez contre cette ville.

22. Dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, ô Sidon, *qui avez été étroitement liée à Tyr*, &

te de monte Dei, & perdidi te, ô cherub protegens, de medio lapidum ignitorum.

17. Et elevatum eſt cor tuum in decore tuo: perdidiſti ſapientiam in decore tuo, in terram projeci te: ante faciem regum dedi te ut cernerent te.

18. In multitudine iniquitatum tuarum, & iniquitate negotiationis tuæ, polluiſti ſanctificationem tuam: producam ergo ignem de medio tuî, qui comedat te, & dabo te in cinerem ſuper terram in conſpectu omnium videntium te.

19. Omnes, qui viderint te in gentibus, obſtupeſcent ſuper te: nihili factus es, & non eris in perpetuum.

20. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

21. Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem, & prophetabis de ea,

22. & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Sidon, & glorifica-

Ibid. Autr. ô vous *qui étiez ſemblable à* un des chérubins qui couvrent *l'Arche ſainte.*

bor in medio tuî : & ſcient quia ego Dominus, cùm fecero in ea judicia, & ſanctificatus fuero in ea.

qui avez eu part à ſes crimes, auſſi-bien qu'à ſon commerce ; je ſerai glorifié au milieu de vous, *par les châtiments dont je vous frapperai* : & vos habitants ſauront que je ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai exercé mes jugements ſur eux, & que j'aurai fait éclater *ma puiſſance & ma ſainteté* au milieu d'eux, *par la ſévérité avec laquelle je punirai leurs péchés. Elle ſera extrême, cette ſévérité.*

23. Et immittam ei peſtilentiam, & ſanguinem in plateis ejus : & corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum : & ſcient quia ego Dominus.

23. Car j'enverrai la peſte dans Sidon, & je ferai couler le ſang dans ſes rues : ſes habitants tomberont de tous côtés au milieu d'elle, & périront par l'épée ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

24. Et non erit ultrà domui Iſrael offendiculum amaritudinis, & ſpina dolorem inferens undique per circuitum eorum qui adverſantur eis : & ſcient quia ego Dominus Deus.

24. Sidon ne ſera plus à la maiſon d'Iſraël un ſujet de chûte & d'affliction, ni une épine qui pique & qui bleſſe tous ceux qui l'environnent & qui la combattent. *Ses habitants ſeront exterminés ;* & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu. "

25. Hæc dicit Dominus Deus : Quando congregavero domum Iſrael de populis, in quibus diſperſi ſunt, ſanctificabor in eis coram gentibus : & habitabunt in terra ſua, quam dedi ſervo meo Jacob :

25. Voici ce que dit le Seigneur : Lorſque j'aurai raſſemblé *ceux qui compoſent* la maiſon d'Iſraël d'entre tous les peuples parmi leſquels je les ai diſperſés, je ſerai ſanctifié en eux, aux yeux des nations *qui verront éclater parmi eux les effets de ma puiſſance, de ma vérité, & de ma ſainteté : car* ils habiteront dans leur terre que j'avois donnée à mon ſerviteur Jacob ;

26. & habitabunt in ea

26. & ils y habiteront ſans aucune

℣. 24. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : Et *alors* il n'y aura plus de pointe qui pique la maiſon d'Iſraël, ni d'épine qui la bleſſe, de la part de tous ceux qui les environnoient, & qui les attaquoient ; & *alors* ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu. *Car* voici, &c. *Infr.* ℣. 26.

crainte. Ils bâtiront des maiſons, ils planteront des vignes, & ils vivront dans une pleine aſſurance, lorſque j'aurai exercé mes jugements ſur tous ceux qui ſont autour d'eux & qui les combattent; & ils ſauront, *par les biens dont je les comblerai*, que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu, *qui venge les crimes, & qui accomplis avec fidélité tout ce que j'ai promis.*"

ſecuri: & ædificabunt domos, & plantabunt vineas, & habitabunt confidenter, cùm fecero judicia in omnibus qui adverſantur eis per circuitum: & ſcient quia ego Dominus Deus eorum.

℣. 26. On pourroit rappeller ici la Prophétie qui paroît être hors de ſon rang à la fin du Chap. ſuiv. ℣. 17. & ſuiv. Elle marque la liaiſon qui ſe trouve entre les Prophéties prononcées contre Tyr & contre l'Egypte.

CHAPITRE XXIX.

Prophétie contre le Roi d'Egypte. Déſolation de l'Egypte, & ſon rétabliſſement. Autre prophétie de la déſolation de l'Egypte. Promeſſes en faveur d'Iſraël.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 589.

1. L'Onzieme" jour du dixieme mois de la dixieme" année *de la captivité de Jéchonias*, le Seigneur me parla, & me dit:

1. IN anno decimo, decimo menſe, undecimâ die menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

2. Fils de l'homme, tournez le viſage contre Pharaon roi d'Egypte," & prophétiſez tout ce qui doit lui arriver, & à l'Egypte.

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem, regem Ægypti, & prophetabis de eo, & de Ægypto univerſa.

3. Parlez-*lui*, & dites-*lui*: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, Pharaon Roi d'Egypte, grand dragon," qui vous couchez au milieu

3. Loquere, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Pharao

℣. 1. L'Hébreu lit: le douzieme: les Septante, le premier.

Ibid. L'édition Romaine de la Verſion des Septante dit, de la douzieme année; & S. Jérôme liſoit ainſi dans cette Verſion. Mais ce paroît être une faute de Copiſte, parce que dans le Chapitre ſuivant on trouvera une date de la onzieme année.

℣. 2. Ce Roi d'Egypte eſt Pharaon Ephrée, dont parle Jérémie, XLIV. 30.

℣. 3. Le terme Hébreu ſignifie un grand poiſſon, une baleine; D. Calmet croit qu'il ſignifie ici un crocodile, animal qui ſe trouve principalement dans le Nil.

rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, & dicis: Meus eſt fluvius, & ego feci memetipſum.

4. Et ponam frænum in maxillis tuis: & agglutinabo piſces fluminum tuorum ſquamis tuis: & extraham te de medio fluminum tuorum, & univerſi piſces tui ſquamis tuis adhærebunt.

5. Et projiciam te in deſertum, & omnes piſces fluminis tui: ſuper faciem terræ cades; non colligêris, neque congregaberis: beſtiis terræ, & volatilibus cœli, dedi te ad devorandum.

6. Et ſcient omnes habitatores Ægypti, quia ego Dominus: pro eò quòd fuiſti baculus arundineus domui Iſrael.

7. Quando apprehenderunt te manu, & con-

de vos fleuves, * & qui dites: Le fleuve eſt à moi; *j'en diſpoſe comme il me plaît:* & c'eſt moi-même qui me ſuis criéé, *& qui me ſuis élevé à ce haut dégré de puiſſance où je me trouve, & d'où perſonne ne ſauroit me faire décheoir.*

4. *Vous vous trompez, prince ſuperbe,* Je vous mettrai un frein " aux mâchoires: & j'attacherai à vos écailles les poiſſons de vos fleuves, *c'eſt-à-dire, les peuples nombreux ſur leſquels vous vous appuyez*: & je vous entraînerai du milieu de vos fleuves, *qui ſont votre force & vos richeſſes*: & tous vos poiſſons demeureront attachés à vos écailles, *& périront avec vous.*

5. *Car* je vous jetterai dans le déſert avec tous les poiſſons de votre fleuve. *Je vous chaſſerai de votre pays, vous & votre peuple; je vous ferai emmener captif dans un royaume éloigné.* Vous y tomberez *mort* ſur la face de la terre: on ne vous relevera point, & on ne vous enſevelira point: mais je vous donnerai en proie aux bêtes de la terre, & aux oiſeaux du ciel.

6. Et tous les habitants de l'Egypte ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *qui vous traite ainſi*, parce que *Iſ.* XXXVI. 6. vous avez été à la maiſon d'Iſraël un appui auſſi foible qu'un roſeau, *quoique vous vous fuſſiez vanté de les délivrer de leurs ennemis.*

7. *Mais* lorſqu'ils ſe ſont attachés à vous, en vous prenant avec la main "

* *Ibid.* Hébr. litt. de vos ruiſſeaux, *de vos canaux, c. à. d. des canaux du Nil.*

" *Ibid.* On lit dans l'Hébreu IARI, *fluvius meus*, & ASITNI, *feci me.* L'Interprete Syrien liſoit ASITIU, *feci eum.* Les Septante liſoient IARIM, *fluvii*, & ASITIM, *feci eos*: les fleuves *au milieu deſquels j'habite*, ſont à moi; & c'eſt moi qui les ai faits. Ces fleuves ſont les canaux qui ſervoient à diſtribuer les eaux du Nil. Voyez le ℣. 9.

℣. 4. Hébr. autr. Je mettrai des hameçons dans votre mâchoire. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement KKIIM, pour KKIM, *hamos.*

℣. 7. On lit dans l'Hébreu BCFC, *manu tuâ*: les Rabbins ſuppoſent qu'il faut lire ſimplement BCF, *manu*, comme la Vulgate l'exprime: les Septante liſoient, BCFM, *manu ſuâ.*

pour ſe ſoutenir, vous vous êtes rompu ; vous leur avez déchiré toute l'épaule :" & lorſqu'ils penſoient s'appuyer ſur vous, *vous leur avez manqué* ; vous vous êtes éclaté en pieces ; & *les laiſſant tomber*, vous leur avez rompu" tous les reins.

8. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais faire tomber la guerre ſur vous, & je tuerai parmi vous les hommes avec les bêtes.

9. Le pays d'Egypte ſera réduit en un déſert & en une ſolitude *affreuſe* : *j'en chaſſerai tous les habitants* ; & *alors* ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *qui vous traite de la ſorte*, parce que vous avez dit : Le fleuve eſt à moi ; & c'eſt moi qui l'ai fait, *& qui ai élevé l'Egypte à la grandeur & à la puiſſance où elle ſe trouve.*"

10. Je viens donc à vous & à vos fleuves, *prince ſuperbe* ; & je changerai le pays d'Egypte en des ſolitudes, après que la guerre l'aura ravagé, depuis la tour de Syene," juſqu'aux confins de l'Ethiopie.

11. Ce pays ne ſera plus battu par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes ; & il ne ſera point habité pendant quarante ans.

fractus es, & laceraſti omnem humerum eorum : & innitentibus eis ſuper te, comminutus es, & diſſolviſti omnes renes eorum.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ſuper te gladium : & interficiam de te hominem & jumentum.

9. Et erit terra Ægypti in deſertum, & in ſolitudinem : & ſcient quia ego Dominus ; pro eo quòd dixeris : Fluvius meus eſt, & ego feci eum.

10. Idcircò ecce ego ad te, & ad flumina tua ; daboque terram Ægypti in ſolitudines, gladio diſſipatam, à turre Syenes, uſque ad terminos Æthiopiæ.

11. Non pertranſibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea : & non habitabitur quadraginta annis.

Ibid. On lit dans l'Hébreu CTF, *humerum* ; les Septante & l'Interprete Syrien liſoient HCF, *manum*, toute la main.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UHAMDT, *& ſtabiliviſti*, pour UHMADT, *& vacillare feciſti* ; ou comme l'exprime la Vulgate, *& diſſolviſti*.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu ASITI, *feci*, pour ASITIU, *feci eum*. Les Septante ont encore lu ici le pluriel comme au ℣. 3. *Fluvii mei ſunt, & ego feci eos.*

℣. 10. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : depuis Migdol *au Septentrion*, juſqu'à Syene *au Midi*, & juſqu'aux confins de l'Ethiopie *qui borne la partie méridionale de l'Egypte.* » Syene étoit la derniere ville de l'Egypte en tirant vers l'Ethiopie. *Migdol* ſignifie tour.

12. Daboque

12. Daboque terram Ægypti deſertam in medio terrarum deſertarum, & civitates ejus in medio urbium ſubverſarum, & erunt deſolatæ quadraginta annis : & diſpergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.

12. Je mettrai le pays d'Egypte au rang des pays déſerts, & ſes villes au rang des villes détruites ; & elles ſeront déſolées pendant quarante ans : j'écarterai les Egyptiens parmi les nations, & je les diſperſerai en divers pays, *d'où je les raménerai enſuite.*

13. Quia hæc dicit Dominus Deus : Poſt finem quadraginta annorum congregabo Ægyptum de populis, in quibus diſperſi fuerant.

13. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Après que quarante ans ſeront paſſés, je raſſemblerai les Egyptiens du milieu des peuples parmi leſquels ils avoient été diſperſés. "

14. Et reducam captivitatem Ægypti, & collocabo eos in terra Phathures, in terra nativitatis ſuæ ; & erunt ibi in regnum humile.

14. Je raménerai les captifs d'Egypte ; je les établirai dans la terre de Phathurès, " dans la terre de leur naiſſance ; & ils deviendront un royaume bas & humilié.

15. Inter cætera regna erit humillima, & non elevabitur ultrà ſuper nationes, & imminuam eos ne imperent gentibus.

15. L'Egypte ſera le plus foible de tous les Royaumes : elle ne s'élévera plus à l'avenir au-deſſus des nations : *j'humilierai ſes Rois*, & je les affoiblirai, afin qu'ils ne dominent plus ſur les peuples.

16. Neque erunt ultrà domui Iſrael in confidentia, docentes iniquitatem, ut fugiant, & ſequantur eos : & ſcient quia ego Dominus Deus.

16. Ils ne ſeront plus l'appui & la confiance des enfants d'Iſraël ; & ils ne leur enſeigneront plus l'iniquité, en les portant à *me* fuir, & à les ſuivre : " & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu, & *non pas les idoles qu'ils leur faiſoient adorer.*

℣. 11.-13. Voyez l'*Abrégé de l'Hiſtoire Profane*, à la tête des Livres Prophétiques.

℣. 14. On connoît un canton de ce nom dans la haute Egypte.

℣. 16. Hébr. autr. Ils ne ſeront plus aux enfants d'Iſraël un ſujet de confiance qui renouvelle la mémoire de l'iniquité, *qu'ils ont autrefois commiſe* en ſe tournant *vers ces peuples*, & *marchant* après eux *pour ſe mettre ſous leur protection.*

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-ſeptieme année *de la captivité de Jéchonias*, " le Seigneur me dit encore ces paroles :

17. Et factum eſt in vigeſimo & ſeptimo anno, in primo, in una menſis : factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

18. Fils de l'homme, Nabuchodonoſor Roi de Babylone m'a rendu avec ſon armée un grand ſervice au ſiege de Tyr, *où ils ont beaucoup ſouffert ; car* toutes les têtes *de ſes gens* en ont perdu les cheveux, & toutes les épaules *de ſes ſoldats* en ſont écorchées : & néanmoins ni lui, ni ſon armée, n'a point eu de récompenſe pour le ſervice qu'il m'a rendu à la priſe de Tyr, *parce qu'elle n'a point été livrée au pillage.* "

18. Fili hominis, Nabuchodonoſor rex Babylonis ſervire fecit exercitum ſuum ſervitute magnâ adversùs Tyrum : omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus eſt : & merces non eſt reddita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro ſervitute quâ ſervivit mihi adversùs eam.

19. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais donner à " Nabuchodonoſor Roi de Babylone le pays d'Egypte : il en prendra tout le peuple ; il en fera ſon butin ; & il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainſi ſa récompenſe ;

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego dabo Nabuchodonoſor regem Babylonis in terra Ægypti : & accipiet multitudinem ejus, & deprædabitur manubias ejus, & diripiet ſpolia ejus : & erit merces exercitui illius,

20. & il ſera payé du ſervice qu'il m'a rendu dans le ſiege de cette ville. " Je

20. & operi quo ſervivit adversùs eam : dedi

℣. 17. C'eſt l'année même de la priſe de Tyr, ou l'année ſuivante. Cette prophétie datée de la vingt-ſeptieme année entre celles qui ont pour date la dixieme & la onzieme, ſemble être hors de ſon rang : peut-être ſe trouvoit-elle à la fin du Chapitre précédent, d'où elle aura pu être tranſportée ici.

℣. 18. Ou parce que les Tyriens ſe voyant preſſés, monterent ſur des vaiſſeaux avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & ſe retirerent en d'autres iſles.

℣. 19. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 20. Hébr. autr. Je lui ai donné l'Egypte pour être *comme* la récompenſe du ſervice qu'il m'a rendu, parce qu'ils ont travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu. Ce pluriel ſe rapporte au nom collectif, *exercitus*, du verſet précédent.

ei terram Ægypti, pro eo quòd laboraverit mihi, ait Dominus Deus.

21. In die illo pullulabit cornu domui Iſrael, & tibi dabo apertum os in medio eorum: & ſcient quia ego Dominus.

lui ai abandonné l'Egypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu.

21. En ce jour-là, je ferai refleurir *le regne &* la puiſſance de la maiſon d'Iſraël", & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux; *vous leur parlerez avec une entiere liberté: & ouvrant leur cœur à ces paroles, ils vous écouteront avec une parfaite docilité;* & *alors* ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *qui prédis les choſes futures, & qui les accomplis comme je les ai prédites.*

℣. 21. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Quelques-uns rapportent l'accompliſſement de ceci au temps de la naiſſance de Zorobabel; d'autres au temps de l'élévation de Jéchonias. 4. *Reg.* XXV. 27. *& ſeqq.*

CHAPITRE XXX.

Déſolation prochaine de l'Egypte. L'Ethiopie en ſera ſaiſie d'effroi. Le Seigneur achévera de briſer le bras de Pharaon, & fortifiera le bras du Roi de Babylone.

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, propheta, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Ululate: væ, væ diei.

3. Quia juxta eſt dies, & appropinquat dies Domini: dies nubis, tempus gentium erit.

4. Et veniet gladius in Ægyptum: & erit pavor

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, prophétiſez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: *Peuples de l'Egypte*, pouſſez des cris & des hurlements: *dites:* Malheur, malheur à *nous en* ce jour-là, *qui n'eſt pas éloigné.*

3. Car le jour *de votre ruine* eſt proche: il eſt proche ce jour *de la colere* du Seigneur, ce jour de nuage, qui ſera le temps des nations, *le temps où elles auront l'avantage ſur vous.*"

4. *En effet*, l'épée va venir *fondre* ſur l'Egypte; & la frayeur ſaiſira l'Ethio-

℣. 3. Ou plutôt: le temps des nations, *c. à. d. le temps de la vengeance du Seigneur ſur les nations.*

pie, *& les ſoldats qu'elle a amenés à ſon ſecours*, lorſqu'ils tomberont en foule dans l'Egypte percés de coups, " lorſque la multitude du peuple de l'Egypte périra, " & qu'elle ſera détruite juſqu'aux fondements.

5. L'Ethiopie, la Libye, les Lydiens," tous les autres peuples *ſes voiſins qui étoient venus pour la défendre*, & Chub," & les enfants de la terre *d'Iſraël*, avec laquelle j'ai fait mon alliance, *dit le Seigneur, & qui ſont venus, malgré ma défenſe, chercher leur ſûreté chez les Egyptiens*, tomberont avec eux ſous le tranchant de l'épée *des Babyloniens*.

6. *Car* voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ceux qui ſoutenoient l'Egypte, ſeront enveloppés dans ſa chûte ; & l'orgueil de ſon empire ſera détruit : ils tomberont dans l'Egypte par l'épée, depuis la tour de Syene, dit le Seigneur, le Dieu des armées, *juſqu'à l'autre extrémité de l'Egypte.* "

7. *Ses provinces* ſeront miſes au nombre des provinces déſolées, & ſes villes au rang des villes déſertes.

8. Et ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai mis le feu dans l'Egypte, & que tous ceux qui la ſoutenoient ſeront réduits en poudre.

9. En ce jour-là, je ferai ſortir de devant ma face, des meſſagers qui viendront ſur des vaiſſeaux, pour détruire

in Æthiopia, cùm ceciderint vulnerati in Ægypto, & ablata fuerit multitudo illius, & deſtructa fundamenta ejus.

5. Æthiopia, & Libya, & Lydi, & omne reliquum vulgus, & Chub, & filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.

6. Hæc dicit Dominus Deus : Et corruent fulcientes Ægyptum, & deſtruetur ſuperbia imperii ejus : à turre Syenes gladio cadent in ea : ait Dominus Deus exercituum.

7. Et diſſipabuntur in medio terrarum deſolatarum, & urbes ejus in medio civitatum deſertarum erunt.

8. Et ſcient quia ego Dominus, cùm dedero ignem in Ægypto, & attriti fuerint omnes auxiliatores ejus.

9. In die illa egredientur nuntii à facie mea in trieribus, ad conteren-

℣. 4. Ou plutôt : la frayeur ſaiſira l'Ethiopie, lorſque les Egyptiens tomberont en foule percés de coups.

Ibid. Litt. ſera enlevée *par la mort ou par la captivité.*

℣. 5. Voyez au Chap. XXVII. ℣. 10.

Ibid. C'eſt-à-dire, les Cubiens qui habitoient dans la Maréote.

℣. 6. Hébr. autr. les Egyptiens tomberont par l'épée depuis Migdol *au Septentrion* juſqu'à Syene *au Midi*, dit le Seigneur Dieu. Voyez au Chap. précéd. ℣. 10.

dam Æthiopiæ confidentiam ; & erit pavor in eis in die Ægypti, quia abſque dubio veniet.

la fierté de l'Ethiopie, " *en lui annonçant la défaite des Egyptiens leurs alliés* : & les Ethiopiens ſeront ſaiſis de frayeur, au jour *où ils apprendront la ruine* de l'Egypte, *qui eſt très-certaine*, parce que ce jour viendra très-aſſûrément. "

10. Hæc dicit Dominus Deus : Ceſſare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis.

10. *Car* voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'anéantirai cette multitude d'hommes qui eſt dans l'Egypte, par la main de Nabuchodonoſor Roi de Babylone.

11. Ipſe & populus ejus cum eo, fortiſſimi gentium, adducentur ad diſperdendam terram : & evaginabunt gladios ſuos ſuper Ægyptum, & implebunt terram interfectis.

11. Je le ferai venir, lui & ſon peuple, *eux qui ſont* les plus puiſſants des nations, pour perdre l'Egypte : ils viendront l'attaquer l'épée à la main, & ils rempliront la terre de corps morts.

12. Et faciam alveos fluminum aridos, & tradam terram in manus peſſimorum : & diſſipabo terram, & plenitudinem ejus manu alienorum : ego Dominus locutus ſum.

12. Je ſécherai le lit de ſes fleuves, & je livrerai ſes champs *fertiles* entre les mains des plus méchants de tous les hommes : " je détruirai cette terre, avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers : c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai parlé ; *& je ferai ce que j'ai dit.*

13. Hæc dicit Dominus Deus : Et diſperdam ſimulachra, & ceſſare faciam idola de Memphis ;

13. *Car* voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'exterminerai les ſtatues, & j'anéantirai les idoles de Memphis : " il n'y aura plus à l'avenir de princes du pays d'Egypte ; & je répandrai la terreur *Zach.* XIII. 2.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu BSIM, *in navibus* ; les Septante ont lu RSIM, *currentes* : & cette expreſſion paroît convenir mieux, parce que des vaiſſeaux qui ſeroient partis de l'Egypte pour aller vers l'Ethiopie, auroient été obligés de remonter le fleuve, ce qui les auroit beaucoup retardés. En ce jour-là, des meſſagers partiront de devant moi, & courront vers l'Ethiopie pour en ébranler la confiance.

Ibid. Hébr. litt. car voici qu'il vient, *ce jour terrible.*

℣. 12. L'Hébreu lit ſimplement : des méchants, *de ceux qui ſont le mal.*

℣. 13. C'étoit la capitale de la baſſe Egypte & le centre de l'idolâtrie Egyptienne.

dans toutes ſes terres.

& dux de terra Ægypti non erit ampliùs : & dabo terrorem in terra Ægypti.

14. Je ruinerai le pays de Phathurès ; " je mettrai le feu dans Taphnis ; " j'exercerai mes jugements dans Alexandrie. "

14. Et diſperdam terram Phathures, & dabo ignem in Taphnis, & faciam judicia in Alexandria.

15. Je répandrai mon indignation ſur Damiette, " qui eſt la force de l'Egypte ; je ferai mourir cette multitude *de peuple* d'Alexandrie, "

15. Et effundam indignationem meam ſuper Peluſium robur Ægypti ; & interficiam multitudinem Alexandriæ,

16. & je mettrai le feu dans l'Egypte. Damiette ſera dans les douleurs, comme une femme qui eſt en travail : Alexandrie ſera ravagée, " & Memphis ſera tous les jours dans l'angoiſſe & le ſerrement de cœur. "

16. & dabo ignem in Ægypto : quaſi parturiens dolebit Peluſium, & Alexandria erit diſſipata, & in Memphis anguſtiæ quotidianæ.

17. Les jeunes hommes d'Héliopolis & de Bubaſte " ſeront paſſés au fil de l'épée, & les femmes ſeront emmenées captives.

17. Juvenes Heliopoleos & Bubaſti gladio cadent, & ipſæ captivæ ducentur.

18. Le jour deviendra tout noir à Taphnis, " lorſque j'y briſerai le ſceptre d'Egypte, & que j'y détruirai le faſte de ſa puiſſance : elle ſera couverte d'un

18. Et in Taphnis nigreſcet dies, cùm contrivero ibi ſceptra Ægypti, & defecerit in ea ſuperbia

℣. 14. Voyez au chapitre précédent, ℣. 14.

Ibid. Hébr. autr. Tanis : » qui étoit la capitale de l'Egypte au temps de Moyſe.

Ibid. L'Hébreu lit : dans No. » D. Calmet croit que ce pourroit être Dioſpolis : c'eſt ainſi que les Septante l'ont entendu dans ce verſet. Voyez dans Jérémie, XLVI. 25.

℣. 15. Litt. ſur Péluſe ; » ville ſur les ruines de laquelle fut bâtie Damiette.

Ibid. Hébr. de No, *ou Dioſpolis.*

℣. 16. Hébr. autr. No *ou Dioſpolis* ſera fendue *& déchirée.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu, SRI IUMM, *anguſtiæ per diem*, peut-être pour LSBRIM, *in acervos* ; expreſſion qui ſeroit parallele à la précédente LHBQA, *in diſſectionem.* No *ou Dioſpolis* ſera fendue & déchirée, & Memphis ſera réduite en un monceau de ruines.

℣. 17. Ces deux villes ſont nommées dans l'Hébreu *On & Phi-beſeth.*

℣. 18. C'eſt celle que les Géographes nomment *Daphnæ Peluſiæ*, différente de *Tanis* dont il eſt parlé au ℣. 14.

potentiæ ejus : ipſam nubes operiet ; filiæ autem ejus in captivitatem ducentur.

nuage ; & ſes filles ſeront emmenées captives.

19. Et judicia faciam in Ægypto : & ſcient quia ego Dominus.

19. J'exercerai dans l'Egypte la rigueur de mes jugements ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

20. Et factum eſt in undecimo anno, in primo menſe, in ſeptima menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

20. Le ſeptieme jour du premier mois de l'onzieme année *de la captivité de Jéchonias*, le Seigneur me dit *encore* ces paroles :

21. Fili hominis, brachium Pharaonis regis Ægypti confregi : & ecce non eſt obvolutum ut reſtitueretur ei ſanitas, ut ligaretur pannis, & faſciaretur linteolis, ut recepto robore poſſet tenere gladium.

21. Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon Roi d'Egypte ; " & il n'a point été panſé pour être guéri ; il n'a point été lié avec des bandes, ni enveloppé dans du linge, " afin qu'ayant repris ſa force, il pût tenir l'épée *comme auparavant : mais cette plaie ne l'a point corrigé.*

22. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad Pharaonem regem Ægypti, & comminuam brachium ejus forte, ſed confractum : & dejiciam gladium de manu ejus.

22. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à Pharaon Roi d'Egypte ; & j'acheverai de briſer ſon bras qui a été fort, mais qui eſt rompu ; & je lui ferai tomber l'épée de la main ; *je lui ôterai la puiſſance royale.*

23. Et diſpergam Ægyptum in gentibus, & ventilabo eos in terris.

23. J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations, & je les diſperſerai parmi les peuples.

24. Et confortabo bra-

24. Je fortifierai en même temps les

℣. 21. Cela ſe peut entendre de la victoire que Nabuchodonoſor avoit remportée ſur lui, lorſqu'il lui enleva tout ce qu'il poſſédoit entre le Nil & l'Euphrate. 4. *Reg.* XXIV. 7.

Ibid. On lit dans l'Hébreu à la lettre *ad ponendam faſciam, ad alligandum illud* ; c'eſt-à-dire, LSUM *ad ponendam*, peut-être pour LA SUM, *non eſt poſita faſcia ad alligandum eum* : on n'y a point appliqué une bande pour le lier.

bras du Roi de Babylone ; je mettrai mon épée entre ſes mains : je briſerai le bras de Pharaon ; & les ſiens pouſſeront des cris & des ſoupirs, étant tués à ſes propres yeux.

chia regis Babylonis, daboque gladium meum in manu ejus : & confringam brachia Pharaonis, & gement gemitibus interfecti coram facie ejus.

25. Je fortifierai les bras du Roi de Babylone ; & les bras de Pharaon ſeront ſans aucune force : & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai mis mon épée entre les mains du Roi de Babylone, & qu'il la tirera ſur le pays d'Egypte.

25. Et confortabo brachia regis Babylonis, & brachia Pharaonis concident : & ſcient quia ego Dominus, cùm dedero gladium meum in manu regis Babylonis, & extenderit eum ſuper terram Ægypti.

26. J'écarterai les Egyptiens en diverſes nations, & je les diſperſerai parmi les peuples ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

26. Et diſpergam Ægyptum in nationes, & ventilabo eos in terras ; & ſcient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXXI.

Le Seigneur exhorte le Roi d'Egypte à conſidérer la puiſſance du Roi d'Aſſyrie, qui, quoique beaucoup plus grande, avoit néanmoins été détruite, & lui annonce le même ſort.

1. LE premier jour du troiſieme mois de l'année onzieme *de la captivité de Jéchonias*, le Seigneur me parla encore, & me dit :

1. ET factum eſt in anno undecimo, tertio menſe, unâ menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Fils de l'homme, dites à Pharaon Roi d'Egypte & à ſon peuple : A qui reſſemblez-vous dans votre grandeur ? *& à qui vous comparez-vous ?*

2. Fili hominis, dic Pharaoni regi Ægypti, & populo ejus : Cui ſimilis factus es in magnitudine tua ?

3. Ecce

3. Ecce Aſſur quaſi cedrus in Libano, pulcher ramis, & frondibus nemoroſus, excelſuſque altitudine, & inter condenſas frondes elevatum eſt cacumen ejus.

3. Conſidérez Aſſur; il étoit comme un cedre ſur le Liban : ſon bois étoit beau, ſes branches étendues, ſa tige haute ; & au milieu de ſes branches épaiſſes & touffues, il en ſortoit une qui s'élevoit au-deſſus de toutes les autres. "

4. Aquæ nutrierunt illum ; abyſſus exaltavit illum : flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus ; & rivos ſuos emiſit ad univerſa ligna regionis.

4. Les pluyes " l'avoient nourri ; un grand amas d'eaux " *l'arroſant*, l'avoit fait pouſſer en haut ; les fleuves couloient tout autour de ſes racines : & il avoit envoyé ſes ruiſſeaux à tous les arbres de la campagne, *pour leur communiquer les eaux qu'il avoit en abondance.* "

5. Propterea elevata eſt altitudo ejus ſuper omnia ligna regionis : & multiplicata ſunt arbuſta ejus, & elevati ſunt rami ejus præ aquis multis.

5. C'eſt pourquoi il avoit ſurpaſſé en hauteur " tous les arbres du pays : ſon bois avoit pouſſé fortement ; & ſes branches s'étoient élevées, " à cauſe des grandes eaux qui l'arroſoient.

6. Cùmque extendiſſet umbram ſuam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, & ſub

6. Et comme il jettoit ſon ombre fort loin, " tous les oiſeaux du ciel avoient fait leurs nids ſur ſes branches ; toutes les bêtes des forêts avoient fait leurs petits

℣. 3. Autr. ſes branches étoient belles, ſes rameaux étoient touffus ; il avoit beaucoup de hauteur ; & ſon ſommet s'élevoit au milieu de ſes branches épaiſſes. L'Hébreu pourroit ſignifier : ſes rameaux touffus formoient ombrage.

℣. 4. Litt. les eaux.

Ibid. Litt. un abîme.

Ibid. Dans l'Hébreu, le nom qui ſignifie *abyſſus*, eſt réputé féminin : delà vient que les pronoms qui ſe trouvent enſuite dans l'Hébreu ſont féminins, ainſi que le verbe SLHH, *emiſit*, qui alors ſe rapporte à *abyſſus* : ce qui donne lieu de ſoupçonner qu'au lieu de HLC, *vadens*, on auroit pu lire, HLCH, ou HULICH, *duxit*, comme l'exprime la Verſion des Septante : & au lieu de MTAH, *plantationis ejus*, ou *radicum ejus* comme l'exprime La Vulgate, avec le pronom féminin, on auroit pu lire MTAHU, *plantationis ejus*, au maſculin, en le rapportant à cet arbre : un abîme d'eaux *profondes* l'avoit fait pouſſer en haut, avoit fait couler ſes fleuves autour des plants & *rejettons* de cet arbre, & avoit dirigé ſes canaux vers tous les arbres de la campagne.

℣. 5. On lit dans l'Hébreu irréguliérement GBHA pour GBIH, *elevata eſt.*

Ibid. Hébr. autr. ſes branches s'étoient multipliées, & ſes rameaux s'étoient étendus. On y lit SRAPTU pour SAPTIU, *frondes ejus*, comme on le lit au ℣. ſuiv.

℣. 6. Ces mots *Cùmque extendiſſet* ſont placés à la fin du ℣. précéd. dans l'Hébreu où ſe trouvent omis les deux ſuivants, *umbram ſuam.*

ſous ſes rameaux, & un grand nombre de nations " habitoient ſous l'ombre de ſes feuilles.

frondibus ejus genuerunt omnes beſtiæ ſaltuum, & ſub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum.

7. Il étoit parfaitement beau dans ſa grandeur, & dans l'étendue de ſon bois; parce que ſa racine étoit près des grandes eaux.

7. Eratque pulcherrimus in magnitudine ſua, & in dilatatione arbuſtorum ſuorum; erat enim radix illius juxtà aquas multas.

8. Il n'y avoit point de cedres dans le jardin " de Dieu, *dans le jardin le plus excellent*, qui fuſſent plus hauts que celui-là: les ſapins ne l'égaloient point dans ſa hauteur, " ni les planes dans *l'étendue de* ſes branches: " il n'y avoit point d'arbres dans le jardin de Dieu qui reſſemblât à celui-là, ni qui lui fût comparable en beauté.

8. Cedri non fuerunt altiores illo in paradiſo Dei, abietes non adæquaverunt ſummitatem ejus, & platani non fuerunt æquæ frondibus illius: omne lignum paradiſi Dei non eſt aſſimilatum illi, & pulchritudini ejus.

9. Comme je l'avois fait ſi beau, & qu'il avoit pouſſé tant de branches & ſi épaiſſes, tous les arbres les plus délicieux qui étoient dans le jardin " de Dieu lui portoient envie, *& voyoient avec peine ſa grandeur & ſa puiſſance.*

9. Quoniam ſpecioſum feci eum, & multis condenſiſque frondibus; & æmulata ſunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiſo Dei.

10. Mais voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que ce cedre s'eſt élevé dans ſa hauteur, " qu'il a pouſſé ſi haut la pointe de ſes rameaux verds & touf-

10. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd ſublimatus eſt in altitudine, & dedit ſum-

Ibid. On lit dans l'Hébreu, CL, *totalitas*, pour QHL, *cœtus*.

℣. 8. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. Hébr. autr. pour *la beauté de* ſes branches.

Ibid. Hébr. autr. de ſes rameaux. On y lit irrégulièrement FRATIU, pour FARTIU, *frondes ejus*, comme on le lit aux ℣℣. 5. & 6.

℣. 9. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu GBHT BQUMH, *ſublimatus es in altitudine*, pour GBH BQUMTU, *ſublimatus eſt in altitudine ſua.*

mitatem ſuam virentem atque condenſam, & elevatum eſt cor ejus in altitudine ſua :

fus, & que ſon cœur s'eſt élevé dans ſa grandeur ;

11. tradidi eum in manu fortiſſimi gentium, faciens faciet ei : juxta impietatem ejus ejeci eum.

11. je l'ai livré entre les mains du *peuple de Babylone*, *le* plus fort d'entre les peuples, qui le traitera comme il lui plaira : je l'ai rejetté, comme ſon impiété le méritoit. "

12. Et ſuccident eum alieni, & crudeliſſimi nationum, & projicient eum ſuper montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus ; & confringentur arbuſta ejus in univerſis rupibus terræ : & recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, & relinquent eum.

12. *J'ai dit dans ma colere* : Des étrangers, & les plus cruels " de tous les peuples, le couperont par le pied, & le jetteront ſur les montagnes : ſes branches tomberont de toutes parts le long des vallées ; ſes rameaux " ſeront rompus ſur toutes les roches de la terre ; " & tous les peuples du monde ſe retireront de deſſous ſon ombre, & l'abandonneront.

13. In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, & in ramis ejus fuerunt univerſæ beſtiæ regionis.

13. Tous les oiſeaux du ciel habiteront dans ſes ruines, & toutes les bêtes de la terre ſe retireront dans ſes branches.

14. Quamobrem non elevabuntur in altitudine ſua omnia ligna aquarum, nec ponent ſublimitatem ſuam inter ne-

14. C'eſt pourquoi tous les arbres plantés ſur les eaux, *profitant de cet exemple*, ne s'éleveront plus dans leur grandeur ; ils ne pouſſeront plus la pointe de leurs rameaux au-deſſus des branches les plus épaiſſes : & tous ceux

℣. 11. On lit dans l'Hébreu BRSAU, *in impietate ejus*, pour CRSAU, *juxta impietatem ejus*. Cela pourroit ſe joindre au verbe précédent, en ſous-entendant enſuite une propoſition que l'Interprete Syrien exprime ; il le traitera avec rigueur ſelon ſon impiété, parce que je l'ai rejetté. L'Interprete Syrien ſuppoſe ו, *&*, peut-être pour כי, *quia*.

℣. 12. Hébr. autr. les plus puiſſants *& les plus redoutables.*

Ibid. On lit encore ici & au ℣. ſuiv. dans l'Hébreu irrégulierement FRATIU, pour FARTIU, *frondes ejus.*

Ibid. Hébr. autr. dans le lit de tous les torrents du pays. On lit dans l'Hébreu APIQI, *alveis* ; les Septante ſemblent avoir lu FATI, *plagis*, dans toutes les contrées du pays.

qui ſeront arroſés des eaux, ne ſe ſoutiendront plus dans leur élévation, parce qu'ils *verront que les ſuperbes Aſſyriens* ont tous été livrés à la mort, *& jettés* au fond de la terre, au milieu des *plus pauvres d'entre les* enfants des hommes, parmi ceux *du peuple* qui deſcendent au fond de la foſſe, *& qui y ſont enſévelis ſans honneur.*"

15. Voici ce que dit le Seigneur Dieu, *touchant le Roi d'Aſſur* : Au jour où il eſt deſcendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deuil *dans tout ſon royaume* ; je l'ai couvert de l'abîme ;" j'ai arrêté les fleuves qui l'arroſoient ;" & j'en ai retenu les grandes eaux, *afin qu'elles ne l'arroſaſſent plus :* le Liban s'eſt *auſſi* attriſté de ſa chûte ; & tous les arbres des champs ont tremblé de crainte."

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de ſa ruine, lorſque je le conduiſois dans l'enfer avec ceux qui étoient deſcendus au fond de la foſſe : & tous les arbres *du jardin* de délices, les plus grands & les plus hauts du Liban, qui avoient été arroſés d'eau, ſe ſont conſolés au fond de la terre, *en y voyant deſcendre le prince qui les avoit humiliés*,

moroſa atque frondoſa ; nec ſtabunt in ſublimitate ſua omnia quæ irrigantur aquis : quia omnes traditi ſunt in mortem ad terram ultimam, in medio filiorum hominum, ad eos qui deſcendunt in lacum.

15. Hæc dicit Dominus Deus : In die quando deſcendit ad inferos, induxi luctum : operui eum abyſſo ; & prohibui flumina ejus, & coercui aquas multas : contriſtatus eſt ſuper eum Libanus ; & omnia ligna agri concuſſa ſunt.

16. A ſonitu ruinæ ejus commovi gentes, cùm deducerem eum ad infernum cum his qui deſcendebant in lacum : & conſolata ſunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara

℣. 14. Autrement & ſelon l'Hébreu à la lettre : en ſorte que tous les arbres plantés ſur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur ; ils ne porteront plus leur tige au deſſus de leurs branches épaiſſes, & tous ces arbres arroſés des eaux ne ſe ſoutiendront plus dans leur élévation ; car ils ont tous été livrés à la mort, *tous ces arbres ſuperbes, ils ont été précipités* au fond de la terre, &c. *Infr.* ℣. 17.

℣. 15. On lit dans l'Hébreu HABLTI CSTI, *lugere feci, operui ſuper eum abyſſum.* Les Septante n'ont point lu ce mot CSTI, *operui*, qui interrompt & obſcurcit la phraſe, & qui ſemble être une variante des quatre lettres précédentes. Le ſens pourroit être : j'ai couvert de deuil à l'occaſion de ſa ruine l'abîme *qui le nourriſſoit de ſes eaux. Supr.* ℣. 4.

Ibid. Hébr. autr. les fleuves dont cet abîme l'arroſoit : le pronom *ejus* féminin dans l'Hébreu ſe rapporte au mot *abyſſus*, comme au ℣. 4.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement ALPH, pour ALFU, le ſingulier pour le pluriel, *deliquium paſſa ſunt*, ſont tombés en foibleſſe.

in Libano, univerſa quæ irrigabantur aquis.

17. Nam & ipſi cum eo deſcendent in infernum ad interfectos gladio: & brachium uniuſcujuſque ſedebit ſub umbraculo ejus in medio nationum.

18. Cui aſſimilatus es, ô inclyte atque ſublimis inter ligna voluptatis? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam: in medio incircumciſorum dormies, cum eis qui interfecti ſunt gladio: ipſe eſt Pharao, & omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.

avec ſes ſoldats & ſes capitaines.

17. Car ils deſcendront " auſſi eux-mêmes dans l'enfer parmi ceux qui ont été tués par l'épée; & chacun d'eux, qui lui avoit ſervi de bras *& d'appui*, ſera aſſis ſous ſon ombre au milieu des nations. "

18. A qui donc reſſemblez-vous, *Roi d'Egypte*, vous qui êtes ſi grand & ſi élevé parmi tous les arbres *du jardin* de délices? *A ces arbres? Oui, c'eſt à eux-mêmes que vous reſſemblez: après avoir été élevé & humilié comme eux*, vous ſerez enfin précipité avec tous ces arbres délicieux au fond de la terre; vous dormirez " au milieu des incirconcis, avec ceux qui ſont morts par l'épée: tel ſera le ſort de Pharaon & de tout ſon peuple, " dit le Seigneur Dieu.

℣. 17. Hébr. autr. Car ils ſont auſſi deſcendus eux-mêmes, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UZRAU ISBU, *& ſemen ejus ſederunt*, ou *& brachium ejus*, peut-être pour UGUAU ISBI, *& expirabunt qui ſedebant*, & ceux qui étoient aſſis ſous ſon ombre au milieu des nations, périront.

℣. 18. Hébr. litt. vous ſerez couché.

Ibid. Autr. *Cet arbre ſi grand & ſi élevé*, c'eſt Pharaon & tout ſon peuple.

CHAPITRE XXXII.

Cantique lugubre ſur la ruine de Pharaon. Autre Cantique lugubre ſur la ruine du peuple de l'Egypte.

Av. l'Ere Chr. Vulg. 587.

1. IL arriva, le premier jour du douzieme mois de la douzieme " année *de la captivité de Jéchonias*, que le Seigneur me fit entendre ſa parole, en me diſant :

1. ET factum eſt, duodecimo anno, in menſe duodecimo, in una menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Fils de l'homme, faites une plainte lugubre ſur Pharaon Roi d'Egypte, & dites-lui : Vous avez été ſemblable au lion " des nations, & au dragon " qui eſt dans la mer : vous frappiez de la corne " tout ce qui étoit dans vos fleuves : vous en troubliez les eaux avec les pieds, & vous renverſiez " tous les fleuves *par vos violences.*

2. Fili hominis, aſſume lamentum ſuper Pharaonem regem Ægypti, & dices ad eum : Leoni gentium aſſimilatus es, & draconi qui eſt in mari : & ventilabas cornu in fluminibus tuis ; & conturbabas aquas pedibus tuis, & conculcabas flumina earum.

3. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'aſſemblerai *contre vous* une multitude de peuples *que je ferai venir de Chaldée* ; j'étendrai ſur vous mon rets, & je vous entraînerai dans mon filet.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam ſuper te rete meum in multitudine populorum multorum, & extraham te in ſagena mea.

4. Je vous jetterai *hors de votre royau-*

4. Et projiciam te in

℣. 1. Le Manuſcrit Alexandrin de la Verſion des Septante, dit de la onzieme année. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de BSTI ASRH, *in duodecimo*, on auroit lu BASTI ASRH, *in undecimo* : & cette lecture pourroit convenir avec celle du ℣. 17. Voyez la note ſur le ℣. 17.

℣. 2. On lit dans l'Hébreu CFIR, *leo*, pour CCFIR, *ſicut leo*, ou *leoni* comme l'exprime la Vulgate.

Ibid. L'expreſſion de l'Hébreu peut s'entendre du crocodile.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UTGK, que l'on exprime par *erumpebas*, en le prenant de GUK, *erumpere* : mais le même mot peut ſignifier *cornu petebas*, en le prenant de NGK, *cornu petere*.

Ibid. Litt. vous fouliez.

terram, ſuper faciem agri abjiciam te; & habitare faciam ſuper te omnia volatilia cœli, & ſaturabo de te beſtias univerſæ terræ.

me : *& vous y mourrez, comme un poiſſon qui eſt jetté* ſur la terre ; & je vous laiſſerai *ſans ſépulture* au milieu des champs : je ferai repoſer ſur vous les oiſeaux du ciel ; & je ſoûlerai de votre corps toutes les bêtes de la terre.

5. Et dabo carnes tuas ſuper montes, & implebo colles tuos ſanie tuâ.

5. Je répandrai ſur les montagnes *des morceaux de* votre chair, & je remplirai les collines de vos membres enſanglantés. *

6. Et irrigabo terram fœtore ſanguinis tui ſuper montes, & valles implebuntur ex te.

6. J'arroſerai la terre de votre ſang noir & pourri, le long des montagnes ; * & les vallées ſeront remplies *de ce qui ſera ſorti* de vous.

7. Et operiam, cùm extinctus fueris, cœlum, & nigreſcere faciam ſtellas ejus : ſolem nube tegam, & luna non dabit lumen ſuum.

7. J'obſcurcirai le ciel à votre mort, & je ferai noircir les étoiles : je couvrirai le ſoleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus ſa lumiere.

Iſai. XIII. 10. *Joel.* II. 10. III. 15. *Matth.* XXIV. 29.

8. Omnia luminaria cœli mœrere faciam ſuper te : & dabo tenebras ſuper terram tuam, dicit Dominus Deus, cùm ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

8. Je ferai que toutes les étoiles du ciel * pleureront ſur votre perte ; & je répandrai les ténebres ſur votre terre, dit le Seigneur Dieu, lorſque ceux qui étoient à vous tomberont au milieu des champs, percés *de coups & couverts* de plaies, * dit le Seigneur Dieu.

9. Et irritabo cor populorum multorum, cùm

9. Je ferai frémir * le cœur de pluſieurs peuples, lorſque j'aurai répandu

℣. 5. On lit dans l'Hébreu RMUTC, *celſitudine tuâ*, peut-être pour ASMTIC, *oſſibus tuis*, & je remplirai les collines de vos os.

℣. 6. On lit dans l'Hébreu SFTC MDMC, *ſanie tuâ de ſanguine tuo*, peut-être pour MDMC SFTC, *de ſanguine tuo, ſanies tua* : j'arroſerai la terre de votre ſang ; la pourriture qui ſortira de vous, ſe répandra ſur les montagnes. On y lit AL, (par *aleph*,) *ad*, pour AL, (par *aïn*,) *ſuper*.

℣. 8. Autrement & ſelon l'Hébreu : que tous les aſtres du ciel ſeront obſcurcis *& couverts de deuil* ſur votre perte.

Ibid. Ces mots, *cùm ceciderint vulnerati tui in medio terræ*, ne ſont ni dans l'Hébreu, ni dans la Verſion des Septante, ni dans quelques éditions Latines.

℣. 9. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

la nouvelle de votre ruine parmi les nations *les plus reculées, & que je l'aurai portée* en des pays que vous ne connoiſſez pas, *où vous ſerez emmenés captifs.*"

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vûe de votre perte ; & leurs Rois en ſeront pénétrés de frayeur & d'épouvante, lorſque mon épée *nue* paſſera *& étincélera*" devant leurs yeux ; & il n'y aura perſonne d'eux qui ne tremble pour lui-même au jour de votre ruine.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : L'épée du Roi de Babylone viendra fondre ſur vous.

12. Je renverſerai vos troupes ſi nombreuſes par les armes des forts : tous ces peuples *que j'armerai contre vous* ſont des peuples invincibles : " ils détruiront l'orgueil de l'Egypte, & toute la multitude de ſes gens ſera diſſipée.

13. Je ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourriſſoit *dans les prairies* qui ſont le long des grandes eaux ; ces eaux ne ſeront plus troublées à l'avenir par le pied des hommes, & l'ongle des bêtes ne les troublera plus.

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures, " & je ferai couler leurs fleuves

induxero contritionem tuam in gentibus ſuper terras quas neſcis.

10. Et ſtupeſcere faciam ſuper te populos multos : & reges eorum horrore nimio formidabunt ſuper te, cùm volare cœperit gladius meus ſuper facies eorum : & obſtupeſcent repentè ſinguli pro anima ſua in die ruinæ tuæ.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus : Gladius regis Babylonis veniet tibi.

12. In gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam : inexpugnabiles omnes gentes hæ : & vaſtabunt ſuperbiam Ægypti, & diſſipabitur multitudo ejus.

13. Et perdam omnia jumenta ejus, quæ erant ſuper aquas plurimas : & non conturbabit eas pes hominis ultrà, neque ungula jumentorum turbabit eas.

14. Tunc puriſſimas reddam aquas eorum,

Ibid. On lit dans l'Hébreu SBRC, *contritionem tuam*, peut-être pour SBITC, *captivitatem tuam*, lorſque j'aurai amené vos captifs au milieu des nations ſur des terres que vous ne connoiſſez pas.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu BAUFFI, que l'on ſuppoſe ſignifier, *cùm volare fecero* : l'Interprete Syrien ſemble avoir lu BBRCI, *cùm fulgurare fecero*, ou du moins il l'a pris en ce ſens : lorſque je ferai étinceler mon épée devant leurs yeux.

℣. 12. Hébr. autr. les plus puiſſants des nations.

℣. 14. Hébr. litt. je ferai repoſer & purifier leurs eaux.

& flumina eorum quaſi oleum adducam, ait Dominus Deus :

15. Cùm dedero terram Ægypti deſolatam ; deſeretur autem terra à plenitudine ſua, quando percuſſero omnes habitatores ejus : & ſcient quia ego Dominus.

16. Planctus eſt, & plangent eum : filiæ gentium plangent eum : ſuper Ægyptum, & ſuper multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.

17. Et factum eſt in duodecimo anno, in quintadecima menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, cane lugubrè ſuper multitudinem Ægypti : & detrahe eam ipſam, & filias gentium robuſtarum, ad terram ultimam, cum his qui deſcendunt in lacum.

comme l'huile, *avec douceur & tranquillité*, dit le Seigneur Dieu :

15. Lorſque j'aurai déſolé le pays d'Egypte, lorſque toute ſa terre qui étoit ſi abondante, ſera déſerte, " lorſque j'en aurai frappé tous les habitants : & ils ſauront alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

16. Voilà le deuil que vous ferez : *car* on pleurera ainſi Pharaon ; les filles des nations le pleureront : on fera *par toute la terre* le deuil de l'Egypte & de tout ſon peuple, dit le Seigneur Dieu. "

17. Le quinzieme *jour* du mois " de la douzieme année *de la captivité de Jéchonias*, le Seigneur me parla encore, & me dit : Av. l'Ere Chr. Vulg. 587.

18. Fils de l'homme, chantez un cantique lugubre ſur tout le peuple de l'Egypte : précipitez-la elle-même avec les filles des nations les plus fortes dans la terre la plus baſſe, avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe, *& qui ſont enſévelis dans le tombeau.* "

℣. 15. Autr. lorſque la terre ſera déſolée dans toute *ſon étendue & ſa plénitude.*

℣. 16. Autrement & ſelon l'Hébreu : Voilà les plaintes lugubres *que j'ai voulu que vous fiſſiez ſur Pharaon*, (*Supr.* ℣. 2.) & on fera *ſur lui* ces *mêmes* plaintes ; les filles des nations feront ces *mêmes* plaintes ſur l'Egypte ; elles feront ces *mêmes* plaintes ſur tout ſon peuple, dit le Seigneur Dieu.

℣. 17. Le nombre du mois n'eſt pas exprimé ; on ſuppoſe que c'eſt le même douzieme mois dont il eſt parlé au ℣. 1. La verſion des Septante dit : Le quinzieme jour du premier mois : ce qui ſuppoſe qu'ils ont lu le mot BARD, *in primo*, on ſous-entend *menſe* : & ce premier mois etant poſtérieur au douzieme de la prophétie précédente, confirmeroit la lecture du Manuſcrit Alexandrin qui date de la onzieme année la prophétie précédente.

℣. 18. On lit dans l'Hébreu ATH ou

19. En quoi, *ô peuple de l'Egypte*, êtes-vous *meilleur* & plus eſtimable *que les autres peuples ? en quoi avez-vous mérité d'avoir un meilleur ſort ?* Vous deſcendrez *donc avec eux dans le tombeau*, & vous mourrez avec les incirconcis *que vous avez imités.*

19. Quo pulchrior es? deſcende, & dormi cum incircumciſis.

20. *Tel ſera le ſort des Egyptiens* : ils périront tous par l'épée ; *ils ſeront enſévelis* parmi la foule de ceux qui ont été tués : " *car* l'épée a été tirée " *contre l'Egypte* : elle ſera précipitée en terre " avec tous ſes peuples, *& leur Roi tombera avec eux.*

20. In medio interfectorum gladio cadent : gladius datus eſt ; attraxerunt eam, & omnes populos ejus.

21. Les plus puiſſants d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui ſont deſcendus avec ceux qui étoient venus à ſon ſecours, & qui étant paſſés par le fil de l'épée, ſont morts incirconcis.

21. Loquentur ei potentiſſimi robuſtorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus deſcenderunt, & dormierunt incircumciſi, interfecti gladio.

22. Aſſur " eſt là avec tout ſon peuple : " ſes ſépulchres ſont autour de lui ; ils ont tous été tués ; ils ſont tombés par l'épée.

22. Ibi Aſſur, & omnis multitudo ejus : in circuitu illius ſepulchra ejus : omnes interfecti, & qui ceciderunt gladio.

AUTH, que l'on ſuppoſe ſignifier *eam* ou comme la Vulgate l'exprime *ipſam* : mais alors il faudroit lire AUTU, *eum*, parce que le mot Hébreu qui ſignifie *multitudinem* eſt maſculin, & qu'en effet le pronom joint au verbe précédent eſt maſculin dans l'Hébreu. Le mot ATH pourroit ſignifier *tu* : le ſens ſeroit *tu & filiæ gentium robuſtarum* : vous & les filles des nations puiſſantes, précipitez-la dans la terre la plus baſſe ; *vous, en annonçant ſa ruine ; & les filles des nations puiſſantes, en l'exécutant.* On lit dans l'Hébreu ADRM, que l'on ſuppoſe être pour ADIRIM, *illuſtrium* ou *robuſtorum*, peut-être ſeroit-ce pour HURDHU, *detrahe eam*, ou *deduc eam* : c'eſt-à-dire la répétition du même verbe qui précede, & qui fait alluſion à la marche funebre d'un corps que l'on conduit au tombeau : Conduiſez-la, vous & les filles des nations, conduiſez-la vers la terre la plus baſſe avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

℣. 20. A la lettre & ſelon l'Hébreu : ils tomberont tous au milieu de ceux qui ont été tués par l'épée.

Ibid. Litt. l'épée a été donnée *à celui qui doit s'en ſervir contre l'Egypte.*

Ibid. Litt. elle ſera entraînée *dans l'enfer* avec tout ſon peuple.

℣. 22. c. à. d. le Roi des Aſſyriens.

Ibid. Dans l'Hébreu de ce verſet & des ſuivants, les pronoms maſculins & féminins paroiſſent mêlés & confondus : cela peut venir en partie de ce que les uns ſe rapportent au prince & les autres à la nation : peut-être auſſi de quelque mépriſe de Copiſte.

23. Quorum data ſunt ſepulchra in noviſſimis laci: & facta eſt multitudo ejus per gyrum ſepulchri ejus: univerſi interfecti, cadenteſque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.

23. Ils ont été enſévelis au plus profond de l'abîme: ", & tout ſon peuple eſt *enſéveli* autour de ſon ſépulchre; toute cette foule de morts qui ont péri par l'épée, " qui autrefois avoient répandu la terreur " dans la terre des vivants.

24. Ibi Ælam, & omnis multitudo ejus per gyrum ſepulchri ſui: omnes hi interfecti, ruenteſque gladio: qui deſcenderunt incircumciſi ad terram ultimam: qui poſuerunt terrorem ſuum in terra viventium, & portaverunt ignominiam ſuam cum his qui deſcendunt in lacum.

24. Là eſt Elam " & tout ſon peuple, autour de ſon ſépulchre: *là ſe trouve* cette foule de morts qui ont été paſſés au fil de l'épée, qui ſont deſcendus incirconcis aux lieux les plus bas de la terre ", eux qui avoient répandu la terreur dans la terre des vivants, & qui *ayant été défaits*, ont porté leur ignominie avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

25. In medio interfectorum poſuerunt cubile ejus in univerſis populis

25. Ils ont mis ſon lit parmi tous ces peuples au milieu de ceux qui ont été tués: ſes ſépulchres ſont autour de lui. "

℣. 23. Hébr. litt. aux côtés de la foſſe, *rangés ainſi tout autour de leur Prince.*

Ibid. Ces mots *univerſi interfecti, cadenteſque gladio*, ſont, dans l'Hébreu, une répétition de ceux que l'on vient de voir au ℣. précéd. *omnes interfecti & qui ceciderunt gladio.* Peut-être qu'au lieu de ces mots ainſi répétés CLM· KLLIM NFLIM BKRB, *omnes interfecti, cadentes gladio*, il faudroit lire CLM ARLIM MKLLI KRB, *omnes incircumciſi, interfecti gladio*, comme on le lit au ℣. 25. immédiatement avant la phraſe parallele à celle qui termine le ℣. 23. *dederunt enim terrorem ſuum in terra viventium.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu KTIT *formidinem* ou *terrorem*: les Septante ont lu, KTITM, *formidinem ſuam* ou *terrorem ſuum*, comme dans les verſets ſuivants.

℣. 24. c. à d. le Roi des Elamites, peuples voiſins des Aſſyriens, auxquels ont ſuccédé les Perſes, en ſorte que les Elamites ont depuis été pris pour les Perſes. Les Elamites avoient été anciennement très-puiſſants, comme on le voit dans la Geneſe, x. iv. 1. & ſuiv.

℣. 25. Cette phraſe eſt ſemblable à celles des ℣℣. 22. & 26. où la Vulgate met le pluriel *ſepulchra.* Selon l'Hébreu le pronom eſt maſculin dans l'expreſſion *in circuitu ejus*, comme ſe rapportant au prince; & féminin dans l'expreſſion *ſepulchrum illius*, comme ſe rapportant à la nation. Ou plutôt il eſt aſſez viſible que le ℣. 25. renferme une répétition de ce qu'on vient de lire au ℣. 24. & cette répétition n'eſt point dans la verſion des Septante; ce qui donne lieu de conjecturer que dans l'Hébreu elle vient de quelques mépriſes de Copiſtes. Ces premiers

Tous ceux-là ſont des incirconcis ; & ils ont été paſſés au fil de l'épée, parce qu'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivants : & ils ſont tombés honteuſement avec ceux qui deſcendent au plus profond de la foſſe ; ils ont été mis dans la foule de ceux qui avoient été tués.

ejus : in circuitu ejus ſepulchrum illius : omnes hi incircumciſi, interfectique gladio : dederunt enim terrorem ſuum in terra viventium, & portaverunt ignominiam ſuam cum his qui deſcendunt in lacum : in medio interfectorum poſiti ſunt.

26. Là eſt Moſoch & Thubal, "avec tout ſon peuple ; & ſes ſépulchres ſont autour de lui. Tous ceux-là ſont des incirconcis qui ſont tombés ſous l'épée, parce qu'ils avoient répandu la terreur dans la tere des vivants.

26. Ibi Moſoch & Thubal, & omnis multitudo ejus : in circuitu ejus ſepulchra illius : omnes hi incircumciſi, interfectique & cadentes gladio : quia dederunt formidinem ſuam in terra viventium.

27. Ils ne dormiront point avec les vaillants hommes qui ſont tombés morts *dans le combat*, & qui étoient incirconcis, " qui ſont deſcendus dans l'enfer avec leurs armes, & qui ont *été* " mis *dans le tombeau avec* leurs épées ſous leurs

27. Et non dormient cum fortibus, cadentibuſque & incircumciſis, qui deſcenderunt ad infernum cum armis ſuis,

mots, *in medio interfectorum poſuerunt cubile ejus*, ſont la concluſion de ce qui vient d'être dit au ℣. précéd. Tout le reſte paroît être une répétition des mêmes mots dans l'Hébreu avec très-peu de différence. Ainſi au ℣. 24. on lit UCL HMUNH, *& omnis multitudo ejus* ; au ℣. 25. BCL HMUNH, *in omni multitudine ejus*. Au ℣. 24. SBIBOT QBRTH, *per circuitus ſepulchri illius* ; au ℣. 25. SBIBUTIU QBRTH, *per circuitus ejus ſepulchra illius*. Au ℣. 24. CLM KLLIM, *omnes tui interfecti* : au ℣. 25. CLMARLIM, *omnes tui incircumciſi*. Au ℣. 24. HNFLIM BKRB, *cadentes* ; *gladio* au ℣. 25. KLLI KRB, *interfecti gladio*. Au ℣. 24. ASR NTNU KTITM, *qui dederunt terrorem ſuum* : au ℣. 25. CI NTN KTITM, *quia datus eſt terror eorum*. Au ℣. 24. & au ℣. 25. également *in terra viventium*, *& portaverunt ignominiam ſuam cum deſcendentibus in lacum*. Au commencement du ℣. 25. BTUC KLLIM NTNU, *in medio interfectorum dederunt* : à la fin, BTUC KLLIM NTN, *in medio interfectorum datus eſt*.

℣. 26. c. à. d. les Princes de Moſoch & de Thubal. Voyez au Chap. XXVII. ℣. 13.

℣. 27. La Verſion des Septante n'a point la négation qui ſemble obſcurcir ce texte : on y lit ſimplement, *Et dormient* ; ou plus littéralement *Et recumbent*. Dans l'Hébreu on lit ULA, *Et non*, peut-être pour UALH, *Et iſti* : Ceux-là ſont demeurés couchés avec les vaillants hommes ; ou comme l'expriment les Septante, avec les géants, qui, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu MARLIM, *ex incircumciſis* ; les Septante ont lu MAULM, *à ſeculo*, avec les géants qui ſont tombés morts depuis ſi long-temps.

& poſuerunt gladios ſuos ſub capitibus ſuis ; & fuerunt iniquitates eorum in oſſibus eorum : quia terror fortium facti ſunt in terra viventium.

têtes, *pour marque de leur valeur. Ceux-ci ſeront privés de ces honneurs* ; & leurs iniquités ont pénétré juſques dans leurs os ; " *elles ont été cauſe qu'ils ont été enſévelis ſans aucune diſtinction*, parce qu'ils *avoient opprimé mon peuple, & qu'ils* étoient devenus la terreur des forts *d'entre ce peuple qui habite* dans la terre des vivants.

28. Et tu ergo in medio incircumciſorum conterêris, & dormies cum interfectis gladio.

28. *Peuple d'Egypte*, vous ſerez donc vous-même auſſi réduit en poudre au milieu des incirconcis, & vous dormirez avec ceux qui ont été paſſés au fil de l'épée.

29. Ibi Idumæa, & reges ejus, & omnes duces ejus, qui dati ſunt cum exercitu ſuo cum interfectis gladio : & qui cum incircumciſis dormierunt, & cum his qui deſcendunt in lacum.

29. Là eſt l'Idumée, ſes Rois & tous ſes chefs, qui ont été mis avec leur armée " parmi ceux qui ont été tués par l'épée, qui ont dormi avec les incirconcis, & avec ceux qui ſont deſcendus au fond de la foſſe.

30. Ibi principes Aquilonis omnes, & univerſi venatores : qui deducti ſunt cum interfectis, paventes, & in ſua fortitudine confuſi : qui dormierunt incircumciſi cum interfectis gladio, & portaverunt confuſionem ſuam cum his qui deſcendunt in lacum.

30. Là ſont tous les princes de l'Aquilon, & tous les hommes violents " qui ont été conduits avec ceux qui avoient été tués, étant tout tremblants & tout confus, malgré leur fierté : " ils ſont morts incirconcis, avec ceux qui avoient péri par l'épée ; & ils ont porté leur confuſion avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

31. Vidit eos Pharao,

31. Pharaon les a vus, & il s'eſt con-

Ibid. On lit dans l'Hébreu UTHI, *& fuit*, pour UTHIINH, *& fuerunt*. On y lit enſuite AUNUTM, *iniquitates eorum*, peut-être pour SNUTM, *clypei eorum* : on a mis leurs épées ſous leurs têtes, & leurs boucliers ont été poſés ſur leurs os.

℣. 29. Hébr. autr. malgré leur puiſſance. » Voyez le verſet ſuivant.

℣. 30 L'Hébreu lit : & tous les Sidoniens.

Ibid. Hébr. autr. après avoir répandu la terreur, & ſe trouvant alors confondus malgré leur puiſſance.

ſolé de la foule de tout ſon peuple, " qui a été tué par le tranchant de l'épée : Pharaon les a vus avec toute ſon armée, dit le Seigneur Dieu ; *& ils ont eu la foible conſolation de les avoir pour compagnons de leurs malheurs.*

& conſolatus eſt ſuper univerſa multitudine ſua, quæ interfecta eſt gladio ; Pharao, & omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus.

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivants " *par ces exemples de ma juſtice ; & tous les hommes ont été effrayés, en voyant que* Pharaon avec tout ſon peuple a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur Dieu.

32. Quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dormivit in medio incircumciſorum cum interfectis gladio, Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

℣. 31. On lit dans l'Hébreu, HMUNH, *multitudine ejus*, avec lë pronom féminin : les Septante ont lu HMUNM, *multitudine eorum ;* il s'eſt conſolé en voyant la multitude de ces hommes de différents peuples qui ont été tués par l'épée : car on lit dans l'Hébreu au pluriel : *qui interfecti ſunt gladio.*

℣. 32. Les Septante liſent : Car j'ai répandu ſa terreur, *j'ai permis qu'il répandît la terreur*, dans la terre des vivants ; & *c'eſt pourquoi* Pharaon avec tout ſon peuple, &c. On lit dans l'Hébreu KTITU, *terrorem ejus.* Les Rabbins ſuppoſent qu'il faut lire KTITI, *terrorem meum.*

CHAPITRE XXXIII.

Ezéchiel eſt établi ſentinelle pour la maiſon d'Iſraël. Le Seigneur ne veut point la perte de la maiſon d'Iſraël, mais ſa converſion. En vain les enfants d'Iſraël ſe flattent-ils de demeurer en poſſeſſion de leur terre tandis qu'ils irritent le Seigneur. Ils écoutent Ezéchiel ſans profiter de ſes avertiſſements.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles : "

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Fils de l'homme, parlez aux enfants de votre peuple, & dites-leur :

2. Fili hominis, loquere ad filios populi tui, &

℣. 1. Ici recommencent les prophéties qui regardent la maiſon d'Iſraël. Celle qui ſuit, ſemble d'abord n'avoir point de date : mais le texte des ℣℣. 21. & 22. inſinue qu'elle eſt *du ſoir de devant le jour* où un fugitif vint annoncer au Prophete la priſe de Jéruſalem : & on y voit que cette nouvelle lui fut annoncée *le cinquieme jour au dixieme mois de la douzieme année* depuis la captivité de Jéchonias.

dices ad eos : Terra, cùm induxero ſuper eam gladium, & tulerit populus terræ virum unum de noviſſimis ſuis, & conſtituerit eum ſuper ſe ſpeculatorem :

Lorſque j'aurai fait venir l'épée ſur une terre, & que le peuple de cette terre, prenant l'un des derniers d'entre eux, " l'aura établi pour leur ſervir de ſentinelle ;

3. & ille viderit gladium venientem ſuper terram, & cecinerit buccinâ, & annuntiaverit populo :

3. & que cet homme enſuite, voyant l'épée qui vient fondre ſur ce pays-là, ſonne de la trompette, " & en avertiſſe le peuple ;

4. audiens autem, quiſquis ille eſt, ſonitum buccinæ, & non ſe obſervaverit, veneritque gladius, & tulerit eum ; ſanguis ipſius ſuper caput ejus erit.

4. ſi celui qui a entendu le ſon de la trompette, ne ſe tient pas ſur ſes gardes, & que l'épée ſurvenant l'emporte *& le tue*, quel que puiſſe être cet homme, ſon ſang retombera ſur ſa tête, *& lui ſeul ſera coupable de ſa mort.*

5. Sonum buccinæ audivit, & non ſe obſervavit ; ſanguis ejus in ipſo erit : ſi autem ſe cuſtodierit, animam ſuam ſalvabit.

5. *Car* il a entendu le ſon de la trompette, & il ne s'eſt pas tenu ſur ſes gardes ; il ſera *donc* reſponſable de ſon ſang : mais s'il ſe tient ſur ſes gardes, il ſauvera ſa propre vie.

6. Quòd ſi ſpeculator viderit gladium venientem, & non inſonuerit buccinâ, & populus ſe non cuſtodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam : ille quidem

6. Si au contraire la ſentinelle, voyant venir l'épée, ne ſonne point de la trompette ; & que le peuple ne ſe tenant point ſur ſes gardes, l'épée vienne, & leur ôte la vie, " ils ſeront ſurpris dans leur iniquité ; *ils périront comme ils le méritent* : mais néanmoins je redemanderai leur ſang à la ſentinelle, *comme étant reſ-*

℣. 2. Hébr. autr. l'un d'entr'eux.

℣. 3. Hébr. autr. du cors. " Voyez la *Diſſertation ſur les Inſtruments de Muſique des Hébreux*, à la tête du Livre des Pſaumes.

℣. 6. Litt. & enleve une ame d'entr'eux, *c. à. d. l'un d'entr'eux* ; celui-là ſera pris dans ſon iniquité ; mais je redemanderai ſon ſang à la ſentinelle.

ponſable de leur perte.

in iniquitate ſua captus eſt; ſanguinem autem ejus de manu ſpeculatoris requiram.

Supr. III. 17. 7. Or, fils de l'homme, vous êtes celui que j'ai établi pour ſervir de ſentinelle à la maiſon d'Iſraël : vous écouterez donc les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit, *ſous peine d'être puni.*

7. Et tu, fili hominis, ſpeculatorem dedi te domui Iſrael: audiens ergo ex ore meo ſermonem, annuntiabis eis ex me.

8. *Car* ſi, lorſque je dirai à l'impie, Impie, vous mourrez très-certainement, *ſi vous ne quittez votre impiété*; *ſi*, *dis-je*, vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il ſe retire de ſa *mauvaiſe* voie, & qu'il meure " enſuite dans ſon iniquité, je vous redemanderai ſon ſang à vous-même.

8. Si me dicente ad impium, Impie, morte morieris; non fueris locutus ut ſe cuſtodiat impius à via ſua: ipſe impius in iniquitate ſua morietur; ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Mais ſi vous avertiſſez l'impie qu'il ſe convertiſſe, & qu'il quitte ſa *mauvaiſe* voie; & que lui néanmoins ne ſe convertiſſe point, & qu'il ne la quitte point, il mourra dans ſon iniquité; & *pour vous*, vous aurez délivré votre ame.

9. Si autem annuntiante te ad impium ut à viis ſuis convertatur, non fuerit converſus à via ſua: ipſe in iniquitate ſua morietur; porrò tu animam tuam liberaſti.

10. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maiſon d'Iſraël: Voici la maniere dont vous avez accoutumé de parler: Nos iniquités, dites-vous, & nos péchés ſont ſur nous; *nous en portons la peine*: nous ſéchons *& nous languiſſons* dans *les maux que* nos crimes *nous ont attirés*: comment donc pourrions-nous vivre? *& comment pourrions-nous éviter la mort à laquelle Dieu nous a condamnés?*

10. Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Iſrael: Sic locuti eſtis, dicentes: Iniquitates noſtræ & peccata noſtra ſuper nos ſunt, & in ipſis nos tabeſcimus: quomodo ergo vivere poterimus?

Supr XVIII. 33 32. 11. Dites-leur *donc* ces paroles: Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie;

11. Dic ad eos: Vivo ego, dicit Dominus Deus: nolo mortem impii; ſed

℣. 8. Autrement & à la lettre: il mourra dans ſon iniquité; mais je vous redemanderai, &c.

ut

ut convertatur impius à via ſua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis veſtris peſſimis: & quare moriemini, domus Iſrael?

mais que *je veux que* l'impie ſe convertiſſe, qu'il quitte ſa mauvaiſe voie, & qu'il vive. Convertiſſez-vous, convertiſſez-vous; quittez vos voies toutes corrompues: pourquoi mourrez-vous, maiſon d'Iſraël? *Je ne veux point votre mort: je ſouhaite au contraire que vous vous convertiſſiez, & que vous ayez la vie.*

12. Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui: Juſtitia juſti non liberabit eum in quacumque die peccaverit: & impietas impii non nocebit ei, in quacumque die converſus fuerit ab impietate ſua: & juſtus non poterit vivere in juſtitia ſua, in quacumque die peccaverit.

12. Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfants de mon peuple: En quelque jour que le juſte péche, ſa juſtice *paſſée* ne le délivrera point: & en quelque jour que l'impie ſe convertiſſe, ſon impiété *paſſée* ne lui nuira point: & en quelque jour que le juſte vienne à pécher, il ne pourra point vivre dans ſa juſtice *précédente, ni être ſauvé par elle-même, s'il perſévere dans ſon péché.* "

13. Etiamſi dixero juſto quòd vitâ vivat, & confiſus in juſtitia ſua fecerit iniquitatem: omnes juſtitiæ ejus oblivioni tradentur, & in iniquitate ſua, quam operatus eſt, in ipſa morietur.

13. Si après que j'aurai dit au juſte qu'il vivra, il met ſa confiance dans ſa propre juſtice, & commet l'iniquité, toutes ſes œuvres de juſtice " ſeront miſes en oubli, & il mourra dans l'iniquité qu'il aura commiſe.

14. Si autem dixero impio, Morte morieris: &

14. Si *donc*, après que j'aurai dit à l'impie, Vous mourrez très-certaine-

℣. 12. Hébr. litt. *impietas autem impii, non corruet in ea in die quâ converterit ſe ab impietate ſua, & juſtus non poterit vivere in ea in die quâ peccaverit.* Le parallele de ces deux phraſes, donne aſſez lieu de comprendre que cette expreſſion *in ea*, dans le ſecond membre, ſuppoſe le mot *juſtitia* qui a diſparu du commencement de la phraſe; de même que dans le premier membre de ce parallele, l'expreſſion *in ea* répond au mot *impietas* qui eſt à la tête de la phraſe en nominatif abſolu, ſelon le ſtyle des Hébreux: il y a donc tout lieu de préſumer que la lecture primitive étoit: *& juſtitia juſti non poterit vivere in ea, in die quâ peccaverit.*

℣. 13. On lit dans l'Hébreu SDQTU pour SDQTIU, *juſtitiæ ejus*: les Rabbins en conviennent: & de même au ℣. 16. KTATU pour KTATIU, *peccata ejus.*

ment ; il fait pénitence de ſon péché, & agit ſelon la droiture & la juſtice ;

egerit pœnitentiam à peccato ſuo, feceritque judicium & juſtitiam ;

15. ſi cet impie rend le gage qu'on lui avoit confié, s'il reſtitue le bien qu'il avoit ravi, s'il marche dans *la voie des* commandements *de Dieu, qui ſont la ſource* de la vie, & s'il ne fait rien d'injuſte, il vivra très-aſſurément ", & ne mourra point :

15. & pignus reſtituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit quidquam injuſtum : vitâ vivet, & non morietur :

16. tous les péchés qu'il avoit commis, ne lui ſeront point imputés : il a fait ce qui étoit droit & juſte, & ainſi il vivra très-certainement. "

16. omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei : judicium & juſtitiam fecit, vitâ vivet.

17. Après cela, les enfants de votre peuple ont répondu : La voie du Seigneur n'eſt pas juſte & équitable : mais c'eſt leur voie même qui eſt injuſte. "

17. Et dixerunt filii populi tui : Non eſt æqui ponderis via Domini : & ipſorum via injuſta eſt.

18. Car lorſque le juſte aura abandonné ſa propre juſtice, & qu'il aura commis des œuvres d'iniquité, il trouvera la mort. "

18. Cùm enim receſſerit juſtus à juſtitia ſua, feceritque iniquitates, morietur in eis.

19. Au contraire, lorſque l'impie aura quitté ſon impiété, & qu'il aura fait ce qui étoit droit & juſte, il vivra dans ſa juſtice. *Que peut-on voir de plus juſte ?*

19. Et cùm receſſerit impius ab impietate ſua, feceritque judicium & juſtitiam, vivet in eis.

Supr. XVIII. 20. Et néanmoins vous dites : La voie du Seigneur n'eſt pas droite. Maiſon d'Iſraël, *vous verrez un jour qu'elle eſt droite, cette voie : car* je jugerai chacun de vous ſelon ſes propres voies, *& je lui rendrai ſelon ſes œuvres.*

20. Et dicitis : Non eſt recta via Domini. Unumquemque juxta vias ſuas judicabo de vobis, domus Iſrael.

℣. 15. & 16. On lit dans l'Hébreu irréguliérement KIU IKIH, pour KIH IKIH, *vitâ vivet*, comme on le lit au ℣. 13.

℣. 17. Hébr. litt. *& ipſi, via eorum non recta eſt* : Peut-être qu'au lieu de UHMH, *& ipſi*, il faudroit lire, UHNH, *& ecce*, dans le même ſens.

℣. 18. Hébr. *iniquitatem.....in eis*, BHM ; aſſez viſiblement pour BH, *in ea* : car dans l'Hébreu le mot précédent n'a point de pluriel.

21. Et factum eſt in duodecimo anno, in decimo menſe, in quinta menſis, tranſmigrationis noſtræ, venit ad me qui fugerat de Jeruſalem, dicens : Vaſtata eſt civitas.

22. Manus autem Domini facta fuerat ad me veſpere, antequam veniret qui fugerat : aperuitque os meum donec veniret ad me manè ; & aperto ore meo, non ſilui ampliùs.

23. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

24. Fili hominis, qui habitant in ruinoſis his ſuper humum Iſrael, loquentes aiunt : Unus erat Abraham, & hæreditate poſſedit terram : nos autem multi ſumus ; nobis data eſt terra in poſſeſſionem.

25. Idcircò dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui in ſanguine comeditis, & oculos veſ-

21. Le cinquieme jour du dixieme mois, la douzieme année depuis que *le Roi Jéchonias* & nous, avions été emmenés captifs *par les Babyloniens*, un homme qui avoit fui de Jéruſalem vint me trouver, & me dit : La ville *de Jéruſalem* a été ruinée. Av. l'Ere Chr. Vulg. 587.

22. Or la main du Seigneur s'étoit fait ſentir à moi, le ſoir de devant le jour qu'arriva cet homme qui avoit fui de Jéruſalem : & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche juſqu'à ce que cet homme vint me trouver le matin : & la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le ſilence, *& je parlai avec une entiere liberté.*"

23. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent dans ces maiſons ruinées *qui ſont reſtées* ſur la terre d'Iſraël, *au lieu de s'humilier ſous ma main, & de reconnoître que je les ai juſtement frappés*, diſent maintenant, *par une orgueilleuſe préſomption :* Abraham n'étoit qu'un ſeul homme ; & il a reçu & poſſédé cette terre comme ſon héritage : nous autres, nous ſommes en grand nombre, nous la recevrons donc encore *plutôt que lui de la main du Seigneur*, & nous la poſſéderons."

25. Dites-leur donc ceci : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Poſſéderez-vous cette terre comme votre héritage, vous qui, *contre ma défenſe expreſſe*, man-

℣. 22. C'eſt ce que le Seigneur avoit promis au Prophete. *Supr.* XXIV. 27.

℣. 24. Autr. Abraham n'étoit qu'un ſeul homme, & il a reçu cette terre pour la poſſéder comme ſon héritage ; *elle lui a été promiſe lorſqu'il étoit encore ſeul & ſans poſtérité :* mais pour nous, nous ſommes en grand nombre, & c'eſt à nous qu'elle a été donnée pour la poſſéder ; *les hommes pourroient-ils nous ôter cette poſſeſſion ?*

gez les viandes avec le ſang ; qui levez les yeux vers *vos idoles*, " *qui ſont la ſource de toutes* vos impuretés ; & qui répandez le ſang *des hommes* ?

tros levatis ad immunditias veſtras, & ſanguinem funditis, numquid terram hæreditate poſſidebitis?

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée ; " vous avez commis " des abominations ; chacun de vous a violé la femme de ſon prochain : & *après cela*, vous poſſéderez cette terre comme votre héritage ? *Non*, *vous ne la poſſéderez point.*

26. Stetiſtis in gladiis veſtris ; feciſtis abominationes, & unuſquiſque uxorem proximi ſui polluit : & terram hæreditate poſſidebitis ?

27. *Mais* vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je jure par moi-même que ceux qui habitent dans ces lieux ruinés, périront par l'épée ; que ceux qui ſont dans les champs, ſeront livrés aux bêtes, pour en être dévorés ; & que ceux qui ſe ſont retirés dans les lieux forts, & dans les cavernes, mourront de peſte.

27. Hæc dices ad eos : Sic dicit Dominus Deus : Vivo ego, quia qui in ruinoſis habitant, gladio cadent : & qui in agro eſt, beſtiis tradetur ad devorandum : qui autem in præſidiis & ſpeluncis ſunt, peſte morientur.

28. Je réduirai cette terre en une ſolitude & en un déſert : " ſa force altiere & ſuperbe ſera détruite : & les montagnes d'Iſraël ſeront déſolées, ſans qu'il y ait plus perſonne qui y paſſe.

28. Et dabo terram in ſolitudinem, & in deſertum ; & deficiet ſuperba fortitudo ejus : & deſolabuntur montes Iſrael, eo quòd nullus ſit qui per eos tranſeat.

29. Et ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai rendu ainſi cette terre déſerte & abandonnée, "

29. Et ſcient quia ego Dominus, cùm dedero terram eorum deſolatam

℣. 25. C'eſt le ſens de l'Hébreu, qui ſe peut traduire à la lettre : vous mangerez les viandes avec le ſang *contre ma défenſe expreſſe* ; vous leverez les yeux vers vos idoles ; vous répandrez le ſang *de vos freres* : & *après cela* vous poſſéderez cette terre ? *vous demeurerez en poſſeſſion de cette terre* ?

℣. 26. On ſuppoſe que tel peut être le ſens de cette expreſſion extraordinaire : *Steiſtis in gladiis veſtris*. Peut-être qu'au lieu de AL. KRBCM, *in gladio veſtro*, il faudroit lire AL HRBCM, *in platea veſtra* : Vous vous êtes préſentés dans vos places, & vous y avez commis des abominations *en y adorant vos idoles.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ASITN pour ASITM, *feciſtis.*

℣. 28. & 29. Hébr. autr. un lieu de déſolation & un objet d'étonnement

& deſertam, propter univerſas abominationes ſuas, quas operati ſunt.

à cauſe de toutes les abominations qu'ils y ont commiſes.

30. Et tu, fili hominis, filii populi tui, qui loquuntur de te juxta muros, & in oſtiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum ſuum loquentes: Venite, & audiamus quis ſit ſermo egrediens à Domino.

30. Quant à vous, fils de l'homme, les enfants de votre peuple, qui parlent de vous le long des murs, & aux portes de leurs maiſons *où ils ſe tiennent à rien faire*, ſe diſent l'un à l'autre: " Allons entendre quelle eſt *aujourd'hui* la parole qui ſort de la bouche du Seigneur, & *ce qu'Ezéchiel annonce de ſa part.*

31. Et veniunt ad te, quaſi ſi ingrediatur populus, ſedent coram te populus meus: & audiunt ſermones tuos, & non faciunt eos: quia in canticum oris ſui vertunt illos, & avaritiam ſuam ſequitur cor eorum.

31. *Ainſi* ils viennent à vous, comme un peuple qui s'aſſemble en foule *pour entendre ma parole*, & ils s'aſſeoient devant vous comme étant mon peuple, *diſpoſé à faire ma volonté*: mais ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien; parce qu'*au lieu de les recevoir avec reſpect*, ils les changent en des cantiques qu'ils repaſſent dans leur bouche, pendant que leur cœur ſuit leur avarice & *leurs autres paſſions.*

32. Et es eis quaſi carmen muſicum, quod ſuavi dulcique ſono canitur: & audiunt verba tua, & non faciunt ea.

32. Vous êtes, à leur égard, comme un air de muſique qui ſe chante d'une maniere douce & agréable, " *ſans que ceux qui l'écoutent, en retirent aucun fruit*: c'eſt ainſi qu'ils entendent vos paroles avec plaiſir, ſans faire néanmoins ce que vous *leur* dites.

33. Et cùm venerit quod prædictum eſt, (ecce enim venit,) tunc

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous, ſera arrivé, comme il eſt tout près d'arriver: " c'eſt alors qu'ils

℣. 30. On lit dans l'Hébreu irréguliérement KD pour AKD, *unus*. Dans la Verſion des Septante, on ne trouve point *unus ad alterum*, mais ſeulement l'expreſſion ſuivante, *vir ad fratrem ſuum*; ſelon l'Hébreu ce ſont peut-être en effet deux lectures différentes réunies par les Copiſtes.

℣. 32. Hébr. autr. Vous êtes à leur égard comme un homme qui chante des airs gracieux, qui a la voix belle, & qui touche bien ſon inſtrument.

℣. 33. Autr. comme il arrive *même* maintenant.

ſauront qu'il y aura eu un prophete parmi eux, *qui leur aura dit la vérité.*

ſcient quòd prophetes fuerit inter eos.

CHAPITRE XXXIV.

Prophétie contre les mauvais paſteurs d'Iſraël. Le Seigneur vient juger & les paſteurs & les brebis. Il raſſemblera ſon troupeau, & le fera paître lui-même. Il ſuſcitera au milieu d'elles le paſteur unique. Il fera avec elles une alliance de paix.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

1. ET factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

2. Fils de l'homme, prophétiſez touchant les paſteurs, *& les princes* d'Iſraël : prophétiſez, & dites aux paſteurs : " Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur aux paſteurs d'Iſraël qui ſe paiſſoient eux-mêmes, *au lieu de paître leurs troupeaux. Cependant* les paſteurs ne paiſſent-ils pas leurs troupeaux ? *n'eſt-ce pas là leur occupation ordinaire, & leur principal devoir ?*

Jer. XXIII. 1. *Sup.* XIII. 3.

2. Fili hominis, propheta de paſtoribus Iſrael : propheta, & dices paſtoribus : Hæc dicit Dominus Deus : Væ paſtoribus Iſrael, qui paſcebant ſemetipſos : nonne greges à paſtoribus paſcuntur.

3. *Pour vous, au lieu de vous en acquitter, vous faiſiez tout le contraire : car* vous mangiez le lait *de mon troupeau*, & vous vous couvriez de ſa laine ; vous preniez les brebis les plus graſſes, pour les tuer ; & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau.

3. Lac comedebatis, & lanis operiebamini ; & quod craſſum erat, occidebatis : gregem autem meum non paſcebatis.

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles, ni à guérir celles qui étoient malades ; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étoient bleſſées ; vous n'avez point relevé celles qui étoient tombées ; " & vous n'avez point cherché celles qui

4. Quod infirmum fuit, non conſolidaſtis, & quod ægrotum non ſanaſtis : quod confractum eſt, non alligaſtis ; & quod abjectum eſt, non reduxiſ-

℣. 2. Hébr. litt. *& dices ad eos paſtoribus* : au lieu de LRAIM, *paſtoribus*, l'Interprete Syrien a lu HRAIM, *Paſtores* au vocatif : Paſteurs, voici ce que dit le Seigneur Dieu. On le lit ainſi au ℣. 9.

℣. 4. Hébr. autr. vous n'avez point ramené celles qui avoient été pouſſées hors *du troupeau.*

tis; & quod perierat, non quæſiſtis : ſed cum auſteritate imperabatis eis, & cum potentia.

5. Et diſperſæ ſunt oves meæ, eo quòd non eſſet paſtor : & factæ ſunt in devorationem omnium beſtiarum agri, & diſperſæ ſunt.

6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in univerſo colle excelſo : & ſuper omnem faciem terræ diſperſi ſunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.

7. Propterea, paſtores, audite verbum Domini :

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quia pro eo quòd facti ſunt greges mei in rapinam, & oves meæ in devorationem omnium beſtiarum agri, eo quòd non eſſet paſtor : neque enim quæſierunt paſtores mei gregem meum, ſed paſcebant paſtores ſemetipſos, & greges meos non paſcebant :

s'étoient perdues : mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur ſévere & pleine d'empire.

5. Ainſi mes brebis ont été diſperſées, parce qu'elles n'avoient point de paſteur : elles ont été diſperſées en divers lieux" ; & elles ſont devenues la proie de toutes les *nations*, *qui*, *comme des* bêtes ſauvages, *les ont dévorées.*

6. Mes troupeaux ont erré par-tout ſur les montagnes, & ſur toutes les collines élevées : mes troupeaux ont été diſperſés ſur toute la face de la terre, ſans qu'il y eût perſonne pour aller les chercher, ſans, dis-je, qu'il y eût perſonne qui ſe mît en peine de les chercher.

7. C'eſt pourquoi, ô paſteurs, écoutez la parole du Seigneur.

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, parce que mes troupeaux ont été livrés en proie, & que mes brebis ont été expoſées à être dévorées par les bêtes ſauvages, comme n'ayant point de paſteur ; puiſque mes paſteurs n'ont point cherché mes troupeaux, mais qu'ils n'ont eu ſoin que de ſe paître eux-mêmes, ſans ſe mettre en peine de paître mes troupeaux :

℣. 5. L'Hébreu & la Vulgate répetent ainſi à la fin de ce verſet l'expreſſion *& diſperſæ ſunt* : la Verſion des Septante joint ce mot au ℣. ſuiv. où elle n'exprime point *erraverunt*. Le mot ISGU, *erraverunt*, pourroit avoir été confondu avec SANI, *oves meæ*, qui ſe trouve exprimé dans l'Hébreu au ℣. 6. mais qui y manque au ℣. 5. où la Verſion des Septante l'exprime, de maniere que dans cette Verſion ces deux verſets commencent également par ces mots, *Et diſperſæ ſunt oves meæ*.

9. vous, dis-je, ô paſteurs, écoutez la parole du Seigneur.

10. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens moi-même à ces paſteurs; j'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains: je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces paſteurs ne ſe paîtront plus eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur violence; & il ne deviendra plus leur proie.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les viſiterai moi-même.

12. Comme un paſteur viſite ſon troupeau, lorſqu'il ſe trouve au milieu de ſes brebis diſperſées: ainſi je viſiterai mes brebis, & je les" délivrerai de tous les lieux où elles avoient été diſperſées dans les jours de nuage & d'obſcurité *où elles ont été livrées à leurs ennemis, en punition de leurs péchés.*

13. Je les" retirerai d'entre les peuples *qui s'en ſont rendus les maîtres:* je les raſſemblerai des divers pays *où ils les ont emmenées captives*; & je les ferai revenir dans leur propre terre; & je les ferai paître ſur les montagnes d'Iſraël, le long des ruiſſeaux & dans tous les lieux du pays les plus habités."

9. propterea, paſtores, audite verbum Domini.

10. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipſe ſuper paſtores; requiram gregem meum de manu eorum, & ceſſare faciam eos, ut ultrà non paſcant gregem, nec paſcant ampliùs paſtores ſemetipſos: & liberabo gregem meum de ore eorum, & non erit ultrà eis in eſcam:

11. quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipſe requiram oves meas, & viſitabo eas.

12. Sicut viſitat paſtor gregem ſuum, in die quando fuerit in medio ovium ſuarum diſſipatarum: ſic viſitabo oves meas, & liberabo eas de omnibus locis, in quibus diſperſæ fuerant in die nubis & caliginis.

13. Et educam eas de populis; & congregabo eas de terris, & inducam eas in terram ſuam: & paſcam eas in montibus Iſrael, in rivis, & in cunctis ſedibus terræ.

℣. 12. On lit dans l'Hébreu ATHM, *eos*, peut-être pour ATHN, *eas*, comme les Septante & la Vulgate le ſuppoſent.

℣. 13. L'Hébreu dans ce verſet met les pronoms au maſculin *eos*, en les rapportant aux enfants d'Iſraël auparavant déſignés ſous le nom de brebis: la Verſion des Septante a conſervé ces pronoms maſculins.

Ibid. Autr. & dans tous les lieux habitables du pays.

14. In

14. In paſcuis uberrimis paſcam eas, & in montibus excelſis Iſrael erunt paſcua earum : ibi requieſcent in herbis virentibus, & in paſcuis pinguibus paſcentur ſuper montes Iſrael.

14. Je les ménerai paître dans les pâturages les plus fertiles; les hautes montagnes d'Iſraël ſeront le lieu de leur pâture : " elles s'y repoſeront ſur les herbes vertes, & elles paîtront ſur les montagnes d'Iſraël dans les pâturages les plus gras.

15. Ego paſcam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis; je les " ferai repoſer moi-même, dit le Seigneur Dieu.

16. Quod perierat, requiram; & quod abjectum erat, reducam; & quod confractum fuerat, alligabo; & quod infirmum fuerat, conſolidabo; & quod pingue & forte, cuſtodiam : & paſcam illas in judicio.

16. J'irai chercher celles qui étoient perdues; je reléverai celles qui étoient tombées; " je banderai les plaies de celles qui étoient bleſſées; je fortifierai celles qui étoient foibles; je conſerverai " celles qui étoient graſſes & fortes : & je les " conduirai dans la droiture & dans la juſtice.

17. Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego judico inter pecus & pecus, arietum & hircorum.

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis & les brebis, entre les béliers & les boucs.

18. Nonne ſatis vobis erat paſcua bona depaſci? inſuper & reliquias paſcuarum veſtrarum con-

18. Ne devoit-il pas vous ſuffire, " *& brebis graſſes de mon peuple*, de vous nourrir en d'excellents pâturages, ſans fouler aux pieds ce qui en reſtoit ? *C'eſt*

℣. 14. l'Hébreu met encore ici les pronoms au maſculin, *eos*, *eorum*; mais cependant les verbes ſuivants ſont au féminin.

℣. 15. L'Hébreu met encore ici le pronom maſculin *eos*.

℣. 16. Hébr. autr. je raménerai celles qui avoient été pouſſées hors *du troupeau*.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ASMID, *perdam*, pour ASMR, *cuſtodiam*, comme le ſuppoſent les Septante & la Vulgate.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ARANH, *paſcam eam*, pour VARAN, *& paſcam eas*.

℣. 18. Hébr. litt. Etoit-ce trop peu pour vous de, &c. On lit dans l'Hébreu : *An parum vobis (quòd) paſcuum bonum paveritis* : la conjonction CI, *quòd*, y eſt omiſe.

cependant ce que vous avez fait : & *ce qui n'eſt pas moins criminel, c'eſt qu'*après avoir bû de l'eau claire, vous avez troublé le reſte avec vos pieds.

19. Ainſi *les plus maigres d'entre* mes brebis *étoient preſque réduites à mourir de faim & de ſoif, parce qu'elles ne* paiſſoient *que* de ce que vous aviez foulé aux pieds, & *qu'*elles *ne* buvoient *que* l'eau que vos pieds avoient troublée.

20. C'eſt pourquoi voici ce que le Seigneur Dieu vous dit : Je viens moi-même juger entre les brebis graſſes & les brebis maigres ; *& vous devez vous attendre à être punies, brebis graſſes,*

21. parce que vous heurtiez de l'épaule, & vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres, juſqu'à ce que vous les euſſiez *chaſſées* & diſperſées dehors.

22. *C'eſt ce qui n'arrivera plus ; car* je ſauverai mon troupeau : il ne ſera plus expoſé en proie ; & je jugerai entre les brebis & les brebis.

23. Je ſuſciterai ſur elles le paſteur unique *que j'ai choiſi* pour les paître ; *j'enverrai* le vrai David, le bien-aimé, mon ſerviteur : lui-même aura ſoin de les *faire* paître ; & il leur tiendra lui-même lieu de paſteur.

Iſai. XL. 11. *Oſe.* III. 5. *Joan.* I 45. X. 11 14.

culcaſtis pedibus veſtris : & cùm puriſſimam aquam biberetis, reliquam pedibus veſtris turbabatis.

19. Et oves meæ his quæ conculcata pedibus veſtris fuerant, paſcebantur : & quæ pedes veſtri turbaverant, hæc bibebant.

20. Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipſe judico inter pecus pingue, & macilentum :

21. pro eo quòd lateribus & humeris impinguebatis, & cornibus veſtris ventilabatis omnia infirma pecora, donec diſpergerentur foràs :

22. ſalvabo gregem meum, & non erit ultrà in rapinam, & judicabo inter pecus & pecus.

23. Et ſuſcitabo ſuper eas paſtorem unum qui paſcat eas, ſervum meum David : ipſe paſcet eas, & ipſe erit eis in paſtorem,

℣. 23. C'eſt-à-dire, J. C. même nommé *David*, non ſeulement parce qu'il étoit fils de David ſelon la chair, & qu'il poſſédoit éminemment & dans la réalité toutes les qualités que l'Ecriture donne à David comme figure du Meſſie ; mais encore parce que le nom de *David* en Hébreu ſignifie *bien-aimé* ; car Jeſus-Chriſt eſt vraiment le bien-aimé de Dieu & des hommes. C'eſt de lui que Dieu ſon Pere dit : *Voici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.* (*Matt.* III. 17. *&c.*) Le Paſteur eſt unique, parce que, ſelon la remarque de S. Auguſtin, tous ceux qu'il rend participants de ſon autorité & de ſa ſollicitude pour paître ſes brebis, ne forment en lui & avec lui qu'un ſeul paſteur. *Aug. Serm.* 46. *n.* 30.

24. Ego autem Dominus ero eis in Deum, & ſervus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus ſum.

24. Mais moi, qui ſuis le Seigneur, je ſerai leur Dieu : & le vrai David mon ſerviteur ſera au milieu d'elles comme leur prince : c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, *& ce que j'ai dit, ne manquera point d'arriver.*

25. Et faciam cum eis pactum pacis, & ceſſare faciam beſtias peſſimas de terra : & qui habitant in deſerto, ſecuri dormient in ſaltibus.

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ; " & ceux qui habitent dans le déſert, dormiront en aſſurance au milieu des bois. "

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : & deducam imbrem in tempore ſuo : pluviæ benedictionis erunt.

26. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline *& de ma montagne ſainte* : " je ferai tomber les pluies en leur temps ; & ce ſeront des pluies de bénédiction. "

27. Et dabit lignum agri fructum ſuum, & terra dabit germen ſuum, & erunt in terra ſua abſque timore : & ſcient quia ego Dominus, cùm contrivero catenas jugi eorum, & eruero eos de manu imperantium ſibi.

27. Les arbres des champs porteront leur fruit ; la terre donnera ſon germe ; " *mes brebis* habiteront ſans crainte dans leur pays ; & elles ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai briſé leurs chaînes, & rompu leur joug, " & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

℣. 25. L'Hébreu lit ſimplement : les bêtes cruelles.

Ibid. Hébr. autr. & ils habiteront avec confiance dans le déſert, & ils dormiront *en aſſurance* au milieu des bois. On lit dans l'Hébreu BIAURIM, pour BIARIM, *in ſaltibus* : les Rabbins en conviennent.

℣. 26. L'Hébreu coupe cette phraſe en deux en cette maniere : *& dabo eos, & circuitus collis mei benedictio* : peut-être qu'au lieu de UNTTI, *Et dabo*, il faudroit lire, UNKITI, *Et ducam* : Je les conduirai ; *je ſerai leur paſteur*, & la bénédiction environnera ma colline.

Ibid. Le mot Hébreu GSMI, peut également ſignifier *pluviæ & pluviæ meæ* : je ferai deſcendre la pluie ſur eux dans ſon temps, & mes pluies ſeront des pluies de bénédiction : *& pluviæ meæ benedictio erunt.*

℣. 27. Hébr. litt. ſes productions.

Ibid. Litt. lorſque j'aurai briſé les chaînes de leur joug. » On prétend que l'Hébreu ſignifie ou les liens de cuir qui attachent le joug aux cornes de l'animal, ou les pieces de bois qui compoſent le joug.

28. Elles ne ſeront plus en proie aux nations, & les bêtes de la terre ne les dévoreront plus ; mais elles habiteront dans une pleine aſſurance, ſans avoir plus rien à craindre.

28. Et non erunt ultrà in rapinam in gentibus, neque beſtiæ terræ devorabunt eos : ſed habitabunt confidenter abſque ullo terrore.

29. Je leur ſuſciterai une plante de grand nom ; " *la vraie vigne qui porte le vin pur, & qui ſera pour eux une ſource de vie & de gloire : de ſorte qu'*ils ne ſeront plus conſumés par la famine ſur la terre, & ils ne ſeront plus en opprobre parmi les nations.

29. Et ſuſcitabo eis germen nominatum : & non erunt ultrà imminuti fame in terra, neque portabunt ultrà opprobrium gentium.

30. Ils ſauront alors que je ſerai avec eux, moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu, & quils ſeront mon peuple, eux qui ſont la maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur Dieu.

30. Et ſcient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipſi populus meus domus Iſrael, ait Dominus Deus.

31. Mais vous *que j'appelle* mes brebis, vous *que je regarde comme* les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes ; & moi je ſuis le Seigneur votre Dieu, *qui veux bien auſſi être votre paſteur*, dit le Seigneur Dieu *tout-puiſſant : ſoyez donc docile à ma voix, & ſoumis à mes ordres.*

Joan. x. 11.

31. Vos autem, greges mei, greges paſcuæ meæ, homines eſtis : & ego Dominus Deus veſter, dicit Dominus Deus.

℣. 29. Au lieu de LSM, *ad nomen*, les Septante ont lu SLM, *pacis* : une plante de paix. » Cette plante célebre, ou plante de paix, eſt le Meſſie, J. C. même, qui eſt l'auteur de notre paix, & dont le nom eſt au deſſus de tout nom.

CHAPITRE XXXV.

Prophétie contre l'Idumée. Elle ſera réduite en ſolitude pour avoir répandu le ſang des Iſraëlites, & s'être réjouie de leurs malheurs.

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam adversùm montem Seir, & prophetabis de eo, & dices illi:

3. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, mons Seir; & extendam manum meam ſuper te, & dabo te deſolatum atque deſertum.

4. Urbes tuas demoliar, & tu deſertus eris; & ſcies quia ego Dominus:

5. eo quòd fueris inimicus ſempiternus, & concluſeris filios Iſrael in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam ſanguini tradam te, & ſanguis te perſe-

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils de l'homme, tournez le viſage *contre l'Idumée*, contre la montagne de Seïr: prophétiſez contre elle, & dites-lui:

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, montagne de Seïr; j'étendrai ma main ſur vous, & je vous rendrai toute déſerte & abandonnée.

4. Je détruirai vos villes; vous ſerez déſerte; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur:

5. parce que vous avez été l'éternel ennemi des enfants d'Iſraël, que vous les avez livrés à la puiſſance de l'épée dans le temps de leur affliction, lorſque leur iniquité étoit à ſon comble, & *que je les puniſſois avec ſévérité par les armes des Chaldéens.*

6. C'eſt pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous livrerai au *glaive qui répandra votre* ſang; & que le ſang *de vos freres, que*

℣. 3. Hébr. autr. un lieu de déſolation & un objet d'étonnement.

℣. 5. On lit dans l'Hébreu UTSN, *& effuderis*, pour UTSGR, *& concluſeris.*

vous avez répandu, vous pourſuivra *pour répandre le vôtre* : en effet, parce que vous avez haï *les Juifs qui étoient votre* ſang, vous ſerez auſſi perſécutée par *les Juifs qui ſont votre* ſang. "

7. Et je rendrai la montagne de Séïr toute déſerte & abandonnée : " & j'en écarterai tous ceux qui y paſſoient, & y repaſſoient.

8. Je remplirai ſes montagnes des corps de ſes enfants qui auront été tués : & ils tomberont percés de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées & de vos torrents.

9. Je vous réduirai en des ſolitudes éternelles ; vos villes ne ſeront plus habitées ; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur Dieu, *qui punis vos crimes.*

10. Parce que vous avez dit, *en parlant des royaumes d'Iſraël & de Juda* : Deux nations & deux pays ſeront à moi, & je les poſſéderai comme mon héritage ; quoique le Seigneur fût préſent dans Iſraël, *comme ſon protecteur éternel* : "

11. pour cette raiſon, je jure par

quetur : & cùm ſanguinem oderis, ſanguis perſequetur te.

7. Et dabo montem Seir deſolatum atque deſertum : & auferam de eo euntem & redeuntem.

8. Et implebo montes ejus occiſorum ſuorum : in collibus tuis, & in vallibus tuis atque in torrentibus, interfecti gladio cadent.

9. In ſolitudines ſempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur : & ſcietis quia ego Dominus Deus.

10. Eo quòd dixeris : Duæ gentes & duæ terræ meæ erunt, & hæreditate poſſidebo eas : cùm Dominus eſſet ibi :

11. propterea vivo ego,

℣. 6. Cela fut accompli ſous Judas Maccabée. 1. *Macc.* v. 3. & 2. *Macc.* x. 14. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *Quia ſanguini faciam te, & ſanguis perſequetur te : ſi non ſanguinem odiſti, & ſanguis perſequetur.* Peut-être qu'au lieu de AASC, *faciam te*, il faudroit lire, SAFT, *ſpinæſti* ; & au lieu de AM, *ſi*, peut-être AF, *etiam* : en ce ſens : Parce que vous avez reſpiré le ſang, *en deſirant le carnage*, le ſang auſſi vous pourſuivra ; & parce que vous n'avez point haï le ſang, *en ne déteſtant point le carnage*, le ſang auſſi vous pourſuivra : *vous porterez la peine du ſang que vous avez répandu.*

℣. 7. On lit dans l'Hébreu LSMMH USMMH, que l'on ſuppoſe ſignifier *in deſolationem & ſolitudinem*, peut-être pour UMSMH, *& ſtuporem*, comme on le lit au ℣. 3. un lieu de déſolation & un objet d'étonnement. On trouve ces deux expreſſions ainſi réunies dans Ezéchiel, VI. 14. XXXIII. 28. & 29.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *& Dominus ibi fecit*, SMHIH, peut-être pour SMMH, *deſolavit eam* ; car l'Hébreu dit auſſi dans la phraſe précédente ; *& hæreditate poſſidebo eam*, en ſous-entendant *terram* ; je poſſéderai cette terre comme mon héritage ; car le Seigneur l'a déſolée. On va voir la même penſée dans le ℣. 12.

dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & ſecundùm zelum tuum, quem feciſti odio habens eos: & notus efficiar per eos cùm te judicavero.

12. Et ſcies quia ego Dominus audivi univerſa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Iſrael, dicens: Deſerti, nobis ad devorandum dati ſunt.

13. Et inſurrexiſtis ſuper me ore veſtro, & derogaſtis adversùm me verba veſtra: ego audivi.

14. Hæc dicit Dominus Deus: Lætante universâ terrâ, in ſolitudinem te redigam.

15. Sicuti gaviſus es ſuper hæreditatem domûs Iſrael, eo quòd fuerit diſſipata, ſic faciam tibi: diſſipatus eris, mons Seir, & Idumæa omnis: & ſcient quia ego Dominus.

moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous traiterai ſelon cette colere & cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Iſraëlites; & que ce que je ferai parmi eux, me fera connoître *pour ce que je ſuis*; lorſque j'aurai exercé mes jugements contre vous."

12. Vous ſaurez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les paroles d'inſultes que vous avez prononcées contre les montagnes d'Iſraël, en diſant: Ce ſont des montagnes déſertes" qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

13. *Quand vous avez parlé de la ſorte*, votre bouche s'eſt élevée contre moi; *qui ſuis le Dieu & le protecteur d'Iſraël*: vous avez prononcé contre moi des paroles inſolentes, " & je les ai entendues.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu: Lorſque toute la terre *d'Iſraël* " ſera dans la joie, je vous réduirai en un déſert. "

15. Comme vous avez vû avec joie la ruine des terres de la maiſon d'Iſraël, je vous traiterai de même: vous ſerez ruinée, montagne de Séïr, & toute l'Idumée ſera détruite *avec tous ſes habitants*: & *alors* ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, *& qu'on ne m'offenſe point impunément.*

℣. 11. Hébr. autr. & je me ferai connoître au milieu d'eux par les jugements que exercerai contre vous *par eux*.

℣. 12. On lit dans l'Hébreu שמם, pour שממו, *deſolati ſunt*: les Rabbins en conviennent: Ces montagnes ſont déſolées; elles nous ſont livrées, afin que nous les dévorions.

℣. 13. Hébr. autr. vous avez multiplié vos diſcours contre moi.

℣. 14. Cela ſe pourroit auſſi entendre de tous les pays voiſins. On lit dans l'Hébreu כשמח, *ſecundùm lætàri*; les Septante ſemblent avoir lu בשמח, *in lætando*; dans le même ſens, *cùm lætabitur*.

Ibid. Hébr. autr. je vous plongerai dans la déſolation.

CHAPITRE XXXVI.

Promeſſes du retour des enfants d'Iſraël & du rétabliſſement de leur terre. Ce ne ſera point à cauſe de leurs mérites, mais pour la gloire du Seigneur. Il leur donnera un cœur nouveau. Les biens dont il les comblera, le feront reconnoître pour le Seigneur.

Supr. VI. 3. 1. MAis vous, fils de l'homme, prophétiſez aux montagnes d'Iſraël, & dites-leur : Montagnes d'Iſraël, écoutez la parole du Seigneur.

1. TU autem, fili hominis, propheta ſuper montes Iſrael, dices: Montes Iſrael, audite verbum Domini.

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que l'*Iduméen votre* ennemi a dit de vous, avec des cris de joie: Ces hauteurs éternelles *des monts d'Iſraël* nous ont été données pour notre héritage, *à nous qui ſommes les neveux de Jacob, & nous allons nous en emparer, maintenant qu'elles ſont déſertes & abandonnées par ſes enfants* ;

2. Hæc dicit Dominus Deus : Eo quòd dixerit inimicus de vobis: Euge, altitudines ſempiternæ in hæreditatem datæ ſunt nobis :

3. prophétiſez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; *Vous, montagnes d'Iſraël*, parce que vous avez été déſolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les paſſants, " que vous avez été l'héritage des autres nations, que vous êtes devenues la fable & l'objet des railleries de tous les peuples ;

3. propterea vaticinare, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd deſolati eſtis, & conculcati per circuitum, & facti in hæreditatem reliquis gentibus, & aſcendiſtis ſuper labium linguæ & opprobrium populi :

4. parce, dis-je, que vous avez été traitées de la ſorte, montagnes d'Iſraël, écoutez la parole du Seigneur Dieu : Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrents,

4. propterea, montes Iſrael, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus & collibus, torrentibus,

¥. 3. Hébr. autr. parce que vous avez été déſolées & dévorées de toutes parts.

vallibuſque

vallibuſque & deſertis, parietinis & urbibus derelictis, quæ depopulatæ ſunt, & ſubſannatæ à reliquis gentibus per circuitum :

aux vallées, aux déſerts, " aux maiſons ruinées & aux villes déſertes *de mon peuple*, qui ont été dépeuplées & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples :

5. propterea hæc dicit Dominus Deus: Quoniam in igne zeli mei locutus ſum de reliquis gentibus, & de Idumæa univerſa, quæ dederunt terram meam ſibi in hæreditatem cum gaudio, & toto corde : & ex animo & ejecerunt eam ut vaſtarent :

5. voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colere contre les autres peuples, & contre *ceux qui habitent* l'Idumée, " qui ſe ſont emparés de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame, & de tout leur cœur, " pour en faire leur héritage ; & qui en ont chaſſé les habitants, pour la ravager *& pour la détruire :* "

6. idcircò vaticinare ſuper humum Iſrael, & dices montibus & collibus, jugis & vallibus : Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego in zelo meo & in furore meo locutus ſum, eo quòd confuſionem gentium ſuſtinueritis.

6. prophétiſez auſſi à la terre d'Iſraël, & dites aux montagnes, aux collines, aux côteaux " & aux vallées : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'ai parlé maintenant dans mon zele & dans ma fureur *contre les nations qui vous ont inſultées*, parce que vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations.

7. Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ego le-

7. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : J'ai juré " que les nations qui ſont

℣. 4. Hébr. autr. aux lieux déſolés & ruinés, & aux villes abandonnées qui ont été expoſées au mépris (*ou* au pillage) & aux inſultes de tous les autres peuples qui les environnent.

℣. 5. Litt. & contre toute l'Idumée. On lit dans l'Hébreu irréguliérement CLA, pour CLH, *totalitas ejus.*

Ibid. Hébr. autr. dans toute la joie de leur cœur, & avec le ſouverain mépris qu'ils ont conçu dans leur ame.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *propter ejectionem ejus*, MORSH, *ad prædam* : peut-être faudroit-il lire, ſelon le ſtyle ordinaire des Hébreux, *propter ejici eam*, HGRSH, c'eſt-à-dire, *propterea quòd ejecta eſt ad prædam* ; parce qu'elle a été livrée en proie.

℣. 6. Hébr. autr. aux torrents. » C'eſt la même expreſſion qu'au ℣. 4.

℣. 7. Litt. J'ai levé la main, *& j'ai juré* que, &c.

autour de vous, porteront auſſi elles-mêmes leur confuſion *à leur tour.*

8. Et vous, montagnes d'Iſraël, pouſſez " vos branches, & portez votre fruit pour mon peuple d'Iſraël : car le temps où il doit venir *vous habiter de nouveau*, eſt proche.

9. Et voilà que je viens *moi-même* à vous, & je me retournerai vers vous ; vous ſerez labourées, & vous recevrez la ſemence ; *& vous ne ſerez plus dans la déſolation où vous êtes maintenant.*

10. Je multiplierai les hommes en vous : *j'y ferai croître* toute la maiſon d'Iſraël : " les villes ſeront habitées, & les lieux ruinés ſeront rétablis.

11. Je vous remplirai d'hommes & de bêtes ; ils multiplieront, & ils s'accroîtront *chez vous* : je vous ferai habiter comme auparavant : je vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eus au commencement : & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

vavi manum meam, ut gentes quæ in circuitu veſtro ſunt, ipſæ confuſionem ſuam portent :

8. vos autem, montes Iſrael, ramos veſtros germinetis, & fructum veſtrum afferatis populo meo Iſrael : propè enim eſt ut veniat :

9. quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & arabimini, & accipietis ſementem.

10. Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Iſrael : & habitabuntur civitates, & ruinoſa inſtaurabuntur.

11. Et replebo vos hominibus & jumentis, & multiplicabuntur, & creſcent : & habitare vos faciam ſicut à principio, boniſque donabo majoribus quàm habuiſtis ab initio : & ſciis quia ego Dominus.

℣. 8. Litt. vous pouſſerez vos branches, & vous porterez votre fruit, &c.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu *omnem* CL, *domum Iſrael, omnem eam*, CLH ; mais dans l'Hébreu le nom qui ſignifie *domus* eſt maſculin : ce qui donne lieu de préſumer que ſelon le ſtyle des Hébreux, ce ſeroit plutôt CLM, *omnes eos* : parce que le mot *domus* eſt un nom collectif qui s'accorde avec le pluriel. Quant à la répétition du mot CL, *omnis*, négligée dans la Vulgate, peut-être qu'au lieu du premier que la Vulgate exprime ſeul, on auroit lu originairement AT, qui eſt la marque de l'accuſatif comme on le lit au ℣. 12. où ſe trouve une phraſe ſemblable ; & alors le ſens de l'Hébreu ſeroit *domum Iſrael omnem*, ce qui rentre dans le ſens de la Vulgate.

12. Et adducam ſuper vos homines, populum meum Iſrael, & hæreditate poſſidebunt te : & eris eis in hæreditatem, & non addes ultrà ut abſque eis ſis.

12. Je ferai venir ſur vous des hommes *d'entre* " mon peuple d'Iſraël ; ils vous poſſéderont comme leur héritage : vous ſerez, *dis-je*, leur héritage, & à l'avenir, vous ne vous trouverez plus ſans *être habitée par* eux. "

13. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dicunt de vobis : Devoratrix hominum es, & ſuffocans gentem tuam :

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce qu'on a dit de vous que vous étiez une terre qui dévoroit les hommes, " qui étouffoit ſon propre peuple, "

14. propterea homines non comedes ampliùs, & gentem tuam non necabis ultrà, ait Dominus Deus:

14. vous ne dévorerez plus les hommes à l'avenir, & vous ne ferez plus mourir votre peuple, " dit le Seigneur Dieu.

15. nec auditam faciam in te ampliùs confuſionem gentium, & opprobrium populorum nequaquam portabis, & gentem tuam non amittes ampliùs, ait Dominus Deus.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches & la confuſion dont les nations vous couvroient ; vous ne porterez plus l'opprobre des nations ; & vous ne perdrez plus votre peuple, " dit le Seigneur Dieu.

16. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

16. Le Seigneur me parla encore, & me dit ;

℣. 12. Autr. Je ferai venir ſur vous des hommes, *je ferai venir ſur vous* mon peuple d'Iſraël.

Ibid. Hébr. autr. *& non addes ultrà ut orbes eos* : & vous ne leur ravirez plus leurs enfants. Cela eſt relatif à ce qui va être dit dans les trois verſets ſuivants.

℣. 13. On lit dans l'Hébreu LCM ACLT, *de vobis*, *Devoratrix*, peut-être pour LC MACLT, *de te*, *Devoratrix*. Le ſingulier au lieu du pluriel : nos traductions vulgaires qui diſent *vous* au ſingulier comme au pluriel, ne peuvent faire ſentir cette différence. On lit auſſi irrégulièrement ATI, pour AT, *tu* : les Rabbins en conviennent.

Ibid. Hébr. litt. *& orbatrix gentis tuæ*, une terre qui raviſſoit les enfants de ſon peuple. Au lieu de GUIC, *gentis tuæ*, les Rabbins voudroient qu'on lût GUIIC, *gentium tuarum* ; mais le ſingulier paroît mieux convenir.

℣. 14. On lit dans l'Hébreu TCSLI, *cadere facies*, pour TSCLI, *orbabis* : les Rabbins en conviennent : vous ne ferez plus périr les enfants de votre peuple.

℣. 15. On lit encore ici dans l'Hébreu TCSLI, *cadere facies*, pour TSCLI, *orbabis* : les Rabbins n'en conviennent pas ; mais l'Interprete Chaldéen le ſuppoſe : vous ne ferez plus périr les enfants de votre peuple.

17. Fils de l'homme, les enfants d'Iſraël ont habité dans leur terre ; ils l'ont ſouillée par le déréglement de leurs affections & de leurs œuvres ; leur voie eſt devenue à mes yeux comme l'impureté d'une femme qui ſouffre l'incommodité ordinaire à ſon ſexe.

17. Fili hominis, domus Iſrael habitaverunt in humo ſua, & polluerunt eam in viis ſuis & in ſtudiis ſuis ; juxta immunditiam menſtruatæ facta eſt via eorum coram me.

18. C'eſt pourquoi j'ai répandu mon indignation ſur eux, à cauſe du ſang qu'ils avoient répandu ſur la terre, & de leurs idoles par leſquelles ils l'avoient déshonorée.

18. Et effudi indignationem meam ſuper eos pro ſanguine, quem fuderunt ſuper terram, & in idolis ſuis polluerunt eam.

19. Je les ai écartés en divers pays, & je les ai diſperſés parmi les peuples ; je les ai jugés, *& je leur ai rendu* ſelon leurs voies & ſelon leurs œuvres.

19. Et diſperſi eos in gentes, & ventilati ſunt in terras : juxta vias eorum & adinventiones eorum judicavi eos.

Iſai. LII. 5. *Rom.* II. 24. 20. *Mais, au lieu de profiter de ces châtiments*, ils ont vécu parmi les peuples où ils étoient allés, " *comme ces peuples mêmes ; ils ſe ſont abandonnés comme eux au culte des idoles ;* & ils y ont déshonoré mon ſaint nom, lorſqu'*après cela*, on diſoit d'eux : C'eſt le peuple du Seigneur ; ce ſont là ceux qui ſont ſortis de ſa terre, *qui commettent impunément toutes ſortes de crimes.*

20. Et ingreſſi ſunt ad gentes, ad quas introierunt, & polluerunt nomen ſanctum meum, cùm diceretur de eis : Populus Domini iſte eſt, & de terra ejus egreſſi ſunt.

21. *Alors je les aurois abandonnés comme ils le méritoient* : mais j'ai voulu épargner la ſainteté de mon nom, que la maiſon d'Iſraël avoit déshonoré " parmi

21. Et peperci nomini ſancto meo, quod polluerat domus Iſrael in

℣. 20. On lit dans l'Hébreu VIBUA, *Et ingreſſus eſt*, pour VIBAU, *Et ingreſſi ſunt*. On y lit enſuite la répétition du même mot BAU, *ingreſſi ſunt*, que la Vulgate exprime par *introierunt*, au même ſens : peut-être faudroit-il lire HUBAU, *adducti ſunt*, ils ſont venus au milieu des nations parmi leſquelles ils ont été emmenés.

℣. 21. On lit dans l'Hébreu KLLHU, *polluerat illud*, pour KLLUHU, *polluerant illud* ; les Rabbins en conviennent : le mot *domus*, étant un nom collectif, ſe joint au pluriel dans l'Hébreu ; & la Vulgate met auſſi littéralement au pluriel le verbe ſuivant *ingreſſi ſunt*.

gentibus, ad quas ingreſſi ſunt.

les nations où ils étoient allés : *car ces nations n'auroient pas manqué de dire que c'étoit par foibleſſe que je les laiſſois ſous la puiſſance de leurs ennemis. Ainſi, malgré leur indignité, j'ai réſolu de les délivrer & de les combler de mes bienfaits.*

22. Idcircò dices domui Iſrael : Hæc dicit Dominus Deus : Non propter vos ego faciam, domus Iſrael, ſed propter nomen ſanctum meum, quod polluiſtis in gentibus, ad quas intraſtis.

22. C'eſt pourquoi vous direz à la maiſon d'Iſraël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce n'eſt pas pour vous, maiſon d'Iſraël, que je ferai ce que je dois faire *en votre faveur* ; mais c'eſt pour *la gloire de* mon ſaint nom, que vous avez déshonoré parmi les nations où vous étiez allés.

23. Et ſanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum eſt inter gentes, quod polluiſtis in medio earum, ut ſciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cùm ſanctificatus fuero in vobis coram eis.

23. Et je ſanctifierai mon grand nom, qui a été ſouillé parmi les nations, que vous avez déshonoré au milieu d'elles ; afin que les nations ſachent que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorſque j'aurai été ſanctifié à leurs yeux *par les merveilles que je ferai* au milieu de vous *pour vous ſauver.*

24. Tollam quippe vos de gentibus, & congregabo vos de univerſis terris : & adducam vos in terram veſtram.

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples : je vous raſſemblerai de tous les pays *où vous avez été diſperſés* ; & je vous raménerai dans votre terre.

25. Et effundam ſuper vos aquam mundam, & mundabimini ab omnibus inquinamentis veſtris, & ab univerſis idolis veſtris mundabo vos.

25. Je répandrai ſur vous de l'eau pure, & vous ſerez purifiés de toutes vos ſouillures ; & je vous purifierai *des ordures* " *que vous avez contractées par le culte* de toutes vos idoles.

26. Et dabo vobis cor novum, & ſpiritum no-

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un eſprit nouveau

Sup. IX. 39.

℣. 25. C'eſt le ſens de l'Hébreu : de toutes vos ordures, *c. à. d. de toutes vos idoles.*

au milieu de vous : j'ôterai de votre chair le cœur de pierre *qui y eſt* ; & je vous donnerai un cœur de chair, *un cœur ſenſible à mon amour.*

vum ponam in medio veſtrî : & auferam cor lapideum de carne veſtra, & dabo vobis cor carneum.

27. Je mettrai mon eſprit au milieu de vous ; je ferai que vous marcherez dans *la voie de* mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez. "

27. Et ſpiritum meum ponam in medio veſtrî : & faciam ut in præceptis meis ambuletis, & judicia mea cuſtodiatis & operemini.

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos peres : vous ſerez mon peuple, & moi je ſerai votre Dieu.

28. Et habitabitis in terra quam dedi patribus veſtris : & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.

29. Je vous délivrerai de toutes vos ſouillures : j'appellerai le froment, & je le multiplierai *dans votre terre* ; & je ne vous frapperai plus *de la plaie* de la famine.

29. Et ſalvabo vos ex univerſis inquinamentis veſtris : & vocabo frumentum, & multiplicabo illud ; & non imponam vobis famem.

30. Je multiplierai *chez vous* le fruit des arbres, & les ſemences des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre *de la ſtérilité* & de la famine devant les nations.

30. Et multiplicabo fructum ligni, & genimina agri ; ut non porteris ultrà opprobrium famis in gentibus.

31. Vous vous reſſouviendrez alors

31. Et recordabimini

℣. 25-27. Les ſaints Peres & la plupart des Interpretes reconnoiſſent que ces grandes promeſſes n'ont reçu leur accompliſſement que dans l'alliance nouvelle dont Jeſus-Chriſt eſt le médiateur, & dont le caractere diſtinctif eſt cet enſeignement intérieur par lequel Dieu répandant ſon Eſprit en nous, nous donne un cœur nouveau & un eſprit nouveau, c'eſt-à-dire, de nouvelles affections & de nouveaux ſentiments, conformes aux vérités que la foi nous enſeigne, & aux regles que l'Evangile nous preſcrit. S. Auguſtin a ſouvent employé ce texte contre les Pélagiens pour prouver que c'eſt *Dieu*-même qui par l'expreſſion de ſa grace ſur nos cœurs, *fait que nous marchons dans* la voie de *ſes préceptes*, par le libre conſentement de notre volonté ; en ſorte que c'eſt *Dieu* qui en conſervant & perfectionnant même notre liberté, *opere* véritablement *en nous* par ſa grace *le vouloir & le faire ſelon ſon bon plaiſir*, comme S. Paul nous l'enſeigne. *Tit.* II. 13.

viarum veſtrarum peſſimarum, ſtudiorumque non bonorum: & diſplicebunt vobis iniquitates veſtræ & ſcelera veſtra.

avec douleur de vos voies toutes corrompues, & de vos affections déréglées : vos iniquités & vos crimes " vous déplairont.

32. Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum ſit vobis : confundimini, & erubeſcite ſuper viis veſtris, domus Iſrael.

32. Ce n'eſt point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur Dieu : je veux bien que vous le ſachiez. *Ne vous en glorifiez donc point ; mais* ſoyez confus, & rougiſſez de honte pour les excès de votre vie, maiſon d'Iſraël.

33. Hæc dicit Dominus Deus : In die quâ mundavero vos ex omnibus iniquitatibus veſtris, & inhabitari fecero urbes, & inſtauravero ruinoſa ;

33. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorſque je vous aurai purifiés de toutes vos iniquités, que j'aurai repeuplé vos villes, & rétabli les lieux ruinés ;

34. & terra deſerta fuerit exculta, quæ quondam erat deſolata in oculis omnis viatoris :

34. lorſque cette terre, qui paroiſſoit déſerte & toute déſolée aux yeux des paſſants, aura commencé d'être cultivée de nouveau,

35. dicent : Terra illa inculta, facta eſt ut hortus voluptatis ; & civitates deſertæ, & deſtitutæ atque ſuffoſſæ, munitæ ſederunt.

35. on dira : Cette terre " qui étoit inculte, eſt devenue comme un jardin de délices ; & les villes qui étoient déſertes, abandonnées & ruinées, ſont maintenant rebâties & fortifiées.

36. Et ſcient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu veſtro, quia ego Dominus ædificavi diſſipata, plantavique inculta, ego Dominus locutus ſim, & fecerim.

36. Et tout ce qui reſtera des peuples qui vous environnent, reconnoîtra que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinés *de cette terre*, & qui *en* ai cultivé " de nouveau les champs incultes ; que c'eſt moi, dis-je, qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait *ce que j'avois dit.*

℣. 31. Hébr. litt. & vos abominations.

℣. 35. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement HLZU pour HLZH, *illa.*

℣. 36. Litt. qui ai planté.

37. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Les enfants d'Iſraël me trouveront encore favorable en ceci, & je leur ferai encore cette grace : je les multiplierai comme un troupeau d'hommes *conſacrés au Seigneur*,

37. Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc in hoc invenient me domus Iſrael, ut faciam eis : Multiplicabo eos ſicut gregem hominum,

38. comme un troupeau ſaint, comme le troupeau de *victimes que l'on amene en foule à* Jéruſalem dans ſes fêtes ſolemnelles : c'eſt ainſi que les villes *d'Iſraël* qui étoient déſertes, ſeront remplies de troupeaux *innombrables* d'hommes ; & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

38. ut gregem ſanctum, ut gregem Jeruſalem in ſolemnitatibus ejus : ſic erunt civitates deſertæ, plenæ gregibus hominum ; & ſcient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXXVII.

Rétabliſſement d'Iſraël repréſenté ſous la figure d'une multitude d'os ſecs qui revivent. Réunion d'Iſraël & de Juda. Un ſeul roi les commandera. Le ſanctuaire du Seigneur ſera fixé au milieu d'eux.

1. *UN jour* la main du Seigneur fut ſur moi : & m'ayant mené dehors par l'eſprit du Seigneur, " elle me laiſſa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os.

FActa eſt ſuper me manus Domini, & eduxit me in ſpiritu Domini : & dimiſit me in medio campi, qui erat plenus oſſibus.

2. Elle me mena tout autour de ces os ; il y en avoit une très-grande quantité, qui étoient ſur la face de la terre, & extrêmement ſecs.

2. Et circumduxit me per ea in gyro : erant autem multa valdè ſuper faciem campi, ſiccaque vehementer.

3. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, croyez-vous que ces os puiſſent revivre ? " Je lui répondis : Seigneur

3. Et dixit ad me : Fili hominis, putaſne vivent oſſa iſta ? Et dixi : Domi-

℣. 1. Hébr. autr. & le Seigneur m'ayant mené dehors en eſprit, me laiſſa, &c.
℣. 3. Hébr. litt. Ces os revivront-ils ?

ne

ne Deus, tu noſti.

4. Et dixit ad me: Vaticinare de oſſibus iſtis: & dices eis: Oſſa arida, audite verbum Domini.

5. Hæc dicit Dominus Deus oſſibus his: Ecce ego intromittam in vos ſpiritum, & vivetis.

6. Et dabo ſuper vos nervos, & ſuccreſcere faciam ſuper vos carnes, & ſuperextendam in vobis cutem: & dabo vobis ſpiritum, & vivetis, & ſcietis quia ego Dominus.

7. Et prophetavi ſicut præceperat mihi: factus eſt autem ſonitus, prophetante me, & ecce commotio: & acceſſerunt oſſa ad oſſa, unumquodque ad junctúram ſuam.

8. Et vidi, & ecce ſuper ea nervi & carnes aſcenderunt: & extenta eſt in eis cutis deſuper, & ſpiritum non habebant.

9. Et dixit ad me: Vaticinare ad ſpiritum, vaticinare, fili hominis, & dices ad ſpiritum: Hæc dicit Dominus Deus: A quatuor ventis veni, ſpiritus, & inſuffla ſuper interfectos iſtos, & reviviſcant.

Dieu, vous le ſavez; *vous ſavez ce que vous en voulez faire.*

4. Et il me dit: Prophétiſez ſur ces os, & dites-leur: Vous, os ſecs, écoutez la parole du Seigneur.

5. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à ces os: Je vais envoyer un eſprit en vous, & vous vivrez.

6. Je ferai naître des nerfs ſur vous; j'y formerai des chairs *& des muſcles*; j'étendrai de la peau par-deſſus; & je vous donnerai un eſprit, & vous vivrez: & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. Je prophétiſai donc comme *le Seigneur* me l'avoit commandé: & lorſque je prophétiſois, on entendit un bruit, & auſſi-tôt il ſe fit un *grand* remuement parmi ces os: ils s'approcherent l'un de l'autre; & chacun ſe plaça dans ſa jointure.

8. Je vis tout d'un coup que des nerfs ſe formerent *ſur ces os*, des chairs les environnerent, & de la peau s'étendit par-deſſus; mais l'eſprit *qui devoit les animer*, n'y étoit point encore.

9. Alors le Seigneur me dit: Prophétiſez à l'eſprit: prophétiſez, fils de l'homme, & dites à l'eſprit: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Eſprit, venez des quatre vents; & ſoufflez ſur ces morts, afin qu'ils revivent.

10. Je prophétiſai donc comme *le Seigneur* me l'avoit commandé ; & en même temps l'eſprit entra dans ces os : ils devinrent vivants & animés ; ils ſe tinrent tout droits ſur leurs pieds ; & il s'en forma une grande armée.

11. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, tous ces os *deſſéchés* ſont *l'image de l'état où ſe trouve* la maiſon d'Iſraël : Nos os, diſent-ils, ſont devenus tout ſecs ; notre eſpérance eſt perdue ; & nous ſommes retranchés, *& éloignés de notre terre pour toujours.*

12. Prophétiſez donc, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : O mon peuple, je vais ouvrir *vos priſons que vous regardez comme* vos tombeaux : je vous ferai ſortir de *ces lieux que vous regardez comme* vos ſépulchres ; & je vous ferai entrer *de nouveau* dans la terre d'Iſraël.

13. Et vous ſaurez, ô mon peuple, que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai ouvert vos ſépulchres, & que je vous aurai fait ſortir de vos tombeaux ;

14. que j'aurai répandu mon eſprit en vous, que vous ſerez rentrés dans la vie, & que je vous aurai fait vivre *en paix & en repos ſur votre terre* : vous ſaurez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait *ce que j'avois dit*, dit le Seigneur Dieu.

15. Le Seigneur me dit encore ces

10. Et prophetavi ſicut præceperat mihi ; & ingreſſus eſt in ea ſpiritus, & vixerunt : ſteteruntque ſuper pedes ſuos exercitus grandis nimis valdè.

11. Et dixit ad me : Fili hominis, oſſa hæc univerſa, domus Iſrael eſt : ipſi dicunt : Aruerunt oſſa noſtra, & periit ſpes noſtra, & abſciſſi ſumus.

12. Propterea vaticinare, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aperiam tumulos veſtros, & educam vos de ſepulchris veſtris, populus meus ; & inducam vos in terram Iſrael.

13. Et ſcietis quia ego Dominus, cùm aperuero ſepulchra veſtra, & eduxero vos de tumulis veſtris, populе meus :

14. & dedero ſpiritum meum in vobis, & vixeritis, & requieſcere vos faciam ſuper humum veſtram : & ſcietis quia ego Dominus locutus ſum, & feci, ait Dominus Deus.

15. Et factus eſt ſermo

℣. 4-14. Cette réſurrection & ce rétabliſſement des enfants d'Iſraël a reçu un premier accompliſſement au temps de la délivrance des Juifs captifs à Babylone, & de leur rétabliſſement dans la Judée ſous Cyrus ; mais elle ne ſera pleinement accomplie que par la converſion future des Juifs & leur rétabliſſement dans l'Egliſe. La ſuite confirme ces deux ſens.

Domini ad me, dicens:

16. Et tu, fili hominis, ſume tibi lignum unum, & ſcribe ſuper illud: Judæ, & filiorum Iſrael ſociorum ejus: & tolle lignum alterum, & ſcribe ſuper illud: Joſeph ligno Ephraim, & cunctæ domui Iſrael ſociorumque ejus.

paroles:

16. Fils de l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez deſſus: Pour Juda, & pour les enfants d'Iſraël qui lui ſont unis: prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez deſſus: Ce bois eſt pour Joſeph, pour Ephraïm, pour toute la maiſon d'Iſraël, & pour ceux qui lui ſont unis. "

17. Et adjunge illa unum ad alterum tibi in lignum unum: & erunt in unionem in manu tua.

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir: & ils deviendront en votre main comme un ſeul morceau de bois.

18. Cùm autem dixerint ad te filii populi tui loquentes: Nonne indicas nobis quid in his tibi velis?

18. Et lorſque les enfants de votre peuple vous diront: Ne nous découvrirez-vous point ce que ſignifie ce que vous faites?

19. loquêris ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego aſſumam lignum Joſeph, quod eſt in manu Ephraim, & tribus Iſrael, quæ ſunt ei adjunctæ: & dabo eas pariter cum ligno Juda, & faciam eas in lignum unum: & erunt unum in manu ejus.

19. vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais prendre le bois de Joſeph, qui eſt dans la main d'Ephraïm, & les tribus d'Iſraël qui lui ſont unies, & je les joindrai " ainſi que lui avec le bois de Juda, pour n'en faire plus qu'un de ces deux; & ils ſeront dans ma " main comme un ſeul bois.

20. Erunt autem ligna

20. Vous tiendrez à la main devant

℣. 16. Autrement & ſelon l'Hébreu à la lettre: Pour Joſeph, bois d'Ephraïm & de toute la maiſon d'Iſraël qui lui eſt unie. » La tribu d'*Ephraïm*, l'un des fils de *Joſeph*, fut le centre du Royaume des dix tribus, qui ſont compriſes ſous le nom de *maiſon d'Iſraël* diſtinguée de la *maiſon de Juda*. On lit deux fois dans l'Hébreu de ce verſet KBRU pour KBRIU, *ſociorum ejus*: Les Rabbins en conviennent.

℣. 19. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

Ibid. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

leurs yeux ces morceaux de bois ſur leſquels vous aurez écrit, & vous leur direz :

ſuper quæ ſcripſeris in manu tua, in oculis eorum.

21. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais prendre les enfants d'Iſraël du milieu des nations où ils étoient allés ; je les raſſemblerai de toutes parts ; je les raménerai en leur pays ;

21. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aſſumam filios Iſrael de medio nationum, ad quas abierunt : & congregabo eos undique, & adducam eos ad humum ſuam.

Joan. x. 16. 22. & je n'en ferai plus qu'un ſeul peuple dans leurs terres & ſur les montagnes d'Iſraël : il n'y aura plus qu'un ſeul Roi " qui les commandera tous : & à l'avenir ils ne ſeront " plus diviſés en deux peuples, ni en deux royaumes.

22. Et faciam eos in gentem unam in terra in montibus Iſrael, & rex unus erit omnibus imperans : & non erunt ultrà duæ gentes, nec dividentur ampliùs in duo regna.

23. Ils ne ſe ſouilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, & par toutes leurs iniquités : je les retirerai ſains & ſaufs de tous les lieux " où ils avoient péché, & je les purifierai : & ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu.

23. Neque polluentur ultrà in idolis ſuis, & abominationibus ſuis, & cunctis iniquitatibus ſuis : & ſalvos eos faciam de univerſis ſedibus, in quibus peccaverunt, & emundabo eos : & erunt mihi populus, & ego ero eis Deus.

Iſai. xl. 11; *Jer.* xxiii. 5. *Sup.* xxxiv. 23. *Dan.* ix. 24. *Joan.* i. 45. 24. Mon ſerviteur David " régnera ſur eux ; ils n'auront plus tous qu'un ſeul paſteur : ils marcheront dans *la voie*

24. Et ſervus meus David rex ſuper eos, & paſtor unus erit omnium eo-

℣. 22. Ce Roi eſt J. C. à qui ſeul cette prophétie peut convenir dans la rigueur de la lettre.

Ibid. On lit dans l'Hébreu IHIH, *erit*, pour IHIU, *erunt* : les Rabbins en conviennent.

℣. 23. On lit dans l'Hébreu MUSBTIHM, *habitationibus eorum* : les Septante ſemblent avoir lu MSUBTIHM, *averſionibus eorum* ; je les ſauverai en les retirant de tous les égarements dans leſquels ils ont péché.

℣. 24. C'eſt J. C. même qui eſt ce vrai David promis ici. *Supr.* xxxiii. 23.

rum : in judiciis meis ambulabunt, & mandata mea cuſtodient, & facient ea.

de mes ordonnances ; ils garderont mes commandements, & ils les pratiqueront.

25. Et habitabunt ſuper terram quam dedi ſervo meo Jacob, in qua habitaverunt patres veſtri : & habitabunt ſuper eam ipſi, & filii eorum, & filii filiorum eorum, uſque in ſempiternum : & David ſervus meus princeps eorum in perpetuum.

25. Ils habiteront ſur la terre que j'ai donnée à mon ſerviteur Jacob, que vos peres ont habitée : ils l'habiteront eux & leurs enfants, & les enfants de leurs enfants, juſqu'à jamais : & mon ſerviteur David ſera leur prince pour toujours. "

26. Et percutiam illis fœdus pacis ; pactum ſempiternum erit eis : & fundabo eos, & multiplicabo, & dabo ſanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.

26. Je ferai avec eux une alliance de paix ; mon alliance avec eux ſera éternelle : je les établirai ſur un ferme fondement ; " je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon ſanctuaire au milieu d'eux.

Pſal. CIX. 4; CXVI. 2. *Joan.* XII. 34.

27. Et erit tabernaculum meum in eis : & ero eis Deus, & ipſi erunt mihi populus.

27. Mon tabernacle ſera chez eux : je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple.

28. Et ſcient gentes quia ego Dominus ſanctificator Iſrael, cùm fuerit ſanctificatio mea in

28. Et les nations ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur & le ſanctificateur d'Iſraël, lorſque mon ſanctuaire ſe conſervera pour jamais au milieu

℣. 19-25. Cette prophétie a reçu ſon premier accompliſſement, lorſqu'après la captivité de Babylone, ceux d'entre *les enfants d'Iſraël & de Juda* qui retournerent dans leur patrie, ſe réunirent en un ſeul peuple, au milieu duquel parut enſuite le vrai *David*, le bien-aimé qui eſt Jeſus-Chriſt. Mais elle ne ſera pleinement accomplie que lorſque le peuple Juif repréſenté par *la maiſon d'Iſraël* viendra tout entier ſe réunir au peuple Chrétien repréſenté par *la maiſon de Juda*, en ſorte qu'il n'y aura plus alors qu'*un ſeul troupeau & un ſeul paſteur*, ſelon l'expreſſion de Jeſus-Chriſt même. *Joan.* X. 16.

℣. 26. On lit dans l'Hébreu UNTTIM, *& dabo eos* ; peut-être pour UNETIM, *& ducam eos* : je les conduirai : l'Interprete Chaldéen liſoit UBRCTIM, *& benedicam eis*, & je les bénirai.

d'eux, *& que je les ſanctifierai pour toujours.*

medio eorum in perpetuum.

CHAPITRE XXXVIII.

Prophétie contre Gog. Ce Prince viendra avec une armée nombreuſe pour piller les enfants d'Iſraël récemment revenus de leur captivité. Le Seigneur exterminera ce Prince & ſon armée.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

1. ET factus eſt ſermo Domini ad me, dicens :

Infr. XXXIX. 1. *Apoc.* XX. 7. 2. Fils de l'homme, tournez le viſage vers Gog, " vers la terre de Magog, vers ce prince & ce chef de Moſoch & de Thubal, " & prophétiſez ſur lui.

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, principem capitis Moſoch & Thubal : & vaticinare de eo.

3. Et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Gog, prince & chef " de Moſoch & de Thubal.

3. Et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Gog, principem capitis Moſoch & Thubal :

4. Je vous ferai tourner de toutes parts, " *ſelon ma volonté* ; & je vous met-

4. & circumagam te, & ponam frœnum in

℣. 2. Comme ce nom eſt myſtérieux, les Interpretes ſont partagés ſur la ſignification. Quelques-uns penſent que dans le ſens littéral & immédiat c'eſt Cambyſes fils & ſucceſſeur de Cyrus : pluſieurs croient que c'eſt Antiochus Epiphanes. S. Ambroiſe penſoit que ce nom pouvoit déſigner les Goths qui de ſon temps menaçoient l'Empire Romain ; *Gog iſte Gothus eſt* ; & ſous ce point de vue il ſemble que l'on pourroit dire que *Gog & Magog* repréſentent les Goths & les Lombards, qui pénétrerent juſques dans le ſein de l'Italie, où ils cauſerent de grands maux, & où leur puiſſance s'éteignit. Mais tous conviennent du rapport manifeſte qui ſe trouve entre cette prophétie & celle de S. Jean dans l'Apocalypſe, XX. 7. & ſuiv. où reparoiſſent les mêmes noms de *Gog & Magog* ſous leſquels S. Jean paroît déſigner l'Antechriſt & ſon peuple : en ſorte que cette prophétie d'Ezéchiel touchant l'irruption & la défaite de Gog, paroît être un ſymbole de la perſécution & de la ruine de l'Antechriſt. Voyez la *Diſſertation ſur Gog & Magog* à la tête de ce Livre.

Ibid. Hébr. autr. vers ce Prince de Ros ; de Moſoch & de Thubal. » Voyez la Diſſertation.

℣. 3. Hébr. Prince de Ros, de Moſoch, &c.

℣. 4. On lit dans l'Hébreu UGUBBTIC., (par *shin*,) *& reducam te*, pour UGUBBTIC, (par *ſamech*,) *& circumducam te.*

maxillis tuis: & educam te, & omnem exercitum tuum, equos & equites veſtitos loricis univerſos, multitudinem magnam, haſtam & clypeum arripientium & gladium.

5. Perſæ, Æthiopes, & Libyes cum eis, omnes ſcutati & galeati.

6. Gomer & univerſa agmina ejus, domus Thogorma, latera Aquilonis & totum robur ejus, populique multi tecum.

7. Præpara, & inſtrue te, & omnem multitudinem tuam, quæ coacervata eſt ad te: & eſto eis in præceptum.

8. Poſt dies multos viſitaberis: in noviſſimo annorum venies ad terram, quæ reverſa eſt à gladio, & congregata eſt de populis multis ad montes Iſrael, qui fuerunt deſerti jugiter: hæc de populis educta eſt, & habitabunt in ea confidenter univerſi.

trai un frein aux mâchoires, *pour vous conduire où je voudrai*: je vous ferai ſortir *de votre pays*, vous & toute votre armée, les chevaux & les cavaliers tous couverts de cuiraſſes, " qui viendront en grandes troupes, armés de lances, " de boucliers & d'épées.

5. Les Perſes, les Ethiopiens, & ceux de Libye, " ſeront avec eux tous couverts de boucliers, & le caſque en tête.

6. Gomer & toutes ſes troupes, la maiſon de Thogorma, " *qui habite* vers l'Aquilon, & toutes ſes forces, & pluſieurs *autres* peuples ſeront avec vous.

7. Préparez-vous, diſpoſez-vous *à marcher* avec toute cette troupe nombreuſe qui s'eſt raſſemblée auprès de vous; & ſoyez le chef dont ils prennent l'ordre.

8. *Mais* vous ſerez *vous-même* viſité, après *les avoir commandés durant* un long temps, *& après avoir long-temps abuſé de cette puiſſante armée*: *car* dans les dernieres années *de votre regne*, vous viendrez en une terre *habitée* par *une nation* qui a été ſauvée de l'épée, qui a été tirée d'entre pluſieurs peuples, & raſſemblée aux montagnes d'Iſraël, qui, *pendant ſoixante-dix ans*, avoient été toujours déſertes & abandonnées; en une terre dont les habitants avoient été retirés d'entre les peuples *parmi leſquels ils avoient été diſperſés*, & où tout le monde *enſuite* a été rétabli dans une pleine aſſurance, *y étant ſous ma protection.*

Ibid. Hébr. autr. armés de toutes pieces.

Ibid. Le terme Hébreu ſe peut entendre d'une ſorte de boucliers.

℣. 5. Hébr. autr. Les Perſes, & avec eux les Ethiopiens & les Libyens. Voyez la Diſſertation.

℣. 6. Voyez la Diſſertation.

9. Vous y viendrez alors ; & vous *y* paroîtrez comme une tempête & comme un tourbillon " *qui s'éleve* pour couvrir la terre, vous & toutes vos troupes, & pluſieurs peuples avec vous.

9. Aſcendens autem quaſi tempeſtas venies, & quaſi nubes ; ut operias terram tu, & omnia agmina tua, & populi multi tecum.

10. *Or* voici ce que dit le Seigneur Dieu : En ce temps-là, vous formerez des deſſeins *injuſtes* dans votre cœur, & vous prendrez une réſolution très-criminelle ;

10. Hæc dicit Dominus Deus : In die illa, aſcendent ſermones ſuper cor tuum, & cogitabis cogitationem peſſimam :

11. en diſant : Je viendrai dans un pays *qui eſt* ſans murailles *& ſans défenſe ;* j'attaquerai des gens qui ſont en paix, qui ſe croient dans une pleine aſſurance, qui habitent tous en des villes ſans murailles, où il n'y a ni barres, ni portes.

11. & dices : Aſcendam ad terram abſque muro : veniam ad quieſcentes habitanteſque ſecurè : hi omnes habitant ſine muro ; vectes & portæ non ſunt eis :

12. Vous ne penſerez qu'à vous enrichir des dépouilles *de ces gens ſans défenſe*, à vous ſoûler du butin & du pillage *que vous ferez ſur eux*, & à porter votre main cruelle contre ceux qui, après avoir été abandonnés *à leurs ennemis*, " avoient été rétablis *dans leur pays* ; contre un peuple qui avoit été raſſemblé *du milieu* des nations *où il avoit été diſperſé*, & qui commençoit à habiter & à poſſéder *de nouveau* cette terre *qui eſt ſituée* au milieu *du monde*, *& qui doit être la ſource de ſon ſalut.* "

12. ut diripias ſpolia, & invadas prædam, ut inferas manum tuam ſuper eos qui deſerti fuerant, & poſteà reſtituti, & ſuper populum qui eſt congregatus ex gentibus, qui poſſidere cœpit, & eſſe habitator umbilici terræ.

13. *Mais* Saba, Dédan, les gens de trafic de Tharſis, " & tous ſes *princes*

13. Saba, & Dedan, & negotiatores Tharſis,

℣. 9. Litt. comme une nuée.

℣. 12. Hébr. autr. qui avoient été déſolés *par leurs ennemis.*

Ibid. L'Auteur de la Paraphraſe ſuit ici l'opinion de ceux qui ont cru que Jéruſalem pouvoit être regardée comme le centre du monde, & qui prenoient en ce ſens le texte du Pſ. LXXIII. ℣. 12. L'Hébreu ſe peut traduire à la lettre : qui ſe faiſoit *de nouvelles* poſſeſſions, & qui habitoit *de nouveau* le Thabor de la terre. » Ce mot Hébreu *Thabor* ſe dit d'une montagne qui s'éleve ſeule au milieu d'une plaine : telle étoit la ſituation de Jéruſalem.

℣. 13. Voyez la Diſſertation.

& omnes leones ejus dicent tibi : Numquid ad ſumenda ſpolia tu venis ? ecce ad diripiendam prædam congregaſti multitudinem tuam, ut tollas argentum & aurum, & auferas ſupellectilem atque ſubſtantiam, & diripias manubias infinitas.

cruels comme des lions, *bien loin de ménager un pays qu'ils devoient reſpecter*, vous diront : Ne venez-vous pas pour prendre les dépouilles " *de ce peuple* ? nous voyons que vous avez aſſemblé vos troupes ſi nombreuſes, pour faire un grand butin, " pour prendre l'argent & l'or *de cette terre*, pour *en* emporter les meubles, & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller les richeſſes infinies *qui s'y trouvent.* " *Et vous laiſſant perſuader par ces diſcours, vous prendrez la réſolution d'y aller tout ravager.*

14. Propterea vaticinare, fili hominis, & dices ad Gog : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid non in die illo, cùm habitaverit populus meus Iſrael confidenter, ſcies ?

14. C'eſt pourquoi prophétiſez, fils de l'homme, & dites à Gog : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : En ce jour-là, lorſque mon peuple d'Iſraël demeurera *en paix &* dans une pleine aſſurance, *comme* vous le ſaurez *ſans doute*, "

15. & venies de loco tuo à lateribus Aquilonis, tu, & populi multi tecum, aſcenſores equorum univerſi, cœtus magnus, & exercitus vehemens.

15. vous viendrez alors de votre pays, des climats de l'Aquilon, vous & pluſieurs peuples avec vous, tous montés à cheval en grandes troupes, & avec une puiſſante armée.

16. Et aſcendes ſuper populum meum Iſrael quaſi nubes, ut operias terram : in noviſſimis diebus eris, & adducam te

16. Et vous viendrez fondre ſur mon peuple d'Iſraël, comme un tourbillon ; *vous marcherez avec la même rapidité* pour couvrir toute la terre *où il habite* : vous ſerez dans les derniers jours *de votre vie au milieu de la Judée* : " & je vous

Ibid. Autrement & à la lettre : Venez-vous pour prendre les dépouilles de ce peuple ?

Ibid. Hébr. autr. & lorſque vous avez aſſemblé vos troupes ſi nombreuſes, étoit-ce donc pour, &c.

Ibid. Hébr. litt. & pour *en* enlever de grandes *& riches* dépouilles.

℣. 14. Litt. N'arrivera-t-il pas que, lorſque mon peuple d'Iſraël habitera *dans ſon pays* avec une pleine aſſurance, vous le ſaurez ? vous viendrez alors, &c. On lit dans l'Hébreu TDA, *ſcies* : les Septante ont lu TAR, *exurges* : vous vous éveillerez, *vous vous leverez* : vous viendrez alors, &c.

℣. 16. Hébr. autr. vous viendrez fondre ſur mon peuple d'Iſraël, & vous ſerez dans les derniers jours *de votre vie*, comme un tourbillon *qui viendra* pour couvrir toute la terre *où habite mon peuple.*

ferai venir ſur ma terre, afin que les nations me connoiſſent, lorſque j'aurai fait paroître en vous *ma puiſſance* & ma ſainteté à leurs yeux, *en me ſervant de vous*, ô Gog, *pour punir les péchés de mon peuple, & vous puniſſant enſuite vous-même ſelon la grandeur de vos crimes.* "

17. *Car* voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'eſt vous qui êtes " celui dont j'ai parlé dans les ſiecles paſſés, par mes ſerviteurs les prophetes d'Iſraël, qui ont prophétiſé en ce temps-là, " que je devois vous faire venir contre eux. "

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog ſur la terre d'Iſraël, dit le Seigneur Dieu, mon indignation *contre mon peuple* " paſſera juſqu'à la fureur.

19. Je parlerai dans mon zele & dans le feu de ma colere ; parce qu'en ce temps-là, il y aura un grand trouble & *un grand renverſement* dans la terre d'Iſraël.

20. Les poiſſons de la mer, les oiſeaux du ciel, les bêtes de la campagne, tous les reptiles qui ſe meuvent ſur la terre, & tous les hommes qui ſont ſur la face de la terre, trembleront devant ma face : les montagnes ſeront

Matth. XXIV, 29. *Luc.* XXI, 25.

ſuper terram meam : ut ſciant gentes me, cùm ſanctificatus fuero in te in oculis eorum, ô Gog.

17. Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergo ille es, de quo locutus ſum in diebus antiquis, in manu ſervorum meorum prophetarum Iſrael, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te ſuper eos.

18. Et erit in die illa, in die adventûs Gog ſuper terram Iſrael, ait Dominus Deus, aſcendet indignatio mea in furore meo.

19. Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus ſum : quia in die illa erit commotio magna ſuper terram Iſrael.

20. Et commovebuntur à facie mea piſces maris, & volucres cœli, & beſtiæ agri, & omne reptile quod movetur ſuper hu-

Ibid. Ou ſimplement : *en exerçant ſur vous*, ô Gog, *mes jugements, & puniſſant vos crimes.* Infr. ℣. 18.

℣. 17. Hébr. litt. N'eſt-ce pas vous qui êtes, &c.

Ibid. Vulg. litt. *In diebus illorum temporum* : Hébr. *in diebus illis, annis*, ou comme le liſent les Septante & *annis* : dans ces jours & dans ces années *où ils ont vécu.*

Ibid. Voyez la Diſſertation.

℣. 18. Ou plutôt : *contre les ennemis de mon peuple.* » Voyez le texte de Joël rapporté dans la Diſſertation.

mum, cunctique homines qui ſunt ſuper faciem terræ : & ſubvertentur montes, & cadent ſepes, & omnis murus corruet in terram.

21. Et convocabo adversùs eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus : gladius uniuſcujuſque in fratrem ſuum dirigetur.

22. Et judicabo eum peſte, & ſanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immenſis : ignem & ſulphur pluam ſuper eum, & ſuper exercitum ejus, & ſuper populos multos, qui ſunt cum eo.

23. Et magnificabor, & ſanctificabor : & notus ero in oculis multarum gentium, & ſcient quia ego Dominus.

renverſées ; les haies ſeront arrachées, " & toutes les murailles tomberont par terre. *Et après que j'aurai ainſi châtié mon peuple par les mains de Gog,*

21. j'appellerai contre Gog " l'épée *qui le percera* ſur toutes mes montagnes, dit le Seigneur Dieu : *je mettrai la diviſion entre les peuples qui compoſeront ſon armée* : & ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées.

22. J'exercerai mes jugements ſur eux par la peſte, par le ſang *répandu*, par les pluies violentes, & par les groſſes pierres : " & je répandrai *du ciel* des pluies de feu & de ſoufre ſur Gog, ſur ſon armée, & ſur tous les peuples qui ſeront avec lui.

23. *Ainſi* je ferai voir ma grandeur ; je ſignalerai *ma toute-puiſſance & ma* ſainteté ; je me ferai connoître aux yeux de pluſieurs peuples : & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 20. Autrement & à la lettre : s'abattront.

℣. 19-21. Autrement & ſelon l'Hébreu : Je parlerai dans mon zele & dans le feu de ma colere, *& je proteſterai* qu'il y aura un grand trouble dans la terre d'Iſraël, &c. *mais qu'enſuite* j'appellerai contre Gog, &c.

℣. 22. Voyez la *Diſſertation ſur la pluie de pierres*, à la tête du Livre de Joſué.

CHAPITRE XXXIX.

Suite de la prophétie contre Gog. Le Seigneur le fera venir ſur les montagnes d'Iſraël, où il le fera périr avec ſon armée. Les Iſraélites enlèveront ſes dépouilles. La gloire du Seigneur éclatera au milieu des nations. Il répandra ſes miſéricordes ſur ſon peuple.

1. VOus donc, fils de l'homme, *ne vous laſſez point d'annoncer ces choſes* : prophétiſez contre Gog, & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Gog, prince & chef " de Moſoch & de Thubal.

1. TU autem, fili hominis, vaticinare adversùm Gog, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ſuper te, Gog, principem capitis Moſoch & Thubal :

2. Je vous ferai tourner de toutes parts, *comme je le voudrai* ; " je vous tirerai *de votre pays* ; " je vous ferai venir des climats de l'Aquilon ; & je vous amènerai ſur les montagnes d'Iſraël.

2. & circumagam te, & educam te, & aſcendere te faciam de lateribus Aquilonis : & adducam te ſuper montes Iſrael.

3. Je briſerai votre arc dans votre main gauche, & je ferai tomber vos fléches de votre main droite.

3. Et percutiam arcum tuum in manu ſiniſtra tua, & ſagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.

4. Vous tomberez *vous-même* ſur les montagnes d'Iſraël, vous & toutes vos troupes, & tout votre peuple " qui eſt avec vous : *c'eſt là que* je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiſeaux, " &

4. Super montes Iſrael cades tu, & omnia agmina tua, & populi tui, qui ſunt tecum : feris, avibus,

℣. 1. Hébr. autr. prince de Ros, de Moſoch, &c. *Supr.* XXXVIII. 2.

℣. 2. On lit encore ici dans l'Hébreu USUBBTIC, (par *shin*,) *Et reducam te*, pour USUBBTIC, (par *ſamech*,) *Et circumagam te.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu USSATIC, que l'on ſuppoſe ſignifier *& ſextabo te*, pour MHUSATIC, *& educam te.*

℣. 4. Autrement & ſelon l'Hébreu : & tous les peuples qui ſont avec vous.

Ibid. Hébr. autr. je vous ai livré aux oiſeaux voraces, & aux oiſeaux de toute aîle, *c'eſt-à-dire*, *de toute eſpece.* La conjonction *que* jointe à *omni* dans la Vulgate, n'eſt pas dans l'Hébreu, où on lit *omnis alæ*, expreſſion qui ſe joint à la précédente, où la conjonction eſt également omiſe : SFUR, *avibus*, pour USFUR, *& avibus omnis alæ*, id eſt, *omnis generis.*

omnique volatili, & beſtiis terræ, dedi te ad devorandum.

5. Super faciem agri cades: quia ego locutus ſum, ait Dominus Deus.

6. Et immittam ignem in Magog, & in his qui habitant in inſulis confidenter: & ſcient quia ego Dominus.

7. Et nomen ſanctum meum notum faciam in medio populi mei Iſrael, & non polluam nomen ſanctum meum ampliùs: & ſcient gentes quia ego Dominus, Sanctus Iſrael.

8. Ecce venit, & factum eſt, ait Dominus Deus: hæc eſt dies, de quo locutus ſum.

9. Et egredientur habitatores de civitatibus Iſrael, & ſuccendent & comburent arma, clypeum & haſtas, arcum & ſagittas, & baculos manuum & contos: & ſuccendent ea igni ſeptem annis.

10. Et non portabunt ligna de regionibus, neque ſuccident de ſaltibus: quoniam arma ſuccen-

à tout ce qui vole en l'air, & aux bêtes de la terre, afin qu'ils vous dévorent.

5. Vous tomberez *donc certainement* au milieu des champs, parce que c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu, *& que ce que j'ai dit, ne manque jamais d'arriver.*

6. J'enverrai auſſi le feu ſur Magog, & ſur ceux *de ſes alliés* qui habitent en aſſurance dans les iſles: & ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

7. Je ferai connoître mon ſaint nom au milieu de mon peuple d'Iſraël, *par les châtiments que j'exercerai ſur vous, ô Magog*: je ne laiſſerai plus profaner mon ſaint nom: & les nations ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, le Saint d'Iſraël.

8. Voici le temps *où je pourrai dire*: Ce que j'ai prédit, eſt arrivé, dit le Seigneur Dieu: voici le jour dont j'avois parlé.

9. Les habitants des villes d'Iſraël en ſortiront *pour pourſuivre leurs ennemis*: ils brûleront & réduiront en cendres les armes, les boucliers, les lances, " les arcs, & les fléches, les bâtons *ou les javelots* qu'ils portoient à la main, & les piques; & ils les conſumeront par le feu pendant ſept " ans.

10. *Durant tout ce temps*, ils n'apporteront point de bois des champs, & ils n'en couperont point dans les forêts; parce qu'ils feront du feu de ces armes,

¥. 9. Le terme Hébreu pourroit ſignifier une eſpece de bouclier.

" *Ibid.* Le nombre *ſept* ſe prend quelquefois pour un nombre indéterminé.

qu'ils feront leur proie de ceux dont ils avoient été la proie, & qu'ils pilleront ceux qui les avoient pillés, " dit le Seigneur Dieu.

dent igni, & deprædabuntur eos, quibus prædæ fuerant, & diripient vaſtatores ſuos, ait Dominus Deus.

11. En ce jour-là, je donnerai à Gog dans Iſraël un lieu célebre pour lui ſervir de ſépulchre, qui eſt la vallée des paſſants à l'orient de la mer *de Génézareth*, " où tous ceux qui paſſeront, ſeront frappés détonnement *de ſa défaite* : ils enſéveliront là Gog avec toutes ſes troupes ; " & ce lieu s'appellera la vallée des troupes de Gog.

11. Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum ſepulchrum in Iſrael : vallem viatorum ad Orientem maris, quæ obſtupeſcere faciet prætereuntes ; & ſepelient ibi Gog, & omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog.

12. La maiſon d'Iſraël les enſévelira *en ce lieu-là* durant ſept " mois, pour purger la terre *de la puanteur de ces corps morts*.

12. Et ſepelient eos domus Iſrael, ut mundent terram ſeptem menſibus.

13. Tout le peuple du pays les enſévelira : & ce jour où j'aurai ſignalé ma gloire *par la défaite de leurs ennemis*, leur ſera un jour célebre, dit le Seigneur Dieu.

13. Sepeliet autem eum omnis populus terræ ; & erit eis nominata dies, in qua glorificatus ſum, ait Dominus Deus.

14. Et ils établiront des hommes qui viſiteront le pays ſans ceſſe, pour rechercher & pour enſévelir ceux qui ſeroient encore demeurés *étendus* ſur la face de la terre, afin de la purifier *de la corruption de ces corps morts* : & ils commenceront à faire cette recherche après

14. Et viros jugiter conſtituent luſtrantes terram, qui ſepeliant & requirant eos qui remanſerant ſuper faciem terræ, ut emundent eam : poſt menſes autem

℣. 10. Hébr. autr. qu'ils enléveront les dépouilles de ceux qui étoient venus pour enlever leurs dépouilles, & qu'ils pilleront ceux qui étoient venus pour les piller.

℣. 11. L'Auteur de la Paraphraſe ſuit ici l'opinion de ceux qui rapportent les guerres de Gog au temps des Maccabées, & qui croient que la défaite dont il eſt ici parlé pourroit être celle que Judas & Jonathas remporterent ſur les nations infideles au pays de Galaad. 1. *Macc.* v. En ſuppoſant que Gog ſoit Cambyſe, D. Calmet croit que la *mer* dont parle ici le Prophete, eſt la mer méditerranée.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement HMUNH pour HMUNU, *multitudinem ejus* ; c'eſt-à-dire avec un pronom féminin au lieu du maſculin ; les Rabbins en conviennent.

℣. 12. Voyez la note ſur le ℣. 9.

ſeptem quærere incipient.

15. Et circuibunt peragrantes terram : cùmque viderint os hominis, ſtatuent juxta illud titulum, donec ſepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.

16. Nomen autem civitatis Amona, & mundabunt terram.

17. Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Dic omni volucri, & univerſis avibus, cunctiſque beſtiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem ſuper montes Iſ-

leur victoire ; & ils la continueront pendant ſept mois. "

15, Ils parcourront tout le pays : & lorſqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, " afin que ceux qui ſont chargés d'enſévelir les morts, *le trouvent*, & l'enſéveliſſent dans la vallée des troupes de Gog.

16. Or la ville *de Jéruſalem* recevra le nom d'Amona, *qui ſignifie multitude, à cauſe du grand nombre d'ennemis que ſes habitants auront exterminés* : " & ils purifieront le pays *de ces corps morts qui l'infectoient.*

17. Voici donc, ô fils de l'homme, ce que dit le Seigneur Dieu : Dites à tous les oiſeaux, à tout ce qui vole dans l'air, & à toutes les bêtes de la terre : Venez toutes enſemble ; hâtez-vous ; accourez de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée ſur les montagnes d'Iſraël, afin que vous en mangiez la chair, & que vous en bu-

℣. 14. Quelques-uns traduiſent l'Hébreu : depuis le commencement des ſept mois. » On peut traduire dans le ſens de la Vulgate : depuis la fin des ſept mois, *c. à. d. après les ſept mois.* L'Hébreu ne dit pas, *quærere incipient*, mais ſimplement *quærent.*

℣. 15. On lit dans l'Hébreu URAH.... UBNH, *& videbit.... & ædificabit*, pour URAU....:. UBNU, *& videbunt*, ... *& ædificabunt.*

℣. 16. Ou que le Seigneur aura exterminés en faveur de ſes habitants. A peine trouve-t-on dans l'Hiſtoire quelque veſtige d'un premier accompliſſement de ces prophéties contre Gog & ſon armée ; on ſait ſeulement que Cambyſe portant la guerre en Egypte, dut paſſer en Judée avec ſes troupes dans un temps où les Juifs qui y étoient rentrés depuis peu, n'avoient pas encore pu s'y fortifier : & qu'à ſon retour de l'Egypte, il mourut, ſuivant Hérodote, à Ecbatane de Syrie, c'eſt-à-dire, près du mont Carmel en Judée. Quant à Antiochus Epiphanes, les Maccabées défirent une partie de ſes troupes en Judée ; mais pour lui, ce fut en Médée qu'il périt, en revenant de la Perſe ; en ſorte que ſi cette prophétie a reçu un premier accompliſſement, il ſemble que ce ſeroit plutôt au temps de Cambyſe. Mais il eſt plus vraiſemblable que cette prophétie renferme un ſens myſtérieux qui regarde le nouvel Iſraël, l'Egliſe même de Jeſus-Chriſt, ainſi que les Chapitres ſuivants qui tous juſqu'aux derniers ſont remplis de prédictions myſtérieuſes dont on chercheroit en vain l'accompliſſement dans l'ancien Iſraël. Voyez la Diſſertation citée.

viez le ſang ;

18. que vous mangiez la chair des forts, & que vous buviez le ſang des princes de la terre, des béliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiſeaux domeſtiques, & de tout ce qu'il y a de plus délicat. "

19. Et vous mangerez de la chair, juſqu'à vous en ſoûler ; & vous boirez le ſang de la victime que je vous immolerai, juſqu'à vous enivrer.

20. Et vous vous ſoûlerez ſur *le champ de bataille, qui ſera comme* ma table & *mon autel*, de la chair des chevaux, de la chair des cavaliers les plus braves, & de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur Dieu.

21. J'établirai ma gloire parmi les nations, *en puniſſant ainſi les ennemis de mon peuple* : *car* toutes les nations verront le jugement que j'aurai exercé contre eux, & *elles reconnoîtront* ma main puiſſante, que j'aurai appeſantie ſur eux.

22. Et les enfants d'Iſraël ſauront depuis ce jour-là, & dans tous les temps qui ſuivront, que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu.

23. Les peuples *étrangers* ſauront alors que la maiſon d'Iſraël ſera devenue captive, *non à cauſe de ma foibleſſe, mais* à cauſe de ſon iniquité, parce qu'ils m'avoient abandonné, & que je leur avois caché mon viſage, & les avois livrés entre les mains de leurs en-

rael: ut comedatis carnem, & bibatis ſanguinem.

18. Carnes fortium comedetis, & ſanguinem principum terræ bibetis : arietum, & agnorum, & hircorum, taurorumque & altilium, & pinguium omnium.

19. Et comedetis adipem in ſaturitatem, & bibetis ſanguinem in ebrietatem, de victima, quam ego immolabo vobis :

20. & ſaturabimini ſuper menſam meam de equo, & equite forti, & de univerſis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.

21. Et ponam gloriam meam in gentibus : & videbunt omnes gentes judicium meum, quod fecerim ; & manum meam, quam poſuerim ſuper eos.

22. Et ſcient domus Iſrael, quia ego Dominus Deus eorum, à die illa, & deinceps.

23. Et ſcient gentes quoniam in iniquitate ſua capta ſit domus Iſrael, eo quòd dereliquerint me, & abſconderim faciem meam ab eis : & tra-

℣. 18. Hébr. autr. des taureaux, tous animaux gras & *ſemblables à ceux* de Baſan, (*pays ſitué au-delà du Jourdain.*)

diderim

diderim eos in manu hoſtium, & ceciderint in gladio univerſi.

nemis, qui les ont tous fait paſſer au fil de l'épée, *par un ordre exprès de ma juſtice.*

24. Juxta immunditiam eorum & ſcelus feci eis, & abſcondi faciem meam ab illis.

24. *Car* je les ai traités ſelon leur impureté & ſelon leur crime; & j'ai détourné d'eux mon viſage, *parce qu'ils avoient péché.*

25. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Nunc reducam captivitatem Jacob, & miſerebor omnis domus Iſrael: & aſſumam zelum pro nomine ſancto meo.

25. C'eſt pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: *Comme j'ai puni les enfants d'Iſraël lorſqu'ils ont péché*, maintenant *qu'ils ſe ſont convertis, qu'ils ſont revenus à moi*, je raménerai *auſſi* les captifs de Jacob; j'aurai compaſſion de toute la maiſon d'Iſraël; & je deviendrai jaloux de l'honneur de mon ſaint nom *que les nations ont blaſphémé, en m'accuſant de n'avoir pû ſauver mon peuple, qu'ils n'avoient vaincu que parce que je le leur avois livré.*

26. Et portabunt confuſionem ſuam, & omnem prævaricationem, qua prævaricati ſunt in me, cùm habitaverint in terra ſua confidenter neminem formidantes:

26. Et *pour les enfants d'Iſraël*, ils porteront" *eux-mêmes* leur confuſion; & *ils ſentiront le poids de* tous leurs péchés, par leſquels ils avoient violé ma loi: *ils en feront pénitence*, lorſqu'ils habiteront en leur pays dans une pleine aſſurance, ſans crainte de perſonne;

27. & reduxero eos de populis, & congregavero de terris inimicorum ſuorum, & ſanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.

27. lorſque je les aurai ramenés d'entre les peuples, que je les aurai raſſemblés des pays de leurs ennemis, & que j'aurai été ſanctifié au milieu d'eux aux yeux de pluſieurs nations *d'entre leſquelles je les aurai retirés.*

28. Et ſcient quia ego Dominus Deus eorum, eo quòd tranſtulerim eos in nationes, & congregaverim eos ſuper terram

28. Et ils ſauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu, en voyant qu'après les avoir fait tranſporter parmi les nations, *pour les punir de leurs péchés*, je les aurai fait revenir tous enſemble dans leur pays, ſans laiſſer aucun

℣. 26. On lit dans l'Hébreu UNSU irrégulièrement pour UNSAU, *& portabunt*: les Rabbins en conviennent.

d'eux dans cette terre étrangere, *pour accomplir la promeſſe que je leur en avois faite.*

29. Je ne leur cacherai plus alors mon viſage, parce que je répandrai mon eſprit ſur toute la maiſon d'Iſraël, dit le Seigneur Dieu.

ſuam, & non dereliquerim quemquam ex eis ibi.

29. Et non abſcondam ultrà faciem meam ab eis, eo quòd effuderim ſpiritum meum ſuper omnem domum Iſrael, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XL.

Deſcription du Temple montré en eſprit à Ezéchiel. Deſcription des portes, veſtibules & parvis du peuple & des prêtres, & du veſtibule du Temple.

1. LA vingt-cinquieme année de notre captivité, au commencement de l'année, *c'eſt-à-dire*, le dixieme *jour* du *premier* mois, quatorze ans après la ruine de la ville de Jéruſalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut ſur moi, & il me mena *en eſprit* à Jéruſalem.

2. Il me mena, *dis-je*, en une viſion divine, au pays d'Iſraël; & il me mit ſur une fort haute montagne, ſur laquelle étoit *un temple, qui, par ſa grandeur & ſa ſituation, paroiſſoit* comme le bâtiment d'une ville tournée vers le midi.

1. IN vigeſimo quinto anno tranſmigrationis noſtræ, in exordio anni, decima menſis, quartodecimo anno poſtquam percuſſa eſt civitas: in ipſa hac die, facta eſt ſuper me manus Domini, & adduxit me illuc.

2. In viſionibus Dei adduxit me in terram Iſrael, & dimiſit me ſuper montem excelſum nimis: ſuper quem erat quaſi ædificium civitatis vergentis ad auſtrum.

℣. 1. Litt. il me mena là, *c. à. d. à l'endroit que je vais marquer.*

℣. 2. Le mot *vergentis* n'eſt pas dans l'Hébreu: on y lit ſeulement MNGB, *ab auſtro*; au lieu de quoi les Septante ont lu MNGD, *ex adverſo*, vis-à-vis *de moi.* D. Calmet croit avec quelques-uns, que ce temple, tel qu'il eſt décrit dans toute la ſuite, eſt le même qui fut brûlé par les Chaldéens, & que Dieu le repréſenta aux yeux du Prophete, non-ſeulement pour aſſurer le peuple Juif, que ce temple ſeroit rétabli, mais encore afin

3. Et introduxit me illuc : & ecce vir cujus erat ſpecies quaſi ſpecies æris, & funiculus lineus in manu ejus, & calamus menſuræ in manu ejus : ſtabat autem in porta.

4. Et locutus eſt ad me idem vir : Fili hominis, vide oculis tuis, & auribus tuis audi, & pone cor tuum in omnia quæ ego oſtendam tibi : quia ut oſtendantur tibi, adductus es huc : annuntia omnia quæ tu vides, domui Iſrael.

5. Et ecce murus foris ſecùs in circuitu domûs undique : & in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum, & palmo ; & menſus eſt latitudinem

3. Il me fit entrer dans ce bâtiment ; & je rencontrai d'abord un homme " dont le regard brilloit comme de l'airain *étincellant* : il tenoit d'une main un cordeau de fin lin ; il portoit dans l'autre une canne pour meſurer ; & il ſe tenoit devant la porte, *comme pour m'attendre.*

4. Cet homme me parla donc, & me dit : Fils de l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles ; & gravez dans votre cœur & *dans votre eſprit* tout ce que je vais vous montrer, parce qu'on vous a amené ici pour vous le faire voir : *voyez-le donc*, & annoncez *enſuite* à la maiſon d'Iſraël tout ce que vous aurez vu.

5. En même temps, je vis au-dehors une muraille *de clôture* qui environnoit la maiſon de tous côtés ; & cet homme tenoit à la main une canne pour meſurer, qui avoit ſix coudées & un palme de long : " il meſura la largeur de la muraille qui étoit d'une toiſe, " & la

qu'étant revenus de captivité, ils le rebâtiſſent ſur ce modele autant qu'il ſeroit en leur pouvoir. La plupart des Interpretes reconnoiſſent avec les ſaints Docteurs, que ce temple qui reſſemble à une ville, repréſente ſous des ſymboles myſtérieux l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, qui eſt elle-même en même-temps *une ville* dont les citoyens ſont les diſciples de Jeſus-Chriſt, & *un Temple* où Dieu a établi ſa demeure pour toujours, comme le Prophete le marque expreſſément au Chap. XLIII. ℣. 17. La formation de l'Egliſe par la converſion des Gentils a ſans doute contribué à vérifier au moins une partie de ces Prophéties : la converſion future des Juifs ſuivie de celle d'une multitude innombrable de Gentils de toute nation dans toute la terre, achévera la conſtruction de ce temple myſtérieux, dont on taille les pierres ſur la terre, & dont l'édifice n'aura ſa conſommation que dans le ciel.

℣. 3. c. à. d. un Ange ſous la figure d'un homme.

℣. 5. Hébr. autr. ſix coudées en coudée & palme ; » c. à. d. ſix coudées ſubdiviſées chacune en 6 palmes. La coudée Hébraïque avoit 20 pouces & demi ou environ : les ſix coudées Hébraïques donnent environ 10 pieds 3 pouces. Voyez la *Diſſertation ſur la Coudée Hébraïque*, à la tête de ce Livre.

Ibid. Litt. d'une canne, *c. à. d. de cette meſure de ſix coudées* ; » & ainſi dans la ſuite. Ce mur haut de ſix coudées & large d'autant, régnoit tout autour du coupeau de la montagne, comme une eſpece de parapet : c'étoit un ſimple avant-mur. Voyez les lettres AAAA, dans le *Plan du Temple de Jéruſalem ſelon D. Calmet*, à la tête des deux derniers Livres des Rois. Ici & dans toute la ſuite de ce Livre, comme ces deſcriptions ont des difficultés qui arrêtent les plus habiles Interpretes, je ne ferai preſque que copier

hauteur qui étoit auſſi d'une toiſe.

ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.

6. Il vint enſuite à la porte qui regardoit vers l'orient, & il y monta par les degrés : " il meſura le ſeuil de la porte, qui avoit une toiſe de largeur, c'eſt-à-dire, que le ſeuil étoit large d'une toiſe. "

6. Et venit ad portam quæ reſpiciebat viam orientalem, & aſcendit per gradus ejus : & menſus eſt limen portæ calamo uno latitudinem, id eſt, limen unum calamo uno in altitudine :

7. Il meſura auſſi les chambres, qui avoient une toiſe de long, & une toiſe de large : " & il y avoit entre les chambres *une muraille épaiſſe de* cinq coudées.

7. & thalamum uno calamo in longum, & uno calamo in latum : & inter thalamos, quinque cubitos :

8. Le ſeuil de la porte près du veſtibule au-dedans de la porte avoit une toiſe. "

8. & limen portæ juxta veſtibulum portæ, intrinſecùs calamo uno.

9. Il meſura le veſtibule de la porte qui avoit huit coudées, " & le frontiſ-

9. Et menſus eſt veſtibulum portæ octo cubito-

le Commentaire de D. Calmet, & renvoyer aux Plans qu'il y a joints.

℣. 6. Quoiqu'on eut applani tout le ſommet de la montagne, on y avoit laiſſé une pente raiſonnable ; en ſorte que l'on montoit d'un parvis à l'autre par un nombre de degrés. Il y avoit quatre grandes portes dans le temple ; à l'Orient, au Septentrion, à l'Occident & au Midi. Voyez le Plan, *MMMM*.

Ibid. Cette répétition qui paroît ſuperflue, *id eſt, limen unum calamo uno in Latitudinem*, n'eſt pas dans la Verſion des Septante : ces mots *id eſt*, ne ſont pas dans l'Hébreu : en ſorte que la répétition y eſt encore plus frappante, & pourroit venir d'une mépriſe de Copiſte. Le ſeuil de la porte avoit toute la largeur du mur, & étoit par conſéquent épais de ſix coudées.

℣. 7. Ces chambres étoient pour l'ornement du veſtibule, & pour le logement des portiers & des gardes. Il y en avoit trois de chaque côté du portique. *Infr.* ℣. 10. Voyez le Plan, *MMMM*.

℣. 8. Hébr. autr. Le ſeuil de la porte près du veſtibule, de la porte intérieure, avoit une canne *ou une toiſe*. » La porte intérieure & la porte près du veſtibule ne ſont qu'une même choſe, cette porte qui donnoit dans le parvis, vis-à-vis la premiere porte par laquelle on entroit de dehors dans le veſtibule, étoit égale en largeur à la premiere : elle avoit ſix coudées d'épaiſſeur. Ce qui fait le ℣. 8. de la Vulgate eſt la fin du ℣. 7. ſelon l'Hébreu, où on lit au ℣. 8. Il meſura le veſtibule de la porte intérieure, lequel étoit d'une canne. Mais ce paroit être encore une répétition du commencement du ℣. ſuiv. & de la fin du précédent.

℣. 9. c. à. d. huit coudées de large. Le veſtibule étoit au-dedans, & en entrant

rum, & frontem ejus duobus cubitis : veſtibulum autem portæ erat intrinſecùs.

10. Porrò thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc & tres inde : menſura una trium, & menſura una fortium ex utraque parte.

11. Et menſus eſt latitudinem liminis portæ decem cubitorum : & longitudinem portæ, tredecim cubitorum :

12. & marginem ante thalamos, cubiti unius : & cubitus unus finis utrimque : thalami autem, ſex cubitorum erant hinc & inde.

13. Et menſus eſt portam à tecto thalami, uſque ad tectum ejus, latitudinem viginti-quinque

pice qui en avoit deux : " le veſtibule de la porte étoit au dedans *de la porte même*.

10. La porte qui regardoit vers l'orient avoit trois chambres d'un côté, & trois chambres d'un autre : & les trois chambres & les trois frontiſpices des deux côtés étoient d'une même meſure.

11. Il meſura la largeur du ſeuil " de la porte qui étoit de dix coudées, " & la longueur de la porte qui étoit de treize coudées. "

12. Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée : " une coudée finiſſoit ces rebords, " qui ſe répondoient *les uns aux autres* : & les chambres d'un côté & d'autre étoient de ſix coudées.

13. Il meſura la porte *avec tout l'eſpace qui étoit* depuis le toît d'une chambre juſqu'au toît de l'autre ; *& il trouva qu'il étoit* de la largeur de vingt-cinq

dans le temple : la largeur de la porte d'un jambage à l'autre étoit de huit coudées ſur treize de haut. *Infr.* ℣. 11.

Ibid. Ce veſtibule avoit deux coudées de largeur de plus que la porte ; car aux deux côtés de la porte en dedans, il y avoit un frontiſpice d'une coudée de chaque côté.

℣. 11. Hébr. litt. de l'entrée.

Ibid. C'étoit à cauſe de l'embraſure de la porte, qui n'ayant à ſon ouverture du dehors que huit coudées, s'élargiſſoit en entrant, & prenoit une coudée de chaque côté, pour donner du jour & du jeu aux portes.

Ibid. On prend communément ici ſa longueur pour la hauteur, en ſuppoſant qu'il s'agit de la porte proprement dite. D. Calmet ſuppoſe donc qu'elle avoit treize coudées de haut ſur huit de large. Mais les Hébreux ſavent bien diſtinguer la hauteur d'avec la longueur. Il y a donc lieu de préſumer que la porte ſe prend ici comme au ℣. 13. pour le veſtibule qui y étoit joint, & que comme au ℣. 13. on trouve ſa largeur *latitudinem*, ici eſt marquée ſa longueur, *longitudinem*.

℣. 12. On pourroit auſſi l'appeller une banquette, parce qu'elle s'étendoit par le bas tout le long du portique.

Ibid. C'étoit leur meſure fixe & déterminée ; ils avoient une coudée en tout ſens. Ce rebord ou cette banquette ſervoit comme de baſe aux palmiers qu'on mit en guiſe de pilaſtres entre chaque chambre. *Infr.* ℣. 16.

coudées : " & les portes *des chambres* étoient vis-à-vis l'une de l'autre.

14. Il fit *voir que la meſure* des frontiſpices *étoit* de ſoixante coudées, " & il ajouta aux *meſures des* frontiſpices le veſtibule de la porte qui régnoit tout autour, *qu'il meſura auſſi.*"

15. Devant la face de la porte qui s'étendoit juſqu'à la face du veſtibule de la porte intérieure, il y avoit cinquante coudées."

16. Et des fenêtres de biais " aux chambres & aux frontiſpices" qui étoient au-dedans de la porte tout autour d'un côté & d'autre : il y avoit auſſi " au-dedans des veſtibules des fenêtres tout au-

cubitorum : oſtium contra oſtium.

14. Et fecit frontes per ſexaginta cubitos : & ad frontem atrium portæ undique per circuitum.

15. Et ante faciem portæ, quæ pertingebat uſque ad faciem veſtibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.

16. Et feneſtras obliquas in thalamis, & in frontibus eorum, quæ erant intra portam undique per circuitum : ſimiliter

℣. 13. Sous le nom de *porte*, il faut entendre ici le portique ou le veſtibule. Sa largeur depuis le fond d'une chambre, juſqu'au fond de la chambre oppoſée, étoit de 25 coudées, ſavoir : 12 pour les deux chambres, dont chacune avoit 6 coudées de profondeur ; & 12 pour la largeur de l'allée entre chaque chambre, y compris les deux coudées pour le rebord ou la banquette qui étoit devant ces chambres. Voilà 24 coudées ; ajoutez une demi-coudée de chaque côté de la porte, ſur des retraites qui pouvoient être au-deſſus de ces chambres dans l'épaiſſeur du mur qui portoit leur plafond. Voyez le Plan, *MMMM*.

℣. 14. D. Calmet penſe qu'il faut entendre ceci de la hauteur des frontiſpices de tout le veſtibule ; en ſorte que cette piece auroit eu ſoixante coudées de haut ; ſavoir quinze pour les chambres, & le reſte pour les corniches, les friſes & les fenêtres qui étoient au-deſſus. Voyez le Plan, *MMMM*. Il y a quelque lieu de préſumer qu'au lieu de VIAR, *Et fecit*, il faudroit lire UIMR, *Et menſus eſt* ; mais comme on ne pouvoit pas meſurer d'en-bas une hauteur de ſoixante coudées, il ſemble que ce ſeroit plutôt une longueur ; le P. Houbigant, par cette raiſon, l'entend de la longueur des portiques qui formoient une des ailes de l'enceinte extérieure.

Ibid. Hébr. litt. & juſqu'au frontiſpice du parvis de la porte tout autour. ». Il meſura tout le dedans du veſtibule, depuis la porte du dehors juſqu'à celle qui donnoit entrée dans le parvis d'Iſraël.

℣. 15. Autr. Depuis la face de la *premiere* porte, juſqu'à la face du veſtibule de la porte intérieure, il y avoit cinquante coudées : » ſavoir 12 pour les deux murs des deux portes, 18 pour les trois chambres à côté du veſtibule, 20 pour les quatre ſéparations d'entre ces chambres. Voyez le Plan, *MMMM*. On lit dans l'Hébreu UAL FNI, *& ante faciem*, pour UMAL FNI, *& à facie*.

℣. 16. Ou plutôt, des fenêtres treilliſſées : » ou fermées de jalouſies. Ces fenêtres étoient au-deſſus des chambres du veſtibule ; elles pouvoient être au nombre de ſix de chaque côté.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulierement ALIHMU, pour ALIUM, *frontibus eorum*.

Ibid. Autr. il y avoit ainſi au dedans des veſtibules des fenêtres tout autour : » c. à. d. que cet ornement ſe voyoit de même dans tous les autres veſtibules.

autem erant & in veſtibulis feneſtræ per gyrum intrinſecùs, & ante frontes pictura palmarum.

tour, & devant les frontiſpices des palmes peintes."

17. Et eduxit me ad atrium exterius: & ecce gazophylacia, & pavimentum ſtratum lapide in atrio per circuitum: triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

17. Il me mena auſſi au parvis de dehors, où je vis des chambres; " & le parvis étoit pavé de pierres de tous côtés; & il y avoit trente chambres autour du pavé."

18. Et pavimentum in fronte portarum, ſecundùm longitudinem portarum erat inferius.

18. Et le pavé au frontiſpice des portes étoit plus bas, ſelon la longueur des portes."

19. Et menſus eſt latitudinem à facie portæ inferioris uſque ad frontem atrii interioris extrinſecùs, centum cubitos ad orientem, &ad aquilonem.

19. Et il meſura la largeur depuis la face de la porte d'en-bas juſqu'au frontiſpice du parvis intérieur par le dehors; & il y avoit cent coudées vers l'orient & vers l'aquilon."

Ibid. Ou plutôt, des palmes repréſentées, non en peinture, mais en relief; c'étoient des eſpeces de colonnes ou de pilaſtres qui ornoient le mur de ſéparation, qui étoit entre chaque chambre du veſtibule. Le tronc du palmier étoit comme le fuſt de la colonne, & les branches en étoient comme le chapiteau. Ces pilaſtres ſont ſimplement nommés *palmiers* dans le texte original.

℣. 17. C'eſt le ſens de l'Hébreu. Dans pluſieurs de ces chambres, on ſerroit les choſes néceſſaires pour le ſervice du temple, par exemple, le bois, le ſel, le vin, l'huile, &c. pour les ſacrifices.

Ibid. Ces trente chambres étoient apparemment quinze à droite & autant à gauche du veſtibule. Quelques-uns veulent que les chambres aient été ſeulement au ſecond étage & au-deſſus des galeries, qu'ils prétendent avoir occupé tout le bas, par un vaſte périſtyle, ſoutenu de trois rangs de colonnes. Dom Calmet penſe qu'il y avoit des appartements dans le premier comme dans le ſecond étage; mais qu'ils n'occupoient qu'environ le tiers de l'eſpace de cinquante coudées que ce bâtiment avoit de profondeur: le reſte étoit en galeries ſoutenues de deux rangs de colonnes. Voyez le Plan, *NNNN* & *OOOO*.

℣. 18. L'Hébreu eſt plus clair: Et le pavé qui étoit aux côtés des portes, vis-à-vis la longueur des portes, ce pavé, *dis-je*, étoit plus bas, *ou au-deſſous.* » Il étoit vis-à-vis & de même largeur que le pavé du veſtibule de la porte qui lui répondoit; mais il pouvoit être quelque peu plus bas que le plein-pied de ce veſtibule.

℣. 19. Il meſura la largeur du portique d'Iſraël, depuis la face de la porte orientale ou de la porte d'en-bas, juſqu'à la porte du parvis intérieur, ou du parvis des prêtres; & ce parvis meſuré d'orient en

20. Il meſura auſſi la longueur & la largeur de la porte du parvis extérieur " qui regardoit vers l'aquilon,

20. Portam quoque, quæ reſpiciebat viam aquilonis atrii exterioris, menſus eſt tam in longitudine, quàm in latitudine:

21. & ſes chambres, dont il y en avoit trois d'un côté & trois d'un autre, & ſon frontiſpice & ſon veſtibule *qu'il trouva être* ſelon la meſure de la premiere porte; " & il y avoit cinquante coudées de long, & vingt-cinq coudées de large *à ce parvis extérieur.* "

21. & thalamos ejus tres hinc & tres inde: & frontem ejus, & veſtibulum ejus ſecundùm menſuram portæ prioris, quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, & latitudinem viginti-quinque cubitorum.

22. Ses fenêtres, ſon veſtibule, & ſa ſculpture " étoient de la même meſure que celle de la porte qui regardoit vers l'orient: on y montoit par ſept degrés, & il y avoit au-devant un veſtibule.

22. Feneſtræ autem ejus, & veſtibulum, & ſculpturæ ſecundùm menſuram portæ, quæ reſpiciebat ad orientem: & ſeptem graduum erat aſcenſus ejus, & veſtibulum ante eam.

23. Et la porte du parvis intérieur étoit vis-à-vis de l'autre porte, du côté de l'aquilon, & du côté de l'orient: " & ayant meſuré l'eſpace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées."

23. Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, & orientalem: & menſus eſt à porta uſque ad portam centum cubitos.

occident, avoit cent coudées de long, non compriſe la longueur du veſtibule. Voyez le Plan, *DDDD*. Au lieu de ces mots *& ad aquilonem*, les Septante ont lu *& duxit me ad aquilonem*: & il me mena du côté de l'aquilon.

℣. 20. c. à. d. du parvis d'Iſraël.

℣. 21. c. à. d. de la porte orientale, dont il vient d'être parlé. *Supr.* ℣. 6. *& ſeqq.* Hebr. litt. *Et thalami ejus..... & frontes ejus & veſtibula ejus, fuit*, HIH, peut-être pour HIU, *fuerunt.*

Ibid. Il faudroit dire: à la porte de ce parvis extérieur. *Supr.* ℣. 13. & 15.

℣. 22. Hebr. autr. & ſes palmiers. *Supr.* ℣. 16.

℣. 23. Les trois portes du parvis des prêtres, étoient vis-à-vis, & répondoient en ligne directe aux trois portes du parvis extérieur. On lit dans l'Hébreu, *ad aquilonem*, ULQDIM, *& ad orientem*, peut-être pour CLQDIM, *ſicut ad orientem*; les Septante l'ont pris en ce ſens.

Ibid. Des trois portes du parvis du peu-

14. Et

24. Et eduxit me ad viam auſtralem, & ecce porta quæ reſpiciebat ad auſtrum : & menſus eſt frontem ejus, & veſtibulum ejus, juxta menſuras ſuperiores :

24. Il me mena auſſi vers le midi ; & je vis une porte qui regardoit vers le midi : il en meſura le frontiſpice & le veſtibule, qui étoit de même meſure que les autres.

25. & feneſtras ejus, & veſtibula in circuitu, ſicut feneſtras cæteras : quinquaginta cubitorum longitudine, & latitudine viginti-quinque cubitorum.

25. Et ſes fenêtres, avec les veſtibules autour, " étoient comme les autres fenêtres : elles avoient " cinquante coudées de long, & vingt-cinq coudées de large.

26. Et in gradibus ſeptem aſcendebatur ad eam : & veſtibulum ante fores ejus : & cælatæ palmæ erant, una hinc, & altera inde, in fronte ejus.

26. On y montoit par ſept degrés : le veſtibule étoit devant la porte : " & il y avoit un frontiſpice des palmes " de ſculpture ; une d'un côté, l'autre de l'autre.

27. Et porta atrii interioris in via auſtrali : & menſus eſt à porta uſque ad portam in via auſtrali, centum cubitos.

27. Et la porte du parvis intérieur étoit du côté du midi : " & ayant meſuré l'eſpace d'une porte juſqu'à l'autre du côté du midi, il trouva cent coudées.

28. Et introduxit me in atrium interius ad portam auſtralem : & men-

28. Il me fit entrer auſſi dans le parvis intérieur *qui étoit* à la porte du midi : & il prit la meſure de la porte, comme

ple aux trois portes du parvis des prêtres, qui leur répondoient, il y avoit cent coudées ; elles étoient toutes également éloignées les unes des autres. Voyez le Plan, *DDDD*.

℣. 25. Hébr. autr. Et les fenêtres de cette porte & de ſon veſtibule *qu'elles environnoient* tout autour, étoient, &c. *Supr.* ℣. 16.

Ibid. Ou plutôt : Elle avoit, *cette porte*, cinquante coudées, &c.

℣. 26. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *& veſtibula ejus ante facies eorum*, LFNIHM, ſans que l'on ſache à quoi pourroit ſe rapporter ce pronom pluriel maſculin ; les Septante ont lu LFNIMH, *interius* : & il y avoit des veſtibules en dedans.

Ibid. c. à. d. des palmiers en forme de pilaſtres. *Supr.* ℣. 16.

℣. 27. Autr. & à la porte du parvis intérieur qui étoit du côté du midi, ayant meſuré, &c.

celle des autres.

sus est portam juxta mensuras superiores :

29. Il prit aussi les mêmes mesures de la chambre, du frontispice, du vestibule, des fenêtres, & du vestibule *qui étoit* tout autour ; " & il trouva cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

29. thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus eisdem mensuris : & feneſtras ejus, & vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, & latitudinis viginti-quinque cubitos :

30. Le vestibule qui régnoit tout autour, avoit vingt-cinq coudées de long, & cinq " de large.

30. & vestibulum per gyrum longitudine viginti-quinque cubitorum, & latitudine quinque cubitorum :

31. Le vestibule alloit au parvis extérieur ; " & il y avoit des palmes au frontispice, & huit degrés pour y monter.

31. & vestibulum ejus ad atrium exterius, & palmas ejus in fronte : & octo gradus erant, quibus ascendebatur per eam.

32. Puis il me fit entrer dans le parvis intérieur, par le chemin qui regarde l'orient : & il mesure la porte selon les mesures dont nous avons déjà parlé.

32. Et introduxit me in atrium interius per viam orientalem : & mensus est portam secundùm mensuras superiores :

33. Il en mesura la chambre, le frontispice & le vestibule, comme il est dit auparavant, les fenêtres aussi, & le vestibule tout autour, qui avoient cinquante coudées de long, & vingt-cinq

33. thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, sicut suprà : & feneſtras ejus, & vestibula ejus in circuitu, longi-

℣. 29. Hébr. autr. des fenêtres de cette porte & de son vestibule *qu'elles environnoient* tout autour.

℣. 30. Le parallele de ce verset à tous les précédents, donne lieu de présumer qu'il faudroit lire : vingt-cinq coudées de long & cinquante de large. *Supr.* ℣. 15. 21. 25. 29. *Infr.* ℣. 33. 36.

℣. 31. Le vestibule du parvis des prêtres alloit au parvis extérieur ou au parvis d'Israël : on passoit par ce vestibule pour aller de l'un à l'autre parvis.

tudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti quinque cubitorum:

de large."

34. & veſtibulum ejus, id eſt, atrii exterioris: & palmæ cælatæ in fronte ejus, hinc & inde: & in octo gradibus aſcenſus ejus.

34. Et il en meſura le veſtibule qui regardoit le parvis extérieur: " & il y avoit des palmes de côté & d'autre, qui étoient gravées " au frontiſpice: & on y montoit par huit degrés.

35. Et introduxit me ad portam quæ reſpiciebat ad aquilonem: & menſus eſt ſecundùm menſuras ſuperiores:

35. Il me mena enſuite vers la porte qui regardoit l'aquilon; & il en prit les meſures, comme il avoit fait les précédentes.

36. thalamum ejus, & frontem ejus, & veſtibulum ejus, & feneſtras ejus per circuitum, longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti-quinque cubitorum.

36. Il en meſura la chambre, le frontiſpice, le veſtibule & les fenêtres tout autour, qui avoient " cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

37. Et veſtibulum ejus reſpiciebat ad atrium exterius: & cælatura palmarum in fronte ejus hinc & inde: & in octo gradibus aſcenſus ejus.

37. Son veſtibule regardoit " vers le parvis extérieur: & il y avoit de côté & d'autre des palmes gravées " au frontiſpice: & on y montoit par huit degrés.

38. Et per ſingula gazophylacia oſtium in frontibus portarum: ibi lava-

38. Et en chaque chambre du tréſor, il y avoit une porte au frontiſpice de l'entrée: " c'étoit là qu'ils lavoient

℣. 33. Hébr. autr. *il meſura* auſſi les fenêtres de cette porte, & de ſon veſtibule *qu'elles environnoient* tout autour; *& il trouva* cinquante coudées, &c.

℣. 34. Hébr. autr. Le veſtibule alloit au parvis extérieur. *Supr.* ℣. 31.

Ibid. Le mot, *cælatæ*, n'eſt pas dans l'Hébreu.

℣. 36. Autr. *& il trouva* cinquante coudées, &c.

℣. 37. Voyez la note ſur le ℣. 31.

Ibid. L'Hébreu lit ſimplement: des palmiers *en relief*, *en forme de piliſtres*.

℣. 38. Hébr. litt. Et chaque chambre & ſon ouverture dans les frontiſpices des portes, c'étoit là qu'ils lavoient l'holocauſte. » Il veut dire qu'on lavoit les holocauſtes dans ces chambres qui étoient aux deux côtés du veſtibule ſeptentrional du parvis des Prêtres. Moyſe avoit ordonné qu'on im-

l'holocauſte.

39. Au veſtibule de la porte, il y avoit deux tables d'un côté, & deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocauſtes, & les victimes pour les péchés & pour les fautes.

40. Et au côté de dehors, qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'aquilon, il y avoit deux tables: & de l'autre côté, devant le veſtibule de la porte, il y en avoit encore deux.

41. Quatre tables d'un côté, & quatre tables de l'autre au côté de la porte, qui étoient en tout huit tables, ſur leſquelles on immoloit *les ſacrifices*.

42. Les quatre tables pour l'holocauſte étoient faites de pierres quarrées, " qui avoient une coudée & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée de hauteur; & on mettoit deſſus les vaſes " où l'on immoloit l'holocauſte & la victime.

43. Elles avoient un bord d'un palme, qui ſe courboit en dedans tout autour; " & on mettoit ſur les tables les

bant holocauſtum.

39. Et in veſtibulo portæ, duæ menſæ hinc, & duæ menſæ inde, ut immoletur ſuper eas holocauſtum, & pro peccato, & pro delicto.

40. Et ad latus exterius, quod aſcendit ad oſtium portæ, quæ pergit ad aquilonem, duæ menſæ: & ad latus alterum ante veſtibulum portæ, duæ menſæ.

41. Quatuor menſæ hinc, & quatuor menſæ inde: per latera portæ octo menſæ erant, ſuper quas immolabant.

42. Quatuor autem menſæ ad holocauſtum, de lapidibus quadris extructæ: longitudine cubiti unius & dimidii, & latitudine cubiti unius & dimidii, & altitudine cubiti unius: ſuper quas ponant vaſa, in quibus immolatur holocauſtum & victima.

43. Et labia earum palmi unius, reflexa intrinſecùs per circuitum: ſu-

molât les victimes à la gauche, ou au ſeptentrion de l'autel. *Levit.* 1. 11. Voyez le plan, *Q*.

℣. 42. Hébr. autr. de pierres de tailles. » Voyez le plan, *dddd*.

Ibid. Ou plutôt: les inſtruments avec leſquels on immoloit les holocauſtes & les *autres* victimes.

℣. 43. Le palme étoit de quatre doigts. Ce rebord s'élevoit au-deſſus de la ſurface

per menſas autem carnes oblationis.

chairs de l'oblation.

44. Et extra portam interiorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ reſpicientis ad aquilonem: & facies eorum contra viam auſtralem, una ex latere portæ orientalis, quæ reſpiciebat ad viam aquilonis.

44. Au dehors de la porte intérieure, étoient les chambres des chantres *qui logeoient* au parvis intérieur qui étoit à côté de la porte qui regarde vers l'aquilon : leur face étoit tournée vers le midi ; il y en avoit une à côté de la porte orientale, qui regardoit vers l'aquilon, *& une qui regardoit vers le midi.*

45. Et dixit ad me : Hoc eſt gazophylacium, quod reſpicit viam meridianam ; ſacerdotum erit, qui excubant in cuſtodiis templi.

45. Et cet homme me dit : Cette chambre qui regarde le midi, ſera pour les prêtres qui veillent à la garde du temple.

46. Porrò gazophylacium quod reſpicit ad

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'aquilon, ſera pour les prê-

de la table, pour empêcher que les inſtruments qu'on y mettoit, & les pieces des victimes qu'on y préparoit, ne tombaſſent par terre, & ne fuſſent gâtées.

℣. 44. L'Auteur de la Paraphraſe ſuppoſe que la derniere partie de ce verſet ſe rapporte aux verſets ſuivants ; D. Calmet croit qu'elle ſe rapporte à la premiere partie du même verſet. Les chantres occupoient deux aîles du parvis intérieur ; celle qui étoit au côté gauche en entrant de la porte ſeptentrionale & qui regardoit le midi ; & celle qui étoit au côté droit en entrant de la porte orientale du même parvis intérieur. Ces deux aîles ſe joignoient à l'encognure des côtés oriental & ſeptentrional. Voyez le plan, *SS*. Au commencement de ce verſet, on lit dans l'Hébreu UMKUSH, *& forinſecùs, ad portam interiorem* : les Septante paroiſſent avoir lu UIUICNI, *& adduxit me* : Alors il m'amena à la porte intérieure. Ici les Septante ont lu ces deux mots, *& ecce*, qui annoncent ce qui va ſuivre. Au lieu de SAIM, *cantorum*, les Septante ont lu SNIM, *duo* : il y avoit dans le parvis intérieur deux chambres dont l'une, &c. Car au lieu de ASR, *quod*, les Septante on lu AKD, *unum*, par oppoſition au ſecond AKD, *unum*, qui vient enſuite. Au lieu de UFNIHM, *& facies eorum*, les Septante ont lu UFNIH, *& facies ejus* (*cubiculi* :) au côté ſeptentrional de la porte, il y avoit une chambre qui regardoit vers le midi. Au lieu de HQDIM, *Orientis*, les Septante ont lu HDRUM, *Meridiei* : l'autre chambre, ſituée au côté méridional de la porte, regardoit l'aquilon. On va voir ces deux chambres bien diſtinguées dans les deux verſets ſuivants.

℣. 45. D. Calmet penſe que le texte met ici une chambre pour une ſuite de pluſieurs chambres, & pour une aîle de bâtiment entiere. L'aîle qui étoit au côté méridional de la porte d'orient, étoit deſtinée pour le logement des Prêtres qui veilloient à la garde du Temple, c. à. d. qui avoient la garde des choſes les plus ſacrées de la maiſon de Dieu. Voyez le plan *S*.

tres qui veillent pour le miniſtere de l'autel. " Ceux-ci ſont les fils de Sadoc, qui ſont ceux d'entre les enfants de Lévi qui approchent le Seigneur pour le ſervir.

viam aquilonis, ſacerdotum erit, qui excubant ad miniſterium altaris. Iſti ſunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut miniſtrent ei.

47. Il meſura auſſi le parvis, qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en quarré; " & l'autel qui étoit devant la face du temple.

47. Et menſus eſt atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadrum: & altare ante faciem templi.

48. Il me fit entrer dans le veſtibule du temple: & il en meſura l'entrée, qui avoit cinq coudées d'un côté, & cinq coudées de l'autre; & la largeur de la porte, qui avoit trois coudées d'un côté, & trois coudées de l'autre. "

48. Et introduxit me in veſtibulum templi: & menſus eſt veſtibulum quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum inde:

49. Le veſtibule avoit vingt coudées de long, & onze de large; " & on y montoit par huit " degrés. Il y avoit au front deux colonnes, une d'un côté,

49. Longitudinem autem veſtibuli viginti cubitorum, & latitudinem undecim cubitorum: &

℣. 46. L'aîle qui étoit à la droite de ceux qui entroient dans le parvis par le veſtibule méridional, & qui regardoit vers le ſeptentrion, étoit deſtinée pour le logement des prêtres chargés du miniſtere de l'autel des holocauſtes. Voyez le plan, *S*.

℣. 47. c. à. d. depuis une aîle du bâtiment juſqu'à l'autre. Voyez le plan, *FFF*.

℣. 48. Le veſtibule du temple avoit la même longueur du ſeptentrion au midi, que le temple, c. à. d. 20. coudées. La porte avoit 14 coudées d'ouverture, (cela eſt exprimé dans les Septante,) & le mur de la porte 5 coudées d'épaiſſeur. Ce qui reſtoit du mur aux deux côtés de la porte, étoit de trois coudées de chaque côté, qui réunies aux 14 coudées d'ouverture, donnent les 20 coudées de longueur du veſtibule. Voyez le plan, *I*.

℣. 49. c. à. d. vingt coudées de long du ſeptentrion au midi, & onze de large de l'orient à l'occident. Dans le temple de Salomon le veſtibule n'avoit que dix coudées de large. Les Septante de l'édition de Bâle ne liſent ici que dix; ce qui paroît être la véritable leçon. Voyez le plan, *I*.

Ibid. L'Hébreu ſe peut lire: dix degrés. " C'eſt ainſi que liſoient les Septante. Symmaque, de même que ſaint Jérôme, ne liſoit que huit. Aquila & Théodotion liſoient, onze. Voyez le plan, *YY*.

octo gradibus aſcendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus : una hinc, & altera inde.

& l'autre de l'autre."

Ibid. Ce ſont ces deux groſſes colonnes d'airain, dont on peut voir la deſcription au III. Livre des Rois, VII. 15. & ſuiv. & au II. Livre des Paralipomenes, III. 15. & ſuivans.

CHAPITRE XLI.

Deſcription du Saint, du Sanctuaire, & des chambres contiguës au Temple.

1. ET introduxit me in templum, & menſus eſt frontes, ſex cubitos latudinis hinc, & ſex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Et latitudo portæ, decem cubitorum erat: & latera portæ, quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & menſus eſt longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.

3. Et introgreſſus intrinſecùs, menſus eſt in

1. APrès *avoir ainſi meſuré les parvis & les bâtiments extérieurs du Temple*, il me fit entrer dans le temple *même*: il meſura les poteaux de l'entrée *du temple*, qui avoient chacun ſix coudées de large, ſelon la largeur de *l'ancien* tabernacle."

2. Il meſura la largeur *de l'ouverture* de la porte, qui étoit de dix coudées; & l'un & l'autre des côtés de la porte avoit chacun cinq coudées *par dedans*. Il meſura auſſi la longueur du temple, qui étoit de quarante coudées, & ſa largeur de vingt.

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus intérieur : il y meſura un po-

℣. 1. & 2. Il y avoit au milieu du mur qui ſéparoit le veſtibule du Saint, une porte de la largeur de dix coudées; la muraille avoit ſix coudées d'épaiſſeur, de même que le ſeuil & les montants de la porte; & aux deux côtés de la porte, depuis l'embraſure, il y avoit cinq coudées de muraille; le reſte du mur occupoit toute la largeur du Saint, *latitudinem tabernaculi*. Le mot Hébreu HAILIM, traduit ici par *frontes*, ſe prend pour *poſtes*: & peut-être qu'au lieu de HAHL, *tabernaculi*, il faudroit lire HAIL, *poſtis* : il meſura les poteaux de l'entrée *du temple*; ils avoient ſix coudées de largeur d'un côté, & ſix coudées de largeur de l'autre : telle étoit la largeur de chaque poteau.

teau de la porte, qui étoit *large* de deux coudées : *la hauteur de* la porte étoit de ſix coudées, & la largeur de ſept. "

fronte portæ duos cubitos: & portam, ſex cubitorum : & latitudinem portæ, ſeptem cubitorum.

4. Puis il meſura ſur la face du temple " une longueur de vingt coudées, & une largeur auſſi de vingt coudées; & il me dit : C'eſt ici le ſaint des ſaints.

4. Et menſus eſt longitudinem ejus viginti cubitorum, & latitudinem ejus viginti cubitorum, ante faciem templi : & dixit ad me : Hoc eſt ſanctum ſanctorum.

5. Puis il meſura *l'épaiſſeur de* la muraille du temple, qui étoit de ſix coudées, & la largeur des chambres bâties *en dehors*, tout autour du temple, *dont chacune étoit* de quatre coudées.

5. Et menſus eſt parietem domûs ſex cubitorum : & latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domûs.

6. Ces chambres étoient l'une auprès de l'autre, en deux rangs, *l'une deſſus, & l'autre au-deſſous*, dont chacun contenoit trente-trois chambres : " il y avoit

6. Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria : & erant eminentia, quæ

℣. 3. Ou plutôt, la muraille qui ſéparoit le Saint d'avec le Sanctuaire, avoit deux coudées d'épaiſſeur, & par conſéquent les montants & le ſeuil de la porte avoient la même meſure. L'ouverture de la porte étoit de ſix coudées, & ce qui reſtoit de muraille aux deux côtés de la porte, étoit de ſept coudées de chaque côté; ce qui rempliſſoit les vingt coudées de la largeur du temple. On trouve dans la Verſion des Septante, la répétition qui paroît manquer dans l'Hébreu, *ſeptem cubitorum inde, & ſeptem cubitorum inde.*

℣. 4. Ou plutôt, du Sanctuaire.

℣. 6. L'Hébreu, le Chaldéen, & les Septante de l'édition royale ne marquent qu'une fois trente-trois; & la plupart des Commentateurs croient qu'il n'y avoit que trente-trois chambres par étage. En ce ſens on pourroit donner 16 chambres de 4 coudées en quarré ſur les deux côtés & ſur le derriere du temple, ſur un eſpace de 172 coudées qu'on peut compter ainſi : 60 coudées de la longueur du temple répétée deux fois, 20 pour la largeur du temple, & 12 pour les deux grands murs du ſeptentrion & du midi; autant pour le mur d'orient, qu'il faut compter deux fois; ajoutez deux eſpaces de quatre coudées en quarré au coin, qui ne touchent le temple que par la pointe de leur quarré : en tout 172 coudées. Reſte une dix-ſeptieme chambre qu'il ne ſera pas mal-aiſé de prendre ſur cet eſpace; car les 33 chambres de quatre coudées en quarré, n'occupent qu'une longueur de 132 coudées : ainſi on pourra encore trouver de la place pour un mur de ſéparation entre ces chambres, d'une coudée d'épaiſſeur. Voyez le plan, *aaa*. L'Hébreu ſemble diſtinguer le mur du temple d'avec un ſecond mur qui environnoit le temple : le ſens ſeroit : ces chambres venoient s'appuyer ſur un mur qui environnoit le temple pour ces chambres tout autour, afin qu'elles euſſent des ſoutiens, & que ces ſoutiens ne fuſſent point pris ſur le mur du temple.

ingrederentur

ingrederentur per parietem domûs, in lateribus per circuitum, ut continerent, & non attingerent parietem templi.

7. Et platea erat in rotundum, aſcendens ſurſùm per cochleam, & in cœnaculum templi deferebat per gyrum: idcircò latius erat templum in ſuperioribus: & ſic de inferioribus aſcendebatur ad ſuperiora in medium.

8. Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad menſuram calami ſex cubitorum ſpatio:

9. & latitudinem per parietem lateris forinſecùs quinque cubitorum: & erat interior domus in lateribus domûs:

des arcs-boutants qui s'avançoient tout autour de la muraille du temple, & qu'on avoit diſpoſés pour ſervir d'appui à la charpenterie de ces chambres, ſans qu'elles touchaſſent à la muraille du temple.

7. Il y avoit auſſi un eſpace; & *dans cet eſpace*, un degré fait en rond, qui alloit d'étage en étage, montant juſqu'à la chambre la plus haute, toujours en tournant. " C'eſt pourquoi le temple étoit plus large en haut qu'en bas: " & ainſi, paſſant de l'étage le plus bas à celui du milieu, on montoit juſqu'au plus haut. "

8. Je conſidérai les chambres hautes qui étoient autour de cet édifice; & elles avoient par le bas la meſure d'une canne, ou de ſix coudées. "

9. Et l'épaiſſeur du mur extérieur qui les enfermoit étoit de cinq coudées: " & la maiſon intérieure étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtiment."

℣. 7. Hébr. Et elle s'élargiſſoit & tournoit à meſure qu'elle s'élevoit pour les chambres des côtés; car la maiſon tournoit en s'élevant d'une élévation qui régnoit tout autour de la maiſon. » La muraille du temple donnoit à chaque étage, à meſure qu'ils montoient, un plus grand eſpace par les retraites qui ſe faiſoient dans l'épaiſſeur de la maîtreſſe muraille. Voyez le III. Livre des Rois, VI 6.

Ibid. Ou plutôt, ces édifices qui étoient attachés au temple, s'élargiſſoient à chaque étage, & étoient plus larges dans le ſecond qu'au premier étage.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HTHTUNH, *inferius*; au lieu de quoi la Vulgate ſuppoſe MTHTUNH, *de inferiori*.

℣. 8. Hébr. Je vis dans cet édifice une élévation tout autour, depuis le fondement des aîles, de la hauteur d'une canne pleine, ou de ſix coudées auprès d'elle. » Il parle d'un tertre haut de ſix coudées, ſur lequel le temple étoit élevé au deſſus du rès-de-chauſſée. Ce tertre ou cette hauteur s'élevoit depuis les fondements des côtés du temple juſqu'à la hauteur de ſix coudées. On lit dans l'Hébreu MISDUT, *à fundamentis*; les Rabbins prétendent qu'il faudroit lire MUSDUT, *fundamenta*.

℣. 9. Le mur extérieur des trois étages qui régnoient autour du temple, avoit cinq coudées d'épaiſſeur, une coudée de moins que le mur intérieur du temple.

Ibid. Hébr. la muraille extérieure des appartements contigus au temple, avoit cinq coudées, & le lieu ſeparé de ces mê-

10. Entre le bâtiment de ces petites chambres & celui du temple, il y avoit un eſpace de vingt coudées."

11. Et les portes de toutes ces chambres étoient tournées vers *le lieu de* la priere, l'une du côté du ſeptentrion, & l'autre du côté du midi : " & la largeur du lieu deſtiné pour la priere, étoit de cinq coudées tout autour."

12. L'édifice qui étoit ſéparé *du temple*, & tourné du côté du chemin qui regarde vers la mer, avoit ſoixante-dix coudées de largeur ; mais la muraille qui enfermoit tout l'édifice, & qui avoit cinq coudées d'épaiſſeur, étoit longue de quatre-vingt-dix. "

10. Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domûs undique :

11. & oſtium lateris ad orationem : oſtium unum ad viam aquilonis, & oſtium unum ad viam auſtralem : & latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.

12. Et ædificium, quod erat ſeparatum, verſumque ad viam reſpicientem ad mare, latitudinis ſeptuaginta cubitorum : paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum : & longitudo ejus nonaginta cubitorum.

mes appartements qui étoient joignant le temple. » Il y avoit une diſtance de cinq coudées entre ces appartements, & un mur de ſéparation qui ſéparoit le temple des logements des Prêtres. Voyez le verſet ſuivant, & le plan *FF*. On lit dans l'Hébreu VASR, *& quod*, peut-être pour CASR, *ſecundùm quod*, ou ſimplement, *ſecundùm*, ſelon le lieu ſéparé, &c.

℣. 10. Ou plutôt : entre le bâtiment des chambres des Prêtres & celui du temple, il y avoit un eſpace de vingt coudées. » Pour marquer un plus grand reſpect de la maiſon du Seigneur, & pour la ſéparer d'une maniere plus ſenſible de tous les appartements où les Prêtres demeuroient, on bâtit un mur aux deux côtés de ce ſaint lieu à une diſtance de cinq coudées du temple, & à vingt coudées des appartements des Prêtres, qui étoient vis-à-vis. Voyez le plan, *LLL*.

℣. 11. Hébr. Quant aux portes de ces aîles, vis-à-vis le lieu ſéparé, il y en avoit une au nord & une au midi. » Ces trois étages qui environnoient le temple des trois côtés, n'avoient que deux portes pour y entrer, l'une au midi & l'autre au ſeptentrion, & joignant le veſtibule du temple. On montoit du veſtibule à droite & à gauche par deux eſcaliers à vis, pratiqués dans l'épaiſſeur du mur & à l'extrêmité des trois étages, & par le moyen de ces eſcaliers on entroit dans chacun de ces trois côtés par autant de portes. Voyez le plan, *bb*.

Ibid. Hébr. & la largeur du lieu ſéparé étoit de cinq coudées tout autour. » Entre le temple & la muraille de ſéparation, il y avoit 5 coudées ; & de là juſqu'aux appartements des Prêtres 10 coudées. Tout ce parvis avoit 100 coudées de large ; le temple en occupoit 50 ; ajoutez 25 de chaque côté, ſavoir : 5 pour le lieu ſéparé, & 20 pour l'eſpace depuis la muraille de ſéparation juſqu'aux appartements des Prêtres ; en tout 100 coudées. Voyez le plan, *FFF*.

℣. 12. Hébr. L'édifice *ou le mur* qui étoit au devant de la ſéparation, du côté de la

13. Et menſus eſt domus longitudinem, centum cubitorum: & quod ſeparatum erat ædificium, & parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.

14. Latitudo autem ante faciem domûs, & ejus quod erat ſeparatum contra orientem, centum cubitorum.

15. Et menſus eſt longitudinem ædificii contra faciem ejus quod erat ſeparatum ad dorſum: ethecas ex utraque parte centum cubitorum: & templum interius, & veſtibula atrii:

13. Il meſura la longueur de la maiſon *du Seigneur*, qui ſe trouva de cent coudées; " & *il meſura de même* l'édifice qui en étoit ſéparé, avec ſes murailles, " où il ſe trouva auſſi cent coudées de long.

14. La place qui étoit devant la face du temple, entre l'édifice qui en étoit ſéparé du côté de l'orient, ſe trouva encore de cent coudées. "

15. Il meſura auſſi la longueur de l'édifice *qui étoit* vis-à-vis du temple, & qui en étoit ſéparé par derriere; & les galeries, avec les chambres *qui étoient* des deux côtés de cet édifice, avoient cent coudées, " y compris le temple intérieur, & les veſtibules du parvis.

mer *ou de l'occident*, avoit ſoixante & dix coudées de large; le mur de cet édifice avoit cinq coudées de large & quatre-vingt-dix de long. » Le mur qui environnoit l'eſpace ſéparé tout autour du temple, avoit 5 coudées de large, & apparemment autant de haut. Il avoit 70 coudées de large du côté de l'occident, ſavoir: 50 coudées pour la largeur du temple & des bâtiments contigus; 5 de chaque côté pour le lieu ſéparé; 5 de chaque côté pour l'épaiſſeur de la muraille; en tout 70 coudées. Le même mur avoit 90 coudées de long d'orient en occident, ſavoir: 80 coudées pour la longueur du temple & des bâtiments qui y étoient joints, 5 pour la largeur du lieu ſéparé, & 5 pour le mur; en tout 90 coudées. Voyez le plan, *CHIL*.

℣. 13. Le temple pris depuis le mur qui l'environnoit du côté de l'occident & juſqu'au frontiſpice du veſtibule, avoit 101 coudées: 5 pour le mur de ſéparation; 5 pour le lieu ſéparé, 9 pour le mur & les chambres attenantes au temple; ſoixante pour le Sanctuaire & le Saint; 10 pour le veſtibule; 12 pour les deux grandes murailles d'occident & d'orient du temple; en tout 101. Voyez le plan, *CHIL*.

Ibid. Hébr. la ſéparation, l'édifice & ſes murailles, auſſi cent coudées de long. » D. Calmet ne doute point que cette ſéparation ne ſignifie le terrein qui étoit entre les chambres des Prêtres & le mur de ſéparation; ce terrein joint à l'édifice du temple environné du mur de ſéparation, donne 100 coudées. Voyez le plan, *FF*.

℣. 14. Autr. La largeur du terrein qui étoit devant le temple à l'orient, & de l'édifice ſéparé, étoit auſſi de cent coudées. » Le parvis des Prêtres ayant cent coudées en quarré, non compris les appartements qui l'environnoient, il eſt clair que le terrein qui étoit à l'orient du temple, & les édifices qui lui faiſoient face du même côté, ne pouvoient manquer d'avoir auſſi cent coudées du ſeptentrion au midi, depuis un angle juſqu'à l'autre. Voyez le plan *FF*.

℣. 15. Autr. Il meſura auſſi la longueur de l'édifice, vis-à-vis de celui qui étoit ſéparé, & qui étoit par derriere lui, & les galeries des deux côtés; tout cela avoit cent coudées. » Le terme *etheca* de la Vulgate paroît formé ſur l'Hébreu *athikim*. La

16. Il meſura encore les portes, les fenêtres qui étoient de biais, & les portiques qui environnoient *le temple* de trois côtés, " vis-à-vis de chaque porte; & tout cela étoit revêtu de bois à l'entour: " or la terre alloit juſqu'aux fenêtres, " & les fenêtres étoient fermées au-deſſus des portes: ".

16. limina, & feneſtras obliquas, & ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuſcujuſque limen, ſtratumque ligno per gyrum in circuitu: terra autem uſque ad feneſtras, & feneſtræ clauſæ ſuper oſtia:

17. & il y en avoit juſqu'à la maiſon intérieure dans tout le mur d'alentour, tant au-dedans qu'au-dehors, avec me-

17. & uſque ad domum interiorem, & foriſecùs per omnem pa-

ſignification littérale d'*etheca*, ou plutôt *ethera*, comme on lit dans les exemplaires les plus corrects de ſaint Jérôme, eſt un balcon, ainſi que ce Pere l'explique lui-même dans ſon Commentaire: mais au Chap. ſuiv. ℣. 3. & 5. il traduit *athikim* par des portiques, & il paroît que c'eſt ſa vraie ſignification. Le Prophete veut donc dire que la muraille qui alloit du ſeptentrion au midi derriere le temple, & derriere les appartements des Prêtres & ſes galeries, avoit 100 coudées. En effet étant parallele & de même étendue que la face orientale des appartements dont on a parlé au ℣. 14. il devoit avoir comme elle 100 coudées de long. On lit dans l'Hébreu irréguliérement, UATUQIHA, pour UATIQIH, *ethetas ejus*, ou *porticus ejus*.

℣. 16. D. Calmet penſe qu'il faut joindre à ce verſet la fin du précédent, & traduire l'Hébreu: *Il meſura* le temple intérieur, les portiques du parvis, les ſeuils *des portes*, les fenêtres bouchées, *treilliſſées*, *fermées de jalouſies*, & les athikims, *les galeries*, tout autour des trois côtés du temple; *car le quatrieme côté qui étoit celui de l'occident, derriere le temple, n'avoit point de galeries continuées; c'étoit une ſimple muraille.* » Après avoir marqué toutes les dimenſions des trois aîles qui régnoient autour du temple, & de tout ce qui étoit au dehors de ce ſaint lieu, ils entrerent dans l'intérieur, & en meſurerent toutes les parties: premiérement, le portique du parvis, c'eſt-à-dire, le portique qui étoit devant le Saint, & qui donnoit ſur le parvis des Prêtres; mais comme il a déja ſpécifié ſes dimenſions, *Supr.* XL. 48. 49. il ne le répete pas ici. Il meſure enſuite les ſeuils, tant ceux du veſtibule que ceux du temple; puis les fenêtres treilliſſées qui s'ouvroient au deſſus des palmiers, & autres ornements qui tenoient lieu de piliers ou de pilaſtres tout autour du temple.

Ibid. Hébr. *Il meſura*, vis-à-vis le ſeuil, ce qui étoit couvert de bois tout autour. » Il prit toutes les dimenſions du temple intérieur, qui eſt déſigné ici par une choſe qui lui étoit propre; c'eſt qu'il étoit plancheyé & revêtu de bois de toutes parts, au lieu que le veſtibule étoit pavé de marbre.

Ibid. D. Calmet aime mieux dire que l'Ange meſura la terre, c. à. d. le pavé & toute la hauteur juſqu'aux fenêtres, leſquelles prenoient jour au deſſus des appartements qui étoient aux côtés & par derriere le temple, & qui s'élevoient à la hauteur de quinze coudées. 3. *Reg.* VI. 10. On lit dans l'Hébreu UHARS, *& terra*, peut-être pour MARS, *de terra*; ou MHARS, comme on le lit au ℣. 20. dans le même ſens.

Ibid. Autr. *Il meſura depuis* la terre juſqu'aux fenêtres, & les fenêtres fermées, *treilliſſées*, qui étoient au deſſus des portes. » Les fenêtres du Saint & du ſanctuaire prenoient jour au deſſus des portes, & au moins à quinze coudées du pavé.

rietem in circuitu intrinſecùs & forinſecùs, ad menſuram.

18. Et fabrefacta cherubim & palmæ: & palma inter cherub & cherub, duaſque facies habebat cherub:

19. faciem hominis juxta palmam ex hac parte, & faciem leonis juxta palmam ex alia parte, expreſſam per omnem domum in circuitu.

20. De terra uſque ad ſuperiora portæ, cherubim, & palmæ cælatæ erant in pariete templi.

21. Limen quadrangulum, & facies ſanctuarii, aſpectus contra aſpectum.

ſure & proportion. "

18. Il y avoit auſſi des chérubins travaillés en ſculpture, & des palmes, " en ſorte qu'il y avoit une palme entre chaque chérubin : & ces chérubins avoient chacun deux faces ;

19. la face d'un homme tournée du côté d'une de ces palmes, & la face d'un lion tournée de l'autre côté vers l'autre palme : & cet ordre étoit réguliérement obſervé tout autour du temple. "

20. Ces chérubins & ces palmes en ſculpture ſe voyoient ſur la muraille du temple, depuis la terre, juſqu'au haut de la porte. "

21. La porte du temple étoit quarrée, " & la face du ſanctuaire répondoit à celle *du temple*, étant en regard l'une devant l'autre. "

℣. 17. Autr. & dans la maiſon intérieure & au dehors il meſura tout le mur d'alentour tant au dedans qu'au dehors. » La maiſon intérieure marque le ſanctuaire, le lieu le plus reculé du temple, & le dehors ou la partie extérieure par rapport au ſanctuaire, eſt le Saint. Voyez le plan, *GH*. Ces expreſſions, en dedans & en dehors, marquent encore ici le ſanctuaire & le Saint.

℣. 18. C'eſt-à-dire des palmiers en relief qui ſervoient de colonnes ou de pilaſtres.

℣. 19. C'eſt-à-dire tout autour du ſanctuaire & du Saint.

℣. 20. Les palmiers & les chérubins avoient la même hauteur que la porte ; les fenêtres ne commençoient qu'au deſſus de la porte & des ornements dont on a parlé. On lit dans l'Hébreu ובקיר, *& paries*, pour בקיר, *in pariete*.

℣. 21. c. à. d. n'étoit pas ronde par le haut.

Ibid. D. Calmet voudroit traduire ce verſet ſuivant l'Hébreu ainſi : Quant au temple, ſes poteaux, *les montants de ſes portes*, étoient quarrés, & la face du ſanctuaire avoit les deux aſpects l'un comme l'autre. » C'eſt-à-dire, les montants des portes n'étoient point taillés, & élargis, ſoit en dedans ou en dehors, par des embraſures, pour donner plus de jeu aux battants des portes. Ils étoient taillés en angles droits, & les battants n'étoient pas pendus dans le milieu de l'épaiſſeur du poteau, mais aux angles, comme il ſe pratique encore aujourd'hui dans certains appartements où l'on met double porte, ainſi qu'il y en avoit dans le temple. *Infr.* ℣. 23. L'Hébreu répete au commencement de ce verſet le mot היכל, *Templum*.

22. L'autel *des parfums*, qui étoit de bois, avoit trois coudées de hauteur, & deux de largeur : ſes cornes, " ſa ſurface & ſes côtés étoient de bois. Et *l'Ange* me dit : Voilà la table qui doit être devant le Seigneur, *& devant la porte de ſon ſanctuaire.*

22. Altaris ligneî trium cubitorum altitudo, & longitudo ejus duorum cubitorum, & anguli ejus, & longitudo ejus, & parietes ejus lignei. Et locutus eſt ad me : Hæc eſt menſa coram Domino.

23. Il y avoit double porte dans le temple & dans le ſanctuaire, *chaque porte ayant deux battants.* "

23. Et duo oſtia erant in templo, & in ſanctuario.

24. Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battants qui ſe fermoient l'un ſur l'autre ; car il y avoit une double porte du côté de chaque battant de la grande porte. "

24. Et in duobus oſtiis ex utraque parte bina erant oſtiola, quæ in ſe invicem plicabantur, bina enim oſtia erant ex utraque parte oſtiorum.

25. Et il y avoit des chérubins & des palmes travaillés en ſculpture aux portes mêmes du temple, comme on en voyoit à ſes murailles : c'eſt pourquoi il y avoit de groſſes pieces de bois au frontiſpice du veſtibule par le dehors, *ſur leſquelles ces ouvrages de ſculpture étoient travaillés ;* "

25. Et cælata erant in ipſis oſtiis templi cherubim, & ſculpturæ palmarum, ſicut in parietibus quoque expreſſæ erant : quamobrem & groſſiora erant ligna in veſtibuli fronte forinſecus.

℣. 22. Litt. ſes angles. Les Septante : ſes cornes. Voyez dans l'Exode, XXX. 2.

℣. 23. La porte qui alloit du Saint au ſanctuaire, étoit fermée par une double porte à deux battants, dont l'une s'ouvroit en dedans du ſanctuaire, & l'autre en dedans du Saint.

℣. 24. D. Calmet trouve plus ſimple de traduire l'Hébreu : Deux battants à chaque porte ; deux portes tournantes, deux à une porte, & deux à l'autre. » Le Prophete veut ſimplement dire que les deux portes dont il vient de parler, avoient chacune deux battants.

℣. 25. & 26. Selon l'Hébreu D. Calmet joint la derniere partie de ce verſet au verſet ſuivant : Et il y avoit une poutre de bois au dehors devant le veſtibule, & des fenêtres treilliſſées, & des palmiers de côté & d'autre, aux côtés du veſtibule, & des ais du temple, & des poutres. » Tout cecî regarde le veſtibule, & non pas le temple. Le veſtibule étoit revêtu de madriers ou d'ais ſolides tout autour. (Il les appelle poutres à cauſe de leur épaiſſeur & de leur ſolidité.) On y avoit fait en ſculpture des palmiers d'eſpace en eſpace ; & au deſſus on avoit fait des fenêtres treilliſſées ; de même que dans le temple. Au commencement du ℣. 25. dans l'Hébreu on lit, au féminin ſingulier : VASVIN, pour le maſculin pluriel VASVIM, *& facti*, en le rapportant au mot *Cherubim* qui eſt maſculin dans l'Hébreu.

26. Super quæ feneſtræ obliquæ, & ſimilitudo palmarum hinc atque inde in humerulis veſtibuli, ſecundùm latera domûs, latitudinemque parietum.

26. & au deſſus deſquelles étoient des fenêtres de biais, & des figures de palmes de chaque côté ſur les chapiteaux des pilaſtres du veſtibule, auſſi-bien que ſur les côtés du temple, & dans toute l'étendue des murailles.

CHAPITRE XLII.

Deſcription & uſage des appartements qui étoient vis-à-vis le Temple dans le parvis des Prêtres. Dimenſion de toute l'étendue du parvis extérieur.

1. ET eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, & introduxit me in gazophylacium quod erat contra ſeparatum ædificium, & contra ædem vergentem ad aquilonem.

2. In facie longitudinis, centum cubitos oſtii aquilonis: & latitudinis quinquaginta cubitos:

3. Contra viginti cubitos atrii interioris, & contra pavimentum ſtra-

1. L'Ange me fit enſuite paſſer dans le parvis extérieur *du temple*, " par le chemin qui conduit au ſeptentrion, & me fit entrer dans les chambres du tréſor, [v] à l'oppoſite de l'édifice ſéparé *du temple*, " & de la maiſon qui regardoit vers le nord.

2. La longueur de la face de ce bâtiment, depuis la porte ſeptentrionale, étoit de cent coudées, ſur cinquante de largeur. "

3. Il avoit vue, d'un côté, ſur le parvis intérieur de vingt coudées; & de l'autre, ſur le parvis extérieur pavé de

℣. 1. C'eſt-à-dire au dehors du temple dans le parvis des Prêtres, nommé ici parvis extérieur par rapport à l'enceinte du temple.

Ibid. Ou ſimplement ſelon l'Hébreu: dans les chambres.

Ibid. L'édifice ſéparé du temple marque le mur de ſéparation qui ſéparoit le temple de tous les autres édifices & qui le renfermoit tout autour: vis-à-vis de ce mur, du côté du ſeptentrion & du midi, il y avoit des logements dont le Prophete va faire la deſcription, & dont il va montrer la deſtination & l'uſage. Voyez le plan, *LLSS*.

℣. 2. En remontant de l'orient au couchant depuis la porte ſeptentrionale du parvis des Prêtres, le bâtiment où étoient ces chambres, avoit 100 coudées de longueur & 50 de profondeur. Voyez le plan, *RS*.

pierres, " où étoit la galerie jointe à trois autres. "

4. Devant les chambres du tréſor, il y avoit une allée de dix coudées de large, " qui regardoit, du côté intérieur, vers un ſentier d'une coudée; " & leurs portes étoient du côté du nord. "

5. Ces chambres du tréſor étoient plus baſſes en-haut qu'en-bas, parce qu'elles étoient ſoutenues ſur les galeries qui ſailloient en dehors, & qui, s'élevant du premier étage, paſſoient par celui du milieu de l'édifice. "

tum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.

4. Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora reſpiciens viæ cubiti unius. Et oſtia eorum ad aquilonem:

5. ubi erant gazophylacia in ſuperioribus humiliora: quia ſupportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferiobus, & de mediis ædificii.

℣. 3. L'aile ſeptentrionale du parvis des Prêtres regardoit du côté du midi ſur cet eſpace de 20 coudées dont on a parlé ci-devant, XLI. 10. de l'autre côté elle regardoit ſur le parvis extérieur ou ſur le parvis du peuple, qui étoit pavé de pierres. Voyez le plan, *RSFE*. Le mot *cubitos* n'eſt pas dans l'Hébreu : & il ſemble qu'au lieu de HASRIM, *viginti*, les Septante aient lu HSARIM, *portas*, mais en changeant totalement le ſens de la phraſe, de maniere qu'il ſeroit difficile d'en tirer un ſens plus avantageux.

Ibid. On peut entendre l'Hébreu, ou de trois galeries de profondeur & vis-à-vis l'une de l'autre; ou de trois galeries l'une ſur l'autre qui formoient trois étages; ou, enfin, ce que D. Calmet eſtime plus probable, de trois galeries qui régnoient le long des trois faces du parvis des Prêtres; car la face occidentale n'étoit pas toute remplie de galeries comme les trois autres. Hébr. litt. *Porticus ante faciem portici in tribus.* Voyez le plan, *RRR*.

℣. 4. Le bâtiment qui eſt décrit ici avoit 50 coudées de profondeur : en prenant ſur cette étendue une galerie de dix coudées, il reſtera encore 40 coudées pour les chambres, pour l'épaiſſeur du mur, & pour la place des colonnes. Le gros mur du dehors avoit ſix coudées d'épaiſſeur; celui de devant qui étoit en arcade, en avoit autant : en donnant au mur de la chambre 2 coudées d'épaiſſeur, reſteront encore pour la place des chambres 16 coudées.

Ibid. Hébr. vers la partie intérieure, un chemin d'une coudée; » ou, vers le chemin intérieur une coudée. » C'eſt-à-dire, outre la largeur de l'allée qui avoit dix coudées, il y avoit un rebord d'une coudée, qui régnoit dans toute la longueur de l'allée. Ce rebord étoit ſur le modele de celui que nous avons vû dans le grand veſtibule, & qui ſervoit comme de baſe aux pilaſtres qui étoient contre le mur de ſes chambres, ou peut-être de ſiege pour s'aſſeoir.

Ibid. Les portes de ces appartements étoient au nord, par rapport à l'Ange & à Ezéchiel qui étoient dans le parvis & au midi.

℣. 5. Hébr. Les chambres d'en-haut étoient retranchées, parce que les portiques en conſumoient plus que les chambres inférieures & que celles du milieu. » Les portiques du ſecond & du troiſieme étage étant moins hauts, les chambres devoient par conſéquent être plus baſſes que celles du premier étage; ainſi les chambres du milieu étoient plus baſſes que celles d'en-bas, & celles du dernier étage encore plus baſſes que celles du milieu.

6. Triſtega

6. Triſtega enim erant, & non habebant columnas, ſicut erant columnæ atriorum: propterea eminebant de inferioribus, & de mediis à terra cubitis quinquaginta.

6. Car il y avoit trois étages : & leurs colonnes n'étoient point comme les colonnes des parvis, " parce qu'elles étoient élevées depuis la terre de cinquante coudées, en paſſant par l'étage d'en-bas, & par celui du milieu. "

7. Et peribolus exterior ſecundùm gazophylacia quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia: longitudo ejus quinquaginta cubitorum.

7. L'enceinte extérieure des chambres du tréſor, qui étoient dans le chemin du parvis extérieur de devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long, "

8. Quia longitudo erat gazophylaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum: & longitudo ante faciem templi, centum cubitorum.

8. parce que la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis extérieur étoit de cinquante coudées, & que ſa longueur, vis-à-vis de la face du temple, étoit de cent coudées. "

9. Et erat ſubter gazophylacia hæc introitus ab oriente ingredientium in ea de atrio exteriori.

9. Et il y avoit ſous ces chambres du tréſor une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y venoient du parvis extérieur. "

℣. 6. Autr. elles n'avoient point de colonnes comme les appartements d'en-bas. » Il y avoit devant les chambres d'en-haut, des allées ou des portiques, mais point de colonnes ; les portiques prenoient jour par des croiſées.

Ibid. Selon l'Hébreu : c'eſt pourquoi elle étoit conſumée, *retranchée*, plus que les chambres d'en-bas & du milieu. » L'étage d'en-haut étoit plus bas que les autres, à cauſe qu'il n'y avoit point de colonnes, mais de ſimples galeries. Ces mots, *cinquante coudées*, ne ſont pas dans l'Hébreu : ils ſemblent y être venus de la fin du ℣. ſuiv. On ne lit nulle part que ces appartements aient eu cinquante coudées ; D. Calmet ne leur en donne que trente.

℣. 7. D. Calmet aimeroit mieux traduire l'Hébreu : Le mur de ſéparation qui tendoit au dehors à côté des chambres, & qui donnoit ſur le parvis extérieur, *c. à. d. ſur le parvis du peuple*, devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long. » Le mur de cet appartement avoit 50 coudées de profondeur. Le verſet ſuivant donne lieu de penſer que c'eſt là le vrai ſens de ce texte. Il dit que les appartements du parvis extérieur & ceux du parvis intérieur, avoient la même meſure, & avoient 50 coudées de profondeur.

℣. 8. L'Ange paſſe du côté ſeptentrional du parvis au côté méridional ; & en paſſant par devant le temple, il meſure la largeur des appartements qui étoit de cent coudées. Voyez ci-devant, XLI. 14. & le plan, *FRR*.

℣. 9. Les appartements qui étoient à l'orient du Temple & qui avoient cent coudées du ſeptentrion au midi, (*verſet précéd.*) avoient dans le milieu de leur longueur un veſtibule

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui étoit à l'oppoſite du chemin vers l'orient, & de la face de l'édifice ſéparé *du temple*, il y avoit encore des chambres vis-à-vis de cet édifice. "

10. In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii ſeparati, & erant ante ædificium gazophylacia.

11. Et il y avoit auſſi une allée le long de ces chambres, comme il y en avoit une le long des chambres qui étoient du côté du nord: " leur longueur étoit la même, auſſi-bien que leur largeur, leur entrée, leur figure, & leurs portes.

11. Et via ante faciem eorum, juxta ſimilitudinem gazophylaciorum, quæ erant in via aquilonis: ſecundùm longitudinem eorum, ſic & latitudo eorum: & omnis introitus eorum, & ſimilitudines, & oſtia eorum.

12. Telles qu'étoient les portes des chambres du tréſor, ſituées dans l'allée qui regardoit vers le midi, telle étoit auſſi une porte que l'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le veſtibule ſéparé, pour ſervir à ceux qui entroient par l'orient. "

12. Secundùm oſtia gazophylaciorum, quæ erant in via reſpiciente ad notum, oſtium in capite viæ: quæ via erat ante veſtibulum ſeparatum per viam orientalem ingredientibus.

13. Et l'Ange me dit: Ces chambres

13. Et dixit ad me:

magnifique, par lequel on entroit du parvis extérieur dans le parvis des Lévites. Voyez le plan, *M*. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement UMTKTH LSCUT pour UMTKT HLSCUT, *& de ſubter cubicula*. On lit enſuite HMBUA, *introitus*; les Rabbins liſent HMBIA, *introducens*, mais cette leçon paroît moins convenable.

℣. 10. D. Calmet traduit l'Hébreu: Telle étoit la largeur du mur de ſéparation du parvis, en tirant vers l'orient, vis-à-vis la ſéparation & vis-à-vis le bâtiment des chambres. » La largeur de l'édifice qui étoit à l'oppoſite & à l'orient du temple, depuis le terrein du parvis intérieur juſqu'au parvis extérieur, étoit de cinquante coudées. Le texte Hébreu ne paroît pas bien ſain en cet endroit. Comparez à ce verſet le ℣. 7.

℣. 11. Voyez au ℣. 4.

℣. 12. L'appartement qui étoit au midi du temple, étoit tout ſemblable à celui qui étoit du côté du nord; & le mur de ſéparation qui ſéparoit l'autel des autres édifices, avoit du côté du midi une porte pareille à celle qui étoit dans le même mur du côté de l'orient, pour ceux qui entroient dans l'enceinte de ce mur. La porte du midi étoit à la tête du chemin ou de l'entrée qui venoit du midi; elle étoit à un coin du mur, au lieu que la porte de l'orient étoit au milieu de la longueur du même mur. Le texte paroît eſtropié en cet endroit par la négligence des copiſtes. Voyez le plan, *LL*.

Gazophylacia aquilonis, & gazophylacia auſtri, quæ ſunt ante ædificium ſeparatum: hæc ſunt gazophylacia ſancta, in quibus veſcuntur ſacerdotes, qui approquinquant ad Dominum in ſancta ſanctorum: ibi ponent ſancta ſanctorum, & oblationem pro peccato & pro delicto: locus enim ſanctus eſt.

du tréſor " qui ſont au ſeptentrion, & celles qui ſont au midi, étant toutes devant le temple qui en eſt ſéparé, ſont des chambres ſaintes; & c'eſt où mangent les prêtres qui approchent du Seigneur dans le ſanctuaire: " c'eſt là qu'ils mettront le Saint des Saints, *c'eſt-à-dire, les victimes*, & l'oblation qui eſt faite pour le péché, & pour la faute; " car ce lieu eſt ſaint.

14. Cùm autem ingreſſi fuerint ſacerdotes, non egredientur de ſanctis in atrium exterius: & ibi reponent veſtimenta ſua, in quibus miniſtrant, quia ſancta ſunt: veſtienturque veſtimentis aliis, & ſic procedent ad populum.

14. Quand les prêtres ſeront entrés, ils ne ſortiront point du lieu ſaint dans le parvis extérieur avec les habits deſtinés au miniſtere du temple; mais ils auront ſoin de les reſſerrer dans ces chambres, parce que ces habits ſont ſaints; & ils reprendront leurs vêtements ordinaires, avant d'aller trouver le peuple.

15. Cùmque compleſſet menſuras domûs interioris, eduxit me per viam portæ quæ reſpiciebat ad viam orientalem: & menſus eſt eam undique per circuitum.

15. Lorſque l'Ange eut achevé de meſurer la maiſon intérieure, il me fit ſortir par la porte qui regardoit vers l'orient; & il meſura toute cette enceinte.

16. Menſus eſt autem contra ventum orienta-

16. Il meſura donc le côté de l'orient avec la meſure de la canne qu'il avoit;

℣. 13. Ou ſimplement ſelon l'Hébreu: ces chambres.

Ibid. Hébr. autr. & c'eſt où les Prêtres qui approchent du Seigneur mangeront le Saint des Saints; » c. à. d. les choſes les plus ſacrées comme les viandes des victimes qui avoient été offertes ſur l'autel, & que les Prêtres ſeuls avoient droit de manger, & cela ſeulement dans le temple. Voyez le plan, *SS*.

Ibid. Autr. & ſelon l'Hébreu: l'oblation *non ſanglante*, *les victimes* pour le péché, & *les victimes* pour la faute.

& il trouva cinq cents meſures " de cette canne tout autour.

lem calamo menſuræ, quingentos calamos in calamo menſuræ per circuitum.

17. Il meſura le côté du ſeptentrion ; & il trouva cinq cents meſures " de cette canne tout autour.

17. Et menſus eſt contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo menſuræ per gyrum.

18. Il meſura le côté du midi ; & il trouva cinq cents meſures " de cette canne tout autour.

18. Et ad ventum auſtralem menſus eſt quingentos calamos in calamo menſuræ per circuitum.

19. Il meſura le côté de l'occident ; & il trouva cinq cents meſures " de cette canne tout autour.

19. Et ad ventum occidentalem menſus eſt quingentos calamos in calamo menſuræ.

20. Il meſura la muraille de toutes parts, ſelon les quatre vents, en tournant tout autour ; & il trouva qu'elle avoit cinq cents coudées de longueur, & cinq cents coudées de largeur : c'étoit ce mur qui ſéparoit le ſanctuaire d'avec

20. Per quatuor ventos menſus eſt murum ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, & lati-

℣. 16.-19. Ou plutôt l'Hébreu ſe peut lire : & il trouva cinq cents coudées ſelon la meſure de cette canne tout autour. » Toutes les dimenſions marquées juſqu'ici reviennent à cette meſure. Voyez ci-après au ℣. 20. & le plan, *CCCC*. On lit dans l'Hébreu *quinque cubitos*, AMUT, *calamorum* : les Rabbins ſuppoſent qu'il faut lire, *quinque centum*, MAUT, *calamorum*, c'eſt-à-dire, *quingentos calamos*. La Verſion des Septante ſupprime le mot *calamos* qui forme ici difficulté, & y ſubſtitue au moins dans quelques verſets & dans quelques exemplaires, le mot *cubitos*, qui paroît former un ſens plus convenable. La Vulgate même favoriſe ce ſens au ℣. 20. qui eſt une récapitulation de ces quatre 16-19. puiſqu'elle y répete deux fois *quingentorum cubitorum* : car l'Hébreu dit ſeulement *quingentorum*, de maniere que ceux qui y tiennent pour la lecture de l'Hébreu ſous-entendent *calamorum* des quatre verſets précédents. La Verſion des Septante met d'abord *quingentorum* ſimplement, & enſuite *quingentorum cubitorum*. S. Jérôme avoue qu'en mettant dans ſa Verſion, qui eſt notre Vulgate, le mot *cubitorum*, qui n'eſt pas dans l'Hébreu, il a ſuivi les Septante & l'ancienne Vulgate qui en étoit la Verſion. Pluſieurs Interpretes penſent que le mot *calamos* dans les quatre verſets 16-19. vient de la main des Copiſtes, & que la lecture primitive étoit *quingentos cubitos*. Le P. Houbigant propoſe de lire *quinque & centum calamos*, cent-cinq meſures, ce qui feroit ſix cents trente coudées. Le nombre de cinq cents coudées, qui eſt un nombre plein, paroît mieux convenir.

tudinem quingentorum cubitorum, dividentem inter ſanctuarium & vulgi locum.

le lieu deſtiné pour tout le monde. "

℣. 20. c. à. d. le lieu ſaint, le lieu qui étoit conſacré au Seigneur, & où il n'étoit permis ni aux Païens, ni aux étrangers, ni aux impurs de ſe préſenter, d'avec celui où tout le monde indifféremment pouvoit entrer; hommes, femmes, purs, impurs, gentils & autres.

CHAPITRE XLIII.

Le Seigneur rentre dans ſon temple. Il déclare qu'il y demeurera toujours, & que la maiſon d'Iſraël ne profanera plus ſon nom. Deſcription de l'autel des holocauſtes. Cérémonies à obſerver pour la conſécration de cet autel.

1. ET duxit me ad portam, quæ reſpiciebat ad viam orientalem.

2. Et ecce gloria Dei Iſrael ingrediebatur per viam orientalem: & vox erat ei quaſi vox aquarum multarum, & terra ſplendebat à majeſtate ejus.

3. Et vidi viſionem ſecundùm ſpeciem quam videram, quando venit ut diſperderet civitatem: & ſpecies ſecundùm aſ-

1. ENſuite il me mena à la porte *du temple*, qui regarde vers l'orient.

2. Et tout d'un coup, parut la gloire du Dieu d'Iſraël, laquelle entroit *dans le temple* par le côté de l'orient: le bruit qu'elle faiſoit étoit ſemblable au bruit des grandes eaux; & la terre étoit toute éclairée par la préſence de ſa majeſté.

3. Et la viſion que j'eus *alors* étoit ſemblable à celle que j'avois eue, lorſqu'il vint pour perdre la ville: " il me parut dans la même forme que je l'avois vu près du fleuve de Chobar: & je tombai ſur mon viſage, *ſaiſi de crainte & de* Sup. m. 1. Supr. 1. 1.

℣. 3. On lit dans l'Hébreu à la lettre: *Et ſecundùm viſionem, viſionem quam vidi, ſecundùm viſionem quam vidi.* Il eſt aſſez viſible que les Copiſtes ont doublé par mépriſe ces quatre mots: *ſecundùm viſionem quam vidi*. & il y a lieu de préſumer qu'au commencement du verſet, au lieu de UCMRAH, *& ſecundùm viſionem*, on aura lu UARAH, *Et vidi*, comme l'exprime la Vulgate dont la lecture eſt très-naturelle: *Et vidi viſionem ſecundùm viſionem quam videram.* On lit enſuite, BBUAI, *quando veni*, pour BBUAU, *quando venit.*

reſpect, comme j'avois fait à la première viſion.

pectum, quem videram juxta fluvium Chobar: & cecidi ſuper faciem meam.

4. La majeſté du Seigneur entra *donc* dans le temple par la porte qui regardoit l'orient. *C'étoit celle-là même par laquelle il en étoit ſorti.*

4. Et majeſtas Domini ingreſſa eſt templum per viam portæ, quæ reſpiciebat ad orientem.

5. Et l'eſprit me releva, & me fit entrer dans le parvis intérieur; & je vis que la maiſon étoit remplie de la gloire du Seigneur.

5. Et elevavit me ſpiritus, & introduxit me in atrium interius, & ecce repleta erat gloriâ Domini domus

6. Alors je l'entendis qui me parloit du dedans de la maiſon; & l'homme qui étoit proche de moi, "

6. Et audivi loquentem ad me de domo, & vir qui ſtabat juxta me,

7. me dit: Fils de l'homme, *c'eſt ici* le lieu de mon trône, le lieu où je poſerai mes pieds, & où je demeurerai pour jamais au milieu des enfants d'Iſraël: & la maiſon d'Iſraël ne profanera plus mon ſaint nom à l'avenir, ni eux, ni leurs Rois, par leurs idolâtries, " par les ſépulchres de leurs Rois *placés près de mon ſanctuaire*, " ni par les hauts lieux *conſacrés à leurs idoles.* "

7. dixit ad me: Fili hominis, locus ſolii mei, & locus veſtigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Iſrael in æternum: & non polluent ultrà domus Iſrael nomen ſanctum meum, ipſi & reges eorum in fornicationibus ſuis, & in ruinis regum ſuorum, & in excelſis.

℣. 6. Hébr. autr. & l'homme *qui m'avoit accompagné juſqu'alors*, étoit proche de moi. Et *le Seigneur* me dit: Fils de l'homme, &c. » C'eſt le ſens du Chaldéen, des Septante & des autres Interpretes.

℣. 7. La Verſion des Septante offre le verbe qui paroît aſſez ſenſiblement omis ici: on y lit: Vous avez vu le lieu: *Vidiſti locum*: ce qui ſuppoſe qu'ils liſoient: RAT, *Vidiſti*.

Ibid. Litt. par leurs fornications *par leſquelles ils ſe proſtituoient aux idoles.*

Ibid. Hébr. litt. par les cadavres de leurs rois *enterrés dans l'enceinte de ma ſainte montagne.* » Les ſépulchres royaux étoient dans les jardins des Rois, & dans l'étendue de la montagne de Sion, dont le mont Moria ſur lequel le temple étoit bâti, faiſoit partie.

Ibid. L'Hébreu ne dit point *& in excelſis*, mais ſimplement BMUTM, qui peut ſignifier *excelſis ſuis*, ou *in morte eorum*, ni par les cadavres de leurs rois après leur mort; les Septante ont lu BTUCM, *in medio eorum*, ni par les cadavres de leurs rois au milieu d'eux.

8. Qui fabricati ſunt limen ſuum juxta limen meum, & poſtes ſuos juxta poſtes meos : & murus erat inter me & eos : & polluerunt nomen ſanctum meum in abominationibus, quas fecerunt : propter quod conſumpſi eos in ira mea.

8. Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leur maiſon proche des miens : & *ainſi* il y avoit un mur entre moi & eux ;" & *ce mur étoit leur impiété qui me ſéparoit d'eux : car* ils ont profané mon ſaint nom par les abominations qu'ils ont commiſes ; c'eſt pourquoi je les ai détruits dans ma colere.

9. Nunc ergo repellant procul fornicationem ſuam, & ruinas regum ſuorum à me : & habitabo in medio eorum ſemper.

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolâtrie ;" qu'ils éloignent loin de moi les ſépulchres " de leurs rois ; & je demeurerai toujours au milieu d'eux.

10. Tu autem, fili hominis, oſtende domui Iſrael templum, & confundantur ab iniquitatibus ſuis, & metiantur fabricam ;

10. Mais vous, " fils de l'homme, montrez le temple " *que je viens de tracer* à la maiſon d'Iſraël, afin qu'*en voyant ſa grandeur & ſa majeſté*, ils reçoivent la confuſion de leurs iniquités, *qui ont été cauſe de ſa deſtruction* : qu'ils meſurent eux-mêmes toute ſa ſtructure ; "

11. & erubeſcant ex omnibus quæ fecerunt. Figuram domûs, & fabricæ ejus, exitus & introitus, & omnem deſcriptionem ejus, & uni-

11. & qu'ils rougiſſent de toutes les choſes *criminelles* qu'ils ont faites *dans ce temple ſaint*. Montrez-leur la figure de la maiſon *du Seigneur*, & de tous ſes bâtiments, ſes ſorties, ſes entrées, & tout ſon deſſein, toutes les ordonnances qui doivent y être obſervées, tout l'ordre

℣. 8. Autr. & il n'y avoit qu'un mur entre moi & eux. » La maiſon des Rois de Juda étoit voiſine du temple, & ils l'y avoient preſque jointe par une galerie de communication ; il nous ſemble que c'eſt de quoi le Seigneur ſe plaint dans cet endroit comme d'un manque de reſpect pour la majeſté de ſa maiſon.

℣. 9. Litt. leur fornication. *Supr.* ℣. 7.

Ibid. Hébr. litt. les cadavres de leurs rois. *Supr.* ℣. 7.

℣. 10. On lit dans l'Hébreu ATH, *Tu*, pour UATH, *Tu autem.*

Ibid. Hébr. lit. annoncez à la maiſon d'Iſraël le temple *que vous avez vu, racontez-leur ce qui vous a été montré.* On y lit AT BIT, *domum* pour AL BIT, *domui.*

Ibid. On lit dans l'Hébreu TCNIT, *diſpoſitionem*, pour TCNTU, *diſpoſitionem ejus.* Au lieu de UMDDU, *& metiantur*, les Septante ſemblent avoir lu UMKZHU, *& aſpectum ejus ;* annoncez-leur le temple, *décrivez-leur* ſon aſpect & ſa diſpoſition.

qu'il faut y garder ; " toutes les loix qui y ſont preſcrites. Repréſentez toutes ces choſes devant leurs yeux ; afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent & obſervent tous les préceptes qui la regardent.

versa præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, & omnes leges ejus oſtende eis, & ſcribes in oculis eorum : ut cuſtodiant omnes deſcriptiones ejus, & præcepta illius, & faciant ea.

12. Telle eſt la regle qu'on doit garder en *bâtiſſant* la maiſon *de Dieu* ſur le haut de la montagne : toute ſon étendue dans ſon circuit ſera très-ſainte : telle eſt donc la loi qu'il faut obſerver dans *le bâtiment de* cette maiſon."

12. Iſta eſt lex domûs in ſummitate montis : omnis finis ejus in circuitu, ſanctum ſanctorum eſt : hæc eſt ergo lex domûs.

13. Or voici quelles ſont les meſures de l'autel *pour les holocauſtes*, en le meſurant avec la coudée à bonne meſure, qui avoit une coudée & un palme : " ſon enfoncement étoit profond d'une coudée, & avoit auſſi une coudée de largeur ; " & ſa clôture, juſqu'à ſon bord & tout à l'entour, étoit d'un palme : " telle étoit donc la foſſe de l'autel,

13. Iſtæ autem menſuræ altaris in cubito, veriſſimo, qui habebat cubitum & palmum : in ſinu ejus erat cubitus, & cubitus in latitudine ; & definitio ejus uſque ad labium ejus, & in circuitu pal-

℣. 11. Ces mots *cunctumque ordinem ejus*, dans l'Hébreu, ſont la répétition de ceux qui ont été exprimés par ceux-ci *omnem deſcriptionem ejus* ; & la Verſion des Septante n'a point cette répétition, qui paroît venir des Copiſtes.

℣. 12. Ces mots, *Hæc eſt ergo lex domûs*, ſont encore une répétition qui n'eſt point dans la Verſion des Septante.

℣. 13. Hébr. autr. en coudées partagées en *deux* zéreth, & en *ſix* palmes. » On lit dans l'Hébreu à la lettre *In cubitis cubiti, cubiti & palmi.* Il y a lieu de préſumer qu'au lieu de cette répétition du mot *cubiti*, AMH, on auroit pu lire UZRT, *& zereth*, ou *ſemicubiti*. Voyez la *Diſſertation ſur la coudée Hébraïque*, à la tête de ce Livre.

Ibid. Autr. Son fondement avoit une coudée de profondeur, &c. » Ce fondement ou cette baſe étoit au-deſſus du plein-pied du parvis, & débordoit d'une coudée tout autour de l'autel, en ſorte que l'autel ayant 12 coudées en tout ſens, le fondement devoit avoir 14 coudées ſur chaque face. C'eſt au deſſus de ce fondement que s'élevoit l'autel, & on le doit comprendre dans le compte de ſa hauteur.

Ibid. C'étoit un rebord de la hauteur de quatre doigts, qui s'élevoit à l'extrêmité, & tout autour du fondement dont on a parlé. S. Jérôme ſemble avoir cru, & la choſe eſt aſſez vraiſemblable, que ce rebord étoit pratiqué tout autour de la baſe de l'autel, pour recevoir le ſang qu'on y répandoit, d'où il s'écouloit ſous la terre par des conduits faits exprès : *Hæc quoque foſſa altaris.* Mais les Septante joignent ces mots à ce qui ſuit, dans un ſens fort oppoſé : Et voici la hauteur de l'autel. Le Chaldéen : Voici la diſpoſition de l'autel. » Ce qui paroît plus juſte. Au lieu de *palmus*, on lit dans l'Hébreu *zereth*, c'eſt-à-dire, *ſemicubitus* : le zéreth étoit la demi-coudée, qui contenoit trois palmes. Voyez la *Diſſertation* citée.

mus

mus unus: hæc quoque erat foſſa altaris.

14. Et de ſinu terræ uſque ad crepidinem noviſſimam duo cubiti, & latitudo cubiti unius: & à crepidine minore uſque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, & latitudo cubiti unius.

15. Ipſe autem Ariel quatuor cubitorum: & ab Ariel uſque ad ſurſum, cornua quatuor.

16. Et Ariel duodecim cubitorum in longitudine per duodecim cubitos latitudinis: quadrangulatum æquis lateribus.

17. Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in

où l'on mettoit le feu qui devoit conſumer les victimes.

14. Du bas de la terre, juſqu'au dernier rebord *d'en-haut*, il y avoit deux coudées de hauteur; & ce rebord avoit une coudée de large: " & de ce rebord qui étoit le plus petit, *quoique le plus élevé*, juſqu'au rebord *d'en-bas*, qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées: & ce rebord avoit auſſi une coudée de large. "

15. *L'Autel appellé* Ariel, *qui étoit deſſus*, avoit quatre coudées *de hauteur*: " & de cet autel, s'élevoient en-haut quatre cornes.

16. Ariel avoit douze coudées de long, & douze coudées de large; & étoit ainſi quarré, ayant ſes côtés égaux.

17. Son rebord étoit de quatorze coudées de long & de quatorze coudées de large, à meſurer ſes quatre côtés d'un angle à l'autre: " la couronne *ou la cor-*

℣. 14. Autr. Du bas de la terre, juſqu'au premier rebord, (*à la lettre*, juſqu'au rebord inférieur,) il y avoit deux coudées de hauteur, &c. » Ou depuis ce fondement qui étoit au rès-de-chauſſée, il y avoit 2 coudées de haut, juſqu'à un rebord d'une coudée, qui régnoit tout autour de l'autel. Le Prophete ne marque pas diſtinctement ſi c'étoit comme un rebord ajouté à la partie d'en-bas, & dont l'épaiſſeur ſe devoit compter à part; ou ſi c'étoit une ſimple retraite priſe dans l'épaiſſeur de l'autel, qui n'ajoutoit rien à ſa hauteur.

Ibid. Ou ce ſecond rebord, quoiqu'il n'eût qu'une coudée de large, non plus que le premier, & qu'il dût être moins grand par ſon étendue, ſuppoſé que ce ne fût qu'une retraite qui régnât ſur une moindre longueur que le premier, eſt cependant appellé le plus grand, apparemment parce qu'il étoit au deſſus du premier, & qu'il s'éloignoit davantage du plein-pied & de la premiere baſe.

℣. 15. Depuis le rebord marqué au verſet précédent, juſqu'au deſſus de l'autel, il y avoit quatre coudées. Ainſi toute la hauteur de l'autel depuis le fondement pouvoit être de 12 coudées, ſavoir: le fondement d'une coudée; depuis le fondement juſqu'au premier rebord, une coudée; ce premier rebord d'aurant; de-là juſqu'au ſecond rebord, quatre coudées; ce ſecond rebord d'une coudée; de là juſqu'au haut de l'autel, quatre coudées: en tout 12 coudées. Le Prophete donne ici à l'autel le nom d'*Ariel*, c. à. d. lion de Dieu, parce que comme un lion il dévoroit les victimes qu'on offroit tous les jours. On lit dans l'Hébreu UHHRAL pour UHARIAL, *Ariel autem.*

℣. 17. L'autel avoit deux rebords; (*Supr.*

niche, qui régnoit autour, avançoit d'une demi-coudée, " & ſon enfoncement étoit d'une coudée tout autour. " Or ſes degrés étoient tournés vers l'orient. "

quatuor angulis ejus : & corona in circuitu ejus dimidii cubiti, & ſinus ejus unius cubiti per circuitum, gradus autem ejus verſi ad orientem.

18. Et *l'Ange* me dit : Fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce ſont ici les cérémonies qu'on doit obſerver à l'égard de l'autel, auſſi-tôt qu'il aura été bâti, afin qu'on offre deſſus l'holocauſte, & qu'on répande *tout autour* le ſang *des victimes*.

18. Et dixit ad me : Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Hi ſunt ritus altaris, in quacumque die fuerit fabricatum; ut offeratur ſuper illud holocauſtum, & effundatur ſanguis.

19. Et vous les donnerez aux Prêtres & aux Lévites " qui ſont de la race de Sadoc, qui s'approchent de mon autel, " dit le Seigneur Dieu, afin qu'ils me ſacrifient un veau du troupeau pour le péché, *en obſervant ce qui ſuit.*

19. Et dabis Sacerdotibus & Levitis, qui ſunt de ſemine Sadoc, qui accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. Vous prendrez " du ſang de ce veau : & vous en mettrez ſur les quatre cornes de l'autel, & ſur les quatre coins de ſon rebord, & ſur la corniche tout autour ; & vous le purifierez & le ſanc-

20. Et aſſumens de ſanguine ejus, pones ſuper quatuor cornua ejus, & ſuper quatuor angulos crepidinis, & ſuper coronam

℣. 14.) & chacun de ces rebords avoit quatorze coudées de long ſur chaque face, parce qu'il débordoit d'une coudée de chaque côté, au-delà de l'épaiſſeur de l'autel, qui en avoit douze en quarré.

Ibid. Cette couronne étoit au haut & au deſſus de l'autel, elle le bordoit tout autour ; de même à proportion que la table des pains de propoſition, &c.

Ibid. Autr. & ſon fondement *ou ſa baſe* étoit d'une coudée tout autour. » Il répete ce qu'il a déjà dit au ℣. 13.

Ibid. On montoit au haut de l'autel du côté de l'orient, ayant le viſage tourné à l'occident. Ces degrés s'élevoient apparemment juſqu'au haut de l'autel, & étoient couverts des deux côtés à une certaine hauteur, de maniere que le Prêtre ne fût point expoſé en montant à découvrir ſa nudité. *Exod.* XX. 26.

℣. 19. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : aux Prêtres-Lévites *ou de la race de Lévi.* » Il n'y avoit point de ſimples Lévites dans la famille de Sadoc, qui étoit une des familles ſacerdotales.

Ibid. Litt. de moi.

℣. 20. Ceci s'adreſſe, non à Ezéchiel, mais au Prêtre qui devoit faire la conſécration de l'autel.

in circuitu ; & mundabis illud, & expiabis.

21. Et tolles vitulum, qui oblatus fuerit pro peccato : & combures eum in ſeparato loco domûs extra ſanctuarium.

22. Et in die ſecunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato ; & expiabunt altare, ſicut expiaverunt in vitulo.

23. Cùmque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, & arietem de grege immaculatum.

24. Et offeres eos in conſpectu Domini : & mittent ſacerdotes ſuper eos ſal, & offerent eos holocauſtum Domino.

25. Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie : & vitulum de armento, & arietem de pecoribus, immaculatos offerent.

26. Septem diebus expiabunt altare, & mundabunt illud : & implebunt manum ejus.

27. Expletis autem die-

tifierez *de la ſorte*.

21. Vous emporterez enſuite le veau qui aura été offert pour le péché ; & vous le brûlerez dans un lieu de la maiſon tout ſéparé, hors le ſanctuaire. "

22. Le ſecond jour, vous offrirez pour le péché un jeune bouc qui ſoit ſans tache : & on purifiera l'autel, comme on l'a déjà purifié avec le veau.

23. Et lorſque vous aurez achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau qui ſoit ſans tache, & un bélier du troupeau qui ſoit de même ſans aucune tache.

24. Vous les offrirez en la préſence du Seigneur : & les prêtres répandront du ſel ſur eux, & les offriront en holocauſte au Seigneur.

25. Sept jours de ſuite vous offrirez chaque jour un bouc pour le péché ; & l'on offrira de même un veau & un bélier du troupeau qui ſoient ſans tache.

26. Ils feront la purification & la conſécration de l'autel pendant ſept jours, & ils l'empliront *de leurs offrandes*. "

27. Et les ſept jours étant accomplis ;

℣. 21, c. à. d. hors du lieu ſaint, hors de l'enclos du temple.

℣. 26. Litt. ils rempliront ſa main. » Autrement ſelon les Septante, ſuivis de pluſieurs Interpretes ; ils rempliront leurs mains *des victimes qu'ils offriront en rentrant dans l'exercice de leur miniſtere.* » Dans la conſécration des prêtres, on rempliſſoit leurs mains, en les mettant dans l'exercice de leur charge par l'oblation des victimes.

les prêtres offriront le huitieme jour, & dans la ſuite, vos holocauſtes ſur l'autel *que vous aurez ainſi purifié*, & les hoſties qu'ils offrent pour la paix : " & je ſerai réconcilié " avec vous, dit le Seigneur Dieu.

bus, in die octava & ultrà, facient ſacerdotes ſuper altare holocauſta veſtra, & quæ pro pace offerunt : & placatus ero vobis, ait Dominus Deus.

¥. 27. c. à. d. les hoſties pacifiques, qu'on offroit à Dieu pour le louer, pour le reconnoître, en action de graces, par pure dévotion, pour ſatisfaire à un vœu.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irréguliérement URSATI, pour URSITI, *& placatus ero*, ou *benevolus fiam*; & je mettrai mon affection en vous.

CHAPITRE XLIV.

Porte orientale qui demeure fermée. Reproches contre les Iſraëlites qui ont introduit des étrangers dans le temple. Prêtres exclus du ſacré miniſtere. La race de Sadoc confirmée dans le ſacerdoce. Réglement pour les Prêtres dans le temps de leur ſervice.

1. L'*Ange* me fit enſuite retourner vers le chemin de la porte du ſanctuaire extérieur qui regardoit vers l'orient ; & elle étoit fermée. "

1. ET convertit me ad viam portæ ſanctuarii exterioris, quæ reſpiciebat ad orientem ; & erat clauſa.

2. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée ; " elle ne ſera point ouverte, & nul homme n'y paſſera ; parce que le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, eſt entré par cette porte ; & elle demeura fermée

2. Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clauſa erit : non aperietur, & vir non tranſibit per eam ; quoniam Dominus Deus Iſrael ingreſſus eſt per eam ; eritque clauſa

3. pour le prince *même. Cependant* le prince s'y aſſeoira, pour manger le pain

3. Principi. Princeps ipſe ſedebit in ea, ut co-

¥. 1. c. à. d. la porte orientale du parvis des prêtres, appellé ici *ſanctuaire extérieur*, par rapport au ſanctuaire intérieur qui eſt le temple même. *Supr.* XLII. 1.

¥. 2. c. à d. cette porte ſera ordinairement fermée ; on ne l'ouvrira qu'en certains jours marqués ; (*Infr.* XLVI. 1. & *ſeqq.*) & en ces jours-mêmes perſonne n'y paſſera.

medat panem coram Domino : per viam portæ veſtibuli ingredietur, & per viam ejus egredietur.

4. Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conſpectu domûs : & vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini : & cecidi in faciem meam.

5. Et dixit ad me Dominus : Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia quæ ego loquor ad te de univerſis cæremoniis domûs Domini, & de cunctis legibus ejus : & pones cor tuum in viis templi per omnes exitus ſanctuarii.

6. Et dices ad exaſperantem me domum Iſrael: Hæc dicit Dominus Deus:

qui aura été offert devant le Seigneur ; mais *il ne paſſera point par cette porte* : il entrera *dans le temple*, & *il en* ſortira par la porte du veſtibule."

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du ſeptentrion, à la vue du temple : alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maiſon du Seigneur ; & je tombai ſur mon viſage, *étant ſaiſi de crainte & de reſpect.*

5. Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choſes que je vous dis, qui regardent toutes les cérémonies de la maiſon du Seigneur, & tous ſes divers réglements ; & appliquez votre cœur à conſidérer les chemins du temple, & toutes les ſorties du ſanctuaire."

6. Vous direz à la maiſon d'Iſraël, qui ne ceſſe point de m'irriter : " Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Conten-

℣. 3. Hébr. autr. Le prince s'y aſſeoira, *près de cette porte*, pour manger le pain devant le Seigneur, *c. à. d. pour participer aux ſacrifices pacifiques dont on mangeoit les chairs dans le temple ;* il viendra par le chemin du veſtibule de la porte, & il ſortira par le même chemin ; *il viendra s'aſſeoir près de cette porte, où même à l'entrée du veſtibule, ſans jamais paſſer au-delà de cette porte qui donne entrée au parvis des prêtres à l'orient, & par laquelle nul homme ne paſſera.* Le mot *principi* que l'Hébreu place à la tête de ce verſet, convient beaucoup mieux à la fin du précédent. Il paroît qu'au lieu de ces mots AT HNSIA, *principi*, les Septante ont lu AC HNSIA, *utique princeps* : C'eſt pourquoi le prince même s'y aſſeoira, *& y reſtera* pour manger le pain, &c. Car le Grec ne répete point dans ce verſet le mot *princeps.*

℣. 5. Hébr. litt. les entrées du temple & toutes les ſorties du ſanctuaire, *c. à. d. tout ce qui regarde le dedans & le dehors du temple.* On lit dans l'Hébreu MUSAI, *exitus*, peut-être pour MUBAI, *inductos*, relativement à ce qui eſt dit au ℣. 7. Le ſens alors ſeroit : appliquez votre cœur à conſidérer à l'entrée du temple ceux que l'on introduit dans ce ſanctuaire *intérieur, qui ne doit être acceſſible qu'aux prêtres.*

℣. 6. Avant le mot *exaſperantem*, les Septante ont lu *domum*, qui paroît y manquer, & qui eſt répété après.

tez-vous, maiſon d'Iſraël, d'avoir commis tant de crimes ; " *& n'en commettez pas de nouveaux.*

7. *Contentez-vous* d'avoir introduit dans mon ſanctuaire " des étrangers incirconcis de cœur & de chair, qui ſouillent & profanent ma maiſon ; de m'avoir offert, *par leur miniſtere*, des pains, de la graiſſe, & du ſang *des victimes* ; " & d'avoir rompu mon alliance par tous vos crimes :

8. vous qui n'avez point obſervé mes ordonnances touchant mon ſanctuaire, & qui avez établi pour garder ce que j'ai preſcrit à l'égard de ce ſanctuaire qui m'appartient, tels miniſtres qu'il vous a plû, *& non pas ceux que j'avois choiſis.* "

9. *Car* voici ce que dit le Seigneur Dieu : Tout étranger incirconcis de cœur & de chair n'entrera point dans mon ſanctuaire, ni tout enfant étranger qui eſt au milieu des enfants d'Iſraël.

10. Les Lévites " mêmes qui ſe ſont retirés loin de moi, en s'abandonnant

Sufficiant vobis omnia ſcelera veſtra, domus Iſrael :

7. eo quòd inducitis filios alienos incircumciſos corde, & incircumciſos carne, ut ſint in ſanctuario meo, & polluant domum meam : & offertis panes meos, adipem & ſanguinem : & diſſolvitis pactum meum in omnibus ſceleribus veſtris.

8. Et non ſervaſtis præcepta ſanctuarii mei : & poſuiſtis cuſtodes obſervationum mearum in ſanctuario meo vobiſmetipſis.

9. Hæc dicit Dominus Deus : Omnis alienigena incircumciſus corde, & incircumciſus carne, non ingredietur ſanctuarium meum ; omnis filius alienus qui eſt in medio filiorum Iſrael.

10. Sed & Levitæ, qui longè receſſerunt à me in

Ibid. Hébr. litt. tant d'abominations.

℣. 7. c. à. d. dans mon temple.

Ibid. Autr. vous qui avez introduit dans mon ſanctuaire des étrangers, &c. vous qui, tandis que vous m'offriez des pains, de la graiſſe & du ſang, violiez mon alliance par toutes vos abominations ; vous qui n'avez point obſervé, &c. On lit dans l'Hébreu UIFRU, *& diſſolvant*, pour UTFRU, *& diſſolvitis.*

℣. 8. On lit dans l'Hébreu LSMRI, *in cuſtodes*, pour MSMRI, *cuſtodes* ; ou plutôt, ſelon l'Interprete Syrien, c'eſt une tranſpoſition du mot LSMRI, *in cuſtodes*, dont la place naturelle paroît être plus loin, avant *vobiſmetipſis* : » & vous avez pris les gardes attachés à la garde de mon ſanctuaire, pour en faire vos propres gardes.

℣. 10. c. à. d. les prêtres mêmes deſcendants de Lévi. *Infr.* ℣. 13.

errore filiorum Iſrael, & erraverunt à me poſt idola ſua, & portaverunt iniquitatem ſuam :

11. erunt in ſanctuario meo æditui, & janitores portarum domûs, & miniſtri domûs ; ipſi mactabunt holocauſta, & victimas populi : & ipſi ſtabunt in conſpectu eorum, ut miniſtrent eis.

12. Pro eo quòd miniſtraverunt illis in conſpectu idolorum ſuorum, & facti ſunt domui Iſrael in offendiculum iniquitatis : idcircò levavi manum meam ſuper eos, ait Dominus Deus, & portabunt iniquitatem ſuam :

13. & non appropinquabunt ad me ut ſacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omne ſanctuarium meum juxta ſancta ſanctorum ; ſed portabunt confuſionem ſuam, & ſcelera ſua quæ fecerunt.

14. Et dabo eos janito-

à l'erreur des enfants d'Iſraël, & qui ſe ſont égarés, en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déjà porté *la peine de* leur iniquité, *ayant été emmenés captifs avec le reſte du peuple*,

11. feront ſimplement la fonction de tréſoriers dans mon ſanctuaire, de portiers & d'officiers dans ma maiſon : ils tueront les bêtes deſtinées pour l'holocauſte, & les victimes du peuple, & ſe tiendront en ſa préſence prêts à le ſervir ; " *mais ils ne m'y offriront point de ſacrifice pour le peuple.*

12. Parce qu'ils lui ont prêté leur miniſtere en préſence de ſes idoles, & qu'ils ſont devenus à la maiſon d'Iſraël une occaſion de ſcandale, pour la faire tomber dans l'iniquité : c'eſt pour cela que j'ai levé la main ſur eux, dit le Seigneur Dieu ; & ils porteront leur iniquité :"

13. Ils ne s'approcheront point de moi, pour faire les fonctions du ſacerdoce en ma préſence ; & ils n'approcheront d'aucun de mes ſanctuaires qui ſont près du ſaint des ſaints ; " mais ils porteront leur confuſion & les crimes qu'ils ont commis, *par cette privation de l'exercice de leurs fonctions.*

14. Et je les établirai portiers " du

℣. 10. & 11. Hébr. autr. Les Lévites mêmes, qui ſe ſont retirés loin de moi, &c. porteront *La peine de* leur iniquité. (*Infr.* ℣. 12.) Ils ſeront dans mon ſanctuaire *comme de ſimples* officiers, prépoſés aux portes du temple, & appliqués à divers offices dans ma maiſon ; ils tueront, &c.

℣. 12. Autr. C'eſt pour cela que j'ai levé la main contre eux, *& que j'ai juré*, dit le Seigneur Dieu, *qu'*ils porteront *la peine de* leur iniquité.

℣. 13. Autr. d'aucune des choſes ſaintes ou très-ſaintes.

℣. 14. Hébr. litt. gardes du temple.

temple, & les emploierai dans les offices & les ſervices *les plus bas* qu'on eſt obligé d'y rendre.

15. Mais pour les Prêtres & les Lévites " de la race de Sadoc, qui ont obſervé fidélement les cérémonies de mon ſanctuaire, lorſque les enfants d'Iſraël s'éloignoient de moi, ce ſeront eux qui s'approcheront de moi, pour me ſervir de miniſtres : & ils ſe tiendront en ma préſence, pour m'offrir la graiſſe & le ſang *des victimes*, dit le Seigneur Dieu.

16. Ce ſeront eux qui entreront dans mon ſanctuaire, & qui approcheront de ma table, " pour me ſervir, & pour garder mes cérémonies.

17. Lorſqu'ils entreront dans les portes du parvis intérieur, " ils ſeront vêtus de robes de lin ; & ils n'auront rien ſur eux qui ſoit de laine, en faiſant les fonctions de leur miniſtere aux portes du parvis intérieur & au-dedans.

18. Ils auront des bandelettes de lin à leur tête, & des caleçons " de lin ſur leurs reins : & ils ne ſe ceindront point d'une maniere qui leur excite la ſueur.

res domûs in omni miniſterio ejus, & in univerſis quæ fient in ea.

15. Sacerdotes autem & Levitæ filii Sadoc, qui cuſtodierunt cæremonias ſanctuarii mei, cùm errarent filii Iſrael à me, ipſi accedent ad me ut miniſtrent mihi : & ſtabunt in conſpectu meo, ut offerant mihi adipem & ſanguinem, ait Dominus Deus.

16. Ipſi ingredientur ſanctuarium meum ; & ipſi accedent ad menſam meam, ut miniſtrent mihi, & cuſtodiant cæremonias meas.

17. Cùmque ingredientur portas atrii interioris, veſtibus lineis induentur : nec aſcendet ſuper eos quidquam laneum, quando miniſtrant in portis atrii interioris & intrinſecùs.

18. Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, & feminalia linea erunt in lumbis eorum, & non accingentur in ſudore.

℣. 15. Ou plutôt & ſelon l'Hébreu : les Prêtres-Lévites, *c. à. d. de la race de Lévi. & ſupr.* XLIII. 19.

℣. 16. c. à. d. de la table des pains de propoſition.

℣. 17. c. à. d. du parvis des prêtres.

℣. 18. Ou plutôt, de larges ceintures à peu près de la forme d'une jupe, mais plus courtes.

19. Cùmque

19. Cùmque egredientur atrium exterius ad populum, exuent ſe veſtimentis ſuis, in quibus miniſtraverant, & reponent ea in gazophylacio ſanctuarii, & veſtient ſe veſtimentis aliis : & non ſanctificabunt populum in veſtibus ſuis.

19. Lorſqu'ils ſortiront dans le parvis extérieur, " pour aller parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus en faiſant les fonctions de leur miniſtere, & les remettront dans la chambre du ſanctuaire : ils ſe vêtiront d'autres habits ; & ils prendront garde de ne pas ſanctifier le peuple, *en l'approchant* avec leurs habits *ſacrés.* "

20. Caput autem ſuum non radent, neque comam nutrient : ſed tondentes attondent capita ſua.

20. Ils ne ſe raſeront point la tête, & ne laiſſeront point non plus croître leurs cheveux ; mais ils auront ſoin de les couper *de temps en temps*, pour les tenir courts.

21. Et vinum non bibet omnis ſacerdos, quando ingreſſurus eſt atrium interius.

21. Nul prêtre ne boira de vin, lorſqu'il doit entrer dans le parvis intérieur. "

22. Et viduam & repudiatam non accipient uxores, ſed virgines de ſemine domûs Iſrael : ſed & viduam quæ fuerit vidua à ſacerdote, accipient.

22. Ils n'épouſeront ni une veuve, ni une femme répudiée, mais des filles de la race de la maiſon d'Iſraël : & ils pourront néanmoins épouſer auſſi une veuve qui ſera veuve d'un prêtre. *Lev.* XXI. 14.

23. Et populum meum docebunt quid ſit inter ſanctum & pollutum, & inter mundum & immundum oſtendent eis.

23. Ils enſeigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre ce qui eſt ſaint & ce qui eſt profane, & lui apprendront à diſcerner ce qui eſt pur d'avec ce qui eſt impur.

℣. 19. L'Hébreu répete deux fois *in atrium exterius* : mais cette répétition paroît inutile, & ne ſe trouve ni dans les Septante, ni dans la Vulgate. La préposition *in* eſt exprimée dans le Grec & dans l'Hébreu.

Ibid. Les laïcs qui touchoient les habits ſacrés, étoient obligés de ſe purifier & d'expier leur faute. *Exod.* XXX. 29. *Infr.* XLVI. 20.

℣. 21. Hébr. autr. lorſqu'il entrera, *ou* lorſqu'il ſera entré, dans le parvis intérieur, *c. à. d. dans le parvis des prêtres.*

24. Lorſqu'il ſe ſera élevé quelque différend, ils le jugeront, en ſe tenant attachés à mes jugements : " ils obſerveront mes loix & mes ordonnances dans toutes mes fêtes ſolemnelles, & ils ſanctifieront *exactement* mes jours de ſabbat.

24. Et cùm fuerit controverſia, ſtabunt in judiciis meis, & judicabunt: leges meas & præcepta mea in omnibus ſolemnitatibus meis cuſtodient, & ſabbata mea ſanctificabunt.

25. Ils n'entreront " point là où eſt un homme mort, pour n'en être pas ſouillés, à moins que ce ne ſoit leur pere ou leur mere, leur fils ou leur fille, leur frere ou leur ſœur, qui n'ait point eu un ſecond mari : " car *autrement* ils deviendroient impurs. "

25. Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, niſi ad patrem & matrem, & filium & filiam, & fratrem & ſororem, quæ alterum virum non habuerit: in quibus contaminabuntur.

26. Et après qu'un d'entr'eux aura été purifié *de quelqu'une de ces impuretés qu'il avoit contractée*, on lui comptera encore ſept jours, *avant qu'il exerce les fonctions de ſon miniſtere.*

26. Et poſtquam fuerit emundatus, ſeptem dies numerabuntur ei.

27. Et le jour qu'il entrera dans le ſanctuaire *qui eſt* au parvis intérieur, pour me ſervir de miniſtre dans le ſanctuaire, il fera une oblation pour ſon péché, dit le Seigneur Dieu. "

27. Et in die introitûs ſui in ſanctuarium ad atrium interius, ut miniſtret mihi in ſanctuario, offeret pro peccato ſuo, ait Dominus Deus.

Num. XVIII. 20. *Deut.* XVIII. 1. 28. Ils n'auront point d'héritage; " car je ſuis moi-même leur héritage : & vous

28. Non erit autem eis hæreditas; ego hæreditas

℣ 24. Après le mot *ſtabant*, le texte Hébreu ajoute, LBTT; *ad judicandum*; au lieu de quoi les Rabbins liſent LMSPT, *ad judicium* : mais au fond le ſens eſt le même : » ils ſe préſenteront pour en juger ſuivant mes ordonnances, & ils en jugeront.

℣. 25. On lit dans l'Hébreu IBUA, *ingredietur*, pour IBAU, *ingredientur*.

Ibid. Hébr. autr. ou leur ſœur qui n'ait point été mariée.

Ibid. Autrement & à la lettre : à moins que ce ne ſoit leur pere, &c. dont ils pourront s'approcher, quoiqu'en ſe ſouillant.

℣. 27. Ces mots, *alt Dominus Deus*, ſembleroient convenir mieux à la fin du ℣. ſuiv.

℣. 28. On lit dans l'Hébreu UHITH LHM LNKLH, *Et erit eis in hæreditatem*, peut-être pour ULA THIH LHM NKLH, *Et non erit eis hæreditas*, comme le ſuppoſe la Vulgate.

eorum : & poſſeſſionem non dabitis eis in Iſrael ; ego enim poſſeſſio eorum.

ne leur donnerez point de partage dans *la terre, comme au peuple d'*Iſraël, parce que c'eſt moi qui ſuis leur partage.

29. Victimam & pro peccato, & pro delicto ipſi comedent : & omne votum in Iſrael ipſorum erit.

29. Ils mangeront les victimes " qui ſeront offertes pour le péché & pour la faute ; & tout ce qu'Iſraël offrira par vœu leur appartiendra.

30. Et primitiva omnium primogenitorum, & omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, ſacerdotum erunt : & primitiva ciborum veſtrorum dabitis ſacerdoti, ut reponat benedictionem domui tuæ.

30. Les prémices de tous les premiers nés, & les prémices de toutes les choſes différentes qui ſont offertes, appartiendront aux prêtres : " vous donnerez auſſi au prêtre les prémices de ce qui ſert à vous nourrir, " afin qu'il *prie Dieu pour vous, & que le Seigneur* répande la bénédiction ſur votre maiſon. *Exod.* XXII. 29.

31. Omne morticinum, & captum à beſtia, de avibus & de pecoribus non comedent ſacerdotes.

31. Les prêtres ne mangeront, ni d'aucun oiſeau, ni d'aucune autre bête qui ſera morte d'elle-même, ou qui aura été priſe par quelque bête. *Lev.* XVII. 8.

℣. 29. Autrement & ſelon l'Hébreu : les offrandes non-ſanglantes, *& les victimes* pour le péché & pour la faute.

℣. 30. Hébr. autr. Toutes les prémices, tous les premiers-nés, & toutes les offrandes que vous éleverez en préſence du Seigneur, appartiendront aux prêtres. » Les offrandes élevées ſont le pain, la farine, les fruits qu'on apportoit au Temple, la poitrine & l'épaule des hoſties pacifiques.

Ibid. Hébr. les prémices de votre pâte. » On donnoit aux prêtres une partie de la pâte qu'on paîtriſſoit. *Num.* XV. 20.

CHAPITRE XLV.

Place pour la ville ſainte. Partage du Prince. Balances & meſures juſtes. Tributs dûs au Prince. Sacrifices du commencement de l'année ſainte. Solemnité de Pâque. Fête des Tabernacles.

1. LOrſque vous commencerez de diviſer la terre au ſort, " ſéparez-en les prémices pour le Seigneur; *c'eſt-à-dire, choiſiſſez d'abord* un lieu qui ſoit ſanctifié & ſéparé *du reſte* de la terre, qui ait vingt-cinq mille *meſures* de longueur, & dix-mille de largeur: " & il ſera ſaint dans toute ſon étendue, *comme étant tout conſacré au Seigneur.*

1. CUmque cœperitis terram dividere ſortiti, ſeparate primitias Domino, ſanctificatum de terra, longitudine viginti-quinque millia, & latitudine decem millia: ſanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.

2. De tout cet eſpace, vous en ſéparerez, pour le lieu ſaint, un lieu quarré, qui aura cinq cents *meſures* de chaque côté tout à l'entour; & cinquante coudées encore aux environs, pour les

2. Et erit ex omni parte ſanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum: & quinquaginta cubitis in

℣. 1. L'Hébreu peut ſe traduire: lorſque vous ferez échoir la terre en héritage *à ceux qui doivent la poſſéder*, ſéparez-en, &c. Il ne paroît point que la diviſion de la terre d'Iſraël ſe ſoit jamais faite telle que le Seigneur la preſcrit dans ces derniers Chapitres, ſoit que les Juifs n'aient pu la faire, en étant peut-être empêchés par leurs ennemis, comme l'ont cru quelques Interpretes; ſoit que Dieu même ait voulu par-là nous faire entendre que toutes ces choſes étoient dites en figure, & ne devoient s'accomplir parfaitement que dans l'Egliſe, & d'une maniere ſpirituelle, comme les meilleurs Interpretes l'ont auſſi penſé. Je répete que dans le calcul des dimenſions qui vont ſuivre, je ne fais que copier le Commentaire de D. Calmet. Si l'on y trouve quelque difficulté, je tâcherai de les diſſiper en offrant un autre plan à la fin de ce Livre.

Ibid. c. à. d. (ſelon D. Calmet,) vingt-cinq mille coudées au ſeptentrion & autant au midi du temple du Seigneur, qui ſera au milieu de cette longueur; & dix-mille coudées au couchant & autant à l'orient du même temple, qui ſe trouvera auſſi au milieu de cette largeur. (*Infr.* XLVIII. 10.) Ainſi cet eſpace avoit cinquante mille coudées de long ſur vingt mille de large. Tout ce terrein étoit deſtiné pour le temple, pour la ville ſainte, pour la demeure du prince, des prêtres, des lévites, & même du peuple qui devoit s'y habituer. C'eſt ce qu'on voit expliqué plus en détail au Ch. XLVIII. Voyez la Carte *EE*, *FF*, *GG*. Après ces mots, *viginti-quinque millia*, le texte Hébreu répete le mot ARC, *longitudine*, vraiſemblablement pour AMH, *cubitorum*.

ſuburbana ejus per gyrum.

3. Et à menſura iſta menſurabis longitudinem viginti-quinque millium ; & latitudinem decem millium ; & in ipſo erit templum , ſanctumque ſanctorum.

4. Sanctificatum de terra erit ſacerdotibus miniſtris ſanctuarii , qui accedunt ad miniſterium Domini : & erit eis locu in domos , & in ſanctuarium ſanctitatis.

5. Viginti-quinque autem millia longitudinis , & decem millia latitudinis erunt Levitis , qui mi-

fauxbourgs. "

3. Vous meſurerez donc avec cette meſure une place de vingt-cinq mille de longueur , & de dix mille de largeur : " & dans cette place , ſera le temple & le ſaint des ſaints.

4. Cette terre ainſi ſanctifiée ſera pour les prêtres qui ſont les miniſtres du ſanctuaire , & qui s'approchent pour s'acquitter des fonctions du miniſtere du Seigneur : & ce lieu ſera deſtiné pour leurs maiſons, & pour le ſanctuaire très-ſaint. "

5. Il y aura vingt-cinq mille *meſures* de longueur , & dix mille de largeur , pour les Lévites qui ſervent au temple : " & ils auront auſſi eux-mêmes vingt

℣. 2. Hébr. autr. De cet eſpace on prendra cinq cents *coudées* en quarré pour le lieu ſaint , & cinquante tout autour pour une place libre & dégagée. » Le temple avoit cinq cents coudées en quarré ; (*Supr.* XLII. 6.) & la place qui étoit tout autour du temple entre le mur du parvis du peuple , & un autre mur haut de ſix coudées qui environnoit toute la croupe de la montagne , (*Supr.* XL. 5.) étoit de cinquante coudées , en ſorte que ce dernier mur avoit de chacun de ſes quatre côtés , ſix cents coudées de long. Voyez la carte , *A*. On lit dans l'Hébreu IHIH , *Erit* , pour UHIH , *Et erit*.

℣. 3. Autr. Vous meſurerez donc depuis cet eſpace la longueur de vingt-cinq mille *meſures* & la largeur de dix mille , &c. » Du centre de ces cinq cents coudées , qui étoit le milieu du temple , on comptoit la longueur de 25000 coudées du ſeptentrion au midi & du midi au ſeptentrion , & la largeur de 10000 coudées de l'orient à l'occident & de l'occident à l'orient , en ſorte que cette longueur de 25000 & cette largeur de 10000 ſe devoient compter deux fois. *Infr.* XLVIII. 10. Voyez la carte , *A B C D E*.

℣. 4. Ce ſera dans cet eſpace qu'on bâtira le temple , les logements des miniſtres du Seigneur , le palais du prince & la ville ſainte. Mais les prêtres en particulier auront pour demeure le lieu ſaint , le temple renfermé dans une étendue de 600 coudées en quarré , y compris l'eſpace qui étoit autour du parvis des prêtres. *Infr.* XLVIII. 11. Voyez la carte , *A*.

℣. 5. Les Lévites prendront une étendue de 25000 coudées du ſeptentrion au midi , & de 10000 de l'orient à l'occident pour leur partage. Au milieu de ce terrein ſera le temple , & autour du temple la ville ſainte en quarré ; *Infr.* XLVIII. 13-17. & outre cela une ſeconde ville pour les artiſans qui ne feront pas de la tribu de Lévi. *Infr.* XLVIII. 18.-19. Voyez la carte , *B C D E*.

chambres dans *le lieu où eſt* le tréſor."

6. Et vous donnerez à la ville, pour ſon étendue, cinq mille *meſures* de large, & vingt-cinq mille de long, " ſelon ce qui eſt ſéparé pour le ſanctuaire :" & ce ſera pour toute la maiſon d'Iſraël.

7. Vous déſignerez auſſi le partage du prince, qui s'étendra de part & d'autre, le long de ce qui a été ſéparé pour le lieu ſaint, & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu ſaint, & de cette place, depuis un côté de la mer *méditerranée* juſqu'à l'autre, & depuis un côté de l'orient juſqu'à l'autre : & la longueur de ce qui lui appartiendra ſera égale à ces deux autres portions *que vous aurez marquées pour les prêtres & pour le peuple*, depuis les bornes de l'occident, juſqu'aux bornes de l'orient."

niſtrant domui : ipſi poſſidebunt viginti gazophilacia.

6. Et poſſeſſionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, & longitudinis viginti-quinque millia, ſecundùm ſeparationem ſanctuarii, omni domui Iſrael.

7. Principi quoque hinc & inde in ſeparationem ſanctuarii, & in poſſeſſionem civitatis, contra faciem ſeparationis ſanctuarii, & contra faciem poſſeſſionis urbis, à latere maris uſque ad mare, & à latere orientis uſque ad orientem : longitudinis autem juxta unamquamque partem à termino occidentali uſque ad terminum orientalem.

Ibid. Autrement & ſelon l'Hébreu : Et *outre cela* ils auront en leur poſſeſſion vingt chambres *dans le temple, pour s'y loger pendant qu'ils ſeront occupés au ſervice du Seigneur.*

℣. 6. Dans le partage des Lévites on prenoit une étendue de 10000 coudées de large, ſavoir 5000 du côté du couchant, & autant du côté de l'orient, ſur une longueur de 25000 coudées du ſeptentrion au midi, pour le logement du peuple qui devoit habiter la ville ſainte. *Infr.* XLVIII. 15. 18. 19. Voyez la carte, *FF.*

Ibid. Hébr. Vous donnerez à la ville pour ſon étendue, &c. le long de l'eſpace ſeparé pour le ſanctuaire.» La ville de ces Iſraélites étoit le long & vis-à-vis du temple du Seigneur, & de la ville où demeuroient les Lévites. Voyez la carte, *EE. FF.*

℣. 7. La largeur de ce partage ſe prendra du ſeptentrion au midi, ſa longueur de l'occident en orient. Pour s'en faire une idée, il faut jetter les yeux ſur la Carte, *GG.* & ſur le ℣. 21. du Chap. XLVIII. où l'on voit que le partage du prince étoit en deux pieces égales, qui dans leur total avoient 25000 coudées de long ſur 20000 de large ; & chaque portion en particulier avoit 12500 coudées de long ſur 10000 de large. (Selon le calcul de D. Calmet, le texte peut ſignifier : la longueur ſera conforme à chacune des autres parties depuis les bornes de l'occident, juſqu'aux bornes de l'orient. Cette expreſſion ne détermine point le nombre des coudées.)

8. De terrâ erit ei poſſeſſio in Iſrael: & non depopulabuntur ultrà principes populum meum: ſed terram dabunt domui Iſrael ſecundùm tribus eorum.

8. Il aura *ainſi* ſon partage de la terre dans Iſraël: & les princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple; mais ils diſtribueront la terre à la maiſon d'Iſraël, ſelon *la grandeur de* chaque tribu.

9. Hæc dicit Dominus Deus: Sufficiat vobis, principes Iſrael: iniquitatem & rapinas intermittite, & judicium & juſtitiam facite: ſeparate confinia veſtra à populo meo, ait Dominus Deus.

9. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Qu'il vous ſuffiſe, ô princes d'Iſraël, *d'avoir fait tant d'injuſtices & de violences: ſoyez contents de cette portion que je vous donne;* & ceſſez de commettre l'iniquité " *pour vous agrandir*, & de piller *mon peuple pour vous enrichir:* rendez la juſtice, & agiſſez ſelon l'équité: ſéparez vos terres d'avec celles de mon peuple, " dit le Seigneur Dieu.

10. Statera juſta, & ephi juſtum, & bathus juſtus erit vobis.

10. Que votre balance ſoit juſte: que l'éphi & le bath ſoient auſſi pour vous de juſtes meſures.

11. Ephi & bathus æqualia, & unius menſuræ erunt: ut capiat decimam partem cori bathus, & decimam partem cori ephi: juxta menſuram cori erit æqua libratio eorum.

11. L'éphi & le bath ſeront égaux & d'une même meſure, en ſorte que le bath tiendra la dixieme partie du cor, & que l'éphi tiendra de même la dixieme partie du cor: leur poids ſera égal, par rapport à la meſure du cor. "

12. Siclus autem viginti obolos habet: porrò viginti ſicli, & viginti-

12. Le ſicle doit avoir vingt oboles; " & vingt ſicles, vingt-cinq ſicles, & quinze ſicles, *c'eſt-à-dire, ſoixante ſicles*, font

" *Exod.* XXX. 13. *Lev.* XXVII. 25. *Num.* III. 47.

℣. 9. Hébr. autr. la violence.

Ibid. La plupart des Interpretes traduiſent l'Hébreu: Otez vos exactions de deſſus mon peuple. Plus littéralement: vos expulſions, *vos violences.*

℣. 11. Le *chomer* & le *cor* contenoient environ 300 pintes. *L'éphi* & le *bath*, environ 30 pintes. *L'éphi* ſervoit pour les grains, & le *bath* pour les liqueurs; l'Hébreu répete ici deux fois *chomer*, & ne nomme point le *cor*: mais il a été facile aux Copiſtes de confondre כר ou כור, *corus*, avec חמר, *chomer*: il y a lieu de préſumer que le *chomer* ſervoit aux grains, & le *cor* aux liqueurs; en ſorte que le *bath* étoit la dixieme partie du *cor*, & *l'éphi* la dixieme partie du *chomer*. Voyez les ℣. 13. & 14.

℣. 12. Hébr. Le ſicle eſt de vingt gerah *ou oboles.* » Le ſicle réduit à notre monnoie valoit environ 32 ſols 6 deniers.

la mine. "

13. Et voici quelles ſeront les prémices que vous offrirez : " La ſixieme partie de l'éphi, priſe ſur un cor de froment, & la ſixieme partie de l'éphi priſe ſur un cor d'orge, "

14. Quant à la meſure de l'huile, c'eſt le bath d'huile qui eſt la dixieme partie du cor, " car les dix baths font le cor, & le cor eſt rempli de dix baths. "

15. *On offrira* un belier d'un troupeau de deux cents bêtes, de celles que le peuple d'Iſraël nourrit pour les ſacrifices, " pour les holocauſtes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il ſerve à les expier *& à les purifier*, dit le Seigneur Dieu.

16. Tout le peuple du pays ſera obligé de payer ces prémices à celui qui

quinque ſicli, & quindecim ſicli, minam faciunt.

13. Et hæ ſunt primitiæ quas tolletis : Sextam partem ephi de coro frumenti, & ſextam partem ephi de coro hordei.

14. Menſura quoque olei, bathus olei, decima pars cori eſt : & decem bathi corum faciunt, quia decem bathi implent corum.

15. Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Iſrael in ſacrificium, & in holocauſtum, & in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.

16. Omnis populus terræ tenebitur primitiis his

Ibid. Hébr. autr. *une piece de* vingt ſicles, *une de* vingt-cinq ſicles, & *une de* quinze ſicles, feront chez vous une mine. » La mine ainſi compoſée de ſoixante ſicles valoit environ 97 livres 10 ſols de notre monnoie.

℣. 13. Ceci s'adreſſe aux enfants d'Iſraël : Voici le tribut que vous paierez à votre prince. *Infr.* ℣. 16.

Ibid. Cette ſixieme partie de l'éphi eſt la ſoixantieme du cor, ou ſelon l'Hébreu du chomer.

℣. 14. Hébr. autr. Quant au droit ſur l'huile, ce ſera un bath d'huile *que vous offrirez* ; & le bath eſt la dixieme partie du cor : car, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu à la lettre : *Et ſtatutum olei, bathus olei, decimum bathi de coro : decem bathi chomer, quia decem bathi chomer.* Cette répétition qui ne ſe trouve point dans la Verſion des Septante eſt aſſez viſiblement une faute de Copiſte, qui vient vraiſemblablement d'une variante : car le ſens naturel de ce texte comparé au ℣. précéd. donne lieu de préſumer que la lecture primitive étoit : *Et ſtatutum olei, bathus olei, decimum de coro : quia decem bathi corus.* Quant au droit ſur l'huile, ce ſera un bath d'huile, *c'eſt-à-dire*, un dixieme, ſur un cor ; car les dix baths font le cor. On a pu confondre aiſément dans l'Hébreu HCR, *corus*, avec KMR, *chomer* : ce qui aura pu faire naître deux leçons différentes dont la ſeconde aura prévalu ſur la premiere. On trouve de même le *cor* employé pour l'huile, au III. livre des Rois, ℣. 11.

℣. 15. Hébr. litt. pour les offrandes.

principi

principi in Iſrael.

17. Et ſuper principem erunt holocauſta, & ſacrificium, & libamina, in ſolemnitatibus, & in calendis, & in ſabbatis, & in univerſis ſolemnitatibus domûs Iſrael: ipſe faciet pro peccato ſacrificium, & holocauſtum, & pacifica, ad expiandum pro domo Iſrael.

18. Hæc dicit Dominus Deus: In primo menſe, unâ menſis, ſumes vitulum de armento immaculatum, & expiabis ſanctuarium.

19. Et tollet ſacerdos de ſanguine quod erit pro peccato; & ponet in poſtibus domûs, & in quatuor angulis crepidinis altaris, & in poſtibus portæ atrii interioris.

20. Et ſic facies in ſeptima menſis, pro unoquoque qui ignoravit, & errore deceptus eſt: & expiabis pro domo.

21. In primo menſe, quartadecima die menſis, erit vobis Paſchæ ſolem-

ſera prince en Iſraël.

17. Et le prince ſera chargé d'offrir les holocauſtes, les ſacrifices & les oblations de liqueurs, " les jours ſolemnels, les premiers jours de chaque mois, les jours du ſabbat, & tous les jours ſolemniſés par la maiſon d'Iſraël: il offrira, pour le péché, le ſacrifice, " l'holocauſte & les victimes pacifiques, pour l'expiation de la maiſon d'Iſraël.

18. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Le premier mois, " & le premier jour de ce mois, vous prendrez un veau du troupeau, qui ſoit ſans tache; & vous vous en ſervirez pour expier *& pour purifier* le ſanctuaire.

19. Le prêtre prendra du ſang *du ſacrifice* qu'on offrira pour le péche; & il en mettra ſur les poteaux *de la porte* du temple, aux quatre coins du rebord de l'autel, " & aux poteaux de la porte du parvis intérieur.

20. Vous ferez la même choſe le ſeptieme jour du mois, pour tous ceux qui ont péché par ignorance, & qui ont été trompés par une erreur *& une foibleſſe humaine*: & vous expierez ainſi pour le temple.

21. Le premier mois, & le quatorzieme jour de ce mois, vous ſolemniſerez la fête de Pâque: on mangera les

℣. 17. Hébr. litt. les holocauſtes, les offrandes *de farine* & les libations.

Ibid. Hébr. il offrira *l'hoſtie* pour le péché, l'offrande *de farine*, l'holocauſte, &c.

℣. 18. c. à. d. de l'année ſainte. *Infr.* ℣. 21.

℣. 19. Il y avoit plus d'un rebord à l'autel, *Supr.* XLIII. 14. on mettoit le ſang ou ſur les coins de chacun des rebords, ou ſeulement ſur celui d'en-haut.

pains ſans levain ſept jours durant.

22. Et le prince offrira en ce jour-là, pour ſoi-même & pour tout le peuple du pays, un veau *en ſacrifice* pour le péché.

23. Il offrira en holocauſte au Seigneur, pendant la ſolemnité des ſept jours, ſept veaux, & ſept beliers ſans tache, chaque jour, durant les ſept jours; & il offrira auſſi chaque jour un jeune bouc pour le péché.

24. Il joindra dans ſon ſacrifice " un éphi *de farine* à chaque veau, & un éphi *de farine* à chaque belier; & il ajoutera un hin " d'huile à chaque éphi *de farine*.

25. Le ſeptieme mois, & le quinzieme jour de ce mois, il fera, en cette fête ſolemnelle, " ſept jours de ſuite, les mêmes choſes qui ont été dites auparavant, ſoit pour l'expiation du péché, ſoit pour l'holocauſte, ou pour le ſacrifice des oblations " & de l'huile.

nitas: ſeptem diebus azyma comedentur.

22. Et faciet princeps in die illa pro ſe, & pro univerſo populo terræ, vitulum pro peccato.

23. Et in ſeptem dierum ſolemnitate faciet holocauſtum Domino ſeptem vitulos, & ſeptem arietes immaculatos, quotidie ſeptem diebus; & pro peccato hircum caprarum quotidie.

24. Et ſacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem faciet: & olei hin per ſingula ephi.

25. Septimo menſe, quintadecima die menſis in ſolemnitate, faciet ſicut ſuprà dicta ſunt per ſeptem dies, tam pro peccato, quàm pro holocauſto, & in ſacrificio, & in oleo.

℣. 24. Hébr. autr. *Il joindra* l'offrande d'un éphi de farine, &c.

Ibid. Le hin étoit la ſixieme partie du bath, & contenoit environ 5 pintes.

℣. 25. c. à. d. dans la fête des tabernacles.

Ibid. Hébr. ſoit pour *l'hoſtie pour* le péché, ſoit pour *la victime de* l'holocauſte, ſoit pour l'offrande *de farine*, & pour *l'oblation de* l'huile.

CHAPITRE XLVI.

Réglement pour l'ouverture de la porte orientale du parvis des Prêtres. Par quelle porte le Roi & le peuple doivent entrer & ſortir du temple. Diverſes ſortes de ſacrifices. Dons du Prince. Cuiſines du temple.

1. HÆc dicit Dominus Deus : Porta atrii interioris, quæ reſpicit ad orientem, erit clauſa ſex diebus, in quibus opus fit : die autem ſabbati aperietur ; ſed & in die calendarum aperietur.

2. Et intrabit princeps per viam veſtibuli portæ deforis, & ſtabit in limine portæ : & facient ſacerdotes holocauſtum ejus, & pacifica ejus : & adorabit ſuper limen portæ, & egredietur : porta autem non claudetur uſque ad veſperam.

3. Et adorabit populus terræ ad oſtium portæ illius in ſabbatis, & in calendis coram Domino.

4. Holocauſtum autem hoc offeret princeps Domino ; in die ſabbati ſex

1. VOici ce que dit le Seigneur Dieu : La porte du parvis intérieur, qui regarde vers l'orient, ſera fermée les ſix jours où l'on travaille ; " mais on l'ouvrira le jour du ſabbat, & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.

2. Le prince viendra *au temple* par le chemin du veſtibule de la porte de dehors ; " & il s'arrêtera à l'entrée de la porte : & les prêtres offriront pour lui l'holocauſte & le ſacrifice de paix : il adorera ſur le pas de cette porte ; puis il ſortira : & la porte ne ſera point fermée juſqu'au ſoir, *afin que le peuple puiſſe voir ce qui ſe fait dans le temple pour le culte du Seigneur.*

3. Et le peuple du pays adorera auſſi le Seigneur devant cette porte, les jours du ſabbat, & les premiers jours de chaque mois.

4. Or le prince offrira au Seigneur cet holocauſte ; ſavoir, le jour du ſabbat, ſix agneaux qui ſoient ſans tache, & un

℣. 1. Voyez au Chap. XLIV. ℣. 1 & 2.

℣. 2. Autr. Le prince viendra par le chemin du veſtibule de la porte de dehors ; *il s'approchera de la porte extérieure du veſtibule, ou même juſques à l'entrée du veſtibule* ; & il s'arrêtera près de la porte, *ſans pouvoir paſſer par cette porte qui donne entrée au parvis des prêtres. Supr.* XLIV. 3.

belier de même ſans tache,

agnos immaculatos, & arietem immaculatum.

5. avec l'oblation " d'un éphi *de farine* pour le belier, & ce que ſa main offrira *volontairement* en ſacrifice pour chaque agneau, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

5. Et ſacrificium ephi per arietem: in agnis autem ſacrificium quod dederit manus ejus, & olei hin per ſingula ephi.

6. Et le premier jour de chaque mois, *il offrira* un veau du troupeau qui ſoit ſans tache, " avec ſix agneaux & ſix " beliers, qui n'aient point non plus de tache.

6. In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum: & ſex agni & arietes immaculati erunt.

7. Et il offrira en ſacrifice un éphi *de farine* pour le veau, avec un éphi *de farine* pour chaque belier: " il donnera pour chaque agneau ce que ſa main pourra trouver *ſelon ſes facultés*, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

7. Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet ſacrificium: de agnis autem, ſicut invenerit manus ejus: & olei hin per ſingula ephi.

8. Lorſque le prince doit entrer *dans le temple*, il entrera par le veſtibule " de la porte *orientale*, & il ſortira par le même endroit.

8. Cùmque ingreſſurus eſt princeps, per viam veſtibuli portæ ingrediatur, & per eamdem viam exeat.

9. Mais lorſque le peuple du pays entrera pour ſe préſenter devant le Seigneur aux jours ſolemnels, celui qui ſera entré par la porte du ſeptentrion, pour adorer, ſortira par la porte du midi; & celui qui ſera entré par la porte du midi, ſortira par la porte du ſeptentrion: nul ne retournera par la porte par laquelle il ſera entré; mais il ſortira " par

9. Et cùm intrabit populus terræ in conſpectu Domini in ſolemnitatibus, qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ: porrò qui ingreditur per viam portæ

℣. 5. C'eſt le ſens de l'Hébreu.

℣. 6. On lit dans l'Hébreu le pluriel TMIMIM, *integros*, pour TMIM, *integrum*. *Ibid.* Hébr. un belier.

℣. 7. Hébr. pour le belier.

℣. 8. Litt. par le chemin du veſtibule de la porte. *Supr.* ℣. 2.

℣. 9. On lit dans l'Hébreu ISAU, *egredientur* pour ISA, *egredietur*. Les Rabbins en conviennent.

meridianæ, egrediatur per viam portæ aquilonis : non revertetur per viam portæ, per quam ingreſſus eſt ; ſed è regione illius egredietur.

l'autre qui lui eſt oppoſée.

10. Princeps autem in medio eorum cum ingredientibus ingredietur, & cum egredientibus egredietur.

10. Mais le prince étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, & ſortira " avec ceux qui ſortent, *non par la même porte, mais par la porte orientale, qui eſt entre les deux portes par où paſſe le peuple.*

11. Et in nundinis, & in ſolemnitatibus erit ſacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem : agnis autem erit ſacrificium ſicut invenerit manus ejus : & olei hin per ſingula ephi.

11. Aux jours de foire, & aux fêtes ſolemnelles, on offrira en ſacrifice " un éphi *de farine* pour un veau, & un éphi *de farine* pour un belier ; pour les agneaux, chacun offrira en ſacrifice ce que ſa main trouvera *ſelon ſon pouvoir ;* & l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi *de farine.*

12. Cùm autem fecerit princeps ſpontaneum holocauſtum, aut pacifica voluntaria Domino, aperietur ei porta quæ reſpicit ad orientem, & faciet holocauſtum ſuum, & pacifica ſua, ſicut fieri ſolet in die ſabbati ; & egredietur, claudeturque porta poſtquam exierit.

12. Or, quand le prince offrira volontairement au Seigneur un holocauſte, ou un ſacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient ; & il offrira ſon holocauſte & ſes victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du ſabbat : & il ſortira enſuite ; & on fermera la porte après qu'il ſera ſorti.

13. Et agnum ejuſdem anni immaculatum faciet holocauſtum quotidie Do-

13. Il offrira tous les jours au Seigneur un agneau de la même année, qui ſera ſans tache ; & il l'offrira tou-

✝. 10. On lit encore ici dans l'Hébreu ISAU, *egredientur*, pour ISA, *egredietur :* mais les Rabbins n'en avertiſſent pas.

✝. 11. Hébr. autr. Aux jours de fête & aux jours de ſolemnités, on préſentera pour offrande un éphi, &c.

jours au matin."

14. Et il offrira tous les matins " en ſacrifice " pour cet agneau la ſixieme partie d'un éphi *de farine*, & la troiſiemer partie d'un hin " d'huile, afin qu'elle ſoit mêlée avec la farine : c'eſt là le ſacrifice " qu'il eſt obligé, ſelon la loi, d'offrir au Seigneur, & qui doit être perpétuel, & de chaque jour.

15. Il immolera donc l'agneau, & offrira le ſacrifice " & l'huile tous les matins : & cet holocauſte ſera éternel.

16. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Si le prince fait quelque don à l'un de ſes fils, ce don lui demeurera en héritage, à lui & à ſes enfants, qui le poſſéderont par droit de ſucceſſion. "

17. Mais s'il fait un legs " de ſon bien propre à l'un de ſes ſerviteurs, il ne lui appartiendra que juſqu'à l'année du Jubilé ; & alors il retournera au prince, & la propriété en appartiendra à ſes enfants. "

mino : ſemper manè faciet illud.

14. Et faciet ſacrificium ſuper eo cata mane mane ſextam partem ephi, & de oleo tertiam partem hin, ut miſceatur ſimilæ : ſacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.

15. Faciet agnum, & ſacrificium & oleum cata mane, holocauſtum ſempiternum.

16. Hæc dicit Dominus Deus : Si dederit princeps donum alicui de filiis ſuis : hæreditas ejus, filiorum ſuorum erit ; poſſidebunt eam hæreditariè.

17. Si autem dederit legatum de hæreditate ſua uni ſervorum ſuorum, erit illius uſque ad annum remiſſionis, & revertetur ad principem : hæreditas autem ejus, filiis ejus erit.

℣. 13. On lit deux fois ici dans l'Hébreu TASH, *facies*, pour IASH, *faciet* ; & de même au commencement du ℣. ſuiv.

℣. 14. Cette expreſſion de la Vulgate, *cata mane*, *mane*, eſt compoſée du Grec κατὰ & du Latin *mane* : i. e. *per ſingula matutina.*

Ibid. Hébr. litt. en offrande.

Ibid. La ſixieme partie de l'éphi contenoit environ 5 pintes ; la troiſieme partie du hin contenoit un peu plus de 3 chopines.

Ibid. Hébr. litt. l'oblation.

℣. 15. Hébr. l'offrande *de farine*. On lit dans l'Hébreu VASU, *Et facient* : les Rabbins ſuppoſent qu'il faut lire IASU, *facient* ; peut-être faudroit-il lire VASH, *Et faciet.*

℣. 16. Hébr. autr. ce don fera partie de l'héritage qu'il laiſſera à ſes enfants : ils le poſſéderont par droit d'héritage.

℣. 17. Hébr. un don, *un préſent.*

Ibid. Hébr. litt. *utique hæreditas ejus, filiorum ejus, eis erit.* Les Septante ont lu ſimplement *hæreditas filiorum ejus* : le ſens ſeroit donc : ainſi l'héritage de ſes enfants leur demeurera.

18. Et non accipiet princeps de hæreditate populi per violentiam, & de poſſeſſione eorum : ſed de poſſeſſione ſua hæreditatem dabit filiis ſuis: ut non diſpergatur populus meus unuſquiſque à poſſeſſione ſua.

18. Le prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple, ni de ſes biens ; mais il donnera de ſon bien propre un héritage à ſes enfants ; *c'eſt ce que je veux être obſervé*, afin que mon peuple ne ſoit point chaſſé & dépouillé de ce qu'il poſſéde légitimement.

19. Et introduxit me per ingreſſum qui erat ex latere portæ, in gazophylacia ſanctuarii ad ſacerdotes, quæ reſpiciebant ad aquilonem : & erat ibi locus vergens ad occidentem.

19. Or *l'Ange* me fit paſſer par une entrée qui étoit à côté de la porte, dans les chambres du ſanctuaire, où logeoient les prêtres, & qui regardoient le ſeptentrion : & il y avoit là un lieu particulier qui étoit tourné vers le couchant. "

20. Et dixit ad me : Iſte eſt locus ubi coquent ſacerdotes pro peccato, & pro delicto : ubi coquent ſacrificium, ut non efferant in atrium exterius, & ſanctificetur populus.

20. Alors il me dit : C'eſt ici le lieu où les prêtres feront cuire les *viandes des* victimes immolées pour le péché & pour la faute, & les autres oblations du ſacrifice, " afin qu'ils ne les portent point dans le parvis extérieur, & que ces choſes ſaintes ne ſoient point expoſées au peuple. "

21. Et eduxit me in atrium exterius, & circumduxit me per quatuor

21. Et il me fit ſortir dans le parvis extérieur, & me mena aux quatre coins du parvis : & je vis qu'il y avoit une

℣. 19. Le Prophete entra par la porte ſeptentrionale du parvis des prêtres, où il avoit reçu tous les ordres qu'on a lus depuis le Chap. XLIV. ℣. 4. & ſuiv. De cette porte, (Voyez *le Plan du Temple* ſelon D. Calmet, *Q.*) il entra du veſtibule, par une porte qui étoit à côté dans les appartements des prêtres qui étoient le long de cette aîle, (Plan, *S.*) à la droite du veſtibule en s'avançant vers le couchant. A l'extrêmité de cette enfilade de chambres, il remarqua tout à l'occident le lieu où l'on cuiſoit les chairs des victimes pour le péché. » (*Infr.* ℣. 20.) Voyez le Plan, *T.* Ce plan eſt placé à la tête des deux derniers livres des Rois.

℣. 20. C'eſt le ſens de l'Hébreu : & les offrandes *de farine.*

Ibid. Litt. de peur que le peuple n'en ſoit ſanctifié, *& que la ſainteté extérieure qu'il contractera par l'attouchement de ces choſes ſaintes, ne le mette hors d'état de ſatisfaire aux devoirs communs de la ſociété, & ne l'oblige à ſe purifier de la ſouillure qu'il aura contractée à l'approche, quoiqu'involontaire, de ces chairs ſanctifiées.*

petite place à chacun des quatre coins de ce parvis. "

22. Or ces petites places, ainſi diſpoſées à ces quatre coins du parvis, " avoient quarante coudées de long, ſur trente de large, étant toutes quatre d'une ſeule & même meſure.

23. Et il y avoit une muraille qui enfermoit chacune de ces quatre petites places : on voyoit auſſi les cuiſines bâties ſous les portiques tout autour. "

24. Et il me dit : C'eſt ici la maiſon des cuiſines, où les miniſtres de la maiſon du Seigneur feront cuire les victimes deſtinées pour le peuple.

angulos atrii : & ecce atriolum erat in angulo atrii, atriola ſingula per angulos atrii.

22. In quatuor angulis atrii atriola diſpoſita, quadraginta cubitorum per longum, & triginta per latum : menſuræ unius quatuor erant.

23. Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola : & culinæ fabricatæ erant ſubter porticus per gyrum.

24. Et dixit ad me : Hæc eſt domus culinarum, in qua coquent miniſtri domûs Domini victimas populi.

℣. 21. Voyez le Plan *PPPP*.

℣. 22. Hébr. autr. Aux quatre coins du parvis, il y avoit ainſi des places *ou cours liées au bâtiment*, (ou ſelon les Septante, de petites cours,) qui avoient, &c. C'eſt-à-dire, qu'au lieu de QTRUT, *ligata*, les Septante ont lu QTNUT, *parva*.

℣. 23. Hébr. Il y avoit un rang tout autour de ces quatre places *ou cours*, & les cuiſines étoient au-deſſous de ces rangs tout autour. » Les Septante ont cru qu'il y avoit des portiques tout autour : D. Calmet incline plutôt à croire qu'il y avoit des rangs de fourneaux dans leſquels on faiſoit le feu, ou des foyers ſur leſquels on mettoit les chaudieres.

CHAPITRE

CHAPITRE XLVII.

Eaux qui ſortent de deſſous la porte orientale du Temple ; & qui ſe groſſiſſant à meſure qu'elles avancent, vont ſe rendre dans la mer morte, dont elles adouciſſent les eaux. Limites de la terre d'Iſraël.

1. ET convertit me ad portam domûs, & ecce aquæ egrediebantur ſubter limen domûs ad orientem ; facies enim domûs reſpiciebat ad orientem : aquæ autem deſcendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.

1. ENſuite il me fit revenir vers la porte de la maiſon *du Seigneur :* & je vis des eaux qui ſortoient de deſſous la porte vers l'orient ; car la face de la maiſon regardoit vers l'orient : or ces eaux deſcendoient au côté droit du temple, vers le midi de l'autel."

2. Et eduxit me per viam portæ aquilonis : & convertit me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ reſpiciebat ad orientem : & ecce aquæ redundantes à latere dextro.

2. Et il me fit ſortir par la porte du ſeptentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin qui regarde à l'orient : & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit."

℣. 1. Ezéchiel, après avoir fait le tour du parvis du peuple, (*Supr.* XLVI. 21.) eſt ramené par la porte ſeptentrionale dans le parvis des prêtres ; & étant arrivé à la porte du temple, il vit une fontaine qui avoit ſa ſource ſous cette porte qui regardoit vers l'orient ; & l'eau de cette fontaine paſſant au midi de l'autel des holocauſtes, couloit du couchant à l'orient, & alloit ſe rendre dans la ville de Cédron, & delà à la mer morte. Tous les Interpretes conviennent que ces eaux ne furent jamais réellement dans le temple, de la maniere dont elles ſont ici décrites. Quelques Prophetes parlent d'une ſemblable fontaine : (*Joël.* III. 18. *Zach.* XIV. 8.) & quelques Auteurs aſſurent qu'il y avoit des ſources dans le Temple : mais les premiers doivent s'expliquer, de même qu'Ezéchiel, dans un ſens figuré ; & les ſeconds parlent des eaux qu'on avoit amenées dans Jéruſalem & dans le Temple peu de temps avant ſa deſtruction. Ces eaux marquées par les Prophetes, doivent s'entendre de la grace de Jeſus-Chriſt, de la doctrine de l'Évangile, de l'effuſion de l'Eſprit-ſaint, des eaux ſacrées du baptême.

℣. 2. La porte orientale étant fermée, (*Supr.* XLIV. 2.) il fallut faire le tour par la porte ſeptentrionale pour parvenir au dehors de cette porte orientale, afin de ſuivre le cours de l'eau qui alloit de ce côté-là.

3. L'homme *qui me conduiſoit* ſortant donc vers l'orient, & ayant un cordeau à la main, meſura un eſpace de mille coudées, " qu'il me fit paſſer dans l'eau, dont j'avois juſqu'à la cheville des pieds.

3. Cùm egrederetur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu ſua, & menſus eſt mille cubitos: & traduxit me per aquam uſque ad talos.

4. Il meſura un autre eſpace de mille coudées, qu'il me fit auſſi paſſer dans l'eau; & j'en avois juſqu'aux genoux.

4. Rursùmque menſus eſt mille, & traduxit me per aquam uſque ad genua.

5. Il meſura un autre eſpace de mille coudées, qu'il me fit encore paſſer dans l'eau; & j'en avois juſqu'aux reins. Enfin il meſura un autre eſpace de mille coudées: & je trouvai que c'étoit alors comme un torrent que je ne pus paſſer; parce que les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu ſi profond, qu'on ne pouvoit le paſſer à gué."

5. Et menſus eſt mille, & traduxit me per aquam uſque ad renes. Et menſus eſt mille, torrentem quem non potui pertranſire: quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non poteſt tranſvadari.

6. Alors il me dit: Certes vous l'avez bien vu, " fils de l'homme, *combien ce fleuve eſt devenu grand.* Et il me fit auſſitôt ſortir *de l'eau*, en me menant au bord du torrent.

6. Et dixit ad me: Certè vidiſti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.

7. M'étant donc tourné, j'apperçus une très-grande quantité d'arbres des deux côtés ſur le bord de ce torrent.

7. Cùmque me converteſſem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.

8. Et il me dit: Ces eaux qui, en ſortant, amaſſent des monceaux de ſable vers l'orient, & qui deſcendent dans la plaine du déſert, entreront dans la mer, & en ſortiront: & les eaux de la

8. Et ait ad me: Aquæ iſtæ, quæ egrediuntur ad tumulos ſabuli orientalis, & deſcendunt ad plana deſerti, intrabunt ma-

℣. 3. c. à. d. le chemin de 1000 coudées le long du cours de ces eaux.

℣. 5. Hébr. autr. parce que les eaux s'étoient tellement enflées que l'on ne pouvoit qu'y nager, & que c'étoit un torrent que l'on ne pouvoit paſſer à gué.

℣. 6. Hébr. litt. L'avez-vous *bien* vu?

te, & exibunt, & ſanabuntur aquæ.

9. Et omnis anima vivens, quæ ſerpit, quocumque venerit torrens, vivet : & erunt piſces multi ſatis, poſtquam venerint illuc aquæ iſtæ ; & ſanabuntur & vivent omnia ad quæ venerit torrens.

10. Et ſtabunt ſuper illas piſcatores ; ab Engaddi uſque ad Engallim ſiccatio ſagenarum erit : plurimæ ſpecies erunt piſcium ejus, ſicut piſces maris magni, multitudinis nimiæ.

11. In littoribus autem ejus, & in paluſtribus non ſanabuntur, quia in ſalinas dabuntur.

12. Et ſuper torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum : non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus : per

mer ſeront adoucies. "

9. Et tout animal vivant qui rampe, vivra par-tout où viendra le torrent ; " & il y aura une grande quantité de poiſſons où ces eaux viendront ſe rendre : & tout ce qui ſera abreuvé de l'eau de ce torrent, ſera guéri & vivra.

10. Les pêcheurs ſe tiendront ſur ces eaux ; & depuis Engaddi juſqu'à Engallim, " on ſéchera des filets : il y aura beaucoup d'eſpeces différentes de poiſſons, & en très-grande abondance, comme il y en a dans la grande mer. "

11. Mais dans ſes rivages " & dans les marais qu'elle forme, les eaux ne ſeront point adoucies, " parce qu'elles ſeront deſtinées pour les ſalines.

12. Il s'élevera auſſi ſur les bords, & aux deux côtés du torrent, toutes ſortes d'arbres fruitiers : leurs feuilles ne tomberont point ; & ils ne manqueront jamais de fruits : ils en porteront de nouveaux tous les mois, parce que les eaux du torrent ſeront ſorties du ſanc-

℣. 8. Hébr. autr. Ces eaux ſortent vers la frontiere orientale ; elles deſcendent dans la plaine ; elles entreront dans la mer *morte* ; elles s'y déchargeront, & les eaux *de cette mer* deviendront ſaines & *douces*.

℣. 9. Autr. Et tout animal vivant qui rampe par-tout où viendra le torrent, vivra.

℣. 10. *Engaddi* étoit ſur le bord de la mer morte, & s'approchoit de Jéricho. *Engallim*, ou ſelon l'Hébreu, *Enaglaïm*, n'eſt nommé qu'ici : quelques-uns mettent ce lieu près l'embouchure du Jourdain dans la mer morte. On lit dans l'Hébreu UNIH IAMDU, *Et erit, ſtabunt*, pour UNIH UAMDU, *Et erit, & ſtabunt* : c'eſt-à-dire, *ut ſtent*.

Ibid. c. à. d. dans la mer méditerranée.

℣. 11. c. à. d. les rivages de la mer morte.

Ibid. On lit dans l'Hébreu ULA, *& non*, pour le ſimple LA, *non*.

tuaire : leurs fruits ſerviront * pour nourrir *les peuples*, & leurs feuilles pour *les* guérir.

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce * ſont ici les bornes ſelon leſquelles vous poſſéderez la terre, *& la partagerez* entre les douze tribus d'Iſraël. *Je dis douze, quoique la tribu de Lévi n'y ait point de part*, parce que Joſeph a pour lui un double partage, *à cauſe de ſes deux enfants, Ephraïm & Manaſſé.*

14. Vous poſſéderez *donc* tous également, & chacun autant que ſon frere, de cette terre, ſur laquelle j'ai levé *& fait éclater* ma main *puiſſante*, pour la donner à vos peres : * c'eſt cette terre qui vous tombera en partage.

15. Or voici quelles ſont les bornes de cette terre : Du côté du ſeptentrion, depuis la grande mer, * en venant par Héthalon à Sedada,

16. à Emath, * à Berotha, à Sabarim, qui eſt entre les confins de Damas & les confins d'Emath, & à la maiſon de Tichon * qui eſt ſur les confins d'Auran :

ſingulos menſes afferet primitiva, quia aquæ ejus de ſanctuario egredientur ; & erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Hic eſt terminus in quo poſſidebitis terram in duodecim tribubus Iſrael : quia Joſeph duplicem funiculum habet.

14. Poſſidebitis autem eam ſinguli æquè ut frater ſuus ; ſuper quam levavi manum meam ut darem patribus veſtris ; & cadet terra hæc vobis in poſſeſſionem.

15. Hic eſt autem terminus terræ : Ad plagam ſeptentrionalem à mari magno via Hethalon, venientibus Sedada,

16. Emath, Berotha, Sabarim, quæ eſt inter terminum Damaſci & confinium Emath, domus Tichon, quæ eſt juxta terminum Auran :

℣. 12. On lit dans l'Hébreu UHIU, *& erunt* ; les Rabbins liſent UHIH, *& erit*, en liſant au ſingulier *fructus ejus*, de même qu'on trouve enſuite au ſingulier *folium ejus*. Les arbres myſtérieux peuvent repréſenter les juſtes que David repréſente ſous le même ſymbole dès le commencement du livre des Pſeaumes.

℣. 13. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement GH, pour ZH, *Hic*.

℣. 14. Autrement : touchant laquelle j'ai levé la main *en proteſtant* de la donner à vos peres. *Supr.* XX. 28.

℣. 15. c à. d. la mer méditerranée.

℣. 16. C'eſt la fameuſe ville d'Emeſe en Syrie.

Ibid. Hébr. autr. & à Haſer-Tichon.

17. & erit terminus à mari uſque ad atrium Enon, terminus Damaſci; & ab aquilone ad aquilonem, terminus Emath plaga ſeptentrionalis.

17. ſes bornes ſeront depuis la mer *méditerranée* juſqu'à la cour *ou au village* d'Enon, " qui fait les limites de Damas: & depuis un côté du ſeptentrion juſqu'à l'autre côté, Emath fera ſes bornes du côté de l'aquilon."

18. Porrò plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damaſci, & de medio Galaad, & de medio terræ Iſrael, Jordanis diſterminans ad mare orientale: metiemini etiam plagam orientalem,

18. Sa région orientale ſe prendra du milieu d'Auran, du milieu de Damas, du milieu de Galaad, & du milieu de la terre d'Iſraël:" le Jourdain la bornera, en tirant vers la mer orientale:" vous meſurerez auſſi cette région qui eſt du côté de l'orient."

19. Plaga autem auſtralis meridiana, à Thamar uſque ad aquas contradictionis Cades, & torrens uſque ad mare magnum: & hæc eſt plaga ad meridiem auſtralis.

19. Sa région méridionale ſe prendra depuis Thamar" juſqu'aux eaux de contradiction près de Cadès, & depuis le torrent *d'Egypte*, juſqu'à la grande mer: c'eſt là la région qui doit s'étendre vers le midi."

20. Et plaga maris, mare magnum à confinio per directum, donec venias Emath: hæc eſt plaga maris.

20. Sa région, du côté de la mer *méditerranée*, " ſera *cette mer, que j'appellé* la grande mer, à prendre en droiture, depuis un bout juſqu'à Emath:" ce ſera là la région qui regardera vers la mer.

℣. 17. Hébr. litt. juſqu'à Haſer-Enon.

Ibid. Hébr. autr. & Saphon vers l'aquilon, & les limites d'Emath: ce ſera là la région qui s'étendra du côté de l'aquilon. L'Interprete Syrien a pris ainſi *Saphon* pour un nom de lieu. On lit dans l'Hébreu, UAT FAT, *& plagam*, pour ZAT FAT, *hæc eſt plaga*, comme aux ℣℣. 19. & 20.

℣. 18. Hébr. autr. d'entre Auran & Damas, d'entre Galaad & la terre d'Iſraël.

Ibid. c. à. d. la mer morte.

Ibid. On lit dans l'Hébreu UAT FAT, *& plagam*, pour ZAT FAT, *hæc eſt plaga*, comme aux ℣℣. ſuiv.

℣. 19. Thamar étoit au midi de la mer morte.

Ibid. On lit encore ici dans l'Hébreu UAT FAT, *& plagam*, pour ZAT FAT, *hæc eſt plaga*, comme au ℣. ſuiv.

℣. 20. c. à. d. du côté de l'occident.

Ibid. c. à. d. juſques vis-à-vis Emath.

21. Vous partagerez entre vous cette terre, ſelon les tribus d'Iſraël:

22. & vous la prendrez " pour votre héritage, conjointement avec les étrangers qui viendront ſe joindre à vous, & qui auront des enfants au milieu de vous: car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfants d'Iſraël, comme s'ils étoient naturels du pays, partageant avec vous la terre, pour en poſſéder leur part au milieu des tribus d'Iſraël.

23. Et dans quelque tribu que ſe trouve un étranger, vous lui donnerez là ſon partage: c'eſt ce que dit le Seigneur Dieu. "

21. Et dividetis terram iſtam vobis per tribus Iſrael:

22. & mittetis eam in hæreditatem vobis, & advenis qui acceſſerint ad vos, qui genuerint filios in medio veſtrûm: & erunt vobis ſicut indigenæ inter filios Iſrael: vobiſcum dividunt poſſeſſionem in medio tribuum Iſrael.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis poſſeſſionem illi, ait Dominus Deus.

℣. 22. On lit dans l'Hébreu UHIH THUU: *Et erit, cadere facietis*, pour UHIM UHPLTM, *Et erit, & cadere facietis*, hébraïſme pour, *ut cádere faciatis*: & vous la ferez écheoir en héritage à vous & aux étrangers, &c.

℣. 23. Le partage de la terre d'Iſraël tel qu'il eſt preſcrit à la fin de ce Chapitre & dans le Chapitre ſuivant, n'eut point d'accompliſſement littéral au temps du retour des Juifs dans la Judée & ſous les Rois de Perſe, & ne put pas même l'avoir, puiſque la plus grande partie des douze tribus ne revint pas, & que les peuples étrangers qui occupoient la Samarie ne furent point chaſſés. C'eſt donc encore ici une deſcription myſtérieuſe & ſymbolique; & comme elle regarde principalement les douze tribus d'Iſraël, il paroît qu'il n'aura ſon entier accompliſſement que dans la converſion future des Juifs, à l'égard de qui tout ceci doit être entendu, non dans le ſens littéral & immédiat, mais dans un ſens ſpirituel couvert ſous le voile de la lettre.

CHAPITRE XLVIII.

La terre d'Iſraël partagée aux douze Tribus. Portion conſacrée pour le temple & pour la ville ſainte. Partage des Lévites & du Prince. Noms des portes de la ville.

1. ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Hethalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damaſci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis marè, Dan una.

2. Et ſuper terminum Dan, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Aſer una.

3. Et ſuper terminum Aſer, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Nephthali una.

4. Et ſuper terminum Nephthali, à plaga orien-

1. ET voici les noms des tribus *qui poſſéderont la terre*, depuis l'extrêmité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorſqu'on va à Emath. La cour *ou le village* d'Enan ſera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath : & la région orientale, & la mer *méditerranée* borneront la premiere portion *de la tribu* de Dan.

2. Proche les bornes *de la tribu* de Dan, Aſer aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

3. Proche les bornes d'Aſer, Nephthali aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

4. Proche les bornes de Nephthali, Manaſſé aura ſon partage, depuis la ré-

℣ 1. Autr. Et voici les noms des tribus ſelon qu'elles ſeront partagées : Depuis l'extrêmité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorſqu'on va à Emath, le village d'Enan, (Hébr. autr. Haſer-Enan,) étant la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath, la région orientale, & la mer *méditerranée* borneront le partage *de la tribu* de Dan. Le mot Hébreu SFUNH, pris pour *ad Aquilonem*, pourroit également ſignifier *ad Saphon* : ce nom déſigneroit le lieu dont il eſt parlé au Chap. précéd. ſelon l'Interprete Syrien ; alors le ſens de l'Hébreu pourroit être : le village d'Enan, les confins de Damas, & delà vers Saphon à côté d'Emath. On lit enſuite dans l'Hébreu UIHIU, *Et erunt*, pour UIHI, *Et erit* ; après quoi ſe trouve LU FAT QDIM, *ei plaga orientalis*, peut-être pour MFAT QDIM, *à plagâ orientali*, comme dans tous les ℣℣. ſuiv. & au lieu de HIM *mare*, peut-être faudroit-il lire comme dans les ℣℣. ſuiv. AD FAT HIM, *uſque ad plagam maris*, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer, c. à. d. de l'occident. *Haſer-Enan* eſt le même lieu que *Haſer-Enon* du Chap. précédent.

℣. 2. & ſuiv. On lit dans l'Hébreu IMH, *ad mare*, pour HIM, *maris*.

gion orientale juſqu'à celle de la mer.

tali uſque ad plagam maris, Manaſſe una.

5. Proche les bornes de Manaſſé, Ephraïm aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

5. Et ſuper terminum Manaſſe, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Ephraim una.

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

6. Et ſuper terminum Ephraim, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Ruben una.

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

7. Et ſuper terminum Ruben, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Juda una.

8. Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer, ſeront les prémices que vous ſéparerez *pour le Seigneur*, qui auront vingt-cinq mille *meſures* de largeur & de longueur, ſelon l'étendue qu'ont tous les autres partages, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer: * & le ſanctuaire ſera au milieu de ce partage.

8. Et ſuper terminum Juda, à plaga orientali uſque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas ſeparabitis viginti-quinque millibus latitudinis & longitudinis, ſicuti ſingulæ partes à plaga orientali uſque ad plagam maris: & erit ſanctuarium in medio ejus.

9. Les prémices que vous ſéparerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille

9. Primitiæ quas ſeparabitis Domino, longitu-

* 8. (Je répete encore une fois, que pour le calcul de ces dimenſions je copie le Commentaire de D. Calmet.) Entre les lots de Juda & de Benjamin ſera compris le terrein que vous mettrez à part comme les prémices & la portion du Seigneur, des Prêtres & du Prince. Tout ce terrein aura 25000 coudées de largeur du nord au midi, & ſa longueur ſera de 50000 coudées de l'orient au couchant entre les tribus de Juda & de Benjamin. Les 25000 coudées font environ 12500 pas ou 6 lieues, en donnant deux coudées pour le pas. La terre promiſe a ſans doute plus de longueur, quand on ne la prendroit que depuis le Jourdain juſqu'à la Méditerranée. Mais il falloit compter, (ſelon D. Calmet) trois fois cette longueur pour concilier les différents paſſages du Prophete. Le Prince avoit deux portions de 25000 coudées chacune: les Prêtres & les Lévites en avoient une autre de même étendue. Voyez la Carte *EE*, *FF*, *GG*. (où il faut cependant remarquer que le Graveur n'a pas obſervé l'égalité que D. Calmet avoit donnée à ces trois portions dans ſon deſſein.)

do viginti-quinque millibus, & latitudo decem millibus.

10. Hæ autem erunt primitiæ ſanctuarii ſacerdotum : ad aquilonem longitudinis viginti-quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia, ſed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis viginti-quinque millia : & erit ſanctuarium Domini in medio ejus.

11. Sacerdotibus ſanctuarium erit de filiis Sadoc, qui cuſtodierunt cæremonias meas, & non erraverunt cùm errarent filii Iſrael, ſicut erraverunt & levitæ.

12. Et erunt eis primitiæ de primitiis terræ ſanctum ſanctorum, juxta terminum levitarum.

13. Sed & levitis ſimiliter juxta fines ſacerdotum viginti-quinque millia longitudinis, & latitu-

meſures de long ſur dix mille de large.

10. Or ces prémices du ſanctuaire des prêtres auront vingt-cinq mille *meſures* de longueur vers l'aquilon, dix mille *meſures* de largeur vers la mer, dix mille *meſures* auſſi de largeur vers l'orient, & vingt-cinq mille *meſures* de longueur vers le midi : & le ſanctuaire du Seigneur ſera au milieu.

11. Le ſanctuaire ſera pour les prêtres, pour ceux qui ſont les enfants de Sadoc, qui ont gardé mes cérémonies, & qui ne ſe ſont point égarés, lorſque les enfants d'Iſraël étoient dans l'égarement, comme les lévites s'y ſont eux-mêmes laiſſés aller.

12. Et ils auront pour prémices, au milieu des prémices de la terre, " le ſaint des ſaints, proche le partage des lévites.

13. Les lévites auront de même, proche le partage des prêtres, vingt-cinq mille *meſures* de longueur, ſur dix mille de largeur. Toute la longueur de

℣. 10.-11. Hébr. autr. Voici ceux à qui appartiendront ces prémices conſacrées *au Seigneur : vous ſéparerez* pour les prêtres vingt-cinq mille *coudées* de longueur vers l'aquilon, &c. & le ſanctuaire du Seigneur ſera au milieu *de ce terrein.* Le ſanctuaire ſera pour.... les enfants de Sadoc..... qui ne ſe ſont point égarés, lorſque les enfants d'Iſraël étoient dans l'égarement, comme les *autres* Lévites, *ou enfants de Lévi*, s'y ſont laiſſés aller. Et ils auront pour prémices, &c. » Les Prêtres, les Lévites & le Prince ſe partageront tout ce terrein. Le temple ſera au milieu, & les Prêtres y auront leur logement ; les Lévites poſſéderont la ville & ſes fauxbourgs. Au ℣. 10 le mot *longitudinis*, ARC, eſt omis dans l'Hébreu après *ad aquilonem.*

leur partage ſera de vingt-cinq mille *meſures*, & la largeur de dix mille."

dinis decem millia. Omnis longitudo viginti & quinque millium, & latitudo decem millium.

14. Et ils n'en pourront rien vendre ni changer : ces prémices de la terre ne ſeront point transférées à d'autres," parce qu'elles ſont ſanctifiées & conſacrées au Seigneur.

14. Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt; neque transferentur primitiæ terræ, quia ſanctificatæ ſunt Domino.

15. Les cinq mille *meſures* qui reſtent de largeur ſur les vingt-cinq mille, ſeront cenſées comme profanes, & deſtinées aux édifices *extérieurs* de la ville, & à ſes fauxbourgs : & la ville ſera placée au milieu."

15. Quinque millia autem quæ ſuperſunt in latitudine per viginti-quinque millia, profana erunt urbis in habitaculum & in ſuburbana : & erit civitas in medio ejus.

16. Or voici quelles ſeront ſes meſures : Vers ſa région ſeptentrionale, elle aura quatre mille cinq cents *meſures*; & vers ſa région méridionale, quatre mille cinq cents *meſures* : autant vers ſa région orientale, & autant vers ſa région oc-

16. Et hæ menſuræ ejus: Ad plagam ſeptentrionalem quingenta & quatuor millia : & ad plagam meridianam quingenta &

℣. 13. La ville qui ſera le partage des Lévites, environnera de tous côtés le temple, qui ſera au milieu d'elle. Tout le partage des Lévites aura 25000 coudées de long, & autant de large, ℣ compris un terrein de 5000 coudées (*Infr.* ℣. 15.) qui ſervira comme de fauxbourg à la ville des artiſans Iſraélites à l'orient & au couchant. Mais la ville des Lévites n'aura que 1800 coudées de tour; (*Infr.* ℣. 35.) & 4500 coudées à chacun de ſes quatre côtés. *Infr.* ℣. 16.

℣. 14 On lit dans l'Hébreu IMR, *mutabit*, pour LMRU, *mutabunt*; & enſuite IABUR, *tranſiet*, ou ſelon les Rabbins, IABIR, *tranſferet*, pour IABIRU, *tranſferent* : ils ne tranſporteront point à d'autres ces prémices de la terre.

℣. 15. Le terrein des Lévites avoit 25000 coudées en quarré (*Infr.* ℣. 20.) Mais leur ville n'en occupoit que 4500 en quarré. (*Infr.* ℣. 16.) Il reſtoit encore (ſelon le calcul de D. Calmet) 10000 coudées à partager, dont 5000 coudées de large ſur 25000 de long du côté de l'orient & de l'occident, étoient réſervées pour une eſpece de ſeconde ville, ou ſi l'on veut pour des fauxbourgs où demeuroient des laïcs, pour le ſervice des Prêtres & des Lévites qui habitoient le temple & la ville; & un autre eſpace de 1000 coudées de large ſur 25000 de long, qui s'étendoit ſeulement du ſeptentrion au midi, étoit pour des champs & des jardins deſtinés à la nourriture de ces laïcs. On lit dans l'Hébreu BTUCH pour BTUCU, *in medio ejus*, le pronom féminin pour le maſculin : les Rabbins en conviennent.

quatuor millia : & ad plagam orientalem, quingenta & quatuor millia : & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia.

17. Erunt autem ſuburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta, & ad meridiem ducenta quinquaginta, & ad orientem ducenta quinquaginta, & ad mare ducenta quinquaginta.

18. Quod autem reliquum fuerit in longitudine ſecundùm primitias ſanctuarii, decem millia in orientem, & decem millia in occidentem, erunt ſicut primitiæ ſanctuarii : & erunt fruges ejus in panes his qui ſerviunt civitati.

19. Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Iſrael.

cidentale."

17. Les fauxbourgs de la ville auront, tant du côté du nord que du côté du midi, deux cents cinquante *meſures* ; & ils auront *de même*, tant du côté de l'orient que du côté de la mer, deux cents cinquante *meſures*."

18. Quant à ce qui reſtera ſur la longueur, proche les prémices du ſanctuaire, ſavoir, dix mille *meſures* vers l'orient, & dix mille *meſures* vers l'occident, elles ſeront comme les prémices mêmes du ſanctuaire : & les fruits que l'on en retirera, ſeront deſtinés pour nourrir ceux qui rendent ſervice à la ville."

19. Or ceux qui travailleront à rendre ſervice à la ville, ſeront de toutes les tribus d'Iſraël.

℣. 16. Ces 4500 coudées étoient toute la largeur & la longueur de la ville, le temple y compris ; enſorte que la ville étoit quarrée, & avoit toute cette longueur de diametre, & 18000 coudées de tour. (*Infr.* ℣. 35.) Voyez la Carte, *AB*. Dans l'Hébreu, le nombre *quinque*, חמש, eſt répété deux fois mal-à-propos, après l'expreſſion *ad plagam meridianam* : les Rabbins en conviennent.

℣. 17. Ces fauxbourgs de 250 coudées de largeur ſur toute la longueur de la ville, ſont fort différents de ceux dont il eſt parlé au ℣. 15. Ceux-ci ſe prenoient tout le long des 4500 coudées qui ſont données à la ville au ℣. 16. Cet eſpace ſervoit comme de ſéparation entre la ville des Lévites & celle des ſimples laïcs qui habitoient la ſeconde ville deſtinée à la demeure des artiſans. Voyez la Carte, *CCCC*.

℣. 18. Ce terrein ſera privilégié comme le reſte du partage des Lévites ; il ſera regardé comme un héritage conſacré ; on ne pourra ni le vendre, ni l'échanger ; il ſera deſtiné pour ſervir au logement & à la ſubſiſtance du peuple qui habitera dans les fauxbourgs ou dans la ſeconde ville.

20. Toutes les prémices, qui contiendront un quarré de vingt-cinq mille *meſures*, ſeront ſéparées, pour être les prémices du ſanctuaire, & le partage de la ville."

20. Omnes primitiæ viginti-quinque millium, per viginti-quinque millia in quadrum, ſeparabuntur in primitias ſanctuarii, & in poſſeſſionem civitatis.

21. Quant à ce qui reſtera, ce ſera pour le partage du prince, tout autour des prémices du ſanctuaire, & du partage de la ville, vis-à-vis des vingt-cinq mille *meſures* des prémices, juſqu'aux bornes qui ſont du côté de l'orient: & de même du côté de la mer, vis-à-vis des vingt-cinq mille *meſures*, juſqu'aux bornes de la mer, ce ſera encore le partage du prince: & les prémices du ſanctuaire, avec le ſaint lieu du temple, ſeront placées au milieu.

21. Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum ſanctuarii, & poſſeſſionis civitatis è regione viginti-quinque millium primitiarum uſque ad terminum orientalem: ſed & ad mare, è regione viginti-quinque millium uſque ad terminum maris, ſimiliter in partibus principis erit: & erunt primitiæ ſanctuarii, & ſanctuarium templi, in medio ejus.

22. Or ce qui reſtera du partage des lévites & du partage de la ville, au milieu des autres partages, & qui appartiendra au prince, ſera entre les bornes de Juda & les bornes de Benjamin."

22. De poſſeſſione autem levitarum, & de poſſeſſione civitatis in medio partium principis: erit inter terminum Juda, & inter terminum Benjamin, & ad principem pertinebit.

℣. 20. Le partage qui comprenoit le temple, la ville ſainte qui étoit la demeure des Lévites, les fauxbourgs où demeuroient les artiſans, & les champs des environs, avoient 25000 coudées en quarré. Voyez la Carte, *AEF*.

℣. 21. & 22. Le partage du Prince étoit à côté de celui des Lévites à l'occident & à l'orient. Il y avoit de chaque côté 25000 coudées de long de l'orient en occident ſur 12500 de large du nord au midi. L'eſpace étoit égal au deſſus & au deſſous entre la tribu de Juda & celle de Benjamin au nord & au midi; & le lot des Lévites qui avoit Juda & Benjamin au nord & au midi; & le partage du Prince à l'orient & à l'oc-

23. Et reliquis tribubus : à plaga orientali uſque ad plagam occidentalem, Benjamin una.

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin ſera depuis la région orientale juſqu'à l'occidentale.

24. Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali uſque ad plagam occidentalem, Simeon una.

24. Et proche les bornes de Benjamin, Siméon aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à l'occidentale.

25. Et ſuper terminum Simeonis, à plaga orientali uſque ad plagam occidentalem, Iſſachar una.

25. Et proche les bornes de Siméon, Iſſachar aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à l'occidentale.

26. Et ſuper terminum Iſſachar, à plaga orientali uſque ad plagam occidentalem, Zabulon una.

26. Et proche les bornes d'Iſſachar, Zabulon aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à l'occidentale.

27. Et ſuper terminum Zabulon, à plaga orientali uſque ad plagam maris, Gad una.

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura ſon partage, depuis la région orientale juſqu'à celle de la mer.

28. Et ſuper terminum Gad, ad plagam auſtri in meridie : & erit finis, de Thamar uſque ad aquas contradictionis Cades, hæreditas contra mare magnum.

28. Et vers les bornes de Gad, ſera la région méridionale : " ſes bornes ſeront depuis Thamar juſqu'aux eaux de contradiction près de Cadès. Son héritage s'étendra vers la grande mer, *c'eſt-à-dire, vers la mer méditerranée.*

cident. (Voyez la Carte, où il faut néanmoins obſerver que le Graveur n'a mis qu'environ 12500 de large, au lieu que le deſſein de D. Calmet en mettoit 15000, conformément au texte du ℣. 8. qui donne aux prémices 15000 meſures de largeur & de longueur. La fin du ℣. 21. dans l'Hébreu pourroit ſignifier : » la portion du Prince aura ainſi la même étendue que les autres : mais les prémices du ſanctuaire & le ſaint lieu du temple ſeront placés au milieu. » On trouve encore ici dans l'Hébreu בתוכה, pour בתוכו, *in medio ejus* ; l'article féminin pour le maſculin. Le texte ne détermine point le nombre de coudées en longueur de l'orient à l'occident, mais ſeulement en largeur du nord au midi relativement à la largeur des prémices.

℣. 28. C'eſt-à-dire l'extrémité de la région méridionale.

29. C'eſt là la terre que vous diſtribuerez au ſort " entre les tribus d'Iſraël : & tels ſeront leurs partages, dit le Seigneur Dieu.

29. Hæc eſt terra quam mittetis in ſortem tribubus Iſrael : & hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.

30. Et voici quelles ſont les ſorties *& les côtés* de la ville : vous meſurerez du côté du ſeptentrion quatre mille cinq cents *meſures* : "

30. Et hi egreſſus civitatis : A plaga ſeptentrionali, quingentos & quatuor millia menſurabis :

31. & les portes de la ville prendront leurs noms des tribus d'Iſraël : il y aura trois portes au ſeptentrion ; la porte de Ruben, la porte de Juda, & la porte de Lévi.

31. & portæ civitatis ex nominibus tribuum Iſrael ; portæ tres à ſeptentrione, porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una.

32. Vous meſurerez de même vers le côté de l'orient quatre mille cinq cents *meſures* : & il y aura auſſi trois portes de ce côté-là ; la porte de Joſeph, la porte de Benjamin, & la porte de Dan.

32. Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia : & portæ tres, porta Joſeph una, porta Benjamin una, porta Dan una.

33. Vous meſurerez encore quatre mille cinq cents *meſures* vers le côté du midi : & il y aura de même trois portes ; la porte de Siméon, la porte d'Iſſachar, & la porte de Zabulon.

33. Et ad plagam meridianam, quingentos & quatuor millia metieris : & portæ tres, porta Simeonis una, porta Iſſachar una, porta Zabulon una.

34. Vous meſurerez enfin quatre mille cinq cents *meſures* vers le côté du couchant : & il y aura auſſi trois portes ; la porte de Gad, la porte d'Aſer, & la

34. Et ad plagam occidentalem, quingentos & quatuor millia : & portæ eorum tres, porta Gad

℣. 29. Hébr. autr. que vous ferez écheoir en héritage. On lit dans l'Hébreu, MNKLH, *de hæreditate*, peut-être pour BNKLH, *in hæreditatem*, comme on le lit au Chap. XLV. ℣. 1. & au Ch. XLVII. ℣. 22.

℣. 30. Chacun des quatre côtés de la ville avoit 4500 coudées de long ; (*Supr.* ℣. 16.) il y avoit trois portes à chaque face du mur ; & tout le contour de la ville étoit de 18000 coudées. (*Infr.* ℣. 35. Voyez la Carte, *B, DDDD*.



una, porta Aſer una, porta Nephthali una.

35. Per circuitum, decem & octo millia: & nomen civitatis ex illa die, Dominus ibidem.

porte de Nephthali.

35. Son circuit ſera de dix-huit mille *meſures* : & depuis ce jour, cette ville s'appellera *d'un nom qui ſignifie* : Le Seigneur eſt avec elle. "

℣. 35. On lit dans l'Hébreu *ex die* pour *ex die illa*. Le mot HHUA, *illa*, eſt omis. On y lit auſſi SMH, *eò*, là; les Septante ont pris les mêmes lettres au ſens de *nomen ejus*: les mêmes lettres pourroient auſſi ſignifier *poſuit eam*: Cette ville s'appellera JEHOVA SAMA, *c. à. d. le Seigneur l'a fondée.* Ce nom myſtérieux convient particuliérement à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt: Dieu eſt au milieu d'elle; & c'eſt lui-même qui l'a fondée.

Fin du Texte d'Ezéchiel.

SUPPLÉMENT

Aux Notes des Chapitres XLV & XLVIII, ſur les dimenſions du terrein deſtiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince.

J'avoue qu'en tranſcrivant le Commentaire de Dom Calmet ſur les dimenſions du terrein deſtiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince, j'y ai trouvé pluſieurs difficultés, dont je n'ai oſé entreprendre de donner la ſolution; j'y ſoupçonne même quelques contradictions qui m'ont fait perdre toute eſpérance de pouvoir expliquer un Commentaire qui m'a paru plus obſcur que le Texte. Le ſavant Abbé Joubert, qui en jugeoit de même, a pris ſoin d'étudier cette partie du Texte avec une attention particuliere, & de tracer l'idée qu'il en a conçue (*a*); elle me paroît beaucoup plus conforme aux expreſſions du Texte, excepté ſur deux points, dont je vais parler. Voici donc à quoi je la réduirois.

(*a*) Explicat. des princ. Prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel & de Daniel, par M. l'Abbé Joubert, tom. V. pag. 98. & ſuiv. Le Plan eſt à la fin du Volume.

PLAN du terrein des Prémices.

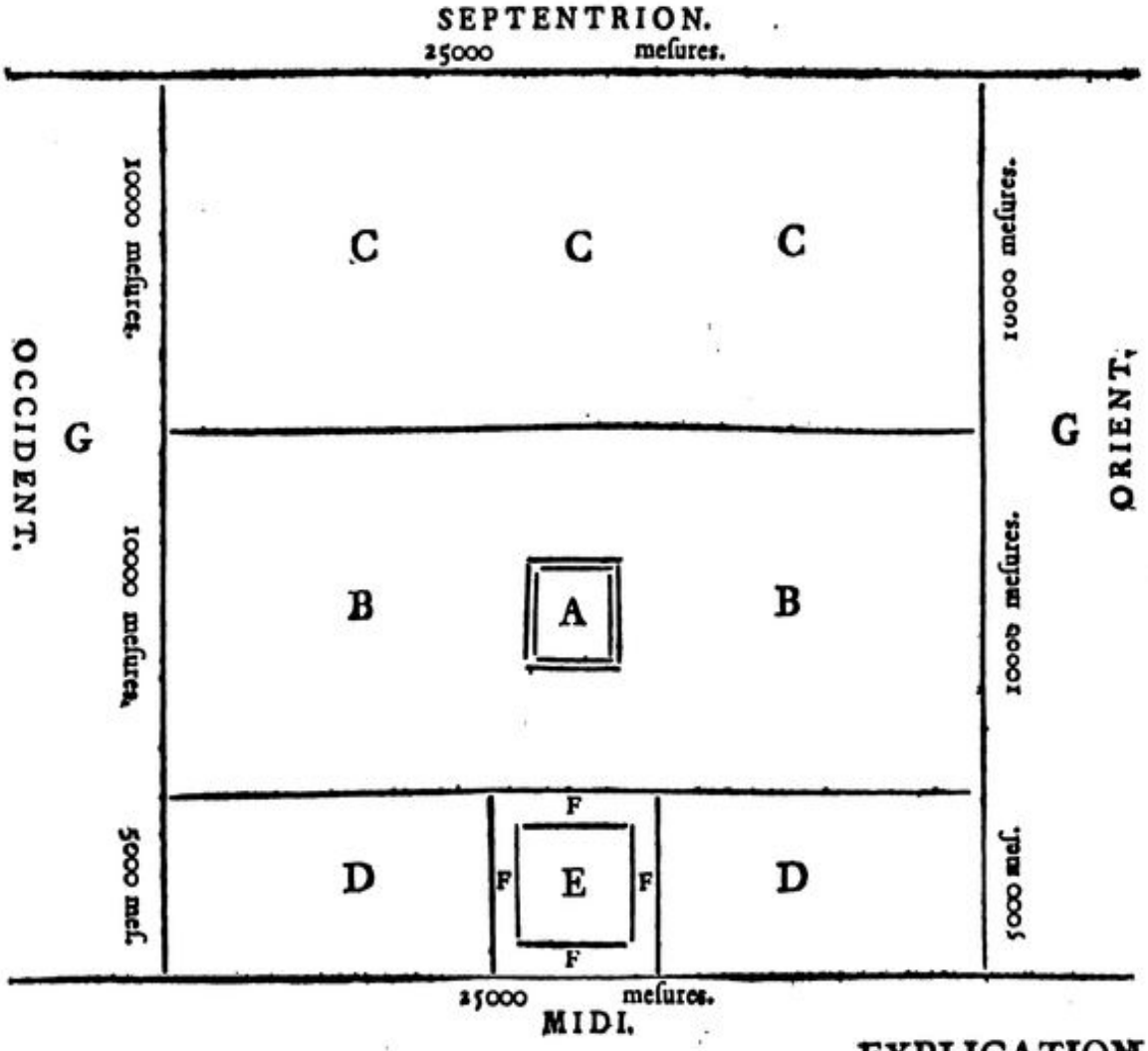

EXPLICATION

EXPLICATION

Du Plan qui repréſente le terrein des Prémices.

A. Le Temple qui contenoit cinq cents meſures en quarré, avec un circuit de cinquante coudées tout autour. XLII. 15-20. XLV. 2.

BB. Le terrein des Prêtres, contenant vingt-cinq mille meſures de long ſur dix mille de large. XLV. 1. 3. 4. XLVIII. 9-12.

CCC. Le terrein des Lévites, contenant de même vingt-cinq mille meſures de long ſur dix mille de large. XLV. 5. XLVIII. 13. & 14.

DD. Le terrein des Laïcs qui ſervent la ville, contenant vingt-cinq mille meſures de long ſur cinq mille de large. XLV. 6. XLVIII. 15-19.

E. La ville, qui contenoit quatre mille cinq cents meſures en quarré, XLVIII. 16.

FFFF. Les fauxbourgs qui environnent la ville dans un eſpace de deux cents cinquante meſures de chaque côté. XLVIII. 17.

GG. Le terrein du Prince, à l'orient & à l'occident. XLV. 7. & 8. XLVIII. 21 & 22.

S'il y a dans le Plan de *M. l'Abbé Joubert* quelque difficulté, c'eſt principalement pour cette derniere partie qui concerne *le terrein du Prince*. Ce docte Interprete en avoit lui-même ſenti les inconvénients : il a cru ne pouvoir les éviter. Il ſuppoſe que ce terrein étoit pris ſur les quatre côtés de ce quarré de vingt-cinq mille meſures, & qu'il y formoit en dedans une liſiere qui régnoit tout autour, mais dont cependant la meſure n'eſt pas déterminée. Je préférerois de dire avec Dom Calmet, que ce terrein n'étoit pris que hors du quarré, & ſeulement au côté oriental & au côté occidental : ſa meſure étoit de vingt-cinq mille de longueur du Nord au Midi ; & ſa largeur à l'Orient, depuis le quarré juſqu'au Jourdain ; & à l'Occident, depuis le quarré juſqu'à la Mer, comme je le marque ici.

Il y a dans le Plan deſſiné par *M. l'Abbé Joubert*, un autre défaut que j'ai cru devoir également corriger : c'eſt qu'il reſtreint beaucoup le terrein de la ville & de ſes fauxbourgs : il ſemble n'avoir pas aſſez conſidéré que cet emplacement devoit occuper en quarré toute la largeur des cinq mille meſures, comme je l'ai exprimé ici. XLVIII. 16 & 17.

Il paroît que ce qui a pu tromper *M. l'Abbé Joubert* ſur la ſituation du terrein attribué au Prince, c'eſt qu'il ſuppoſoit que le partage de chaque tribu étoit également un quarré de vingt-cinq mille meſures, qui rempliſſoit à peu près l'intervalle depuis la Mer juſqu'au Jourdain. Mais il ſemble que l'étendue du terrein de chaque tribu, priſe de l'Orient à l'Occident, n'étoit déterminée que par la Mer d'un côté, & le Jourdain de l'autre. C'eſt au milieu d'une ſemblable étendue qu'eſt pris le quarré des prémices ; & l'excédent du côté de l'Orient & du côté de l'Occident eſt attribué au Prince. Voilà ce qui me paroît de plus conforme aux expreſſions du Texte.

Fin du Tome dixieme.



